



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

SOIXANTE-QUINZIÈME ANNÉE

212

TOME DEUX CENT DOUZIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT SOIXANTE-SEIZIÈME

PARIS

BUREAUX DU CORRESPONDANT

31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

—
1903

Reproduction et traduction interdites.

LE

CORRESPONDANT

LES ÉLECTIONS AU REICHSTAG

ET LES CATHOLIQUES ALLEMANDS

I. Le rôle du Centre catholique durant la dernière législature. — II. Les adversaires du Centre catholique aux élections. — III. L'organisation électorale du Centre catholique. — IV. La répartition géographique des catholiques en Allemagne. — V. La première bataille électorale : triomphe du Centre catholique et du socialisme. — VI. Le scrutin de ballottage et les résultats définitifs.

Chose étrange! plus d'un siècle après Voltaire, la question religieuse, qu'on croyait définitivement pacifiée, se retrouve au fond de toutes les luttes politiques ou sociales, et l'Etat moderne, sorti de la Révolution, se croit obligé, plus que jamais, d'inscrire en tête de son programme le cri de ralliement des encyclopédistes. Au milieu de notre société profondément troublée, la guerre contre la religion est devenue la grande affaire à laquelle les partis sacrifient tout, même les intérêts matériels et moraux du peuple. Dans la plupart des pays de l'Europe, les politiciens qui détiennent ou convoitent le pouvoir ne songent qu'à une chose : écraser l'Infâme. Or, à l'heure présente, l'Infâme, c'est encore et toujours le catholicisme, parce qu'il est l'incarnation la plus haute et la plus vivante de l'idée religieuse. Aussi voyons-nous le catholicisme pourchassé et traqué en France, en Italie, en Portugal, en Autriche, en Espagne. Tantôt violente comme en France et en Portugal, tantôt sournoise et hypocrite comme en Italie, la persécution contre l'Eglise catholique sévit presque partout. L'Allemagne, qui a eu son *Kulturkampf* implacable, il y a une trentaine d'années, semble rester en dehors de cette fièvre anticléricale, grâce à la

volonté énergique de son pieux empereur. Guidé par sa nature chevaleresque et aussi par son sens pratique qui lui fait voir dans le catholicisme une grande force conservatrice, Guillaume II n'a pas hésité à accorder une large protection à ses vingt millions de sujets catholiques. Mais même sous le sceptre du « nouveau Charlemagne¹ », les passions anticatholiques, un instant assoupies, se réveillent de toutes parts, comme le prouvent les élections récentes du Reichstag.

Ces élections allemandes ont été le champ clos où se sont mesurées et heurtées les forces catholiques et les forces antichrétiennes. « Il devient de plus en plus évident, écrivait, le 3 mai dernier, l'*Augsburger Postzeitung*, le principal organe catholique de l'Allemagne du Sud, il devient de plus en plus évident que les prochaines élections ne seront qu'un assaut livré au catholicisme par le protestantisme incrédule, et que le mot d'ordre sera partout : Sus à Rome, sus à l'Église romaine ! » Et, en effet, à mesure que le jour du scrutin approchait, le Centre voyait se coaliser contre lui tous les autres partis de droite et de gauche.

Les socialistes furent les plus acharnés dans cette lutte. Oubliant que Windthorst avait autrefois défendu leur liberté, lorsque le chancelier de fer voulut les museler et les étouffer, ils opposèrent des concurrents à tous les candidats catholiques. Libéraux et conservateurs agrariens entrèrent presque tous dans la même voie. En vain, des esprits sensés tels que le député national libéral Bassermann, ou le conservateur protestant Limburg Stirum, avaient pensé que l'ennemi à combattre c'était l'extrême gauche, que tous les partis de l'ordre devaient marcher ensemble contre le socialisme ; leur point de vue fut vivement critiqué par les énergumènes de leurs partis respectifs. « Point d'alliance avec le Centre, clama la *Badische Landeszeitung*, plutôt rouge que noir » ; et ce discours s'adressait à Bassermann qui, à Carlsruhe, aurait voulu s'allier aux catholiques. « L'ennemi est à droite, écrivait le *Berliner Tagblatt* (4 avril), la principale feuille libérale de Berlin ; c'est contre cet ennemi qu'il faut nous liguer avec les socialistes. » « Aux prochaines élections, écrivait le même journal quinze jours plus tard (19 avril), l'essentiel pour les libéraux est de faire face à la réaction et au Centre ; la lutte contre le socialisme devient accessoire. »

Pour qu'il n'y eût point de doute sur la véritable nature des

¹ C'est en ces termes que Guillaume II fut salué l'an passé à Aix-la-Chapelle par Mgr Fischer, évêque auxiliaire de Cologne. Peu de mois après, ce prélat fut nommé archevêque de Cologne, et, au dernier consistoire, il a été créé cardinal. C'est un des évêques les plus estimés et les plus dignes de la Prusse.

passions ainsi déchaînées, on vit les sectaires des Universités quitter les *templa serena* de la science et se mêler aux bruyantes clameurs du Forum. Le Nestor de l'historiographie allemande, le vieux et illustre Mommsen, se souvenant qu'il avait un jour imité au Vatican l'exemple de M. Cardinal, publia dans la *Nation* une diatribe fanatique contre le catholicisme. Sortant des profondeurs de l'*Inconscient*, le philosophe Edouard Hartmann, le prophète du pessimisme, donna le signal d'alarme contre les ultramontains dans une série d'articles haineux parus dans le *Tag*. D'autres prétendus savants marchèrent sur les traces de ces deux coryphées de l'anticléricisme, paraphrasant tous cet aveu échappé aux lèvres du professeur Böhlingk : « Pendant le Kulturkampf, tout ce qui était libéral se sentait heureux. » « C'est une joie de vivre ! », s'était un jour écrié un député du Reichstag à l'époque où les prisons regorgeaient de prêtres !

S'il fallait en croire un haut fonctionnaire de l'empire, le prince A. de Hohenlohe, préfet de Colmar, le gouvernement lui-même aspirait de nouveau à cette *joie de vivre*. On sait que le prince était député de la circonscription de Hagenau-Wissemburg, en Alsace. S'étant présenté devant ses électeurs, il leur avait fait des déclarations qui projettent une lumière significative sur la situation politique. « Le gouvernement, leur avait-il dit en substance, est malheureusement obligé de s'appuyer sur le Centre ; mais c'est à son corps défendant, et le chancelier actuel aimerait bien mieux opérer avec une majorité libérale qu'avec les *figures noires*. Je ne vous dis pas : plutôt rouge que noir ; mais, en aucun cas, rouge, encore beaucoup moins noir ! » Fils de l'ancien chancelier, esprit très fin et très intelligent, diplomate de race, neveu d'un cardinal, le distingué préfet de Colmar n'a point parlé à la légère. « Il faut admettre, disait le *Berliner Tagblatt*, le journal démocratique déjà cité, il faut croire que, en cette circonstance, le prince Alexandre de Hohenlohe a été, en quelque sorte, l'organe non-officiel du comte Bulow ; car il paraît impossible que ce fonctionnaire ait ainsi découvert le chancelier sans s'être d'abord soigneusement informé. » Ce fut l'avis général, et aucun démenti n'a été infligé à celui que les journaux de Berlin appelaient malicieusement le prince rouge.

Aux élections qui viennent de se terminer, la guerre a donc été faite aux catholiques par tous les partis, avec la connivence plus ou moins avouée du gouvernement, et le secret espoir que, des urnes, sortirait une majorité nouvelle, une majorité libérale capable de reprendre les traditions du Kulturkampf et d'effacer la honte de Canossa. Dans les pages qui suivent, on verra que les ambitions de l'anticléricisme allemand ont piteusement échoué et que, si le

socialisme a beaucoup grandi, c'est au détriment, non pas du Centre catholique qui est demeuré intact, mais des partis libéraux et radicaux qui ont fourni les principales recrues à la Révolution. Le rouge que les libéraux appelaient de leurs vœux, ils l'ont obtenu ; mais le noir est là également, et, bon gré mal gré, il faudra qu'ils s'en accommodent. Le Centre a résisté victorieusement à tous ses adversaires coalisés et gardé toutes ses positions. Parti prépondérant dans l'ancienne Chambre, il sera encore, quoi qu'on en ait, l'axe de la vie parlementaire dans le nouveau Reichstag. Son passé, son organisation, ses luttes et ses succès renferment peut-être d'utiles leçons qu'il sera bon de méditer, même au delà des frontières de l'Allemagne.

I. — LE RÔLE DU CENTRE DURANT LA DERNIÈRE LÉGISLATURE.

Au lendemain des élections de 1898, la *Gazette de Francfort* écrivait mélancoliquement : « Le Centre reste le parti dominant ; son prestige et son autorité politiques se trouvent singulièrement rehaussés. Personne ne pourra lui disputer la présidence de la Chambre. Qu'on le déplore ou non, le Centre se dresse plus puissant même que sous Windthorst, car il vient de triompher d'une manière étonnante de toutes les tentatives de schisme nées soit de l'agitation agraire, soit de la campagne contre le septennat de la marine. » La prophétie du grand organe libéral s'est réalisée à la lettre au cours de la dernière législature. Pendant cinq ans, le comte Ballestrem a occupé le fauteuil présidentiel, et le Centre catholique a joué un rôle prépondérant dans toutes les grandes questions qui ont été débattues au Reichstag.

Adversaires et amis ont reconnu l'importance de ce rôle, et, pour des raisons diverses, quelques-uns se sont même plu à l'exagérer. A les en croire, le Centre était tout-puissant et tenait en ses mains les destinées de l'empire. « Le Centre domine, s'écriait le célèbre pasteur Naumann dans un discours prononcé à Munich le 13 décembre dernier ; semblable à un énorme rouleau, il s'avance irrésistible et écrase tout ce qu'il rencontre sur son passage. » Mommsen développait trois jours plus tard le même thème dans un article violent de la *Nation* où il dénonçait avec indignation l'alliance de la féodalité et de la Kaplanocratie. « Le Centre, affirmait-il, veut reprendre l'œuvre de la recatholicisation de l'Allemagne interrompue au dix-septième siècle. »

Ce sont là des hyperboles qui font sourire quiconque est au courant des choses allemandes. Loin de dominer, les catholiques n'avaient même pas réussi à obtenir pleinement justice. A propos

d'un conflit scolaire, le vaillant et saint évêque de Trèves, Mgr Korum, a publié récemment une brochure qui contient les révélations les plus navrantes à ce sujet. Dans bien des diocèses l'administration est restée foncièrement hostile aux catholiques. Les Jésuites sont toujours bannis de l'empire comme de vulgaires malfaiteurs. Lorsque trois pauvres Capucins demandent à s'établir dans une ville, le gouvernement protestant de Berlin se réserve le droit de décider en dernière instance si leur ministère est indispensable. On pourrait allonger indéfiniment la liste de ces desiderata des catholiques allemands et on verrait que l'action du Centre ne justifiait en rien les colères ou les craintes des Naumann et des Mommsen. Sa prétendue domination n'est qu'un fantôme.

Et pourtant, hâtons-nous de le dire, les amis de Windthorst étaient devenus en Allemagne une puissance avec laquelle le gouvernement a été obligé de compter. Par suite de leur importance numérique et de leur cohésion, ils ont été à chaque session la carte forcée, le pivot de la politique ministérielle. Pour s'en convaincre, il suffit d'avoir présente à la mémoire la composition du défunt *Reichstag*.

La Chambre d'empire comprend 397 membres qui, après les élections de 1898, étaient groupés comme il suit :

Centre avec les Hanovriens.	107	} 140
Polonais	14	
Alsaciens.	10	
Guelfes.	4	
Bavarois agrariens.	5	
Conservateurs.	51	} 146
Parti de l'empire.	22	
Antisémitès	12	
Nationaux-libéraux.	48	
Indépendants avec tendances.	13	
Socialistes.	56	} 111
Union progressiste.	12	
Démocrates progressistes.	30	
Démocrates allemands.	8	
Danois.	1	
Lithuanien.	1	
Indépendants libéraux.	3	

¹ 107 avec les quelques Hanovriens protestants qui sont les hôtes du Centre.

Il est facile de voir par ces tableaux que c'en était fait de l'ancienne majorité de Bismarck qui avait conçu et exécuté le Kulturkampf. En effet, les conservateurs, le parti d'empire, les nationaux-libéraux ensemble ne réunissaient que $51 + 48 + 22 = 121$ voix. Il leur manquait donc 78 voix pour avoir la majorité. Impossible de les trouver dans le nouveau Reichstag. A la rigueur, les deux groupes de progressistes, — branches détachées du vieux tronc national-libéral, — auraient pu marcher quelquefois avec l'ancien Cartel. Malheureusement, ils ne comptaient que $30 + 12 = 42$ voix et cet appoint ne suffisait pas encore. Même si, à ces 42 voix, on avait ajouté les 12 voix antisémites et les 3 voix du parti agrarien, on n'atteignait pas le chiffre voulu. Autant dire que le gouvernement ne pouvait songer à se constituer une majorité avec les débris de l'armée bismarckienne. Les victoires éclatantes du socialisme avaient bouleversé complètement l'échiquier gouvernemental, car les 56 sièges socialistes avaient été gagnés sur les libéraux. Le jour où le prince de Bismarck s'aperçut de cette évolution et de ses conséquences, le grand réaliste qu'il était se tourna du côté de Windthorst. Ses successeurs durent se plier de même aux circonstances nouvelles et chercher ailleurs une autre majorité. Nous venons de voir que cette majorité gouvernementale n'était pas possible en dehors du Centre et de ses amis, les socialistes restant naturellement réfractaires à toute combinaison de ce genre. Le Centre comptait 107 membres¹. A ces 107 venaient se joindre, dans toutes les grandes questions, les Polonais, les Alsaciens, les guelfes, de sorte qu'il disposait d'un bataillon compact de 130 à 140 députés. Il était ainsi le noyau indispensable de toute majorité, et, ce qui était précieux, en s'alliant à la droite, il neutralisait la coalition des socialistes et des libéraux sectaires dans les questions religieuses; en s'alliant avec la gauche, il tenait en respect les velléités réactionnaires de la droite et du gouvernement. Si la liberté était menacée, il votait avec les socialistes et les progressistes contre les nationaux-libéraux et les conservateurs; si, au contraire, la gauche menaçait les principes d'ordre, il offrait son concours aux partis de la réaction. Dans les deux cas, son intervention était utile et légitime.

C'est en ce sens, — mais en ce sens seulement, — que le Centre a été le parti dominant au Reichstag. En réduisant son influence à ces proportions vraies, on peut affirmer que cette influence a été énorme. En effet, toutes les lois saines, toutes les réformes utiles,

¹ Avec les 4 députés hanovriens qui étaient ses hôtes tout en étant protestants.

adoptées durant la dernière législature, sont l'œuvre du Centre ou bien ont passé avec l'aide du Centre. La loi qui assure le secret des élections, la loi de tolérance religieuse, la loi sur les opérations de la Bourse, le tarif douanier, d'autres mesures législatives encore ont triomphé au Reichstag parce que le Centre en avait fait son affaire. Et ces victoires ont été remportées, tantôt sur les socialistes, tantôt sur la réaction, le plus souvent au prix des plus grands efforts, quelquefois en dépit de la plus formidable obstruction.

Vaincre quand on est la majorité absolue dans un Parlement n'est pas un art bien difficile. Lorsqu'au plus fort du Kulturkampf les nationaux-libéraux formaient presque à eux seuls la majorité, rien n'était plus aisé que de persécuter à mort la petite minorité catholique. Que pouvait le bataillon commandé par Windthorst contre cette masse serrée des députés sectaires qui hurlaient de joie à mesure que les prisons se remplissaient de prêtres et d'évêques? L'éloquence la plus sublime demeurait impuissante, la logique perdait tous ses droits, la justice était foulée aux pieds. Les nationaux-libéraux étaient le nombre; ils avaient la force; ils votaient avec une haine féroce les lois les plus tyranniques, les vexations les plus odieuses, les mesures les plus brutales.

Suppression des traitements ecclésiastiques, exil, prison, rien n'était assez violent contre le clergé et les congrégations religieuses. Ces oppresseurs de la conscience chrétienne n'ont heureusement duré qu'un temps. Ils ont été dévorés par le socialisme dont ils avaient été les agents plus ou moins inconscients. Sous la dernière législature, ils n'étaient même plus cinquante : une minorité dérisoire, une quantité négligeable, et le Centre catholique avait pris leur place. Seulement, le Centre ne pouvait se flatter d'atteindre à la même puissance. Les catholiques forment un peu plus du tiers de la population totale de l'empire allemand. Avec les Polonais et les Alsaciens-Lorrains, ils envoient à peu près 130 députés au Reichstag : c'est le maximum auquel ils puissent arriver. Nous avons vu que le Centre comprenait 107 membres — 135 avec ses alliés naturels — et ne saurait en avoir davantage. Or, la majorité est de 199 voix. La situation du Centre était donc bien inférieure à ce qu'était celle des nationaux-libéraux à l'époque de leur grandeur.

Par lui-même, il ne pouvait rien ; sa force résidait dans l'habileté avec laquelle il négociait des alliances, prêtait son concours suivant la formule *do ut des*, déjouait les intrigues des rivaux. Il était surtout fort de la faiblesse et de l'impuissance des autres partis. Conservateurs, nationaux-libéraux, progressistes comptaient qui 50, qui 48, qui 30 sièges seulement ; et ils ne s'entendaient ni sur

le terrain des questions politiques, ni sur celui des questions sociales, ni enfin sur celui des questions religieuses. En face de cet émiettement et de ces divergences, le Centre se dressait comme un groupe nombreux, compact, sachant nettement ce qu'il voulait et ce qu'il valait.

Cette situation privilégiée lui donnait une première supériorité incontestable. Ce qui assurait non moins de force au Centre, c'était l'esprit de discipline qui animait et soutenait le parti. Il est inutile de faire remarquer que le Centre étant une collectivité d'hommes ne saurait être à l'abri des passions humaines. Dans ses rangs, les divergences d'opinions, les dissentiments, les oppositions sont aussi fréquentes que dans n'importe quel autre groupement politique. On s'imagine parfois qu'autour de Windthorst les députés catholiques n'avaient qu'un cœur et qu'une âme et que cette harmonie parfaite a survécu à l'illustre chef. La vérité est qu'aujourd'hui, comme au temps de la *Petite Excellence*, on trouve des germes de division dans le Centre. Il y a d'abord une sorte d'opposition de race entre les Allemands du Nord et les Allemands du Sud. Les catholiques prussiens, qui ont beaucoup d'esprit d'initiative et ont su s'organiser admirablement dès la première heure, se moquaient facilement de la nature débonnaire des Badois qui se laissaient manger la laine sur le corps, et des Bavaois qui ont subi si longtemps le joug odieux du libéralisme. D'autre part, il suffit de vivre quelques mois en Bavière pour savoir ce qu'on pense à Munich *von denen da droben, des voisins du Nord*. Tel député bavaois traiterait volontiers tel député rhénan de juif et de bandit.

Ce qui divise davantage encore les membres du Centre, ce sont les questions économiques. A côté des députés agrariens, on y trouve des députés industriels, et l'entente n'est pas sur le point d'aboutir entre les deux camps. Les paysans ont besoin de lois protectrices qui fassent monter le prix de leurs denrées, et les ouvriers des villes revendiquent le pain à bon marché. Vouloir satisfaire à la fois et dans la même proportion ces deux catégories, c'est chercher la quadrature du cercle. Quoi qu'on tente, on n'arrivera jamais à les mettre absolument d'accord; leurs députés respectifs seront aux prises chaque fois que le Parlement sera saisi des graves problèmes dont la solution intéresse l'agriculture et l'industrie.

Faut-il parler également de l'aile gauche et de l'aile droite du Centre, de la rencontre du courant démocratique et de l'esprit aristocratique? Je le pourrais, si je voulais, et avec force détails à l'appui; mais les catholiques allemands n'aiment pas qu'on s'immisce dans leurs querelles de famille, et ils ont raison. Qu'importe que le roturier Windthorst et le noble baron de Schorlemer-Alst ne se

soient pas toujours entendu, si leurs ennemis n'en ont rien su, et surtout s'ils n'ont pas pu profiter de ce dissentiment? Les rivalités de caste, comme les rivalités de personnes, sont inoffensives dans un parti où une discipline sévère enlace tous les membres et constitue un bloc infrangible en face de l'ennemi. C'est le cas du Centre, où l'esprit de corps remplace dans les moments critiques l'union des âmes. Lorsque les chefs du parti ont décidé un vote, il faut que tous les soldats marchent dans le rang. Il y a quelques années, un député ecclésiastique très connu voulut prendre la parole au Reichstag contre une proposition adoptée par le comité directeur du Centre. A ce moment, le docteur Lieber s'approcha de lui et lui glissa à l'oreille cette alternative : « *Du schweigst oder du fliegst*, silence ou l'on te mettra à la porte. » L'argument fut irrésistible et le récalcitrant se tut. La discipline l'avait emporté.

II. — LES ADVERSAIRES DU CENTRE CATHOLIQUE AUX ÉLECTIONS.

Au surplus, cette discipline de fer est singulièrement favorisée par les hostilités, — ouvertes ou sourdes, — qui enveloppent de toutes parts les catholiques en Allemagne. Sans doute, l'empereur témoigne en toute occasion une sympathie non équivoque au Pape et aux évêques; son voyage récent à Rome et au Mont-Cassin, son attitude lors des fêtes religieuses qui ont été célébrées à la cathédrale de Metz au mois de mai dernier, montrent que Guillaume II aime et respecte ses sujets catholiques. Dans une conversation avec le baron de Hertling, il a exprimé ses sentiments pacifiques à leur égard sous cette forme pittoresque : « Nous ne pouvons pas nous enfoncer les crânes les uns aux autres pour des questions religieuses, comme l'ont fait nos ancêtres il y a cent ans; il faut que, protestants et catholiques, nous vivions en paix les uns avec les autres. » Nobles paroles qui dénotent un profond esprit politique et font honneur au souverain. Par malheur, elles ne modifient pas le vieil esprit sectaire qui survit toujours au fond des administrations prussiennes, et elles n'empêchent pas davantage les agitateurs protestants de souffler la haine. Tout annonce qu'un nouveau Kulturkampf voudrait se préparer en Allemagne. Lorsque cet ennemi fut dénoncé pour la première fois au congrès catholique de Crefeld par le député Trimborn, bien des sceptiques haussèrent les épaules. Aujourd'hui, il n'y a plus de doute pour personne. Dans une réunion électorale des catholiques berlinois (4 juin dernier), le député Bachem lui-même, en général très optimiste quand il s'agit des protestants, n'a pas hésité à recon-

naître que l'ennemi était aux portes. L'Allemagne catholique assiste à une véritable mobilisation des forces protestantes. L'*Alliance évangélique*, une très puissante et très nombreuse association, est l'âme de cette nouvelle guerre religieuse qui éclate un peu partout à la fois. Des professeurs d'université se sont constitués les hérauts de cette croisade contre le catholicisme et surexcitent les passions confessionnelles dans les journaux et dans de vastes meetings populaires. A ces représentants de la science font écho les pasteurs protestants, qui déclament à leur tour contre le papisme et le romanisme. Comme si ce n'était pas assez de tous ces Tyrtées du fanatisme protestant, un Jésuite apostat, le comte P. de Hcensbrock, cherche, lui aussi, à anéantir le Dieu qu'il a quitté et ne recule devant aucune infamie pour battre en brèche le catholicisme. C'est, sur toute la ligne, une levée de boucliers contre le Centre, un assaut général livré à l'Eglise catholique. « Ce nouveau Kulturkampf, disait la *Trierische Landeszeitung* (21 mars dernier), est plus dangereux que l'ancien, car il attaque l'Eglise catholique dans ses principes mêmes. » En attendant les violences légales, la réédition des fameuses lois de mai, l'*Alliance évangélique* tient en haleine les populations protestantes, attise le feu dans les masses, éveille le *furor protestanticus* qui a fait explosion au lendemain de la guerre de 1870. Luther disait à la ligue de Schmalcalde : « Que Dieu vous remplisse de la haine contre le Pape ! » Ce vœu impie est répété aujourd'hui par les innombrables fauteurs du nouveau Kulturkampf que nous voyons monter à l'horizon. Ils sèment des paroles de haine; le vent de la persécution lève de tous côtés.

C'est ce danger pressant qui contribue pour une bonne part à cimenter l'union des catholiques et à maintenir debout la tour du Centre. Leur discipline, qui est une force, est aussi une nécessité. Elément indispensable de la majorité gouvernementale pendant les dernières années, le Centre eût été persécuté du jour au lendemain s'il était sorti amoindri des élections. Sous peine d'être persécutés durant la prochaine législature, les catholiques étaient donc condamnés à rester le parti le plus nombreux du nouveau Reichstag. De là l'importance exceptionnelle des élections législatives qui viennent d'avoir lieu en Allemagne. Les questions économiques et sociales se trouvaient reléguées à l'arrière-plan; le tarif douanier lui-même n'a pas joué le rôle qu'on s'attendait à lui voir jouer. Il ne s'agissait pas de savoir s'il y aurait plus ou moins de socialistes dans la nouvelle Chambre, mais si le Centre empêcherait une majorité libérale de protestants d'arriver au pouvoir. Le duel était livré entre le protestantisme et le catholicisme.

Par une coïncidence fatale, le Centre, qui avait à tenir tête à cette formidable coalition protestante, a trouvé des adversaires jusque dans le camp catholique même.

Au premier rang de ces frères ennemis figuraient les Polonais. Tout en formant un groupe à part dans le Parlement, les Polonais marchaient d'ordinaire avec le Centre. De son côté, le Centre n'avait cessé de défendre chaudement les revendications légitimes des Polonais. On se soutenait ainsi mutuellement pour le plus grand bien des uns et des autres. Des incidents douloureux, la politique hachististe du gouvernement, des paroles imprudentes, des susceptibilités presque malades ont rompu cette bonne entente et semé la discorde parmi les amis de la veille. On sait que le gouvernement prussien s'efforce au prix des plus grands sacrifices matériels de germaniser les populations polonaises des provinces de l'Est. Or rien ne peut vaincre la résistance farouche de l'âme slave. De petits enfants se sont fait battre jusqu'au sang, dans les écoles, plutôt que de réciter leurs prières en allemand. On pourra tuer les Polonais, on ne parviendra pas à les germaniser. L'attitude du gouvernement de Berlin a naturellement provoqué une véritable exaspération chez les Polonais et donné naissance à un parti radical très dangereux. Ce qui a toujours caractérisé les Polonais, c'est un attachement inviolable à leur religion et à leur clergé. Catholicisme et polonisme étaient devenus des termes synonymes, et dans le pays de saint Stanislas on était prêt à donner sa vie pour sa foi religieuse comme pour sa foi nationale. Malheureusement, chez les Polonais radicaux les sentiments religieux sont moins en honneur que dans le grand parti polonais, et ils échappent le plus souvent à l'influence du clergé. Par le fait même, les liens devaient également se relâcher entre ces Polonais et les catholiques de nationalité allemande. Les journaux du Centre ayant parfois critiqué les outrances du jeune parti, celui-ci a confondu dans la même haine tous les Allemands et déclaré la guerre au Centre lui-même.

Les hostilités prirent un caractère aigu durant les élections. Si Allemands et Polonais étaient parqués dans des circonscriptions formées de manière qu'il n'y eût point de mélange d'électeurs, les chocs n'auraient pas eu lieu, puisqu'on ne se serait pas rencontré. Mais les deux races se compénétrèrent partout; d'une part, le gouvernement transporte des colonies allemandes au milieu des populations polonaises; d'autre part, les Polonais émigrent avec une facilité étonnante et inondent toutes les provinces de l'empire. Race éminemment prolifique, il y a toujours en Pologne un trop-plein qui se déverse au dehors. On a pu dire, sans paraître trop

paradoxal que, dans un siècle, Berlin sera une ville polonaise. Actuellement, il y a plusieurs centaines de mille Polonais fixés en Westphalie et dans la Province rhénane. D'abord imperceptibles, ces groupements polonais grandissent rapidement et deviennent de vrais centres politiques. Aux élections de 1898, les Polonais de la dispersion comme les Polonais de Pologne ont marché à peu près partout la main dans la main avec les catholiques allemands. Dans plus d'une circonscription ils ont assuré la majorité au candidat du Centre; en revanche, les catholiques allemands ont voté loyalement pour le candidat des Polonais là où ils étaient le plus nombreux. C'était de la bonne tactique qui a profité aux uns comme aux autres. Le bon sens, à défaut des intérêts religieux, indiquait aux Polonais que, pour les récentes élections, il fallait obéir aux mêmes principes de conduite. C'est ce que leurs chefs ont compris, et, dans leur ensemble, les Polonais ont été favorables au Centre. Seuls les radicaux se sont montrés irréductibles, ne craignant pas de combattre ouvertement les candidats du Centre, en Silésie et dans les pays rhénans. Ils sont allés jusqu'à insulter leurs prêtres, qui les désapprouvent, et à faire des coquetteries aux socialistes allemands! Triste excès d'un coupable aveuglement!

Combattu énergiquement par les Polonais radicaux, le Centre a trouvé d'autres adversaires catholiques dans les milieux agricoles. A l'approche des élections, une scission s'était produite dans la grande association des paysans rhénans autrefois présidée par le comte de Loé. Un groupe, d'ailleurs peu important, dirigé et inspiré par M. Schreiner, menaçait de faire cause commune avec la *Ligue agraire*, dont les tendances anticatholiques étaient notoires. En Bavière, le Centre rencontra de même une opposition aussi perfide que violente parmi certains paysans qui lui reprochaient de trop négliger les intérêts de l'agriculture. Groupés sous le nom de *Bauernbund*, ces dissidents avaient réussi, il y a cinq ans, à emporter trois sièges, sans compter trois ballottages et de nombreuses voix dans d'autres circonscriptions. C'était un coin enfoncé dans le Centre bavarois. Ils redoublèrent d'efforts pendant la dernière campagne électorale, soutenus à la fois par les socialistes et par les libéraux.

Comme les extrêmes se touchent, les savants et les lettrés... catholiques vinrent au secours des paysans pour démolir la tour du Centre en Bavière. En effet, le Centre n'a pas eu d'ennemis plus violents que les catholiques réformistes, ce groupe remuant de savants politiciens qui a pour devise : l'ultramontanisme, voilà l'ennemi! Tout jeune encore, ce parti veut en même temps réformer

l'Eglise et anéantir le Centre. En ce moment, il a pour organe une revue hebdomadaire : *Das zwanzigste Jahrhundert*, fondée par un prêtre, l'abbé Bumuller, et rédigée quelque temps par un autre prêtre très hostile au Centre, le docteur Klasen. On y comptait en outre, comme rédacteurs ecclésiastiques, des professeurs d'université tels que l'abbé Mercklé, de la faculté de théologie de Wurzburg, le fameux professeur Schell, le curé Rudolphi, etc. L'an dernier, ces étranges prêtres se sont réunis en congrès à Munich pour décider la création d'un journal politique destiné à combattre le Centre. Le projet n'a pas abouti parce que le principal meneur, l'abbé Klasen, est mort subitement en chemin de fer, et aussi parce que l'épiscopat, — surtout Mgr Keppler, — a condamné sans pitié les agissements de ces brouillons qui, sous prétexte de réformer l'Eglise, ne cessaient de la troubler. La volonté de nuire au Centre n'a pas manqué à ces déserteurs de la cause catholique; nous verrons que leur tentative a été aussi impuissante que celle du Bauernbund. Quand la vipère mort le granit, elle y brise ses dents.

III. — L'ORGANISATION ÉLECTORALE DU CENTRE CATHOLIQUE.

Socialisme collectiviste et alliance évangélique, libéraux de toute nuance et conservateurs agrariens, Polonais dissidents en Prusse, paysans transfuges, antisémites et catholiques réformistes en Bavière, ces partis, de tendances si diverses, se sont rencontrés tous dans une haine commune; tous ils avaient inscrit sur leur drapeau électoral la destruction du Centre. Comment triompher de tant d'ennemis à la fois? La lutte n'était-elle pas trop inégale? La trahison des Polonais et des Bavares réfractaires n'allait-elle pas entraîner la déroute, — au moins partielle, — de l'ancienne armée de Windthorst? Evidemment, la situation ne manquait pas d'une certaine gravité : le danger était imminent, il fallait le conjurer. Sans s'amuser à des récriminations inutiles, les chefs du parti se mirent à l'œuvre avec tout l'élan que donne la nécessité de vaincre. Dès le commencement du mois de mai, le Comité central lança un manifeste vibrant où étaient retracés à grands traits les résultats obtenus pendant la dernière législature. Ce manifeste, qui renfermait une sorte de programme politique, économique et social, fut reproduit dans tous les journaux catholiques.

Formé par les députés catholiques les plus distingués de la Prusse, de la Bavière, du Wurtemberg, du grand-duché de Bade, le Comité central est permanent : c'est en quelque sorte une insti-

tution. Pendant les sessions du Reichstag, il étudie, traite et décide toutes les questions portées à la tribune du Parlement. Selon qu'il se prononce dans un sens ou dans l'autre, les députés du Centre votent pour ou contre le gouvernement. Au moment des élections, son rôle n'est pas moins important. C'est lui qui préside à la campagne électorale, rédige le manifeste-programme, met en mouvement l'organisme complexe formé par les innombrables œuvres catholiques¹. Au-dessous de ce comité, il y a dans chaque pays un comité régional qui publie à son tour un manifeste où l'on tient compte des conditions locales de la province. A ces comités, dont les attributions sont très vastes, sont subordonnés une série d'autres comités de plus en plus restreints jusqu'à ce qu'on arrive au groupe électoral individuel. Ainsi s'échelonne, de Berlin au dernier village, un immense réseau de comités hiérarchisés dont les mailles serrées enveloppent tous les électeurs catholiques. Les mots d'ordre et les impulsions venus d'en haut se transmettent avec une grande exactitude et une grande rapidité. Surgit-il une difficulté sur un point quelconque? Elle est transmise aux comités respectifs et, s'il le faut, le Comité central décide en dernier ressort. Les candidats sont désignés par les comités du district et approuvés par les comités supérieurs. Qu'il s'agisse du choix d'un candidat ou du choix d'une tactique, rien n'est abandonné au hasard : quiconque veut appartenir au Centre accepte la discipline en quelque sorte militaire qui maintient l'ordre sur toute la ligne.

Au cours de ces dernières semaines, cet appareil merveilleux a fonctionné avec sa précision et sa vigueur habituelles. Les comités, à tous les degrés, ont déployé une activité infatigable. Il y a eu des réunions électorales dans presque tous les villages. Les orateurs connus du parti se sont multipliés, se portant partout où quelque danger spécial exigeait leur présence. Pas une attaque des adversaires n'est restée sans réponse, pas un sophisme sans

¹ Il est à remarquer cependant que le Comité central n'impose jamais de candidats pour une circonscription quelconque. Ce soin est toujours laissé aux comités régionaux et aux comités provinciaux qui seuls ont à décider dans cette question. De même le Comité central se garde bien de lancer un mot d'ordre général pour les ballottages. La discipline du Centre laisse, sous ce rapport, une grande latitude aux comités provinciaux. L'avantage de cette méthode saute aux yeux. Le Centre peut avoir tout intérêt à s'allier, je suppose, aux nationaux-libéraux en Hesse, et à les combattre énergiquement dans le grand-duché de Bade. C'est aux comités provinciaux à décider dans chaque cas particulier, et voilà pourquoi le Comité central ne revendique pas le droit de prendre des mesures générales au moment des scrutins de ballottage.

réfutation, pas un complot sans contremine. Seuls, les socialistes peuvent se vanter d'avoir mené la lutte avec cette même savante méthode.

Les efforts des comités ont été très heureusement secondés par deux puissances qui ont toujours eu une grande part dans les victoires électorales du Centre : je veux dire le clergé et la presse catholique.

On étonnerait fort les Allemands si on leur déclarait que le clergé n'a pas le droit d'intervenir dans les élections. Protestants et catholiques s'inscriraient en faux contre une pareille prétention, car les pasteurs comme les curés entendent exercer leurs droits politiques dans toute leur étendue. Citoyens au même titre que le notaire, le médecin, l'avocat, — avec lesquels ils se rencontrent au café et à la brasserie, — ils n'admettent pas qu'on les relègue dans l'arrière-boutique de leurs presbytères. Le Reichstag forgeant des lois politico-religieuses, — la loi contre les Jésuites en est une triste preuve, — on trouverait ridicule que le clergé n'eût pas à s'occuper du choix des futurs législateurs. Aussi il s'en occupe activement, et, très souvent, ce sont les curés qui convoquent les réunions électorales, prononcent les discours les plus nombreux et, quelquefois, vont réfuter les adversaires jusque dans leurs propres meetings. Si le ministre des cultes se mettait en tête de supprimer les traitements ecclésiastiques pour ingérence électorale, il n'y aurait plus de budget des cultes, parce que tout le monde serait frappé. Il faudrait même commencer par l'épiscopat, car les évêques les plus en vue ont pris publiquement fait et cause pour le Centre. « Les évêques seraient des lâches, a dit l'évêque de Wurzburg, s'ils souhaitaient l'affaiblissement du Centre. » En Wurtemberg, le célèbre et vaillant évêque de Rottemburg, Mgr Keppler, disait dans un grand discours prononcé en tournée de confirmation, à Mergentheim : « Lâches et traîtres sont ceux qui, aux élections, ne soutiennent pas la cause catholique. » Prélats militants, dirait-on peut-être, et leur exemple est suspect! — Or voici un fait encore beaucoup plus significatif. Le cardinal Kopp, prince-évêque de Breslau, le prélat de cour, l'ami de l'empereur, le conseiller d'Etat, a publié, quelques jours avant le scrutin du 16 juin, une lettre pastorale virulente contre la presse hostile au catholicisme, et combattu avec la dernière énergie les socialistes aussi bien que les Polonais dissidents. Cette lettre a produit une sensation immense dans toute l'Allemagne et elle n'a pas peu contribué à stimuler le courage des catholiques et, en particulier, celui du clergé. J'ajouterai que, en dehors des socialistes et des Polonais directement visés, personne n'a eu l'idée de trouver à redire à la démarche de

l'éminent prélat. Dans les camps adverses, on peut détester ou combattre le clergé, on ne lui conteste pas ses droits politiques.

Si le curé est souvent le grand électeur de sa circonscription, — quand d'ailleurs il n'est pas candidat lui-même, et les candidatures ecclésiastiques sont toujours nombreuses en Allemagne, — un de ses principaux moyens d'action est le journal. La presse du Centre est le grand levier qui sert à soulever la masse des électeurs. Elle est admirablement organisée et adaptée à son but. Non que les catholiques possèdent de grands journaux politiques, où la valeur littéraire des articles le dispute à la richesse des informations ; sous ce rapport, leurs adversaires leur sont bien supérieurs. Le *Berliner Tagblatt*, la *Frankfurter Zeitung*, la *Koelnische Zeitung*, pour ne citer que quelques feuilles connues à Paris, sont infiniment au-dessus des journaux du Centre. Ceux-ci sont, en règle générale, médiocrement rédigés, — même les meilleurs ; — ils n'ont que des informations de seconde et de troisième main et n'entretiennent point de correspondants à l'étranger¹. Je ne crois pas les déprécier ou leur faire tort en disant qu'ils ne valent pas les journaux conservateurs français. Malgré ces réserves, on ne saurait nier que cette presse du Centre exerce une influence puissante et salutaire au moment des élections. C'est qu'on ne fait marcher les électeurs ni avec des chefs-d'œuvre littéraires, — on ne le voit que trop en France ! — ni avec des renseignements de la Bourse, ni avec des correspondances étrangères payées 5 francs la ligne. Au plus fort des luttes électorales, ces avantages si précieux ne sont plus que d'un faible secours. La supériorité de la presse catholique est ailleurs. Elle consiste, avant tout, dans l'unité de direction de sa politique. Devant l'ennemi, tous les journaux du Centre, et il en est plusieurs centaines, suivent la même voie, observent la même consigne, soutiennent les mêmes candidats. On n'admet pas de francs-tireurs qui ne feraient que compromettre le succès final. Dans chaque circonscription, il y a un seul candidat du Centre, et tous les journaux le soutiennent énergiquement, même ceux qui ne l'aiment pas.

Cette action directe des journaux sur le public est d'autant plus facile que la presse catholique est très décentralisée et c'est une autre de ses supériorités. A Berlin, il n'y a, je crois, que deux journaux catholiques ; à Munich, il n'y en a guère plus. Excepté la *Germania*, qui est l'organe officiel du Comité central, ces journaux n'ont point d'action au dehors. Chaque ville de province, voire

¹ De temps à autre, quelques journaux du Centre ont des correspondants à Paris et à Rome ; mais ces correspondants sont d'une nullité navrante.

même chaque petite ville, a ses feuilles locales qui font réellement l'opinion. Très rapprochés de leurs lecteurs, ces journaux connaissent mieux leurs besoins, leur manière de sentir, leurs traditions; ils savent mieux quelles susceptibilités sont à ménager, quelles cordes on peut faire vibrer, sur quel terrain il faut se placer pour gagner la confiance des électeurs. Sans doute, ce contact plus immédiat entre le journal et le public ne supprime ni les malentendus, ni les difficultés; mais il en diminue singulièrement le nombre.

C'est parce que les comités ont disposé d'une presse locale si bien outillée que le résultat des élections a été très satisfaisant, en dépit d'obstacles qui eussent paru insurmontables à tout autre parti. C'est parce que le Centre a pu s'appuyer sur de tels journaux et un tel clergé qu'il est sorti victorieux de la plus redoutable épreuve qu'il ait traversée depuis son origine.

IV. — LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CATHOLIQUES ALLEMANDS.

Le nombre des ennemis n'effraya point le Centre. Il engagea la lutte avec une fougue impétueuse qui était de bon augure. Non seulement il défendit toutes ses positions qui pouvaient être considérées comme acquises, il eut soin de porter l'offensive chez les adversaires. Alors qu'il n'a jamais possédé qu'environ 100 sièges, il a posé cette fois des candidatures dans 161 circonscriptions. C'était presque de la jactance et de la bravade.

Ce faisant, il imitait, du reste, l'exemple des autres partis. Pour 397 sièges il y a eu près de 4,500 candidats en présence, spectacle tout à fait inusité en Allemagne. Ce sont les socialistes qui ont inauguré ce système, un peu puéril, qui consiste à ramasser le plus de voix possible, sans se préoccuper des chances de succès de chaque candidature. Grâce à cette tactique, on les vit en 1898 figurer en tête de la liste au point de vue du nombre des voix obtenues. Voici, en effet, la statistique officielle des élections de 1898.

Voix obtenues :

Socialistes	2,107,076
Centre	1,455,199
Nationaux-libéraux.	971,302
Conservateurs	859,222
Progressistes.	558,314
Parti de l'Empire	343,642

Je ne cite que les chiffres les plus importants.

Ce qui montre bien la vanité de ce trompe-l'œil, c'est que, malgré leurs 2 millions de voix, les socialistes n'arrivèrent pas même à s'emparer de 60 sièges, tandis que le Centre en avait 107. Cette fois, ils avaient posé des candidatures dans toutes les circonscriptions, sauf une seule. Le résultat a été plus brillant, comme il fallait s'y attendre, mais sans atteindre des proportions vraiment inquiétantes. Au fond, malgré les apparences, le danger socialiste est moins pressant en Allemagne qu'on ne le suppose, et l'empire ne subira jamais la honte d'une majorité où les Jaurès germaniques dicteraient la loi au pays. Le jour viendra peut-être où ils seront 100 au Reichstag; leur impuissance n'en sera pas moins radicale. Que peuvent-ils, en effet, contre un gouvernement fort, un gouvernement bien décidé à ne jamais pactiser avec eux?

Après les socialistes, ce sont les nationaux-libéraux qui ont brigué les suffrages dans le plus grand nombre de circonscriptions : ils ont mis en avant 178 candidats. Beaucoup d'appelés et peu d'élus!

Les autres partis, du moins les plus importants, viennent ensuite dans l'ordre suivant : Démocrates progressistes, 112; conservateurs, 111; antisémites, 50; union progressiste, 40; ligue agraire, 30; Polonais, 25; parti de l'empire, 24, etc.

De cette mêlée, quelle serait l'issue et quelles espérances pouvaient concevoir les différents partis et le Centre en particulier? L'examen attentif de la carte électorale fournira de précieuses indications sur les forces respectives des belligérants. Consultons-la, en nous plaçant au point de vue du Centre, qui nous occupe spécialement. La Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, la Hesse sont d'ailleurs les seuls pays qui entrent en ligne de compte, parce que, dans le reste de l'empire, les catholiques ou bien n'existent pas ou bien ne forment que d'infimes minorités.

Commençons par la Prusse. Les douze provinces du royaume comprennent 236 circonscriptions électorales. Les catholiques y sont disséminés d'une façon très irrégulière, formant des agglomérations plus compactes dans l'Ouest et sur certains points de l'extrême Est.

Dans le district de *Kœnigsberg*, ils forment la majorité dans deux circonscriptions sur 10 : à Braunsberg-Heil-berg, où ils sont 92 pour 100, et à Altenstein-Roessel, où ils sont 87 pour 100; dans le district de *Danzig*, ils ont la majorité dans 2 circonscriptions : à Neustadt et à Berent, et des minorités respectables dans ces trois centres : à Elbing, 27 pour 100; à Dantzig-campagne, 35 pour 100 et à Dantzig-ville, 30 pour 100.

Dans le district de *Marienwerder*, cinq circonscriptions ont de grandes majorités catholiques : Konitz avec 77 pour 100, Schwetz

avec 56 pour 100, Graudenz, Rosenberg, Thorn; dans trois autres, protestants et catholiques sont à peu près de force égale.

Dans le district de *Posen*, les dix circonscriptions ont toutes une majorité catholique de 53 à 86 pour 100.

Dans le district de *Bromberg*, les catholiques ont la majorité dans trois circonscriptions : à Inowrazl-Mogilno, à Gnesen-Wongrowitz, à Wirsitz; dans les deux autres, ils ont 40 pour 100 à Bromberg et la même proportion à Czarnikan-Kolmar.

Le district de *Breslau* n'a que trois circonscriptions — sur dix — à majorité catholique : Reichenbach, Glatz, Frankenstein; les dix autres ont des minorités catholiques qui varient entre 22 et 24 pour 100.

Les douze circonscriptions d'*Oppeln* ont toutes des majorités catholiques.

En allant vers l'Ouest, nous trouvons le district d'*Erfurt* (Saxe prussienne) qui comprend quatre circonscriptions dont une seule, celle de Heiligenstadt, a une majorité catholique. C'est, du reste, le seul îlot catholique de toute la Saxe prussienne, qui envoie vingt députés au Reichstag.

Dans le district d'*Osnabrück*, la circonscription de Meppen — c'était celle de Windthorst, qu'on appelait quelquefois la perle de Meppen — a une majorité catholique de 71 pour 100; celle d'Osnabrück n'en a que 46 pour 100. C'est encore un petit îlot catholique dans l'ancien royaume de Hanovre qui ne compte pas moins de dix-neuf circonscriptions électorales.

Le district de *Münster* comprend quatre circonscriptions à majorité catholique : Borken avec 90 pour 100, Ludinghausen avec 98 pour 100, Teklenburg avec 68 pour 100, et Münster-Koesfeld avec 93 pour 100.

Dans le district de *Minden*, les catholiques ont la majorité dans deux circonscriptions : à Paderborn (94 pour 100), à Wartburg-Hæxter (87 pour 100); dans une troisième, à Bielefeld, ils ont une minorité de 30 pour 100; la quatrième, Herford, est tout entière protestante.

Sur les huit circonscriptions du district d'*Arnsberg*, deux seulement ont une majorité catholique : Olpe (95 pour 100), Lippstadt (92 pour 100), Dortmund en a 50 pour 100, Hamm 46 pour 100, Bochum 46 pour 100, Altona-Iserlohn 26 pour 100.

Dans le district de *Cassel*, une seule des neuf circonscriptions a une majorité catholique, Fulda, avec 66 pour 100.

Dans celui de *Wiesbaden*, il y en a deux sur six qui ont des majorités catholiques : Goarshausen, avec 61 pour 100; Höchst-Uisingen, avec 51 pour 100; les quatre autres ont des minorités qui

ne sont pas à dédaigner : Wiesbaden 43 pour 100, Francfort-sur-le-Mein 38 pour 100, Dillenburg 27 pour 100, Limburg 43 pour 100.

Si de Hesse-Nassau nous passons dans la Province rhénane, nous trouvons une population catholique encore plus dense.

Dans le district de *Coblentz*, quatre circonscriptions sur six sont en grande majorité catholiques : Coblentz (82 pour 100), Mayen (96 pour 100), Aalenau-Kochem (88 pour 100), Neuwied (59 pour 100) ; dans les deux autres, les catholiques comptent à Kreuznach 44 pour 100, à Vetzlar 29 pour 100.

Les six circonscriptions du district de *Cologne* ont des majorités catholiques de 70 à 97 pour 100.

Les cinq districts d'*Aix-la-Chapelle* ont des majorités catholiques encore plus considérables, 92 à 97 pour 100.

Dans le district de *Trèves*, quatre circonscriptions : Trèves, Daun, Wittlich, Saarburg, ont une majorité catholique de 83 à 99 pour 100. Des deux autres, Saarbrücken en a 60 pour 100, Outweiler-St-Wendel 56 pour 100.

Ces pays rhenans sont, comme on le voit, le boulevard du catholicisme en Prusse ; c'est le pays clérical par excellence.

Dans huit circonscriptions du district de *Düsseldorf*, les catholiques ont des majorités plus ou moins grandes : Düsseldorf 73 pour 100, Kempen 96 pour 100, München-Gladbach 80 pour 100, Neuss 90 pour 100, Clèves, Crefeld, Mörs, Essen de 50 à 80 pour 100. Dans les quatre autres, à Lennep, Elberfeld-Barmen, Solingen, Duisburg, les protestants dominant.

Enfin, dans le district de *Sigmaringen*, l'unique circonscription compte 95 pour 100 de catholiques. Ainsi en Prusse, les catholiques sont en majorité dans 81 circonscriptions, tandis qu'ils n'existent pour ainsi dire pas dans les 175 autres.

Le *grand-duché de Bade* compte quatorze circonscriptions électorales. Dans huit d'entre elles les catholiques sont en majorité : Constance avec 93 pour 100, Donaueschingen avec 84 pour 100, Waldshut-Saeringen avec 83 pour 100, Fribourg avec 67 pour 100, Ettenheim-Lahr avec 67 pour 100, Offenburg avec 69 pour 100, Baden-Rastatt avec 92 pour 100, Tauberbischofsheim avec 72 pour 100. A Lœrrach les deux confessions sont de force égale ; à Carlsruhe, à Mannheim, à Heidelberg, à Sinsheim, ce sont partout les protestants qui sont en grande majorité.

Le *Wurtemberg* envoie 17 députés au Reichstag ; sur ces 17 circonscriptions, 4 ont une population en majorité catholique : Ellwangen 59 pour 100, Echingen 63 pour 100, Bibrach 91 pour 100 et Ravensburg 80 pour 100. Partout ailleurs les protestants disposent de grandes majorités.

En *Bavière*, la proportion est renversée. Sur 48 circonscriptions, 35 ont des majorités catholiques, à savoir : : six sur huit dans la *Haute Bavière*, Aichbach, Ingolstadt, Wasserburg, Weilheim, Rosenheim, Traunstein; six dans la *Basse Bavière*, Landshut, Passau, Kehlheim, Straubing, Pfarrkirchen, Deggendorf; dans le *Palatinat* deux sur six : Gemersheim, Zweibrücken; dans le *Haut Palatinat* cinq : Ratisbonne, Amberg, Neumarkt, Neuburg, Neustadt; dans la *Franconie supérieure* trois sur cinq, Bamberg, Forchheim, Kronach; une sur cinq dans la *Franconie moyenne*, Eichstätt; dans la *Franconie inférieure* six : Wurzburg, Schweinfurt, Neustadt a. S., Lohr, Kitzingen, Aschaffenburg; six dans la *Souabe* : Augsburg, Donauwörth, Dillingen, Illertissen, Kaufbeuren et Immenstadt.

Enfin, pour compléter ce tableau, il faut ajouter une circonscription dans le grand-duché de Hesse, Mayence.

En résumant ce tableau, nous trouvons que les catholiques ont la majorité — une majorité quelquefois bien relative — dans

81	circonscriptions du royaume de Prusse
4	circonscriptions du royaume de Wurtemberg
8	circonscriptions du grand-duché de Bade
35	circonscriptions du royaume de Bavière
1	circonscription du grand-duché de Hesse.

129

A ces 129 circonscriptions catholiques, il faut en ajouter 14 d'Alsace-Lorraine, — à Strasbourg, les protestants, unis aux Juifs, l'emportent sur les catholiques, — ce qui nous donne un chiffre total de 143.

Il est facile de voir que ce chiffre se confond sensiblement avec celui des députés catholiques qui sont entrés au Reichstag en 1898. Dans l'ancienne Chambre, en effet,

Le Centre	comprendait	107	députés.
Le groupe polonais		14	»
Les Alsaciens		10	»
Total.		131	

On peut grossir ce nombre en y joignant les cinq Bavares agrariens qui se sont présentés sous la bannière catholique (il y avait même un prêtre parmi eux, l'abbé Ratzinger, économiste très connu), ce qui nous donne 136.

L'écart entre le chiffre des députés catholiques et celui des

circonscriptions à majorité catholique est tout à fait insignifiant. Aux élections de 1898, il n'y a eu que six circonscriptions catholiques qui n'ont pas nommé de candidats du Centre : Donaueschingen (dans le grand-duché de Bade), qui a élu un national-libéral, d'ailleurs... catholique; Zweibrücken et Gemersheim, dans le Palatinat, Saarbrücken et Ottweil-Saint-Wendel (dans la Province rhénane), où l'influence des patrons protestants a faussé le scrutin; Rosenberg, en Silésie, où les électeurs catholiques ont pris l'engagement de nommer un conservateur protestant (en échange d'un député catholique qu'on leur accorde pour le Landtag prussien).

Il est vrai qu'à ces six sièges viennent s'ajouter quatre d'Alsace-Lorraine pris par des protestants et le prince de Hohenlohe, et six du district de Marienwerder perdus par les Polonais. L'Alsace-Lorraine, se trouvant dans des conditions politiques très particulières, doit être mise à part ¹, et quant aux échecs de Marienwerder, ils ont leur explication trop naturelle! Dans ces circonscriptions, le Centre et les Polonais, n'ayant pas pu tomber d'accord, avaient présenté partout une double candidature. Le résultat ne pouvait être douteux; les adversaires protestants réussirent à enlever ces sièges détenus jusqu'alors par les Polonais.

En revanche, grâce à d'habiles combinaisons, le Centre a gagné, en 1898, le siège de Limburg, en Nassau, où les catholiques sont en minorité.

¹ Quelques mois avant les élections récentes, il s'est formé en Alsace-Lorraine un parti alsacien — *Landespartei* — auquel se sont ralliés la plupart des députés du pays. Ce parti a déployé une grande activité durant la campagne électorale et a réussi à faire élire 7 de ses candidats : les abbés Wetterlé, Delsor, Roellinger, l'avocat Vonderscheer, le docteur Ricklin, Wiltberger, qui a battu le prince de Hohenlohe, et Preiss. A côté de la *Landespartei*, le Centre catholique a présenté un candidat en Alsace et un autre en Lorraine. Le premier a échoué dès le 16 juin, le second au scrutin de ballottage. Le Centre avait du reste voulu s'implanter dans toutes les circonscriptions d'Alsace-Lorraine; mais il s'est heurté à une vigoureuse opposition. En France, on en avait conclu que les Alsaciens-Lorrains étaient *protestataires*; c'est une illusion à laquelle on fera bien de renoncer. Il n'y a plus de parti protestataire en Alsace; le député Delsor l'a déclaré formellement au Reichstag et le député Wetterlé l'a proclamé non moins nettement dans son journal. Les Alsaciens sont Alsaciens et ne regardent nullement du côté des Vosges. Du reste, la politique sectaire de l'ex-abbé Combes serait de nature à détruire en Alsace les derniers vestiges des sympathies françaises. Il y avait dans les congrégations françaises plusieurs milliers d'Alsaciens. Beaucoup de ces religieux et de ces religieuses chassés de France sont venus chercher un asile dans leurs familles d'Alsace, et le spectacle que présentent ces exilés excite une vive indignation contre le pays où de pareilles infamies sont possibles.

En 1898, les catholiques eurent donc lieu d'être très satisfaits du résultat des élections. Leur admirable organisation avait porté ses fruits et assuré au Centre un éclatant triomphe. Dès le premier tour de scrutin, — c'était aussi le 16 juin, — 85 députés du Centre sortirent des urnes, trois de plus qu'aux élections de 1893. Auprès de ce chiffre imposant, les autres partis firent assez triste figure.

Furent élus :

- 38 conservateurs.
- 32 socialistes.
- 10 conservateurs libéraux ou parti de l'empire.
- 10 nationaux-libéraux.
- 5 antisémites.
- 13 Polonais.
- 1 agrarien prussien.
- 3 agrariens bavares.
- 1 membre de l'Union progressiste.
- 1 membre de l'Association progressiste.
- 1 Danois.
- 9 députés indépendants.

Le scrutin de ballottage renforça la victoire du Centre et celle des socialistes, et, dans un tableau cité plus haut, on a vu que les autres partis ne réussirent que faiblement à atténuer les coups reçus au premier tour.

V. LA PREMIÈRE BATAILLE ET LE TRIOMPHE DU CENTRE CATHOLIQUE ET DU SOCIALISME.

Au mois de juin dernier, les élections présentaient un caractère particulièrement mouvementé, ce qui s'explique déjà par la multiplicité des candidatures. Les abstentions furent moins nombreuses qu'en 1898. Tous ceux qui prennent à cœur les intérêts du pays, ou même simplement les intérêts de leur parti, allèrent aux urnes, armés de leur bulletin de vote. La première bataille, — celle du 16 juin, — dont l'issue était attendue avec une curiosité pleine d'angoisse, donna les résultats suivants.

Députés élus :

Centre catholique.	88
Polonais.	14
Parti national d'Alsace-Lorraine.	5
Conservateurs.	31

Parti de l'empire.	6
Nationaux-libéraux.	6
Agrariens.	3
Socialistes	56
Chrétien-social.	1
Danois.	1
Indépendants	4
Antisémitte	1

Ces résultats définitifs semèrent la terreur parmi les vaincus, et ceux-ci ne furent ni rassurés ni consolés en consultant le tableau des ballottages.

Ballottages :

Centre catholique.	36
Polonais.	8
Parti national d'Alsace-Lorraine et Alsaciens.	2
Conservateurs.	39
Parti de l'empire.	15
Nationaux-libéraux.	65
Agrariens.	6
Socialistes.	120
Parti réformiste.	8
Démocratie progressiste (parti de Richdor).	24
Union démocratique.	11
Antisémites.	12
Démocrates allemands.	8
Guelfes.	6
Ligue agraire.	2
Indépendants.	3
National-social.	1
Chrétien-social.	1

De ce double tableau se dégagent, avec une netteté parfaite, deux faits également importants : l'élan irrésistible de l'armée socialiste, et la solidité à toute épreuve de la tour du Centre.

On peut dire que le Centre a fait merveille. Les libéraux et les protestants sectaires qui avaient prédit son effondrement n'avaient sans doute pas une confiance absolue dans leur don de prophétie, et s'ils criaient si fort pendant la lutte c'était un peu pour s'étourdir et pour dominer leur propre épouvante. Ce qu'ils ne soupçonnaient pas, c'est que la première rencontre serait si favorable au Centre. Celui-ci, nous l'avons vu, avait conquis 83 sièges en 1893 et

85 en 1898 au premier tour de scrutin. Tous les adversaires espéraient, les chefs du Centre eux-mêmes pensaient que, cette année, par suite de la diversion des Polonais et de quelques agrariens, le chiffre des sièges enlevés du premier coup serait un peu moindre. Il n'en a rien été. Contre toute attente, il a même été plus fort qu'il y a cinq ans, puisque 88 députés du Centre ont été élus le 16 juin et dans la plupart des cas avec de fortes majorités. A ces sièges gagnés il faut ajouter 36 ballottages, ce qui constitue également un chiffre magnifique, en progrès sur celui de 1898.

Et si nous passons en revue les diverses parties de l'empire où les catholiques ont joué un rôle, nous constatons que partout leurs efforts ont été couronnés de succès.

Dans l'Allemagne du Sud, on s'est tout particulièrement distingué. C'est ainsi que, dans le *grand-duché de Bade*, les catholiques ont fait passer six de leurs candidats et obtenu cinq ballottages. On est loin de l'époque où les Prussiens pouvaient reprocher aux Badois leur apathie, leur caractère moutonnier et parler du *Musterlandla* avec un dédain plein de morgue! J'ai raconté ailleurs comment le peuple badois s'est réveillé de sa torpeur¹. Aux élections du 16 juin, il a prouvé une fois de plus qu'il ne mérite plus sa réputation d'antan, et qu'il est aussi ferme dans sa foi que les autres catholiques allemands. Il faut même ajouter que, dans le grand-duché de Bade, les catholiques ont mieux travaillé qu'on ne l'a fait dans certaines régions de la Prusse. En effet, si, dans les autres pays, le socialisme a fait un pas de géant, comme nous le verrons tout à l'heure, ici ses progrès ont été relativement faibles. Aucun des trois députés socialistes n'est sorti au premier tour. Comme nombre de voix, les socialistes en ont à peine gagné 20,000 depuis 1898, alors que les voix du Centre ont passé de 97,000 à 134,000. C'est presque un recul pour le socialisme.

En Wurtemberg, le Centre a brillamment emporté ses quatre sièges et, pour la première fois, il a obtenu deux ballottages; jusqu'à présent il n'avait jamais pu en obtenir plus d'un. Il a, de même, gagné beaucoup de voix, de 15,000 à 20,000, soit dans les quatre circonscriptions où les catholiques sont en majorité, soit dans celles où ils ne forment qu'une minorité plus ou moins faible. Et, remarque significative, qui s'applique aussi au grand-duché de Bade, les socialistes n'ont sérieusement gagné des voix que parmi les populations protestantes.

La Bavière catholique a répondu dignement aux provocations

¹ Je me permets de renvoyer le lecteur à mon volume intitulé : *Le Réveil d'un peuple*, paru chez Lethielleux, Paris, 10, rue Cassette. Il peut être intéressant de le consulter à propos de ces élections.

odieuses des libéraux sectaires qui avaient crié si haut : « Plutôt rouge que noir ! » Elle est restée la citadelle du catholicisme. Au premier tour de scrutin des élections de 1898, le Centre avait obtenu 23 sièges et 11 ballottages, et c'était déjà un brillant succès. « Si nous le voulons, le Centre sera par terre », répétaient les feuilles libérales de Munich, à la veille du 16 juin dernier. N'ont-ils pas voulu, les matamores de l'anticléricalisme ? Pris d'une pitié soudaine, ont-ils eu la générosité d'épargner « le dragon noir » ? Toujours est-il que le Centre emporta 28 sièges et 8 ballottages, une vraie débâcle pour ses adversaires ! Sur ces 28 mandats, il en avait possédé 27 durant la dernière législature. Le vingt-huitième, celui de Wasserburg, il l'a enlevé au *Bauernbund*. C'est donc un siège de gagné, ce qui paraissait difficile dans un pays où le tiers de la population est protestant.

Les ballottages ne sont pas moins caractéristiques que les succès définitifs. Dans le Palatinat, le Centre en a obtenu quatre, tandis qu'il n'en avait eu que trois en 1898. Enfin, les progrès du Centre paraissent encore très sensibles si l'on tient compte de l'ensemble des voix catholiques. Dans les six circonscriptions du Palatinat, par exemple, il avait obtenu 29,700 voix en 1893, 33,935 en 1898, au 16 juin dernier 42,000. Le même fait s'est produit à Munich, à Augsburg, dans la plupart des circonscriptions où il restait encore un progrès à réaliser. Dans l'ensemble de la Bavière, on compte un gain d'environ 125,000 voix. Si les socialistes ont gagné du terrain en Bavière, — cela est surtout vrai pour les régions protestantes, — le Centre en a gagné davantage, et ce sont les libéraux et les protestants qui ont payé les frais de cette double série de victoires.

Les provinces catholiques de la Prusse se sont naturellement montrées à la hauteur de leur tâche. Dans l'Est comme dans l'Ouest, le Centre a su maintenir ses positions malgré le nombre et l'acharnement de ses adversaires. La chose paraissait d'autant plus malaisée que la Westphalie, la Province rhénane, la Silésie, sont des régions essentiellement industrielles et partant très accessibles à la propagande socialiste. Les milieux ouvriers sont les vrais bouillons de culture du collectivisme, comme l'ont amplement prouvé les élections qui nous occupent. Mais, grâce à l'influence du catholicisme, les agitateurs révolutionnaires ont presque partout échoué dans les pays rhénans lorsqu'ils ont essayé d'enlever, — dès le premier tour, — leurs sièges aux députés du Centre. Dans la province rhénane, le Centre a fait passer 25 de ses candidats et obtenu 8 ballottages (en 1898, le résultat avait été : 26 élus et 7 ballottages). En Silésie, il y a eu 10 élus et 3 ballottages ; en Westphalie, 9 élus et 2 ballottages. Dans le pays de la Saar, il a

même enlevé aux nationaux-libéraux le siège de Ottweil-Saint-Wendel ; c'est la première fois qu'il a réussi à s'emparer de cette circonscription, qui passait pour l'un des fiefs inexpugnables du libéralisme. Il est vrai que ce gain est balancé par la perte de deux sièges : celui de Reichenbach (Silésie), que les socialistes ont reconquis après l'avoir perdu aux élections de 1898, et celui de Lissa-Fraustadt (Posen), où un candidat polonais est en ballottage avec un conservateur libre. Mais ce sont là des pertes minimes, largement compensées par d'autres victoires. De plus, ces pertes s'expliquent par des raisons locales dont il serait injuste de ne pas tenir compte. Dans la circonscription de Reichenbach, les protestants sont très nombreux, 43 pour 100 ; le candidat du Centre, le comte Magnis, grand propriétaire terrien et industriel, était devenu très impopulaire parce que les socialistes avaient eu l'habileté de le rendre responsable de mesures fâcheuses prises par la direction des mines de charbon. A Lissa-Fraustadt, la rivalité, on pourrait dire la trahison des Polonais, devait nécessairement amener l'échec du Centre.

C'est un des méfaits de la politique maladroite des Polonais ; ce n'est pas le seul. La colère est mauvaise conseillère, et le plus souvent elle est impuissante. En suscitant des difficultés au Centre, les Polonais dissidents ne pouvaient se flatter de l'espoir qu'ils supplanteraient en grande partie les catholiques allemands. C'était donc une guerre qui ne leur rapportait rien ou presque rien, autant dire une insigne folie. Si, à Lissa, ils sont parvenus à supplanter le Centre, — ce qui est du moins un petit avantage, — leur attitude dans les pays rhénans a eu simplement pour effet d'empêcher les catholiques de conquérir les circonscriptions de Bochum, de Dortmund et de Duisburg-Mulheim. En effet, à Bochum, quatre candidats se trouvaient en présence : le socialiste a obtenu 39,125 voix ; le national-libéral, 33,400 ; le Centre, 31,267 ; le Polonais, 7,119. Si les voix polonaises étaient allées au Centre, comme c'eût été naturel, le candidat du Centre aurait été en ballottage avec le socialiste et, selon toute probabilité, il l'aurait emporté au second tour. La situation était à peu près analogue à Dortmund et à Duisburg, et là aussi la fausse manœuvre des Polonais a empêché les candidats catholiques d'être en ballottage avec les socialistes.

Ce résultat purement négatif est tout ce que l'agitation polonaise a produit dans les pays rhénans. Dans l'Est, elle a fait perdre un siège au Centre, ainsi que nous l'avons vu plus haut, amené quelques ballottages douteux, et favorisé dans une certaine mesure la marche triomphante du socialisme. Etait-ce là ce qu'avait rêvé

le groupe polonais qui a tourné ses armes contre le Centre? La colère passée, il regrettera certainement cette politique imprudente qui risque d'aliéner aux Polonais les catholiques allemands, jusqu'à présent leurs plus fidèles protecteurs.

Les journaux du Centre ont enregistré leurs succès avec une légitime fierté, mais sans vaine forfanterie. Il leur suffisait de pouvoir constater — déjà après le premier tour de scrutin — que désormais encore le gouvernement aurait besoin des *noirs* pour constituer une majorité. Les socialistes se sont montrés moins modestes. Dans leur presse, ils ont poussé des hurrahs formidables et proclamé leur victoire avec un enthousiasme qui tenait à la fois du délire et de l'enfantillage. Le *Vorwärts* exultait. « A nous la capitale! s'écria-t-il. A nous l'empire! A nous le monde! » Bebel prendrait demain la place de l'empereur que les compagnons ne tiendraient pas un autre langage. Tout en faisant la part de l'exagération, de l'ivresse, il faut avouer que les socialistes ont raison de chanter victoire. Le succès a certainement dépassé leurs espérances. Au premier tour de scrutin, ils ont fait passer 56 de leurs candidats, obtenu 120 ballottages et réuni près de 3 millions de voix.

Berlin leur appartient : ils ont enlevé du premier coup cinq circonscriptions sur six, et avec des majorités écrasantes. Il faut toutefois ajouter que, ces cinq mandats, ils les possédaient déjà en 1893, et c'est seulement en 1898 que les progressistes étaient parvenus à leur en prendre deux. Cette victoire berlinoise n'a donc plus l'attrait de la nouveauté.

Toutes les autres grandes villes de l'empire où les protestants sont en grande majorité sont tombées au pouvoir des socialistes, quelques-unes pour la première fois. Hambourg a élu trois socialistes, Dresde deux, Halle un, Lübeck un, Brême un, Nuremberg un, Chemnitz un, Stuttgart un, Braunschweig un, Hanovre un, Munich un. Dans les villes comme Magdebourg, Leipzig, Freiberg, Mannheim, etc., où ils sont en ballottage, leur candidat a une avance énorme sur les autres concurrents. *La proportion n'est renversée que dans les centres où la population catholique est en majorité : Cologne, Düsseldorf, Mayence.*

En général, il est à remarquer que les provinces catholiques — industrielles ou non — ont beaucoup mieux résisté à l'invasion socialiste que les provinces protestantes. On a essayé plus d'une fois de nier ce fait¹ qui est tout à la gloire de l'Eglise catholique,

¹ Je l'ai signalé il y a dix ans dans mes volumes : *Catholiques allemands et Ketteler*. La thèse est plus vraie que jamais.

mais ces dénégations intéressées ne sauraient prévaloir contre la statistique électorale, et les sophismes ne suppriment pas les faits. Du reste, le scrutin du 16 juin parle un langage trop clair pour que le moindre doute puisse subsister. Nous venons de voir que toutes les grandes villes protestantes ont élu des députés socialistes, sans même qu'ils eussent à passer par l'épreuve d'un ballottage. Il en a été de même d'un grand nombre de provinces protestantes que nous allons passer en revue.

Tout le royaume de Saxe (on sait qu'il est entièrement protestant)¹ est pour ainsi dire converti au socialisme. Sur 23 circonscriptions, 18 ont élu des socialistes au premier tour; dans cinq autres, les socialistes sont en ballottage, soit avec des conservateurs, soit avec des progressistes, et, dans les deux cas, ils ont une avance considérable sur les autres candidats.

Même spectacle dans le duché de Saxe-Altenburg, dans les principautés de Schwarzburg Rudolstadt, de Schwarzburg-Sondershausen, des deux Reuss, de Schaumburg-Lippe. Partout le socialisme a triomphé, même sans ballottage.

Dans les deux circonscriptions du duché de Saxe-Coburg-Gotha, les socialistes ont remporté une victoire définitive et un ballottage.

Dans les trois circonscriptions de Saxe-Weimar, il y a trois ballottages socialistes qui se transforment en victoire.

Dans le grand duché de Mecklenburg-Strelitz et la principauté de Lippe-Detmold, il y a un ballottage socialiste.

Dans le grand duché de Mecklenburg-Schwerin, il y a une élection et quatre ballottages socialistes.

Dans le duché de Baunschwig, il y a deux élus socialistes sur trois députés sortis des urnes.

Ainsi, dans toutes ces forteresses du protestantisme (où les catholiques ne sont tolérés qu'avec de multiples restrictions), les socialistes ont complètement refoulé les autres partis et sont restés maîtres du terrain. Il y a de quoi faire réfléchir le gouvernement de Berlin!

On objecte volontiers que la religion n'a rien à voir dans cette situation électorale. Le royaume de Saxe, dit-on, la plupart de

¹ Il y a dans toute la Saxe une centaine de mille de catholiques disséminés un peu partout. Autant dire qu'ils n'existent pas. On sait, en revanche, que la maison royale est catholique depuis le dix-huitième siècle. L'électeur de Saxe, Auguste, se convertit au catholicisme au moment de ceindre la couronne royale de Pologne. Les Wettin ont perdu rapidement le trône de Pologne, mais ils sont restés catholiques jusqu'à nos jours. Le contraire a lieu dans le grand-duché de Bade, où le souverain est protestant, tandis que les deux tiers de la population sont catholiques.

ces duchés et de ces principautés sont des pays industriels où le socialisme a beau jeu. Cela est vrai, mais j'ajoute qu'ils ne sont pas plus industriels que la Silésie et les pays rhénans, et néanmoins, dans ces provinces, le socialisme a été tenu presque partout en respect. Je me trompe, à Elberfeld-Barmen et à Solingen, deux circonscriptions de la Province rhénane, les candidats socialistes ont été élus le 16 juin. Mais cette soi-disant exception confirme singulièrement la règle, puisque, comme nous l'avons vu plus haut, dans ces villes, les protestants sont en immense majorité. Dans les villes voisines, — non moins industrielles, — de Grefeld et de München-Gladbach, les candidats du Centre ont battu les socialistes à plate couture, parce que ces villes sont catholiques. Ainsi l'épreuve, comme la contre-épreuve, tourne également à l'avantage du catholicisme¹.

Gardons-nous cependant d'outrer cette thèse, qui est juste en elle-même, et ne donnons pas aux faits une interprétation qu'ils ne sauraient comporter. Que les grandes villes protestantes, que le royaume de Saxe et les petits Etats thuringiens aient passé au socialisme avec armes et bagages, cela est incontestable. Mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que tous ces électeurs sont devenus socialistes après qu'ils avaient abandonné les idées chrétiennes. Ce n'est pas le protestantisme en tant que confession religieuse qui est responsable de leurs opinions subversives, c'est l'abandon de la foi surnaturelle. A Berlin, à Hamburg, à Brême, dans toutes les grandes villes, dans tous les centres industriels de la Thuringe, le peuple ne croit plus à rien, si ce n'est à la matière. On lui a dit que le ciel était vide au-dessus de sa tête, que tout bonheur que la main n'atteint pas est un rêve, qu'au delà du tombeau il n'y a que le néant. Il l'a cru, et n'espérant plus rien d'une autre vie, il a l'ambition très naturelle, et je dirai même très légitime, de posséder le ciel sur la terre. Le socialisme a promis d'assouvir

¹ Le royaume de Saxe présente un fait non moins typique. Sur les 23 députés qu'il envoie au Reichstag, 18 socialistes ont été élus dès le 16 juin. Au scrutin de ballottage, les socialistes ont encore gagné 4 sièges. Un seul a donc échappé au socialisme, celui de Bautzen où le candidat antisémite l'a emporté. Or, détail frappant, la circonscription de Bautzen est le seul point de la Saxe où il y ait une petite agglomération de 15,354 catholiques, auxquels s'opposent 133,866 protestants. Ces 15,354 catholiques sont représentés par 1700 électeurs, et c'est précisément cet appoint qui a permis au candidat antisémite de l'emporter sur le socialiste. Ainsi la Saxe doit à un tout petit nombre de catholiques de n'être pas exclusivement représentée par des socialistes. Il est bon de relever ce fait, car la presse protestante et libérale se gardera bien d'en souffler mot.

son désir de bonheur dans l'*Etat futur*, — et non dans la *Vie future*, — le peuple s'est attaché à lui. L'armée socialiste se recrute parmi les prolétaires qui ont rompu avec le christianisme.

Là, au contraire, où le peuple protestant a gardé la foi, la propagande socialiste est restée sans effet. Grâce à Dieu, ces protestants croyants sont encore assez nombreux en Allemagne, et dans leurs rangs se trouvent les électeurs du parti conservateur. Ce sont presque exclusivement les populations agricoles que leur isolement protège mieux contre toutes les atteintes de la libre-pensée.

Au point de vue politique et social, la supériorité du catholicisme sur le protestantisme se manifeste donc en ceci : le premier réussit mieux que le second à maintenir la foi au milieu des populations ouvrières travaillées par les agitateurs socialistes. Dans les pays protestants, les ouvriers ont perdu rapidement la foi et sont tombés dans les filets du socialisme. C'est ce qui explique les élections des grandes villes et de la région saxonne et thuringienne. Dans les provinces catholiques, la foi des ouvriers a des racines plus profondes, le clergé a plus d'action sur eux et dès lors la marche du socialisme y rencontre de plus sérieux obstacles. De là, le résultat des élections dans les pays rhénans.

Mais il serait puéril de s'abandonner à de dangereuses illusions. Le socialisme a trouvé également des recrues parmi les ouvriers catholiques de l'Ouest, comme le prouvent les scrutins de Mayence, de Cologne, de Düsseldorf, de Munich, d'autres villes encore. Chez un trop grand nombre, la foi religieuse a fléchi sous la pression révolutionnaire qui a soin de détruire d'abord le surnaturel dans les âmes. Il en est résulté une infiltration sérieuse du socialisme dans les circonscriptions industrielles où les catholiques sont en majorité. Mais le clergé s'est aperçu du péril à temps, et il a dépensé une énergie admirable dans la lutte contre les empiètements socialistes. Les ballottages de Cologne, de Dusseldorf, d'Essen, ne signifient nullement un échec pour le catholicisme. L'accroissement du nombre des voix socialistes dans ces circonscriptions provient en partie de l'arrivée d'ouvriers protestants étrangers. Il en est de même dans certaines régions de la Bavière, du grand-duché de Bade, de la Westphalie. Ce qui prouve mieux que tout le reste combien le catholicisme a victorieusement résisté à l'agitation socialiste, c'est l'augmentation du nombre des voix catholiques depuis les élections de 1898 : 125,000 en Bavière, plus de 32,000 dans le grand-duché de Bade, près de 20,000 en Wurtemberg, 15,000 en Hesse, 345,000 dans tout l'empire. Dans les 88 circonscriptions où les candidats du Centre ont été élus dès le premier tour de scrutin,

cette augmentation est de 240,000 voix. Mieux que tous les raisonnements, ces chiffres éloquents rendent témoignage à la puissance conservatrice de la religion catholique.

VI. — LE SCRUTIN DE BALLOTTAGE ET LES RÉSULTATS DÉFINITIFS.

Au lendemain des élections du 16 juin, l'Allemagne se soucia fort peu de savoir à quelle confession appartenaient les électeurs socialistes. Ce qui préoccupa tout le monde, c'est leur grand nombre; ce qui inquiéta le gouvernement et les esprits sérieux, c'est que, dans l'espace de cinq ans, ils aient pu gagner près d'un million de voix. Tout en faisant la part de ce qu'on pourrait appeler les socialistes d'occasion, c'est-à-dire des électeurs qui, pour une raison ou une autre, avaient voté en faveur des candidats de Bebel sans partager leurs idées¹, le chiffre des suffrages accordés au collectivisme n'en était pas moins énorme : 56 élus et 120 ballottages! ce bilan, qui impliquait comme contre-partie l'écrasement ou du moins l'affaiblissement des partis libéraux, fit pousser aux vaincus un *Caveant consules* désespéré. De l'avis de tous, il s'agissait de tenter un effort suprême au scrutin de ballottage pour atténuer la victoire des socialistes et les empêcher de gagner un trop grand nombre de sièges. La chose était possible. Au fond, il y avait peu de circonscriptions où ils fussent en état de l'emporter si tous les adversaires faisaient bloc contre eux. La plupart des 120 mandats pouvaient être sauvés si on le voulait sincèrement.

¹ Dans cette catégorie il faut ranger :

a) Les progressistes radicaux qui, dès le premier jour, ont voté pour les candidats socialistes, et ils sont nombreux. Ne pas oublier que le *Berliner Tagblatt* et d'autres feuilles de même acabit ont déclaré que partout il fallait voter pour le socialisme lorsqu'il s'agissait de faire pièce aux réactionnaires.

b) Les mécontents et les frondeurs — et ils sont encore plus nombreux — qui voulaient ennuyer le gouvernement et votaient pour les socialistes sans être nullement partisans des doctrines collectivistes. Comme les socialistes présentaient des candidats dans toutes les circonscriptions, c'était le moyen le plus simple de faire de l'opposition.

c) Un grand nombre d'ouvriers qui se sont laissé entraîner sans avoir la moindre idée de ce qu'est le collectivisme et qui auraient reculé d'épouvante si on leur avait expliqué la morale, la religion, la politique de la secte.

Si l'on pouvait défalquer tous ces socialistes à faux nez, les 3 millions de voix socialistes subiraient une très forte réduction. On le sait parfaitement au *Vorwärts*, mais on est enchanté de jongler avec les chiffres pour vexer les bourgeois et ébranler les badauds.

Il suffisait, à cet effet, que l'entente s'établît entre les autres partis, et que toutes les voix non socialistes se portassent dans chaque cas particulier sur le candidat modéré.

Mais, qui est-ce qui allait faire la concentration antisocialiste? Quelle voix serait assez puissante pour opérer l'union de tous ces rivaux qui, la veille, s'étaient combattus avec tant d'acharnement et souvent tant de mauvaise foi? Conservateurs, nationaux-libéraux, conservateurs libres firent appel au gouvernement. Par une tactique qui parut déplorable à bien des gens, le chancelier de l'empire avait gardé un silence obstiné avant le 16 juin. Résistant à toutes les injonctions et à toutes les prières, il avait refusé de donner un mot d'ordre qui pût guider les électeurs. Sans doute, le prince de Hohenlohe avait parlé; mais si c'était de sa part une indiscretion gouvernementale, elle déconcertait plutôt qu'elle ne renseignait la majorité de l'ancien Reichstag. Comment les conservateurs pouvaient-ils admettre que le comte Bulow eût l'intention d'incliner vers la gauche? Ce n'était pas le vent qui soufflait de la Hofburg! On aima donc mieux croire que le gouvernement voulait échapper au reproche de pression administrative et garder une stricte neutralité. Jusqu'à quel point cette hypothèse était-elle fondée? A quels mobiles le chancelier avait-il réellement obéi? Était-ce désir de châtier les conservateurs de certaines résistances? Était-ce simple curiosité de dilettante avide de sensations nouvelles? Était-ce mépris ou méconnaissance du péril socialiste? Quoi qu'il en soit, le scrutin du 16 juin sembla produire au gouvernement l'effet d'un mauvais rêve. Il ne fut plus question ni de neutralité, ni de majorité libérale. Dès le 18 juin, l'organe de la chancellerie, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, déclara sans ambages : « Au scrutin du 25 juin, le devoir strict de tous les partis de l'ordre est de marcher en rangs serrés contre le socialisme. » Ce mot d'ordre courut comme une traînée de poudre à travers l'empire, accueilli avec fureur par les socialistes, avec une défiance frondeuse¹⁶ par les partis radicaux, avec une joie profonde par les conservateurs et les nationaux-libéraux. Cette fois, le gouvernement avait fait entendre un langage net et clair qui ne laissait point de place au doute : il fallait marcher.

L'essentiel était fait, le difficile commençait. Ce qui était difficile, en effet, c'était de concentrer les troupes antirévolutionnaires. Dans bien des cas, il s'agissait, pour ainsi dire, de marier l'eau et le feu, d'atteler au même char le loup et l'agneau, l'aigle et la colombe. Le principal embarras venait du côté du Centre catholique. S'il n'y avait eu partout que conservateurs, nationaux-libéraux, progressistes, en face du socialisme, la plupart des difficultés

eussent pu être aplanies sans trop de peine; on était entre protestants, et les transactions n'échouaient pas devant des malentendus confessionnels. Malheureusement pour la conciliation, protestants et catholiques se trouvaient côte à côte dans un trop grand nombre de circonscriptions disputées. Or, durant la campagne électorale, tant de paroles de haine étaient tombées des lèvres protestantes que les catholiques pouvaient difficilement oublier. D'un autre côté, était-il sûr que les insulteurs eux-mêmes accepteraient ce pardon de leurs victimes? Un article de la *Norddeutsche* n'avait pas assez d'autorité pour mettre d'accord tout le monde et opérer ce prodige de la réconciliation universelle. Des négociations délicates s'imposaient et la diplomatie entra en jeu.

Les partis les plus intéressés dans l'affaire étaient les nationaux-libéraux avec 65 ballottages, les conservateurs avec 37, le Centre avec 36, les démocrates du parti Richter avec 24; quelques-uns étaient rivaux, la plupart se trouvaient menacés par le socialisme.

Le Centre s'engagea à voter à peu près partout pour les candidats conservateurs. En Silésie, par exemple, les divers comités catholiques se déclarèrent hautement pour les conservateurs Rother, Strosser, Kern, Richthofen qui étaient en ballottage avec des socialistes. De même ailleurs. En revanche, les conservateurs promirent de voter pour le candidat du Centre à Bielefeld en Westphalie. Cette circonscription offre cette particularité que les protestants y sont en majorité et que durant la dernière législation elle était cependant représentée par un député du Centre. En 1898, il y avait eu ballottage entre le socialiste et le Centre. Les conservateurs ne voulant pas que ce siège tombât aux mains des révolutionnaires donnèrent leurs voix au candidat catholique et le firent ainsi triompher. La même situation se renouvela cette fois et dicta la même attitude aux conservateurs protestants.

Entre les comités du Centre et les démocrates du parti Richter, il y eut des arrangements analogues. Richter avait, en toute occasion, montré des sentiments convenables pour le Centre, se distinguant sous ce rapport de l'union démocratique de Barth où les roquets anticléricaux dominant. Le Centre décida qu'en Silésie il voterait pour les démocrates Pohl, Hermès, Mugdan, Ablass, contre leurs adversaires socialistes.

Ces traités d'alliance n'avaient, du reste, qu'une importance secondaire, étant donné le petit nombre de mandats qui se trouvaient en question. Ce qui avait une toute autre portée, c'était l'attitude réciproque du Centre et des nationaux-libéraux. Bien que dans l'ancienne Chambre ils eussent souvent marché ensemble, ils furent adversaires implacables au moment des élections et, dans

plus d'une circonscription, c'était, pour ainsi dire, la guerre au couteau. Il y a, dans le parti national-libéral, un groupe de jeunes — *Jungliberal* — qui, par son anticléricalisme odieux, a fortement envenimé les choses. Ces énergumènes, à la remorque de quelques professeurs fanatiques, sévissaient particulièrement en Bavière et dans le grand-duché de Bade. A eux revient l'honneur d'avoir inventé et lancé le mot d'ordre : *Plutôt rouge que noir*, et cela au moment même où leur protégé Bassermann mendiait à Carlsruhe les voix du Centre contre le socialisme.

Dans le nord de l'Allemagne, les nationaux-libéraux avaient été plus modérés de langage. Aussi fut-il possible, après le 16 juin, d'entamer des négociations entre eux et les catholiques, et, avec un peu de bonne volonté, il y avait moyen de s'entendre. De fait, des pactes momentanés furent conclus sur divers points. Dans le grand-duché de Hesse, le Centre se prononça en faveur des candidats nationaux-libéraux de Friedberg, d'Offenbach et d'Erbach-Bensheim; de son côté, le comité national-libéral hessois lui promit ses voix pour l'élection de Mayence, où le Centre était en ballottage avec le socialisme. En Hesse électorale, le Centre s'engagea à voter à Nassau pour le national-libéral Lucas; à Wiesbaden-Rheinau, pour Bartling; à Francfort, pour Bruck. De même, à Eisenach en Thuringe, à Bochum et à Dortmund en Westphalie, à Duisburg dans la Province rhénane. Le comité rhénan du parti national-libéral n'osa point recommander directement les candidats du Centre à ses électeurs, — il avait peur du fanatisme protestant, — il les engagea simplement à voter contre le socialisme à Düsseldorf, à Cologne, à Essen et à Mulheim-Wipperfurth. Hélas! même dans ces limites, son conseil fut repoussé par les comités locaux, qui proclamèrent partout la liberté d'action pour les électeurs libéraux¹.

Au sud du Mein, les négociations échouèrent dès l'abord, grâce à l'imprudent fanatisme des nationaux-libéraux.

Dans le grand-duché de Bade, les résultats du 16 juin avaient été de nature à rendre les nationaux-libéraux extrêmement modestes. Ils n'avaient fait passer aucun de leurs candidats et se trouvaient en ballottage trois fois avec les socialistes et cinq fois avec le Centre. Triompher des socialistes, ils ne le pouvaient qu'avec l'aide du Centre, qui disposait de 7,400 voix à Carlsruhe, de 7,104 à Mannheim, de 5,801 à Gernsbach. N'était-ce pas le cas d'être aimable pour les catholiques et de leur faire oublier les mauvais procédés dont on avait usé à leur égard? Par une aber-

¹ Comme les élections de ballottage l'ont prouvé, cette liberté signifiait : « Votez pour le socialiste, afin que le candidat catholique ne soit pas élu. »

ration étrange, les vaincus se montrèrent insolents et intraitables envers le Centre, auquel ils n'avaient même rien à offrir en échange de ses bons offices. Comme par le passé, leurs journaux poursuivirent contre l'Église catholique cette campagne d'injures qui avait été si maladroite et maintinrent sans raison aucune leur devise : plutôt rouge que noir ! Jamais l'esprit d'imprudence et d'erreur n'avait éclaté d'une manière plus visible. Ce qui devait arriver arriva : le Centre badois ne pouvant pas voter pour les socialistes et ne voulant pas voter pour ses insulteurs, les nationaux-libéraux, proclama l'abstention générale dans les circonscriptions de Carlsruhe, Mannheim et Gernsbach. Par le fait même, il empêcha les nationaux-libéraux de reconquérir ces trois sièges que les socialistes leur avaient arrachés en 1898.

En Bavière, les nationaux-libéraux suivirent une politique non moins étrange. Ils étaient en ballottage avec les socialistes à Munich, à Hof, à Bayreuth ; le Centre l'était à Wurzburg et à Spire. Rien de plus naturel et de plus facile que de s'emparer de ces circonscriptions en se prêtant un mutuel secours. Le Centre se montra disposé à entrer dans cette voie et offrit son appui aux nationaux-libéraux qui avaient plus à perdre que lui. Au lieu d'accepter la combinaison, les nationaux-libéraux firent œuvre de sectaire. A Spire on les vit proclamer immédiatement le principe de l'abstention absolue ; à Wurzburg, ils promirent ostensiblement leurs voix aux socialistes pour amener l'échec du Centre. Dans ces conditions, les représailles étaient inévitables. Le Centre recommanda à ses électeurs de Munich de s'abstenir au scrutin de ballottage, ce qui rendait certain le succès du socialisme.

La *Wartburg* de Munich, le journal qui s'est donné pour mission de provoquer et de favoriser la *Los von Rom Bewegung*, c'est-à-dire la protestantisation de l'Allemagne, avait écrit le 19 juin : « Le principal ennemi, c'est toujours l'ultramontanisme ; les socialistes sont incontestablement le *moindre mal*¹. » Ce conseil fut entendu par tous les protestants de l'Allemagne du sud, en Bavière comme en Wurtemberg, en Hesse comme dans le grand-duché de Bade. Les catholiques furent réduits à leurs propres forces dans

¹ Il y eut d'autres excitations analogues. Dans un numéro du 25 juin, la *Trierische Landeszeitung* rapporte ces faits extraordinaires : Dans leurs tournées électorales, des pasteurs protestants du Wurtemberg recommandèrent à leurs ouailles « d'élire le *diable* plutôt qu'un candidat du Centre ». Ils ajoutaient : « Il vaut mieux aller en enfer que d'entrer dans le ciel catholique ! » Dans un journal protestant, le *Hohenstaufen* (n° 143), un pasteur de l'*Alliance évangélique* engageait ses lecteurs à voter pour le socialisme « qui contient, disait-il, plus d'esprit chrétien que le catholicisme ».

toutes les circonscriptions où ils étaient en ballottage, même quand ils avaient devant eux les socialistes. Les élections du 25 prouvèrent que, dans le Nord aussi, le fanatisme l'avait emporté trop souvent sur la voix de la raison. Sauf à Bielefeld et à Hildeheim, où les conservateurs votèrent loyalement pour le Centre, les protestants libéraux assurèrent le succès du socialisme partout où cela dépendait de l'appoint de leurs suffrages. Le tableau des élections de ballottage est très instructif à cet égard.

Résultat des élections du 25 juin :

Conservateurs.	21
Agrariens	3
Parti d'empire.	16
Centre	12 (avec les Guelfes) 16
Guelfes.	3
Nationaux-libéraux.	45
Démocrates du parti Richter.	21
Union démocratique.	9
Parti populaire.	6
Polonais.	2
Antisémites.	8
Danois.	4
Alsaciens	2
Socialistes.	25

En ajoutant ces résultats à ceux du 16 juin, nous obtenons le tableau définitif suivant :

Conservateurs	52
Parti d'empire ou conservateurs libres.	20
Agrariens.	6
Nationaux-libéraux.	50
Centre avec les Guelfes qui sont ses hôtes.	104
Guelfes	3
Polonais.	16
Alsaciens.	7
Démocrates du parti Richter.	21
Union démocratique	9
Socialistes	81
Antisémites.	9
Parti populaire (démocrates du Sud).	6
Chrétien-social.	2
National-social.	4
Danois.	4
Indépendant (n'appart. à auc. fraction).	10

Dans le tableau des ballottages, on voit que le Centre fit passer le 25 juin 12 de ses candidats, ce qui porte à 100 le nombre de ses mandats, à peu près le maximum qu'il puisse atteindre. En 1893, il en avait obtenu 98, et c'était déjà un succès magnifique; en 1898, il arriva exceptionnellement à 103 par un ensemble de circonstances heureuses sur lesquelles il ne comptait pas. Aux récentes élections, il a perdu *Limburg* où les protestants sont en majorité, *Straubing*, déjà perdu en 1898 et regagné par hasard lors d'une élection partielle, *Mayence*, que les socialistes avaient déjà possédé et qui est, par conséquent, un siège très incertain, *Kaltowitz*, qui n'est pas perdu pour les *catholiques* puisque c'est un Polonais qui est élu. Par contre, il a gagné, d'une façon très imprévue et pour la première fois, le siège de *Hildesheim*, ce qui porte à trois le nombre des sièges gagnés. — Le bilan définitif est donc des plus satisfaisants pour le Centre! Et si les libéraux avaient tenu leurs engagements, Mayence serait resté au Centre, et celui-ci aurait en outre enlevé aux socialistes le siège de Spire.

A côté de ces victoires complètes, le Centre peut enregistrer des succès qui sont d'un bon augure pour l'avenir. A Germesheim, dans le Palatinat, il ne lui manquait que 300 voix pour battre le candidat libéral. A Donaueschingen, dans le grand-duché de Bade, l'écart des voix n'est que de 700; en 1898, il avait été de 900; le Centre a donc gagné du terrain et il y a des progrès analogues dans quelques autres circonscriptions.

Les catholiques ont lieu d'être heureux et fiers de leur campagne électorale. A la fin de la dernière législature, le Centre avait 102 sièges; il en a 100 aujourd'hui (sans compter les Hanovriens), et les Polonais étant 16 au lieu de 14, le nombre des voix catholiques reste identiquement le même qu'auparavant. Les efforts combinés de toutes les haines libérales et de toutes les coalitions protestantes n'ont abouti à rien. Par ses seules forces, le Centre a su garder toutes ses positions. L'hostilité persistante et farouche des autres partis l'a simplement empêché de s'emparer de quelques nouveaux sièges. Ainsi que nous l'avons vu, grâce aux mauvais vouloirs des nationaux-libéraux, il a perdu Mayence et manqué Spire. De leur côté, en votant pour les nationaux-libéraux, les socialistes ont mis le Centre dans l'impossibilité de gagner les deux sièges badois de Donaueschingen et de Sinsheim.

Le scrutin de ballottage a légèrement obscurci la gloire du socialisme germanique. 25 sièges seulement : c'était peu pour l'appétit vorace du parti révolutionnaire, et il en a éprouvé une forte déception. Son échec relatif est dû à la concentration des forces antisocialistes. Devant la grandeur et l'imminence du péril, les

protestants de tous les partis s'étaient ressaisis et avaient marché comme un seul homme. Conservateurs, nationaux-libéraux, radicaux, agrariens, se sont soutenus dans les circonscriptions menacées par le socialisme. Si les nationaux-libéraux et le Centre avaient pu s'entendre de même, les partis de l'ordre auraient fait un pas de plus; ils auraient également enlevé aux socialistes les sièges de Mayence, Munich, Spire, Gmund, Bochum, Carlsruhe, Mannheim, Gernsbach. Les 120 ballottages leur auraient donc valu une quinzaine de sièges au plus. Quelle réponse aux fanfaronnades du *Vorwärts*, qui s'était écrié après le premier tour de scrutin : « A nous le monde ! »

Ce qui aggrave encore cette déception, c'est la perte de Francfort-sur-le-Mein, d'où les libéraux ont expulsé les socialistes *avec l'aide du Centre!* Non seulement ils n'avancent pas aussi vite qu'ils voudraient le faire accroire; il leur arrive même de reculer. Outre Francfort, ils ont perdu six autres places où ils prétendaient être inexpugnables. Que les partis de l'ordre le veuillent sincèrement, et les progrès du socialisme seront non pas arrêtés, mais atténués et réduits à des proportions moins inquiétantes!¹

Les socialistes n'ayant gagné que 25 sièges et le Centre 12, ce sont les autres partis qui ont comblé les vides terribles laissés dans leurs rangs lors du premier tour de scrutin. Conservateurs, nationaux-libéraux et parti de l'empire ont eu la chance de retrouver à peu près tous leurs mandats menacés.

Ceux qui ont été les plus éprouvés, ce sont les partis radicaux, qui ont perdu ensemble une quinzaine de sièges. Les socialistes ont grandi à leurs dépens, et c'est la note comique du drame électoral qui s'est joué en Allemagne pendant ces derniers mois.

*
* *

Les tarifs douaniers et les traités de commerce avaient servi de tremplin électoral aux gauches radicales. Socialistes et démocrates de tout calibre prétendaient que l'Allemagne indignée renverserait cette majorité bourgeoise qui, par sa politique protectionniste, voulait affamer les ouvriers. Le peuple a parlé et en dépit de

¹ L'arbre continuant à tomber du côté où il penchait, ce sont encore les grandes villes protestantes et la Saxe qui ont fourni la plupart des élections de ballottage aux socialistes. Aux 8 villes que nous venons de nommer, il faut ajouter Magdeburg, Francfort-sur-l'Oder, Leipzig, Weimar, Flensburg (Sleswig-Holstein), toutes protestantes : dans le royaume de Saxe, les socialistes ont encore gagné 4 sièges, de sorte qu'actuellement la Saxe est représentée par 22 socialistes et 1 antisémite.

toutes les excitations son verdict condamne le système libre-échangiste. Les partis qui ont voté les tarifs douaniers sont sortis indemnes de la lutte, et si les socialistes ont gagné quelques sièges, ils les ont principalement enlevés à leurs frères les radicaux et les démocrates. Dans le Reichstag de 1898 siégeaient 58 socialistes, 30 démocrates du parti de Richter, 12 démocrates de l'Union, 9 démocrates du Sud. Dans le nouveau, il y aura 81 socialistes, mais leurs amis démocrates, au lieu d'être 51, ne seront plus que 38. La coalition radicale n'a gagné qu'une quinzaine de voix sur les partis de la majorité; moins que rien.

L'*Alliance évangélique*, traînant derrière elle presque tous les protestants d'Allemagne, était partie en guerre contre le Centre avec le ferme espoir de faire enfin sauter la *Tour des Windthorst*. En réveillant partout le fanatisme religieux, elle avait obtenu qu'au scrutin de balloitage les protestants donnassent leurs voix aux socialistes plutôt qu'aux candidats du Centre.

Le 23 juin, les *Neuesten Nachrichten* de Munich annonçaient d'un air triomphant qu'à Wurzburg tous les partis libéraux avaient décidé qu'ils voteraient pour les socialistes contre les catholiques. C'était la tactique générale des protestants! Réduit à ses seules forces, le Centre a repoussé vaillamment toutes les attaques, et les députés catholiques sont aussi nombreux dans le nouveau Reichstag que dans l'ancien!

Parturient montes! la montagne radicale a enfanté une souris comme celle de la fable; la montagne évangélique n'a rien enfanté du tout, si ce n'est... le socialisme!

Le gouvernement, qui a eu la sagesse de garder le silence au plus fort de la lutte, n'a qu'à se féliciter de ce double résultat. Après cette consultation populaire, qui approuve en somme sa politique économique, le chancelier peut hardiment négocier les nouveaux traités de commerce; il peut aussi s'appuyer sur le Centre catholique, qui sera plus que jamais la base solide de toute majorité gouvernementale.

A. KANNENGIESER.

LA FRANCE ET ROME

LES TRADITIONS ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

A PROPOS D'UNE RÉCENTE PUBLICATION ET D'UNE VISITE ÉVENTUELLE

Depuis quelques années, depuis quelques mois surtout, les relations entre la France officielle et le Saint-Siège en sont venues à un tel degré de tension, que les plus optimistes comme les plus insoucians envisagent couramment la prochaine possibilité d'une rupture. Dans ce conflit, les torts apparaissent tous du côté de nos gouvernants : sans parler de l'inspiration passionnément antireligieuse qui domine l'ensemble de leur politique intérieure, leurs rapports diplomatiques avec la curie romaine (à en juger d'après les documents publiés et expurgés par eux-mêmes), sont constamment empreints de brutalité et de mauvaise foi, tandis qu'on fait preuve à leur égard d'une inépuisable patience, touchant aux dernières limites de la longanimité. Tantôt ils soulèvent une chicane de mots pour retarder indéfiniment l'installation des nouveaux évêques ; tantôt, à propos des écoles congréganistes, ils reprennent avec désinvolture la parole solennellement donnée, sans alléguer d'autre motif que le droit du plus fort. Ils n'épargnent même pas l'insulte à une autorité triplement respectable par l'âge, le caractère et l'adversité, eux qui se font si humbles et si empressés devant les puissants de ce monde. Hier, à la tribune du Sénat, le président du Conseil jugeait de bon goût de se demander si le futur maintien de la papauté était compatible avec les progrès de la raison humaine. Demain, le chef de l'Etat français se laissera acculer à ce dilemme : ou de séjourner à Rome sans se présenter au Vatican, ou d'y faire une visite que les circonstances ambiantes rendront plus douloureuses au chef de l'Eglise qu'un affront explicite.

Combien une telle attitude est en désaccord avec nos traditions nationales, c'est ce que vient de démontrer, avec un singulier à-propos, le nouveau livre de M. Georges Goyau¹. C'est, on le sait de reste, un des mérites de cet écrivain que d'appliquer à l'étude

¹ *Les Nations Apôtres : Vieille France, Jeune Allemagne*, par GEORGES GOYAU, Paris, Perrin, 1903, VIII-323 pages in-16.

des questions actuelles, sociales, diplomatiques ou religieuses, les méthodes d'érudition apprises naguère à l'École Normale Supérieure ou à l'École française de Rome : c'est aussi un de ses avantages que de posséder, grâce à la multiplicité et à la qualité de ses relations personnelles, des informations inaccessibles au commun des publicistes. Mais, encore plus que par l'heureuse originalité du titre, que par la distinction de la forme, que par la richesse et la sûreté de la documentation, son nouveau volume vaut par l'opportunité du sujet, par les enseignements qu'il contient, les réflexions qu'il suggère, les avertissements qu'il insinue.

Ces avertissements ne sont pas tous à notre adresse, à nous autres Français. La seconde partie du volume, celle qui a traité à l'Allemagne, sera particulièrement lue avec fruit hors de nos frontières, là où la sonorité de quelque protestation théâtrale, le reflet scintillant des cuirasses de quelque cortège, auraient pu donner l'illusion qu'à défaut de la France, le jeune empire allemand était disposé à se faire le champion du catholicisme dans le monde. Pour dissiper ces chimériques imaginations, il a suffi à M. Goyau de souligner le caractère de prosélytisme luthérien du pèlerinage de Guillaume II à Jérusalem, ou encore d'indiquer comment en Autriche le pangermanisme prend pour dernière expression la propagande anticatholique. Le souvenir est encore vivant à Rome des tribulations infligées à l'Église par les empereurs nominalement orthodoxes des maisons de Franconie et de Souabe : quel appui durable pourrait-elle attendre d'un César ouvertement, j'allais dire fanatiquement hérétique ?

Mais c'est la France que concerne la première moitié du livre de M. Goyau, et c'est à elle que nous voudrions nous borner ici. L'historien nous rappelle ce qu'a été son rôle à l'égard du catholicisme et de la papauté, à partir du temps où elle a pris conscience de sa nationalité jusqu'aux dernières années du dix-neuvième siècle. Les circonstances présentes nous conduisent tout naturellement à nous demander si ce rôle, rempli depuis quelque temps avec un mauvais vouloir croissant, n'est pas à la veille d'être misérablement déserté.

*
* *

La mission historique de la France s'identifie avec la défense et la propagation du catholicisme. Mais M. Goyau est trop profondément pénétré du sentiment chrétien pour entendre par là, à la mode de certains théoriciens en vogue, que le catholicisme est le culte adapté à notre tempérament national et héréditaire, comme le protestantisme à celui des Anglais ou le bouddhisme à celui des

Cinghalais. C'est là une doctrine inconsciemment païenne, dont les fauteurs doivent être plus familiers avec la *Cité antique* de Fustel de Coulanges qu'avec l'Évangile. Pour nous catholiques, notre culte, seule fidèle application des enseignements du Christ, ne convient exclusivement ni à une nationalité ni à une famille de peuples; pas plus qu'à Sion ou à Garizim, l'adoration du Dieu de vérité ne doit être bornée à Saint-Pierre de Rome ou à Notre-Dame de Paris. Ce que nous entendons par la mission catholique de la France, c'est à savoir que notre pays, particulièrement bien doué pour la diffusion des idées, semble providentiellement destiné à répandre dans le monde la vérité religieuse. C'est ce que font de propos très délibéré, à titre individuel, tant de nos compatriotes qui constituent la majorité des apôtres catholiques en terre incroyante; c'est à quoi l'État français a presque constamment travaillé, parfois à son insu ou même contre son gré, au cours de sa séculaire histoire.

Sans procéder à une récapitulation en règle, qui, tout en étant fort imposante, eût risqué de devenir un peu fastidieuse, l'historien s'est contenté de noter quelques épisodes saillants de cette continue intervention tantôt des foules et tantôt des individus, tantôt des particuliers et tantôt de la puissance publique. A propos des croisades, calomniées et travesties par les philosophes du dix-huitième siècle, il a montré tous les historiens sérieux de notre temps unanimes à rendre justice à cet élan de l'enthousiasme français, soulevé par la voix d'un pape français; il a fait voir que ces expéditions guerrières ont non seulement refoulé la barbarie mahométane, mais suscité dans l'Occident même un rapprochement des nations et des personnes, un souffle d'humanité et de fraternité chrétienne. En Jeanne d'Arc, il a salué à la fois « l'héroïne nationale par excellence et le dernier soldat de l'idée de chrétienté », car si la Pucelle a voulu la France unie, affranchie et prospère, c'était pour lui faire reprendre la lutte contre l'infidèle : dans sa pensée, Orléans et Reims n'étaient que des étapes vers le Saint-Sépulcre. Quand François I^{er}, pour échapper à l'étreinte dont l'enserrait la puissance de Charles-Quint, donnait le scandale alors inouï d'une alliance avec la Porte, il se faisait attribuer du même coup ce protectorat des chrétiens à qui la France a dû jusqu'ici le meilleur de son prestige dans le Levant. Beaucoup plus près de nous, ce fut une pensée inspirée de l'Évangile et favorable à nos intérêts nationaux que celle des cardinaux Lavigerie et Langénieux, intercédant pour le maintien des rites orientaux contre les vellétés de latinisation à outrance des prélats et des religieux italiens¹.

¹ En Afrique de même, le grand cardinal, fidèle à la tradition apostolique, déclarait vouloir évangéliser les indigènes, « non pas en faisant d'eux

Enfin, dans des circonstances difficiles, médiocrement soutenu par son gouvernement, aux prises avec des compétiteurs entreprenants et habiles, M. Lefebvre de Behaine a su, durant les quatorze années de son ambassade auprès du Vatican, mener à bien cette double tâche, d'obtenir de la curie romaine la consécration expresse de nos privilèges traditionnels en Orient, et de prévenir toute démarche par laquelle la France officielle se désintéresserait ouvertement de la question romaine.

*
* *

Cet accord séculaire de la France et de la papauté, qui a survécu à tant de brouilles passagères et qui a produit tant d'heureux résultats, serait-il à la veille d'être définitivement déchiré? Après les mauvais procédés dont nous faisons tout à l'heure l'incomplète énumération, une démarche offensante du président de la République va-t-elle consacrer la désertion de nos traditions et l'abandon de nos prérogatives? Telle est la question que tous les catholiques, tous les patriotes, se posent anxieusement aujourd'hui, et qu'il convient d'aborder sans ambages.

C'était jadis un argument banal, dans nos polémiques électorales, que de prêter aux catholiques français le dessein de restaurer le pouvoir temporel par la force des armes. En Italie, on en frémit encore ou on feint d'en frémir, comme le manifestait tout dernièrement un ancien ministre, M. Prinetti. A l'en croire, la visite de notre président à Rome serait indispensable pour dissiper toute crainte à cet endroit.

La vérité est que nous nous reprocherions comme une forfaiture de désavouer nos aînés, qui, de leur plume, de leur parole ou de leur sang, ont défendu le pouvoir temporel. Cette autorité temporelle, alors existante, apparaissait comme la seule sauvegarde pratique de l'indépendance du pontife. En tâchant de la soutenir, nos devanciers faisaient œuvre de chrétiens et de patriotes, en même temps qu'ils obéissaient à cette autre tradition nationale, de protéger l'autonomie des petits Etats. Si le succès n'a pas couronné leurs efforts, ce n'est qu'une raison de plus de rendre hommage à la droiture et à la générosité de leurs intentions.

Mais, comme presque toujours dans la succession des générations humaines, il nous faut nous inspirer de leur esprit en agissant autrement qu'eux. Il a convenu aux Italiens, faisant abstraction de leurs qualités natives de patience et de souplesse, d'entrer dans

des Européens à peau noire, mais en les laissant à leur dure vie de nègres, tout en leur infusant une âme chrétienne ».

Rome par la violence : pour employer deux de leurs mots favoris, leur précipitation les a empêchés de mûrir une *combinazione* qui aurait pu être la fameuse et définitive *conciliazione*. Si leurs chefs d'alors en conservent la responsabilité, et si la morale historique ne connaît pas de prescription, en fait, cette occupation date de plus de trente ans ; moralement et matériellement, la ville en a été profondément transformée. Ce serait une entreprise très épineuse pour la puissance qui l'exécuterait isolément, fort peu profitable même à la dignité et à la sécurité du Saint-Siège, que de rétablir par la contrainte l'ancien ordre de choses. Déjà au lendemain de 1870, comme M. de Meaux le racontait naguère ici même, les catholiques raisonnables en entrevoyaient la difficulté ; aujourd'hui, personne n'en méprise la préparation, et cet épouvantail n'est plus bon qu'à agiter dans les loges de France et d'Italie.

Mais ce à quoi continuent à tenir énergiquement les catholiques français, ce qui devrait préoccuper leur gouvernement, c'est la nécessaire *indépendance* du Souverain Pontife. Comment cette indépendance pourra-t-elle être garantie dans l'avenir ? La royauté italienne, réparant les fautes du passé, fera-t-elle des concessions satisfaisantes ? Sera-ce le peuple italien qui modifiera son organisation constitutionnelle ? Le concert européen exercera-t-il sa pacifique et omnipotente influence ? La papauté, reprenant après dix-neuf siècles l'exode de saint Pierre, émigrera-t-elle vers un autre asile ? Un sacré collège plus complètement international élira-t-il un pape belge ou américain, français ou allemand, devant lequel le Quirinal devra baisser le ton et céder le pas ? Ceci est le secret de la Providence, secret qui ne se dévoilera peut-être pas avant plusieurs générations. Mais ce qui demeure actuellement certain, c'est qu'un pape italien ne saurait être au Vatican que le grand-aumônier ou le prisonnier de l'hôte du Quirinal.

La première alternative a naturellement de quoi séduire l'amour-propre des Italiens et les passions antireligieuses de la franc-maçonnerie internationale. Celle-ci escompte le relâchement du respect et de l'obéissance, qui se produirait fatalement parmi les catholiques des autres pays, quand on saurait le pape dans la dépendance morale, matérielle et pécuniaire de son ancien souverain, du souverain de la majorité des cardinaux. Si, à une époque où les susceptibilités nationales étaient infiniment moins vives, la chrétienté s'est légitimement émue de la présence à Avignon, *ville papale*, de pontifes français entourés de cardinaux français, croit-on que les catholiques des autres pays se résigneraient à voir leur chef spirituel soumis à l'influence du maître de la péninsule ? Par une contradiction qui n'est qu'apparente, pour que le pape soit

indépendant, il faut donc, tant que les autres circonstances ne changent pas, il faut qu'il soit prisonnier.

Je n'ignore point que ce volontaire « emprisonnement » du pape a le don de mettre en liesse les beaux esprits de la péninsule. Les uns se gaudissent des prétendus pèlerins français ou irlandais, qui quêtent pour leur reliquaire un fêtu de la paille du cachot pontifical; les autres font descendre du ciel saint Pierre en personne, qui, entendant parler de la captivité de son successeur, le cherche vainement à la Mamertine... Ces épigrammes ont l'exacte valeur des pasquinades du temps jadis. Sans doute, dans un internement volontaire, qui s'accompagne de l'appareil extérieur de la souveraineté, il y a une part de convention, comme dans le protocole, dans l'étiquette, dans tous les rapports sociaux quelconques, même chez les peuples les moins civilisés; mais il y a surtout cette affirmation solennelle, que la situation du chef de l'Eglise est douloureuse, anormale, et qu'il ne s'y résigne pas plus que ses fils spirituels ne doivent s'y résigner. C'est le devoir également des Etats catholiques, comme le démontrait lumineusement M. Lefebvre de Behaine à son gouvernement, de prêter une oreille respectueuse à ces doléances, de ne pas contrecarrer ces revendications.

Un des modes les plus expressifs de la protestation pontificale est le refus, constamment observé depuis 1870, de recevoir au Vatican un souverain catholique qui aurait auparavant passé par le Quirinal. Cette prohibition ne s'étend point aux princes hétérodoxes, qui ont des obligations moins étroites envers le chef de l'Eglise. Limitée comme elle l'est, elle a eu pour résultat de froisser plus d'une fois l'amour-propre des gouvernants italiens, et de rappeler au monde qu'en dépit de leurs assurances il y a toujours une question romaine, ou au moins une question pontificale. Parmi les souverains catholiques, ceux de Portugal se sont seuls risqués à Rome, où leur alliance avec la maison de Savoie excusait leur présence, et les portes du Vatican sont demeurées impitoyablement fermées devant Leurs Majestés Très Fidèles.

Pour rompre cette abstention prolongée des chefs des grands pays catholiques, le président de la République française ne saurait invoquer de bonnes raisons. Sans doute, un rapprochement est intervenu entre les deux grandes nations latines, séparées par un malentendu plutôt que par un réel dissentiment : de ce rapprochement, les catholiques français se félicitent autant que personne, car leurs pères ont pleuré en lisant Silvio Pellico et versé leur sang, ce qui fut sans doute une marque de sympathie plus efficace, sur les champs de bataille de 1859. Mais en quoi ce rapprochement politique implique-t-il la nécessité de faire affront

au Saint-Père? L'empereur d'Autriche, lié avec le roi d'Italie non par une amitié plus ou moins sentimentale, mais par un formel traité d'alliance, s'est toujours dispensé de lui rendre visite à Rome : pourquoi notre président serait-il tenu à faire davantage? Si le roi Victor-Emmanuel désirait faire connaissance avec l'armée de Magenta et de Solferino, qui empêchait de le convier aux grandes manœuvres de Montélimar, et de lui rendre sa visite à Gênes ou à Naples, à Milan ou à Palerme, partout enfin excepté à Rome?

Cette insistance à attirer précisément à Rome le chef de l'Etat français, à l'accueillir par avance avec des paroles injurieuses pour l'ancienne domination pontificale, à représenter sa démarche comme une amende honorable pour l'expédition de 1849 et la bataille de Mentana, tout cela, d'un côté des Alpes comme de l'autre, trahit l'intention bien moins de sceller la réconciliation entre deux nations voisines que d'organiser une démonstration contre le Saint-Siège. On saisit sur le vif la phraséologie et les procédés de la franc-maçonnerie, également prédominante dans le personnel politique des deux pays. Cet intérêt de secte mis à part, on discerne bien l'avantage que trouverait le gouvernement italien à ce que le président ne fût pas reçu au Vatican ou y fût par ricochet une visite presque offensante, en prélevant dédaigneusement quelques minutes sur l'hospitalité du Quirinal : l'utilité s'en montre moins évidente pour la France, dont la dignité s'appauvrira sans compensation appréciable. Dans d'autres temps, on pourrait encore objecter nos traditions de courtoise générosité, qui déconseillent de contrister un vieillard nonagénaire, un ami déclaré de notre nation, un pape qui a beaucoup fait pour elle. Mais devant la brutalité envahissante qui inspire les actes, les discours et les écrits de nos nouveaux barbares, que pèsent les traditions de courtoisie?

Serions-nous donc sur le point de voir prendre fin le rôle historique dont la France chrétienne s'est acquittée à travers des circonstances si diverses et sur des théâtres si variés? La définitive rupture va-t-elle se produire, après laquelle les individus seuls travailleront à l'œuvre providentielle, tandis que la collectivité nationale demeurera indifférente ou hostile? Pour nous rassurer, il nous faut relire une des plus belles phrases et une des plus réconfortantes constatations de M. Goyau : « Par-dessus les générations successives, qui font le geste de briser l'unité de notre histoire, il semble que veille un économe invisible, qui, pour leur profit et pour sa gloire, la maintient souverainement. »

L. DE LANZAC DE LABORIE.

LA POÉSIE MILITAIRE ALLEMANDE

ET LES CHANTS DE GUERRE

PENDANT LA CAMPAGNE DE 1870-1871

Tacite avait noté déjà, en un passage célèbre, la façon dont les anciens Germains chantaient en allant au combat. Leurs chants de guerre n'avaient rien de comparable, sans doute, aux strophes héroïques d'un Tyrtée rythmant, ainsi que le veut la légende, le pas des guerriers spartiates. C'était, semble-t-il, une sorte de vocifération rauque, un hurlement dans les boucliers qui devait donner du cœur aux moins braves plus encore qu'effrayer l'ennemi, et qui assurait d'autant mieux la victoire qu'il était plus intense et plus sonore : *Terrent enim, trepidantve prout sonuit acies.*

A travers les siècles, ce caractère des Germains s'est perpétué. La bataille est, pour les Allemands d'aujourd'hui, ample matière à « lieder ». Nous avons inventé la guerre en dentelles ; ils ont mis la guerre en musique, et, parmi tous les lieder qui éclosent par delà le Rhin, et par lesquels l'âme allemande a traduit de tous temps ses joies ou ses deuils, les plus curieux peut-être sont ces lieder guerriers, parce que l'âme ancestrale y semble revivre plus pleinement que dans les autres.

Es-ayons de la retrouver, dans ses plus essentielles manifestations parmi les chants que la dernière guerre a suscités¹. La moisson fut copieuse, plus copieuse peut-être qu'à nulle autre époque. Les guerres d'indépendance elles-mêmes n'en fournirent

¹ Consulter comme principaux recueils : *Lieder zu Schutz und Trutz*, Berlin, Franz Lipperheide. — *Sammlung der deutschen Kriegs- und Volkslieder des Jahres 1870*, herausg. v. Ernst Wachsmann, Berlin. — *Leier und Schwert für 1870*, Berlin, Mittler u. Sohn. — *Trutznachtigall*, herausg. v. K. Trebitz, Iéna. — *Historische Volkslieder der Zeit von 1756 bis 1871*, herausg. v. Franz Wilhelm von Ditturth, Berlin, Lipperheide, 2 vol. — *Der deutsch-französische Krieg 1870-1871 in Liedern und Gedichten*, von A. Euslin, Berlin, 1871. On trouvera dans ce dernier volume une bibliographie assez complète de toute la littérature militaire due à la dernière guerre.

pas des gerbes aussi touffues. Dans un sonnet qui préface ses *Kampf und Siegesgedichte*, publiés après 1870, Julius Sturm, un des Tyrtées d'alors, le constate et s'en réjouit :

L'Allemagne n'a pas mis en ligne autant de baïonnettes dans cette guerre, qu'elle a produit de chants de bataille et de victoire, et chaque jour en voit éclore de nouveaux. Indéfiniment, la série s'allonge sans cesse.

Mais ne nous plaignons pas de cette quantité de lieder ; ils témoignent de la force qui fait battre le cœur de l'Allemagne...

Et un autre poète, Johann Fastenrat, voit les Français trembler à l'avance devant les chants de victoire de cette armée et les murailles des villes s'effondrer, car

Les chants allemands sont des trompettes, les trompettes de Jéricho ¹.

Voyons donc d'un peu près ce que fut cette force, qui fit battre à l'unisson les cœurs allemands ; essayons de démêler sur quels sentiments elle s'appuie et de quelles impulsions elle est faite.

*
* *

Nous sommes en juillet 1870. La France et l'Allemagne mobilisent leurs armées. La foule française en délire escorte les régiments qui s'en vont à la frontière, en criant : « A Berlin ! » C'est de la *furia francese* ! C'est peut-être du donquichottisme. Et tandis que nous gesticulons de façon véhémement et un peu ridicule, l'Allemagne, elle, semble demeurer calme et entonne des lieder. Ne nous y trompons pas cependant. Son excitation ou son délire ne sont pas moindres que les nôtres ; ils se traduisent d'autre manière. Dans ces chorals, dont la garde qui veille le long du Rhin se renvoie les échos de poste en poste, de sentinelle en sentinelle, la fureur du verbe égale au moins la violence de nos gestes :

Qui est là ? Qui vive ? Est-ce l'ennemi, est-ce un peuple en armes qui nous force, au milieu du calme de la paix, à nous préparer à la lutte ? C'est la grande nation, c'est le crime sur le trône, la pourriture à ses côtés, et la honte à sa suite.

Est-ce là un ennemi, est-ce là un peuple qui frappe à nos portes, grinçant des dents, ivre de gloire, agitant le drapeau tricolore ? C'est la civilisation que l'enfer a vomie de ses antres ; c'est la honte de tous les temps, — et c'est avec vous qu'il nous faut combattre ² !

¹ Johann Fastenrat, *Der Deutschen Kriegslieder*.

² Rudolph Genée, *Das Kaiserreich, der Friede!* Dresden, *Schlesische Zeitung*, 30 juillet.

Wilhelm Georges adresse alors aux Allemands « qui sont tous frères » cet appel contre « les hordes d'esclaves » :

Des cris de guerre, aux bords de la Seine, soulèvent les hordes d'esclaves. Debout! peuple allemand, les armes à la main; le Franc est en quête de meurtre et de pillage. Faisons taire les luttes entre les partis; apaisons les discordes intérieures, et qu'unie pour la lutte toute l'Allemagne se soulève!

L'humanité ne connaîtra pas la paix tant que chantera le coq gaulois. La liberté périra et le bien-être avec elle, partout où flottera le drapeau franc. Dans la haine sainte de l'esclavage, unissons-nous, Allemands; une seule bataille comblera les fossés qui nous séparent et nulle paix n'entamera plus notre union ¹.

Dans tous les chants de guerre qui précèdent les hostilités, la même note se retrouve. La lutte est prêchée en termes d'une éloquence brutale contre « l'ennemi héréditaire ». La France est « un nid de guêpes » qu'il faut détruire, « une horde de barbares », « un peuple de filous », « une bande de brigands », « le fléau de Satan », et, par dérision, la « Grrrand Natsziön »; tandis que l'Allemagne représente la vérité, la loyauté et la civilisation. Le thème est inépuisable et les variations sont infinies :

Debout, Allemagne! debout pour la guerre sainte, pour la vérité, le droit et l'honneur! Drapeau noir, blanc, rouge, debout! Debout, frères, pour la lutte et la victoire, depuis l'Algau jusqu'à la mer! Encore une fois, il s'est levé l'ennemi héréditaire, le Français, mais l'Allemagne en armes est prête, et Dieu est avec nous, victoire!

O peuple insolent! l'Europe devrait être à tes pieds et te lécher les bottes; ton orgueil l'aveugle, et chez toi, pourtant, tout est folie; tu es asservi et déchiré, pourri jusque dans tes moelles, et ta force est dans le mensonge. — Mais l'Allemagne en armes est là et Dieu est avec nous. Victoire ²!

Ces invectives collectives, je veux dire à l'adresse de la France tout entière en tant que nation, ne se rencontrent guère que dans quelques poésies « littéraires » de l'époque. La poésie populaire ne saurait s'en contenter. Ce n'est pas à la France que ces nombreux lieder sans nom d'auteur parus alors dans toutes les feuilles allemandes, jettent l'anathème; c'est à Napoléon qui la représente; soit que le vrai peuple n'ait vraiment pas connu la haine de race, soit plutôt qu'il ait senti d'instinct combien à ne viser qu'une seule tête les mots portaient avec plus de force.

¹ Wilhelm Georges, *Aufruf an die deutschen Brüder* (Stettiner Zeitung), 24 juillet.

² *Nach der französischen Kriegserklärung*. G. K. Stuttgarter Beobachter, 21 août 1870.

Le ton change aussitôt : il n'est plus lyrique, il est grossier. Au lieu de ces apostrophes de « hordes de barbares » ou de « fléau de Satan », qui font plus ou moins partie du vocabulaire lyrique de tous les peuples, ce sont des mots orduriers que charrie chaque strophe, puisés souvent dans les bas-fonds de notre langue, enlaidis encore et alourdis par des consonnances germaniques. Témoin ce refrain d'un lied intitulé : *Debout pour la lutte!* qui fut un des plus populaires du début de la guerre et qui parut en feuille volante, sans indication d'auteur ou d'éditeur :

Patriotes, assommez-le, *Bonapart den Erzcujon*, un coup de lance dans la nuque afin qu'il en crève ¹.

Dans un long épithalame dont il fait une chanson de marche pour le 53^e régiment d'infanterie, le fusilier Küstner arrive à renchérir encore et il s'amuse à faire rimer : *der Louis Napoléon* avec *der Sackermentscujon* ².

Ailleurs le choix est plus considérable et plus varié, un seul exemple suffira :

C'en est fini de la comédie, *coquin parjure*, que tu jouas sous le nom de Napoléon. Le parjure l'a hissé sur le trône et c'est par le mensonge que règne Napoléon. — Que son nom soit maudit! *Bâtard de France! Canaille d'empereur!* va rejoindre tes légions, tes spahis, tes turcos, tes bataillons de zouaves, ô dictateur, bien digne de ces bandes de chacals ³!

La France tout entière avec sa civilisation corrompue, fléau de Dieu; l'empereur, une canaille sur un trône vermoulu, voilà comment l'Allemagne, dès le début de la guerre, juge son adversaire et comment ses chants de guerre le représentent.

Reste l'armée. Elle sera digne de l'empereur et digne du pays : soldatesque qui ne songe qu'au pillage et à qui l'empereur, pour l'exciter à la lutte, montre à l'avance les richesses de l'Allemagne (!) qui seront à elle, à qui il promet — ô naïveté allemande! — des bombances de bière de Bavière...

Le grand fourbe d'empereur Napoléon crie à en perdre la voix : Français, debout! et en guerre. Le moment est bien choisi, nous

¹ *Auf zum Streit*, Ditzfurth, V, p. 16-17.

Voir encore :

V, p. 27, *Der Franzmann ist toll*, avec le même mot au refrain.

V, p. 31, *Lithauisches Soldatenlied*, strophe 4.

V, p. 39, *Lied der Vierzieger bei Saarbrücken*, strophe 7, etc., etc.

² *Marschlied für die 53^{er}, Leier und Schwert*, p. 264.

³ Cité par Karl Janicke, *Das deutsche Kriegslied*, p. 93. Berlin, Lipperheide, 1871.

n'avons plus rien à nous mettre sous la dent, et c'est pourquoi je vous conduis à la victoire.

Dans les riches contrées d'Allemagne vous pourrez faire bombance; vins du Rhin, bière de Bavière, tout cela sera pour vous, car la victoire est sûre; debout, donc, et suivez-moi ¹.

Écoutons encore cet appel bien caractéristique de Napoléon à ses turcos et à ses zouaves, et la réponse que lui font ceux-ci :

NAPOLÉON. — Debout, turcos et zouaves! Laissez vos siestes et vos escapades, nous partons pour l'Allemagne! Vous y pourrez piller, assassiner et vous livrer au brigandage; personne ne vous en empêchera!

Oui, vous y pourrez commettre tous les excès pour que la Prusse soit aplatie et qu'aucun Prussien ne s'en relève, car toute la rive gauche du Rhin, je veux l'avoir à moi tout seul, c'est à moi qu'elle appartient...

TURCOS ET ZOUAVES. — Grand empereur, sois sans crainte, il y a longtemps que nous attendons d'aller à la curée en Allemagne. Nous avons l'estomac solide, et partout où nous passons, nous sommes des diables déchaînés. — Nos poches sont entièrement vides et pour les avoir gonflées, nous tuerions jusqu'à des anges. L'Allemagne, nous la mettrons au pillage jusqu'à ce qu'une souris n'y trouve plus la moindre miette de pain ².

Et comme pendant, voici l'appel aux Allemands du vieux Blücher, le *Marschall Vorwärts*, ainsi qu'on l'avait surnommé. Sa grande ombre plane sur l'armée. Il évoque Katzbach, Grossbeeren, Culm, Leipzig et Warterloo, et l'armée s'écrie, pleine d'enthousiasme :

Maréchal « En-avant! » laisse-nous faire, nous savons comment nous y prendre. Nous sommes forts et nous sommes prompts. Quand tous les turcos du monde seraient là, les Français ne s'en tireraient pas, seraient-ils des diables déchaînés.

En réponse à leurs mitrailleuses, nous frapperons à coups de crosse jusqu'à ce qu'ils crient grâce. Nom d'un tonnerre! Frappons fort et qu'on les empoigne à la gorge, que le sang coule à torrents!

Et Blücher, en s'éloignant, de répondre :

¹ Der Lügenkaiser, *Fränkischer Kurier*, 16 août 1870.

Dans une chanson en patois bavarois, *Oberbayerische Feld-Schnadahüpfeln*, nous retrouvons cette même idée du Français assoiffé de bière et affamé de charcuterie!!

Dem hungrigen Franzmann
Zeig'n Wurst wir und Bier;
Da kommen's glei g'sprungen...

Cité par Ditfurth, V, p. 54.

² *Napoleon's Aufruf an die Turkos und Zuaven und deren Erwiderung*, feuille sans date in-8° sous le pseudonyme de Michel Schlagdrein. Cité par Ditfurth, V, p. 6.

C'est bien, mes enfants! Sans inquiétude, je puis maintenant remonter au ciel, je ne suis plus en souci ¹....

Viennent les premières victoires : Wissembourg et Wœrth. Zouaves, spahis, turcos, ces turcos dont l'Allemagne eut une telle peur que la chanson les compare sans cesse à des tigres ou à des hyènes ², sont représentés fuyant devant l'armée allemande comme une volée de moineaux ³.

Avec des milliers de « pantalons rouges », les Français marchent en avant et s'élancent sous le feu des chassepots. Ils sonnent dans leurs clairons et, à la tête de l'armée, rugit le vaillant « Turiko » (*sic*).

Les zéphyrus et les zouaves, les spahis et tous les braves de la *grrrande nation* ⁴, plus de 200 mitrailleuses accompagnent l'armée, mais pas le moindre canon.

L'Allemagne écoute, étonnée, les fanfares de l'armée française. Elle serre les poings, sur le qui vive, puis des millions de bras *raclent l'échine* à ces « *cujonen* » et à toute cette *racaille* ⁵.

Nous ne chercherons pas dans le lied allemand les échos de toutes les batailles que se livrèrent les deux armées. Rien ne serait plus monotone et la besogne serait immense autant que vaine, chaque régiment ayant trouvé au moins un poète pour célébrer ses exploits et les amplifier. Nous ne nous arrêterons qu'aux faits les plus décisifs de la guerre, parce que ce sont eux

¹ *Blücher's Geist und das deutsche Heer*. Michel Schlagdrein, feuille in-8°. Cité par Ditfurth, V, p. 29.

² Der Turko mit der *Tigertatze* —
Er rüstet sich zu Blut und Brand.
.....
Der Schwarze fletscht die weissen Zähne,
Im Auge Blut, *gleich der Hyæne*.
(*Sehr lächerbar*, Leier u. Schwert, p. 61.)

³ *Wie Mucken fallen die da um*
Es ist nicht auszustehen.
(*Der erste Gefangene Turco*, Leier u. Schwert, p. 213.)

Wie Spreu im Winde,
So zerstiebt des Feindes Spur.
(*Die Feuertaufe*, Leier u. Schwert, p. 250.)

Sie laufen in Haufen
Wie Spreu hinweggekehrt.
(*Gefecht und Sturm von Weissenburg*,
Michel Schlagdrein. Ditfurth, V, p. 46.)

⁴ En français dans le texte.

⁵ *König Wilhelm sanz ganz heiter*, chanson populaire, plusieurs fois réimprimée. Cité par Ditfurth, V, p. 61.

qui nous fournissent naturellement les citations les plus caractéristiques. Dans tous les chants de guerre, que nous avons pu lire, célébrant les victoires autour de Metz, Forbach, Borny, Rezonville et Saint-Privat, puis la lutte dans les Ardennes à Beaumont, Remilly, Bazeilles, Illy, un trait domine pourtant, qu'il faut signaler. L'opinion qu'a l'Allemagne de l'armée française ne se traduit plus, comme au début, en épithètes dédaigneuses et en méprisantes fanfaronnades. Les victoires furent pénibles et l'Allemand a été forcé au respect d'un adversaire qui, s'il fut malheureux, ne manqua du moins jamais d'élan sous le feu, et de ténacité dans la lutte. Ce n'est plus comme à Wœrth *die grosse Retirade der grrrande Nation*, alors qu'on se raillait des mitrailleuses, de ces machines en fer blanc, vraies « seringues à balles », *Spritzen Mitrailleuses* ou *Kugelspritzen* et qu'on s'amusait de toute une série de plaisanteries faciles sur le chassepot :

*Ja lustig ist die Mitraljes,
Und auch der Schassepot !¹*

Les chassepots ont fait rage, les mitrailleuses ont craché la mort dans les rangs allemands et les Français ont lutté « comme des lions ».

Le 16, à Vionville, ce furent des rugissements terribles. Les Français voulaient marcher sur Paris ; les Prussiens les arrêtrèrent. Le prince Frédéric-Charles les devança, les délogea de Mars-la-Tour, et *bien qu'ils aient lutté comme des lions*, ils furent complètement cernés.

Pourtant, *ce fut plus dur que nous ne l'avions pensé* ; l'ennemi était en trop grand nombre : un Prussien contre cinq Français et, par surcroît, leurs mitrailleuses. Mais rien ne put nous effrayer ; chacun fit son devoir et, finalement, après une longue lutte, il ne resta plus trace des Français ².

Le 18 août surtout, à Gravelotte et Rezonville, l'affaire fut chaude, ainsi qu'en témoigne un fusilier prussien du 33^e régiment :

La route, à travers des taillis, conduisait par les champs arrosés de sang, vers Rezonville ; là, solide comme un roc, l'ennemi était posté et luttait vaillamment, et le nombre des cadavres était une preuve que la veille déjà le combat avait été rude.

Les mitrailleuses déchiraient l'air de leurs sifflements ; les boulets tombaient dans nos rangs et les chassepots tiraient à feu rapide à a distance de 1400 pas. De nombreux camarades tombèrent morts sur la place, loin de leurs amis.

¹ *Die Feuertaufé*, Ditzfurth, V, p. 42.

² *Am 16 bei Vionville*, Hermann Linder, soldat à la 4^e compagnie du 20^e régiment d'infanterie du Brandebourg. (*Leier u. Schwert*, p. 310-311.)

Depuis dix heures déjà la bataille durait à cette aile droite de Gravelotte; les mains et les visages étaient noirs de poudre, et beaucoup, beaucoup, hélas! étaient déjà morts, car nous avions besoin de secours contre un ennemi deux fois plus nombreux¹.

Notons ici cette illusion d'optique qui est de tous les temps dans la poésie guerrière : la supériorité numérique toujours exagérée d'un adversaire qu'on a eu peine à vaincre. Elle est fréquente dans les chansons allemandes de la dernière guerre; elle est naturelle et excusable. Ce qui l'est moins, c'est la calomnie; l'imputation gratuite à l'adversaire de crimes odieux ou d'atroces cruautés, pour excuser ou justifier des représailles qui furent lâches et où l'exaspération mena une armée, irritée d'une opiniâtre résistance.

On sait quelle fut à Bazeilles l'attitude des fantassins du 1^{er} corps bavarois conduits par von der Tann et soutenus par les batteries saxonnes juchées à la Moncelle. Voici leurs exploits contés par eux-mêmes :

Nous prenons Bazeilles d'assaut. Ils se sont bien et bravement défendus; *leurs femmes mêmes et leurs enfants ont pris parti contre nous et tiré sur nous furieusement.*

Et d'autres Français sans cesse, arrivant du camp, marchaient de l'avant. Quoi que nous fassions, il nous fallut battre en retraite, écrasés par leurs forces.

Les femmes, ainsi que des bêtes féroces, de leurs mains impies, jetaient dans les flammes nos blessés pêle-mêle. Honte à elles éternellement!

Et de nouveau nous donnons l'assaut, pleins de colère et de fureur. Chaque maison est emportée, nous tuons tout ce qui est devant nous, et le village est livré aux flammes.

Nous délogeons l'ennemi jusqu'en arrière du parc; mais de nouvelles colonnes surgissent et reprennent le terrain gagné; ils sont en trop grand nombre.

Bien que nos batteries, postées en arrière, tirent sans cesse dans leurs rangs, notre chance faiblit, notre besogne est rude.

Sur les hauteurs, l'ennemi est solidement posté, avec des forces supérieures. Le feu des mitrailleuses fait rage et nous décime; la bataille est effroyable²!

Le lendemain, c'est la capitulation, et dans les innombrables chants militaires allemands qui la célèbrent, c'est une envolée d'hosannahs, une explosion de cantiques, un déluge de hurrahs! La chanson énumère avec complaisance le nombre des prisonniers,

¹ *Die Füsiliere des Ostpreussischen Füsilier-Regiments N° 33 in der Schlacht bei Gravelotte...* (Leier u. Schwert, p. 258-260.)

² *Schlacht bei Sedan* (anonyme), série de 4 Kriegslieder, feuilles in-8° sans indication de date ni de lieu. (Cité par Ditfurth, V, p. 87-91.)

le butin de guerre, en affirmant que jamais le monde ne vit pareille victoire. C'est la revanche d'Iéna, si longtemps attendue par l'Allemagne. C'est Napoléon le petit, payant la rançon des victoires de l'ancêtre.

L'empereur, et Mac-Mahon avec lui, furent obligés de se rendre; cinquante généraux sont entre nos mains.

C'en est fait, et jamais plus on ne reverra victoire semblable à celle-là : cent vingt mille prisonniers avec douze mille chevaux, quatre mille officiers.

Cinq cent cinquante canons, cent cinquante pièces de siège; tout cela tombe en notre pouvoir, avec un butin de guerre innombrable, grâce à la fortune de nos armes.

Dieu nous a miraculeusement aidés; à lui seul revient l'honneur ¹...

ou encore :

C'est ainsi que cette bataille se termina. Joignez les mains avec reconnaissance; le Seigneur Dieu nous a donné la victoire. Quiconque assistait à ces journées peut dire, en vérité, que jamais le monde ne vit pareille victoire ².

Au début de la guerre, l'Allemagne défendait le droit et la justice. Les succès l'ont grisée. Elle s'attribue désormais une mission plus haute encore; elle est « le bras du Dieu vengeur »; elle réalise ses volontés sur terre et, par là, ses victoires prennent un caractère de fatalité nécessaire. Elles sont comme l'accomplissement d'une prophétie, l'illustration de la parole divine. L'Allemagne est le peuple élu, le peuple vertueux et pur. Napoléon est tombé parce qu'il était un scandale aux yeux du juste et que le glaive de Dieu l'avait désigné; la France est la grande réprouvée; Paris, la Babylone moderne; la guerre contre la France est plus que jamais la guerre sainte, la croisade contre l'Impie, et le cri de guerre est comme autrefois : Dieu le veut !

C'est là la note la plus caractéristique, la plus spécifiquement allemande dans toute la production poétique due à la dernière guerre, et rien n'est plus étrange que cette vieille conception moyenâgeuse ainsi modernisée, que ce puritanisme germanique et protestant introduisant dans le chant de guerre un accompagnement d'orgue d'église...

Victoire! le roi Guillaume est vainqueur! L'armée allemande a écrasé les armées ennemies; le *fléau de Satan*, la France succombe, parce que le *glaive de Dieu s'est appesanti sur elle*. L'empereur corse est tombé de son trône; un cri de joie retentit par le monde.

¹ *Schlacht bei Sedan*. Anonyme, cité plus haut.

² *Die Sachsen in der Schlacht bei Sedan*. (Ditfurth, V, p. 91.)

Victoire! ce n'est pas un combat, ce furent trois batailles et l'ennemi est vaincu, et ceux que la mort n'a pas atteints partagent le sort de l'empereur. L'armée ennemie s'est rendue prisonnière. *O la colère de Dieu est lente, mais elle pèse lourdement!*

Victoire! *O la grâce de Dieu est immense!* De telles victoires réservées à l'épée allemande, un aussi noble destin au roi allemand, *tout cela est le fruit de la grâce divine!*...

Jusqu'ici, mais pas plus loin, s'est écrié *Dieu le maître*. Napoléon, *tu es un scandale à mes yeux. Tu as provoqué la justice céleste*, et ta couronne sanglante et ton trône ont été brisés.

Que désormais ta vie soit vouée au repentir, car tu as bien des choses à expier sur cette terre et dans l'éternité. Aucun descendant de ta maison ne portera la couronne de France, car *sache que le ciel venge sur les fils les crimes du père*².

*
* *

Après Sedan, l'Allemagne a cru la lutte finie. Il lui faut la recommencer à nouveaux frais, et elle s'exaspère d'une résistance aussi opiniâtre : la colère de Dieu décidément est bien lente! Napoléon à terre, c'est à la France *pourrie jusque dans ses moelles* qu'elle jettera maintenant l'anathème, à la France sanglante et foulée aux pieds par l'envahisseur et luttant quand même, à Lutèce, *la fille de joie*, qui ré-iste au cercle de fer qui la meurtrit et souffre stoïquement, sans crier grâce!

Si le cercle de fer t'étreint, ô ville aux deux millions d'âmes, s'il te force à l'immobilité, toi qui te croyais le ressort du monde, s'il te prouve qu'on peut châtier un peuple ainsi qu'un criminel, ô Lutèce, fille de joie, qui donc en accuses-tu?...

Accuse les faux dieux, que tu invoques en vain; accuse les vains dehors que tu as pris pour des réalités et le mensonge que tu couvais dans ton sein, en chantant des alleluias sur tes milliers d'autels... Accuses-en tout cela, ô Lutèce!

Accuse le vain luxe où se complaisait ta vanité et la volupté dont tu vidas la coupe jusqu'à la lie, la vénalité qui t'a énervée, toi, qui pris pour idole cette trinité : l'or, la puissance et les honneurs. Accuses-en tout cela, ô Lutèce³.

¹ *Uebergabe von Sedan*. Feuille in-8°, sans date (anonyme), cité par Diefurth, V, p. 100.

² *Lied von der Gefangennahme des Kaisers Napoleon mit 50 Generale und 80,000 Männern. Frazosen nach der grossen Schlacht bei Sedan*. Landshut. Anonyme, feuille in-folio, cité par Diefurth, V, p. 101. Voy. encore le fameux psaume de Sedan, du poète Emmanuel Geibel : *Am 3. September 1870*, un des plus connus et des plus célèbres parmi les chants de victoire qui suivirent la capitulation de Sedan, un des plus haineux aussi et des plus virulents, avec cet éternel refrain :

Gloire à Dieu au haut des cieux!

³ *Lutetia*, Wilhelm Jensen, cité par Janicke. — *Das deutsche Kriegslied*, p. 95. Berlin. Franz Lipperheide, 1871.

Et quand Paris agonisant ouvre enfin ses portes, après avoir pendant plusieurs mois supporté héroïquement les douleurs de la faim et du froid, sans compter les tortures morales plus horribles encore, l'Allemand traite la Ville-Reine en fille publique et lui crache une fois de plus son mépris à la face :

Hourrah! Hourrah! ô peuple allemand, tu as vaincu et tu as su avec crânerie montrer au monde, demandant grâce et étendue à tes pieds, celle qu'on redoutait, qu'on honorait comme la ville géante, celle qu'on adorait jusqu'alors lâchement, la ville de la Seine, la Ville-Reine!

C'est toi qui l'as voulu! Dans ton orgueil ridicule, tu as provoqué nos fils à la lutte. Où sont les tiens, maintenant? Le sang fume encore de tous les enfants que tu as mis au monde pour ton tyran. C'est toi qui l'as voulu, et ton diadème est en miettes, ô Ville-Reine!

Tu nous as méprisés, parce que tu ne nous as jamais connus. Tu nous as jaugés à ta mesure, ô fille publique, ignorante de ce qu'est la patrie allemande. Tu ignorais que la fidélité allemande n'est pas un vain mot. Et te voilà à nos pieds, ô courtisane, et tes armes sont souillées, Ville-Reine!

Implore donc la paix que tu as troublée, mais ne redoute rien, nous ne sommes pas de ton espèce. Nous ne voulons pas courber sous notre joug ton misérable petit peuple, mais lui tendre notre main pour qu'il renaisse à la vie. Et maintenant, accepte le morceau de pain que nous te jetons, ô pâle Cité-Reine !

Nous passerons rapidement sur la conclusion de la paix. Elle éveille dans l'âme allemande un élan de joie unanime et de reconnaissance au Dieu des armées. Elle provoque l'éclosion de quantités de marches triomphales, d'odes à l'adresse de l'armée victorieuse rentrant dans ses foyers; et l'on n'y compte plus les *Hoch!* ou les *Hurrah!* qui ponctuent chaque strophe et qui s'adressent à la patrie allemande, à l'armée allemande, au grand empereur. Tous les lieder célébrant la paix sont dans la même note :

Grâces à Dieu, qui nous a donné miraculeusement la victoire! La guerre est terminée, que tout souci s'envole et qu'en chœurs d'allégresse s'exprime notre reconnaissance.

L'Allemagne apprend la joyeuse nouvelle et revoit enfin ses soldats. Où trouver armée pareille, de tels chefs et de tels soldats; un courage semblable devant la mort, un tel sacrifice de sa vie et de ses biens...

Paix! Paix! Grâces au Seigneur, Dieu des peuples et des armées, dont la bonté a conduit l'Allemagne vers la victoire et vers la gloire; qui sans cesse nous a prouvé son amour et qui nous accorde aujourd'hui la paix ².

¹ *Uebergabe von Paris. Zündnadeln*, n° 26. Cité par Ditfurth, V, p. 161.

² *Friede* (Anonyme). *Leier u. Schwert*, p. 699-700.

*
* *

Deux points méritent de nous arrêter davantage et ils valent que nous en cherchions l'écho dans la chanson, parce qu'ils éclairent certains côtés de l'âme allemande que les citations précédentes ne nous avaient pas montrés encore : le bombardement de Strasbourg et la question de l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine.

Dès le début de la guerre, la question de l'Alsace allemande est naturellement posée. Julius Altmann date de Berlin, dès le 28 août 1870, une poésie qu'il intitule : « L'Alsace doit être allemande », *Elsass muss unser sein* :

Le pays où les mœurs allemandes jadis régnaient, chastes et pures, le pays qui fut la parure de l'Allemagne, l'Alsace, doit être nôtre ¹.

Alsace! s'écrie en septembre 1870 J.-H. Pulte :

Alsace, terre frontière de l'Allemagne, toi qui gardes et protèges le Rhin; pays des braves, pays des forts, tu es de notre race et de notre sang. Tu es la couronne de l'Allemagne qu'on nous arracha en des temps de honte et de misère; mais l'Allemagne s'est relevée. Donnez-nous l'Alsace... ou la mort ²!

Mais c'est surtout Strasbourg, la ville sœur des autres villes rhénanes, qui, dans la poésie, symbolisera l'Alsace. C'est à elle que les poètes dédient leurs strophes les plus vibrantes et les plus ardentes; c'est pour elle qu'ils cherchent les épithètes les plus imagées. Elle est « le plus beau joyau de la couronne de l'Allemagne ». Elle est tantôt un frère volé par les Français à la famille allemande, tantôt la fiancée allemande; ou bien encore une veuve en longs voiles de deuil. Dans le *Kladderadatsch* du 21 août 1870, le poète J. Trojan lui adresse cette déclaration d'amour bien germanique :

En voile de deuil, te voici, triste et délaissée. Un ancien amant approche pour te conquérir, l'épée en main.

Il t'obtiendra sûrement, grâce à la vaillance de son bras, *dussent se teindre de sang ton voile et tes vêtements*.

Il approche pour te témoigner son amour à *coups d'estoc et de taille*; il te conquerra une seconde fois au nouvel empire allemand.

Et dans ta beauté nouvelle tu retrouveras ton éclat de jadis; tu seras la plus belle fleur dans la couronne des cités allemandes, le long du Rhin ³!

¹ Cité par A. Enslin, *Der deutsch-französische Krieg in Liedern und Gedichten*, p. 76.

² *Schwarz, Weiss, Roth! Elsass oder Tod!* cité par Wachsmann. *Sammlung der deutschen Kriegs- und Volkslieder des Jahres 1870*, p. 340-342.

³ *Strassburg*. J. Trojan, cité par Enslin, p. 75.

Le bombardement et l'incendie de la cathédrale éveilleront naturellement de douloureux échos dans l'âme allemande. Mais ces violences, l'Allemagne les justifie par l'affection même qu'elle porte à l'Alsace. N'est-ce pas, ainsi que nous l'avons vu, sa manière de « témoigner son amour » ?

Le maire Edwin de Steinbach est fréquemment évoqué, se profilant derrière la flèche de la cathédrale. Il assiste au douloureux spectacle de son œuvre mutilée par les bombes. Mais bien vite il se résigne et s'écrie :

Je ne l'ai pas élevée pour qu'elle serve de bouclier aux crimes de la France. Laissez vos balles faire leur œuvre et pointez sur elle vos canons; la cathédrale peut bien s'écrouler si de ses ruines surgit une Allemagne nouvelle ¹.

Et quand les Allemands pénètrent dans la ville, au milieu des ruines accumulées du siège, au milieu des débris encore fumants des incendies qu'ils allumèrent, voici leurs façons galantes de s'adresser à la ville en deuil, pleurant encore ses morts, à la fiancée qu'ils violentèrent et dont ils éclaboussèrent la robe de sang, suivant leurs menaces :

O Strasbourg, Strasbourg! ville allemande chérie, *qui vient de nous causer tant de douleurs.*

Nous t'avions perdue, ce nous était une grande peine; reviens, fille chérie, poser ton front sur le cœur de ta mère.

Les canons ont fait entendre leur effroyable aubade; *ils n'ont fait que réveiller en toi ton âme, de tous temps allemande.*

Notre âme a saigné aux lueurs de ton incendie; mais il fallait que les vaillants soldats de l'Allemagne franchissent enfin tes remparts.

Disputer ta main à coups de bombes et d'obus, ce nous fut dur; notre cœur en tressaillit, mais il fallait que cela soit.

O Strasbourg, Strasbourg! il faut que tu nous pardonnes; nous panserons tes plaies avec amour, un amour pur et sincère.

Accourez avec joie de toutes les parties de l'Allemagne, frères, et tendez à Strasbourg, ville chérie, votre main loyale et fraternelle.

Et partout où des maisons furent bombardées, partout où des cœurs ont saigné, venez aider à les rebâtir, venez panser les blessures.

Et, même sous tes ruines, ta beauté resplendit, alors qu'à ta cime hautaine, ô cathédrale, flotte le drapeau allemand.

O Strasbourg, Strasbourg! oublie ces temps mauvais, *et songe qu'un grand amour entraîne aussi de grandes souffrances* ²...

— Strasbourg, dites-vous, est tombée, — non, Strasbourg n'est pas tombée, car ce n'est pas une chute que de tomber dans les bras mater-

¹ Vor dem Strassburger Münster. Hugo von Blomberg. *Vossische Zeitung*. 29 septembre. Cité par Wachsmann, p. 371.

² *Uebergabe von Strassburg*, Fr. Henneberg, Gotha, 28 septembre 1870. Feuille in-8°. Cité par Diefurth, VI, p. 133-134.

nels, dans les bras d'une noble mère qui, depuis si longtemps, si longtemps déjà, désirait, inquiète et pleine d'espoir, sa fille honteusement ravie.

Strasbourg, Strasbourg! n'aie plus le regret de ton ravisseur. Ta mère te consacra à la gloire allemande et l'associera à la fortune de l'Allemagne. Elle montrera sa fille radieuse, parée du plus brillant éclat. Strasbourg, fille d'Allemagne, n'aie pas de regrets pour la France!

Ne trouble pas la joie de l'Allemagne qui t'a retrouvée, et ne songe pas à renouer les liens qui t'unissaient à l'étranger. Ne te détourne pas de l'amour maternel, abandonne-toi à cette affection et ta mère guérira tes blessures et te fera une part de gloire toujours plus grande¹...

Comme si l'Allemagne sentait vaines toutes ces prières, voici mieux. Voici aussitôt la menace, menace à l'Alsace tout entière qui a donné si largement son sang à la France, qui a lutté à outrance, en désespérée, contre l'envahisseur déguisé en fiancé. L'Allemagne au fond ne se fit jamais illusion sur l'effet de ses déclarations d'amour; elle compta davantage sur l'impression produite par ses obus et ses bombes; le Faustrecht, le droit du plus fort, fut toujours son argument le plus décisif et le plus éloquent. Voici des strophes parues le 16 août 1870 dans la *Schwæbische Volkszeitung*, dès le début de la guerre, à l'adresse des Alsaciens « renégats » qui avaient commis le crime de défendre pied à pied leurs terres et leurs biens, au lieu d'accueillir l'ennemi à bras ouverts². Elles sont un témoignage des plus curieux de ces sentiments d'ardente affection professés par l'Allemagne pour l'Alsace :

Soyez maudits, ô renégats! Maudite sois-tu, race dégénérée dont les ancêtres, par la grâce de Dieu, furent Allemands, dont la terre est allemande par droit éternel. Comme il faut que la fortune et la gloire de la grande nation vous aient fait perdre le sens, pour avoir ainsi avec une impiété et une déloyauté bien françaises, oublié à ce point votre nationalité allemande.

C'est bien; puisque vous avez aussi complètement oublié la noble patrie allemande, puisque, lâchement et traîtreusement, vous avez osé prêter vos mains au meurtre, ce n'est plus en frères que nous venons, c'est un ennemi courroucé qui s'approche, et de lourdes ruines écraseront votre engeance venimeuse et perfide.

Pourtant, quoique nous vous haïssions du fond du cœur, mes chers amis, sachez-le bien, nous ne vous lâcherons jamais plus

¹ *Strassburg gefallen? Zündnadeln*, n° 14, cité par Dittfurth, V, p. 127-128.

² Sur cette résistance de l'Alsace à l'occupation par les armées allemandes et sur l'hostilité constante de la population vis-à-vis des envahisseurs, voy. l'étude de M. Etienne Lamy, dans le *Correspondant* du 25 mai 1903. *La défense anarchique*, p. 665 et suiv.

et chacune de vos bourgades redeviendra allemande. *Si vous ne voulez devenir citoyens allemands, du moins vous deviendrez sujets allemands*, et si le joug vous semble peser trop lourd, nous avons plus d'un Falkenstein.

Les pires suppôts du diable s'enfuient lorsqu'ils entendent parler de Dieu; c'est pourquoi si dans votre pays, de nouveau, *le droit allemand pèse sur vous avec force*, c'en sera fait de vous, pécheurs endurcis, et le cours de vos scandales prendra fin. Et s'il plaît à Dieu, alors, avec vos fils, une race allemande vertueuse verra enfin le jour¹.

N'est-ce pas, avant la lettre, tout le plan futur de « germanisation » de l'Alsace, qu'un anonyme esquisse là, bien avant l'annexion? L'Alsace, fille chérie de l'Allemagne, soumise à un régime d'arbitraire, à cette surveillance policière que lui valut son retour à la patrie allemande, prétendu pays de liberté; l'Alsace, après plus de trente ans d'annexion, attendant encore de la nation sœur les droits de toute autre province allemande à se gouverner elle-même et demeurant éternellement en tutelle sous une administration soupçonneuse et toujours défiante. Voilà ce que l'Allemagne entendait par ces mots « être libérée de l'esclavage », être associée à la fortune de l'Allemagne, être consacrée à la gloire de la patrie allemande...

*
* *

Ne rendons pas toutefois le peuple allemand tout entier responsable de ces écarts de plume d'un poète en délire, ne lui reprochons pas davantage les erreurs de ses gouvernants. A côté des excès de parole qu'excuse le chauvinisme exalté, que provoque toujours une guerre chez toute nation, même civilisée, nous devons à la guerre toute une série de chansons militaires, où le soldat allemand, sans haine et sans déclamation, simplement et naïvement, nous dit ses souffrances, ses regrets, ses tristesses ou ses espoirs; et c'est dans la production poétique due à la dernière guerre ce qui nous paraît le plus estimable. Ces chansons de soldat manquent peut-être d'héroïsme. Elles sont sincères du moins, souvent touchantes, profondément humaines et d'une vérité éternelle.

Entre les morts pâissant sur les champs de bataille, la petite fleur bleue, la petite fleur sentimentale n'a pas manqué de croître. Schulze et Müller, ces deux types de soldat issu du peuple et restant peuple sous la tunique militaire, n'ont point dans l'âme

¹*An die Kellerlochschützen und ihre Freunde in Elsass*, cité par Ditfurth, VI, p. 127-128.

autant de fiel que les poètes en chambre et les bardes de brasserie. Aucune vision épique ne traverse leur imagination naïve. Comme les petits soldats de Detaille dormant au bivouac roulés dans leurs manteaux, ils n'aperçoivent pas en rêve la gloire frissonnant dans les plis des drapeaux, mais ils songent simplement au pays, aux affections lointaines, à la fiancée qu'ils ont quittée et une larme perle alors au coin de leurs paupières.

La belle chose que de marcher à l'ennemi au son des fanfares, puis de se reposer avec les camarades devant les feux du bivouac, nous dit un sous-officier saxon :

Mais quand, après les fatigues de la journée, des rêves traversent notre sommeil et qu'on songe à ceux qui nous sont chers, si loin de nous, un léger soupir s'échappe de la poitrine de plus d'un brave; et les retrouver est le souhait que l'on forme en silence.

Et dans les yeux du soldat le plus vaillant perle, au vent du soir, une larme brillante. Si je devais, dans les plaines sanglantes de France, trouver la mort sur le champ de bataille, adieu et souvenez-vous de moi ¹.

Un inconnu nous conte en patois du nord de l'Allemagne ses impressions devant Metz. Il y met plus de réalisme, mais la même note sentimentale y vibre pourtant :

Il fait froid ici et la bise souffle; la vermine grouille autour de moi; cela sent la pourriture et le mois, en un mot, on est ici dans le pétrin!

Pas un seul cigare, pas même une allumette, et de plus, une faim terrible. Autour de moi, chacun songe à tuer; en un mot, ici, c'est la misère.

Ah! que ne suis-je tranquillement chez moi à boire un verre de bière blanche bien fraîche! Mais non, ici tout seul, il me faut dépérir. Que ne suis-je là-bas, auprès de ma mère; en un mot, combien ce serait douce chose ²!

Voici une jolie chanson de route du 87^e régiment d'infanterie de Mayence, que les officiers s'efforçaient, paraît-il, d'interdire, parce qu'elle leur semblait trop peu héroïque :

Partir pour la France, comme c'est chose pénible! Adieu, ma bien-aimée; nous ne nous reverrons plus.

Un dimanche matin nous arrive la nouvelle : tous les hommes mobilisés; l'ennemi est chez nous.

Pourquoi pas demain? Pourquoi dès aujourd'hui? Car c'est aujourd'hui dimanche pour tous les jeunes gens.

¹ *Kriegers Lust und Sehnen. (Leier und Schwert, p. 351-352.)*

² *Auf einem Heuboden vor Metz* (anonyme), cité par Ditfurth, V, p. 133.

Le printemps reviendra et chassera l'hiver, et sur les tombes fleuriront de jolies petites fleurs.

Adieu donc, bien-aimée, pour bien longtemps adieu. Nous nous retrouverons là-bas, dans l'éternité ¹.

A côté de ces regrets si naturels et si sincères, et de ce sentimentalisme dont le fantassin allemand n'a pas seul le privilège, la chanson militaire allemande témoigne le plus souvent de préoccupations toutes matérielles, qui sont en campagne le souci dominant du soldat.

Voici une diatribe amusante contre les Poméraniens. Elle est de Schulze et Müller, que leur mauvaise étoile conduit dans un cantonnement abandonné par les premiers :

On arrive dans un village; on demande aussitôt du vin et de la bière. Une vieille femme, seule à la maison, se fait comprendre très clairement. Elle nous montre les tonneaux vides : rien ici et là non plus. Plus une goutte de reste; voilà. Les Poméraniens ont passé par là.

L'estomac est entièrement vide; si du moins on trouvait à manger. Plus un morceau de pain dans la huche, pas la moindre croûte de fromage. Les vieux coqs ont été tués depuis longtemps; chats et rats ont été mis en fricassée. Rien à se mettre sous la dent, où qu'on cherche. Les Poméraniens ont passé par là.

On se glisse vers un champ de pommes de terre pour voir si l'on sera plus heureux. On fouille deci, delà, partout, Sacrebleu! tout a disparu. S'il en restait au moins une! Mais non, pas même une seule. C'est très facile à comprendre; les Poméraniens ont passé par là ².

Dans une autre chanson intitulée *Poésie d'avant-poste*, Schulze et Müller mettent en rimes leurs désillusions et content avec humour leur misère :

Sentinelle isolée, je vais et viens en silence; la pluie coule à torrents le long de mon manteau.

Le drap moisit sur le corps et l'ennemi prend peur rien qu'à nous voir, car nous avons bien l'air de vrais épouvantails.

Plus de tabac pour fumer; la gourde est à sec; la cantinière m'aime, mais elle ne fait pas crédit..

Je voudrais qu'une oie rôtie tombât du ciel à mon adresse et qu'avec elle m'arrivât un tonnelet de bonne bière.

Poètes qui, au coin du feu, savez chanter si bien le tonnerre du canon et les fanfares des clairons,

Et les feux de bivouac, avec la gaieté du soldat et les pensées poétiques qu'on a, la nuit, en sentinelle;

¹ *Schwerer Abschied* (anonyme), Ditzfurth, VI, p. 24-25.

² *Wie es ist, wenn man nach den Pommern in ein Quartier kommt*, cité par Ditzfurth, VI, p. 59.

Je voudrais voir l'un de vous, être ici à ma place, sans un fil de sec sur le corps et les pieds dans la boue ;

Et s'il gardait encore un peu d'humour, comme moi, mille bombes ! je le chanterais bien mieux encore qu'il ne saurait le faire ¹ !

La bataille de Sedan ne vaut pas pour ces incorrigibles soiffeurs un bon tonneau de bière blanche. Schulze et Müller l'avouent avec une touchante ingénuité :

Quand nous le fimes prisonnier, la joie partout fut grande. Pour moi, je n'avais d'autre désir qu'un bon verre de bière blanche.

Aujourd'hui, l'on vide des tonneaux en les buvant à notre santé. Je pense qu'il serait préférable que nous en eussions un seul ici.

Que le diable m'emporte, si je comprends cette énigme. Nous crevons de soif pour les autres et les autres boivent à notre santé.

Mais il en a été décidé ainsi, sans doute, par le ciel. Là-bas on arrose la victoire, tandis qu'ici on la remporte ².

A lire ces impressions vécues, on constate aisément combien, dans la réalité, le soldat, même allemand, ressent plus profondément le poids de la servitude militaire, qu'il n'a la notion de sa grandeur. La beauté du sacrifice est chose qui lui échappe. Et quel abîme, d'autre part, entre les rêves naïfs du début de la guerre, les joies qu'on se promettait du triomphe, et les déceptions d'une rude campagne ! Une des plus amusantes parmi ces confessions nous est faite par un Bavarois, en son patois populaire, dont la traduction ne saurait conserver, malheureusement, la franche saveur :

Si j'attrape Napoléon, ou bien son fils, je ne mangerai plus de pommes de terre et plus de navets.

Le roi me fera cadeau d'un superbe château et j'irai, avec la Thérèse, en chaise à quatre chevaux.

J'ai bien souvent rêvé d'aller à Paris. Il ne m'en coûtera pas un liard, quand même j'y ferai bombance.

Je m'y soulerai de champagne et me gaverai de truffes ; et les jeunes filles françaises, on les fera danser.

Et le bon Bavarois, songeant par ailleurs non seulement aux ivresses, mais aux dangers de la guerre, aux chassepots, aux mitrailleuses et aux obus, ajoute crânement :

Et si les éclats d'obus et les balles tombent dru, nous n'irons pas nous mettre là où il en pleut ³.

¹ *Vorposten-Poesie*, Ditfurth, VI, p. 140.

² *Ein Weltræthsel*, Ditfurth, VI, p. 111.

³ *Boarische Kriegs-Schnaderhüpf'n*. Kurier für Niederbayern. Landshut, Anonyme. Ditfurth, V, p. 24.

Mais le chef-d'œuvre en ce genre nous est fourni par un sous-officier silésien du 50^e régiment d'infanterie. Il nous a laissé, également dans son patois, une sorte de longue élégie sur les malheurs de la guerre intitulée : « So is es zu Kriegeszeeten », qui vaut d'être traduite presque en entier. Le lyrisme y fait peut-être défaut. Mais par là même cette complainte est caractéristique, comme un document des plus sincères sur l'état d'âme du soldat allemand sur le sol français :

Lorsque, chez vous, assis au cabaret, vous parlez à votre aise et tenez des discours patriotiques; lorsque vous froncez les sourcils et tendez l'oreille aux nouvelles de la guerre, il vous arrive sans doute, dans votre griserie, de nous envier, nous autres soldats, pour le champagne que nous buvons et le bon vin et toutes les joies de la guerre.

Et pour les victoires de Sedan, de Metz, de Wörth et de Paris, de Strasbourg et d'Orléans, et pour tout ce que nous avons fait et ce qu'il reste encore à faire. Et plus d'un alors de faire le vantard : Ah! que ne puis-je aussi partir; je battrais les turcos comme plâtre, et devant moi tout s'enfuirait.

Très bien! mais si vous étiez ici, cette griserie tomberait quand passeraient les bombes maudites et que les mitrailleuses cracheraient la mort avec leurs balles. Et vous feriez alors une grimace pitoyable, et vous prieriez du fond du cœur qu'elles veuillent bien se taire un peu.

Et puis, s'il vous fallait manger comme nous mangeons ici; rien à acheter, même à prix d'or; attendre avec patience l'heure des repas, et puis, quel menu! Une bouillie de pois de conserve¹. Vous ne savez même pas ce que c'est. Elle est faite à l'eau et je ne puis vous dire comme c'est bon...

Et souvent, alors que la soupe cuisait, que l'estomac criait famine, on sonnait l'alarme à l'improviste; et à l'assaut vers la colline pour y attendre les Français. Puis, quand ceux-ci n'arrivaient pas, on poussait une pointe de côté et l'on avalait une croûte de pain. Adieu la soupe!

Notre cantonnement, je l'avoue, fut parfois « distingué ». Des châteaux princiers superbes, avec des parcs pour se promener. Nous y séjournâmes quelquefois, mais, hélas! ce beau temps n'est plus. Aujourd'hui, c'est une bénédiction d'avoir un tas de paille ou plutôt de fumier, plein de « compagnons de sommeil ».

Et si vous deviez être aux avant-postes, c'est là que votre envie passerait vite! Quand il vous faudrait faire des patrouilles et par des pluies battantes être sentinelle double. Le commandant peut survenir avec un solide gourdin, et si l'on tarde à lui donner le mot de passe on se sent caresser l'échine.

Et c'est ainsi, si vous l'ignorez, que vont les choses en temps de guerre, et si quelqu'un osait encore être jaloux de l'un de nous, il n'a qu'à y venir voir. Mais moi je pense qu'il vaut mieux, et c'est la con-

¹ *Arbsenwurst*, littéralement : saucisse de pois. Ce fut, en 1870, le fond de la nourriture du soldat allemand.

clusion de mes vers, qu'il vaut mieux, mille fois mieux, être auprès des siens, à la maison ¹.

Toutes les chansons de soldats ne sont pas, évidemment, dans cette note. Nombreuses sont celles où la fanfaronnade se retrouve et la déclamation. Les uhlands ou les soldats de la garde affichent un peu plus leur amour du panache et dissimulent davantage le « mal du pays », qu'ils ont toutefois comme de simples fusiliers. Et, parmi ceux-ci, tous n'ont pas la bonhomie d'un Schulze ou d'un Müller. Le fusilier prussien Kutschke est avant tout cocardier. Nous ne savons s'il fit plus de besogne que les autres. A l'entendre cependant, il est partout où l'on s'est battu, toujours au premier rang, infatigable et plein d'entrain. Au bivouac, c'est lui qui trouve le mot drôle qui fait oublier les fatigues, c'est lui qui explique à l'escouade les plans des généraux et les dessous de la politique. Il dit son fait à « Napolium » ou à « Garibaldi ». Il se vantera en entrant dans Paris, d'avoir eu les faveurs des Parisiennes, séduites par sa prestance ²! Kutschke fut le héros de la dernière guerre. Il eut son portrait dans tous les journaux illustrés : une figure franche, pleine de rondeur, ornée d'une immense barbe! De naïves Allemandes lui adressèrent quantité d'envois bourrés de douceurs, des victuailles accompagnées de livres de prière! Mais Kutschke demeura toujours introuvable. Kutschke en effet, est plus qu'un simple fusilier : c'est un symbole. Il fut la personnification amusante du troupiier prussien goguenard et chauvin. Toute une littérature se forma bien vite sous son nom, qu'avait inventé un journaliste du *Daheim*, et qui servit de signature, agrémenté souvent du prénom d'August, à une bonne partie des chansons populaires nées pendant la dernière guerre.

A ces types différents de soldats-poètes, ajoutons enfin celui de Michel Schlagdrein, dont nous avons cité déjà le fameux appel de Blücher à l'armée allemande. C'est un type de Bavaïois brutal, préoccupé uniquement, à ce qu'il semble, de cogner dur et de faire ripaille; étranger à tout sentimentalisme, ce qui le différencie de Schulze et Müller, et n'ayant pas, comme Kutschke, le moindre souci de sa gloire personnelle. Michel Schlagdrein tape ferme, comme son nom l'indique, par besoin et par instinct; et ses chansons se complaisent au souvenir des coups donnés, au récit des

¹ *Leier und Schwert*, p. 325-326. — *Unteroffizier B. 3N. Schles. Inf. Reg.* N° 50. (Ditfurth, VI, p. 142-144.)

² *Voy. Kutschke's Einzugsgedanken*, 1^{er} mars 1871. (Ditfurth, VI, p. 212.) Là-bas une jolie fille nous salue; ici c'est mieux encore! Est-ce là Paris désert? la résistance « jusqu'à la mort »?

scènes les plus sanglantes, tel que celui qu'il nous a laissé de la bataille de Wœrth :

Nous autres, Bava-rois, nous entrons alors en ligne et nous nous lançons avec joie à l'assaut. Ce furent des coups de feu, des coups de crosse, des corps à corps. Les morts sont amoncelés en tas; on avance avec peine dans le sang; on ne voit ni n'entend plus rien parmi les éclairs et le tonnerre du canon.

Ce fut une effroyable boucherie, comme on n'en vit pas depuis des années. Mac-Mahon s'imagina nous décimer avec ses bandes furieuses de sauvages; mais nous les baignâmes dans leur sang; les poings bava-rois cognent dur¹...

*
* *

Toute cette poésie militaire allemande n'ajoute rien, en somme, ainsi qu'on a pu voir, à l'éclat de la victoire. Elle l'illustre assez mal. A en juger par sa valeur littéraire, elle vaudrait à peine qu'on s'y arrête. Qu'elle soit signée de noms de grands poètes, due à l'inspiration d'obscurs rimeurs, ou encore anonyme, elle apparaît, en général, rapprochée surtout des chants glorieux des guerres d'indépendance, vainement déclamatoire, sans élan, souvent boursoufflée, rarement éloquente et d'une extraordinaire monotonie.

Elle a son importance toutefois à nos yeux. Comme les mémoires ou les moindres lettres de ceux qui prirent part, de près ou de loin, au grand drame qui se joua entre les deux nations, elle complète utilement l'histoire officielle de la guerre. Elle nous fait connaître plus parfaitement qu'aucun document diplomatique les courants d'opinion, les façons de sentir ou de penser de l'armée et de la nation. Elle traduit les impulsions irraisonnées, les préjugés et les passions de la foule. Elle est le reflet de tous ces instincts aveugles qui font l'âme d'un pays; elle témoigne bien en un mot *de cette force* qui, suivant l'expression très exacte du poète, *fit battre en 1870 le cœur de l'Allemagne*.

Un tel témoignage ne saurait nous être indifférent, et nous ne saurions l'ignorer. Sans doute, il est, par sa nature même, essentiellement partial. Mais nous ne pouvons nous en étonner et nous nous garderons de nous en indigner. Nous nous bornerons, ainsi que nous avons essayé de le faire, à l'enregistrer aussi fidèlement que possible. A chacun de conclure et d'en déduire les enseignements qu'il comporte...

GASTON VARENNE.

¹ *Schlacht bei Werth.* (Ditfurth, V, p. 55.)

UNE ENQUÊTE OFFICIELLE SUR LES MAGISTRATS

La fonction des magistrats est d'enquêter avant de juger; ils ne peuvent donc trouver mauvais en principe que leurs chefs hiérarchiques s'informent de leur valeur professionnelle et de leur attitude privée, avant de distribuer ou de refuser les faveurs du gouvernement. Mais encore faut-il que cette enquête soit faite à la face du soleil, et que leur dignité personnelle et leur liberté de conscience n'aient pas à en souffrir.

Avant de rechercher si l'enquête officielle poursuivie actuellement par le ministère de la justice offre aux intéressés les garanties nécessaires, il me faut expliquer en quoi elle consiste. J'aurai besoin d'entrer dans quelques détails un peu trop techniques; ils seront indispensables cependant pour faire comprendre à nos lecteurs comment une consultation, banale en tout autre temps, menace de se transformer aujourd'hui en une lâche inquisition.

*
* *

On appelle « Notice individuelle » un questionnaire imprimé sur une feuille de papier double que la Chancellerie distribue de temps à autre à tous les magistrats. Sur la première feuille, l'intéressé fait connaître ses états de services, le nom de sa femme, le nombre de ses enfants. Pour se rendre compte du milieu social auquel il appartient, on lui demande quelle est sa fortune et quelles professions exercent son père et son beau-père. Il est bien entendu que presque tous les parents sont « propriétaires » ou « rentiers », ce qui n'est jamais tout à fait inexact. Quant à la position de fortune, elle se définit admirablement par quelque qualificatif anodin, tel que : « Aisée, suffisante, indépendante ». Ce n'est pas dans cette confession administrative que les contrôleurs de demain puiseront d'authentiques éléments pour appliquer l'impôt sur le revenu. Une autre question porte sur l'avancement. « En demandez-vous? Précisez la nature des postes sollicités. Indiquez les ressorts que vous désirez », etc... Chacun répond de son

mieux à ce petit interrogatoire. Seuls, les néophytes s'imaginent que leurs espérances d'avenir vont tout de suite se réaliser. Les autres, ceux qui ont l'expérience en partage, restent sceptiques. Ils indiquent cependant, et la résidence de leur choix, et leurs préférences, entre l'étude un peu abstraite et maussade des contestations civiles, ou la carrière moins stable, mais aussi plus vivante et plus active, du ministère public ou de l'instruction, après quoi, ils attendent. Ils attendent souvent fort longtemps, parfois jusqu'à la retraite, pour peu qu'ils ne sachent pas ou ne veuillent pas intriguer, et que, — je parle de l'époque actuelle, — catholiques de par leur éducation première, ils ne se soient pas purifiés de cette tache originelle par un éclatant baptême de franc-maçonnerie.

*
* *

La première page remplie, le subordonné passe sa « Notice individuelle » à son chef, au président de la cour ou du tribunal, s'il est conseiller ou juge, au procureur de la République ou au procureur général, selon qu'il appartient à un parquet de première instance ou d'appel. Souvent aussi, par une sorte de chassé-croisé entre la magistrature assise et le ministère public, le président est appelé à noter le procureur et ses substituts, pendant que les mérites des juges et du président sont appréciés par le chef du parquet. Ainsi chaque magistrat est l'objet d'une enquête, en même temps que se trouvent contrôlés les renseignements qu'il a lui-même fournis sur ses collègues. Quant aux juges de paix et à leurs suppléants, ils sont alternativement jugés par les présidents et par les procureurs de leur ressort.

Les notes des supérieurs portent sur la santé d'abord, puis sur le caractère, les habitudes sociales et de famille, l'instruction professionnelle et l'instruction littéraire, les qualités d'administration, sur les aptitudes particulières qui permettront à l'un de briller au ministère public, à l'autre de faire preuve dans les affaires civiles de connaissances juridiques et de bon sens. Le chef de service enveloppe son opinion intime de telles précautions oratoires, il la déguise sous un langage à la fois si vague et si onctueux, qu'il faut savoir merveilleusement lire entre les lignes pour distinguer, d'après la « notice », s'il s'agit d'un homme d'un réel mérite ou d'un esprit léger, paresseux et superficiel. La tournure même des questions appelle des réponses imprécises; et surtout il serait bien imprudent d'exprimer sa pensée en toute sincérité. Est-on jamais sûr de la discrétion des bureaux? Cette feuille, malgré sa mention « confidentielle », ne sera-t-elle pas communiquée demain au

député de l'arrondissement? Et puis, tel qui est aujourd'hui votre inférieur dans la hiérarchie, bientôt peut-être, grâce à ce même député, vous dépassera et sera chargé de vous noter à son tour! Enfin, serait-il bien nécessaire d'afficher une franchise absolue dans la rédaction d'une pièce de forme, appelée le plus souvent à dormir dans des cartons? Le ministre, préoccupé avant tout de sortir indemne de quelque vilaine histoire personnelle, ne songe guère à consulter les titres professionnels des candidats à l'avancement. Il bâcle ses mouvements au petit bonheur des recommandations des loges, et s'aperçoit, quand il est trop tard, qu'il a placé à la tête d'un parquet d'assises un juriste excellent sans doute, mais incapable de parler en public, tandis que cet autre magistrat, habitué depuis vingt ans à diriger l'action publique, aura bien peu d'aptitude pour trancher, comme conseiller, des difficultés d'intérêts privés auxquelles il est resté jusqu'ici complètement étranger. Pour le choix des résidences, le désordre n'est pas moins grand. Tel magistrat irait indifféremment dans une trentaine de tribunaux, sauf un qu'il désigne, en faisant connaître les excellentes raisons particulières qui l'empêcheraient d'y jouir de son indépendance; c'est là justement que la malechance l'enverra, pour son malheur et pour celui des plaideurs.

*
* *

La rédaction confidentielle de la « Notice » porte encore sur deux points qu'il nous reste à faire connaître. « Indiquer le culte auquel le magistrat appartient par son origine; ses antécédents politiques. » La question religieuse est libellée avec une discrétion à laquelle il faut rendre pleinement hommage. Le ministère ne songe pas à demander quelle religion pratique ou combat M. X., mais simplement si M. X. est né dans la religion catholique ou dans tout autre. Nos puissants du jour se sont chargés de démontrer péremptoirement en quoi et comment diffèrent ces deux termes, et en quel sinistre renégat se transforme parfois l'enfant pieusement nourri dans le giron de l'Eglise.

Quant aux antécédents politiques, une tradition parfaitement assise veut que l'annotateur indique simplement les fonctions officielles dont le magistrat était investi avant son entrée dans la carrière judiciaire. Dès lors, la formule stéréotypée est la suivante : « Pas d'antécédents politiques », ou « ancien député, ancien conseiller général, ancien préfet. » Est-ce bien là l'esprit de l'interrogation? Je n'oserais l'affirmer; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on s'en contente, ou, pour parler plus exactement, qu'on s'en est toujours contenté jusqu'ici; car le formulaire dont nous avons analysé

les principales dispositions a été employé sous tous les régimes, et, depuis au moins vingt-cinq ans, il n'a pas été l'objet de la moindre modification.

*
* *

Mais nous avons fait un pas décisif dans le chemin de l'intolérance religieuse, dans cette guerre acharnée aux consciences qui amènera bientôt, d'ailleurs, une réaction nécessaire. Il n'est plus de mise aujourd'hui d'éluder les questions indiscretes par une réponse évasive. Ce n'est pas au moment où la guillotine est prête à fonctionner que le bourreau se paie de vaines paroles. C'est pourquoi, dans l'état général des esprits, la centralisation actuelle des « notices individuelles » présente une gravité significative. Remarquons en effet qu'il y a quelques semaines, M. le Garde des sceaux adressait à ses procureurs généraux une circulaire dont la presse n'a pas assez sévèrement souligné tout le fiel et toutes les audaces. Après avoir exposé ses vues personnelles sur l'application de la loi infâme de proscription, après avoir encouragé procureurs et juges d'instruction aux violations de domiciles, aux abus de pouvoirs les plus flagrants, il terminait en demandant à connaître les magistrats qui apporteront le plus de zèle et d'adresse dans les louches besognes de persécutions illégales. Le moins logicien de tous les électeurs a pu saisir l'argument *a contrario* à tirer de ce singulier document officiel. Malheur aux tièdes ! D'ailleurs, pour souligner davantage encore la menace, pour éclairer les pires aveugles, M. le Garde des sceaux trouvait dans son compère de l'intérieur l'appui que le Président du Conseil ne refusera jamais aux pires excès du jacobinisme, et les journaux officieux publiaient à l'envi un libelle comminatoire faisant entrevoir pour un jour très prochain une suspension nouvelle de l'inamovibilité, au cas où les procès installés devant les tribunaux ne recevraient pas partout une solution agréable au gouvernement.

Dans de pareilles conjonctures, la consultation de la chancellerie n'est donc plus cette enquête parfaitement inutile et à laquelle les intéressés ne prêtent qu'une attention distraite. Que les tribunaux, dûment avertis, soient suffisamment souples, et je veux bien croire que les « notices individuelles » de la fin de juin 1903 iront s'empiler sur les précédentes. Mais si, à la suite des révoltes des consciences, dès la rentrée, le gouvernement demande aux Chambres, qui n'ont rien à lui refuser, cette suspension d'inamovibilité dont lui-même a été le premier à parler, ces petits papiers deviendront la pièce capitale sur laquelle se fera le sinistre travail d'épuration.

*
* *

M. le Garde des sceaux, qui emploie en ce moment la double enquête des demandes directes et des demandes par chassé-croisé, se déclarera-t-il satisfait quand les « notices » lui auront appris tout simplement que des milliers de magistrats n'ont aucun passé politique, et que seules quelques personnalités encombrantes, après des insuccès aux dernières campagnes électorales, ont trouvé, au sein de sa paternelle administration, une grasse compensation à leurs complaisances radicales? Mais cela, il le sait bien, il le sait mieux encore que les justiciables qui souffrent de ces choix compromettants, puisque c'est lui-même, puisque ce sont ses prédécesseurs immédiats qui ont été ramasser ces vaincus de la politique aux portes du Corps législatif. Mais alors, s'il estime que voilà assez longtemps qu'on se tire de difficultés en répondant à côté de la question, s'il demande des détails précis sur l'opinion réelle de chaque juge, s'il exige que les notes s'expliquent sur ses sentiments, je ne dirai pas républicains, mais ministériels ou antiminstériels, combien le garde des sceaux trouvera-t-il de partisans désintéressés au sein de son personnel?

*
* *

La gravité de la situation apparaît surtout dans une circonstance qu'il me reste à exposer. L'enquête se poursuit cumulative-ment, nous l'avons dit, auprès des chefs de service du siège et du parquet. Tandis que les présidents libellent sans méfiance les imprimés en usage depuis plus d'un lustre, les procureurs n'ont reçu que la feuille confidentielle; la première a mystérieusement disparu. Aussi les magistrats ne se doutent-ils pas qu'ils sont l'objet d'une double annotation, puisque les procureurs n'ont pas à leur communiquer la première page de la « notice ». Et cependant, confrontons cet imprimé tronqué avec celui qui se trouve entre les mains des présidents, et nous découvrirons, sur le formulaire reçu par les procureurs, un point d'interrogation nouveau : *Dans quel établissement M. X. fait-il élever ses enfants?* — Voilà le grand mot lâché. Cette demande insolite n'est posée qu'aux représentants du ministère public, tenus à l'obéissance absolue; la chancellerie n'ose pas l'adresser, tellement il la juge excessive, aux présidents de tribunaux. Ils pourraient, en effet, répondre qu'ils n'ont pas à s'immiscer dans les arrangements de famille de leurs collègues. Et, de fait, s'ils sont renseignés sur ce point, ils n'en ont pas eu connaissance dans l'exercice de leurs fonctions; ils

n'ont donc pas à rapporter au ministère des conversations particulières sur des sujets d'ordre intime, étrangers à leurs occupations professionnelles.

Cette question, ajoutée au formulaire de la chancellerie, fait d'ailleurs l'objet des préoccupations principales de toutes les administrations, depuis que la guerre impie a été ouvertement déclarée aux établissements religieux d'enseignement. On a réussi à terroriser les pères de famille en déposant des projets de loi qui rejettent les élèves des maisons congréganistes de la catégorie des citoyens et en font de véritables parias dans la société. En même temps qu'on intimidait ainsi les particuliers, on pesait sur les fonctionnaires, plus victorieusement encore, par des instructions plus ou moins nettes, pour les forcer dans leurs dernières résistances, et l'Etat savoure la joie de voir chaque jour se peupler ses écoles au détriment des religieux.

Tous les jours, j'attendais que la chancellerie entrât à son tour dans la lice; j'étais curieux de voir en quels termes elle s'exprimerait pour priver de leur liberté des pères de famille, sous prétexte qu'ils sont magistrats. Jamais aucune instruction générale ne leur avait été communiquée. Sans doute, de ci, de là, nous apprenions bien que tel conseiller ou tel président, en passe d'obtenir de l'avancement, venait de modifier l'organisation des études de ses enfants. L'un s'avisait tout à coup qu'un précepteur réussirait mieux à faire travailler sa petite famille que les Pères du collège. L'autre avait envoyé sa fille à Paris, parce que l'air de la petite ville de province était trop vif pour ses poumons. Les plus peureux avaient le triste courage de recourir aux écoles communales. Autant de petites défections individuelles, qui se produisaient d'ordinaire après la rencontre du sous-préfet ou de quelque ami influent qui avait donné de salutaires avis, compris à demi-mot.

Le ministère a fait un pas de plus, et la question insérée dans la « notice » ne peut qu'accentuer l'exode vers l'enseignement à domicile ou dans les écoles publiques; et cependant le garde des sceaux a su éviter, par un mouvement tournant, l'injonction directe. Il avait peur de s'exposer à de fières protestations; des ordres précis risquaient de rester lettres mortes. Le moyen terme employé lui évite de tomber en aussi fâcheuse posture. Il n'exige rien, il ne conseille même pas; il s'informe, tout simplement. Aux magistrats assez souples pour avoir devancé les désirs, non exprimés, mais faciles à deviner, de la chancellerie, à ceux qui ont fait le sacrifice de leurs convictions et de leur liberté individuelle, la récompense sera d'autant plus prompte et éclatante que l'immo-

lation aura été plus douloureuse. Ceux qui auront conservé le *statu quo* pour leurs enfants y resteront eux-mêmes, vieillissant tristement sur leur siège, et si l'épuration si désirée permet au gouvernement de se priver de leurs services, elle lui servira en même temps à acquitter les dettes de reconnaissance qu'il aura contractées.

*
* *

La chancellerie ne surveille pas seulement de près son personnel. Ses soins les plus minutieux portent sur le recrutement. Pour avoir volontairement omis d'indiquer où un candidat avait fait ses études, un de mes amis a eu de vifs démêlés avec ses chefs; son silence seul était un aveu, et cet aveu a suffi pour faire évincer un jeune homme, d'ailleurs admirablement doué et d'une honorabilité parfaite. Et parmi les nombreux impétrants dont les demandes sont repoussées pour avoir passé par un collège ecclésiastique, il en est beaucoup qui ont cependant terminé leurs études dans des lycées. On se montre en cela plus rigoureux encore que les projets de lois les plus avancés, qui ne rendent obligatoire l'enseignement de l'Etat que pour les dernières classes.

Mais, diront les opportunistes, vous exagérez. Parmi les jeunes gens fraîchement nommés substitués ou juges suppléants, il en est cependant qui sortent des maisons religieuses. C'est vrai, mais ces choix exceptionnels portent sur de jeunes arrivistes qui ont donné des gages sérieux de leur dévouement au radicalisme, et ils n'en sont dès lors que plus recommandables aux yeux de nos gouvernants; ils ressemblent davantage aux plus cruels d'entre eux, et brûlent en leur compagnie ce qu'ils ont adoré.

*
* *

Depuis quatre ans, je précise, car je suis sûr de ce fait comme de tous ceux que je viens d'avancer, dans toutes les nominations d'officiers ministériels, qui ne sont pourtant pas des fonctionnaires, le gouvernement recherche quels établissements scolaires ont fréquenté les candidats.

Mais, pour eux, il y a une nuance. L'éducation cléricale n'est pas un empêchement à leur nomination; voyez comme on est libéral! Seulement, le renseignement reste acquis, et l'on saura s'en servir au besoin. Et, par une nouvelle perfidie de la chancellerie, les magistrats du parquet, que la loi a chargés d'instruire les demandes de cessions d'offices ministériels, ne sont pas consultés sur ce point. Ils pourraient se révolter à la fin contre de

telles exigences; et puis, il vaut mieux qu'ils ne sachent pas jusqu'où se laisse tomber le gouvernement qu'ils ont mission de représenter; ils auraient trop de mépris pour lui. Cette fois encore, l'intérieur vient au secours de la justice, et quand ces deux ministères collaborent en silence, aucune considération ne les arrête dans l'arbitraire. Par des instructions confidentielles émanant de M. Waldeck-Rousseau, dès que la chancellerie reçoit un dossier de cession d'office ministériel, le rapport du procureur de la République est envoyé à un commissaire de police de la région, qui le complète sur le point spécial de l'éducation première du cessionnaire. On devine aisément avec quelle ardeur le commissaire révise en dernier ressort le travail de son supérieur hiérarchique, et l'on voit par cet exemple dans quelle incroyable anarchie administrative est tombé notre malheureux pays.

*
* *

Tel est exactement l'ouvrage de la chancellerie. D'un côté, elle prêche la violation des principes tutélaires de nos vieux codes, en tant que ces principes sont une entrave à sa fureur sectaire; de l'autre, elle applique scrupuleusement les plus téméraires volontés du groupe tapageur dont elle a peur, et elle ajoute encore aux exigences les plus outrées des projets de loi abolissant la liberté de l'enseignement. Elle éloigne de la magistrature les meilleures recrues pour accueillir les épaves du suffrage universel; elle désorganise la hiérarchie administrative; elle installe l'espionnage et la délation au sein du corps judiciaire; elle ne dissimule pas son impatience d'arriver à une énergique épuration dont elle prépare déjà l'étude. Et, en attendant la grande hécatombe des magistrats, les premières victimes de M. le Garde des sceaux sont d'innocents enfants qu'il arrache à la tendresse de leurs mères et qu'il exile, parce qu'ils ont appris à lire sur les genoux d'une bonne Sœur.

UN ANCIEN MAGISTRAT.

Nous publions ici le texte de la Circulaire du ministre de la Justice dont il est question plus haut.

Monsieur le procureur général,

L'application des lois des 1^{er} juillet 1901 et 4 décembre 1902 aux congrégations religieuses a déjà donné lieu à des décisions nombreuses des cours et tribunaux.

J'ai remarqué, — et les débats qui viennent d'avoir lieu devant la Cour de cassation l'ont également fait ressortir de façon très nette, — que, dans bien des cas, les jugements ou arrêts répondaient imparfaitement en droit et en fait aux chefs de prévention relevés par vos substituts et vraisemblablement parce que ceux-ci se sont contentés de conclusions verbales à l'audience.

Il importe que la juridiction répressive soit mise en demeure de déterminer exactement et tout spécialement, au point de vue du droit, la situation des prévenus qui lui sont déférés par application des lois susvisées. Pour arriver à ce résultat, vos substituts tenant les audiences devront déposer des conclusions écrites précisant en droit et en fait l'infraction poursuivie et sur lesquelles les tribunaux auront à rendre des décisions motivées. Cette tâche sera rendue plus facile aux membres du ministère public par l'étude de la jurisprudence qui déjà s'est formée, et je signale particulièrement à votre attention plusieurs arrêts de la Chambre criminelle de la Cour de cassation du 1^{er} mai 1903, relatifs à l'application de la loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations. (Affaire des Salésiens de Dom Bosco.)

Les motifs de ces décisions pourront utilement inspirer leurs réquisitions dans les affaires de même nature, notamment lorsque les inculpés invoqueront pour leur défense une prétendue sécularisation; la Cour suprême pose, en effet, ce principe que les vœux ne constituent pas un élément essentiel des congrégations religieuses, dont l'existence peut résulter d'autres faits, comme de la persistance de la vie en commun et de l'exercice des mêmes fonctions en vue de perpétuer la même œuvre.

L'examen des procédures m'a permis également de constater que les informations suivies en cette matière présentaient parfois des lacunes regrettables; vous voudrez bien inviter vos substituts à requérir toutes les mesures d'investigation, perquisitions, etc., qui paraîtront nécessaires et à ne rien négliger pour assurer une exacte application de la loi.

Je vous prie de me signaler les magistrats de votre ressort qui, lors de l'exécution des lois précitées, se sont distingués à la fois par leur modération et la fermeté qu'ils ont apportées dans l'exercice de leurs fonctions.

E. VALLÉ.

FLEUR DE SERRE

I

Seule, au coin du feu, dans la tristesse frileuse d'un crépuscule hivernal, Fabienne de Blanchefort réfléchissait. Ce n'était pas la rêverie souriante de la jeune fille dont le cœur s'éveille à l'amour. Quoique ayant dépassé sa vingtième année, la passion, chez elle, restait muette. C'était moins encore l'absorption d'une vanité frivole, évoquant les succès obtenus, les compliments ou les déclarations qui sont, pour certaines femmes, l'aliment nécessaire. Fabienne se montrait insensible à ces hommages banals qu'on lui avait prodigués trop généreusement pour qu'elle n'en éprouvât pas une satiété touchant au dégoût. Ses réflexions avaient à la fois un caractère plus positif et plus douloureux. Lentement, elle repassait sa courte vie, y cherchant en vain les joies insouciantes de l'enfance, les pressentiments heureux, les enthousiasmes de la première jeunesse. Ses impressions, qui se détachaient nettes et précises sur le fond vague des réminiscences, étaient en réalité si peu jeunes, si mêlées d'amertume, qu'elle se demandait comment, sous le souffle desséchant d'une expérience prématurée, il pouvait subsister en elle les quelques illusions, les timides espoirs auxquels, malgré tout, elle se cramponnait ! Car, par nature, elle était optimiste. Ardente, elle réclamait sa part de bonheur ; mais, hélas ! à mesure qu'elle refaisait les étapes du passé, combien elle se sentait peu rassurée sur celles qu'elle avait encore à parcourir !

Elle se voyait d'abord toute petite fille, habillée de noir, dans une pièce faiblement éclairée. Un homme au regard atone, aux traits vieillis, lui tendait la main et lui parlait d'une voix fatiguée, s'interrompant à chaque minute pour reprendre haleine ; il lui expliquait qu'elle n'avait plus de maman, parce que celle-ci était auprès du bon Dieu, dans un monde très beau où elle ne souffrait pas, où elle attendait ceux qu'elle avait aimés sur terre. Fabienne ne pouvait la rejoindre encore, ce serait pour plus tard, lorsqu'elle l'aurait mérité. Mais, jusque-là, elle ne serait pas seule ; elle avait

sa grande sœur Régine pour la soigner et l'élever. Une sœur qui lui tiendrait lieu de mère et à qui il faudrait obéir en tout. Quant à lui, il allait partir, voyager dans un autre pays, très loin; lorsqu'il reviendrait, Fabienne serait grande. Alors il la reprendrait auprès de lui, et ils vivraient bien d'accord, et il serait un père indulgent et tendre pour sa chère petite. D'ici là, elle devait être très sage, docile aux volontés de ceux qui consentaient à la garder. Puis, tandis qu'elle l'écoutait, s'efforçant de comprendre, ses yeux troubles se remplissant de larmes, son cœur inquiet reculant d'instinct devant le lendemain qu'elle entrevoyait, une porte s'était ouverte, et la grande sœur, celle qui allait avoir autorité sur elle, avait paru, la démarche assurée, le verbe haut, toute sa personne respirant l'énergie. Elle s'était avancée, les lèvres plissées d'un sourire qu'elle voulait encourageant, mais qui trahissait une compassion nuancée d'ironie :

— N'ayez aucun souci, mon père. Fabienne sera en bonnes mains. Nous vous la rendrons telle qu'elle doit être, digne de son nom et de sa race, une vraie Blanchefort!

Le père avait secoué la tête :

— Faites-en avant tout une vraie femme, et qu'elle soit heureuse... si le bonheur existe!

C'étaient là les dernières paroles que Fabienne avait entendues ce jour-là. Après, elle ne se souvenait plus de rien. Il s'était fait dans sa mémoire comme un grand espace vide, une lacune de plusieurs mois qu'aucun effort ne parvenait à combler.

Puis, d'autres images surgissaient. Elle avait la vision d'une fillette mince et blonde, assise devant une table chargée de livres et de cahiers. Les jours succédaient aux jours dans l'uniformité du travail coupé de promenades de santé qui lui paraissaient plus ennuyeuses mille fois que les heures d'étude. Pourtant, elle avait des amies de son âge, plus même qu'elle n'eût désiré. Le jeudi, on se réunissait les unes chez les autres, une vingtaine, une trentaine, le nombre augmentait d'année en année. Sa sœur le voulait ainsi. « Il faut que Fabienne ait beaucoup de relations, disait-elle; c'est le grand appui dans la vie; rien ne remplace les amitiés d'enfance. Par malheur, Fabienne, peu expansive, contractait difficilement des intimités et traversait la période de l'adolescence sans connaître la crise de l'amie de cœur, celle qu'on idéalise à plaisir jusqu'à ce qu'une déception calme l'effervescence et assagisse les admirations irréflechies. Elle avait donc, pour ainsi dire, grandi dans l'isolement. A mesure qu'elle se développait, qu'elle se rendait mieux compte de ses conditions d'existence, elle en percevait plus nettement le vide, le côté factice. Son père n'était jamais revenu

de ses lointains voyages; le rêve d'une vie toute de tendresse et de protection au foyer paternel ne s'était pas réalisé, et Fabienne se sentait vraiment l'orpheline, l'enfant qui n'est pour tous qu'un intérêt secondaire, non pourtant que sa sœur manquât de bonté.

M^{me} de Sennecey, née d'un premier mariage de M. de Blanchefort, avait, à côté de défauts très visibles, certaines qualités appréciables. Déjà femme lorsque son père s'était remarié avec une jeune fille de haute naissance et de petite fortune, elle avait accepté sans murmures cette belle-mère peu souhaitée et accueilli l'avènement de Fabienne avec une parfaite bonne humeur. Sa résignation lui était d'ailleurs facile. Ayant par sa mère une fortune considérable qu'un mariage avantageux avait triplée, elle pouvait, sans peine, consentir à abandonner la moitié du très maigre héritage de M. de Blanchefort. Régine, au reste, était étrangère à tout sentiment d'avarice. Femme du monde avant tout, elle vivait dans un cadre luxueux et élégant qu'aucune mesquinerie ne déparait. Sans beauté, elle réussissait, au moyen de manœuvres savantes, à se créer une séduction de surface très parisienne. Et, autour d'elle, tout formait un ensemble harmonieux. La tenue de sa maison était le triomphe de la correction impeccable. Anciennement, voitures, dîners, réceptions, toilettes étaient à l'unisson, d'un goût sûr, sans tâtonnements :

« Chez M^{me} la comtesse tout est très faubourg », disaient les fournisseurs de choix qu'elle daignait employer. Inutile d'ajouter que la même correction présidait aux relations sociales et que l'exclusivisme s'appliquait dans toute sa rigueur. M. de Sennecey, un sceptique, bon enfant, qui, à Paris, passait sa vie entre le Jockey et l'Union, et, à la campagne, ne s'occupait que de ses chasses à courre et de ses autos, laissait pleine liberté à sa femme d'organiser son intérieur à son gré. Il avait consenti volontiers à l'adoption de Fabienne. Ce serait une distraction pour Régine qui n'avait que des fils, — ce dont le ménage se félicitait fort. — Et il ne s'était plus occupé de sa petite belle-sœur, sachant à peine qu'elle existait. M^{me} de Sennecey avait donc dirigé à sa fantaisie l'éducation de Fabienne, selon les idées qu'elle érigeait en principes. L'enfant était soigneusement cultivée. Il ne convenait pas qu'une Blanchefort fût ignorante ou sotte. Elle parlait plusieurs langues. C'est le côté élégant de l'instruction d'une femme. Elle était musicienne, et la beauté exceptionnelle de sa voix choquait même un peu sa sœur qui ne voyait là qu'une supériorité bonne pour le théâtre et à peu près inutile dans un monde où le plus sage est de ne se singulariser en rien. Ce qu'elle avait voulu surtout inculquer à Fabienne, c'était cette science mondaine

qu'elle possédait elle-même si merveilleusement. De bonne heure, elle l'initiait aux mille règles insaisissables de ce code non écrit qui fait loi dans un certain milieu. La jeune fille savait pourquoi tel nom qui, en apparence, ne valait pas mieux que tel autre, était néanmoins mieux coté, pourquoi une situation s'imposait par une sorte de consentement unanime que pas grand chose ne justifiait, comment enfin il convenait de prodiguer des trésors d'indulgence aux unes et de se montrer d'une sévérité impitoyable vis-à-vis des autres. En outre, ce que Régine n'avait cessé de lui réitérer, c'est que le but d'une fille intelligente et sans dot était de faire un beau mariage, c'est-à-dire un mariage où naissance et fortune se trouvent réunis. S'il fallait se résigner à une concession, qu'elle ne portât au moins que sur la personne même du mari. On ne demande pas à un homme de beauté physique. Quant à l'intelligence, s'il avait celle de se bien tenir dans un salon et de ne pas se ruiner au jeu ou en spéculations bêtes, on ne pouvait en conscience exiger plus. Ce genre de raisonnement, que M^{me} de Sennecey ne perdait pas une occasion de développer à Fabienne, causait à la jeune fille une irritation qu'elle ne parvenait pas toujours à di-simuler. Sous les conseils de Régine, elle sentait une mise en demeure. Peut-être s'exagérait-elle même le désir qu'on avait de se débarrasser d'elle, car, — il faut le dire à la décharge de M^{me} de Sennecey, — celle-ci n'était pas seulement préoccupée de s'affranchir d'un devoir importun, elle craignait aussi le caractère peu pratique de sa sœur qui, — livrée à elle-même, — perdrait de vue trop facilement qu'il importe à une fille pauvre d'étayer son avenir sur des bases solides. Et, pour Fabienne, la tâche n'était-elle pas singulièrement facilitée? Ne possédait-elle pas une beauté incontestable? Il y a des hommes qui se laissent prendre à cet attrait fragile! On n'épouse pas fatalement une Juive ou une Américaine. Le tout était de découvrir le prétendant à la fois sage et désintéressé qui, n'ayant pas besoin de trafiquer de son blason pour rétablir son budget, se contentera de choisir une femme de son rang qui ne lui apporterait ni les millions de Chicago ni ceux d'Israël. Or, par une chance qui présidait à toutes les entreprises de M^{me} de Sennecey, ce *rara avis* s'était révélé dans la personne du marquis de Saint-Hérem.

Depuis longtemps elle avait l'œil sur lui, le connaissant depuis qu'il était au monde et s'étant toujours dit que c'était là le beau-frère par excellence, celui qu'elle eût préféré entre mille. Il y avait un *mais*, sans doute. N'est-ce pas invariablement ainsi? Une complexion frêle, des antécédents regrettables au point de vue de la santé, — frères et sœurs emportés successivement par ce qu'on

diagnostiquait être un vice du cœur. Mais Arnold semblait avoir échappé à cette hérédité fâcheuse. Seul il avait survécu et, dans un sens, le mal était un bien, car les nombreux millions qui, divisés, eussent encore représenté une part considérable, se réunissant sur sa personne, faisaient de lui un des riches partis de France. C'était d'ailleurs un joli garçon de vingt-cinq ans, très fin, très séduisant dans sa grâce un peu malade. Il n'aimait pas le monde, mais il fréquentait assidûment chez M^{me} de Sennecey, et celle-ci l'attirait avec une habileté discrète qui eût été le dernier mot de la diplomatie féminine s'il eût fallu déployer une diplomatie quelconque là où il n'y avait qu'à laisser les choses suivre leur cours.

Depuis qu'ils se connaissaient, Arnold de Saint-Hérem avait pour M^{lle} de Blanchefort une de ces passions concentrées, violentes, qui s'exaspèrent par la crainte qu'elles doivent se heurter à quelque obstacle intangible. Et l'obstacle existait! Il se dressait devant lui sous la forme du doute qui l'étreignait, le paralysait. Certes, Fabienne lui témoignait une affection qui jamais ne s'était démentie. Mais cette affection si équilibrée, si fraternelle, ne ressemblait guère à l'amour tel qu'il le ressentait, tel qu'il eût voulu l'inspirer!

Par crainte de voir s'anéantir son demi-espoir, il se taisait, se contentant de vivre dans son ombre, à l'adorer en silence. Mais ce mutisme était plus éloquent qu'un aveu, et depuis longtemps Fabienne démêlait ce qui se passait en lui. Elle sentait aussi qu'il perdrait patience un jour ou l'autre, qu'à tout risque il voudrait sortir de l'incertitude, et certains indices l'avertissaient que l'heure était proche. Arnold, inquiet, affolé, réclamerait la parole décisive! Que lui répondrait-elle?

C'était là la question qu'elle se posait dans cette sombre après-midi où elle avait voulu demeurer seule. Hélas! tout en elle était confusion et indécision. Le chaos ne se débrouillait pas. Pauvre Arnold! il lui inspirait une sympathie si vraie! Elle eût été si heureuse de lui témoigner son dévouement, d'éloigner de lui la menace de mort dont il portait au front la marque inamissible! Mais l'accepter pour mari! Se donner tout entière! Elle avait l'impression absurde, mais impossible à vaincre, que, par cet acte, elle se retrancherait du monde des vivants, qu'elle entrerait dans quelque horrible désert où le soleil ne pénétrerait jamais. Et elle éprouvait un tel besoin de soleil, de chaleur, de délivrance aussi! Où les trouverait-elle? D'où viendrait le libérateur rêvé? Elle avait près de vingt et un ans. Bien des hommes s'étaient empressés autour d'elle pour se retirer prudemment lorsque, informations

prises, ils avaient su que M^{lle} de Blanchefort ne possédait guère d'autre capital que sa beauté et son charme souverain. A coup sûr, Fabienne n'en regrettait aucun. Pas un seul ne réalisait, même de loin, l'idéal de sa jeune imagination, cet idéal qu'elle commençait à envisager comme une conception chimérique.

Mon Dieu! qu'elle se sentait lasse, découragée! Puisque le bonheur se dérobaît si obstinément, ne valait-il pas mieux au moins que sa vie servît à quelque chose, qu'elle la consacraît à un autre? L'abnégation porte en soi sa récompense. Puis, auprès d'Arnold, elle n'aurait plus cette sensation pénible qui croissait d'intensité de jour en jour, celle de n'avoir pas de place reconnue, d'abuser contre toute discrétion d'une hospitalité qu'on ne lui reprochait pas en termes directs, mais qui ne lui en était pas moins affreusement lourde.

Et pourtant..., pourtant..., c'était dur d'immoler ainsi tout un avenir qui eût dû, en simple justice, la dédommager des tristesses du passé et du présent...

Elle demeurait inerte, ballottée entre mille résolutions contradictoires, sachant d'avance que le parti qu'elle adopterait serait suivi de regrets d'une indicible amertume.

Un léger coup frappé à la porte la tira de sa méditation, et Régine parut, enveloppée de fourrures, apportant avec elle un subtil parfum d'iris.

— Comment! dans l'obscurité, avec un feu à demi éteint! exclama-t-elle de sa voix vibrante. Vraiment, si c'était pour rester là les mains croisées sur tes genoux, tu aurais mieux fait de m'accompagner et de subir ta part de mes quatorze visites, toutes plus ennuyeuses les unes que les autres! Mais, au fait, je ne te le reproche pas, vu les circonstances. Je vais t'expliquer cela; seulement, au nom du ciel, ne restons pas dans ces ténèbres.

Elle se laissa tomber dans un fauteuil pendant que Fabienne pressait le bouton électrique.

— A la bonne heure, reprit Régine, je ne sais pas enchaîner deux idées sans y voir clair. Sous ce rapport, — c'est le seul, — je suis absolument comme Goethe. Entre parenthèse, je n'ai jamais compris pourquoi on a fait tant d'embarras de ce qu'il ait crié : « De la lumière, de la lumière! », sur son lit de mort. Le pauvre homme réclamait tout uniment qu'on levât le rideau qui interceptait le jour. On a voulu que ce fût un cri de génie expirant. Enfin, il vivait sur sa réputation. Mais je m'écarte de mon sujet, qui est plus actuel et plus palpitant. Je reviens de chez les Villarceaux, devines-tu qui j'y ai trouvé?

— Probablement Arnold de Saint-Hérem, répondit Fabienne

sans manifester aucun trouble; je n'ai jamais été chez les Villarceaux sans l'y rencontrer.

— Oui, il y est très assidu et je ne comprends pas pourquoi, car les filles sont trop laides pour l'attirer. Aujourd'hui, cependant, je crois qu'il était venu me guetter. Il est sorti avec moi et m'a demandé la permission de monter dans ma voiture. Puisque tu devines si bien, tu sauras me dire, sans doute, la confidence qu'il désirait me faire?

— Il s'agit d'une demande en mariage, articula Fabienne avec un tressaillement.

— C'est cela même, je vois que ta perspicacité n'est jamais en faute. Le cher garçon voulait s'adresser directement à toi. Votre amitié d'enfance autorisait ce procédé à l'anglaise, mais le courage lui a manqué et il m'a priée de plaider sa cause. On peut dire que tu as une chance inespérée. Un parti que toutes les mères se disputent avec un acharnement comique. Et toi, sans te donner la moindre peine, tu l'as hypnotisé au point qu'il tremble en prononçant ton nom et n'ose pas entrevoir une réponse favorable. Il faut convenir que l'amour rend par trop naïf!

— Mais en quoi est-il si sûr que je veuille épouser Arnold de Saint-Hérem?

M^{me} de Sennecey regarda sa sœur avec stupéfaction, puis elle haussa les épaules.

— Je pense que, si tu le refusais, tu mériterais d'être enfermée dans une maison de folles! dit-elle. Voyons, Fabienne, il ne serait pourtant pas mauvais de voir les choses comme elles sont. Tu peux constater par toi-même que nous ne vivons pas dans un siècle désintéressé. Que veut un jeune homme à l'heure présente? De l'argent encore et toujours de l'argent! Que lui importe que sa femme soit jolie ou laide, intelligente ou nulle, née ou pas née? Il n'a pas le temps de la regarder, encore moins de causer avec elle, et, quant à son origine! mon Dieu! il est dans le mouvement. Il estime que les liasses de billets de banque sont, à notre époque, les seuls titres qui aient de la valeur. Donc, ce n'est ni pour ton profil de Greuze et ta taille de déesse, ni pour ton esprit brillant, encore moins pour tes ancêtres qu'on ambitionnera l'honneur d'obtenir ta main. N'en as-tu pas la preuve journalière? De tous ceux qui flirtent avec toi, lequel s'est jamais déclaré pour le bon motif? Et voilà que, par un hasard providentiel, surgit un prétendant comme on n'en fait plus, d'ancienne noblesse, riche à millions, intelligent, d'une distinction de formes et d'une délicatesse de sentiments rares, qui, en outre, t'adore avec une candeur qui serait ridicule si elle n'était touchante; et ta première impulsion n'est pas de te jeter à genoux pour remercier

le Ciel? Mais, injuste et aveugle que tu es, ne sais-tu pas l'immense différence que ce mariage va faire dans ta situation? Que demain je vienne à disparaître, où en seras-tu? Nous ne pouvons, ni ton beau frère ni moi, assurer ton avenir : pense à tes neveux. Lorsqu'il s'agira de diviser notre héritage en quatre, la part de chacun d'eux ne sera pas lourde. Et du train où nous vivons, il ne saurait être question d'économies. Nous sommes trop nombreux. Je te le répète, quelle serait ton existence? Tu végéterais dans la quasi-misère avec la délicieuse perspective de devenir une vieille fille aigrie, dédaignée, oubliée. Tu vois bien que tout cela est absurde et que je ne saurais traiter tes hésitations sérieusement.

— Mais je n'ai aucun amour pour Arnold! s'écria Fabienne irritée; je le plains, je le regarde comme un être à part qu'il faudrait soigner et consoler; mais ce genre de sentiment n'est pas celui qu'un mari est en droit d'attendre.

— Eh! qui donc aime son mari? exclama M^{me} de Sennecey. Arnold se rend fort bien compte qu'il ne peut inspirer une de ces passions romanesques qui, transportée dans la vie réelle, n'aurait pas une durée de quinze jours. Lui, il est amoureux parce qu'en effet, comme tu le dis fort bien, il est un peu un être à part; sa santé, un moment, a causé des inquiétudes, et il lui est resté de cette période une sorte d'exaltation morbide. Tout cela se calmera et la prose du foyer conjugal apaisera cette surexcitation dont, au reste, nous n'avons pas à nous plaindre puisqu'elle fera de toi une des femmes les plus riches et les mieux posées de Paris. Demain il viendra chercher le consentement que je lui ai laissé pressentir. Tu ne me désavoueras pas? J'aurais beaucoup de peine à te pardonner un acte de démesure, funeste pour toi et dont les conséquences rejailliraient sur nous tous. Voilà trois ans, pense donc, que je te conduis dans le monde. Je commençais à ressentir les affres de la mère de famille assoiffée de genre et perpétuellement déçue! Mais ce n'est plus le cas puisque tu as eu le talent d'enlever le parti que toutes convoitaient. Maintenant je te laisse t'habiller. Tu sais que nous avons l'Opéra ce soir.

Restée seule, Fabienne eut un geste de colère impuissante. En vérité, la lutte s'annonçait trop inégale. A quoi bon l'entreprendre? La patience de Régine était à bout et il serait superflu de chercher même à lui expliquer des scrupules qui étaient en dehors de sa portée. Il fallait que Fabienne en revint à ce qu'elle se disait un moment plus tôt, qu'immolant ses répugnances, elle se renfermât dans la mission la plus élevée qui incombe à la femme, celle de donner le bonheur en y renonçant pour soi. Encore un coup, n'était-ce pas préférable à vieillir dans une vaine attente à un foyer où elle n'avait qu'une place provisoire?

Toutes ces choses, elle se les répétait le soir tandis qu'en apparence elle écoutait, absorbée, la musique tour à tour passionnante et éthérée qui transporte ceux qui s'en pénètrent bien au delà des petits soucis, des préoccupations personnelles, pour leur découvrir les grands espaces sans limites où l'âme se noie dans un infini de beauté qu'elle est étonnée d'avoir pu concevoir. Mais, ce soir-là, Fabienne était trop dominée par ses perplexités intimes pour que le langage du maître pût la ravir dans les régions sereines. Elle n'entendait bourdonner à son oreille que les conseils de Régine qui étaient un ordre. Elle savait que le lendemain, à l'heure où Arnold se présenterait chez elle, ce serait un oui, un oui décisif qui s'échapperait de ses lèvres; et une fureur sourde contre ceux qui violentaient ainsi sa volonté la dominait toute. La nuit se passa dans une insomnie fébrile, hantée des mille appréhensions qu'enfantent les approches du jour, alors que la vitalité est plus faible et toute force de résistance pour ainsi dire anéantie... Mais elle s'était calmée et ressaisie lorsque, dans le courant de l'après-midi un coup de timbre vint l'avertir qu'Arnold était là. M^{me} de Sennecey n'avait pas voulu assister à l'entrevue, et les deux jeunes gens se trouvèrent seuls, Fabienne très pâle, très belle, d'une beauté impressionnante dans sa rigidité tragique, Arnold plus visiblement ému, les yeux ennuagés de larmes, son attitude si humble, si suppliante que la jeune fille en éprouva un attendrissement qui était presque un remords. Pourquoi en voulait-elle au pauvre garçon de tant l'aimer? Sous l'empire de cette réaction subite, elle lui tendit spontanément les deux mains.

— Qu'y a-t-il donc? interrogea-t-elle d'une voix douce. Nous sommes de si vieux amis, Arnold, vous ne pouvez pas avoir peur de moi?

— Et cependant, j'ai peur! murmura-t-il; je sais si bien que je ne suis pas digne de vous, que je vous demande un sacrifice! Je n'en aurais pas l'audace si je vous voyais heureuse, dans le cadre qui devrait être le vôtre. Si j'ai osé parler, c'est que mon égoïsme se rassurait en pensant qu'avec moi, au moins, vous ne seriez plus soumise à la vie qu'on vous impose et qui n'est pas faite pour vous. Mon Dieu! vous ne saurez jamais ce que je souffre de ce que vous devez souffrir...

Fabienne sourit tristement.

— C'est de la pitié, Arnold? dit-elle.

— Non, répondit-il, c'est de l'amour, et, je vous le répète, de l'amour égoïste. Je vous sens tellement mienne que le moindre froissement qu'on vous inflige me cause un supplice inexprimable. Ce serait si bon, si doux, d'avoir le droit de veiller sur votre repos!

Et les fiançailles se conclurent sur cette parole.

II

M^{me} de Sennecey était dans l'allégresse, estimant qu'elle avait remporté un de ses plus beaux succès mondains. Pour elle, sa sœur devenait un personnage. Elle la traitait avec une considération qui faisait sourire Fabienne..., d'un sourire mouillé de larmes! Était-elle donc supérieure à elle-même parce qu'elle consentait à se marier par lassitude, pour échapper à une sujétion qui l'humiliait? Car, hélas! elle se rendait compte que, seul, l'intérêt qu'elle portait à Arnold ne l'eût pas décidée. Mais elle avait eu l'habileté de réussir et, aux yeux du monde, c'est là le point capital. On voyait en elle la future maîtresse de maison, celle dont on se disputerait les invitations et les faveurs, et le concert de félicitations, de flatteries mielleuses auxquelles se mêlaient parfois une note d'aigreur, une insinuation perfide, faisaient pâmer d'aise M^{me} de Sennecey.

— Faut-il que le triomphe soit complet, disait-elle, pour que tous le reconnaissent et que les gens les mieux stylés n'arrivent pas à déguiser leur envie!...

Fabienne ne se préoccupait guère de ces manifestations de bon ou de mauvais vouloir, ou plutôt elle s'appliquait à n'en relever que le côté consolant, à ajouter foi aux protestations amicales qui, chez quelques-uns, au moins, devaient être sincères. L'ardente tendresse d'Arnold la disposait à l'indulgence. Ne vivait-il pas littéralement à ses genoux, la berçant d'une perpétuelle action de grâces? Vraiment, c'était une douceur de se sentir l'objet d'une passion exclusive, de voir une existence suspendue à la sienne, de se dire qu'un être humain dépendait d'elle absolument! Mais combien tout cela eût été meilleur avec un peu de réciprocité, si elle avait pu rendre à Arnold sinon tout ce qu'il lui donnait, du moins quelque chose de plus qu'un sentiment effacé de reconnaissance et d'attendrissement, le seul qu'elle découvrit dans son cœur! Tout ce qu'elle demandait à Dieu, c'était de n'être jamais appelée à se rendre compte qu'il y a dans l'âme certaines profondeurs qu'il lui était interdit de sonder.

Le mariage se célébra au printemps et fut un des événements de la saison. Les journaux ne firent grâce d'aucun détail : les splendeurs de la corbeille, le nombre des cadeaux (940), le nom des donateurs, l'affluence à la matinée de contrat, la composition du cortège, les toilettes, la beauté de la mariée, la bénédiction papale, les lettres flatteuses des princes en exil, rien ne fut omis. Les feuilles les mieux informées annonçaient que le marquis et la mar-

quise de Saint-Hérem passeraient leur lune de miel à Constantinople et se rendraient ensuite dans leur terre de Montjouffroy, en Anjou.

Fabienne avait traversé, indifférente, la période de mise en scène. Ses goûts étaient très simples et tout étalage de luxe ou de vanité lui déplaisait. Elle tenait peu aux superbes bijoux dont il plaisait à Arnold de la parer, mais elle était touchée de cette sollicitude qui s'ingéniait à lui prodiguer ce qu'il y avait de plus beau et de plus précieux. En revanche, elle n'avait accordé qu'une attention distraite aux cadeaux, dont la plupart, elle ne l'ignorait pas, n'étaient faits que dans le but d'obtenir une invitation à la matinée de contrat et de se ranger parmi les intimes qui ont le droit de donner.

Le lunch faisant suite à la cérémonie religieuse, et auquel M^{me} de Sennecey, par une condescendance provenant de sa satisfaction, avait invité les trois quarts de sa liste, s'était prolongé tard, si tard que Régine jetait de temps en temps un regard inquiet sur Arnold, dont le visage altéré accusait une extrême fatigue. Pourvu qu'il ne s'évanouisse pas ! songeait-elle. On ne manquerait pas de dire que je marie ma sœur à un moribond. Elle poussa un soupir de contentement après avoir donné les dernières poignées de mains. Dieu merci ! tout s'était bien passé, la catastrophe redoutée n'avait pas eu lieu.

Fabienne était remontée chez elle pour changer de robe. Sa chambre, dont tous ses petits objets personnels avaient été transportés dans sa nouvelle demeure, offrait déjà un aspect abandonné, et la jeune femme eut une impression de mélancolie poignante comme on l'éprouve devant l'évocation de ce qui a été et de ce qui ne sera plus jamais. Sans doute, elle ne regrettait rien du passé, où tout pour elle avait été incertitude et secrètes révoltes ; mais l'avenir qui la délivrerait de souffrances connues ne lui en apporterait-il pas de plus irrémédiables ? La figure défaite d'Arnold la hantait : « Je ne suis qu'une égoïste, se dit-elle ; le plus à plaindre c'est lui... Et, pourtant, non..., non... N'a-t-il pas son amour ? Un amour qui repose sur un mensonge, soit ! Qu'importe s'il y trouve le bonheur ! Je n'aurai, moi, d'autre rôle que de veiller sur ses illusions et de les lui conserver intactes. Y parviendrai-je ? »

Cette pensée de doute la poursuivait encore, lorsque, quelques instants après, elle faisait son entrée dans l'hôtel Saint-Hérem, un des plus beaux de la rue Saint Dominique, et que, malgré ses vastes proportions, Arnold habitait tout entier depuis la mort de ses parents.

Fabienne connaissait déjà son installation future. A la prière

d'Arnold, épeuré de ses responsabilités, elle était venue quelquefois, pendant ses fiançailles, pour l'aider de ses conseils. Aujourd'hui, le cadre lui parut trop imposant, et lorsqu'elle franchit le seuil du vestibule à colonnes, lorsqu'elle monta l'escalier de marbre et entra dans les hautes pièces à boiseries antiques, dont la solennité invitait si peu aux confidences intimes, aux aveux murmurés à demi-voix, le faible élan qui la portait vers son mari se glaça soudain. Elle fit appel à sa raison, tenta de réagir. Ne serait-elle pas bien, au contraire, dans cette demeure ancestrale, peuplée de souvenirs et de traditions, où l'on croyait distinguer encore les ombres des pieuses aïeules soumises au devoir; ne sachant de la vie que les austères vertus et les chastes tendresses? Sous ses fenêtres s'étendait le jardin, calme et recueilli, un apaisement pour les yeux et le cœur. Les pelouses avaient cette nuance fugitive qui marque l'éveil de la vie printanière; la sève éclatait dans les bourgeons et, sur les arbres au feuillage naissant, les oiseaux voletaient de branche en branche, jetant leur cri éperdu de désir. C'était bien la jeunesse de l'année, la promesse des forces vives et des longs espoirs qu'aucune ombre de mort ne traverse. Fabienne, tout à la contemplation de ce coin de nature qui lui communiquait quelque chose de son épanouissement, ne s'apercevait pas qu'elle était seule. Tout à coup, elle frissonna. De la chambre voisine partait un gémissement sourd. Elle s'avança jusqu'à la porte, restée entr'ouverte, et demeura clouée d'épouvante... Arnold gisait au pied du lit, les vêtements en désordre, les traits décomposés; ses mains se crispaient, ses membres se tordaient dans l'angoisse. Dominant sa terreur, Fabienne s'approcha et, se penchant sur lui, l'interrogea doucement :

— Arnold, où souffrez-vous? Que puis-je faire? Faut-il que j'appelle?

Il secoua la tête et balbutia quelques paroles entrecoupées :

— C'est là..., là..., fit-il en indiquant son cœur qui battait à grands coups irréguliers. Oh! cela ne peut durer... C'est trop! Mais je ne veux personne...; de l'éther..., là, sur la table...

Il retomba, brisé d'épuisement.

Fabienne trouva le flacon et, s'agenouillant près de lui, le lui fit respirer, tout en le soulevant avec mille précautions. C'était la première fois qu'elle se trouvait en contact direct avec le mal physique, et elle s'effrayait des ravages qu'il pouvait exercer, en si peu de temps, sur une misérable créature humaine. Cet Arnold, anéanti, méconnaissable était-il bien celui qui, hier encore, la bouche frémissante, les yeux débordants de passion, lui parlait de bonheur et d'amour?

Peu à peu, cependant, une détente s'opérait. Le pauvre cœur

malade battait moins fort. Arnold se redressa et sourit douloureusement.

— Pouvez-vous me pardonner, Fabienne? Je ne savais pas! Je n'ai jamais rien eu de semblable. Sans cela, je vous le jure, je n'aurais pas voulu...

Elle l'interrompit.

— Arnold, au nom du ciel, ne parlez pas ainsi! Ne vous torturez pas de telles idées! Dites-vous, au contraire, que je suis heureuse d'être à vous pour vous soigner, vous guérir... Ce que vous avez eu n'est qu'une syncope causée par la fatigue. Cela va passer tout à fait. Ne voulez-vous pas vous étendre?

Elle l'aïda à se mettre debout et le guida vers une chaise longue.

— Vous allez essayer de dormir, dit-elle avec cette autorité caressante qu'on emploie instinctivement vis-à-vis des malades, et je vais prévenir votre médecin. C'est M. Delsart, n'est-ce pas? pour qu'il vienne tout de suite nous rassurer. En attendant, ne pensez plus à rien...

Arnold éprouvait cet allègement qui suit toute crise violente, mais une sensation d'extrême faiblesse l'envahissait. Il ferma les yeux, et bientôt sa respiration plus régulière indiqua qu'il reposait momentanément.

Sans bruit, Fabienne passa dans le salon contigu à la chambre. La pauvre enfant était loin de cette confiance qu'elle avait affectée. La menace lointaine était devenue un fait acquis, une réalité inéluctable. Elle savait qu'il venait de s'accomplir quelque chose dont elle ne pouvait mesurer les conséquences, et, devant ce terrible inconnu, son âme troublée se repliait sur soi en un spasme de mortelle inquiétude. Mais elle sentait aussi que l'heure n'était pas de s'abandonner, qu'il fallait agir sans tenir compte de ce lent désespoir qui s'insinuait en elle comme un poison destructeur de toute énergie. Machinalement, elle s'assit devant un petit bureau Louis XV, bijou artistique qui, elle y songea avec amertume, ne semblait fait que pour les correspondances frivoles, et traça en hâte quelques lignes au docteur, le sommant de venir d'urgence. Un instant, elle hésita pour savoir si elle avertirait M^{me} de Sennecey. Elle eût voulu éviter sa sympathie bruyante, son flot de lamentations superficielles, mais elle réfléchit qu'il était impossible de la tenir dans l'ignorance. N'avait-il pas été convenu que le jeune ménage dînerait chez elle le soir même avant d'aller au chemin de fer? Fabienne se résigna à la mettre au courant, tout en atténuant la gravité de la situation, puis elle sonna la femme de chambre :

— Qu'on porte immédiatement ces deux lettres, dit-elle.

Et elle ajouta :

— Il est inutile de faire des préparatifs de départ, notre voyage est retardé.

La femme de chambre qui, comme toutes ses pareilles, attachait une importance extrême à la question des repas, témoigna aussitôt son zèle :

— Madame la marquise dînera-t-elle ici? Faut-il que je donne des ordres?

— Non, dit Fabienne, je ne dînerai pas; M. le marquis est un peu souffrant. Plus tard, vous m'apporterez une tasse de thé.

Elle se leva et retourna près d'Arnold, qui continuait à sommeiller, quoique sa respiration fût devenue haletante et qu'un tremblement fiévreux l'agitât. Comme s'il eût senti la présence de Fabienne, il tendit les mains vers elle, toutefois sans se réveiller. Et il y avait tant d'abandon, tant de tendresse dans cet appel inconscient, que les larmes vinrent aux yeux de la jeune femme.

— Pourquoi est-ce lui qui est frappé? pensa-t-elle, lui qui aime ce triste monde, qui s'y trouve bien?

Et l'éternel mystère s'appesantit sur son âme de tout son poids écrasant! Vivre, aimer, prendre racine dans ce sol mobile par les fibres les plus puissantes de notre être, et ne pas vouloir réaliser cette vérité, banale à force d'évidence, que notre course passionnée à travers la vie n'est qu'un acheminement hâtif vers la mort...

Un bruit de pas ramena Fabienne aux soucis immédiats. Dans l'encadrement de la porte, elle aperçut la haute silhouette du docteur Delsart et, lui faisant signe de ne pas approcher, elle alla à sa rencontre.

— Il dort, docteur, dit-elle à voix basse.

— Ne le réveillons pas tout de suite, répondit-il. Voudriez-vous, Madame, me dire ce qui s'est passé?

Ils rentrèrent dans le petit salon, et Fabienne expliqua comment la crise s'était produite. M. Delsart l'écouta en silence.

— Oui, dit-il lorsqu'elle eut terminé, c'est ce que je redoutais, et pourtant, dans mes prévisions, de tels accidents ne devaient se produire qu'à une époque beaucoup plus éloignée. J'espérais même les conjurer tout à fait. Je ne m'explique pas, à l'heure actuelle, ce développement inattendu de la maladie...

Fabienne hésita un instant, puis elle articula la question qui tremblait sur ses lèvres :

— C'est une maladie de cœur, n'est-ce pas?

Le docteur se troubla et parut chercher un faux-fuyant.

— Je vous en prie, dit Fabienne. Vous me devez la vérité, docteur, j'ai le droit de la savoir?...

Devant le clair regard qui l'interrogeait, M. Delsart s'inclina.

— Je vous obéirai, Madame, bien qu'il me soit très dur, croyez-le, de vous porter le coup qui vous frappe en plein bonheur. Vous savez sans doute que M. de Saint-Hérem a toujours été de constitution délicate. Depuis deux ou trois ans, quelques symptômes assez significatifs s'étaient manifestés : des oppressions, des défaillances qui me faisaient conclure à une anémie cardiaque, lui-même croyait à une excitation nerveuse et je le laissais dans cette supposition pour ne pas l'alarmer. J'étais d'ailleurs convaincu que son état n'offrait rien de grave. En eût-il été autrement, je me serais fait un scrupule de ne pas le prévenir au moment de son mariage, et lui, qui est l'honneur et la loyauté même, ne vous eût certainement rien caché. Aujourd'hui, je vous le confesse, cette syncope, telle que vous me la décrivez, déjoue mon diagnostic. Je crains de découvrir là les signes d'une hypertrophie, d'une affection de l'aorte. Ce serait sérieux, quoique, à son âge, il n'y ait pas lieu de désespérer. Mais, de toute façon, je ne vous dissimule pas qu'il faudra des soins de toutes les minutes. Votre vigilance aura à s'exercer sans relâche. Vous voyez que je n'use pas de réticences, mais vous l'avez voulu, et, moi-même, je préfère dégager ma responsabilité.

— Je vous remercie, dit Fabienne d'une voix blanche.

Un éclair de résolution illuminait son visage.

— Vous avez raison, je ne dois pas me payer de mensonge. Guidée par vous, j'espère ne pas faillir à ma tâche.

Le docteur s'inclina de nouveau. A part soi, il n'était pas sans surprise de cette attitude si calme, de cette réserve si absolue. Aucune révolte, aucune explosion de chagrin. Pourtant, cela eût été si naturel chez cette mariée de quelques heures!... En revanche, il lisait sur ses traits réfléchis une détermination inébranlable d'entrer dans son rôle. Il sentait qu'elle lui serait un précieux auxiliaire dans le combat douteux qu'il allait livrer. De quel secours lui eût été une femme affolée de désespoir et emplissant l'air de ses lamentations?

— Je suis sûr que vous m'aidez beaucoup, Madame, dit-il, et que c'est à vous bien plus qu'à moi que M. de Saint-Hérem devra son rétablissement. Et maintenant, je vais aller voir le malade. Vous m'attendez ici, n'est-ce pas?

Il passa dans la chambre d'Arnold. Quelques minutes à peine s'étaient écoulées qu'un froufrou de jupes dans le corridor annonça l'arrivée de M^{me} de Sennecey. Elle entra, la mine bouleversée. Toutefois, son émotion ne l'avait pas empêchée de revêtir une très élégante toilette du soir. En fait, l'événement avait pour elle

le piquant de l'imprévu, d'un imprévu tragique, mais qui offrait des côtés consolants. Quoi qu'il arrivât, l'avenir de Fabienne était assuré.

Vraiment, il fallait remercier la Providence qui avait différé cette fâcheuse aventure jusqu'après l'échange des promesses solennelles à la mairie et à l'église.

— Mon Dieu, s'écria-t-elle en cherchant à montrer une sympathie absente, mon Dieu, ma pauvre petite, quel affreux dénouement d'un si beau jour! J'en suis encore toute tremblante. C'est à peine si j'ai pris le temps de dîner. Explique-moi ce qu'il y a eu au juste. Et où est Arnold? Pourquoi n'es-tu pas auprès de lui? Tout cela paraît si incroyable! C'est comme un mauvais cauchemar! Mais parle donc! Dis quelque chose. Tu es là comme une statue de sel?...

Fabienne eut un geste de lassitude.

— Je ne puis que vous répéter ce que vous disait ma lettre. En ce moment, M Delsart est avec Arnold; il a voulu le voir seul. Tout à l'heure il va revenir et alors nous saurons...

Elle n'acheva pas; le docteur était rentré dans le salon. M^{me} de Sennecey se jeta au-devant de lui.

— Dites-moi tout, docteur; je ne puis rien tirer de M^{me} de Saint-Hérem. Il est impossible qu'il y ait du danger! Ce malheureux enfant! Ce serait trop épouvantable! Vous nous le sauverez, n'est-ce pas? Si quelqu'un peut opérer un miracle, c'est bien vous! Mais nous n'en sommes pas là, j'espère...

M. Delsart arrêta ce flot de paroles inutiles.

— Je voudrais pouvoir être rassurant, dit-il, mais je ne saurais me prononcer encore. La crise a été grave; elle peut se renouveler dans un délai prochain; M. de Saint-Hérem est très affaibli. La seule chose à faire en ce moment est de le maintenir dans un repos absolu, d'écarter de lui toute préoccupation. Son moral est atteint, et cela se conçoit. Je n'ai pas besoin de dire qu'il ne peut pas songer à un déplacement. Il sent bien qu'il doit renoncer au voyage qu'il projetait, mais il voudrait au moins pouvoir se transporter en Anjou; ce serait de la dernière imprudence et je ne puis le permettre. Je compte sur vous, Madame, dit-il, en se retournant vers Fabienne, pour le raisonner et le rendre docile.

— Tout cela est désastreux, s'écria M^{me} de Sennecey; les commentaires vont aller leur train si ce déplorable incident s'ébruite... Peut-être serait-il bon de mettre un démenti dans les journaux, d'annoncer le départ pour Constantinople avec beaucoup de détails. Quant à moi, j'en parlerai à tout le monde; on arriverait peut-être ainsi à garder le secret...

— Tant de précautions sont bien superflues, interrompit Fabienne; les bavardages du dehors n'ont aucune importance.

Et, se retournant vers M. Delsart :

— Vous ne prévoyez pas de complication pour cette nuit ?

— Non; en ce moment, il est dans la période d'abattement. Il dormira jusqu'au matin et je serai ici à la première heure. Je vous recommande surtout, Madame, de ne pas veiller. Son valet de chambre restera auprès de lui et, demain, si cela est nécessaire, je vous enverrai une garde.

— Le docteur a raison, dit M^{me} de Sennecey en se levant, il te faut du sommeil après une pareille secousse. Nous allons te laisser puisqu'il n'y a rien à faire pour l'instant, et j'espère que demain le rapport sera favorable.

Elle ramena son manteau sur ses épaules et effleura le front de Fabienne.

— Je ne voulais pas aller à la soirée des Traigecourt, dit-elle, mais, en y réfléchissant, je crois qu'il vaut mieux m'y montrer. Je raconterai que tu viens de partir, j'indiquerai l'heure du train, ce sera très naturel. Allons, bon courage! Il est impossible qu'Arnold ne se remette pas; il est si jeune! A vingt-cinq ans, il y a tant de ressources!

Dans l'escalier, elle arrêta le docteur et le regarda bien en face.

— Vous le considérez comme perdu, n'est-ce pas?

M. Delsart eut un haussement d'épaules.

— Il y a encore une lueur d'espoir, à peine une lueur; pour moi, c'est une affaire de jours...

Avant d'arriver chez les Traigecourt, M^{me} de Sennecey avait réfléchi :

« Je ferai mieux de ne rien dire, pensa-t-elle. A quoi bon me faire prendre en flagrant délit de mensonge? Vraiment, si j'avais pu prévoir! Mais, bah! j'aurais agi de même. Fabienne aura, malgré tout, le sort le plus enviable. Veuve, vingt ans et cinq cent mille livres de rentes! On se résignerait à moins. »

Baronne C. DE BAULNY née ROUHER.

La suite prochainement.

LA MORBIDITÉ ET LA MORTALITÉ DANS L'ARMÉE

On a, dans ces derniers temps, beaucoup discuté dans nos deux Chambres, et principalement au Sénat, sur l'état sanitaire de l'armée. Le seul point sur lequel on soit absolument d'accord, parce qu'il repose sur des chiffres indiscutables, c'est que, dans l'armée française, la mortalité est bien supérieure à ce qu'elle est dans l'armée allemande; il en est de même de la morbidité. Notre moyenne de malades et notre moyenne de morts, comparées à celles que fournissent les statistiques de nos voisins, donnent à supposer que les conditions hygiéniques auxquelles sont soumis nos soldats laissent à désirer, et demandent, par conséquent, à être améliorées.

Dans la recherche des principales améliorations à apporter, l'accord cesse, soit que les passions, l'esprit de parti, ou simplement la tournure d'esprit de chacun se donnent trop libre cours, soit qu'une connaissance incomplète des différentes faces de la question ne permette de l'envisager que dans quelques-uns de ses détails. On a mis en cause l'incurie, la dureté même des chefs; d'autres orateurs, moins passionnés, n'ont accusé que leur incapacité; le corps médical militaire a été taxé d'insuffisance; il a été reconnu heureusement que c'était notamment au point de vue numérique. On a passé en revue le casernement, le couchage, l'alimentation, la boisson; il a été parlé de surmenage, de choix malheureux pour la date de l'incorporation des recrues. A côté de vérités, il a été proféré des exagérations et même des erreurs. Mais surtout, il est des choses qui n'ont pas été dites, soit qu'on les ignore réellement, soit qu'elles touchent à la loi même du recrutement et fassent ressortir la part de responsabilité du législateur, soit enfin que les remèdes à apporter se présentent sous une forme difficile à faire accepter par l'électeur, et que personne ne se soucie d'y attacher son nom.

Dans une question d'autant plus sérieuse qu'elle se pose dans un pays qui a besoin de ménager ses ressources en hommes, il importe qu'aucun côté ne soit oublié ou laissé dans l'ombre. Nous nous proposons ici de combler quelques lacunes et de verser aux débats certains éléments dont il n'a point été fait état; nous nous efforcerons de laisser aux autres, ceux dont on a parlé, et que nous examinerons de près, l'importance qu'ils comportent et que nous ne chercherons pas à atténuer.

*
* *

Pour procéder avec méthode, il convient d'entreprendre tout d'abord une étude comparative de la valeur physique des éléments incorporés dans chacune des deux armées. De même que s'il s'agissait de l'examen d'un produit industriel, nos investigations seraient incomplètes si elles ne portaient que sur les questions d'outillage et de main-d'œuvre; il est donc indispensable qu'elles s'appliquent également, et avant tout, à la matière première livrée à l'usine. Nous examinerons donc successivement, d'abord la qualité de la matière première représentée ici par la valeur du contingent au point de vue de la résistance physique, puis l'outillage et l'aménagement de l'usine, c'est-à-dire le casernement, le couchage et l'alimentation, et, en dernier lieu, la main-d'œuvre; celle-ci relève à la fois du choix des procédés de fabrication et de la valeur professionnelle des ouvriers, soit, dans notre cas spécial, des méthodes de travail en usage et du personnel à qui le travail est confié.

*
* *

Nous remarquerons, en premier lieu, que le nombre des inscrits, en Allemagne, dépasse actuellement 500,000 (513,947 en 1902), et que le total des incorporations dans les armées de terre et de mer s'élève à moins de la moitié (242,080 en 1902, y compris 13,674 hommes en surnombre pour combler les premiers vides produits). En France, en regard d'une moyenne annuelle de 325,000 inscrits, nous avons, en 1902, incorporé pour un, deux ou trois ans, à peu près le même nombre d'hommes qu'en Allemagne, soit 241,694 hommes, c'est-à-dire plus des deux tiers des inscrits. Cette seule comparaison, purement empirique du reste, suffirait à faire comprendre qu'il est possible, en Allemagne, d'exercer une sélection physique bien autrement sérieuse que chez nous. Toutefois, il convient de remarquer que, de part et d'autre, les incorporations d'une année ne portent pas sur une classe unique, celle de l'année, mais, en outre, sur les ajournés des deux classes qui la précèdent. Pour mieux établir la comparaison, il faut donc entrer dans le détail des opérations de la révision, et, auparavant, quelques explications sont nécessaires.

Nous avons emprunté à l'Allemagne le principe de l'ajournement, mais l'application que nous en avons faite est maladroite et dangereuse, ainsi que nous allons essayer de le montrer.

Il est incontestable que, si la loi a dû intervenir pour fixer l'âge auquel les jeunes gens sont appelés à remplir leur devoir militaire, la nature n'a pas cru devoir sacrifier à la loi ses décisions capri-

cieuses, en vertu desquelles certains jeunes gens possèdent, avant l'âge, l'aptitude physique requise, tandis que d'autres sont en retard sous ce rapport. Faute de voir la nature se plier à ses exigences, la loi a dû se soumettre à celles de la nature. Elle a donc autorisé certains jeunes gens à devancer à partir de dix-huit ans, par la voie de l'engagement volontaire, l'époque légale de leur incorporation et à se libérer plus tôt de leurs obligations militaires, et, inversement, a retardé le passage sous les drapeaux d'un certain nombre d'autres, pour leur donner le temps de se développer et d'acquérir les forces nécessaires. Rien de plus logique.

Ici se pose une question. Convenait-il, en même temps qu'on retardait d'un ou deux ans l'appel d'un homme, de lui faire accomplir, avec ce retard, la totalité de son temps de service actif, ou était-il plus opportun de ne l'obliger qu'à suivre le sort de sa classe d'âge, c'est-à-dire de l'exonérer du temps de service actif accompli par ses contemporains pendant l'année ou les deux années passées par lui dans ses foyers en ajournement? C'est par la solution de ce point essentiel que diffèrent les deux législations.

Le législateur allemand s'est dit qu'il n'y avait lieu d'accorder aucun avantage aux jeunes gens dont le développement physique était insuffisant à l'âge légal. Il a donc décidé qu'ils accompliraient, avec un retard d'un ou deux ans, la totalité du service actif imposé par la loi; que, de même, ils resteraient ensuite, dans le complément d'abord, dans la Landwehr du 1^{er} ban ensuite, le nombre d'années prescrit, mais qu'ils quitteraient la Landwehr du 2^e ban en même temps que les hommes de leur classe d'âge, c'est-à-dire à trente-neuf ans.

En Allemagne donc, l'ajourné ne bénéficie d'une ou de deux années qu'en les gagnant sur la fin, et non sur le début, de ses obligations militaires, sur le temps à passer, non dans le service actif, le complément de l'armée active ou la Landwehr du 1^{er} ban, mais bien dans la Landwehr du 2^e ban. Ce gain, peu appréciable, est loin de compenser pour lui le retard qu'il subit dans l'accomplissement de son service actif.

En France, le législateur s'est apitoyé sur le sort du jeune homme dont le développement physique est en retard; il a pensé qu'il ne convenait pas, à cette disgrâce naturelle, d'ajouter la défaveur d'être retardé dans sa libération du service actif. Plutôt que de lui infliger ce désavantage, il a préféré l'avantager en l'exonérant du service actif pendant tout le temps passé en ajournement; et la loi a reçu mission de réparer les torts de la nature.

Dans cette façon d'envisager la question, il ne faudrait pas voir uniquement la manifestation d'une sensibilité peut-être exagérée

en faveur des déshérités de la nature. Les conséquences en sont bien autrement graves.

Tout comme les lois fiscales, la loi de recrutement est une gêne pour ceux qu'elle atteint. Et de même que contrebandiers et fraudeurs s'ingénient, par tous les moyens en leur pouvoir, à soustraire aux atteintes du fisc les denrées et les marchandises qu'ils colportent, de même nos populations étudient avec soin toutes les fissures par lesquelles elles peuvent se soustraire à leurs obligations militaires. Quand le législateur est doublé d'un penseur ou d'un philosophe, il s'attache, en légiférant, à mettre le moins possible en opposition les intérêts de l'État et ceux des particuliers; sa connaissance du cœur humain lui enseigne, en effet, qu'en cas de conflit entre ces deux courants, le particulier donne rarement gain de cause à l'État quand il peut faire autrement. Or, le législateur allemand ayant trouvé, dans la loi militaire, une occasion d'éviter ce conflit et de mettre d'accord l'État et les particuliers, s'est gardé de la laisser échapper. Il s'est dit que, si l'État était intéressé à avoir le plus grand nombre possible de jeunes gens robustes, de son côté, le jeune homme, devant la certitude de se voir, en cas d'insuffisance physique, simplement retardé dans sa libération du service actif, mettrait tout en œuvre pour écarter cette éventualité, et se présenter, au moment voulu, dans les meilleures conditions possibles. Le jeune Allemand donc, dont l'intérêt personnel est aiguillé sur la même voie que l'intérêt public, se prépare à cette épreuve en s'alimentant et en se livrant à des exercices appropriés au but qu'il poursuit.

En France, au contraire, où l'intérêt public est le même qu'en Allemagne, le conscrit trouve tout avantage à se faire ajourner et à tourner ses efforts vers l'amaigrissement et l'aspect chétif qui lui procureront ce résultat. Et que l'on n'aille pas nous objecter que le patriotisme bien connu de nos populations les met au-dessus d'un pareil soupçon. Il n'est, malheureusement, que trop vrai que nombre de jeunes gens se préparent de longue main à cette échéance, et qu'il est des régions où, grâce à de regrettables complicités, l'on opère en grand, et où cette préparation constitue une véritable industrie. Il suffit, du reste, au cours des séances du conseil de révision, d'observer les efforts tentés en sens inverse, d'une part par les hommes qu'une dispense n'astreint qu'à une année de service et qui ont tout à craindre de l'ajournement, et, d'autre part, par ceux qui sont appelés à servir trois ans et qui ont tout à en espérer; on voit éclater le dépit avec lequel les premiers accueillent un verdict qui les remet, sans compensation, à l'année suivante, tandis que, trop souvent, les seconds laissent percer la

satisfaction intime qu'ils éprouvent à l'annonce de la décision qui, en les ajournant, les soulage d'une année de service.

La loi doit, toutes les fois qu'il est possible, éviter d'offrir à celui qu'elle vise l'occasion de se soustraire à ses exigences par une mauvaise action. Elle ne s'adresse pas à des êtres parfaits, mais à des hommes en proie à toutes les passions, sujets à toutes les faiblesses. Il est insensé de demander au jeune homme qui, se sentant sur la limite de ce que l'on accepte, voit luire devant ses yeux la perspective alléchante d'une année de moins à passer au régiment, de faire des efforts dans un sens qui contrarie ses intérêts. N'est-on pas fondé, au contraire, à supposer, même si l'on admet qu'il ne s'ingéniera pas à venir en aide à la nature par un régime débilitant, que du moins il se gardera de rien faire pour la corriger ?

Ainsi, si la loi allemande est faite de façon à contribuer à l'amélioration de la race, la nôtre, à l'inverse de ce qui se pratique dans nos concours régionaux d'animaux, crée une prime qu'elle attribue à l'homme maigre et mal venu. Depuis trente et un ans que la France est dotée de l'institution de l'ajournement, la jeunesse y est conduite à considérer comme une bonne aubaine la faiblesse de constitution, et quand elle est assez vertueuse ou assez soucieuse de son intérêt moins immédiat pour ne pas la rechercher et la cultiver, l'appât qu'elle lui offre est tel que si, par aventure, elle est, sans l'avoir désiré, en possession de ce précieux talisman, il lui faut une abnégation qu'on ne rencontre que chez de rares individualités, pour réagir et venir, de gaieté de cœur, s'offrir à un sacrifice qu'il est à sa portée d'éviter.

Une autre conséquence immédiate de cet état de choses, c'est qu'en Allemagne les conseils de révision sont tout naturellement portés, et, d'ailleurs, officiellement invités à pratiquer l'ajournement dans une mesure dont nous n'avons aucune idée, et qui, admise ou même suivie de loin par nous, aboutirait, par la perte des années de service qui en résulterait, à un complet effondrement de nos contingents, et, partant, de nos effectifs.

C'est ici le moment d'entrer, comme nous l'avons annoncé, dans quelques détails qui donneront au lecteur une idée de la façon ingénieuse de procéder de nos voisins. Commençons par dire que, chez eux, la conscription est en avance d'un an sur la date fixée en France et que la classe appelée est celle qui, dans l'année, réalise ses 20 ans et non ses 21 ans comme chez nous. Ceci dit, les conseils de révision ont eu à appeler devant eux en 1902 : 1° 513,947 hommes de 20 ans, le contingent de l'année ; 2° 340,888 de 21 ans ajournés de l'année précédente ; 3° 263,911 de 22 ans

ajournés à deux reprises; 4° 79,753 hommes de plus de 22 ans qui ne s'étaient pas présentés les années précédentes ou avaient obtenu des sursis d'études, etc. Au total, 1,198,499 hommes dont il convient de défalquer 135,966 non-valeurs, dont 49,244 introuvables et 86,722 insoumis des diverses classes, ce qui réduit le chiffre des convoqués à 1,062,533.

Plus de la moitié de ces hommes, soit 564,127, ont été ajournés, dont 309,586 de 20 ans (les $\frac{3}{5}$ du contingent); 229,497 de 21 ans (les $\frac{2}{3}$ des ajournés d'un an); 12,664 de 22 ans, et 12,780 de plus de 22 ans. Cette dernière catégorie comprend uniquement des hommes qui, pour un motif quelconque, sursis ou autre, ne se sont pas présentés dès 20 ans; car, après deux ajournements, il est, comme en France, statué définitivement. Les exclus ont été au nombre de 1,219; les exemptés complètement, de 41,332. Enfin, 184,925 hommes ont été classés, pour raison de famille ou pour incomplète aptitude physique, les uns dans le complément de l'armée active, les autres dans la Landwehr du 1^{er} ban. Toutes ces défalcatons faites, il reste 270,930 hommes bons à incorporer, parmi lesquels étaient déjà sous les drapeaux, à titre de volontaires d'un an ou plus, 28,850 jeunes gens, ce qui ramène à 242,080, bien moins que le quart de ceux examinés, le chiffre de ceux reconnus bons à incorporer par les conseils de révision.

On voit, par là, qu'en Allemagne, un véritable concours est organisé entre les hommes de trois classes et plus, dans lequel la palme est attribuée, sans distinction d'âge, mais en insistant un peu, comme nous allons le voir, sur la classe des hommes de 22 ans, aux plus beaux et aux plus robustes. En effet, ces 242,080 hommes incorporés se répartissent entre les classes de la façon suivante : hommes de 20 ans, 112,076 (moins de la moitié des incorporations); de 21 ans, 55,223; de 22 ans, 71,933 (c'est la classe sur laquelle, après deux ajournements, il est statué définitivement); de plus de 22 ans, 2,548.

La sélection est donc énorme, et, de plus, elle est organisée de façon que les sujets sur lesquels elle s'opère fassent tous leurs efforts pour n'être pas mis de côté. La loi allemande agit à la façon d'une nasse dans laquelle, grâce à la présence d'un appât bien approprié au goût du poisson, celui-ci se précipite à l'envi et à qui entrera le plus tôt.

En France, depuis la mise en application de la loi de 1889, les conseils de révision convoquent, bon an, mal an, un peu moins de 400,000 jeunes gens, dont environ 325,000 appartiennent à la classe de l'année, et 70,000 ont été ajournés; les uns, une fois (45,000); les autres, deux fois (25,000). Le chiffre des hommes

reconnus bons et appelés sous les drapeaux, en 1902, a été, à moins de 300 près, le même qu'en Allemagne, et s'est élevé à 241,694; il comprend plus des $\frac{3}{5}$ du total des jeunes gens examinés, alors qu'il est de moins du quart de l'autre côté des Vosges. Il se décompose en 213,463 hommes du contingent de l'année, c'est-à-dire de 21 ans; 19,417 ajournés d'un an, âgés de 22 ans; et 8,814 ajournés de 2 ans, âgés de 23 ans. L'ajournement, au lieu d'être pratiqué sur une vaste échelle, comme en Allemagne, où il s'applique aux $\frac{3}{5}$ des jeunes gens de la classe de l'année, porte à peine sur le 7^e de ce contingent.

Ainsi donc, non seulement le chiffre de nos inscrits s'élève à peine à un peu plus des $\frac{3}{5}$ de celui de l'Allemagne, ce qui nous place dans une situation d'infériorité à laquelle nous ne pouvons point remédier, mais, de plus, alors que, pour pouvoir incorporer autant d'hommes que nos voisins, nous ne pouvons déjà, quoi que nous fassions, opérer une sélection aussi complète qu'eux, nous avons donné à notre loi de recrutement une tournure telle qu'à notre infériorité numérique, nous ajoutons, de nos propres mains, un plus mauvais emploi des ressources dont nous disposons. Nous donnons ainsi le spectacle d'un pauvre qui, poussé à imiter son voisin plus riche, non seulement s'épuise, mais encore néglige de faire de ses écus un emploi aussi judicieux que son rival et les gaspille sans profit.

Nous soutenons une lutte qui, de jour en jour, devient plus inégale à cause de notre plus faible natalité, et qui, forcément, nous amène à incorporer des éléments bien inférieurs à ceux que met en œuvre l'Allemagne; en outre, nous employons des procédés de nature à aggraver encore cette infériorité, alors qu'il était en notre pouvoir, en même temps que de notre devoir, de la réduire au strict minimum, en imitant complètement, au lieu de la dénaturer, la façon logique de procéder de l'adversaire.

C'est donc à l'infériorité physique du personnel incorporé, infériorité due à une législation mal conçue, greffée sur une situation déjà désavantageuse par elle-même, qu'il convient, avant tout et surtout, d'attribuer le nombre plus considérable de nos malades, de nos réformés et de nos décès. Ce facteur est, de beaucoup, le plus important de tous, et tous les autres réunis ne sauraient lui être comparés dans leurs résultats.

La part de responsabilité du législateur est des plus considérables, puisqu'il a entrepris de soutenir des charges aussi lourdes que celles de l'Allemagne, alors qu'il disposait de ressources bien moindres, et qu'il a négligé le seul moyen qui s'offrait à lui de les utiliser à l'abri de tout gaspillage. Par un mouvement de commi-

sération irréfléchie et mal appliquée, ou pour toute autre raison, il a, du même coup, en donnant à l'ajournement une forme malheureuse, travaillé, sans le vouloir, à l'abâtardissement de la race et à l'introduction, dans les rangs de l'armée, d'éléments douteux qui, après avoir encombré les hôpitaux sans avoir procuré à nos régiments autre chose que des apparences d'effectif, en sont fatalement éliminés, tôt ou tard, par la voie de la réforme, à moins qu'ils ne succombent.

*
* *

S'il appartient au législateur de mettre, au plus tôt, un terme à l'influence néfaste qu'exerce, sur notre race, la façon dont il a compris et organisé l'ajournement, c'est à lui qu'incombe également la tâche de combattre, pendant qu'il en est temps encore, par des lois réellement efficaces, les trois fléaux qui concourent à l'affaiblissement de notre population et qui sont : la diminution de la natalité, la tuberculose et l'alcoolisme.

Le premier et le plus urgent à enrayer est l'alcoolisme qui, outre ses effets directs, se répercute sur la natalité qu'il enrayer, et sur la tuberculose à laquelle il ménage du terrain d'envahissement. Non seulement, en effet, l'alcool débilite, abêtit, mène à l'épilepsie et à la folie ceux qui en abusent, mais encore, quand il ne les frappe pas d'impuissance, les réduit à créer une descendance qui porte en elle le germe ou le stigmate des infirmités qui ont atteint ou menacé les parents. D'autre part, l'épuisement des organes de l'alcoolique le livre sans défense aux atteintes des maladies épidémiques ou endémiques. La tuberculose, entre autres, bien qu'elle n'épargne pas toujours les gens opulents ou robustes, exerce surtout ses ravages parmi les pauvres ou les débilités qui n'ont à lui opposer que des moyens de défense insuffisants.

La lutte contre l'alcool sera d'autant plus difficile à organiser et à poursuivre que, s'il faut combattre le penchant ou la passion de ceux qui s'y adonnent, il importe surtout d'éloigner d'eux les occasions, les tentations, les sollicitations dont ils sont l'objet. Si l'alcool, en effet, est, sous les formes les plus variées et les moins contrôlées, offert aux consommateurs de la ville et de la campagne par des légions de débitants dont les comptoirs sont autant de toiles d'araignée tendues sur le passage de l'ouvrier et du paysan, ce dernier, dans certaines régions, consomme surtout les eaux-de-vie qu'il disulle lui-même. Il y trouve deux satisfactions précieuses, outre celle de son vice. D'abord, il est convaincu que ce produit, qui est son œuvre personnelle, ne saurait être nuisible, et que, bien au contraire, plus il en absorbe, plus il réalise de forces et de profit pour sa santé; ensuite, il n'a pas à délier les cordons de sa

bourse pour se le procurer. L'abus de l'eau-de-vie de cidre est devenu légendaire dans les pays à pommes, et la dégénérescence de la race y fait des progrès effrayants que l'on peut suivre et apprécier d'après les résultats des tournées de révision. Telle région qui, il y a cent ans, était peuplée d'une race solide et vigoureuse, voit, dans nombre de ses cantons, le déchet de ses conscrits dépasser 50 pour 100.

Il y a environ dix ans, dans ladite région, l'idée nous vint, au cours d'une période de vingt-huit jours, de constituer deux pelotons de réservistes composés, le premier, de dispensés qui, à cette époque et sous l'empire de la loi de 1872, n'avaient encore, en dehors de cette période, accompli aucun service militaire, et le second d'hommes qui avaient servi quatre ans. Ils présentaient un contraste frappant : d'un côté, des gens pour la plupart vigoureux et de bonne apparence, de l'autre, sauf quelques rares exceptions, des hommes maigres, émaciés et d'aspect plutôt débile. Ils furent présentés à un officier général dont la visite était attendue et qui ne fut pas peu étonné d'avoir à constater que la vigueur était du côté de ceux qu'un séjour de quatre ans au régiment avait, à un âge où ce genre d'excès exerce une action particulièrement marquée, soustrait à l'eau-de-vie de cidre, tandis que la débilité était le lot des dispensés, que leur maintien dans leurs foyers, pendant la même période, avait livrés sans trêve ni merci à l'influence du vice régional. L'armée qui, suivant une idée assez répandue, a la réputation d'être une école de débauche, et à qui certaines gens attribueraient volontiers l'exercice d'un véritable monopole en la matière, avait, au contraire, exercé une salutaire influence sur ceux qui lui avaient été confiés.

Réduire considérablement le nombre des débits, exercer sur eux une surveillance active et sérieuse, contrôler avec soin la qualité des boissons qui s'y débitent, frapper impitoyablement dans leurs œuvres vives, en leur infligeant de fortes amendes, supprimer même ceux qui encouragent l'ivresse en la créant ou en l'accueillant, tel est l'un des côtés de la tâche. Il demandera beaucoup d'esprit de suite, de persévérance et d'opiniâtreté même, car ce n'est que graduellement, par la voie des extinctions ou des suppressions à la suite d'abus, qu'on atteindra, à la longue, le résultat désiré. Beaucoup d'indépendance, vertu rare, sera nécessaire pour résister aux récriminations, aux assauts qui ne manqueront pas d'être livrés par l'une des puissances du jour, puissance autant par le nombre extravagant des intéressés directs que par les producteurs et industriels qui les alimentent, et par les consommateurs qui, grâce à eux, satisfont leur passion.

D'un autre côté, il faudra, bon gré mal gré, se résoudre à attaquer, dans une autre direction, le mal à sa racine, en atteignant le producteur-consommateur, c'est-à-dire le petit bouilleur, dans son privilège ou dans son droit, — peu importe le nom, — et jusque dans ce qu'on est convenu, par un euphémisme parlementaire, d'appeler sa consommation familiale. Ici aussi, si l'on s'en rapporte à de récents débats où la question fiscale seule était sur le tapis, on se heurtera à d'opiniâtres résistances. L'esprit de parti est étranger à la question qui est une affaire de clocher; car, dans les pays de bouilleurs, conservateurs, libéraux et radicaux montrent le plus touchant accord pour défendre avec opiniâtreté, contre toute atteinte, la liberté du récoltant et l'inviolabilité de son domicile, mots pompeux et sonores, qui couvrent à la fois la fraude et l'empoisonnement de la race, pour sacrifier à de mesquins intérêts électoraux ceux bien autrement importants du pays, tant matériels que moraux. Il y a, en France, d'autres libertés à défendre que celle du bouilleur; en face des dangers qu'elle fait courir à la race et des sommes dont elle frustre le trésor, la fabrication libre de l'alcool par le récoltant, à domicile, n'importe pas plus que la libre culture du tabac, ou la libre fabrication des allumettes, de la poudre ou des cartes à jouer. Et s'il est une question que le Parlement doit avoir à cœur de résoudre, c'est, à coup sûr, celle qui a pour enjeu l'avenir du pays, puisqu'il s'agit d'arracher une importante partie de la population au rachitisme, à la tuberculose, à l'épilepsie et à la folie où l'alcoolisme la conduit à grands pas.

La tuberculose, fille, dans une certaine mesure, de l'alcoolisme, demande à être combattue, et dans ses causes originelles et dans ses éléments de propagation. Faute d'avoir entrepris à temps cette lutte qui s'impose, le terrible fléau, qui trouve des alliés dans l'alcool et le vice précoce, exerce déjà de grands ravages. Il ne se contente pas de sévir sur les populations ouvrières des grandes villes, agglomérées dans des logements étroits où le confinement, l'encombrement et la promiscuité facilitent singulièrement sa besogne, quand l'intempérance, la misère et les privations ne viennent pas lui apporter leur concours; il se répand également dans nos campagnes, ainsi qu'en témoigne le nombre toujours croissant des réformes prononcées de ce chef à l'égard de nos réservistes de tout âge, citadins et paysans.

À la caserne, la vie en commun et le contact permanent commandent impérieusement l'élimination immédiate de tout sujet suspect de tuberculose. Toutefois, le tuberculeux éloigné du régiment aurait tout autant besoin d'être retiré de la circulation, car

il contamine les voitures qu'il emprunte et les lieux qu'il fréquente ; dans le milieu où il va retourner et vivre, il est un danger continu pour ceux qui l'entourent. Ce ne sont évidemment pas les recommandations placardées dans les gares et les voitures, invitant le public à s'abstenir de cracher à terre, vœux platoniques qu'aucune sanction légale ne vient appuyer, qui remédieront à l'énorme colportage de la tuberculose par les moyens de locomotion. Tout au plus obtient-on dans les casernes, où l'on est armé pour se faire obéir, que les soldats se résignent à contracter l'habitude, toute nouvelle pour la plupart d'entre eux, d'utiliser les crachoirs mis à leur portée dans les chambres, couloirs et escaliers. Partout ailleurs n'obéit que qui veut. Pour lutter efficacement contre la tuberculose, il ne suffit pas de faire la guerre aux logements insalubres, de recommander de ne pas polluer le sol ou d'éviter d'y traîner ses jupes, il faut absolument cantonner les tuberculeux dans des sanatoriums, et les y traiter, à l'abri de l'oisiveté si possible, en évitant leur contact aux gens sains. L'Allemagne paraît avoir entrepris cette tâche avec une ardeur qui laisse loin derrière elle les timides essais ébauchés chez nous, et les lecteurs du *Correspondant* ont pu s'en rendre compte en consultant la remarquable étude publiée à ce sujet par M. L. Fiedler ¹. Dieu veuille que nous ne tardions pas trop à la suivre dans cette voie, et, au cas où nous nous résoudrions à y entrer sérieusement, qu'à l'exemple de nos voisins, nous sacrifions le pompeux et le grandiose au pratique et à l'utile, en faisant converger vers le but à atteindre les efforts de l'Etat et ceux de l'initiative privée qui ne manqueront pas de se produire.

Si l'on en croit les conclusions d'un éminent sociologue, Le Play, notre législation aurait également sa part de responsabilité dans la diminution de la natalité. Lorsqu'il s'est agi de détruire le droit d'aînesse, la Révolution, dépassant en cela le but comme en bien d'autres points, introduisit dans notre Code civil la restriction du droit de tester. La manie égalitaire et nivelatrice se faisait sentir et primait le souci de la liberté. Aujourd'hui le droit d'aînesse est si loin de nos mœurs, qu'il semble qu'on puisse, sans crainte de le voir ressusciter, rendre à chacun le droit de disposer de son bien à sa guise, ou, tout au moins, au père, la liberté de le distribuer à ses enfants d'après leurs aptitudes, sans être obligé de se dépouiller avant sa mort.

On prétend, — et l'on peut vérifier ce dire en essayant d'établir la liberté de tester, — que la dépopulation effrayante de la Nor-

¹ *Correspondant* du 10 mars 1902.

mandie tient surtout au souci qu'a le propriétaire de ne pas voir son bien divisé après lui. Le morcellement de la propriété, s'il a le bon côté d'augmenter le nombre des détenteurs du sol, a l'inconvénient, quand il devient exagéré par suite du jeu automatique des partages dans les successions, d'aboutir à l'exagération des frais généraux de culture, à la difficulté de l'assolement et à l'appauvrissement du cultivateur qui, ne trouvant plus la rémunération suffisante de son travail, se décourage et abandonne la partie. Le commerce et l'industrie, de leur côté, ont beaucoup à souffrir du partage obligatoire; que d'usines, que de maisons de commerce dont la vente s'impose pour satisfaire à la loi, notamment quand il se trouve parmi les héritiers des mineurs?

Néanmoins, il ne semble pas que les idées soient orientées vers une législation plus libérale des successions. On s'est ingénié à chercher, dans le domaine législatif, les remèdes dans une autre direction et, parmi ceux qui sont proposés, il en est de réellement enfantins et qui ne résistent pas à un examen un peu sérieux. On a imaginé, par exemple, d'affranchir d'impôts, totalement ou en partie, les familles où les enfants seraient en nombre déterminé. Quel résultat pense-t-on tirer d'une mesure de ce genre? Le père qui a décidé de limiter sa famille dans la crainte des charges qui en résulteraient pour lui, sera-t-il, par le moyen d'une prime de quelques francs par an, amené à l'augmenter d'un enfant qui lui coûtera vingt fois le montant de la faveur qu'on fait miroiter à ses yeux? Evidemment non. Dès l'instant qu'un calcul arithmétique l'a amené à restreindre ses charges sous ce rapport, il ne reviendra sur sa décision que sous l'influence d'un calcul de même nature lui fournissant la certitude que l'affaire ainsi entreprise lui rapporte au moins autant qu'elle lui coûte; et jamais la prime ne pourra s'élever à un taux suffisant pour atteindre ce résultat. En entrant donc dans cette voie, le législateur, aux yeux du public, aux siens même, s'il n'y réfléchit pas, aura fait quelque chose, mais ce quelque chose sera un trou inutile dans le budget. La prime, en effet, sera touchée par les pères qui, même sans elle, auraient eu le nombre d'enfants fixé, mais elle n'aura pas le don de provoquer, de la part de ceux qui en restreignent le nombre par calcul, la naissance d'un seul.

Les nombreux enfants ne se rencontrent guère que dans deux catégories de familles, celles où le dénûment est suffisant pour avoir conduit à l'insouciance du lendemain, et celles où les sentiments élevés des parents et leur haute conception de la dignité du mariage, écartent toute idée de calcul. Cette façon d'envisager le devoir peut quelquefois procéder d'une idée philosophique dégagée

de toute influence confessionnelle, mais a pourtant, le plus souvent, sa source dans le respect des prescriptions de la loi religieuse. On ne saurait nier, par exemple, que, si la Bretagne, si proche voisine pourtant de la Normandie, peuplée comme elle de marins, ravagée, hélas ! comme elle par l'eau-de-vie de cidre, se distingue d'elle par le nombre considérable de ses enfants, le chiffre des naissances n'y soit intimement lié au profond sentiment chrétien de ses habitants. Pour le législateur soucieux de rechercher les vrais moyens de provoquer la natalité, il y a dans cette constatation, une indication qui paraît s'imposer à ses réflexions. Il y trouvera peut-être la preuve que la recherche du progrès matériel d'une nation, comme de son progrès social, loin d'être liée à la destruction de l'idée religieuse, est étroitement attachée à sa conservation ; qu'un peuple qu'on essaie de conduire par ses appétits et sa soif de bien-être, devient insatiable et augmente chaque jour ses exigences, au point qu'il arrive un moment où il n'est plus possible ni d'y mettre un frein, ni d'y donner satisfaction ; qu'il est certaines doctrines, au contraire, qui le confirment dans le sentiment de ses devoirs et le rendent plus sociable en même temps que plus heureux, parce qu'elles lui enseignent à borner ses désirs et à accepter de bon cœur les charges de la vie.

Nous venons de résumer tout ce qui touche à la matière première versée dans nos régiments, et de montrer le vaste champ d'action qui s'offre au législateur désireux, tout à la fois, de l'amener à pied d'œuvre avec le moindre déchet possible dans la manutention, et d'obtenir, tout en activant la production, sa mise à l'abri des déchets et des détériorations qui la menacent, et nous exposent à la trouver sur le marché, soit en plus petite quantité, ce qui restreint notre choix, soit de moindre qualité, ce qui affaiblit son rendement et sa résistance à l'usage.

C'est là, ainsi que nous l'avons dit, un des côtés, et non le moins important de la question, qui n'a point été développé, et qu'il importait de mettre en lumière, de façon à donner au débat toute l'ampleur que comporte une question d'aussi haute importance.

Des mesures que nous avons indiquées, les unes peuvent être l'objet d'une simple modification à la loi de recrutement, modification dont les effets seront immédiats, et remédieront sans délai au mal signalé ; les autres sont œuvres de longue haleine, exigeront d'abord des tâtonnements, des expériences, puis, beaucoup de volonté, d'esprit de suite et d'opiniâtreté. Elles sont de réalisation laborieuse, parce qu'elles se heurtent à des usages, des intérêts, des passions, des vices même, toutes choses difficiles à rebrousser. Elles verront surgir des résistances acharnées, si toutefois on se

résout, pour les mettre en œuvre, à entamer une de ces luttes qui exigent des tempéraments surhumains, et dans lesquelles le réformateur, soutenu par sa seule conscience, sera tenu, pour travailler dans le sens de l'intérêt général, de fouler aux pieds le sien propre et de jouer sa popularité en mécontentant ceux dont il s'efforcera d'assurer le bien malgré eux.

Ce dont il convient de se garder, en pareille matière, c'est de mesures platoniques, sans résultat pratique possible. Quand elles n'ont pas en outre l'inconvénient d'engager, sans profit aucun, les finances de l'Etat, elles en ont toujours un terrible, qui est d'endormir le public, et même le législateur qui n'a édifié qu'une façade, dans une douce quiétude, et de lui faire croire qu'il a réellement été porté remède au mal. Rien de dangereux, pour une nation, comme de s'entretenir ou d'être entretenue dans ses illusions, bercée dans ses rêves, flattée dans son amour-propre, caressée dans ses utopies. Le réveil est d'autant plus terrible qu'il ne peut se produire que par l'intervention d'une secousse brutale, et, brusquement, apparaît la réalité, quand il est trop tard pour agir.

*
* *

Le casernement, le couchage, la boisson et la nourriture constituent l'ensemble des éléments d'ordre purement matériel qui exercent leur influence sur l'état sanitaire de l'armée; à ce titre, ils méritent d'être examinés en détail au point de vue de ce qu'ils sont et de ce qu'il serait désirable qu'ils fussent.

Un grand nombre de nos casernes date de moins de trente ans; quelques-unes, dans nos places fortes, remontent à la création de ces places et appartiennent au type Vauban; d'autres enfin, en assez grand nombre, ont été organisées au moyen d'adaptations plus ou moins compliquées pour obtenir la transformation d'anciens couvents devenus propriétés des villes ou de l'Etat. Il en est, par suite, qui, au lieu d'être isolées des bâtiments environnants, se voient distribuer avec quelque parcimonie l'air et la lumière faute d'être suffisamment dégagées des immeubles qui les entourent. Enfin, il est arrivé, pour des casernes dont la construction a été entreprise au moment de la réorganisation après la guerre franco-allemande, que les terrains cédés par les villes désireuses de garnisons ou acquis par l'Etat, se trouvent dans une situation qui, au point de vue de l'hygiène, ne présente peut-être pas toutes les garanties désirables.

Quoi qu'il en soit, et si l'on excepte les beaux édifices construits, depuis l'annexion, en Alsace-Lorraine et généralement, du reste, bondés de troupes, la majeure partie des casernements en Alle-

magne n'apparaît point, au point de vue de l'installation des hommes, comme supérieure à la moyenne des nôtres.

Les principaux reproches que l'on pourrait adresser à ces derniers sont les suivants : 1° La plupart de nos casernes neuves sont dotées de combles ou mansardes qui, lors de l'édification des bâtiments, n'avaient pour but que d'offrir des places éventuelles, destinées, notamment, à faire face aux appels de réservistes. Or, à la suite, soit d'augmentation d'effectifs, soit bien plutôt de désaffectation de logements dans les étages, en vue de créer des magasins de compagnie, des bureaux, des chambres de sous-officiers rengagés, des salles d'honneur, etc., ce qui ne devait être occupé qu'exceptionnellement l'est devenu d'une façon normale et complète. Ce résultat est d'autant plus fâcheux que ces mansardes sont basses de plafond, que les ouvertures y sont moins spacieuses qu'aux chambres des étages et que leur proximité de la toiture leur donnent en chaque saison précisément la température contre laquelle il y a intérêt à se garantir.

2° Pour la même raison, on se trouve, presque partout, obligé de ne consacrer à la troupe que des chambres à tout faire; s'il arrive parfois que le capitaine, sans dépasser le maximum de lits attribué à chaque pièce, réussisse à organiser un réfectoire, les hommes n'en sont pas moins obligés, tout au moins, de broser leurs effets et leurs chaussures et de nettoyer leurs armes dans les locaux où ils passent la nuit et de s'y tenir toute la journée.

3° Dans la plupart des casernes, l'eau est distribuée avec une parcimonie des plus regrettables; il en est de même des locaux où les hommes peuvent se livrer à leur toilette personnelle ou laver ceux de leurs effets qui ne sont pas blanchis au dehors. Les lavabos sont trop exigus, le nombre des robinets insuffisant, et d'ailleurs, presque toujours, l'eau fait défaut pour les mettre à la disposition des intéressés aussi souvent ou aussi longtemps qu'il le faudrait. Les lavoirs à linge sont loin de répondre aux effectifs qui ont à les utiliser; il est vrai que, dans nombre de garnisons, on y supplée en allant à la rivière.

4° Les parquets ne sont pas étanches, et si, dans certaines régions, les corps s'évertuent à les imperméabiliser par la coaltarisation, les poussières, et ce qu'elles entraînent avec elles, parviennent toujours à s'installer dans les interstices, et il suffit alors d'un peu d'humidité pour créer de vrais foyers d'infection morbide.

5° Le mode de chauffage est à la fois primitif, coûteux et défectueux. Les poêles de fonte et les tuyaux, avec leurs joints insuffisants laissent filtrer des émanations carboniques. Le chauffage, laissé à la discrétion des hommes ou, ce qui revient au même, du

chef de chambrée, donne lieu à des abus de toute nature. Tantôt ils portent le poêle au rouge (l'expression rouge comme un poêle de corps de garde est on ne peut mieux justifiée) et sont exposés, en quittant la chambre, à prendre des refroidissements; tantôt ils brûlent des os ou du biscuit dont l'odeur se répand dans la pièce; tantôt ils font sécher du linge ou des effets mouillés autour du poêle, ce qui ne contribue pas à purifier l'air. De plus, les hommes se groupent assez volontiers autour du fourneau, jusqu'à tenir la tête au-dessus; en temps ordinaire, ils s'y enrhument; en temps d'épidémie de grippe, ce groupement, grâce à la promiscuité des éternuements ou au séchage des mouchoirs, constitue l'un des moyens les plus prompts et les plus sûrs de propagation de l'épidémie. Enfin, la manipulation du charbon est une cause de malpropreté jointe à toutes les autres dans un local où il convient de les éviter le plus possible.

6° Enfin, les cabinets d'aisances sont disposés de façon à obliger les hommes qui s'y rendent la nuit, à traverser à ciel ouvert un espace assez long. Le remède à cette situation est assez difficile à trouver. Depuis un certain nombre d'années, par une heureuse innovation, on a déjà supprimé partout, ou à peu près, les fosses fixes avec leurs inconvénients, et adopté un matériel de tinettes mobiles qui, outre leur ingénieux système d'absorption des liquides, peuvent être, chaque jour, enlevées et remplacées sans laisser d'émanations. Le peu de confiance qu'inspire la majorité des soldats, au point de vue des raffinements de propreté, ne permet guère de songer à mettre des cabinets plus à leur portée, en les installant dans des sortes de loggias attenantes aux bâtiments. On remédierait ainsi aux inconvénients que présente la traversée de la cour par des hommes qui, en dépit de toutes les recommandations, et faute de surveillance possible, négligent, en se levant, de se couvrir, même par les temps les plus froids; mais le remède risquerait d'être pire que le mal, et il serait plus sage de se contenter, tout en tenant les cabinets éloignés des bâtiments d'habitations, de les relier à ceux-ci par des passages couverts qui mettraient au moins les hommes à l'abri des intempéries.

Il semble que l'idéal du bâtiment de caserne répondant aux besoins de l'hygiène se présenterait sous la forme suivante :

1° En demi-sous-sol, cuisines, réfectoires, lavabos, installations de bains de pied et de bains par aspersion, lavoir à linge, calorifère. On y réunirait tout ce qui concerne l'eau, le combustible et les vivres; le sol y serait cimenté ainsi qu'une partie des murs.

2° Au rez-de-chaussée, bureaux, magasins de compagnie et salles où les hommes se tiendraient de jour, installeraient leurs effets

et leurs armes, les entretiendraient et les nettoieraient, et recevraient l'enseignement théorique. Ces salles seraient bétonnées et chauffées par le calorifère au moyen de bouches de chaleur, ce qui permettrait d'y régler la température à volonté.

3° Aux étages, des dortoirs à parquets calfatés et n'ayant, pour tout mobilier, que des lits. Les hommes n'y monteraient que le soir, pour se coucher, vêtus du minimum d'effets possible et chaussés de chaussures de repos non polluées; ils les quitteraient dès le réveil et n'y remonteraient que quelques heures plus tard pour faire leurs lits, balayer et épousseter. Ces pièces n'auraient nul besoin de chauffage, ne contiendraient aucun effet; les murs en seraient nus et absolument dépourvus de planches et de clous.

4° Les combles, réunis au rez-de-chaussée par un petit escalier spécial ne donnant pas accès aux étages intermédiaires, seraient organisés en séchoirs à linge et à effets et pourvus, dans ce but, d'un système de persiennes propre à faciliter leur rôle.

5° Les cabinets, dans un pavillon spécial relié au bâtiment d'habitation par un passage couvert.

Il est à remarquer que la défectuosité de nos casernements, en tant qu'installation des hommes, est due surtout aux trop fréquentes modifications qu'a subies notre organisation, et qui ont nécessité d'incessants remaniements dans l'affectation des locaux. Dans cet ordre d'idées comme dans tous les autres, l'instabilité de la direction s'est fait sentir et s'est traduite par des pertes de temps, de travail et d'argent. Pour ne citer qu'un seul fait, les vicissitudes par lesquelles a passé l'existence de nos 4^e bataillons dans les régiments d'infanterie, ont été cause d'une série non interrompue d'opérations consistant à défaire le lendemain ce qui avait été organisé la veille.

Asseoir, autant que possible, sur des bases logiques, et, conséquemment, solides et durables, notre organisation; puis, partant d'effectifs bien déterminés, s'appuyant sur des données tirées de l'expérience, du progrès de la science et des exigences de l'hygiène, procéder à de sages remaniements de ce qui existe, et adopter, pour l'avenir, des types nouveaux, telle est la tâche qui paraît s'imposer, pour mettre à la hauteur des besoins notre casernement qui, tel qu'il est, du reste, n'est pas au-dessous de ce que l'on peut voir chez nos divers voisins.

Le couchage de nos hommes est bien le plus confortable qui existe dans les armées d'Europe, et est, dans tous les cas, de beaucoup supérieur à celui dont jouissent les soldats allemands. La plupart de nos campagnards sont, du reste, bien mieux couchés au quartier que dans leur famille. Toutefois, il est à souhaiter que le

sommier métallique Thuau, en usage dans certaines régions où il est fort apprécié, soit substitué partout, et le plus tôt possible, au système des chalits à planches de bois et des paillasses. Les planches du chalit, avec leurs armatures de fer, rendent difficile la lutte contre les insectes qui troublent le sommeil des hommes; d'autre part, la paille est un nid à poussière et à malpropretés, et il y a intérêt à supprimer les manipulations auxquelles donne lieu son échange périodique. Par le remplacement progressif de cette partie défectueuse de notre matériel de couchage, nous aurons, sous ce rapport, à peu près réalisé la perfection.

L'eau de boisson consommée dans nos casernes est partout, aujourd'hui, d'excellente qualité, soit qu'il y ait été pourvu par l'adduction d'une eau de source dont la pureté a été sévèrement contrôlée, soit que des filtres la débarrassent de tout élément nuisible. Les filtres, quand ils sont employés, sont l'objet d'une surveillance spéciale de la part du corps médical qui en contrôle le nettoyage et la stérilisation. Grâce à ces précautions, la fièvre typhoïde est devenue fort rare dans l'armée et y prend rarement naissance dans les casernes mêmes.

Le pain est fourni directement au soldat par l'administration militaire. Le pain de munition français est d'un blutage supérieur à celui que consomme le soldat allemand, c'est-à-dire renferme moins de son; bien que, par une sorte de jactance, on s'obstine à le désigner du nom de « boule de son », il est excellent, très savoureux et généralement bien travaillé et bien cuit. A ceux qui s'obstinent à en médire, il n'y aurait qu'à proposer, pour quelque temps, de lui substituer le gros pain carré et presque noir distribué en Allemagne, pour les convaincre de l'immense supériorité de celui qu'on leur sert. Un blutage supérieur à celui en usage n'est pas à désirer, la petite quantité de son que garde le pain le maintenant plus longtemps frais et lui assurant un goût plutôt agréable.

Les autres denrées qui servent à l'alimentation du soldat sont acquises au moyen des fonds d'ordinaire. Grâce à une administration sévère, à une rigoureuse économie qu'il serait souhaitable de voir réaliser dans la gestion de nos finances publiques, les capitaines opèrent de véritables prodiges et parviennent à fournir au soldat, outre la moitié de son café du matin, deux repas substantiels, et presque partout, très variés, lesquels sont, aussi fréquemment que possible, additionnés d'un quart de vin. Car il ne faudrait pas s'imaginer que le vin n'ait été introduit dans le repas des hommes que depuis que le Parlement a voulu y consacrer une allocation spéciale. Cette allocation, bien que s'élevant à plusieurs millions, ne représentera, du reste, qu'une minime partie du vin

distribué à la troupe, quelques verres par homme. Elle a d'ailleurs le grand avantage de témoigner à la fois de l'intérêt porté par le Parlement au producteur et au consommateur, et, à ce titre du moins, l'argent du contribuable sert à double fin.

Si l'on veut bien comparer la façon dont est nourri le soldat, dont les deux repas comprennent ensemble une moyenne de 350 grammes environ de viande, avec l'alimentation de la plupart de nos campagnards, l'on est forcé de convenir que tout l'avantage est du côté du premier dont le régime, à la caserne, est autrement substantiel que celui qu'il trouvait généralement dans sa famille. D'autre part, si l'on veut établir un parallèle avec ce qui se passe en Allemagne, on est contraint d'avouer qu'il est absolument en notre faveur. De l'autre côté des Vosges, en effet, jusqu'à ces dernières années, un seul repas était fourni, vers une heure de l'après-midi, à l'homme qui, au moyen de quelques pfennigs de poche, avait à se nourrir le soir comme il l'entendait. Il a été remédié depuis peu, dans la plupart des corps, par un repas rudimentaire du soir, à cette situation qui était onéreuse pour les parents, et, si l'on en croit les on-dit, pour les bourgeois de la localité; car, si les premiers s'imposaient volontairement l'envoi à leurs fils sous les drapeaux, de fréquents colis postaux de victuailles, les autres étaient souvent frappés d'une contribution involontaire. L'on assure, en effet, que le Michel allemand, — la nécessité rend industriel, — s'efforçait de tirer son repas du soir des bons soins d'une cuisinière de maison bourgeoise, à qui il confiait la double mission de remplir le vide de son cœur et celui non moins important de son estomac.

La gestion des fonds de l'ordinaire est une véritable école de prévoyance. Il est des moments pendant lesquels il faut savoir dépenser les économies réalisées pendant le reste de l'année; c'est d'abord l'époque des manœuvres d'automne, qui correspond à la vie en plein air, avec les fatigues qui l'accompagnent; puis les quelques semaines qui suivent l'incorporation des recrues, pendant lesquelles il est nécessaire de leur fournir une alimentation intensive. Elle satisfait à un double besoin, celui qui résulte de l'appétit provoqué par le changement de régime, et celui qui dérive du travail musculaire considérable auquel, même en dehors de tout surmenage, sont soumis les nouveaux venus. Nombre de nos capitaines suivent d'un œil attentif l'état de leurs jeunes soldats pendant cette période. Lorsque l'alimentation a été judicieusement dirigée, les résultats doivent se traduire par un certain développement des muscles et un léger accroissement du poids des hommes.

Ajoutons, en passant, qu'en matière de denrées alimentaires plus qu'en tout autre, si la concurrence ouverte entre les fournisseurs crée le bon marché, le système des adjudications à outrance auquel on pousse, a le grave inconvénient d'écartier des fournitures certains négociants consciencieux, pour la livrer, presque indubitablement, à une catégorie spéciale d'industriels plus prompts à consentir des rabais qu'à remplir les conditions des cahiers des charges. Il en résulte, pour les organes chargés de la réception des denrées, l'obligation d'une lutte sans trêve ni merci, pour déjouer les tentatives de fraude des fournisseurs, lutte qui aboutit, tout au plus, à maintenir ce dernier sur la limite d'une acceptable médiocrité. Si le souci qu'ont certains gestionnaires de se mettre à l'abri de tout soupçon de prévarication les fait opter pour le système de l'adjudication, il convient de ne pas imposer ce mode d'opérer à ceux qui, soucieux avant tout des intérêts de leur troupe et dédaignant des insinuations qui ne sauraient les atteindre, cherchent à s'assurer, par des marchés de gré à gré, des fournisseurs honnêtes. Ceux-ci, en effet, tout en tirant un profit raisonnable de leur travail, en assurent un non moins sérieux à la troupe qui consomme des denrées saines et de bonne qualité.

*
* *

Reste à traiter la question du personnel et des méthodes de travail en usage.

Tout d'abord, il convient d'aborder la question de la date de l'incorporation des jeunes soldats qui a été agitée et à laquelle on semble attribuer une influence notable sur la santé des hommes. On a proposé d'incorporer les recrues, non plus à la mi-novembre, comme cela a lieu en ce moment, mais au printemps. Des raisons militaires d'ordre majeur s'opposent à l'adoption de cette date. On aurait tort de croire que la guerre surgit inopinément et à n'importe quelle saison. Si l'on veut bien aller au fond des choses, on est forcé de se rendre compte que, presque toujours, l'un ou l'autre des deux adversaires la provoque et choisit son moment. Aussi, bien rarement une guerre a-t-elle été entamée pendant la mauvaise saison, et les campagnes d'hiver n'ont-elles guère lieu qu'à titre de continuation d'opérations commencées au printemps ou en été. Il importe donc, au plus haut point, que la période pendant laquelle l'armée se trouve dans les conditions les plus défavorables pour une entrée en campagne, c'est-à-dire comprend une classe de recrues non instruites et non mobilisables, corresponde à la saison qui présente le moins de probabilités pour le début d'une guerre. Il faut qu'au printemps, c'est-à-dire dès le

commencement de la période propice, les recrues aient reçu un dressage suffisant pour leur permettre de figurer dans l'armée d'opérations.

L'époque des manœuvres s'impose également; on ne saurait les entreprendre qu'à l'automne, alors que la campagne étant débarassée des récoltes, le passage des troupes à travers champs peut s'effectuer avec le moins de dégâts possible. Jusqu'ici, entre l'issue des manœuvres d'automne, qui sont le couronnement de l'instruction annuelle, et la reprise du travail, qui correspond avec l'incorporation des recrues, on avait jugé à propos de laisser un intervalle de six semaines, environ. Ce laps de temps constituait à la fois une période de repos et de vacances pour les cadres, de remise en état du matériel et du casernement, et de préparation des nouveaux gradés en vue de leurs fonctions d'instructeurs des recrues.

Les Allemands, qui possèdent au delà de 80,000 sous-officiers rengagés, et qui ont pour principe de n'admettre aucun gradé qui n'appartienne à cette catégorie, ne renouvellent, chaque année, qu'un nombre infime, un dixième environ, des sous-officiers de chaque compagnie. Le capitaine a donc, en tout temps, sous la main presque tous ses cadres formés, et ceux qui, chaque année, débutent dans les fonctions d'instructeurs constituent une minorité négligeable. Il leur a donc été possible d'avancer au 1^{er} octobre, c'est-à-dire, immédiatement après l'issue des manœuvres d'automne, la date d'incorporation des recrues qui était jadis fixée à la mi-novembre, parce qu'ils n'ont pas à se préoccuper de former leurs cadres à des fonctions qui ne sont pas nouvelles pour eux. Il n'en est pas moins vrai que l'absence de toute période de repos a causé un certain malaise, et que la facilité avec laquelle s'effectuent les rengagements a subi le contre-coup du travail intensif et sans répit que l'on s'est mis à exiger des sous-officiers. Il convient d'ajouter toutefois que le nombre des lieutenants (trois par compagnie) et celui des sous-officiers rengagés (un pour sept hommes de l'effectif, en moyenne) permet en Allemagne de résoudre autrement la question, en échelonnant sur toute l'année les repos à distribuer à tout le personnel, et cela, sans que le service ait trop à en souffrir.

Toute autre est la situation chez nous. Le capitaine d'infanterie, par exemple, sur quinze gradés qu'il a dans sa compagnie (sept sous-officiers et huit caporaux), en possède, au maximum, quatre rengagés, dont, ordinairement, son adjudant et son sergent-major. Les onze autres sont jeunes, et, avec le service de deux ans, auront, au maximum, une année de service. Ils pourront, à la

rigueur, être instruits, mais seront sans expérience, car ce n'est que par la pratique que l'on devient un instructeur méthodique et compétent. Quel rendement pourra-t-on espérer de ce personnel, si l'on n'a même pas le temps, en rentrant des manœuvres, de le préparer à une tâche absolument nouvelle pour lui? N'est-il pas à craindre, d'autre part, qu'en présence du travail ininterrompu qu'on sera bien obligé de réclamer de lui, le personnel rengagé, déjà si réduit, ne se décourage, et qu'au moment même où se fera sentir l'inéluctable besoin de l'augmenter dans de larges proportions, de nouvelles difficultés ne surgissent pour entraver un recrutement déjà laborieux en ce moment?

Dans cet ordre d'idées encore, en voulant imiter les Allemands, nous risquerions de le faire dans des conditions tellement dissemblables des leurs que ce qui n'est, de leur côté, qu'une difficulté dont la solution résulte de cette dissemblance même, serait pour nous la source d'embarras sans remède. La question vaut, croyons-nous, la peine d'être méditée.

C'est, à notre avis, du reste, bien à tort que l'on a attribué surtout à la date du 15 novembre fixée pour l'incorporation des recrues les épidémies qui sévissent en hiver sur nos régiments. Si l'on veut bien rechercher l'époque à laquelle se manifestent ordinairement les poussées de rougeole, de fièvre scarlatine, d'oreillons, de grippe, on trouvera que c'est dans les environs de la deuxième quinzaine de janvier, c'est-à-dire qu'en tenant compte de la période d'incubation, elles semblent être la conséquence de l'exode annuel de permissionnaires qui coïncide avec les fêtes de Noël et du Jour de l'an. Les jeunes soldats qui viennent, durant six semaines, d'être soumis à un travail sérieux, pendant lequel ils ont été entourés de précautions, se voient, tout d'un coup, lancés dans toutes les directions, voyageant quelquefois de nuit pour gagner du temps, exposés aux courants d'air des gares et aux contaminations qui résultent de la promiscuité dans les wagons. Rendus chez eux, ils se livrent trop souvent à des libations et à des excès provoqués par les étrennes reçues à l'occasion de l'exhibition de leur uniforme. Ils rentrent ensuite au régiment, souvent sous l'influence d'une sérieuse dépression physique, qui met les uns dans les meilleures conditions pour subir l'influence des éléments pathogènes rencontrés sur leur route et notamment dans les wagons clos, tandis que les autres sont voués, par la vie en commun, à recevoir des premiers la communication du mal contracté en cours de route.

Que l'on n'aille pas dire que tout ceci est pure imagination! Une expérience assez probante a été faite, à ce sujet, il y a quelques

années, dans une de nos grandes garnisons où se trouvent réunis plusieurs corps de troupe, par un colonel à qui une longue expérience de la date ordinaire de l'invasion des épidémies avait fait soupçonner leur véritable origine. Après avoir très consciencieusement, et en termes qui ne laissaient aucun doute sur ses intentions, donné à ses hommes les motifs de sa décision, après leur avoir promis, du reste, de leur rendre, à la belle saison, ce qu'il leur retirait à ce moment dans l'intérêt de leur santé, il avait purement et simplement supprimé les permissions de Noël et de la nouvelle année. Inutile d'ajouter que, malgré la précaution qu'il avait prise de s'expliquer, il fut immédiatement pris à partie par tout un clan de la presse locale qui, bien que parfaitement documenté, ne manqua pas de lui attribuer, à l'égard de ses hommes, — en pure perte, du reste, — les sentiments les plus noirs, et profita même de l'occasion pour le qualifier (il ne sut jamais pourquoi) de clérical. Toutefois, l'expérience fut concluante, et, tandis qu'à la date prévue le reste de la garnison était contaminé, le régiment qui n'était pas allé en permission resta indemne, à l'exception d'une fraction qui était logée dans la caserne d'un autre corps.

Il y aurait quelque intérêt, fût-ce au prix d'une forte impopularité, — car la chose n'ira pas sans cela, — à ce que cette expérience fût faite en grand. Elle procurerait peut-être la certitude que ce que l'on attribue, à tort, à un choix non judicieux de la date d'incorporation des recrues, doit être surtout attribué à la déplorable habitude que l'on a prise de promener, en chemin de fer et à travers le pays, à un moment où sévissent les maladies hivernales, les soldats, dans des conditions propres à leur faire récolter en route ces maladies pour les semer ensuite autour d'eux, grâce à la promiscuité de la caserne.

La caserne est, en général, non une source d'épidémies, en ce sens que rarement celles-ci y prennent naissance, mais un lieu qui se prête admirablement à leur propagation. L'habitude que l'on a contractée de désinfecter la literie et les effets de tout contagieux, ainsi que les chambres où les cas se sont déclarés, oppose un obstacle sérieux à ce que les maladies épidémiques importées à la caserne s'y implantent et la transforment, par la suite, en générateur d'infection. La discipline permet d'y poursuivre des mesures prophylactiques ou réparatrices bien difficiles à réaliser partout ailleurs.

Les méthodes d'instruction introduites depuis peu d'années dans les usages et qui viennent, tout récemment, de recevoir leur consécration officielle, permettent de réduire à son minimum la fatigue

imposée aux jeunes soldats dans leurs exercices du début. Le caractère absolument individuel des efforts qu'on leur demande pendant les premières semaines les a soulagés du surcroît de travail que leur imposait jadis l'obligation de coordonner lesdits efforts avec ceux de leurs voisins dans des mouvements qui ne réclament aucun ensemble. Peu à peu, en même temps, on se préoccupe d'élaguer de l'instruction tout ce qui ne vise pas directement le but à poursuivre, c'est-à-dire la préparation physique et morale du soldat à sa fonction, qui est la guerre.

D'autre part, il paraît difficile de réaliser, en général, plus de douceur et de patience qu'il n'en est apporté par les instructeurs, — étant donné leur âge surtout, — dans leurs rapports avec les recrues. Les exceptions à cette règle se font de plus en plus rares. On ne saurait, en tous cas, attribuer notre morbidité supérieure à des procédés plus durs que ceux en usage dans l'armée allemande. Bien que les voies de fait et les sévices de toute sorte y soient devenus beaucoup plus rares que par le passé et que nous ne sommes portés à le croire, en général, la façon d'être des sous-officiers vis-à-vis des hommes est loin d'y revêtir le même caractère d'aménité que chez nous; d'autre part, les relations entre officiers et hommes de troupe sont loin d'être empreintes de cette facilité et de cet abandon qu'elles revêtent d'ordinaire dans notre armée. L'officier allemand a de la sollicitude pour ses hommes, mais les tient à distance; ceux-ci lui témoignent un respect absolu nuancé de quelque crainte, alors que chez nous, de part et d'autre, la corde est bien moins tendue. Avec nos tendances égalitaires, nos soldats pardonnent d'ailleurs moins facilement à leurs chefs une morgue polie avec une humeur égale que quelques vivacités assaisonnées de bonhomie et d'accessibilité.

Au point de vue des rapports d'inférieur à supérieur, le seul desideratum à exprimer serait relatif à l'inexpérience et au manque de sérieux et de pondération de nos trop jeunes gradés. Il serait à souhaiter qu'ils fussent, en moyenne, plus vieux, et que la fonction du commandement ne soit attribuée qu'à des gens de sens un peu rassis, chez lesquels l'autorité se départit le plus rarement possible du calme et de la sérénité qu'elle doit revêtir pour se faire facilement accepter. Le jour où l'on se résoudra, dans notre armée, à entrer résolument dans la voie du vieillissement des cadres inférieurs par le rengagement appliqué à tous, un pas énorme aura été fait dans le sens du facile maintien de la discipline et du respect de l'autorité.

Le surmenage est rarement pratiqué directement, en ce sens que, lorsqu'il existe, ce n'est généralement pas du fait de ceux qui

ont, sous les yeux, les hommes, et sont, par conséquent, les seuls à même de doser leurs efforts et leur travail, soit d'après leur degré de résistance et d'entraînement, soit d'après l'état de la température.

Il est nécessaire ici d'aborder une question délicate, et nous nous efforcerons de le faire avec toute la réserve que comporte le sujet. Les meilleures intentions ne se traduisent pas toujours par les actes les plus heureux, et il est bien difficile, lorsque pendant nombre d'années on a été soumis à un certain régime, de ne point en conserver l'empreinte et, malgré que l'on ait eu à en souffrir, de ne pas l'appliquer, à son tour, inconsciemment parfois, à ses inférieurs. Nous voulons parler ici de l'intervention directe de l'autorité supérieure dans les événements quotidiens de l'instruction, au moyen d'ordres fermes, dictés à distance et réglant, soit la somme de travail à fournir chaque jour, soit le nombre de fois que devront être exécutés certains exercices, soit les dates auxquelles ils auront lieu. Ces ordres sont généralement inspirés à ceux qui les donnent, soit par la crainte que leurs inférieurs ne travaillent pas suffisamment, soit par le désir de créer l'uniformité au-dessous d'eux, soit par le souci de hâter l'époque à laquelle les recrues pourront être considérées comme mobilisables. Quel que soit le mobile et si pure que soit l'intention qui les dicte, il est rare qu'ils ne produisent pas de mauvais résultats. Enserrés dans des prescriptions étroites qu'ils n'oseraient enfreindre sous aucun prétexte, les inférieurs, bien que sur les lieux, ne peuvent plus, pour régler leur travail, s'inspirer ni des circonstances atmosphériques, ni de l'état de leurs hommes. Ils reculent devant la difficulté de présenter des objections qui risqueraient d'être mal accueillies, et se bornent à obéir, le cœur gros, regrettant que toute initiative leur soit retirée, alors que souvent le bien de leurs hommes et celui de l'instruction n'auraient eu qu'à en bénéficier. Au lieu de l'exécution de ses intentions, la direction supérieure qui a voulu tout régler n'en obtient que la caricature. Tantôt tel exercice, accompli au jour fixé, l'a été dans de déplorables conditions de température qui l'ont rendu absolument improductif, tout en exigeant de grandes fatigues; tantôt, obligés de mettre les morceaux doubles pour gagner quelques semaines ou même quelques jours sur la date à laquelle les recrues seront complètement instruites, les chefs d'unité substituent l'agitation au mouvement, la fièvre à l'activité et n'arrivent, au prix des plus grands efforts et du surmenage, qu'à des résultats plus apparents que réels, quand ils ne sont pas amenés à produire plus de fumée que de feu et à essayer de présenter des apparences pour des réalités.

Ce n'est qu'avec le temps que l'on peut espérer voir disparaître des errements malheureusement consacrés par de longs usages; que l'on arrivera à posséder une direction supérieure imbue, parce qu'elle en aura été nourrie, des vrais principes qui doivent régir son intervention, convaincue que, pour se maintenir efficace et bienfaisante, son action doit se concentrer sur deux points : tout d'abord, à titre préventif, définir la doctrine, spécifier la tâche à remplir, orienter les efforts, de façon que chacun sache dans quelle direction il devra déployer son activité, mettre en œuvre ses moyens; puis, après s'être rigoureusement abstenue de toute ingérence dans l'exécution, contrôler, à la date fixée, les résultats obtenus. Indiquer au pilote qui a la main sur la barre la route à suivre, s'abstenir de contrarier son travail en essayant de saisir le gouvernail à sa place, vérifier de temps à autre la route suivie et constater le chemin parcouru; à cela doit se borner l'intervention, sous peine de donner des à-coups à la direction, de fatiguer l'embarcation et de gêner ou d'annihiler des efforts qu'il convient seulement de canaliser et d'orienter dans la direction voulue.

Il nous reste, pour en finir avec la question du personnel, à parler du médecin militaire et de son rôle.

Placé jadis sous la direction immédiate, sous les ordres même des représentants de l'administration militaire, le corps médical a fini par conquérir l'autonomie qu'il réclamait depuis longtemps. Il se trouve, aujourd'hui, en relations directes et sans intermédiaire avec le commandement dont il est un des organes, au même titre que l'intendance qui l'avait autrefois sous son autorité. Si, d'une part, il a profité de sa nouvelle conquête pour se créer une organisation à laquelle on pourrait peut-être reprocher une tendance à abuser des écritures, il convient d'ajouter que, d'autre part, il s'en est surtout servi pour propager dans l'armée la connaissance des règles de l'hygiène. On peut même dire, hardiment, qu'il l'y a, pour ainsi dire, créée de toutes pièces, et que cette création était des plus opportunes. En effet, elle coïncidait avec une rapide et notable diminution de la valeur des contingents, et avec l'introduction parallèle dans l'armée, sous l'action du service obligatoire, d'éléments plus nombreux et sans cesse renouvelés. Il ne serait pas téméraire d'affirmer que, sans les efforts fournis et la propagande faite par les médecins en vue de familiariser les membres de tous grades de la hiérarchie militaire avec les principes de l'hygiène, nous eussions été exposés à de graves mécomptes, en présence de la qualité de plus en plus inférieure du personnel appelé sous les drapeaux et de son degré d'acclimatation

toujours moindre à mesure que les réductions successives du temps de service en rendait l'afflux plus considérable et le renouvellement plus fréquent.

Longtemps considérés comme des auxiliaires dont l'importance était mesurée à un rôle assez effacé, les médecins militaires, tant grâce à la nécessité de leur intervention qui se faisait de plus en plus sentir, qu'à la faveur de leur haute compétence professionnelle alliée à un dévouement proverbial, ont fini, dans la plupart de nos corps de troupe, par se créer une place très importante. Et si l'on cite encore quelques rares régiments où le vétérinaire est plus souvent appelé dans les conseils du commandement que le médecin, il faut chercher l'explication de cette anomalie beaucoup moins dans une appréciation insuffisante de l'importance du rôle de ce dernier, que dans la place un peu trop prépondérante qu'occupe le cheval dans la pensée de quelques spécialistes et dans l'exagération d'un culte en somme très louable en lui-même.

Il s'en faut, pourtant, croyons-nous, que le médecin militaire, si l'on veut lui permettre de se dépenser utilement et de mener à bonne fin la tâche de plus en plus lourde qui lui incombe, possède en mains tous les éléments de réussite, et que son rôle soit toujours compris et défini comme il conviendrait.

Tout d'abord, et on ne sait pour quel motif, le corps médical est maintenu bien au-dessous de l'effectif fixé par la loi des cadres. Il en résulte que, dans nombre de régiments, les médecins sont en nombre insuffisant. Il serait facile de citer telles garnisons où, pendant la saison d'hiver, celle qui fournit le plus de malades, alors que l'un des deux médecins d'un régiment qui devrait régulièrement en posséder trois se trouve en mission au conseil de révision, le seul présent, qui se trouve parfois être un officier supérieur, a la charge de la visite journalière, de l'infirmerie et de l'hôpital, ainsi que des écritures qui en résultent. Il lui faut, en outre, soigner à domicile les familles des officiers et sous-officiers disséminées dans toute la ville, assurer le service de la gendarmerie et du bureau de recrutement, diriger l'instruction de ses infirmiers et brancardiers, visiter la viande et les différentes denrées, surveiller les désinfections du casernement, de la literie et des effets des contagieux, la stérilisation des filtres, etc. Pour peu que son hôpital soit encombré, que, faute d'un auxiliaire suffisamment habile, il lui faille procéder lui-même aux détails de ses pansements, quelque activité qu'il déploie, quelque dévouement qu'il apporte à l'accomplissement de ses multiples devoirs, non seulement il ne trouvera pas un moment à consacrer à la lecture de quelques recueils destinés à le tenir au courant des progrès de son

art, mais encore le temps lui fera matériellement défaut pour mener à bien sa tâche.

Et pourtant, en vertu de dispositions surannées des règlements, son chef pourrait encore exiger de lui qu'il consacrait des journées entières soit à stationner sur le champ de tir, où sa présence est régulière pendant toute la durée des exercices à feu, soit à suivre quelque bataillon en marche. En Allemagne, des infirmiers suppléent les médecins dans ce genre de corvées; on en fait autant, de notre côté, faute de personnel, sans qu'il soit prouvé qu'au cas où surviendrait un accident au tir ou dans la marche, l'absence du médecin du lieu même, alors même qu'il aurait été dûment occupé ailleurs, n'entraînerait pas de lourdes responsabilités.

Dans la vie civile, le médecin qui commet une erreur professionnelle en est quitte, s'il la reconnaît, pour se la reprocher, au lieu que, dans le même cas, le médecin militaire est immédiatement signalé à la vindicte publique, puis, impitoyablement sacrifié, en victime expiatoire destinée à apaiser la colère des dieux. Pourtant, le premier n'est pas, comme le second, assailli journellement par des exagérateurs et des simulateurs, mis en perpétuelle défiance et, conséquemment appelé à se tromper ou à être trompé. Mis dans la pénible alternative ou de commettre une erreur pour laquelle il sera impitoyablement puni, ou de servir la cause de l'indiscipline en se montrant trop prompt à accepter les déclarations de prétendus malades, il verra se livrer, entre son intérêt et son devoir, un combat toujours dangereux.

Il serait à désirer qu'au lieu d'abriter leur responsabilité derrière celle de leurs médecins, les chefs comprissent que leur rôle consiste bien plutôt à la couvrir de leur autorité, et cela, jusque dans les erreurs qu'ils peuvent commettre de bonne foi. Dans la protection que lui octroie son supérieur quand il a commis une faute en dehors de toute intention coupable, l'inférieur puise un élément de force et de confiance qui surexcite son zèle et le porte à lui rendre, au centuple, en dévouement, ce qu'il en a reçu en appui. Pour que les médecins rendent les services que nous attendons d'eux, c'est-à-dire prodiguent leurs soins à ceux de nos hommes qui sont malades et déjouent les menées de ceux qui veulent le paraître, gardons-nous de les abandonner toutes les fois qu'ils se trompent et d'en faire ainsi des pusillanimes et des timorés!

* * *

Nous clorons cet exposé de la question par les conclusions suivantes :

Depuis trente ans, nous nous évertuons à entretenir une armée

égale à celle de l'Allemagne. Cette concurrence nous entraîne à de lourds sacrifices en hommes, en argent, en forces vives ; on peut dire qu'elle nous épuise. Elle ne se justifie que si elle répond à un but parfaitement net et défini, qu'il importe, en ce cas, de bien envisager en face, pour se hâter de tout mettre en œuvre afin de réunir le plus d'atouts possible, et de précipiter la solution ; car chaque jour qui s'écoule augmente l'inégalité de nos moyens et diminue nos chances de réussite. S'il ne s'agit que d'entretenir une pompeuse façade, destinée à nous illusionner sur notre renoncement, c'est payer trop cher une satisfaction purement platonique.

Quoi qu'il en soit, et que nous maintenions ou non à son taux actuel le prélèvement que nous exerçons sur la population au profit de l'armée, nous avons le devoir étroit de prendre de promptes et énergiques mesures en vue d'arrêter le déclin de notre race.

Pour cela, il nous faut, d'abord, corriger ce qui, dans notre loi de recrutement, concourt à le favoriser, puis entamer, contre l'alcoolisme, même à domicile, une lutte sans merci, et enrayer l'effrayante propagation de la tuberculose. Pour ce qui est de l'accroissement de notre natalité, il semble que nous ne puissions guère songer à le favoriser par des mesures qui, à l'examen, seraient plus coûteuses qu'efficaces, et qu'il convienne plutôt d'effacer de notre législation ce qui paraît de nature à l'entraver.

Nos hommes sont mieux couchés, mieux nourris, mieux traités que les soldats allemands ; si les casernements ne répondent pas à tous les desiderata, ils valent ceux de l'autre côté des Vosges, et il convient d'en poursuivre, dès maintenant, l'amélioration progressive suivant des principes définis.

Il faut avoir le courage de supprimer les énormes mouvements de soldats qui correspondent aux permissions données en masse en plein hiver, à Noël, au jour de l'an, et aux jours gras, et de rester sourd aux récriminations qui accompagneront cette mesure que nous croyons appelée à réduire considérablement le chiffre des malades.

Enfin, il importe que le corps médical soit entretenu au complet, car, dans beaucoup de nos corps de troupe, il est littéralement surmené, et qu'il trouve dans le bienveillant appui du commandement le plus sûr, comme le plus légitime encouragement dû à ses intelligents efforts et à son inaltérable dévouement.

LA POLITIQUE AU THÉÂTRE

SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

II. — LA QUESTION SOCIALE.

Sous cette étiquette de *Question sociale*, on peut comprendre tant de choses, même dans un article de critique historique et dramatique, qu'il n'est pas inutile de limiter tout de suite et exactement le sens de notre titre. Nous ne prétendons pas étudier ici les innombrables pièces relatives aux problèmes *sociaux*, — inégalité des conditions, — répartition de la richesse, — lutte des classes, — etc. Nos dramaturges contemporains, qui ne doutent de rien, ont transformé la scène en chaire et en tribune. Ils ont mis le code en mélodrames et l'Évangile en opérettes. Leur manie de « touche-à-tout » a reçu de terribles encouragements, lorsque nous sommes arrivées du Nord ces nuées ibséliennes chargées d'orages et de paradoxes; et, le snobisme aidant, ils ont pu se transformer en assembleurs de brouillards, en apôtres des droits sacrés de l'individu contre la société, en théoriciens de la *loi nouvelle*, en vengeurs du crime méconnu et des appétits calomniés... Aussi ne saurions-nous les suivre sans vertige sur tant de cimes où se plaît leur libre génie! Pour aujourd'hui, choisissons dans ce vaste répertoire quelques œuvres seulement : celles qui traitent des rapports du producteur et de l'ouvrier, — et celles où l'on nous présente les vains efforts de la bienfaisance privée ou publique pour l'amélioration matérielle et morale des classes pauvres. Nous aurons ainsi un groupe de drames et de comédies, qu'il faudra réduire encore aux œuvres les plus significatives : *les Tisserands*, de G. Hauptmann; — *les Mauvais Bergers*, de M. O. Mirbeau; — *le Repas du lion*, de M. F. de Curel; — *les Bienfaiteurs*, de M. Brieux. En passant, nous toucherons au *Germinal*, d'E. Zola; à *l'Automne*, de M. Paul Adam; au *Chamillac*, d'O. Feuillet, et à quelques drames ou comédies que les étrangers ou les Français ont consacrés à notre sujet.

I

En février 1893, le Théâtre-Libre de Berlin donnait une pièce en cinq actes de M. Gerhart Hauptmann, *les Tisserands*, dont la censure impériale avait interdit la représentation publique.

Le 2 mars suivant, le *Figaro* rendait compte des *Tisserands*, en publiait une analyse quelque peu précipitée, et engageait M. Antoine à faire traduire le drame allemand et à le monter. Antoine ne laissa pas languir la curiosité de ses fidèles abonnés; et, trois mois après, le 29 mai 1893, le Théâtre-Libre parisien offrait à son tour *les Tisserands*, traduits par M. Jean Thorel, — avec quel succès! ceux qui en furent peuvent le dire.

Il s'agit, dans la pièce de M. Hauptmann, d'une grève de tisserands qui éclata, vers 1840, à Kaschbach, en Silésie, et qui, par ses excès presque sauvages, laissa une profonde impression de terreur dans tous les pays allemands. La chronique avait enregistré les faits; la poésie dramatique devait chercher à les expliquer. Pourquoi cette révolte, pourquoi ces incendies, ces pillages, ce sang versé? Comment l'âme de ces ouvriers, jusqu'alors calmes et timides, avait-elle pu en venir à cet état d'exaspération et de folie? Je n'oserais assurer que Hauptmann a bien exactement retrouvé et groupé toutes les causes; mais enfin il a essayé de le faire; il a tâché de rendre vraisemblable l'horrible dénouement, en notant le plus grand nombre possible de ces détails mesquins peut-être, mais dont la continuité et la progression finissent par créer autour des personnages cette atmosphère chargée d'orages où éclatera la foudre. Aussi ne faut-il pas reprocher à cette pièce d'être seulement une succession de *tableaux*, et de ne contenir aucune intrigue, au sens français du mot. L'unité y est puissante; car le *héros*, c'est ce personnage collectif, le Tisserand, en lutte avec la misère, avec ses ignorances, avec ses vices, avec le patron, avec la police, avec l'armée. Et je ne m'effraie pas de trouver là quarante rôles, sans compter les figurants. En effet, les âmes populaires sont peu susceptibles de complexité psychologique; si l'on veut nous faire pénétrer dans les sentiments de la foule, il est nécessaire qu'un grand nombre d'individus expriment chacun une idée, ou plutôt un fragment d'idées. Les ouvriers et les paysans, pris à part, n'ont point de théories ni de système (je ne parle pas de ceux qui répètent des discours entendus ou des articles lus); mis ensemble, ils construisent des plans d'étude et d'action. Individuellement, on les réfute, on les confond, en deux

mots; réunis, ils nous tiennent tête avec des raisonnements auxquels rien ne manque. On dirait qu'il se passe chez eux, cérébralement et moralement, quelque chose d'analogue à la division et à la spécialisation du travail : l'un fabrique des charpentes et l'autre des serrures; l'un a un morceau d'idée ou de sentiment dont il ne sait que faire, jusqu'au jour où il rencontre celui qui possède l'autre morceau. Bref, dans tout drame où l'on met en scène des gens du peuple, ouvriers ou paysans, le grand nombre des personnages s'impose; chacun y dit peu de chose, et, à eux tous, ils reconstituent avec vérité et vraisemblance cette grande âme diffuse et morcelée, dont on ne sent la terrible et invincible puissance qu'aux jours où la foule, massée et unie, déroule ses pacifiques cortèges ou se déchaîne en de hurlantes émeutes.

Il faut reconnaître d'ailleurs que de pareils tableaux s'adaptent plus aisément au large cadre et aux procédés descriptifs et analytiques du roman, qu'à la brève synthèse de la scène. Hauptmann l'a si bien senti qu'il a fait précéder chacun de ses actes d'une minutieuse notation non seulement du décor et des moindres objets qui doivent y figurer, mais encore des attitudes, de la physionomie, des sentiments mêmes, qu'il veut que nous supposions à ses personnages, avant que ceux-ci aient prononcé une parole. Ce *préambule* de l'acte premier ne ressemble-t-il pas à une page de roman? « La scène se passe par un jour sombre de la fin de mai. L'horloge marque midi. La plupart des ouvriers présents se tiennent là comme s'ils étaient à la barre d'un tribunal où ils auraient à attendre une décision qui serait pour eux une question de vie ou de mort. Tous ont un air abattu, comme un air de mendiants, de misérables tombés d'humiliation en humiliation, et qui, ayant le sentiment de n'être que tolérés, sont habitués à se faire le plus petit possible. Tous les visages portent l'empreinte rude de cruelles et inutiles songeries... » Et, à l'acte deuxième : « C'est une pièce étroite qui n'a pas six pieds de haut... La mère Baumert, une vieille ratatinée, est assise sur un tabouret, près du lit, avec un rouet devant elle. Son fils Auguste, vingt ans, à tête toute petite, à l'air idiot, au torse étroit, les mains en pattes d'araignée, est assis sur un escabeau, occupé à dévider des écheveaux... Le visage et le ton de la vieille ont un ton grisâtre, la figure est tout émaciée, la peau exsangue est toute creusée de rides; les yeux sont abattus, rouges, aqueux, par suite du travail à la lumière et de la vie continuelle au milieu de la poussière de la laine et de la fumée... » Evidemment, il y a là des commentaires anticipés; et ce que l'auteur a cru que ses acteurs ne parviendraient pas à exprimer ni son dialogue à susciter, il a tenu à le

suggérer lui-même au lecteur : c'est avouer que toutes les ressources du drame lui paraissaient insuffisantes.

Le premier acte des *Tisserands* nous introduit dans la fabrique de Dreissiger, à Peterswaldau. Nous sommes dans le bureau où les ouvriers viennent livrer le travail achevé. Là, au milieu de l'activité d'un comptoir où l'expéditeur Pfeifer, le caissier Neumann et un commis examinent et payent l'ouvrage, nous faisons connaissance avec les pauvres gens, hommes et femmes, qui, loqueteux et souffrants, sont en butte aux tracasseries administratives des subalternes de Dreissiger. Tous les détails sont très sûrement observés et choisis pour donner aux spectateurs le sentiment d'une poignante détresse. Parmi ces tisserands, les uns se voient réduire leur salaire déjà insuffisant, sous prétexte que leur futaine présente des défauts ou ne rend pas le poids exigé; les autres demandent d'un ton suppliant une avance indispensable, et, rebutés, reviennent à la charge, patiemment, instamment, en faisant valoir la maladie, les petits sans pain, le refus du boulanger, — et sans rien obtenir; un enfant, qui est venu de loin apporter une lourde pièce, s'évanouit et quand il rouvre les yeux murmure qu'il a faim... Mais, à travers ces parias lamentables, apparaît un premier type du révolté, Bœcker. Celui-là se plaint si haut que le patron lui-même sort de son cabinet pour lui intimer l'ordre de partir; et comme on a jeté à Bœcker sa maigre paye, quelques pièces ont roulé à terre : le tisserand exige que le commis ramasse l'argent *et le lui mette dans la main*, puis, lentement, il le place dans sa bourse en proférant des menaces...

Dans tout ce tableau, point de déclamation ni de parti pris. Sans doute, l'*expéditeur* et le caissier ont des allures un peu rogues, et répondent par des phrases *administratives* aux navrantes demandes des tisserands. Mais cela par habitude, par routine, parce que le spectacle continu de la misère finit par vous blaser; ces plaintes que nous entendons pour la première fois, ils en ont les oreilles rebattues chaque semaine : ne jugeons donc pas de leur indifférence par notre propre pitié : il n'y a pas de mesure commune. Le patron, Dreissiger, développe à son tour, dans une longue tirade, ses ennuis et ses inquiétudes; il oppose à la misère des ouvriers ses responsabilités. « Les affaires ne vont pas, il perd de l'argent au lieu d'en gagner... Il a des milliers de ballots dont il ne peut se débarrasser... Et pourtant, il continue à donner du travail. » Il se plaint avec raison des injustices et de la légèreté de l'opinion publique à l'égard du fabricant. « Qu'un tel homme ait ses soucis, ses nuits d'insomnie, qu'il coure des risques dont l'ouvrier ne peut pas même se faire une idée, qu'il perde la tête à

force de calculer, qu'il doive penser à mille choses dont chacune est pour lui une question de vie ou de mort, tout cela, ça leur est égal aux faiseurs de belles phrases. Dieu sait pourtant tout ce qui dépend des fabricants et combien de monde ils font vivre ! Ah ! ah ! je voudrais vous voir dans ma peau, un peu, de temps en temps ; vous en auriez vite assez ¹. » Mais aussi, ce Dreissiger auquel nous compatissions quelque peu refuse d'écouter les supplications de ces misérables ; il les renvoie à son caissier ; il est bien le type du patron [pas mauvais au fond et toujours sur la brèche, et sans lequel, en somme, tous ces ouvriers mourraient de faim ; seulement, chez lui, ni sympathie, ni pitié : il s'en défend comme d'une faiblesse ; il a peur, dirait-on, de mettre le doigt dans l'engrenage.

Aussi commençons-nous à comprendre, et comprenons-nous mieux encore à l'acte suivant, — en face de la famille affamée du tisserand Baumert, — que la révolte gronde au fond de ces âmes. La résignation, que l'on prêche au peuple, est une vertu sublime ; c'est, dans la sainteté, un des plus hauts degrés. Se résigner, c'est croire, c'est espérer, c'est aimer ; c'est abdiquer toute satisfaction personnelle pour le bonheur d'autrui ; c'est renoncer au principe même de toute vie et de tout progrès, l'égoïsme ; c'est donc s'élever très au-dessus de l'humanité moyenne. Ne croyez pas que les humbles, les paysans, les ouvriers, les enfants, soient des résignés. Ce sont des impuissants, des inintelligents, des ignorants. Le jour où ils savent, le jour où ils peuvent, on les voit s'émanciper ou se ruer ; et ce ne sont pas des trésors d'amour qui s'échappent de leur cœur trop plein ; mais la haine accumulée en déborde, et l'on s'aperçoit que leur feinte résignation était semblable à l'immobilité de la bête qui guette lâchement sa proie.

Certes, pour le moment, ils ne sont pas résignés, les tisserands de Hauptmann ! Dans la cabane délabrée de Baumert, vieillards, jeunes gens, femmes, enfants, tous épuisés et minés par la maladie, ils ruminent sur leur détresse. Un soldat, revenu du service, Jæger, lance au milieu d'eux ses propos de faubourien socialiste, et fait sonner orgueilleusement les quelques thalers qu'il a dans sa poche. Et sous l'influence de ses discours, et aussi de l'alcool que l'on boit à même la bouteille, les têtes s'échauffent. Jæger chante la *Chanson du linceul*, dirigée contre Dreissiger et interdite par la police ; et le second acte se termine par des cris de rage et de révolte, après avoir commencé par les gestes lents et las de tous ces pauvres

3

¹ *Les Tisserands*, trad. Thorel, acte I^{er}. (Les actes des *Tisserands* ne sont pas divisés en scènes.)

gens. La progression, insensible et savante, est conduite avec le plus grand art. Le poète, encore une fois, semble se demander : « Comment des idées de révolte peuvent-elles germer dans ces cerveaux rudimentaires et disciplinés jusqu'à l'abêtissement par l'implacable labeur mécanique? » Et il s'est répondu à lui-même : « Montrons-les malheureux sans résignation, pauvres sans économie, loqueteux sans propreté; montrons-les exténués de corps et d'esprit, s'enfonçant de plus en plus dans la morne désespérance, se bouchant les oreilles pour ne pas entendre les cris de leurs enfants rachitiques; opposons au spectacle de leur taudis le luxe du patron. Ils seront prêts à suivre un agitateur audacieux; et, presque sans transition, ils se porteront, de tout l'élan d'une longue attente, aux pires excès... » Voilà, je crois, le mérite psychologique et dramatique des *Tisserands*; Hauptmann n'a pas rassemblé des traits et des anecdotes, il a décrit les origines et le développement fatal d'une grève.

Cette grève éclate, sauvage, sanguinaire, au quatrième acte, et dans un cadre encore très habilement préparé. Dans le salon de Dreissiger, nous entendons les conversations du pasteur Kittelhaus et d'un jeune *théologue*, précepteur des petits Dreissiger, Weinhold. Celui-ci s'inquiète des questions sociales et ouvrières; sa neuve et ardente charité voudrait y trouver des solutions. Le pasteur, « petit homme aimable », raille son confrère; avec l'indifférence d'un *professionnel*, il juge dangereuses et inutiles les tentatives de réforme : « A quoi tout cela mène-t-il? La misère de nos tisserands, là où il y en a, n'en est pas adoucie. Tout ça ne peut que troubler la société. Non, voyez-vous, que chacun se mêle donc de ce qui le regarde. Contentons-nous de prêcher la parole de Dieu, et pour le reste laissons faire Celui qui donne la pâture aux petits des oiseaux, et tisse leur vêtement aux lys des champs. » Cependant, l'émeute s'accroît. Jæger, arrêté, comparait devant Dreissiger. Le pasteur essaie de calmer l'ouvrier, qui lui répond par des impertinences. Bientôt les révoltés délivrent Jæger, et toute la famille du patron est obligée de se sauver pour échapper au massacre. — Quelques phrases, jetées çà et là par Dreissiger et par le pasteur, sont encore destinées à nous faire bien saisir, au delà des *faits* et, pour ainsi dire, en dessous, les causes morales et sociales. Ainsi le patron fait justement observer que les *humanitaristes* n'ont réussi qu'à donner aux tisserands la conscience de leur misère sans pouvoir y remédier, et qu'à leur inspirer des besoins et des désirs sans arriver à les satisfaire. Il remarque aussi que les tarifs douaniers forment au fabricant allemand les meilleurs *marchés*, et que la concurrence devient impossible... — Après le départ affolé de Dreissiger, la

scène reste vide un instant ; puis les fenêtres du salon se brisent, et l'on voit entrer, hésitants d'abord, et se poussant l'un l'autre, les tisserands. Un vieil ouvrier veut s'opposer au pillage ; mais Jæger, Bæcker, Baumert, le forgeron Witig se précipitent en hurlant, et la destruction commence, rageuse, stupide.

Il semble maintenant que l'auteur ait suffisamment montré la formation et le développement de l'émeute, et nous pensons que le cinquième acte sera rempli par le retour offensif et le triomphe fatal de la police soutenue par l'armée. Mais le dramaturge allemand a réservé pour son dénouement le plus grand de ses personnages et le plus saisissant de ses symboles. Qu'avons-nous vu jusqu'à présent ? D'une part, un fabricant d'assez bonne volonté, obligé par les circonstances de maintenir les salaires au taux le plus strict, homme de moralité moyenne, absorbé par les calculs, et à qui les petits soucis quotidiens dérobent la prévision de l'avenir ; d'autre part, des ouvriers malheureux, incapables d'échapper à leur misère autrement que par la violence et le crime, et que nulle espérance de l'au-delà, nulle foi religieuse ne soutient (ce dernier trait fort bien marqué dans les réponses de Jæger au pasteur). Et voilà qu'au cinquième acte, Hauptmann nous fait pénétrer encore dans la maison obscure et pauvre d'un tisserand ; là aussi, comme chez les Baumert, on souffre et on travaille ; là, il y a une vieille presque aveugle et une jeune femme affaiblie par les privations. Mais le père, le vieux Hilse, est justement ce type de résigné que nous cherchions vainement tout à l'heure. — Voyez comment l'auteur le décrit : « ... un vieillard à longue barbe, qui avait une taille puissante, mais qui est maintenant courbé et abattu par l'âge, le travail et la maladie. C'est un ancien soldat qui n'a plus qu'un bras. Il a un long nez pointu, la figure d'une teinte gris sale ; ses membres tremblent. On dirait qu'il n'a que la peau et les os. Il a les yeux creux et malades, comme tous les tisserands ». — Or, au moment où l'acte commence, le vieux Hilse se tient debout, avec son fils et sa belle-fille, et il prie : « Seigneur, mon Dieu, nous ne pouvons pas assez te remercier pour la grâce que tu nous as faite de nous donner encore cette journée, et de nous avoir pris sous ta sainte garde pendant la nuit qui vient de finir. Seigneur, ta bonté ne connaît point de bornes, et nous sommes de pauvres pécheurs, pas même dignes d'embrasser tes genoux, de pauvres misérables pécheurs ! Mais toi, Père céleste, tu daignes avoir pitié de nous et abaisser ton regard sur nous, par les mérites de notre divin Sauveur. Le sang et les mérites de Jésus, c'est notre force et notre gloire. Mais si nous plions quelquefois sous l'adversité, si nous ne répondons pas à

toutes les grâces que tu nous fais, Seigneur, daigne nous pardonner notre péché. Donne-nous la patience, ô Père céleste, pour qu'après cette vie de souffrances, nous ayons part à l'éternité bienheureuse. *Amen.* » La vieille mère Hilse dit en pleurant : « Ah! mon pauvre vieux, tu fais toujours de si belles prières ! » Oui, elle est belle, cette prière; et voilà enfin, dans la personne de ce tisserand à barbe blanche, le symbole de la sainte et chrétienne résignation. Les poètes allemands excellent à représenter ces figures à la fois vulgaires et sublimes, dont toute la grandeur est faite de rayonnement moral, et qui n'ont du héros classique ou romantique de notre théâtre, ni le costume flamboyant, ni le provoquant panache. Le vieux Hilse fait penser au Hans Sachs des *Maîtres chanteurs de Nuremberg*; et si quelque Wagner mettait en musique les *Tisserands*, il trouverait sans doute, pour la prière de Hilse, des accords aussi émouvants que les paroles. Hilse dresse sa haute stature sur l'acte tout entier; il impose silence aux plaintes de sa bru; il refuse de croire au récit qu'on vient lui faire de l'émeute qui approche pour continuer ses vengeances; il renvoie avec indignation sa petite-fille Milienne qui a ramassé une cuiller d'argent dans le pillage de la maison Dreisiger; et quand les Jæger, les Bœcker, les Baumert, ivres de sang et d'alcool pénètrent chez lui pour l'engager à les suivre, quand sa bru, exaltée au souvenir des enfants qu'elle a vainement disputés à la misère et à la mort, l'injurie en le traitant de lâche, il rappelle ses services de vieux soldat et déclare qu'il n'aurait pas peur d'affronter les baïonnettes envoyées contre les révoltés. « Ah! s'écrie-t-il, toute la misère et toute la roserie qu'on appelle la vie, pour sûr que ça ne me ferait pas de peine de la laisser en plan! Mais c'est après, après, il y a quelque chose, et il ne faut pas rire de ce qui vient après, car il n'y a que ça de sérieux... Il ne faut pas douter de la seule chose qui soit notre soutien à nous autres, pauvres gens. A quoi que ça m'aurait servi que je reste assis là à m'esquinter de travail, plus de quarante ans, et que j'aie regardé tranquillement et avec résignation le richard là-bas qui vit dans l'opulence et la débauche, et qui se fait de l'or avec ma faim et ma misère, oui, à quoi que ça m'aurait servi, si j'avais pas la foi et l'espérance? Toi, riche, t'as eu ta part ici-bas; moi, je l'aurai dans l'autre monde. On peut me couper en morceaux, on ne m'enlèvera pas ma foi. L'évangile l'a dit : Il y a une justice suprême, mais c'est pas nous qui sommes les juges; et seul, le Seigneur, notre Dieu, peut étendre son bras vengeur! » Ces discours du

¹ *Les Tisserands*, acte V.

vieux Hilse sont d'une simplicité puissante; ils s'élargissent sans effort jusqu'au lyrisme des prophètes et ne perdent point, même dans leur sublimité, le caractère d'une foi populaire fondée sur la nécessité d'une revanche.

Enfin, Hilse, qui laisse tous les tisserands se ruer contre la troupe, s'assied à son métier, près de sa fenêtre. On lui crie de s'en aller, car les soldats ont déjà tiré, et une balle vient de briser un carreau. Mais, immobile à son poste, symbolique figure de ce qui doit périr, Hilse répond : « C'est ici que le Père céleste a marqué ma place, et c'est ici que je dois rester et faire mon devoir, n'importe ce qui arrive... » Il recommence donc à travailler, quand, tout à coup, éclate dans la rue une nouvelle fusillade. Atteint mortellement par une balle, Hilse se dresse sur ses pieds, puis retombe la tête sur son métier, tandis que la grand-mère aveugle, qui perçoit à peine le bruit des coups de feu et des voix, questionne, avec angoisse le vieillard qui ne répond plus...

Ce dernier acte des *Tisserands* est, à lui seul, un chef-d'œuvre. Il tient de l'épopée, par le mouvement et par le style; il laisse une impression d'horreur et de beauté, obtenue par des contrastes naturels, sans qu'aucun personnage fasse ou dise quelque chose de théâtral, de convenu, de littéraire. Je ne trouve rien d'équivalent dans nos drames français contemporains.

La critique a été, en général, très favorable aux *Tisserands*, mais sans en faire suffisamment ressortir l'impartialité et la grandeur épique. Sarcey trouve le dénouement « d'une ironie supérieure¹ ». Je ne sais trop ce qu'il veut dire par là? mais l'oncle n'était pas très fort sur l'ironie supérieure ou non; et de même qu'il lui est arrivé de n'en point sentir là où assurément il y en avait, ainsi a-t-il pu en voir là où l'auteur n'en a point mis. Dans le *Figaro*, Henry Fouquier a surtout jugé les théories socialistes qui se dégagent de la pièce. « Une société qui se respecte peut admirer, dit-il, l'art des *Tisserands*; elle se doit de les proscrire. On dira bien que ceci se passe en Allemagne où la Révolution, a dit Heine, sera telle un jour que 93 semblera une idylle. A ce titre, l'œuvre, si elle est prophétique, pourrait nous plaire (?). Mais elle est d'ordre général. C'est l'excitation à la révolte des non-possédants²... »

On ne saurait être tout à fait du même avis. *Les Tisserands* ne sont point une excitation à la révolte, mais plutôt un tableau des causes qui expliquent comment une certaine révolte, vraie historiquement, a pu se produire. D'ailleurs, Henry Fouquier indique,

¹ Sarcey, le *Temps*, 5 juin 1893. (*Quarante ans de théâtre*, VIII, 393.)

² *Le Figaro*, 30 mai 1893.

non sans finesse, quel devrait être le thème d'un drame socialiste actuel, — et ce drame est encore à faire. Il faudrait, selon lui « nous montrer le patron et l'ouvrier également menacés par la situation économique, par le militarisme, par un état social qui en fait deux victimes condamnées à lutter entre elles, et qui voudraient s'entendre pourtant, et qui le pourraient peut-être¹ ».

Quant à M. Jules Lemaitre, il loue l'impartialité de l'auteur. « Quels que soient ses sentiments secrets, dit-il, il laisse parler les hommes et les choses. Les misérables ne font point de théories. M. Hauptmann n'oppose pas, systématiquement, à la vertu des pauvres la dureté des riches. Le patron qu'il nous montre n'est ni bon ni méchant : il est ce que seraient, selon toute probabilité, la plupart des ouvriers s'ils devenaient subitement patrons. Et, de même, lorsque l'auteur nous montre le soulèvement des pauvres, il ne pallie en aucune façon la férocité, la stupidité, la bestialité de leurs fureurs déchainées. Il ne veut que nous faire pitié et peur, et nous communiquer le sentiment de ce qu'il y a d'incurable et de désespéré dans le mal social. » Je voudrais citer l'article tout entier; M. J. Lemaitre y parle excellemment de misère et de pitié, et il sent la « grande beauté du dernier tableau, où le vieux tisserand Hilse semble un échappé des romans de Tolstoï² ».

J'ai cherché, en vain, dans les journaux radicaux, socialistes, anarchistes, un compte-rendu sérieux des *Tisserands*. Il m'eût paru intéressant d'avoir à enregistrer, sur cette pièce consacrée à la misère du peuple et à la grève, l'opinion d'un « homme du parti ». Mais soit que les lecteurs habituels desdits journaux se soucient fort peu de la critique dramatique, soit que l'on puisse difficilement trouver un écrivain érudit et autorisé qui professe les opinions du *Radical*, du *Rappel* ou de la *Petite République*, j'ai dû constater que, dans ces feuilles, les articles de théâtre étaient incolores ou... réactionnaires. Je le regrette très franchement; car la comparaison des opinions est la base même de toute critique historique, et je souhaiterais vivement que le *feuilleton* eût ses Jaurès et ses Jules Guesde.

II

Fort peu de temps avant la représentation privée des *Tisserands*, la censure avait interdit un drame en trois actes de MM. Paul Adam et G. Mourey, *l'Automne*. Dans cette pièce, il y avait une

¹ *Le Figaro*, 30 mai 1893.

² Jules Lemaitre (*Débats*, 4 juin 1893. — *Impressions de théâtre*, 8^e série, p. 125).

grève d'ouvriers, et une intervention de la troupe : au dénouement, coups de feu, répression sanglante. La censure nota sur le manuscrit : « Retrancher tout ce qui concerne la grève, ou renoncer. » Les auteurs essayèrent de protester, et M. Maurice Barrès interpella, dans la séance de la Chambre du 6 mars 1893, le président du Conseil, M. Ribot. Ce fut une agréable diversion aux « travaux » ordinaires de l'Assemblée; on applaudit M. Barrès, et aussi M. le président du Conseil, — et les auteurs de *l'Automne* n'eurent plus qu'à faire imprimer leur pièce. Ils se donnèrent la satisfaction de l'agrémenter d'une préface très agressive, où, comme d'usage, ils réclamaient les droits de l'art contre ceux de la société.

Qu'est-ce que *l'Automne*? M. Paul Adam est aujourd'hui un écrivain assez distingué pour qu'on avoue la médiocrité de cet ouvrage. La partie psychologique et passionnelle est très faible; plus intéressantes, les scènes consacrées à la grève. C'est ainsi que le patron, Mornant, prend soin de nous expliquer la marche de son usine; s'il ne fait pas davantage pour ses ouvriers, c'est qu'il se ruinerait. Une délégation, composée d'hommes et de femmes, envahit son salon et parle avec lui; la grève est décidée, une grève absurde et sans issue. Et, au dernier acte, nous suivons, à travers la baie vitrée du salon, le combat des grévistes contre les troupes. La conclusion, très pessimiste, se trouve dans ces paroles, prononcées par un abbé assez énigmatique : « Le temps sera bientôt où la charité ne suffira plus; la haine du peuple lèvera comme une moisson de miracle, et il n'y aura pas de faucille assez forte pour la couper. Voici la vérité qui rappelle : les illusions du monde vieilli s'évanouissent; l'hiver de l'humanité menace. » Pour être symbolique, cette prophétie n'est pas très neuve.

Pendant ce même mois de février 1893, le Théâtre Indépendant de Londres donna une pièce de M. Georges Moore, *la Grève d'Arlingford* (*The Strike at Arlingford*). Le héros, John Reed, est une sorte d'Hamlet d'un nouveau style. Secrétaire d'un lord, il aimait sa fille, Anne. Mais le mariage était impossible; John Reed est parti; il s'est fait journaliste, et il s'est épris d'une fille du peuple, Ellen Sands, qui, devenue sa fiancée, le convertit à ses idées humanitaires et socialistes. Le voilà organisateur de grèves. Lady Anne, de son côté, s'est mariée à un riche propriétaire de mines; veuve, elle est restée à la tête des affaires; et il se trouve que John Reed vient encourager à la résistance les ouvriers révoltés de lady Anne. On prévoit la situation : John et Anne se reconnaissent; ils s'aiment toujours; par amour, John veut

renoncer à son rôle d'agitateur, et comme on lui envoie du comité central un chèque de 20,000 livres pour soutenir la grève, il n'hésite pas à faire disparaître ce chèque, afin que les ouvriers, réduits à la famine, reprennent leur travail. Mais on a découvert sa trahison, — et John Reed n'a plus qu'à s'empoisonner¹.

M. Octave Mirbeau a peut-être connu *la Grève d'Arlingford*? A coup sûr il avait étudié *les Tisserands* et *l'Automne*, pour écrire ses *Mauvais bergers*, et aussi un autre ouvrage de Hauptmann, *Avant le lever du soleil*².

Certes, la censure ne dépendait pas de M. Ribot le jour où elle a autorisé *les Mauvais bergers*, plus hardis assurément, et plus susceptibles d'exciter les passions populaires que *l'Automne*, et je ne crois pas qu'on puisse aller plus loin dans la mise en scène de la misère et de l'émeute. La pièce fut annoncée à grand fracas par les amis de M. O. Mirbeau et de sa principale interprète, M^{me} Sarah Bernhardt. Celle-ci eut l'obligeance de dicter, pour le *Figaro*, une interview. « Oui, pour la première fois de ma vie, disait-elle, je jouerai une vraie ouvrière! J'avais déjà bien joué, dans *Jean-Marie* et dans *François le Champi*, deux rôles de paysannes; mais c'était encore du costume... Cette fois, plus de brocart, plus de soie, ni de fleurs, ni de dorures, ni même de maquillage! Une robe de cotonnade noire, un tablier, achetés à des gens qui les ont portés. Chaque jour on apporte quelque nippe nouvelle achetée sur le carreau du Temple. On fait tout désinfecter, cela va de soi; chaque objet est passé aux étuves. On a eu assez de mal à trouver les deux cents costumes! Il a fallu acheter des ballots de costumes neufs à la *Belle Jardinière* et les envoyer dans des villes ouvrières du Nord où ils ont été échangés contre des vieux, avec quel plaisir, vous le pensez bien³! » Est-ce assez réussi? Il y a là un « on fait tout désinfecter, cela va de soi », qui est un bien beau geste socialiste! Je livre également aux méditations des penseurs un article de Rodenbach sur M. O. Mirbeau⁴; on se demande quels rapports d'âme ou d'art il peut y avoir entre l'auteur de *Bruges la morte* et

¹ *Figaro*, 23 fév. 1893. — Cette pièce ne nous est connue que par l'analyse donnée par M. Ed. Dujardin; nous n'avons pu la trouver en librairie. Elle serait sans doute intéressante à lire et à étudier de plus près.

² Dans ce drame, on voit un agitateur socialiste, Loth, qui vient semer le désordre parmi des paysans enrichis par la découverte de bassins houillers, et qui se fait aimer d'une jeune fille, — comme le Jean Roule des *Mauvais bergers*. Mais Loth ressemble lui-même au héros de *Germinal*. (Cf. l'avant-propos de M. J. Thorel, à sa traduction des *Tisserands*).

³ *Figaro*, 14 déc. 1897.

⁴ *Figaro*, 14 déc. 1897.

celui du *Journal d'une femme de chambre*; l'actualité a de ces mystères.

Les *Mauvais bergers* sont d'ailleurs une œuvre très sérieuse, violente, sans doute, et parfois maladroite, mais parfois aussi, profonde et réellement dramatique. Le titre s'explique par une phrase du quatrième acte. Quelques ouvriers réclament l'intervention des députés socialistes, et Jean Roule, l'organisateur de la grève, répond : « ... Pauvre troupeau aveugle, vous laisserez-vous donc toujours conduire par ces *mauvais bergers*? » — L'acte premier est bien composé et n'est pas sans analogie avec le second acte des *Tisserands*. L'auteur a voulu nous frapper, dès le début, par le spectacle de la misère physique et morale des ouvriers d'usine. Dans une pauvre chambre, une jeune fille, Madeleine, travaille à côté d'un lit où reposent deux enfants; sa mère est mourante dans la pièce voisine; le père, Louis Thieux, type du vieil ouvrier usé, sans force et sans volonté, ne sait que gémir; le fils et la fille du patron, Hargand, viennent visiter les malheureux, et la charité mondaine, étourdie, pourtant sincère, de Geneviève, blesse plus qu'elle ne soulage. Alors apparaît ce Jean Roule, *socialiste intégral*, si l'on peut ainsi parler; il pousse à la révolte Louis Thieux; il offre son amour à Madeleine. Cependant la mère agonise et meurt; et l'acte se termine sur le défilé des voisines qui apportent, avec des prières, des branches d'aubépine fleurie. Cette *exposition* est bonne; elle met en scène, et aux prises, les principaux éléments du drame, dans un cadre très approprié; car vous savez que le jeune Robert Hargand est, lui aussi, un socialiste. Que veut-il? Il lui serait difficile de le dire; mais c'est un cœur sensible, il souffre des misères d'autrui, il constate que l'industrie crée ces misères; il voudrait rapprocher les ouvriers du patron par la sympathie et par l'amour. Mais Hargand père est un excellent patron; il a tout fait pour améliorer le sort de ses subordonnés; il leur a construit des maisons; il leur fournit lui-même, sans bénéfice, le pain, la viande, etc.; il souhaiterait d'aller plus loin encore, et n'est arrêté que par l'absolue nécessité de soutenir la concurrence. Eh bien, cet homme est pris entre l'anarchie violente, absurde, laquelle n'a d'autre but que la destruction, représentée par Jean Roule, et le socialisme rêveur, la philanthropie vague et malade de son fils Robert. — Hargand est donc le personnage vraiment intéressant; et peut-être n'était-ce pas là le premier dessein de l'auteur?

Au second acte, on trouve une scène très curieuse : la fille de Hargand, Geneviève, a fait venir dans son atelier de peinture une vieille femme d'ouvrier, la mère Cathiard, et elle admire étourdiment, à haute voix, l'expression douloureuse, les rides, le ton de

vieil ivoire de ce visage décharné... Et la mère Cathiard, inconsciemment, laisse monter dans ses yeux le souvenir désespéré des privations et des malheurs qui ont fait d'elle un si beau type de la souffrance humaine! Geneviève en est épouvantée. — Après le départ de la mère Cathiard, entrent dans l'atelier plusieurs amis de Hargand, patrons d'usines, comme lui, et qui, cigare aux lèvres, échangent des propos en l'air sur la question sociale. Tous les critiques, — en particulier F. Sarcey, H. Fouquier, M. Em. Faguet, — ont traité cette conversation d'inepte et d'absurde; ils n'y voient qu'une fantaisie de journaliste, sans vérité, sans signification. J'ose soutenir tout le contraire. Certes, ces trois personnages, Capron, Duhormel, de la Troude, manquent d'individualité; ce que l'un dit, l'autre pourrait le dire; c'est le même caractère divisé entre trois acteurs. Mais ce reproche de *métier* une fois admis, pourquoi ne pas savoir gré au dramaturge d'introduire dans sa pièce le type du patron à la vue courte, aux préjugés mondains, incapable de réfléchir sur la condition de ses ouvriers et uniquement préoccupé de ses bénéfices? Alors, vous n'avez jamais entendu un *patron* tenir des raisonnements comme ceux-ci : « C'est un rêveur que Hargand. Il croit à l'amélioration des classes inférieures!... à la moralisation de l'ouvrier! Quelle erreur! Il a laissé se développer contre lui des syndicats, des associations de toute sorte, qui sont la mort du travail, l'affaiblissement de l'autorité patronale, le germe de la révolution... Le prolétaire est un animal inéducable, inorganisable. On ne le maintient qu'à la condition de lui faire sentir durement le mors à la bouche et le fouet aux reins... » Et encore ceci : « Comment! des ouvriers! de simples ouvriers, des gens sans instruction, sans moralité, sans responsabilité dans la vie, et sans le sou, qui mangent ou plutôt qui boivent tout ce qu'ils gagnent, auraient le droit de se réunir en syndicats comme nous, les patrons, et de se défendre comme nous, les patrons, et contre nous!... » Enfin, croit-on qu'il y ait seulement de la *blague* dans cette dernière déclaration : « Je ne suis pas un poète ni un rêveur, moi! Je suis un économiste, un penseur, et, ne l'oubliez pas, un républicain, un véritable républicain! *Ce n'est pas l'esprit du passé qui parle en moi, c'est l'esprit moderne.* Et c'est comme républicain que vous me verrez toujours prêt à défendre les sublimes conquêtes de 89 contre l'insatiable appétit des pauvres ! »

Eh bien, ces choses-là, on les entend, je vous le jure; et ceux qui les débitent sont, en général, des parvenus, des ouvriers de la veille, révoltés d'abord contre la richesse, et qui en deviennent

¹ *Les Mauvais bergers*, acte II, sc. v.

les déceuteurs les plus jaloux et les jouisseurs les plus effrontés. Et comme ils se vantent de n'être, eux, ni des *bigots* ni des *dupes*, ils sont incapables de charité; ils parlent, Mirbeau le dit fort bien, au nom de l'esprit moderne, du positivisme moral, de la lutte pour la vie. Aussi n'est-ce pas contre l'aristocrate, mais contre le parvenu que se fera la révolution sociale. — Il fallait, en face de Hargand, le patron intelligent et bienfaisant, nous montrer cet autre type, et, pour ma part, je trouve que M. Mirbeau y a réussi.

Par contre, il n'a pas tiré grand parti de l'antagonisme entre le père et le fils. On attend avec anxiété, au troisième acte, cette entrevue qui met en présence un patron équitable, réduit à user de violence envers ses ouvriers, et un jeune utopiste dont le caractère est si flottant, si mal défini, qu'on ne sait si l'auteur veut le rendre sympathique ou ridicule. Robert Hargand rappelle de très loin le Jean de Sancy de M. de Curel, dans *le Repas du lion*; celui-ci, au moins, parle au nom d'un idéal de charité chrétienne, très déterminé; et quand, sous l'influence de son beau-frère, il évolue, ses nouvelles doctrines n'ont pas moins de clarté. Mais Robert Hargand semble prononcer, dans une sorte de rêve mystique, les mots de *pitié*, de *pauvres petites âmes balbutiantes*, d'*inconnu sublime*¹... Des mots, des mots, dit le père; et c'est le père qui a raison. Le rôle de Robert n'a donc qu'un avantage, qui est de rendre plus poignante la situation matérielle et morale du chef d'usine; c'est déjà beaucoup.

Quant à Jean Roule, qui tient presque autant du nihiliste que de l'anarchiste, le type, évidemment, existe; avec son enthousiasme exalté, sa haine systématique du *possédant*, sa parole imagée et chantante, sa soif de jouir ou de mourir, son mépris pour le politicien qui se fait de la réclame de la souffrance humaine, Jean Roule représente la vengeance plutôt que la conquête; lui aussi, il est un *mauvais berger*, car il conduit les misérables à de pires misères. A ses côtés, Madeleine, — qui, elle encore, rappelle un personnage des *Tisserands*, Louise, la bru du vieux Hulse, — incarne le désespoir longtemps contenu, s'échappant en de nerveuses et malades fureurs. Le rôle ne me paraît pas très bien venu. On pouvait peindre avec plus d'exactitude le progrès de la révolte dans une âme féminine; il y avait là, pour un psychologue, un beau sujet d'étude. La femme tient largement sa place dans la question sociale ouvrière. Elle pourrait calmer l'homme; souvent elle le pousse et l'excite; parce qu'elle subit, plus encore que l'homme, les angoisses de la pauvreté, et parce que sa docile et

¹ *Les Mauvais bergers*, acte III, sc. II.

inépuisable fécondité n'est récompensée, la plupart du temps, que par un surcroît de misère et de deuil. Justement, M. G. Hauptmann avait incarné, dans sa Louise, une jeune mère exaspérée par la mort de plusieurs enfants, et toujours inquiète de savoir comment elle pourrait nourrir les survivants. On excusait ses blasphèmes contre la résignation du grand-père et du mari. Mais, dans *les Mauvais bergers*, Madeleine, d'abord présentée comme une fille dévouée, comme une grande sœur attentive, devient peu sympathique lorsqu'elle lie sa destinée, par une sorte d'union libre, à celle de Jean Roule. Nous aurions mieux aimé, à sa place, une femme qui fût épouse et mère, et qui jetât un cri de rage où vibraient l'amour déçu et la patience enfin lassée.

Toutefois, j'admire au quatrième acte (mais toute question sociale à part) l'intervention de Madeleine lorsque, au carrefour de la forêt où Jean Roule a réuni les grévistes, elle se précipite entre lui et la foule hostile. Elle parle, et les sentiments changent. Au lieu de menaces, on n'entend plus que des mots de pitié et de sacrifice. Les voix disent : « C'est Madeleine! c'est Madeleine!... parle, Madeleine, nous avons confiance en toi. Parle-nous encore... Ta voix est plus douce que le pain. Nous te suivrons, nous voulons bien mourir, nous voulons bien mourir! » La scène est vraiment poétique; elle est dramatique aussi, puisqu'on y voit se transformer, sous une influence humaine, des caractères et des passions.

Le dénouement des *Mauvais bergers* n'est pas optimiste. Enflammés par Jean Roule et Madeleine, les grévistes ont attaqué les usines et les ont ravagées. Les troupes sont intervenues. Une tuerie s'en est suivie. Et quand le rideau se lève sur le cinquième acte, on voit passer des grévistes prisonniers entre des gendarmes, tandis qu'on apporte sur des civières les corps des victimes que l'on range sous un hangar. Jean Roule a été tué ainsi que Robert Hargand, qui voulait s'interposer entre les grévistes et les soldats. Madeleine n'en vaut guère mieux; elle a seulement le temps de finir son rôle et de prédire les vengeances futures... C'est devant de pareils tableaux, d'un réalisme vraiment répugnant, que l'on sent mieux la valeur des dénouements en récit de la vieille tragédie. Le cinquième acte des *Mauvais bergers* ferait aimer le récit de Théramène : « Il n'y a rien de si facile que de mettre trois civières sur la scène, s'écrie F. Sarcey. J'en mettrais tout aussi aisément quatre; et, dessus, de faux cadavres dont le sang aurait l'air de ruisseler. Il n'y a pas besoin d'être un si grand clerc pour tordre, avec ces spectacles, des nerfs de femme. Encore ne faut-il pas forcer la note; car il y a des gens à qui ces mises en scène rappellent tout bonnement le souvenir de Guignol gambadant sur

ses victimes ¹. » De plus, Sarcey aurait voulu que l'auteur prît parti pour une des deux forces qu'il met en présence. On peut, plus justement, reprocher à M. O. Mirbeau de n'avoir pas mis assez de clarté et d'unité dans chacun de ses personnages ; aucun d'eux (sauf Hargand père) n'incarne entièrement une idée, une théorie, un moyen de résoudre la question sociale ; le spectateur n'a jamais la satisfaction de sentir que de véritables caractères sont en lutte, et qu'ils iront jusqu'au bout de leur logique développement. Il n'en reste pas moins que les *Mauvais bergers* sont une œuvre très intéressante, et digne, malgré ses exagérations et ses faiblesses, du succès qu'elle a obtenu.

III

Voilà donc des pièces qui exposent les misères des ouvriers, et qui en font ressortir les fatales et funestes conséquences. En trouverons-nous d'autres où l'on essaie de nous indiquer les remèdes ? Sans doute. Et nous pouvons d'abord nous adresser à M. E. Brieux, aux *Bienfaiteurs*.

Les Bienfaiteurs furent représentés à la Porte-Saint-Martin, le 22 octobre 1896 ; et le principal rôle eut pour créateur Coquelin aîné. Assez bon succès de théâtre, grand succès de presse. La pièce imprimée est dédiée : « A la mémoire de Jean-Marie Guyau, philosophe et poète, mort à l'âge de trente-trois ans, le 21 mars 1888. » Et, sans doute, cette dédicace rappelle un des livres de Guyau : *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, livre dont on peut conseiller la lecture à tous ceux qui douteraient encore de la nécessité d'une morale avec obligation et sanction.

Rappelons en quelques mots le sujet des *Bienfaiteurs*. Un employé d'usine, Landrecy, et sa femme Pauline, et leur nièce Georgette, ont la *manie de la charité*. Ils font le bien, non par obligation chrétienne (car sont-ils chrétiens ?), mais par une tendance de leur nature, et en vertu de je ne sais quel vague *tolstoïsme*. Et ils ont organisé des œuvres de toute sorte. Or, ils sont pauvres ; et comme la charité, surtout la leur, a besoin d'argent, nous les voyons plus disposés à la faire que capables de la faire. Tout de même, ils essaient : ainsi Landrecy donne sa démission, dans l'usine où il est employé, parce que le patron renvoie un ouvrier qui faisait de la propagande socialiste ; et sa femme garde chez elle une domestique grossière et malpropre, sous

¹ Le *Temps*, 29 décembre 1897 (*Quarante ans de théâtre*, VII, p. 324.)

prétexte que si elle la renvoie, cette fille ne pourrait se placer ailleurs. Cependant Pauline Landrecy avait un frère, Valentin Salviat, jadis mauvais sujet, traîneur de guêtres, aventurier; elle n'en a plus entendu parler depuis bien des années. Et voici, justement, que Valentin reparait. Il est cent fois millionnaire. On l'a surnommé le « Roi des mines d'or ». Il offre une partie de sa fortune à Landrecy et à Pauline; ceux-ci refusent pour eux-mêmes. Ils acceptent seulement pour tenter deux expériences au moyen desquelles ils veulent triompher des idées pessimistes de Valentin sur les ouvriers et sur les pauvres : — Landrecy, avec des capitaux prêtés par le « Roi des mines d'or », va monter une usine modèle pour la fabrication d'un nouvel accumulateur électrique; — Pauline va multiplier les œuvres, et dispenser d'une main libérale des secours qu'elle se voyait souvent dans la douloureuse nécessité de refuser. « Je donnerai à mes ouvriers tout le bonheur possible, s'écrie Landrecy. — *Salviat* : Ça, ce ne sera que de la justice. Pour dissiper le malentendu qui sépare les riches et les pauvres, il faut autre chose. — *Landrecy* : Quoi donc? — *Salviat* : De la bonté. — *Pauline* : Nous en avons. — *Salviat* : Oui, il reste à savoir si vous saurez vous en servir¹. » Le thème est ainsi posé : *Sauront-ils être bons?*

Valentin, pour laisser à cette double expérience le temps de se poursuivre et de produire des résultats appréciables, s'éloigne pendant un an. A son retour, on lui rend des comptes. — Pauline a réussi à « établir la concorde la plus absolue entre toutes les présidentes, quelle que soit la couleur politique ou religieuse de leurs œuvres. » — « Il y a, dit-elle, l'œuvre des *Mères des filles perdues*, laïque et républicaine; d'autre part, une œuvre concurrente, celle des *Victimes du vice*, qui est religieuse et réactionnaire, etc. » Bientôt, vous le devinez, nous verrons les présidentes se « prendre de bec » et se disputer le monopole de la charité. — Quant à Landrecy, il a loyalement essayé de fonder la discipline de son usine « sur la dignité même des ouvriers »; toutefois, il a été obligé de « faire trois ou quatre exemples et de renvoyer des brebis galeuses ». Il a institué un service médical gratuit, un économat, une crèche et une école d'apprentissage pour les enfants, des maisons ouvrières. De plus, il avait promis de proportionner les salaires aux charges de famille de chacun... « Seulement, dit-il, je n'ai eu comme ouvriers que des pères de nombreuses familles; il m'en venait de tous les coins du département. Celui qui avait le moins de charges avait cinq enfants; celui qui en avait le plus en

¹ *Les Bienfaiteurs*, acte 1^{er}, scène x.

possédait huit, plus ses vieux parents et ceux de sa femme... Malheureusement, il est survenu une concurrence. Un autre accumulateur, moins bon que le nôtre, a été inventé; on le produisait à meilleur marché, parce que notre main-d'œuvre était très chère, naturellement. Alors... — Alors, dit Salviat, vous avez dû renoncer?... — Non. Mais je ne reçois plus que des célibataires ou des mariés raisonnables. — Et l'homme aux huit enfants? — Je l'ai passé à Pauline. Les œuvres s'occupent de lui¹. »

Valentin Salviat rit dans sa barbe des demi-résultats obtenus par sa sœur et son beau-frère. Il est tout à fait édifié lorsque, après la séance générale des œuvres, tout le monde, après avoir beaucoup jacassé, finit par se disputer; lorsqu'il constate que le *régénéré* qui lui est triomphalement présenté par Pauline, non seulement est ivre, mais a pris un faux nom pour se servir d'un casier judiciaire qui lui donne droit aux secours des *Victimes du vice*; lorsqu'il a vu une honnête ouvrière, Catherine, réduite à solliciter une faible avance sur un travail qui l'épuise sans lui suffire pour nourrir sa famille, tandis que Clara, une fille vicieuse, reçoit des secours en argent et en nature pour elle et pour son enfant; — lorsqu'enfin il apprend qu'une pauvre femme vient de s'asphyxier avec ses deux bébés, alors que le Comité *allait délibérer* sur une demande de secours reçue depuis plusieurs jours par une des dames patronnesses!... Voilà pour la charité privée. — Quant à la charité officielle, nous en avons une « représentation » quand Escaudain, qui fut dix ans administrateur du bureau de bienfaisance, reçoit, devant Salviat, un certain nombre de pauvres et les évince avec la plus cruelle ironie. — Ce n'est pas tout. Ces ouvriers, pour lesquels Landrecy a tant fait, se mettent en grève parce que le patron ne veut pas conserver à l'usine un maladroit et paresseux manœuvre. Et comme Landrecy énumère ses bienfaits, les *délégués* ont réponse à tout :

LANDRECY. — Où touche-t-on un salaire aussi élevé?

PARDIGON. — Tiens, parbleu, c'est pas votre argent qui marche!

LANDRECY. — ... Et les nuits que j'ai passées?

PARDIGON. — Vous avez travaillé, parce que vous avez voulu réussir.

LANDRECY. — Et l'école, pour vos enfants?

PLUVINAGE. — C'est pour empêcher que nous les envoyions ailleurs, où on leur aurait appris autre chose que le respect du patron.

LANDRECY. — Et l'école d'apprentissage?

¹ *Les Bienfaiteurs*, acte II, sc. 1^{re}.

PARDIGON. — L'école d'apprentissage ! C'est pour avoir plus tard de meilleurs ouvriers.

LANDRECY. — Et l'économat... Et la crèche ?

PLUVINAGE. — Ça, c'est pour être décoré¹.

Ainsi, voilà le résultat. Que manque-t-il donc à cette *bienfaisance* ? Et quelle est la moralité de la pièce ? — C'est l'ouvrier Pluvinage qui l'exprime et qui l'amène, autant qu'il me semble. Prenons-la d'abord pour ce qu'elle est ; nous la discuterons ensuite : « Il faudrait mettre des gants pour vous *donner*, dit Landrecy. — Au contraire, répond Pluvinage ; vous en mettez trop. Quand vous voulez être aimable pour nous, vous avez toujours l'air d'avoir peur de vous salir. Je ne parle pas de vous en particulier, mais de tous les bienfaiteurs. Vous ressemblez aux dames d'hier, chez vous... les dames de charité. Elles nous offraient à boire au bout du bras, comme si on avait eu la gale. Quand vous nous donnez quelque chose, vous nous le donnez avec une paire de pincettes. On accepte parce qu'on a besoin... ça soulage, c'est vrai... mais faut pas nous demander de la reconnaissance pour ça². » Devant cette déclaration, Landrecy est attristé, abattu. « Salviat avait raison, dit-il ; entre eux et nous, il y a un mur infranchissable. Ils ne nous comprennent pas et ils suspectent nos meilleures intentions. Ils échappent à notre jugement autant qu'à notre bonté. Nous ne saurons jamais ce qu'il y a derrière leurs fronts étroits, ni dans leurs cœurs rebelles à cette pitié dont ils restent dignes cependant. » — Mais bientôt, Pluvinage qui a perdu sa femme, revient pleurant ; et Landrecy, lui tendant la main, partage sa sincère émotion : « Alors, dit l'ouvrier, c'est donc vrai que vous êtes un brave homme, vous ? Je vous demande pardon de ce que j'ai dit tantôt... Je ne vous connaissais pas... Voyez-vous, tout le mal vient de là... C'est qu'on ne se connaît pas³. » La conclusion se dégage donc d'elle-même ; jusque-là, tous ces bienfaiteurs ont manqué de *bonté* ; ils ont fait l'aumône, non la charité ; il faut parler au cœur du peuple avec son cœur, aimer et connaître ceux que l'on veut soulager, et « enfermer le bienfait dans une poignée de main ». — « Il faut faire la charité avec discernement, sinon elle est malfaisante ; il faut la faire avec amour, sinon elle est inefficace⁴. »

Eh bien, voilà pourtant une pièce en quatre actes, chargée d'incidents, encombrée de personnages, dont l'auteur se pique de hardiesse et de générosité (en quoi il ne se trompe pas), et qui

¹ *Les Bienfaiteurs*, acte IV, scène III.

² *Ibid.*, acte IV, scène III.

³ *Ibid.*, acte IV, scène VIII.

⁴ *Ibid.*, acte IV, scène IX.

démontre tout simplement ceci : « La bienfaisance et la solidarité sont vaines ; seule, la charité, qui est amour, a quelques chances de succès. » Or, la charité, où donc est-elle définie, sinon dans l'Évangile ? Où donc apprenons-nous qu'en dépit de toutes les différences d'état ou de fortune, nous sommes égaux devant Dieu, et que tous les hommes sont nos frères, et que l'orgueil ou le mépris sont des péchés, et que nous serons jugés un jour selon nos intentions plutôt que selon nos œuvres ? Où, je le demande encore, sinon dans l'Évangile ? Alors, pourquoi ces grands mots, ces théories, ces semblants de découvertes psychologiques et morales, là où il suffisait de dire : — Voilà des *bienfaiteurs* qui sont des orgueilleux ou des dilettantes, et qui (c'est là le point important) envisagent avant tout les résultats immédiats, les bénéfices personnels, la satisfaction mondaine de *leur* charité. Voilà un patron qui, par philanthropie, blesse la justice ; — voilà une femme qui éprouve, évidemment, une certaine satisfaction de curiosité perverse (oh ! inconsciente, je le veux bien) à rechercher et à soulager des filles perdues ou des repris de justice ; voilà un administrateur dont la seule préoccupation est de *n'être pas dupe*, et qui semble ignorer que la misère et la faim, mauvaises conseillères, peuvent suggérer à un pauvre les plus excusables des mensonges. Tous ces gens-là, qui paraissent étrangement embarrassés de trouver une règle de conduite, et qui se déclarent animés de si bonnes intentions, en arrivent à se dire que l'amour seul vivifie et féconde la charité ; mais aucun d'eux n'ose prononcer le nom de Dieu, ni faire une lointaine allusion à l'Évangile ! Pourquoi cette inconséquence ? Je n'ose croire que nos dramaturges aient agi ainsi par respect exagéré de la religion et n'aient pas voulu la profaner sur la scène ? Alors, est-ce par *timidité* ?

Les critiques, en général, ont eu plus de clairvoyance ou de courage. M. Jules Lemaitre, qui voudrait voir entrer un peu d'*humilité* dans la charité, cite une page exquise d'un conteur qu'il ne nomme pas, mais que chacun reconnaît ; il s'agit d'un homme riche, qui avait eu la charité prodigue et méprisante, et qui, comprenant son erreur, s'exprime ainsi : « Il faut servir les pauvres pauvrement, selon le mot de Pascal. Il faut entrer dans leur âme de pauvres, ne point les mépriser pour un abaissement et une diminution d'âme où nous aurions pu être réduits, nous aussi, si nous avions été accablés par les mêmes nécessités ; les aimer du moins pour leur résignation, eux qui sont le nombre et dont les colères unies balayeraient les riches comme des fétus de paille... Et il faut les servir humblement ; il faut, de même qu'on se résigne à ses propres souffrances, se résigner à la misère des

autres en tant qu'elle offense nos délicatesses ; il faut, tout en les soulageant, ne point se révolter contre cette misère, mais l'accepter comme on accepte les mystérieux desseins de Celui qui connaît seul la raison des choses. Car le but de l'univers, ce n'est pas la production de la beauté plastique, mais de la bonté. »

Et, dans la conclusion de son feuilleton, prenant plus directement la thèse à son compte, M. Jules Lemaître ajoute : « Ah ! qu'il est difficile, premièrement, de faire la charité autant qu'on le doit, et secondement de la faire comme on le doit, et d'une manière efficace ! Ou plutôt, ce serait bien simple, et cela est enseigné dans l'Évangile. Il est seulement fâcheux que, outre l'égoïsme infus dans l'homme avec la vie, les conditions économiques des vastes sociétés modernes et le mur qu'elles dressent partout entre les riches et les pauvres rendent impossible la pratique de l'Évangile... » Je suspends la citation, pour faire remarquer que là, justement, on pourrait trouver un admirable sujet de drame social et psychologique ; car la pratique de l'Évangile n'est pas rendue *impossible* par ce nouvel état de choses, mais plus difficile seulement. Et il n'est pas douteux que, dans ce conflit entre le capital et la misère, entre le patron et l'ouvrier, les vraies causes du mal sont dans le progrès exaspéré de ce que nous appelons trop ambitieusement la civilisation et la conquête de la science... Peut-être cela nous ramènerait-il à la thèse paradoxale de Jean-Jacques Rousseau, à savoir que l'homme est corrompu par la civilisation ? Le fait est que nous devenons aujourd'hui, et de plus en plus, de féroces égoïstes qui ne regardons pas, quand il s'agit de nos commodités ou de nos satisfactions, au sacrifice des vies et surtout des âmes humaines. Nous déclamons contre les Pharaons qui faisaient périr cent mille esclaves pour se construire un tombeau ; mais, nous, pour gagner sur la vitesse de nos voyages ou pour payer moins cher des objets de luxe, nous consentons à ce que des milliers de créatures s'usent et s'anéantissent, corps et esprit, sur des machines formidables ou sur des métiers assourdissants... « Pour qu'il n'y eût plus de misère, continue M. Jules Lemaître, il faudrait que tous les hommes fussent très bons ; il faudrait, dis-je, qu'ils le fussent *tous*, et que tous le fussent *extrêmement*. Or, cet « extrêmement » implique le dépouillement de presque tout, la vie entière consacrée aux autres, et, à peu de chose près, la sainteté. Ainsi, chose admirable, l'humanité tend à l'extinction de la misère dans la mesure même où elle tend au perfectionnement intérieur, et son salut spirituel et son salut économique ne font plus qu'un aux confins extrêmes de l'idéal. ¹ »

¹ *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1896 (*Impressions de théâtre*, X, p. 20)

Un autre critique, qui ne fut jamais, je crois, bien fervent chrétien, aboutit aux mêmes réflexions. « Il m'apparaît, dit Henry Fouquier, que M. Brioux a voulu flétrir la charité mondaine ou administrative, montrer les écueils de l'utopie sociale, même honnêtement tentée, en ses réalisations; et, de l'étude des mœurs passant à la plus haute philosophie, exprimer cette pensée que rien ne sera fait, dans les voies du progrès social, que par la simple bonté, supérieure à tout... Idée évangélique, mystique, idée semblable à la théorie catholique, qui dit, avec une apparence d'absurdité, que les œuvres ne sont rien sans la grâce, et qui reste sublime et exquise en son mysticisme comme ce qui dépasse la raison ¹... »

Resterait une autre question très délicate. Est-il légitime, est-il même intelligent et utile, de railler, au théâtre, les ridicules extérieurs de la charité mondaine? — Je sais bien que le propre de la comédie est précisément, dit-on, de signaler les défauts des honnêtes gens, afin de les en corriger eux-mêmes; et M. Brioux pourrait se défendre en citant un des plus solides et des plus charmants feuilletons qu'aient jadis écrit M. Emile Faguet sur la morale de Molière ². Mais si ce procédé est efficace en ce qui concerne les travers généraux de l'humanité, et si l'on a quelque espoir de guérir un M. Jourdain ou une Philaminte, ne doit-on pas craindre, en présentant la charité des femmes du monde comme un jeu de salon, et en en signalant exclusivement les erreurs et les insuffisances, de jeter le discrédit sur les vertus mêmes dont on ne prétend flétrir que les fausses apparences? Et n'arrivera-t-on pas à ce double résultat : — d'une part, décourager les efforts des femmes charitables, — d'autre part, rendre suspects aux yeux des humbles et des misérables, des bienfaits dont la source désormais leur paraîtra viciée? — Le rôle du poète, du romancier, du dramaturge, est de dissiper les erreurs du vulgaire, et non d'y ajouter encore. Faites une comédie sur la charité mondaine, mais pour l'*expliquer*, pour en faire connaître le fond réel et sérieux. Dites à la foule, et en particulier aux malheureux : « Vous auriez tort de juger ces duchesses et ces marquises, ces femmes et ces filles de grands capitalistes ou de puissants industriels, d'après quelques maladresses inévitables, et sur le bavardage léger qu'elles mêlent à leurs bienfaits. Leur situation est, à votre égard, très difficile; elles ne savent pas, le plus souvent, si elles doivent venir à vous en toilette et le sourire aux lèvres, ou bien modestement vêtues et la tristesse

¹ *Figaro*, 23 octobre 1896. (Cf. *Gazette de France*, 24 octobre 1896. M. Ch. Vincent y insiste à propos des *Bienfaiteurs* sur l'importance de la foi dans la charité.)

² *Soleil*, 18 février 1890.

sur le visage; elles ont des habitudes et des besoins, des obligations de société, un jargon de *perruches*, qu'elles mêlent sans mauvaise intention, croyez-le bien, à leurs actes les plus désintéressés et les plus dévoués... » Après le tableau satirique d'une de leurs réunions, où vous aurez fait rire le spectateur, où vous aurez provoqué de sa part, et à dessein, un premier jugement superficiel et injuste, — montrez-nous, à l'acte suivant, ces mêmes femmes dédaigneuses de tout à l'heure, au chevet d'un pauvre, dans un hôpital, dans une mansarde, nettoyant de leurs mains dégantées le taudis d'une paralytique, pansant des plaies répugnantes, celles de l'âme aussi bien que celle du corps... Et vous aurez fait votre métier de *penseur*, de *philosophe*, de *psychologue*, qui est d'aider la foule ignorante à pénétrer dans les cœurs et à se défier des erreurs de sa critique. En réalité, la charité s'exerce sous toutes les formes; elle n'est jamais lasse, et elle s'étudie toujours à mieux faire; on a inventé, pour secourir non seulement les misérables dignes de pitié, mais encore les paresseux et les vicieux, dans l'espoir de les fortifier contre eux-mêmes et de les régénérer, des œuvres admirables. Qu'importe donc, après tout, si les présidentes et les trésorières de ces comités ont leurs travers? Et tant d'efforts ne seront-ils dépensés que pour mériter les défiances du pauvre et les sarcasmes du théâtre!

Avant M. Brioux, Octave Feuillet avait consacré, dans *Chamillac*, un acte entier à la satire d'une réunion de charité mondaine. Mais Feuillet a su, dans cette pièce d'ailleurs assez paradoxale et romanesque, conserver je ne sais quel tact tout à fait inconnu à M. Brioux. Peindre le grand monde, en saisir à la fois le ridicule et les qualités, le railler sans lourdeur et sans haine, de telle sorte que la satire paraisse bien venir de la clairvoyance et non de l'envie, de la pénétration et non de l'ignorance, rien de plus difficile : l'esprit de géométrie, dirait Pascal, n'y suffit pas; il y faut l'esprit de finesse; et je ne connais guère, pour y avoir réussi, depuis O. Feuillet, que l'auteur du *Prince d'Aurec*.

Aussi ne sera-t-on pas surpris de lire le petit extrait suivant : « Depuis deux ou trois jours, dit le *Figaro* du 28 octobre 1896, les représentations des *Bienfaiteurs*, à la Porte-Saint-Martin, sont marquées par de légers incidents. Les nombreuses scènes comiques de la comédie de M. Brioux sont applaudies comme à la première; mais un certain nombre de spectateurs, appartenant, croyons-nous, au monde de la charité sincère et efficace, protestent avec vivacité contre les critiques injustes et toujours violentes dont cette pièce est remplie. Par contre, on nous assure que l'auteur est assiégé de tous côtés par des demandes de secours, et on lui a, paraît-il, déjà

joué deux fois, chez lui, la scène du régénéré. Peut-être M. Brioux regrettera-t-il d'avoir été aussi cruellement vrai. »

IV

Autrement réfléchi et significative est l'œuvre de M. de Curel, *le Repas du lion*, représenté pour la première fois au théâtre Antoine, le 26 novembre 1897.

Comme toutes les pièces de M. de Curel (sauf *la Nouvelle idole*), celle-ci est d'une facture très inégale. Elle révèle des qualités singulières d'originalité et de force; elle trahit l'impuissance de coordonner les effets, et de les diriger vers une conclusion logique.

Le jeune Jean de Sancy, enfant nerveux et exalté, éperdument passionné pour les bois et pour la libre nature, voit s'installer dans la propriété de son père un ingénieur qui fait pratiquer des sondages, découvre des mines, et installe une exploitation industrielle. Un soir, Jean, en ouvrant la vanne de l'étang voisin, provoque une inondation dans les galeries souterraines. Un ouvrier était resté au fond; il meurt, on le cherche, on ramène son cadavre, et sur ce cadavre, Jean, en proie à la plus vive émotion, jure de se dévouer à la cause des travailleurs. Nous le retrouvons dix ans après; il vient de prononcer un discours dans une assemblée des cercles catholiques d'ouvriers: succès immense. Nous apprenons qu'il donne toute sa fortune aux pauvres. Bref, il a rempli ses promesses, et il croit préparer une équitable révolution sociale. Cependant, au milieu de l'ivresse de ses triomphes oratoires, des doutes viennent l'assaillir; c'est par un effort de sa volonté qu'il s'est créé cette *psychologie*; il n'aime pas *vraiment* les humbles, il sent remonter en lui les instincts de sa race et de son éducation, il voudrait dominer, être une force: c'est bien déjà ce qu'il cherche, dans ces conférences où il savoure surtout la sensation d'une violence exercée par sa parole sur une foule domptée. Or, justement, la sœur de Jean de Sancy a épousé l'ingénieur Georges Boussard, et celui-ci est le type de l'homme d'action, qui croit fermement qu'on est plus utile au peuple en élargissant le champ du travail et de la production, qu'en le soulageant par des aumônes ou en le consolant par des systèmes. Là, dans cette conversation entre les deux beaux-frères, est le centre, le cœur de la pièce. Aux théories philanthropiques de Jean, Georges Boussard oppose, avec une netteté admirable, sa propre conception de la vie. « Suivant moi, dit Georges, il n'y a qu'une seule espèce d'êtres secourables, ceux qui ouvrent des voies nouvelles à l'activité humaine... Si moi, chef d'industrie, j'organise un centre d'activité où tout une population

aime, boit, mange, grouille, pullule, j'ai droit à sa reconnaissance. Que cette population se tire ensuite d'affaire; qu'elle soit adroite, économe, ordonnée; qu'elle se défende même contre moi, rien de mieux... Travaillez, créez, soyez un esprit, une force, même égoïste, pourvu qu'elle soit féconde, et la prospérité des autres découlera de la vôtre¹. » Cette théorie, qui n'exclut pas, au fond, la charité, mais qui déplace en quelque sorte le problème de la charité, frappe vivement Jean de Sancy. Il a justement promis aux ouvriers de son beau-frère d'aller leur faire une conférence; et les ouvriers s'imaginent que Jean va renouveler devant eux les arguments contre le capital et l'exploitation des travailleurs, qui le font acclamer dans les cercles. Ils ont compté sans la conversion de Jean par Boussard, conversion si profonde, que Jean trouve, pour rendre compte à ses auditeurs des rapports entre le patron et les ouvriers, ce symbole qui fournit le titre de la pièce, *le Repas du lion* : « On raconte qu'au fond des déserts, des nuées de chacals suivent le lion pour dévorer les restes de son carnage... Lorsque le lion a le ventre plein, les chacals dînent... » Le lion, c'est l'organisation de génie, le producteur, le patron; les chacals sont les ouvriers. On peut bien penser que ceux-ci goûtent peu la fable; ils se mettent en grève, et la fin de la pièce est si confuse, si incohérente, que l'auteur nous donne à choisir entre deux dénouements, aussi peu satisfaisants l'un que l'autre.

Mais, la thèse contenue dans *le Repas du lion* est très nette. Au lieu de songer à fonder des œuvres, à soulager des misères, créons des centres d'énergie et de travail. « Donnons de l'ouvrage », en somme, à ceux qui en manquent. Epurons-les par la volonté et l'activité. Et nous-mêmes, ne craignons pas d'être des ambitieux, des hommes animés d'insatiables désirs de gagner et de jouir; nos passions, rouages de notre perpétuel mouvement, sont pour les humbles une sorte de garantie, car nous devenons comme la force motrice de toutes les énergies inférieures. Il y a là une affirmation curieuse à sa date : celle de la supériorité *sociale* de l'individualisme aristocratique sur la solidarité démocratique. Unissez dix mille médiocrités; total : une médiocrité collective; la société s'enlise et s'embourbe; c'est la négation même du progrès. Admettez que l'homme de génie fasse servir à l'exécution de ses desseins, à la fabrication de ses machines, à la conquête des pays ou des éléments, toutes les vies humaines qu'il lui plaira de discipliner et de conduire; le monde marche, et toutes les forces, jusqu'aux plus humbles, sont en mouvement. — Sans doute. Mais, comme toujours,

¹ *Le Repas du lion*, acte III, scène 1.

les thèses absolues, si elles sont séduisantes, sont fausses. Les droits de l'individu, quelle que soit sa supériorité, ne peuvent primer et anéantir ceux de la plus humble des créatures de Dieu. Nous tomberions bientôt dans la théorie nietzschéenne du *super-homme*, qui pour être à la mode n'en est pas moins monstrueuse. Et toujours il faut en revenir au christianisme qui, sans refuser à l'homme supérieur le libre développement de sa féconde action, lui demande d'en rapporter à Dieu le principe et le but, et de respecter, dans le moindre de ses subalternes, l'âme immortelle dont il demeure responsable.

Pour avoir si hardiment et si éloquemment posé et discuté cette question tout à fait actuelle, M. de Curel mérite une place d'honneur parmi tous ceux qui ont touché à la question sociale; il la mérite comme penseur et comme philosophe, plutôt encore que comme dramaturge. Dans son œuvre, rien de léger ni de superficiel; point de scène destinée à faire rire ou à faire trembler, et qui sente l'*homme de théâtre*. Sarcey ne le lui pardonne pas¹. Tout est calculé, dosé, réfléchi; M. de Curel semble ne pas plus se soucier du public et de ses applaudissements, que si le public n'existait pas. C'est à ce point, ai-je dit, qu'il propose deux dénouements, aussi peu clairs l'un que l'autre. Et là-dessus, M. Jules Lemaître rêve à ceci : « Ne pensez-vous pas qu'il serait permis de concevoir une autre suite à l'histoire morale de Jean de Sancy? Il essaierait d'abord de se conformer aux idées de Boussard, d'être un de ceux qui ouvrent des sources nouvelles à l'activité humaine, d'être un chef de travail; et il y réussirait à peu près, car son hérité le prédispose au commandement. Mais il n'aurait toujours pas la paix intérieure. Il ne se résignerait pas à ce que son nouveau rôle comporte de dureté nécessaire, d'indifférence aux souffrances individuelles... Jean de Sancy aurait donc la nostalgie de la simple charité. Les mots qu'il prononçait jadis d'une bouche savante, il les sentirait maintenant avec son cœur... Et ainsi Jean reviendrait, non pas à son ancien apostolat, mais à ce qui en doit être l'esprit, autrefois mal connu de lui-même... Il concevrait cette vérité qui ne peut pas être trop répétée, que le salut économique de l'humanité ne fait qu'un avec son salut spirituel, et que la fin de la misère et la solution des questions sociales ne peuvent être procurées que par l'avancement de tous et de chacun dans la vertu et dans la bonté... Jean ne serait plus qu'un homme qui s'efforce d'être un saint¹. »

¹ Le *Temps*, 29 nov. 1897.

² *Revue des Deux Mondes*, 15 déc. 1897. (*Impression de théâtre*, X p. 315). — Cf. l'article de M. E. Faguet dans les *Débats* du 29 nov. 1897, sévère et excellente critique de la pièce au point de vue dramatique.

V

Le public ne goûtera jamais qu'à demi les pièces qui traitent, même sous une forme variée et parfois plaisante, des différents aspects de la question sociale. Ceux mêmes que ces problèmes préoccupent, aimeront mieux les étudier au coin de leur feu, à la lueur de leur lampe, ou, s'ils en ont la vocation, au milieu des ouvriers. Nous allons, si sérieux que nous soyons, au théâtre, pour nous distraire, pour oublier quelque peu les réalités décevantes et tristes. Retrouver sur la scène des gens en bourgeron de travail, discutant entre eux des droits du patron et du salaire, est chose peu rafraîchissante. Toutefois, dans la mesure où le public voudra bien s'y plaire, on peut souhaiter que de courageux poètes dramatiques n'hésitent pas à lui proposer des pièces qui sont matière à réflexion et qui secouent son indifférence. Pour beaucoup de spectateurs, ces questions sociales sont des utopies lointaines, des rêves chimériques, des choses si vagues qu'en vérité il faudrait être un philosophe allemand pour s'y arrêter. Par le théâtre, on peut leur faire comprendre que rien, au contraire, n'est plus voisin de chacun de nous, plus vrai, plus réel, plus poignant. Tous, à cette heure, nous devons savoir que les rapports entre les classes dirigeantes et les classes inférieures en sont arrivés au *malentendu*, c'est-à-dire à l'état le plus aigu et le plus grave, dont les plus formidables résultats peuvent sortir. Ceux donc des Français qu'on ne peut jamais atteindre par le livre sérieux et par la parole, il faut chercher à les instruire par des voies détournées et leur présenter, dans le cadre des beaux décors et par l'attrait de quelque intrigue, relevée çà et là de sel parisien, des types et des situations dont ils nient l'existence.

Mais qu'il est difficile, dès lors, de *faire du théâtre* ! On ne contente ni les critiques comme Sarcey, qui veulent *une pièce* et non *une thèse* ; ni le public qui paye pour s'amuser et non pour entendre des conférences ; ni les directeurs de théâtres qui, avec ces ouvrages-là, sont à peu près sûrs de ne pas réaliser de fortes recettes. Il ne restera donc à nos dramaturges sociologues et économistes que le sentiment de leur courage, la conviction d'être utiles et les éloges de certains critiques qui, comme MM. J. Lemaitre et Em. Faguet, sont plus sensibles à l'*idée* qu'à l'*exécution*, à l'originalité qu'au succès.

Charles-Marc DES GRANGES.

LE PASSÉ DU NOUVEAU PARIS

CHAILLOT — PASSY — AUTEUIL

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION

Histoire du XVI^e arrondissement de Paris, par A. DONIOL, ancien conseiller d'Etat, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, membre du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur. — Paris, Hachette, 1903, 537 pages in-4^o avec de nombreuses illustrations.

Le goût des études d'histoire locale, qui, dans ces dernières années, a fait tant de progrès en France, a gagné jusqu'aux Parisiens. Sans parler de la Société de l'histoire de Paris, ni de la commission du Vieux Paris, qui s'applique avec une louable persévérance à défendre les vestiges du passé contre la coalition des intérêts et des vandalismes, plusieurs des quartiers ou des arrondissements municipaux de la capitale ont récemment vu naître des associations exclusivement consacrées à l'étude de l'histoire et de l'archéologie de ces petites patries. On dit volontiers que les Parisiens sont en très grande majorité provinciaux par leurs origines et nomades par leurs habitudes : le succès croissant des groupements en question prouve tout au moins qu'ils ont pour leurs gîtes momentanés un attachement fait de sympathie autant que de curiosité.

La *Société historique d'Auteuil et de Passy* se distingue par le nombre et l'activité de ses membres. Présidée à l'origine par le poète Eugène Manuel, elle a maintenant à sa tête un homme de science, M. Doniol¹, qui a mis à profit son expérience d'inspecteur général des ponts et chaussées pour rechercher l'origine des diverses voies publiques du seizième arrondissement. Grossie de copieux appendices, enrichie d'illustrations piquantes ou instruc-

¹ M. Doniol n'a que le nom de commun avec le membre de l'Institut, qui a longtemps été directeur de l'Imprimerie Nationale.

tives, cette monographie est devenue une histoire très détaillée de l'arrondissement, de ses notables habitants, de ses transformations successives. Si, en raison de sa position excentrique, le seizième arrondissement, nouveau venu dans l'agglomération parisienne, a servi de théâtre à peu des grandes scènes de notre histoire nationale, il s'est plus rapidement et plus complètement qu'aucun autre transformé au cours du dix-neuvième siècle, puisque nos pères ont connu des villages et que nous-mêmes nous avons entrevu de vastes étendues de terrains vagues là où s'alignent à présent hôtels et maisons de rapport. C'est le plus élégant quartier de Paris, et ce sera avant un quart de siècle le centre du Paris mondain, puisque ce centre, se déplaçant sans cesse vers l'ouest, a successivement émigré du Palais-Royal à la Madeleine, de la Madeleine à Saint-Augustin, et monte insensiblement maintenant vers la place de l'Etoile. Aussi, Parisiens ou non, les lecteurs du *Correspondant* aimeront sans doute à repasser, dans une rapide revue, les destinées anciennes de la riche et brillante circonscription qui s'étend de l'Arc de Triomphe au Point-de-Jour et du pont de l'Alma au Bois de Boulogne.

I

Des localités qui occupaient autrefois cet emplacement, Chaillot était la plus proche de Paris : ce fut aussi celle qui perdit le plus rapidement son existence autonome. La paroisse du village dépendait de la puissante abbaye de Saint-Martin-des-Champs (dont les bâtiments sont aujourd'hui occupés par le Conservatoire des arts et métiers). Chaillot constituait aussi une seigneurie laïque, dont les deux plus illustres titulaires furent l'annaliste Philippe de Commines et le maréchal de Bassompierre. Mais dès 1659, le village avait l'onéreux honneur d'être érigé en faubourg de la capitale, sous le nom de *faubourg de la Conférence*; en 1784, le fameux mur d'enceinte, élevé par les fermiers généraux pour faciliter la perception des droits d'entrée¹, engloba la plus grande partie de Chaillot, qui fut purement et simplement annexée à Paris. De la place de l'Etoile, le mur gagnait la Seine par une ligne sinueuse, correspondant *approximativement* à l'avenue Kléber, à la rue Franklin et à la limite des jardins du Trocadéro. Les parcelles demeurées en dehors furent rattachées à Passy.

De ce Chaillot de l'ancien régime, dépendant déjà de Paris, mais

¹ Ce fut l'occasion de beaucoup de protestations et d'encore plus de soi-disant bons mots; un vers surtout est demeuré classique :

Le mur murant Paris rend Paris murmurant.

vraiment « faubourg » alors, et si différent du quartier pimpant d'aujourd'hui, plus d'un souvenir est à noter. Tout d'abord, à la sortie même du Cours-la-Reine, on trouvait la *Pompe à feu*, qui vient d'être démolie après cent vingt-cinq ans d'existence. Ce fut une hardiesse et un raffinement, sous le règne de Louis XVI, que de distribuer dans les quartiers élevés de l'eau de Seine, puisée à la sortie de la ville, au-dessous de la bouche d'un égout ! Les frères Auguste et Constantin Périer, concessionnaires du service et constructeurs des deux pompes, baptisées en leur honneur la *Constantine* et l'*Augustine*, firent valoir plus tard qu'ils n'auraient point recruté d'actionnaires, si leur établissement n'avait pas été sur la route de Versailles, à portée des visites du beau monde et des gens influents. La pompe à feu, c'est-à-dire à vapeur, successivement transformée, perfectionnée, réduite à fournir aux besoins de l'arrosage, puis définitivement condamnée, achève de disparaître à l'heure qu'il est. Sur son emplacement, on trace une rue qui portera le nom de notre héroïque collaborateur, le colonel de Villebois-Mareuil.

Un peu plus loin sur le bord de la Seine, là où sont actuellement les bâtiments de la Manutention militaire, Henri IV avait fondé la célèbre manufacture dite de la *Savonnerie*, où l'on imitait les tapis d'Orient. Après deux siècles de production très remarquable, cet établissement fut en 1825 réuni aux Gobelins, où il forme encore un atelier spécial.

Plus loin encore, à l'endroit à peu près du grand bassin situé au-dessous du Trocadéro, s'élevait à la fin de l'ancien régime une église modeste d'apparence, mais riche en souvenirs, comme le monastère auquel elle était adjacente. En 1651, Henriette de France, fille de Henri IV et veuve du malheureux Charles I^{er} d'Angleterre, acheta le château de Chaillot aux héritiers de Bassompierre, pour y établir les Visitandines, alors dans toute la vogue et l'expansion de la nouveauté. La Visitation de Chaillot compta parmi ses supérieures M^{lle} de la Fayette, la fière et pure amie de Louis XIII, et une sœur de Colbert ; parmi ses pensionnaires, Hortense et Marie Mancini. Louise de la Vallière s'y réfugia dans une première crise de remords ¹, et vint y faire une retraite avant d'entrer au Carmel. Marie de Modène, une autre reine détrônée d'Angleterre, y résidait pour les grandes fêtes. Nombre

¹ L'occasion m'est précieuse pour annoncer que la librairie Plon vient de mettre en vente une troisième édition, ornée d'illustrations et grossie d'intéressants appendices, du livre savant et charmant que M. Lair, de l'Institut, avait consacré, il y a une vingtaine d'années, à *Louise de la Vallière et la Jeunesse de Louis XIV*.

de dames de la cour s'y retirèrent à la fin de leur vie, notamment M^{me} de Motteville et la veuve du régent d'Orléans, cette fille légitimée de Louis XIV dont Saint-Simon a crûment raillé la superbe en la montrant « fille de France jusque sur sa chaise percée ». Enfin, Bourdaloue prêcha souvent dans l'église des Visitandines de Chaillot, et c'est là que, le 16 novembre 1669, Bossuet consacra à la fondatrice, Henriette de France, la première de ses grandes oraisons funèbres, dont nous avons tous su par cœur au moins l'exorde : « Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires... » Fermé à la Révolution, le couvent fut détruit en 1811, lors des travaux dont nous aurons à reparler.

Le mur d'enceinte de 1784 séparait la Visitation d'un autre couvent, celui des *Bonshommes*. Cette dénomination populaire désignait à Paris les Minimes, depuis que Louis XI, faisant venir en France leur fondateur, saint François de Paule, avait pris l'habitude, moitié par édification et moitié par familiarité, de l'appeler constamment « Bonhomme ». Les Bonshommes donnèrent leur nom à la barrière du quai, dite officiellement barrière de Passy, et pendant toute la première partie du dix-neuvième siècle, alors qu'il ne restait plus trace du couvent, on parlait couramment de la barrière des Bonshommes, située un peu en aval du pont d'Iéna.

Avec les Bonshommes, nous avons pénétré sur le territoire de Passy. Cette localité, d'humble origine et de fondation relativement récente, dut son développement dans les cent cinquante dernières années de la monarchie d'abord à la découverte d'eaux plus ou moins minérales, qui, très réputées pendant quelque temps, puis peu à peu délaissées, sont aujourd'hui quasiment taries, ensuite et surtout à la fondation de Versailles. La situation de Passy, le premier village sur la route de Paris à la résidence royale, devenait par là même privilégiée : comme avec cela les bois étaient proches, les points de vue variés et pittoresques, c'était un lieu de villégiature tout indiqué pour les Parisiens du dix-huitième siècle, puisque leur ferveur toute récente pour la belle nature pouvait s'y concilier avec leurs habitudes de citadins et leurs devoirs de courtisans. Grands seigneurs, financiers, artistes, affluèrent à Passy, où les uns possédaient de vastes propriétés de plaisance, et les autres de simples pavillons, des *folies*, comme disait en termes expressifs un siècle plus ami du plaisir que de la morale. Parmi les premiers, citons l'amiral d'Estaing, le vainqueur de la Grenade et la future victime de la Terreur, dont le parc a fait place à tout un quartier, du côté de la place Possoz ; un autre bel hôtel était celui de l'architecte Robert de Cotte, qui eut le triple et inégal mérite d'être beau-frère de Mansard, de construire

l'église Saint-Roch et de placer, le premier, des glaces au-dessus des cheminées des appartements. Entre les *folies*, la plus célèbre, qui était encore debout il y a une dizaine d'années, portait précisément le nom d'*Hôtel de la Folie*, et servit d'asile à M^{lle} de Romans, l'une de celles que le comte Fleury a appelées les « Petites Maîtresses » de Louis XV; elle y mit au monde le futur abbé de Bourbon.

Simple dépendance de la paroisse d'Auteuil, Passy eut grand peine à conquérir l'autonomie religieuse. Ce résultat fut obtenu, vers la fin du dix-septième siècle, par les démarches persévérantes du seigneur d'alors, le trésorier général Claude Chahu, et de sa veuve, Christine de Heurles. C'est alors que fut fondée, et par la générosité des mêmes seigneurs, l'église de Notre-Dame-de-Grâce ou de l'Annonciation, qui sert encore de paroisse à Passy. Jusqu'à la Révolution, elle fut desservie par des religieux barnabites; en souvenir de son ancienne suprématie, le curé d'Auteuil avait le droit de venir chanter la grand-messe à Passy une fois l'an.

Nous venons de parler des seigneurs de Passy. Pour attester leurs droits de haute justice, une potence se dressait à l'entrée du bourg, à ce carrefour de la rue Franklin et du boulevard Delesert où stationnaient naguère les chevaux de renfort des tramways. Le château, qui survécut à la potence, mais que la bande noire dépeça sous la Restauration, passait pour un des plus fastueux des environs de Paris; il dominait un vaste parc, qui descendait jusqu'à la Seine. Vers le milieu du dix-huitième siècle, la seigneurie passa à l'un des fils du banquier Samuel Bernard, puis à son petit-fils, le marquis de Boulainvilliers. Tout en gardant le titre de seigneur, Boulainvilliers céda la jouissance du château au fermier général la Pouplinière (et non la Popelinière), fameux par son luxe, ses réceptions, ses goûts artistiques... et ses infortunes conjugales; il y hébergea Rameau, Gossec, Jean-Jacques Rousseau, Marmontel, le maréchal de Richelieu, la cour et la ville en un mot. Après sa mort, un petit-fils de Louis XIV, le duc de Penthièvre, tout propriétaire qu'il fût des châteaux de Sceaux et d'Anet, désira avoir Passy à sa disposition. Sa belle-fille, l'infortunée princesse de Lamballe, acquit tout à côté une vaste propriété qui est conservée encore aujourd'hui, mais qui a reçu une triste destination : c'est la maison de santé qui porte communément le nom de son fondateur, le docteur Blanche.

En outre du château seigneurial, Passy possédait une résidence royale, la Muette. De celle-là, nous pouvons parler autrement que par ouï-dire, puisque c'est le seul véritable *château*, avec parc et dépendances, qui subsiste dans l'enceinte du Paris du vingtième

siècle. D'abord simple rendez-vous de chasse à la porte du bois de Boulogne, l'habitation, remaniée et agrandie, servit plusieurs fois de lieu de séjour à Louis XV et à la marquise de Pompadour, qui avait fait nommer gouverneur du château son protégé, le maréchal de Soubise. A la mort de Louis XV, c'est à la Muette que vinrent provisoirement s'installer Louis XVI et Marie-Antoinette, et qu'ils reçurent les hommages de la cour et des grands corps de l'Etat. En 1783, le parc de la Muette fut le point de départ de la première ascension aérostatique, celle du marquis d'Arlandes et de Pilâtre de Rozier, qui traversèrent tout Paris et prirent terre à la Butte-aux-Cailles, près de la barrière d'Italie.

La mise en vente de la Muette avait été, par mesure d'économie, décidée dès 1788 : mais il ne se trouva point d'acquéreur, pas plus, du reste, que pendant la Révolution, où une petite partie du parc seulement fut aliénée. En 1820, le grand facteur de pianos, Sébastien Erard, en souvenir de l'accueil encourageant que Marie-Antoinette lui avait fait à la Muette, alors qu'il était pauvre et inconnu, se décida à acheter cette résidence princière, qui est demeurée depuis lors dans sa famille collatérale¹. La dernière propriétaire était M^{me} la comtesse de Franqueville, née Erard-Schefer : le souvenir de sa souriante affabilité demeurera longtemps vivace chez les hôtes de la Muette, comme celui de sa générosité chez les pauvres de Passy.

C'est encore à l'ancien régime que remonte le nom britannique de *Ranelagh*, porté par la grande pelouse voisine de la Muette. En 1772, un entrepreneur y organisa un bal public ou *jardin de plaisir*, sur le modèle de celui qui avait été installé près de Londres, dans le parc de lord Ranelagh. L'établissement eut des périodes de grand succès, sous le Directoire notamment, où le danseur mondain Trénis ne dédaigna pas de s'y montrer², et sous la Restauration, où l'impresario était Mabile, le même qui devait fonder et baptiser le bal de l'avenue Montaigne. Le Ranelagh disparut en 1858, mais la dénomination en est restée à ce très joli et très vert coin de Passy.

L'histoire d'Auteuil avant la Révolution ressemble beaucoup à celle de Passy, avec cette nuance qu'étant moins proche de Paris, le village avait conservé un cachet un tantinet plus rural. La paroisse, érigée à la fin du douzième siècle par l'évêque Maurice de

¹ Le percement du chemin de fer d'Auteuil a écorné le parc, qui demeure encore singulièrement beau et vaste.

² On prétend que c'est après une fête du Ranelagh qu'il eut la fatuité de répondre à quelqu'un qui lui disait avoir admiré sa danse : « Etiez-vous bien placé? »

Sully, celui qui a fait bâtir Notre-Dame, dépendait du chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois, tandis que, par une étrange anomalie, les seigneurs séculiers étaient les moines de l'abbaye de Sainte-Geneviève. En cette qualité, l'abbé des Génovéfains eut à Auteuil, jusqu'à la fin de l'ancien régime, une opulente résidence qui appartint au dix-neuvième siècle à Cretet, le ministre de Napoléon, puis au peintre François Gérard; Guizot en fut quelque temps locataire. C'est aujourd'hui l'institution de Sainte-Périne, comme nous le dirons plus loin.

Le cardinal de Richelieu, séduit par la situation d'Auteuil, s'y était fait bâtir une maison, qu'on appelait le *Château du Coq*, et que le grand ministre avait léguée au domaine de la couronne. Madame Elisabeth, la sainte sœur de Louis XVI, y résida à plusieurs reprises. Plus tard, le chancelier Pasquier, Parisien renforcé, qui se résolvait difficilement à s'éloigner du boulevard, adopta comme lieu de villégiature le château du Coq; cette vaste propriété fut morcelée et lotie sous le Second Empire.

Chacun sait, chacun savait du moins au temps où les collégiens apprenaient par cœur les classiques, que Boileau posséda une maison à Auteuil et que sa onzième épître est dédiée à son jardinier :

.....
 Antoine, gouverneur de mon jardin d'Auteuil,
 Qui diriges chez moi l'if et le chèvrefeuil,
 Et sur mes espaliers, industrieux génie,
 Sais si bien exercer l'art de la Quintinie!

Pendant vingt années de suite, le « législateur du Parnasse » vint passer l'été à Auteuil; son habitation fut occupée au dix-huitième siècle par Chamfort, et au début du dix-neuvième par Caulaincourt (le duc de Vicence). Racine et Molière, attirés par le voisinage, avaient également choisi Auteuil comme séjour d'été, mais ils n'y furent que locataires, et les érudits ont dû renoncer à déterminer l'emplacement de leurs résidences.

Une propriété historique à bien des égards était celle que le pastelliste Quentin de la Tour, après y avoir crayonné tant de chefs-d'œuvre, vendit, en 1772, à la veuve du financier et philosophe Helvétius. Avant et pendant la Révolution, M^{me} Helvétius y groupa, avec Condorcet, Cabanis, Volney, Destutt de Tracy, un cercle qui s'appela la *Société d'Auteuil* et dont un habitant du quartier, M. Guillois, s'est fait l'historiographe très compétent et un peu trop complaisant. Après la mort de M^{me} Helvétius, la maison appartint au comte de Rumford, le second mari de M^{me} Lavoisier et le propagateur des « soupes économiques », qui étaient tout

simplement du bouillon de légumes. Sous le Second Empire, le propriétaire était le prince Pierre Bonaparte : c'est là qu'en janvier 1870 périt tragiquement Victor Noir. Brûlée en 1871, la maison est actuellement remplacée par une école normale israélite, destinée à donner un vernis d'instruction occidentale aux plus intelligents des jeunes Juifs africains et levantins.

Tout à côté, un bâtiment admirablement conservé évoque des souvenirs moins philosophiques et moins sinistres. Au dix-huitième siècle, ce fut successivement la demeure de M^{lle} Antier, actrice célèbre par ses bons mots, puis de deux de ses camarades, les sœurs de Verrières, amies du maréchal de Saxe, qui fut ainsi le bisaïeul de George Sand.

Il est temps de borner cette nomenclature. Citons pourtant encore le beau domaine qui, après avoir appartenu à la comtesse de Boufflers sous Louis XV et Louis XVI, à la duchesse de Montmorency sous la Restauration, a fait place en 1854 à la gare d'Auteuil, et enfin le *château de la Tuilerie*, qui, après avoir passé entre les mains du marquis de la Tour du Pin, de la comtesse de Brienne, de l'ingénieur militaire Michaud d'Arçon, d'Adolphe Thiers, de la tragédienne Rachel, du docteur Véron, de la comtesse de Montijo, est depuis 1855 le très renommé pensionnat des dames de l'Assomption.

II

C'est à la barrière des Bonshommes que Louis XVI subit, le 17 juillet 1789, le compliment discourtois de Bailly¹, et que, le 6 octobre suivant, la famille royale fit son entrée entourée d'une hideuse et sanglante escorte. Si, comme il est probable, les habitants de ce qui devait être le seizième arrondissement saluèrent le cortège de leurs acclamations, ils firent preuve de peu de prévoyance : car l'abandon de Versailles allait leur être grandement préjudiciable, en éloignant d'eux leurs riches concitoyens, qui avaient voulu avant tout se trouver sur le chemin de la Cour. — En dehors de cette conséquence toute locale, la crise révolutionnaire fit sentir ses effets généraux à Passy et à Auteuil comme partout. Les droits féodaux y étaient insignifiants, et leur suppression n'apporta point à la population de soulagement appréciable : en revanche, elle pâtit du ralentissement des affaires et de l'arrêt de presque toutes les industries de luxe.

¹ « Ce sont les clefs qui ont été présentées à votre aïeul Henri IV. Il avait reconquis son peuple; aujourd'hui, le peuple de Paris a reconquis son roi. »

En matière religieuse, les esprits étaient indifférents, comme cela était déjà l'habitude dans la banlieue parisienne. On vit sans émotion la dispersion des Visitandines, des Minimes, des Barnabites de Passy, et l'installation du clergé constitutionnel. Le curé *jureur* de Passy eut le bon esprit de se rétracter, fut maintenu comme curé concordataire, et ne mourut qu'en 1827, après trente-six ans de ministère; celui d'Auteuil, endoctriné par les amis de M^{me} Helvétius, ne tarda pas à aller jusqu'à la totale apostasie.

Pendant la Terreur, Passy et Auteuil passaient pour des asiles relativement tranquilles, par comparaison avec les affres auxquelles étaient en proie les Parisiens. L'abbé de Salamon, condamné à mort par contumace, s'y risquait parfois à la tombée de la nuit, quand le séjour des bois lui devenait par trop intolérable. Mais les surprises n'en étaient pas moins toujours à craindre pour les proscrits, et même pour les simples suspects : tout ce que les officiers municipaux d'Auteuil purent faire pour Condorcet, ce fut de lui laisser le temps de s'enfuir et d'aller se faire prendre ailleurs; d'autre part, ce fut à deux pas de la Muette, dans la maison des Pastoret, qu'un policier trop zélé arrêta André Chénier par hasard et presque par mégarde.

Le Directoire vit l'apogée de la *Société d'Auteuil*, qui tout en méprisant un peu les gouvernants, applaudissait au fond à leur politique sectaire. C'était le temps où M^{me} Helvétius se laissait appeler « Notre-Dame d'Auteuil », et où le matérialiste Cabanis, devenu le beau-frère de M^{me} de Condorcet, était couramment comparé à Fénelon¹! Ajoutons, pour excuser les auteurs de ce rapprochement, que l'archevêque de Cambrai leur était surtout connu par la tragédie caricaturale de Marie-Joseph Chénier. — Au retour d'Égypte, le général Bonaparte, qui avait alors besoin de ménager les « idéologues », sauf à les foudroyer plus tard, vint faire visite à M^{me} Helvétius; mais comme il était incapable de rester poli, même quand il voulait se montrer empressé, il ne déguisa point que le jardin lui semblait bien petit, ce qui lui valut une réplique *digne de l'antique* : « Vous ne savez pas, général, tout le bonheur qu'on peut trouver dans trois arpents de terre. » Cabanis n'en fit pas moins une proclamation pour vanter

¹ Cette assimilation saugrenue fut plus tard consacrée par le poète voltairien Andrieux : à la séance où l'Institut reçut le successeur de Cabanis, Andrieux débita une pièce se terminant par ces vers, dans lesquels la rime n'était guère mieux traitée que la raison :

Un jour, j'aime à nourrir cette douce pensée,
Les mortels bienfaisants revivront réunis,
Avec les Fénelon, avec les Cabanis!

le coup d'Etat, et fut avec Tracy¹ de la première promotion de sénateurs. Le bruit courut même à Auteuil que Volney, l'un des habitués du cénacle, avait refusé d'être troisième consul : c'était une pure imagination, comme il ressort du récit de M. Vandal; le nom de Lebrun ne fut mis en balance qu'avec ceux d'autres hommes d'ancien régime, Cretet et Lecoulteux.

Par réaction contre les traditions de la monarchie, les quartiers et la banlieue de l'ouest furent assez négligés au début de la période napoléonienne. Il n'y a guère à citer qu'en 1803 les expériences de Fulton, promenant en vain son bateau à vapeur entre Chaillot et Passy, et en 1806 la fondation de Sainte-Périne. Deux brasseurs d'affaires établirent dans les anciens bâtiments de l'abbaye de ce nom, à Chaillot, un asile où les vieillards de bonne famille étaient assurés de finir décemment leurs jours en échange d'une pension ou d'une somme une fois donnée. Dans l'état de désorganisation où se trouvait la société, l'empressement fut très vif à solliciter une place à Sainte-Périne : « Quiconque, a écrit M. Frédéric Masson, quiconque racontera les derniers jours de la noblesse fidèle et ruinée y devra consacrer un chapitre. » Les entrepreneurs s'étant trouvés rapidement incapables de faire face à leurs engagements, Napoléon releva l'institution, lui alloua d'importants subsides, et décréta que Joséphine, protectrice officielle de la maison, nommerait à un certain nombre de places gratuites. En 1815, l'établissement fut rattaché au conseil des hospices (qui est devenu l'Assistance publique); en 1860, le percement de l'avenue Joséphine (Marceau) le fit transférer dans l'ancien domaine des Génovéfains à Auteuil. Mais la vogue de Sainte-Périne a presque toujours été en déclinant; à la date de 1905, qui marquera l'expiration du bail et coïncidera presque avec le centenaire de la fondation, il est à prévoir que l'Assistance publique cherchera une installation moins onéreuse, et que le parc seigneurial d'Auteuil sera loti.

En 1806, Napoléon décida l'établissement, en face du Champ-de-Mars et de l'Ecole militaire, d'un pont, qui reçut en 1807 le nom glorieux d'Iéna, pour faire pendant à celui d'Austerlitz, à l'autre extrémité de Paris. Le 1^{er} avril 1810, le cortège nuptial de l'empereur et de Marie-Louise, venu de Saint-Cloud par Neuilly, passa sous l'arc de triomphe de l'Etoile, dont les fondations sortaient à peine de terre, mais dont l'architecte Chalgrin avait fait élever une figuration très exacte en charpentes recouvertes de toiles.

¹ Victor Cousin, devenu le chef du spiritualisme français, s'écriait un jour en visitant la maison de Tracy à Auteuil : « Oui, c'est là qu'en 1810 on soutenait que l'âme n'est qu'un piston! »

Dans son impérieuse impatience, Napoléon n'attendit point la naissance de son fils pour songer à lui construire une résidence. Le hasard d'une de ses chevauchées matinales lui fit découvrir qu'il n'y avait point de situation plus saine, plus agréable, plus pittoresque, que celle de ce qu'on appelait alors la « Montagne de Chaillot » et qui est devenu notre Trocadéro. Fontaine et Percier, les architectes favoris, mandés d'urgence, durent préparer en hâte des plans qu'il leur fallut plusieurs fois amplifier, car le soi-disant *Palais du Roi de Rome* devint bien vite, dans la pensée de Napoléon, une résidence impériale d'automne et de printemps, plus commode et plus vaste que Saint-Cloud¹. Les bâtiments de la Visitation, demeurés domaines nationaux, furent jetés à bas, et l'on acquit à vil prix, par des marchés où l'intimidation paraît avoir joué un grand rôle², les propriétés privées qui couvraient les pentes et le sommet du plateau. Dans ce terrain accidenté, miné de carrières, les travaux de fondation nécessitaient un temps considérable. Napoléon venait fréquemment les visiter, et trompait son impatience par des excursions dans les environs, tâchant de leur donner un but utile : c'est ainsi qu'un jour il arriva à l'improviste, sur le quai de Passy, dans la raffinerie où Benjamin Delessert commençait à produire du sucre de betterave. Ravi de cette déception infligée aux corsaires anglais, l'empereur détacha sa croix d'honneur pour la placer sur la poitrine du fabricant³.

III

L'invasion étrangère et la chute de l'Empire arrêtaient les travaux de Chaillot : du palais projeté, il ne resta que des ébauches de terrassements, et des plans que les architectes inconsolables publièrent, en soutenant que nulle habitation princière en Europe n'aurait été plus grandiose. Parmi même les créations achevées de Napoléon, il en est une tout au moins qui après Waterloo courut

¹ Sur la rive d'en face, entre le Palais-Bourbon et l'esplanade des Invalides, puis entre les Invalides et le Champ-de-Mars, devait s'échelonner une série de palais consacrés aux grands services publics : archives, Université, etc.

² Parmi les victimes de ces contrats *léonins*, on peut citer Philippe Nettement, père du critique et historien royaliste. Cette histoire est racontée en détail dans l'attachante biographie que notre collaborateur, M. Edmond Biré, a consacrée à *Alfred Nettement* (Lecoffre, 1901, in-8°).

³ Les Delessert étaient des banquiers et industriels protestants qui furent les bienfaiteurs de Passy ; un des frères de Benjamin, François, se composa une collection célèbre ; un autre, Gabriel, fut douze ans préfet de police sous Louis-Philippe.

grand risque d'être détruite : nous voulons parler du pont d'Iéna, que Blücher avait juré de faire sauter en raison du souvenir odieux qu'il rappelait aux Prussiens. On sait que le monument fut sauvé par la courageuse résistance de Louis XVIII et la souveraine intervention du tsar Alexandre : mais il y perdit momentanément son nom, qui avait le tort de sonner comme une fanfare, et devint jusqu'en 1830 le *pont des Invalides*, tandis que son frère d'Austerlitz était réduit à l'inoffensive dénomination de *pont du Jardin du Roi*.

Si désabusée des conquêtes que fût alors la France, elle avait trop pleinement savouré l'enivrement de la gloire des armes pour y demeurer longtemps insensible. Les plus avisés de ses gouvernants s'en rendaient compte : quand, en 1823, le duc d'Angoulême eut été restituer au roi d'Espagne Ferdinand la plénitude de son pouvoir, on s'appliqua à représenter cette exécution militaire bien conduite comme une difficile et glorieuse victoire. Contre le gré du prince, qui était un modeste, on lui fit faire dans Paris une entrée triomphale, copiée sur les retours de Marengo et de Friedland. Un peu plus tard, il dut poser sur les hauteurs de Chaillot la première pierre d'une caserne dite du *Trocadéro*, en souvenir du fort dont la prise avait assuré la reddition de Cadix. La caserne ne vit pas plus le jour que le palais du roi de Rome, mais ce nom exotique demeura à la colline, et beaucoup de Parisiens même instruits sont convaincus qu'elle s'est toujours appelée ainsi.

C'est vers la fin de la Restauration que commencèrent dans le quartier les grandes opérations de voirie, ou plutôt de construction. Jusque-là, non seulement Passy était un village, mais il était séparé du mur d'enceinte, dans la direction de la barrière de l'Etoile, par de vastes étendues de vignes et de champs labourés. Une société d'hommes d'affaires, dont faisait partie le banquier Dosne, futur beau-père d'Adolphe Thiers, entrevit l'avenir de cette région et résolut de la mettre en valeur. Ils acquirent d'importants terrains et ébauchèrent, de la Muette à l'Arc de Triomphe, la grande voie qui, peu édifiant témoignage de la vicissitude de nos destinées politiques et municipales, s'est successivement appelée *avenue Charles X*, *avenue de Saint-Cloud*, *avenue d'Eylau* et *avenue Victor-Hugo*. Près de l'Etoile, le tracé rencontrait une butte assez élevée, qu'on prit plus tard le parti de percer, mais seulement sur la largeur de la chaussée, à laquelle notre enfance a connu l'aspect peu esthétique d'une tranchée de chemin de fer. Il n'y a guère qu'une quinzaine d'années que l'avenue a été complètement élargie, et que de la Muette on découvre la perspective de l'Arc de Triomphe.

Passy, cependant, s'*urbanisait* peu à peu. En 1816, on intro-

duisit cette double innovation de désigner les noms des rues par des plaques d'angle, et de numéroter les maisons des deux côtés, pair et impair (auparavant, les numéros partaient d'une extrémité de la rue pour revenir en sens inverse jusqu'à la maison vis-à-vis, comme cela se pratique encore à Rome). Les réverbères se firent attendre jusqu'en 1825, et encore ne dépassaient-ils pas le nombre total de *vingt*. En 1836, on s'avisa qu'il était peu séant à la dignité municipale que la maison commune fût installée dans une propriété privée du maire, et on décida d'avoir une vraie *mairie* : l'achat de l'immeuble coûta 55,000 francs, que le maire Possoz avança de ses deniers, et les frais d'appropriation dépassèrent à peine *huit mille* francs, ce qui prouve à quel point Passy était encore arriéré!

Le mauvais côté de cet âge d'or, c'était l'insuffisance et l'incommodité des moyens de transport en commun. Les habitants actuels du seizième arrondissement se plaignent que l'allure des tramways à air comprimé soit trop lente, et pour leur complaire, la Compagnie de l'Ouest abrège d'une ou deux minutes tous les trois ou quatre ans le trajet d'Auteuil à la gare Saint-Lazare. Que diraient-ils s'il leur fallait se remettre, fût-ce pour un jour, au régime des *coucous* et des *accéléérées*, où, de Passy au Carrousel, les départs étaient rares, les places relativement chères, le trajet interminable, les voitures sales et inconfortables! Notre génération même a vu disparaître les antiques omnibus, qui gravissaient au petit pas les pentes du Trocadéro, et le tramway à chevaux des quais, qui changeait de roues au Cours-la-Reine, sans doute pour gagner du temps, et que nos grands-parents appelaient, par une inconsciente intuition de la « supériorité des Anglo-Saxons », l'*omnibus américain*!

Malgré les difficultés d'accès, les Parisiens se remirent, dès la fin de la Restauration, à affluer à Passy et à Auteuil. Beaucoup parmi eux louaient des villas pour la belle saison, comme leurs descendants le font à présent au Vésinet ou à Ville-d'Avray; c'est ainsi qu'Alfred de Musset adolescent séjourna quelques étés à Auteuil; l'usage s'en perpétua dans une partie de la bourgeoisie parisienne jusque vers 1870, et les familiers du théâtre d'Emile Labiche se rappellent peut-être que le dernier acte de *Célimare le Bien-Aimé* se passe à Auteuil, où toute la famille est venue s'installer en villégiature.

Plus hardis ou plus champêtres dans leurs goûts, d'autres transportaient définitivement leurs pénates dans les chalets ou les villas de Passy et d'Auteuil : car dans ces parages, les grandes maisons à plusieurs appartements étaient alors à peu près inconnues. De ces

audacieux, l'un des plus déterminés et des plus fidèles fut Jules Janin. Installé d'abord à l'hôtel de la Folie, qu'il prêta à Arsène Houssaye pour y passer sa lune de miel, Janin se fit ensuite construire un chalet sur les terrains retranchés de la Muette par le percement de la voie ferrée. Son jardin était un vrai fouillis de verdure, car la passion de l'horticulture s'était emparée de lui; il devenait lyrique pour chanter les charmes de Passy : « De cette colline charmante, il me semble qu'on peut mieux ouvrir ses ailes vers l'infini. » Pendant vingt ans, le chalet Janin s'ouvrit aux artistes, aux écrivains, aux causeurs; puis le propriétaire devint impotent, dut renoncer à tailler ses rosiers, et finit par s'éteindre un matin de 1874, après avoir dit tout anxieux à sa femme : « Je n'entends plus les oiseaux du jardin ! » C'était bien le modèle, très sincère dans son engouement, de ces Parisiens campagnards que les vrais ruraux prennent en pitié. Son Eden, après lui avoir survécu vingt-cinq ans, a été saccagé en 1899, pour faire place à un chemin de fer souterrain, à une rue et à des maisons de rapport; les oiseaux en sont exilés pour jamais.

La période antérieure à l'annexion vit encore le début à Passy-Auteuil de ces établissements d'instruction qui y ont pris aujourd'hui tant d'extension. Quand les Jésuites se furent installés à Vaugirard, un ancien collaborateur de l'abbé Poilloux transporta à Auteuil, dans le *Château Ternaux*, la célèbre pension fondée jadis par cet ecclésiastique; c'est aujourd'hui l'école supérieure municipale *Jean-Baptiste Say*. Mentionnons surtout la création, dès 1839, du pensionnat des Frères des Ecoles chrétiennes; les « Frères de Passy », comme on les appelle couramment, qui débutaient alors avec 28 élèves, en ont aujourd'hui près de neuf cents; c'est le principal grief de leurs adversaires, et le seul qui ne se pardonne pas.

IV

La construction de l'enceinte fortifiée, tout en englobant Passy et la majeure partie d'Auteuil, n'avait point notablement changé la condition ni l'aspect de ces deux communes. Il en fut autrement des grands travaux d'*hausmannisation*, qui, dès le début du règne de Napoléon III, sans se limiter aux quartiers du vieux Paris, firent du Bois de Boulogne un parc anglais et en métamorphosèrent les abords. L'annexion de 1860, qui rattachait administrativement à Paris les territoires situés en deçà des fortifications, consacra à Passy et à Auteuil sinon le fait accompli, du moins le fait inévitable; c'est d'elle que date le seizième arrondissement.

Auparavant, la création des nouveaux quartiers avait été à peu

près abandonnée à l'initiative privée. On s'en remit encore à celle-ci du soin de lotir et de construire les terrains : le grand entrepreneur Thome, entre Chaillot et l'Etoile, le banquier d'Erlanger, à Auteuil, firent ainsi de fructueuses opérations. Mais en même temps, par un retour aux traditions de Napoléon I^{er}, l'administration ouvrait à travers les terrains vagues ou les masures de larges avenues, destinées à assurer la transformation de la ville. Le Parisien, né frondeur, raillait bien le préfet démolisseur, et Gustave Nadaud, chansonnant dans les salons d'opposition

Osman, préfet de Bajazet,

qui finissait par s'exproprier lui-même, avait soin de conclure au refrain, pour les auditeurs d'intelligence un peu lente :

Tel fut Osman,
Père de l'*osmanomanie*!

Nous qui jouissons des larges percées, des boulevards plantés et des grandes avenues, nous ne pouvons en vouloir beaucoup au baron Haussmann d'avoir dérangé et empoussiéré nos pères pendant quelques années. Dans la région qui nous occupe, il fit établir, outre les belles avenues rayonnant autour de l'Arc de Triomphe, une magnifique voie dite *Boulevard de l'Empereur*, partant du pont de l'Alma, gravissant la pente de Chaillot, grâce à de colossaux travaux de soutènement, et se dirigeant du haut du Trocadéro vers la Muette. Cette avenue, située tout entière dans le seizième arrondissement, est aujourd'hui dite du *Trocadéro* dans sa partie inférieure. Quant à la partie supérieure, un Parisien a quelque confusion à avouer que dans une ville où rien ne rappelle le souvenir de Guizot et de Thiers, où le nom de Taine a été attribué à une rue perdue de Bercy, l'une des voies les plus grandioses perpétue la mémoire de l'historien... *Henri Martin!*

Devenus deux quartiers de Paris, et deux des plus agréables. Passy et Auteuil ont tout naturellement vu leur population, en se développant, perdre quelque chose de sa physionomie propre. Ce qu'on peut dire, c'est que les artistes et les gens de lettres ont continué à s'y fixer de préférence. Parmi les morts célèbres, ou simplement connus, de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, je relève les noms de Gustave Nadaud, Ponsard, Xavier de Montépin, M^{llo} Georges, Got, Rossini, Faustin Hélie, Barthélemy Saint-Hilaire, Eugène Manuel, Cuvillier-Fleury. C'est à Passy que périt, victime de son dévouement maternel, la grande artiste et la femme exemplaire qui s'appelait Rose Chéri; à Passy aussi que s'éteignit

Lamartine, dans l'asile que la Ville de Paris avait assuré à sa fière et besoigneuse vieillesse¹.

Après 1860, il y aurait encore bien des transformations à noter et des événements à mentionner. En préparant l'Exposition universelle de 1867, on décida, non point d'utiliser le Trocadéro, puisque l'emplacement du Champ-de-Mars devait suffire cette fois, mais de lui donner un aspect qui complétât le décor de la féerie. Les constructions du palais de l'infortuné roi de Rome firent place à un escalier monumental, dont les marches paraissaient formidablement larges aux enfants de ce temps-là. De cette époque date également le chemin de fer de Ceinture.

C'est par le Point-du-Jour que le « Versaillais », comme on disait, entrèrent dans Paris le 22 mai 1871. Une autre entrée, moins tragique et plus solennelle, fut celle du schah de Perse dans l'été de 1873. La génération présente, plus blasée sur ce genre de spectacles, aura peine à croire que le Tout-Paris d'alors (*quorum pars minima fui*) s'entassa pendant de longues heures sur des gradins élevés *ad hoc* place de l'Etoile, pour voir passer en landau un despote asiatique. Cet empressement provenait probablement du même état d'esprit qui avait fait célébrer la prise du Trocadéro au lendemain de l'épopée impériale : Paris, qui sous le second Empire avait été l'auberge des souverains, mourait de peur de n'en plus revoir après les désastres de 1870 ; il acclama avec frénésie le premier qui rompit la quarantaine, sans trop regarder à son rang. Le schah apportait d'ailleurs un prétexte à reprendre les distractions mondaines dont on s'était patriotiquement sevré depuis la défaite : Vive le schah !

L'Exposition de 1878 valut au Trocadéro une nouvelle transformation, qui peut être considérée comme définitive. L'escalier fit place à un bassin, surmonté d'une cascade, et la colline se couronna d'un vaste palais semi-circulaire, de style plus ou moins oriental. M. Doniol nous apprend que c'est le monument public de Paris le plus élevé au-dessus du niveau de la mer : je crains fort

¹ Il y avait certain jour invité à dîner Gustave Nadaud, qui s'excusa sur ce que sa soirée était promise à une princesse de la famille impériale ; Lamartine riposta par cette parodie un peu amère des *Deux Gendarmes* :

Lorsque le vaincu de Pharsale
M'invite au dîner d'un écu,
Le vin est bleu, la nappe est sale :
Je ne vais pas chez le vaincu.
Mais quand la cousine d'Auguste
M'invite en sa riche maison,
J'accours, j'arrive à l'heure juste.
— Chansonnier, vous avez raison !

que ce ne soit là son principal mérite artistique. Les fondations ont nécessité un travail technique très délicat, poussé à de grandes profondeurs.

La sobriété classique de l'ordonnance est au contraire le cachet du musée Galliera, bâti au fond d'un square qui borde l'avenue du Trocadéro. C'est le don princier fait à la Ville de Paris par une grande dame italienne, qui a multiplié sur le sol français les marques de sa large et intelligente générosité. Le monument avait été construit pour recevoir les admirables toiles du *Palazzo Rosso* de Gênes : mais sur ces entrefaites, le conseil municipal de Paris laïcisa les écoles communales (en 1879); la duchesse de Galliera, froissée par cette décision dans ses sentiments religieux comme dans ses sympathies libérales, sans révoquer le don du bâtiment, s'abstint d'y joindre les toiles qui l'auraient rendu célèbre. Assez embarrassée de garnir le musée Galliera, la Ville de Paris a fini par y organiser des « expositions d'art industriel ».

Vers la même époque, à l'autre extrémité de l'arrondissement, s'élevait le lycée *Janson de Sailly*, dont l'histoire est assez curieuse pour être résumée en deux mots. Son nom ne lui vient ni d'un pédagogue, ni d'un écrivain, ni d'un politicien, mais d'un ancien magistrat, beau-frère du grand avocat Berryer, lequel légua, en 1828, sa fortune à l'Université, pour créer un établissement « dans lequel l'enseignement des humanités serait donné à des enfants qui se seraient particulièrement distingués par leur piété filiale ». Il y avait réserve d'usufruit au profit de la veuve du testateur, qui lui survécut près de cinquante ans. En 1876, l'Université, convaincue sans doute que tous les petits Parisiens étaient admirables de piété filiale, se préoccupa seulement de répandre l'enseignement des « humanités » parmi ceux d'entre eux qui demeureraient le plus loin des lycées existants. On construisit à Passy, rue de la Pompe, un établissement modèle, le plus vaste des lycées de France, paraît-il, comptant en 1901 1853 élèves. Quant à la physionomie morale de l'établissement, les deux traits caractéristiques, tenant sans doute à la condition sociale des parents, semblent en être l'indépendance des opinions politiques et le culte des exercices physiques; Janson a remporté huit fois en douze ans le prix du *Lendit*; ses succès au concours général sont peut-être moins marqués, mais le concours général est une institution « vieux jeu », qu'il est question d'abolir.

L'énorme développement de la population du seizième arrondissement dans le cours du dix-neuvième siècle devait entraîner la multiplication et l'extension des édifices religieux. Mais à partir de 1870, le concours de l'administration municipale a dans cet ordre

d'idées fait place à un mauvais vouloir non déguisé, et il a fallu se contenter des ressources de l'initiative privée, au moment même où le prix des terrains atteignait un niveau difficilement abordable.

On dut regretter alors de n'avoir pas accepté le transfert de l'église Saint-Pierre de Chaillot sur l'emplacement actuel de la place des Etats-Unis, offert gratuitement par le gouvernement de Napoléon III. Après avoir entamé deux ou trois négociations, toujours rompues par suite des prétentions trop élevées des vendeurs, on a conservé la vieille et mesquine église du village de Chaillot, en lui accolant une grande chapelle en façade sur l'avenue Marceau; l'ensemble est disgracieux et mal commode. — A Passy de même, on a procédé par agrandissements successifs, à l'un desquels le chansonnier Béranger a tenu à concourir, en spécifiant que sa souscription serait appliquée à la salle des catéchismes! — L'église Saint-Honoré d'Eylau, datant de 1857, a été dotée par le curé actuel, M. l'abbé Marbeau, d'une très vaste chapelle annexe, dépourvue de toute prétention artistique, mais remarquablement agencée au point de vue pratique pour faciliter la vue de l'autel et de la chaire. — Auteuil, enfin, possède seul une élégante église moderne, grâce au zèle d'un homme qui a été l'honneur du clergé de Paris et de l'épiscopat français, Mgr Lamazou; mais cette église, dont on critiquait il y a vingt ans les ambitieuses proportions, paraît déjà bien exigüe les jours de grande fête.

Deux événements mémorables ont signalé, dans le seizième arrondissement, les dernières années du dix-neuvième siècle. Ce fut d'abord, les 31 mai et 1^{er} juin 1885, la pompe funèbre de Victor Hugo. La cérémonie sans doute ne fut point exempte des vulgarités ni des inélegances habituelles aux démocraties modernes, tristes héritières à cet égard des foules d'Athènes et de Florence; elle eut de plus le cachet antireligieux que nos gouvernements maçonniques impriment à toutes leurs manifestations. Il faudrait pourtant un étrange parti-pris pour nier le caractère grandiose de la veillée aux torches sous l'Arc de Triomphe et de ce cortège d'un million d'hommes, se déroulant, comme l'a dit M. Hanotaux, « de la colline de Napoléon à la colline de Clovis »; seulement, celle-ci s'appelle aussi « la colline de Sainte-Geneviève ».

Le 6 octobre 1896, Nicolas II et la tsarine débarquaient au Ranelagh, dans une gare improvisée pour la circonstance, et, après avoir longé la lisière du Bois de Boulogne, entraient à Paris par la porte Dauphine, l'Arc de Triomphe et les Champs-Élysées. C'était autre chose que l'arrivée du schah, et l'enthousiasme des Parisiens était bien justifié cette fois! Si les aberrations de notre politique intérieure ne nous ont pas permis de profiter de tous les

résultats attendus de cette visite et de l'alliance dont elle était le gage, le souvenir en demeure comme l'un des plus vivifiants et des plus patriotiques de ces dernières années.

V

Le seizième arrondissement, qui a vu sa population tripler de 1872 à 1901, semble réservé à un brillant avenir au cours du siècle qui commence. Sans doute, les villas entourées de jardins cèdent de plus en plus la place aux hautes et lourdes bâtisses, plus confortables qu'élégantes; mais grâce au grand nombre des larges voies plantées et au voisinage du Bois de Boulogne, la somme d'air et de verdure y est encore aujourd'hui plus abondante que dans n'importe quel autre quartier de Paris.

La suppression de l'enceinte fortifiée, décidée en principe sur le front nord-ouest de la capitale, va considérablement modifier l'extrémité de cette région. Il est à craindre qu'elle n'en gâte l'agrément. La solution tout indiquée, dans la partie contiguë au Bois de Boulogne, eût été de restituer simplement à cette promenade les parcelles détachées lors de la construction des fortifications, sauf à maintenir certains valtonnements de terrain. Mais l'Etat et la Ville, à court d'argent tous deux, menacent de s'entendre pour vendre cette partie des fortifications à des « sociétés de construction », qui, entre Passy ou Auteuil et le Bois, élèveront une ceinture de maisons à six étages. Les réclamations surgiront, comme toujours, quand le mal sera fait et la perspective pour jamais enlaidie.

Quant au Paris géant que nous promettent certains prophètes aventureux, qui engloberait Neuilly, Boulogne et Saint-Cloud, où le Bois de Boulogne ne serait plus qu'un square intérieur et le seizième arrondissement un quartier du centre, peut-être existerait-il à la fin du vingtième siècle, mais du train dont marche l'accroissement de la population française, il risque de n'être que la capitale d'un désert ou le siège d'une colonie internationale.

L. DUFOUGERAY.

SAINTE-BEUVE

AVANT LES *LUNDIS* ¹

I

A voir les dimensions imposantes, presque formidables, de l'ouvrage que M. Michaut vient de publier sur Sainte-Beuve, — et non pas même sur Sainte-Beuve tout entier, mais sur Sainte-Beuve *avant les « Lundis »*, — on peut conclure sans crainte d'erreur qu'il fut écrit en province, dans la paix et la tranquillité, avec l'assurance de la complicité du temps.

M. G. Michaut est professeur à l'Université de Fribourg, en Suisse. Fribourg est une ville ancienne qui paraît grise et triste au premier abord, et qui n'est que sérieuse et calme. Les cafés y sont rares. Les cloches y sonnent souvent. On voit passer dans les rues beaucoup de soutanes, et l'on ne manque point de les saluer. A tous ces signes, il est facile de reconnaître que, si l'on parle encore français, ce n'est déjà plus la France. L'Université de Fribourg jouit d'un bon renom, comme toutes ces petites universités de Suisse que leur vie personnelle, leur initiative et leur rivalité poussent sans cesse à se développer, ce qui prouve, entre parenthèses, l'excellence de la décentralisation. Elle compte des membres fort distingués, M. Jean Brunhes, M. Victor Giraud, M. G. Michaut. J'aime à croire qu'elle ne les accable pas de travail, car leur activité se répand volontiers au dehors pour notre profit et notre agrément. Vous pouvez entendre à Paris des conférences de M. Jean Brunhes; M. Victor Giraud a consacré à la philosophie et à la politique de Taine un traité solide qui mérite de devenir classique. Pour M. Michaut, après avoir honoré Pascal et Marc-Aurèle d'un culte précieux, le voici qui s'attache à Sainte-Beuve et l'analyse avec quelque abondance.

¹ *Sainte-Beuve avant les « Lundis »*, thèse présentée à la faculté des lettres de l'Université de Paris, par G. Michaut, doyen de la faculté des lettres de l'Université de Fribourg en Suisse (1 vol. Fontemoing édit.). — Voy. aussi *Sainte-Beuve inconnu*, par le vicomte Spælberch de Lovenjoul (Plon, édit.), *l'œuvre poétique de Sainte-Beuve dans l'Évolution de la poésie lyrique* par F. Brunetière, *l'étude sur Sainte-Beuve dans les Politiques et moralistes du dix-neuvième siècle* par E. Faguet, et les *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet*.

Le projet de M. Michaut est de nous montrer la formation intellectuelle de Sainte-Beuve. Il le suit pas à pas, dans sa vie intime et, plus encore, dans sa vie littéraire. De cette vie littéraire il ne laisse pas échapper la plus petite manifestation, le plus léger incident. Je ne sais pourquoi, je m'imagine qu'il habite la campagne aux abords de Fribourg. Par tous ses bouts de rues, Fribourg donne sur la campagne. Notre auteur, en ouvrant ses fenêtres, aperçoit des prairies et des arbres. Il voit passer, en juillet, les chars de moisson que traînent les bœufs patients et doux. Il songe que ces gerbes fauchées qui, de leur or, enorgueillissaient les champs, vont être transformées et seront bientôt réduites au volume de quelques miches de pain. Pénétré d'admiration et d'amour pour la nature, il en imite les patients travaux. Il nous apporte avec confiance des gerbes tout entières de documents, de citations, de réflexions, et si, devant nous, il en extrait la bonne nourriture, il ne lui vient même pas à l'idée qu'il faut beaucoup de paille pour peu de grain, et que notre temps pressé se jette volontiers sur le pain sans souci des opérations préliminaires qui président à sa confection. Résignons-nous à voir passer, tout le long de son ouvrage, les chars d'épis. Le bon grain y est : c'est l'essentiel. La paille pourra servir à notre repos.

Visiblement Sainte-Beuve, par ses contradictions, ses évolutions, ses élans, ses retours en arrière, a dérouté son biographe. C'est là encore une cause de longueurs. Car M. Michaut ne veut rien omettre et croit tout expliquer. « Facilité abusive! disait Sainte-Beuve du héros de *Volupté*, versatilité mortelle à toute foi en nous et au véritable amour! » Une analyse de cette âme changeante eût épargné à M. Michaut bien des commentaires dont la ressemblance sert du moins à démontrer que les hommes tournent toujours dans le même cercle, puisque les plus complets d'entre eux ne réussissent pas à découvrir une passion nouvelle et ne tirent leur éternelle inquiétude que de l'éternelle dualité de notre nature.

En revanche, si l'ouvrage de M. Michaut est encombré de trop d'explications, nous eussions désiré y rencontrer plus de détails indiscrets et d'anecdotes significatives. Sainte-Beuve a contribué plus qu'aucun autre historien ou critique à mettre en valeur le petit détail qui, tout en ramenant les grands hommes à la commune mesure, leur restitue une humanité plus véridique. Pourquoi ne pas lui appliquer ses procédés à lui-même? Ne pouvait-on le faire avec une ironie amicale, au lieu de garder, six cents pages durant, un sérieux imperturbable? La physionomie d'un Sainte-Beuve est si complexe qu'elle réclame, pour être peinte, toute la gamme des expressions que peut revêtir un visage, de la grimace

au sourire, de la laideur des traits à la beauté du regard. Nous eussions aimé à connaître, outre les diverses adresses de Sainte-Beuve à Paris, la description de ses intérieurs et, sinon les carnets de sa blanchisseuse, le compte de ses gains, l'établissement de son budget, tout ce qui, en un mot, aurait pu nous renseigner sur la vie d'un homme de lettres au cours du dernier siècle. Vie modeste et laborieuse, point du tout faite pour encourager les arrivistes et les jouisseurs, trop souvent précaire et vulgaire au gré de celui qui la menait et dont le vaste désir convoitait le monde, mais tout embellie par le culte désintéressé de l'art.

Tel qu'il est, avec ses imperfections qui ne tiennent en somme qu'à ses dimensions, l'ouvrage de M. Michaut est une contribution considérable à notre histoire littéraire. Il étudie de la façon la plus consciencieuse et la plus minutieuse la lente création d'une méthode critique dans le cerveau de Sainte-Beuve, et les diverses évolutions intellectuelles qui le préparaient à devenir le plus grand critique du dix-neuvième siècle. Il le quitte au moment où, installé en toute sécurité au *Constitutionnel*, Sainte-Beuve y commence la mémorable série des *Lundis*. Un jour, sans doute, il nous donnera la fin de cette vie de grand travailleur. Et même je l'engagerai, au nom de ses lecteurs, à réduire ensuite sa large biographie. Il en tirera sans peine un de ces livres lumineux et aisés où l'on découvre avec plaisir le résumé de grands travaux, comme on peut évoquer, en mangeant son pain, la beauté des moissons et l'effort des moissonneurs.

II

Si la mode était encore de donner aux livres un double titre, M. Michaut pourrait appeler le sien : *Sainte-Beuve avant les Lundis ou le Critique malgré lui*. Par une aventure singulière et assez plaisante, ce juge merveilleux d'autrui méconnut longtemps sa propre vocation. Le goût du public et les circonstances la lui imposèrent contre son gré. Il fut semblable à ces jeunes gens qui se croient nés pour l'amour, font par l'astucieuse entente de leurs proches un mariage de convenance, affichent l'insolent regret d'une destinée plus sentimentale et ne comprennent leur bonheur qu'au seuil de la vieillesse. Il débuta dans la critique pour se préparer à un rôle plus reluisant, à la manière des acteurs qui jouent les confidentes en attendant qu'on leur distribue les jeunes premiers. Toute sa vie, il devait rester un confident, confident perspicace, habile à surprendre les secrets, à deviner les caractères, à débrouiller les intrigues, et confident terrible parce qu'il n'était pas discret. En vain il voulut se hausser aux grands rôles.

Toujours on refusa de l'y applaudir, et il fut rejeté à son emploi. Il en souffrit, puis s'aperçut peu à peu qu'il y avait quelque grossièreté dans les personnages de premier plan, que trop souvent un instinct merveilleux, mais ignoré d'eux-mêmes, leur tenait lieu d'intelligence, et qu'ils apportaient aussi trop souvent, dans la recherche du succès, la plus sotte vanité et de petits moyens. Il s'en réjouit, car il put dès lors les mépriser; mais, par une contradiction dont on peut faire hommage à son goût romanesque de la beauté et de la gloire, il ne cessa pas de les envier. « Chacun, a-t-il écrit de Chateaubriand, de Lamartine, de Victor Hugo, chacun a voulu la grosse gloire plutôt que la grande... Presque tous les hommes célèbres aiment encore mieux la banalité que la gloire. Ils prennent l'étendue et la masse pour la puissance. Où est-il celui qui saura unir la vraie puissance avec la délicatesse? » Même quand il fait la leçon aux génies, il n'oublie pas, il n'abandonne pas complètement ses ambitions de jeunesse. En 1866, à la fin de sa vie, il disait à Vallès : « La nature m'avait destiné à être un critique, *je commence à le croire.* » Il commençait à le croire, et il était l'auteur des *Portraits littéraires*, de *Port-Royal*, des *Lundis*. Jaloux de la renommée des créateurs, il ne se rendait pas à lui-même une justice complète. Il croyait manquer sa vie, quand il réalisait heureusement toute sa destinée. Emule des plus grands, il persistait à les regarder d'en bas, et ses dénigrement sont l'expression de son inutile envie.

Cette erreur qu'il commit sur lui-même l'amena à en commettre une autre. Critique honteux, il traita longtemps la critique avec désinvolture. Il s'affligeait ostensiblement de connaître, au lieu du *joug léger des Muses*, « les applaudissements pénibles de la vie littéraire et le poids des corvées même honorablement laborieuses ». *Assujettissements, corvées*, c'est ainsi qu'il dénommait ses essais. Volontiers il donne à entendre, et pendant de nombreuses années, qu'il n'est qu'un critique provisoire, qu'il prépare d'autres œuvres plus importantes, telles que des poèmes, des romans, et que c'est de ces œuvres-là qu'il attend la réputation. « La critique, dit-il, est un prélude ou une fin, une manière d'essai ou un pis-aller. » Un pis-aller! Qu'en auraient pensé un Boileau, un Laharpe, un Taine? Qu'en penseraient aujourd'hui un Brunetière, un Lemaître, un Faguet, tous les écrivains qui vinrent à la critique librement, parce qu'ils désiraient défendre les bonnes lettres, ordonner la littérature, répandre l'amour de l'art, juger, classer les œuvres, étudier les hommes pour mieux connaître l'homme et sa diversité? Jamais la critique n'a été plus féconde en résultats qu'au dix-neuvième siècle, et son plus illustre représentant ne cesse que

très tard de la traiter avec dédain. Pareille attitude se conçoit chez un Barbey d'Aurevilly, chez un Théophile Gautier, rejetés, eux aussi, aux *corvées* littéraires, mais rejetés sans aucune raison, par une mauvaise plaisanterie de la fortune. Ceux-là, qui manquaient spécialement de jugement, et aussi de culture classique, pouvaient ruer dans les brancards du char qu'ils étaient contraints de traîner : c'était une façon de faire oublier par des violences la médiocrité de leur service. Mais l'obstination de Sainte-Beuve à nier la vertu de la critique, quand il était déjà un grand critique, implique un désir immodéré d'une imagination créatrice qu'il n'eut jamais qu'à demi et qu'il fut bien forcé de transporter, telle qu'il l'avait, c'est-à-dire incomplète, dans ses essais. Dans ses essais, elle fit merveille. Là il n'avait plus besoin d'inventer, mais d'évoquer, de reconstituer. On lui fournissait les matériaux, et c'étaient précisément les matériaux qui lui manquaient. Désormais il pouvait bâtir, en excellent architecte qu'il était.

A vingt ans, nous dit M. Faguet, Sainte-Beuve désirait des succès mondains, la gloire littéraire et tout comprendre. Je crois que, par une faiblesse naturelle à l'homme qui désire surtout ce qu'il ne peut avoir, il se souciait moins de son intelligence qui était, en effet, capable de tout comprendre, que de sa laideur qui l'empêchait de séduire, et il envisageait la gloire littéraire comme un moyen d'atténuer sa disgrâce physique. C'était un jeune homme romanesque. Romanesque, il le demeura toute sa vie, et jusque dans sa critique. « Tout ce que ce mot contient, pris dans son acception usuelle, un peu de rêve, un peu de tendresse, un peu de sensualité, beaucoup d'élégance dans la forme, un peu de nonchalance, du piquant et de l'esprit, des analyses assez fines, sans être trop précises, des états un peu rares du cœur, voilà bien, dit encore M. Faguet, le domaine de Sainte-Beuve; tout ce que ce mot exclut à l'ordinaire, réalisme franc ou cru, force, profondeur, vigueur logique, grande imagination lyrique, grands regards jetés sur le monde, puissance épique : voilà ce qu'il comprendra quand vous voudrez, quand il voudra, mais qui sera toujours objet de son intelligence plutôt qu'attrait pour son être intime. » Romanesque, il l'est même dans ses jalousies qui s'adressent particulièrement aux grands séducteurs, Chateaubriand, Lamartine, Musset, ceux-là mêmes dont il rêvait la gloire à vingt ans.

Cette demi-faculté créatrice, cette tournure sensuelle de l'esprit, ces vastes désirs, tout cela devait servir un jour à sa critique, lui donner cette saveur délicieuse qu'on ne trouve à nulle autre, ces mille grâces délicates qu'on cherche vainement dans tant de récits et de poèmes. S'il n'avait point écrit les vers pénibles de *Joseph*

Delorme et des *Pensées d'août*, ni les analyses entortillées de *Volupté*, il n'aurait point pénétré si avant dans les secrets de la composition, et il n'aurait point su ravir à l'art tous ces agréments qui escortent sa pensée sans lui rien soustraire de sa netteté ni de sa profondeur. Des images de poète lui viennent naturellement. En 1839, il écrit, en passant à Aigues-Mortes : « Mon âme est pareille à ces plages où l'on dit que saint Louis s'est embarqué : la mer et la foi se sont depuis longtemps, hélas ! retirées... » Je relève cette phrase dans une lettre au fidèle Colombet : « M. de Chateaubriand va à merveille, et son esprit se rassérène de plus en plus, comme la cime des grands monts dans les beaux soirs. » Ses *rosseries* mêmes s'illustrent de comparaisons qui sont des trouvailles. Dans ses lettres à Juste Olivier, il dit de Pierre Leroux : « Ce Leroux écrit philosophie comme un buffle qui patauge dans un marais. » Il y traite les *Recueils* de Lamartine de débordements, et voici comme il arrange le discours de réception de Victor Hugo à l'Académie française : « C'est un pathos long et lourd..., très bon à mugir dans un Colisée devant des Romains, des Thraces et des bêtes. » Quant à *Ruy Blas*, c'est « une omelette battue par Polyphème ».

Ainsi son imagination, trop faible pour créer, lui fournit constamment des formes sensibles pour mieux réaliser sa pensée aux multiples détours. Comprenez-vous la sorte de supériorité qu'elle lui vaut ? Son style n'est jamais abstrait, partant jamais obscur et jamais ennuyeux. Sa critique est solide sans le paraître, comme un mur recouvert de lierre. Elle pille toutes les beautés visibles pour en faire hommage au monde intérieur de la raison et de l'idée. « L'esprit critique, dit-il quelque part, est, de sa nature, facile, insinuant, mobile et compréhensif. C'est une grande et limpide rivière qui serpente et se déroule autour des œuvres et des monuments de la poésie, comme autour des rochers, des forteresses, des coteaux tapissés de vignobles et des vallées touffues qui bordent ses rives. Tandis que chacun des objets du paysage reste fixe en son lieu et s'inquiète peu des autres, que la terre féodale dédaigne le vallon et que le vallon ignore le coteau, la rivière va de l'un à l'autre, les baigne sans les déchirer, les embrasse d'une eau vive et courante, les comprend, les réfléchit, et, lorsque le voyageur est curieux de connaître et de visiter ces sites variés, elle le prend dans une barque, elle le porte sans secousses et lui développe successivement tout le spectacle changeant de son cours. » Quelle plus jolie et plus juste comparaison ? Oui, sa critique est semblable à l'eau de la rivière qui reflète les paysages divers et qui passe. Elle en a la limpidité, la fraîcheur, la douceur insinuante, le cours changeant et même la perfidie légendaire.

Il avait de trop minutieuses habitudes d'analyse pour ne pas se douter de la nouveauté de sa critique. « Quand elle a quelque chose d'artiste en elle, a-t-il dit, la critique est promptement avertie par un tact chatouilleux de ce qui se remue de poétique alentour. » Ce tact chatouilleux de l'artiste, Sainte-Beuve l'avait plus que personne. Et dans ses *Portraits littéraires* il précise son but : « Ce que j'ai voulu en critique, ç'a été d'y introduire une sorte de *charme* et en même temps plus de *réalité* qu'on n'en mettait auparavant, en un mot de la *poésie* à la fois et quelque physiologie. » Ce qu'il a voulu, il l'a pleinement accompli. Charme et réalité, poésie et physiologie, dosés savamment par ce chimiste amoureux, — il est impossible de se mieux définir soi-même.

Or, ce sont là dons de créateur. Un romancier, un auteur dramatique observent le réel, s'appuient sur le réel. C'est la base de leur œuvre. Ce réel, il le faut rendre agréable ou émouvant, et c'est le propre de la faculté poétique. Seulement, il le faut encore rendre vivant. Et cette faculté d'insuffler la vie manqua à Sainte-Beuve poète et romancier. Critique, il n'avait point à l'exercer. Il travaillait sur une matière déjà vive, quand l'artiste, au contraire, entre dans une solitude que son imagination doit peupler.

Taine, dans la seconde édition des *Essais de critique et d'histoire*, tente d'assimiler la critique au roman : « Du roman à la critique et de la critique au roman, dit-il, la distance aujourd'hui n'est pas grande. Les deux genres se sont si bien transformés depuis trente ans, qu'en partant de points très éloignés, ils sont venus se rencontrer sur le même terrain... L'un et l'autre sont maintenant une grande enquête sur l'homme, sur toutes les variétés, toutes les situations, toutes les dégénérescences de la nature humaine. Par leur sérieux, par leur méthode, par leur exactitude rigoureuse, par leur avenir et leurs espérances, tous deux se rapprochent de la science... » Qui les a rapprochés l'un de l'autre, sinon Sainte-Beuve? Avant Sainte-Beuve, cette phrase n'aurait pu être écrite. Encore est-elle incomplète et systématique. Incomplète, parce que Sainte-Beuve ne s'est pas contenté de baser sa critique sur l'étude de l'homme qui doit être aussi la base du roman, mais l'a parée encore de cette grâce légère dont les artistes croyaient avoir le monopole. Systématique, parce que Taine parle en philosophe positiviste, persuadé alors que la science était destinée à asservir toutes les manifestations de la pensée, et qu'avec leur *exactitude rigoureuse* la critique et le roman se donnaient à eux-mêmes des chaînes. Or l'art ne sera jamais l'esclave de la science. Il retrace la vie humaine, et la vie humaine, si elle obéit à des lois générales, change dans ses cas particuliers au gré du

temps, des circonstances et des caractères et contiendra toujours une part d'inconnu. Nous pouvons dire d'un rosier qu'il portera des roses; mais d'un enfant nous ne pouvons dire à l'avance quel sera le destin, sinon qu'il lui apportera des joies et des larmes. Sainte-Beuve était trop artiste pour abandonner l'art au gouvernement autoritaire du positivisme. Là, encore, il fut excellemment servi par son ambition créatrice. Pour avoir observé les hommes dans le but de les peindre, de les transporter tout vivants dans quelque ouvrage d'imagination, il se tint à l'écart des généralisations et des systèmes. Quelle prudence il mettait dans ses analyses! Et même il abusa du refus de conclure. M. Emile Faguet le lui reproche sans barguigner. « L'humanité, lui signifie-t-il durement, voudra toujours des observations tirer une science; des faits exprimer la loi que leur succession, leur répétition ou leurs groupements semblent révéler ou invitent à supposer; donner par la pensée un ordre et une organisation à cette matière qui est là, dispersée et disséminée sous nos yeux. » Et sans doute, Sainte-Beuve mérite ce reproche. Sans doute son influence fut, en morale, dissolvante. Peut-être a-t-il insinué goutte à goutte, pendant trente ans « une sorte de positivisme froid, de scepticisme doux et de désenchantement tranquille ». Peut-être a-t-il dissipé « d'une main lente, très active, mais qui semblait presque nonchalante, toutes les illusions, toutes les espérances et toutes les fois ». Du moins, il sauvegarda dans ce désastre ce que le positivisme tenta de supprimer, le sens de la liberté humaine, et même le goût et la curiosité des passions humaines. S'il a préparé la critique systématique de Taine, en accumulant les biographies, les observations, les faits, il l'a combattue par avance, et sans le savoir, à chaque page de son œuvre, en lui empruntant ses armes. C'est, en effet, au nom de la réalité et de l'exactitude, c'est-à-dire avec des principes scientifiques, que tout en écrivant *l'histoire naturelle* des esprits, que tout en ébauchant les théories du *milieu* et du *moment*, il sépare nettement la matière humaine de toute autre et lui découvre un mystère éternel. S'il se joue au milieu des livres et des vies, il sait que, lorsqu'il s'agit de l'homme, « tout est possible et rien n'est sûr », et enfin *qu'une certaine folie ne lui est pas étrangère*. Aussi ne consent-il point à juger les hommes autrement qu'un par un, et se refuse-t-il à tout système. Et il ne se contente point de protéger l'art contre les entreprises de l'esprit systématique; il rend le même service à l'histoire. L'histoire n'est à ses yeux qu'une approximation de la vérité. A côté de l'érudition que toujours il respecta et dont il donna l'exemple, il y fit une part à l'intuition. Pour lui, l'historien fait toujours quelque peu l'histoire. Et comme

le goût est indispensable à la littérature, ce don spécial d'interpréter les événements est nécessaire à l'historien. Nulle part, on le voit, il n'assujettit la vie humaine à la fatalité des lois.

La plupart des critiques ont plus d'intelligence que de sensibilité. Chez les poètes, chez les romanciers, c'est le contraire. Et même l'on peut dire que de grands artistes se sont passé d'intelligence, et que de grands critiques se sont passé de sensibilité. Les premiers, pour émouvoir, ont surtout besoin de respirer la nature frémissante; un instinct secret, et parfois ignoré, donne un cours régulier au torrent de leurs sensations. Sans doute un critique, s'il veut juger, doit avoir du goût; mais la finesse du goût relève de l'intelligence, et c'est l'intelligence qui analyse, qui classe, qui mesure, compare et choisit. Sainte-Beuve eut ce privilège de joindre à une sensibilité violente une intelligence avertie. Il mêlait ses deux facultés, et s'en servait à la fois pour mieux jouir de la vie et aussi pour en mieux souffrir. Cela encore donne une note spéciale à sa critique. Il ne se contente pas de comprendre, il veut aimer. Une œuvre d'art, une théorie, une biographie, c'est une occasion de sentir. Dilettante inquiet et jamais las, il ne veut perdre aucune occasion de sentir la vie. Ainsi la sympathie s'ajoute chez lui à l'intelligence. Et la sympathie va plus loin, elle va jusqu'à ce fond humain qui ne se peut toujours déduire des faits, qui est quelquefois inexplicable, que l'on devine avec surprise, avec terreur même, lorsque l'on aime. Il a raconté un jour comment il avait traversé tous les milieux et tous les courants d'idées de son siècle, non pas en gardant son scepticisme, mais, au contraire, en se donnant à tous : « Je n'ai jamais engagé ma croyance, dit-il, mais je comprenais si bien les choses et les gens, que je donnais les plus grandes espérances aux sincères qui voulaient me convertir et qui me croyaient déjà à eux. Ma curiosité, mon désir de tout voir, de tout regarder de près, mon extrême plaisir à trouver le vrai relatif de chaque chose et de chaque organisation m'entraînaient à cette série d'expériences qui n'ont été pour moi qu'un long cours de physiologie morale. » Il se trompe ici, et même il se calomnie. Ces expériences ont été pour lui ce qu'il dit, plus tard, quand il se fut libéré. Mais ce fut son excuse de s'y livrer tout entier. Il donnait *les plus grandes espérances* parce qu'il les partageait. Il fut romantique avec délices, saint-simonien avec ferveur, disciple enthousiaste de Lamennais, admirateur convaincu de Port-Royal. Dans la suite il ne fut plus rien, et même au temps où il officiait dans toutes ces églises, son intelligence n'appartenait ni à Victor Hugo, ni à Saint-Simon, ni à Lamennais, ni à Pascal. Comment expliquer alors ses fanatismes changeants? Rien de plus simple : il aimait.

Demandez aux amoureux si leur cerveau les empêche d'aimer. Ils se rendent compte de leurs illusions et ils aiment. Ils savent que l'amour est passager, et ils jurent d'aimer toujours. Ils ont été infidèles, et ils ne se souviennent plus de leurs précédentes amours.

Souvent on parle du dilettantisme, du scepticisme de Sainte-Beuve. Ce sont des mots commodes, mais qui ne sauraient convenir à des changements de foi. Sainte-Beuve eut une sensibilité exigeante qu'il s'efforça de satisfaire. Il fit dans le domaine intellectuel ce qu'il fit dans le domaine sentimental : il trompa avec des passions un désir toujours renouvelé, et ne rencontra pas ce qu'il cherchait, la paix du cœur et le calme de l'esprit. Mais pour être assuré de ne pas le rencontrer, il avait commencé par livrer son esprit et son cœur à toutes les agitations, à toutes les inquiétudes.

Ainsi peuvent se déduire les qualités maîtresses de Sainte-Beuve critique. Il les doit toutes, ou presque toutes, à ce qu'il préféra toute sa vie sa sensibilité d'artiste à son intelligence de savant. Il transposa la poésie et le roman dans la critique, en remplaçant la création par l'érudition. Et son érudition recréait des êtres vivants avec exactitude, tant elle avait le sens de la réalité. Sa curiosité était passionnée. Il caressait les idées comme des formes sensibles, et il se précipitait sur les analyses subtiles de l'âme humaine, comme sur des fleurs rares dont il aimait à respirer le parfum.

Dans le troisième volume des *Portraits contemporains*, il a lui-même exposé son cas en le traitant à la façon d'un cas anonyme : « Chez la plupart de ceux qui se livrent à la critique et qui même s'y font un nom, a-t-il dit, il y a, ou du moins il y a eu une arrière-pensée première, un dessein d'un autre ordre et d'une autre portée. La critique est pour eux un prélude ou une fin, une manière d'essai ou un pis-aller. Jeune, on rêve la gloire littéraire sous une forme plus brillante, plus idéale, plus poétique ; on tente l'œuvre lyrique ou la scène, on se propose tout bas ce qui donne le triomphe au Capitole et le vrai laurier. Ou bien c'est le roman qui vous séduit et vous appelle : on veut se loger dans les plus tendres cœurs et être lu des plus beaux yeux. Mais viennent les mécomptes, les embarras de la carrière, les défaillances du talent, les refus sourds et obstinés. On se lasse ; et si l'on aime véritablement les lettres, si une instruction solide n'a cessé de s'accroître et de se raffiner au milieu et au moyen mêmes des épreuves, on est en mesure alors d'aborder ce que j'appelle, en un sens très général, la critique, c'est-à-dire quelque branche de l'histoire littéraire et de l'appréciation des œuvres... Il y a de la ressource et de la consolation. Le retour même sans triomphe peut avoir des charmes, le salut se retrouve dans le naufrage. »

Pis-aller, lassitude, consolation, naufrage, — il y a bien de la mélancolie et de l'injustice dans ces explications. Mais elles nous donnent la clef de cette âme complexe que dévorait le désir brûlant de la gloire. Jusque vers la fin, il glissait sournoisement de ses vers dans ses volumes de critique, et même l'infâme publication du *Livre d'amour* est une suprême tentative de poète vaincu qui ne veut pas accepter sa défaite, et tente une revanche contre le sort en sacrifiant à son ambition jusqu'à son humilité et l'honneur d'une femme.

En résumé, il entra dans la critique comme dans une maison étrangère. Il l'habita sans l'avoir choisie, et tout d'abord il n'en vit que les inconvénients et la tristesse. Elle donnait sur une rue populeuse et bruyante. Il pensait la quitter bientôt, pour acquérir quelque vaste domaine avec de beaux arbres, des pelouses, des jardins et le voisinage d'une rivière, ou bien quelque villa au bord de la mer. Les années passaient, et il devait sans cesse renouveler le bail qu'il avait conclu pour peu de temps et en avertissant de son prochain départ. Cependant il meublait peu à peu selon ses goûts, et sans y prendre garde, le modeste appartement. De ses excursions, de ses promenades, de ses visites aux marchands, il rapportait sans cesse quelque siège ancien, quelque étoffe, quelque bahut, ou bien c'étaient des peintures effacées ou neuves, des objets d'art, souvenirs des générations disparues ou ébauches des générations nouvelles. L'âge aidant, il se plut enfin dans sa maison transformée. Sans doute il était privé de la mer et des forêts, des grands spectacles où s'exalte notre désir; mais, de ses fenêtres, il voyait passer l'humanité changeante, et dans son ameublement, sur ses murs, il s'intéressait aux efforts industriels des hommes, à l'expression diverse de leur grâce et de leur force, et jusqu'à leurs imperfections et à leurs misères...

III

Sainte-Beuve préconisait dans la critique la méthode biographique. Il procédait toujours ainsi : avant d'aborder l'œuvre, il étudiait l'homme, ses origines, ses ascendants, son enfance, et il le suivait pas à pas dans la vie. M. Michaut a préféré ne pas séparer l'œuvre de l'homme. Il les mêle, comme la vie les mêla. Au temps du romantisme, d'ailleurs, les écrivains, saisis d'une manie de confession et érigeant l'individualisme en théorie d'art, étalaient volontiers leur personne dans chacun de leurs écrits.

On a peu de détails sur les premières années de Sainte-Beuve, qui naquit à Boulogne-sur-Mer (23 décembre 1804). Lui-même, par une phrase de ses *Portraits littéraires*, où il se prétendait affranchi dans son éducation même de tous principes religieux, a suscité une

polémique qui n'a pas tourné à son avantage. « J'ai commencé, disait-il, — franchement et crûment, par le dix-huitième siècle le plus avancé, par Tracy, Daunou, Lamarck et la physiologie ; c'est là mon fonds véritable. » Or, son enfance fut pieuse, au contraire. On s'en pouvait douter à la seule lecture de *Volupté* qui contient une part d'autobiographie. Les lettres qu'il écrivait à l'abbé Barbe et qui furent publiées après sa mort attestent, comme le dit M. Michaut, une religion très précise, plus que la religiosité vague qu'admet M. Brunetière. Mais il s'en affranchit bientôt. Il termina ses études à Paris, et très brillamment, car il fut couronné au concours général. Déjà il manifestait son goût pour l'histoire, surtout pour les sources de l'histoire, mémoires, correspondances. Et tandis qu'il commençait ses études de médecine qui le rattachaient à la pire réalité, celle de la maladie et de la douleur, il s'abandonnait à son imagination sensuelle et romanesque qui le brûlait de désirs et lui reprochait sa laideur. « Tel était Sainte-Beuve, conclut M. Michaut après avoir raconté son adolescence, laid et tendre, intelligent et sensuel, girondin enthousiaste et irrégulier avec ferveur, sombre, un peu déçu déjà. C'est avec un front morose et d'une allure comme lassée qu'il va entrer par une voie détournée dans la vie littéraire. » Je ne souscris point à ce dernier jugement. Le *front morose* était le signe du *mal du siècle*, l'attitude indispensable de tout ambitieux. Sainte-Beuve aspirait à consacrer toutes ses forces à obtenir la gloire littéraire, et il était à l'âge où il suffit d'un plus grand effort pour arriver aussi tôt par les voies détournées que par le droit chemin.

A vingt ans, il entra au *Globe* que venait de fonder Dubois, son ancien professeur destitué. Le *Globe* était un journal libéral qui faisait la guerre au classicisme défaillant, encourageait sans excès le mouvement romantique, défendait la liberté de l'art et faisait connaître au public français les littératures étrangères. La critique y était en grand honneur, et déjà regardée comme une science. Elle s'inspirait de la direction de Jouffroy et de Villemain. C'était, pour Sainte-Beuve, une excellente école et conforme à sa nature d'esprit qu'il allait longtemps méconnaître. Il a dit plus tard de ce temps : « Je ne suis pas encore officier supérieur, j'apprends mon métier. » Il l'apprenait bien. A vingt-trois ans, il prononce sur Hugo ce jugement dont il mettra dix ans à retrouver la justesse : « Que M. Hugo se garde surtout de l'excès de sa force ; qu'à l'heure de la méditation, il sache attendre à loisir ses propres rêves, les laissant venir à lui, et s'y abandonnant plutôt que de s'y précipiter... ; que, n'épuisant pas à chaque trait ses couleurs, il approche par degrés de son idéal, et consente, s'il le faut, à rester au-dessous, plutôt que de le dépasser, ce qui est la pire manière de ne pas l'at-

teindre. » Cet avertissement est surprenant chez un critique si nouveau. Il témoigne d'un goût précoce, d'une clairvoyance exceptionnelle. Ce débutant, qui n'avait aucun principe directeur en littérature, qui comptait bien s'évader promptement de la critique, découvrait d'instinct la mesure classique.

Mais il a dit de lui-même : « Je suis l'esprit le plus brisé et le plus rompu aux métamorphoses. » Ondoyant et divers, victime d'ailleurs de sa curiosité intellectuelle, il allait subir bien des influences avant de se soustraire à toutes les convictions, et, pour commencer, l'influence de Hugo, qui le convertit au romantisme. Il publie alors *le Tableau historique et critique de la poésie et du théâtre au seizième siècle*, et son premier volume de vers, *Poésies et Pensées de Joseph Delorme*. Il prend la critique à la *Revue de Paris* et il y défend les théories individualistes du Cénacle. Il combat au théâtre le classicisme qui fait de la tragédie un simple conflit de sentiments, et il lui oppose la conception romantique, pittoresque, violente, substituant à la crise intérieure la représentation brutale de l'action. Il va jusqu'à proclamer « tout le parti qu'on peut tirer du laid dans l'art ». Comme on le voit, ce sont tous les partis-pris, tous les excès de la nouvelle école. Pour plaire à ses nouveaux amis, il fausse sa propre nature. Cependant il se garde de certains écarts de jugement et de style, et il commence à pratiquer dans ses articles la restriction mentale qui lui servira plus tard à nier ses sujétions.

Le romantisme lui fournira cependant un des éléments de sa future méthode critique, en mettant la personne de l'auteur au premier plan. Dès lors, Sainte-Beuve s'intéresse au *moi* de chaque écrivain, se prend d'amitié pour les biographies bien faites. Tandis que la critique scientifique de Taine recherchera plus tard les causes générales dont ce *moi* résulte, il voit dans l'œuvre d'art une exception qui ne résulte pas forcément de ces causes générales dont il indique simplement l'influence possible. Il se dégage des théories absolues, et introduit dans la partie historique de sa critique, selon l'heureuse expression de M. Michaut, « de l'esprit de finesse et non de l'esprit de géométrie ».

Mais le romantisme ne l'atteignait que dans ses idées littéraires. Or son âme complexe avait d'autres besoins. Après s'être rapproché du catholicisme, il écouta la voix du saint-simonisme et, peu après, il subit l'énergique direction de Lamennais. Toutes ces vellétés morales se retrouvent dans son œuvre de ce temps. Entré à la *Revue des Deux Mondes*, il paraît se désintéresser de la littérature pure et, dans l'homme, il cherche la doctrine morale. Il commence avec sa critique une grande enquête sur l'homme ou, plutôt, sur les hommes, car il se refuse aux synthèses et ne se plaît

qu'aux portraits. Mais, comme le dit son biographe, pour lui, « connaître à fond une doctrine, c'était se préparer à la quitter ». Il perd ses fois successives comme des illusions, et, ce qui prouve bien qu'il n'était pas un dilette, il en souffre comme de morts partielles. Il souffre par mille points de son cœur ambitieux et exalté, du retard de la gloire, des disgrâces de la fortune et de celles de l'amour. Il songe à lui, sans doute, quand il écrit sa fameuse tirade : « Hommes sensibles et enthousiastes ou méconnus et ulcérés, génies gauches, malencontreux, amers, poètes sans nom, amants sans amour ou défigurés... »

Volupté paraît (1834). Ce livre devait être un essai d'apologétique expérimentale; il devait démontrer que la volupté ruine la puissance d'aimer, dessèche le cœur, pousse à la violence, à l'orgueil. Mais il caressait le mal qu'il prétendait détester, et il ne démontrait réellement qu'une abusive intensité analytique en même temps qu'une impuissance à créer des êtres d'action et à exprimer la vie par son côté extérieur.

Le succès en fut restreint, et cruelle la blessure d'amour-propre. D'autres blessures vinrent, les années suivantes, envenimer celle-là. Avec la chute de Lamennais, Sainte-Beuve perdit les derniers liens qui le retenaient au catholicisme. Ne reprocha-t-il pas au malheureux révolté d'abandonner au scepticisme les âmes qui comptaient sur lui? La rupture avec les Hugo lui fut une nouvelle épreuve. Sa liaison avec M^{me} Victor Hugo, dont il devait lui-même, plus tard, livrer le secret au public dans le *Livre d'amour*, ne lui avait jamais apporté le bonheur. Il n'en acceptait les joies qu'avec une crainte soupçonneuse et n'était davantageux qu'en poésie.

De toutes ces déceptions se composa son nouveau scepticisme; jusqu'alors il avait accommodé sa critique à ses diverses doctrines philosophiques et littéraires. Il renonce définitivement à l'apostolat. S'il garde quelque sympathie à un romantisme réduit, il se fie désormais à la seule direction de sa curiosité et de son intelligence. Il donne pour unique fin à sa critique son goût passionné de la vie humaine. « Le véritable esprit critique, dit-il, prend tout en considération, fait tout valoir, et se laisse d'abord aller, quitte à revenir bientôt. » Et, de fait, n'a-t-il pas mieux compris les doctrines qu'il a quittées pour les avoir embrassées et aimées? Affranchi maintenant des dogmes et des passions, il s'abandonne au vagabondage de son esprit actif et se joue au milieu des livres et des événements pour y prendre son plaisir. Sous les œuvres, il cherche des hommes. Pour éclairer l'œuvre, il prend l'écrivain à ses origines et à ses débuts, il étudie son milieu, ses années d'apprentissage, son développement, sa vie sentimentale, au moyen

des renseignements les plus précis, les plus minutieux. Il écrit à Collombet : « Le démon de l'exactitude et du détail littéraire est un démon aussi harcelant qu'aucun... J'irai jusqu'au bout du monde pour une minutie, comme un géologue maniaque pour un caillou. » Les hommes l'intéressent plus que la littérature. Ou plutôt, il voit dans la littérature le reflet de la vie humaine. Ainsi, de l'individualisme romantique, il fait une préparation au positivisme. En même temps, il se livre dans ses jugements à son goût naturel, fait de mesure, de tact, de délicatesse. Il parle avec amour, et comme un classique, de ces « écrits chers à Montaigne, pleins de vie et de moelle intérieure, pétris d'expérience et d'indulgence qui gagnent à être exprimés et pressés et qui, de tout temps, ont fait les délices des hommes de sens, des hommes de goût, des hommes vraiment humains ».

La critique des *Lundis* s'organisait en lui, sans lui pour ainsi dire. Il s'obstinait à de vaines ambitions de poète, et les poursuivait jusque dans le scandale. Après l'échec des *Pensées d'août*, ne devait-il pas publier à petit nombre le *Livre d'amour* (1843), et montrer par là sa pauvre vanité de lettré ? Il est heureusement une race d'écrivains que cette vanité n'atteint pas : pour l'honneur des lettres, il faut reconnaître un Mérimée, par exemple, incapable de la bassesse d'un Jean-Jacques ou d'un Sainte-Beuve.

Dès 1837, dès l'année qu'il passa à Lausanne, il entreprend son *Port-Royal* auquel il devait travailler vingt ans. M. Michaut nous dit qu'il demanda à Port-Royal une foi et une morale. Je crois plutôt qu'il y fut attiré par l'attrait d'âmes fortes et singulières, dignes de tenter son analyse et de passionner son esprit. Déjà rompu aux contradictions, il avait renoncé à limiter sa croyance à une foi unique. Taine l'a défini : « Un connaisseur d'hommes, un observateur passionné et délicat de toutes les singularités morales, un lettré élevé dans la poésie, le roman, la critique, un esprit ayant emmagasiné en soi les innombrables formes changeantes et les profonds mécanismes compliqués qui constituent et distinguent parmi tous les autres le moindre individu humain. » Mais M. Michaut a raison d'attribuer à *Port-Royal* l'élargissement de sa critique et ses dernières curiosités morales.

Rentré à Paris en 1838, il y reprend sa vie d'étudiant pauvre et ses rancunes contre les gens en place. La jeunesse s'en va et il s'aigrit. Le poète, l'amoureux ne sont pas satisfaits. Diverses conceptions de la critique se heurtent dans son esprit à cette époque. Il va de la critique lyrique, qui lui sert à « exhaler avec détour une poésie cachée », à cette critique collaboratrice qui refait l'œuvre de l'auteur, de la critique psychologique et historique, où il

excella toujours, à la critique morale. Son article sur La Rochefoucauld (1840) est une sorte de proclamation désabusée. Il y confesse que la religion, la philosophie, la vie n'ont pas rempli le vide de son cœur. Ce fut assez l'habitude des romantiques, mais de ceux-ci il s'écarte par ses conclusions : même avec l'amertume et le scepticisme, il faut savoir faire bon ménage afin de durer ; tant bien que mal, il nous faut accepter notre milieu social. Désormais, ajoute son biographe, « dans sa critique, il se contentera d'unir les talents et les opinions modérées, pour faire durer les bonnes lettres et pour les soutenir dans ce milieu littéraire dont il faut bien s'accommoder ».

Les lettres à Vinet confirment cet état de désenchantement et de résignation. « Passé que je suis, lui écrit Sainte-Beuve, à l'état de pure intelligence critique et assistant avec un œil contristé à la mort de mon cœur... » Mais il avait des consolations. Il entra à l'Académie. Le monde l'accueillait, et sur le tard il en découvrait les agréments et les goûtait avec ardeur. Il acceptait le régime politique qu'il avait combattu. Et il se décidait à constater l'échec du romantisme, spécialement au théâtre. « On avait cru, dit-il, frayer un chemin et ouvrir le passage à une armée chevaleresque, audacieuse, mais civilisée, et ce fut une invasion de barbares. » Il revenait aux grands classiques, retour que sa délicatesse et son goût avaient de tout temps laissé prévoir. Il vantait sans réserve « ces qualités souveraines qui assurent la vie aux œuvres de l'art dans les époques d'entière culture, à savoir la composition, l'unité d'intérêt, et un achèvement heureux de l'ensemble et de ses parties. » Il entreprenait enfin une œuvre de réorganisation des belles-lettres, engageait les écrivains à se régler, à ne pas s'abandonner à leur pente sous prétexte de lyrisme, à rechercher en tout la mesure et la perfection au lieu d'écouter leur *moi* et de l'étaler sans retenue. C'était la condamnation du romantisme. Sainte-Beuve, en évoluant aussi complètement, trouvait le moyen d'éviter les trop choquantes contradictions.

De jour en jour, il prenait dans la critique littéraire plus d'autorité. Mais les succès qui lui venaient de là ne flattaient pas suffisamment son orgueil. La gloire d'un don Juan et d'un Victor Hugo, voilà le mélange savoureux qu'il avait demandé à la vie de lui offrir, et que la vie lui avait refusé. Il sentait son intelligence, il connaissait sa sensibilité : elles lui paraissaient assez fortes toutes deux pour ne les satisfaire qu'à ce prix. Un dernier mariage manqué (avec une des filles du général Pelletier) acheva de le laisser dans la solitude du cœur. A la fin de ses *Portraits contemporains*, il enterre définitivement ses rêves ambitieux : « Il vient un moment triste dans la vie, dit-il, c'est lorsqu'on sent qu'on est arrivé à

tout ce qu'on pouvait espérer, qu'on a acquis tout ce qu'on pouvait raisonnablement prétendre. J'en suis là : j'ai obtenu beaucoup plus que ma destinée ne m'offrait d'abord, et je sens en même temps que ce beaucoup est très peu. L'avenir ne me promet plus rien; je n'attends rien ni de l'ambition ni du bonheur. Je ne me crois appelé à aucune vocation d'utilité, et la chimère du bien public ne me soutient pas; j'ai l'esprit assez bien fait pour comprendre que je n'ai pas le droit d'être mécontent, et je me sens le cœur trop large pour le croire rempli. Cet état de tristesse, qui a bien sa douceur, serait celui du Sage, s'il ne s'y glissait encore, il faut le dire, bien des amertumes de regret, bien des aiguilles de désir, bien des irritations sourdes, et si la misère de notre nature ne remuait au fond. »

Ses propres amertumes, il commence à les faire expier aux contemporains. Dans sa critique, il montre la *grimace* et la *ride* où l'on ne voyait que le *sourire*. Il dit la vérité aux vivants, comme il la disait aux morts. Mais à ces derniers qui n'entendent pas, il la dit à voix haute; aux premiers, il l'insinue. Sa sympathie compréhensive prenait jusqu'alors facilement la forme de la louange; il exerce maintenant une police plus active. Enfin, il juge les auteurs et guide le public. Pour juger, il se pourvoit de principes objectifs. Principes très nets, quoique assez mal définis. Il exige le sens de la réalité, gouverné par le goût. C'est ce que demandaient les classiques. Et le goût ne se définit point. Sainte-Beuve en fait son esthétique et sa morale. Cependant il demeure un curieux d'humanité, et continue de voir les hommes et leur divertissante variété sous les œuvres d'art.

La révolution de 1848 éclate. Il en suit tout d'abord les événements en spectateur amusé. Puis, devant ses désordres, il s'effraie; il craint la grossièreté de la foule et sa faculté de démolition, et que la fleur délicate de la culture littéraire et morale ne se flétrisse. Il se réfugie à Liège où il entreprend le cours qu'il devait publier plus tard sous le titre : *Chateaubriand et son groupe littéraire*. Quand il rentre en France, à la fin de 1849, Véron lui offre la critique au *Constitutionnel* pour chaque lundi. Et il y commence la grande tâche qu'il devait continuer jusqu'à sa mort.

Son biographe l'abandonne à cette date. La formation de sa méthode critique est achevée dans son esprit. Il est prêt à écrire en phrases enroulées, séduisantes et captieuses sa vaste enquête sans conclusion sur l'humanité changeante, imparfaite et toujours captivante.

Henry BORDEAUX.

MÉDITERRANÉE

Par M^{lle} LUCIE FÉLIX-FAURE.

Le monde en sa jeunesse eut la Méditerranée pour centre ; c'est au soleil méditerranéen que germèrent et mûrirent toutes les grandes idées morales et religieuses dont vit l'humanité. Faire le tour de la Méditerranée, c'est en quelque façon faire le tour de ce que fut la pensée humaine et de ce que fut l'art humain, jusqu'à une époque relativement récente. Et comme c'est aux alentours de la Méditerranée que l'idée religieuse, il y a dix-neuf siècles, prit sa forme parfaite et définitive, l'âme voyageuse n'éprouve pas seulement l'attrait un peu troublant de voir se succéder et se pousser entre elles, à la façon des vagues, les diverses civilisations du monde antique, mais une autre jouissance aussi, plus sereine et mieux assise, celle d'accéder, par la marche même du vaisseau, vers la rade d'élite que la religion palestinienne ouvrit aux consciences pour l'éternité. Le même soleil méditerranéen illumina de ses rayons le fluide écoulement des choses païennes et l'immuable éclosion de la pensée chrétienne.

M^{lle} Lucie Félix-Faure, il y a neuf ans, fit cette promenade d'histoire : Egypte, Palestine, Grèce, Italie. Le livre de souvenirs qu'elle ne destinait alors qu'à quelques intimes est aujourd'hui donné au public. Elle a joint à ce récit de voyage, pour l'édition nouvelle, quelques fragments inspirés par Homère, Eschyle, Denys l'Aréopagite, Verocchio, Léonard, Botticelli, et qui sont comme des vibrations d'âme, tantôt à l'approche du Vrai dans le monde païen, tantôt au contact du Beau dans le monde chrétien.

Quelques beautés qu'on ait en spectacle, la façon de voir, souvent, vaut mieux encore que ce qu'on voit : M^{lle} Lucie Félix-Faure sait voir. D'un trait net, sobre, imagé, elle note l'acuité de ses impressions pittoresques ; sa vision ne s'engloutit pas dans la nature ambiante, mais s'en détache assez nettement pour la définir, en même temps qu'elle s'y abandonne assez complaisamment pour en jouir ; on sent, dans la pensée de l'observatrice, cette idée toute simple et toute saine, que la terre est faite pour l'homme, et que le beau nous est un cadeau de Dieu ; et n'en déplaise aux philosophes qui traitent l'anthropocentrisme de vieillot et nous invitent à nous considérer comme des fragments à peine autonomes du Grand Tout, il semble bien que se distinguer de la nature au lieu de s'y absorber en païennes pâmoisons soit encore la meilleure façon d'en jouir et d'en parler. Les peintres sauront gré à M^{lle} Lucie Félix-Faure d'avoir su regarder la Méditerranée ; et si ce livre n'était qu'un livre de sensations, il aurait déjà son prix.

Mais ce livre est plus et mieux. Derrière les mobiles aspects des choses, M^{lle} Lucie Félix-Faure a su chercher et trouver les âmes. Dans le cadre tantôt brillant et tantôt nuageux où se déroulent, comme en un kaléidoscope, les scènes de l'histoire humaine, son érudite imagination a ressuscité ces scènes, et leurs acteurs, et leurs victimes. Elle s'est faite la complice des littératures antiques, toutes méditerranéennes, pour rappeler à la vie les hommes d'antan, les très grands et les très humbles, et ceux qui avaient pour père et mère des « mortels », et ceux qui, nés sans mères, n'avaient pour pères que des poètes, ces immortels... La Méditerranée, pour M^{lle} Lucie Félix-Faure, était peuplée de vieilles connaissances : son sourire de promeneuse, en les éclairant au passage, dispersait la poussière dont s'enveloppait leur vie posthume, comme auparavant son évocation de lectrice leur avait, en dépit de la poussière des vieux livres, rendu la vie une première fois.

Rien d'encombrant dans cette érudition, et ces intimes croquis d'âmes ranimées n'ont point la prétentieuse apparence d'une psychologie historique; nous n'avons pas affaire à une analyste qui dissèque, mais à une intuitive qui, d'un coup d'œil, pénètre, et qui, d'une phrase, fait pénétrer. A nous de compléter sa pensée : déjà la brise marine l'a poussée plus loin; et lorsqu'au terme du périple, cette brise l'amène vers la côte italienne, nous nous sentons enrichis par l'enrichissement de son âme.

Ame assez équitable, pour saluer tour à tour ce qui survivait de la révélation primitive ou ce qui préexistait d'idées chrétiennes au sein des conceptions païennes, et qui survit de leçons païennes ou de beauté païenne dans les merveilles de l'art chrétien. C'est une rare vertu qu'une telle équité : elle est le fruit de beaucoup de science, et aussi de beaucoup de charité intellectuelle, cette charité dans laquelle science et foi communient.

Le dilettantisme pur et simple se donne tour à tour le spectacle des civilisations diverses, avec le seul désir d'y trouver matière à réflexions; tout au plus est-ce là une œuvre de science, mais c'est une science qui tombe sous l'anathème de Bossuet : « Malheur à la connaissance stérile qui ne se tourne point à aimer! »

M^{lle} Lucie Félix-Faure, elle, s'agenouille devant l'une de ces civilisations; elle y vénère l'épanouissement du Vrai absolu; c'est dans cette Vérité même qu'elle trouve la lumière interne dont s'irradie ensuite l'universelle vision des siècles et des choses; parce que croyante, l'intelligence devient charitable, et s'imprègne des tendresses du Christ pour les hommes qui ne le connurent point ou qui ne le connaissent point; et la science alors est bienheureuse, puisqu'elle se tourne à aimer.

H. DELORME.

REVUE DES SCIENCES

Médecine et thérapeutique: Radiothérapie. — Le cancer et les rayons X. — Action des radiations sur les tumeurs superficielles et sur les tumeurs profondes. — Premières espérances. — Observations importantes en Allemagne et en France. — Guérisons apparentes. — A Lille et à Paris. — Cancer de l'estomac. — Disparition d'une tumeur grosse comme un œuf de poule. — Pas de récurrence. — Disparition d'une tumeur du sein. — Le pour et le contre. — A propos de la fièvre typhoïde à Rouen. — Préjugés régnant sur l'étiologie de la fièvre typhoïde. — Causes diverses de la maladie. — Origine hydrique. — 90 fois sur 100. — Se défier de l'eau. — Et les légumes et les fruits? — Et le lait? — Et les huîtres? — Contagion directe et indirecte. — Transmission par les vêtements. — Exemples probants. — Le cas des soldats d'Oldenburg. — Les cuirassés français. — Urticairé par vêtements. — Vésication produite par des chenilles. — Un buisson d'aubépine. — Marine: Les nouveaux navires à turbine à vapeur. — Premier paquebot à turbine sur la Manche. — De Douvres à Calais. — Avantages de la turbine pour la propulsion des navires. — Avantages pour certaines industries. — Turbine de 10 000 chevaux-vapeur.

Il n'est question, depuis un mois, dans le monde médical que du traitement du cancer par les rayons X. Nous avons eu le traitement par l'adrénaline; nous avons aujourd'hui la méthode des rayons Röntgen. Tout ce bruit à propos d'une observation intéressante transmise à l'Académie de médecine par MM. Lemoine et Doumer, de Lille. Il ne faudrait pourtant pas éveiller des espérances à la légère. La presse quotidienne et même certaine presse médicale crient par-dessus les toits que désormais on sait guérir les tumeurs cancéreuses. C'est induire le public en erreur. Il est possible que l'on puisse agir avec les rayons X sur certains néoplasmes, mais jusqu'ici il serait vraiment imprudent d'affirmer que nous possédons un moyen certain de débarrasser un patient d'un cancer.

Aussi bien, on a tout l'air de croire que la méthode date d'hier; c'est une nouvelle erreur. Depuis la découverte des rayons X, on

a essayé leur action en Amérique, en Allemagne, en Angleterre et même en France. Au congrès tout récent de la Société allemande de chirurgie, M. Perthes, de Leipzig, rappelait les succès et les insuccès de la radiothérapie. Plus de trente médecins ont procédé à des recherches méthodiques et leurs conclusions montrent que la question est loin d'être élucidée. M. Perthes fit disparaître avec succès des verrues par la radiation Röntgen. Il existe certainement une action sur les cellules épithéliales. L'opérateur allemand a constaté une transformation des cellules et une apparente guérison du cancer du sein ; il se montre moins affirmatif pour les cancers profonds. Il croit cependant que même dans ce cas une certaine influence se produit et se révèle par une diminution de la tumeur. D'autres médecins n'ont rien obtenu de satisfaisant. Il en est un même, M. le docteur Kuemel, qui a vu se développer un cancer sous l'action des rayons X. On ne saurait donc être trop réservé sur l'avenir de la méthode. Maintenant, à dire vrai, la technique adoptée peut avoir une action sur l'évolution de la tumeur. En sorte que c'est, en somme, à l'expérience à nous dire quelle est la véritable efficacité de la radiothérapie.

En Allemagne, on n'admet que bien difficilement que l'on puisse exercer ainsi une influence sur les cancers profonds. Or voici MM. Lemoine et Doumer, de Lille, qui croient avoir complètement fait disparaître un cancer de l'estomac gros comme un œuf de poule. Après plusieurs applications des rayons X, la tumeur s'est réduite en moins de quinze jours au point de disparaître complètement. On s'est demandé, tant la guérison de la malade avait été rapide, s'il s'agissait bien d'un vrai cancer. Depuis ce cas, M. A. Robin en a signalé plusieurs traités de même avec succès. MM. Lemoine et Doumer ont fait depuis disparaître trois tumeurs cancéreuses en douze séances. Enfin M. Cornil a, le 23 juin dernier, fait un rapport à l'Académie de médecine sur une observation de M. le docteur Romain Vigouroux, médecin de l'Institut municipal d'électrothérapie à la Salpêtrière. Cette fois, il s'agit d'une tumeur superficielle et, dans ce cas, la réussite du traitement est moins étonnante, mais toujours intéressante. Une femme de quarante-deux ans portait depuis sept ans une tumeur du sein de la grosseur d'une mandarine. Diagnostic de plusieurs chirurgiens des hôpitaux : tumeur cancéreuse. La malade était traitée par le chlorhydrate de quinine depuis le mois d'octobre 1901, à la dose de 1 gr. par jour. La tumeur s'ulcérant, M. Vigouroux eut recours aux rayons X. L'ulcère se cicatrisa rapidement. Aujourd'hui, l'état général est tout à fait satisfaisant.

On peut donc dire qu'il y a guérison. Oui, mais guérison de

quelle tumeur? Les symptômes paraissaient bien dénoter une tumeur maligne de la glande mammaire, mais l'examen histologique qui seul peut trancher la question n'avait pu être fait. Beaucoup d'espèces et de variétés de ces tumeurs, sarcome, épithéliome à cellules malpighiennes, épithéliome tubulé, à cellules cylindriques, etc., offrent en même temps qu'une histologie différente une marche plus ou moins lente et un pronostic très variable suivant les variétés histologiques. Un néoplasme qui a duré neuf ans et qui s'est guéri sans généralisation chez une femme de quarante deux ans laisse planer un doute sur sa nature. M. Cornil dit fort bien, avec toute son autorité, que certaines tumeurs cancéreuses ont pu disparaître après avoir été mortifiées, mais cette guérison apparente n'empêche ni leur récurrence, ni leur généralisation.

Pourtant, et malgré ces critiques, il est permis de penser que les rayons X exercent une action de retard ou d'arrêt sur la nutrition, la multiplication et la néoformation des cellules non seulement à la surface de la peau, mais à des profondeurs qui peuvent être déterminées au gré de l'opérateur; ils pourront modifier des parties profondes sans léser les tissus interposés. Il y a donc lieu d'essayer leur action en pareille circonstance.

Ces observations, jointes à celles qui nous sont venues de l'étranger, offrent donc un véritable intérêt. Il faut les accueillir avec un certain scepticisme. Mais ce n'est pas une raison pour nier les résultats, par parti-pris. Souhaitons, au contraire, que l'on poursuive les expériences, et nous finirons par être fixés sur la valeur d'une méthode qui pourrait bien avoir de l'avenir.

A propos de l'épidémie de fièvre typhoïde qui a fait des victimes à Rouen, parmi les soldats comme parmi la population civile, il s'est élevé au Sénat une discussion relative à l'étiologie de la maladie. La politique s'en mêlant, les conclusions ont naturellement manqué de netteté. Il serait pourtant bon de fixer les idées sur un point aussi important pour la santé publique. On croit généralement que la fièvre typhoïde a pour origine unique l'eau que l'on boit. Peut-être 90 fois sur 100, c'est exact, et le bacille d'Eberth nous est apporté par l'eau. Il convient surtout de se défier de l'eau après une série de jours pluvieux suivie de sécheresse. Car l'eau de pluie inonde les terres, se charge de tous les détritiques de la surface avant de gagner souterrainement les nappes d'alimentation des sources et cela particulièrement dans les terres calcaires si riches en fissures de toute sorte. Le bacille s'en va à la rivière ou à la conduite d'eau. Il y a recrudescence de fièvre typhoïde après les grandes pluies. Mais en dehors de l'infection hydrique, il existe

d'autres causes de contamination qui ne semblent pas suffisamment connues, et il serait grave de laisser l'opinion s'égarer à cet égard. « Je bois de l'eau stérilisée et je n'ai rien à craindre », c'est ce que l'on entend dire un peu partout, eh bien ! non ; même en buvant de l'eau parfaite, on peut encore contracter la maladie.

On contracte la fièvre typhoïde en mangeant des huîtres qui ont été déposées près de l'ouverture d'un égout ; j'ai longuement insisté ici même l'année dernière sur les épidémies de fièvre typhoïde provoquées par les huîtres aux Etats-Unis, en Angleterre, en France et surtout à Constantinople. Toute huître qui reçoit le bacille d'Eberth, pour une raison ou pour une autre, est à redouter.

Et les légumes ? Les légumes peuvent être contaminés par de l'eau sale, par des résidus animaux ; le bacille ou le coli commun abonde quelquefois sans que l'on s'en doute sur certains terrains et les légumes en sont souillés. On peut contracter la fièvre typhoïde en mangeant une salade de romaine, en mangeant même du cresson, du bon cresson de fontaine. Les fruits, les légumes qui se mangent crus peuvent recéler le bacille typhique, qu'ils soient contaminés par l'eau qui sert à les laver ou par le purin ou le fumier qui sert à leur culture.

Et le lait ? Sait-on jamais ce que l'on met dans nos laits écrémés et mouillés. On mouille avec la première eau qui se présente, et cette eau peut être polluée singulièrement. Au fond, c'est toujours l'eau qui occasionne le mal, mais par un moyen différent et que l'on soupçonne moins.

En dehors de ce mode de transmission par l'eau et par les aliments, il semble bien aujourd'hui qu'il peut y avoir aussi contagion soit par l'air, soit par contact direct avec le malade ou les objets qui lui ont servi. Ici il y a matière à discussion ; cependant, il est prouvé que sans l'intermédiaire de l'eau de boisson, on a vu des typhoïques communiquer le mal autour d'eux par leurs vêtements ou leurs excréments. On peut citer des exemples authentiques de contamination directe. Une femme prend la maladie et la transmet à un enfant logé dans sa maison, à deux enfants d'une maison voisine dont l'un communique la maladie à un jeune homme qui couchait dans le même lit, enfin à une femme, amie et voisine d'appartement.

Ailleurs, un homme infecte son logeur, sa sœur demeurant à côté de lui, un ami habitant la même rue, un autre ami dont la fille fut aussi atteinte. Ailleurs encore, un homme meurt de la fièvre typhoïde. Ses vêtements sont envoyés à sa belle-mère qui, la première, contracte la maladie ; puis, successivement, tombent malades sa belle-sœur, le beau-frère et sa femme, tous habitant la

même maison. L'enfant d'un ami habitant la maison voisine est infecté par sa belle-sœur, de même qu'un autre petit garçon, condisciple du beau-frère, que l'on suppose avoir été contaminé par celui-ci. Or l'enquête minutieuse à laquelle se livre le médecin lui démontre que ni l'eau, ni le lait, ni les aliments n'avaient pu être incriminés dans ces différents cas. La contamination était due à un contact direct de personne à personne ou par contact indirect au moyen des vêtements ou des objets usuels.

On a rappelé dernièrement l'histoire suivante. Un régiment d'artillerie occupait à Oldenburg deux casernes distinctes. Dans l'une sévissait la fièvre typhoïde, dans l'autre, point. Or, l'eau de boisson était commune pour les deux casernes. La maladie n'avait donc pas d'origine hydrique. On incrimina le sol, les planchers. Les chambres furent désinfectées, le plancher et le sol imperméabilisés. L'épidémie continua à faire des victimes. On songea alors aux vêtements. Le médecin se fit présenter les chemises, les pantalons, etc. des soldats logés dans la caserne infectée. Il constata que tous les effets étaient plus ou moins souillés par des matières desséchées, particulièrement dans les doublures des pantalons. Il fit passer à l'étuve tous les vêtements du bataillon. L'épidémie céda comme par enchantement.

Conclusion. Prenons garde à notre eau en cas d'épidémie de fièvre typhoïde; ne buvons que de l'eau bouillie, mais prenons garde aussi aux huîtres, aux légumes crus, aux fruits, et n'oublions pas l'histoire des pantalons des artilleurs d'Oldenburg.

Le linge et les vêtements sont plus souvent qu'on ne le pense les propagateurs de maladies graves ou anodines. Dernièrement, des cuirassiers français en ont fourni à leur détriment une nouvelle preuve. Une douzaine de cuirassiers venaient de changer de linge. Un quart d'heure après, les voilà pris de démangeaisons insupportables et telles qu'il faut appeler le major. La peau était rouge, envahie par de petits boutons, une véritable urticaire. Quelle origine? Le major se livra à une enquête et finit par apprendre que le linge du régiment avait été mis à sécher sur des buissons d'aubépine surchargés de chenilles. Or, la chenille est vésicante. Les insectes avaient laissé sur le linge une matière irritante qui causait tout le mal.

Était-ce certain? Le major ordonna à un homme de passer une chemise qu'il venait d'aller prendre sur les aubépines. Et puis? Un quart d'heure après, le cuirassier demandait grâce. La preuve était faite. Les cuirassiers maintenant ne font plus sécher leurs chemises sur les aubépines.

Le 28 juin dernier a traversé la Manche un paquebot à turbines, *The Queen* affecté au service Douvres-Calais par la Compagnie du London Chatham and South Eastern Railway. C'est une date, car c'est le premier navire à turbines pour voyageurs prenant la mer. Il est probable que l'on sera amené désormais à construire de grands paquebots à turbines qui iront plus vite que les paquebots actuels, tout en consommant moins de combustible. Le navire *The Queen* mesure 94^m,50 de longueur sur 12^m,20 de largeur avec 7^m,62 de creux. Il peut emporter 1250 passagers. Il est muni de trois turbines Parsons indépendantes, qui actionnent chacune une ligne d'arbres. L'arbre central ne commande qu'une seule hélice, tandis que les arbres latéraux ont chacun deux hélices d'un diamètre plus petit. La turbine centrale reçoit la vapeur à haute pression, les deux autres la vapeur détendue. En marche ordinaire, l'arbre central accomplit 700 révolutions à la minute, et les arbres latéraux 500. Les turbines ne peuvent tourner que dans un sens déterminé; on a dû, pour commander la marche arrière, installer une turbine spéciale. Aux essais sur le mille mesuré, le nouveau paquebot a donné une vitesse de 21,76 nœuds, et il a atteint 22 nœuds 4, avec courant favorable, en développant environ 7,000 chevaux. Le navire lancé en avant à la vitesse de 20 nœuds, on a mis la turbine d'arrière à toute vitesse; le paquebot s'est arrêté au bout d'une minute et sept secondes sur un espace égal à deux fois et demi sa longueur. L'essai est intéressant au point de vue des collisions. De Douvres à Calais, la traversée a duré 56 minutes.

On estime que lorsque les turbines fonctionnent en pleine puissance, la consommation de charbon ne dépasse pas probablement 5 k. 500 de vapeur par cheval indiqué, ce qui correspond sensiblement à une consommation de combustible de 0 k. 690. On va bientôt mettre en service le *Brighton* de Dieppe à New-Haven, en correspondance avec la compagnie de l'Ouest.

La turbine a fait de singulier progrès depuis 1885. Elle est devenue aujourd'hui comparable au point de vue de sa consommation de charbon aux meilleures machines à vapeur à triple expansion. Mais il a fallu du temps et de grands perfectionnements pour réaliser une machine rotative industrielle. Deux systèmes sont devenus pratiques à peu près simultanément, la turbine de Laval pour l'industrie, et la turbine Parsons pour la propulsion des navires. Bientôt nous aurons une turbine absolument française, inventée par M. Rateau, ingénieur des Mines. On l'installera sur un de nos croiseurs. Depuis les premiers essais de M. Parsons

en 1800, la turbine à vapeur n'a cessé de progresser. Le premier navire à turbine, la *Turbinia*, eut certain retentissement; ce petit bateau marcha dès le début à 30 nœuds. On construisit ensuite le *Viper*. Ces deux bateaux n'eurent pas de chance, la *Turbinia* sa perdit corps et bien, et le *Viper* se brisa en deux sur les rochers de la côte anglaise. Depuis on construisit le *Velox* contre-torpilleur et deux paquebots de rivière le *King Edward* et la *Queen Alexandra*, qui naviguèrent dans l'estuaire de la Clyde entre Fairlie et Campbelltown. En présence des résultats obtenus, les autres nations essayèrent aussi des turbines. On a mis sur le chantier des torpilleurs et des croiseurs à turbines à vapeur en France et en Allemagne.

L'industrie électrique de son côté n'a pas hésité à remplacer les moteurs à mouvements alternatifs par les machines rotatives. Et dans beaucoup de distributions électriques, la turbine a supplanté le moteur alternatif. En Suisse, en Allemagne, on emploie aujourd'hui jusqu'à des turbines de 10,000 chevaux.

C'est que les avantages apparaissent aujourd'hui plus clairement que jamais, depuis qu'il est démontré qu'une bonne turbine bien agencée pour le travail qu'elle doit effectuer ne doit pas dépenser plus de charbon qu'un moteur à vapeur perfectionné. Et l'on évite avec elle le mouvement alternatif des pistons qu'il faut ensuite transformer en mouvement circulaire. Pour les navires la supériorité de la turbine est évidente. Réduction du poids, de l'encombrement et surtout absence des vibrations, si gênantes à bord, suppression des trépidations et des mouvements saccadés. Simplification de manœuvres, absence de graissage dans la vapeur, etc. Les avantages sont nombreux au point de vue technique. Il y a bien cependant quelques inconvénients à relever, mais que l'on pourra faire disparaître. L'engin ne fonctionne pas économiquement à puissance réduite, aussi la puissance ne peut varier qu'entre certaines limites. Il serait superflu d'insister sur ces détails dans cette esquisse sommaire.

Ce qui paraît évident, c'est que nous entrons dans une phase nouvelle de production de la force motrice. Dans beaucoup de cas, la machine à vapeur est destinée à céder la place à la turbine à vapeur. C'est un événement important pour l'histoire de l'industrie, qu'il nous a paru utile de signaler.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

9 juillet 1903.

Il n'appartient pas à la chronique politique de retracer l'histoire du grand Pontife dont la vie s'achève. Mais comment ne pas exprimer ici l'affliction que sa perte nous cause et l'émotion profonde qu'elle va produire dans le monde entier? Pour les catholiques, c'est le Père commun qui leur est ravi, et ceux-là mêmes qui n'ont gardé qu'une foi affaiblie, n'apprendront pas, sans un sentiment de douleur filiale, la mort de l'auguste vieillard. Pour les dissidents, pour les indifférents, pour les incroyants, si peu qu'ils aient dans l'âme d'élévation et d'impartialité, c'est une grande lumière qui s'éteint, c'est une des personnifications les plus pures et les plus hautes de l'humanité qui disparaît.

En un siècle de doutes, de divisions et de luttes, de problèmes menaçants et de transformations orageuses, Léon XIII a été, avant tout, le messager de la paix. Bien des ingratitude ont répondu à ses efforts et voilé de tristesse les derniers jours de sa longue vie; mais les semences qu'il a jetées lèveront tôt ou tard; les leçons qu'il a données porteront leurs fruits. Il a fait de son pontificat la réalisation suprême d'un précepte dont, évêque ou pape, il n'a cessé de recommander l'observation au clergé et aux fidèles. Ce précepte, en pleine harmonie avec l'esprit et les besoins de notre temps, est celui qui nous fait une loi de démontrer par nos mérites personnels la vérité de nos doctrines. Il a toujours affirmé le triomphe de la foi dans le monde, mais en enseignant aux chrétiens à la propager par leur savoir et par leurs exemples. C'est ainsi qu'il a agi lui-même, s'appliquant à dissiper les préventions, à faciliter les rapprochements, à réconcilier par la connaissance réciproque de leurs devoirs mutuels les classes ennemies, « mobilisant » en quelque sorte, suivant le mot d'un protestant, toutes les forces de l'Eglise pour lui conquérir pacifiquement les peuples.

Il couronne par une fin sublime une sainte et glorieuse existence. Il a voulu mourir debout, bénissant encore, au moment d'entrer dans l'éternité, ces grandes masses humaines que le Seigneur lui avait confiées.

Les Chambres viennent de se séparer, et bien qu'elles n'aient fait que du mal, nous ne pouvons nous réjouir de leur absence. Car le gouvernement, livré à lui-même, ne vaudra pas mieux; il sera plutôt pire; il n'aura même pas, pour dénoncer et flétrir ses actes, sinon

pour les empêcher, la publicité des débats et le contrôle de l'opposition; d'accord avec la faction, dont il est l'esclave, il continuera, *per fas et nefas*, l'odieuse besogne dont il s'est chargé. On prétend qu'en dehors de la persécution religieuse qui, plus que jamais, suivra son cours, il a, pour ces vacances parlementaires, tout un plan de coups d'Etat. On dit, et la rumeur s'accrédite de plus en plus, qu'il a décidé de profiter du départ des Chambres pour consommer la réhabilitation de Dreyfus, et qu'en même temps qu'il ferait reviser, sans l'aveu de la juridiction militaire, le procès de celui que la juridiction militaire a deux fois condamné, il imaginerait un complot dans lequel il engloberait évêques, journalistes, conférenciers de l'opinion libérale, pour les traduire en commun devant la Haute-Cour, c'est-à-dire devant ce même Sénat qui vient de montrer, encore une fois, sa passion, en sacrifiant, malgré l'évidence de leurs services et des calomnies dirigées contre eux, les religieux Salésiens.

Tout est possible, avec un tel régime, même ce qui est invraisemblable. Cependant ce gouvernement n'est pas tranquille, et, quoique tout-puissant en apparence, il est toujours hanté par la crainte de périr.

La postérité s'étonnera, si elle se souvient de nos tristes luttes, — et la grandeur des intérêts engagés l'obligera bien à connaître les misérables qui les trahissent, — la postérité s'étonnera que ces hommes aient pu s'imposer à la France, non pas seulement parce que leur politique est abominable, mais encore parce qu'avec tout l'appareil et toutes les prétentions de la force, ils sont en réalité la faiblesse même.

Ces ministres, qui, pour la plupart, sont d'esprit médiocre, de caractère abaissé, d'antécédents obscurs ou louches, tiennent la France sous le joug; ils se permettent contre les citoyens des attentats qui, depuis la Convention et la dictature impériale, ne s'étaient jamais vus; ils violent toutes les lois, dictent ouvertement leurs sentences aux juges, destituent, comme M. André vient de le faire à Nantes, les rapporteurs qui n'ont pas conclu suivant leur volonté, mettent en retrait d'emploi, comme l'a fait le même ministre à l'égard du lieutenant Portier, les officiers dont les conseils de guerre ont reconnu l'innocence; font exécuter dans les maisons particulières et jusque dans les études des notaires, des perquisitions que le garde des sceaux appelle lui-même, en se jouant, un *cambrionage légal*; ils vont jusqu'à obliger des citoyens, qu'aucun mandat judiciaire n'a touchés, à se déshabiller devant leurs agents, comme cela vient de se passer à Clermont, afin qu'on puisse s'assurer qu'ils ne portent pas sur leur poitrine quelque emblème congréganiste; ils provoquent officiellement

les soldats à l'indiscipline, en livrant à leur censure, comme un de leurs séides, le général Passerieu, vient de le faire à Rennes, les actes de leurs chefs; ils ne connaissent plus ni frein ni droit, et changent ou interprètent les lois au gré de leurs caprices. C'est l'arbitraire dans tout son cynisme; on ne peut s'empêcher de se dire que, pour qu'ils puissent l'étaler à ce point, il faut que ces ministres soient bien forts.

Eh bien! non. Ils sont à la merci d'un incident; ils le sentent eux-mêmes, et leurs fanfaronnades tombent, au moindre péril qu'ils ont cru démêler.

Tel a été sur eux l'effet produit par l'apparition de M. Waldeck-Rousseau à la tribune du Luxembourg. Révélation subite du néant de cette puissance, devant laquelle un grand pays s'incline! Il a suffi que M. Waldeck-Rousseau parle pour que l'échafaudage ministériel chancelle; l'intervention de cet orateur est devenue un événement public. On a bien vite essayé d'en atténuer l'importance, en évoquant à l'improviste devant le Sénat le procès des Salésiens, afin de se donner, par le rejet de leur demande, un air de victoire. Le coup porté n'en a pas moins laissé ses traces, et peut-être eût-il produit sur l'heure toutes ses conséquences, sans l'approche des vacances parlementaires et des visites royales.

Qu'a donc dit M. Waldeck-Rousseau? Il a sur tous les points désavoué son successeur; si M. Combes avait le moindre souci de sa dignité, s'il attachait quelque prix à ses propres affirmations, il n'aurait eu qu'à se retirer, après ce discours. Car il n'a expliqué son avènement au pouvoir qu'en se posant en continuateur de M. Waldeck-Rousseau; il a toujours répété qu'il n'occupait sa place qu'à titre intérimaire, décidé à la quitter le jour où il plairait à son devancier de la reprendre.

Or, aujourd'hui, c'est le maître qui vient dire à l'élève, c'est le mandant qui vient dire au mandataire : « Vous avez changé ma loi; vous ne l'appliquez pas; vous la dénaturez, elle était dans ma pensée « une loi de contrôle »; vous en faites « une loi d'exclusion ». Si j'avais laissé entrevoir au Parlement, quand je la lui ai proposée, l'application que vous en feriez, cette loi n'aurait pas été votée. »

Jamais démenti plus accablant ne fut asséné sur la tête d'un homme. Il est vrai que M. Combes est accoutumé à ces avanies, et qu'hier encore, dans le débat sur les religieux de dom Bosco, M. Bérenger et M. de Lamarzelle ont mis à nu, pièces en mains, la fausseté de ses assertions. Mais, de la part de l'ancien ministre dont il se réclame, la réfutation était plus imprévue; elle a été complète. En veut-on quelques exemples? M. Combes s'était vanté de n'avoir appliqué la loi de 1901 qu'avec trop de ménagements :

« Nous usons, avait-il osé dire, de tous les tempéraments, de tous les délais nécessaires. Si nous encoupons un reproche, ce serait peut-être celui de ne pas nous montrer assez exigeants. » Que lui répond M. Waldeck-Rousseau ? C'est qu'il a voulu « obtenir de la loi de 1901 des résultats pour lesquels elle n'était pas préparée ». C'est qu'il a prétendu « trouver dans une loi sur le contrat d'association la solution de quelques-uns des plus redoutables problèmes qui sont du domaine exclusif de l'enseignement ». C'est que, par la façon dont il a engagé les dépenses, sans tenir compte de la situation financière, il a rendu impossibles les réformes sociales, « assistance aux vieillards, caisse nationale des retraites », dont son parti berce depuis tant d'années les populations, réformes qui, après le vide creusé dans le Trésor public par les procédés arbitraires du ministre, fermant à tort et à travers les établissements libres, pourront être, dit M. Waldeck-Rousseau, « la matière d'éloquents discours », mais seront, « dans leur exécution, frappées de stérilité ».

M. Combes avait dit encore : « Nous avons pour nous la légalité, et nous ne demandons à la légalité que ce que la légalité peut donner. » M. Waldeck-Rousseau lui répond qu'il a violé la loi, en retirant au Sénat le droit d'examiner les demandes des congrégations ; qu'il a fait « une loi destructive de l'ancienne » en proposant à la Chambre de rejeter ces demandes en bloc, quand il résultait évidemment des dispositions et de l'esprit de cette loi que chacune d'elles devait être examinée à part ». C'est alors que, sans que personne ait hasardé une contestation, il pose cette question : « Si ou devant la Chambre, ou devant le Sénat, j'avais laissé paraître que, lorsque les demandes avaient été formées, on ne les discuterait pas, est-il quelqu'un qui puisse soutenir que cette loi, si discutée, dont chaque article a été conquis pied à pied, et par quels efforts, — j'ai le droit de le dire, — aurait été votée ? »

Et quand il conclut que « nous sommes un pays de légalité », et qu'il n'y a, pour un gouvernement qui veut durer, « qu'une conduite sûre, c'est de s'attacher résolument au texte de la loi », M. Waldeck-Rousseau fait entendre assez nettement à ce ministre, qui prétend ne s'inspirer que de la légalité, que sa parole n'est pas vraie.

Au fond, les déclarations de M. Waldeck-Rousseau ont pleinement confirmé la thèse qu'a soutenue dans un jugement récent le tribunal de Bayonne ; thèse qu'a reprise, avec l'autorité que lui donne le souvenir de sa part prépondérante dans la Constitution de 1875, le vénérable doyen du Sénat, M. Wallon.

« Les lois en vertu desquelles on expulse aujourd'hui les religieux, a dit au Sénat M. Wallon, sont des lois inconstitutionnelles et radicalement nulles. La loi, d'après la Constitution, ne peut

résulter que de l'accord des deux Chambres. Or, aucune de celles qui ont été votées par la Chambre des députés et que l'on applique n'a été présentée au Sénat. » Et, rappelant ce qu'avait dit M. Waldeck-Rousseau du rejet en bloc des demandes d'autorisation, M. Wallon ajoutait : « Les congrégations existent donc ; elles doivent être maintenues jusqu'à ce qu'une loi régulière, après examen, ait prononcé sur leur sort. »

Le jugement du tribunal de Bayonne sera certainement porté, après avoir franchi le degré d'appel, devant la Cour de cassation. Nous verrons si M. le procureur général Baudouin tiendra compte des opinions émises au Sénat. Nous signalions récemment l'acharnement inattendu de ce magistrat contre les congrégations. Dans les débats de la Cour suprême, où le droit seul devrait trouver place, il ne craint pas, quand une question religieuse est en jeu, d'introduire les considérations de fait, tantôt incriminant la manière dont les instructions ont été conduites, tantôt, comme s'il était en correctionnelle ou en assises, alléguant contre les plaideurs des arguments politiques, invoquant, par exemple, à propos de l'affaire des Petites Sœurs gardes-malades de Saint-Etienne, un écrit dans lequel notre ami, M. le vicomte de Meaux, faisait l'éloge des avocats qui les avaient défendues et des magistrats qui les avaient acquittées ; écrit dont il aurait pu, au lieu de l'attaquer, s'approprier le ton élevé et la modération.

Cette fois, ce n'est pas un ministre du 16 mai qui a parlé ; c'est le promoteur de la loi de 1901, c'est l'initiateur de la politique de défense républicaine ; son avis comptera-t-il aux yeux de M. Baudouin, et puisqu'il lui a plu de mettre en avant le nom de M. de Meaux pour faire condamner les religieuses de Saint-Etienne, lui conviendra-t-il de mettre en avant celui de M. Waldeck-Rousseau pour donner raison au tribunal de Bayonne ?

M. Combes a émis une autre prétention ; c'est celle d'avoir pour lui le pays. Il n'a pas plus le pays qu'il n'a la légalité. Le débat sur les 80 demandes d'autorisation des congrégations de femmes, que la Chambre devait rejeter en bloc, aussi bien que la discussion du Sénat sur la demande des Salésiens, en a fourni une nouvelle preuve. Ce ne sont pas seulement les municipalités qui, de même que pour les congrégations d'hommes, ont donné, pour la plupart, un avis favorable ; ce sont, en un grand nombre de départements, les préfets eux-mêmes qui, sentant l'impossibilité de résister aux populations, ont témoigné pour les religieuses. Cela ne touche pas le président du Conseil ; municipalités, cours d'assises, tribunaux, il écarte tous les avis, quand ils lui sont contraires. Il ne peut pourtant pas récuser l'opinion de ses complices du Bloc, de ces députés qui, même en votant contre les congrégations en masse,

viennent ensuite, comme ceux de l'Aveyron, du Doubs, des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Loire, de tant d'autres circonscriptions, lui demander de faire des exceptions en faveur des congrégations chères à leurs électeurs, parce que, si on les renvoyait, leur propre mandat n'y survivrait pas.

Le département de la Loire vient déjà, aussi bien que celui de la Seine, de lui donner un avertissement. et M. Audiffred, qui ne passe pas pour clérical, M. Audiffred qui fit jadis élire M. Waldeck-Rousseau sénateur de la Loire, n'a pas caché que, si le candidat de l'opposition, M. Ory, avait triomphé dans une circonscription où jusque-là dominait le radicalisme, la persécution religieuse avait pour beaucoup contribué à son succès. M. Combes donnera-t-il aussi, pour une marque de l'assentiment du pays, l'élection de M. Méline, comme sénateur des Vosges, et celle de M. Oudin, comme conseiller municipal de Paris, toutes deux faites contre ses candidats à une écrasante majorité?

Là encore, M. Combes retrouve, pour démentir ses vantardises, M. Waldeck-Rousseau. C'est M. Waldeck-Rousseau qui lui crie : « Gardons-nous de laisser passer dans d'autres mains l'arme qui nous a tant de fois assuré la victoire. » C'est un autre membre du Bloc, un ancien collègue de M. Waldeck-Rousseau, c'est M. Jean Dupuy qui, dans une série d'articles publiés par son journal, le *Petit Parisien*, dépeint l'inquiétude du pays et laisse tomber cet aveu, au risque d'atteindre, avec le ministère actuel, le cabinet dont il a fait partie : « Malgré sa modération, on ne saurait oublier que les élections générales ont donné seulement un écart de 300,000 voix en faveur de la politique de M. Waldeck-Rousseau. »

Ce que M. Jean Dupuy n'ajoute pas, c'est qu'à ce moment, à la veille du scrutin, bien loin d'annoncer l'orgie d'arbitraire et d'iniquités à laquelle devaient se livrer le gouvernement et les Chambres, le ministère et ses candidats s'efforçaient d'atténuer aux yeux des populations les conséquences de la loi de 1901; c'est qu'ils traitaient de calomnieux ceux qui, trop bons prophètes, accusaient d'avance leurs violences, c'est qu'ils encourageaient les congrégations, qui avaient la candeur d'écouter leur voix, à présenter leurs demandes, en leur promettant d'examiner chacune d'elles avec attention et impartialité.

Combien, parmi les électeurs, leur eussent refusé leurs suffrages, s'ils avaient soupçonné le mensonge de ces assurances! Ne voit-on pas aujourd'hui quelle séparation nouvelle s'est faite entre le pays et ceux qui le gouvernent? C'est encore l'ancien collègue de M. Waldeck-Rousseau, c'est M. Jean Dupuy, qui, dans son journal, constate cet état des esprits : « De quelque côté qu'on jette les yeux, écrit-il, on aperçoit des inquiétudes aussi bien pour

les intérêts matériels que pour les intérêts moraux de la nation. L'admirable crédit de la France est atteint; la baisse de nos fonds publics, ralentie seulement par la confiance personnelle accordée à M. Rouvier, indique les alarmes des capitaux qui s'écartent d'une politique insoucieuse du lendemain. » Et le journal répète le mot de M. Thiers, à la veille des désastres de 1870 : « Il n'y a plus une faute à commettre. »

Il est vrai que, jeudi dernier, le ministre des finances, rivalisant avec M. Combes d'audace dans l'affirmation, est venu soutenir que jamais la situation n'avait été meilleure, que, bien loin de s'inquiéter des retraits multipliés des dépôts des caisses d'épargne, le gouvernement était prêt à les rembourser tous, et qu'enfin, si la Bourse avait baissé, c'était la faute de l'opposition. A qui ferait-on croire que l'opposition ait, à elle seule, cette puissance? Est-ce que tous les gouvernements n'ont pas trouvé devant eux une opposition? A-t-elle jamais, par son seul effort, produit un tel résultat? L'opposition n'a cette efficacité que lorsqu'elle y est aidée par les fautes du pouvoir, et si, à l'heure présente, l'alarme est partout, c'est que partout on sent l'action malfaisante, l'action ruineuse et meurtrière du gouvernement.

M. Rouvier a lui-même dévoilé un des périls de la situation lorsqu'il a fait cette supposition qu'en un temps régulier, un ministre, sain d'esprit, n'eût jamais exprimée devant une Chambre française : « Que demain, a-t-il dit, une majorité, il faut bien l'appeler par son nom, une majorité de malfaiteurs vienne siéger, une majorité qui voudrait, par la puissance de la loi, spolier la fortune publique... » A ces mots, les « malfaiteurs » se sont reconnus; ils ont bondi; et l'un d'eux a crié au ministre : « Il n'y a qu'un parti qu'on peut appeler parti de malfaiteurs, c'est celui qui, à l'époque du Panama, a volé l'épargne. »

M. Rouvier n'a pas relevé le trait; il a tourné court. Mais d'autres auraient pu lui répondre : « Ces malfaiteurs, que vous dénoncez, c'est avec eux, c'est pour eux que vous faites campagne. Le ministre dans lequel vous avez accepté une place ne tiendrait pas debout une heure, si ces « malfaiteurs » ne consentaient à le soutenir, et c'est leur chef, c'est M. Jaurès, que, lorsque vous vous sentez près de sombrer, vous allez implorer comme votre sauveteur. »

Revenons à M. Waldeck-Rousseau. Quoi que puissent dire M. Combes ou M. Rouvier, le fait est là. Ceux qui combattent le gouvernement, ceux qui l'accusent de perdre la France, ce ne sont plus seulement les catholiques, les conservateurs, les progressistes, ce sont ses anciens adhérents, ce sont ses compagnons, ses complices d'hier; c'est M. Decrais, c'est M. Jean Dupuis, c'est M. Leygues, c'est M. Waldeck-Rousseau. Cléricaux, traîtres, vendus, la

faction ne leur épargne aucune injure; c'est sa façon accoutumée de traiter ceux qui la contredisent. Ces gros mots n'ôtent rien à la répulsion croissante qu'elle inspire; au contraire, ils la soulignent.

Est-ce donc que nous allons, pour cela, porter aux nues M. Waldeck-Rousseau, ainsi que quelques-uns le prétendent, et voir en lui le sauveur du pays dont il a été le fléau? Pas le moins du monde. Pas plus tard que samedi, dans la dernière séance du Sénat, M. Waldeck-Rousseau a donné sa mesure, en votant contre les Salésiens dont il avait, quelques heures auparavant, applaudi le panégyrique dans la bouche de M. Bérenger. Pourquoi d'ailleurs a-t-il parlé si tard? Pourquoi a-t-il attendu pour dénoncer le mal qu'il fût consommé?

Il y a un an qu'il voyait, comme tout le monde, où allait M. Combes. Pourquoi ne l'a-t-il pas arrêté? Pourquoi n'a-t-il pas, dès le début, répudié ces interprétations frauduleuses de la loi, cette violation des engagements qu'il avait pris lui-même, cette atteinte portée dès lors à son honneur et à sa loyauté par ce ministre qui, en même temps qu'il manquait à ses promesses, ne cessait d'invoquer son nom? Le discours que M. Waldeck-Rousseau vient de prononcer a suffi pour faire ajourner l'examen de cette loi de sécularisation dont M. Combes, avec une arrogance qui, devant son prédécesseur, a subitement fondu, avait réclamé le vote immédiat. N'aurait-il pas suffi, si M. Waldeck-Rousseau l'eût prononcé plus tôt, pour empêcher ces rejets en bloc dont il s'est raillé l'autre jour avec une ironie méprisante, mais seulement après qu'il a été bien sûr qu'ils étaient définitifs? Sa parole d'aujourd'hui ne rend que plus coupable son silence d'hier.

Mais, quelles que soient les intentions de l'homme, quel que soit son caractère, on ne peut nier que son intervention a ébranlé le Bloc; la secousse a été trop forte pour que nous n'en prenions pas acte. Quand Robespierre fut renversé, personne ne songea à faire des thermidoriens des héros ou des saints, ou simplement des honnêtes gens; on savait qu'ils ne valaient pas mieux que ceux qu'ils venaient d'envoyer, pour ne pas y aller eux-mêmes, à la guillotine. Il n'en résulta pas moins que l'opinion publique vit dans la chute de Robespierre la chute de la Terreur, et qu'en dépit de ceux qui avaient abattu le tyran, sans répudier la tyrannie, les prisons s'ouvrirent en quelque sorte d'elles-mêmes. Il y a ainsi certaines actions, qui produisent des effets dont ne se doutent pas ceux qui les commettent. Un peu décontenancé par l'évolution de M. Waldeck-Rousseau, M. Jaurès écrivait récemment qu'à vouloir quitter le parti avec lequel et sous la protection duquel il avait gouverné, l'ancien président du conseil ne pourrait rester à mi-chemin, et qu'il serait forcé d'aller à droite. Nous ne nous char-

geons pas de prévoir l'avenir; nous nous souvenons seulement des leçons de l'histoire. Souvent elles se recommencent, et nous ne laissons pas d'y réfléchir. M. Aynard y songeait sans doute, lui aussi, et il connaissait bien ses auditeurs, lorsque, montrant à l'horizon l'Empire dont leurs attentats rendaient le retour possible, il leur disait : « Si l'Empire est ramené par vos fautes, c'est de ce côté (la gauche) qu'il trouvera ses fonctionnaires. L'histoire nous apprend que 153 régicides avaient reçu des places de Napoléon. Si les autres n'en ont pas eu, c'est qu'ils étaient morts ou qu'on n'a pas voulu leur en donner. » Et, dans la dernière séance de la session, M. Lasies, disant le mot de la fin, faisait observer au président du conseil, qui venait de lire le décret de clôture, qu'il avait oublié quelque chose : « Quoi donc ? » demande M. Combes. « Vive l'Empereur ! » crie M. Lasies, sans qu'aucune protestation s'élève. Bien au contraire, il y a, dans cette Chambre, tel ancien procureur impérial, aujourd'hui président de grandes commissions, tel ancien officier de la garde impériale, aujourd'hui ministre de la guerre, qui ont dû tressaillir, en entendant cette exclamation qu'ils ont tant de fois poussée; et qui sait si d'autres membres du Bloc, que des témoins autorisés assurent avoir vus en pèlerinage césarien à Bruxelles, ne la formulent pas déjà dans leur cœur ?

M. Loubet a franchi le détroit; il a été reçu par le roi d'Angleterre. La Cité de Londres lui a offert un banquet; la population lui fait un chaleureux accueil. Les Anglais, qu'au premier abord on croirait froids, ont le don de s'animer tout à coup, quand ils y voient un intérêt. Ils ont tour à tour fêté Napoléon III, dont l'armée devait sauver leurs troupes dans la guerre de Crimée, et acclamé Garibaldi, dont ils applaudissaient, après la paix de Villafranca, l'action hostile pour la France et dès lors favorable pour eux. Ils saluent aujourd'hui M. Loubet. Qu'en espèrent-ils? M. Delcassé, qui accompagne le Président de la République, déclare bien haut qu'on ne traitera dans ce voyage aucune question politique; c'est donner bien peu d'importance à la présence du ministre des affaires étrangères. Les questions ne manquent pas cependant entre la France et l'Angleterre; un observateur peu suspect, un vice-président de la Chambre, un ministériel, M. Etienne, prend soin, comme s'il craignait qu'elles ne soient omises ou résolues contre nous, de les rappeler au ministre, dans un article publié par la *National Review* sous ce titre : *Litiges coloniaux*. M. Etienne évoque d'abord la question d'Egypte. « Cette question, dit-il, personne ne l'oublie en France. J'aime à croire que personne ne l'oublie en Angleterre, où nulle déclaration n'a démenti l'assurance formelle donnée à maintes reprises, que la mise en tutelle

assumée par l'Angleterre n'était que temporaire. C'est affaire à l'Angleterre de ne pas manquer à sa parole. »

Il y a aussi la question du Maroc. M. Etienne repousse l'idée d'un partage, que le tentateur britannique pourrait faire luire aux yeux de la France, parce qu'un partage entraînerait de la part de l'Angleterre, qui a déjà Gibraltar, la prétention d'occuper Tanger, prétention qu'il juge « inadmissible ». Il réclame seulement pour la France un droit exclusif de surveillance sur cet empire, surveillance qui, en profitant à l'autorité du sultan lui-même, sauvegarderait notre colonie africaine. Dans le Niger, il demande un règlement plus équitable des frontières entre la France et la Grande-Bretagne; dans le Siam, l'exercice du contrôle français sur les provinces qui avoisinent l'Indo-Chine; à Terre-Neuve, le respect des droits séculaires de nos pêcheurs, et dans les Nouvelles-Hébrides, la reconnaissance formelle de notre drapeau. Ce sont là bien des éléments de négociation; il n'y a qu'à les énumérer pour se convaincre qu'ils ne feront pas la matière des entretiens de M. Loubet et de son ministre. Nous ne souhaitons pas, après tout, qu'on les aborde, persuadés que, dans l'étourdissement de la réception qui leur est faite, ni M. Loubet ni M. Delcassé ne sont de tempérament à les traiter pour le profit de la France.

L'indignation des chancelleries européennes contre les massacres de Belgrade n'aura pas été de longue durée. Les puissances ont reconnu le nouveau souverain, et l'on n'entend plus parler de leurs exigences pour la punition des coupables. Pierre I^{er} n'a que des éloges, sans distinction ni réserve, pour son « héroïque » armée; il n'a écarté aucun des membres de ce ministère né de l'assassinat, et on le voit se promener publiquement avec le principal initiateur du crime, le colonel Maschin, beau-frère de la reine Draga et présentement ministre des travaux publics. Rassuré par les réponses des cours étrangères à la notification de son avènement, le roi s'est hasardé à dire, dans un de ses discours, que « la position de la Serbie devant l'Europe la montre estimée et respectée ». Cependant Edouard VII, qui peut-être venait de relire *Macbeth*, lui a fait sentir en quelques mots que les traces de sang ne s'effacent pas si vite : « J'espère, lui a-t-il écrit, que Votre Majesté parviendra à rétablir la bonne renommée de sa patrie, sur laquelle des événements récents ont laissé une tache si regrettable. »

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LÉON XIII

I

Peu de semaines avant la mort de Léon XIII, un brillant écrivain imaginait le dialogue suivant entre l'Américain Archibald Robinson, *Le Maître de la mer*, le personnage le plus agissant et le plus envahissant du globe, et l'Anglais Hiram Jarvis, qui, dédaigneux du reste des nations, rêvait de marier ensemble, pour la dictature universelle, le Royaume-Uni du vieux monde et les Etats-Unis du nouveau : « Avez-vous vu le Pape de Rome? disait l'Anglais à l'Américain. — J'eus la curiosité de le voir, répondait l'autre. Ma demande fut bien accueillie. Si je ne me trompe, le désir de cette curiosité était réciproque. — Quelle impression vous a-t-il laissée? — Comment vous dire? Un grand vieil aigle qui planait, passant toujours au-dessus de ma tête, regardant toujours plus loin que le point où ma pensée s'arrêtait. Il m'interrogeait sur le mouvement des idées religieuses dans mon pays, il disait son opinion; à toutes mes objections respectueuses, il répondait en s'élançant par dessus le fait actuel, comme si le présent était chose négligeable; il allait chercher les conséquences de ce fait dans un lointain avenir. On eût dit qu'il disposait tranquillement de cet avenir... J'ai compris alors l'erreur des jugements portés sur cet homme par ceux qui font de la politique, tandis qu'il prétend orienter l'histoire à longue échéance. »

Et l'Anglais, qui avait écouté gravement, demandait à son interlocuteur, si eux aussi ne pourraient pas s'arranger pour donner à leurs Eglises civiques ce qu'a cette Eglise de Rome qui se répute universelle : « Un long voyant, un directeur suprême qui travaille chaque jour pour les siècles futurs ¹. »

Dans son Vatican, — aire si élevée qu'elle semble plus près de

¹ *Le Maître de la mer*, par M. le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1903.

Dieu que de l'homme, — il était, en effet, comme un vieil aigle, le Pape presque centenaire qui vient de mourir : aigle envolé de Pathmos, non de l'Olympe, et qui, — plutôt que la foudre, son emblème mythologique, — avait préféré montrer au monde, dans ses serres puissantes, le rameau d'olivier, le rameau verdoyant après le déluge et cueilli au jardin où Jésus connut l'angoisse. Sous le poids de l'âge, au terme de l'une des plus longues courses à travers les idées, les luttes et les douleurs d'ici-bas, nous resterait-il quelque temps encore? Il avait peine à nous quitter; dans son agonie, incertain de sa route, il avait l'air de planer entre ciel et terre. Croyants ou incroyants, tous regardaient à l'horizon où quelque chose de grand se voilait d'ombre. Puis le vieil aigle a cessé d'être vu, il était monté plus haut; mourant parce qu'il n'était pas immortel, Léon XIII a disparu au sein de Dieu, dans les impénétrables profondeurs de ce soleil de vérité vers lequel, comme l'aigle dressant ses aiglons à la lumière, il tournait les yeux des hommes.

II

Dans quelques jours, Léon XIII reposera là où il a marqué sa place, dans cette vénérable basilique de Saint-Jean de Latran qui lui convient si bien : basilique où les Pères assemblés ont fixé plusieurs fois la doctrine; basilique vouée aux deux Jeans, au précurseur du Sauveur et aussi au sublime apôtre qui honora la Vierge Mère de Dieu, qui eut des visions inspirées de l'avenir, et qui, homme de paix autant qu'homme de génie, disait et répétait sans cesse : Aimez-vous les uns les autres!

Quoique l'heure de la froide histoire n'ait pas sonné encore, il semble que ce pontificat clos d'hier se dessine déjà en traits destinés à grandir et à resplendir dans le lointain des temps.

Lorsque, il y a vingt-cinq ans, Joachim Pecci, archevêque de Pérouse, monta dans la chaire de Pierre, une épreuve solennelle et difficile l'attendait : il était le premier Pape qui, depuis des siècles, n'aurait pas été souverain. L'Eglise était rentrée dans la condition anormale et violente, — pire peut-être que sa vie cachée des catacombes, — à laquelle, après des séries d'essais humiliants ou sanglants, avait mis fin le grand génie constituant de la chrétienté moderne, Charlemagne. Sujet d'autrui, le chef de l'Eglise resterait-il Père commun? Se laisserait-il mollement et commodément descendre à la domesticité d'un patriarche byzantin? Porterait-il au maître qui, la main étendue sur la tiare, le tiendrait par la menace ou par la faveur, l'appoint énorme de son influence sur les esprits

« dans les deux hémisphères? Même lorsqu'il ne s'agissait encore que d'assurer le légitime affranchissement de l'Italie, notre politique héréditaire, instinctivement favorable à la maison de Savoie, veillait à ne pas laisser « l'autorité du roi de Sardaigne arriver à un point que le Pape ne serait plus, en quelque manière, que son premier aumônier et obligé de suivre les inspirations de la cour de Turin ¹ ».

Par sa dignité, par son habileté, par son cœur large et intrépide, par sa conscience de Vicaire du Christ, Léon XIII a résolu victorieusement le double problème : faire que jamais la Papauté, même recluse et dépouillée, ne fût plus grande et vivante, reine plus respectée par l'exercice intègre de son ministère universel; et faire aussi que jamais on ne sentit mieux ce qu'a de précaire et d'irrégulier cette existence au jour le jour infligée au Pontife suprême qui, supérieur à tous les partis et à tous les pays, a besoin de ne relever matériellement d'aucun gouvernement pour commander moralement aux fidèles de toutes les nations.

Ce n'est certainement pas la France qui pourra reprocher à Léon XIII dépossédé de n'avoir pas été le Père commun à son égard. Il l'a été avec une sorte de prédilection attendrie par nos malheurs, jusqu'au sacrifice de ses propres intérêts et de sa propre sécurité, lorsque M. Crispi nous enveloppait, lui et nous, dans les mêmes intrigues et la même haine. Sans territoire inviolable; n'ayant pour support que la promesse d'éternité faite, il y a près de deux mille ans, à un pêcheur de Galilée; encore rehaussé par le génie de l'homme, le pontificat de Léon XIII a pris, en certains jours, des airs d'apothéose. Un philosophe qui avait vu bien des révolutions, écrivait au lendemain de l'un de ces jours : « Tous les cœurs amis du bien, à quelque nation qu'ils appartiennent, doivent être profondément émus du grand spectacle que vient de donner au monde le jubilé de Sa Sainteté Léon XIII. L'humanité n'a rien vu de pareil; il n'est pas trace dans l'histoire d'un tel hommage rendu à une puissance purement spirituelle par tous les peuples et par toutes les croyances sans distinction. Cet hommage universel était dû à un Pontife si sage et si pacifique ². »

Mais l'immensité même de l'hommage avait son contre-coup, elle ne faisait que mieux ressortir les fausses positions de chacun et l'incorrecte interversion des rôles. Le vrai roi de Rome, c'était celui qui ne l'était plus; seul, le Pape pouvait dire, avec la compli-

¹ Mémoire adressé à Louis XV par le maréchal de Noailles dans la correspondance entre le roi et le maréchal, publiée par M. Camille Rousset.

² Lettre de M. Barthélemy Saint-Hilaire adressée à Mgr Lorenzelli, alors professeur de philosophie à la Propagande.

cité enthousiaste du monde entier, princes et peuples, le vers cornélien :

Rome n'est plus dans Rome; elle est toute où je suis!

Les observateurs les moins travaillés de préoccupations religieuses constataient le fait brutal. Il est quelque chose qui cloche sur les bords du Tibre; et le Vatican est encore plus solide que le Quirinal : « La plainte de l'immortel vieillard, écrivait l'un de ces observateurs, sonne comme un glas sans trêve au-dessus de Rome capitale. Elle inquiète et irrite roi et ministres. A quoi sert-il d'être à Rome pour qu'il y ait encore une question romaine¹? » C'est vrai; cela ne sert à rien, et il y a toujours une question romaine ouverte, telle que la formulait l'Allemand qui, tout vaincu qu'il était, sut vaincre M. de Bismarck : « Il faut, disait Windthorst, faire à nouveau au Saint-Père une situation qui lui donne pleine liberté... Il est bien évident que, sans une plus grande indépendance et une plus grande liberté, la situation du Pape dans le monde ne peut procurer de grands avantages. Cette situation du Pape dans le monde est d'autant plus importante que, dans la lutte des partis et des peuples, elle doit nous donner un modérateur qui prêche la paix et répande ses bénédictions de tout côté². »

Rattachant la question romaine aux plus chers désirs et aux plus impérieux besoins de ces sociétés contemporaines que Léon XIII écouta, respecta et dirigea, Windthorst ajoutait, à la gloire de ce Pontife initiateur : « Il faut chercher à propager cette croyance qu'il ne doit absolument plus y avoir de guerre; qu'en cas de mésintelligences, elles doivent être tranchées sur un autre terrain que celui de la guerre. Ce doit être l'œuvre d'un tribunal arbitral, dont la constitution sera toujours extraordinairement difficile. Si, une fois, le besoin de l'arbitrage est reconnu, tous, — même les peuples non catholiques, — se convaincront que personne n'est plus propre à cet office que le Saint-Père. Il importe qu'il y ait une autorité dominante dans le monde, et je prétends que, seule, la main du Pape peut assurer la paix qui est nécessaire au monde. »

Cette paix, Léon XIII, Père commun et patriote dans l'âme, l'avait proposée sans cesse à l'Italie; au moment où sa voix s'est tue dans l'éternel silence, nous tenons à ranimer l'écho de l'une de ses plus pathétiques Encycliques : « La guerre faite au Pape veut

¹ M. Ernest Lavisse, dans son livre : *Vue générale de l'histoire politique de l'Europe*.

² Discours prononcé à Coblenz, en 1890.

dire, pour l'Italie, à l'intérieur, division profonde entre l'Italie officielle et la grande partie des Italiens vraiment catholiques; — or, toute division est faiblesse; — cela veut dire encore privation pour le pays de la faveur et du concours de la portion la plus franchement conservatrice; — cela veut dire enfin prolongation indéfinie, au sein même de la nation, d'un conflit religieux, qui jamais ne profite au bien public, mais porte toujours en lui les germes funestes des malheurs et des châtements les plus graves. A l'extérieur, le conflit avec le Saint-Siège, outre qu'il prive l'Italie du prestige et de l'éclat qui lui viendraient infailliblement de rapports pacifiques avec le pontificat, lui aliène les catholiques du monde entier, est pour elle une cause d'immenses sacrifices, et peut, à chaque instant, fournir à ses ennemis une arme contre elle. »

Sous quelle forme, par quelle combinaison se dénouera le conflit? L'Italie ne trouvera qu'intérêt à le terminer. Même pour ses rêves les plus ambitieux, même pour sa *mégalo manie*, elle les satisfera mieux par la paix que par la guerre avec le Pape. L'enclave du Comtat-Venaissin dans notre territoire n'a pas empêché notre monarchie de devenir la plus puissante de l'Europe et nos rois d'être bel et bien rois de France. L'Italie ne se croit pas mutilée parce qu'elle laisse vivre dans un pli de ses montagnes une petite république, vieille comme les siècles, qui s'est fondée sous le vocable de saint Marin, en prenant pour cri d'armes Liberté. La grande république chrétienne, plus vieille encore, a droit que, là où est son chef, il soit roi, parce qu'une royauté réelle, garantie par toutes les nations, est la condition de sa liberté.

Quoi qu'il adienne à brève ou à longue échéance, Léon XIII a donné un impérissable exemple à ses successeurs, en attendant l'immanquable réparation qu'appelle le bien de l'Eglise, de la chrétienté entière et de l'Italie.

III

A l'avènement de Léon XIII, une crise obscure tourmentait la chrétienté. La plupart des gouvernements établis, — non seulement l'Italie, mais l'Allemagne, la Suisse, la Belgique, même l'Autriche, même l'indolente Turquie, — étaient hostiles à l'Eglise; rares les contrées où l'opinion publique lui restait fidèle. Un vent de division soufflait autour d'elle, même dans son sein. Isolé dans ses vertus et ses prières, le pape Pie IX, de sainte mémoire, se réfugiait en Dieu contre la malice des hommes qu'il avait tant servis et qui l'avaient tant

trompé. Sans s'inquiéter de ce qu'ils pourraient dire encore, il se contentait de les avertir, de les censurer, de leur montrer les signaux sauveurs.

Le monde était troublé par des vérités mal comprises. Défiguré par la malveillance et l'ignorance, le *Syllabus* faisait comme une tache noire sur l'imagination des foules. Certaines façons de présenter l'infaillibilité pontificale avaient désorienté les esprits. Comme des enfants qui se persuadent que l'excès est la montre de la force, il y avait des catholiques qui, par un zèle outré, dénaturaient ce qui est simple et clair. Plusieurs croyaient grandir le Pape en abaissant les évêques qu'ils régentaient ou déshonoraient. Les âmes les plus généreuses s'attristaient, jalouses de défendre l'Eglise à qui les courants de la pensée moderne avaient l'air d'échapper, et ne sachant avec quelles armes la défendre si elles ne pouvaient user de celles qui conviennent à la bataille du siècle. La fausse science, la fausse démocratie, toutes les fausses puissances disaient, avec une méprisante insolence : « Laissons les morts enterrer les morts. » La multitude neutre, celle où sont les gens de bonne foi et de bonne volonté, regardait anxieuse entre le roc immobile des croyances révélées et l'irrésistible marée qui, en flots tumultueux, montait ailleurs. Beaucoup de nos frères séparés, qui se rapprochaient, s'éloignaient ou s'arrêtaient; pour ne citer que le plus illustre de tous, M. Guizot, qui, en ce moment même, confessait la divinité du christianisme et soutenait les droits du Saint-Siège, écrivait ces lignes dont nous supprimons les mots trop durs : « Rome a perdu bien autre chose que son vieil empire, elle a perdu son vieil esprit. Si l'esprit lui revenait, l'empire lui reviendrait aussi. Quand cela arrivera-t-il? Je n'en sais rien; on n'est pas sur la voie. L'Eglise catholique ne périra point, elle n'est pas morte; mais elle a besoin de ressusciter, et elle ne ressuscitera que devant des épreuves plus rudes que celles qu'elle a déjà subies¹. »

Il ajoutait que, loin de triompher, il souffrait des fautes commises : « Elles font des incroyables, et non pas des protestants. »

C'est alors, en des années de découragement et de lassitude, que Joachim Pecci, archevêque de Pérouse, presque septuagénaire, devint Pape. Jamais la présence du Saint-Esprit dans un conclave ne fut plus éclatante. Investi du pontificat suprême à cet âge où l'homme se dit avec mélancolie : « Si jeunesse savait! Si

¹ Lettre de M. Guizot à M^{me} Lenormant, 31 décembre 1864. — *Les années de retraite de M. Guizot*, etc., avec une préface de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier; ouvrage publié à la librairie Hachette par M. Charles de Loménie.

vieillesse pouvait ! » il se trouva que l'élu avait le savoir de la vieillesse et le pouvoir de la jeunesse. Il avait vingt-cinq années devant lui pour appliquer les enseignements de sa vie. A l'heure où Léon XIII fut proclamé, le Livre de la Sagesse dut s'ouvrir sous les doigts de quelque ange, à cette page qui peut se relire aujourd'hui au ciel et sur la terre : « Voici le grand Pontife qui a été agréable à Dieu pendant sa vie ; il a été trouvé juste, et il est devenu la réconciliation des hommes dans le temps de la colère. »

Homme d'éternité, il était un homme moderne, un homme de son temps, fidèle au précepte évangélique qui, du trésor des choses anciennes, recommande de tirer des choses nouvelles. C'était un sage, et c'était un saint. Toute la clairvoyance que put avoir un Marc-Aurèle, ou qu'on lui prête, Léon XIII la possédait accrue par les certitudes tranquilles de Pierre, par la divine assistance assurée d'en haut. Aux vertus naturelles s'ajoutaient pour lui les lumières surnaturelles. La ferveur de sa piété respire dans la sereine beauté de ses invocations à la Vierge et de ses instructions à la milice sacrée ; et, à côté de ces Encycliques touchantes, quelle profondeur et quelle fermeté dans les Encycliques sur tous les sujets qui intéressent le monde ! Son archevêché de Pérouse avait été un long noviciat qu'il avait passé à étudier miséricordieusement ce monde ; il avait vu les nuages se former et il les avait signalés. Après la publication du *Syllabus*, il avait écrit à Mgr Dupanloup, qui s'était jeté dans la tempête pour la dissiper : « Votre ouvrage, qui a rencontré les applaudissements des catholiques, et qui a fait tant de bien en Europe, est bien digne de votre doctrine, Monseigneur, qui êtes le défenseur et le soutien du Saint-Siège persécuté et combattu si furieusement dans notre malheureux siècle. Veuillez donc, Monseigneur, agréer mes congratulations avec celles de tout l'univers. » Celui qui allait être le grand Pape seconda le grand évêque en rédigeant, sous la même inspiration, ses deux mandements sur *l'Eglise et le dix-neuvième siècle* et sur *l'Eglise et la civilisation*.

Après la Bible qu'achève l'Evangile, les deux compagnons préférés de l'archevêque de Pérouse étaient, — peut-être avec notre Bossuet qu'il célébra magnifiquement, — saint Thomas d'Aquin et Dante Alighieri. Il les emmena avec lui lorsqu'il vint prendre les clefs au tombeau des Apôtres. Le Vatican où il entra dans la riche et féconde maturité de sa pensée et de son action, devint son oratoire et son observatoire : l'oratoire d'où il implorait Dieu et l'observatoire d'où il interrogeait l'humanité.

Pour mesurer l'œuvre de Léon XIII, il nous suffisait, — en face

des paroles affligées de M. Guizot qui était un ami bien plus qu'un ennemi, — de reproduire ce qu'écrivait, il y a deux mois, un publiciste d'un esprit philosophique très attentif et très libre. Il cherchait les causes de l'extraordinaire vitalité d'une institution qui a surmonté la Réforme, la Révolution, la conquête italienne et le *Kulturkampf* allemand. Après avoir indiqué sa merveilleuse organisation, admirée par Macaulay et d'autres protestants, il expliquait, pour une part considérable, cette force de résistance du catholicisme « par la valeur des hommes auxquels a été confiée, dans l'orage, la conduite de la barque de Pierre. Que l'on songe, poursuivait-il, à l'état presque désespéré du catholicisme au lendemain du concile du Vatican et à la paix romaine que Léon XIII est parvenu à établir, durant ce long pontificat, dans tous les pays, hormis en France⁴ ».

La paix romaine ! Ce fut la prédestination de Léon XIII. Comme les Césars, qui en étaient si orgueilleux, l'avaient faite par la force, il la fit par la lumière. Il a écarté les fantômes et chassé les ténèbres. Il a voulu que l'Eglise ne fût étrangère à rien des sollicitudes de l'homme, et qu'elle marchât la première, tenant le flambeau. C'est pourquoi, Pape des croyants, il a été aussi le Pape des penseurs. Tous ceux qui avaient la lumière, ou qui sincèrement la cherchaient, tous ceux que n'aveuglait pas la haine stupide et perverse, entraient dans un extraordinaire respect devant Léon XIII. Les plus grands par l'esprit révéraient en lui leur égal, même leur supérieur. Abolition de l'esclavage ; démocratie, montée croissante des peuples vers plus d'égalité et de bien-être, rapprochement des classes dans une équitable pondération des droits ; rapports du capital et du travail, du patronage et du salariat, de l'initiative individuelle et de l'intervention publique, de la liberté et de l'association ; relations de l'Eglise et de l'Etat qu'il déclarait souverains chacun dans sa sphère ; harmonie de la science et de la révélation, de l'étude et de la critique qui, au jour le jour, fouillent, découvrent, comparent, et de la Bible, qui survit ; — Léon XIII a fait venir à lui toutes les questions pendantes de son siècle. Il ne les a pas embrouillées par des anathèmes, il les a élucidées par des distinctions. Il a proclamé l'entente cordiale de toutes les vérités. Dans une série d'Encycliques où étaient présentées ou préparées toutes les solutions, il a dit la parole de paix qui était la note juste.

Des querelles religieuses qui avaient obscurci l'air, que reste-t-il

⁴ *Journal des Débats*, 19 mai 1903. — Article de M. R.-J. Bourdeau sur *Le sentiment religieux en France*.

aujourd'hui? Pas même une fumée. En la montrant à l'usage par son propre gouvernement, Léon XIII a fait plus que faire accepter, il a fait aimer l'infailibilité pontificale, même par le monde profane. Un philosophe que nous avons déjà cité écrivait, il y aura bientôt dix ans : « Le dogme de l'infailibilité, considéré comme un présage de schisme, comme un suicide, a eu pour effet de rajeunir la Papauté, de lui donner plus d'initiative, plus d'indépendance, plus d'autorité. Sans rien préjuger de l'avenir, admirons du moins la politique de Léon XIII, sa profonde intelligence des besoins et des aspirations de notre temps¹. » Et il citait une remarque très exacte d'un autre publiciste : « Jamais Pape, peut-être, n'a plus consulté que Léon XIII : il appelle les princes, et il appelle les laïques. Dans les conseils du Vatican, à côté des théologiens, un nouveau personnage est entré, « l'opinion », cette reine du monde. »

De même pour cette autre matière à controverses empoisonnées, le libéralisme, mot vague, à double ou triple sens, qui fit tant de bruit et tant de mal. Qu'est-ce qui ne rougirait de la remuer encore? Parlant, quelques jours après une des premières Encycliques de Léon XIII, à l'inauguration de la statue du P. Lacordaire dans le parc de Sorrèze, — le duc Albert de Broglie disait de quelles actions de grâces le Dominicain qui avait revendiqué la liberté politique et civile comme la dernière égide de la liberté chrétienne dans nos siècles de révolutions, aurait salué cette voix d'un Pape vengeant et couronnant sa vie. Jeunes gens qui, sur les traces de Chateaubriand, de Berryer, de Montalembert, de Frédéric Ozanam, d'Augustin Cochin, des meilleurs de leur temps, voulez défendre l'Eglise par le droit commun dans la liberté, livrez-vous sans crainte à vos généreux combats! Vous ne serez pas accusés d'hérésie. Léon XIII a mis l'ordre dans tout cela. Les catholiques qui se pressent autour de leurs religieux et de leurs religieuses persécutés, peuvent, en pleine sûreté de conscience, crier : Vive la Liberté!

Faisant la paix dans la catholicité, Léon XIII méditait de la faire dans la chrétienté entière. Pierres d'attente avec lesquelles se bâtira, s'il plaît à Dieu, le temple au même Christ, ses Lettres aux Anglais dont il honorait les vertus, comme à toutes les Eglises d'Orient, dont il confirmait les liturgies et les rites, sont présentes à toutes les mémoires.

En quelle contrée d'ailleurs n'a-t-il pas pacifié? Le préjugé s'était établi qu'avec Léon XIII, — grand esprit et grand cœur, où la souplesse italienne et la force romaine se fondaient dans la charité

¹ J. Bourdeau, dans le *Journal des Débats*.

chrétienne, — les questions les plus litigieuses seraient simplifiées et résolues. Il l'avait prouvé partout, depuis la Bolivie et l'Argentine jusqu'aux Philippines, depuis la musulmane Turquie jusqu'à la schismatique Russie. Il avait la confiance des monarchies comme des républiques. Une année où des Universités catholiques s'étaient instituées à Washington, à Ottavia et à Fribourg, — il prenait plaisir, dans son allocution au Consistoire, à bénir ces républiques du nouveau et du vieux monde, « où l'Eglise peut librement se développer sous la sauvegarde de l'autorité des lois et de l'équité des hommes ». Le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, a écrit sans crainte d'un démenti : « Nulle part, Léon XIII n'occupe une place plus élevée dans la pensée publique que dans ce grand et libre pays des Etats-Unis. » Témoin du même phénomène d'universelle admiration, l'évêque de Mayence avait dit, dans un congrès des bords du Rhin : « Léon XIII est un grand Pape, un grand pasteur, un grand homme, dont la majesté se fait même sentir chez ceux qui détestent la Papauté et persécutent l'Eglise. » Pensait-il alors à son Allemagne, encore souillée des restes du *Kulturkampf*? Le temps a marché depuis : le César germanique a été plus loin que Canossa, il a été au Vatican ; et peut-être n'est-il pas téméraire de penser que, dans son imagination de poète et de politique, une ambition grandiose n'eût commencé à poindre à la vue de Léon XIII, celle qu'on pût redire encore :

Ces deux moitiés de Dieu, le Pape et l'Empereur!

Le spectacle que nous donnait le vieux Pape était sublime : l'être faible devenu la plus grande force du monde. C'était comme une prédication vivante de la divinité de l'Eglise, de la supériorité de l'esprit sur la matière, et de l'immortalité de l'âme : merveilleuse intelligence à peine vêtue de chair, Léon XIII dominait les plus encombrantes réalités qui pèsent sur notre globe.

IV

La France est restée, hélas! en dehors de cette paix romaine apportée à tous. Léon XIII la lui a offerte; elle ne la goûte pas encore, elle l'a repoussée. Le Pape pacificateur a, du moins, contraint la guerre contre l'Eglise à se montrer ce qu'elle est : plus de faux-fuyants, plus d'hypocrites prétextes; c'est la guerre contre le Christ, contre l'idée de Dieu elle-même. La bête satanique, la bête puante, répugnante et méchante de l'Apocalypse est là, devant

nous; n'a-t-elle pas son expressive image dans cet abominable ministère d'aujourd'hui, à tête de défroqué et de possédé? Et pendant ce temps, sous l'évidence hideuse du mal, d'honnêtes gens qui ne voulaient rien voir, ouvrent les yeux; des unions se forment où les adversaires d'autrefois mènent ensemble le bon combat.

Les témoins les moins suspects ont déposé pour la sagesse de Léon XIII contre la politique des malfaiteurs. L'ancien rapporteur des lois scolaires de M. Jules Ferry, M. Spuller, avait noté dans le pays, il réclamait de son parti « un esprit nouveau » et M. Jules Ferry lui-même était mort en disant : « Parmi les plus pressants vœux de ce grand pays, à côté du besoin de la paix sociale, il y a le besoin de la paix religieuse. » Sans l'ombre d'une excuse, la persécution présente n'est même pas un sophisme, elle est le crime.

Après vingt années de République, semées d'espairs et d'efforts trompés, un temps d'arrêt s'était produit vers 1890, où un conservateur qu'on n'accusera pas de mollesse, parlait ainsi à la Chambre des députés : « Je n'irai pas jusqu'à dire que nous renonçons à la question dynastique, ce serait inexact; on ne renonce pas à ce que l'on considère comme le bonheur de son pays. Mais, après les traverses que nous avons subies, après la mort du prince impérial, après la mort du comte de Chambord, après l'échec du boulangisme, il y a eu dans le pays, non pas un découragement chez les monarchistes, mais comme une lassitude qui a fait penser à une solution plus relative, moins absolue. » Se tournant vers la majorité républicaine, il ajoutait, au milieu des marques d'assentiment de la droite : « Je tiens à ce qu'on le sache en dehors de cette enceinte, il n'y a qu'une chose qui nous sépare, mais absolument, c'est la question religieuse ¹. »

Chef de la religion, Léon XIII pouvait-il s'abstraire et se désintéresser de la lutte? Bénissant les champions de cette religion dont il avait la garde, il leur recommanda de la défendre loyalement, sans arrière-pensée, sur le terrain où, depuis deux mille ans, elle se place elle-même, sur le terrain légal des institutions existantes, en dehors et au-dessus des compétitions particulières de la politique. Dans son Encyclique du 10 janvier 1890 sur les principaux devoirs des chrétiens, il disait : « Gardienne de son droit, et pleine de respect pour le droit d'autrui, l'Eglise estime un devoir de rester indifférente quant aux diverses formes de gouvernement et aux institutions civiles des Etats chrétiens, et,

¹ Discours de M. Paul de Cassagnac.

entre les divers systèmes de gouvernement, elle approuve tous ceux qui respectent la religion et la discipline chrétienne des mœurs.

« Telle est la règle à laquelle chaque catholique doit conformer ses sentiments et ses actes. Il n'est pas douteux que, dans la sphère de la politique, il ne puisse y avoir matière à de légitimes dissentiments et que, toutes réserves faites des droits de la justice et de la vérité, on ne puisse chercher à introduire dans les faits les idées que l'on estime devoir contribuer plus efficacement que les autres au bien général. Mais vouloir engager l'Eglise dans les querelles des partis, et prétendre se servir de son appui pour triompher plus aisément de ses adversaires, c'est abuser indiscrètement de la religion. Au contraire, tous les partis doivent s'entendre pour entourer la religion du même respect et la garantir contre toute atteinte. De plus, dans la politique, inséparable des lois de la morale et des devoirs religieux, l'on doit toujours et en premier chef se préoccuper de servir le plus efficacement possible les intérêts du catholicisme. Dès qu'on les voit menacés, tout dissentiment doit cesser entre catholiques, afin que, unis dans les mêmes pensées et les mêmes conseils, ils se portent au secours de la religion, bien général et suprême auquel tout le reste doit être rapporté. »

D'autres ont-ils outré, dans les sens les plus disparates et les plus contraires, les instructions pontificales? Toutes les fois que Léon XIII a parlé, il n'a dit ni plus ni moins, toujours avec la même condescendante mesure, toujours avec une délicatesse de termes égale à la délicatesse des sentiments auxquels il s'adressait. Un des prêtres qui passent pour avoir interprété à l'extrême sa pensée, l'abbé Lemire, rétablissait ainsi l'indéniable vérité : « A Dieu ne plaise que j'exagère ou que je dénature les Encycliques! On l'a fait, inconsciemment peut-être, et l'on a humilié des hommes de cœur en leur demandant des sacrifices qui n'étaient pas conciliables avec leur passé, avec leurs sentiments, avec leurs convictions. Léon XIII n'a point dit ce qu'on lui a fait dire. On voulait qu'il eût tort. On a travesti ses paroles. Il ne nous a pas incités à fouler aux pieds tel ou tel drapeau qui abrite sous ses plis une quelconque de nos gloires; il ne nous a pas autorisés à jeter la pierre à tel ou tel citoyen resté fidèle en homme d'honneur à une cause qui lui est chère, attaché à un souvenir qu'il veut emporter dans la tombe. Le Saint-Père ne nous a point prescrit le scepticisme politique, mais le dévouement patriotique. Il nous a dit : « Allez à la France telle qu'elle est aujourd'hui. Sous prétexte qu'elle vous « plairait mieux avec une autre forme de gouvernement, ne la

« privez point de votre concours et n'omettez point votre devoir
« civique¹. »

Les instructions pontificales étaient la consultation d'un homme de génie, donnée aux Français sur les affaires de leur pays. Léon XIII ne demandait guère aux conservateurs que ce que, dans les trois quarts et demi de nos départements, ils font d'eux-mêmes, quand ils sollicitent les suffrages des populations. Il leur demandait infiniment moins que ce qu'avaient fait spontanément leurs devanciers sous les précédentes Républiques : les premiers lorsqu'au sortir de la Terreur, — ayant à leur tête Royer-Collard, Camille Jordan, Corbière, Siméon, Vaublanc, Pastoret, d'autres encore, futurs agents, ministres ou chanceliers des Bourbons, — ils étaient venus réclamer dans les conseils du Directoire la justice pour tous, après avoir prêté le serment obligatoire de haine à la royauté; les seconds, lorsqu'à très peu d'exceptions près, ils avaient tous ensemble, centre droit, droite et extrême droite, voté, dans ses déclarations et dispositions exclusives de la monarchie, la Constitution de 1848. Dans les conjonctures où Léon XIII parlait, il n'y avait rien de doctrinal à voter, aucun serment à prêter. D'abjuration de souvenirs ou d'espérances, il n'était même pas question; toute controverse à cet égard aurait été oiseuse. Le souvenir échappe à toute puissance, même à celle de Dieu, qui ne peut faire que ce qui fût n'ait pas été, laissant dans les cœurs bien nés le respect, la gratitude, la piété filiale, l'ineffaçable empreinte des bienfaits et des services qu'ont reçus la famille ou la patrie. Insister, c'eût été outrager le Pape, outrager l'Église, trésor sacré de tous les sentiments qui honorent notre pauvre espèce humaine. Quant à l'espérance, qui souffle où elle veut, il va de soi que le Souverain Pontife n'avait ni à l'encourager, ni à l'étouffer, ni à la permettre, ni à la prohiber. L'encourager, c'eût été former implicitement le souhait que la République fît tant de mal qu'elle rendit, par sa malversation même, des chances aux régimes adverses: et d'un autre côté, si cette République mourait d'inanition ou de consommation, comment étouffer au fond des âmes ce qui avait déjà été et ce qui pourrait redevenir encore la dernière espérance de notre pays perdu?

Loin d'être, comme on l'a prétendu, un acquiescement résigné à des lois iniques, l'adhésion légale aux institutions existantes offrait, dans la pensée pontificale, le moyen le plus sûr d'attaquer ces lois, sans diversion étrangère, sur un terrain plus circonscrit, avec plus d'alliés fournis par les masses neutres qui se défient de la politique

¹ Discours prononcé à Castelnaudary, en septembre 1894.

et redoutent les changements. La trêve de Dieu entre les partis impliquait la guerre à mort contre la tyrannie athée. Exposant, en 1892, dans un bref à l'évêque d'Orléans, aujourd'hui archevêque de Lyon, la situation de la religion en France, Léon XIII la déclarait intolérable, « sans qu'une raison sérieuse, sans qu'une apparence de justice ait motivé de tels attentats, soit contre les choses sacrées, celles mêmes que les institutions publiques actuelles sont tenues de protéger, soit contre des citoyens à qui, pour le moins, on devrait garantir la jouissance des droits communs à tous les autres ». Il en appelait à la France, « à la magnanime nation » dont cette mise hors la loi des meilleurs de ses enfants « n'exprimait ni la pensée ni les intentions véritables ». Il avait confiance en elle : « Non, jamais, celle-ci, livrée à elle-même, n'approuverait cette guerre implacable, qui se plaît dans la poursuite des innocents, renverse les notions les plus élémentaires de la liberté et de la justice, pervertit les mœurs du peuple, appelle sur lui le mépris des nations civilisées et de quiconque comprend encore comment l'ordre et le bonheur publics ont pour fondements le culte de la religion et le respect de l'autorité. » Dans tout le cours des âges, les congrégations religieuses n'ont jamais été glorifiées ni leurs bourreaux flétris avec plus de grandeur apostolique que par Léon XIII.

Aurait-il pu frapper plus encore? A travers un gouvernement prévaricateur, il craignait d'atteindre mortellement la France. Il ne voulait pas faire de l'irréparable avec elle, la déshériter pour la faute d'une génération qui passe, ajouter la déchéance à ses défaites. Si elle devait être reniée, que ce ne fût pas par lui! Si elle devait périr, que ce ne fût pas de sa main! Il s'était porté son garant dans son abandon; le tsar n'était venu à elle que parce que le Pape l'avait précédé : le Père commun avait étendu sur la Fille aînée de l'Eglise le manteau que les fils de Noé étendirent sur leur père.

Et puis, c'est le caractère de la politique des Papes d'être longanime; ce qu'on a reproché à Léon XIII, on l'a reproché bien plus durement à Pie VI, à Pie VII, à Léon XII, à Grégoire XVI, même à Pie IX après Castelfidardo. Le temps les a tous justifiés; il a donné raison à ceux qui avaient compté sur lui pour faire ou laisser faire l'œuvre de la Providence. La postérité, qui ne s'attarde pas aux accidents mobiles, sait gré à la Papauté d'avoir la patience de ce qui se sent éternel.

Bien des années après que Léon XIII ne sera plus, la France devra relire avec émotion les appels de son vieux Pape, pressants et tendres comme ceux de Jésus à cette Jérusalem qui le crucifia.

Dans une lettre incomparable du 22 juin 1893 à l'évêque de Grenoble, il souhaitait que les catholiques puisassent dans leur foi *une largeur d'esprit toute caractéristique!* « Nous voulons dire, continuait-il, que, tout en se tenant ferme dans l'affirmation des dogmes et pur de tout compromis avec l'erreur, il est de la prudence chrétienne de ne pas repousser, disons mieux, de savoir se concilier dans la poursuite du bien, soit individuel, soit surtout social, le concours de tous les hommes honnêtes.

« La grande majorité des Français est catholique; mais parmi ceux-là mêmes qui n'ont pas ce bonheur, beaucoup conservent malgré tout un fond de bon sens, une certaine rectitude que l'on peut appeler le sentiment d'une âme naturellement chrétienne; or, ce sentiment élevé leur donne, avec l'attrait du bien, l'aptitude à le réaliser, et plus d'une fois ces dispositions intimes, ce concours généreux, leur servent de préparation pour apprécier et professer la vérité chrétienne. Aussi n'avons-Nous pas négligé dans Nos derniers actes de demander à ces hommes leur coopération pour triompher de la persécution sectaire, désormais démasquée et sans frein, qui a juré la ruine religieuse et morale de la France.

« Quand tous, s'élevant au-dessus des partis, concerteront dans ce but leurs efforts, les honnêtes gens, avec leur sens juste et leur cœur droit, les croyants, avec les ressources de leur foi, les hommes d'expérience, avec leur sagesse, les jeunes gens, avec leur esprit d'initiative, les familles de haute condition, avec leurs généreux et leurs saints exemples; alors, le peuple finira par comprendre de quel côté sont ses vrais amis et sur quelles bases durables doit reposer le bonheur dont il a soif; alors, il s'ébranlera vers le bien, et dès qu'il mettra dans la balance des choses sa volonté puissante, on verra la société transformée tenir à honneur de s'incliner d'elle-même devant Dieu, pour contribuer à un si beau et si patriotique résultat. »

L'avenir est bien sombre, plus ouvert à la crainte qu'à l'espérance. Il se peut qu'une rafale de barbarie passe sur notre monde qui branle et lui fasse souffrir des hontes et des misères encore inconnues. Tout est possible. Les barrières ne tiennent plus et la trahison sort de partout. Que les sociétés contemporaines se décident à se défendre, ou qu'elles se résignent à périr; qu'elles se transforment ou qu'elles se décomposent; Léon XIII a travaillé pour leur salut ou pour leur résurrection. On ne vivra ou on ne revivra que par les lois qu'il a promulguées. Venu en des jours de transition entre une ère qui finit et une autre qui commence, il apparaît comme ces grands Papes des invasions ou du moyen âge, qui

marquèrent les étapes et posèrent les bornes milliaires sur le chemin du genre humain en marche.

Avant de mourir, il a vu naître le vingtième siècle, que le doute et l'anxiété entourent; l'une de ses dernières pensées a été pour bénir, dans un[à Dieu suprême, notre France incertaine et douloureuse. Puisse sa bénédiction conjurer les mauvais esprits! Puisse-t-il nous]garder et]protéger encore! Vous rappelez-vous, dans nos campagnes, lorsque le crépuscule tombe, ces gens enveloppés de blanc qui jettent la graine à poignée dans les plaies que la charrue a faites à la terre éventrée? Leur tâche terminée, ils vont dormir, laissant la semence fermenter sous la pluie, sous le vent, sous le froid des nuits, sous les rayons mystérieux qui pénètrent là où on ne les]voit pas. Le grand vieillard blanc du Vatican qui nous quitte a été l'un des meilleurs semeurs d'Évangile que Dieu ait envoyés parmi les hommes. Il a bien gagné son repos; au soir de sa laborieuse journée qui a duré près d'un siècle, il s'est endormi d'un sommeil qui a déjà eu son réveil là-haut. Qu'une belle moisson se lève sur son tombeau! Prince de la paix, comme on appelait Celui dont [il fut le Vicaire, — qu'il soit encore appelé, comme lui, le Père du siècle futur!

H. DE LACOMBE.

CHEZ NOS VOISINS LES BELGES

On a toujours plaisir et profit à faire un tour en Belgique... à la condition, bien entendu, de pouvoir en revenir quand on veut. On y est fort aimablement accueilli, surtout lorsqu'on est Français, et l'on y trouve toujours quelque chose à apprendre. Il n'y a peut-être pas, en effet, dans toute l'Europe, de champ d'expériences comparable à ce petit pays, placé sur la limite et comme au point de jonction de trois grandes nations. Tout en gardant son caractère propre et sa frappante originalité, il semble qu'il reflète tous les mouvements de ses puissants voisins, qu'il répercute, comme un écho fidèle, le fracas de leurs agitations et le tumulte de leurs passions. Presque tous les problèmes politiques ou sociaux qui agitent notre temps ont été abordés en Belgique et souvent résolus avec un heureux mélange de prudence et de vigueur, d'aspirations élevées et de bon sens pratique.

Voici, par exemple, une question capitale, essentielle et vitale qui, en ce moment, s'impose à l'attention de tous : comment défendre efficacement la liberté religieuse et la foi catholique ? A quelles armes recourir pour préserver des attentats des sectaires l'âme du peuple et l'âme de l'enfant, les sanctuaires consacrés au culte et le sanctuaire non moins auguste de la conscience ? Par quels moyens délivrer les deux captives sacrées, la France et la religion, des tyrans qui les oppriment, les enchaînent, les torturent, les ruinent et cherchent à les déshonorer ? A cette interrogation de plus en plus pressante et inquiète, on attend une réponse avec une anxiété croissante. Or, la réponse que nous cherchons, les catholiques belges l'ont trouvée depuis longtemps. Ils ont en face d'eux des francs-maçons aussi acharnés que ceux de France, des socialistes non moins déterminés, non moins actifs et proportionnellement beaucoup plus nombreux que les nôtres. Ils n'en ont pas moins triomphé de leurs redoutables adversaires : pour la foi et par la liberté, pour les principes de conservation sociale et par la légalité la plus stricte, ils ont travaillé, ils ont lutté, ils ont vaincu. Non seulement ils ont vaincu, mais encore ils ont assis et fortifié leur empire par une longue série de victoires répétées. Grâce à eux, la Belgique donne un spectacle peut-être unique au monde : celui

d'un pays catholique gouverné par un ministère de catholiques, que soutient, dans les deux Chambres et dans la plupart des conseils provinciaux, une majorité également catholique. Ce petit royaume, si modeste comme territoire, mais si grand par l'intensité de sa vie intellectuelle et économique, si considérable par l'industrie, par le commerce, par la richesse, par les arts, les souvenirs et les traditions, se maintient, se développe et prospère sous la direction d'hommes politiques hautement religieux et pratiquant loyalement la Constitution. Sous leurs auspices, les transformations les plus heureuses, parfois les plus audacieuses, se sont accomplies. Une longue série de lois est venue transformer les conditions du travail et raffermir la paix sociale en améliorant la situation des ouvriers sans compromettre la vitalité puissante et le développement de l'industrie belge. Sans révolution, la réforme électorale la plus hardie a pu être accomplie spontanément par les catholiques belges, et, loin d'y perdre, ils y ont gagné la majorité, non pas la plus nombreuse, mais assurément la plus solide qu'ils aient jamais eue.

Quelle leçon de choses et combien instructive pour nous ! Et avec quelle curiosité, quel empressement sympathiques ne va-t-on pas se mettre, pour ainsi dire, à l'école de ces sages et vigoureux lutteurs, afin d'apprendre d'eux l'art de combattre et le secret de la victoire !

C'est ce que j'ai été faire, après bien d'autres ; et ce que je voudrais rapporter ici, c'est le résultat, ou plutôt le récit de cette petite excursion à la poursuite de la vérité... sur les catholiques belges.

I

Il ne faut pas croire que la formation du parti catholique belge soit contemporaine de la constitution de la Belgique en Etat indépendant. Elle est, au contraire, relativement récente. Ce fut seulement à partir de 1861, et surtout de 1863, que l'on vit le parti catholique prendre corps et affirmer son existence. Le congrès belge catholique de 1863, tenu à Malines, pour répondre à ceux des libéraux et des francs-maçons, fut comme le berceau du nouveau parti. C'est là que l'idée en fut exposée et développée par Montalembert avec une admirable éloquence ; c'est là que la nécessité d'une action commune sur le terrain politique et électoral fut reconnue et proclamée. Les comités catholiques ou conservateurs se fondèrent un peu partout, en face des comités libéraux, puis se groupèrent pour former la Fédération des associations catholiques en opposition à la Fédération des associations dites libérales, c'est-à-dire, en réalité,

antichrétiennes. M. Malou en fut le promoteur, le président et le chef, comme Windthorst le fut plus tard, en Allemagne, pour le parti du Centre. Les assemblées annuelles de ces associations, celles de la Fédération entrèrent peu à peu dans les mœurs. Sans avoir les proportions, l'éclat et le retentissement de ces imposants congrès où le catholicisme allemand passe chaque année ses forces en revue, elles n'en exercèrent pas moins la plus heureuse influence.

On y organisa, on y prépara plus d'une campagne victorieuse. En 1870, quelques mois avant les terribles événements qui allaient porter au pouvoir les conservateurs français, les catholiques et les conservateurs belges obtenaient la majorité dans les élections. En 1878, ils la perdaient, quelques mois à peine après la défaite de la droite en France. En 1884, le courant de l'opinion, en Belgique comme chez nous, se portait de nouveau vers les conservateurs ; mais, en France, l'évolution ne s'acheva pas, tandis que, plus heureux, les catholiques belges réussirent à reconquérir la majorité dans le Parlement ainsi que dans les assemblées provinciales, et ne l'ont plus perdue depuis lors.

Ils l'ont gardée, toujours croissante, sous le régime du suffrage restreint ; et, ce qui est plus remarquable, ils l'ont conservée encore après la transformation du système électoral, sous le régime du suffrage universel.

Sans entrer dans des détails qui allongeraient inutilement cette étude, il est cependant indispensable de rappeler en quelques mots en quoi consiste cette transformation, l'une des plus considérables et des plus intéressantes qui aient eu lieu dans l'Europe moderne. En Belgique, ce n'est pas une loi spéciale, c'est la constitution elle-même qui a fixé le régime électoral du pays et, conformément aux idées qui prévalaient en Europe vers 1830, elle a institué le système censitaire. D'après l'article 47 de la constitution de 1831, complété par une loi de 1848, il fallait, pour être électeur, payer au moins 20 florins (42 fr. 32) d'impôts et, grâce à ce système, il n'y avait pas, en 1890, plus de 134,437 électeurs pour une population de 6 millions d'habitants, un peu plus de 2 pour 100. La minorité n'avait droit à aucune représentation.

Depuis longtemps, cette législation arriérée faisait l'objet de sérieuses critiques, et la révision de la constitution avait été déjà réclamée à plusieurs reprises lorsqu'une nouvelle proposition fut présentée, en 1890, à la Chambre par un des chefs du parti libéral, M. Janson. Il ne tenait qu'au parti catholique d'écarter encore cette motion émanant d'un ennemi politique. Il disposait, en effet, d'une majorité compacte dans les deux Chambres : 84 voix sur 138 à la Chambre des représentants et 50 sur 69 au Sénat. Ses adver-

saires, surtout les libéraux, étaient écrasés. Mais il avait à sa tête un homme d'Etat dont le nom ne doit pas être oublié, M. Beernaert, alors premier ministre, un de ces rares politiques qui savent prévoir et vouloir, et pour lesquels aller jusqu'à l'extrême limite de son droit n'a jamais été une preuve de force. Au lieu de laisser à la gauche le bénéfice moral des propositions de réforme électorale, il les fit siennes, prit lui-même l'opération en mains et entraîna son parti à sa suite.

Il ne crut pas, d'ailleurs, que, dans cette voie, on dût s'attarder à des étapes intermédiaires et se contenter d'élargir le suffrage restreint : il comprit qu'à la fin du dix-neuvième siècle, aux portes de la France et de l'Allemagne, toutes deux depuis longtemps en possession du suffrage universel, il était impossible de refuser aux Belges des franchises électorales analogues. Mais, en même temps, il entendit asseoir le suffrage universel sur des bases rationnelles, en faire, non pas une sorte de force rudimentaire obéissant en aveugle à la loi brutale du nombre, mais un instrument de précision capable de marquer avec exactitude les mouvements de l'opinion publique en tenant compte de tous les grands intérêts sociaux, de tous les éléments essentiels de la vie nationale, de la famille, de la propriété, de l'instruction et de l'expérience tout aussi bien que de la masse des suffrages populaires. Il voulut aussi que la liberté du vote devînt enfin une réalité et que l'écrasement des minorités n'exposât pas le pays à être constamment ballotté par des hasards de scrutin d'un pôle de l'horizon politique au pôle opposé.

De là cette série, pour ainsi dire unique, de profondes réformes accomplies en pleine paix et en quelques années par un parti en complète possession de la puissance politique : le suffrage universel, avec le vote plural, adopté en principe le 18 avril 1893 et organisé par la loi du 12 avril 1894 ; les précautions minutieuses prises pour assurer la sincérité, le secret et la liberté du vote ; enfin, la représentation proportionnelle organisée par la loi du 29 décembre 1899. Un de mes amis belges, homme des plus experts en droit constitutionnel, m'expliquait ainsi le système du vote plural :

« Vous vous imaginez en France qu'il ne peut pas y avoir de suffrage universel si tous les électeurs ne sont pas investis d'un droit de vote égal. On reconnaît bien là les idées absolues, le tempérament logique et mathématique que tous, plus ou moins, vous tenez de votre race et de la Révolution. Les conservateurs belges considèrent, eux, que l'on n'a pas tout fait, que l'on n'a même rien fait de bon quand on a donné à chaque homme une voix. On croit avoir assuré l'égalité : on a, au contraire, consacré l'inégalité, et la plus choquante de toutes, en attribuant la même puissance

dans l'État et le même degré d'influence à des citoyens placés dans des conditions absolument différentes : à celui qui est seul au monde comme à celui qui a la charge d'une famille ; à celui qui a une propriété à sauvegarder comme à celui qui ne possède rien, et ainsi de suite. Nous sommes partis, nous, d'un principe tout opposé. Nous avons essayé de proportionner, dans une certaine mesure, le droit électoral de chacun aux intérêts qu'il représente et aux garanties de maturité qu'il peut offrir. C'est pourquoi les uns ont une voix, les autres deux, les autres trois. C'est le meilleur moyen que nous ayons trouvé pour assurer le règne de l'égalité réelle : cela peut sembler un paradoxe, et pourtant c'est la simple vérité.

« Le premier vote est attaché à la personne. Tout Belge le possède, pourvu qu'il ait vingt-cinq ans, qu'il jouisse de ses droits civils et qu'il ait un an de domicile dans la même commune.

« Le deuxième vote est pour ainsi dire le vote du père de famille. Il appartient aux électeurs âgés de trente-cinq ans au moins, qui sont mariés ou veufs avec enfants légitimes et qui ont un foyer à eux, attesté par le paiement d'une taxe d'habitation de 5 francs.

« Un troisième vote est attribué aux propriétaires d'un immeuble donnant un revenu cadastral de 48 francs ou d'une rente de 400 francs au moins sur l'État belge.

« Enfin, deux autres sont réservés aux porteurs de certains diplômes ou à ceux qui exercent ou ont exercé certaines fonctions déterminées par la loi. Mais en aucun cas les votes ainsi cumulés ne peuvent dépasser le chiffre de trois. »

Et, comme j'émettais quelques doutes sur la possibilité d'appliquer sans erreurs et sans fraudes un système aussi complexe, mon Belge reprit :

« Nous y avons songé. Nos précautions sont prises, et elles sont minutieuses, je vous assure. C'est la loi elle-même qui y a pourvu.

« D'abord, nous avons un directeur des opérations électorales et nous avons des « témoins ». L'élection n'est-elle pas une espèce de duel ? Il faut que ce duel soit loyal. Pour cela, l'intervention d'un directeur du combat est nécessaire comme celle des témoins. C'est la loi elle-même qui définit le rôle des uns et des autres. On n'admet pas, en Belgique, qu'un fonctionnaire administratif, toujours plus ou moins juge et partie dans les élections, puisse y intervenir et encore moins les diriger. Ce rôle est réservé à un magistrat inamovible, au président du tribunal du chef-lieu de l'arrondissement électoral. C'est lui qui désigne les présidents des bureaux électoraux, en les choisissant autant que possible parmi

des magistrats; c'est lui qui préside la commission de recensement des votes. C'est encore sous son contrôle que les listes de candidats sont dressées, les bulletins de vote imprimés et distribués entre les différents bureaux électoraux.

« A ces bureaux, composés du président et d'un certain nombre d'assesseurs, sont adjoints les témoins : ils sont désignés, cinq jours avant l'élection, tantôt au nom du candidat lui-même, tantôt au nom de la liste des candidats représentant chaque parti. Ils ont leur place marquée à côté du bureau; ils suivent et surveillent toutes les opérations du vote; ils ont le droit de signaler les irrégularités qui pourraient se produire, de les faire constater, d'en réclamer le redressement. Ils exercent la même mission de contrôle auprès des commissions de dépouillement du scrutin, enfin auprès de la commission de recensement qui siège au chef-lieu de l'arrondissement. Les fraudes, dans de pareilles conditions, deviennent presque impossibles.

« Quant à la liberté de l'électeur, voici comment elle est assurée en Belgique. Point de bulletins imprimés par les soins du candidat, point de bulletins envoyés à domicile ou distribués sur la voie publique; c'est, comme nous l'avons dit, le président des opérations électorales, — un magistrat, — qui les fait imprimer. Chaque bulletin comprend, dans l'ordre fixé par le sort, toutes les listes en présence; dans chaque liste les candidats sont rangés suivant les déclarations de candidature faites dix jours à l'avance et dans l'ordre de préférence que leur assigne leur parti. En tête de chaque liste et à côté de chaque nom, un carré noir avec un point blanc au centre, — une sorte de cible en miniature. Les bulletins de vote ainsi préparés sont envoyés au président de chaque bureau électoral, et c'est de celui-ci que l'électeur, en arrivant à la section, reçoit un, deux ou trois de ces bulletins, selon qu'il a droit à un, deux ou trois suffrages. Il entre alors dans une des quatre petites cabines appelées « isoairs » qui sont dans la salle même du vote. Là, il se trouve absolument seul, ayant à sa disposition, outre son bulletin, un crayon, et il n'a plus qu'à noircir avec ce crayon les points restés blancs au-dessus de la liste et en face des noms des candidats pour lesquels il veut voter : après quoi il dépose dans l'urne son ou ses bulletins pliés en quatre et se retire.

« Mais, si l'électeur est libre de voter comme il l'entend, il ne l'est pas de ne point voter, ou plutôt l'abstention se paie. Le législateur belge a considéré qu'elle constitue une négligence coupable, la désertion d'un véritable devoir et il y a attaché, sauf le cas d'excuses légitimes, des sanctions pénales que le juge de

paix prononce sans appel : elles commencent par la simple réprimande ; mais elles peuvent s'élever jusqu'à 25 francs d'amende, avec affichage du nom du condamné à la porte de la maison municipale de sa commune. »

Les Belges ont, d'ailleurs, poussé plus loin encore la réforme de leur législation électorale. Il n'a pas suffi au parti catholique d'instituer le vote plural, d'assurer la liberté et la sincérité des élections, de rendre le vote obligatoire : il a encore, par une loi récente, celle du 29 décembre 1899, organisé la représentation proportionnelle. Au système strictement et aveuglément majoritaire, il a substitué une combinaison beaucoup moins simple, mais au fond beaucoup plus juste, qui consiste à attribuer à chaque parti un nombre de sièges législatifs à peu près correspondant à celui des suffrages que ses candidats, en majorité ou en minorité, ont recueillis dans chaque circonscription. Pour y arriver, il a fallu établir partout le scrutin de liste, fusionner les circonscriptions qui n'avaient qu'un ou deux députés à élire, supprimer le scrutin de ballottage, instituer des députés suppléants, doubler le vote nominal pour chaque candidat du vote de liste pour l'ensemble de chaque liste, déterminer à l'aide d'une série d'opérations assez complexes le « quotient électoral », c'est-à-dire le nombre de suffrages nécessaire pour être élu et attribuer à chaque liste autant de sièges qu'elle compte de candidats ayant atteint ce quotient, etc. Il ne saurait être question d'entrer dans le détail de ce mécanisme compliqué qui, au dire des Belges, fonctionne avec une extrême facilité, mais dont l'exposé théorique ne laisse pas que d'être un peu déconcertant pour nos cerveaux français, épris, à l'excès peut-être, de clarté et de simplicité.

On doit noter, d'ailleurs, que, même en Belgique, le système de la représentation proportionnelle n'a pas été accepté sans de grandes difficultés. S'il l'a été, c'est grâce à l'insistance énergique du ministère présidé par M. de Smet de Naeyer et grâce à l'appui de M. Beernaert. Bien que le parti catholique eût alors une majorité écrasante (112 voix sur 152 à la Chambre et 70 sur 102 au Sénat), ces deux hommes d'Etat jugeaient cette majorité fragile et sans contrepoids. Un déplacement de quelques milliers de voix dans les grands centres manufacturiers pouvait, en effet, la réduire à néant et, dans ce cas, le parti libéral ayant été réduit presque à rien par le régime majoritaire, la Belgique était exposée à tomber dans les mains des socialistes.

La représentation proportionnelle a heureusement modifié cette situation. En dépit des prédictions pessimistes, les élections de 1900, faites d'après la nouvelle loi, n'ont pas entraîné la chute des catho-

liques. Elles ont simplement ramené à de plus justes proportions la minorité socialiste et la minorité libérale. Pour la Chambre des représentants, sur 152 sièges, les catholiques en ont obtenu 87; mais 33 sont échus aux libéraux et radicaux et 32 aux socialistes. Au Sénat, 58 catholiques ont été élus, avec 35 libéraux et radicaux et 9 socialistes. Ces derniers ne sont plus les maîtres, les arbitres souverains de la minorité et la plupart des membres du parti catholique estiment que, s'il venait à perdre la majorité dans le Parlement, celui-ci offrirait un autre parti de gouvernement, — le parti libéral, — avec lequel il serait possible de constituer un ministère sans exposer la Belgique à un bouleversement social et national, peut-être même à un démembrement.

En même temps que la force relative du parti socialiste a diminué, la majorité catholique est devenue plus stable. Elle n'est plus à la merci d'une saute de vent électorale ou d'un hasard de scrutin. Avec le système de la représentation des minorités, elle est assurée de conserver, dans les circonscriptions douteuses, tout au moins une large part des mandats qu'elle détient actuellement et elle a la chance de compenser ses pertes éventuelles sur certains points par des gains plus ou moins considérables dans d'autres parties du pays. Elle n'a plus qu'un avantage de 20 voix sur ses adversaires coalisés; mais 20 voix avec le système de la représentation proportionnelle, — avec le R. P., comme disent les Belges, — sont autrement difficiles à déplacer que 50 avec le système majoritaire.

Il ne manque pas, cependant, en Belgique, de politiques expérimentés qui conservent, pour l'avenir, de sérieuses inquiétudes. Les progrès numériques du socialisme les effraient. Ils font remarquer qu'aux dernières élections, si la droite a obtenu 1,074,000 voix, l'opposition en a réuni 967,000, dont 500,000 environ pour la liste libérale-radical et 467,000 pour la liste socialiste. L'écart est des plus faibles et une coalition des deux fractions opposantes pourrait, en effet, mettre en sérieux péril non seulement le gouvernement catholique, mais encore la nation tout entière et la société, car on sait avec quelle facilité les partis soi-disant libéraux capitulent devant les socialistes, toutes les fois qu'ils commettent la faute de contracter alliance avec ces impérieux compagnons.

La masse du parti catholique belge, surtout dans ses éléments les plus jeunes et les plus ardents, n'a cependant rien perdu de sa confiance. Et nous croyons qu'en cela elle a raison. Les catholiques ont pour eux la longue possession, le nombre et l'importance des services rendus au pays, les résultats incontestablement heureux de leur administration; ils ont encore et surtout leur zèle, leur énergie, leur intelligente activité, leur forte et savante organisation.

II

Je demandais à un catholique belge à quelle école lui et ses coreligionnaires avaient acquis ces mœurs politiques si remarquables et ces fortes vertus civiques qui les distinguent.

« A la meilleure des écoles, me fut-il répondu, à celle de la persécution. »

Il y a eu, en effet, une persécution religieuse dans la catholique Belgique, et si, elle ne fut pas de très longue durée, elle fut du moins fort sérieuse. Les Belges ont connu les lois scolaires avant que M. Jules Ferry les eût inventées chez nous, et ils ont vu leur pays bouleversé par les questions d'école bien avant que l'ère de M. Combes fût ouverte en France. Quand la droite perdit la majorité dans les Chambres en 1878, le premier soin des « libéraux » fut de supprimer l'enseignement religieux et de décréter l'école sans Dieu. Les écoles publiques furent laïcisées en vertu de la « loi de malheur ». Là où n'existait que l'école libre ou religieuse, les communes furent mises en demeure de construire, à grands frais, de petits palais scolaires qui restaient vides d'élèves. Quand les conseils municipaux se refusèrent à cette besogne odieuse et ruineuse, les communes furent imposées d'office. Et comme, malgré tout, les écoles libres, partout constituées à côté des écoles publiques, retenaient seules toute la clientèle scolaire, le gouvernement, de plus en plus libéral, voulut avoir raison par la terreur de concurrents trop difficiles à réduire par des moyens honnêtes. C'est alors qu'il imagina l'ouverture d'une vaste enquête scolaire dont furent chargés les plus purs entre les francs-maçons, et qui avait pour but évident, sinon pour mission officielle, de prouver que l'insuccès piteux des écoles libres était imputable aux manœuvres déloyales des catholiques. Pendant des mois on vit se promener, de commune en commune, surtout dans les communes rurales, les députés les plus notoirement hostiles à la religion catholique, enquêtant au nom du Parlement, paradant sous la protection des gendarmes, menaçant les pères de famille fidèles à l'école confessionnelle, faisant comparaître devant eux les instituteurs libres, les religieux, les sœurs, les curés, cherchant à les embarrasser par des questions captieuses, à les intimider par les accusations les plus odieuses ou les plus ridicules, à les effrayer par l'arrogance de leur attitude.

Ils se flattaient ainsi de ruiner les écoles libres; ils ne firent que préparer leur propre défaite. Poussés à bout, les catholiques firent tête à l'ennemi. Ils s'unirent, ils se groupèrent; d'un même cœur et d'un même élan, ils agirent sur tous les points du territoire

pour la défense de leurs enfants et de leur foi; ils éclairèrent l'opinion publique, ils soulevèrent la masse du pays, et le succès couronna leurs efforts. A la « loi de malheur » répondit leur victoire de 1884, avec toutes celles qui la suivirent.

Si vous interrogez les Belges sur les causes de ce triomphe, ils l'attribueront d'abord au fond solide des croyances religieuses qui subsiste dans la masse de la population belge; ils l'expliqueront aussi, en grande partie, avec non moins de raison, par les fautes insignes de leurs adversaires; mais il est bien rare qu'ils n'ajoutent pas : « Sans notre organisation électorale, nous ne serions arrivés à rien; et aujourd'hui encore, si nous n'avions pas conservé et renforcé cette organisation en vue de la lutte électorale, nous serions voués à une défaite certaine. »

Ce sont bien là, en effet, les deux points essentiels qui frappent tout observateur attentif et impartial, quand il étudie la situation du parti catholique en Belgique : c'est sur le terrain électoral que ce parti entend soutenir le combat pour la foi; c'est par l'organisation pratique, minutieuse et surtout permanente de ses forces qu'il juge possible de préparer et de conserver la victoire.

On passerait, en Belgique, pour un mauvais catholique si l'on refusait ou si l'on négligeait de s'associer à l'action politique du parti. On se rend parfaitement compte, en ce pays, qu'avec le système actuel de gouvernement parlementaire et de suffrage universel, tout dépend des lois et que les lois elles-mêmes dépendent des suffrages des électeurs. Assurer le vote de bonnes lois est donc l'œuvre par excellence, l'œuvre des œuvres. Sans celle-là, toutes les autres sont inutiles. C'est en vain que vous accomplirez des merveilles de dévouement, de foi courageuse, de charité ingénieuse, d'inépuisable générosité : vous aurez bâti sur le sable si vous laissez l'ennemi s'emparer de la puissance publique. C'est en vain que vous créerez des écoles catholiques, que vous fonderez des asiles, des ouvriers, des crèches, que vous ouvrirez et entretiendrez à grands frais des hôpitaux, des dispensaires et des hospices, si, à une heure donnée, le caprice d'un législateur sectaire peut, d'un trait de plume, confisquer vos œuvres, votre argent et votre liberté! C'est en vain que vous aurez fait surgir de terre et monter vers les cieux cette sorte de cité de Dieu si, par votre action dans le domaine légal et parlementaire, vous ne l'avez mise à l'abri d'une surprise comme une ville derrière ses remparts, si vous n'êtes prêts à soutenir la campagne pour réparer un échec momentané, si même vous ne savez profiter de la victoire pour faire de la constitution même une espèce de citadelle où toutes les libertés primordiales puissent trouver un inviolable asile.

Or, ces conditions essentielles de toute vie libre et de toute vie religieuse en tout pays, comment les réaliser si la fraction la plus saine et la plus éclairée de la population se tient en dehors du champ-clos où s'agitent ses intérêts les plus chers, si elle abandonne le domaine de la politique aux intrigants qui s'en font un métier, aux exaltés qui s'en font une marotte, aux hommes tarés, aux sectaires, aux violents, aux gens de sac et de corde qui s'y installent comme en pays conquis? Sauf de très rares exceptions, on ne comprendrait pas en Belgique les beaux dédains et les élégances mondaines qui éloigneraient des catholiques et des patriotes de la lice où l'on bataille pour la religion et pour la patrie; on serait tenté de voir dans ces scrupules soi-disant raffinés autant de prétextes pour l'indifférence ou pour la mollesse. On y rirait fort des conservateurs qui auraient du temps pour tout, excepté pour la préparation des élections, c'est-à-dire pour la défense de leur pays; — de l'argent pour tout, excepté pour la caisse électorale, qui est leur véritable caisse d'assurances, — ou qui, sous prétexte de certaines erreurs ou de certains scandales dont la presse n'est pas exempte, s'amuseraient à couvrir du plus injuste mépris tous les journalistes, même ceux qui les défendent.

III

Les catholiques belges, à tous les degrés de l'échelle sociale, ont donc compris qu'il fallait, suivant l'expression populaire, mettre la main à la pâte, et ils l'y ont mise en effet. C'est là leur premier mérite. Le second, qui n'est pas moindre, est d'avoir senti la nécessité de la persévérance, de la méthode, de la patience méticuleuse, de l'union et de la continuité dans l'action.

« Nous sommes divisés sur tout le reste, me disait un des principaux chefs du parti catholique belge; mais nous sommes unis pour la défense de la liberté religieuse. » Rien de plus exact que cette affirmation. Si le parti catholique ne comprend plus de républicains comme il y en eut quelques-uns à l'origine, il renferme encore des éléments assez hétérogènes : il compte des Wallons et des Flamingants, des protectionnistes et des libres-échangistes, des conservateurs purs, des catholiques démocrates qui ont inscrit sur leur programme le suffrage universel absolu, l'impôt progressif, l'organisation syndicale des métiers, etc. Dans le domaine des intérêts terrestres et des choses purement politiques, ces frères sont des frères ennemis. Seule, la foi les rassemble sous un même drapeau, en vue d'une action commune contre un ennemi

commun; elle a suffi pour en faire un parti puissant et victorieux. Elle ne les a pas unifiés, elle les a unis; on verra plus loin comment et sous quelle forme.

Autre trait caractéristique du parti catholique belge : son organisation n'est pas due à une impulsion partie du centre; elle a été toute locale à l'origine, et c'est par le groupement de toutes ces initiatives locales que se sont finalement formés les organes centraux qui maintenant donnent l'impulsion et le branle à l'armée catholique. Il n'en pouvait guère être autrement, d'ailleurs, dans un pays aussi décentralisé que la Belgique et aussi profondément pénétré de l'idée de l'autonomie communale par toutes les traditions de son long et glorieux passé.

Quoi qu'il en soit, voici comment un homme d'Etat belge des plus en vue, me définissait la pensée dominante qui a présidé à l'organisation du parti catholique :

« Nous sommes partis, — me disait-il, — de cette idée que le point de départ de toute action politique efficace est la constitution d'organismes locaux et permanents, autonomes, et cependant reliés les uns aux autres, ayant pour agents d'exécution des secrétaires rétribués, — et même largement rétribués, — qui donnent tout leur temps à cette tâche et s'y consacrent exclusivement. Point d'amateurs pour ces fonctions, point d'éclopés de la politique, point d'épaves mondaines auxquelles une camaraderie complaisante donnerait de pareils postes comme refuge ou comme retraite : nous voulons et nous avons des hommes sans passé comme sans prétentions, encore jeunes, actifs et vaillants, ayant de l'ordre, de la régularité, de la persévérance, le sens des affaires avec le tact nécessaire pour manier les hommes, en un mot de modestes, mais parfaits fonctionnaires. C'est l'un des rouages essentiels, l'une des pièces maîtresses de notre machine. »

Tel est le programme, tel est le système. Il reste à voir comment il a été réalisé.

La base essentielle et première de toute l'organisation politique des catholiques belges est l'association d'arrondissement. Ces associations se sont fondées à des époques plus ou moins récentes et elles ont eu, à l'origine, pour but de tenir tête, comme nous l'avons dit, à des associations libérales préexistantes. Elles portent le titre tantôt d'association catholique, tantôt d'association conservatrice, suivant les milieux. A Bruxelles, par exemple, l'association s'intitule conservatrice; à Anvers, elle s'appelle catholique; mais ce n'est là qu'une différence de pure forme.

L'association d'arrondissement est formée de délégués élus par les groupes locaux, c'est-à-dire par les groupes catholiques de

chaque commune¹. Le nombre des délégués varie avec la population de la commune; mais, bien entendu, il n'y a dans tout cela rien de parfaitement uniforme et régulier. Quelquefois le groupe local est très peu important; ce sont quelques notables de la commune qui s'entendent entre eux pour désigner un délégué. En général, cependant, les catholiques formant le groupe communal sont assez nombreux et tiennent une assemblée générale annuelle dans laquelle ils désignent régulièrement leur représentant à l'association d'arrondissement.

Celle-ci se réunit aussi souvent qu'il est nécessaire, et au moins une fois par an, au chef-lieu de l'arrondissement qui est en même temps celui de la circonscription. C'est à elle qu'incombe toute la besogne électorale : c'est elle qui prépare les élections, fait procéder à la révision des listes, choisit les candidats de parti, arrête l'ordre de préférence dans lequel ils doivent être présentés, discute leur programme, fait de la propagande en leur faveur, surveille les opérations du scrutin, désigne les « témoins », etc. Elle a des bureaux permanents et un secrétaire rétribué qui les dirige.

Formées par la réunion des délégués des communes, les associations d'arrondissement se sont, à leur tour, groupées pour constituer la *Fédération des associations catholiques belges*, qui a deux réunions générales chaque année : l'une d'affaires, à laquelle prennent part seulement les délégués des associations d'arrondissement; l'autre, solennelle et toute d'apparat, à laquelle peuvent assister tous les membres de ces associations fédérées et qui se termine par un banquet. Ces assemblées annuelles se tiennent, à tour de rôle, dans les principaux centres de la Belgique. Dans l'intervalle, les affaires de la Fédération sont expédiées par son bureau et par ses secrétaires permanents; ces derniers sont rétribués. C'est le bureau de la Fédération qui est chargé de ce que l'on pourrait appeler le gouvernement du parti; c'est lui qui en arrête le programme, donne le mot d'ordre aux associations locales, statue sur les cas douteux; c'est lui qui, en cas de dissentiment, rétablit l'accord entre les membres de la Fédération; c'est lui qui négocie les conditions d'entente avec les autres groupements catholiques. Il fut longtemps présidé par M. Malou, qui se trouvait ainsi le chef du parti; il a aujourd'hui pour président M. Woeste, député, ancien ministre, l'un des plus glorieux vétérans de l'armée catholique belge.

L'association électorale d'arrondissement se compose, comme on l'a vu, des délégués des catholiques des diverses communes;

¹ Il y a quelques associations cantonales, mais en très petit nombre.

mais là ne se bornent pas ses rapports avec les groupes locaux. Autant que possible, elle a dans chaque commune son délégué permanent, son homme de confiance, quelquefois recevant une légère indemnité, le plus souvent non rétribué et choisi parmi les autorités sociales du pays, notaire, médecin, négociant, fabricant, gros fermier, instituteur libre, agent d'assurances, etc. La mission de ce délégué est essentiellement électorale : elle consiste à préparer et à surveiller le scrutin, à étudier la commune à ce point de vue, à suivre le mouvement électoral ; il veille à ce que la loi soit observée, il examine, il étudie la liste électorale au moment de sa révision, il signale les cas de radiation, d'omission ou d'inscription non justifiée, il réclame le redressement de ces irrégularités et en réfère au secrétariat de l'association d'arrondissement. Il groupe et stimule les électeurs catholiques ; il se rend compte des dispositions de l'ensemble du corps électoral et renseigne au besoin, sur ses tendances, les candidats du parti. Grâce à ce travail minutieux et continu, il est bien rare que les délégués n'arrivent pas à connaître à fond la commune dans laquelle ils opèrent : beaucoup possèdent si bien leur carte électorale qu'ils peuvent prédire, à quelques voix près, le résultat du scrutin.

Ces délégués communaux du parti catholique sont, presque toujours, des laïcs. Quelquefois, lorsqu'il est impossible de trouver sur place un autre représentant convenable, l'association d'arrondissement s'adresse au curé de la paroisse et lui demande son concours ; mais elle évite autant que possible de recourir à son intervention. OEuvres essentiellement laïques en même temps qu'éminemment religieuses, la Fédération catholique, comme les associations d'arrondissement, tiennent beaucoup à conserver ce caractère ; elles jugent indispensable de rester indépendantes : elles ont ainsi toute la liberté d'action nécessaire et, en même temps, elles évitent de compromettre l'autorité religieuse par une immixtion directe et publique dans des luttes politiques où elle perdrait forcément un peu de son prestige.

Avec plus ou moins de développement, avec quelques variantes tenant aux circonstances locales, telle est, dans ses grandes lignes, l'organisation de la plupart des associations qui se rattachent à la Fédération catholique ou conservatrice.

Leur activité est considérable, leurs moyens d'action sont multiples, bien que convergeant tous vers le même but, qui est la préparation de bonnes élections. C'est dans leurs assemblées générales, périodiques et tout au moins annuelles, qu'elles déterminent les points sur lesquels doit porter l'effort principal et les moyens auxquels il convient de recourir de préférence. En général,

leur premier soin est de grouper les électeurs catholiques, de leur donner conscience de leur force et de leurs devoirs en les rapprochant les uns des autres, en leur apprenant à se compter et à s'entr'aider. Dans ce but, elles favorisent, provoquent et secondent la création de toutes les œuvres auxiliaires formées entre catholiques : sociétés sportives, sociétés de tir ou de gymnastique, associations chorales et musicales, et surtout sociétés de secours mutuels, d'une utilité si directe et si grande pour les populations ouvrières.

Parmi ces associations de catholiques, il en est qui occupent et méritent une place à part : ce sont les cercles ouvriers. En Belgique comme en France, ils ont pris un développement considérable, ils se trouvent naturellement désignés pour secondar toute œuvre constituée en vue de la défense de la foi et de la liberté religieuse. Toutefois, leurs tendances particulières et particularistes, leur extension, leurs prétentions assez hautes leur font une situation spéciale; ils doivent être considérés non comme de simples auxiliaires, mais comme des alliés avec lesquels il faut discuter et négocier. Les associations catholiques ou conservatrices le savent et elles agissent en conséquence; aussi les ménagements qu'elles sont tenues d'observer ont-ils puissamment aidé à établir, à maintenir et à développer, entre elles et leurs alliés, une entente également profitable aux deux parties.

Les catholiques belges apprécient comme il convient la haute utilité des patronages d'apprentis et de jeunes ouvriers, non seulement au point de vue professionnel, moral et social, mais encore au point de vue de la défense religieuse. Parmi leurs membres, comme du reste dans toutes les classes sociales, ils trouvent d'excellents auxiliaires, des employés sûrs pour leurs secrétariats, quelquefois leurs plus actifs et leurs plus utiles délégués dans les petites communes rurales. Enfin, c'est dans leurs rangs que se recrutent leurs associations de « jeunes gardes ». Les « jeunes gardes » belges ont de longs et brillants états de services. Avant la réforme électorale de 1893, sous le régime du suffrage restreint, alors que le vote avait lieu seulement au chef-lieu d'arrondissement, les « jeunes gardes » avaient, au jour de l'élection, un rôle des plus importants et des plus fatigants à remplir. C'était à elles qu'incombait le soin d'aller à domicile chercher les électeurs retardataires, douteux ou indifférents et de les amener en voiture au scrutin. Leur intervention donnait lieu parfois à des scènes originales et mouvementées, ou même à des incidents d'un haut comique, quand l'électeur faisait la sourde oreille, et surtout quand les « jeunes gardes » des partis contraires se rencontraient chez lui et cherchaient chacun à l'entraîner de son côté.

Ces temps héroïques ont naturellement pris fin avec la loi de 1893 qui a mis le bureau de vote à la portée de tous les électeurs, et c'est sur un autre terrain que le zèle des « jeunes gardes » catholiques trouve aujourd'hui à s'exercer. Leurs membres sont à la fois les aides de camp et les gardes du corps des candidats. Les communications urgentes, les mots d'ordre sont transmis par eux; c'est à eux qu'il appartient de maintenir la tranquillité dans les réunions électorales, de réduire au silence ou d'expulser les perturbateurs, de faire, au besoin, le coup de poing pour protéger leur candidat contre les violences de ses adversaires; c'est eux qui escortent et défendent les manifestations et les défilés des catholiques dans les rues. Ils n'ont pas encore eu à intervenir pour assurer la libre circulation des processions ou le libre exercice du culte dans les églises; mais, le jour où cela deviendrait nécessaire, on peut être certain qu'ils sauraient agir avec vigueur et discipline.

Les réunions publiques, les démonstrations extérieures ne paraissent pas, d'ailleurs, être, aux yeux des catholiques belges, les moyens les plus efficaces de propagande. S'ils en usent, c'est modérément et sans beaucoup d'illusions. Quand leur délégué local leur signale un fléchissement de l'opinion publique, des menaces de défection, des hésitations inquiétantes, ils prennent le parti d'envoyer quelqu'un des leurs faire une conférence dans la commune menacée. De même, quand il s'agit de planter le drapeau catholique en pays nouveau, de former un groupe ou de préparer une candidature dans un centre jusqu'alors acquis aux libéraux ou aux socialistes, un de leurs orateurs vient semer la bonne parole et ouvrir le feu. Enfin, dans la période électorale, ils ne manquent pas de multiplier les conférences et les réunions, ne fût-ce que pour répondre à celles de leurs adversaires. Cependant leurs chefs les plus expérimentés et les plus autorisés n'attachent pas une grande importance à ce genre de propagande dont ils ont, à maintes reprises, constaté le caractère superficiel et l'influence éphémère.

Aux réunions publiques les catholiques belges préfèrent de beaucoup le journal, quelquefois le *tract*, plus encore l'action personnelle et directe dans les relations quotidiennes et familières d'homme à homme.

La presse catholique belge est admirablement organisée, comme, du reste, celle de tous les partis en ce pays. Elle se fait remarquer moins par quelques grandes feuilles, d'un éclat exceptionnel et publiées dans la capitale que par la multiplicité des petits journaux locaux, écrits pour le peuple, adaptés aux besoins, aux préoccupations du pays et toujours rédigés en vue du but électoral

qu'il s'agit avant tout d'atteindre. Il est fort rare qu'en Belgique on voie, comme chez nous, un journal de circonstance sortir de terre à la veille d'une élection, à la façon d'un champignon, pour disparaître au lendemain du scrutin : la presse politique a, en Belgique, comme tous les instruments de propagande électorale, une organisation permanente, et son action est constante : c'est à ce prix qu'elle est efficace.

Autant que possible, les catholiques belges s'abstiennent de soutenir leurs journaux par le versement de subventions directes. Ils les aident à vivre, d'une façon plus utile à la cause, en abonnant d'office un certain nombre d'électeurs qui se chargent de la diffusion du journal. A l'approche du scrutin, pendant les trois ou quatre mois qui le précèdent, l'effort redouble et il n'est pas rare que tous les électeurs d'une commune ou d'un arrondissement reçoivent gratuitement le journal catholique pendant cette période relativement longue.

Le plus souvent, les associations catholiques évitent de faire servir par la poste ces abonnements gratuits, elles préfèrent envoyer les journaux en ballots à un agent spécial qu'elles ont dans la plupart des communes et qui, moyennant une très légère rétribution, quelquefois même gratuitement, se charge de la remise à ses voisins. Les Belges jugent ce mode de distribution plus sûr et moins coûteux, sans compter que le distributeur met son amour-propre à recommander son journal, à le faire lire et devient ainsi un fort utile agent électoral.

Parmi les propagateurs de la presse, les catholiques belges n'ont garde d'oublier le plus influent de tous, c'est-à-dire le cabaretier. On aura beau déplorer la puissance de ce débitant, qui n'est souvent qu'un empoisonneur public, on aura beau faire des lois et poursuivre des campagnes contre l'alcoolisme, on ne supprimera pas le fléau du cabaret, on ne pourra qu'en limiter les ravages. On n'empêchera pas surtout, et en Belgique moins encore qu'ailleurs, que l'estaminet, le débit des boissons soit le salon ou le cercle de l'homme du peuple et que les élections se fassent, en grande partie, sur le zinc, comme s'y organisent les grèves et s'y négocient les marchés. Aussi les catholiques ont-ils leurs cabarets attitrés qu'ils achalandent de préférence et auxquels ils envoient leurs journaux. Au besoin ils viennent, à l'improviste, comme simples clients, s'assurer que ce journal est bien régulièrement reçu par le cabaretier et mis à la disposition du public. S'il n'est pas à leur portée, ils le réclament, ils s'étonnent qu'une aussi excellente feuille ne se trouve pas dans l'établissement, ils s'indignent de l'ignorance du cabaretier...; bref, ils jouent toute la petite comédie connue

depuis Jérôme Paturot. Mais ils ne s'en tiennent pas là et ils savent fort bien, dans les visites de ce genre, décrier et réfuter les journaux hostiles qui peuvent traîner sur les tables, en menaçant de désertier ou même de faire mettre à l'index le cabaret assez mal inspiré pour recevoir d'aussi misérables feuilles.

Les mêmes procédés ne sauraient naturellement être employés à la diffusion des brochures ou *tracts* de propagande. Les écrits de ce genre sont, d'ailleurs, assez peu nombreux; mais ils sont excellents. Nous en avons sous les yeux quelques-uns des plus récents, et dont il suffira de citer les titres : *Le gouvernement catholique, son bilan de 1898 à 1902.* — *Le parti libéral d'aujourd'hui, ses contradictions, son impuissance.* — *Les catholiques et leur gestion financière.* Ce sont de petits traités, clairs, complets et concis, bourrés de faits et de chiffres, d'un ton parfait, absolument exempts de ces aménités que l'on prend souvent pour des arguments en politique et qui généralement nuisent surtout à ceux qui les emploient. Il faut ajouter que ces *tracts*, dus à la plume de professeurs ou de membres du Parlement, ne sont pas faits pour la masse des électeurs : ils s'adressent à une élite et sont destinés surtout à servir de canevas pour des conférences ou pour des discours dans des réunions électorales.

IV

J'avais ainsi passé en revue à peu près toutes les armes dont se servent les catholiques belges et je me trouvais, dans une certaine mesure, initié à la tactique du parti. Il me restait à les voir à l'œuvre, et pour cela il fallait visiter les secrétariats de quelques-unes de leurs associations.

« Tant que vous n'aurez pas étudié nos secrétariats électoraux, m'avaient dit quelques amis belges, vous n'aurez rien vu et vous ne connaîtrez pas le secret de notre force. Allez leur rendre visite et vous conviendrez que nous n'exagérons rien. »

J'ai suivi ce conseil : j'ai été frapper à la porte des secrétariats, j'ai vu et je me suis convaincu que mes guides avaient raison.

Je prendrai comme type celui de l'arrondissement de Bruxelles. Rue du Parchemin, à deux pas de l'hôtel de Chimay, dans une de ces voies étroites et raides qui montent de la basse à la haute ville, vous vous arrêtez devant la porte d'une vieille maison, d'apparence nobiliaire, et, sur une plâque d'une propreté toute flamande, vous lisez l'inscription bilingue :

Association conservatrice de l'arrondissement de Bruxelles. — Bureau ouvert de neuf heures à midi et de deux à six heures.

Vous entrez et, au fond d'une cour pleine de silence et d'ombre, quelques marches vous conduisent aux bureaux du secrétariat. Vous vous croyez d'abord égaré dans l'étude d'un notaire ou dans une maison de commerce : quelques commis faisant des écritures derrière des grillages, les murs tapissés de casiers remplis de registres et de cartons, le tout rangé, étiqueté, classé avec un ordre, une méthode et une minutie à rendre jaloux le plus méticuleux négociant.

C'est l'arsenal. Bientôt en apparaît le grand maître, M. de Winde, le secrétaire de l'association, que la reconnaissance de ses coreligionnaires politiques a surnommé « l'organisateur de la victoire », ni plus ni moins que Lazare Carnot.

Ce vainqueur est, d'ailleurs, tout à fait exempt de morgue. Il est impossible de se montrer plus amiable, plus accueillant et plus modeste, — modeste, du moins, pour lui-même, mais non pour l'institution qu'il dirige. A l'entendre, — et il est sur ce point d'accord avec tous ses compagnons de combat et de triomphe, — il n'y a pas de succès, il n'y a même pas de lutte possible sans association permanente pourvue d'un secrétariat non moins permanent, et, avec obligeance parfaite, il explique la tâche accomplie par ce secrétariat.

Elle consiste d'abord, elle consiste par-dessus tout, à préparer la révision annuelle des listes électorales et, à l'appui de cette assertion, M. de Winde me montre, non sans une légitime fierté, ces centaines de registres dont l'ample collection est le premier objet qui frappe les regards du visiteur. Il tient là, en raccourci, sous sa main tout le corps électoral de l'arrondissement de Bruxelles, avec ses 123 communes et ses 170,000 électeurs. Et Dieu sait si la composition en est compliquée avec le vote plural ! Pour chaque nom, il faut vérifier non seulement si l'électeur est inscrit à tort ou à raison, mais encore si la liste lui attribue ou non le nombre de voix auquel il a droit, s'il est marié ou célibataire, s'il est ou non propriétaire, s'il paie ou non une taxe d'habitation de 5 francs, s'il est ou non pourvu de certains diplômes, s'il exerce ou a exercé certaines fonctions donnant droit à un suffrage supplémentaire, etc. Il s'agit, en un mot, d'une enquête approfondie sur la personnalité de chaque électeur, d'une sorte d'anthropométrie électorale dont la complexité n'a d'égale que la délicatesse.

Bien entendu, les intéressés restent, le plus souvent, tout à fait étrangers à l'opération qui les concerne; beaucoup même la redoutent, et pour cause, lorsqu'ils sont inscrits indûment ou pour un nombre exagéré de voix. Il faut, en général, agir pour eux et sur eux, sans eux et presque malgré eux. A la révision des inscrits s'ajoutent, d'ailleurs, la recherche de ceux qui ont été omis sans

raison, l'enquête sur leur situation réelle, les démarches pour faire rectifier l'erreur ou l'injustice dont ils ont été les victimes. En effet, une fois formulée, la réclamation cesse, pour ainsi dire, d'être l'affaire de l'électeur; elle devient celle de l'association qui la porte, en vertu d'un mandat et par l'intermédiaire de l'un de ses agents, d'abord devant le Conseil municipal, juge de première instance en cette matière, puis en appel devant la Cour. L'électeur n'a plus à intervenir, ni à s'occuper de rien. Plus de démarches à faire, plus de frais à supporter, et la certitude d'être défendu par une association à laquelle sa spécialité même donne une compétence exceptionnelle : il y a là un ensemble de conditions bien fait pour décider les plus hésitants et encourager les plus timides.

On voit quel travail écrasant incombe à M. de Winde et à ses collaborateurs. Mais, si la tâche est lourde, on ne saurait dire qu'elle soit ingrate. Elle est, au contraire, des plus fécondes. C'est par milliers que se comptent, chaque année, les électeurs inscrits ou rayés par les soins du secrétariat; c'est presque par myriades que se chiffrent les suffrages attribués ou retirés grâce à son intervention, et ces remaniements, ainsi multipliés, acquièrent une importance telle qu'ils peuvent, à eux seuls, changer du tout au tout le résultat du scrutin. Qui sait si ce n'est pas à ce travail de bénédictin, à cet examen microscopique des listes électorales que les conservateurs doivent leur majorité dans l'arrondissement de Bruxelles et, par suite, dans la Chambre belge? Qui sait si la même opération étendue à toute la France n'aurait pas changé du tout au tout la composition de notre Parlement?

La révision des listes n'est pas la seule occupation des secrétariats des associations catholiques. Ils ont encore bien d'autres tâches à remplir. Ils reçoivent les électeurs, ils leur prêtent le concours de leurs conseils ou de leur influence; ils remplissent, dans une certaine mesure, en leur faveur, le rôle des secrétariats du peuple. Ils les aident, par exemple, à obtenir la liquidation de leurs pensions de retraite comme anciens soldats ou comme vieux travailleurs; ils leur rendent d'autres services qui sont comme la menue monnaie de l'action politique. Ils sont en relations constantes, en correspondance continue avec les groupes communaux, surtout avec les agents de l'association d'arrondissement dans les diverses communes; ils les éclairent sur la direction générale et sur le programme du parti; ils en reçoivent, en échange, sur la situation politique de la commune, sur les dispositions des électeurs et sur les chances des divers candidats, des indications précieuses qui, rapprochées, contrôlées et commentées, servent ensuite fort utilement à éclairer les délibérations de l'association d'arrondissement.

C'est encore le secrétariat qui, suivant les circonstances et les besoins, et d'accord avec le bureau de l'association, décide la distribution de journaux ou de *tracts* dans les communes, l'organisation d'une conférence ou d'une réunion, l'envoi d'un délégué spécial pour régler une difficulté locale ou ranimer les bonnes volontés chancelantes. Il est comme le système nerveux auquel aboutissent toutes les impressions transmises des extrémités au centre et d'où repartent toutes les impulsions renvoyées du centre aux extrémités. Rien ne se fait que par lui et grâce à lui, et les catholiques belges ne comprendraient pas la possibilité de faire vivre leur parti sans cet organisme puissant, pas plus qu'ils n'admettent, pour les conservateurs français, la possibilité d'un succès sans une organisation permanente analogue à la leur.

V

Tandis que mes aimables et intéressants amis de Belgique démontaient ainsi devant moi les rouages dont se compose leur machine politique et que j'essaie à mon tour de faire connaître, plusieurs questions délicates se présentaient à mon esprit. J'éprouvais bien quelque scrupule et quelque hésitation à les leur poser : je m'y décidai cependant.

La première était la question d'argent. Une organisation comme la leur ne va pas sans de grosses dépenses : il est donc intéressant de savoir comment ils se procurent le nerf de la guerre.

D'après leurs réponses, il paraît qu'ils puisent à différentes sources. La première est le produit des cotisations payées par les membres des diverses associations catholiques ; mais ces cotisations sont très faibles ; elles sont de 6 francs, 5 francs, 2 francs, quelquefois moins. Ce n'est pas avec elles que l'on peut organiser des secrétariats permanents et faire pendant des mois entiers des distributions gratuites de journaux à plus d'un million d'électeurs. Aux cotisations des sociétaires viennent s'ajouter les contributions des candidats, qui sont plus ou moins taxés par leurs comités électoraux, c'est-à-dire par les bureaux des associations qui les patronnent. Enfin, il y a les souscriptions des donateurs, qui sont absolument libres en principe, mais que les mœurs électorales de la Belgique rendent, en fait, obligatoires. L'agent de l'association dans la commune, le bureau du groupe communal savent où est la richesse, et ils savent aussi comment il faut non pas la prendre, — suivant la formule fameuse, — mais comment il faut la solliciter. Quand ils ont besoin de larges secours et qu'ils vont, pour

Les obtenir, frapper à de certaines portes, il est bien rare qu'ils soient éconduits. Toujours est-il que la question financière ne paraît pas préoccuper sérieusement les catholiques de ce plantureux pays belge. Dès que vous avez deux ou trois hommes de bonne volonté dans une commune, vous pouvez et vous devez, disent-ils, fonder un comité, et ce comité une fois créé trouvera les ressources suffisantes. Qu'il agisse d'abord, et le reste lui viendra par surcroît.

Sur un autre point, non moins important et plus difficile encore à aborder, j'ai cherché aussi à me rendre compte de la situation des catholiques belges. Ils sont nombreux, sans doute; ils ont la majorité dans le pays, mais ils ne sont pas tous de même nuance et de même opinion. Comme on l'a vu plus haut, — sans parler des socialistes chrétiens de l'abbé Daens qui ne comptent pour ainsi dire plus, — il y a des catholiques conservateurs à côté de catholiques démocrates; il y en a qui font passer, avant tout, la conservation de l'ordre politique et social; d'autres qui se préoccupent surtout de la défense religieuse; d'autres, enfin, qui, au contraire, réclament des réformes sociales souvent très hardies. Comment faire marcher ensemble et sous un même drapeau des bataillons si bigarrés? Les catholiques belges y ont réussi à force d'abnégation et d'esprit pratique. Ils ont combattu, ils ont empêché de prévaloir le système funeste de l'éparpillement des forces; ils ont découragé la multiplication indéfinie de petites églises ou plutôt de petites chapelles fondées sous l'inspiration exclusive d'une coterie ou d'une personnalité plus ou moins considérable, qui s'agitent les unes à côté des autres, souvent les unes contre les autres, et se condamnent mutuellement à une irrémédiable impuissance. Chez eux, il n'existe que deux ou trois groupes nombreux et puissants, qu'il n'a sans doute pas été possible de fusionner et dont aucun n'est disposé à abdiquer son indépendance. Fédération catholique ou conservatrice, d'une part, Ligue démocratique, de l'autre, Union des cercles ouvriers, ces groupes ont tous, avec une organisation analogue, des programmes différents; parfois, ils se combattent vivement; ailleurs, ils entretiennent, au contraire, des relations, sinon intimes, du moins courtoises et cordiales; mais, jusqu'à présent, lorsqu'est venue l'heure décisive, c'est-à-dire le moment de choisir les candidats, ils arrivent toujours, grâce à des concessions réciproques, à se mettre d'accord pour la rédaction d'une liste unique.

Puisse cette entente féconde ne jamais s'altérer!

Une dernière question, — la plus grave de toutes peut-être, — restait enfin obscure à mes yeux. Quelle est la nature des rapports du parti catholique avec le clergé? Sur ce point, voici l'impression

que m'ont laissée mes divers entretiens avec d'éminents catholiques belges.

Ils sont les fils dévoués de l'Eglise, absolument soumis à ses enseignements en matière de foi; mais ils restent des laïcs combattant des laïcs sur un terrain laïc. C'est pour cela qu'ils ont à leur tête un député, non un prélat; c'est pour cela encore qu'ils évitent, autant que possible, d'avoir le curé pour délégué et pour représentant du parti dans sa paroisse. Pendant les élections, l'action du clergé s'exerce, tout naturellement, et très légitimement, en faveur des candidats qui défendent le catholicisme; mais ils préfèrent de beaucoup que le curé intervienne à titre privé et comme simple citoyen plutôt que comme pasteur et en vertu de son ministère.

Il est arrivé une fois, cependant, que l'Eglise belge est descendue dans l'arène électorale et a pris ouvertement parti contre le gouvernement : ce fut de 1879 à 1884, sous le dernier ministère Frère-Orban, lors du vote de la « loi de malheur » qui « biffait Dieu » des programmes scolaires et le chassait de l'école. A cette époque, le clergé tout entier, ayant à sa tête l'archevêque de Malines et tous les autres évêques, a protesté contre cet acte de persécution avec le plus magnifique ensemble et la dernière énergie. Cette manifestation grandiose trouvait sa raison d'être dans la gravité des circonstances, et elle a puissamment contribué à la déroute des persécuteurs. Mais, aujourd'hui, les temps sont changés, et l'intervention du clergé n'a plus lieu de s'exercer d'une façon aussi directe.

Dans ces explications, un point m'avait particulièrement frappé : c'était l'allusion faite à la vaillante campagne des évêques et du clergé belges contre la loi sur la laïcisation des écoles.

— Comment se fait-il, demandai-je à l'un de mes amis belges, que non seulement vos évêques, mais encore vos curés, votre clergé tout entier aient pu lutter avec un tel ensemble et une telle force contre le gouvernement? Celui-ci n'a-t-il donc aucune action sur eux?

— Aucune. Ce n'est pas le gouvernement qui les nomme et il ne peut les révoquer. Les évêques sont nommés et institués par le Pape, et les curés par les évêques. Sans doute, le gouvernement est officieusement consulté sur leur choix; mais c'est à titre de pure courtoisie et il n'a pas de droit de *veto*. Leur indépendance est, dès lors, complète.

— J'entends; mais ne tient-il pas les cordons de la bourse? Ne peut-il pas les réduire par la famine? Et comment un ministère ayant à sa tête MM. Frère-Orban et Bara n'a-t-il pas eu recours à ce moyen?

— Il ne le pouvait pas. Le traitement du clergé est garanti par la Constitution sous la forme d'une rente annuelle dont il opère lui même la répartition entre ses membres.

— Et comment les libéraux au pouvoir n'ont-ils pas abrogé cet article de la Constitution?

— Ils ne le pouvaient pas davantage. La Constitution édicte que, pour voter sa révision, il faut au moins les deux tiers des voix dans les deux Chambres. Or, les libéraux n'ont jamais eu cette majorité, même au temps de leur plus grande puissance.

— A défaut de ce droit, comment n'ont-ils pas eu recours à la violence? Comment n'ont-ils pas, par exemple, fermé les écoles, ou même les églises, en vertu d'ordonnances royales?

— D'abord, ils n'étaient nullement sûrs de les obtenir. Et puis, vous oubliez que nous avons des juges.

— Mais il s'agissait d'actes de gouvernement. Ces actes échappent à la justice ordinaire.

— En France, oui; mais pas en Belgique. Nous ne connaissons ni la théorie des « actes de gouvernement », ni la justice administrative. Nous sommes un pays libre.

Je n'avais plus rien à dire. Il ne me restait qu'à constater avec envie la situation privilégiée des Belges, à reconnaître la sagesse avec laquelle ils ont su multiplier les garanties de la liberté et à penser qu'ils nous avaient ainsi tracé, pour ainsi dire, d'avance le programme de nos revendications.

VI

Quelques heures après cette conversation instructive, je rentrais en France. Je retrouvais ce beau et cher pays; en traversant notre Flandre, je passais près de Denain, près de Lens, près de tant d'autres champs de bataille immortalisés par nos victoires, près de Cambrai à jamais illustré par Fénelon; je parcourais à toute vapeur cette vieille Ile-de-France, cette terre féconde et douce d'où sont sortis deux de nos génies les plus rares et les plus français : Racine et La Fontaine; j'apercevais Chantilly, si rempli de glorieux souvenirs depuis le grand Condé jusqu'au duc d'Aumale; puis je revoyais Paris, toujours enfiévré de plaisir, débordant de richesse, superbe et charmant...

En y arrivant, j'apprenais qu'un certain nombre d'attentats venaient encore d'être commis contre la liberté individuelle, la liberté du domicile, le droit de propriété, la liberté d'éducation et la liberté de conscience. J'apprenais qu'un nouveau blanc-seing

avait été donné par le Parlement à l'auteur de ces énormités, et je cherchais en vain la coalition de tous les catholiques et de tous les honnêtes gens pour la défense de leur foi et de leur liberté. Alors je me demandai si c'en était fait de nous, si nous étions définitivement condamnés à nous débattre dans la division et dans l'impuissance, et si les grands exemples donnés par les catholiques et les conservateurs belges ne seraient pas mis à profit par les catholiques et les conservateurs français.

C'est à la voix de Montalembert, sous le souffle de sa chaude et vibrante éloquence, qu'en 1863, au congrès de Malines, les catholiques belges se sont donné l'organisation politique qui leur a valu la victoire : sera-t-il dit que les enseignements de Montalembert seront perdus pour les catholiques de son propre pays? Le succès des catholiques belges tient, en grande partie, à la continuité de leur effort, pratiquement poursuivi par tous sur le terrain électoral, à l'aide d'une organisation permanente et au nom de l'intérêt religieux qui ne saurait se séparer de l'intérêt national. L'insuccès des catholiques français ne s'explique que trop facilement et par des causes inverses : par le défaut d'entente et de suite, par de continuelles alternatives d'activité fébrile et de long sommeil, par l'absence de direction et d'organisation. Des efforts superbes ont été faits; mais le travail de chaque jour a manqué. On a beaucoup bataillé; mais on a aussi beaucoup tiré les uns sur les autres.

L'heure n'est cependant plus aux divisions intestines. Pendant trop longtemps, les circonstances, non moins que les préjugés, ont rendu tout rapprochement, sinon impossible, du moins difficile. Aujourd'hui, la situation n'est plus la même. Il semble que l'ennemi ait pris à tâche de simplifier les questions, de délimiter le champ clos et de marquer nettement l'objet du combat. Il s'agit de savoir si toute liberté sera ou non supprimée, si la France sera ou non déchristianisée, si elle restera la France ou si elle deviendra le jouet et la proie d'une bande de sectaires internationaux faisant les affaires de l'étranger. Du moment où le dilemme est ainsi posé, il y a place pour tous dans les rangs de l'armée catholique. Pour y entrer, personne n'a besoin de rien sacrifier de ses convictions politiques et l'on n'a le droit de demander à personne, avant d'accepter son concours, de quel parti il se réclame. Que l'on soit monarchiste, impérialiste, républicain, peu importe, du moment où l'on est disposé à combattre pour la défense de la foi et de la liberté. C'est la condition unique, indispensable, mais suffisante; car on peut dire, en modifiant légèrement le mot du duc d'Aumale : « Alors même que tout le reste a disparu, il reste la France et il reste Dieu! »

Le devoir est donc nettement tracé. Il se résume d'un mot : « Tous debout et aux armes. » Quiconque aime sa patrie et son Dieu a aujourd'hui l'obligation stricte de lutter pour eux dans sa sphère et dans la mesure de ses forces, de parler, d'écrire, d'agir et de donner. Nous avons en perspective une lutte longue, âpre et difficile, mais au bout de laquelle est la victoire, — à une condition cependant, c'est que nous sachions la mériter par un effort intense, constant et réglé.

Il ne peut plus, en effet, être question de chercher un sauveur qui nous dispense d'effort personnel. On ne sait jamais pour qui travaillent de tels sauveurs, on est exposé à les voir se dérober et, dans tous les cas, l'histoire n'enseigne que trop clairement à quels abîmes ils conduisent un pays.

Il ne s'agit pas davantage d'improviser une courte campagne, de donner, en quelque sorte, ce que l'on appelle un « coup de collier », pour retomber ensuite dans l'indifférence et l'inertie. La situation est beaucoup trop compromise pour que notre affranchissement puisse être le prix d'un travail de quelques semaines ou de quelques mois; et, d'ailleurs, le succès fût-il ainsi obtenu, il serait sans lendemain. L'opinion publique, égarée depuis longtemps, a besoin d'être peu à peu éclairée, ramenée, préparée à l'évolution nécessaire et aux redressements qui s'imposent. Reconquérir, un jour, une majorité de hasard dans le Parlement ne saurait suffire; il est indispensable que cette majorité ait derrière elle un groupement solide et permanent réunissant toutes les forces catholiques, conservatrices et libérales, résolu à défendre les droits sacrés de la conscience et ceux de la patrie sous tous les gouvernements, sous la république d'aujourd'hui comme sous la monarchie de demain. Tant que ce groupement ne sera pas constitué, tant qu'il n'aura pas pris l'habitude d'agir d'une façon énergique et suivie, nous resterons, nous, nos biens, nos libertés, nos familles, notre patrie, à la merci d'un coup du sort ou d'un coup de scrutin; nous continuerons à dépendre de la seule force organisée et permanente qui existe en France depuis longues années, c'est-à-dire de l'administration, et nous lui laisserons faire les élections tantôt pour nous, quand nous nous trouvons au pouvoir, tantôt contre nous et contre la France, quand le radicalisme persécuteur, la franc-maçonnerie ou le socialisme révolutionnaire s'empare du gouvernement.

Est-ce là un état digne des catholiques et des conservateurs de France? Il n'est pas de pays étranger où leurs coreligionnaires politiques ou religieux se résignent à cette situation humiliante et précaire. Partout, ils ont formé des associations puissantes, qui s'étendent sur le pays entier, à côté de l'administration, en dehors

du gouvernement, prêtes à l'appuyer vigoureusement s'il leur est sympathique, debout pour le combattre dès qu'il leur devient hostile, et préparées, exercées de longue date à cette lutte.

Catholiques allemands, catholiques belges, irlandais, polonais, catholiques suisses, tous procèdent ainsi; tous sont arrivés, par cette tactique, soit à conquérir le pouvoir, soit à faire respecter leur minorité.

Nous ne pouvons croire que leur exemple soit perdu pour les catholiques et les conservateurs français. Il est plein d'enseignements pour tous les partis qui représentent en France les principes d'ordre, de patriotisme et de liberté; il peut être utilisé et suivi par tous. Il peut et il doit l'être non pas demain, mais aujourd'hui; non pas pour un effort passager, mais d'une façon continue; non pas avec des variantes qui en rendraient l'imitation vaine, mais exactement tel qu'il est donné.

Il faut bien se pénétrer, en effet, de cette vérité démontrée par l'expérience qu'actuellement la participation au mouvement politique est, plus que jamais, un devoir sacré; que l'œuvre électorale est l'œuvre essentielle de laquelle dépendent le salut du pays et la conservation de la foi religieuse en France. Il faut se persuader que, dans cette lutte, il s'agit moins maintenant de grandes démonstrations oratoires ou de tournées retentissantes que d'une action modeste, silencieuse, patiente et de tous les instants. Sans doute il est bon qu'une grande parole, une voix autorisée se fasse entendre, de temps à autre, pour résumer en une formule nette et brillante le programme et les aspirations des honnêtes gens; mais ce n'est pas au centre que doit se faire la besogne utile, c'est sur place; et elle doit s'accomplir par un travail de termites: par la propagande quotidienne, personnelle, directe des représentants locaux des partis conservateurs, par la distribution à profusion et continue des journaux de ces mêmes partis, par la révision sévère des listes électorales, par les services rendus, par l'action incessante, paperassière et bureaucratique si l'on veut, des secrétariats permanents, offrant un centre de renseignements, de résistance et de ralliement toujours prêt à soutenir ses partisans, à attaquer les adversaires, à mettre les honnêtes gens en relations, en contact et... d'accord.

Cette organisation, ce réseau étendu sur le pays, ce n'est pas seulement, à vrai dire, le parti catholique de Belgique et d'Allemagne qui nous en offre le modèle; c'est, en France même, le parti contre lequel nous avons à lutter. Est-ce que la franc-maçonnerie ne tire pas sa principale force de toutes ses ramifications, des petits groupes très actifs qui étendent son influence sur presque tout le

territoire? Et le gouvernement lui-même, est-ce que ce n'est pas par son administration qu'il fait marcher la France? Est-ce que l'instituteur n'est pas le plus souvent son agent dans chaque commune? Est-ce que les sous-préfectures ne sont pas maintenues uniquement parce qu'elles servent de secrétariats électoraux permanents dans chaque arrondissement? Est-ce que la révision, ou plutôt l'arrangement savant des listes électorales n'est pas une des principales occupations des gens qui nous gouvernent, un de leurs plus sûrs moyens de se hisser ou de se maintenir au pouvoir? Est-ce que toute cette stratégie presque souterraine n'est pas, en réalité, l'élément principal de leur succès bien plus que les discours assez ternes ou les professions de foi suspectes de la plupart de leurs candidats?

On n'arrivera à libérer le territoire de cette bande funeste qu'en la combattant avec ses propres armes. Cette guerre de chicane a sans doute peu d'attrait. Elle ne répond guère à notre tempérament passionné pour le panache et pour la phrase; elle exige beaucoup de dévouement, de patience et de suite dans les idées; mais elle est indispensable. Elle est la condition même de la victoire et surtout d'une victoire ayant un lendemain. C'en est assez pour que les catholiques et les conservateurs français ne reculent pas devant cette tâche, si ingrate qu'elle puisse leur paraître.

Sans doute la situation est grave, pleine de tristesse, et le découragement s'explique. Mais, outre qu'il est coupable, il est absurde. Est-ce qu'un parti, quand il a pour raison d'être l'idée de patrie et la foi religieuse, peut jamais désespérer de l'avenir? Est-ce qu'il en a le droit? Est-ce que l'histoire n'est pas pleine d'exemples mémorables qui doivent lui donner espoir et confiance? Les monarchistes en 1810, les républicains en 1860 et même en mai 1870 ne semblaient-ils pas à jamais perdus? Le parti du Centre, en Allemagne, ne paraissait-il pas voué à l'écrasement en face d'un adversaire tel que Bismarck? Les catholiques belges n'ont-ils pas été eux-mêmes surpris de leur propre victoire, en 1870? Mais tous ces partis ont continué à lutter malgré leurs défaites; ils ont eu foi en eux-mêmes et dans leur cause; il n'ont jamais consenti à s'avouer vaincus, et la victoire a récompensé leur persévérance. Le même succès nous attend en France si nous savons vouloir, agir, nous unir et nous sacrifier.

René LAVOLLÉE.

L'ÉGLISE DE PARIS

PENDANT LA RÉVOLUTION

A PROPOS D'UNE RÉCENTE PUBLICATION

L'histoire religieuse de la France pendant la Révolution peut se diviser en deux parties; dans la première on assiste à une complète désorganisation, qui se termine en véritable débâcle; mais les violences portent en elles-mêmes le germe de leur ruine : l'intolérance, restreinte d'abord aux opinions religieuses, englobe petit à petit tous ceux qui ne partagent pas les idées philosophiques, sociales et politiques de la coterie dominante; de l'excès d'oppression sort le coup d'Etat du 9 thermidor. La défaite des jacobins terroristes eut pour conséquence une sorte d'accalmie momentanée dont l'Eglise fut la première à tirer parti; ce n'est pas que les vainqueurs de Robespierre fussent des hommes religieux ou seulement respectueux pour la religion; mais la révolution de Thermidor s'était faite au nom de la liberté, et de cette liberté hautement proclamée l'Eglise réclamait sa part : on la lui donna, bien petite, il est vrai, et elle vit bien vite ce qu'il y avait à attendre des jacobins, même quand ils étaient fatigués de faire tomber les têtes.

Cependant, si précaires que fussent les concessions obtenues, c'était un commencement, et le clergé les mit à profit pour restaurer timidement le culte extérieur à peu près aboli depuis plus d'un an. Tour à tour la loi affectera de l'ignorer pour lui témoigner son mépris, elle multipliera les vexations pour lui montrer sa méfiance; mais, avec des alternatives de persécution violente et de tolérance malveillante, il traversera les jours troublés du Directoire pour arriver à la période réparatrice du Consulat et saluer enfin la pacification définitive que consacre la publication du Concordat.

Un prêtre distingué du diocèse de Paris a pu, après de longues

et patientes recherches, reconstituer l'histoire obscure de ces luttes : il vient d'en publier le récit ¹. Une analyse de ce savant travail intéressera, je l'espère, les lecteurs du *Correspondant*. Ils verront par quelles difficultés ont passé les hommes apostoliques qui, en exposant leur liberté et même leur vie, ont poursuivi, en pleine période révolutionnaire, un ministère aussi nécessaire qu'il était périlleux. Ils pourront se faire une idée de ce que peut être le régime de la séparation de l'Église et de l'État, lorsque l'État est un pouvoir hostile.

Est-il nécessaire d'ajouter que ces vues rétrospectives pourraient bien être une description anticipée d'événements dont la menace pèse aujourd'hui sur l'Église?

I

LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ

On a peine à s'imaginer combien fut soudaine la ruine de l'Église de France entre les années 1789 et 1793. Le clergé constituait au début de la Révolution un des trois ordres de l'État ; il disposait de revenus énormes ; ce fut sa perte en un temps où chacun cherchait un remède au désordre des finances, et précisément parce qu'il avait sagement administré sa part du patrimoine national, on allait lui faire un crime de la bonne gestion dont il avait été seul à donner l'exemple. L'épiscopat était composé des fils des plus grandes familles de France : Rohan, Montmorency, la Rochefoucault, Talleyrand, Maillé, Clermont-Tonnerre, sont des noms qui reviennent souvent dans les listes de prélats avec beaucoup d'autres non moins illustres. L'Église est honorée comme une puissance, et elle sait en même temps se faire aimer pour sa bienfaisance et ses vertus, admirer pour le talent de ses orateurs et de ses écrivains.

Quelques mois s'écoulent et tout a croulé ! Il ne reste que quelques églises ouvertes à un culte schismatique et desservies par des prêtres d'une orthodoxie suspecte ; pendant ce temps, les prêtres fidèles errent en foule sur les chemins de l'exil ou bien se cachent, et, traqués comme de dangereux malfaiteurs, exposent aux pénalités impitoyables de la loi leur vie et celle des personnes qui les ont recueillis.

Quelle fut donc la marche précipitée que suivirent, pendant ce

¹ *Le culte catholique à Paris, de la Terreur au Concordat*, par l'abbé Grente, second vicaire à Saint-Denys du Saint-Sacrement. Un vol. in-8°, Paris, Lethielleux. 1903.

court laps de temps, les événements qui apportèrent une telle perturbation dans l'organisation et même dans l'existence de l'Eglise de France et en particulier de l'Eglise de Paris?

C'était d'abord aux seuls ordres religieux que semblaient devoir s'appliquer les réformes votées par la Constituante. Les vœux, provisoirement suspendus par un décret du 28 octobre 1789, avaient été supprimés par la loi du 13 février 1790. Le 5 février de la même année, avait été décidée la réunion dans un seul couvent des religieux et religieuses qui avaient plusieurs maisons de leur ordre dans la même commune. Enfin, des dispositions, en date des 19 et 20 février et des 19 et 20 mars 1790, avaient préparé la confiscation des couvents avec fixation d'une pension de retraite pour les membres dispersés des communautés.

Le tour du clergé séculier n'avait pas tardé à venir. Dès le 2 novembre 1789, les biens ecclésiastiques étaient « mis à la disposition de la nation » ; un comité ecclésiastique, nommé dès le 12 août 1789 et dont les attributions avaient été étendues le 5 février 1790, était occupé à jeter les bases d'une réorganisation de l'Eglise de France ; son travail, connu sous le nom de *Constitution civile du clergé*, fut soumis à la Constituante le 29 mai 1790, adopté les 12 et 24 juillet et sanctionné par le roi le 24 août.

Il y a deux parties dans cette Constitution, l'une concerne les circonscriptions de diocèses et de paroisses ; sur ce point on eût pu s'entendre, comme on le fit en 1802 ; l'autre empiète sur l'autorité spirituelle de l'Eglise, et c'est là qu'un accord n'était pas possible. En effet, toutes les charges impliquant la juridiction devaient, à l'avenir, être conférées par l'élection populaire, et les évêques nouvellement élus devaient demander l'institution, non plus au Pape, mais au Métropolitain, investi par la loi civile d'un pouvoir que les lois ecclésiastiques ne lui donnent pas.

On voit que l'Eglise de France perdait ainsi les relations de dépendance qui la rattachaient au Saint-Siège et devenait par là schismatique ; c'était une satisfaction donnée aux préjugés gallicans d'une partie de l'ancien clergé, mais, par cela même qu'elles avaient d'excessif, ces satisfactions devaient effrayer les gallicans les plus déterminés, amener le plus grand nombre d'entre eux à rentrer en eux-mêmes et par là resserrer entre le Pape et le clergé de France les liens de confiance et de soumission qu'on avait eu la prétention de briser.

Pour les questions de circonscription territoriale, il eût été facile d'arriver à un accord ; la France était alors divisée en 135 diocèses, très inégalement répartis sur la surface du royaume. Il s'en trouvait de très vastes, comptant jusqu'à 1200 paroisses, il en était

aussi de très exigus en Artois, en Bretagne, en Languedoc surtout et en Provence; quelques-uns n'allaient pas à 20 paroisses. On était en droit de dire que chacun de ces sièges avait un passé vénérable, que des traditions historiques expliquaient leur existence, que des souvenirs contemporains de l'évangélisation de la Gaule auraient dû préserver de la destruction des Eglises dont les premiers titulaires avaient converti nos ancêtres. Sans doute le développement des diverses métropoles avait été inégal. Dans une forêt on voit ainsi, à côté de chênes majestueux, des arbres dont la croissance a été plus lente; les fûts qui se dressent vers le ciel et dont le feuillage rappelle les voûtes de cathédrales ombragent des tiges plus frêles et de simples arbustes, c'est là ce qui fait la beauté de nos bois; les constituants préféraient les jardins plantés en quinconces et décidèrent que dans la France, divisée en 85 départements, il y avait 85 diocèses, 1 par département. C'était donc 50 diocèses qu'il fallait supprimer et même 58, car il en était établi 8 nouveaux dans des villes comme Versailles, Guéret, Châteauroux, Vesoul, Sedan qui n'en avaient jamais eu jusque-là. C'était donc 58 évêques qu'il fallait déposséder de leur juridiction; mais le Pape était disposé à faire des concessions sur ce point. S'il y eut rupture ou, plutôt, s'il n'y eut jamais essai d'entente, c'est à cause des articles qui tendaient à détruire les relations nécessaires de subordination entre l'épiscopat et le Souverain Pontife.

La Constitution civile ne pouvait être mise en vigueur sans l'approbation du roi, et après avoir timidement essayé de résister, l'infortuné monarque se décida à mettre sa signature au bas de cet acte qui allait, pendant de longues années, entretenir le schisme dans l'Eglise de France. Sur 139 prélats français, il n'y en eut que 6 à accepter la nouvelle Constitution, encore faut-il mettre dans ce nombre Talleyrand qui avait déjà renoncé au sacerdoce, Miroudot, évêque de Babylone *in partibus*, personnage peu estimable que son attachement à la Révolution ne devait pas empêcher de mourir à l'hôpital en 1797, et Gobel, évêque de Lydda, administrateur de la partie française de l'évêché de Bâle.

Le vénérable archevêque de Paris, Mgr de Juigné, avait déjà quitté la France au moment où fut promulguée la Constitution, réputé démissionnaire, il eut pour remplaçant ce Gobel, dont l'empressement à servir les nouvelles idées méritait bien cette distinction.

En 1790, la ville de Paris ne comprenait pas moins de 52 paroisses et là, comme pour les évêchés, se relève une grande disproportion, autant pour l'étendue du territoire que pour le nombre des fidèles. Dans l'île seule de la Cité, il y en avait 10; 1 dans l'île

Saint-Louis ; sur la rive droite, 24, et 17 sur la rive gauche. Quand il fallut prêter serment en 1791, le clergé de Paris se partagea à peu près également. La liste publiée par l'abbé Delarc, dans son *Histoire de l'Eglise de Paris pendant la Révolution* (t. I^{er}, p. 391), montre que, sur 900 prêtres environ qui composaient le clergé de la ville, il y eut 450 jureurs ; 23 curés prêtèrent le serment, 27 le refusèrent (2 venaient de mourir). La nouvelle organisation comportait un remaniement complet de la division en paroisses ; sur les 52 qui existaient, 25 furent supprimées, mais on en établit 8 autres ; de ce nombre était la cathédrale qui jusque-là était réservée aux offices capitulaires et qui devint la paroisse métropolitaine avec l'évêque constitutionnel pour curé.

Le chapitre qui avait été supprimé fut remplacé par le corps des vicaires épiscopaux. Ces vicaires formaient auprès de l'évêque un conseil dont l'agrément était requis pour toutes les mesures à prendre ; plus d'un évêque constitutionnel eut à soutenir des luttes interminables avec ce parlement au petit pied que la loi avait placé à côté de lui pour l'assister et au besoin pour le contrecarrer.

La nouvelle Eglise de Paris parut organisée après l'élection de ses pasteurs, et, tout d'abord, on put croire que rien n'était changé, mais bientôt les intrus constatèrent que le vide s'était fait autour d'eux ; les bons catholiques s'abstenaient systématiquement de fréquenter les églises qu'ils regardaient comme profanées ; quant aux partisans et aux protecteurs de l'organisation nouvelle, ils avaient bien pu prendre part aux élections, assister avec les officiers municipaux en écharpe et la garde nationale en grande tenue à l'installation du nouveau culte, mais leurs besoins religieux, fort limités paraît-il, avaient reçu dans ces cérémonies une satisfaction suffisante ; ils s'abstinrent dès lors, pour la plupart, de participer aux offices d'un culte qu'ils n'estimaient que parce qu'il était la négation du véritable catholicisme.

Que faisaient pendant ce temps-là les fidèles qui étaient demeurés attachés à leurs pasteurs légitimes ? Usant d'une liberté qui était écrite dans la loi, ils se réunissaient dans quelques chapelles désaffectées dont ils s'étaient rendus locataires, et c'est là qu'en foule ils se pressaient les dimanches et jours de fêtes. C'était autour des pasteurs légitimes qu'ils avaient reconstitué leurs églises en laissant les temples vides aux mains des intrus. Pour parer à cet échec des institutions nouvelles, on tira parti d'un organisme nouveau qui venait de se constituer et qui aura pendant toute la Révolution une influence aussi considérable que malfaisante ; je parle des sociétés populaires, des clubs, comme on a dit plus tard, dans lesquels se préparaient les mouvements soi-disant

spontanés de l'opinion publique. Sur un mot d'ordre qui parcourut les clubs, des groupes de patriotes se répandirent à la sortie des chapelles où se réunissaient les catholiques, et les personnes qui y avaient entendu la messe furent victimes de violences cruelles et ignominieuses devant lesquelles les pouvoirs publics affectèrent de paraître désarmés. Bien plus, le 27 mai 1792 fut votée la loi qui condamnait à la déportation tous les prêtres qui n'avaient pas prêté serment. Dès lors, ce fut au nom de la loi que des poursuites s'exercèrent contre les insermentés, les prisons ne tardèrent pas à se remplir, et chacun sait que dans les premiers jours du mois de septembre, les prêtres arrêtés à Paris et destinés à la déportation furent massacrés, au nombre de 200 environ, par des assassins à gages dans lesquels on a cherché à faire voir les agents des vengeances populaires.

A partir de cette époque, aucun prêtre ne peut exercer son ministère qu'en secret. Retirés dans des cachettes qui devaient être souvent renouvelées, ils ne sortaient que rarement, la nuit, déguisés, pour aller visiter les malades ou célébrer les saints mystères dans quelque retraite bien dissimulée. Encore fallait-il se tenir en garde contre les espions et les dénonciateurs, car celui qui était surpris était renvoyé sans délai devant le tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire à la guillotine, et avec lui les personnes coupables de lui avoir donné asile.

Dans les dernières semaines qui précédèrent le 9 thermidor, on vit monter à l'échafaud plusieurs vénérables prêtres qui avaient pu jusque-là se soustraire aux recherches des persécuteurs : Dom Pierre Deforis, le savant bénédictin, 7 messidor (25 juin); dom Nonan, chartreux, 21 messidor (9 juillet); dom d'Ascy, ex-vicaire perpétuel de Saint-Martin des Champs, 7 thermidor (25 juillet); l'abbé Huard, ancien vicaire à Notre-Dame de Lorette, 21 messidor (9 juillet); l'abbé Pérignon, vicaire à Saint-Roch, 22 messidor (10 juillet) et deux membres de l'ancien chapitre de Notre-Dame, MM. Radix et d'Autichamp guillotins, l'un le 9 et l'autre le 23 juillet 1794.

II

LES JUREURS

Le clergé constitutionnel recruté au moment où furent mises en vigueur les nouvelles lois ne mérite pas en bloc les anathèmes dont on a l'habitude de le charger. Il faut tenir compte avant de le juger d'un certain nombre de faits qu'il n'est pas possible de

nier. Dans beaucoup de diocèses, la condition du prêtre de campagne était loin d'être aussi favorable qu'on peut se l'imaginer, et, nous devons bien le reconnaître, il y avait alors un haut et un bas clergé. Mon savant confrère, M. l'abbé Sicard, a consacré ici même plusieurs articles aux évêques d'avant la Révolution; il a démontré que, pour la plupart, c'étaient des pasteurs attachés à leurs devoirs qui ont su dans l'adversité faire preuve d'abnégation et de grandeur d'âme. Il n'en est pas moins vrai qu'il y avait une disproportion énorme entre les opulents revenus de leurs menses épiscopales et l'indigence à laquelle étaient réduits un grand nombre de leurs collaborateurs. Auprès de l'évêque, les chanoines des chapitres et collégiales jouissaient de prébendes considérables et, par suite de la néfaste institution de la commende, on voyait trop d'ecclésiastiques, pourvus par la grâce de la cour, d'abbayes et de prieurés, percevoir des émoluments qui ne correspondaient à aucun travail; quelques-uns, entrés dans les ordres sans vocation, ménaient une vie oisive quand elle n'était pas scandaleuse.

De telles disproportions n'étaient pas sans avoir donné lieu à des comparaisons défavorables; il y avait des mécontents parmi ces curés qu'on appelait « congruistes », parce que le titulaire leur abandonnait pour traitement, sur les produits du bénéfice, une modeste rente, dite « portion congrue ». Ajoutons que les prêtres qui constituaient le bas clergé étaient presque tous des enfants du peuple, alors que les dignitaires de l'Eglise se recrutaient en grande partie dans la noblesse : d'où rivalité de castes.

Ajoutons encore que le bas clergé n'avait souvent reçu qu'une instruction sommaire, n'ayant pas eu l'occasion d'étudier longtemps et de prendre les grades universitaires. Une existence qui ne permettait guère la culture de l'esprit ne mettait pas la majorité des prêtres en garde contre les faiseurs de sophismes : en exploitant certaines rancunes, en flattant certains préjugés, en allumant certaines convoitises, on allait les faire verser, sans qu'ils en eussent trop conscience, dans le parti de la Révolution.

Celui qui étudie de près l'histoire religieuse de cette période est surpris de constater que les adhésions à la Constitution civile varient d'un diocèse à l'autre dans une grande proportion. Ici, c'est le dixième des prêtres qui prête serment; autre part, c'est le tiers, la moitié; ailleurs, plus de la moitié et parfois beaucoup plus. Ces inégalités se produisent, non pas de province à province, mais dans la même province entre deux diocèses voisins; il semble donc nécessaire de conclure que, dans certaines parties de notre pays, le mécontentement était plus grand que dans d'autres; et la cause, il faut la chercher dans l'administration, plus ou moins vigilante,

paternelle, désintéressée, disons le mot : plus ou moins apostolique des évêques. C'est ainsi qu'on peut seulement expliquer pourquoi certains pays se sont montrés réfractaires aux idées nouvelles et pourquoi, à quelques lieues de là, elles ont été reçues avec ardeur par des gens qui, ayant beaucoup souffert, acceptaient, les yeux fermés, le remède qu'on leur proposait.

Enfin, ce qui contribua à augmenter le nombre des adhérents à la Constitution civile, ce fut la peur : peur de perdre une situation qui, pour modeste qu'elle fût, assurait tant bien que mal le pain quotidien ; peur de se mettre en contravention avec la loi, ce qui était regardé comme très grave dans un temps et dans un pays où le pouvoir était absolu et la répression souvent arbitraire ; peur de s'exposer aux reproches et aux vengeances des hommes qui, jusque dans les derniers villages, s'étaient donné le mandat d'entretenir et de développer les principes de la Révolution. Le jour où les modérés furent qualifiés de tièdes, où les jacobins dénoncèrent tous leurs adversaires comme ennemis de la patrie, où les tribunaux révolutionnaires, établis en permanence, condamnaient sans appel quiconque était renvoyé devant eux, le jour où les fusillades et les noyades venaient seules faire diversion aux opérations de la guillotine, ce jour-là, tous ceux qui n'avaient pas la volonté assez ferme, la conscience assez pure, la foi assez surnaturelle pour aspirer au martyre, ce jour-là, dis-je, les malheureux prêtres assermentés se sentirent rouler sur la pente qui les entraînait au déshonneur ; pour conserver la vie, ils renoncèrent à leurs fonctions ; pour garder un morceau de pain, ils livrèrent leurs lettres de prêtrise ; pour toucher une petite pension, il s'en trouva qui abdiquèrent publiquement leur sacerdoce et devinrent des apostats.

L'ignorance, la jalousie, la peur, ce sont les trois principaux facteurs qui assurèrent le succès de la Constitution civile, et tous trois ont une source commune qui est l'affaiblissement de la pensée religieuse au dix-huitième siècle. A la même cause, on peut rattacher deux autres tendances qui se retrouvent chez quelques-uns des constitutionnels : l'ambition personnelle et l'esprit janséniste.

Il y eut quelques ambitieux parmi les partisans du nouveau régime ; relativement peu nombreux, ils occupèrent beaucoup l'opinion, c'est parmi eux que les clergés mécontents choisirent ces députés ecclésiastiques dont l'alliance avec le tiers état précipita la déroute inévitable des ordres privilégiés en 1789 ; se rendant compte du rôle important qu'ils avaient joué, ils se trouvèrent au premier rang quand il s'agit de se partager les honneurs : une vingtaine au moins d'entre eux devinrent évêques de par la nouvelle Constitution. A côté d'eux prirent place quelques personnages

désireux d'arriver, discoureurs emphatiques, ou écrivains prétentieux, qui ne sortirent de l'obscurité que pour entrer dans l'oubli.

Moins nombreux encore, mais beaucoup plus remuants, étaient certains jansénistes : assez indifférents, comme la plupart de leurs contemporains, à la doctrine de la grâce selon saint Augustin, ils étaient, au contraire, les adversaires convaincus de toute entreprise du pouvoir pontifical contre les « libertés, maximes et privilèges », de l'Eglise de France, et c'est par là qu'ils donnaient la main à ceux des gallicans qui, par hasard, n'étaient pas jansénistes. On peut dire que la Constitution civile est bien leur œuvre, tant il est clair que la préoccupation qui dominait ceux qui l'ont rédigée était de faire échec au Pape et à la cour de Rome.

C'est pour arriver à ce résultat que nous les voyons, faisant appel à une érudition moins sûre que pédantesque, accumuler les textes, citer les Pères, invoquer les canons des conciles et soupirer avec une candeur incontestable après le jour où pourront reflleurir les mœurs de la primitive Eglise. Vertueux d'ailleurs, austères, rigoristes, ils étaient tout au plus cinq cents, ils furent plus dangereux que tous les autres réunis et, au lieu d'arriver à ressusciter les temps apostoliques, ils se bornèrent à couronner l'œuvre du philosophisme incrédule du dix-huitième siècle.

A Paris, les divers éléments que nous venons d'énumérer se dosaient dans une proportion particulière. On était au centre du mouvement politique; par suite, on était informé des nouvelles, renseigné sur les hommes et édifié sur la valeur des phrases sonores et creuses des déclamateurs à la mode. S'il y eut donc peu d'ignorants, il y eut cependant des naïfs parmi ceux qui, dans tous les temps, ont été pipés par les belles promesses et par la solennité des mots. A la fin du dix-huitième siècle, la littérature dont Rousseau est le pontife avait créé chez les gens les plus graves des besoins d'attendrissement, et la lecture de Plutarque avait fait pénétrer, dans les esprits quelque peu cultivés, la morale païenne et aussi la phraséologie empanachée dont faisaient, paraît-il, usage les grands hommes de l'antiquité; à force d'entendre parler d'Aristide, des Gracques, de Brutus, d'Epaminondas, quelques bourgeois de Paris, bon nombre de petits gentilshommes et même quelques ecclésiastiques en étaient venus à se croire des âmes gréco-romaines et, sans avoir trop à se battre les flancs, arrivaient à produire des effets de rhétorique dont ils étaient les premiers à être dupes.

Il y eut donc, parmi ceux qui adoptèrent la Constitution, une assez forte proportion de gens honnêtes, mais peu clairvoyants, qui se lancèrent d'enthousiasme dans une voie au bout de laquelle on ne leur disait pas qu'ils trouveraient la catastrophe.

La peur fit aussi ses recrues à Paris : tel fut, par exemple, le curé de Saint-Eustache, l'abbé Poupard, prêtre respectable, prédicateur estimé et confesseur du roi; après avoir désapprouvé le serment et conseillé à ses amis de ne pas le prêter, il se condamna lui-même en adhérant à la Constitution et en entraînant après lui cinquante-cinq des soixante-dix prêtres de sa paroisse; tel fut encore l'abbé Girard, curé de Saint-Landry, dans la Cité; il prêta serment sans difficulté, mais quand les suffrages des électeurs l'appelèrent à remplacer à Saint-Séverin M. Cantuel de Blémur, réputé démissionnaire pour refus de serment, il répondit qu'il ne pouvait occuper un poste devenu vacant dans de telles conditions; puis, par une nouvelle inconséquence, il accepta le titre de vicaire épiscopal de l'intrus Gobel. C'est en cette qualité qu'il se présenta à Marie-Antoinette, le matin de son exécution, pour lui offrir un ministère qui fut dédaigneusement repoussé. C'était cependant un bon prêtre, plus timide que pervers; ses yeux s'ouvrirent le jour où Gobel apostasia; dès 1795 il rétracta son serment, et nous le verrons travailler pour la bonne cause dans la deuxième partie de cette étude.

Un moment vint cependant où les prêtres constitutionnels allaient perdre toutes les illusions qu'ils avaient pu conserver. Les catholiques fidèles s'étaient ouvertement et irrévocablement séparés d'eux; les révolutionnaires les avaient prônés, protégés, imposés aussi longtemps qu'ils avaient pensé, en les soutenant, diminuer l'autorité des pasteurs légitimes; maintenant que leur concours était devenu inutile, ils les rejetaient comme des associés compromettants et, faisant faire un pas de plus aux idées nouvelles, en venaient à prôner l'athéisme officiel. Les églises qu'on avait laissées à la disposition du culte seront d'abord dépouillées de leurs objets d'art, de leur argenterie, de leurs bronzes, de leurs cloches; les vases sacrés seront envoyés à la Monnaie, à l'exception d'un calice par église, les curés seront expulsés de leur presbytère; deux lois, des 19 juillet et 12 août 1793, prononcent la peine de déportation contre quiconque apporterait quelque obstacle au mariage des prêtres; les 3 brumaire et 4 frimaire an II, le calendrier grégorien est remplacé par le calendrier républicain, prétentieux instrument de déchristianisation; enfin, en brumaire, les prêtres assermentés se trouvent en face de cette cruelle alternative : persécution ou apostasie. C'était bien la peine d'avoir foulé aux pieds les saintes règles de l'Eglise, de s'être aplatis devant quelques tribuns, d'avoir dénoncé à l'indignation publique les prêtres soi-disant réfractaires et de se trouver deux ans après dans la même situation avec l'honneur en moins. Nous savons

de quels éléments se composait le clergé constitutionnel, c'étaient les moins forts et les moins purs, il n'y a donc pas trop à s'étonner si on y compte beaucoup de défections lamentables; mais encore les violences d'un régime de terreur étaient telles que beaucoup de ces défaillances peuvent s'expliquer sinon s'excuser. Ceux qui avaient capitulé avec leur conscience, parce qu'ils redoutaient l'exil ou la faim, n'étaient pas taillés pour accepter la prison ou la mort, j'ajouterai qu'ils n'en étaient pas dignes. On vit donc Gobel s'avancer à la barre de la Convention pour abjurer son sacerdoce et avec lui douze de ses vicaires épiscopaux; pendant plusieurs semaines les procès-verbaux de l'Assemblée relatent des cérémonies analogues, où des prêtres viennent renier leurs vœux solennels en accompagnant quelquefois leur apostasie de déclarations d'une bassesse écœurante.

Et cela ne suffit pas à les sauver; quelques-uns allèrent jusqu'à contracter des mariages sacrilèges, croyant ainsi donner la mesure de leur « civisme »; cela ne suffit pas encore, et ceux-là purent seulement jouir en paix de leur trahison qui consentirent à se faire persécuteurs et bourreaux; ce fut leur conscience seule qui se chargea de les punir. Les autres, suspects malgré tout, furent inquiétés de mille façons, poursuivis dans leur retraite, découverts sous les déguisements qu'ils avaient empruntés, traduits devant ce qu'on appelait alors la justice et exécutés. Pour plus d'un de ces malheureux, les remords engendraient le repentir; le trop fameux abbé Fauchet put avant de mourir se confesser à M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice, détenu avec lui à la Conciergerie; Gobel lui-même put recevoir le pardon de Dieu par les mains d'un de ses vicaires, l'abbé Lothringer, un des quatre qui n'avaient pas apostasié.

Ceux qui n'allèrent pas jusqu'à l'échafaud purent employer le temps de leur captivité en réflexions salutaires; aussi, à peine sortis de prison, ils protesteront contre une abjuration arrachée à leur faiblesse et reprendront, sous une législation moins intolérante, l'exercice de leur ministère. Quelques-uns d'entre eux demeureront néanmoins attachés aux principes schismatiques; ils y persévéreront même après le Concordat, en dépit de l'adhésion donnée à une formule de réconciliation; mais à côté de ces réfractaires impénitents nous verrons, dès 1795, un grand nombre des curés jureurs de Paris adresser aux vicaires généraux de Mgr de Juigné l'acte authentique de leur rétractation; lorsque viendra, avec la publication du Concordat, l'heure de la pacification religieuse, les égarés de 1791 seront les premiers à s'incliner devant l'autorité du nouveau pasteur que Pie VII aura chargé de gouverner l'Église de Paris.

III

APRÈS LA TERREUR

Les hommes qui avaient fait le coup d'Etat de Thermidor ne nourrissaient aucune sympathie envers la religion ; s'il leur répugnait pour des motifs d'opportunité de continuer la persécution violente des terroristes, ils n'étaient pas plus favorables qu'eux au clergé et considéraient le rétablissement du culte comme un projet indigne de leur sollicitude.

Pour eux, le peuple, enfin doté de la liberté, allait pouvoir entrer et marcher à grands pas dans la voie du progrès et des lumières. Ce sont eux qui trouvèrent cette formule, neuve alors : L'instruction et la philosophie sont les grands moyens, les seuls, pour faire disparaître le « fanatisme ». L'instituteur devenait le ministre exclusif de cette religion ; c'était sur lui seul qu'ils comptaient pour guider les citoyens vers la lumière, et pour traduire en actes cette conception, ils décidèrent, dès le 27 thermidor (13 août 1794), que les presbytères seraient à l'avenir affectés au logement des maîtres d'école ; c'étaient eux seuls, à l'avenir, qui seraient les pasteurs des âmes ; il convenait donc qu'ils occupassent les maisons curiales.

La religion laïque, pourvue de ministres, allait avoir aussi besoin d'un culte, et dans cette lutte contre les anciens préjugés, le comité d'instruction publique crut trouver une arme dans la création des fêtes décadaires ; on attendait beaucoup de cette institution : « Des moyens de cette nature, disait Chénier dans la séance du 1^{er} nivôse an III, sont les seuls dont la réussite ne soit pas incertaine, dont les conséquences ne soient pas désastreuses quand on veut s'opposer au torrent des erreurs superstitieuses... La guerre redoutable aux préjugés est une guerre philosophique ; les préjugés sont des opinions : on ne tire pas le canon contre eux. On peut tuer des hommes, on ne saurait tuer l'opinion. Tout pouvoir fondé sur la violence doit périr, la raison seule est éternelle ; l'opinion publique peut suivre quelquefois une direction dangereuse, alors un gouvernement habile lève des philosophes, et non des armées ¹... »

Il semblait que la Convention, affectant ce dédain pour les cultes, allait s'en désintéresser complètement et laisser à chacun le droit de professer une religion conforme à ses croyances. Elle recula cependant devant cette conséquence logique des principes

¹ M, l'abbé Grente, ch. I.

qu'elle posait, et quand Grégoire eut la hardiesse de réclamer une déclaration favorable à la liberté des cultes, Legendre de la Nièvre lui répondit, aux applaudissements de l'Assemblée : « Je croyais que nous étions assez avancés en révolution pour ne plus nous occuper de religion... Etre bon mari, bon fils, bon père, bon citoyen est la seule religion du républicain. Le républicanisme est le complément de toutes les vertus². »

La seule motion qui fut adoptée le deuxième jour complémentaire de l'an II (18 septembre 1794) était ainsi conçue : « La République française ne paie plus les frais ni les salaires d'aucun culte; une pension remplace les traitements de tous les ministres, qu'ils aient continué, abdiqué ou cessé leurs fonctions. »

Malgré tout, puisque la République ne reconnaissait plus les cultes, il semblait qu'elle s'engageât à ne pas inquiéter ceux qui y resteraient fidèles; c'est en se fiant à cette interprétation du silence de la loi que les catholiques reprirent timidement les réunions liturgiques, rendues impossibles depuis d'un an. Les prêtres sortis de prison, ceux qui étaient revenus de l'exil aussitôt qu'ils avaient cru pouvoir échapper aux poursuites du tribunal révolutionnaire, ceux, enfin, qui s'étaient cachés pendant la Terreur, étaient retournés au milieu de leurs fidèles sans se donner la peine de dissimuler leur présence. Ils ne tardèrent pas à constater que l'heure de la liberté n'avait pas encore sonné pour eux et que les lois révolutionnaires étaient encore en vigueur. Le 4 vendémiaire an III, l'abbé Leforestier, chapelain de l'Hôtel-Dieu, qui avait refusé le serment, fut accusé de tentative d'émigration, condamné et exécuté le même jour; les 21 et 22 nivôse an III, la Convention donne aux agents nationaux l'ordre de poursuivre les émigrés et les prêtres déportés qui seraient rentrés sur le territoire de la République.

La poussée de l'opinion publique était cependant si forte que l'Assemblée se vit obligée au bout de quelques mois à en venir à une transaction : les déclarations d'athéisme n'étaient pas faites pour rassurer la masse des citoyens qui redoutaient un retour offensif du jacobinisme, ce fut donc dans un esprit d'apaisement que fut votée la loi du 3 ventôse (21 février) sur la liberté des cultes.

Cette liberté était loin d'être complète, on avait entassé les restrictions; la police devait avoir un droit de surveillance très étendu et tout ministre du culte devait, avant d'être autorisé, prouver qu'il avait prêté le serment de liberté et égalité, imposé par la loi du 15 août 1792; ce serment sur la légitimité duquel les

¹ Cité par M. l'abbé Grente, ch. 1.

autorités ecclésiastiques n'étaient pas d'accord avait été autorisé pour le diocèse de Paris, par M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice et vicaire général de Mgr de Juigné.

Si parcimonieusement qu'elle fût accordée, cette liberté fut immédiatement mise à profit; il suffit de lire quelques extraits des rapports de police et articles de journaux que M. l'abbé Grente cite en grand nombre (ch. 1^{er}).

4 ventôse an 3 (22 février 1793). — Plusieurs marchandes des Halles, qui avaient connaissance du décret sur la liberté des cultes, disaient hier que l'on devait dire la messe aujourd'hui aux Vertus, et qu'elles iraient l'entendre.

11 ventôse (1^{er} mars). — Il a été dit hier au ci-devant couvent Magloire, où est maintenant l'Institution des sourds-muets, une messe à laquelle ont assisté environ cent personnes; l'inspecteur n'a pénétré que par ruse, la porte refusée...; sans rassemblement au dehors, avec décence et tranquillité au dedans.

12 ventôse. — Hier il y a eu plusieurs messes et autres services catholiques Maison François, section de l'Homme armé... Dans quelques autres endroits, pareils rassemblements ont eu lieu pour le même motif. Mais attendu la loi concernant la liberté des cultes, qui met les sociétés religieuses, ainsi que toutes les autres, sous la surveillance de la police, nous croyons devoir prévenir les citoyens qui désirent composer ces diverses sociétés de faire leurs déclarations préalables.

Section des Droits de l'homme. — Un homme avec une sonnette annonçait que, demain 13, on bénirait l'église du couvent des ci-devant Billettes, et que, dimanche prochain, on y dirait la messe. Ordre pour amener cet homme, se trouvant en contravention avec la loi sur l'exercice des cultes, article 7.

18 ventôse. — Le curé du ci-devant Germain-des-Prés invite après chaque messe au respect de la loi et de la représentation nationale.

19 ventôse. — La liberté des cultes fait sur les opinions une agréable diversion; les associations religieuses profitent du décret pour ouvrir dans nombre d'endroits des temples à leurs usages.

25 ventôse. — La porte de l'église ci-devant des Billettes donnant sur la rue est restée ouverte ce matin à cause de l'affluence considérable des fidèles; on a pu la faire fermer l'après-midi. — Le dimanche est respecté; la plupart des boutiques sont fermées, et l'on fait queue à la porte des églises.

14 germinal (3 avril). — L'office a été célébré ce matin à Saint-Germain-des-Prés dans le local de la ci-devant église, avec beaucoup de silence et de calme.

16 *germinal*. — *Section des Amis de la patrie*. — Plusieurs citoyens ont trouvé hier matin dans leurs demeures des billets portant : « Tous ceux qui ouvriront demain seront regardés comme Jacobins. » Il y a lieu de croire qu'il est question des boutiques, attendu la fête de Pâques d'aujourd'hui.

21 *germinal*. — Faubourg Marcel, les femmes disaient que c'était hier l'avant-dernière décade que l'on fêtait, que l'autre décade tomberait un dimanche; et qu'à partir de ce jour on suivrait l'ancien calendrier; qu'un ouvrier ne pouvait travailler neuf jours sans se reposer.

24 *germinal*. — L'office catholique a été célébré hier dans différents lieux de Paris avec toute la tranquillité désirable; beaucoup de personnes y ont assisté, la majeure partie des boutiques étaient fermées. Les promenades et les spectacles ont été fréquentés; on y a remarqué que presque toutes les femmes n'avaient point de cocarde.

L'enthousiasme avec lequel le peuple de Paris retournait à l'Eglise fut un objet de surprise pour les législateurs un peu idéologues qui croyaient la religion définitivement extirpée du cœur des Français; on avait beau relancer le Comité d'instruction publique chargé d'organiser les fêtes décadaires; on pouvait encore molester les ecclésiastiques soupçonnés de ne pas être en règle avec les ordonnances de police, on appliquait impitoyablement l'article 7 de la loi de nivôse interdisant la publicité du culte, aucune de ces mesures n'atteignait son but. Les prêtres inquiétés disaient la messe en secret au lieu de le faire en public; quand on fermait un oratoire, il s'en ouvrait un autre et quelquefois deux; la surveillance devenait plus difficile à mesure que se multipliaient les lieux de réunion. En *germinal* et *floréal* an III, les commissaires avouaient ne connaître ni le nombre des édifices ouverts au culte dans leurs circonscriptions, ni celui des ecclésiastiques qui s'y réunissaient. La Convention crut pouvoir canaliser cette crue débordante : la loi du 11 prairial an III (30 mai 1795) rendue, dit le préambule, en vue d'assurer et de faciliter de plus en plus le libre exercice du culte, autorisa les communes à mettre à la disposition des catholiques un certain nombre d'églises non aliénées; on espérait amener ainsi la suppression des chapelles, trop nombreuses pour qu'un contrôle de la police y fût exercé et empêcher les prêtres non assermentés de dissimuler leur présence.

A Paris, on permit d'abord la réouverture de douze églises : Notre-Dame, Saint-Roch, Saint-Eustache, Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Merry, Saint-Gervais, Saint-Nicolas des Champs, Saint-Etienne du Mont, Saint-Médard, Saint-Jacques du Haut-Pas, Saint-

Sulpice et Saint-Thomas d'Aquin; vingt jours après, le 30 prairial, le directoire du département autorisait pour les faubourgs trois nouveaux édifices : Saint-Philippe du Roule, Saint-Laurent et Sainte-Marguerite. Pour obtenir la remise d'une église, il fallait une pétition signée par un certain nombre de citoyens qui s'engageaient, sous leur responsabilité personnelle, à exécuter et à faire exécuter les dispositions de la loi de prairial ¹.

Intentionnellement on n'avait introduit aucune distinction entre le clergé constitutionnel et celui qui n'avait pas prêté le serment. Bien que les sympathies du pouvoir fussent pour les premiers, une loi qui affichait une superbe indifférence à l'égard des croyances religieuses ne pouvait pas entrer dans ce qu'elle regardait comme des nuances d'opinion. On laissa les catholiques et les jureurs s'arranger entre eux. En fait, ces derniers s'établirent à Notre-Dame, Saint-Etienne du Mont, Saint-Sulpice, Saint-Médard, Saint-Merry et Saint-Germain l'Auxerrois. Dans les autres, on vit rentrer les anciens curés d'avant la Constitution civile, tels M. Marduel à Saint-Roch, M. Parent à Saint-Nicolas des Champs, toujours inébranlables, ou des prêtres assermentés, mais repentis, qui se rétractèrent, plus ou moins complètement, comme M. Poupart de Saint-Eustache, ou M. Fernbach de Saint-Philippe.

Le décret de l'Assemblée n'obtint pas entièrement l'effet qu'on attendait : là où l'église avait été remise aux constitutionnels, le clergé non assermenté garda ses chapelles et même en ouvrit de nouvelles, des églises non restituées furent prises à bail et rendues au culte. M. de Pancemont, curé de Saint-Sulpice, s'installa dans l'oratoire des filles du Saint-Sacrement, rue Cassette, puis dans celui de l'Instruction chrétienne, rue du Pot-de-Fer (rue Bonaparte), en attendant le jour où il pourrait rouvrir l'église des Carmes. M. Thoré, de Saint-Hilaire s'établit à Saint-Benoît, M. Greusard, de Saint-Jean-en-Grève à l'oratoire des Billettes, M. Lenganey, de Chaillot à la chapelle de Sainte-Périne. Saint-Nicolas du Chardonnet et Saint-André des Arcs redevinrent églises catholiques sous la direction de deux vicaires non assermentés, MM. Hure et Marlié.

¹ On conserve aux archives de l'église Saint-Etienne du Mont la pétition en date du 25 messidor an III (1795), relative à la réouverture de cette église; elle est revêtue de cent trente-cinq signatures. La première est celle de P. J. Agier, janséniste fameux, président du tribunal révolutionnaire après thermidor; il se qualifie « Commissaire national près le tribunal du V^e arrondissement ». Il mourut sous la Restauration, premier président de la Cour de Paris. Après lui ont signé : M. Leblanc de Beaulieu et une dizaine d'autres prêtres constitutionnels qui devaient desservir l'église.

A la tête de ce clergé se trouvaient les vicaires généraux de Mgr de Juigné, au nombre de quatre : M. Emery, dont nous avons déjà parlé; MM. du Walk de Dampierre, de Malaret et Syncholle d'Espinasse, qui, en dépit des mandats d'arrêt et des perquisitions, avaient pu échapper à toute recherche pendant la Terreur et exerçaient une autorité à laquelle les dangers bravés ajoutaient encore plus de poids. Non seulement ils surveillaient et dirigeaient les prêtres soumis à leur juridiction, mais de plus, ils savaient accueillir, relever, et consoler les frères égarés, ils les préparaient au repentir et les amenaient, après avoir reçu leur rétractation, à reprendre leur rang dans la milice qu'ils avaient eu le malheur de désertir. Enfin, chose à peine croyable, un évêque avait résidé à Paris pendant toute la Révolution. Mgr de Maillé la Tour Landry, évêque de Saint-Papoul, n'avait pas eu à prêter serment, parce que son diocèse était supprimé; il se retira dans la capitale, y vécut ignoré; on dit même que, faisant partie de la garde nationale, il allait monter la garde à son tour. Coopérateur dévoué des vicaires généraux, il exerça, dès que cela lui fut possible, les fonctions épiscopales; nous le retrouverons à plusieurs reprises dans la suite de cette étude.

Avant de se séparer les conventionnels élaborèrent la Constitution dite de l'an III : le pouvoir exécutif entre les mains de cinq membres du Directoire; deux conseils, celui des Anciens et celui des Cinq-Cents détenaient le pouvoir législatif.

L'élection des membres des conseils fournit aux modérés et aux monarchistes l'occasion d'affirmer leur existence et de formuler leurs revendications; les ennemis de la religion, prétendant à tort ou à raison que certains membres du clergé avaient été mêlés à ces agitations politiques, amenèrent l'Assemblée à prendre contre l'Eglise diverses mesures ayant un caractère franchement vexatoire. Le 20 fructidor (6 septembre 1795), une loi nouvelle fermait pour longtemps aux prêtres non soumis le territoire de la France; tous les déportés qui étaient rentrés étaient frappés de la peine du bannissement perpétuel; s'ils rentraient, de nouveau ils étaient assimilés aux émigrés et punis de mort. Quant aux prêtres non déportés, tous ceux qui n'avaient pas prêté le serment exigé par la loi de Prairial devaient être arrêtés et incarcérés s'ils continuaient à exercer le culte *même en particulier*. Les propriétaires et locataires des maisons où le culte serait ainsi exercé étaient condamnés à 1,000 livres d'amende et en cas de récidive à six mois de détention¹.

¹ M. l'abbé Grente, ch. II.

Le cinquième jour complémentaire an III (21 septembre 1795) parut une loi qui étendait la proscription aux prêtres qui remplissaient des fonctions de l'ordre administratif municipal ou judiciaire; traités comme parents d'émigrés, ils devaient cesser immédiatement d'occuper leur emploi à peine de forfaiture et de faux; on frappait aussi de nombreux ecclésiastiques ou anciens religieux qui, en attendant des jours meilleurs, étaient entrés dans les bureaux des ministères et autres services publics.

Le 7 vendémiaire an IV (29 septembre 1795) parut le code de police ecclésiastique où se trouvaient réunies et accentuées encore les dispositions antérieures : Tout ministre d'un culte était astreint sous peine d'amende, de prison et même de bannissement à prêter un nouveau serment dit de souveraineté, dont voici la formule : « Je déclare que l'universalité du peuple français est le souverain et je promets soumission et obéissance aux lois de la République. » Hors l'enceinte réservée au culte, aucun ministre n'a le droit de lire, faire lire, afficher ni distribuer aucun écrit émanant d'un ministre du culte, non résidant en France, ni même d'un de ses délégués quoique résidant¹. Ceci était pour l'archevêque de Paris et ses vicaires généraux. Enfin, le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), la veille de sa séparation, l'Assemblée ordonnait l'exécution dans les vingt-quatre heures des lois de 1792 et 1793, contre les prêtres sujets à la déportation et à la réclusion.

Tel fut le testament de la Convention, nous allons voir comment le Directoire, son héritier, en interprétera les clauses.

IV

LE DIRECTOIRE

Il y a dans l'histoire religieuse de la France sous le Directoire deux périodes assez nettement tranchées. Dans la première, le gouvernement sans montrer la moindre bienveillance au clergé, le laisse tirer parti des lois existantes et user de la liberté inscrite dans la Constitution. Après le coup d'Etat du 19 thermidor, les prêtres sont englobés avec les émigrés et les royalistes dans une persécution qui durera jusqu'au 18 brumaire. Il y a donc à distinguer sous le même régime deux phases dont l'une va de l'automne 1795 à l'automne 1797 et l'autre du 18 fructidor an V au 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799).

La liberté, nous l'avons dit, était assez parcimonieusement

¹ M. l'abbé Grente, ch. II.

mesurée : A Noël 1795, les administrateurs de l'église constitutionnelle Saint-Merry ont fait savoir qu'ils feront célébrer la messe de minuit, *qu'on le leur permette ou non*; le ministre de l'intérieur s'empresse d'avertir le général en chef, commandant « l'armée de l'intérieur ». On redoutait des contre-manifestations de la part des sociétés jacobines. Pendant toute la nuit, Paris fut parcouru par de nombreuses patrouilles, et la messe de minuit ne put être célébrée nulle part. Le seul désordre qui se produisit fut la présence à la porte de l'église Sainte-Marguerite d'une troupe de femmes qui se plaignaient à grands cris qu'on empêchât le libre exercice du culte.

Pendant la journée du 25 décembre, les églises sont remplies d'une foule recueillie sans le moindre incident à signaler¹.

Les fêtes de Pâques 1796 amènent un concours nombreux dans les églises, les rapports de police se contentent de signaler « les prédications fanatiques ». On a remarqué les maximes : « Sans religion, pas de gouvernement. — Hors de l'Eglise, point de salut. — Le bras de l'Eternel s'appesantira sur ceux qui auront profané les saints temples². »

Rapport du 27 floréal (16 mai, lendemain de la Pentecôte) :

« Les églises étaient hier remplies de dévotes, mais les oratoires particuliers contiennent plus de fervents; l'office a été célébré avec pompe et magnificence. A Saint-Sulpice, on a chanté le *Te Deum* en action de grâces des victoires remportées par les armées de la République. Le prêtre, qui a fait le prône à Bonne-Nouvelle, a recommandé aux prières des fidèles : le Pape comme le chef de l'Eglise, les législateurs, les autorités constituées et les défenseurs de la patrie. »

Les seules mesures répressives qu'on relève pendant cette époque sont la fermeture, le 24 février, par ordre du Directoire, de l'église Saint-André des Arcs, ainsi que de l'oratoire établi hôtel de Sérilly, rue Vieille-du-Temple. Le même arrêté s'appliquait à un certain nombre de clubs : tous ces établissements étaient qualifiés d'illégaux et contraires à la tranquillité publique. Pendant la semaine de Pâques, le commissaire de la division de la place Vendôme, accompagné du citoyen Roussel, « préposé de la police pour ce qui concerne les prêtres réfractaires et les émigrés », dresse procès-verbal contre les deux prêtres constitutionnels qui administraient l'église de la Madeleine et y constate qu'ils n'ont pas affiché dans l'église la déclaration qu'ils avaient prêté serment³.

¹ Rapport de police, cité par M. l'abbé Grente, ch. II.

² Note de l'abbé Grente, ch. II.

³ M. l'abbé Grente, ch. II.

Ce qui donnait lieu surtout aux récriminations des adversaires de la religion, c'était la multiplication des oratoires particuliers. La loi avait accordé au culte l'ouverture de quinze « temples »; le législateur jugeait que ce nombre était largement suffisant; mais les fidèles n'avaient pas été de cet avis : là où l'église officielle était desservie par les constitutionnels, les catholiques voulaient se réunir pour prier ensemble; là où le chef du culte était un non-assermenté ou un rétracté, les prêtres jureurs voulaient avoir un édifice qui leur fût exclusivement affecté; enfin, il se rencontrait un bon nombre d'ecclésiastiques auxquels la formule de serment avait inspiré des scrupules; aussi, renonçant au privilège d'officier dans une église reconnue, ils se contentaient de se retrouver dans un oratoire particulier avec ceux qui partageaient leur manière de voir et leurs répugnances à l'égard du gouvernement.

Il était donc nécessaire d'opérer une sorte de recensement des lieux de culte, et le 8 prairial (27 mai) un rapport détaillé fut soumis au ministre de la police. Ce document a disparu en 1871, dans l'incendie de la préfecture de police, mais M. Ludovic Sciout a donné, au tome IV de son *Histoire de la Constitution civile*, un tableau dont les principaux éléments sont tirés des archives, aujourd'hui détruites, et qui malgré quelques erreurs et de nombreuses omissions est encore ce que nous avons de plus complet, sur l'état du culte à Paris, à la fin de 1796. On y voit qu'outre les quinze temples officiels, la police connaissait une cinquantaine de lieux de culte; il est difficile de dire à combien se montait le nombre des prêtres qui les desservaient, mais il semble bien qu'ils devaient être au moins deux cents.

En attendant que de nouvelles mesures soient prises à l'égard des oratoires publics, on appliquait de loin en loin la disposition de la loi du 7 vendémiaire an IV, qui limitait à 10, le nombre des citoyens qui pouvaient être admis dans un oratoire particulier. Le dimanche des Rameaux 1796, la force armée s'était introduite dans l'oratoire de Picpus et avait arrêté les trente-trois personnes qui y entendaient la messe. Le mercredi de la Pentecôte, on constata un rassemblement considérable dans la chapelle du couvent de Sainte-Marie, rue Antoine (la Visitation), et les huit prêtres constitutionnels qui la desservaient furent arrêtés.

Pendant la fin de l'année 1796 et les huit premiers mois de l'année 1797, les catholiques continuèrent à vivre sous le même régime. Vers la Toussaint, Mgr de Barral, évêque de Troyes, officie pontificalement aux Minimes et confirme près de quatre cents personnes; à Noël, l'évêque de Saint-Papoul et celui d'Alet font chacun une ordination; le 26 janvier 1797, la fête de saint Sulpice est célé-

brée solennellement dans l'église de l'Instruction chrétienne, sous la présidence de Mgr de Maillé; ce même prélat fait l'ordination des Quatre-Temps de la Trinité, dans l'église des Blancs-Manteaux. Les *Annales catholiques*, le journal que dirigeait alors l'abbé de Boulogne, enregistrent chaque mois de nouveaux retours à l'unité : les prêtres de Saint-Eustache, de Saint-Thomas d'Aquin, de la Madeleine, de la Ville-l'Evêque, du Gros-Caillou et de Bonne-Nouvelle, puis ceux de Saint-Laurent et de Saint-Gervais, enfin l'ancien curé de Saint-Sauveur, M. Desforges, sont signalés comme s'étant soumis aux vicaires généraux de Mgr de Juigné¹.

Que devenait pendant ce temps l'Eglise constitutionnelle? Décimée pendant la Terreur par l'apostasie des membres les moins recommandables de son clergé, elle perdait maintenant par la rétractation ceux qui, rentrant en eux-mêmes, reconnaissaient leur erreur et retournaient à l'obéissance de leur pasteur légitime.

Assurément la position était critique et le schisme était menacé d'une prochaine disparition; tel eût été son sort s'il ne s'était trouvé dans ses rangs un certain nombre d'hommes décidés à lutter jusqu'au bout pour leurs idées et peut-être aussi pour leurs intérêts. A leur tête était Grégoire; on sait le rôle joué à la Constituante par le fougueux curé d'Embermesnil; devenu évêque de Loire-et-Cher, il avait eu sur ses collègues constitutionnels une action que justifient son activité et son intelligence; gallican opiniâtre, il avait travaillé au triomphe de ses préjugés antiromains, mais comme il était pieux et de mœurs pures, il ne cessa de combattre au dehors pour la liberté de l'Eglise, au dedans contre les tendances corruptrices que l'esprit de révolte entretenait autour de lui. Aux plus mauvais jours de la Révolution, il porta à la tribune de fières protestations et jamais il ne cessa de condamner avec sévérité les faiblesses dont il était lui-même exempt. C'est une figure étrange que ce prêtre rebelle qui se réclamait du principe d'autorité en matière religieuse, pendant qu'en matière politique il se laissait entraîner aux pires excès. Absent de Paris au moment du procès de Louis XVI, il adhéra à la condamnation dans une lettre qui lui fut souvent reprochée depuis et dont la rédaction ambiguë lui permit de discuter le véritable sens. Bonaparte eut à compter avec lui avant le Concordat; les dépêches publiées par M. le comte Boulay de la Meurthe nous le montrent disputant le terrain pied à pied; s'il n'en voulut pas comme évêque, Napoléon en fit un sénateur. Rendu à la vie privée par le retour des Bourbons, Grégoire se lança dans l'opposition et y persista inébranlable pen-

¹ M. l'abbé Grente, ch. II.

dant quinze ans, mettant au service de ses rancunes un talent et une ardeur dignes d'une meilleure cause. En 1795 il jouissait du prestige que donne la force d'âme dont il avait fait preuve à l'heure où tant d'autres n'avaient montré que de la lâcheté; et d'ailleurs, comme il avait donné à la cause révolutionnaire des gages indiscutables de fidélité, il semblait tout désigné pour devenir le chef d'une Eglise qui, née de la Révolution, n'avait de raison d'exister que dans son union étroite avec elle.

A côté de Grégoire, nous voyons Saurine, évêque du département des Landes; ses idées gallicanes et jansénistes l'avaient longtemps tenu à l'écart des fonctions ecclésiastiques; il avait voyagé, étudié, et, en 1789, il exerçait la profession d'avocat; c'était un juriste plus qu'un théologien, et par-dessus tout un gallican. Il avait été l'un des défenseurs les plus résolus de la Constitution civile; et comme Grégoire, à côté de qui il siégeait à la Convention, il aspirait à rendre à l'Eglise schismatique la vie qui semblait s'être retirée d'elle.

Ils s'associèrent trois comparses : Royer, évêque de l'Ain; Wandelaucourt, évêque de la Haute-Marne, membres, eux aussi, de la Convention; et Desbois de Rochefort, évêque de la Somme, ancien curé de Saint-André des Arcs à Paris, homme riche, bienfaisant, quelque peu vaniteux et admis dans le comité à titre de bailleur de fonds.

Tels furent les *évêques réunis* qui signèrent, le 15 mars 1795, un appel énergique adressé aux évêques constitutionnels et « aux presbytères des Eglises veuves ».

Ces derniers étaient au nombre de trente environ; dix évêques étaient morts, dont six sur l'échafaud¹, victimes de fureurs qu'ils avaient contribué à déchaîner; il est à remarquer que tous les six obtinrent de la miséricorde de Dieu la grâce du repentir. L'abbé Lothringer, ancien vicaire épiscopal de Gobel, racontait alors dans le journal de l'abbé de Boulogne comment il avait pu parvenir auprès de l'évêque apostat de Paris et recueillir, le matin de son exécution, l'expression solennelle de son sincère repentir.

Moins heureux étaient les apostats, au nombre de vingt environ, qui, après avoir publiquement renié leur sacerdoce, occupèrent des emplois parfois très modestes dans les administrations civiles; pour la plupart, ils ajoutaient à tant de hontes celle d'un mariage scandaleux; les prélats réunis regardaient leurs églises comme vacantes et s'occupaient déjà de les remplacer. Trente ou trente-

¹ Gobel de Paris, Lamourette de Lyon, Gouttes d'Autun, Fauchet de Bayeux, Roux de Marseille et Expilly de Quimper.

cinq adhésions arrivèrent au comité de Paris; parmi ceux qui s'abstinrent, il y avait des indécis, des timides qui rougissaient des faiblesses que leur avait arrachées la Terreur, les repentants qui songeaient à se rétracter et les ambitieux qui ne voulaient pas hisser leur voile avant de savoir d'où le vent soufflait. La circulaire de Grégoire contenait d'ailleurs quelques expressions qui n'étaient pas du goût de tous; on y trouvait des paroles sévères pour les apostats, des protestations de fidélité au Pape, « chef visible de l'Eglise »; cette formule pouvait s'interpréter au sens gallican, mais la concession semblait inopportune à quelques endurcis. C'est avec ces matériaux douteux qu'il s'agissait de restaurer l'édifice très lézardé qu'on avait pompeusement inauguré il y avait à peine quatre ans.

Un journal fut créé à partir du 1^{er} mai 1795 avec les subsides de Dubois : les *Annales de la religion* paraissaient deux fois par mois en cahiers d'une trentaine de pages; on y trouvait les actes officiels de l'Eglise, les discours prononcés par les prélats, des articles de polémique, généralement pesants et emphatiques et des nouvelles, souvent fausses, mais toujours capables de rendre au parti la confiance en lui-même dont il avait grand besoin.

Nous avons vu qu'à Paris les constitutionnels profitèrent largement de la liberté laissée aux cultes; plus que les catholiques, ils pouvaient compter sur la bienveillance de l'administrateur; ce n'était pas de leur côté qu'on trouvait des hommes répugnant à prêter les serments qui se renouvelaient périodiquement; ce n'était pas eux qu'on pouvait soupçonner du crime d'émigration; ils obtinrent donc la jouissance de presque tous les édifices qu'ils réclamèrent; et si le nombre de leurs églises diminua, c'est que le peuple fidèle, las de leur religion suspecte, se retirait d'eux pour aller prier dans les oratoires catholiques; c'est aussi que leurs prêtres, entraînés par l'exemple de leurs ouailles, abandonnèrent le schisme pour revenir à l'unité.

Grégoire crut pouvoir reconquérir une partie de son autorité en convoquant, pour le 15 août 1797, le concile national, annoncé dans sa circulaire de 1795 et toujours ajourné depuis.

L'assemblée tint à Notre-Dame ses séances solennelles et à Saint-Sulpice les réunions de travail; on avait eu le temps de constater combien de divergences séparaient les membres de l'Assemblée quand éclata la révolution du 18 Fructidor. L'heure n'était plus opportune pour délibérer; les « Pères » se séparent sans retard; ils allaient avoir à se défendre contre un régime nouveau qui ne devait pas montrer envers eux plus de ménagements qu'envers les catholiques.

Les vaincus de Fructidor, hommes modérés, s'étaient montrés indulgents pour les prêtres; ils avaient voté l'abrogation des lois portées contre les réfractaires et avaient substitué aux anciens serments la formule anodine : « Je promets d'être soumis au gouvernement de la République française. » On comprend donc sans peine comment la réaction jacobine de Fructidor établit une solidarité entre le clergé et ceux qui l'avaient favorisé; le phénomène s'est renouvelé en d'autres temps où l'Église a été choisie pour le rôle de bouc émissaire.

Dès le 19 fructidor, les mesures les plus sévères étaient édictées et à la loi pacificatrice du 7 fructidor on substituait cette disposition : « Le Directoire est investi du pouvoir de déporter, par des arrêtés individuels motivés, les prêtres qui troubleront la tranquillité publique. » Enfin, on inventa un nouveau serment ainsi conçu : *Je déclare et jure haine à la Royauté et à l'Anarchie.* Tous les prêtres sans exception devaient le prêter; on l'exigea même de ceux qui exerçaient leur ministère dans les oratoires publics, puis quand ceux-ci furent fermés, on le demanda à ceux qui célébraient, devant moins de dix personnes, dans les oratoires privés, et, enfin, on y déclara soumis les prêtres qui avaient préféré s'abstenir de toute fonction ecclésiastique que de le prêter. La sanction, c'était la déportation à la Guyane, remplacée par l'internement dans les pontons, quand le blocus de nos côtes empêcha les communications avec l'Amérique.

Terrible alternative pour des cœurs de prêtres : ou prêter un serment que leur conscience réprouvait autant dans la forme que dans le fond, ou s'exposer à cette déportation qu'on a justement dénommée la guillotine sèche, ou s'expatrier de nouveau et abandonner le service des âmes au moment où les besoins spirituels du peuple étaient plus pressants que jamais. C'est ce qui explique pourquoi beaucoup d'ecclésiastiques, et des meilleurs, en vinrent à se demander s'ils ne pouvaient pas prêter serment. Voici une consultation parue dès le 24 fructidor; elle est signée de M. de Pancemont, curé légitime de Saint-Sulpice. M. l'abbé Grente, qui l'a découverte, la publie pour la première fois.

Réponse à la consultation sur le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, de fidélité et de soumission à la République et d'attachement à la constitution de l'an III.

24 fructidor.

Je vous suis redevable, citoyens collègues, et à vous et tous ceux qui peuvent avoir quelque confiance en ma personne, de mon opinion

sur le serment : je la dois manifester, mon opinion, pour servir la cause de la religion et de ma patrie, ainsi que pour prouver authentiquement que les autorités constituées de la République ne peuvent voir en moi et en vous que des citoyens paisibles et soumis au gouvernement.

Avant de vous énoncer mon opinion que j'ai réfléchi autant que je suis capable de le faire, j'établirai plusieurs principes qui doivent nous conduire à la vérité.

Le premier est que l'institution de la religion catholique n'a rien d'humain ou de politique, que sa cause n'est point liée à aucune forme particulière de gouvernement, qu'elle s'allie aussi bien avec un gouvernement républicain, comme avec tout autre forme d'autorité : il suit de ce principe que nous, ministres de la religion catholique, vivant sous un gouvernement républicain, devons croire et enseigner par notre exemple et nos leçons, que la religion de Jésus-Christ étant parfaitement conciliable avec le gouvernement républicain, elle exige d'eux et de nous, une soumission vraie, sincère et religieuse à ce gouvernement.

Le second principe est que la religion catholique s'alliant parfaitement avec le gouvernement républicain et les législateurs de notre République laissant la liberté de tous les cultes, il est du devoir des prêtres catholiques, non seulement de ne mettre aucune entrave à l'exercice du culte, mais encore de la favoriser autant qu'il est en eux par tous les sacrifices d'intérêts et d'opinions pourvu que le dogme catholique demeure intact, tel que nous l'avons reçu de son auteur et des apôtres.

Ces deux principes sont incontestables et vont nous donner une solution claire de la question que nous examinons.

Le corps législatif demande aux ministres du culte de prêter serment de haine à la royauté, de fidélité et de soumission à la République et d'attachement à la constitution de l'an III.

Le sens logique et naturel de ce serment (et les législateurs ne peuvent être présumés avoir eu un autre sens que le sens logique et naturel) est que c'est une profession authentique de notre attachement à la République, attachement de préférence et exclusif de l'autorité royale et de toute forme de gouvernement qui n'est pas le gouvernement républicain. Ce mot de haine à la royauté n'est pas logiquement parlant dans le langage d'un législateur susceptible d'un autre sens.

Et quelle peine raisonnable et légitime me ferais-je de déclarer par serment que moi vivant sous un gouvernement républicain, moi sachant et convaincu que par principe de religion je dois être soumis sincèrement au gouvernement sous lequel j'existe et qui m'accorde, en

vertu de cette soumission, sûreté et protection; moi ministre d'une religion qui déclare qu'il faut obéir aux puissances de la terre et que leur résister, c'est résister à Dieu même; quelle peine, dis-je, me ferai-je de donner et aux législateurs et au gouvernement une preuve de ma soumission, par la prestation de ce serment qui n'est substantiellement que la manifestation de mon attachement de préférence à la République, et exclusif de tout gouvernement qui n'est pas le gouvernement républicain, exclusif de l'autorité royale comme de l'anarchie.

Nos travaux sur la terre, mes chers collègues, sont de conduire les hommes au ciel et de ne pas nous mêler d'affaires politiques dans l'exercice de nos fonctions, et nous conduirons des républicains au ciel, comme il y a dix ans nous y avons conduit les sujets de la monarchie, éteinte en France aujourd'hui.

Le gouvernement républicain existe en France : nous devons le reconnaître, nous devons lui être soumis : il nous demande une preuve authentique de notre soumission : nous ne devons ni ne pouvons la lui refuser : comme citoyens, ce gouvernement est le nôtre; comme ministres de la religion catholique, qui s'allie avec toutes les formes de gouvernement, nous devons obéir, prêcher l'obéissance et prier pour la prospérité du gouvernement qui nous maintient dans la liberté de notre culte.

Voilà, citoyens collègues, mon opinion, je vous conjure tous et tous ceux qui peuvent avoir quelque confiance en ma probité et dans mes faibles lumières, d'avoir les mêmes sentiments : je vous donnerai l'exemple de la prestation du serment ce 24 fructidor l'an V. Je me recommande à vos prières.

A. X. MAYNEAUD-PANCEMONT.

M. Emery, qui partageait les manières de voir de M. de Pancemont, exposa de son côté ses idées à Mgr Spina, l'un des futurs négociateurs du Concordat, qui résidait en Suisse, en communication continuelle, tant avec les évêques émigrés qu'avec le clergé fidèle, qui, resté en France, se voyait aux prises avec des difficultés pratiques dont on jugeait mal à distance. Grâce à l'intervention du prélat, Mgr de Juigné fit savoir qu'il ne désapprouverait pas ceux qui prêteraient le serment, et cette décision, qui n'était qu'un acte de tolérance, finit par prévaloir dans presque toute la France; il n'y eut à ne pas l'admettre que les théoriciens qui n'arrivaient pas à la mettre d'accord avec leurs principes *a priori* et ceux qui, plus royalistes peut-être que chrétiens, ne concevaient pas qu'on pût relever l'autel sans restaurer le trône.

Les hommes de Fructidor, hostiles à toute croyance religieuse,

semblaient faits pour devenir les protecteurs naturels de la nouvelle secte des *Théophilanthropes*; c'était la conception de quelques rêveurs hantés par un sentimentalisme vague; ce culte, s'il est permis d'appeler cela un culte, consistait en discours à l'honneur du dieu de la nature, suivi de chants de circonstance; l'église affectée à ces cérémonies était décorée d'attributs symboliques capables de suggérer quelques métaphores à l'orateur et de bustes de grands hommes qui semblaient être mis là pour motiver d'émouvantes prosopopées; on a dit avec assez de vérité que le théophilanthropisme était une religion à l'usage de ceux qui n'en avaient pas.

A Paris, les administrateurs du département s'empressèrent de mettre à la disposition des citoyens qui exerçaient le culte théophilanthropique des édifices religieux de la capitale; sur les quinze temples officiels, treize durent être partagés entre les deux confessions. A partir de onze heures, Saint-Etienne du Mont devenait le temple des Enfants de la Patrie; Saint-Eustache, celui du Contrat social; Saint-Laurent, celui du Nord, etc., etc. Il n'y eut à échapper à cette profanation que Saint-Médard, quartier général des jansénistes, et Saint-Jacques du Haut-Pas; en effet, l'un des pontifes de la théophilanthropie, Valentin Haüy, instituteur des Jeunes Aveugles, réunissait ses adeptes à côté de l'église Saint-Jacques, dans la chapelle Sainte-Catherine, dénommée les Aveugles travailleurs et, peu après, le temple de Thionville¹. Les Théophilanthropes n'opéraient que le décadi; mais, quand le décadi coïncidait avec un dimanche, les catholiques devaient débarrasser leur église dès onze heures du matin, et même faire disparaître l'autel portatif dont ils se servaient, ne voulant pas utiliser pour le saint Sacrifice l'autel fixe sur lequel on allait tout à l'heure accomplir les rites profanes du culte à la mode.

A côté des favoris de l'administration, les constitutionnels passés au second rang étaient l'objet d'une surveillance malveillante; quand, le 14 ventôse (4 mars 1798), les Réunis convoquèrent le clergé et les fidèles à Notre-Dame, pour y nommer un évêque, la police, prenant subitement ombre, défendit l'élection; des agents furent envoyés dans tous les oratoires pour voir si, nonobstant la prohibition, on y avait affiché la lettre relative à l'élection. Il fallut trois mois de démarches pour obtenir que le gouvernement renonçât à son opposition, et c'est le 11 prairial (30 mai 1798), que le corps électoral, composé d'ecclésiastiques et de laïques, remplissant en cette circonstance l'office du Saint-Esprit, appela au siège de Paris, l'un des Réunis, Royer, évêque de l'Ain. Ce résultat, qui ne se

¹ Abbé Grente, ch. iv.

produisit pas sans tirage, amena une rupture complète entre Royer et Grégoire. Le nouvel évêque de Paris eut dès lors à se garder contre les allusions aigres douces des *Annales de la religion*, et ce qui restait du clergé constitutionnel prenant parti pour les deux rivaux, donna le spectacle d'un schisme dans le schisme.

Ce n'était pas assez de se vouloir du mal les uns aux autres : les constitutionnels s'entendaient encore pour dénoncer au pouvoir public ce qu'ils appelaient les « sourdes menées des réfractaires ». Quand le ministre de la police générale, Doudeau, interdit la première élection de Royer, nous avons vu qu'il avait dépêché des émissaires dans tous les lieux de culte pour notifier l'ajournement de la réunion. Un très grand nombre d'agents constatèrent que les ecclésiastiques auxquels on les avait envoyés avaient paru se désintéresser complètement de cette cérémonie. Le ministre ne devinait pas la cause de cette indifférence et ce fut un ancien député du Finistère, l'abbé Audrein, qui lui donna la facile explication du mystère : dans plus de la moitié des églises officielles de Paris, le clergé ne reconnaissait aucune autorité aux évêques « républicains » et entretenait des relations de déférence avec Mgr de Juigné, émigré et déchu de par la Constitution civile de son titre d'évêque ¹. Escomptant les conséquences de cette révélation, Audrein proposait au ministre, dans une lettre du 25 floréal, de désigner un certain nombre de citoyens sûrs, chargés de « républicaniser » ces églises suspectes : une enquête fut ouverte, et nulle part on n'acquiesça la preuve des faits allégués ; partout les ecclésiastiques dénoncés étaient en règle, ils avaient prêté les serments exigés et ne les avaient pas rétractés. On se contenta de relever un certain nombre de faits difficilement explicables. On voyait, par exemple, le clergé de Saint-Thomas d'Aquin, soi-disant rattaché à l'église constitutionnelle, inviter le curé « réfractaire » de Saint-Sulpice à officier solennellement. Il semble que cette enquête ait été conduite assez mollement, ou par des policiers dénués de perspicacité. Comme les dénonciations se renouvelaient, il fallut leur donner une suite, et, pour cela on arrêta, un peu au hasard, tous les ecclésiastiques plus ou moins suspects. M. l'abbé Grente cite une trentaine de procès-verbaux qu'il a relevés dans les archives de la police, dont voici quelques extraits :

« 19 nivôse, an VII (8 janvier 1798). — Perquisition chez Raynaud dénoncé pour avoir dit la messe sans déclaration. » Raynaud et son frère exerçaient leur ministère dans le faubourg Saint-Antoine.

¹ M. l'abbé Grente, ch. iv.

« 7 pluviôse (26 janvier). — Arrestation de Portalier qui a célébré dans son oratoire de la Madeleine l'anniversaire de la mort du dernier tyran. » Non seulement Portalier avait prêté serment, mais, pendant la Terreur, il avait eu une attitude au moins équivoque; il s'était rétracté depuis peu; écroué au Temple, il fut condamné à la déportation à l'île de Ré le 27 pluviôse.

« 10 pluviôse (29 janvier). — Dénonciation contre Girard qu'on accuse de s'être rétracté. » Girard était l'ancien vicaire épiscopal de Gobel, il était accusé d'avoir officié dans l'intérieur de sa maison au milieu de quarante assistants.

« 13 pluviôse (1^{er} février). — Perquisition chez Margarita, chef du culte de Saint-Laurent. » Ses papiers sont mis sous scellés, sans qu'on y découvre rien de compromettant; Margarita n'en fut pas moins envoyé à l'île de Ré; il mourut en 1804, curé de la Villette.

« 19 germinal (8 avril). — Arrestation de Gilles Martin et Antoine Hure, prêtres de Saint-Nicolas du Chardonnet. » Transférés à la prison de Franciade (c'était le nom qu'on donnait alors à la ville de Saint-Denis).

« 22 floréal (11 mai). — Malaret, vicaire général, est arrêté dans sa maison, cloître de la Cité (ci-devant cloître Notre-Dame). » Ecroué au Temple, il ne sera rendu à la liberté que dix-huit mois après, le 22 frimaire an VIII.

« 23 floréal (12 mai). — Arrestation de Fabrègues condamné à la déportation. » Remis en liberté en juillet de l'année suivante, M. Fabrègues mourut, en 1812, curé de Saint-Merry.

« 29 prairial (17 juin). — Perquisition chez Laurens, chef du culte à Saint-Thomas d'Aquin, convaincu de manœuvres tendantes à avilir les institutions républicaines et à compromettre l'industrie et la tranquillité des citoyens qui se montrent soumis aux lois et aux actes du gouvernement ». Condamné à la déportation, l'église fut fermée d'août à janvier.

Le 19 messidor (4 juillet), M. Fernbach et M. Paris, ancien capucin, sont arrêtés et envoyés au Temple pour avoir invité l'évêque de Saint-Papoul à donner la confirmation dans leur église de Saint-Philippe du Roule.

Le 2 thermidor, arrestation de M. Duval, curé de Saint-Jacques ¹.

Ces exécutions continuèrent dans le courant de l'an VII, en vertu de mesures individuelles que le Directoire ou les administrations nommées par lui avaient toujours le droit de prendre.

Le 16 vendémiaire (7 octobre), Roussel, curé constitutionnel de

¹ M. l'abbé Grente, ch. III.

Colombes, est arrêté : « Il provoque l'avilissement des autorités constituées... Sa conduite morale et politique rend sa présence dangereuse pour la République. » Condamné à la déportation sur les pontons de l'île de Ré.

Le 19 vendémiaire (10 octobre), M. Duval, arrêté en thermidor, est condamné à la réclusion, enfermé à la prison de Franciade.

Le 17 brumaire (7 novembre). Arrestation de Mahieu, curé constitutionnel de Saint-Sulpice. En liberté après dix jours de détention.

8 nivôse (25 décembre 1798) Mgr de Maillé est arrêté dans une maison de Passy où il s'était retiré depuis quatre ans : interrogé le 31 décembre et le 2 janvier, il fournit la preuve de son entière soumission aux lois ; transféré au Temple le 21 janvier, il comparait le 2 février devant un tribunal qui le condamne à la déportation ; il partit le 18 pluviôse (6 février 1799) pour l'île de Ré¹.

Les ecclésiastiques n'étaient pas seuls soumis aux rigueurs de la loi : les fidèles aussi étaient en butte à toutes sortes de vexations ; en voici quelques exemples :

Une famille se présente, le 8 messidor (26 juin), à la mairie du V^e arrondissement pour une déclaration de naissance ; les agents se mettent à sa suite et la voient entrer au domicile de l'abbé Drouet, qui avait remplacé à Saint-Laurent l'abbé Margarita, déporté ; au bout de quelques instants, la police pénètre dans les appartements particuliers du prêtre, qui procédait au baptême, — flagrant délit est constaté.

Les rapports du commissaire de police de la division de l'*Homme-Armé*¹ ne manquent pas d'un certain pittoresque. Il avait appris que, le 20 floréal an VII (9 mai 1799), « le dernier mariage s'était fait dans une chapelle placée au-dessus des voûtes du Temple, où l'on montait par un escalier donnant dans l'ancien cimetière, à trois heures de l'après-midi, à la suite de quoi l'on y avait dit la messe des catholiques ». Mais il lui avait été impossible de savoir le nombre exact des personnes qui y avaient assisté. Muni des ordres du Bureau central, du 26 floréal, il établit une surveillance auprès de l'escalier en question, le décadi suivant, 30 floréal, entre midi et trois heures, pendant que l'église est occupée par les théophilanthropes, il constate l'arrivée d'un mariage auquel assistent douze personnes : le ministre du culte est en contravention avec la loi. Le commissaire remarque cependant que « ce ministre ne fait que donner aux mariés la célébration du mariage catholique et n'a point dit la messe ; nous n'avons pu savoir

¹ M. l'abbé Grente, ch. iv.

pour quel motif ». Le décadi 10 prairial (29 mai), même surveillance. C'est à une heure et demie seulement que le commissaire voit arriver un mariage avec douze personnes, puis un baptême avec quatre personnes. Quand le baptême est achevé, pendant qu'on procède au mariage, arrivent un autre baptême et un autre mariage, si bien qu'à ce moment il se trouve « quarante-cinq personnes présentes dans la chapelle, sans compter le premier baptême, ni Nous. Le public s'est retiré *sans avoir entendu la messe*, le ministre n'en ayant pas dit ¹ ».

Outre la fréquentation des chapelles, il y avait depuis le 1^{er} vendémiaire an VII, un nouveau délit, celui qui résultait de la non-observation du décadi. M. l'abbé Grente cite une quantité de rapports de police constatant des contraventions. Non seulement les boutiques devaient être fermées le décadi, mais il fallait les ouvrir le dimanche sous peine de se voir accusé d'attentat à la liberté... des gens qui désiraient faire leurs acquisitions ce jour-là. Ce n'est pas d'aujourd'hui, on le sait de reste, que les despotes affectent impudemment un respect hypocrite pour la liberté ou plutôt s'efforcent de la confisquer à leur profit.

Dans la section du Bonnet Rouge, ci-devant Croix-Rouge, des maçons sont montés sur un échafaudage, occupés à réparer une maison : c'est un jour de décadi ! le commissaire leur ordonne de cesser ce travail et, sur leur aveu qu'ils ont construit cet échafaudage le jour même, il les oblige à le démolir². Supposons que ce fait se soit passé sous Louis XVIII ! il aurait fourni des arguments inépuisables aux ennemis des Jésuites.

Le 27 ventôse an VII, qui était le dimanche des Rameaux, les marchands de buis sont poursuivis pour le double délit d'entraves portées à la circulation et d'exhibition en public d'attributs relatifs au culte. Enfin, le commissaire de la butte des Moulins transmet au ministre du culte exerçant « dans le temple Roch » une injonction de « prendre les moyens pour empêcher que les voitures ne stationnent en aussi grande quantité autour de ce temple ». De quelles armes spirituelles ou matérielles auraient donc pu se servir ces prêtres pour empêcher les fidèles de se faire amener en voiture à l'église ?

Une dernière manifestation de l'esprit révolutionnaire fut la modification des noms donnés aux églises autorisées par la loi du 11 prairial ; en voici le tableau avec un abrégé de l'exposé des motifs.

¹ M. l'abbé Grente, ch. IV.

² M. l'abbé Grente, ch. IV.

I^{er} arrondissement. Saint-Philippe, à la Concorde. L'arrondissement renferme les promenades des Tuileries et des Champs-Élysées, où les citoyens se réunissent pour les fêtes publiques; ces réunions supposent la concorde.

II^e arrondissement. Saint-Roch, au Génie. Dans ce temple, reposent le grand Corneille, créateur du Théâtre-Français, et Deshoulières, la plus célèbre des femmes qui aient cultivé la poésie française.

III^e arrondissement. Saint-Eustache, à l'Agriculture. Cet édifice est situé près de la halle aux grains et de toutes les autres où l'on vend des subsistances.

IV^e arrondissement. Saint-Germain-l'Auxerrois, à la Reconnaissance. On doit la plus vive reconnaissance aux sciences et aux arts qui ont retiré le peuple de la barbarie; les poètes et anciens historiens ne cessent de louer tous ceux qui, comme Orphée, ont adouci les mœurs des hommes et leur ont appris à vivre en société. Si un édifice doit être dédié à la Reconnaissance, c'est sans doute celui qui se trouve placé devant le Palais national des Sciences et des Arts, celui où repose Malherbe, auquel nous devons la pureté de notre langue.

V^e arrondissement. L'église Saint-Laurent, à la Vieillesse. En face de cet édifice est l'hospice des Vieillards.

VI^e arrondissement. L'église Saint-Nicolas des Champs, à l'Hymen. Le VI^e arrondissement est un des plus peuplés de Paris.

VII^e arrondissement. L'église Saint-Merry, au Commerce. On sait que le commerce est le bien des nations et la source de leurs richesses. Si on honore l'agriculture, ou doit également honorer le commerce.

VIII^e arrondissement. L'église Sainte-Marguerite, à la Liberté et à l'Égalité. Ce nom doit particulièrement appartenir au lieu de la réunion des habitants du faubourg Saint-Antoine; on sait le courage qu'ils ont déployé dans tous les temps et à toutes les époques pour renverser le despotisme et établir la République.

IX^e arrondissement. L'église Saint-Gervais, à la Jeunesse. La loi du 3 brumaire a institué une fête pour la Jeunesse; l'édifice dont il s'agit est spacieux, et il est décoré d'un portail fait par Debrosses. Ce portail date de l'époque de la renaissance de la bonne architecture, et où l'on a enfin abandonné le gothique. — L'église Notre-Dame, à l'Être Suprême. On a pensé que, pour imposer silence aux ennemis de la chose publique qui affectent d'accuser d'athéisme et d'irréligion les autorités constituées, on devait consacrer l'édifice le plus vaste, le plus majestueux et le plus central du canton de Paris à l'Être Suprême.

X^e arrondissement. L'église Saint-Thomas d'Aquin, à la Paix. Les Romains avaient un temple ainsi dédié; le temple de la paix ne peut être mieux placé qu'auprès de celui dont on va parler.

XI^e arrondissement. L'église Saint-Sulpice, à la Victoire. Cet édifice

est dans la division du Luxembourg, où est situé le palais directorial.

Le XII^e arrondissement contient trois édifices, savoir : l'église Saint-Jacques du Haut-Pas dédiée à la Bienfaisance. Près de ce temple, il y a plusieurs hospices. — L'église Saint-Médard, au Travail. Ce quartier renferme beaucoup de journaliers, de gens de main-d'œuvre, qui sont occupés à des travaux pénibles et utiles à la société. — Et l'église Saint-Étienne du Mont, à la Piété filiale. Cet édifice est situé près le Panthéon que la République a dédié aux grands hommes. Il apprendra à chacun que la République honore à la fois les vertus éclatantes et les vertus domestiques, et qu'en couronnant les ouvriers courageux et les législateurs éclairés, elle n'oublie pas le bon fils et le bon père.

Les écoles étaient l'objet d'une surveillance incessante et de tracasseries sans nombre.

Malgré les déclarations pompeuses, le gouvernement n'avait fait que fort peu de chose pour l'instruction ; un rapport de l'an VI sur les écoles du département de la Seine contient une statistique d'où il résulte qu'il y avait 56 écoles publiques et 2,000 écoles privées ¹. Or ces écoles privées étaient presque toutes tenues par des prêtres ou des religieuses qui, ayant abandonné leur habit, avaient choisi ce moyen de gagner leur vie, tout en continuant leur apostolat. L'autorité avait bien essayé de neutraliser leur action religieuse, en indiquant minutieusement les livres seuls autorisés pour l'enseignement ; les modèles d'écriture eux-mêmes devaient reproduire la *Déclaration des Droits de l'homme*, et les catéchismes et livres de prières étaient sévèrement interdits ; mais presque partout ces règlements étaient éludés. Il y avait, cependant, des prescriptions auxquelles il fallait se soumettre. Par arrêté du 22 ventôse (12 mars 1798), ordre est donné de placer, dans les classes, l'inscription suivante : *Guerre au gouvernement anglais!* Le 23 prairial (11 juin), une nouvelle inscription s'ajoutera à celle-ci : *Attentat de Rastadt*. On voulait inspirer aux enfants le désir de « rendre aux mânes de nos ministres assassinés les honneurs dus aux martyrs de la Liberté ». Au commencement de messidor, troisième pancarte : *Ici l'on s'honore du titre de citoyen* ²!

A ces prescriptions inoffensives se joignaient des visites qui l'étaient moins. Les inspecteurs interrogeaient les élèves, feuilletaient leurs cahiers, fouillaient leurs pupitres, pour y trouver la preuve d'une contravention. Si ce jour-là était un dimanche, et que les élèves fussent plus proprement vêtus que d'habitude, l'insti-

¹ M. l'abbé Grenté, ch. III.

² M. l'abbé Grenté, ch. IV.

tuteur était soupçonné de les avoir conduits à la messe. L'enquête aboutissait à la fermeture de l'école, à l'incarcération des maîtres, et, s'il était démontré que ces maîtres fussent des prêtres insermentés, il y allait pour eux de la déportation ou de l'internement à Franciade.

Partout, c'était l'insécurité, la menace d'une dénonciation, des rigueurs d'autant plus insupportables qu'elles étaient intermittentes, et que la violence se doublait d'arbitraire. On conçoit donc avec quel soupir de soulagement la population parisienne salua le coup d'Etat de brumaire : on ne voyait pas encore arriver l'heure de la pacification, mais personne ne regretta un régime qui n'eût pu être pire.

V

LE CONSULAT

Le régime modéré du Consulat devait encore compter avec les éléments de désordre qu'il avait comprimés, mais non détruits : ne voulant pas accorder aux jacobins les compensations qu'un pouvoir plus faible se serait empressé de leur offrir, il se contenta de ne pas surexciter leur mécontentement en se montrant sobre de faveur envers le clergé. Il y eut bien, dès le 8 frimaire (29 nov. 1799), une amnistie pour les prêtres, mais elle était restreinte à trois catégories : ceux qui ayant prêté tous les serments exigés par la loi, n'en auraient retracté aucun, ceux qui étaient mariés, et enfin ceux qui, depuis vendémiaire an IV, s'étaient abstenus de toute fonction ecclésiastique.

C'était peu, mais c'était un pas vers la liberté, c'était l'indication d'un esprit nouveau ; on vit, dès lors, reparaître beaucoup de prêtres qui s'étaient tenus cachés et qui, escomptant les dispositions favorables du Premier consul, reprirent possession de leurs églises sans être inquiétés. En attendant le retour des émigrés, les survivants de la déportation reparaissent un à un. M. de Malaret sortit du Temple le 21 frimaire (12 décembre), MM. Duval, Hure, et autres prêtres de Paris quitteront la prison de Franciade, au plus tard au commencement de 1799 ; le 7 thermidor, il fut décidé qu'à l'avenir les mariages seraient enregistrés non plus dans les églises, mais dans les mairies, et le 10 thermidor (29 juillet 1800), les fêtes décadaires furent supprimées ; le culte des théophilanthropes se désagrégea ; mais ce n'est que le 20 octobre 1801 qu'un arrêté consulaire leur retira la jouissance des églises¹.

¹ M. l'abbé Grente, ch. v.

Moyennant une promesse de fidélité à la Constitution, tout prêtre pouvait exercer sans entrave; il n'y eut qu'un point sur lequel il resta encore des ménagements à garder : la loi qui retirait au clergé l'état civil était maintenue; des contraventions pouvaient donc être relevées contre les curés qui, en dressant des actes de baptême, mariage et sépulture, paraissaient empiéter sur le monopole de ces inscriptions accordé aux mairies et, en fait, il en fut ainsi partout où les autorités étaient mal disposées. C'est ce qui explique pourquoi pendant assez longtemps les déclarations furent prises sur des feuilles volantes, puis sur des registres contenant les indications nécessaires, mais sans aucune signature. C'est seulement quand la sécurité se rétablit que les livres de catholicité des paroisses furent de nouveau rédigés dans les formes régulières ¹.

Les émigrés, à partir de la fin de 1799, commencèrent à rentrer après avoir obtenu leur radiation. Un des premiers amnistiés, M. Bossu, curé de Saint-Paul, exposait, dans une pétition très digne, les motifs qui l'avaient amené à s'expatrier : il avait vu onze fois sa demeure envahie et pillée; de nombreux attroupe-ments se formaient sans cesse pour menacer sa vie. Le 28 juin 1801, il reparait à l'oratoire de la Croix et, le 5 juillet, à celui des Minimes ².

Un autre curé, celui de Saint-Germain l'Auxerrois, M. Ringard, déporté en septembre 1792, n'eut pas le bonheur de revoir ses fidèles; il mourut en Angleterre avant d'avoir pu obtenir son élimination de la liste des émigrés. Son successeur intrus venait, d'ailleurs, de renoncer solennellement à ses erreurs, et avec lui tous les prêtres constitutionnels, au nombre de quatorze, qui desservaient Saint-Germain l'Auxerrois, portèrent leur rétractation aux grands vicaires de Mgr de Juigné. Quelques-uns d'entre eux crurent devoir faire part de leur détermination à l'évêque Royer, et en même temps l'inviter à ne plus venir dans leur église où il avait coutume de dire la messe et de prêcher tous les vendredis.

« Eh quoi, leur dit le métropolitain d'un air pénétré, et vous aussi vous voulez me quitter, et me quitter tous à la fois? » Ceux-ci lui répondirent qu'il valoit beaucoup mieux le quitter que de quitter le chef de l'Eglise; qu'il ne devoit pas être si surpris d'être abandonné,

¹ Je ne saurais trop engager MM. les membres du clergé paroissial à consulter les registres de cette époque qui se trouvent dans leurs sacristies. Je n'y ai presque jamais fait de recherches sans arriver à quelque curieuse trouvaille.

² *Annales philosophiques* de l'abbé de Boulogne, citées par M. l'abbé Grente, ch. v.

puisqu'en ne se donnant que pour le suppléant provisoire de M. de Juigné, il s'abandonnoit lui-même; que toute communication étant ouverte et parfaitement libre avec le prélat légitime, tout suppléant provisoire se couvroit à la fois et de honte et de ridicule; que l'absence momentanée de M. de Juigné, fût-elle même irrévocable, ne pouvoit nuire aucunement à son autorité, et que, comme M. de Beaumont, son prédécesseur, n'avoit pas moins gouverné canoniquement son diocèse, quoiqu'il fût exilé à la Trappe, il pouvoit bien aussi gouverner canoniquement le sien, quoiqu'il soit exilé à Augsbourg ¹.

Revenant quelques jours après sur cet incident, l'abbé de Boulogne donne de curieux détails sur la suite qu'elle comporta.

Quelle a été la surprise de ces prêtres, honorés eux-mêmes aujourd'hui du titre de réfractaires, quand ils l'ont vu revenir le vendredi suivant, pour faire sa harangue ordinaire! Ils ont eu beau lui représenter la parole qu'il leur avoit donnée, Jean-Baptiste leur a répondu qu'il aimoit mieux fausser sa parole que de fausser son serment. Ils ont eu beau lui attester qu'ils pouvoient se passer de lui, Jean-Baptiste n'en a pas moins persisté à soutenir qu'il étoit évêque nécessaire, même pour ceux qui le jugeroient évêque superflu, qu'il falloit de toute nécessité qu'on dit la messe, même pour ceux qui ne vouloient plus l'entendre, et qu'il prêchât même pour ceux qui ne vouloient plus l'écouter. Qui l'auroit cru? On lui ôte les ornements de la sacristie, il en envoie chercher chez lui; on lui éteint les cierges, il les allume; on enlève jusqu'aux nappes de l'autel, il envoie un nouveau messenger pour apporter des nappes; et le voilà à l'autel, après une préparation aussi édifiante ².

Grégoire et ses amis continuaient à lutter pour empêcher leur secte de disparaître :

Le 2 mars 1800 (1^{er} dimanche de Carême), les évêques réunis avoient publié une bulle d'indiction d'un nouveau *Concile national* pour l'année 1801. C'étoit pour eux la seule manière d'empêcher la désorganisation d'un parti qui tendait à se dissoudre ou à se diviser, et de prévenir la disparition de l'importance qu'ils voulaient se donner. Ce sera aussi, dans leur esprit, le moyen d'influer sur les négociations du gouvernement avec la Cour pontificale. Si Bonaparte put se soustraire à leur désir trop accentué de domination, leur

¹ *Annales philosophiques.*

² *Ibid.*

importunité sut cependant lui arracher des concessions que le Souverain Pontife, plus ou moins trompé, dut accepter pour le bien de la paix ¹.

Ce concile, annoncé pendant quinze mois, s'ouvrit le 29 juin 1801 à Notre-Dame.

Quarante-cinq évêques et quatre-vingts députés du second ordre y prirent part : ils adoptèrent la profession de foi de Pie IV, mais conformément aux libertés de l'Eglise gallicane. Et tandis qu'ils déclaraient accepter la promesse de fidélité *active* autant que *passive* à la Constitution de l'an VIII, ils écrivaient au Pape une nouvelle lettre de communion.

Déjà le Concordat avait été signé, dans la nuit du 15 au 16 juillet ², sans que le public en fût encore informé, lorsque, le 25 du même mois, les *Pères du Concile* eurent l'idée d'inviter à des conférences, qui devaient commencer à Notre-Dame le 1^{er} septembre, « les Révérendissimes évêques et les vénérables prêtres *incommunicans* » qui résidaient en France.

Le 14 août, plusieurs délégués, envoyés au ministre de la police générale pour lui exposer les bonnes intentions de l'Assemblée, rapportaient le résultat de leur entrevue. C'était, sous de dignes apparences, une mise en demeure de se séparer au plus tôt. L'impression produite par la tenue du Concile sur les consuls et sur les Parisiens avait été excellente; mais le gouvernement, ayant reçu de Sa Sainteté une bulle pour la pacification des troubles religieux de France, comptait bien sur la sagesse des Pères pour se séparer promptement, « afin de ne laisser aux prêtres turbulens aucune excuse, même légère, et de transmettre à la postérité un monument durable des dispositions pacifiques qui n'avaient cessé d'animer le clergé constitutionnel ».

On ne pouvait manquer d'acquiescer à un semblable désir. Après les offices solennels du 15 août, on clôtura l'Assemblée, le dimanche 16, en adressant une nouvelle lettre au Souverain Pontife ³.

Quel que pût être le bon témoignage que se rendaient les prélats constitutionnels, il n'en était pas moins certain qu'ils étaient loin de s'entendre sur des points essentiels, et le principe même du

¹ M. l'abbé Grente, ch. v.

² C'est intentionnellement que j'ai retranché de cette étude tout ce qui se rapportait au Concordat; je n'aurais pu que répéter les articles de l'éminent collaborateur de cette revue.

³ Abbé Grente, ch. IV et v.

concile avait été mis en question par plusieurs d'entre eux; c'est ce qui explique pourquoi Royer, l'évêque de Paris, y tient une aussi petite place. Royer jugeait la cause de son parti irrémédiablement perdue et n'aspirait qu'à se faire oublier; après la signature du Concordat, il ne cachait à personne que l'évêque légitime de Paris était Mgr de Juigné, et se disait tout disposé à lui céder la place. En effet, il donna sa démission dès qu'elle lui fut demandée et, lors de l'installation de son successeur, il se retira à Besançon, près du nouvel archevêque, Le Coz, ancien métropolitain constitutionnel de Rennes. Nommé chanoine, il passa les dernières années de sa vie dans l'obscurité, comme il l'avait souhaité, menant le reste de ses jours au service des malades de l'hôpital. Bien que l'entourage de Le Coz contînt quelques personnages de doctrine suspecte, rien ne nous autorise à en conclure que la rétractation de Royer ne fût pas sincère; sa vie humble et charitable fait supposer que, tout au contraire, il s'appliqua à réparer ses torts passés.

Pendant que les constituti onnels s'efforçaient de galvaniser leur secte moribonde, le culte catholique reprenait sa splendeur. A Noël 1800, M. de Roquelaure, évêque de Senlis, officiait à Saint-Roch et l'évêque de Saint-Papoul à la Salpêtrière. L'église des Carmes, dite déjà église des Martyrs, était desservie par les prêtres de Saint-Sulpice et leurs élèves, au nombre desquels se trouvait l'abbé de Quélen, futur archevêque de Paris. Le 19 janvier 1801, Mgr de Maillé y célébrait la messe pontificale, en présence des évêques de Senlis et de Waterford (Irlande), l'abbé Bernier y prononçait un sermon. Mgr Spina, archevêque de Corinthe, y assistait dans une tribune.

Le jeudi saint 1801, Mgr de Maillé fit la consécration des saintes huiles à Saint-Roch; le jour de Pâques il y officia solennellement; le sermon fut donné par l'abbé Fournier, qui, plus tard, fut évêque de Montpellier. Aux Carmes, ce fut Mgr de Roquelaure qui présida, en présence de l'archevêque de Corinthe; les sermons du carême avaient été prêchés par l'abbé de la Faye, ancien chanoine de Notre-Dame et l'abbé Rauzan, de Bordeaux, qui, plus tard, fondera les missions de France.

Mgr de Juigné ne remonta pas sur le siège de Paris; il avait été convenu quand se fit l'attribution des sièges créés par le Concordat qu'aucun évêque ne serait rétabli dans le diocèse qu'il occupait avant 1789. Rentré à Paris, Mgr de Juigné fut nommé, en 1806, chanoine de Saint-Denis, et mourut en 1811.

Le siège de la capitale était convoité, en 1802, par l'abbé Bernier, qui eût trouvé là une récompense du zèle qu'il avait déployé en faveur du Concordat; mais, comme il arrive souvent aux hommes

de transaction, Bernier, en soutenant les prétentions du Premier consul, avait mécontenté les négociateurs romains, et ses efforts auprès de Bonaparte en faveur des droits du Saint-Siège avaient déplu au Premier consul. Il dut donc se contenter provisoirement du diocèse d'Orléans; mais on a prétendu que ce fut lui qui fit désigner pour Paris un nonagénaire, Mgr de Belloy; c'était l'éventualité prochaine d'une nouvelle vacance et peut-être cette fois-là serait-il plus favorisé? En tous cas, s'il y eut chez lui quelque calcul humain, il en fut ce qui est arrivé souvent, et arrivera encore. La Providence divine se plaît à déranger les prévisions des hommes : ce fut le vieillard qui survécut et Mgr Bernier mourut candidat éventuel à une succession qui ne s'était pas ouverte.

Jean-Baptiste de Belloy, né à Chambly, diocèse de Beauvais, en 1709, fut sacré évêque de Glandèves, en 1752, et transféré, en 1755, au siège de Marseille, qu'il occupait depuis trente-cinq ans lorsque la Révolution supprima son diocèse. N'étant pas tenu au serment, il se retira dans sa terre patrimoniale de Chambly où il réussit à demeurer deux ans ignoré des persécuteurs. Il fut des premiers à envoyer (21 septembre 1801) la démission que les arrangements concordataires obligeaient le Pape à demander à tous les anciens évêques, et le 18 avril 1802, il était installé à Notre-Dame, comme archevêque de Paris. Cardinal le 17 janvier 1803, il mourut en 1808, étant dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Il ne faudrait pas croire que l'âge eût anéanti ses forces; c'était, en 1802, le vieillard robuste, dont le sculpteur Deseine a fidèlement reproduit l'image sur son monument funèbre à Notre-Dame. Chez lui la finesse picarde s'alliait à la bonne humeur provençale, et les contemporains nous le montrent égayant Napoléon par l'à-propos de ses reparties¹. Mais plus qu'un homme d'esprit, il fallait sur le siège de saint Denis un homme de tête, car tout était à réorganiser dans son diocèse; il y avait à rétablir les cadres paroissiaux, à redonner à l'administration temporelle cette régularité et cette uniformité que la restauration quasi spontanée du culte n'avait pas permis d'introduire dès le début; il fallait reconstituer les paroisses, en déterminer les limites, restreindre le nombre des oratoires qui, malgré les grands services qu'ils avaient rendus pendant la persécution, avaient l'inconvénient

¹ En 1805, l'empereur le félicitant de sa verte vieillesse lui disait : « Monsieur le Cardinal, vous vivrez jusqu'à cent ans. — Et pourquoi Votre Majesté veut-elle que je n'aie plus que quatre années à vivre? Vraiment, elle me fait tort : il me faut d'abord la centaine et ensuite les quatre au cent ». (Vicomte d'Avenel, *les Evêques et Archevêques de Paris*, t. II, p. 169.)

d'émietter les groupements de fidèles et de réduire à peu de chose l'action des curés, pasteurs légitimes, soigneusement choisis pour le gouvernement spirituel du troupeau.

Si nous en venons au choix des personnes, les difficultés se multipliaient : il y avait à reconnaître l'ancienneté des services et il ne fallait pas non plus oublier que pour porter de lourds fardeaux, il faut des épaules solides et jeunes ; il était dû des égards aux confesseurs de la foi qui sortaient de prison ou revenaient de la déportation ; une compensation était due pour le long martyre que l'exil avait imposé aux proscrits ; il y avait à récompenser les intrépides, qui cent fois avaient exposé leur vie pour demeurer au milieu de leurs fidèles persécutés ; il fallait tenir compte aux rétractés de la sincérité de leur repentir. Le pasteur devait aussi se montrer plein de miséricorde envers les brebis hésitantes ou égarées pour arracher les unes à des erreurs incomplètement abjurées et arrêter les autres sur une pente fatale... Cela ne pouvait l'empêcher d'avoir la main ferme pour rétablir et maintenir la discipline. Il se rencontrait partout, même chez les meilleurs, des abus à combattre ; les habitudes laïques contractées quand il fallait se cacher ne pouvaient plus que scandaliser les faibles. Enfin, il était de toute nécessité de ménager un gouvernement toujours en défiance contre les anciens émigrés et les ex-nobles, éconduire poliment les recommandations qui favorisaient des sujets suspects, empêcher les excès de zèle, les rigorismes inutiles, les paroles imprudentes. Telle fut l'œuvre que Mgr de Belloy ne craignit pas d'entreprendre et conduisit à bien.

Deux décrets des 9 et 11 prairial (29 avril et 7 mai 1801) organisèrent administrativement les quarante-deux paroisses de la capitale, et le 30 floréal un arrêté consulaire approuva la nouvelle distribution des paroisses de la banlieue, ainsi que les noms des curés choisis par l'archevêque¹.

Dans la ville, il avait été fait une place aux constitutionnels : Saint-Merry, Saint-Gervais, Saint-Séverin, Saint-Philippe du Roule, Sainte-Elisabeth, Chaillot et Saint-Louis en l'Île, étaient attribués à des rétractés, un seul devait trahir la confiance de ses supérieurs : Paul Baillet, nommé à Saint-Séverin, était un janséniste qui conservait un attachement non équivoque pour l'ex-constitution ; sa paroisse devint le refuge des anciens constitutionnels impénitents, et, en 1820, le cardinal de Talleyrand-Périgord devra user de moyens coercitifs à son égard. Les autres cures furent confiées à des ecclésiastiques exempts de la tare constitutionnelle ; parmi les vétérans, on trouvait : M. Marduel, de Saint-Roch ;

¹ M. l'abbé Grente, ch. vi.

M. Bossu, de Saint-Paul, transféré à Saint-Eustache; M. Favre, de Bonne-Nouvelle, passé à Saint-Laurent; M. de la Roue, de Saint-Côme, devenu curé de la cathédrale; M. de la Quesnoy, dont l'église (Sainte-Marie du Temple) était supprimée et qui alla gouverner la paroisse du faubourg Saint-Antoine. Les nouveaux curés étaient, eux aussi, de vieux soldats : MM. Hure, Fabrègue et Duval. arrêtés sous le Directoire, avaient subi un long emprisonnement à Saint-Denis; MM. Gréuzard, Gravet, de Cagny, de Laleu, de Ramond-Lalande, pour n'en nommer que quelques-uns, avaient montré un zèle infatigable pour conserver la vie chrétienne dans leurs anciennes paroisses. Le clergé de Saint-Sulpice fournissait quatre curés : M. de Pierre, fondateur de la paroisse Saint-Germain des Prés, remplace à Saint-Sulpice même M. de Pancemont, nommé évêque de Vannes; son confrère, M. Levis, lui succédait à Saint-Germain des Prés; M. de Sambucy était chargé de la paroisse bientôt supprimée des Carmes; et M. de Jerphanion devait occuper successivement les cures de Saint-Germain l'Auxerrois et de la Madeleine. On pourrait y joindre M. Grayo de Keravenant, nommé en 1802 à Saint-Germain des Prés, mais qui se retira devant M. Levis et fut son successeur, de 1816 à 1831. Enfermé aux Carmes en 1791, il fut du petit nombre de ceux qui échappèrent au massacre; depuis, il resta courageusement à son poste : toujours dénoncé, toujours introuvable, il était le cauchemar des hommes de police.

M. Frasey, qui, lui aussi, refusa une cure en 1802 et fut curé de Saint-Nicolas des Champs de 1823 à 1854, avait été de ceux qui se faisaient un jeu de dépister les limiers lancés à leur poursuite. Caché sous un déguisement, il avait été enrôlé sous son nom d'emprunt dans la garde nationale; il était même caporal; or, un jour, il reçut la mission d'exécuter un ordre d'arrestation contre le nommé Frasey, réfractaire dangereux, il se mit à la tête de son peloton, cerna la maison où s'était réfugié, disait-on, le suspect, perquisitionna de la cave au grenier et vint rendre compte à sa section du résultat négatif de son expédition.

Ce qui manquait alors au clergé, c'étaient les hommes de vingt-cinq à trente-cinq ans, car le recrutement avait été presque complètement arrêté pendant dix ans. Les quelques prêtres ordonnés dans l'émigration et les rares séminaristes que M. Emery avait pu former depuis quelques années ne pourraient de longtemps combler les vides qui s'étaient produits et qui allaient se produire en grand nombre parmi des hommes épuisés par les épreuves physiques et morales. Le premier souci de Mgr de Belloy sera donc, aussitôt après avoir reconstitué les cadres de son Eglise, de travailler à les

remplir de jeunes recrues. Il avait heureusement à sa disposition le concours des prêtres de Saint-Sulpice. Seule, peut-être, cette communauté avait traversé la période révolutionnaire sans perdre un seul des siens par la défection; ceux qu'elle pleurait étaient tombés au champ d'honneur : aux Carmes ou sur l'échafaud. Les survivants, soutenus par ces grands exemples, n'avaient pas attendu le Concordat pour se remettre à l'œuvre; M. Emery rouvrit le séminaire rue Saint-Jacques, pendant le Directoire, et l'archevêque trouvait à sa disposition une œuvre bien vivante qu'il n'avait qu'à développer.

Telles étaient les espérances qui réchauffaient le cœur du vieux prélat dans cette journée de Pâques 1802, qui fermait le cycle sanglant de la persécution religieuse; les églises rouvertes à des multitudes de fidèles heureux de pouvoir rendre grâces à Dieu pour le rétablissement de la religion; des prêtres éprouvés dont rien ne doit plus entraver l'action bienfaisante; des œuvres qui renaissent pour répondre à la mission d'assistance et d'éducation qui appartient à l'Église, et enfin le pouvoir aux mains d'un homme disposé (on l'espérait du moins alors) à panser toutes les blessures et à relever toutes les ruines.

Je n'ai présenté aux lecteurs du *Correspondant* qu'une courte analyse. M. l'abbé Grente a mis dans son livre une abondance de renseignements qui montrent la conscience avec laquelle il a étudié. Sur la question de l'administration temporelle des paroisses, sur celle des funérailles, sur la question capitale des écoles, on trouvera dans l'ouvrage de copieux développements que je ne puis qu'indiquer d'un mot. Enfin, dans la seconde partie de son volume, l'auteur reprend une à une les églises de Paris, nous en raconte les vicissitudes, fait passer devant le lecteur les prêtres qui ont travaillé de 1790 à 1802. C'est assez dire que je n'ai fait qu'effleurer le sujet et que chacun tiendra à lire, d'un bout à l'autre, cette méritante publication.

P. PISANI.

FLEUR DE SERRE ¹

III

Quelques jours s'écoulèrent sans amener de changement notable dans l'état d'Arnold. La crise ne s'était pas renouvelée et il ne paraissait pas souffrir beaucoup, mais l'affaiblissement persistait et l'équilibre ne se rétablissait pas. Tantôt, sous l'empire d'une surexcitation fébrile, il envisageait sa guérison comme certaine et entassait projet sur projet, tantôt il tombait dans une torpeur morne pendant laquelle il restait de longues heures sans parole et sans mouvement. Le docteur s'inquiétait de ces alternatives contre lesquelles échouaient tous les remèdes et que l'influence même de Fabienne était impuissante à combattre. Une atmosphère lourde régnait dans l'hôtel de la rue Saint-Dominique où personne n'avait accès, sauf M. Delsart et Régine. Encore celle-ci n'y faisait-elle que de courtes apparitions. Sa présence agitait Arnold sans le distraire et elle-même reconnaissait volontiers qu'elle n'était pas à sa place dans une chambre de malade.

— Il me semble, lorsque j'entre là, disait-elle, qu'un manteau de glace me tombe sur les épaules, toutes mes idées s'éparpillent, je ne m'explique pas comment Fabienne y résiste!

Pauvre Fabienne! Ses pressentiments ne l'avaient pas trompée. Ce mariage, accompli à contre-cœur, la retranchait, en effet, du monde des vivants, l'enfermait dans une prison inaccessible. La sensation d'isolement qu'elle avait redoutée l'étreignait plus fortement de jour en jour, car, malgré les soins assidus qu'elle prodiguait à Arnold, aucune intimité d'âme ne pouvait se constituer entre eux. Chez lui, une sorte de pudeur retenait toute effusion. Pouvait-il encore parler d'amour, tenter, comme hier il le croyait possible, de conquérir le cœur rebelle qui ne lui avait jamais appartenu?... En face de sa déchéance physique, de ses forces déclinantes, la présomption de ses rêves lui apparaissait dans toute sa navrante ironie. Comment oser prétendre à être aimé? Pourquoi, d'ailleurs, vouloir aimer lui-même! La fin de tout était si proche! Le déchirement serait moins cruel s'il dépouillait cette vie, qui

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 juillet 1903.

allait lui échapper, des illusions qui la lui avaient rendue précieuse!

Un matin pourtant, à la suite d'une nuit plus tranquille, il parut réagir contre son inertie et, pour la première fois, questionna Fabienne. Le savait-on malade? Venait-on aux nouvelles? Et comme elle l'assurait qu'aucune indiscretion n'avait été commise, qu'on les croyait à l'étranger :

— Cela vaut mieux ainsi, dit-il, cependant je voudrais faire une exception. Mon oncle Philippe devrait être prévenu. J'aimerais à le voir et à vous le faire connaître davantage. Ne pourriez-vous pas lui écrire, Fabienne? Il viendra tout de suite, j'en suis sûr. Ce sera un allègement pour vous. Il vous relèvera dans vos maussades fonctions de garde-malade. Et qui sait? ajouta-t-il comme malgré lui, peut-être, dans un délai prochain, son affection vous sera-t-elle d'un grand secours.

L'oncle Philippe ou, sous une appellation moins familière, le comte de Lislebonne, était le plus proche parent d'Arnold, le frère de sa mère. Riche et très apprécié de la société parisienne, il était resté célibataire sans que personne pût savoir au juste pourquoi, car on ne pouvait prendre au sérieux l'explication qu'il en donnait lui-même : « Me marier, disait-il avec un fin sourire, d'abord je n'en ai jamais eu le temps. Puis, comment faire un choix? j'adore toutes les femmes, je n'aurais sûrement pas pu m'astreindre à en préférer une, au détriment des autres. »

Mais s'il se montrait éclectique en amour (et, malgré ses soixante ans, il obtenait encore des succès), en amitié il avait toujours été difficile, et le nombre était restreint de ceux qu'il traitait en amis. Ceux-là seuls savaient combien il était sûr et fidèle, et quelles qualités sérieuses se dissimulaient sous des dehors légers.

Il n'avait jamais tenu grand compte des liens du sang et, de toute sa nombreuse famille, ne s'intéressait guère qu'à Arnold et à un autre de ses neveux, le fils de sa sœur aînée. Celui-ci, un beau garçon qui retardait sur son siècle, car il était aventureux, prodigue, peu soucieux de ses intérêts, tous défauts qui ne sont plus de mode à l'heure actuelle, devait, dans l'opinion du monde, être l'héritier de M. de Lislebonne. L'hypothèse, toutefois, était trop vague pour que les mères prudentes cherchassent à l'attirer dans leurs filets. L'oncle Philippe gardait pour soi le secret de ses dispositions testamentaires et, en attendant, le duc de Saint-Cirgues n'était qu'un lieutenant sans fortune, très aimé dans son régiment d'ailleurs, attaché à sa carrière par dessus tout et doué d'un imperturbable optimisme. Son oncle, indulgent à ses écarts, payait ses dettes et ne lui faisait pas de morale, estimant que cette exubérance se ralentirait lorsqu'il aurait semé sa folle avoine et contrastait agréable-

ment avec la sagesse précoce et la prudence calculatrice de la jeune génération.

L'indulgence qu'il témoignait à Guy de Saint-Cirgues ne nuisait d'ailleurs en rien à ses sentiments pour Arnold dont il avait toujours su apprécier les côtés attachants et il s'était réjoui lorsque le consentement de Fabienne avait mis une joie dans cette existence fragile, jusqu'alors assombrie par la défiance de soi et la peur imprécise du lendemain. Cette joie serait-elle durable? M. de Lislebonne n'avait osé l'espérer, et l'appel de Fabienne vint confirmer ses doutes. Néanmoins il ne laissa percer aucune trace d'inquiétude lorsqu'il se présenta rue Saint-Dominique et, bientôt, son humeur aimable, le charme de sa conversation, le tact qui lui faisait choisir la parole tranquillisante, eurent les plus salutaires effets. Son apparition dissipait l'hypocondrie d'Arnold, communiquait à Fabienne une impression de réconfort et lui-même, heureux de noter les bons résultats de ses visites, les multiplia. Il se sentait attendu, désiré et il accomplissait volontiers son œuvre charitable, d'autant plus volontiers que sa nouvelle nièce l'attirait puissamment.

Dès la première heure, elle avait mis sa curiosité en éveil. Il devinait chez elle une nature originale, complexe, très captivante. Vraiment, elle ne ressemblait en rien aux poupées bien habillées et au cerveau vide qu'on frôle à chaque pas, cette femme frémissante au seuil de la vie, cherchant visiblement à s'affirmer à travers les règles conventionnelles, marchant en avant sans pouvoir trouver sa voie!

Il se plaisait à l'observer, à en faire un sujet d'étude. A une telle femme il eût fallu une direction très tendre et très ferme, un guide qui lui eût montré les écueils, la retenant, la détournant de la recherche d'un absolu qui n'existe pas, lui apprenant à se contenter du bien relatif qui, seul, s'offre à nous sur cette triste planète.

Mais qui donc accomplirait cette tâche difficile et passionnante à la fois de s'emparer de cette petite âme palpitante, de la dominer pour l'élever à son niveau véritable?

Arnold? Oh non! à coup sûr. Alors même que sa santé se rétablirait, ce n'était pas lui qui pouvait devenir un appui et un maître. Certes, il aimait Fabienne, mais il l'aimait à genoux, humblement, ne demandant qu'à lui obéir, à chercher en elle un refuge. Et Fabienne, elle, ne l'aimait pas, — pas assez du moins. — Milles indices en avertissaient M. de Lislebonne, et il s'inquiétait de ce que serait l'avenir de ces deux êtres inaptes à se comprendre, si toutefois il y avait un avenir pour eux! Hélas! chaque jour semblait enlever à Arnold une de ses faibles chances de sur-

monter le mal implacable. Pendant quelque temps, — était-ce la bienfaisante influence de l'oncle Philippe? — son état avait été stationnaire, on croyait même à une amélioration, mais maintenant, de nouveau, il perdait du terrain. L'oppression augmentait, — il ne pouvait demeurer étendu. — passant toutes ses nuits assis sur un fauteuil, soutenu par des oreillers, et c'était le plus douloureux spectacle que cette lutte inégale, le soulèvement tumultueux de la poitrine dans l'effort désespéré d'aspirer l'air qui lui échappait. Puis, une nuit, la crise redoutée l'abattit, plus violente que la première. Une sueur glacée perlait sur son front; fou de douleur, il implorait Fabienne et, d'une voix rauque, inintelligible, il appelait la mort..., la mort qui mettrait fin à ce supplice. Lorsqu'il revenait à lui, une révolte le secouait, l'horreur de l'anéantissement. Non! il ne voulait pas mourir. D'autres vivaient, d'autres étaient joyeux, pourquoi fallait-il que lui allât s'abîmer dans ce gouffre noir qui se creusait sous ses pas? Grand Dieu! mais ce n'était pas possible! Etre cloué dans un cercueil, caché sous la terre où il étoufferait, où jamais il ne verrait la lumière, où per-oune..., personne ne pourrait lui porter secours! Et ainsi il délirait jusqu'à ce qu'enfin il retombât épuisé, se renfermant dans un silence farouche, indifférent aux soins attendris de Fabienne, aux paroles encourageantes de l'oncle Philippe, observant à la dérobée, d'un regard hostile, ces heureux qui respiraient librement, qui ne se débattaient pas comme lui contre une menace de mort imminente. Alors une sourde rage le maîtrisait. A quoi lui auraient servi sa jeunesse, sa richesse, sa naissance, la possession d'une femme adorée puisqu'il fallait tout perdre, puisqu'il ne pouvait acheter un délai, ne fût-ce que d'un an, de quelques mois!

Puis, dans l'incohérence de sa détresse, il se mettait à plaindre ceux que, tout à l'heure, il enviait, ces insoucians qui s'enivraient d'éphémères jouissances, et qui, eux aussi, cependant, se rapprochaient minute par minute du dénouement fatal. Tous y viendraient. Les fosses de ces orgueilleux, qui poursuivaient si triomphalement leur route, s'ouvriraient une à une; leurs rires se tairaient, leurs ambitions, leurs amours fugitives seraient des choses du passé. Il ne resterait rien d'eux qu'une inscription sur une pierre tombale, et si, de loin en loin, les survivants venaient à prononcer leur nom, ce vain bruit de paroles ne les éveillerait pas de l'éternel sommeil!

Mais, arrivé là, il revenait, par un brusque détour, à son point de départ. Sans doute, la loi était pour tous; mais ceux qui parvenaient à la vieillesse avaient fait leur temps sur la terre, puisé au trésor commun et recueilli leur portion de joies et de rêves qui bercent l'humanité souffrante, tandis que partir avant l'heure, tout, désirer

et ne rien obtenir ! Avoir tenu dans sa main le livre passionnant de sa destinée mortelle et devoir le fermer à la première page !

N'était-ce pas là une ironie suprême contre laquelle échouait toute résignation ?

Cette lutte stérile contre le problème déchirant qui restera à jamais insoluble à notre raison humaine, hâtaient les progrès de la maladie. Les crises se multipliaient, devenaient quotidiennes. Insensiblement, Arnold entra dans la période d'agonie. Cette dernière étape paraissait cependant moins cruelle que les précédentes. De lui-même, il avait demandé les secours de la religion, et les exhortations consolatrices étaient descendues comme une rosée rafraîchissante sur son cœur meurtri. Il s'inclinait maintenant devant la loi qu'il avait jugée monstrueuse. Il en percevait vaguement la grandeur et le but. Le prêtre disait vrai. Tout ce que le monde peut donner ne suffit pas à combler l'immensité de nos désirs. Il nous faut l'infini, la plénitude de la félicité. Et que trouvons-nous ici-bas ? Rien qui réussisse à étancher notre soif, à remplir le vide de nos âmes. Pourquoi donc s'effrayer de partir ? Pourquoi craindre d'écarter le voile qui nous sépare des biens véritables ? Où donc est le sacrifice, où la cruauté ? N'est-ce pas un Dieu de miséricorde qui, aux épreuves d'un jour, fait succéder les délices éternelles ?

Arnold écoutait, recueilli, voyant déjà briller à ses yeux la cité bienheureuse ! Tout ce qui l'entourait disparaissait, éclipsé par cette radieuse vision. Fabienne elle-même s'estompait dans le lointain. Par une illusion bizarre, elle lui semblait appartenir non au monde qu'il allait quitter, mais à celui qui s'ouvrait à lui. Peut-être ne pouvait-il concevoir sans elle les ravissements de l'immortalité !

Sa fin fut douce et sans révolte. Aucune souffrance excessive ne troubla la solennité de l'heure dernière, et, la tête appuyée sur l'épaule de Fabienne, un sourire d'extase aux lèvres, il s'endormit comme un enfant lassé qui s'abandonne au repos, sachant que, demain, les ténèbres nocturnes seront dissipées et que le soleil se lèvera sur son réveil.

Cette mort prématurée causa une surprise générale mêlée d'émotion réelle. Personne n'avait soupçonné la vérité. M^{me} de Sennecey s'était bien acquittée de son rôle, trop bien peut-être, car on ne s'expliquait pas qu'elle eût pu continuer à se montrer partout dans le moment même où son beau-frère agonisait. Mais le monde n'est jamais sévère pour ceux qui ne sauraient se passer de lui, et Régine était prodigue en justifications : elle n'avait pas voulu sonner la cloche d'alarme, persuadée qu'Arnold prendrait le dessus ; la veille même du jour où il s'était éteint, il y avait eu un mieux sensible. Fabienne, jusqu'au bout, était restée aveugle. Il est vrai

que, maintenant, une réaction terrible se faisait chez elle... Un drame que cette lune de miel s'achevant dans la mort... Enfin, c'était un moment à passer. A vingt ans, les larmes sèchent vite, et Régine souriait d'un air entendu. Certainement, les biens matériels sont un avantage secondaire ; pourtant, ils adoucissent les pires douleurs. Et, sous ce rapport, le pauvre Arnold avait été d'une prévoyance admirable. C'était tout simple, du reste ; il adorait sa femme ! Quelle fatalité, cette séparation foudroyante de deux êtres créés l'un pour l'autre !

Sous ces phrases toutes faites, M^{me} de Sennecey dissimulait mal sa débordante satisfaction. Certes, elle n'avait pas souhaité la mort d'Arnold, elle n'admettait pas qu'elle ait pu un seul instant concevoir un désir aussi coupable. Mais enfin, il était atteint d'une de ces maladies qui ne pardonnent pas. Que lui eût-il servi de traîner encore quelques années, ne pouvant mener une existence normale et condamnant Fabienne à des fonctions de Sœur de charité qui eussent usé sa santé et sa jeunesse. Maintenant, au contraire, elle était libre et libre dans des conditions exceptionnelles, car le testament d'Arnold confirmait et étendait les clauses du contrat. La jeune veuve héritait de tout : l'hôtel de la rue Saint-Dominique, Kersadec, la terre de Bretagne, Montjouffroy, l'autre terre en Anjou, tout cela lui appartenait et constituait, avec 500,000 livres de rentes en valeurs mobilières, une fortune qui eût semblé méprisable aux tribus sémites ou aux accapareurs de trusts, mais que Régine préférait avec raison aux milliards exotiques, tant à cause de sa solidité que de la pureté de son origine. Oui, Fabienne avec son nom, sa situation, sa beauté pourrait faire grande figure. Dans dix-huit mois ou deux ans, après avoir porté son deuil selon les convenances les plus strictes, elle ouvrirait ses salons et, si elle se remariait, ce que sa sœur ne jugeait pas indispensable, du moins le ferait elle dans des conditions si brillantes que l'honneur en rejailirait sur toute sa famille. L'événement avait donc tourné pour le mieux, et Régine, une fois de plus, devait s'applaudir de son habileté.

Pourtant, dans ses calculs, elle négligeait un facteur essentiel : les dispositions de Fabienne. Était-il bien sûr que celle-ci se montrât docile à des conseils qui ne fussent pas en parfaite conformité avec ses goûts ? Déjà elle avait prouvé son humeur réfractaire en se refusant à voir qui que ce fût. M^{me} de Sennecey blâmait ce parti-pris. Elle avait toute exagération en horreur et, n'était-ce pas exagéré de se dérober par système aux sympathies qui s'offraient si cordialement ? Mais Fabienne demeurait inflexible. Non qu'elle affichât un chagrin inconsolable, seulement elle avait touché de trop près aux réalités solennelles pour qu'elle pût écouter patiemment

la série de lieux communs que chacun débite en pareille occurrence, avec une mine contrite, tout en enregistrant à part soi les observations qu'on a hâte de communiquer dans la prochaine visite. Elle croyait entendre les bavardages immanquables :

— Vous avez vu la petite Saint-Hérem?

— Oui, elle m'a paru très calme — je pensais la trouver désespérée, mais ce n'est pas cela du tout, — elle n'a pas versé une larme. Oh! elle se consolera vite.

Non, elle ne se sentait pas le courage de prêter à de tels commentaires. Après la tension de cette énervante période, il lui fallait l'apaisement. Et elle eut l'attraction du château de Bretagne, du vieux donjon festonné de lierre où elle serait à l'abri des phrases stéréotypées et des compassions de commande.

Elle s'attendait à des objections de la part de sa sœur, mais celle-ci se montra fort raisonnable. M^{me} de Sennecey comprenait que, pour le moment, Fabienne, avec son deuil et ses voiles de crêpe, serait plutôt gênante, et elle approuva pleinement sa résolution de disparaître pour un temps. Le seul qui parut s'inquiéter des projets de la jeune femme fut l'oncle Philippe.

— Il ne me plaît pas que vous soyez trop livrée à vous-même, lui dit-il en prenant congé d'elle. Attendez-vous à me voir lorsque je trouverai que l'épreuve a été poussée assez loin. J'irai vous chercher et je vous ramènerai en Anjou. L'agitation mondaine ne viendra pas vous y solliciter, je vous le promets. Nous mènerons une vie très douce, à nous deux, et vous aurez la conscience d'accomplir une bonne action, en tenant compagnie à votre vieil oncle. Cela vaudra mieux que de poursuivre un mirage et de chercher des roses bleues dans un désert.

Fabienne ne donna qu'une demi-promesse. Pour l'instant, elle n'avait d'autre idée que de fuir le contact des humains et elle eut un cri de soulagement lorsqu'elle aperçut, se profilant sur le bleu du ciel, les tours massives de Kersadec. Comme la poésie mélancolique de ce nid d'aigle suspendu au roc convenait bien à son besoin ardent de solitude! Comme elle l'aima vite, ce château entre ciel et terre, retranché dans son rempart de roches grises, accessible seulement du côté des bois, s'étageant à l'arrière-plan en ondulations verdoyantes! Et ce fut, pendant les premiers jours, la griserie de la forêt mystérieuse, l'enchantement de l'ombre et du silence, une prise de possession de la nature! Fabienne oubliait tout. Étendue sur le sol jonché d'aiguilles de pin, la tête appuyée sur l'oreiller de mousse qui recouvrait une pierre erratique, elle s'abîmait dans une sorte de nirvâna, sans rêves et sans pensée! Son âme se confondait avec l'immensité du ciel, s'absorbait dans

les rayons lumineux filtrant à travers l'épaisseur du feuillage, se baignait dans la fine pluie des cascatelles qui descendaient des cimes rocheuses. Et ainsi les jours s'écoulaient sans que rien en marquât la fuite!

Elle eût voulu demeurer ainsi toujours. Un frémissement de dégoût la traversait lorsque, par hasard, sortant de son engourdissement, elle entrevoyait la nécessité de recommencer à vivre. Ah! que ne pouvait-elle reculer indéfiniment l'heure des résolutions sérieuses! Pourtant, elle sentait qu'elle était appelée à agir, qu'elle ne devait plus être le jouet des circonstances et s'incliner devant le jugement et les décisions des autres. Mais elle avait peur..., oh! si atrocement peur de l'avenir. Son simulacre d'union conjugale, qu'elle ne regrettait pas tout à fait, puisque la fin d'Arnold s'en était trouvée adoucie, lui avait cependant démontré l'horreur d'un mariage où l'amour n'a aucune part. Renouvellerait-elle l'épreuve? S'exposerait-elle, cette fois, à être épousée pour sa fortune? Son scepticisme, né de l'expérience, ne lui permettait pas de croire qu'elle serait recherchée une seconde fois pour elle-même. Arnold avait été le cas unique, l'être d'exception; la prescience de sa destinée tragique lui faisait ignorer et mépriser les lois qui régissent le monde. Mais elle devait s'attendre, maintenant, à être le point de mire des convoitises intéressées.

D'autre part, consumerait-elle sa jeunesse dans un isolement égoïste et sans but, inutile à soi, inutile aux autres? Malgré elle, à mesure qu'elle émergeait de sa léthargie, la question se posait, redoutable! Egarée dans un labyrinthe de prévisions découragées, elle perdait peu à peu le bénéfice de cette halte bienfaisante qu'elle avait cru un remède souverain à sa grande lassitude physique et morale! Jusque dans sa retraite, le problème du lendemain la hantait. Elle avait espéré, dans le secret des méditations solitaires, développer son véritable *moi*, asseoir sur des bases plus larges le plan de sa future existence. N'était-elle pas dégagée de toute sujétion? Ne lui appartenait-il pas d'aborder la vie du grand côté, de ne plus immoler ses convictions et sa conscience aux visées éhontées et vaniteuses qui amoindrissent l'âme? Hélas! elle doutait! Au moment de s'affirmer, elle se sentirait ballottée, soumise à un dualisme de sentiments contradictoires, victime jusqu'au bout de son éducation première! Ce n'était pas impunément qu'elle aurait été élevée par Régine. Elle subirait, en dépit de ses résistances, l'influence délétère toujours prête à s'exercer, demeurerait la créature médiocre et quelconque qu'elle eût tant voulu ne pas être. Alors, à quoi bon tenter de se soustraire à la domination de son entourage? Elle ne le pourrait pas et elle se débattait dans cette

impasse, ne voyant aucune issue, plus incapable que jamais de se ressaisir !

M. de Lislebonne avait été bon prophète en estimant qu'un séjour prolongé en face d'elle-même lui serait plus nuisible que profitable ! Par bonheur, l'oncle Philippe ne se contentait pas d'être perspicace. Il exerçait sa vigilance de façon plus pratique. Vers la fin de septembre, lorsque les bois revêtaient leur parure d'automne et jetaient leur dernier éclat dans la gradation de ces nuances fulgurantes qui charment les yeux et attristent l'âme comme un présage de dissolution, Fabienne, assise un soir dans la salle d'armes, sous le manteau de la haute cheminée Henri II, fut interrompue dans ses méditations par le bruit inusité d'une voiture qui s'arrêtait devant le château, et bientôt après, M. de Lislebonne se faisait annoncer :

— Je vous tiens parole ou plutôt j'exécute ma menace, dit-il en s'avançant vers la jeune femme qui s'était levée précipitamment. Il lui prit la main qu'il retint dans la sienne et eut un froncement de sourcils en observant son visage pâle :

— C'est bien ce que je craignais, dit-il ; votre cure d'isolement a été une fantaisie déplorable et il est grand temps d'y mettre fin. Où sont donc les bons effets de l'air pur des montagnes et des effluves résineux ? Vous étiez un peu alanguie au départ. A l'heure actuelle, vous êtes diaphane. Je parierais que vous avez perdu l'appétit et le sommeil ! Tout cela vient du régime cellulaire auquel vous vous obstinez ! La cellule est vaste, me direz-vous ; cela n'en est que plus mauvais. Elle abrite une foule de pensées déraisonnables au milieu desquelles vous vous égarez. Je vois qu'il faut que je vous emmène au plus vite. Vous êtes ma nièce, ne l'oubliez pas ; vous me devez obéissance. Comme premier acte de docilité, vous viendrez tenir ma maison en Anjou. Ainsi vous me rendrez un immense service et vous aurez une occupation prosaïque, excellente pour écarter l'hypocondrie qui s'insinue dans votre petit cerveau.

D'un geste caressant, il passa sa main sur le front de Fabienne. Elle le regarda un peu tristement.

— Cher oncle Philippe, je vous serais une gêne et un ennui ; songez combien mon deuil est récent, et c'est l'époque où vos amis viennent chasser chez vous. Vraiment, ma place est ici ; je ne dois pas encore sortir de ma retraite.

— Mais je vous ai promis que vous ne verriez personne, interrompit M. de Lislebonne. Croyez-vous donc que je voudrais vous faire manquer de respect à la mémoire de notre pauvre Arnold ? Que vous soyez chez moi ou non, je ne veux pas, cette année,

de réunion nombreuse. Tout au plus, Guy de Saint-Cirgues viendra-t-il pour quelques jours; peut-être aussi un petit protégé à moi, un gentil garçon inoffensif et très réservé. Ce sera tout. Guy est de la famille. Vous devez faire sa connaissance, et, quant à l'autre, il vit dans ses bouquins et ne vous fatiguera pas de sa gaieté intempestive. Je n'admets donc aucune défaite et ne vous laisse qu'un temps très court pour vos préparatifs.

Fabienne ne résista pas davantage. Sa raison s'accordait secrètement avec les désirs de son oncle. Elle sentait que le dangereux soliloque dont elle ne pouvait vaincre l'obsession avait assez duré, et lorsqu'elle se trouva dans la plaisante habitation de M. de Lislebonne, où les souvenirs anciens se confondaient avec tous les raffinements du luxe moderne, il lui sembla que l'air ambiant était plus respirable et la vie moins compliquée que sous les épaisses murailles de la vieille forteresse de Bretagne.

IV

Le château de Lislebonne, quoique portant le nom de la famille maternelle d'Arnold, n'avait jamais été considéré que comme une propriété d'importance secondaire, mais l'oncle Philippe se l'était attribué de préférence à la terre familiale, Montjouffroy, dont l'administration et l'entretien dispendieux eussent été un embarras pour lui. Il l'avait abandonnée sans regrets à sa sœur de Saint-Hérem.

C'était à Montjouffroy que, dans les derniers jours de sa vie, Arnold rêvait de conduire Fabienne. Si souvent, aux heures où il caressait le fol espoir de guérir, il lui avait décrit ce lieu de prédilection qu'il ne devait jamais revoir. Il s'était réjoui de lui en montrer toutes les beautés, de lui apprendre à l'aimer comme il l'aimait. Une confiance superstitieuse lui avait fait répéter bien des fois que là, sûrement, il recouvrerait la santé. Pour cette raison peut-être Fabienne avait préféré instinctivement se réfugier en Bretagne et ne pas venir seule, en vêtements de veuve dans cette demeure où Arnold se faisait une fête de l'introduire. Maintenant, une distance de deux heures à peine l'en séparait, mais elle remettait à une époque ultérieure une visite qui n'éveillait chez elle aucune curiosité. Elle était si bien chez l'oncle Philippe où chaque jour lui apportait l'impression, si inconnue pour elle, d'occuper une place où on aimait à la voir et qu'elle était éminemment propre à remplir. Dans la maison de Régine, elle avait été une superfétation, ou, pis encore, le visiteur importun qui dépasse les limites de sa bienvenue. Ici, M. de Lislebonne lui prouvait, de mille façons

déliçates, qu'il était heureux de la posséder, que par sa seule présence, elle lui conférait une faveur qu'il prisait très haut et dont il eût voulu la prolongation indéfinie. Et, tout en lui laissant une liberté absolue, il exerçait sur elle une surveillance ingénieuse, lui faisant reprendre, petit à petit, des habitudes actives, la remettant, presque à son insu, dans un courant intellectuel, lui apportant les livres nouveaux, discutant avec elle les progrès de la pensée tels qu'ils s'accusent dans les auteurs de choix qui résument les tendances de notre siècle. Ainsi Fabienne apprenait à s'intéresser au mouvement général, à évoluer dans des espaces où elle n'eût osé s'aventurer seule. L'oncle Philippe était mieux qu'un homme du monde. Les circonstances n'avaient pas permis qu'il employât activement ses exceptionnelles facultés. Ses goûts l'avaient tenu éloigné de la carrière des armes, ses convictions héréditaires lui avaient interdit d'aborder le terrain politique sous l'Empire, et il n'était pas de ceux qui eussent voulu s'abaisser à servir la République dans la confiance naïve qu'ils préparaient la restauration de la Monarchie. A aucun moment, il n'était sorti de son apparente inaction, et la plupart ne voyait en lui que le grand seigneur dont l'autorité s'imposait en matière d'élégance et de savoir-vivre ! En réalité, il avait beaucoup lu, beaucoup étudié, beaucoup approfondi. Arts, lettres, sciences, philosophie, tout ce qui éveille l'esprit et élève l'âme, l'avaient occupé tour à tour. Dans ses premières années de jeunesse, il s'était cru une vocation artistique, la peur du dilettantisme l'avait retenu. Pour la même raison, il s'était abstenu d'écrire.

— Je n'aime pas les talents d'amateur, disait-il parfois. Chacun, au temps actuel, s'arroge le droit de se faire imprimer; pour moi, l'auteur a une mission comme le prêtre, comme l'apôtre, comme celui qui porte la bonne parole. Cela dépasse ma compétence, je ne serai donc jamais un barbouilleur de papier..., pas plus qu'un barbouilleur de toile.

Sa modestie était blâmée par ceux qui le connaissaient, mais sa nature était de celles qui, justes vis-à-vis des autres, se jugent elles-mêmes avec une sévérité qui dépasse toute mesure. Son discernement eût été en faute s'il se fût agi d'apprécier une création personnelle !

Il se restreignait donc à goûter les conceptions d'autrui. A Lislebonne, faisant suite à son appartement, deux vastes pièces dont il gardait la clef, constituaient son domaine exclusif. L'une contenait une collection unique de tableaux d'anciens maîtres, d'inappréciables préraphaélites, quelques chefs-d'œuvre de l'école vénitienne, un choix précieux de maîtres hollandais. Il passait souvent des heures dans ce petit sanctuaire, respirant l'atmosphère envelop-

pante qui se dégage des œuvres de beauté et de génie. L'autre salle renfermait sa bibliothèque privée, celle des auteurs d'élite et des éditions rares qu'il recherchait avec passion, pour lesquelles il avait une sorte de tendresse religieuse, soutenant, — ce qui est à peine un paradoxe, — que les belles et grandes pensées vous pénètrent mieux, lorsqu'elles se présentent dans un cadre approprié à leur valeur.

De ces deux salles, jalousement gardées, la dernière était peut-être celle qu'il défendait le plus sévèrement. Mais toutes deux étaient ouvertes à Fabienne et il goûtait un plaisir indicible à développer l'esthétique encore hésitante de sa jeune nièce, à la guider vers de plus hautes appréciations d'art que celles qui sont généralement admises et qui créent les enthousiasmes banals et les admirations routinières. Il voulait mieux que cela pour une nature comme la sienne et il rencontrait un terrain admirablement préparé. Ce culte du beau qu'il lui inculquait, ou plutôt qu'il précisait en elle, répondait bien aux élans qui poussaient Fabienne hors des sentiers battus, à cette soif de conquête d'un au-delà où les forces latentes qui frémissaient en elle trouveraient un champ illimité.

Dans son rôle d'initiateur, M. de Lislebonne atteignait un double but. Il faisait faire à Fabienne un merveilleux voyage de découverte, et lui-même puisait dans l'imagination ardente de la jeune femme, certaines lumières qui éclairaient son expérience d'un jour nouveau. Fabienne joignait aux intuitions d'une intelligence très fine, une profondeur d'observation et une maturité de jugement surprenantes chez la presque enfant qu'elle était. Parfois elle s'enhardissait à exposer ses idées, et l'originalité de ses aperçus, l'éloquence entraînant avec laquelle, lorsqu'elle se sentait comprise, elle défendait ses théories, tenaient l'oncle Philippe sous le charme.

Il arrivait alors que la question qu'il s'était si souvent formulée s'imposait à lui. Où était celui qui serait au niveau de cette femme, qui saurait favoriser son essor, sous l'égide duquel sa nature privilégiée, mais encore en formation, deviendrait *tout ce qu'elle pouvait être*. Où le trouver, l'être providentiel à la hauteur d'une telle mission? On le chercherait en vain dans la foule des incompréhensifs qui encombrant la société. Chère petite Fabienne! il faudrait qu'elle repliât ses ailes, qu'elle renonçât à escalader les sommets!

Mais pourquoi pousser le tableau au noir?

A défaut du compagnon idéal que son oncle eût souhaité pour elle, qui sait si elle n'en rencontrerait pas un qui fût son égal, sinon par l'esprit, du moins par la noblesse et la droiture des sentiments? C'était là le point essentiel après tout! Et qui sait encore?

Peut-être l'amour, ce grand niveleur, se mettrait-il de la partie? N'a-t-on pas vu souvent des femmes supérieures s'attacher à des hommes dont l'infériorité n'est un secret que pour elles seules? Chère petite Fabienne! ce serait dommage sans doute, mais si l'avèulement lui donnait le bonheur, pourquoi la vouloir clairvoyante?

Depuis un mois déjà l'oncle et la nièce jouissaient d'un tête-à-tête ininterrompu, aussi agréable à l'un qu'à l'autre, lorsqu'un matin, la poste vint rappeler à M. de Lislebonne qu'il avait d'autres liens que ceux qui l'attachaient à la veuve d'Arnold. Deux lettres lui arrivaient simultanément : l'une, de Guy de Saint-Cirgues, annonçant que, sauf contre-ordre, il viendrait comme tous les ans passer trois ou quatre semaines à Lislebonne, l'autre, sollicitant la même permission, était signée de Bernard Dorval, le protégé dont l'oncle Philippe avait dit quelques mots à Fabienne, le mentionnant comme un visiteur probable mais nullement gênant. Pour M. de Lislebonne, en effet, il faisait partie de la maison. Le jeune homme avait été élevé par lui et lui rappelait une bonne action qui, contrairement à la règle générale, avait obtenu d'heureux résultats, une reconnaissance profonde là où logiquement il n'eût dû recueillir que de l'ingratitude.

Cette quasi-adoption remontait à vingt-cinq ans déjà. Mais l'oncle Philippe (il n'était pas connu alors sous ce titre vénérable) revoyait l'incident qui en avait été le point de départ dans ses plus insignifiants détails. Il passait l'été chez ses parents à Montjouffroy. C'était par une chaude journée de juillet, et il conduisait un attelage difficile. Un enfant qui jouait dans une rue du village se jetait au-devant de la voiture. Les chevaux se cabraient et Philippe, par un effort vigoureux, réussissait à les rejeter de côté. On relevait l'enfant qui était sain et sauf, n'ayant pas même le sentiment du danger couru, et qui promenait de grands yeux étonnés sur l'attroupement qui se faisait autour de lui. M. de Lislebonne avait été frappé de sa mine intelligente et résolue; il était descendu de voiture et s'informait. Une dizaine de femmes, parlant toutes à la fois, lui apprenaient que le petit était orphelin de père, que sa mère gagnait sa vie en travaillant à l'aiguille, mais cela ne lui rapportait guère, — heureusement, elle n'avait que ce gamin, — une brave femme, très estimée dans le pays. Et Philippe lui reconduisait le petit Bernard, à qui il glissait une pièce d'or dans la main. Sa mère profitait de l'aventure pour demander si « Madame la comtesse » ne voudrait pas lui confier de l'ouvrage. Le lendemain, on la faisait venir au château, il se trouva qu'elle travaillait bien, on l'employait souvent, ce fut l'aisance dans le petit intérieur. Bernard allait à l'école des Frères. Il s'était pris d'adoration

pour le beau monsieur qui avait failli l'écraser, et Philippe s'amusa de ce culte que lui vouait l'enfant. Parfois il l'interrogeait, il lui trouvait l'esprit ouvert, une grande ardeur de savoir, de se rendre compte des choses; en vérité, c'était dommage de ne pas développer cette intelligence qui, bien dirigée, pourrait aller fort loin. Et un beau jour, Philippe se décidait à donner au petit paysan la chance de faire son chemin. Il le mettait au collège des Maristes de la ville voisine. M^{me} de Lislebonne, sa mère, avait désapprouvé. Pourquoi le sortir de sa condition? On en ferait un déclassé, un mécontent. Ces expériences philanthropiques tournent toujours mal. Mais le fâcheux pronostic ne s'était pas réalisé. Bernard justifiait et au delà la confiance de son protecteur. Il conquérait rapidement tous ses diplômes, devenait successivement bachelier, licencié ès lettres, licencié ès sciences. Lorsqu'il s'était agi de choisir une carrière, il s'inclinait devant les préférences maternelles que, d'ailleurs, M. de Lislebonne approuvait, et embrassait la profession médicale. A l'heure actuelle il commençait à se faire un nom. Depuis trois ans, il habitait Paris, parvenait à se créer une clientèle et attirait l'attention des spécialistes par des écrits qui le mettaient en évidence. Mais sa réputation grandissante n'altérait pas sa simplicité et ne diminuait en rien sa chaude gratitude pour celui qui lui avait aplani les difficultés de ses débuts. Il gardait à M. de Lislebonne une reconnaissance passionnée que n'entachait aucun servilisme, et celui-ci le considérait avec la fierté légitime qu'on ressent vis-à-vis d'un acte de divination qui vous fait honneur. Il lui savait gré de n'avoir démenti aucune de ses prévisions, et en même temps il aimait chez son protégé les qualités de désintéressement, de délicatesse d'âme qui, bien qu'il eût brûlé les étapes ascensionnelles, apparaissaient si nettement en lui.

Chaque année, Bernard Dorval partageait entre sa mère et M. de Lislebonne les vacances qu'il achetait par un travail opiniâtre et, sans vouloir se l'avouer à lui-même, c'était auprès de l'oncle Philippe que ses préférences le portaient. Au foyer maternel, il lui fallait un effort pour se remettre dans le courant d'idées étroites et de petits intérêts terre-à-terre de l'humble femme dont la compréhension bornée s'absorbait uniquement dans les soucis pécuniaires, tandis qu'avec M. de Lislebonne, malgré les différences d'âge et de situation, l'harmonie était absolue. Nul ne savait comme son cher protecteur le rasséréner, l'armer par ses conseils pour les combats de la vie. Au fond, et quoique tout lui eût réussi, Bernard n'éprouvait pas l'exaltation du lutteur qui croit en son étoile, la suffisance orgueilleuse du fils de ses œuvres qui s'estime l'égal de tous et traite de préjugés surannés les différences sociales. En réalité,

c'était un triste, un désabusé, voyant toujours, par une tendance naturelle, le côté désolant des choses. Il s'adonnait courageusement à sa profession, l'envisageant comme un apostolat, non comme un moyen d'arriver. Mais le spectacle quotidien de l'humaine misère était pour lui une épreuve incessante que l'habitude ne rendait pas moins pénible. Dans tout le cours de son rude labeur, les quelques semaines qu'il passait auprès de M. de Lislebonne devenaient son objectif, l'espoir qui le soutenait, le remettait en équilibre, et son vieil ami, sachant combien ce temps de repos lui était nécessaire, s'arrangeait pour qu'il n'en fût jamais privé. Cette année, cependant, ce n'était pas avec une satisfaction sans mélange qu'il attendait sa visite. Peut-être Fabienne trouverait-elle inopportune cette introduction d'un étranger dans leur vie familiale. Sans doute, Guy de Saint-Cirgues lui était étranger aussi, mais, avec lui, les rapports s'établiraient tout naturellement. Sans parler des liens de parenté, il y aurait entre eux cette franc-maçonnerie des gens de même caste qui fait que, quoique ne s'étant jamais vus, il semble qu'on se soit connu toujours. Bernard, lui, serait un peu à l'état d'intrus! Enfin, à la grâce de Dieu! Pour un scrupule, sans fondements peut-être, il ne pouvait enlever au pauvre garçon sa meilleure joie.

Timidement, il avertit Fabienne de la double visite imminente, mais elle accueillit la nouvelle tout autrement qu'il ne s'y attendait :

— Je suis très contente, cher oncle Philippe; si vous saviez combien je me préoccupais de la pensée que vous n'aviez que moi pour seule ressource. Oh! vous êtes très bon, je sais, si vous vous ennuyiez vous vous garderiez bien de me le laisser voir, mais j'avais des remords, je me sentais une responsabilité. Maintenant je serai plus à l'aise, je n'aurai pas le sentiment qu'il faut que je vous débarrasse de moi. Ah! je suis indiscreète, mais je me sens trop bien ici, c'est votre faute...

Une certaine curiosité personnelle s'ajoutait à la satisfaction de M^{me} de Saint-Hérem. Souvent, dans la conversation, son oncle lui avait parlé de Bernard, racontant ses humbles commencements, faisant l'éloge de sa persévérance, de ses rares aptitudes. Avec l'exclusivisme inconscient qu'elle tenait de son éducation, Fabienne n'arrivait pas à comprendre comment l'enfant du peuple qui, de par les lois ataviques, ne devait posséder que les facultés propres à tracer un sillon ou à cultiver un champ, avait pu se transformer en un homme de science, d'initiative, surtout de manières acceptables, et que l'oncle Philippe traitait sur un pied de quasi-égalité.

Bernard Dorval s'offrait à sa pensée comme une sorte de phéno-

mène dont elle n'avait jamais rencontré d'échantillon et avant même de le connaître, elle s'intéressait à lui sans qu'aucune morgue, aucun dédain ne vinssent gâter cet intérêt. Il était simplement pour elle une anomalie instructive qui lui fournirait un sujet d'observations plus neuves que celles qu'elle recueillait dans son milieu circonscrit.

Sa première impression toutefois fut, sinon défavorable, du moins contraire à son attente. Elle s'était imaginé un homme pétillant d'intelligence, dont les qualités d'esprit, celles qui constituaient sa raison d'être, s'imposeraient de prime abord. Elle vit un grand garçon, assez gauche dans sa tenue correcte du soir, s'exprimant avec timidité et se mêlant le moins possible à la conversation générale. L'étudiant à la dérobée, elle constata cependant que sa physionomie était éminemment de celles qui attirent l'attention et trahissent une organisation à part. Un phrénologue se fût émerveillé devant le dessin du front, les lignes puissantes indiquant le riche développement du cerveau, l'œil gris bleu, très doux, qui s'animait et devenait profond lorsqu'il le fixait sur un interlocuteur. On voyait qu'il possédait ce don, si peu répandu, d'écouter de toute son attention, de s'assimiler entièrement la pensée de celui qui parlait, sans hâte de répondre, sans impatience de faire prévaloir son sentiment. Chez lui l'attitude était plutôt d'expectative, comme s'il avait tout à apprendre et redoutait de fournir son contingent d'idées et ses opinions personnelles. Ce premier soir, d'ailleurs, et malgré les encouragements de M. de Lislebonne, il était naturel qu'il se tint au second plan. Guy de Saint-Cirgues, arrivé par le même train que lui, bavardait avec toute l'exubérance joyeuse de l'enfant gâté de la maison. Tout de suite il avait été sympathique à Fabienne et, en vérité, la sympathie allait à lui très naturellement. Il plaisait par sa virilité élégante, son expression énergique tempérée de bonté, une parfaite distinction exempte de mièvrerie. Sous ses vêtements civils, qu'il portait avec une grâce achevée, on devinait le soldat mais aussi l'aristocrate, celui qui, à une autre époque, se fût arraché à l'enivrement d'une fête, aux caresses de la femme aimée pour aller gaiement affronter la mort dans le combat.

L'oncle Philippe avait eu raison de prévoir que le rapprochement entre les cousins serait facile et immédiat. Tout, d'ailleurs, y contribuait. Ils connaissaient les mêmes personnes, avaient fréquenté les mêmes salons. Ce n'était qu'un hasard presque inexplicable qui ne les avait pas mis plus tôt en présence l'un de l'autre. Et les sujets naissaient d'eux-mêmes dans les causeries dont Guy possédait l'art essentiellement français. Fabienne s'amusait de ses réflexions humoristiques sur une société dont il était prompt à

saisir les ridicules, mais qu'il appréciait sans méchanceté, et M. de Lislebonne constatait avec satisfaction que son neveu exerçait sur Fabienne une influence salutaire. Depuis qu'il était là, le sourire montait plus spontanément à ses lèvres. Elle riait même parfois d'un joli rire qui était comme une musique à une oreille exercée, et qui charmait d'autant plus qu'on l'entendait trop rarement. M. de Lislebonne hochait la tête et devisait en philosophe souriant : « Tout cela est dans l'ordre, la jeunesse veut la jeunesse. D'ici à quelques jours, Guy aura raison des papillons noirs de ma jolie nièce ; il effectuera tout simplement, et sans peine, la cure morale que j'estimais si difficile... »

Peut-être, cependant, l'oncle Philippe prononçait-il un jugement hâtif. Par instants, Fabienne retrouvait des éclairs d'insouciance et se laissait distraire. Mais, seule, son animation tombait comme un vêtement d'emprunt ; elle luttait contre les mêmes perplexités, et le vide qu'elle sentait au dedans de soi allait s'élargissant. Les circonstances voulaient aussi qu'elle restât plus fréquemment en face d'elle-même.

Fidèle à ses promesses, l'oncle Philippe faisait trêve à ses habitudes d'hospitalité ; il n'y avait chez lui ni dîners ni réunions. Mais il ne pouvait se soustraire absolument aux invitations de son nombreux voisinage, et, plus souvent qu'il n'eût voulu, il accompagnait Guy aux chasses qui se succédaient presque chaque jour dans les environs. Fabienne le voyait donc beaucoup moins, et son oncle était loin de se douter combien elle regrettait la période d'intimité charmante des semaines antérieures. Elle eût pu trouver une ressource dans la société du jeune docteur. Celui-ci refusait invariablement toutes les parties de chasse par amour-propre, disait-il, pour ne pas étaler sa maladresse en public, et surtout, ajoutait-il en riant, pour ne pas compromettre l'existence de son prochain, ce qui eût été en opposition directe avec sa profession. Mais il ne semblait pas plus désireux de se rencontrer avec Fabienne que de tenter des prouesses cynégétiques.

Généralement, il demeurait invisible pendant des journées entières. Allait-il seul courir la campagne ou restait-il penché sur les bouquins savants que M. de Lislebonne affirmait être son unique passion ? C'était là un mystère que M^{me} de Saint-Hérem ne cherchait pas à débrouiller.

Une après-midi, pourtant, le hasard les rapprocha. Fabienne était allée chercher un livre dans la bibliothèque particulière de son oncle, — celle qu'il interdisait aux profanes, — et elle eut un mouvement de surprise en y rencontrant Bernard, très occupé à passer en revue les rayons réservés à la littérature étran-

gère. Il parut déconcerté en apercevant la jeune femme et voulut expliquer sa présence.

— M. de Lislebonne m'autorise à pénétrer ici, dit-il, mais c'est une faveur dont j'use rarement; d'ordinaire, je trouve ce qu'il me faut dans la bibliothèque du rez-de-chaussée. Aujourd'hui, par exception...

— Je vous en prie, que je ne vous dérange pas, interrompit Fabienne. Je ne venais que pour chercher la suite d'un ouvrage que mon oncle m'a conseillé, et je vois, ajouta-t-elle, que nous avons affaire au même compartiment.

Elle s'avança, et il s'effaça pour lui faire place. Fabienne choisit son volume et ses yeux se portèrent machinalement sur celui que Bernard tenait entre les mains :

— Ah! docteur, dit-elle gentiment, du Schopenhauer. Ce n'est pas là une lecture que vous devriez vous permettre pendant vos vacances! Elle demande trop de tension d'esprit. Il est vrai que, pour vous, ce doit être moins ardu que pour les ignorants comme moi, qui veulent s'attaquer à des choses au-dessus de leur portée.

— Je crois, Madame, dit Bernard, que la plupart de ceux qui pâlisent sur les philosophes allemands les comprennent fort peu. Il ne m'est pas bien prouvé, d'ailleurs, que ces messieurs se comprennent eux-mêmes. On est tenté de prendre au sérieux le mouvement de franchise attribué à Hegel.

— Le mouvement de franchise d'Hegel. Quel est-il? interrogea Fabienne avec un joli regard curieux.

— Ah! dit Bernard en riant, c'est une histoire fabriquée de toutes pièces qu'on raconte au cours de philosophie: « Un hégélien qui, pendant deux années, s'est obstiné à pénétrer le sens d'une phrase de la « Phénoménologie de l'esprit »; en désespoir de cause, il part pour Berlin.

« — Maître, dit-il en abordant Hegel, voici une pensée, sublime à coup sûr, mais que je ne puis saisir. Venez à mon secours. Faites la lumière dans mes ténèbres. »

« Hegel lit le passage à deux reprises :

« — Mon enfant, dit-il enfin, lorsque j'ai donné cette pensée au monde, elle n'était intelligible qu'à Dieu et à moi. Aujourd'hui, elle ne l'est qu'à Dieu. »

Bernard avait débité sa petite anecdote avec une certaine drôlerie et Fabienne l'en récompensa de son rire harmonieux. Elle aimait à le voir plus à son aise. C'était la première fois, depuis son arrivée, qu'il parlait facilement et sans contrainte.

— Si l'histoire était vraie, elle serait consolante, dit-elle, mais, pour en revenir à Schopenhauer, je ne puis imaginer que vous en

fassiez un sujet d'études sans y glaner quelque chose d'utile. Il me semble d'ailleurs avoir entendu dire que son système était infiniment plus abordable que ceux des autres.

— Pour moi, malheureusement, il est tout à fait incompréhensible dans l'original, dit Bernard, j'avais espéré trouver une traduction, mais il n'y a ici que le texte allemand et il ne me sera d'aucun secours pour le travail que j'ai entrepris et que je vais être forcé d'interrompre.

— Pourtant, vous savez l'allemand, dit Fabienne.

— Oh! si peu et si mal, à coups de dictionnaire et encore..., je voudrais l'apprendre à fond, mais c'est un cercle vicieux. A Paris, j'aurais des professeurs, mais je n'ai pas le temps, pendant mes vacances, j'aurais le temps, mais je n'ai pas de professeurs.

Fabienne réfléchit un instant. Toute apparence de prétention lui était insupportable. Mais, ici, il s'agissait d'un service à rendre, elle serait heureuse de venir en aide à ce laborieux qui paraissait si contrarié de devoir suspendre son travail.

— Peut-être y aurait-il un moyen, dit-elle en hésitant. On m'a appris l'allemand en même temps que le français. C'est une langue qui m'est donc très familière. Si vous vouliez, je pourrais vous traduire les passages dont vous avez besoin, le mot à mot, bien entendu, car je ne me flatte pas de suivre l'enchaînement de la pensée, mais je crois bien que je ne me tromperais pas sur l'exactitude des termes. Croyez-vous que cela puisse vous suffire pour établir le sens général, qu'en dites-vous?

Bernard était devenu très rouge et, dans son trouble, oubliait de répondre.

— Oh! Madame, ce n'est pas possible, balbutia-t-il enfin. Vous voudriez faire cela? prendre une pareille peine pour moi? Ce serait trop, vraiment, jamais je n'oserai accepter.

— Mais je vous assure que cela m'amuserait beaucoup, reprit Fabienne, riant de sa confusion, la seule chose qui m'arrête, c'est la peur de tenter une tâche trop difficile. Mais je puis toujours essayer; seulement, il faut me promettre de me dire honnêtement si vous pouvez tirer un parti quelconque de mes traductions. Au fait, nous pourrions essayer tout de suite. Le mieux serait que je vous dicte en français quelques lignes du texte et vous verrez alors si vous y démêlez un sens ou si je n'arrive qu'à faire du galimatias. Je n'y mettrai pas d'amour-propre, je vous promets; d'ailleurs, je jugerai bien par moi-même si mes phrases se tiennent debout.

Elle parlait gaiement, et Bernard voyait qu'elle était sincère en disant que ce travail l'amuserait. Ainsi rassuré, il la remercia avec effusion.

— Vous ne sauriez croire, Madame, de quel embarras vous me tirez. Il eût fallu que je demande à Paris la traduction complète, car les citations dont j'ai besoin sont disséminées dans différentes parties de l'œuvre. Mon article, qui doit paraître dans la *Revue des Sciences* n'eût pas été prêt en temps utile. Je ne sais pas exprimer combien je vous suis reconnaissant.

— Ne triomphez pas trop tôt, dit la jeune femme, j'ai plus peur que jamais, malgré ma bonne volonté, d'être au dessous de l'entreprise.

Elle s'avança vers le bureau de M. de Lislebonne.

— Il y a là justement du papier grand format dont mon oncle se sert pour ses résumés. Tenez, voilà une feuille; maintenant, indiquez-moi le premier passage.

Elle s'assit et fit signe à Bernard de se mettre à côté d'elle.

— Cela me rappelle mon temps de cours, dit-elle joyeusement, excepté que le professeur était sûr de soi, et moi pas du tout.

De fait, sa voix tremblait un peu au début, mais sa défiance se dissipa insensiblement et elle était si absorbée dans sa besogne, si soucieuse de l'accomplir le mieux possible, sans chercher à se faire valoir, à éblouir celui qui l'écoutait, qu'elle obtint un résultat au delà de ses espérances; l'embarras de Bernard disparut, il ne songea même plus à s'étonner des admirables connaissances philologiques de M^{me} de Saint-Hérem, de sa puissance d'assimilation. Comme elle, il ne pensa qu'au travail qu'ils poursuivaient ensemble et qui avait tout l'attrait de la difficulté vaincue par le concours de deux volontés réunies. Fabienne eût visé à le séduire qu'elle n'eût pas inventé de moyen plus subtil que cette parfaite absence d'affectation et de coquetterie. Mais, de ceci, ils ne se rendaient compte ni l'un ni l'autre. Ils n'avaient pas davantage conscience du temps; les heures sonnaient au vieux cartel sans qu'il s'en aperçussent.

M. de Lislebonne, entrant à l'improviste, était demeuré sur le seuil de la porte et les jeunes gens ne l'avaient pas entendu. A ce moment, Fabienne, d'une voix lente, mais très soutenue, dictait le paragraphe qui suit :

« L'idée n'est autre chose, en vertu des formes de temps et d'espace de notre appréhension intuitive, que l'unité décomposée en variété. Au contraire, le concept, grâce à l'abstraction de notre raison, est l'unité dégagée de la variété. Celle-ci peut être définie comme : *unitas post rem*, celle-là comme *unitas ante rem*. Enfin, on peut exprimer la différence entre le concept et l'idée par une comparaison en disant : le concept est comme un récipient passif, duquel on ne saurait retirer plus, par le procédé analytique, que ce qu'on y a mis par la réflexion synthétique, tandis que l'idée

développe, chez celui qui l'a saisie, des représentations entièrement neuves par rapport à son concept équivalent. Elle ressemble à un organisme vivant, se développant, et qui, doué de la faculté créatrice, produit ce qui n'a pas été déposé en lui... »

M. de Lislebonne avait écouté immobile. Au dernier mot, il partit d'un franc éclat de rire.

— Voilà un spectacle unique, exclama-t-il. Dehors le soleil brille, un beau soleil d'été de la Saint-Martin, il y a un tennis-lawn et un golf qui n'attendent que votre bon plaisir et vous préférez établir la différence entre l'idée et le concept, vous vous acharnez aux procédés analytiques et aux réflexions synthétiques. Vous pouvez trouver de l'agrément à ce salmigondis! Vraiment, c'est tout à fait original.

Bernard s'était levé avec précipitation.

— Je suis inexcusable, dit-il, mais M^{me} de Saint-Hérem a mis tant de bonté dans son insistance que je me suis laissé persuader. Je suis honteux de mon indiscretion!

— N'écoutez pas M. Dorval, mon oncle, dit Fabienne en se levant à son tour. Cette lecture rébarbative devant laquelle j'aurais toujours reculé sans lui, est une des plus attrayantes que j'aie jamais faites. C'est toute une révélation, j'en démêle juste assez pour sentir que je ne comprends pas bien, mais que j'arriverai peut-être à mieux comprendre. A chaque pas, j'ai l'impression d'une conquête lente, et c'est une joie de s'identifier ainsi à un auteur. Depuis deux heures, il me semble que je n'ai plus d'individualité, que j'emprunte celle de Schopenhauer, c'est très drôle, et j'en suis toute fière.

— Franchement, je préfère que vous restiez vous-même, ma jolie nièce, dit M. de Lislebonne. N'empruntez rien à ce vieil égoïste qui haïssait les femmes et refusait de voir sa mère, sous prétexte qu'elle nuisait à sa tranquillité d'esprit. Mais par quelle fantaisie avez-vous songé à étudier ce fâcheux bonhomme?

— C'est ma faute, reprit Bernard. M^{me} de Saint-Hérem a eu pitié de mon ignorance. Grâce à vous, Madame, dit-il en se retournant vers elle, je pourrai maintenant terminer mon article qui serait demeuré en suspens. Je ne vous remercierai jamais assez, mais, si j'osais, je vous avouerais mon étonnement. Je n'aurais pas cru qu'on pût posséder une langue étrangère à ce degré de perfection. Cela ressemble si peu à notre science d'école. Quand je me rappelle nos versions, notre manière de traduire et les notes qu'on nous donnait, je me demande si les professeurs en savaient beaucoup plus long que les élèves!

— Ah! ma nièce en sait bien d'autres! reprit M. de Lislebonne

en regardant Fabienne avec affection. C'est une petite polyglotte pour qui les idiomes les plus invraisemblables n'ont pas de secrets. Seulement elle n'aime pas à ce qu'on y fasse allusion. Elle vous soutiendra le paradoxe que la facilité pour les langues est un don propre aux intelligences secondaires, que c'est une aptitude de courrier ou de commis-voyageur. Il n'en est pas moins vrai que c'est la manière la plus sûre d'élargir son cercle d'idées. N'est-ce pas Charles-Quint qui a légué ce truisme à la postérité : « On est autant de fois un homme... », vous savez le reste. Quoi qu'il en soit, mon cher Bernard, je suis ravi que vous ayez pu vous convaincre qu'une femme du monde n'est pas nécessairement ignorante ou superficielle.

Le travail, si heureusement commencé, se continua pendant les jours suivants, et il eût été difficile de dire qui, de Fabienne ou de Bernard, y apportait le plus d'ardeur ! Par une transition qui se fit tout naturellement, ils passèrent des extraits de Schopenhauer à des auteurs plus abordables, mais que Bernard n'avait jamais réussi à lire couramment. Il le pouvait maintenant, grâce à Fabienne, et celle-ci éprouvait une fierté naïve à guider cet esprit qu'elle jugeait très supérieur au sien, à travers le dédale des difficultés techniques qu'elle lui aplanissait si habilement qu'à peine s'apercevait-il du concours qu'elle lui apportait et croyait voler de ses propres ailes. Mais il sentait aussi que les chefs-d'œuvre qu'elle lui apprenait à goûter, s'imprégnaient, en passant par ses lèvres, d'une saveur particulière, et chaque jour il devenait plus avide de cette heure que la jeune femme lui consacrait. Souvent l'heure se prolongeait, les réflexions se croisaient, puis, sans qu'ils eussent pu définir comment, ils avaient glissé des sujets abstraits aux sujets personnels. Un élan de confiance s'était emparé de Bernard, et lui que ses camarades plaisantaient sur sa taciturnité, lui qui n'avait jamais pu parler à cœur ouvert qu'à M. de Lislebonne, et qui, même vis-à-vis de lui, se traçait une ligne de démarcation, évitait certains aveux, se laissait aller à se raconter tout entier, sans réticences, à cette femme, qui, la veille, était une étrangère pour lui et devant qui il s'était senti si paralysé tout d'abord qu'il avait outré son attitude d'effacement. Aujourd'hui il allait à elle par une impulsion irrésistible, lui montrant le fond d'inconsolable tristesse qu'il dissimulait à tous. Oh ! il le savait ! moins qu'un autre, il était en droit de se plaindre. N'avait-il pas été tiré d'une situation misérable où ses facultés se fussent atrophiées, où tout ce qui, en lui, était capable d'éclosion eût péri, faute de culture. Une main secourable lui avait montré le but, le soutenant dans ses défaillances ! Certes il devait être reconnaissant

et il l'était de toutes les forces de son âme, mais il eût dû être heureux aussi, et cela, il ne pouvait pas, il ne pourrait jamais... Il se le reprochait presque comme une lâcheté dont il n'avait jamais fait l'admission qu'à Fabienne seule, et il s'excusait vis-à-vis d'elle de cette hardiesse qui le poussait dans une voie de confidences qu'il sentait déplacées, qu'il ne se pardonnait pas lorsqu'il se retrouvait en face de lui-même et mesurait l'étendue de sa témérité. Mais Fabienne l'arrêtait d'un geste. Elle lui savait gré d'avoir deviné en elle l'âme sœur qui comprenait son mal. Le grand nombre, elle ne l'ignorait pas, eût haussé les épaules, ne voyant dans le trouble psychique du jeune homme qu'une sorte d'aberration fort peu intéressante. Que pouvait-il vouloir? Il était jeune, bien portant, intelligent; par une faveur inespérée, il avait pu adopter une carrière honorable dans laquelle il ne dépendait que de lui d'être utile aux autres et d'acquérir pour soi l'indépendance, voire même la célébrité. Et il n'était pas satisfait! Quelle ambition insatiable nourrissait-il donc?

Oui, le raisonnement semblait plausible. Mais Fabienne sentait que, dans le cas de Bernard, il n'avait pas son application. Bernard n'était ni un ambitieux ni un déséquilibré; la saine rectitude de son jugement demeurait entière, il lui manquait simplement le don précieux qui crée l'enthousiasme. Ce n'était pas une âme désenchantée, il n'avait jamais subi d'enchantement. Il regardait la vie en face et elle lui apparaissait dépouillée de tout l'éclat factice dont les imaginations jeunes aiment à la revêtir. Il en acceptait les devoirs, mais tout en étant résolu à aller jusqu'au bout de son effort, il en prévoyait l'inanité, tel le soldat qui, au plus épais de la mêlée, sent la victoire impossible et n'aperçoit devant lui que le champ de bataille jonché de blessés et de morts!

Là était le secret de sa détresse morale à laquelle l'instinct délicat de Fabienne compatissait, parce qu'elle en surprenait l'écho au plus intime de son cœur. A bien considérer les choses, n'avait-il pas raison, et néanmoins elle le grondait amicalement, elle le mettait en garde contre cette disposition dangereuse qui consiste à examiner la vie de trop près et à s'en détourner avec horreur pour l'avoir comprise telle qu'elle est. Elle affectait un optimisme qu'elle n'avait pas et lui l'écoutait avec ravissement. Sous la magie de ses exhortations, l'universelle misère perdait de sa rigueur; les dures conditions auxquelles nous sommes assujettis lui semblaient moins impitoyables, des lueurs traversaient sa nuit. Tout, peut-être, n'était pas si mauvais ici-bas. D'ailleurs, une sagesse trop désabusée ne renfermait-elle pas un germe de folie? Était-ce même une sagesse de tout dédaigner, de ne se passionner pour rien? Et puis,

fallait-il porter une condamnation sans appel sur un monde qui contenait la femme qu'était Fabienne!

Une transformation imperceptible s'accomplissait chez Bernard, et Fabienne, occupée à noter les progrès, oubliait comme lui la marche des jours. Un mois s'était écoulé depuis l'arrivée du jeune homme, lorsqu'une lettre de M^{me} Dorval vint rappeler à son fils que ses vacances touchaient à leur terme et qu'elle l'attendait depuis longtemps déjà. Le retour forcé à la réalité dissipa brusquement l'extase à laquelle il s'abandonnait, et, fidèle à l'habitude contractée, il porta son chagrin à M^{me} de Saint-Hérem :

— Je vais être obligé de partir, lui dit-il, et une faible joie l'anima en remarquant qu'une ombre passait sur le front de la jeune femme. J'aurais dû le faire plus tôt..., et maintenant ma mère me réclame.

— Mais vous êtes heureux, n'est-ce pas, d'aller la rejoindre? dit Fabienne en l'interrogeant de son regard limpide.

Il eut un sourire évasif.

— Ma pauvre mère, répondit-il. C'est une fatalité de ma situation que, sur bien des sujets, nous ne puissions nous entendre. Les circonstances nous ont moralement séparés. J'ai désappris à me retourner vers elle, comme autrefois, lorsque j'étais enfant; nous ne parlons pas le même langage, et ce m'est une inexprimable douleur de nous sentir si loin l'un de l'autre sans qu'il y ait de sa faute ou de la mienne. Je me demande quelquefois s'il n'eût pas été préférable de me laisser dans l'ignorance qui, d'après l'ordre normal, devait être mon partage. Je suis comme l'arbre arraché au sol où il a germé et qui ne peut prendre racine nulle part. Je n'oserais pas le dire devant M. de Lislebonne. Mais je crois que, sauf des cas exceptionnels, la transplantation ne réussit jamais.

— Et moi, je crois que, sans avoir jamais changé de terrain, on peut éprouver cette impression de *déraciné*, dit Fabienne d'une voix émue, que ce qui nous touche de plus près est souvent le plus loin de nous. Que ce soit pour une cause ou pour une autre, il faut se résigner à nous sentir éternellement seuls par la vie.

Elle s'arrêta, puis tendit la main à Bernard :

— Beaucoup, dit-elle, ont à combattre cette navrante sensation de poursuivre leur chemin à travers les ténèbres, incompris, méconnus! Est-ce un adoucissement pour ceux qui succombent à la tâche de savoir qu'ils ne sont pas seuls à lutter et à souffrir?

V

Le départ de Bernard donna le signal de la dispersion. Guy de Saint-Cirgues, dont le congé expirait, partit le lendemain pour

rejoindre sa garnison. Fabienne l'avait très peu vu, car il passait toutes ses journées en chasse, et les chasses étaient suivies de diners qui ne finissaient que fort tard. Ce n'était donc que de loin en loin qu'elle avait pu reprendre avec lui les causeries des premiers jours. Cependant ils se connaissaient assez maintenant pour désirer se revoir. Très amicalement, et sans songer que son insistance pût la compromettre, Fabienne avait engagé son cousin à venir rue Saint-Dominique.

— Vous seriez sans excuse d'y manquer, étant si près, dit-elle. Votre régiment est à Compiègne, n'est-ce pas? Vous devez être continuellement à Paris.

Et ils s'étaient quittés sur une promesse de Guy, promesse que, certes, il entendait tenir, tout en sentant vaguement qu'il commettait une imprudence : « Si je la voyais trop, je deviendrais amoureux d'elle, pensa-t-il, et ce serait la pire des folies, moins encore parce qu'elle est riche et que je n'ai pas un sou que parce qu'une femme comme elle ne s'arrangerait jamais d'un homme comme moi. Elle m'est trop supérieure! Et pourtant, je ne sais! entre deux supériorités accouplées l'une à l'autre, il doit se produire des chocs regrettables. Et puis, sur beaucoup de sujets, nous avons la même manière de voir. Nous considérons les choses au même point de vue; je l'ai remarqué en bien des occasions. On discutait, on émettait une idée, et d'instinct nos regards se cherchaient, et je sentais qu'une pensée identique surgissait dans notre cerveau. Ce serait là une entente fort agréable en ménage. Ah! bah! où vais-je m'égarer! Le vrai, pour moi, ce sera probablement quelque Américaine étayée de dollars, — comme elle-même, d'origine invouable. On poussera les hauts cris et, une fois la chose faite, nous serons reçus à bras ouverts, et ma femme se découvrira des antécédents d'une pureté cristalline. Ainsi va le monde. »

L'hiver était proche, et Fabienne envisageait avec peine la nécessité de quitter Lislebonne. Ce séjour prolongé auprès de l'oncle Philippe lui avait fait du bien de toute façon, mais elle appréhendait fort ce qui l'attendait en quittant son toit hospitalier, car, dès la première heure, il s'agirait de prendre position et de se défendre contre les empiètements qu'elle pressentait de la part de Régine! Celle-ci était déjà installée à Paris, à cause de l'éducation de son plus jeune fils, et plusieurs fois elle avait écrit à sa sœur pour l'engager à revenir. M. de Lislebonne, au contraire, eût voulu que sa chère nièce s'accordât un plus long délai et l'accompagnât à Venise où il passait la période des grands froids, mais Fabienne avait résisté à l'offre si tentante. Puisque sa destinée était d'être seule, — elle repoussait bien loin une seconde expérience matri-

moniale, — ne valait-il pas mieux commencer son apprentissage? Elle eut toutefois un serrement de cœur en rentrant dans les grandes pièces silencieuses où s'était déroulée l'agonie d'Arnold. Les images lugubres, momentanément écartées, l'assaillirent de nouveau comme dans le donjon de Kersadec. Mais à ces visions s'en ajoutaient d'autres plus récentes. Elle évoquait la bibliothèque de Lislebonne, la table encombrée de papiers couverts de l'écriture fine et lisible qui lui était devenue familière, et, à côté d'elle, Bernard Dorval avec son clair regard, son front de penseur, tantôt l'écoutant avec l'attention profonde dont il accueillait ses moindres paroles, tantôt avec cette chaleur d'expansion qui l'avait d'abord surprise, et que plus tard elle arrivait à trouver toute simple, lui dévoilant le plus intime de sa pensée, recueillant avidement ses conseils ou ses réprimandes, tandis que sa physionomie s'illuminait d'une tendresse contenue lorsqu'elle lui avouait que des perplexités identiques avaient bien souvent jeté le trouble en elle!

Maintenant qu'elle se retournait en arrière, elle regrettait, hélas! combien ardemment! cette intimité d'un jour qui ne revivrait plus!

Bernard et elle n'étaient-ils pas divisés par un abîme? Ne l'avait-elle pas reconnu tacitement en ne lui demandant pas de venir la voir à Paris, tandis que, sans hésitation, elle le proposait à Guy de Saint-Cirgues. En réalité, elle ne connaissait pas l'un plus que l'autre. Pourquoi avoir fait cette différence? Ah! toujours l'éternelle, l'obsédante raison! Guy était de son monde. Sa présence chez elle ne pouvait prêter à aucune équivoque. Au lieu que celle de Bernard ne s'expliquerait pas, provoquerait des surprises, blessantes pour lui, offensantes pour elle. Et la fatalité voulait qu'à travers ce mur de séparation, ils se fussent retrouvés, qu'il existât entre eux une harmonie complète, inaltérable, que les obstacles mêmes rendaient plus absolue! C'était là l'énigme douloureuse et inexplicable des affinités électives.

L'étiquette sociale, sous la forme de M^{me} de Sennecey, fit irruption chez elle dès le lendemain de son arrivée. Régine se montrait très affairée, très importante, tel un général en chef qui vient dresser le plan d'un mouvement stratégique. Elle s'installa frileusement au coin du feu et dévisagea longuement Fabienne.

— A la bonne heure, dit-elle, tu reviens avec une mine acceptable, quand tu es partie tu ressemblais à un cadavre ambulante. Ta station interminable chez cet oncle par alliance, dont tu t'es entichée, aura eu au moins cela de bon! Oh! ce n'est pas que je te blâme. Il faut toujours ménager les héritages, si peu qu'on en ait besoin. Là..., là..., ne prends pas tes airs courroucés, la succession n'est pas ouverte et personne ne t'accusera de soigner l'avenir. C'est

du présent qu'il s'agit. Y as-tu réfléchi et quels sont tes projets?

— Je suis à peine arrivée, dit Fabienne évasivement; d'ailleurs, je ne sais trop quels projets je puis faire. Ici, j'ai quelques questions d'intérêt à régler. Ce ne sera ni long ni difficile. Ensuite j'irai peut-être à Cannes et, au printemps, à Montjouffroy. Mais tout cela dépendra, je n'aime pas à décider les choses si longtemps à l'avance.

— Au printemps à Montjouffroy! Mais cela n'a pas le sens commun, exclama M^{me} de Sennecey. Ton année de réclusion sera finie au mois de mai. A ce moment il n'y aura aucun inconvénient à te produire un peu. Oh! pas dans les grandes machines, mais dans les réunions restreintes. Ce sont du reste les plus amusantes, et, d'ici là, mettons à partir du Carême, tu pourrais très bien prendre un avant quatre heures trois fois par semaine, il n'y a pas d'écrasement comme à un jour, mais on cause mieux et on finit par voir défilier toutes ses relations. Cela se fait beaucoup pour les deuils.

— Mais je ne veux ni d'heures ni de jours, protesta Fabienne, je suis justement revenue à Paris parce qu'à cette époque il est relativement vide. Quand il se repeuplera, je compte bien n'y pas rester.

— As-tu l'intention d'élire domicile dans un cloître? demanda M^{me} de Sennecey, ironique. Personne plus que moi ne respecte les convenances, seulement il faut être dans la note et éviter le ridicule. Tu n'a pas eu le temps de t'attacher à ce pauvre Arnold et c'est du reste fort heureux, puisqu'il devait mourir. Mieux vaut que ses souffrances n'aient pas eu une durée indéfinie; tu en eusses été pour tes plus belles années de jeunesse sans aucun profit pour personne. Actuellement, il n'y a pas de position plus enviable que la tienne, mais il ne faut pas la gâcher par des extravagances. Du reste, rien ne presse; nous en reparlerons et comme, au fond, tu as un parfait bon sens, nous serons facilement d'accord.

Elle laissa tomber la discussion pour revenir aux papotages qui étaient le fond préféré de sa conversation : les querelles de coterie, les discussions de ménage, les déceptions des mères dont les filles ne trouvent pas preneur, les faux pas des jeunes femmes maladroites, leur repêchage ou leur disqualification, tous ces sujets, invariablement les mêmes, furent énoncés, commentés et ornés de détails d'une exactitude garantie, car M^{me} de Sennecey avait la primauté des nouvelles authentiques et n'admettait pas qu'on pût lui disputer la palme sur ce point essentiel!

Fabienne l'écoutait, distraite, contrastant ces propos insipides, dont l'humour qu'y mettait Régine ne déguisait pas la vulgarité du fond, avec les chers entretiens qu'elle ne cessait de se remémorer, qui retentissaient délicieusement à ses oreilles. Encore une fois, quelle était l'attache mystérieuse qui existait entre elle et cet

obscur fils de paysan alors qu'une barrière infrangible la séparait de la femme qui était là, de même sang, de même race qu'elle et qui s'était appliquée sans relâche à la modeler à son image et à sa ressemblance? La tentative n'avait pas réussi, mais jamais l'opposition entre deux natures, qui eussent dû logiquement offrir des analogies, n'avait frappé Fabienne aussi vivement, et elle sentait que cette divergence serait maintenant comme dans le passé, la source de mille fâcheuses complications.

Ce fut pour prévenir le plus possible ces complications éventuelles qu'elle demeura fidèle à sa résolution de couper court aux agressions de Régine. Elle persista à ne pas avoir d'heures de réception et ne se montra chez sa sœur que lorsqu'elle savait n'y rencontrer personne. Toutefois elle dut reconnaître que lorsqu'on fait partie d'une certaine fraction de la société on ne parvient pas à créer le vide autour de soi.

La nouvelle de son retour s'était ébruitée, et il fallut subir l'importunité de tardives visites de condoléances. Insensiblement elle se voyait reprise dans l'engrenage, on forçait sa porte. Chacun se jugeait le droit d'être admis, et en vérité, au milieu de ses innombrables relations de parenté ou d'amitié, comment établir un choix et recevoir les uns à l'exclusion des autres? Tout d'abord cet empressement lui fut à charge, elle essaya de se dérober, de disputer son indépendance, elle voulut se réserver des moments où elle s'appartiendrait. Mais elle s'aperçut alors, et ce fut une découverte qui n'alla pas sans consternation, que, seule avec elle-même, sa pensée reprenait constamment le même chemin, que, par une hallucination bizarre, mais toujours la bienvenue, elle se transportait dans le « sanctuaire » de l'oncle Philippe. Elle fermait les yeux et la caresse d'une voix la berçait, et la simplicité adorable des aveux lui gonflait le cœur d'émotion, de cette émotion poignante qui, si souvent, avait fait monter une larme à ses paupières. La première fois, elle s'était abandonnée sans scrupules à ses réminiscences. N'y trouvait-elle pas un refuge contre l'envahissement de toutes les énervantes futilités auxquelles il fallait plier son attention? Mais bientôt, devant cette persistance d'évocation qui la dominait, elle s'effraya et eut le sentiment du péril!

Qu'était donc cette folie? Elle ne voulait pas comprendre, cherchait à s'étourdir, à se persuader qu'une solidarité étroite et que rien ne pouvait briser, la rivait à ce monde qui la réclamait comme sienne, que l'envolée d'un jour en pays enchanté ne devait pas avoir de lendemain! Hélas! tout raisonnement échouait devant la puissance inéluctable du souvenir. L'âme de Bernard lui avait été une révélation! Près de lui l'air était à la fois plus vivifiant, plus léger et

plus pur. Elle ne s'habituerait pas maintenant à en respirer un autre!

Depuis six semaines, elle vivait en proie à ces alternatives lorsqu'un jour Guy de Saint-Cirgues vint enfin lui faire sa visite promise.

— Je ne veux pas m'excuser d'être en retard, dit-il en lui baisant la main. C'est moi seul qui suis puni, car vous ne vous êtes certainement pas aperçue de mon abstention. La vérité est que j'ai eu une foule de petits ennuis, par ma très grande faute du reste, et que je n'ai pas eu le courage de me montrer. Mais je suis venu aujourd'hui parce que je craignais, en différant, de ne plus vous rencontrer. Avez-vous des nouvelles de l'oncle Philippe?

— Non, pas récemment, dit Fabienne, sa dernière lettre remonte à une dizaine de jours, je comptais justement lui répondre ce soir.

— Alors vous ne savez pas l'accident qui lui est arrivé? Oh! ne vous alarmez pas — Fabienne avait pâli. — Ce n'est certainement rien de grave, seulement, à son âge, c'est toujours préoccupant. Il paraît qu'il a fait une chute dans un escalier, naturellement l'escalier de marbre classique d'Italie. De là, une fracture au pied gauche, heureusement légère et qui a été réduite sans perte de temps par un chirurgien qu'on dit très fort. Mais, je ne sais pourquoi, un chirurgien de Venise ne m'inspire pas confiance. Enfin, jusqu'ici, il n'y a pas de complications. Malgré cela, je ne suis pas tout à fait tranquille. Si je n'étais cloué à Compiègne par mon service, je serais parti; il n'y a pas moyen en ce moment..., peut-être plus tard.

— Mais comment n'ai-je pas été avertie? exclama Fabienne, vraiment c'est mal de m'avoir laissée dans l'ignorance.

— Oh! vous connaissez l'oncle Philippe! l'être le plus impersonnel qui existe! Si j'ai été informé, je le dois à un hasard qui n'a rien de bien flatteur pour moi... Enfin, vis-à-vis de vous, cousine, je ne fais pas de cachotteries. Donc, je m'étais adressé à l'oncle parce que j'avais un... poker sur la conscience et cela pressait. Il n'a pas voulu me faire attendre et il a bien fallu qu'il m'expliquât pourquoi sa réponse n'était pas de son écriture. Depuis j'ai télégraphié pour des nouvelles, et elles sont rassurantes, seulement il est très seul là-bas et j'enrage de ne pouvoir le joindre.

— Oh! quant à être seul, il ne le sera pas longtemps, interrompit Fabienne, je n'ai que trop de loisirs et je partirai dès ce soir, à moins que... Qu'en pensez-vous? Il ne sera pas frappé de me voir arriver ainsi? Cela ne le contrariera pas?

— Je puis vous garantir que non, affirma Guy, ce n'est pas un homme qui s'inquiète facilement, et, d'ailleurs, il n'y a aucune matière à inquiétude. Simplement l'ennui d'être dans cette ville morte, enfermé dans une chambre de palazzo, vis-à-vis de cet éternel Grand Canal, avec l'éternel refrain de « Gondola, gondola » qui vous

crispe les nerfs. Votre présence lui fera tout le bien imaginable. J'étais sûr, du reste, chère petite cousine, que vous n'hésiteriez pas.

Il demeura encore quelques instants, puis se leva pour prendre congé.

— Il faut que je vous laisse à vos préparatifs. Serait-ce trop indiscret de vous demander quelques lignes de là-bas pour me tenir au courant ?

— Je vous écrirai sans faute, promit Fabienne, et leurs mains se réunirent dans une cordiale étreinte.

Restée seule, la jeune femme soupira :

« Il est très bon et très loyal, pensa-t-elle, pas tout à fait raisonnable, j'ai peur, mais cela changera. Pourvu qu'il se marie avec quelqu'un qui l'aime et qui ait sur lui une bonne influence. »

Comme il était aisé de le prévoir, M^{me} de Sennecey éleva mille objections contre le départ de sa sœur : cela n'avait pas de sens. Un voyage si lointain pour une simple foulure ! M. de Lislebonne ne la réclamait pas ; elle tomberait chez lui comme un aérolithe et il la blâmerait certainement de s'être aventurée seule ainsi à travers le monde... Tous ces raisonnements furent en pure perte. Fabienne se déclara sûre d'avance d'être bien reçue et démontra qu'escortée de sa femme de chambre, une personne d'âge respectable et qui l'avait élevée, elle ne courrait certainement aucun risque.

Ainsi qu'elle l'avait annoncé à Guy, elle partait le soir même. Comme unique concession aux scrupules de M^{me} de Sennecey, elle télégraphia à M. de Lislebonne : « Si vous ne voulez pas de moi, cher oncle Philippe, prévenez-moi à Marseille, au Terminus. » Mais à Marseille, elle trouvait une dépêche encourageante : « Je suis trop égoïste pour refuser ce qui me cause une si grande joie », et, tranquille, elle acheva le reste du voyage. Elle était heureuse d'aller retrouver le cher oncle, doublement heureuse puisqu'elle allait pouvoir lui rendre service, lui tenir compagnie pendant les jours d'inaction forcée. Quand il serait rétabli, il lui montrerait Venise qu'elle n'avait vu qu'une fois, dans une course précipitée à travers l'Italie avec sa sœur, voyage tel que le comprenait M^{me} de Sennecey et qui consistait à visiter au galop et à admirer de confiance ce qui était mentionné par Baedeker, en y consacrant le moins de temps possible ; pourtant Fabienne avait gardé un souvenir impressionnant de cette ville de rêve. Elle s'était dit qu'elle aimerait à y revenir dans des conditions meilleures, pour s'y recueillir, chasser les agitations vaines, s'abandonner à l'étrange sensation qui vous saisit lorsque, glissant au ras des eaux glauques et fermant les yeux, il semble que l'âme tout entière avec le corps soit entraînée dans ce mystérieux glissement. Ces images l'absorbaient au point qu'elle

ne s'aperçut pas que le train stoppait et qu'elle était dans la gare de Venise. Mais, secouant la tête pour revenir à la réalité, elle crut encore une fois être le jouet d'une vision. La portière s'était ouverte et, devant elle, se tenait Bernard Dorval!

Bernard! c'était bien lui! De nouveau elle entendait sa voix bien timbrée, elle revoyait sa physionomie douce et sérieuse. Et elle, d'ordinaire si maîtresse de soi, se troublait, sentant un flot de joie impétueuse lui inonder le cœur! Dans l'effroi de se trahir, elle hésitait à lui tendre la main et le sourire qu'elle avait toujours eu pour lui expirait sur ses lèvres. Bernard toutefois avait trop peu d'orgueil pour deviner le secret de son attitude. Il l'attribua simplement à sa préoccupation au sujet de son oncle et s'empressa de la rassurer.

— M. de Lislebonne est beaucoup mieux, dit-il en l'aidant à mettre pied à terre; à la suite de son accident il a eu deux ou trois accès de fièvre assez violents et c'est alors qu'il m'a appelé auprès de lui. Il a pensé que, le connaissant depuis plus longtemps que le médecin italien, je m'entendrais mieux à le soigner, mais vraiment je n'ai pas eu grand chose à faire, et il est en bonne voie de guérison. Je crains seulement que la convalescence ne soit longue, aussi me suis-je bien sincèrement réjoui, Madame, lorsque votre télégramme est arrivé; si vous aviez pu voir la figure radieuse de M. de Lislebonne en le lisant! Depuis hier il compte les heures! Et comme il se désolait de ne pouvoir aller à votre rencontre! Mais, pour cela, il n'y avait pas moyen. Je lui ai permis cependant de se lever et il a voulu qu'on le transportât sur son balcon. Il est là avec sa lorgnette braquée sur le Canal pour vous apercevoir plus tôt.

Tout en parlant il avait guidé Fabienne vers la plateforme qui fait suite à la gare et tous deux descendaient l'escalier au bas duquel attendent les gondoles.

— Un domestique de M. de Lislebonne s'occupe de vos bagages, dit Bernard, il ramènera aussi votre femme de chambre à moins que vous ne préfériez l'avoir avec vous.

— Non, non, partons tout de suite, dit Fabienne, j'ai hâte de voir l'oncle Philippe.

Elle prit place dans la gondole, faisant signe à Bernard de s'asseoir à côté d'elle. Le bruit des rames retentit, la gondole s'élança, traçant un sillon d'écume irisée et, subitement, Fabienne se tut, gagnée par la magie du spectacle. N'était-ce pas là un peu ce qu'elle rêvait tout à l'heure? Le glissement solennel sur les eaux vertes, la douceur de se laisser porter sans résistance vers un pays de lumière et d'azur? Mais dans sa rêverie elle était seule, tandis qu'ici un cœur battait à côté du sien, et il lui semblait que l'extase dont elle frissonnait était partagée par l'être vivant et palpi-

tant qu'une fois encore le hasard avait ramené dans sa vie. A l'encontre de toute vraisemblance, la réalité dépassait le songe ! La protestation de sa dignité de femme, peut-être aussi de sa fierté, ne pouvait rien contre cette ivresse. Elle ne s'avouait pas encore l'amour qui surgissait irrésistible en elle, mais elle sentait confusément qu'elle n'était plus la Fabienne désabusée, inapte aux beaux espoirs jeunes qui, hier encore, la laissaient incrédule. Immobile, les mains jointes, le regard perdu dans l'infini, elle subissait une sorte d'incantation. Ses yeux se dessillaient, son ciel jusque-là si sombre, si chargé de menaces s'irradiait d'éblouissantes splendeurs. Il lui paraissait tout simple d'être heureuse. Elle avait foi dans l'avenir !

Bernard, respectueux de son émotion dont pas plus qu'auparavant il ne discernait les causes, évitait de prononcer un mot, mais l'observait sans qu'elle s'en aperçût. Jour et nuit, depuis deux mois, il avait eu ce pur et fin visage devant les yeux. Aujourd'hui il ne lui paraissait plus le même ; la perfection des lignes était aussi irréprochable, mais il y avait dans l'expression quelque chose qu'il y voyait pour la première fois : une timidité, une sorte de surprise joyeuse en face de sentiments intimes qui effaçaient l'expérience du passé pour y substituer une expérience nouvelle et meilleure. Que s'était-il donc passé dans sa vie ? Avait-elle suivi la règle commune, abdiqué son indépendance entre les mains d'un autre ? Existait-il un être privilégié qui avait su la transformer ainsi, la convertir à l'espoir d'être heureuse ?

Mais, à la pensée de cet inconnu, une jalousie violente lui imprimait une secousse, le traversait comme une lame acérée. Combien il le haïssait, cet homme qui, il en était sûr d'avance, ne la méritait pas ? Et lui, lui qui l'aimait, il courberait la tête, il plierait devant des lois iniques et cruelles ! Oh ! la tenir dans ses bras, cœur contre cœur, âme contre âme, lui communiquer la passion qui le brûlait, lui faire oublier tout, mépriser tout ce qui n'était pas lui et son amour... Non, en vérité, il devenait fou ; quelle adoration, quels trésors de dévouement, pourraient compenser pour elle l'effroyable disgrâce d'une pareille mésalliance ? D'ailleurs comment la supposer capable d'une telle aberration ? Le péril n'existait que pour lui et il devait le fuir, fuir la perfide douceur d'une intimité qui égarait sa raison. Il partirait, oh ! le plus tôt possible. M. de Lislebonne n'avait plus besoin de ses soins..., il était presque bien maintenant. Alors il partirait, même au risque...

Une exclamation de Fabienne coupa court à ses réflexions, la gondole amarrait au bas du palazzo ; du balcon, l'oncle Philippe faisait des signes de bienvenue et c'était vraiment une arrivée

féerique, ce Grand Canal dans un embrasement de lumière, charriant des paillettes étincelantes ! De toutes parts, les gondoles se frôlant, se dépassant aux cris sans cesse réitérés des « poppe » : *Già è preme stali*, l'arche de marbre du Rialto avec son encombrement pittoresque d'échoppes, son bruit de ruche vivante. A droite, les beaux édifices des quatorzième et quinzième siècles : Giustiniani, Ferro, Barbero, Cantarini, la toiture rutilante de la Ca'd'oro et cet admirable palais Vendranin où la mère du dernier Bourbon vint abriter sa romanesque existence, et où semble planer encore l'inspiration wagnérienne. A gauche, les ogives des palais Foscari, Pisani, da Mula ; les bijoux de la Renaissance : Balbi, Bevilacqua, Camerlenghi, tous ces vestiges immuables du passé parlant de grandeur éteinte, de gloire à jamais endormie et contrastant si étrangement avec le débordement de vie et l'éphémère gaieté qui résonne dans l'air comme un joyeux éclat de rire. Fabienne, touchée par cette insouciance contagieuse, présenta à son oncle un visage éclairé :

— Cher oncle Philippe, cher oncle Philippe, que c'est bon de vous revoir. Comme je vous remercie de m'avoir permis de venir ! Je vais si bien vous soigner, si bien vous dorloter. Ce n'est pas possible d'être longtemps malade dans un semblable paradis. D'ici à huit jours il ne sera plus question de cette vilaine foulure.

M. de Lislebonne souriait de son animation.

— Savez-vous, Fabienne, que je ne regrette plus du tout mon accident ? Il vous a rendue à moi et il m'a donné la preuve que Dorval est non seulement le plus dévoué, mais aussi le plus habile des hommes. Il ne vous l'a pas dit, certainement, continua-t-il en se retournant vers Bernard qui demeurait en arrière. Mais il peut se vanter à juste titre de m'avoir sauvé la vie. Avec le médecin vénitien, je m'en allais tout uniment dans l'autre monde. Si je n'en avais pas eu la certitude, je n'aurais pas dérangé ce cher garçon, si occupé ! Mais je savais qu'il ne se pardonnerait jamais de ne pas m'avoir secouru à temps. Grâce à lui, je suis à peu près hors d'affaire, pas tout à fait cependant, j'ai encore des mouvements de fièvre, oh ! cela passera. En attendant, ma jolie nièce, vous ne savez pas combien je suis parfaitement heureux d'être rentré en possession de vous ! Je crois bien que je ne me déciderai jamais à vous laisser repartir !

Fabienne, pour sa part, ne demandait qu'à rester. Ici comme à Lislebonne, sa présence apportait un rayonnement de jeunesse, et l'intimité de la saison d'automne se reconstituait avec un charme de plus, dû, peut-être, à la beauté du cadre, à l'ensorcellement de cette ville unique, qui exerce sa fascination sur les natures les plus réfractaires, dû peut-être davantage à ce secret d'amour ren-

fermé dans deux poitrines humaines et qui mêlait sa poésie troublante à la prose de la vie quotidienne. La sage résolution de Bernard avait fléchi ; l'état de M. de Lislebonne lui fournissait d'ailleurs un prétexte plausible. Une surveillance était encore nécessaire, et Bernard eût préféré perdre toute sa clientèle plutôt que d'abandonner son vieil ami. Son sacrifice portait du reste en soi sa récompense. Il traversait cette période d'exaltation, connue du petit nombre seulement, et dans laquelle on voudrait suspendre le temps, se cramponner aux jours, sentant que chaque heure, chaque minute nous apporte et nous emporte une joie qui ne reviendra plus. Et cette exaltation, Fabienne la partageait. Le matin, elle se levait avec l'impression qu'elle renaissait au bonheur et, le soir, elle soupirait en songeant qu'un jour de plus appartenait au passé. Tout lui plaisait dans cette vie à trois qui eût pu lui paraître monotone sans la cause inavouée qui en faisait un enchantement continu. Ses matinées appartenaient à l'oncle Philippe. Entre autres qualités, Fabienne possédait celle d'être une lectrice incomparable. Son intonation juste, son accent suave ravissaient M. de Lislebonne : « Je voudrais pouvoir relire avec vous tous mes auteurs favoris », lui disait-il, votre interprétation me les ferait apprécier davantage. » Mais, malgré le plaisir qu'il avait à l'écouter, il ne permettait pas qu'elle lui consacraît tout le temps qu'elle eût voulu. Lorsqu'elle insistait pour continuer, assurant qu'elle ne se fatiguait jamais, il lui retirait amicalement le livre des mains.

— Non, vous ne devez pas perdre toutes vos journées auprès d'un vieil égoïste. Il faut voir Venise, vous en pénétrer afin d'avoir le goût d'y revenir. Ah ! comme je regrette de ne pouvoir vous en faire les honneurs ! Je l'ai tant étudiée que je me considère ici comme chez moi. Et dire que je suis enchaîné là comme un infirme ! Heureusement, j'ai Bernard pour me suppléer. Vous ne pouvez avoir de meilleur cicérone.

Et ainsi il arrivait que, chaque après-midi, le jeune homme et la jeune femme montaient en gondole et passaient de longues heures à explorer, dans une communion enivrante d'admiration et d'enthousiasmes. En disant que Bernard était à la hauteur de sa tâche, M. de Lislebonne avait raison. Mais il se trompait en l'investissant de cette tâche délicate, en facilitant ainsi des tête-à-tête journaliers entre les deux jeunes gens. Malgré sa parfaite connaissance du cœur humain, il ne se fût pas avisé que la fréquentation de Bernard pût être dangereuse pour M^{me} de Saint-Hérem ! L'oncle Philippe qui, à l'occasion, mettait une coquetterie de grand seigneur à soutenir des paradoxes quasi égalitaires, était si profondément convaincu que les inégalités de situation étaient la loi fondamentale sur

laquelle repose le monde, qu'il n'eût pu envisager comme possible le rapprochement de deux êtres, aussi éloignés l'un de l'autre que s'ils habitaient deux planètes différentes! Et, habitué qu'il était à recourir à Bernard en toute circonstance, il trouvait tout simple de lui confier sa nièce, par une sorte de condescendance dont il savait gré à Fabienne de daigner se faire complice. Dans la pensée du vieux gentilhomme, pensée qu'il ne formulait pas, en supposant, ce qui était inadmissible, que M^{me} de Saint-Hérem pût être compromise, au moins ne pouvait-elle l'être que par un homme de son rang et de sang aussi bleu que le sien.

Fabienne ne considérait pas les choses avec la même placidité. Mais elle se disait, pour apaiser sa conscience, qu'en cherchant des prétextes de se dérober, elle ne ferait qu'éveiller des soupçons. Quant à Bernard, son rôle était forcément passif, et il bénissait sa dépendance dont il ne voulait ni prévoir, ni surtout hâter le terme. Grâce à lui, Fabienne absorbait l'âme de Venise; le contact ininterrompu avec toute beauté dans l'art et la nature, lui causait une intensité de vie si puissante, qu'elle ne comprenait plus la possibilité d'exister ailleurs! Depuis quand était-elle là? Elle ne savait pas. Ils ne savaient ni l'un ni l'autre! Ils allaient devant eux, repoussant l'intuition secrète qui les avertissait qu'ils vivaient des jours de grâce! Pourquoi songer aux ténèbres de la nuit, aux affres de la mort, lorsque, autour de soi, le soleil brille, les oiseaux chantent, les fleurs épandent leurs parfums?

Dans cet oubli volontaire, ils conservaient assez d'empire sur soi pour ne pas se trahir ou céder au vertige qui les sollicitait, mais parfois un léger incident soulevait le voile et altérait la trompeuse sérénité dont ils masquaient leur passion grandissante.

Un jour qu'ils sortaient de Santa Maria della Salute où ils avaient longuement admiré le *Plafond* du Titien et sa *Descente du Saint-Esprit*, ils se virent arrêtés par une troupe d'enfants qui s'ébattaient aux abords de l'église. Une fillette, portant au bras un panier de fleurs, se détacha du groupe et leur tendit un bouquet de violettes. Bernard le prit, l'offrit à Fabienne et glissa une pièce d'argent dans la main de la petite vendeuse. Celle-ci poussa une exclamation de joie : *O grazie, grazie tante. Vedi! Due lire*, cria-t-elle en agitant la pièce devant ses camarades. *Sicuro son fidanzati! Com'è bella la signorina. Ed egli anche. Belli, belli, fatti l'un per l'altro...*

Toute la nichée était accourue, se pressant devant eux sur l'étroit passage qui les séparait de la gondole et répétant en chœur : *Fidanzati, fidanzati...* Fabienne, très rouge, avait baissé sa voilette et, pour dissimuler son trouble, donnait des instructions au gondolier. Bernard, plus embarrassé qu'elle, s'efforçait vainement

de faire taire la petite bande qui, s'amusant de son courroux, criait plus fort. Enfin ils parvinrent à gagner le large. Toutefois la sotte aventure leur avait gâté leur promenade. Ils cherchaient à reprendre le ton ordinaire de la conversation, mais leurs voix tremblaient et ils croyaient toujours entendre cette parole qu'ils n'avaient pu feindre de ne pas comprendre et qui leur semblait résonner dans l'air comme un refrain moqueur : *Fidanzati! fidanzati!* Une sourde colère maîtrisait le pauvre Bernard. Quel blasphème avaient prononcé ces bouches innocentes! Fabienne ne devait-elle pas en souffrir comme d'une injure? Elle lui en voudrait peut-être de cette humiliation dont il était la cause involontaire!... Mais Fabienne ne songeait guère à lui en vouloir! Si elle souffrait, c'était de se sentir esclave, de ne pouvoir secouer ses chaînes! Ah! si ces petits ignorants avaient dit vrai! Si elle était libre!... libre d'appartenir au grand jour à l'être loyal en qui elle trouverait le plus assuré des refuges!

Le malaise créé par cet incident puéril ne se dissipa pas complètement, pourtant les promenades continuaient, et l'attrait en devenait d'autant plus vif à mesure qu'approchait le moment qui y mettrait fin. M. de Lislebonne était à peu près rétabli. Il ne pouvait invoquer aucun motif pour retenir Bernard, et le départ de celui-ci avait été convenu entre eux, mais, comme par principe, l'oncle Philippe évitait de s'appesantir sur un sujet pénible, il n'en avait rien dit à Fabienne. La veille seulement, comme par hasard, il y fit allusion :

— Le temps est si beau, ma chère Fabienne, que vous devriez aller jusqu'à Chioggia, dit-il pendant le déjeuner. C'est une excursion que je ne pourrai pas faire avant longtemps. Mieux vaudrait profiter de la dernière journée de Bernard puisque, décidément, ce méchant garçon nous abandonne!

Quelque prévu que fût le coup, Fabienne sentit un flot de sang lui affluer au visage, puis elle devint subitement très pâle : le regard de M. de Lislebonne était posé sur elle et, dans son saisissement, elle balbutia la première explication qui lui vint à l'esprit :

— Je ne sais si j'oserai m'aventurer si loin aujourd'hui, je me suis levée avec un commencement de migraine.

— Mais, en effet, ma pauvre enfant, vous êtes toute blanche! exclama l'oncle Philippe. Pourquoi ne me l'aviez-vous pas dit? Je ne vous eusse pas permis de vous fatiguer à me faire la lecture toute la matinée. Le meilleur remède pour vous sera de vous mettre en gondole et d'y rester pendant deux ou trois heures, aspirant l'air à pleins poumons. Surtout pas de visites aux musées et aux églises. Vous veillerez sur elle, Bernard, ajouta-t-il, c'est une

petite personne qui n'en fait qu'à sa tête et ne sait pas se soigner.

Mais Fabienne n'avait garde de vouloir désobéir. N'était-ce pas la dernière fois, la dernière, qu'elle allait se trouver seule avec Bernard, lui parler sans contrainte? Et elle ressentait ce que nous ressentons tous lorsqu'une période heureuse est venue faire diversion aux habituelles tristesses, une irritation de ne pas avoir assez apprécié les douceurs qui nous échappent et que nous voyons alors à travers le prisme de l'éloignement. Il semblait à Fabienne que tout autour d'elle avait changé d'aspect, que le ciel s'endeuillait, que les lagunes n'étincelaient plus au soleil. L'enfantin mensonge qu'elle avait prononcé pour se donner une contenance devenait une réalité douloureuse. Ses tempes battaient avec violence, ses nerfs se tendaient sous une excitation fébrile. La peur de perdre l'heure précieuse qui s'offrait encore à elle lui rendit des forces. Demain elle aurait le temps d'être malade, la souffrance physique serait la bienvenue même, peut-être parviendrait-elle à terrasser la révolte morale! Mais aujourd'hui, elle voulait être debout pour recueillir les paroles d'adieu et ajouter un cher souvenir au trésor de ceux qui étaient accumulés dans son cœur. Ne serait-ce pas, hélas! tout ce qui lui resterait?

Lorsque Bernard la vit paraître, la démarche chancelante, les paupières meurtries de bistre, il ne put retenir une exclamation.

— Je vois que vous souffrez beaucoup; malgré le conseil de M. de Lislebonne, je crains que le grand air et la lumière ne soient pas le meilleur remède et cependant...

— Non, non, s'écria vivement Fabienne, je ne pourrais supporter d'être enfermée dans une chambre! Mon oncle a raison, la fraîcheur me fera du bien.

Elle se hâta de monter en gondole, n'attendant pas la réponse. Bernard la suivit sans discuter davantage.

— Il faut au moins vous laisser soigner, dit-il, sur un ton de gaieté voulue, je ne dois pas oublier ma profession — et, avec un art et un soin infinis, il disposa une pile de coussins et la contraignit doucement à y appuyer sa tête. Fabienne se soumettait docile, heureuse de ce simulacre de protection qui bientôt, hélas! n'aurait plus occasion de s'exercer. Sous cette influence bienfaisante ses nerfs endoloris se calmaient. Après quelques instants de silence, elle se retourna vers son compagnon :

— Vous pensez, n'est-ce pas, que mon oncle ne se ressentira plus de sa fracture, qu'il n'y a aucune rechute à redouter?

— Il va aussi bien que possible, affirma Bernard, cependant il faut qu'il prenne encore des précautions, je lui ai conseillé de ne pas trop s'attarder à Paris en quittant Venise, le repos de la cam-

pagne sera meilleur pour lui. J'espère qu'à l'arrière-saison je pourrai retourner à Lislebonne et voir s'il observe bien le régime que je lui ai prescrit.

— Je crois, en effet, qu'il a besoin d'être surveillé, reprit Fabienne, aussi je compte bien, cet été, l'emmener à Montjouffroy, j'ai sa promesse d'y venir. Cher oncle Philippe! il n'aime pas la solitude.

— Et comme je le comprends, soupira Bernard; rentrer à un foyer désert, ne pas retrouver un visage ami, un sourire de bienvenue. Il faut avoir une exceptionnelle force d'âme pour pouvoir rester en face de soi-même sans y être hanté par un lugubre cortège d'idées noires. Et ce n'est pas là une faiblesse inhérente à notre époque de neurasthéniques. Elle est aussi vieille que le monde. N'est-ce pas l'Écriture qui dit : Malheur à l'homme seul. *Vae soli?*...

— Sans doute, répondit Fabienne, il est rare qu'on puisse demeurer impunément en compagnie de ses pensées. Et l'épreuve est la même pour tous. J'ai entendu soutenir que cette sorte de mélancolie ne vient qu'avec l'âge, alors que l'avenir n'a plus de promesse et que chaque pas en avant nous rapproche de l'inévitable déchéance. Et pourtant, je ne sais! on est plus exigeant quand on est jeune, on réclame plus de la vie, et lorsque l'on constate le peu qu'elle nous donne... Ah! mais, je parle pour les désœuvrés, les inutiles, ceux qui ont le loisir de se susciter des fantômes. Pour vous, qui possédez un but, qui êtes nécessaire à vos semblables, vous avez mieux à faire que de vous dépenser en lamentations stériles.

— Moi, un but, moi, nécessaire, s'écria Bernard, mon Dieu! Croyez-vous que je me fasse illusion, que je ne sache pas que cette besogne ingrate que j'accomplis, tout autre à ma place l'accomplirait aussi bien ou mieux? D'ailleurs, pourquoi ne pas l'avouer? Ce spectacle de misères auquel j'assiste sans trêve ni répit, n'éveille jamais en moi que d'atroces découragements. Que valent nos inventions, nos soi-disant progrès? Quel soulagement réel apportons-nous aux malheureux qui se débattent contre leur hérédité de maux de toute sorte! Ma carrière n'est supportable qu'à la condition de se bronzer le cœur, beaucoup y arrivent facilement, d'autres, et je crois bien être de ce nombre, n'y parviennent jamais.

— Mais, avec une nature comme la vôtre, dit Fabienne, comment avez-vous pu suivre une voie si opposée à vos goûts? Rien ne doit être plus affreux que de se sentir en dehors de sa vocation?

— Oui, très affreux, très dur, mais on ne me laissait guère le choix. Ma mère avait prononcé. M. de Lislebonne était d'accord avec elle. Comment pouvais-je, moi, sans ressources, élevé par charité, mettre en avant des répugnances, qui eussent paru déplacées et

ridicules? Du reste, dans toute autre profession je devais trouver des écueils, le mal réside en moi-même, — mais j'ai tort de vous entretenir ainsi de ma triste personne. Je ne l'ai fait que trop souvent et j'ai des remords d'abuser ainsi de votre patience. Si vous saviez que de fois je me le suis reproché justement pendant mes longues soirées d'hiver où, seul, je repassais nos conversations de la bibliothèque...

— Vraiment, vous vous les rappelez? dit Fabienne émue, mais pourquoi des remords, à quel propos vous faire des reproches? Est-ce que vous ne sentiez pas que ma sympathie allait au-devant de vos confidences? Parlez-moi encore, au contraire, j'aime à vous écouter. Je serais heureuse si je pouvais croire que vous attachez du prix à mon amitié.

— Votre amitié! une amitié de vous à moi? Mais vous voyez bien que ce n'est pas possible! protesta Bernard. Et c'est là ce qui est si cruel à accepter! C'est la fausseté de ma situation qui m'écrase et me paralyse. Le mal initial c'est d'être sorti de ma condition première. J'aurais dû rester le petit villageois ignorant, attaché au terroir, qui, vivant dans les ténèbres, ne se doute pas que la lumière éblouit et fascine! En me donnant ce qu'on est convenu d'appeler les bienfaits de l'éducation, en m'ouvrant des portes qui, selon l'ordre régulier des choses, devaient me rester fermées, on m'a fait entrevoir des joies trop belles auxquelles je ne dois pas prétendre et qui, seules, maintenant, pourraient apaiser ma soif de bonheur! Votre amitié est de celles-là, Madame. Oh! je sais, je ne m'abuse pas! Vous vous inclinez vers moi par un élan de charité, mais, je vous en conjure, épargnez-moi cette tentation irrésistible. Laissez-moi dans mon abaissement. Peut-être n'aurais-je pas l'héroïsme de vous bannir de ma pensée. Mais, vous contemplant de très loin, je ne verrai plus en vous que l'intangible vision qui plane sur les hauteurs! Vous êtes bonne. Vous ne voulez pas que je souffre. Croyez-moi, je souffrirai moins quand je pourrai mesurer d'un œil plus calme la distance qui nous sépare...

Fabienne l'avait écouté avec une agitation croissante. Une larme s'échappa de ses yeux, faisant une tache cristalline sur sa robe de deuil.

— Je n'ai pas mérité cela, dit-elle enfin d'une voix brisée. Ne sentez-vous donc pas qu'en repoussant mon amitié, c'est la vôtre que vous me refusez? En me reléguant sur je ne sais quelle cime imaginaire où je ne serai plus qu'une abstraction irréaliste, n'êtes-vous pas aussi impitoyable pour moi que pour vous-même, ne nous privez-vous pas tous deux d'une douceur très grande telle qu'il s'en présente si rarement sur notre route aride? Vous me

dites que la vie vous est à charge, [qu'à vos heures de défaillance vous ne trouvez personne qui vous comprenne, qui, en prenant sa part de votre fardeau, vous le rende plus léger? Croyez-vous que vous soyez le seul à tendre les mains désespérément pour saisir un appui qui se dérobe? Que vaut-il mieux, être dans l'isolement ou vivre en perpétuel désaccord avec ceux qui vous entourent, au point qu'on en arrive à ne plus se montrer que sous des couleurs d'emprunt, à parler une langue qui n'est pas la sienne? Ah! ce sont là les véritables distances. N'en invoquez pas d'autre. Je vous l'ai dit tout à l'heure, je voudrais que mon amitié pût vous faire du bien. Je parle maintenant pour moi et je vous demande d'être mon ami, parce que j'ai besoin de vous, parce que je suis dans un effroyable abandon. Vous voyez bien que je n'agis pas par charité, comme vous le prétendez si injustement, mais parce que le lien qui s'est formé lentement entre nous m'est trop précieux pour que j'aie le courage de le sacrifier à de vains scrupules!

Elle lui tendait la main. Il la prit un moment dans les siennes, se penchant pour y appuyer ses lèvres, mais il recula, effrayé de son audace.

— Qu'il en soit comme vous l'ordonnez, murmura-t-il, ce don inappréciable de votre amitié, je l'accepte à genoux. Enhardi par votre confiance, je crois, oui, je crois que je saurai y répondre. Je n'oublie pas que je ne suis rien, je n'ai pas l'étrange présomption de me mettre à vos côtés dans le combat de l'existence, pourtant quelque chose me dit que, si vous étiez menacée d'un péril, mon cœur le devinerait et saurait vous défendre. Oh! alors je cesserais de me plaindre, je me considérerais comme l'être le plus glorieusement privilégié. Peut-être un jour votre bonté se lassera-t-elle, peut-être reconnaîtrez-vous que j'en suis trop indigne, mais moi je me souviendrai toujours que j'ai vécu l'heure où vous m'avez appelé *vo*tre ami, et, cette joie, je compterai peu de l'acheter par toute une vie de renoncement... librement, joyeusement consentie...

— Pourquoi ces sombres pronostics? dit Fabienne avec son doux sourire, je m'attache difficilement, mais là où je me donne, je ne me reprends jamais. Ayez la foi, je ne sais pas changer, et telle je suis aujourd'hui, telle vous me retrouverez toujours.

Il y eut un silence. Fabienne se recueillait dans son bonheur. Ce pacte conclu avec Bernard devait être pour tous deux, — elle le croyait fermement, — le point de départ d'une ère nouvelle, d'une ère bénie; elle jugeait, dans sa pureté innocente, que ce rapprochement d'âmes était une chose naturelle et permise. Bernard, lui, était moins convaincu. Il prévoyait douloureusement ce

qu'il lui en coûterait d'abnégation pour ne pas outrepasser ce rôle d'ami que Fabienne lui assignait. S'il l'avait accepté, c'était par un sentiment exalté de détachement de soi, parce qu'il se disait que lui seul aurait à combattre et à endurer. Elle, il le savait bien, ne se rendrait pas compte, accepterait son adoration muette, son dévouement de chien fidèle, n'imaginant pas qu'il pût souhaiter quelque chose de plus. Elle l'initierait aux chastes mystères de son âme et, dans l'intimité qu'elle créerait entre eux, elle exercerait toute sa puissance fascinatrice sans songer que la tête pût tourner au pauvre garçon, qu'une bouffée de folie pût lui monter au cerveau. Ne serait-il pas l'*ami*, l'être de raison et de sagesse à qui tout mouvement passionné est interdit, qui ne saurait se départir de son attitude impersonnelle et désintéressée?

Peut-être un jour le mettrait-elle à une suprême épreuve, lui parlerait-elle de l'amour qu'elle aurait pour un autre, qu'un autre aurait pour elle. Et il lui faudrait souffrir ce supplice, assister, impassible, à la floraison de son jeune bonheur, dont elle voudrait qu'il se réjouît avec elle. Vraiment, c'était une coupe empoisonnée qu'elle approchait de ses lèvres. Mais, par une contradiction très humaine, il eût mieux aimé mourir que de ne pas la boire jusqu'à la dernière goutte. N'était-ce pas la petite main de Fabienne qui la lui offrait? Se vouer à un martyr imposé par elle, ne serait-ce pas la plus exquise volupté?

Les derniers rayons du soleil couchant enveloppaient la gondole et auréolaient d'un nimbe d'or les traits délicats de M^{me} de Saint-Hérem. Son visage diaphane s'irradiait d'étranges fulgurances, et elle apparaissait à la fois comme l'incarnation de la femme aux séductions ardentes, et celle de la vierge pudique qui se dérobe à tout contact profane. Bernard observait ce contraste qui s'imposait à lui comme un avertissement prophétique. Oui, c'était ainsi qu'il devrait la contempler toujours; tantôt, l'affolant, lui mettant au cœur la brûlure d'une passion sans espoir; puis, lorsque cette passion éclaterait, parvenue au paroxysme, le faisant reculer, épouvanté de sa démente, se haïssant d'avoir pu s'y abandonner un seul instant. Et ce serait là l'éternelle lutte qu'il livrerait dans l'ombre, dans laquelle il succomberait peut-être, mais dont elle, la bien-aimée, ignorerait à jamais les angoisses et les mortels déchirements!

Baronne C. DE BAULNY
née ROUHER.

La suite prochainement.

RÉCITS DE BATAILLES

VICOMTE DE NOAILLES : *Marins et soldats français en Amérique* (1778-1783); Perrin, 1903, vii-439 pages in-8°. — CHARLEMAGNE TOWER : *Le Marquis de La Fayette et la Révolution d'Amérique*, traduit de l'anglais par M^{me} GASTON PARIS, t. II; Plon, 1903, 516 pages in-8°. — COMMANDANT DE SÉRIGNAN : *La première invasion de la Belgique* (1792); Perrin, 1903, xiv-358 pages in-8°. — EDOUARD GACHOT : *Souvarow en Italie*; Perrin, 1903, vi-495 pages in-8°. — ANDRÉ RABEL : *Le Maréchal Bessières, duc d'Istrie*; Calmann-Lévy, 359 pages in-8° avec un portrait et dix cartes. — *Mémoires de Langeron*, général d'infanterie dans l'armée russe (1812-1814), publiés pour la Société d'histoire contemporaine par L.-G. F.; Picard, 1902, cxx-524 pages in-8°. — GEORGE BASTARD : *Le Général Mellinet en Afrique*; Flammarion, 569 pages in-8°. — JEAN DE RUFFI DE PONTÈVÈS : *Souvenirs de la colonne Seymour*; Plon, 1903, xii-330 pages in-16.

Les Mémoires militaires parus dans ces derniers mois le cèdent en nombre et en importance à ceux qui avaient été publiés pendant les années précédentes : si riche qu'elle soit, il semble que cette mine, à force d'avoir été exploitée, donne quelques signes d'épuisement. En revanche, plusieurs épisodes de notre histoire militaire ont fait l'objet de travaux approfondis et attachants. Nous voudrions en signaler ici quelques-uns, dont nous n'aurions garde de prétendre apprécier le mérite technique, mais qui se recommandent par l'intérêt du récit au lecteur même incompetent.

I

Un sujet tel que la participation des soldats et marins français à la guerre de l'indépendance des Etats-Unis appartenait par droit de naissance à M. le vicomte de Noailles. C'est une des plus chevaleresques figures d'un temps où l'héroïsme s'est tant prodigué que celle de ce vicomte de Noailles, fils du maréchal de Mouchy et beau-frère de La Fayette, qui multiplia en Amérique les traits de folle bravoure, prit à la Constituante l'initiative des décrets du 4 août, retourna aux Antilles comme général de Napoléon, fut

le dernier défenseur de Saint-Domingue, et reçut une blessure mortelle en prenant à l'abordage une frégate anglaise. La tentation devait naturellement venir, à un écrivain portant ce nom, d'évoquer les figures des compagnons d'armes du vicomte de Noailles. A l'aide de documents originaux, empruntés aux archives de nos ministères de la guerre et de la marine, M. de Noailles a retracé les péripéties de la lutte qui aboutit à l'affranchissement de l'Amérique et au relèvement de notre prestige militaire, humilié par la guerre de Sept Ans et le néfaste traité de Paris.

Bien des motifs se réunirent pour mettre la guerre d'Amérique à la mode dans la jeune noblesse française : l'engouement pour les idées libérales et philosophiques, dont on se plaisait à considérer les *insurgents* comme les porte-drapeau ; le vague espoir de reconquérir la colonie du Canada, à la perte de laquelle tous les cœurs français n'étaient pas résignés ; le désir surtout de faire affront à une « insolente nation », selon le mot de La Fayette, et de faire payer à l'Angleterre ses triomphes du temps de Louis XV. Alors que la paix durait encore officiellement, La Fayette ne fut pas seul à braver la défense royale et l'opposition de sa famille pour aller offrir son épée aux colonies révoltées. Quand le traité d'alliance avec les Américains eut été signé, et l'envoi d'un corps expéditionnaire annoncé, tout le monde voulut en faire partie. Deux frères, titulaires tous deux du brevet de capitaine, demandèrent à partir en qualité de sous-lieutenants ; puis, comme au dernier moment la place matérielle manquait pour les embarquer, ils se présentèrent « en veste et culotte de toile », offrant de faire la traversée comme matelots. Si nous citons leur exemple entre bien d'autres, c'est que ces deux jeunes gens s'appelaient Berthier, et que l'un d'entre eux, après des aventures plus extraordinaires encore, était destiné à devenir prince de Neuchâtel et de Wagram.

Dans ces conditions, Rochambeau, mis à la tête du corps expéditionnaire, n'eut qu'à faire un choix entre les postulants pour s'entourer d'un état-major hors ligne. Si les événements de la Révolution brisèrent la carrière de la plupart de ses lieutenants, leur attitude en Amérique fut pleine de promesses : non seulement ils montrèrent au feu la traditionnelle intrépidité de la noblesse française, mais instruits sans doute par les mésaventures de leurs prédécesseurs et soutenus par la paternelle fermeté de leur chef, ils surent être disciplinés, unis, courtois avec leurs alliés.

Il y eut de ce dernier côté quelques déceptions, surtout au début. Non seulement dans certaines villes, demeurées en majorité loyalistes, les Français, en place des ovations attendues, recevaient un

accueil glacial, mais les Américains les plus patriotes redevenaient gens d'affaires quand il s'agissait de conclure un marché d'approvisionnement. Rochambeau, qui avait l'âme d'un preux, dénonçait avec indignation ces premières manifestations du tempérament yankee : « Tout être commerçant dans ce pays-ci ne vise qu'à plus grande fortune et a une cupidité démesurée. » Avec les militaires mêmes, les rapports furent plus d'une fois tendus : si Washington personnellement ne marchandait ni les marques de gratitude ni les preuves de largeur d'esprit, plusieurs officiers de son entourage ne déguisaient pas leur jalousie, leur défiance envers ceux qui avaient été jusque-là pour eux des ennemis héréditaires. Mais devant les bons procédés des Français, devant le succès surtout, les nuages ne tardèrent pas à se dissiper.

Les pages consacrées par M. de Noailles à nos marins sont d'un intérêt peut-être plus vibrant encore, car si les armées de la Révolution et de l'Empire devaient égaler et surpasser les triomphes de celles de l'ancien régime, la marine, désorganisée par l'émigration, desservie par les conditions des guerres que la France a soutenues au dix-neuvième siècle, n'a jamais depuis lors retrouvé, en dépit de son héroïsme, la gloire éclatante que lui avaient valu un Duquesne, un Tourville, un Suffren. Si ce dernier, qui s'illustra surtout aux Indes, n'apparaît qu'en passant dans le récit de M. de Noailles, si les opérations navales engagées en Amérique furent souvent indécises et parfois malheureuses, c'est pourtant un tableau singulièrement attachant que celui des croisières du comte d'Estaing, du comte de Guichen, du chevalier Destouches et même du comte de Grasse. Les plus aimables, les plus précieuses de nos vieilles qualités françaises y brillent à chaque instant : la loyauté, la bravoure, la délicatesse, le patriotisme. C'est Guichen, répondant aux officiers qui le félicitent d'être fait chevalier du Saint-Esprit : « Messieurs, le roi a voulu accorder une croix de ses ordres au corps de la marine, et c'est moi qu'il a chargé de la porter. » C'est le comte de Barras, accourant se mettre sous les ordres de Grasse, qui est son cadet. Ce sont enfin tant d'officiers valeureux, entraînant leurs équipages à l'abordage ou conduisant à l'assaut leurs compagnies de débarquement. — Quelques-uns attacheront plus tard leurs noms aux efforts tentés par Napoléon pour reconstituer notre puissance navale, aux glorieuses défaites d'une lutte par trop inégale. Mais la plupart, victimes de la Révolution, tomberont sous des balles françaises dans les halliers de la Vendée ou sur la lande d'Auray, à moins que, plus à plaindre encore, ils ne traînent misérablement sur le sol anglais une existence soutenue par les subsides de

l'ennemi traditionnel. Ce lamentable lendemain, évoqué implicitement au tournant de chaque page, donne aux exploits racontés par M. de Noailles le redoublement d'intérêt qui résulte de l'imminence d'une catastrophe.

II

Les Français dont nous venons de parler combattirent en Amérique sous leur drapeau national : on sait qu'à côté d'eux une poignée d'enthousiastes, sans attendre que Louis XVI eût pris parti pour les insurgés, étaient allés s'enrôler au service de ces derniers. De ceux-ci, le plus illustre était le marquis de La Fayette, et nous avons déjà mentionné l'an dernier l'étude approfondie qu'un diplomate américain, M. Charlemagne Tower, a consacrée à cette partie de sa vie. Le second volume de l'élégante traduction de M^{me} Gaston Paris vient de paraître : il retrace la période du succès, celle où le jeune gentilhomme, parti naguère de France à la dérobée, y paraît en triomphateur et retourne jouer un rôle de conciliateur et d'intermédiaire officieux entre Washington et les généraux de Louis XVI.

C'est d'un vaisseau de guerre américain, armé spécialement pour lui faire faire la traversée, que La Fayette débarqua à Brest le 12 février 1779. Pour le principe, la plus débonnaire des autorités lui infligea un semblant d'arrêts, qu'il subit à l'hôtel de Noailles, assiégé de visites et de félicitations. Bientôt autorisé à paraître à Versailles, il y fut l'homme à la mode, exalté de ceux qui jadis avaient le plus impitoyablement raillé sa gaucherie, et Marie-Antoinette s'employa activement à le faire nommer colonel. Adulé dans les salons, consulté par les ministres, destiné un moment, avec son régiment des dragons du roi, à faire partie d'une armée de débarquement en Angleterre, il se flatta ensuite d'être mis à la tête du corps expéditionnaire qui allait être envoyé en Amérique. Mais quelque vent de folie qui soufflât à Versailles, on se rendit compte de l'extravagance qu'il y aurait à confier un tel commandement à un colonel de vingt-deux ans. Le choix du gouvernement se fixa sur le vieux général de Rochambeau ; en guise de dédommagement pour l'amour-propre de La Fayette, qui allait reprendre dans l'armée américaine ses fonctions de major-général, une frégate du roi fut mise à sa disposition pour repasser l'Atlantique.

Washington, qui lui témoignait une confiance croissante, eut tout naturellement l'idée de le prendre pour intermédiaire dans ses premiers rapports avec les commandants de l'armée et de la

flotte française, le comte de Rochambeau et le chevalier de Ternay. Dans ce rôle délicat, La Fayette déploya un grand zèle, s'employa ardemment à aplanir toutes les difficultés, mais laissa percer aussi cette suffisance qui était un des traits de son caractère. En butte, comme il fallait s'y attendre, à la jalousie des jeunes officiers français de son âge, il trouva également moyen de mécontenter le vieux Rochambeau, qui s'en ouvrit franchement à lui avec une paternelle bonhomie; la droiture de La Fayette fut touchée du procédé, et il s'appliqua avec succès à faire oublier ses allures présomptueuses du début.

Sa réputation fut à l'apogée après la longue et pénible campagne de Virginie, où il s'attacha aux pas de lord Cornwallis, entrava les opérations d'un ennemi supérieur en nombre sans se laisser aborder par lui, et finit par l'enfermer dans Yorktown. La stratégie de La Fayette fut-elle aussi remarquable que le dit son nouveau biographe? Il ne m'appartient pas d'en juger. Ce qui est incontestable, c'est qu'il déploya de rares qualités de persévérance, d'endurance et d'abnégation, soit qu'il fallût arrêter la désertion de ses soldats, qui répugnaient à s'enfoncer dans ces lointaines régions du Sud, soit qu'il s'agît d'endiguer l'impétuosité du marquis de Saint-Simon et de l'amiral de Grasse, qui voulaient brusquer l'assaut d'Yorktown sans attendre Washington.

La capitulation de lord Cornwallis, qui mit virtuellement fin à la guerre, termina en fait la carrière américaine de La Fayette. Retourné pour la seconde fois en France avec un congé qui devait être définitif, il y fut splendidement récompensé, puisqu'il reçut, à l'âge de vingt-trois ans, le grade de maréchal-de-camp, avec effet rétroactif du jour de la reddition d'Yorktown. On sait assez la façon dont il manifesta sa gratitude.

III

Nous retrouvons La Fayette et Rochambeau dans le livre où l'un de nos plus distingués écrivains militaires, le Commandant de Sérignan, ancien professeur à Saint-Cyr, vient de retracer les débuts de la campagne de 1792, depuis la déclaration de guerre jusqu'au 10 août. C'est en général de l'invasion prussienne et de Valmy qu'on fait dater les guerres de la Révolution, et l'on a raison, si l'on entend ne s'attacher qu'aux opérations de grande envergure. Mais avant le détronement de Louis XVI, et alors que le gouvernement était encore monarchique au moins d'étiquette, les démonstrations, les escarmouches, les contre-marches, les

paniques surtout, se succédèrent pendant près de quatre mois sur la frontière de Flandre. Négligeable au point de vue stratégique, l'étude de cette invasion avortée abonde en détails instructifs et piquants sur notre organisation militaire pendant cette période de transition, où l'armée de la royauté achevait de se dissoudre sans que celle de la Révolution fût encore fondée.

Quand la guerre fut déclarée en avril 1792, Narbonne, le futur aide-de camp de Napoléon, était ministre de la guerre : actif, enthousiaste, éloquent, il ne se payait pourtant ni de chimères ni de mots; une course d'inspection à la frontière acheva de lui révéler tout ce qui manquait à nos troupes, mal approvisionnées, minées par l'indiscipline, manquant de confiance à l'égard d'officiers suspects ou improvisés. Mais le sort en était jeté, et Narbonne d'ailleurs espérait, comme certains de ses amis politiques, que la guerre créerait une diversion aux passions de l'intérieur.

A la tête des trois rassemblements pompeusement qualifiés d'armées, on mit trois généraux « sympathiques à l'opinion publique », comme nous dirions à présent : au lendemain d'ailleurs de trente ans de paix continentale, et alors que l'émigration avait particulièrement dépeuplé le haut état-major, le choix était assez étroitement limité. Rochambeau, soldat expérimenté, s'était vaillamment battu pendant la guerre de Sept Ans et tiré à son honneur du délicat commandement du corps français en Amérique. La Fayette s'imposait, comme l'idole du parti constitutionnel et le général de la garde nationale; M. de Sérignan incline à penser avec Jomini qu'il y avait en lui des parties d'homme de guerre, et que les circonstances l'empêchèrent de se révéler; mais un vrai militaire eût-il laissé échapper plus tard l'occasion de se faire une part de gloire dans l'épopée napoléonienne? Quant au troisième commandant en chef, c'était un vrai condottiere d'ancien régime, Bavaois qui avait organisé jadis un corps de cavalerie légère pour le service de Hanovre, puis qu'un accès de dépit avait mis à la solde du roi de France. Bien que dans la guerre de Sept Ans il se fût uniquement révélé comme un hardi chef de partisans, et qu'il n'eût point tiré l'épée depuis lors, le vieux Luckner était en 1792, dans les cercles instruits comme dans la foule, l'objet d'un de ces engouements dont notre pays a la fâcheuse habitude. Ce fut au point qu'avant même l'ouverture des hostilités, on décerna le bâton de maréchal à ce hussard, qui depuis vingt-neuf ans qu'il touchait des appointements du trésor royal, n'avait littéralement rien fait pour la France.

Parmi les maréchaux de camp et les officiers supérieurs, à côté

de quelques hommes destinés à percer, comme Berthier, il y avait surtout des vétérans usés et de jeunes ambitieux, qui devaient un avancement imprévu à leurs opinions ou à leurs déclarations politiques. Il suffira de nommer Biron, c'est-à-dire l'ancien roué Lauzun, qui, jaloux du prestige et de la situation de La Fayette, fit tout au monde pour le desservir à Paris, pour le contrecarrer et le supplanter à l'armée. Entre les officiers d'état-major, on fondait de grandes espérances sur un certain Jarry, qui du temps du grand Frédéric avait commandé l'Académie militaire de Berlin : on s'aperçut bientôt que si le personnage ne manquait ni de connaissances théoriques ni surtout d'esprit d'intrigue, il était totalement inapte au service pratique.

Rochambeau, qui commandait l'armée dite du Nord, et qui avait constaté le peu de cohésion de ses troupes, projetait d'affermir en elles l'esprit militaire avant de prendre l'offensive. Il n'en eut pas le loisir : trompé par les hableries de Biron, par celles de quelques réfugiés belges, par l'atmosphère d'illusions dans laquelle on vivait à Paris, le ministère était convaincu que la Belgique n'attendait que l'apparition de notre avant-garde pour se soulever tout entière. Le maréchal (le bâton lui avait été donné en même temps qu'à Luckner) reçut l'ordre de passer la frontière.

Biron obtint que le premier rôle lui fût réservé dans cette tentative d'invasion : il devait occuper Mons. Pour donner le change à l'ennemi, un autre maréchal de camp, Théobald Dillon, fut dirigé vers Tournai à la tête d'une faible colonne, avec la défense de s'engager sérieusement. Dillon prit trop au pied de la lettre cette recommandation, inspirée de la vieille tactique et particulièrement dangereuse avec des soldats novices. Arrêté au bourg de Baisieux par une petite troupe autrichienne, non seulement il résista aux sollicitations de presque tous les siens, qui brûlaient d'attaquer l'ennemi, mais il prescrivit la retraite immédiate. Malgré l'immobilité des Autrichiens, cette retraite dégénéra soudain en débandade, aux cris de : « Nous sommes trahis ! » Comme Dillon s'efforçait d'arrêter les fuyards, l'un d'eux lui tira à bout portant un coup de pistolet. Le général fut ramené en voiture à Lille, où la populace, affolée et exaspérée par ce mot de trahison, le massacra et s'acharna féroce sur son corps : d'autres assassinats furent commis.

Biron cependant avait de son côté quitté Valenciennes. Son inexpérience fit faire à ses troupes des marches fatigantes, mais nulle part les Autrichiens ne se défendirent énergiquement. La petite armée d'invasion bivouaquait devant Saint-Ghislain, quand au milieu de la nuit, à la suite de quelques coups de fusil, la cavalerie épouvantée reprit au galop le chemin de Valenciennes,

entraînant le général. Cette panique n'eut de terme que quand les chevaux furent hors de souffle : revenus à la raison et à l'honneur, les cavaliers regagnèrent confus le bivouac, où ils retrouvèrent les fantassins tranquillement endormis : fort heureusement, les Autrichiens eux aussi ne s'étaient doutés de rien. Cette expérience eût pu suffire à refroidir chez Biron les velléités de conquête ; le lendemain, ce fut le tour de l'infanterie d'être prise de terreurs folles et de joncher la route de sacs et de fusils. Les impériaux firent sans peine une certaine quantité de prisonniers.

Malade, écoré, Rochambeau donna sa démission. On fit venir du Rhin pour le remplacer le général le plus réputé, Luckner. Celui-ci proposa et vit accepter d'enthousiasme un plan absurde, qui consistait à envahir la Belgique par la Flandre occidentale, en s'adossant à la mer. Le succès couronna d'abord cette folie, et l'armée entra à Courtrai, où pour la première fois les Belges se montrèrent sympathiques à l'envahisseur. Mais les impériaux, d'abord surpris, se montrèrent si agressifs qu'il fallut incendier une partie de la ville pour se mettre à l'abri de leurs tirailleurs. Luckner, désorienté, incapable de concevoir et d'exécuter un plan suivi, préoccupé d'ailleurs des événements de l'intérieur, se décida lui aussi à repasser la frontière. L'invasion de la Belgique était ajournée jusqu'à la campagne de Jemmapes.

L'imbroglio qui suivit, si clairement qu'il ait été démêlé par M. de Sérignan, défie toute analyse succincte. Qu'il nous suffise de dire qu'un chassé-croisé fut décidé, non seulement entre La Fayette et Luckner, mais entre leurs deux armées, et que cette opération compliquée, périlleuse, s'effectua le long de la frontière, presque à la vue de l'ennemi. De plus, Dumouriez, sorti du ministère, déterminé à remplacer le rôle politique qui lui échappait par un grand rôle militaire, désobéissant à Luckner, dénonçant La Fayette, usurpait en fait le commandement indépendant qui était le but de ses aspirations. Entre Paris et les quartiers généraux, ce fut un invraisemblable échange de délations, de récriminations et de contre-ordres. La révolution du 10 août mit fin à cette confusion, en provoquant indirectement la fuite de La Fayette : Dumouriez eut la joie de lui succéder, sans prévoir qu'il ne tarderait pas à imiter son exode.

IV

M. Edouard Gachot, auteur de récits très documentés et très appréciés sur les deux campagnes de Bonaparte en Italie, a entrepris de combler la lacune qui existait entre ces deux livres et de

raconter les opérations militaires dont la Péninsule fut le théâtre en 1799, pendant que le vainqueur d'Arcole était retenu en Egypte. Fidèle à sa méthode ordinaire, M. Gachot a joint aux consciencieuses recherches dans les archives publiques et privées une attentive inspection des lieux mêmes où se déroula le drame : grâce à sa perspicacité et à l'obligeance des savants italiens, il s'est ingénié, malgré les démolitions, les constructions, les bouleversements de terrain accumulés depuis un siècle, à reconstituer l'aspect matériel des champs de bataille de 1799. Son livre y gagne un accent très personnel et très vivant, qui en grandit encore l'intérêt ¹.

C'est à bon droit que le nom de Souvarow figure sur la première page de ce volume. Si les hostilités s'engagèrent en Italie avant l'arrivée des Russes, leur présence est le fait saillant de la campagne de 1799, de même que par l'éclat de sa réputation militaire, par l'originalité de son caractère, par les honneurs exceptionnels dont il fut l'objet à Brunn et à Vienne, par les pouvoirs qu'il reçut même de François II, par l'importance de ses succès, enfin, Souvarow personnifia alors l'effort militaire de la coalition.

M. Gachot ne cherche pas à dissimuler le peu de sympathie que lui inspire cette figure : il prend volontiers à son compte les griefs formulés contre le feld-maréchal par les agents diplomatiques français et par les officiers autrichiens, c'est-à-dire par des ennemis et par des envieux. Sans doute, la bizarrerie d'allures de Souvarow tenait tantôt de l'exaltation mystique et tantôt de la bouffonnerie : mais si ces extravagances continuent à répugner à nos habitudes occidentales, elles devraient moins nous déconcerter depuis que l'âme russe nous a été révélée par M. le vicomte de Vogüé, et l'âme du soldat en particulier par l'écrivain qui signe Art Roë. Sans doute encore, les généraux autrichiens, gentilshommes accomplis, étaient scandalisés du débraillé de la tenue et du sans-façon du langage de leur nouveau généralissime : mais leur étonnement était comparable à celui des émigrés, en face des officiers improvisés de la Révolution, qui pour être inhabiles à tourner un madrigal ou à soutenir un badinage de salon, n'en conduisaient pas moins leurs hommes à la victoire. Parmi les Autrichiens d'ailleurs, Souvarow ne fit mauvais ménage qu'avec les compassés et les infatués, comme Mélas ; tant que le marquis du Chasteler exerça près de lui les délicates fonctions de chef d'état-major, une étroite union régna entre eux, malgré les différences de mœurs et d'éducation.

Ce petit vieillard nous apparaît surtout comme un extraordinaire

¹ De nombreuses fautes d'impression et surtout de ponctuation, dont l'auteur est beaucoup moins responsable que l'imprimeur, viennent malheureusement dérouter l'attention du lecteur et mettre sa patience à l'épreuve.

entraîneur d'hommes : il possédait au suprême degré ce mélange de bonhomie et de rudesse, de séduction et d'autorité, par quoi l'on fascine le soldat, le soldat russe surtout. Comptant pour rien la vie de ses subordonnés, il exposait la sienne sans ménagement ; très monarchiste et très courtisan, il avait à certaines heures la notion de l'égalité militaire devant le danger, comme ce jour où il faisait travailler avec lui le grand-duc Constantin à l'édification d'un pont de bateaux, disant : « Il est nécessaire qu'un petit-fils de Pierre le Grand sache accomplir besogne d'artisan en présence de l'armée. »

De plus, sincèrement et profondément religieux, Souvarow était pénétré de cette conviction, qu'il avait communiquée à ses troupes, qu'il ne s'agissait pas en 1799 d'une guerre ordinaire, mais d'une lutte sacrée, d'une croisade contre les athées. Cela n'empêchait sans doute ni les soldats de commettre, ni le chef de tolérer d'épouvantables excès : mais on aurait tort d'en conclure à une hypocrisie de leur part. Les vraies croisades, celles du moyen âge, avaient donné lieu à des forfaits du même genre : chez des hommes aux passions vives et à la formation morale encore fruste, les élans d'exaltation sont souvent suivis d'accès de grossière frénésie, où la bête humaine donne carrière à ses moins nobles penchants. A la même époque d'ailleurs, les croisés du parti adverse, ceux des « Droits de l'Homme » et des « lumières », également sincères pour la plupart, ne commettaient pas de moins condamnables actions. Longtemps notre amour-propre a caressé cette légende, que l'occupation française en Italie ou en Allemagne fut une idylle, tout au plus un conte galant : il convient, en face des témoignages qui s'accumulent, de reconnaître la vérité, qui est infiniment moins flatteuse.

En 1799 pourtant, c'était encore moins de la présence de nos soldats que les Italiens étaient excédés que de celle de nos agents civils, diplomates qui se donnaient des airs de pédagogues, commissaires qui malversaient ostensiblement et multipliaient les réquisitions au profit de leur propre bourse, fournisseurs et gens d'affaires qui spéculaient tantôt sur la nourriture de l'armée, tantôt sur la rentrée des réquisitions, tantôt sur le brocantage des objets pillés. Non contente de froisser les Italiens dans leurs intérêts matériels, cette engeance prenait plaisir à les heurter dans leurs convictions ou leurs traditions religieuses, à afficher et à imposer un anticléricalisme agressif qui était tout l'opposé de la vraie philosophie. C'étaient les processions qu'on interdisait, les emblèmes religieux qu'on mutilait ou qu'on insultait, les églises mêmes les plus vénérées qu'on sécularisait bruyamment : ainsi le

fameux sanctuaire de la Superga, près de Turin, était transformé en « temple de la Reconnaissance », et par imitation des scènes sauvages de Saint-Denis, on décidait que la crypte serait « purgée des cendres des rois et des princes ».

Dans ces conditions, rien d'étonnant si la masse de la population, oublieuse de ses anciens griefs contre la domination ou la suzeraineté impériale, accueillit les coalisés comme des libérateurs. Bonaparte n'était plus là pour renouveler les prodiges qui lui avaient permis de conquérir ou de conserver la haute Italie. Moreau, suspect au Directoire, peu confiant dans le succès, fut inégal à lui-même; Macdonald, comme dans tout le reste de sa carrière, se montra courageux au feu et timide dans ses conceptions stratégiques. Mais, à tout prendre, généraux, officiers et soldats, les Français furent héroïques, et cette campagne donne l'impression que s'ils avaient eu affaire aux seuls Autrichiens, ils n'auraient point été délogés de l'Italie. Mais l'élan des Russes, leur constance surtout fut irrésistible; ce fut bien Souvarow le vrai vainqueur de 1799.

Son plan, celui qui finit par triompher quinze ans plus tard de la fortune napoléonienne, consistait à tout négliger pour foncer sur Paris. Mais le conseil aulique se récria au nom de la science tactique, et Thugut, à qui la croisade antirévolutionnaire importait au fond assez peu, voulut qu'on occupât fortement d'abord et qu'on annexât l'Italie, y compris les anciennes possessions du roi de Sardaigne. Ce désaccord détourna Souvarow vers les cols de la Suisse, où il devait être vaincu beaucoup moins par nos généraux que par les éléments.

V

La librairie Calmann-Lévy aurait-elle l'heureuse pensée de nous donner une collection de biographies des maréchaux de l'Empire? Après Ney et Moncey, voici Bessières dont elle publie la vie. L'auteur, M. André Rabel, a peut-être eu le tort d'abonder à l'excès dans le panégyrique, et d'accepter ou de reproduire trop facilement les assertions de la duchesse d'Abrantès : il faut se garder d'ajouter entièrement foi aux éloges comme aux critiques de celle que Napoléon appelait « cette peste de Madame Junot », et qui fut partielle entre toutes les femmes. Mais le panégyrique ici a souvent sa raison d'être, car à défaut de géniales conceptions, les actions d'éclat, les traits d'humanité et de probité abondent dans la carrière de Bessières.

Lorsqu'on forma en 1791 la nouvelle garde constitutionnelle de

Louis XVI, chaque département dut fournir un contingent de quelques hommes. Sur les trois envoyés du Lot, il y avait un futur maréchal et un futur roi, Bessières et Murat. Ce qui est plus singulier encore, c'est que tous deux se distinguèrent comme de remarquables chefs de cavalerie, alors qu'ils sortaient d'un pays de plateaux pierreux et de vallées ravinées, où ni l'élevage des chevaux ni l'équitation n'étaient fort en honneur.

Ils demeurèrent intimement liés, mais ces deux enfants du Quercy, appelés à briller dans la même branche du même métier, étaient au fond très dissemblables d'origine et de caractère. Tandis que Murat était un simple fils de paysans, Bessières appartenait à la petite bourgeoisie rurale, car son père exerçait la profession de chirurgien. Surtout, Murat, exubérant, hâbleur, vaniteux, épris de bruit et de mise en scène, réalisait le type traditionnel du cadet de Gascogne; Bessières personnifiait un genre infiniment plus répandu que ne le croient les Parisiens, celui du Méridional concentré, dont l'habituelle froideur ne fait place que de loin en loin à des explosions de passion. Admirablement braves tous deux, très propres à conduire une charge décisive, Murat entraînait les escadrons par sa fougue, tandis que Bessières les animait de son invincible constance. Ajoutons que dans une armée où le langage et les manières se ressentaient souvent de l'humilité des débuts, Bessières ne se départit jamais, même avec ses inférieurs, d'une exquise urbanité; dans son culte pour les usages d'autrefois, il fut à peu près seul à conserver les cheveux longs et la poudre, qui contrastait étrangement avec la jeunesse de sa physionomie. Mais il serait imprudent de s'attarder à refaire un portrait qui a déjà été esquissé de main de maître : mieux vaut renvoyer le lecteur à la page qui concerne Bessières dans les *Cavaliers de Napoléon* de M. Frédéric Masson.

Après la chute de Louis XVI, tandis que, par entraînement ou par ambition, Murat se laissait aller aux plus regrettables démonstrations, Bessières fut un des rares militaires dont le langage même demeura exempt de toute exaltation démagogique. Attaché à l'armée des Pyrénées-Orientales, où la nature du terrain limitait forcément le rôle de la cavalerie, il s'y fit pourtant remarquer par sa sagacité dans les reconnaissances, sa froide décision dans l'action. Mais l'essor de sa carrière data de la paix de Bâle, qui, mettant fin aux hostilités dans les Pyrénées, fit envoyer l'élite des troupes à l'armée d'Italie. Bessières, promptement distingué par le général Bonaparte, fut placé par lui à la tête de cet escadron des *guides* qui devait servir de noyau à la cavalerie de la garde; c'était à la fois l'escorte personnelle du général en chef et la petite réserve

de braves dont l'intervention décidait certaines affaires chaudement disputées. Il en fut notamment ainsi à Roveredo, où une charge des guides rompit le centre autrichien, et où Bessières, avec six de ses hommes, enleva deux canons. Aussi fut-il chargé l'année suivante de porter à Paris les drapeaux conquis à Rivoli et à la Favorite; Bonaparte l'accréditait en ces termes auprès des directeurs : « Le citoyen Bessières, commandant des guides, est un officier distingué par sa bravoure et par l'honneur qu'il a de commander de braves gens qui ont toujours vu fuir devant eux la cavalerie ennemie et nous ont rendu les services les plus signalés. »

Entré désormais dans la « famille militaire » de son général, Bessières le suivit en Egypte, avec la mission d'organiser la cavalerie. Mais cette cavalerie devait être montée dans le pays même, avec les chevaux des mamelucks, et son rôle fut forcément insignifiant dans les débuts de l'expédition; à Aboukir au contraire, les charges de Murat et de Bessières contribuèrent efficacement au succès. Les deux compatriotes furent du petit nombre des fidèles que le général ramena en France avec lui.

Bessières fut commandant en second de la garde consulaire, et chef direct de la cavalerie, qui au soir de Marengo, en appuyant les escadrons de Kellermann, changea l'hésitation des Autrichiens en déroute. Le commandant en premier était Lannes, un Gascon de la vraie Gascogne, à qui Bessières et Murat portaient une de ces inimitiés comme on en nourrit entre Méridionaux de provinces différentes. En le desservant auprès du maître, en soulignant les lacunes de son éducation et de son caractère, Bessières réussit à l'empêcher d'épouser Caroline Bonaparte, et même à lui faire retirer le commandement de la garde. Lui-même repoussait à la même époque les brillants partis parisiens qui lui étaient offerts pour épouser une jeune fille de son Quercy : ce mariage, béni par un prêtre insermenté, servit d'argument au Premier consul pour prêcher aux voltairiens de son entourage la nécessité du Concordat.

Compris dans la première promotion des maréchaux, Bessières eut l'honneur de contribuer au triomphe d'Austerlitz : sous sa conduite, les grenadiers à cheval de la garde, c'est-à-dire l'élite de l'élite, rompirent l'élan des chevaliers-gardes du tsar et firent prisonnier le prince Reppin. Son rôle fut plus actif encore pendant la campagne de Pologne : mis d'abord à la tête d'un corps de réserve de cavalerie, il manœuvra avec quelque hésitation, un peu par la faute de Bernadotte, dont les opérations devaient se combiner avec les siennes. A Eylau, où il se retrouvait dans son vrai rôle de chef de cavalerie opérant sous les ordres et sous les yeux de Napoléon, il sauva d'une destruction totale les débris du corps d'Auge-

reau. Quoique la garde n'eût pas donné dans la finale et décisive bataille de Friedland, Bessières reçut après Tilsit les marques de la bienveillance impériale. C'est lui qui fut chargé d'aller épouser par procuration Catherine de Wurtemberg au nom de Jérôme, le nouveau roi de Westphalie; lui surtout qui eut l'honneur de marcher en tête de la garde à l'entrée solennelle dans Paris, le 25 novembre 1807. Cette scène, qui ne manqua pas de grandeur dans le théâtral, était un peu oubliée : le pinceau spirituellement fidèle du peintre Detaille vient de nous la remettre en mémoire; nous voyons depuis le printemps dernier l'arc de triomphe improvisé devant la rotonde de la Villette, le « corps municipal » en grand costume, le préfet Frochot suspendant aux aigles des couronnes d'or, les choristes du Conservatoire chantant les strophes d'Arnault, et en tête des « grognards », Bessières impassible sous les harangues comme sous les balles.

L'année suivante, l'empereur le mit pour la première fois à la tête d'une armée indépendante, chargée d'opérer dans le nord de l'Espagne. Contre les chefs de bandes de la péninsule, le sang-froid et la bravoure constituaient la meilleure des stratégies. C'étaient les qualités maîtresses de Bessières, qui en culbutant à Medina del Rio-Seco les armées combinées de Blake et de la Cuesta, ouvrit à Joseph le chemin de sa capitale. « C'est une seconde bataille de Villaviciosa! » s'écria Napoléon en évoquant le souvenir de la victoire par laquelle Vendôme avait consolidé le trône de Philippe V. Quand le désastre de Dupont détermina l'empereur à venir en personne en Espagne, Bessières reprit le commandement de la cavalerie de la garde : il ordonna, sans la conduire lui-même, la fameuse charge des lanciers polonais à Somo-Sierra.

C'est vers cette époque qu'il fut créé duc. Le titre qui lui aurait le mieux convenu était celui de duc de Medina : mais Napoléon n'aimait guère à grossir les succès remportés dans la péninsule, et d'ailleurs, il y avait déjà une famille espagnole de ce nom. Bessières dut se contenter d'un duché italien, celui d'Istrie, dont l'appellation féodale avait de quoi flatter, sans toutefois sonner aussi fièrement qu'un nom de victoire.

Dans la campagne de 1809, il remplaça Murat, retenu à Naples, dans son rôle de grand-maître de la cavalerie : à la tête de vingt mille chevaux, il eut pour mission de descendre la vallée du Danube en avant de l'armée et de désorganiser la résistance. Il fournit à Essling une charge brillante, et fut blessé à Wagram.

Napoléon le renvoya bientôt en Espagne avec un commandement important. Comme administrateur, il y fut admirable d'ordre, d'humanité et de désintéressement : c'est au point que plus tard,

à la nouvelle de sa mort, les habitants de son ancien gouvernement, affranchis déjà de la domination française, firent spontanément dire des messes pour le repos de son âme. Ses opérations militaires semblent prêter davantage à la critique. Quand Masséna évacua le Portugal, Bessières lui multiplia les offres de service, en évoquant les vieux souvenirs de Roveredo; en fait, il l'appuya très mollement, ne mit à sa disposition que fort peu de troupes et de munitions, et fut en grande partie responsable de l'échec de Fuentes de Onoro.

Rappelé en France, il y réorganisa la garde impériale, dont les effectifs allaient toujours grossissant, et la commanda pendant la campagne de Russie. Il montra quelque irrésolution à la Moskowa, tantôt suppliant Napoléon de le laisser charger, tantôt partageant les appréhensions de l'empereur à la pensée d'engager les dernières réserves si loin de la France. Dans la retraite, il soutint le plus longtemps possible le moral de ses hommes : la garde conservait encore sa cohésion et son appareil martial, alors que les autres corps étaient entrés en dissolution.

Dans les premiers mois de 1813, il s'employa activement à refaire notre cavalerie. Le matin de la bataille de Lutzen, pendant qu'il effectuait une reconnaissance, un boulet prussien le tua raide. Napoléon perdait en lui un très ancien et très fidèle serviteur, dont l'absence fut surtout sensible à Waterloo. Bessières, expert à manier et à entraîner la cavalerie, eût peut-être réussi à défoncer les carrés de Wellington, sur lesquels Ney prodigua des efforts trop peu ordonnés.

Par une de ces contradictions qui abondaient dans le caractère du duc d'Istrie, on découvrit après sa mort que cet homme d'apparence flegmatique, ce causeur presque compassé, ce mari cité pour sa correction, s'était endetté pour une danseuse. Celle-ci fut naturellement prompte à se consoler, mais on eût dit que cette très belle et très frivole personne était vouée aux catastrophes : les plus connus d'entre ses amis moururent tragiquement, depuis Bessières jusqu'au duc de Berry¹. L'empereur dut donner près d'un million aux créanciers de son vieux compagnon d'armes.

VI

La carrière du comte de Langeron, qui était déjà un anachronisme de son temps, est pour le nôtre un scandale : il nous faut

¹ Il s'agit de la fameuse Virginie Oreiller; dans une suite d'articles [du *Gaulois*, M. le vicomte de Reiset a récemment raconté sa liaison avec le duc de Berry, liaison datant de la rentrée du prince à Paris en 1814.

faire effort d'impartialité historique pour ne pas exécuter sommairement le personnage, qui, passé au service de Russie dès avant la Révolution, y fonda très légitimement sa réputation militaire en combattant contre les Turcs, mais la consacra dans les campagnes de 1812 à 1814 contre les armées de Napoléon. Cet éminent homme de guerre était si dépourvu du sens patriotique moderne, qu'il taxa la Restauration d'ingratitude, pour n'avoir pas récompensé d'un bâton de maréchal ses exploits de la Bérézina, de Leipzig et de Montmartre ! Il refusa dès lors de redevenir Français, et retourna mourir en Russie.

Par suite de circonstances trop longues à expliquer ici, c'est pourtant aux Archives de notre ministère des Affaires étrangères qu'est déposé le manuscrit des Mémoires où Langeron, passionné pour son métier, a raconté et jugé les opérations auxquelles il a pris part. La portion la plus intéressante de ces Mémoires, celle qui comprend les campagnes de 1812, 1813 et 1814, vient d'être publiée pour la Société d'Histoire contemporaine, par un fort distingué historien militaire, dont les initiales L.-G. F. déguisent imparfaitement la personnalité. Dans une savante introduction, qui révèle la connaissance approfondie non seulement des documents français, mais des Archives de Vienne et de Saint Pétersbourg, l'éditeur a discuté les appréciations de Langeron sur deux points précis, les préliminaires de la Bérézina et la bataille de Katzbach; je n'aurai garde de discuter ses jugements stratégiques, et je me contenterai de signaler sa tendance non seulement à défendre Napoléon contre les insultes de Langeron, mais à l'exalter comme une sorte de demi-dieu inaccessible à l'erreur : à l'encontre de la plupart des juges compétents, M. F. ne paraît pas admettre que le génie de l'empereur se soit comme engourdi en 1812 et 1813, pour se réveiller plus alerte et plus étonnant que jamais pendant la campagne de France. — Mais il vaut mieux sans doute laisser les hommes du métier discuter ces questions, et nous contenter de dire un mot des mémoires mêmes de Langeron, en tant qu'ils intéressent l'histoire générale.

Etant donné l'état d'esprit de l'auteur, on pense bien qu'il n'y faut pas chercher l'expression d'un remords ni même d'un regret. Très délicat en matière d'honneur militaire, Langeron qualifie durement la désertion de Jomini, qui pourtant n'était pas Français : il n'a pas le soupçon que sa propre conduite puisse donner lieu au moindre blâme. Fidèle aux règles de la courtoisie chevaleresque, il rend hommage au courage ou aux talents de ses adversaires, mais sur le même ton dont il louerait des généraux turcs. « Sensible », comme il convient à un fils du dix-huitième

siècle, il s'apitoye à l'occasion sur les traînards de la Grande-Armée, sillonnant de leur agonie les neiges de Russie : mais en pratique, il les fait mitrailler et sabrer sans scrupule. Son tableau de l'invasion de la France et de la capitulation de Paris s'achève en un chant de triomphe, dont il suffira de détacher cette phrase caractéristique et monstrueuse : « Un militaire qui a été aux batailles de Leipzig et de Paris n'a plus rien à désirer en fait de gloire. » C'est accessoirement, et comme par condescendance pour les préjugés modernes, qu'il ajoute un peu plus loin : « Par le rétablissement si heureux et si imprévu de Louis XVIII sur le trône de ses pères, je me trouvais avoir combattu pour ma patrie. »

Ce triste Français n'en avait pas moins conservé les qualités intellectuelles de sa race, la vivacité, la clarté et l'ironie. Son récit, toujours très lucide, contient des pages animées et mordantes. Les portraits de Blücher et de Gneisenau sont singulièrement vivants, encore que notre patriotisme souffre de tant d'enthousiasme; mais nous nous consolons quand, pour dépeindre la jactance des états-majors prussiens, Langeron dit qu'« ils se souvenaient trop de la guerre de Sept Ans, et trop peu de celle de 1806 ». Une autre jolie réflexion est suscitée par l'empressement de l'amiral Tchitchagoff, qui mettait à l'ordre du jour de son armée le signalement et même le portrait de Napoléon : « Il valait mieux le prendre que de le dessiner. »

Ce Tchitchagoff, marin improvisé général, causa par son impétuosité, au dire de Langeron, le salut de l'armée française, qu'il aurait dû empêcher de franchir la Bérézina. Ce fut bien l'impression dominante alors, puisque l'amiral fut disgracié : mais Langeron, placé directement sous ses ordres, multiplie les détails topiques.

Pendant la première partie de la campagne de 1813, notre émigré, placé sous les ordres de Barclay de Tolly, successeur de Tchitchagoff, dirigea avec succès le siège de Thorn, puis assista aux batailles de Lutzen et de Bautzen. Après l'armistice, dans lequel il dénonce une des fautes capitales de Napoléon, il eut le commandement d'un corps d'une cinquantaine de mille hommes à l'armée de Silésie, sous les ordres de Blücher. Entre lui et le maréchal, les relations, d'abord difficiles, furent aplanies par le succès : conquis par la fougue indomptable de son chef, Langeron se montra un auxiliaire intelligent, énergique, suffisamment docile, et l'admirable constance de ses troupes décida plus d'une fois la victoire; à Leipzig, son rôle fut important.

Après le passage du Rhin, il s'attarda par ordre au blocus de

Mayence, et ne rejoignit l'armée qu'à la fin de février 1814, devant Soissons. Il assista à la bataille de Laon, au désastre des héroïques gardes nationaux de la Fère-Champenoise, et présida à la dernière opération de la campagne, en faisant enlever d'assaut la colline de Montmartre, qui était alors isolée de Paris.

Son témoignage, dont il n'y a aucun motif de suspecter la sincérité, est très curieux sur la badauderie des Parisiens pendant le combat¹, puis sur leur attitude le jour de l'entrée des alliés. Il montre les faubourgs peu animés, presque mornes, criant seulement : *Vive la paix!* et les acclamations royalistes grandissant à partir des boulevards. Son récit concorde pleinement avec les si curieuses révélations du comte de Semallé.

A l'égard de Napoléon, le langage de Langeron se dédouble, pour ainsi dire. Pour parler du souverain, il recourt au vocabulaire qui était en honneur parmi les irréconciliables de l'émigration, et qui ne mérite pas qu'on en rapporte ici des échantillons. Mais les conceptions du général lui arrachent souvent des cris d'admiration, comme celui-ci, à propos des suprêmes manœuvres de la campagne de France : « Ce fut le dernier coup de griffe du lion : il était épuisé et succomba, mais avec honneur, il faut l'avouer. »

VII

Les lettres écrites d'Afrique, de 1841 à 1843, par le commandant, puis lieutenant-colonel Mellinet, sont un document précieux pour l'histoire de la conquête de l'Algérie et la psychologie de l'armée française sous Louis-Philippe : à ce point de vue, elles vont de pair avec les correspondances confidentielles que recevait à la même époque le général de Castellane. Elles seront infiniment profitables à l'érudit qui voudra et pourra tracer un tableau complet des guerres d'Afrique, en dehors de toute arrière-pensée de dénigrement ou d'apologie politique; en attendant, elles sont d'une lecture attrayante, instructive, et en somme réconfortante.

Au lieu de les publier telles quelles, on les a encadrées dans un récit qui a le double tort d'être inexact sur plusieurs points de détail, et d'emmêler les débuts de la carrière de Mellinet à celle, non seulement de ses parents et alliés, mais de plusieurs de ses compatriotes, en sorte qu'à moins d'être de Nantes lui aussi, le lecteur risque de s'égarer dans ce dédale. Résumons l'essentiel de ce qui concerne Emile Mellinet, le futur général.

¹ « L'on venait de l'intérieur de la ville voir la bataille comme un spectacle curieux et nouveau. »

Sa famille était de vieille souche nantaise. Son grand-père, député de la Loire-Inférieure à la Convention, avait hurlé avec les loups pour se dispenser de mordre avec eux, ce qui veut dire que, sous le couvert d'un langage effroyable, il avait émis des votes relativement anodins : c'est l'histoire de presque tous les modérés de cette époque et de cette assemblée. Quant au père de notre héros, Anne-François Mellinet, il partit comme volontaire en 1792, fit plusieurs des campagnes de la Révolution et fut exilé après les Cent-Jours; retiré en Belgique, il s'y fixa définitivement.

Emile Mellinet n'avait pas quinze ans et poursuivait ses études au lycée de Nantes, quand les revers de 1813 le déterminèrent à imiter l'exemple paternel et à mettre lui aussi sa vie à la disposition de la patrie en danger. Pour reconnaître ce beau zèle, on le nomma d'emblée lieutenant, et il reçut sa première blessure devant Paris, le 30 mars 1814. A la seconde Restauration, il fut compromis par l'exil de son père et par ses propres relations avec des bonapartistes avérés, tels que le général Cambronne¹; après un certain nombre de disgrâces partielles, il fut mis en réforme à l'automne de 1820.

Mais si son père était un impérialiste militant, sa mère, divorcée et retirée à Nantes depuis longtemps, était ardemment royaliste d'origine et de sentiments personnels. Elle se rendit à Paris, multiplia les démarches, obtint enfin que le jeune étourdi fût réintégré comme sous-lieutenant au début de 1823.

Il prit part à l'expédition d'Espagne, s'y distingua sans s'y plaire, et revint tenir garnison dans le midi de la France : la monotonie de cette existence était rompue par des affaires d'honneur, tantôt avec des camarades et tantôt avec des « pékins », toujours pour des motifs insignifiants. En 1828, l'infatigable ambition de sa mère le fit entrer dans un régiment de la garde royale, avec le grade de capitaine; élégant, aimable, bon musicien, il eut des succès dans le monde, et fit sa partie dans des chœurs à l'Elysée, aux réceptions intimes de la duchesse de Berry.

De tout ceci, il résulta qu'en 1830, le nouveau gouvernement le mit en non-activité comme légitimiste! M^{me} Mellinet mère avait trop bien réussi... Le moment était revenu pour le capitaine d'invoquer les principes et les épreuves de son père : il obtint aussi l'assistance des chefs qui avaient apprécié ses qualités militaires, et grâce à eux, fut remis à la tête d'une compagnie. Bientôt même, de garde à Neuilly, il était invité au dîner de Louis-Philippe, et résumait ses

¹ Dans ses entretiens familiers avec le jeune officier, Cambronne donnait un démenti formel à la légende du mot ordurier de Waterloo.

impressions dans un langage bien en harmonie avec la simplicité de la nouvelle cour : « J'ai trouvé toute cette famille parfaitement bien et le service de table admirable. »

Mais sa correspondance ne revêt un grand intérêt qu'à partir de 1841, quand, commandant d'un des nouveaux bataillons de chasseurs à pied, il débarque en Algérie pour opérer dans la province d'Oran, sous les ordres de Lamoricière. Ses lettres, comme celles des correspondants de Castellane, sont sincères jusqu'à l'injustice : elles n'en sont pas moins fort utiles pour contrôler les versions optimistes et les panégyriques, pour montrer aussi que dans les entreprises de ce genre, il y a toujours au début une heure de découragement. Comme du Tonkin il y a vingt ans, on disait alors de l'Algérie que c'était un pays sans avenir, stérile et malsain; ceux qui étaient le plus prodigues de leur sang étaient parfois les premiers à soutenir l'inutilité d'une telle conquête. Les militaires combattants étaient d'ailleurs exaspérés par l'ingérence perpétuelle des personnages et des considérations politiques, par les voleries des fournisseurs et les âneries du service d'approvisionnement¹, par les prétentieuses bévues des armes spéciales : « Tout ce qu'a édifié le génie s'écroule, » écrivait Mellinet, « parce que ces messieurs ne veulent jamais écouter les conseils des hommes pratiques. Ils ont mis six mois à construire un moulin qui n'a pu moudre trente livres de farine par jour, tandis qu'un misérable caporal (mais meunier) et un simple soldat (mais maçon) l'ont achevé en moins de huit jours, de manière à subvenir à la consommation de la garnison ».

Notre Nantais avait des accès de nostalgie. Si la tactique de ses compatriotes Lamoricière et Bedeau lui semblait heureusement inspirée des souvenirs de la chouannerie, il déclarait le pays incomparablement moins pittoresque que l'embouchure de la Loire. Il souffrait surtout de cette perpétuelle tension des nerfs, de ces fatigues physiques incessamment renouvelées; un jour de mauvaise humeur, il s'apostrophait lui-même en ces termes : « En route donc, dans deux heures, mon vieux commandant Mellinet, pour aller te ficher en plein air, dans un pied de sable, et être dévoré de puces, puis demain, à cinq heures, recommencer le glorieux métier. » Mais il ne faudrait pas prendre trop au sérieux les boutades de ce genre, ou du moins, il ne faudrait pas les séparer du correctif que donne une autre lettre : « Ah! que de désillusions sur cette terre d'Afrique, où je serais désolé, pourtant, de n'être pas venu! »

¹ Dans ses Mémoires encore inédits, le général d'Hautpoul raconte qu'on faisait venir de *Hambourg* le foin destiné à la cavalerie de l'armée d'Afrique!

C'est qu'en effet Mellinet se classa d'emblée comme un chef militaire hors ligne, tantôt lançant ses hommes à la charge, tantôt réglant avec sang-froid le tir de leurs redoutables carabines, tantôt même galopant avec les cavaliers pour sabrer les Arabes en fuite. En quelques mois, il triompha des préventions de son compatriote Lamoricière et fut promu lieutenant-colonel, tandis que Canrobert le remplaçait à la tête de son bataillon. Il ne quitta point pour cela l'Algérie, ni même la province d'Oran.

Sa biographie s'arrête brusquement à l'automne de 1843, lors de la mort subite du frère auquel il envoyait ses libres confidences : mais l'Afrique ne devait être pour lui qu'un point de départ. Commandant d'une division de la garde impériale en Crimée et en Italie, grand-croix de la Légion d'Honneur au lendemain de Magenta, sénateur, commandant supérieur des gardes nationales de la Seine, le général Mellinet eut une des plus belles carrières militaires du second Empire. Son âge et ses infirmités l'empêchèrent de prendre une part très active à la guerre franco-allemande ; il survécut pourtant assez longtemps, et s'éteignit presque centenaire.

VIII

Ces qualités militaires qui furent les nôtres pendant tant de générations, l'audace, la décision, la fougue, tout ce qui se résume dans le vocable si proprement français d'*entrain*, tout cela ne serait-il qu'un souvenir, et aurait-il définitivement disparu avec le dix-neuvième siècle ? En dépit des prophètes de mauvais augure, nous avons eu la preuve du contraire : quand à l'été de 1900 un accès furieux de barbarie a soulevé la Chine contre les Européens, et que quelques centaines de civilisés ont fini par avoir raison de ces foules meurtrières, les Français se sont distingués partout au premier rang d'une lutte héroïque et inégale.

La défense de la légation de Pékin a été racontée par le lieutenant de vaisseau Darcy, qui la dirigeait ; celle de l'évêché, par M. René Bazin, dans le volume exquis qu'il a consacré à la mémoire de l'enseigne Paul Henry ; le livre si simplement émouvant du baron d'Anthouard a retracé l'effroyable assaut auquel furent en butte les concessions européennes de Tien-tsin. Une suite d'épisodes moins connus et aussi dramatiques, la marche en avant, la retraite et la délivrance de la colonne Seymour, nous est aujourd'hui rapportée en détail par le plus jeune sans doute des chefs du contingent français, l'aspirant de Ruffi de Pontevès, qui gagna en Chine les galons d'enseigne de vaisseau et la croix. Un

ensemble de croquis particulièrement intéressant expose jour par jour les diverses opérations : mais c'est le récit surtout qui est une joie pour l'esprit et un réconfort pour le cœur, tant il déborde de jeunesse, de belle humeur en face du danger, d'énergie et de confiance; en fermant ce livre, on se sent moins assombri et l'on se prend à redire avec le poète :

Ce que furent jadis nos pères, nous le sommes.

Ce qui devint la « colonne Seymour » fut à l'origine une suite de cinq trains de chemin de fer, partis prosaïquement de Tientsin pour conduire un supplément de garnison européenne aux légations de Pékin, où la situation s'annonçait tendue. Entre les deux villes, on trouva la voie coupée, et les cinq trains s'arrêtèrent à la file. Comme les messages de la capitale se faisaient plus pressants, les chefs des huit détachements¹, réunis sous la direction de l'amiral anglais Seymour, résolurent d'avancer en réparant la voie. C'est ce qu'on fit d'abord, parcourant quelques centaines de mètres à petite allure, puis s'arrêtant pour remettre des rails ou des traverses : notre jeune aspirant, qui plaisante à propos de tout, prétend que ses camarades et lui donnaient l'impression d'une immense troupe de bohémiens, descendant de temps à autre de leurs roulottes pour procéder à leurs exercices. Au bout de quelques jours, les vivres s'épuisant, l'armée régulière chinoise manifestant des dispositions hostiles, il devint évident qu'on ne parviendrait pas à Pékin, et la file des convois, faisant machine arrière, reprit tristement le chemin de Tien-tsin. A peine avait-elle parcouru quelques kilomètres, qu'elle s'aperçut que la voie dans cette direction aussi était non plus coupée, mais littéralement détruite. Cependant les Chinois rétrécissaient le cercle : il ne s'agissait plus de porter secours à autrui, mais de se soustraire soi-même à un épouvantable désastre.

Abandonnant les wagons, les marins suivirent à pied les berges du fleuve Pei-Ho, sur lequel quatre jonques portaient les blessés et la réserve de munitions : quant aux vivres, on n'en avait déjà plus. Il y eut six jours d'atroces angoisses : il fallait enlever d'assaut chaque village, au prix de pertes cruelles; les hommes, épuisés par la fatigue et par la faim, n'avaient même pas le loisir de se reposer pendant la nuit, car une surprise était toujours à craindre; les cartouches diminuaient à vue d'œil; on était sans nouvelles,

¹ Allemands, Américains, Anglais, Autrichiens, Français, Italiens, Japonais et Russes. Les Français étaient commandés par le capitaine de vaisseau de Marolles.

non seulement de Pékin, mais de Tien-tsin : le grondement du canon, les lueurs des incendies faisaient supposer la prise et le pillage des concessions. A 6 kilomètres de cette ville, la colonne, assaillie par une armée chinoise, emporta d'un élan furieux un arsenal fortifié et s'y retrancha. Elle s'y approvisionna amplement en munitions, mais y subit un bombardement en règle : l'alternative n'était plus que d'être foudroyés par une explosion ou de mourir de faim.

Au moment où l'on était à bout de forces, une troupe russe, venue des concessions de Tien-tsin, délivra la colonne et réussit à la convoier, avec son interminable cortège de blessés, sous le feu des forts chinois. Les épreuves n'étaient pas finies, car il fallut encore coopérer à la défense des concessions contre les réguliers et la populace de la ville chinoise (Tien-tsin ne compte pas moins d'un million d'âmes). C'est alors que M. de Pontevès fut grièvement blessé à la jambe; à peine remis, il revenait prendre son service sur l'escadre, où le rejoignaient son grade et sa décoration. — Décidément infatigable, il a profité de son premier congé pour rédiger ses souvenirs de la tragique expédition : ici comme au feu, il a su déployer les attrayantes qualités de ses vingt ans, sans rien trahir de la gaucherie d'un novice.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

LES VRAIS JEUDIS DE MADAME CHARBONNEAU

Tout récemment, à l'Académie française, les deux orateurs ont eu pour Armand de Pontmartin d'aimables mots et de justes éloges. « C'est élégant comme du Pontmartin, mais chevaleresque comme du Walter Scott », a dit M. Edmond Rostand; et M. le vicomte de Vogüé, à son tour, de rappeler au récipiendaire ce souvenir de la maison de ses parents : « Leur demeure était accueillante aux écrivains, aux artistes. Vous vous rappelez l'un de ces familiers, haute silhouette maigre, voix fluette et spirituelle; vous aussi, vous avez joué sur les genoux de mon cher maître, Armand de Pontmartin : donnons ensemble un souvenir respectueux au vieil ami qui eût dû nous précéder dans cette compagnie¹. »

Si l'on n'oublie pas Pontmartin à l'Académie, bien moins encore pourrait-on l'oublier au *Correspondant*, où il a donné, pendant près de quarante ans, tant de beaux articles, de si ingénieuses et si éloquentes pages. On ne lira donc pas sans intérêt, j'en suis sûr, le récit d'un épisode, qui fut le plus retentissant de sa carrière d'écrivain.

I

Pontmartin avait publié, au mois d'avril 1855, le second volume de ses *Causeries littéraires*, lequel se terminait par une étude sur Béranger. Le chantre de *Frétilton* y était jugé, pour le fond et pour la forme, comme la postérité le jugera. Pour la première

¹ Voir dans le *Correspondant* du 25 avril 1901 mon article sur *M. de Pontmartin et l'Académie française*.

fois, il était mis à sa place : poète, dans un rang inférieur, avec les faiseurs de tours et les courts d'haleine; philosophe, parmi les insulteurs de toute religion et de toute morale; politique, parmi ceux qui, en discréditant les Bourbons et en ressuscitant la légende napoléonienne, avaient rendu possible le second Empire. L'article fit scandale.

Attaquer Béranger! Ah! c'est un si bon homme!

Républicains et bonapartistes, *libéraux* et parlementaires, plus ou moins victimes cependant du Deux-Décembre, tous firent bloc contre le malappris qui, avec une telle irrévérence, parlait de l'auteur du *Dieu des bonnes gens*. Ce fut contre lui, dans toute la presse et sur toute la ligne, depuis le *Charivari* jusqu'au *Siècle*, un feu roulant d'imprécations et d'injures. Quand l'orage s'apaisait un peu, dans les moments d'accalmie, on se contentait de le traiter d'iconoclaste et de démolisseur, de jésuite et d'ennemi invétéré de « nos gloires nationales »!

L'année d'après, nouvelle bourrasque. En 1856, Balzac était passé à son tour à l'état de fétiche. Ceux mêmes qui l'avaient insulté vivant faisaient maintenant bonne garde autour de sa gloire. On ne l'adorait pas seulement pour lui-même, dans son génie et dans ses œuvres, on le saluait comme le précurseur, l'aïeul de l'école naturaliste, et les tenants de cette école, déjà toute-puissante, voulaient qu'on aimât Balzac, comme Montaigne aimait Paris, jusque dans ses verrues. Pontmartin refusa son encens à la nouvelle idole. Sous ce titre : *les Fétiches littéraires*, dans le *Correspondant* d'abord¹, puis dans le premier volume des *Causeries du Samedi*, il publia sur la *Comédie humaine* et son auteur une étude très éloquente, très vive, passionnée même, injuste par endroits, mais, par plus d'un côté, pleine de vérité autant que de courage. Et voilà que, après avoir protesté contre le fétichisme-Balzac, Pontmartin, dans le même temps, s'élevait contre le fétichisme-Hugo². Cette fois, la mesure était comble. La tempête de nouveau fit rage contre le malheureux critique. Il y eut, à ses dépens, redoublement d'injures et de quolibets, d'insinuations venimeuses et de gros mots. Pontmartin, très nerveux et très impressionnable, était extrêmement sensible à la critique, trop sensible même. Il ne songea pas pourtant à user de représailles. Ni en 1857, ni en 1858, l'idée ne lui vint de tirer vengeance de ses ennemis. J'ai sous les yeux

¹ Le *Correspondant* du 25 décembre 1856. — *Les Causeries du samedi*, t. I^{er}, ch. II.

² Le *Correspondant* du 25 mai 1856. — *Les Causeries du samedi*, t. I^{er}, ch. III.

sa Correspondance de cette époque, ses Lettres à Joseph Autran, à Léopold de Gaillard, à Alfred Nettement, à Victor de Laprade, celles, très nombreuses, qu'il m'écrivait et où il ne me cachait rien de ses sentiments et de ses projets. Nulle part on ne trouve un seul mot qui permette de supposer chez lui l'intention, le dessein de faire expier à ses adversaires les libertés qu'ils ont prises à son endroit, de leur rendre, sinon injure pour injure, du moins malice pour malice, ce qui lui était facile, puisque aussi bien nul n'avait plus d'esprit que lui, et du plus mordant.

Comment donc a-t-il été amené, deux ans plus tard, en 1859, à écrire les *Jeudis de Madame Charbonneau*? La solution de ce petit problème ne sera peut-être pas sans intérêt.

II

Au commencement de 1858, le chef d'une des plus importantes maisons de librairie de Paris, M. Jacques Lecoffre, s'ouvrit à Alfred Nettement, dont il était l'éditeur et l'intime ami, de son désir de créer une Revue pour la jeunesse. Alfred Nettement en serait le directeur, et comme à l'*Opinion publique*, en 1848, il aurait pour principal lieutenant Armand de Pontmartin. Nettement accepta, Pontmartin, au premier instant, fit de même; mais, à la réflexion, estimant que la combinaison projetée n'allait pas sans de sérieuses objections, il en fit part aussitôt à Nettement dans la lettre suivante :

Mercredi matin 3 février (1858).

Mon cher ami,

Vous allez me traiter de girouette, mais la nuit porte conseil et je crois devoir vous soumettre quelques observations supplémentaires à notre causerie d'hier au soir : il me semble que nous nous lançons bien témérament, en des circonstances bien défavorables, dans une entreprise bien hasardeuse...

A l'âge où nous sommes parvenus, au point de notre carrière où nous avons touché, nous ne devons pas nous dissimuler qu'un fiasco serait pour nous deux un désastre irréparable, et il pourrait y avoir un fiasco de bien des manières indépendantes de notre mérite. A quoi tient l'existence et le succès d'un journal qui repose sur deux personnes? Depuis un an, ma santé est chancelante et ma gastralgie me remonte de l'estomac à la tête. Vienne une indisposition, une inquiétude, et voilà le journal entravé et l'excellent M. Lecoffre perdant le fruit de ses sacrifices. Il y a dans ma vie des obstacles positifs et vous en avez ressenti les inconvénients dans l'*Opinion publique*. Ainsi,

pour m'en tenir au plus prochain, je suis obligé d'aller passer huit ou dix jours à Avignon. J'ai mon syndicat des bords du Rhône, dont je suis le président, et qui réclame ma présence tous les ans au mois de mai. Je vais à Vichy en juin, et à partir du 10 août, jour de la distribution des prix au lycée Bonaparte, nous nous enfuyons, ma femme, mon fils et moi, vers la montagne. Voilà quatre mois dont je ne puis disposer pour un travail régulier.

Maintenant, mon ami, voici, selon moi, la plus grande des objections. Que ferons-nous dans ce journal? Ici je ne parlerai que pour moi. Mes causeries littéraires, paraissant dans un journal quotidien ¹, où il y avait mille autres choses, politique, agriculture, musique, faits divers, pouvaient suffire et même plaire : pourvu que mon lecteur y trouvât un peu de distinction et de grâce, un peu de malice, il se tenait pour satisfait. Mais essayez de transporter une de ces causeries courtoises, tempérées, louangeuses avec réserve, dans un journal paraissant tous les quinze jours et ne vivant que de cela, et ce plat bi-mensuel paraîtra fade. En d'autres termes, nous arriverons à *érein*ter. Qui éreinterons-nous? Les impérialistes?... Oh! la matière serait belle et riche, mais ceux-là seront protégés et nous serions arrêtés avant notre troisième numéro. Les écrivains des *Débats*, de la *Revue des Deux Mondes*? Ils y prêtent, mais, en ce moment-ci, ils sont menacés. Les écrivains de l'école révolutionnaire, démocratique, socialiste? Il y a beaucoup à dire, mais le gouvernement prendra peut-être telle ou telle mesure, d'après laquelle ceux-là aussi seront bâillonnés et proscrits. Nous ne voulons, nous ne pouvons, nous ne devons être ni des ..., ni des ... Ceux-là s'appuient sur le pouvoir. C'est du haut d'une citadelle qu'ils fusillent leurs adversaires. Nous, nous serions en rase campagne, à découvert, avec notre caractère naturellement poli et bienveillant que nous serions obligés de violenter. Encore une fois, la lutte ne serait pas égale; elle ne serait pas possible, et cependant nos noms sont trop significatifs...

La fin de la lettre manque, mais la conclusion se devine aisément. Pontmartin ne croyait pas devoir accepter. Quelques mois plus tard, sans revenir sur son refus de donner à la *Revue* projetée une collaboration régulière et suivie, il indiquait à *Nettement* dans quelles conditions il lui serait cependant possible d'y écrire :

Les Angles, 5 juin 1858.

Mon cher ami,

L'événement n'a que trop justifié les appréhensions qui m'empêchèrent en février dernier d'accepter les honorables offres de notre excel-

¹ *L'Assemblée nationale*.

lent ami M. Lecoffre. Il s'agissait, vous le savez, d'une publication dont l'avenir eût reposé presque tout entier sur la collaboration de deux personnes. Or, je me sentais déjà dans une mauvaise veine; et, en effet, dès le mois de mars, j'ai été pris, sous le pseudonyme de grippe, d'une irritation du larynx qui m'a forcé de quitter Paris dans un assez triste état, le 20 avril. A présent, je vais mieux, mais mon médecin veut absolument m'envoyer aux Eaux-Bonnes, sous peine, me dit-il, de ne pouvoir, sans imprudence, affronter un nouvel hiver parisien. Je partirai donc pour les Pyrénées le 20 ou le 25 juin; j'y passerai un mois, puis je repasserai par Paris, afin d'assister à la distribution des prix du lycée Bonaparte et de rejoindre, pour les vacances, mon cher petit ménage, dont j'aurai été séparé bien longtemps. Il n'y a guère moyen de fournir, à travers toutes ces allées et venues entremêlées de verres d'eau chaude, un travail régulier et à jour fixe. Je viens d'écrire à M. de Riancey¹ pour le prier de me mettre la bride sur le cou à partir du 29 juin, et de m'autoriser à remplacer mes causeries littéraires par quelques articles de fantaisie, qui pourront paraître irrégulièrement. Je vous en dirai autant pour M. Lecoffre. Du 15 juillet au 15 octobre, il me serait difficile de lui promettre des articles de critique. Je n'ai pas ici ma provision de livres, je mènerai une vie un peu nomade... Mais je ferai, dans ce genre, ce que je pourrai, et je suppléerai au reste par des articles qui me paraissent, soit dit entre nous, mieux convenir à un journal ou *magazine* illustré que des études purement littéraires. Ce seraient des récits de chasse, impressions de voyage, chroniques des eaux, scènes de la vie méridionale, en un mot de la littérature d'été. Si, à la rentrée des classes, M. Lecoffre persiste, je m'engagerai bien volontiers à lui donner, à son choix, une ou deux *Causeries* par mois...

Adieu, mon cher ami, que ne puis-je vous posséder ici quelques jours! Vous me consolerez du mistral qui nous ruine et nous cause des *de omni re scibili*. Vous avez la bonté de me parler de mes articles sur M. Guizot²; ils m'ont donné plus de peine qu'ils ne valent, et l'illustre impénitent ne doit pas en être satisfait, car il n'a pas écrit, lui si exact en pareilles circonstances; et pendant ce temps beaucoup de royalistes me reprochaient trop de complaisance pour l'écrivain aux dépens de la politique et de l'histoire.

Comment faire? Adieu encore; pardonnez-moi tout ce verbiage; mettez-moi aux pieds de M^{me} Nettement et croyez-moi tout à vous de cœur.

¹ M. Henry de Riancey, directeur de l'*Union*, où Pontmartin, depuis la suppression de l'*Assemblée nationale*, publiait ses *Causeries littéraires*.

² Pontmartin venait de publier dans l'*Union* trois articles sur le tome I^{er}

La petite Revue cependant, le *Magazine*, comme l'appelait Pontmartin, achevait de s'organiser. Elle ne serait pas bi-mensuelle, comme il en avait été d'abord question, mais hebdomadaire; elle aurait pour titre : *La Semaine des Familles, Revue universelle sous la direction de M. ALFRED NETTEMENT*. Le premier numéro parut le samedi 2 octobre 1858. Le 9 décembre, Nettement recevait la lettre suivante, qu'Armand de Pontmartin lui écrivait de sa maison des Angles :

Mon cher ami,

Je me bornerai cette fois à vous répondre quelques lignes, parce que je suis en train de faire mon article sur les *Souvenirs de la Restauration*¹ et qu'il faut que je sois prêt après-demain au plus tard. En lisant la *Semaine des Familles*, je me suis persuadé que le genre de travaux auxquels nous avions songé était tout à fait inapplicable à cette publication. Une *causerie littéraire* approfondie et détaillée, consacrée à un seul ouvrage, telle que je les écrivais dans la défunte *Assemblée*, telle que j'en écris encore dans l'*Union*, n'aurait pas convenu à votre public, ne se serait pas trouvée d'accord avec la physionomie du journal, et aurait fait, ce me semble, une singulière figure au milieu des articles signés *Curtius*², *Félix-Henri*, *Nathaniel*³, etc. J'avais cru primitivement que vous vouliez faire une œuvre analogue au *RÉVEIL*⁴... Au lieu de cela, vous nous donnez un *Musée des Familles* avec une nuance plus monarchique et plus chrétienne, mais dont le but paraîtra surtout d'intéresser les jeunes personnes et les jeunes gens. Dès lors, cher ami, je n'ai plus trop su ce que je pourrais faire pour ce journal. Des articles de théâtre ou de causerie mondaine, il n'y fallait pas songer, puisque je suis à deux cents lieues du centre. J'ai pensé à *me rabattre sur la province*, et je vous propose une série d'articles qui s'appelleraient les *Jeudis de M^{me} Char-*

des *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot. Voy. ces articles au tome II des *Causeries du samedi*.

¹ *Souvenirs de la Restauration*, par Alfred Nettement. Un vol. in-18, 1858.

² Le pseudonyme de *Curtius* cachait le nom d'un sous-directeur du Timbre, M. Charles Bouglé : il avait publié autrefois dans la *Mode*, d'abord sous le titre des *Leçons de Neuilly*, puis sous celui de *l'Enfant terrible*, des dialogues extrêmement piquants et qui avaient eu leur quart d'heure de célébrité.

³ Alfred Nettement, dans la *Semaine des Familles*, ne prenait pas moins de trois pseudonymes : *Félix-Henry*, *Nathaniel* et *René*, si bien qu'il y avait souvent, dans la même livraison, sous trois ou quatre noms différents, trois ou quatre articles du directeur.

⁴ Le *Réveil* était une revue hebdomadaire, dirigée par A. Granier de Cassagnac, avec la collaboration de Louis Veuillot, Barbey d'Aurevilly, Ernest Hello, etc.

bonneau. Ce serait un cadre élastique où je ferais entrer bien des choses ayant rapport à la littérature et à la société, sans trop appuyer, puis quelques courts récits, quelques détails de mœurs provinciales, quelques physionomies qui gardent leur couleur locale. Nous pourrions nous étendre et faire un volume. Sinon, au bout de quelques numéros, nous tournerions court. Qu'en dites-vous? En cas d'affirmative, écrivez-moi *oui*, et je vous enverrai mon premier article pour le jeudi 15 décembre...

Est-ce donc qu'enfin, à ce moment, en décembre 1858, l'idée lui est venue de mettre à mal ses ennemis littéraires et de venger ses vieilles querelles? En aucune façon. Seulement, il est arrivé ceci : le 15 octobre 1858, il a été nommé maire de son village, maire des Angles! « Ma nomination m'arrive à l'instant, écrit-il à son ami Autran. Mon émotion m'empêche d'ajouter un seul mot. » Il plaisante, mais au fond il est véritablement et sincèrement ému, parce que ces modestes fonctions vont lui permettre de faire un peu de bien et d'empêcher beaucoup de mal dans ce village qu'il aime et où il est aimé. Et puis, à ce moment-là même, une illumination soudaine s'est faite en son esprit. Depuis un an, il se demande quel genre d'articles il pourrait bien donner à la *Semaine des Familles*, au *Magazine* de M. Lecoffre. Plus d'incertitudes maintenant, plus de difficultés! Le *cadre*, si vainement cherché, le voilà : Un écrivain de province, qui a eu des succès à Paris, mais que n'ont épargné ni les mécomptes ni les orages, quitte un beau jour la capitale et revient chez lui, l'aile blessée. A peine est-il de retour en sa maison, qu'on le bombarde maire du village; mais, au village, il retrouve ce qu'il vient de quitter, les passions, les ambitions, les intérêts, les ridicules, l'homme, enfin, à peu près le même partout. Pour se consoler de ses déceptions parisiennes, il lui suffira de se donner tour à tour le spectacle des scènes d'hier et de celles d'aujourd'hui, de mettre en regard les uns des autres les épisodes de sa vie littéraire et ceux de sa mairie de campagne. Sous des costumes et avec des acteurs différents, c'est au fond la même pièce, la même comédie, — la comédie humaine, — qui se joue sous ses yeux, à la ville et aux champs, à Paris et... à Gigondas!

Tel est le sujet que va traiter Pontmartin, et son dessein, à ce moment, est de *ne pas appuyer* sur « les choses ayant rapport à la littérature », et de développer surtout ce qui a trait aux « mœurs provinciales ». Il a pour cela, d'ailleurs, deux bonnes raisons : d'une part, ses articles s'adresseront à de jeunes lecteurs, peu familiers avec les hommes et les choses littéraires, et, d'autre part, il se fait une fête de peindre avec toutes sortes de détails ces

scènes villageoises si nouvelles pour lui ; il est encore dans sa *lune de miel* administrative, et il lui plaît d'en savourer les douceurs.

Nous connaissons maintenant la genèse des *Jeudis de Madame Charbonneau*. A l'heure où Pontmartin en jette sur le papier les premières pages, il ne se propose nullement de composer un pamphlet et de faire du scandale. Son unique but est d'écrire, en se jouant, quelques articles qui amuseront les jeunes lecteurs de la petite Revue de M. Lecoffre, et un peu aussi leurs parents.

III

Le 1^{er} janvier 1859, la *Semaine des Familles* commença les *Jeudis de Madame Charbonneau*, avec ce sous-titre : *Journal d'un Parisien en retraite*. La publication dura près de deux ans. Le samedi 4 août 1860, elle n'était pas encore terminée. Ce jour-là, la *Semaine* contenait le chapitre sur l'installation de George de Vernay (*aliàs* Armand de Pontmartin) comme maire de Gigondas. *La suite prochainement*, lisait-on au bas de l'article. *La suite*, les abonnés de la petite Revue ne devaient pas la lire. Elle a pour titre, dans le volume : *Comme quoi il n'est pas nécessaire pour faire un FOUR d'être auteur dramatique*. C'est le récit des amours de Madeleine Tournat et du jeune et bel Hippolyte, le *fournier* de la commune. L'idylle villageoise se termine par un mariage... forcé. On était, à bon droit, très rigoriste à la *Semaine des Familles*. Alfred Nettement mit son *veto*, et le chapitre ne passa pas. La fin des *Jeudis* a paru dans l'*Univers illustré*.

En écrivant ses articles, Pontmartin s'était laissé aller peu à peu à modifier son plan primitif. Il comptait s'attacher surtout à la peinture des mœurs provinciales et glisser rapidement sur les scènes empruntées à la vie littéraire ; mais, à peine a-t-il commencé de les esquisser que sa verve l'entraîne, que son esprit le grise, qu'il s'amuse tout le premier de ces scènes si amusantes, et qu'il ne résiste pas au plaisir d'ajouter chaque semaine à sa galerie quelque nouveau portrait. Lui qui d'abord ne voulait pas *appuyer*, il se trouve maintenant qu'il appuie trop. Il a tort assurément, mais de ce tort personne ne l'avertit ; personne, sauf peut-être son jeune ami de Bretagne, qui ne compte guère, à coup sûr, et qui n'est, après tout, dans son coin de province, qu'un petit fabricant d'huiles et de savons. La publication, je l'ai dit, dura près de deux ans, et dans ces deux ans aucune plainte, aucune réclamation ne se fait entendre. Pontmartin en tire naturellement cette conclusion, que l'œuvre est innocente et la satire anodine. Il pourra m'écrire, en

toute bonne foi, quelques années plus tard : « ... Nettement me demanda quelques articles pour cette vertueuse *Semaine*. Pour me servir d'un mot dont on abuse, je fus d'abord tout à fait *inconscient* en écrivant ces chapitres qui me semblaient avoir assez peu de valeur. Ce qui contribua à me tromper, c'est que la *Semaine des Familles*, s'adressant à un public spécial, faisait très peu parler d'elle dans la république des lettres¹... »

Il avait si peu songé, en composant ses articles, à faire du bruit, à casser les vitres, que, les *Jeudis* une fois terminés, il les laissa dormir dans le petit *Magazine* de M. Lecoffre. Ils y restèrent en sommeil pendant plus de deux ans. Bien des amis cependant l'engageaient à leur donner la publicité du livre, et lui disaient de temps en temps : « Vous avez là les matériaux d'un bien joli volume; quand le publierez-vous? » Le plus considérable de ces amis était Louis Veillot; ses conseils finirent par l'emporter. Je lis dans la lettre que je citais tout à l'heure : « Ce fut Louis Veillot qui me décida à publier les *Jeudis*²... »

Ils parurent le 4 avril 1862. Les modifications que leur avait fait subir l'auteur ne laissaient pas d'être considérables; mais ces changements, bien loin d'ajouter aux malices premières, les avaient, au contraire, très notablement atténuées.

Il ne sera pas sans intérêt de relever ici les principales différences qui existent entre les articles et le livre.

Le chapitre II, dans la *Semaine des Familles*³, se termine par l'indication, très sommaire, mais la plus suggestive et la plus piquante du monde, de quelques-uns des dossiers renfermés dans le portefeuille du terrible M. Toupinel : Dossier Jules Janin; — dossier Alphonse Karr; — dossier Sainte-Beuve; — dossier des chroniqueurs : MM. Paul d'Ivoi, Henri d'Audigier, Eugène Guinot, Auguste Villiemot, etc. Ces jolies pages ont été supprimées.

Au chapitre III, dans la lettre de Clérisseau à l'ami Toupinel, suppressions très nombreuses encore, et dont bénéficient cette fois Jules Janin et Auguste Villemot (déjà nommés), Ernest Feydeau et son roman de *Fanny*, Octave Feuillet et son *Roman d'un Jeune homme pauvre*⁴.

Lorsque George de Vernay retrace, au chapitre IX, ses souvenirs des premiers temps du second Empire, il parle assez longuement — dans la *Semaine des Familles*⁵ — de la *Revue contem-*

¹ Lettre inédite du 22 septembre 1887.

² Lettre du 22 septembre 1887.

³ Livraison du 15 janvier 1859.

⁴ *Semaine des Familles* du 12 février 1859.

⁵ Livraison du 26 novembre 1859.

poraine, de son directeur, le généreux *Ariste* (le marquis de Belleval), et du successeur de ce dernier, le jeune *Cléon* (Alphonse de Calonne). Tout cela est écrit de verve. Supprimé dans le volume.

Jusqu'ici cependant, tout se borne à des suppressions partielles. En voici de plus importantes.

Je trouve dans la *Semaine* du 10 décembre 1859, tout un chapitre sur le *Figaro*, sur *Gorgias* (M. de Villemessant), sur *Mâchefer* (B. Jouvin) et sur quelques autres. *Figaro*, ce jour-là, fut battu sur son propre terrain et avec ses propres armes; le spirituel barbier était rasé... gratis. De ces pages, pas une ligne n'a passé dans le livre.

Mais, de tous ces retranchements, les plus fâcheux, à coup sûr, portent sur les chapitres parus les 2 et 16 juin 1860. Dans le premier, George de Vernay raconte avec humour l'odyssée électorale, dans le département de Vaucluse, de *Strabiros*, le directeur d'une Revue célèbre. C'était en 1849, aux élections de l'Assemblée législative. Propriétaire en Vaucluse, en même temps que rédacteur à la *Revue*, Georges de Vernay n'avait pu se dispenser d'accompagner son directeur et de le présenter aux électeurs influents. Parmi les candidats (on votait alors au scrutin de liste), il y en avait deux, *Eumolpe* et *Timante*, deux jeunes hommes de grand cœur et de grand talent, lettrés, éloquentes, courageux, dont George de Vernay, lié avec eux de longue date, parle avec une affectueuse sympathie. *Eumolpe*, c'était Léopold de Gaillard, qui, privé de la tribune, a brillé dans la presse et fut directeur du *Correspondant*; *Timante*, c'était le comte Gaston de Raousset-Boulbon, un Fernand Cortez égaré dans le dix-neuvième siècle, qui, après avoir fait la conquête de la Sonora, trahi par le sort, est tombé en soldat, en chrétien, et dont le nom gardera longtemps le prestige des destinées incomplètes, des âmes héroïques, brisées par le contraste de l'infini de leurs songes avec les petites réalités. Ni *Eumolpe* ni *Timante* ne furent élus, — et encore moins *Strabiros*, qui obtint seulement 2,736 voix, — les plus littéraires du Comtat sans nul doute; mais cela n'était pas pour le consoler.

... Ce triste résultat étant facile à prévoir dès la veille du scrutin, dit en terminant George de Vernay, je voulus en épargner à *Strabiros* le déboire immédiat, et je l'emmenai chez moi, à la campagne, dans un département limitrophe¹. Mon hospitalité fut très simple, telle que

¹ La maison de campagne de Pontmartin, les Angles, était située dans le département du Gard.

la comportait la médiocrité de ma fortune, mais elle fut cordiale. On était en plein mois de mai ¹, et le printemps eut, cette année-là, des magnificences charmantes. Partout des fleurs, des eaux vives, des oiseaux dans la feuillée, une verdure exubérante, de frais ombrages, de tièdes rayons, de splendides étoiles. En outre, pour adoucir les ennuis de Strabiros, j'avais invité les convives qui, par leurs goûts, leurs habitudes, leurs conversations, pouvaient lui être le plus agréables. Il se déclara content de mon accueil et émerveillé de ma maison de campagne. Il admira surtout douze gros marronniers en fleurs symétriquement rangés devant ma façade. Ces marronniers, comme ceux des Tuileries, ne produisent que des marrons d'Inde, que l'on n'avait pas encore songé à utiliser pour faire de l'amidon. N'importe ! Je vis que l'imagination de Strabiros en recevait une impression profonde ; et, plus tard, lorsqu'au retour de son expédition aventureuse, il rentra dans sa spécialité et dans ses bureaux, cette impression se formula dans les paroles suivantes, qui résumèrent toute sa reconnaissance et tous ses souvenirs :

« Comment, lorsqu'on a de si beaux marronniers, peut-on faire payer ses articles ² ? »

Tout ce chapitre a disparu.

Le chapitre suivant, — également supprimé dans le volume, — raconte la mort de *Raoul de Maquelonne* (Jules de la Madelène), l'auteur de cet admirable roman, *le Marquis des Saffras* ³. A l'époque où Armand de Pontmartin était sorti du collège, le père de Jules de la Madelène, colonel du régiment en garnison à Avignon, logeait chez ses parents, et les deux fils du colonel, Jules et Henry, tout enfants alors, étaient la joie de la maison. Après vingt-cinq ans, il se souvenait encore de leurs jolies têtes blondes, de leurs grands cheveux bouclés, de leurs frais sourires, et jamais leur nom n'était prononcé devant lui sans éveiller dans sa mémoire tout un cortège d'images riantes et printanières.

Un jour, un ami vint lui dire : « Jules de la Madelène se meurt. »

¹ Les élections à l'Assemblée législative eurent lieu le dimanche 13 mai 1849.

² *Semaine des Familles* du 2 juin 1860.

³ *La Madelène* (Jules-François-Elzéar de), né en 1820, à Versailles, d'une famille originaire de Carpentras, mort en 1859. Ses œuvres principales sont, avec *le Marquis des Saffras*, *Brigitte* et *le Comte Alighiera*. — Son frère Henry, auteur également de plusieurs romans remarquables, parmi lesquels je citerai en première ligne *la Fin du marquisat d'Aurel* (1879), a publié, en 1856, *le Comte Gaston de Raoussset-Boulbon, sa vie et ses aventures, d'après sa correspondance*.

Une heure après, il était dans la chambre du malade, à un cinquième étage de la rue des Martyrs. Le récit des derniers instants du jeune et malheureux écrivain est d'une émotion d'autant plus poignante, qu'il contraste davantage avec les pages satiriques qui le précèdent. En voici la fin :

« Raoul! Raoul! calme-toi! Aie pitié de nous! » s'écriait son frère avec angoisse.

Cette voix fraternelle parut apaiser le moribond. Il nous regarda l'un après l'autre. La sœur de charité priait; elle avait allumé un cierge, et cette pâle lueur donnait à cette triste chambre un aspect plus désolé. Je pris la main de Raoul; il ne me repoussa pas, mais il me dit d'une voix qui s'éteignait de plus en plus : « Epargnez cette page... Je l'aime... d'ailleurs le papier manque... et puis... tout finit! »

Ses lèvres s'agitaient encore; mais le murmure qui en sortait n'était plus intelligible : bientôt ce murmure ne fut plus qu'un souffle; une heure après Raoul expira.

Je me joignis à son frère, à ses amis, pour lui rendre les devoirs suprêmes. Un prêtre qui l'avait connu enfant et qui, par un coup de la Providence, avait été amené chez lui au commencement de cette maladie qui tourna si court, prononça les dernières prières. Pendant que nous pleurions notre ami en plaignant ses espérances déçues et son talent flétri dans sa fleur, il priait pour ce pauvre et faible cœur qui n'avait pas su résister à une déception littéraire, et recommandait à Dieu l'âme immortelle qui venait de briser ses liens. Le lendemain, à huit heures du soir, un fiacre nous déposait, ma sœur Ursule et moi, à la gare du chemin de fer, et je disais un adieu, éternel peut-être, à cette ville perfide et abhorrée où la mort de Raoul de Maguelonne venait de donner une consécration sinistre à mes déceptions et à mes souffrances ¹.

Ce chapitre était le morceau capital des *Jeudis*; il était de plus le lien qui en reliait les deux parties. Il forme le nœud même de l'ouvrage, puisque c'est à la suite de la scène à laquelle il vient d'assister que George de Vernay se décide à quitter Paris et à regagner Gigondas. Pourquoi dès lors l'avoir sacrifié?

Les suppressions que je viens de signaler n'étaient pas seulement regrettables en elles-mêmes; elles avaient, en outre, cet inconvénient de créer, dans le livre, assez de vides pour que l'auteur n'eût plus la matière de ce que les anciens appelaient un juste volume,

¹ *Semaine des Familles* du 16 juin 1860.

justum volumen. Ces vides, il les fallait combler. Pontmartin se trouva ainsi conduit à intercaler dans son ouvrage de véritables hors-d'œuvre, comme l'*Homme bien informé* et l'*Invalide de lettres*, et aussi certaine histoire qui n'avait non plus rien à y faire, l'*Histoire d'Harpagona et de Plombagène*.

En voulant « rajuster » les *Jeudis*, Pontmartin les avait gâtés. N'y aurait-il pas lieu aujourd'hui, dans une édition définitive, de les donner tels qu'ils furent primitivement composés, tels que Pontmartin les avait écrits de verve et de premier jet, tels enfin que les avaient publiés, en 1859 et en 1860, la *Semaine des Familles* et l'*Univers illustré*.

IV

Il y a pourtant, dans le volume de 1862, un *post-scriptum* que j'aurais regret à voir disparaître.

Le lundi 3 février 1862, deux mois avant l'apparition des *Jeudis*, Sainte-Beuve publia, dans le *Constitutionnel*, un article sur *M. de Pontmartin*¹. Dans cet article, le très spirituel académicien analysait longuement une des meilleures nouvelles de son justiciable, *Aurélie*. Après avoir dit « qu'elle débute d'une manière agréable et délicate », que « la première moitié est charmante » et même « parfaite », il se montrait sans pitié pour le dénouement, et le condamnait au nom de la « vraie morale ». Le malheur était que, pour arriver à cette conclusion, Sainte-Beuve avait donné de la seconde partie de la nouvelle une analyse qui n'était rien moins qu'exacte.

Dans la nouvelle, M. d'Auberive, ami et voisin de campagne de M. d'Ermancey, père d'Aurélie, vient demander pour son fils Emmanuel la main de la jeune fille. M. d'Ermancey, dont la femme, séparée de lui depuis dix ans, est devenue un écrivain non moins célèbre par les orages de sa vie que par l'éloquence de ses romans, consent au mariage de sa fille avec le fils de son ami; il croit cependant devoir lui soumettre quelques-uns des scrupules que lui dicte une exquise délicatesse : « Si l'envie et la malice, dit-il à M. d'Auberive, se sont si aisément emparées de la réputation d'Aurélie, c'est qu'Aurélie n'est pas placée dans les conditions ordinaires; c'est que cette réputation leur était livrée d'avance par un implacable souvenir, par une tache ineffaçable. » Quoiqu'il en soit, je le répète, M. d'Ermancey ne se refuse pas

¹ Voy. les *Nouveaux lundis*, t. II.

au mariage de sa fille. « *J'y consens*, dit-il à son ami... Emmanuel et toi, vous reviendrez dans deux jours. Si vous persistez dans votre demande, j'appellerai Aurélie, et elle prononcera. » Mais Aurélie a tout entendu, et elle refuse d'épouser Emmanuel d'Auberive. Dans l'analyse de Sainte-Beuve, les choses ne se passent point ainsi. Sainte-Beuve, — après avoir solennellement déclaré qu'il ne montera pas sur ses grands chevaux, — néglige de mentionner le refus d'Aurélie, et il nous montre M. d'Ermancey refusant sa fille, faisant bon marché de son bonheur, la réduisant de gaieté de cœur à l'état de paria pour toute sa vie, faisant le mal par préjugé et par orgueil. Il s'exalte lui-même au tableau imaginaire de la conduite qu'il lui plaît d'attribuer à ce pauvre M. d'Ermancey, et tout à coup, dans un accès d'éloquence qui dut faire tressaillir d'aise les abonnés du vieux *Constitutionnel*, il s'écrie, non sans avoir préalablement comparé M. d'Ermancey à « un Appius Claudius » : *Odieuse et horrible moralité aristocratique!... Dans quel siècle l'auteur croit-il donc vivre?... Bénies soient les révolutions qui ont brisé ces duretés et ces férocités antiques, sacerdotales, féodales et patriciennes!*

En ce temps-là, entre un achat de graines d'arachides et une vente de caisses de savons, je m'amusais parfois à publier dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* des chroniques signées : *Louis de Kerjean* ou des causeries littéraires signées : *Edmond Dupré*. Sous cette dernière signature, je pris la liberté de relever les inexactitudes contenues dans l'article de Sainte-Beuve. Le célèbre critique ne laissait rien échapper, — je ne lui en fais pas un reproche, bien au contraire. Il lisait tout, même les Revues de province. Il lut donc mon article, et ce lui fut une occasion de s'élever, toujours dans le *Constitutionnel*, contre « ces admirateurs de M. de Pontmartin qui remplissent les Revues de province, qui se font écho de *Quimper* à Suze-la-Rousse, et qui, hier encore, *injuriaient en son nom l'Univers*¹. »

J'envoyai mon article à Pontmartin, qui m'écrivit aussitôt, à la date du 5 mars 1862 :

... Si vous m'aviez adressé un seul jour plus tard votre lettre et le numéro de la *Revue de Bretagne*, je n'aurais pas eu le vif plaisir de pouvoir terminer la dernière feuille des *Jeudis de Madame Charbonneau* par un hommage de reconnaissance à M. Edmond Dupré. Je n'ai pas osé écrire votre vrai nom, craignant de vous déplaire et n'ayant pas le temps de vous consulter là-dessus; car je suis déjà un

¹ *Nouveaux lundis*, t. III, p. 44. Voy. aussi, t. II, la note de la page 25.

peu en retard, et nous ne pouvons paraître que le 4 avril. Ce qui vous paraîtra singulier (étant donné la vanité proverbiale des auteurs et notamment la faiblesse paternelle des romanciers), c'est que j'avais si bien oublié *Aurélie* que j'acceptais, non pas précisément l'arrêt, mais l'analyse de M. Sainte-Beuve. C'est vous qui m'avez remémoré le dénouement, et je me suis souvenu que Buloz, avec qui je me brouillai à cette époque pour l'amour de la *Revue contemporaine* (qui depuis... mais alors!) me dit : Votre première partie est très ennuyeuse, mais la seconde est excellente : or Sainte-Beuve dit tout le contraire...

Et voilà comment je figure, moi chétif, à la dernière page des *Jeudis de Madame Charbonneau*. Cette page est trop aimable à l'endroit d'*Edmond Dupré* pour que je puisse songer à la reproduire. Jamais depuis aucun de mes articles ne m'a été payé aussi royalement.

V

Les *Jeudis* firent un bruit terrible, selon le mot de Sainte-Beuve lui-même¹. Les amours-propres avaient été blessés, et les amours-propres ne pardonnent pas. Ce fut un déchaînement général, une tempête furieuse, auprès de laquelle les orages qui avaient précédemment accueilli l'auteur des *Causeries littéraires* et des *Causeries du samedi* n'étaient que des brises légères et de simples bonaces.

Seize ans auparavant, Pontmartin avait dédié à Jules Sandeau son premier ouvrage; il avait de même inscrit son nom à la première page des *Jeudis*. L'auteur de *Marianna* n'était pas un méchant homme, mais il était faible, et il y avait déjà longtemps que Balzac avait dit de lui, dans une de ses lettres à M^{me} Hanska : « Jules Sandeau a été une de mes erreurs... Il est sans énergie, sans volonté. Les plus beaux sentiments en paroles, rien en action ni en réalité. Nul dévouement de pensée ni de corps²... » Quand il vit Pontmartin attaqué de toutes parts, il écrivit aux journaux qu'il ne le connaissait plus. Ce fut le coup le plus cruel, le seul cruel, à vrai dire, que reçut Pontmartin au cours de cette longue et tumultueuse crise, — la *crise Charbonneau*. Il affectionnait sincèrement Jules Sandeau; il se réconciliera bientôt avec lui et il lui donnera jusqu'à la fin de nouvelles et éclatantes preuves de sa fidèle amitié.

¹ *Nouveaux lundis*, t. III, p. 35.

² *Lettres à l'Étrangère*, p. 303, 8 mars 1836.

Balzac, en son temps, avait traversé une crise analogue. « Dans la lutte actuelle, écrivait-il en 1836, je suis seul... Je dois même rendre justice à la presse, il y a chez elle une quasi-unanimité contre moi ! » Cela aussi, Pontmartin l'eût pu dire. Les injures pleuvaient sur lui comme grêle. Ceux qui étaient nommés dans son livre poussaient des cris de paon. Ceux qu'il n'avait pas nommés et qui se voyaient ainsi privés de leur part de célébrité, ne se montraient pas moins animés, et peut-être étaient-ils les plus violents. Ils prenaient des airs de mépris, et allaient répétant partout : *Il n'a pas osé s'attaquer à moi; il eût trouvé à qui parler; il le savait bien et il s'est gardé des représailles!* Mais si les attaques se multipliaient, les réclamations, en revanche, étaient rares. Il n'y en eut que deux. M. Taxile Delord et M. Ernest Legouvé demandèrent deux rectifications, portant sur deux erreurs de fait, d'ailleurs de médiocre importance. L'auteur leur donna aussitôt satisfaction, comme il convenait à un galant homme. Cela fait, et les attaques continuant, Pontmartin adressa au directeur du *Figaro* la lettre suivante :

Paris, le 8 mai 1862.

Monsieur,

Puisque vous ouvrez généreusement à un homme seul contre tous la porte du *Figaro*, j'entre sans façon, et je vous demande une courte audience.

Que l'on attaque mon livre et son auteur, je serais très ridicule de m'en plaindre. Je n'ai fait qu'user du droit de représailles : qu'on en use à mes dépens sur une échelle plus grande que celle de Jacob ! Liberté, liberté complète, pourvu que les blessures s'arrêtent là où l'amour-propre change de nom.

La réclamation de M. Taxile Delord a été accueillie par moi parce qu'elle portait sur un fait que j'ai reconnu vrai et qu'attestaient nos amis communs.

J'ai été mou, très mou, vis-à-vis de M. Jules Sandeau, parce qu'il me faut plus de cinq minutes pour m'accoutumer à voir dans un de mes amis les plus chers mon ennemi le plus cruel.

J'ai autorisé trois hommes particulièrement honorables à régler mon débat avec M. Legouvé, débat qui ne reposait que sur une erreur de date, étrangère à la sincérité du récit; ils avaient constaté d'ailleurs, sur des preuves irrécusables, que spontanément, sans y être invité, et pour une raison que dira ma nouvelle préface, j'avais fait, dix jours d'avance, trois fois plus que M. Legouvé ne me demandait.

¹ *Historique du procès auquel a donné lieu « le Lys dans la vallée ».* Mai 1836. Balzac, *Œuvres complètes*, t. XXII, p. 436.

Les amis de M. Taxile Delord et ceux de M. Legouvé savent et peuvent dire si je leur ai fait l'effet d'un homme qui recule devant la conséquence la plus extrême de ses actes ou de ses écrits.

En somme, pour expier mes excès de *méchanceté*, trois excès de modération.

Maintenant, à ceux qui seront tentés de m'en demander un quatrième, je répondrai ceci :

Voulez-vous attendre la seconde édition du livre? C'est l'affaire de quelques jours.

Etes-vous pressé? Je le suis plus que vous; il serait inutile de réclamer d'autres explications que celles qu'on trouvera dans ma préface. Epargnez-vous donc la peine de prendre le plus long, et contentez-vous de me demander le nom et l'adresse des amis chargés de répondre pour moi : ils sont désignés d'avance et ils sont prêts.

Encore une fois, Monsieur, veuillez agréer mes remerciements et croyez à mes cordiales sympathies.

Armand de PONTMARTIN.

Les deux amis choisis par Pontmartin étaient Léopold de Gaillard et Léo de Laborde, ancien représentant de Vaucluse, l'un des plus énergiques députés de la droite à la Législative. L'honneur de l'auteur des *Jeudis* était en bonnes mains. Aucune réclamation nouvelle ne lui fut adressée, aucune demande d'explications ne se produisit. La petite guerre seulement continua. Le 25 mai, Pontmartin m'écrivait :

... Je me reprochais déjà mon silence comme une ingratitude; et voici que je reçois votre lettre, nouveau témoignage de vos attentives et fidèles sympathies. Je vous assure que j'ai bien besoin d'être ainsi soutenu par quelques amis; car ici chaque jour amène quelque alerte, quelque incident désagréable; hier soir, par exemple, on m'a annoncé que le théâtre des Variétés allait jouer, sous le titre des *Jeudis de Madame Martineau*, une parodie aristophanesque de mon livre, où je serai très maltraité. Ceci n'est rien, et me semble de bonne guerre; mais ce sera tout naturellement l'occasion d'un éreintement collectif dans les feuilletons du lundi suivant, et la *crise Charbonneau*, que je regardais comme arrivée à son terme, en sera peut-être renouvelée...

Je crains qu'il ne me soit maintenant comme impossible de faire de la critique sage et tempérée, de la littérature sérieuse, dans ces tons mixtes, fins, un peu gris, que je cherchais de préférence sur ma palette. Ce diable de petit livre rose (il est bleu à présent) sera toujours là, sur ma conscience, sinon comme un remords, du moins comme un regret, et aussi comme un de ces points lumineux et enflammés qui

font paraître tout le reste froid et crépusculaire. Mais, pour le moment, je n'aspire qu'à une chose, à la campagne, au repos. Dès que je pourrai décentement quitter Paris, c'est-à-dire dans quatre ou cinq jours, j'irai, non pas chez moi, — j'y trouverais encore trop de mouvement et d'affaires, — mais chez ma belle-mère¹, où je tâcherai de vivre, pendant quelques semaines, d'une vie purement végétative et contemplative : car je suis exténué, accablé, brisé, à bout de forces... Quoi qu'il en soit, j'espère mon cher ami, que cet orageux épisode resserrera encore nos liens de bonne confraternité; ceux qui, dans cette circonstance, me sont demeurés fidèles, peuvent d'autant plus compter sur ma reconnaissance, qu'ils ont été plus rares. Léopold de Gaillard est à mes côtés, et m'a rendu de grands services. Nous dinons ensemble ce soir, et je m'acquitterai de vos commissions, ou plutôt je lui lirai votre lettre...

On le voit, Pontmartin, en face du prodigieux succès de son livre, au lieu d'en être enivré, en ressentait du regret, presque du remords. On le peignait comme vindicatif et méchant; il était, en réalité, l'homme le plus doux du monde, le plus bienveillant, le plus prompt à l'éloge. S'il avait mérité un reproche comme critique, c'était d'être trop indulgent, de se montrer trop coulant à dire : « Beau livre, charmant livre, excellent livre ! » On l'appelait communément le *Philinte* de la littérature. Un jour, il est vrai, il avait remplacé ses rubans roses par les *rubans verts* d'Alceste; mais cela, en dépit des apparences, n'avait rien changé au fond, et le fond, chez lui, c'était la bonté.

Comme *Philinte*, du reste, ou, si on le veut, comme *Alceste*, Pontmartin était un gentilhomme. A la fin de son livre, laissant là tous les pseudonymes, à la La Bruyère ou par *à-peu-près*, dont il s'était servi au cours du volume, il avait mis sous chacun de ces noms de fantaisie le nom véritable. — Qui entendez-vous par *Argyre*? M. Edmond About. — Et *Porus Duclinqant*? M. Taxile Delord. — Et *Polycrate*? M. Gustave Planche. — Et *Molossard*? M. Barbey d'Aureville. — Et *Caritidès*? M. Sainte-Beuve. — Et ainsi pour tous les autres. Après tout, c'était assez crâne, et on me permettra bien de mettre en regard de cette attitude les agissements de... *Caritidès*.

Il n'est pas un homme de son temps, illustre dans les lettres ou la politique, que Sainte-Beuve n'ait encensé, ou au moins ménagé. Il n'en est pas un qu'il n'ait dénigré, ridiculisé, criblé d'épigrammes. Seulement, les dithyrambes étaient publics, les épigrammes, les

¹ Mme la comtesse de Montravel, qui habitait le château de la Mûre, dans l'Ardèche.

méchancetés restaient secrètes. Il les confiait prudemment à des *cahiers*, soigneusement renfermés dans ses tiroirs. Ainsi a-t-il fait pour Chateaubriand, Hugo, Lamartine, Alfred de Vigny, Alfred de Musset, Charles Nodier, Montalembert, Guizot, Cousin, Villemain, Thiers, Saint-Marc Girardin, Tocqueville et vingt autres. Ces notes clandestines devaient sortir de l'ombre, un jour venant, mais seulement quand leur auteur serait à l'abri de toutes représailles. C'est d'autre sorte qu'agissait Pontmartin. S'il a satirisé, — non pas ceux qu'il célébrait en public, — mais ceux qui étaient ses adversaires et qui, pour la plupart, ne lui avaient pas ménagé les attaques; s'il les attaquait à son tour, c'était en plein soleil, en face et visière levée.

Je viens de nommer Sainte-Beuve. Le 25 juillet 1862, alors que la querelle semblait enfin épuisée, il publia un grand article, dans lequel il s'efforçait de la raviver. L'article est très habile, très spirituel, très brillant, mais les accusations qu'il renferme ne sont rien moins que justifiées. Le célèbre critique insiste d'abord sur la *préméditation*, qui ne lui paraît pas douteuse. « Il y a eu, dit-il, préméditation, s'il en fut jamais, et ruse; vous n'êtes pas un enfant, ni nous non plus; nous savons vos finesses... Vous aviez en portefeuille des portraits méchants, et, selon vous, jolis : comment les produire? C'était une affaire de tactique. Vous les avez fait d'abord filer un à un, presque *incognito*, sous le masque et sans *clef*, dans un journal honnête qui colportait vos brûlots ou pétards sans s'en douter ¹... »

Rien n'est moins exact. Pontmartin, — les faits que j'ai rappelés au début de cet article, les lettres que j'ai citées, le démontrent sans réplique, — Pontmartin a entrepris son livre sans savoir quel livre il ferait, sans même savoir s'il ferait un livre. Quand il a commencé, il s'agissait tout simplement pour lui d'envoyer de la *copie* à la *Semaine des familles*, qui lui en demandait; il ne s'agissait en aucune façon de mettre au jour des portraits qu'il *avait en portefeuille*. Il n'avait jamais rien en portefeuille, il ne savait pas ce que c'était que d'avoir une *gardoire*. Improvisateur merveilleux, il n'attendait jamais au lendemain pour *produire* l'œuvre de la veille. Envoyer sans retard à l'imprimeur la page dont l'encre était à peine séchée, c'était là toute sa *tactique*. Qu'il eût raison de toujours la suivre, je me garderai bien de le dire, mais enfin c'était la sienne. Il laissait à d'autres, — que Sainte-Beuve connaissait bien, — les manœuvres savantes, les temporisations habiles et les longues préparations.

¹ *Nouveaux lundis*, t. III, p. 36.

Le second reproche, ou plutôt la seconde accusation de l'auteur des *Nouveaux Lundis* n'est pas plus fondée que la première : « Les Anciens, honnêtes gens, écrit-il, avaient un principe, une religion : tout ce qui était dit à table entre convives était sacré et devait rester secret ; tout ce qui était dit sous la rose, *sub rosâ* (par allusion à cette coutume antique de se couronner de roses dans les festins), ne devait point être divulgué et profané. Oh ! que cela ne se passe pas ainsi avec M. de Pontmartin et sous ses marronniers ! » Et, continuant, il parle « d'abominable procédé », de « vraie trahison », de « manquement à tous les devoirs et à toutes les obligations envers Jupiter hospitalier ». Et savez-vous pourquoi toute cette belle indignation, toute cette éloquente invocation aux Anciens et à *Jupiter hospitalier* ; pourquoi Sainte-Beuve remonte, cette fois encore, sur ses grands chevaux ? Eh ! mon Dieu ! tout bonnement parce que Pontmartin a répété le joli mot de M. Buloz sur les marronniers des Angles, un mot d'homme d'esprit et qui n'était pas pour nuire à la réputation du directeur de la *Revue* !

Mais voilà qu'après avoir invoqué Jupiter, Sainte-Beuve invoque... le comte d'Orsay : « Un jour qu'il était ruiné, un libraire de Londres lui offrit je ne sais combien de guinées pour qu'il écrivit ses Mémoires et qu'il y dit une partie de ce qu'il savait sur la haute société anglaise avec laquelle il avait vécu. — « Non », dit le comte après y avoir pensé un moment, « je ne trahirai jamais les gens avec qui j'ai dîné². » Ce que le comte d'Orsay n'avait pas voulu faire, Pontmartin ne l'a pas fait davantage. Le seul des personnages de son livre avec lequel il eût dîné, c'était « le célèbre conteur *Euthydème* », — Jules Sandeau. Il n'en parle qu'avec la plus vive sympathie. « Dieu merci ! dit-il, je suis heureux de commencer par celui-là ; car, de toutes mes illusions provinciales à l'endroit de la littérature et des écrivains en renom, il en est peu qui me soient restées plus intactes. C'est une âme honnête et délicate qu'*Euthydème*³... »

Dans les *Jeudis*, *Euthydème* conduit un soir George de Vernay chez *Marphise* (M^{me} Emile de Girardin), qui est à la veille de faire représenter au Théâtre-Français sa tragédie de *Cléopâtre*, avec Rachel pour interprète. Nous assistons à la lecture de la tragédie, et ce n'est pas la moins jolie scène du volume et la moins malicieuse. Les juges les plus indulgents s'étonnèrent que Pontmartin eût persiflé M. et M^{me} Emile de Girardin après leur avoir été présenté et avoir passé quelques heures sous leur toit. La vérité est

¹ *Nouveaux lundis*, t. III, p. 42.

² *Nouveaux Lundis*, t. III, p. 41.

³ *Les Jeudis de M^{me} Charbonneau*, p. 65.

que l'auteur des *Jeudis* n'avait jamais mis les pieds dans le salon du petit hôtel de la rue de Marbeuf. « Jamais, dit-il dans ses *Souvenirs d'un vieux critique*¹, jamais je ne me serais permis ces railleries, si j'avais été vraiment reçu par l'illustre Delphine, si j'étais resté cinq minutes dans son salon, si j'avais pris un verre d'eau chez elle ! Dans mon récit, où la fantaisie alternait avec la satire, il m'avait semblé que je pouvais déplacer cette scène, qui avait eu réellement lieu, le 12 novembre 1847, au foyer du Théâtre-Français, à la répétition générale de *Cléopâtre*. Là, j'étais strictement dans mon droit, puisque M. Buloz² m'avait amené pour me mettre en mesure de rendre compte de la tragédie nouvelle dans la *Revue* du 15. »

Au fond, dans tout cela, il y avait plus d'épigrammes que d'indiscrétions, plus de malices que de méchancetés, du sel à poignées, et souvent du plus fin, mais peu ou point de fiel. C'était une satire, très vive à coup sûr, ce n'était point un pamphlet. Un critique, qui ne pêche point par excès de faiblesse et d'indulgence, mais qui a un sens droit et une ferme raison, M. Ferdinand Brunetière, a pu dire, en toute justice et vérité, au lendemain de la mort d'Armand de Pontmartin : « Il fut de ceux à qui la vie littéraire n'a pas été clémente ; et on ne peut s'empêcher de philosopher en songeant de quel prix ce galant homme, cet écrivain de race et ce critique de talent a payé jadis les indiscrétions, qui paraîtraient bien innocentes aujourd'hui, de ses fameux *Jeudis de Madame Charbonneau*³. »

En finissant, je ne veux retenir de cet orageux épisode des *Jeudis* qu'une très belle lettre de Jules Janin. Le *lundiste* des *Débats* avait été quelque peu égratigné dans le volume sous le nom de *Julio* ; il n'en écrit pas moins à un jeune littérateur de province, M. Emile Fages, qui venait de publier un article sur le livre de Pontmartin :

Passy, 9 octobre 1862.

J'ai déjà lu, Monsieur, ces aimables pages, très ingénieuses, d'une critique indulgente et de la meilleure compagnie. Elles me sont arrivées hier ; votre lettre arrive aujourd'hui comme une confirmation de vos déférences pour un bel esprit qui se trompe, et qui bien vite est revenu au respect de la profession.

Soyons des premiers, les uns et les autres, à honorer l'art de bien

¹ Tome IV, p. 45.

² M. Buloz était alors commissaire du roi près le Théâtre-Français, en même temps que directeur de la *Revue des Deux Mondes*.

³ *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1891.

dire et de bien faire; et si, par malheur, quelqu'un des nôtres insulte à l'art même qu'il exerce, ayons soin de jeter sur sa faute un pan de notre manteau, gardant le reste du manteau pour nos jours de défaillance!

Et vous avez eu raison, même en lui donnant tort pour cette fois, de bien parler de M. de Pontmartin : son mérite et son talent, tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il doit faire encore, plaident en sa faveur. C'est un grand esprit, mieux encore, un homme d'honneur, grand ennemi des forces injustes, grand partisan des libertés que nous avons perdues, opposé à toutes les usurpations de toute espèce. Les lettres françaises feraient une grande perte en perdant M. de Pontmartin.

Encore une fois, vous êtes dans les bons sentiers; vous y marchez d'un pas léger, et votre parole a l'accent vrai.

Soyez le bien remercié pour votre sympathie, et comptez sur toutes les déférences de votre *ancien* ¹.

Toutes ces choses sont bien loin. Quand un combat s'émeut entre deux essaims d'abeilles, il suffit, pour le faire cesser, de leur jeter quelques grains de poussière. Cette bruyante mêlée, provoquée par les *Jeudis de M^{mo} Charbonneau*, et à laquelle prirent part les abeilles — et les frelons — de la critique, a pris fin, elle aussi, il y a longtemps. Il a suffi, pour la faire tomber, d'un peu de ce sable que nous jettent en passant les années :

*Hi motus animorum atque hæc certamina tanta
Pulveris exigui jactu compressa quiescunt.*

De tout ce bruit, de cette querelle littéraire autrefois si fameuse, il ne reste plus aujourd'hui qu'un souvenir à demi effacé et un « diable de petit livre », — non le volume rose ou bleu édité par Michel Lévy, mais celui qui parut dans la *Semaine des Familles*, où il faudra bien qu'on aille le chercher un jour, — un petit livre ingénieux, charmant, spirituel au possible, — et qui vivra.

Edmond BIRÉ.

¹ *Correspondance de Jules Janin*, p. 224.

LA VIE ÉCONOMIQUE

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. Les progrès du socialisme allemand et les dernières élections. — Les chefs, le programme et l'armée socialiste. — II. Les finances françaises et le projet d'impôt sur le revenu. — Comment le futur impôt sera inquisitorial, arbitraire et progressif. — III. La colonisation d'après les derniers congrès de Paris et de Londres. — IV. L'étude officielle des questions sociales. — Ministère et code du travail. — V. Les syndicats ouvriers et la liberté d'association. — Les groupements politiques, professionnels et charitables. — VI. Questions agricoles. — Le fermage et le métayage. — Le prix des blés sur le marché français.

I

Quelques jours avant sa mort, le prince de Bismarck écrivait à un de ses familiers : « Je pars trop tôt ; je voudrais voir, chez nos voisins de France, les socialistes au pouvoir : ce serait une belle danse. » L'avenir dira si la « danse » ne commencera pas en Allemagne, où les dernières élections législatives viennent de donner au parti socialiste une éclatante victoire. Voici quelle est la répartition des sièges électoraux : 81 sur 397 appartiennent au parti socialiste ; Berlin compte, sur ses 6 députés, 5 démocrates-socialistes ; la Saxe n'a plus, sur 23 députés, qu'un seul représentant gouvernemental ; les grandes villes sont acquises à l'opposition socialiste. Désormais, dans le Reichstag allemand, divisé, fractionné entre conservateurs, nationaux-libéraux, démocrates, agrariens, Polonais, Alsaciens, Guelfes, centre catholique et socialistes, ces derniers, dirigés par les fameux Bebel et Singer, exerceront une action puissante.

Toute victoire électorale réclame trois conditions : des chefs, un programme, des troupes disciplinées. L'Allemagne socialiste est, à ce triple point de vue, merveilleusement organisée. Les chefs, disciples de Karl Marx, sont à la fois héritiers d'une doctrine

et maîtres d'un parti. Ils ont l'intelligence, l'argent, la popularité. Orgueilleux et ambitieux comme tous les meneurs politiques, ils ont appris à connaître les idées, les besoins et les revendications du peuple allemand; ils dirigent les idées, exploitent les besoins, provoquent les revendications. Actifs, persévérants, dévoués à leur parti qui les fait vivre, ils vont de ville en ville, de congrès en congrès, suscitant les énergies, calmant les impatiences, toujours sur la brèche, toujours fêtés et acclamés, trouvant dans ces fêtes et ces acclamations la meilleure récompense d'une inlassable propagande. Avec Bebel et Singer, il faut citer, comme tacticien, le bavarois de Vollmar. Malgré la rivalité des deux chefs Bebel et Bernstein, malgré la divergence de vues, la tactique politique est restée la même, grâce à l'uniformité du programme; c'est toujours le programme d'Erfurt.

La cité d'Erfurt a vu, en 1891, un événement capital pour les destinées du socialisme allemand. Venus de toutes les contrées de l'Allemagne, les délégués des diverses sections socialistes étaient hésitants, inquiets, ne sachant s'ils suivraient les lieutenants de Lassalle ou les confidents de Karl Marx. Lassalle avait créé la première armée socialiste, Marx avait élaboré la doctrine. Tous deux étaient morts, laissant des tronçons de glaive; il s'agissait de forger l'arme nouvelle que réclamait de tout côté la jeunesse socialiste. Ce fut l'œuvre de Liebknecht et du congrès d'Erfurt. On élaborait un programme économique et politique, clair, précis, méthodique, qui laissait dans l'ombre la théorie confuse du « collectivisme intégral », mais qui empruntait à Karl Marx la direction doctrinale du parti. Depuis lors, les disciples de Marx ont gardé la souveraine autorité sur les masses ouvrières.

Voici, brièvement résumé, le programme d'Erfurt, programme de luttés et de victoires. Le parti socialiste allemand réclame :

Dans l'ordre politique : Le suffrage universel étendu aux deux sexes et à toutes les élections. — La législation directe par le peuple. — L'éducation donnée en vue du service militaire général. — L'abrogation de toute loi qui entrave la libre manifestation des opinions. — L'abrogation de toute loi qui, sous le rapport des droits publics et privés, place la femme dans une situation inférieure à la situation de l'homme. — La religion doit rester « chose privée ». — L'instruction doit être gratuite et laïque; gratuites aussi les fournitures scolaires et l'alimentation de l'écolier. — Doivent être gratuites, la défense devant les tribunaux, l'assistance médicale et l'inhumation. — Nécessité de l'impôt progressif sur le capital et les revenus. — Abolition de la peine de mort.

Dans l'ordre économique : Nécessité d'une législation ouvrière,

nationale et internationale, basée sur les principes suivants : a) fixation de la journée de huit heures ; b) interdiction du travail à l'enfant âgé de moins de quatorze ans ; c) suppression du travail de nuit ; d) interdiction du Trucksystem. — Surveillance de toute industrie par un secrétariat général du travail et par des Chambres de travail. — Assimilation des ouvriers agricoles et des domestiques à gages aux ouvriers industriels. — Sauvegarde du droit de coalition. — Assurances ouvrières monopolisées, avec participation des ouvriers à l'administration de ces assurances.

Tel est le programme qui, commenté sans cesse, dans les réunions socialistes et dans la presse quotidienne, a rallié ces 3 millions d'électeurs qui viennent de voter pour les candidats socialistes. Un tel succès ne s'expliquerait pas sans la forte organisation des troupes socialistes. Dans chaque centre industriel, la population répartie en « divisions » et en « quartiers » est tenue en éveil par des meneurs actifs et remuants. En outre, les syndicats professionnels sont les groupements normaux des ouvriers. Que les réunions soient donc politiques ou professionnelles, le peuple est continuellement « travaillé » et éduqué dans un sens socialiste. Les agitateurs ne se perdent pas en grèves inutiles et en soulèvements factices et révolutionnaires ¹.

Les populations ouvrières protestantes de l'Allemagne offrent du reste un terrain bien préparé pour les apôtres du socialisme. Leur foi religieuse est minime et les pratiques du culte sont un peu partout abandonnées. Comment n'entendraient-elles pas l'appel de chefs ardents qui promettent un meilleur avenir, signalent tous les abus, excitent la haine de la classe ouvrière contre les détenteurs

¹ Les conflits du travail ne sont pas en Allemagne plus nombreux et plus intenses que dans les autres pays industriels. Il semble, au contraire, que les grèves n'ont ni la durée ni l'acuité que nous leur trouvons en France. Voici quel a été le mouvement gréviste pendant les quatre dernières années :

Années.	Grèves.
1899.	1,288
1900.	1,433
1901.	1,056
1902.	1,060

L'année dernière, la grève a sévi particulièrement dans les industries du bâtiment et des textiles. Le nombre des ouvriers qui ont participé aux 1.060 grèves s'est élevé seulement à 53,912. Ce sont toujours les mêmes causes de conflit : le salaire, la durée du travail, la réglementation intérieure des ateliers. On ne dira jamais assez combien grande est la responsabilité des directeurs et surtout des contre-maitres allemands dont la mauvaise éducation et la dureté ne nuisent pas moins au patronat qu'aux ouvriers. (Voy. *Bulletin de l'Office du travail*, juin 1903, p. 505.)

du capital et du pouvoir. Chaque discours se termine par la distinction des deux classes, les exploités et les exploités; ces derniers sont conviés à une lutte sans trêve contre les privilégiés de la vie. Les élections sont donc l'occasion attendue impatiemment par tous ceux qui souffrent ou qui sont mécontents de leur sort. Si ce sont là les causes normales de la dernière victoire socialiste, il y en a une autre plus prochaine et qui, pour nous, a été décisive. Depuis un an, à l'occasion du renouvellement des tarifs douaniers, les chefs socialistes se sont livrés, dans les grandes villes, à une propagande socialiste sans trêve et sans merci. Les excitations contre les « affameurs » ont dépassé en violence tout ce qu'on avait entendu jusqu'ici. On a reproché au chancelier de Bülow sa faiblesse et au gouvernement impérial son inertie. Il s'est laissé attaquer, vilipender, et l'empereur lui-même ne fut pas épargné. Le tarif douanier a été la cause « immédiate » du triomphe socialiste : celui-ci eût été le maître du *Reichstag* sans la nouvelle et brillante victoire du centre catholique.

II

Ceux qui aiment la jactance et l'impudence superbe voudront lire au *Journal officiel*¹ le dernier discours de M. Rouvier, ministre des finances. Serré de près par des adversaires impétueux, obligé de faire face aux objections de la droite et aux interruptions de la gauche, fatigué, nerveux, souffrant de la chaleur non moins que du tumulte, M. Rouvier prit soudain l'offensive et fonça sur ses adversaires. Ah! on l'accusait de trahir son passé, de tromper la démocratie, de mentir à ses promesses! Eh bien! il allait répondre à tous et d'une façon définitive.

Il répondit, en effet, avec indignation et chaleur, mais la lumière fit défaut. Qu'on en juge! Trois faits d'ordre financier étaient dénoncés au ministre, comme emportant avec eux une exceptionnelle gravité : le retrait des fonds des caisses d'épargne, la baisse de la rente française, le projet d'impôt sur le revenu.

Au sujet des caisses d'épargne que délaisse aujourd'hui la confiance publique, le ministre a rejeté la faute sur les adversaires du gouvernement. « Il existe une politique, a-t-il dit, dont le but est de déprécier les fonds publics... Les retraits des caisses d'épargne constituent un incident qui me paraît fâcheux, mais qui n'est pas autrement regrettable, puisque les économistes les plus éminents — il s'en trouve précisément de votre côté (la droite) — et les plus prudents ont toujours signalé comme un grand péril pour l'Etat

¹ Numéro du 3 juillet 1903.

l'accumulation de capitaux trop considérables dans les caisses d'épargne. » Le ministre n'explique les retraits de dépôts que par la pression des ennemis politiques; mais ces retraits ne l'effraient pas. « Nous avons, l'année dernière, dit-il, remboursé 160 millions, nous en avons remboursé 80 depuis le commencement de l'année. Nous sommes prêts à rembourser toutes les sommes déposées dans les caisses d'épargne qui peuvent nous être réclamées, sans avoir à faire d'emprunt d'aucune sorte. Mais laissez-moi ajouter que si ce mouvement continue encore quelques mois, nous n'attendrons pas qu'on nous réclame les dépôts, nous irons au-devant, nous les rembourserons spontanément. Ce n'est pas de la fanfaronnade ¹. » Ah! que l'audace est une belle chose! Voilà des caisses d'épargne disséminées sur tous les points du territoire; elles sont établies pour recevoir et faire valoir les économies d'un peuple laborieux et frugal. Ce peuple a peur pour son épargne que l'Etat centralise. Le ministre se fâche. Il déclare que la confiance est obligatoire, que nulle crainte n'est justifiée, et, pour punir les timorés, il annonce qu'il remboursera tout le monde. Comme il sait bien que c'est là une vaine allégation, il va au-devant des critiques, se moque de ses adversaires et soutient que rien dans la politique du gouvernement ne justifie les appréhensions des capitalistes. Et ce n'est pas de la fanfaronnade!

De toutes ces affirmations une seule mérite d'être retenue. M. le ministre des finances a rappelé avec raison les critiques adressées à notre organisation défectueuse des caisses d'épargne qui aboutit à la centralisation dans la caisse de l'Etat, de l'ensemble des sommes épargnées. Comment veut-on que les crises qui atteignent le crédit public ne réagissent pas sur la sécurité des dépôts? Déjà la loi bienfaisante du 20 juillet 1895 a élargi le cercle d'activité des caisses d'épargne et elle leur a permis notamment d'employer le revenu de leur fortune personnelle et le cinquième du capital de leur fortune aux habitations à bon marché. Au 31 décembre 1902, vingt-trois caisses d'épargne avaient usé de cette faculté ². Mais

¹ *Ibid.*, p. 2250.

² Elles procèdent « en acquisitions ou constructions d'habitations à bon marché, en prêts hypothécaires aux sociétés de construction de ces habitations ou aux sociétés de crédit qui, ne construisant pas elles-mêmes, ont pour objet d'en faciliter l'achat ou la construction, et en obligations de ces sociétés ». Pour l'année 1902, voici le résultat de ces sortes d'opérations. (*Journal officiel*, 12 mai 1903.)

Acquisitions ou constructions.	1,463,234,11
Prêts hypothécaires à des sociétés.	526,877,73
Obligations de sociétés.	271,000,00
	<hr/>
	2,261,111,84

que nous sommes loin des pratiques usitées en Allemagne, en Italie, en Belgique ou en Suisse! C'est ainsi que la centralisation économique vient se greffer sur la centralisation administrative au détriment des initiatives locales et de la prospérité de nos caisses d'épargne.

Au sujet de la rente française, M. le ministre des finances s'est contenté d'affirmations « politiques ». Il a déclaré que le prochain budget n'entraînerait pas d'impôts nouveaux, qu'il n'y aurait pas de gros emprunt. Et comme on lui objectait qu'il empruntait à court terme et d'une façon continue et que la rente baissait parce qu'il n'avait ni la confiance des petits capitalistes, ni le concours du monde de la banque et des affaires, il a répondu avec mauvaise humeur : « Rien dans la situation financière ne justifie la baisse des fonds publics. Qu'est-ce qui peut, en effet, normalement faire baisser la rente? Les budgets en déficit, les perspectives d'emprunt, l'annonce d'impôts nouveaux qui peuvent excéder la capacité contributive du pays. » Or pour le ministre, rien de tout cela n'est à craindre et voilà pourquoi l'émotion du public est uniquement due à une « campagne politique¹ ». Lorsqu'on examine nos budgets toujours plus élevés et les propositions du parlement comme aussi les projets du gouvernement, en matière scolaire, militaire et sociale, on constate que tous auront pour effet d'accroître nos charges financières. Cette expectative effraie les contribuables. Peut-on les accuser de menées politiques, alors que la confiance leur fait défaut? Et s'ils n'ont plus de confiance, peut-on leur reprocher de combattre le gouvernement? Celui-ci s'appuie sur les pires révolutionnaires et il s'étonne que les gens paisibles prennent peur. En vérité le ministre des finances, depuis qu'il s'est associé à la fortune de M. Combes, manque absolument de clairvoyance et de la plus élémentaire logique.

Voici, du reste, le même M. Rouvier qui a déposé son projet d'impôt sur le revenu dans la séance du 16 juin dernier. Comme il avait été accueilli, soit dans la Chambre, soit dans la presse, par des insinuations, des moqueries et des quolibets de toute espèce, le ministre a tenu à s'expliquer dans la séance du 2 juillet. Il s'est montré à la fois jacobin et conservateur. Comme ce sont les jacobins qui sont aujourd'hui au pouvoir, il a dit : « Je suis de ceux qui pensent que, quelque valeur qu'on attribue à son propre programme, il faut gouverner avec son parti. Oui, il faut bien, qu'on le veuille ou non, songer à cette notable portion du parti républicain qui réclame avec persistance depuis des années un

¹ *Ibid.*, p. 3251.

impôt sur le revenu¹. » Trop intelligent pour ne pas deviner, dans les circonstances présentes, le péril d'un pareil impôt, le ministre des finances a tenu à rassurer les intérêts, mais les socialistes l'ont alors mal accueilli. Il y eut pendant quelques minutes un colloque qui mérite d'être signalé et qui nous ramène aux journées de la Convention.

M. LE MINISTRE. — On nous dit : voilà votre crime, c'est la brèche ouverte, et quand il y aura une majorité conduite par M. Jaurès, alors tout y passera... Je suis sûr que personne ici ne protestera si je qualifie de majorité de malfaiteurs une majorité qui voudrait se servir de la puissance de la loi pour spolier la nation. Certainement, ce serait une majorité de malfaiteurs.

M. MARCEL SEMBAT. — Qu'est-ce que cela veut dire?

M. GUSTAVE ROUANET. — De quelle spoliation parlez-vous?

M. MARCEL SEMBAT. — Je demande à vous poser une question.

M. LE MINISTRE. — Il me semble que je m'explique avec une suffisante clarté.

M. MARCEL SEMBAT. — C'est ce que nous ne trouvons pas.

M. LE MINISTRE. — Attendez! Je vais essayer de préciser. Je réponds à ceux qui prétendent qu'en introduisant l'impôt sur le revenu, même atténué, même modéré, j'ai ouvert la porte à des gens qui pourraient l'exagérer; j'examine une première hypothèse, celle où on voudrait aggraver les impôts directs et je réponds pour cela qu'on n'aurait pas besoin de la formule modeste que j'ai présentée à la Chambre. C'est clair comme la lumière du jour. Puis j'envisage une autre hypothèse. On me dit : mais s'il arrivait une majorité qui voulût dépouiller les Français de tous leurs biens?

M. MARCEL SEMBAT. — Comment! les Français? Quels Français?

A droite. — Ceux qui possèdent.

M. MARCEL SEMBAT. — Je ferai remarquer à Monsieur le Ministre qu'on ne peut traiter de majorité de malfaiteurs qu'une majorité qui, en effet, sous couleurs d'entreprises financières, pareilles au Panama, voudrait spolier l'épargne nationale. Mais je prétends qu'on n'aurait pas le droit de traiter de majorité de malfaiteurs une majorité socialiste qui voudrait se servir de la puissance légale pour faire rendre gorge à ceux qui, depuis trop longtemps, se sont appropriés la richesse de la nation.

M. G. BERTHOULAT. — Vous avez l'explication que vous vouliez, Monsieur le Ministre. Et ce sont ceux-là qui vous mènent.

M. DU PÉRIER DE LARSAN. — Voilà l'explication de la baisse de la rente²!

¹ *Ibid.*, p. 2252.

² *Ibid.*, p. 2251 et 2252.

Cette page suggestive résume aussi bien la pensée du gouvernement et de la majorité que les impressions du public. Il en est peut-être de M. Rouvier comme de son chef, M. Combes. Lorsqu'on lui reproche sa politique aventureuse, le président du conseil répond : « Je me sens entraîné par une force mystérieuse; j'entends des voix. » Nous ne savons si le ministre des finances, — qui n'est pas mystique, — entend, lui aussi, quelque voix intérieure, mais il est certes mal conseillé, et s'il connaît l'étymologie du mot « malfaiteur » qui lui est familier, il doit se poser parfois cette question troublante : « Suis-je, oui ou non, ce que les Latins appelaient *malefactor* et ce que mes amis de Provence nomment poétiquement *malfachor* ? »

Voici, brièvement résumée, l'économie du projet d'impôt sur le revenu. Nous prétendons que ce futur impôt sera inquisitorial, arbitraire et même progressif. Il supprime deux anciennes contributions directes : la contribution mobilière personnelle et la contribution des portes et fenêtres, dont on a dit beaucoup de mal comme de tout impôt. Il établit, comme compensation, un impôt général sur le revenu qui comprendra :

1° Une taxe personnelle, frappant le revenu global de l'habitant.

2° Une taxe sur le loyer d'habitation; celle-ci sera fixée à 4 pour 100 établie d'après la valeur locative réelle.

Toute l'originalité et aussi tout le danger du projet se rapportent à la première taxe, à l'impôt sur le revenu global. Supposons que nous sommes en janvier 1906; le système nouveau fonctionne de la façon suivante :

I. L'impôt général sur le revenu est dû, au 1^{er} janvier de l'année, par toute personne résidant sur le territoire français.

II. Le revenu d'après lequel est réglée la taxe personnelle s'entend de l'ensemble des revenus annuels de toute nature.

III. Le contrôleur des contributions directes, assisté du maire et des répartiteurs, dresse, pour chaque commune, avec le concours du percepteur, la liste des contribuables.

IV. Sont affranchis de l'impôt sur le revenu les personnes dont le revenu est censé ne pas dépasser :

500 francs	dans les communes de	2,000 habitants et au-dessous.
700	—	2,001 à 5,000 habitants.
900	—	5,001 à 10,000 —
1,200	—	10,001 à 30,000 —
1,600	—	30,000 et au-dessus.
2,000	— à Paris.	

L'impôt sera donc fixé pour chaque contribuable au gré d'un

petit groupe de fonctionnaires, opérant souverainement dans leur commune. Ils diront à l'un : « Vous avez 3000 francs de revenu »; et à l'autre : « Nous vous imposons pour 10,000 francs. » Les contribuables auront-ils le droit de protester? Très certainement. Mais alors ils devront faire la preuve qu'ils n'ont pas les ressources qui leur sont attribuées. Comment faire cette preuve? En montrant des livres d'affaires ou de famille. Mais alors on pourra leur répondre qu'ils dissimulent, qu'ils ont placé des capitaux à l'étranger, etc., etc. Il est de toute évidence que l'administration aura gain de cause. Que si les taxateurs sont animés d'un esprit vindicatif, ils auront beau jeu pour accabler leurs adversaires. Mais, dira-t-on, l'impôt ne sera pas progressif? Si bien, car lorsqu'on étudie le projet, on constate, d'une part, que par les exemptions à la base, et, d'autre part, par de nombreuses réductions au profit de treize catégories de contribuables, il frappe d'autant plus durement certaines catégories d'imposés. Que veulent les partisans de l'impôt progressif? Ce que leur accorde M. Rouvier. Il diminue ou même supprime la prestation des populations peu aisées, et il reporte sur celles qu'il estime plus riches le déficit qui en résulterait pour le Trésor. On peut discuter, — en théorie, — les arguments chers à l'école socialiste; on ne peut nier qu'ils méconnaissent la nature même de l'impôt qui est « la dette commune des citoyens et le prix des avantages que la société leur procure ».

Ainsi apparaît le projet fiscal de M. Rouvier. Certaines lois honorent leurs auteurs; telle la loi Falloux ou la loi Bérenger. D'autres, en sauvant de l'oubli le nom de leurs inspirateurs, les vouent à la critique acerbe, à la vindicte et au mépris. Si son projet est adopté, M. Rouvier partagera le sort de M. Combes. Le ministre des finances a tellement conscience de sa grave responsabilité, qu'en déposant son projet, il a voulu communiquer aux journaux une note explicative qui devait rassurer l'opinion. Trois idées se dégagent de cette note, qui sont en contradiction avec le texte du projet : 1° Le ministre déclare qu'il n'aggrave pas les charges fiscales, mais qu'il veut seulement les répartir plus équitablement; 2° le ministre entend rester fidèle au principe de la « proportionnalité » de l'impôt; 3° le ministre prétend ne pas frapper les citoyens en vertu de principes *a priori*; il veut tenir compte des difficultés sociales et pratiques, dans lesquelles se trouve le contribuable. Comment se fait-il alors que toute la gent socialiste exulte et célèbre le « novateur conscient de sa mission et des revendications populaires ». On lui dit que de nombreux pays ont un impôt sur le revenu, mais le ministre des finances connaît les différences des milieux économiques et moraux. Du reste, l'exemple de plusieurs

cantons suisses ne prouve pas que les contribuables sont enchantés de leur système d'impôts. Comment peut-on, de gaieté de cœur, bouleverser un régime financier qui nous a permis de traverser la guerre de 1870 et de payer une indemnité de 5 milliards? Alors que les économistes de l'étranger ont si souvent vanté notre système d'impôts directs et indirects, où chaque contribuable est frappé en raison de « faits » indépendants de sa personne, on revient à la taxation personnelle et arbitraire dont tous nos historiens ont signalé les abus. Que les jacobins se gaudissent et célèbrent la réforme, nous le comprenons, mais c'est là une raison majeure de notre hostilité contre ce projet. Il y a deux manières de se défaire de ses adversaires : l'une est serbe, orientale et tragique, qui leur prend la vie ; l'autre est socialiste, occidentale et légale, qui leur prend leurs biens. Les Médicis ont pratiqué jadis, à Florence, la seconde méthode ; c'est celle que vient d'ébaucher timidement M. Rouvier.

Pour quels motifs le ministre des finances, qu'on se plaisait à appeler l'homme de la « banque » et des « affaires », a-t-il proposé pareil impôt sur le revenu? Pour la même raison qui explique son entrée dans le ministère de M. Combes : la soif du pouvoir. Ceux qui ont goûté les joies ministérielles avouent qu'ils les regrettent toujours. Pour les retrouver, pour reprendre les rênes de ce pouvoir envié, il n'y a pas de conditions et de sacrifices que n'acceptent les parlementaires ambitieux. Il y a quelques années, M. Rouvier, étant ministre, recherchait le concours des députés de la droite, et M. P. de Cassagnac rappelait naguère les conciliabules de Passy. Aujourd'hui, le même M. Rouvier accepte la protection des socialistes et leur prend une part de leur programme. Chez certains hommes, l'âge n'amortit ni l'ambition ni les passions : on les appelle les « vieux marcheurs ».

III

Les congrès se suivent, se spécialisent, et ne se ressemblent pas. Les uns se distinguent par des réunions de travail, les autres par des séances de paroles. Nous ne nous occupons que des premiers et, parmi ceux-ci, il nous faut signaler les congrès voués à l'étude des questions coloniales.

A Londres a eu lieu, à la fin de mai, la septième réunion de l'*Institut colonial international*, association scientifique, non officielle, très fermée et composée des plus éminents « coloniaux » des divers Etats. Fondé en 1894, sur l'initiative de M. Chailley-

Bert, par MM. Léon Say, J.-D. Franssen Van de Putte et Van der Lith, cet institut a pour but : 1° de faciliter et de répandre l'étude comparée de l'administration et du droit des colonies; 2° de créer des relations internationales entre les personnes qui s'occupent d'une façon suivie de l'étude du droit et de l'administration des colonies, et de faciliter l'échange des idées et des connaissances spéciales entre hommes compétents; 3° d'organiser le plus rapidement possible un bureau international de renseignements. La session de Londres, présidée par lord Reay, ancien gouverneur de Bombay et président de l'Institut colonial, avait réuni MM. Camille Janssen, le duc Jean-Albert de Mecklembourg, de Martens, N. G. Pierson, Bodio, le prince d'Areberg, président du Comité de l'Afrique française, Chailley-Bert, Piolet, le colonel Thys, Paul Cambon et d'autres sociétaires, parmi lesquels des professeurs de nos universités françaises.

Les sujets, inscrits à l'ordre du jour, étaient les suivants : le régime foncier des colonies, les relations des métropoles et des colonies, l'éducation, le régime minier, la législation coloniale, l'irrigation. Ce trop vaste programme ne fut point rempli. Les trois dernières questions furent renvoyées à la session prochaine qui aura lieu à Wiesbaden, et sur les trois premières questions, celle qui donna lieu aux plus savantes discussions fut le régime foncier. Tout cela sera connu du public par la *Bibliothèque coloniale*, à laquelle les sociétaires de cet institut confient leurs travaux. Comme tous les congrès, celui de Londres s'est terminé par un banquet, présidé par le lord-maire de la cité. Sachant que parmi les sociétaires et convives se trouvait M. l'abbé Piolet (S. J.), bien connu des « coloniaux » français et étrangers, le lord-maire, qui est israélite, demanda à M. l'abbé Piolet de dire le *Benedicite*. Et dans ce congrès, où l'on avait tant parlé des coutumes indigènes des Asiatiques et des Africains, il n'y eut qu'une voix pour approuver le rappel d'une des plus vieilles coutumes européennes¹.

Quelques jours plus tard avait lieu à Paris un congrès sur « la famille et l'expansion coloniale », présidé par M. Le Myre de Vilers, et organisé par la société d'économie sociale et les unions de la paix sociale. On y a disserté avec beaucoup de science sur la famille française et la famille aux colonies, sur le travail et la propriété en Algérie, en Tunisie, en Indo-Chine et à Madagascar. On y a parlé de nos méthodes d'éducation, de notre enseignement colonial et des conditions de l'émigration. Rapports et discussions ont permis d'entendre MM. Chailley-Bert, Marcel Dubois, Paul Leroy-Beau-

¹ Compte-rendu général, 22^e session, 8 au 13 juin 1903. (Paris, *La Réforme sociale*, 1^{er} juillet 1903.)

lieu, Charles Roux, Cheysson, Delaire, Marc Maurel, Auguste Isaac, Piolet, Georges Blondel, Henri Joly, J.-B. Pascal, Etcheverry, Henri Lorin, Dybowski, A. Colin, Jules Leclercq, A. Durand, Jacques Bertillon.

Sait-on quelle préoccupation hantait l'esprit de tous les congressistes et l'idée qui revenait sans cesse dans les travaux? C'était l'idée de l'expansion française par les missions. A l'heure même où les établissements des missionnaires sont, par la faute du Parlement, menacés dans toutes nos colonies, il était réconfortant d'entendre des hommes, divisés de partis et d'opinions, affirmer que nos missions avaient eu, dans la colonisation de la France, un rôle prépondérant. Le président de la société d'économie sociale, M. Anatole Leroy-Beaulieu disait, en ouvrant le congrès : « La France est bien une semeuse d'idées. Or cette vaillante semeuse, qui la personnifie le mieux, aujourd'hui, dans le monde? N'est-ce pas nos missionnaires, n'est-ce pas nos religieux et nos religieuses? Si vous tenez à l'expansion de l'influence et de la langue françaises, ne laissez pas un fanatisme ignorant couper ou enchaîner la main de ces Français qui, avec le vieil Evangile, vont répandant sur le globe l'amour de la France¹. » Pour remédier aux abus de la force, pour mériter la confiance de l'indigène, pour l'assimiler peu à peu, qui, mieux que le missionnaire, parlant au nom de l'Evangile, favorisera la colonisation? Les Européens n'ont-ils pas trop souvent exploité l'indigène. « Je ne connais pas, disait M. Le Myre de Vilers, de conception plus fautive et plus contraire à la sécurité des Européens. Comment un peuple renoncerait-il à son indépendance si, dans les transactions de chaque jour, la domination blesse sa conscience et compromet la fortune, la liberté individuelle, la vie même des habitants? Par la force, par la violence, par les châtiements immérités, on obtiendra momentanément la soumission, mais la pacification des âmes ne se fera pas. Vienne une circonstance favorable, le vaincu en profitera, s'il a le nombre, pour jeter à la mer un vainqueur abhorré!² » Parmi les œuvres colonisatrices et moralisatrices, l'œuvre de la Propagation de la Foi a grandement secondé l'action européenne. A ce sujet, on a cité des chiffres. Nos lecteurs se figurent sans doute que Paris est en tête de cette propagande française et catholique. Il n'en est rien. Paris vient après les diocèses de Lyon, de Cambrai, de Nantes, de Quimper, de Saint-Brieuc³. Si invraisemblable que cela paraisse, ce n'est donc plus Paris qui est la ville-lumière, c'est Saint-Brieuc!

¹ *Loc. cit.*, p. 27.

² *Loc. cit.*, p. 8.

³ *Loc. cit.*, p. 77

IV

Les gouvernements ont coutume de distinguer entre la science « officielle » et la science « libre ». La première est professée par des hommes nommés et rétribués par le pouvoir; la seconde est cultivée et enseignée par des chercheurs indépendants de l'Etat. Lorsqu'il s'agit de questions sociales, d'institutions à créer, d'enquêtes à diriger, les gouvernants ont grandement besoin d'être éclairés, et ce n'est pas trop pour eux de toutes les lumières de la science officielle et libre. Pour aboutir rapidement et efficacement, certains Etats ont créé un ministère du travail.

Réclamé, en France, depuis plusieurs années, par des hommes d'opinions et de partis opposés ¹, rejeté comme inutile par un grand nombre de parlementaires, le ministère du travail a été créé, cette année, aux Etats-Unis ². C'est à la fois le département du commerce et du travail (*Department of commerce and labor*), et pour le constituer on a enlevé à d'autres ministères quelques-uns de leurs services. Ainsi on a retiré au ministère de l'intérieur l'office du recensement et l'office du travail. On a de même enlevé les bureaux de statistiques des autres administrations. Ce qui caractérise le nouveau département du travail, qui fonctionne depuis le 1^{er} juillet, c'est, d'une part, le bureau des manufactures et, d'autre part, le bureau des syndicats professionnels. Le grand avantage d'une pareille administration, c'est de provoquer et de faciliter les enquêtes; c'est, en outre, lorsqu'une institution a été créée, d'en surveiller le fonctionnement. Ainsi les lois sur le travail dans les manufactures resteraient lettre morte, si l'inspection du travail ne veillait à leur application.

En Espagne, il a été aussi récemment créé un *Institut officiel des réformes sociales* ³. C'est un petit conseil d'Etat ne s'occupant que des questions de travail et des institutions utiles aux ouvriers. Il est composé de trente membres dont dix-huit sont nommés par le gouvernement, six par l'élément patronal et six par l'élément ouvrier.

Si nous rapprochons ces créations nouvelles d'institutions plus anciennes telles que les offices du travail, les offices d'assurances,

¹ La dernière proposition de loi a été faite à la Chambre des députés dans la séance du 20 mai 1903. Déposée par M. Vaillant, elle a pour objet la création d'un « ministère du travail et de la santé publique ». (*Doc. parl.*, n° 918.)

² Loi du 14 février 1903.

³ Décret du 23 avril 1903.

les bureaux officiels de statistique, nous constatons que, dans la plupart des pays, il y a une tendance très marquée en faveur de la législation du travail. On propose même, dans quelques Parlements, d'élaborer un « code du travail ». Sera-ce un code nouveau, — tel que les socialistes le rêvent, — et qu'ils se plaisent à opposer aux codes du capital? Sera-ce simplement un recueil des lois concernant le travail? Voici la proposition qu'a déposée M. Charles Benoist, député de Paris¹. Il s'agit « moins de voter des lois nouvelles, écrit-il, que de former en un corps et de fondre en une unité les lois existantes. Il s'agit d'extraire d'abord de la masse de notre législation sociale tous les textes qui visent plus directement et régissent plus immédiatement le travail, de les confronter, de les coordonner, et, en les distribuant par titres, chapitres et articles, d'en faire le code du travail². » Diverses propositions de loi ont été déjà élaborées dans le même sens, et nous savons que la *Direction du travail*, au ministère du commerce, s'occupe de cette question. Ainsi on se propose et on nous propose d'ajouter à tous nos codes un nouveau et volumineux recueil qui serait le « code du travail ». Mais qu'est-ce que la législation *sociale*? Elle comprend évidemment les lois qui régissent le travail, les salaires, les rapports entre patrons et ouvriers, les grèves, l'arbitrage, les syndicats; mais comprend-elle les lois innombrables concernant la concurrence, les monopoles, les mines, les chemins de fer, l'assurance, l'épargne, la prévoyance, le crédit, la mutualité, etc.? Alors le nouveau code sera le plus volumineux que jamais les Ecoles de droit aient mis à la disposition des étudiants.

Qui préparera ce code? Le Parlement, une commission extra-parlementaire ou le Conseil d'Etat? M. Charles Benoist demande que ce soit le Conseil d'Etat, « qui doit, dans le passé, à des tâches pareilles la meilleure part de son renom et qui est pleinement qualifié pour cette tâche ». Toute la proposition figure dans cet article unique : « La Chambre invite le gouvernement à lui présenter, après avis du Conseil d'Etat, siégeant, au besoin, dans la forme déterminée par l'article 14 de la loi du 24 mai 1872, un projet de code du travail qui aura pour base les lois, décrets, arrêtés et règlements d'administration publique, notamment ceux promulgués ou rendus depuis le décret du 29 février 1848. » En vertu de la loi du 24 mai 1872 (art. 14), le gouvernement adjoindrait au Conseil d'Etat certaines personnes compétentes, qui

¹ Proposition et résolution tendant à inviter le gouvernement à soumettre à la Chambre un projet de *Code du Travail*. (Séance du 15 janvier 1903.)

² *Loc. cit.*, p. 17.

auraient voix consultative. A notre avis, il semble que l'élaboration plus modeste d'un « code industriel » par opposition au code rural et au code de commerce rendrait plus de services qu'un immense et indéterminé code du travail.

V

A-t-on assez répété que les Français sont rebelles à l'association, que nous sommes un pays d'individualisme et de « poussière humaine », qu'entre les familles et l'Etat nous n'avons ni corps organisés, ni groupements autonomes et indépendants, où se réfugient les hommes libres, où s'affirment les résistances, où se défendent les intérêts ! Si tout cela était vrai jusqu'en 1870, les historiens diront que, depuis cette époque, la liberté d'association a pris racine et que deux lois principales ont favorisé son essor : la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels et la loi du 1^{er} juillet 1901 sur le contrat d'association.

Si nous comparons les seuls syndicats *ouvriers*, dont l'esprit, les tendances et les services rendus varient suivant la direction des chefs et les milieux, nous trouvons, en 1884, le chiffre de 68 syndicats. Dix ans plus tard, en 1894, il y avait 2,176 syndicats ; enfin, en 1901, la dernière année sur laquelle la statistique officielle nous renseigne, nous enregistrons 3,680 syndicats ouvriers ¹. Quant au nombre des adhérents, il s'est accru dans les proportions suivantes :

Années.	Adhérents.
1890.	139,692
1892.	288,770
1894.	403,440
1896.	422,777
1898.	419,761
1900.	538,832
1901.	614,204

Les industries où les syndicats ouvriers ont recueilli le plus grand nombre d'adhérents, eu égard à la population ouvrière, sont les mines, le bâtiment, les produits chimiques et la métallurgie. Quant aux unions ou fédérations de syndicats, on en comptait 10 en 1884, 72 en 1894, 121 en 1901. Le public qui juge souvent les syndicats d'après leur activité tapageuse en temps de grève,

¹ *Annuaire des syndicats*, 1902, p. 30 et suiv.

n'apprécie pas assez les services qu'ils rendent, lorsqu'ils créent des caisses de secours mutuels, des bureaux de placement, des caisses de chômage, des sociétés coopératives, des cercles et des bibliothèques. Ces syndicats subissent trop souvent l'influence de chefs inféodés au socialisme et à la politique qu'il inspire; ils deviennent des centres de propagande antichrétienne et collectiviste. Aussi faut-il encourager par tous les moyens la fondation de syndicats purement professionnels. A cet égard, les « jaunes » de France continuent à mener contre les « rouges » une active et utile campagne. On commence à leur rendre justice, puisque le Conseil municipal de Paris a, dans sa séance du 22 juin, alloué une subvention de 30,000 francs, pour 1903, aux syndicats de la Bourse indépendante du travail¹. Commentant cette décision, l'*Union ouvrière*, organe officiel des syndicats indépendants, disait : « Nous estimons que la part qui nous revient dans la répartition des 110,000 francs destinés aux syndicats ouvriers parisiens devrait être non de 30/110 mais de 80/110. Chaque fois qu'ils (les syndicats rouges) placent 10 ouvriers, nous en plaçons 100. Si donc le Conseil municipal de Paris ne tenait compte que des résultats réellement acquis, c'est nous, les jaunes, qui devrions avoir au moins 90,000 francs sur les 110,000 afférents à ces services². » On devine que nombre de syndicats ouvriers n'ont qu'une existence éphémère; plusieurs disparaissent sans laisser aucune trace. Ainsi au mois de mai dernier, l'administration était avisée de la dissolution de 14 syndicats ouvriers comprenant 830 membres; il est vrai que, par compensation, on signalait, dans le même mois, la création de 13 syndicats ouvriers comprenant 478 membres³. Le succès des associations professionnelles dépend de l'activité et de la persévérance de leur secrétaire-général qui doit être beaucoup plus « général » que « secrétaire ».

D'autres associations ont vu le jour, qui doivent leur existence à la loi récente et bienfaisante du 1^{er} juillet 1901. Bienfaisante! Voilà un mot qui choquera nombre de nos lecteurs; nous ne l'appliquons qu'à la première partie de la loi, celle qui vise les associations en général, et nous qualifions de « jacobine » la seconde partie qui s'applique aux congrégations. Mais il faut le dire et le redire : la loi de 1901 nous donne des avantages considérables et a fait entrer, dans notre vie civile et politique, une liberté précieuse entre toutes. Si nous délaissions cette arme de

¹ *Bulletin municipal officiel de Paris*, 24 juin 1903, n° 168.

² *L'Union ouvrière*, 4 juillet 1903.

³ *Bulletin de l'Office du Travail*, juin 1903, p. 551.

délivrance, si nous ne savons pas et si nous ne voulons pas user de la liberté conquise, nos enfants auront raison de dire que nous n'avons compris ni notre devoir ni notre temps. La loi du 1^{er} juillet 1901 met, en effet, à notre disposition trois types d'associations : l'association non déclarée, l'association déclarée, l'association reconnue d'utilité publique.

Ceux d'entre nous qui veulent des groupements littéraires, artistiques, sportifs, choisiront le premier type qui n'oblige à aucune déclaration. La loi leur dit que leurs associations ne jouiront « d'aucune capacité juridique ». Si on prenait le texte à la lettre, il faudrait décider qu'elles ne pourront posséder aucun patrimoine et qu'elles ne pourront même pas demander et recevoir de cotisation. Alors il leur serait interdit d'avoir une bannière, une tirelire, un tambour ? Oui, répondent les légistes qui ont pénétré la pensée de MM. Trouillot, Vallé et consorts. Disciples des deux Rousseau (Jean-Jacques et Waldeck), ils interprètent ainsi le « contrat social », tel qu'il a été formulé en l'an 1901. L'expérience dira ce qu'il faut penser de ces prétentions autoritaires.

Un deuxième type d'association s'offre aux groupements qui ont besoin d'un patrimoine, c'est l'association « déclarée ». Toutes nos œuvres sociales et charitables devraient adopter cette forme d'association. Elles n'ont qu'à faire connaître à la préfecture ou à la sous-préfecture « le titre et l'objet de l'association, le siège des établissements et les noms de ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de l'administration ou de la direction ». Dès lors, elles peuvent posséder les cotisations de leurs membres — cotisations dont le chiffre n'est pas limité — et les immeubles strictement nécessaires à l'accomplissement de leur but.

Enfin, on pourrait recourir, en des temps moins troublés que les nôtres, à l'association « reconnue d'utilité publique », mais nous ne la conseillons pas aujourd'hui, car elle place l'association sous la surveillance étroite de l'administration ; on l'a appelée justement un « collier de servitude ».

On peut se demander si les associations qui vont se fonder en vertu de la loi du 1^{er} juillet 1901 remplaceront, çà et là, les syndicats professionnels. Ceux-ci ont une capacité très limitée ; en outre, la loi de 1901 ne limite pas le groupement aux gens d'une même profession ou d'une profession similaire. Nous croyons que le législateur sera obligé prochainement d'étendre la liberté et la capacité des syndicats professionnels.

VI

Quels que soient les progrès de l'industrie et le développement du commerce, la vie agricole occupera toujours l'immense majorité des hommes. Le vieux sol européen, qui a porté tant de récoltes, a besoin d'être rajeuni sans cesse par de nouvelles méthodes de travail, par l'emploi judicieux du capital et du crédit, par l'association et la coopération, par tout un ensemble d'institutions que fait surgir, dans les pays les mieux ordonnés, l'initiative individuelle, encouragée et stimulée par l'Etat. C'est ce qu'a voulu mettre en lumière le dernier congrès international d'agriculture, qui s'est tenu à Rome du 13 au 17 avril. Il y avait là 2,000 congressistes dont 200 Français auxquels, parmi les différentes questions, fut soumise celle-ci : « Est-il désirable qu'une entente douanière protège les Etats européens contre l'introduction des produits des autres continents? » Défendue par MM. Rubineck et le comte von Schwerin-Lœwitz, cette proposition fut très énergiquement combattue par MM. Méline et Luzzatti. Il apparut à tous, qu'avant de prendre l'offensive contre d'autres continents et en particulier contre l'Amérique, il fallait d'abord, en Europe, adoucir l'hostilité douanière et atténuer les tarifs de combat.

En ce moment, nos agriculteurs de France sont beaucoup moins pessimistes, et nous en connaissons en grand nombre qui sont loin de se plaindre des deux dernières années. Si nous en croyons les statisticiens, la récolte du blé français s'éleva, en 1902, à 125 millions d'hectolitres, et en la comparant aux récoltes des années précédentes, nous trouvons les chiffres suivants.

Années.	Millions d'hectolitres.
1897.	86,9
1898.	128,0
1899.	128,4
1900.	114,7
1901.	107,2
1902.	125

Certains de ces chiffres ont été contestés, mais qui nous donnera jamais une statistique indiscutable? Ce qui paraît probable, c'est que nos récoltes annuelles sont très supérieures à celles qu'indiquent la plupart de nos statistiques officielles. Nul doute que la culture du blé ne demeure, en France, la culture principale. Elle intéresse toute notre population, si bien que la moindre hausse du

prix des blés, ayant sa répercussion sur la vente des farines et du pain, est immédiatement signalée par la presse quotidienne comme un événement à sensation. C'est ce qui est arrivé il y a quelques semaines. Les boulangers annoncèrent, au mois de mai, qu'ils augmentaient le prix du pain. Aussitôt les journaux socialistes attaquèrent les spéculateurs, les accapareurs et les droits protecteurs. Ils annoncèrent qu'ils rechercheraient les causes de cette hausse factice et criminelle et qu'on pouvait compter sur eux pour la défense des consommateurs. Pauvres consommateurs! Ils n'avaient pas attendu l'année 1903 pour connaître la hausse ou la baisse des farines et du pain. Cette année, le phénomène n'avait rien de bien extraordinaire. Voici quelle a été la variation des prix du quintal de blé, de janvier au mois de juin :

Janvier	49 fr. 72
Février	20 fr. 94
Mars.	21 fr. 52
Avril.	21 fr. 69
Mai	23 fr. 55
Juin	25 fr. »

A l'occasion de cette hausse rapide du prix du blé, — qui allait augmenter le prix du pain, — les uns ont soutenu que notre stock de blé, étant en ce moment insuffisant, il fallait faire appel aux producteurs étrangers et par conséquent diminuer au moins partiellement les droits de douane; les autres se sont contentés d'incriminer les frimas d'avril et, en général, le mauvais temps; c'est lui qui a provoqué des craintes pour la récolte de 1903. Or l'expérience a montré que des craintes même exagérées suffisent à amener la hausse. Aujourd'hui, on nous dit que la hausse est passagère et qu'il n'y a pas lieu de toucher au tarif douanier. C'est l'opinion qu'exprimait M. le ministre de l'agriculture aux députés de Paris qui l'avaient saisi de la question. En ce moment, l'état de nos récoltes doit rendre confiance aux consommateurs. Ceux-ci n'ignorent pas du reste que si le blé étranger nous est nécessaire, le gouvernement a le droit, en l'absence des Chambres, de décréter la suppression totale ou partielle des droits de douane. La loi du 29 mars 1887 dit, en effet : « Dans les circonstances exceptionnelles, et quand le prix du pain s'élèvera à un taux menaçant pour l'alimentation publique, le gouvernement pourra, en l'absence des Chambres, suspendre en tout ou en partie les effets de la présente loi par un décret du Président de la République, rendu en conseil des ministres. » On se rappelle que M. Méline fit usage de cette loi en l'année 1898.

Une opinion assez couramment répandue et contre laquelle il importe de protester, c'est la critique du « métayage » que l'on déclare très inférieur au « fermage » au double point de vue de la culture et des rapports sociaux. Nous venons de faire une petite excursion au pays du métayage et nous en avons rapporté une impression très différente. Dans le Berry, les comptes, très régulièrement dressés par un de mes amis, m'ont permis de constater qu'en 1901 et 1902, ses terres exploitées sous le régime du métayage lui avaient rapporté un intérêt de 4 pour 100. Il est vrai qu'il habite au milieu de ses colons, qu'il suit de près leurs travaux et qu'il ne leur épargne ni ses conseils ni ses encouragements. Le métayage doit être, en effet, considéré comme une association entre propriétaire rural et colon, s'unissant pour l'obtention des produits du sol qu'ils partagent suivant une proportion déterminée. Le partage a lieu généralement par moitié. Le propriétaire fournit la terre, le colon fournit le travail. Quant aux capitaux nécessaires à l'exploitation, — instruments agricoles, bestiaux, semences, engrais, — ils sont fournis par les contractants dans des proportions variables suivant les coutumes locales. Dans de nombreuses régions le métayage tend à céder sa place au fermage. Le paysan préfère exploiter à ses risques et périls et payer, chaque année, une somme fixe en argent. Le propriétaire n'est pas fâché non plus de percevoir un revenu régulier, qui lui permet de passer au loin une existence plus facile et plus indépendante. En France, pays de propriétés morcelées, où le petit paysan sait faire rendre au sol le maximum de production, nous enregistrons trois types de tenures, exploitées dans les proportions suivantes : faire-valoir 60 pour 100, fermage 28 pour 100, métayage 12 pour 100. Ce ne sont pas seulement les économistes qui apprécient le métayage; il a inspiré les poètes, depuis Virgile jusqu'à Paul Déroulède, poètes nationaux, qui aiment à chanter le pays et le paysan.

A. BÉCHAUX.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

Une agonie sublime. — Hommage involontaire. — Le voyage de M. Perichon. — Provision de biscuits. — Le Protocole aux abois. — Une question de culotte. — Embarras des chancelleries. — Un souvenir de M. Thiers. — Une vaisselle comme on n'en voit pas à l'Élysée. — Banalités oratoires d'un Président. — Pas de Jarretière. — La Fête « Nationale ». — Une nouvelle *Marseillaise*. — Les innovations du général Touche-à-Tout. — Les dessous d'une affaire. — Dirigeant et Dirigé. — Suppressions en cours. — A bas la politesse! — Une invasion de cancrelats. — La Maison de retraite des Comédiens. — Allocution de Waldeck-Rousseau. — Mot d'un homme d'esprit. — Les *Deux Consciences*. — Une lettre inédite de Waldeck-Rousseau. — Une parole de Mgr Dupanloup. — Les scandales de Paris. — Échantillons de morale indépendante. — Encore l'affaire Humbert. — Est-ce pour cette fois? — Deux décorations nauséabondes. — Le respect de la Légion d'Honneur. — Une Place historique. — Au Musée de Victor Hugo. — Le Tigre *national*. — Reliques amusantes. — Un exemplaire des *Châtiments*. — Exploits de police sous l'Empire. — Variations du Poète. — Quatre candidatures académiques. — Victor Hugo et Louis Veillot. — La statue de Jules Simon. — Une belle devise. — Les apostasies d'Henri Brisson. — Quelques Souvenirs personnels. — Le cardinal Perraud et Jules Simon. — Fin chrétienne du philosophe. — L'Office central des œuvres de bienfaisance. — Il y a treize ans. — 54,000 dossiers. — *Vinculum Pacis*. — Dans le Continent noir. — Pères Blancs et missionnaires du Saint-Esprit. — Villages de Liberté. — La Croix partout.

Un fait a dominé, effacé tous les autres en ce mois : l'agonie d'un vieillard, concentrant autour de son chevet l'anxieuse attention de l'univers. Rois, empereurs, chefs d'Etat des deux hémisphères, peuples schismatiques ou hérétiques, tous, inclinés sur sa couche funèbre, y déposaient l'hommage ému de leur sympathie respectueuse et de leurs vœux. On eût dit que la vie sociale était partout suspendue, et que le mouvement du monde s'arrêtait dans l'attente d'un événement suprême. Et pourtant ce vieillard, qui agonisait dans une chambre isolée de la ville de Rome, ne possédait ni

trésor, ni armée, ni puissance militaire d'aucun genre. Seulement, il représentait, il incarnait en sa frêle enveloppe, une puissance invisible, plus haute et plus invincible que toutes les autres; et voilà pourquoi, sur tous les points du globe, tous les hommes qui pensent, qui croient, qui espèrent, saisis d'une émotion poignante, laissaient en oubli leurs intérêts ordinaires pour suivre fiévreusement les phases de cette agonie sublime. — Jamais, dans un temps qui ne croit qu'à la force, plus solennel hommage n'a été rendu à la puissance morale de la Papauté, et un irrésistible frémissement a secoué le monde quand le vieillard expirant a dit, avec une autorité souveraine : « Je m'en vais dans l'éternité... »

Il y est entré, à cette heure, rendant compte à Dieu de sa longue et difficile mission, et nous laissant dans nos obscurités, dans nos luttes misérables et nos tristes déchirements...

Nous résumons plus haut les vingt-cinq années du mémorable Pontificat de Léon XIII, qui marqueront dans l'histoire, et nous aurons à raconter prochainement le Conclave d'où sortira, avec la plus lourde des tâches, le successeur dont nous saluons d'avance l'esprit de sagesse et de pacification.

Paulo minora — Tomber du Pape Léon XIII à M. Loubet et du dôme de Saint-Pierre au petit castel de Montélimar, la chute est profonde, mais les événements l'imposent, et force nous est de quitter les cimes lumineuses pour descendre aux bas-fonds obscurs. — Aussi bien, l'aventure ne va-t-elle pas, d'ailleurs, sans quelques enseignements bons à recueillir.

Donc, M. Perrichon a fait le voyage d'Angleterre, et il demeure encore, paraît-il, tout étourdi du personnage qu'il y a joué. Mais, si grisé qu'il puisse être des cajoleries et des honneurs dont l'habileté britannique l'a comblé, il n'a eu garde d'oublier les côtés pratiques de l'affaire, et, avant de s'embarquer, il avait eu soin de se faire munir par la Chambre d'une ample provision de biscuit, je veux dire de « la forte somme » dont il avait besoin pour paraître là-bas avec décence, en se réservant bien, *in petto*, d'en tirer aussi quelques économies.

Pourtant, la Constitution, en vue d'incidents de ce genre, a précisément doté le Président, en dehors de son traitement régulier, d'une allocation spéciale de 300,000 francs pour frais de déplacement, et d'une deuxième allocation spéciale, également de 300,000 francs, pour frais de représentation : soit, au total, 600,000. — Mais le régime actuel étant, avant tout, l'exploitation de la fortune publique par les gens intègres qui nous gouvernent, le pauvre M. Loubet en a profité pour solliciter des politiciens,

ses collègues, un nouveau crédit spécial de 600,000 francs. — Une autre Chambre aurait pu lui répondre : « On vous a déjà donné, mon bonhomme!... » Mais le « Bloc » n'a pas de ces scrupules; on s'entend, d'ailleurs, entre panamistes, et les 600,000 francs ont été votés en un tour de main. — Ne faut-il pas se vêtir convenablement pour aller dans le monde?...

Aussi bien, une grave question de costume se posait immédiatement et mettait en émoi tout le protocole. Il s'agissait de la culotte courte, obligatoire à la cour d'Angleterre. — On sait le respect de nos voisins pour les traditions et usages de leur pays, où nul n'est admis à la table royale sans la tenue strictement établie par l'étiquette. — En Russie, en Prusse, l'uniforme est réglementaire, et les ambassadeurs mêmes s'y astreignent. Lord Dufferin, quand il représentait la reine Victoria à Saint-Pétersbourg, paraissait aux cérémonies officielles en uniforme de colonel des milices du Canada, et notre ambassadeur à Berlin après la guerre, le vicomte de Gontaut-Biron, raconte dans ses curieux *Souvenirs*¹ combien, au début, il se sentait empêtré dans son lourd uniforme chargé de broderies d'or, avec l'épée qui lui battait les jambes... — Il n'est pas jusqu'aux ambassadeurs des Etats-Unis, qui se faisaient autrefois un point d'honneur de ne se montrer jamais qu'en habit noir aux fêtes des cours monarchiques, qui n'y arborent à présent des costumes plus chamarrés d'or et de broderies que ceux des représentants des autres nations. — A Londres, au contraire, aucun uniforme n'est admis; c'est la culotte courte, bannie ou délaissée de tout le reste du continent, qui règne sans partage; — culotte de soie noire, avec bas de soie noire et escarpins, — et tenue d'autant plus naturelle aux grands seigneurs anglais que les insignes de l'ordre de la Jarretière ne pourraient se porter ostensiblement avec le pantalon démocratique. — M. Chamberlain lui-même n'a jamais manifesté la moindre répugnance à se montrer en culotte courte aux diners et aux bals de la Cour.

On juge de l'embarras de M. Loubet en face d'une situation aussi nettement définie! Que faire?... Le Protocole ahuri se mit à négocier, et cette question de culotte paraît avoir suscité, entre les chancelleries de France et d'Angleterre, un échange de dépêches plus érudites et plus délicates que la question des harengs de Terre-Neuve ou de l'évacuation de l'Egypte...

Enfin, la bonne grâce d'Edouard VII trancha la difficulté, en faisant prier courtoisement M. Loubet de ne rien changer à ses habitudes, et en étendant cette dispense à son entourage; de sorte

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 juillet 1895.

qué notre Président, l'ineffable Delcassé, M. Poulet, et les autres, ont pu paraître à Buckingham-Palace en modeste habit noir, au risque d'être pris, par l'aristocratique assistance, pour de simples maîtres-d'hôtel...

On sait comment M. Thiers se tira plus spirituellement jadis d'une passe analogue. — M. le duc de Nemours, attaché à l'ancienne étiquette, donnait des bals auxquels on n'était admis qu'en culotte courte. M. Thiers, devenu ministre, se trouva dans l'obligation de s'y rendre, mais le cérémonial de la culotte le chiffonnait... Le soir du bal, il se présente tranquillement, à la stupéfaction de l'assistance, avec le pantalon moderne, et, saluant le prince : « Monseigneur, dit-il, j'ai espéré que Votre Altesse voudrait bien m'accueillir dans le costume avec lequel je viens d'être reçu chez le roi... »

Après cela, qui sait? L'usage de plus en plus répandu de la bicyclette nous ramènera peut-être, au cours du vingtième siècle, à la tenue qui nous semble aujourd'hui un vestige de l'ancien régime! — Qu'est-ce que la mode? Un *Circulus* dans lequel le monde tourne avec inconscience. Tout passe et tout revient...

Un autre trait caractéristique de l'attachement des Anglais à leurs vieilles traditions est apparu à M. Loubet au banquet du lord-maire, où la riche vaisselle d'or et d'argent, comprenant plus de 800 pièces d'un travail d'art et d'une valeur inestimables, n'est que l'accumulation séculaire des dons offerts par chaque magistrat successif de la Cité. — Vous figurez-vous quelque chose d'analogue à l'Élysée? Pensez-vous y voir jamais un opulent service d'argenterie constitué par l'apport généreux des Présidents successifs? — Ombre de Grévy, répondez!

Et, pourtant, voilà ce que donne la Stabilité!

A ce même banquet de Guildhal où il a dû prononcer un discours, M. Loubet ne s'est pas mis en grands frais d'imagination. Il a proclamé que « les principes de liberté sont une condition nécessaire du développement national »; puis il a banalement exalté, avec sa fausse bonhomie, « la concorde et l'union », à l'heure même où son ministre apostat fermait 2,000 écoles de filles et jetait dans la rue des milliers d'enfants du peuple!

Dans sa visite à l'hôpital français de Londres, il a été plus cynique encore. — En se déclarant heureux d'apporter un témoignage de sympathie aux œuvres d'assistance, il a osé dire : « Les souffrances et les misères sont plus cruelles encore lorsqu'elles sont subies sur un sol étranger, loin de la terre natale... » Et il refuse d'amnistier les honnêtes gens irréprochables que sa justice politique a criminellement condamnés à l'exil!...

On conçoit qu'en face de contradictions aussi criantes, notre Président ait refusé par deux fois de recevoir des délégations catholiques désireuses de l'entretenir de la persécution religieuse en France, et de réclamer pour nos congrégations enseignantes et charitables la même liberté qu'en Angleterre.

Quoi qu'il en soit, M. Loubet est revenu triomphant de son voyage, bien qu'il n'ait pas reçu l'ordre de la *Jarrettière*, conféré à tous les chefs d'États; et nos voisins se montrent plus satisfaits encore de la visite, parce qu'ils savent déjà les fruits que leur diplomatie en a cauteleusement tirés. — La fable de *Bertrand et Raton*, et celle du *Renard et du Corbeau* ont, une fois de plus, trouvé leur application...

Reste, à présent, pour achever la duperie, la visite du souverain italien que des convenances supérieures ont forcément ajournée à l'automne. Nous en reparlerons en son temps, sans espérer beaucoup que, d'ici là, nos tristes gouvernants, dont l'aveugle vanité gobe toutes les flatteries, sachent mieux défendre nos intérêts contre la finesse italienne qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici contre les arrogances ou les cajoleries britanniques.

*
**

Pendant ce temps, la « Fête nationale » a été célébrée suivant le programme habituel, sauf quelques incidents qui ont amusé la foule. Sur le passage du général Chopine, on a crié : « Vive l'Armée ! » et l'apparition du Défroqué a fait jaillir les cris de : « A bas Combes ! A bas le ministère ! »

Quant à la *Marseillaise*, quelques groupes de jeunes hommes, la retournant ingénieusement contre nos oppresseurs, chantaient ainsi ses strophes vengeresses :

Entendez-vous, dans nos campagnes,
Mugir ces ignobles goujats
Qui viennent, jusque dans nos bras,
Arracher nos Sœurs et nos compagnes...

La revue a offert le spectacle accoutumé, sauf les critiques généralement formulées contre le nouvel uniforme imaginé par l'intrépide Vide-Bouteilles, qui, en désorganisant l'armée, semble chercher encore à lui enlever son prestige et à la ridiculiser. Avec leur vareuse à col rabattu, leur pantalon gris-bleuté et leur chapeau de feutre mou à la façon des Boers, nos petits soldats ont à peine l'air de francs-tireurs ou de miliciens ruraux. On dit bien que l'habit ne fait pas le moine, mais on peut dire avec plus de

vérité qu'il n'y a pas d'armée sans uniforme, et que, détruire cet uniforme, surtout quand il a été consacré par le temps et rappelle les plus glorieux souvenirs, c'est détruire le prestige militaire lui-même. — Et puis, que deviendra le chapeau de feutre mou sous les averses?...

Mais cette réforme est, paraît-il, « la grande pensée du règne » du général Touche-à-Tout, qui rêve de la compléter par une transformation totale de la coiffure, dont le fameux casque des artilleurs n'est qu'un timide échantillon. — Pourquoi tous ces inutiles changements? direz-vous peut-être. Mais si vous réfléchissez que la confection de deux ou trois millions d'uniformes nouveaux (car il faudra naturellement donner aux réservistes et aux territoriaux la même tenue qu'à l'armée active) est *une affaire* considérable, et que, comme on dit à la Comédie-Française, « les affaires sont les affaires », vous arriverez sans doute à vous rendre compte des dessous de l'opération...

Une surprise a saisi la foule à la fin de la revue. — Tout à coup, le « dirigeable » de Santos-Dumont est apparu à 50 mètres de hauteur, planant majestueusement au-dessus des troupes massées pour le défilé, et les saluant à la fois de son drapeau et d'une salve de coups de revolver. Tous les regards étaient tournés vers le ballon, en même temps qu'une immense clameur montait jusqu'à lui comme un applaudissement admiratif; puis « le dirigeable », reprenant avec aisance son évolution aérienne, regagnait d'une allure tranquille son garage voisin. — Est-ce une leçon discrète que l'aéronaute a voulu donner à M. Loubet, en lui montrant qu'avec un peu de volonté on peut être le « dirigeant », au lieu de rester passivement le dirigé?...

*
* *

Malgré la vibration patriotique que, chaque année, la revue provoque dans l'âme populaire, — ou plutôt à cause même des manifestations sympathiques pour l'armée dont elle est l'occasion, — les ennemis de cette armée, qui poursuivent avec acharnement sa destruction, incitent, paraît-il, nos gouvernants à supprimer ce qu'ils nomment « une parade inutile ».

Il faut que ces gens-là détruisent toujours quelque chose; c'est comme un instinct et un incompressible besoin de leur nature! — Un décret d'hier, portant, comme d'habitude, la signature docile de M. Loubet, supprime les discours de rentrée des Cours et tribunaux, en attendant la suppression, annoncée déjà, par voie de circulaire ministérielle, des discours d'installation des premiers

présidents et des procureurs généraux des cours d'appel. — On sait qu'un projet de loi, dont M. Clémenceau s'est proclamé le défenseur, tend à supprimer les offices ministériels d'avoués et de notaires, et qu'un autre projet analogue menace les Agents de change. Aussi, pourquoi la Corbeille laisse-t-elle tomber le cours de la rente et des valeurs publiques? Elle sautera, comme les moines, et on confisquera les charges de finances, comme on confisque les biens des religieux! — Dans le domaine universitaire, après la suppression, accomplie depuis quelques années déjà, des vers latins et du discours latin au Concours général, on va supprimer le Concours général lui-même, comme n'ayant plus de raison d'être; et on nous fait pressentir l'imminente suppression du doctorat ès lettres...

Il faut tout abaisser, tout avilir, jusqu'à la politesse, jusqu'à cette ancienne et renommée courtoisie française dont nos malotrus actuels se sentent par trop gênés. — Déjà un André, un Pelletan avaient ordonné la suppression des formules habituelles de salutation dans la correspondance échangée entre les fonctionnaires et officiers de tous grades de leurs ministères. Le garde des sceaux vient de prescrire une simplification pareille dans les relations de la magistrature, en nous faisant savoir que la mesure va être généralisée et étendue à toute la correspondance officielle. — Dorénavant, donc, le dernier des calfats pourra écrire à son amiral, comme le dernier des caporaux à son général, sans autre formule que celle de 93 : *Salut et fraternité*... A quand le tutoiement?...

Au mépris du vers classique :

Et jusqu'à « Je vous chasse », on dit tout poliment,

nos maîtres du jour, s'appréciant eux-mêmes, introduisent la grossièreté dans les mœurs et le muflisme dans les relations sociales.

Est-ce avec une éducation pareille et de semblables façons que les républicains des nouvelles couches, si friands cependant de distinctions monarchiques, s'assoupliront au langage et au ton nécessaires pour accompagner le châtelain de Mazenc dans les cours européennes?

Les journaux autrichiens nous apprennent que les députés au Reichsrath se plaignaient depuis quelque temps d'une invasion de cancrelats dans le palais législatif, et que le gouvernement a décidé de recourir aux bons offices d'un porc-épic, pour qui, paraît-il, le cancrelat constitue un régal savoureux. — Ne serait-il pas temps d'introduire aussi un bon porc-épic dans le Palais-Bourbon?...

Ce n'est pas M. Waldeck-Rousseau qui se chargera de la

besogne, puisque nous venons de le voir, accompagné précisément de quelques cancrelats parlementaires, se rendre au village de Pont-aux-Dames, près de Meaux, pour y poser la première pierre de la future Maison de retraite des Comédiens, — où sans doute il le compte se retirer un jour.

Une première fois, il n'avait pu présider la cérémonie, se trouvant précisément retenu au Sénat par son énigmatique discours; et la petite fête avait été ajournée, parce que les fondateurs de l'Asile, les deux Coquelin, tenaient essentiellement à sa présence. De fait, c'est un hommage qui lui était bien dû!

On commente encore ce discours singulier du Sénat, sans parvenir à en dégager la secrète pensée... On cherche à deviner quelle raison Waldeck a pu avoir de le prononcer, et pourquoi, ayant fait la loi de 1901 dont, suivant lui, on fausse le caractère et on exagère l'application, il ne s'est pas chargé de l'appliquer lui-même, quand rien ne l'empêchait de garder le pouvoir? — Mystères, que de prochaines circonstances nous dévoileront peut-être...

Un homme d'esprit me disait hier à ce propos : « Waldeck-Rousseau me donne l'idée d'un artiste qui s'est amusé à casser de la porcelaine pour avoir ensuite le plaisir de la raccommoder... » — Le mot est joli; seulement, l'artiste s'est trouvé ensuite embarrassé parce que le praticien maladroit auquel il avait livré sa porcelaine en a brutalement ébréché tous les morceaux, de sorte que l'on n'aperçoit plus comment il serait possible de raccommoder l'ensemble...

Naturellement, la petite cérémonie de Pont-aux-Dames n'a pas été sans discours. — Après le boniment de Coquelin, remerciant avec chaleur l'ancien président du Conseil d'avoir accordé une subvention de 300,000 francs à cette maison des Comédiens (on se soutient entre confrères!), avec l'assurance qu'elle ne serait jamais oubliée dans les libéralités des pouvoirs publics, Waldeck a répondu avec modestie, en se déclarant, en matière théâtrale, partisan des dénouements heureux, et en faisant une allusion à la pièce récente des *Deux Consciences*, — allusion qui, dans sa bouche, a paru étrange... — Waldeck parlant de l'homme qui a deux consciences, cela, en effet, n'est-il pas pour faire rêver?

Mais, à côté de cette rêverie, je puis placer une réalité vivante qui l'éclaire assez curieusement : c'est une lettre, intime et toute récente, de M. Waldeck-Rousseau à un ami, sur son état d'âme, sur ses intentions d'hier et de demain.

Comment cette lettre est-elle tombée dans les mains du *Corres-*

pendant ? Peu importe au lecteur ; il lui suffit qu'elle laisse entrevoir quelque chose de la pensée du sphinx sur la politique actuelle et ses obscurités.

Lundi.

Je vous donne bien du tracas, mon cher ami, mais je vous sais gré de me tenir si bien au courant. Au reste, c'est votre faute si je me suis laissé aller à parler, et l'agitation qui en résulte pour vous est une juste expiation. Mais, pour parler sincèrement, je me repens moins que je ne l'aurais cru d'avoir cédé à vos objurgations, ayant été mieux traité par les uns, et moins mal traité par les autres que je ne l'aurais pensé. Voilà ce que c'est que de faire le mort pendant longtemps, et c'est un fort encouragement à recommencer.

Croyez bien qu'il était plus facile de parler qu'il ne le serait d'agir. Nous avons dit ce qu'il y avait à faire ; laissons à ceux qui ont la responsabilité le soin de profiter de ces sages conseils. Ils n'en feront rien, et alors le public se dira que nous avons joliment raison. Si nous voulons faire plus, nous échouons. Nous avons une bonne fortune, il faut la conserver.

J'ai reçu quelques lettres de félicitations bien curieuses, mais rien, bien entendu, des amis.

A vous bien cordialement,

WALDECK-ROUSSEAU.

Ne retrouve-t-on pas, dans ces réticences, dans ces demi-aveux et ces demi-teintes, l'homme oblique, louche et tortueux que nous avons vu pendant trois ans occuper la scène sans discerner jamais le fond net de sa pensée ? La lettre ressemble bien à la figure froide et dédaigneuse dont il s'est donné le masque. et, après l'avoir lue, on se demande encore quelle attitude et quelle conduite il adoptera dans l'éventualité d'une chute prochaine et à demi escomptée déjà du cabinet Combes ?...

On prête ce mot à l'un des plus enragés sectaires du Parlement : « Que Waldeck-Rousseau nous laisse faire. Après la Congrégation, l'Eglise ! » — Ce serait beaucoup de porcelaine à casser, et la société elle-même ne survivrait pas longtemps à un pareil saccage...

Qu'on n'oublie pas la parole profonde de Mgr Dupanloup à ses adversaires : « La religion ne vous menace pas : elle vous manque. »

N'est-ce pas elle, en effet, qui a manqué par dessus tout à ces natures dévoyées et corrompues dont les vices monstrueux et les perversions sans nom viennent d'épouvanter notre civilisation élégante, en éclairant d'une lueur sinistre les bas fonds de notre

société? — On a retiré de l'éducation le frein salutaire des croyances pour lui substituer la simple morale indépendante. Eh bien, on la voit à nu, dans ses déportements et ses orgies, cette morale indépendante, allégée de toute base comme de toute sanction, et qui nous ramène au temps des plus effroyables débauches du paganisme! — Et en regard des garçonniers parisiennes, dont on ne soupçonnait pas toutes les hideuses profondeurs, se pavane effrontément sur le boulevard un groupe « d'amis » de Gabrielle Bompard, la graciée d'hier, qui ont formé un Cercle dit de la « Cordelière », en vue d'offrir à l'étranglaise de Gouffé un symbolique lacet de soie au milieu d'un banquet joyeux...

N'est-ce pas le cas de répéter, en se voilant la face, le mot de l'indignation antique : *O tempora! o mores!*

Et, dans un ordre voisin, ne convient-il pas de rapprocher de tous ces scandales le scandale Humbert, qui pèse depuis des mois, comme un cauchemar, sur notre monde gouvernemental et dont on annonce enfin l'épuration judiciaire pour la première semaine d'août?... On l'annonce, mais rien ne garantit que le redoutable procès ne s'éloignera pas encore, tant les personnalités compromises ont peur des révélations de la terrible prévenue.

D'une part, Thérèse a changé de défenseur. A la place de M^e Henri Robert, qu'un deuil cruel écarte en ce moment du prétoire, elle a choisi pour organe M^e Labori, l'ancien défenseur de Dreyfus, qui, depuis la sombre « affaire », a passé, assure-t-on, par le chemin de Damas et serait aujourd'hui dans des idées et des dispositions d'esprit dont le monde officiel aurait tout à craindre...

D'autre part, Thérèse, dont la santé a victorieusement supporté jusqu'ici toutes les secousses et toutes les épreuves, se trouverait opportunément souffrante, sujette à des crises inquiétantes, et obligée de passer ses après-midi sur une chaise longue...

De sorte que, le revirement politique de M^e Labori, d'un côté, et l'alanguissement inopiné de sa cliente, de l'autre, pourraient bien faire décider le renvoi à une session d'assises assez reculée... Ne serait-il pas, en effet, inhumain, de traîner devant un jury l'intéressante Thérèse dans son état actuel, en l'exposant à toutes les fatigues comme à toutes les émotions de longues audiences? On aura donc pour elle tous les égards que comportent sa grande situation passée et les hautes relations que lui avait assurées, dans le monde gouvernemental, l'affection de son intègre beau-père, l'ancien garde des sceaux.

D'ailleurs, est-ce au moment où la Justice témoigne tant d'indulgence à Pelletan au sujet de ses divers pots-de-vin, et tant de

sympathie à l'aimable Edgard Combes pour ses suggestions à l'égard des Chartreux, qu'elle pourrait se montrer d'une rigueur choquante pour l'auguste Thérèse?...

Les impitoyables sévérités et l'exécution immédiate, c'est bon pour les religieux et pour les Sœurs de tout ordre, dont l'implacable Combes va fermer à la fin de ce mois 12,604 maisons, — je dis *douze mille six cent quatre!*

Et toujours, bien entendu, avec la bienveillante signature de M. Loubet!

En même temps, on décore Toms, le digne collègue de Mœrdès...
Arcades ambo!

On tenait plus haut, jadis, la Légion d'honneur; on n'attachait son ruban qu'à des boutonnières plus dignes de le porter, et l'inauguration toute récente du musée Victor-Hugo nous en offre un significatif exemple.

C'était sous la Restauration, en 1825. Victor Hugo et Lamartine furent décorés ensemble, le même jour, par une ordonnance spéciale qui ne nommait qu'eux. — Voilà comment on appréciait alors les titres et avec quelle délicatesse on savait les récompenser.

Donc, on vient d'inaugurer, place des Vosges, l'ancienne Maison du Poète transformée en Musée de souvenirs. — Ce n'est pas que ce toit ait abrité Victor Hugo pendant la plus longue période de sa vie; aucun Parisien peut-être n'a plus souvent changé de logis! Mais c'est l'asile où il a écrit ses principaux ouvrages au temps des batailles romantiques, et c'est là le souvenir qu'on a voulu consacrer.

Hugo avait demeuré précédemment rue Jean-Goujon. C'est en 1832 qu'il alla s'établir place Royale, dans un petit hôtel Louis XIII où il resta seize ans, jusqu'en 1849.

Avec ses vieux pavillons en brique et pierre, ses arcades un peu sombres et son air mélancolique, cette place, aujourd'hui silencieuse et abandonnée, fut autrefois le quartier le plus brillant, le plus aristocratique de Paris, et ses logis gardent encore l'ombre de Richelieu, de M^{me} de Sévigné, de Turenne, de saint Vincent de Paul, de Corneille, des plus grands noms de notre histoire.

Sait-on comment elle a perdu le nom qu'elle portait depuis Henri IV, son créateur? — Sous le Directoire, à un moment où les finances se trouvaient dans le même pauvre état qu'aujourd'hui, le gouvernement, pressé de besoins, promit de donner à la plus belle place de Paris le nom du département qui aurait le plus vite acquitté ses impositions. Ce fut le département des Vosges qui vida le premier ses poches, et, depuis un siècle, il a gardé l'honneur

attribué jadis à son zèle. — Mais, en dépit du Directoire, la tradition historique et le langage populaire lui ont maintenu le nom de place Royale.

Il faut se garer des appellations improvisées par les révolutions. Quand elles ne sont pas absurdes ou ridicules, elles se retournent parfois contre ceux-là mêmes qui les ont imaginées. J'ai vu, en 1848, dans la principale rue d'Orléans, un marchand de fourrures à l'enseigne du Tigre-Royal, substituer bien vite à cette inscription de factieuse apparence la suivante : *Au Tigre National*, sans se douter qu'il appliquait ainsi à la République l'épithète qui en précisait trop véridiquement le caractère!

C'est dans le petit hôtel de l'avenue d'Eylau, où Victor Hugo a vécu ses derniers jours, que M. Paul Meurice aurait voulu placer le Musée consacré à sa mémoire; mais les exigences du propriétaire ont rendu impossible la réalisation de ce projet, et force a été de se rabattre sur celle des anciennes demeures du poète qui se rattachait le plus aux gloires de sa vie.

La remise officielle du Musée à la Ville de Paris a été faite en une cérémonie simple et discrète, comme il convenait; et encore le culte touchant de M. Paul Meurice pour le grand homme a-t-il eu le tact et le bon goût d'exiler au troisième étage de la maison, dans une mansarde étroite, certaines reliques dont la malignité publique n'eût pas manqué de s'égarer, par exemple : la Casquette que Victor Hugo portait en quittant Paris après le coup d'Etat, — une Dent du poète, arrachée en 1871, — une Mèche de cheveux datant de 1858, — la Plume avec laquelle il a écrit le dernier chapitre des *Misérables*, etc.

Parmi les curiosités de la grande salle figure un exemplaire des *Châtiments*, imprimé sur papier de Hollande, et dont la reliure porte, enchâssée dans le maroquin, une abeille même du manteau de parade de Napoléon III, détachée de ce manteau de pourpre lors de l'invasion des Tuileries en 1870, et donnée en hommage au poète des satires vengeresses.

Qu'on me permette un souvenir personnel à ce sujet. — J'avais rapporté de Belgique, sous l'Empire, à l'aide de minutieuses précautions, un exemplaire de choix de ces terribles *Châtiments*, dont l'entrée en France était sévèrement interdite, et je l'avais fait revêtir d'une reliure de prix. C'était le joyau de ma bibliothèque. Quelques années plus tard, en 1863, un commissaire de police, envahissant à l'improviste mon domicile, place du Palais-Bourbon, pour perquisitionner durant trois heures dans mes papiers, emporta tout une brassée de notes, lettres et documents divers, parmi lesquels une précieuse correspondance avec le général de Lamori-

cière; puis, apercevant tout à coup l'exemplaire des *Châtiments*, au rayon d'honneur de mes livres : « Volume interdit! s'écriait-il; je le saisis! — Permettez! lui objectai-je : c'est à la frontière, au moment de son entrée en France, qu'on aurait pu le saisir; mais ici, chez moi, dans ma bibliothèque close, vous n'en avez pas le droit! — Je le saisis! » reprit-il laconiquement, du ton dont il eût répété le fameux : « Tu la troubles! » du *Loup et l'Agneau*.

Est-il besoin d'ajouter que je n'ai jamais revu mon volume? — Et, pour comble, j'ai dû subir un procès, payer 4,000 francs d'amende, et faire un mois de prison...

Mais revenons à Victor Hugo.

On sait que le poète était né en 1802, et tout le monde a dans la mémoire la pièce célèbre où il a buriné cette date pour la postérité. Comme sa verve satirique aurait aujourd'hui beau jeu à modifier le ton de la strophe, en transportant la scène au début du siècle où nous sommes :

Ce siècle avait deux ans : Loubet remplaçait Faure;
Déjà perçait André sous l'ombre d'une amphore...

Mais « l'enfant sublime » n'en était pas aux gouailleries en 1816, quand, à l'âge de quatorze ans, il écrivait d'une main ambitieuse :

« Je veux être Chateaubriand ou rien. »

En 1820, il salue de strophes radieuses la naissance du duc de Bordeaux :

Sors de ta douleur, ô Vendée!
Un roi naît pour la France, un soldat naît pour toi!

L'année suivante, Napoléon meurt à Sainte-Hélène. Ecoutez l'imprécation :

Enfin nous avons vu le colosse crouler!
Que puissent retomber sur sa cendre
Tous les pleurs qu'il a fait répandre,
Tout le sang qu'il a fait couler!

En même temps, il exalte la Liberté, et l'ode qu'il lui consacre porte cette épigraphe religieuse : *Christus nos liberavit!*

Mais la révolution de 1830 s'accomplit, et le poète pensionné de Charles X commence aussitôt à tourner avec le vent. — Il écrit à un ami :

« Plus de Polignac ! Plus même de Bourbon ! Ministère et dynastie, l'un coupable, l'autre aveugle, n'ont que ce qu'ils méritent ! »
Et s'adressant aux combattants de Juillet :

Trois jours vous ont suffi pour briser vos entraves.
Vous êtes les aînés d'une race de braves,
Vous êtes les fils des géants !

C'est le temps, dit un biographe, où « Louis Veillot se montrait ardemment hugolâtre ».

Peu à peu cependant, le poète se rapproche de Louis-Philippe; il va aux Tuileries, reçoit la rosette d'officier de la Légion d'honneur et devient pair de France... pendant que, parallèlement, Louis Veillot, subventionné par le ministère de l'intérieur, va défendre, dans les journaux de province, la monarchie de Juillet.

Les honneurs altèrent. Hugo, très légitimement d'ailleurs, ambitionnait l'Académie. Il s'y présenta trois fois, en essayant trois échecs successifs. C'était dur !

La première fois, Dupaty, son concurrent, heureux mais confus de sa propre victoire, s'en excusa en adressant au poète le quatrain suivant :

Avant vous, je monte à l'autel;
Mon âge y pouvait seul prétendre.
Déjà vous êtes immortel,
Et vous avez le temps d'attendre.

Une autre fois, il avait été battu par Casimir Bonjour ! Puis par Flourens ! — Enfin, à la quatrième tentative, il l'emporta, mais par 18 voix seulement contre 16 ; et, dès la première séance où il siège, il se moque de l'illustre Compagnie, en constatant qu'il lui faudra trois mille ans pour achever le dictionnaire historique de la langue française.

La révolution de 1848 éclate ; la dynastie d'Orléans s'effondre. — Victor Hugo lui tourne le dos sans vergogne, et Louis Veillot, l'ami de la veille, écrit aussitôt : « La Révolution de 1848 est une notification de la Providence. La monarchie succombe sous le poids de ses fautes ; elle n'a plus aujourd'hui de partisans. Jamais trône n'a croulé de façon plus humiliante... »

Élu représentant à l'Assemblée nationale, Hugo s'engage de plus en plus dans le mouvement, et jetant aussitôt son habit brodé de pair de France, il se proclame républicain, en avouant, du reste, ses palinodies, et en les expliquant à sa manière. — « Je suis, écrit-il, un fleuve intelligent qui a reflété successivement toutes les rives devant lesquelles j'ai passé, en méditant seulement sur les images que m'ont offertes ces rivages changeants. »

Le Prince-Président semblant avoir quelque avenir, Hugo cherche à s'en rapprocher. Il a l'ambition du portefeuille ; mais Louis-Napoléon ne paraissant disposé à lui offrir aucun ministère, le poète le lâche pour se jeter tout à fait à gauche. Il combat la liberté d'enseignement ; il combat l'expédition de Rome ; il glorifie Barbès et Garibaldi, et, au 2 décembre, il se venge de n'être rien en flétrissant d'un verbe sonore le coup d'Etat. Puis, comme on ne l'arrête pas, comme les listes de proscription l'oublient dédaigneusement, il se fait exilé volontaire. Après avoir attendu vainement le commissaire de police pendant dix jours, il se décide à partir, et quand, un peu plus tard, l'amnistie rappelle les bannis, il la repousse, il s'obstine dans son exil de parade, en proclamant qu'il ne rentrera en France qu'avec la Liberté.

Il y revint, dès l'avènement de la troisième République, ayant ainsi passé dix-neuf années en Belgique, à Jersey, à Guernesey, uniquement pour la pose, pour un mirage de proscription et de martyre... Et, à peine rentré à Paris, brûlant toujours d'être en scène et de parader, il écrit à Gambetta : — « Usez de moi comme vous voudrez pour l'intérêt public. Dépensez-moi comme l'eau. »

Elu à l'Assemblée nationale en 1871, il comprit, après quelques vaines tentatives, qu'il n'avait aucun rôle à y jouer et il donna sa démission, se résignant à n'être plus qu'un poète adulé de ses admirateurs, — jusqu'au 22 mai 1885, où il mourut, en écartant de son chevet toute consolation religieuse, à la vive approbation de Renan.

Voilà tout ce que devrait rappeler le Musée de la place des Vosges pour être véridique et complet. L'homme s'y retrouverait, peint par lui-même, bien plus exactement que par les dessins, croquis et sculptures exposés dans les salles à la vénération de ses adorateurs¹.

*
* *

Une autre inauguration a marqué ces dernières semaines, — celle de la statue de Jules Simon sur la place de la Madeleine, à quelques pas de la maison où, du haut de son cinquième étage, le philosophe avait longuement contemplé le spectacle tumultueux du demi-siècle écoulé. Mais, à la différence de Victor Hugo, il était resté fidèle aux trois grandes choses dont il avait fait la devise de sa vie et dont il a gravé les noms, comme une immortelle épitaphe, sur le plus beau de ses livres : *Dieu, Patrie, Liberté*.

¹ Si l'on veut connaître plus amplement la vie du Poète, lire le *Siècle de Victor Hugo*, par Constant de Tours, où l'exagération de l'apothéose laisse néanmoins entrevoir assez clairement le fond des choses.

Le sculpteur l'a représenté debout, en redingote, les bras croisés, dans l'attitude simple qui lui était habituelle. Deux bas-reliefs complètent le monument : l'un montre Jules Simon dans sa chaire de la Sorbonne, protestant, au nom de la morale, contre le coup d'État de décembre; l'autre le représente dans son cabinet de travail encombré de livres, et ayant devant lui l'image d'une ouvrière, d'un vieillard, d'un enfant, qui résumant, sous forme de symbole, toute son œuvre sociale.

Ce qu'il y avait de particulièrement original, et on peut ajouter d'ironique dans l'hommage décerné au républicain spiritualiste, intègre et libéral, c'est qu'il lui était rendu par une République qui a fait de l'athéisme, des pots-de-vin, de l'oppression à outrance son programme de gouvernement, et que, si le glorifié d'hier avait pu parler du haut de son piédestal, il eût énergiquement flétri la politique de ses anciens amis en se déclarant l'adversaire déterminé du Bloc.

« Ah! s'écriait un jour Jules Simon à la tribune, ne me laissez pas dire que vous ne savez que proscrire et que vous supprimez la liberté quand elle vous gêne! Il faut aimer la liberté, surtout pour ses adversaires. Quand on ne l'aime que pour soi, on ne l'aime pas; on n'est pas digne de l'aimer; on n'est pas digne de la comprendre! »

C'est pour l'avoir ainsi comprise et défendue contre les sectaires qu'il fut, pendant les quinze dernières années de sa vie, frappé d'ostracisme par son parti et traité comme un pestiféré.

Le président du Conseil municipal de Paris, M. Deville, l'a justement rappelé dans son discours, en stigmatisant l'hypocrisie de ses anciens compagnons de lutte. — L'un d'eux, a-t-il dit, M. Henri Brisson, parlant au nom de tous, avait écrit solennellement naguère dans une profession de foi : — « Ni de ma part, ni, j'en suis bien convaincu, de la part d'aucun des membres qui siègent sur les mêmes bancs que moi, ne s'élèvera la prétention de faire revivre des lois répressives des associations religieuses. Nous nous présentons ici pour réclamer l'égalité entre toutes les associations, mais l'égalité dans la liberté... »

Vous jugez des applaudissements ironiques qui ont salué le sanglant démenti donné par les événements à cette déclaration pompeuse de l'Austère!

Qu'on nous permette de rappeler encore ici quelques souvenirs personnels. — Lorsque, dans les derniers temps de la vie de Jules Simon, le vénéré Supérieur de Saint-Sulpice, M. Captier, publia les lettres intimes de son frère, le Dominicain, fusillé par la Commune, j'allai demander à M. Jules Simon d'écrire à ce sujet

quelques pages dans le *Correspondant*, avec la double pensée d'honorer une sainte mémoire, et de flétrir la sauvagerie d'une insurrection criminelle. — C'était *un acte* que je sollicitais ainsi. — Bien que souffrant déjà du mal qui devait bientôt l'emporter, il y consentit avec une satisfaction visible, et nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié les paroles généreuses qui furent comme le dernier cri public de son âme¹.

Peu après, son état ayant empiré et les médecins laissant voir des inquiétudes, je pris la liberté d'en prévenir S. E. le cardinal Perraud, qui avait été son élève à l'Ecole Normale et avec lequel il avait conservé d'affectueuses relations. Le cardinal accourut d'Autun aussitôt et, sans perdre un instant, se rendit de la gare au domicile du malade. — M^{me}. Jules Simon, très touchée de la démarche, accueillit l'éminent prélat avec reconnaissance, en lui disant : « C'est fait ; mon cher mari a demandé lui-même les secours de la religion, et c'est un des prêtres de la Madeleine qui lui en a apporté hier la consolation. »

Quelques jours plus tard, dans une visite que je fis à la digne veuve du philosophe homme d'Etat, elle me raconta les efforts surhumains tentés auprès de son mari à l'époque des lois Ferry et du célèbre article 7, pour le détourner de parler au Sénat contre ces mesures de persécution religieuse : « Tous, me dit-elle, tous, jusqu'à M. Carnot, sont venus ici l'assiéger de leurs objurgations, l'adjurer de se taire, et, cela, dans l'intérêt même de son propre avenir, en lui déclarant que, s'il passait outre et s'il combattait les projets, il serait mis pour jamais au ban du parti républicain. Mais il résista à toutes les menaces comme à toutes les prières. — « C'est mon devoir de défendre la liberté, leur a-t-il invariablement répondu, et rien ne m'empêchera de la défendre ! »

Il tint parole. Il combattit sans succès, mais avec un courage d'autant plus méritoire, les lois scélérates qui lui semblaient la négation même du principe républicain. — De leur côté, les républicains lui tinrent aussi parole : ils le mirent implacablement en quarantaine, comme un paria, durant quinze ans ; et ç'a été la vengeance éclatante de la morale de les montrer groupés tous, pour lui rendre solennellement hommage, aux pieds de l'homme qui avait gardé le culte des trois grandes causes reniées par son parti : Dieu, Patrie, Liberté.

C'est sous la même inspiration, plus profondément et plus largement chrétienne, que fonctionne l'Office Central des OEuvres de

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 mai 1896.

Bienfaisance, fondé il y a treize ans par notre éminent collaborateur et ami, le comte Lefébure, et dont l'assemblée générale annuelle vient d'avoir lieu.

La réunion, toujours si attachante, avait, cette fois, un intérêt plus particulier à raison des circonstances douloureuses où nous sommes et des difficultés que les récentes lois de persécution religieuse peuvent créer à l'exercice de la charité. — C'est ce qu'a mis en relief le président de l'OEuvre, M. le marquis de Vogüé, dans une allocution émue où il s'est fait l'éloquent interprète des appréhensions de tous.

« Nous ne saurions taire nos inquiétudes, a-t-il dit, en voyant menacer l'existence des congrégations qui sont les auxiliaires nécessaires de la charité privée, l'instrument le plus efficace et le plus économique de la charité, celui qui utilise le mieux ses forces et ses ressources. »

Et définissant ensuite le caractère de l'œuvre, où se rencontrent et se fusionnent, dans une impartiale et commune pensée de bien public, des hommes de toutes les opinions et de toutes les croyances, M. de Vogüé a pu ajouter, avec la haute autorité de son caractère : — « C'est là ce qui fait l'originalité de notre œuvre; c'est aussi ce qui constitue la garantie de notre sincérité, quand nous affirmons n'être préoccupés ici que de l'action charitable, ne poursuivre ici d'autre but que le soulagement de la souffrance, par les seules voies de la liberté. »

Ces nobles paroles ont été chaleureusement applaudies et ne sauraient manquer de fortifier encore, dans l'âme des bienfaiteurs de l'OEuvre, les sentiments d'abnégation et de sacrifice qui ont jusqu'ici soutenu et fécondé l'Office central.

M. Béchard, administrateur de l'OEuvre depuis sa création, et qui en supporte tout le poids avec un incomparable dévouement, a lu ensuite son Rapport, attachant et lumineux comme toujours, sur les résultats du dernier exercice.

Rappelant avec une sorte de fierté modeste, — si les mots peuvent s'accorder ensemble, — les débuts de la charitable entreprise : « Nous nous reportons souvent, a-t-il dit, avec M. Lefébure, à ces humbles commencements dans une petite chambre de la rue de Champagny, abritée sous les clochers de Sainte-Clotilde, et nous nous demandons si nous aurions aujourd'hui le courage, la témérité d'entreprendre cette tâche. » — Mais le grain de sénévé a fructifié; l'arbre a grandi, et il étend aujourd'hui son ombre protectrice sur des milliers et des milliers de malheureux auxquels il distribue secours et consolation.

Entrant alors dans le détail des services, M. Béchard nous révèle

toute l'importance d'une des principales branches de l'œuvre : celle des Enquêtes et Renseignements sur tous les malheureux de Paris, par région et par quartier. — Saint Vincent de Paul disait : « La charité doit ouvrir les bras et fermer les yeux. » M. Lefébure et M. Béchard, en s'excusant de rectifier l'admirable apôtre, modifient sa formule en disant : « La charité doit ouvrir les bras et... aussi les yeux. »

De là les enquêtes, accomplies d'ailleurs avec autant de discrétion que de délicatesse, pour établir authentiquement la situation réelle et les besoins véritables des solliciteurs. Il y a tant de supercheries à déjouer et de subterfuges contre lesquels il faut se tenir en garde ! De même qu'il y a tant de détresses qui ne s'affichent pas et qui resteraient cachées si on ne s'occupait de les découvrir !

L'Office central a constitué ainsi, par les investigations les plus sûres, 54,000 dossiers, où figurent, avec leur fiche particulière, tous les pauvres, tous les indigents, tous les besoigneux de la capitale ! Et ces vastes dossiers, tenus à jour avec le plus grand soin, sont si méthodiquement classés qu'en moins d'une minute on peut remettre à toute personne qui le demande celui qu'elle désire consulter...

N'est-ce pas du plus haut prix ? Et tout gouvernement digne de ce nom ne devrait-il pas avoir, dans toutes les grandes cités, de pareilles Archives pour éclairer ses œuvres d'assistance et guider la répartition de ses secours ?

De quelle inestimable valeur sont aussi ces renseignements pour le placement d'enfants, d'orphelins, de jeunes filles, dans des établissements sûrs et d'honnêtes maisons.

Un autre service des plus intéressants est celui des Rapatriements, qui s'occupe d'éloigner de la capitale le plus grand nombre possible d'ouvriers attirés à Paris par l'appât de gains imaginaires et qui, désillusionnés, sans travail et sans pain, acceptent avec gratitude de retourner dans leur pays d'origine ou d'être dirigés vers des centres industriels où l'Office les recommande utilement à ses correspondants.

Près de six mille isolés et un certain nombre de familles, victimes du chômage, ont été ainsi rapatriés, au cours de l'année dernière, en bénissant l'œuvre qui les sauvait providentiellement de la misère et du désespoir.

En résumé, le cercle d'action de l'Office central ne cesse de s'élargir. — L'année précédente, le chiffre de ses interventions efficaces avait été de 44,723. Il s'est élevé cette année à 47,709, — allégeant ainsi des souffrances, calmant des cœurs aigris, désar-

mant des préventions et des colères, et justifiant de plus en plus sa belle devise : *Vinculum Pacis*... « Il est le lien de la Paix ! »

La Société anti-esclavagiste de France a tenu aussi, pendant ces dernières semaines, sa réunion générale annuelle sous la présidence du cardinal Perraud, et le Rapport présenté à l'assemblée a fait connaître, aux applaudissements sympathiques de l'assistance, les brillants résultats obtenus.

Depuis la fin de 1902, l'œuvre a fondé, par l'intermédiaire des Pères Blancs et par les missionnaires du Saint-Esprit, onze Villages de Liberté, qui portent à dix-huit le nombre total de ces intéressantes créations sur la côte occidentale d'Afrique.

Par une attention délicate, la Société anti-esclavagiste a décidé que deux de ces Villages de Liberté recevront les noms de Saint-Joachim et de Saint-Léon, en mémoire du glorieux Pontife qui a donné à l'œuvre tant de témoignages de sympathie. — Et un troisième Village recevra le nom de Wallonville, en l'honneur du vénéré président de la Société, auteur du plus savant et du plus concluant ouvrage qui ait été publié sur l'Esclavage.

En dehors de ces décisions, des sommes relativement importantes ont été votées, tant pour aider à l'entretien des anciens Villages de la côte noire que pour secourir les esclaves libérés de Madagascar et pour soutenir les missions de l'Océanie.

Ainsi, la Foi chrétienne, momentanément bannie de France par la passion d'aveugles sectaires, continue de s'étendre dans le monde, et malgré la fureur de nos jacobins, jamais il n'aura été plus vrai de redire la célèbre parole : *Stat crux dum volvitur orbis!*

Louis JOUBERT.

UN LIVRE SUR LE STYLE

Le titre du dernier livre de M. Antoine Albalat définit à merveille l'objet que s'est proposé l'auteur : *le Travail du style enseigné par les corrections manuscrites des grands écrivains*¹. C'est en effet aux écrivains eux-mêmes, non à des règles abstraites, que M. Albalat a demandé le secret du style. Il fallait, pour mener à bien cette œuvre délicate, beaucoup de patience, beaucoup d'ingéniosité et beaucoup de goût. Ce n'est pas un petit labeur que de rechercher parmi les ratures et les retouches, souvent obscures, des manuscrits, les mots venus à l'esprit de l'auteur, ceux qu'il a rejetés et ceux qu'il a choisis. Et cependant quel profit se peut tirer d'une pareille tâche ! Les ratures nous livrent le travail intime de l'écrivain ; elles évoquent toute la suite des idées intermédiaires successivement présentes à son esprit ; elles rendent sensible pour nous cette élaboration lente qui est consciente et voulue chez les uns, mystérieuse et spontanée chez les autres. Elles nous révèlent en définitive un moment de la vie de la pensée chez les grands écrivains. Par là, elles constituent la plus forte des leçons. M. Albalat, qui a écrit deux ouvrages très nouveaux sur le style², s'est plu à retrouver dans les plus illustres auteurs les preuves des observations qu'il avait faites. Il avait tenté, dans ses précédents livres, une démonstration technique de l'art d'écrire. Aujourd'hui, les manuscrits des grands écrivains lui apportent la confirmation pratique de ses théories. Ainsi l'étude poursuivie durant des années par M. Albalat avec une si persévérante intrépidité permet un double enseignement : pour chaque écrivain d'abord, elle fait connaître le mécanisme propre de son style, et en quelque sorte sa « manière » ; pour l'ensemble des écrivains, elle autorise à constater des habitudes communes, d'où l'on peut tirer certaines règles générales.

Chateaubriand travaillait beaucoup son style ; il refondait et corrigeait ses œuvres ; il allait jusqu'à consulter ses amis. Les *Martyrs* ont coûté à l'auteur sept années de travail. Il écrivait d'abord sans se relire, puis reprenait les feuillets et les revoyait. Ils étaient alors recopiés par son secrétaire, et, sur cette copie, Chateaubriand recommençait son travail de correction jusqu'à ce qu'il fût à peu près content. Flaubert, on le sait, mettait encore plus d'obstination à se corriger. Il a, comme le dit M. Albalat, « incarné

¹ Un vol. chez A. Colin, 1903.

² *L'Art d'écrire, — la Formation du style par l'assimilation des auteurs.*

le travail. Aucun artiste n'a été plus longuement supplicié par les délices du style ». Pour deux morceaux que cite le livre de M. Albalat, il y a eu jusqu'à cinq et six rédactions successives; et, dans toutes deux, on voit Flaubert condensant sa pensée avec une vigueur croissante. Avec des différences dans la méthode, le travail a été, de même, indispensable à Rousseau, à Montesquieu, qui a travaillé vingt ans à l'*Esprit des lois*; à Buffon, qui refit quatorze fois les *Epoques de la nature*; à Balzac, qui écrivait facilement et sans hésitation, mais qui corrigeait abondamment ses épreuves d'imprimerie; à Victor Hugo, enfin, qui, contrairement à Balzac, corrigeait peu ses épreuves, mais retouchait beaucoup ses manuscrits. Cette loi du travail littéraire est si absolue, qu'elle s'est imposée même aux improvisateurs les plus abondants. Bossuet, malgré sa prodigieuse facilité, reprenait ses écrits, hésitait sur les mots et se mettait en garde contre les répétitions.

Il peut advenir que les corrections faites par l'auteur ne soient pas à l'avantage de l'œuvre. C'est ce qui est arrivé à Fénelon. L'auteur du *Télémaque* est sévèrement jugé par M. Albalat. Et il paraît bien que c'est à très juste titre. Il n'est pas de style plus banal que celui de *Télémaque*. Fénelon n'a même pas l'excuse de ne pas l'avoir écrit ainsi à dessein. Il a adopté la banalité « comme procédé général de l'art d'écrire ». Enfin il est des écrivains qui n'ont pas travaillé leur style : Massillon était de ceux-là et George Sand aussi. Ce n'est pas à dire qu'ils n'aient pas été de grands écrivains ni qu'il n'y ait dans leurs œuvres des pages entières de premier ordre. Mais il vient toujours un moment où le manque de travail se fait sentir, et c'est là ce que M. Albalat tient à constater.

L'idée principale de l'auteur est en effet que le travail est la condition du beau style. Il reprendrait volontiers pour son compte la définition donnée par Buffon et selon laquelle le génie est une longue patience. La propriété des termes, le pittoresque, la concision, le mouvement, l'harmonie ne sont point qualités qu'il soit impossible d'acquérir. L'étude très minutieuse et si intéressante que M. Albalat a faite des ratures des grands écrivains l'amène à conclure que eux aussi, ils ont travaillé et que l'éclat de leur langage a été laborieusement cherché et obtenu. Du travail obstiné, on pourrait donc tout attendre. A cette théorie, il fallait une réserve nécessaire; et l'auteur n'a pas manqué d'y consentir: le travail ne suffit pas; il est indispensable pour mettre en valeur les dons naturels, mais les dons naturels sont la condition même d'un travail utile; ils sont comme la vie même; le travail est la règle pour en bien user.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 juillet 1903.

Les dépêches de Rome rapportent que dès que fut connue la mort de Léon XIII, plusieurs magasins inscrivent ces mots sur leur devanture : « Fermé pour cause de deuil mondial. »

C'est bien le monde, en effet, qui porte le deuil du Souverain Pontife, le monde entier, et non pas seulement les fidèles dont il était le Père. En dehors d'indignités qu'on ne relèverait pas si elles ne se trouvaient, à la honte du gouvernement actuel de la République, dans des feuilles ministérielles, il n'y a qu'une voix, sur tous les points de l'univers, pour honorer la mémoire de l'auguste défunt. Les plus indifférents s'étonnent de l'émotion qu'ils éprouvent, et, comme autrefois le centurion disant : « Celui-là était vraiment le Fils de Dieu », beaucoup, même parmi ceux que leur foi, leurs doutes ou leur incrédulité séparent de l'Eglise catholique, se demandent par quelle vertu cachée il se peut faire que tous les mortels soient à ce point remués par l'événement qui rend cette Eglise orpheline.

Sans doute, il convient de dégager de cet hommage unanime la part qui revient à la grandeur personnelle de l'homme. Léon XIII n'eût été qu'un chef ordinaire de gouvernement, et non pas le vicaire du Christ, qu'il se fût encore imposé à l'admiration des peuples. Mais comment nier tout ce que la mission dont il était investi a ajouté au prestige de son génie, et qui ne sent que pour qu'il ait exercé un tel ascendant, pour que sa mort produise une telle impression, il faut qu'il y ait eu, derrière lui et au-dessus de lui, une action divine ?

Cette action ne finit pas avec l'existence d'un Pape ; elle l'a précédé, elle lui survit ; elle anime ses successeurs, comme elle a animé ses devanciers, comme elle l'a animé lui-même. C'est cette assurance qui fait, dans la tristesse de l'heure présente, notre consolation et notre espoir.

En songeant à Celui que Dieu se réserve d'appeler au gouvernement de son Eglise, nous nous remémorions les belles paroles qu'en 1829, après la mort de Léon XII, Chateaubriand, au nom du roi très chrétien, adressait au Conclave :

« Eminentissimes Seigneurs, disait aux cardinaux l'envoyé de Charles X, vous choisirez, pour exercer le pouvoir des clefs, un homme de Dieu, et qui comprendra bien sa haute mission. Par son

caractère universel qui n'a jamais eu de modèle ou d'exemple dans l'histoire, un Conclave n'est pas le conseil d'un Etat particulier, mais celui d'une nation composée des nations les plus diverses, et répandues sur la surface du globe. Vous êtes les augustes mandataires de l'immense famille chrétienne, pour un moment orpheline. Des hommes qui ne vous ont jamais vus, qui ne vous verront jamais, qui ne savent pas vos noms, qui ne parlent pas votre langue, qui habitent loin de vous sous un autre soleil, par delà les mers, aux extrémités de la terre, se soumettront à vos décisions, que rien en apparence ne les oblige à suivre, obéiront à votre loi qu'aucune force matérielle n'impose, accepteront de vous un père spirituel avec respect et gratitude.

« Tels sont les prodiges de la conviction religieuse. »

Et maintenant descendons de ces hauteurs. Parlons de M. Loubet et de M. Combes.

Il était bien évident qu'il n'y avait aucune raison sérieuse de hâter, comme on l'a fait, le départ des Chambres. Le voyage de M. Loubet à Londres n'était qu'un prétexte; car nulle loi n'interdit au Président de la République de quitter momentanément le territoire, pendant que le Parlement siège, et ce n'est pas l'influence qu'il exerce sur les affaires qui peut rendre sa présence nécessaire. Si rares que soient les interpellations, M. Combes voulait s'y soustraire; l'échec de son projet sur les sécularisations lui avait fait sentir les périls de la contradiction; il redoutait de la part de compétiteurs trop impatients des objections publiques ou des menées occultes, qui eussent ébranlé sa situation. Il lui faut quelques mois de silence pour continuer son œuvre de persécution; les Chambres l'y ont encouragé par leurs votes; cela fait, elles ont pris leur parti de s'évader en vacances, et de le laisser tout seul accomplir sa détestable besogne.

Le Bloc a pris d'ailleurs ses précautions, en constituant, avant la séparation, un comité de surveillance, chargé de maintenir le ministère, au cas peu probable où il songerait à s'en écarter, dans la voie qui lui a été assignée.

Ce n'est pas que les meneurs s'entendent toujours, et qu'il n'y ait parfois pour M. Combes des phases critiques à traverser, au milieu des injonctions contradictoires dont il est assailli. C'est ainsi qu'il a dû tour à tour retirer, reprendre, remanier la circulaire qu'il avait envoyée aux préfets pour leur commander de faire fermer les chapelles. Tout d'abord, la mesure devait être générale, et le ministre n'avait pas craint de s'adresser aux évêques pour en obtenir l'exécution. Sur leur refus, il en a chargé ses agents qui, pour sauver leur place, n'ont pas hésité, quelle que fût

souvent leur répugnance, à lui obéir. Mais alors sont survenues les réclamations, non pas seulement de la part des fidèles, — on ne les eût pas écoutés, — mais de la part de ceux dont on avait cru servir les haines, des protestants qui, soit dans un éclair de justice, soit par la prévision des représailles que l'indignation, provoquée par ces violences, pourrait soulever contre eux, demandaient qu'on s'arrêtât. Saisi d'une panique salutaire, M. Buisson, M. Buisson lui-même, cria hola! au président du conseil, qui marchait toujours, emporté par sa fureur de renégat. La circulaire fut retirée. Aussitôt d'autres voix s'élèvent contre le ministre. La *Lanterne* le réprimande en termes menaçants; elle l'avertit que, si les chapelles ne sont pas fermées, il sera responsable de la perte de la République. M. Combes a donc repris sa circulaire; il a fait dire bien haut qu'elle subsistait; il y a seulement ajouté des distinctions que nous ne nous attarderons pas à reproduire, parce qu'elles n'ont, en réalité, d'autre but que de livrer l'application à l'arbitraire du gouvernement. On a sauvé la chapelle de Lourdes, parce que la candidature de M. Fould y était intéressée; on a sauvé, dans le Doubs, les chapelles que protégeait M. Borne, parce que leur fermeture lui eût aliéné ses électeurs; on agira de même dans les circonscriptions où le député du Bloc, redoutant pour sa personne la colère des populations, se fera le protecteur des édifices religieux contre lesquels, dans la Chambre, il aura voté. Dans les autres arrondissements, dans ceux que représentent les modérés, les chapelles seront sacrifiées, et pour bien montrer l'esprit qui anime le gouvernement, on n'a qu'à citer le département de l'Ardèche où le préfet, recevant la circulaire du ministre, avait cru la bien interpréter, en fermant indistinctement les chapelles catholiques et les oratoires protestants. On lui a vite fait voir qu'il s'était trompé. Il a dû, sur l'heure, faire rouvrir les oratoires protestants, et il a reçu un b'âme pour avoir supposé qu'on devait les soumettre au même régime que les chapelles catholiques.

Aujourd'hui, c'est le tour des congrégations de femmes dont la Chambre et le gouvernement ont rejeté les demandes. M. Combes s'apprête à les supprimer. Il ne s'agit pas, entendez-le bien, de moins de dix mille congrégations, lesquelles supposent trente mille religieuses et cinq cent mille enfants, qu'on va jeter dans la rue. Nous ne doutons pas que, dans ce massacre, les gens du Bloc, au gré de leurs intérêts électoraux, ne trouvent encore moyen de faire des distinctions. Et puissent les congrégations ne pas solliciter de ces indignes protecteurs un appui qui n'aurait d'autre effet que de les mettre à leur merci! Mais combien vont

être frappées ! Il n'est pas de jour où l'on n'apprenne, sur tous les points de la France, que les commissaires de police ont pénétré dans les écoles libres, dans les refuges, dans les communautés, pour en expulser ceux qui les habitaient et mettre les locaux sous les scellés. Hier encore, le parquet de Nice n'avait-il pas l'infamie, suivant l'expression de la *Semaine religieuse* de ce diocèse, de traduire en justice deux moines infirmes, deux vieillards, que leur état de maladie retenait au monastère vénéré de Laghet, sous prétexte qu'ils constituaient, à eux deux, une congrégation ! Le tribunal, rendons-lui cet hommage, a laissé au ministère public la honte de sa prétention, et il a renvoyé de la plainte les deux prévenus.

Par une des lois qu'il a fait ajouter à la loi de 1901, le gouvernement s'est interdit le droit de procéder sans jugement à l'expulsion des congrégations. Il a reconnu qu'un arrêt de justice était nécessaire pour autoriser l'emploi de la force armée, et dans plus d'un prétoire, cet arrêt lui a été refusé. Mais les jacobins ne sont pas hommes à s'embarrasser d'un texte légal, même quand ce sont eux qui l'ont rédigé ; ils trouvent toujours quelque moyen de le tourner, d'autant plus qu'en France, où tant de révolutions se sont faites au nom de la liberté, on ne rencontre, pour défendre sa liberté et réprimer les abus du pouvoir, aucune des garanties qui, en Angleterre par exemple, dans cet Etat de tradition et de monarchie, sont de droit élémentaire.

Il y a d'ailleurs une catégorie d'établissements contre lesquels M. Combes se croit tout permis : ce sont les établissements non autorisés qu'ont fondés des congrégations autorisées. Contrairement aux déclarations formelles de l'auteur de la loi de 1901, de M. Waldeck-Rousseau, M. Combes a fait décider par son Conseil d'Etat que ces établissements avaient besoin d'une autorisation spéciale, et comme, après les avoir invités à demander cette autorisation, il s'est donné pour règle de la leur refuser, il ne leur laisse d'autre alternative que la dissolution. Devront-ils s'y soumettre ? D'après des nouvelles récentes, leurs conseils n'osent les engager à une résistance qui risquerait d'entraîner la ruine de la congrégation dont dépendent ces établissements. On sait que, par un raffinement qui fait de M. Combes le digne héritier des hommes de la Terreur, des Carrier et des Lebon, ce ministre a averti les maisons-mères qu'il les rendrait responsables de l'insoumission d'une seule de leurs succursales. Ainsi, une petite communauté, perdue dans un coin reculé de la France, refuse de se disperser ; elle veut en appeler aux tribunaux et attendre leur décision avant de se rendre aux sommations de la police. M. Combes se retourne aussitôt vers la maison-mère, qui est placée à l'autre bout du terri-

toire, qui peut-être n'est pour rien dans l'attitude adoptée par la petite communauté, et il lui dit : « C'est à vous que je vais m'en prendre ; un de vos établissements a osé me résister. Je les supprime tous et, par un simple décret, je fais disparaître votre congrégation. »

Comment pousser à la résistance ceux que pressent de pareilles menaces ? Nous croyons bien que, si elle était unanime, elle embarrasserait les persécuteurs. Mais nous ne nous sentons pas le droit de donner ici des conseils. Nous ne pouvons que constater ces procédés de brigands, en maudissant ceux qui les emploient. Dans ces conditions, prévoyant la résignation de ses victimes, les sachant paralysées par la crainte de nuire à d'autres qu'à elles-mêmes, on peut être assuré que M. Combes n'épargnera rien contre elles. Son courage sera d'autant plus grand qu'il les sentira désarmées.

Que deviendront pourtant ces religieuses qu'il s'apprête à chasser ? Où iront-elles ? Qui les logera ? Qui les nourrira ? Dans un de ses derniers discours au Parlement, le Président du Conseil a beaucoup parlé de solidarité. Il veut qu'on substitue ce mot à celui de charité, et, rejetant bien loin les œuvres de l'initiative privée, il révendique pour l'Etat le droit, le privilège d'exercer cette solidarité. Eh bien ! soit ! c'est entendu ; nous ne connaissons plus que la solidarité, et c'est à l'Etat que nous en réserverons le monopole. Mais voici une occasion de la mettre en pratique ! Ces religieux que vous expulsez, ces Sœurs que vous poussez sur les grands chemins, y ont droit apparemment. Ils font partie, ce semble, du genre humain, et, dès lors, ils ne sauraient vous être étrangers. Ils seraient coupables, qu'ils n'en auraient que plus de titres à votre bienveillance. Car on sait que votre gouvernement a un faible pour les irréguliers de la vie, et l'on ne compte plus ceux qui dans vos rangs ont eu des démêlés avec la justice. Les hommes et les femmes que vous persécutez aujourd'hui n'ont rien de tout cela ; ils ne peuvent en leur faveur invoquer aucune tare ; leur casier judiciaire porte *néant*, et tout en les envoyant chaque jour sur le banc des malfaiteurs, vos procureurs, avant de requérir contre eux, sont obligés de reconnaître que leur existence est irréprochable, et qu'il n'y a que des hommages à rendre à leur dévouement. Ce sont là les gens que vous expulsez de leurs demeures ! Allez-vous les laisser mourir de faim, sans asile, sans emploi, et vous ingénier à leur rendre l'existence impossible, en leur interdisant l'exercice des professions auxquelles leur savoir, leur expérience, leurs antécédents les ont préparés !

M. Combes ne peut alléguer qu'il plane au-dessus de ces considérations. Il les entend fort bien, quand elles le touchent ; il n'est pas d'homme qui, même assuré de sa nourriture et de son

gîte, ne montre plus que lui le souci d'augmenter ses gains. Il a prouvé, et l'on ne saurait assez lui en remettre sous les yeux les témoignages, qu'aucun profit, même lorsqu'il était dans une aisance que ne connurent jamais les moines et les nonnes, ne lui était indifférent. Il ne lui a pas suffi d'être sénateur, même avec tous les avantages que cette situation comporte. Il a voulu encore être administrateur des chemins de fer de l'Etat et, trouvant quelque résistance dans le directeur de ces chemins de fer, il n'a pas craint de le menacer, tout comme si ce fonctionnaire avait été un religieux : « Vous iriez à l'encontre des intérêts que vous gérez, lui écrivait-il le 13 juillet 1895, si votre esprit s'arrêtait encore à ces défiances... Vous jugerez vous-même que, dans ces conditions, nous sommes autorisés à tout entreprendre pour arriver à une solution qui sauvegarde nos justes susceptibilités. » Il ne se contentait pas encore de son mandat sénatorial, lorsque, se souvenant qu'il avait été médecin, il faisait intervenir le juge de paix de son canton, transformé par lui en huissier, pour sommer ses clients d'avoir à lui verser ses honoraires. « M. le docteur Combes, leur écrivait ce magistrat, après avoir reconnu le peu d'empressement que vous avez apporté à répondre à l'invitation qui vous a été faite de venir au greffe de la justice de paix payer ce que vous lui devez pour visites et soins de médecin, me charge de vous informer en dernier lieu que, faute par vous de vous libérer le dimanche 1^{er} juillet, au prétoire, vous serez cité à une prochaine audience. »

Pour un homme, aussi jaloux de la défense de ses intérêts, n'y aurait-il pas quelque sujet de réfléchir sur le sort qu'il fait aux religieux expulsés? Et, sans parler de son fils, que ses accusateurs appellent en vain à les démentir devant la Cour d'assises, ne convient-il pas en tout cas de mettre l'avidité du personnage en regard de l'impitoyable acharnement qu'il déploie pour vouer à la ruine, à l'exil, à la mort, des milliers de religieux et de religieuses, qui sans jamais réclamer ni traitement ni honoraires, se sont dépouillés de tout pour les pauvres et pour Dieu?

Les hommes ne se déshonorent guère de leur plein gré, et, si M. Combes laissait le choix à ses subordonnés, il s'en trouverait bien peu, nous n'en doutons pas, pour accepter l'avalissant métier auquel il les condamne. Ce qu'ils pensent, en exécutant les ordres de leur ministre, on peut le deviner par les déclarations de ceux qui, à bout de patience, ont secoué son autorité et recouvré leur indépendance. C'est ainsi que le sous-préfet révoqué de Chateaulin, M. Duval, nous apprend à quel servage sont soumis les agents de l'administration, terroristes qui ne sont eux-mêmes que des terrorisés. Il y a dans tous les départements, pour sur-

veiller les fonctionnaires, une section de cette ligue des Droits de l'homme, qu'a fait surgir l'affaire Dreyfus, et qui paraît ne connaître, en fait de droits, que celui de l'espionnage et de la délation. C'est à elle que sont tenus d'obéir les représentants du pouvoir; s'ils s'y refusent, ils sont dénoncés au ministre qui, même sans les entendre, les déplace ou les destitue. Cette procédure expéditive semblait jusqu'ici ne s'appliquer qu'aux prêtres dont on supprimait le traitement. Elle s'étend maintenant aux laïques; tant il est vrai qu'on ne fait pas à l'arbitraire sa part, et qu'une fois admis, il envahit tout! Telle a été l'histoire du sous-préfet de Chateaulin. « Si vous avez pensé, écrit-il à M. Combes, que j'étais incapable de me prêter à prendre le mot d'ordre auprès de quelques individus sans estime ni considération qui, dans l'arrondissement de Chateaulin, s'érigent en comité de salut public, et s'y attribuent le monopole d'y représenter seuls le parti républicain, en taxant de cléricaux ceux qui refusent de s'associer à leur coterie, vous avez eu assurément raison de confier à un autre l'exécution de votre politique. »

L'incident de Chateaulin n'est, comme Jules Favre disait sous l'Empire, qu'un fragment du miroir dans lequel peuvent se regarder tous les fonctionnaires de la République, et sans doute, en voyant quelle figure ils y font, ils ne doivent pas savoir gré au ministre qui les réduit à ce rôle piteux et odieux. Mais comment s'étonner que les ministres imposent cette sujétion à leurs agents, quand ils s'y soumettent eux-mêmes? Le général André vient de se faire élire conseiller général dans la Côte-d'Or. Son succès lui ouvre les portes du collège des électeurs sénatoriaux et il en attend son entrée dans l'assemblée du Luxembourg. Il n'a pas lieu pourtant d'en être fier, et il y aurait de sa part quelque audace à se dire le représentant du canton de Gevrey-Chambertin. Sur 2,700 électeurs, il en est à peine 1,300 qui aient pris part au vote, et 1,200 qui lui aient donné leur voix; il est l'élu d'une minorité qui serait encore bien diminuée, si l'on en retirait tous ceux dont la situation dépendante a dicté le suffrage. Mais à quel prix M. André a-t-il obtenu ce maigre résultat? Il a dû se mettre sous le patronage du député de la circonscription, un socialiste, un insulteur de l'armée, qui écrit dans son journal, le *Rappel des travailleurs* : « Presque tous ceux qui disent que la guerre est une nécessité disent en même temps qu'elle est un mal; alors ils devraient avouer que le militarisme est répugnant, et que les gens de guerre, voués à la plus vile des fonctions, sont les hommes les plus vils de la société. Même indispenables, des assassins ne sont jamais que des assassins. »

Voilà ceux dont le ministre de la guerre, le représentant de la défense nationale, le chef officiel de l'armée, accepte la protection!

Ah ! que l'on comprend le dégoût dont sont pris les officiers qui ont gardé au cœur l'amour de la patrie et le culte du drapeau ! Si légitime que soit cette impression, nous les conjurons pourtant de ne pas y céder. Ils ont le devoir de rester à leur poste. Ils ont en dépôt le trésor de l'honneur national ; leur mission est de le défendre jusqu'au bout, et de ne pas le laisser tomber en des mains qui ne sauraient que le profaner ou l'anéantir.

Quant au ministre de la marine, on n'en est plus à compter ses méfaits. Il personnifie l'anarchie ; il associe dans ses façons d'agir les capitulations et les coups de force. Ne croyez pas que ce Diogène ébouriffé, aux gestes incohérents, aux déclamations furibondes, soit un caractère. Sous ces apparences de paysan du Danube, inculte et hirsute, il est le plus souple des hommes ; le moindre signe de mécontentement, que laisse entrevoir un ramassis de démagogues, a raison de ses résistances, et s'il se montre insolent pour les chefs, qu'il sent retenus par de vieilles habitudes de discipline, il est platement aux ordres des syndicats dont il redoute d'autant plus les colères que, par ses basses avances, il les a encouragés à tout oser.

A propos de la mésaventure du fils de son chef de cabinet, jeune garnement que les maîtres du lycée Buffon ont dû rendre à sa famille, non sans avoir eu pour lui des ménagements qu'on n'aurait pas s'il s'agissait de retirer son traitement à un évêque ou son emploi à un officier, M. Pelletan disait à un journaliste : « Il m'a fallu toute ma résolution de ne point créer de complications graves pour ne pas donner à l'incident toutes les suites qu'il comportait. » Le pauvre homme ! il feint de croire que son départ serait une complication. Il sait bien le contraire, et que la marine se sentirait à la fois délivrée et relevée, le jour où son affreux joug aurait cessé de peser sur elle. Mais, quoiqu'il lance de temps en temps ces velléités de démission, nous sommes bien sûr qu'il ne les mettra pas à exécution. Il ne veut, comme son collègue de la guerre, quitter le ministère que « les pieds devant » ; il faudra qu'on l'en chasse pour qu'il en sorte.

En attendant, c'est à un ministériel, c'est à un des membres du Bloc que nous demanderons ce que devient sous un tel chef la défense navale. Dans un article qui est un véritable réquisitoire contre ce ministre, l'un de ses prédécesseurs, M. Lockroy, dénonce « cette tendance plus accentuée encore (que sous M. de Lanessan) à diminuer le corps combattant, à en abaisser le prestige, à l'amoinrir dans l'esprit des équipages et des foules » ; il met à nu « ces excitations secrètes à l'indiscipline et au mépris des chefs » ; il dévoile « le système obstinément suivi qui consiste à miner l'auto-

rité des officiers par la remise de toutes les peines infligées par eux aux matelots fautifs, chaque fois que ces matelots, violant tous les règlements militaires, en appellent directement au ministre ».

C'est ainsi, ajoute-t-il, que « l'autorité militaire est jouée et moquée, à tel point qu'elle n'ose plus sévir. Chacun de ses actes lui vaut un soufflet ».

Observons, entre parenthèses, que les mêmes pratiques, attestées par des scandales récents, ont produit dans l'armée les mêmes résultats. C'est là ce que les politiciens de terre et de mer appellent démocratiser l'armée. A quoi M. Lockroy répond : « C'est là une des plaisanteries les plus audacieuses que jamais un ministre se soit permise. Entre *démoraliser* et *démocratiser* il y a un abîme. »

Et l'accusateur conclut : « L'anarchie a été introduite dans le ministère. La marine s'est trouvée atteinte non seulement dans sa force matérielle, mais dans sa force morale. Puissent ceux qui lui ont infligé ce traitement, ou qui *ont souffert qu'on le lui infligeât* ne pas porter un jour devant le pays de pesantes responsabilités. »

M. Lockroy a raison. Il oublie seulement que ces responsabilités, il les a lui-même assumées. Il est de ceux qui « ont souffert qu'on infligeât ce traitement à la marine ». Il est de ceux qui votent avec le Bloc, qui soutiennent le gouvernement de leurs suffrages, et qui, par conséquent, contribuent à attirer sur le pays les périls qu'il dénonce et qu'il déplore.

L'accord ne se fait pas entre l'Autriche et la Hongrie; et les deux États ajoutent à leurs mutuels démêlés les divisions intestines. Dans les deux Parlements, à Vienne comme à Budapest, l'obstruction est devenue la procédure courante des oppositions; ne pouvant faire tourner les délibérations à leur avantage, elles les empêchent.

Le chef du cabinet hongrois, le comte de Szell, avait essayé la voie des transactions pour pacifier les esprits; il a dû renoncer à la tâche, et M. Tisza, dont on escomptait la fermeté, ayant décliné sa succession, c'est le comte Khuen Hedervary qui l'a recueillie. Ses débuts avaient été heureux; il avait fléchi le parti de l'indépendance, au risque de s'alléner ses propres amis, en annonçant le retrait du projet de loi militaire contre lequel ce parti s'était soulevé. Mais, dans une déclaration ultérieure, il a laissé entendre que ce retrait n'était que provisoire; aussitôt, les passions se sont rallumées, et le chef du parti de l'indépendance, M. Kossuth, qui avait, au nom de ses coreligionnaires, promis son appui au cabinet, a vainement essayé de leur rappeler cet engagement; plutôt que d'y manquer avec eux, il a renoncé à les diriger. Sous la conduite de M. Barabas, les indépendants s'appêtent à recommencer l'obstruction.

Les choses ne vont guère mieux à Vienne. Mécontent du sacrifice que le ministère hongrois avait fait du projet de loi militaire, lequel intéressait à la fois l'empire et le royaume, M. de Kœrber, président du cabinet autrichien, avait offert sa démission à l'empereur qui l'a refusée; mais un membre du cabinet, le docteur Rezeck, qui représente la Bohême dans le gouvernement de Vienne, s'est vu forcé de se retirer, les Tchèques se plaignant qu'on ne tint pas assez compte de leurs revendications. Il est à craindre que, de même que les indépendants à Budapest, les élus de la Bohême ne s'acharnent à rendre à Vienne les discussions impossibles.

L'Espagne vient d'avoir, elle aussi, sa crise ministérielle. A vrai dire, l'événement n'est pas nouveau pour elle, et depuis moins de deux ans qu'il a ceint la couronne, son jeune roi l'a déjà vu se reproduire à plusieurs reprises. Comme il arrive souvent dans ce pays, c'est en dehors du Parlement que le changement s'est accompli. La Chambre venait de donner, par le vote de l'Adresse, une énorme majorité au ministère, lorsqu'elle a appris officiellement que le ministère avait donné sa démission. Les raisons de cette démission sont encore assez obscures; on soupçonne qu'elle a été déterminée, sans que ce motif ait été le seul, par la divergence des vues du ministre de la marine, M. Sanchez de Toca et de ses collègues sur la réorganisation des forces navales. Le ministre de la marine avait réclamé pour ce chapitre des crédits que, dans la situation du budget, les autres membres du cabinet n'auraient pas cru pouvoir admettre. Le même désaccord avait entraîné naguère la retraite du ministre des finances, M. Villaverde, et c'est M. Villaverde, qui prend aujourd'hui la direction des affaires. Quoique M. Silvela ait refusé de garder le pouvoir, la politique du nouveau cabinet reste conservatrice; elle sera surtout une politique d'équilibre budgétaire, et l'on ne prévoit pas que les Chambres, cette fois, soient dissoutes. Le parti libéral n'est pas en mesure de prendre le gouvernement; depuis la mort de M. Sagasta, il n'a plus de chefs, ayant à choisir parmi de trop nombreux prétendants, et au lendemain du jour où M. Salmeron vient d'élever, en plein Parlement, le drapeau de la République, il importe que tous les partisans de la dynastie, sans distinction de nuances, s'unissent pour la défendre.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS

LE PAPE PIE X

Après trois jours de Conclave, dans la matinée du 4 août, S. Em. le cardinal Giuseppe Sarto a été élevé au suprême Pontificat, et il a déclaré prendre le nom de Pie X.

Le successeur de Léon XIII, né en 1835, est de modeste origine. Il n'a pas fait son chemin, comme d'autres, dans les postes diplomatiques et les Nonciatures. Sa carrière s'est accomplie tout entière dans le ministère sacerdotal. D'abord curé de petite ville, puis évêque de Mantoue, il fut, en 1893, créé cardinal par Léon XIII qui le tenait en haute estime, et l'appelait, peu après, à l'archevêché de Venise. Dans ces différentes situations, ses éminentes vertus, reconnues et honorées de tous, sa rare affabilité, son attitude conciliante et réservée lui avaient conquis la vive et respectueuse sympathie des populations.

Chez nous, les organes de l'opinion se demandent déjà, avec une curiosité bien empressée, quelle direction le nouveau Pontife va donner aux choses de l'Eglise dans les temps difficiles où il prend possession du Siège apostolique; et, tandis que certains croient discerner une indication de ses sentiments et de ses vues dans le nom qu'il a choisi, d'autres expliquent simplement cette préférence en la rattachant au souvenir du Conclave de Venise d'où sortit Pie VII en des circonstances également orageuses.

Pour nous, sans chercher à pressentir les tendances particulières du Pontificat qui commence, nous en saluons l'avènement avec respect et confiance, parce que nous nous tenons d'avance pour assurés de l'esprit de sagesse et de pacification dont seront inspirés ses actes.

Depuis trois quarts de siècle, le *Correspondant* a vu passer sur le siège de Pierre cinq Papes de caractère différent. Devant tous il s'est incliné, en catholique fidèle et soumis. Leur vénéré successeur peut compter également sur son obéissance et son filial dévouement.

NOTES DE ROME

23 juillet. — Comment sait finir un Pape.

Dans certaines vies, rien n'est inutile; et elles nous instruisent même aux heures où nous n'attendons plus leurs leçons. Léon XIII avait gouverné vingt-cinq ans l'Eglise : un des pontificats les plus vastes par la durée, les sollicitudes, les entreprises, se poursuivait sans que ses adversaires eussent cessé de railler sa stérilité, sans que les catholiques mêmes fussent d'accord sur son importance. Dix-sept jours d'inactivité et de souffrances le terminent : ils ont rendu manifeste quelle place la Papauté occupe au commencement du vingtième siècle. A peine la maladie de Léon XIII était-elle connue, et, tant qu'elle a duré, tous les autres événements ont fait silence, le monde n'a plus eu d'attention que pour les nouvelles d'un vieillard.

Tandis que sa vie recevait de tout l'univers un tel hommage, sa mort avait pour témoin Rome. Et Rome, si avare d'admiration, gardée par tant de souvenirs héroïques et saints, contre les fausses apparences de la grandeur, s'est sentie émue de respect. Elle a reconnu dans cette mort un acte nouveau, et non le moins imposant, ni le moins universel de cette vie, le triomphe de volonté qui suspendait la destruction d'un corps, disputait tous les dons d'un grand homme au sommeil où ils allaient entrer, obtenait d'eux un dernier effort au service de son pontificat, en faveur de l'Eglise, et les laissait seulement, après ce suprême témoignage, entrer dans leur repos. Je voudrais, d'après les récits concordants de ceux qui ont vu, raconter cette fin.

Le vendredi 3 juillet, Léon XIII était descendu, pour la seconde fois de l'année, dans ses jardins. Un souffle d'air trop vif passe sur un corps de quatre-vingt quatorze ans. Le Pape rentre las, reçoit un pèlerinage de jeunes Hongrois, et se couche. Le lendemain, la fatigue est devenue un embarras de respirer. Le dimanche 5, une crise d'étouffement, au cours de laquelle il perd connaissance, montre tout d'un coup le danger grave. L'heure de l'extrême-onction semble venue et, comme le Pape a recouvré ses sens, les familiers prient son confesseur de ménager la nature qui, même en un Pape, peut être déconcertée d'une rencontre subite avec la mort. Mais le confesseur sait inutiles, auprès de Léon XIII, les précautions par lesquelles on voile la mort à ceux qui ont sujet de

la craindre. Il propose sans détours, le Pape accepte sans trouble, et, pasteur même alors, se dit heureux parce qu'il instruira par son exemple les fidèles à ne pas recourir trop tard au sacrement des infirmes. Il le reçoit le soir même et, plus calme que l'officiant, rappelle celui-ci à l'observance d'un détail dans les rites. Pendant qu'ils s'accomplissent, le docteur Laponi distingue, au bas de la poitrine découverte, une grosseur. Le lendemain matin la nature en est déterminée : un dépôt d'eau s'est formé qui recèle une pleurésie et explique les étouffements. A midi une ponction est faite, renouvelée le 11. Ce sont elles qui donnent au Pape un soulagement de quelques jours et au monde catholique un espoir de guérison.

Léon XIII ne s'abusait pas de cette illusion. Depuis plusieurs mois il écoutait la mort venir. Il avait à plusieurs reprises parlé de la visiteuse prochaine, et dit à plusieurs personnes, quand elles prenaient congé de lui, qu'elles ne le reverraient plus. Autant ses autres maladies l'avaient trouvé vaillant à vivre et certain de les vaincre, autant cette fois il devina que la victoire était aux puissances de destruction. Il abandonna son corps aux médecins, mais ne leur donna que sa docilité, et il recouvra son énergie pour accomplir jusqu'au bout son devoir de Pape.

La sollicitude de ce devoir s'était, durant son règne, étendue non seulement sur le présent, mais sur l'avenir qui commencerait après lui. Il faut à l'Eglise, pour accomplir son œuvre, outre des vertus, des idées et des ressources. Certain que d'elle-même elle produirait les vertus, Léon XIII croyait nécessaire d'aider en elle, par la prévoyance de l'autorité, à la suite des desseins et à la création d'un trésor. Il avait donc préparé un double travail. Dans le premier, il présentait un résumé de son pontificat, les motifs de direction données par lui comme docteur et comme pontife, les raisons de sa conduite envers les divers peuples, et tous les renseignements dont il pouvait instruire la sagesse de son successeur. Dans le second, il avait dressé le compte des biens par lui recueillis et laissés à l'Eglise : et l'expression de sa volonté était d'autant plus nécessaire que, par la loi italienne, tous les biens dont le Pape n'aurait pas disposés devaient être recueillis par les parents de Léon XIII. Il était sûr que, ordonné et consciencieux comme il était, le Pape tiendrait à prévenir toute iniquité et tout conflit en fixant lui-même les parts. L'incertain était la manière dont il voudrait concilier son attachement aux siens et son amour de l'Eglise.

Les observateurs n'avaient pas manqué pour supputer la valeur de la fortune constituée par le Pape et murmurer tantôt contre son goût de l'argent et sa joie d'entasser, tantôt contre l'imprudence de ses spéculations et l'étendue de ses pertes, tantôt contre sa faiblesse envers ses proches et les prélèvements opérés à leur profit.

Le premier soin du Pape, au premier avertissement de son mal, fut de relire, de compléter, de clore ce double testament. Celui qui lègue ses conseils sur le gouvernement de l'Eglise est encore inconnu, celui où il règle la destination de ses biens est déjà publié.

Rappelant qu'à sa famille il a donné d'avance toute sa fortune personnelle, il déclare que toutes les sommes et tous les présents reçus par lui depuis son pontificat, ont été offerts en sa personne à l'Eglise, et qu'il en remet à l'Eglise le dépôt tout entier. D'après les évaluations les plus probables, le capital ainsi constitué ne serait pas inférieur à 80 millions. Catholiques soumis aux choses essentielles, mais frondeurs dans toutes les autres, critiques obstinés qui cherchez les taches du soleil et les imperfections de vos chefs, êtes-vous enfin confondus? Si ce pape a été avare pour se nourrir, c'est pour l'Eglise et pour elle seule. Il aimait, lui aussi, les monuments, les bronzes, les marbres, les peintures où les arts célèbrent la gloire de Dieu, plus encore les constructions intellectuelles que la science et la philosophie élèvent comme des supports solides de la foi, plus encore les apostolats que le zèle évangélique inspire en faveur des abandonnés de toute race et de toute religion. Pour toutes ces entreprises, toutes coûteuses, s'il eût cédé à son désir, il eût été prodigue. Mais, tout en leur accordant, il n'oubliait pas qu'une épreuve de la détresse matérielle semble se préparer pour l'Eglise. La longueur de son pontificat recueillait les libéralités de l'univers catholique, la sévérité de son économie a veillé sur les richesses et réparé les brèches un instant ouvertes par quelques fausses mesures. Par sa résistance aux dépenses superflues et même aux légitimes, par son courage à ne pas faire des heureux au détriment du trésor, par son obstination dans les vertus dures à pratiquer, il a sacrifié ses goûts, sa popularité, la joie d'accomplir plus de bien dans le présent, mais il a pu tendre à l'avenir ses mains lourdes et pleines. Grâce à lui, l'Eglise pourra vivre au moins quelque temps, malgré les spoliations des uns et les délaissements des autres.

Après avoir ainsi pourvu à ce qui doit lui survivre, il reste encore à Léon XIII à occuper les derniers jours d'une existence qu'il sent lui échapper. Si un homme tel que nous et meilleur que nous était surpris par la certitude de la fin prochaine, quel trouble, quel changement soudain dans l'intelligence des choses, quelle révolution dans les actes, quel fiévreux et vain désir de devenir moins imparfait en devenant tout autre, quelle ardeur d'œuvres réparatrices, quelle sévérité rigoureuse, quelle angoisse croissante dans l'attente du Juge! Rien de ce désordre n'apparaît dans les actes et dans l'âme de Léon XIII. Il reprend, dans la mesure de ses forces, sa vie accoutumée, dicte ses ordres, confère avec le

secrétaire d'Etat, reçoit des cardinaux, cause avec ses familiers, compose et corrige des vers. Dès longtemps, il a réglé sa vie avec une conscience judicieuse, et mêlé aux labeurs les détentés que la nature réclame et qui renouvellent la puissance du travail. Son désir plus ardent de trouver miséricorde auprès de son Juge plus proche émeut sa conscience sans l'agiter, et elle l'engage à maintenir l'ordre d'une existence qu'il a cru la mieux réglée pour le service de son Maître. Rien peut-être, à l'égal de cette calme simplicité, n'est imposant dans cette fin. N'a-t-on pas tout dit quand on peut dire d'un homme qu'en face de la mort il n'a rien eu à changer à sa vie?

Ainsi se passent les derniers jours de celui qui, selon sa propre parole, « s'en va vers l'éternité ». Le matin du lundi 20 juillet, à onze heures, le Pape sent que son état s'aggrave et il le dit à son secrétaire Angeli, sans exprimer d'autre sentiment que sa soumission à la volonté divine. Un instant le secrétaire monte dans sa chambre. Il y est à peine que le valet de chambre Centra accourt : « Descendez vite. » Le Pape évanoui respire avec peine. Les médecins s'empressent pour le secourir. Il revient à lui, les remercie de leurs soins et prend congé d'eux par ces mots : « Cette fois vous n'aurez pas réussi à vaincre la mort, elle approche. » A sa famille qui l'entoure il dit : « Soyez chrétiens. » A ses familiers en les bénissant : « Mon dernier adieu. » Au cardinal-camerlingue qui, entouré des cardinaux, lui baise la main : « Je vous recommande le Sacré-Collège. » Puis le cardinal grand pénitencier s'approche, et, en vertu des pouvoirs qu'il tient du Pape lui-même, applique au mourant les indulgences de l'Eglise : Léon XIII les reçoit en se frappant la poitrine.

Il a encore un témoignage à rendre. Le confident et le serviteur de sa pensée, le secrétaire d'Etat est venu s'agenouiller près de son maître et, avec un de ces scrupules que seules éprouvent les âmes éprises de perfection : « Je prie Votre Sainteté de me pardonner si, malgré ma bonne volonté et par insuffisance, j'ai parfois mal servi vos intentions et été inférieur à ma tâche. » A ces paroles, Léon XIII tourne la tête vers son ministre, et d'une voix faible, mais distincte et lente sous le poids de la pensée : « Que parlez-vous de pardon, Monsieur le cardinal? Nous avons toujours ensemble fait ce que nous croyions être le bien. Je me recommande à vos prières. » — « Je ne vous oublierai jamais » murmure, au milieu de ses larmes le cardinal.

Et maintenant toutes les paroles utiles ont été dites aux hommes. Durant les deux heures qui lui restent à vivre, le Pape ne s'adressera plus qu'à Dieu. Quand les prières des agonisants commencent, il répond aux longues litanies du début les derniers mots qu'il

aura dits sur terre : « Ayez pitié de moi, Seigneur ». Au moment précis où ces prières s'achèvent, le docteur Laponi qui tenait son doigt sur le pouls du Pape, abandonna le bras et approcha des lèvres un cierge allumé. Un léger souffle écarta d'elles une fois la flamme qui presque aussitôt redressée devint immobile. Quatre heures du soir allaient sonner. Léon XIII n'était plus.

24 juillet. — L'exposition du corps.

Les corps des Pontifes sont, après la mort, portés à Saint-Pierre dans la chapelle du Saint-Sacrement, et offerts à la vénération publique. Tous, à toutes les époques, ont attiré la foule, curieuse d'assister aux premiers jours de leur dernier sommeil. C'est hier que, pour Léon XIII, a commencé ce concours, et l'on évalue à 40,000 les visiteurs de la journée. Ce matin, je suis allé à Saint-Pierre.

A sept heures, j'arrivais sur la place que les colonnades du Bernin embrassent. Dans le vide laissé par les maisons qui la cachaient autrefois et qui sont aujourd'hui abattues, elle paraît plus petite. Pourtant les trois ou quatre mille personnes qui attendent au bas des marches de la basilique et en face la porte de droite, cachent une bien faible partie du dessin formé par les dalles et, sous la colonnade la plus éloignée du Vatican, deux bataillons de troupes italiennes ne tachent que de deux raies étroites et basses l'ombre haute et claire de la galerie. Ils sont la force en réserve contre des tentatives de désordre. Mais le désordre en ce moment ferait plus de tort à l'Italie et à la révolution qu'à l'Eglise, et comme les perturbateurs auraient contre eux tout le monde, il n'y a en service que deux minces files de soldats : elles forment les deux barrières entre lesquelles la foule docile est dirigée vers la basilique. Ces barrières, d'abord largement distantes l'une de l'autre, se rapprochent peu à peu, jusqu'à ne plus laisser entre elles qu'un étroit goulot, tour à tour bouché et ouvert par la police, de façon à régulariser le courant des visiteurs et à éviter la cohue dans Saint-Pierre.

Je prends place à la suite de la foule pour laquelle aussi je viens. Dans les alternatives des longues attentes et des petits mouvements en avant, près d'une heure se passe. J'ai tout le loisir de regarder autour de moi. Dans cette foule, on reconnaît des gens de toute classe et de tout pays. Les prêtres, surtout les étudiants ecclésiastiques, y sont en nombre. Mais la masse est composée de petites gens. Aucun signe de deuil extérieur : ni les hommes ni les femmes n'ont abandonné les couleurs claires qui sont d'usage en cette saison. Et pas plus que les vêtements, ne sont changés les visages. Aucun air de tristesse chez les laïques ni chez les clercs. Une philosophie naturelle se mêle en ce peuple aux croyances chré-

tiennes et l'a accoutumé à prendre son parti de l'inévitable. Sur ce sol dont la poussière est faite de grandeurs mortes, la destruction a-t-elle un caractère plus évident de loi universelle? Où a fini le plus grand des peuples, s'étonne-t-on moins qu'un homme finisse, et la personne d'un Pape qui disparaît semble-t-elle moins détruite pour avoir représenté un jour l'immortalité de l'Eglise? L'attente des nouveautés qui germent dans toute fin distrait-elle des deuils les imaginations? Sans se poser toutes ces questions, les familles, les amis venus ensemble ou réunis par une chance de rencontre causent de leurs affaires, de leurs ménages, de leurs études, de leurs emplettes, de leur santé, de tout, sauf du mort qu'ils viennent voir. Et pourtant, cette liberté d'esprit, ces sourires ne sont pas de l'indifférence, et cette foule n'est pas tout à fait comme elle serait ailleurs. Les plaisanteries que son propre spectacle lui inspire, et que les moindres incidents renouvellent d'ordinaire, sont ici essayées çà et là et s'éteignent sans écho. Les poussées et les heurts de la masse humaine en mouvement sont subis avec décence : ainsi se manifeste la pensée dont on ne parle pas. A défaut de tristesse, c'est de la gratitude et de la fierté. Catholiques italiens, ces visiteurs savent gré au Pape des services rendus à l'Eglise et de l'éclat donné par l'Eglise à la patrie. Ils veulent honorer celui par lequel ils se sentent plus grands. Et il s'ajoute en nombre d'entre eux une piété familière, et dont j'ai entendu l'expression simple et touchante quand, près de moi, une femme du peuple disait : « *Vengo a dire addio a Leone*, je viens dire adieu à Léon. »

Poussant et poussés, nous voici enfin à la porte de Saint-Pierre, puis dans l'église. Elle semblerait vide si la gendarmerie, la police de la questure, les gardes de la ville et les carabinieri royaux n'y alignaient leurs rangs. Comme au tombeau du Christ, ce sont encore les soldats romains qui veillent. Endigné par eux, le flot humain longe les chapelles latérales de droite jusqu'à celle du Saint-Sacrement. Là, les soldats, adossés à la grille de l'autre côté de laquelle est exposé le pontife, forment une barrière entre le Pape et le peuple, se passent de l'un à l'autre quiconque voudrait s'agenouiller, prier, attarder ses pas ou ses regards. Et les *avanti signori* et les impulsions de mains qui voudraient se faire douces, mais sont vigoureusement persuasives, ne se ralentissent pas avant d'avoir poussé le pèlerin jusqu'au centre de Saint-Pierre, où des barrières de bois l'empêchent de revenir vers la chapelle et laissent libres seulement sa sortie ou sa promenade dans la partie droite de l'église.

Durant les quatre ou cinq secondes que dure notre passage, voici la fuyante vision. Dans la chapelle, nue et vaste, près de la

grille, sur une sorte de monument, moitié lit et moitié tombeau, le cadavre est étendu. Les insignes de la puissance suprême couvrent un corps que l'âge, la maladie, les opérations et l'embaumement ont réduit à presque rien. De la tête même que reste-t-il après toutes les victoires de la mort? La face a pris une teinte de terre grise. Le bas du visage a comme disparu; entre les deux mâchoires que les dents ne tiennent plus écartées, les lèvres ne forment qu'un sillon enfoncé. Les yeux, si pénétrants et si impénétrables, où s'était réfugié toute la vie que les années chassaient peu à peu de son corps, sont deux creux d'ombre sous les paupières closes. Dans le visage, deux choses seulement ne se sont pas amoindries et, par contraste, deviennent énormes : le nez et le front. Le front, qui serait la dernière beauté de cette tête, et sous lequel on reconnaîtrait encore le vaste siège d'une pensée puissante, est couvert par la tiare. Le nez domine tout de son arête mince et de ses narines larges. Ce n'est plus là que la part de l'homme condamnée à périr, déjà abandonnée par le vicaire du Christ. Pas plus que son maître, il n'est dans le tombeau, il n'y a plus là que le suaire, le vêtement du mort qu'est la chair.

25 juillet. — La mise au tombeau. La cour pontificale.

Il y a quatre jours, Léon XIII mort était porté de sa chambre à la chapelle du Saint-Sacrement. Il descendait vers sa sépulture par le même chemin qu'il y a vingt-cinq années, il montait, nouveau Pontife, de Saint-Pierre au Vatican. Dans les deux trajets, pompe égale; là des fêtes, ici du deuil. Et ceux qui regardaient, l'autre soir, s'abaisser lentement dans l'escalier royal et pénétrer dans Saint-Pierre, ce cadavre suivi par les ambassadeurs, accompagné par les cardinaux, entouré par sa cour, gardé par ses soldats, m'ont dit avoir vu passer la majesté de la mort.

La même majesté devait, disaient-ils, apparaître avec le même appareil quand le cadavre serait porté à travers Saint-Pierre, à la *Sala Giulia*, où les Pontifes sont mis dans leur triple cercueil. C'est ce soir que la solennité s'est accomplie, et, de sept à neuf heures, j'ai assisté à ce dernier adieu des honneurs humains. J'ai vu, dans leur uniforme mi-partie jaune et rouge et armés de l'épée à deux mains, les Suisses, tels qu'ils arrivèrent à Rome quand ils furent appelés par Jules II; les gardes-nobles, avec leur tunique rouge et leurs casques dont l'or poli scintille sous un ondoisement de plumes blanches; la garde palatine, vêtue comme notre garde municipale, mais une garde municipale dont tous les soldats seraient officiers sans être militaires; les gendarmes, les plus grands je crois de l'univers, et qui, avec leurs bonnets à poil, leur habit bleu,

leurs buffleteries, leurs gants à crispins, semblent avoir été légués au Saint-Siège par Napoléon I^{er}. J'ai vu la longue suite des portetorches, porte-chaises et porte-coussins, porte-queueues et valets, dont les costumes semblent dessinés par les peintres de la Renaissance. J'ai vu les camériers de cape et d'épée, tout de noir vêtus comme Henri III, en pourpoint et en chausses, avec la mince épée qui caresse le bas bien tendu, avec la fraise où semble empesée même la tête. J'ai vu toutes les prélatures distinguées d'allures faire escorte au cadavre et le suivre dans la chapelle sans autre bruit qu'un léger murmure de soie froissée.

Dans la *Sala Giulia*, cette pompe de cour a arrêté sa marche et concentré son éclat. Entre le Pape déposé dans le chœur, et les cardinaux assis dans les stalles, tout l'espace a été occupé par cette aristocratie de prélats, de gentilshommes, d'officiers, et à ce point que les deux véritables puissances de l'Eglise, le Pape et le Sacré-Collège, étaient comme séparées l'une de l'autre et toutes deux comme éteintes par cet éclat de costumes, de dorures et d'armes.

Quand cette cour, les cardinaux, le corps diplomatique, le patriat romain, eurent pris place, la chapelle se trouva pleine, et les deux mille invités qui avaient pénétré dans Saint-Pierre restèrent massés en face de la *Sala Giulia*, se contentant de ce qu'on pouvait apercevoir par ses portes ouvertes. Le corps de Léon XIII leur était caché; l'ensevelissement dans un triple cercueil allait, avec ses procès-verbaux, être long. Pour les Romains, habitués des spectacles pontificaux, c'est un entr'acte. La foule se morcelle en petits salons. Sur des pliants, sur les bases des colonnes, sur les barrières, les femmes se sont assises; elles s'éventent, causent et sourient aux visiteurs qu'elles reçoivent comme chez elles. Le murmure des voix fait comme un bourdonnement d'abeilles sous les voûtes de Saint-Pierre. Des prélats glissent parmi les groupes, de ce pas assoupli qu'on apprend dans les cours. Des gardes-nobles qui ne sont pas de service promènent leur joli uniforme de petite tenue, leur joli visage, leur jolie taille svelte, et balancent d'un joli mouvement leur casque qu'ils tiennent par le cimier. Cette petite foule tient au large entre quatre piliers de Saint-Pierre; par delà, le silence, la solitude. Un prêtre, attiré par elle, lit à quelques pas de nous son bréviaire.

Dans la foule, beaucoup parlent de la cérémonie, et tous avec déception. La plupart critiquent les incertitudes, les lacunes du service, attribuent la médiocrité de l'effet produit au relâchement qui accompagne les vacances du pouvoir et croient que le regard du nouveau maître suffira à rajeunir le vieil éclat des solennités pontificales. Mais quelques voix apportent déjà le témoignage d'autres désirs. Et je transcris la conversation, tenue si haut que

je ne pouvais pas ne pas l'entendre, par les personnes les plus voisines de moi.

Elles étaient quatre : une jeune femme, voilée, selon l'étiquette, de la dentelle que les Romaines seules savent ainsi porter, et, semblait-il, Romaine de bonne maison ; son mari, belle prestance ; un ecclésiastique, à l'air ouvert qu'ont souvent les gens d'Eglise italiens ; enfin, un homme d'une trentaine d'années, aux traits plus larges, aux cheveux blonds, à l'accent qui faisait de l'italien une langue presque rude, qui semblait un Anglo-Saxon, et, à juger par sa redingote droite et son col, était un prêtre américain :

Monseigneur, disait la jeune femme, vous n'êtes plus monseigneur. Plus de Pape, plus de camérier.

— Il est vrai, comtesse, répondait l'Italien avec bonne humeur. Nos dignités sont ensevelies avec le Pape qui les confère. Mais elles ressuscitent, et puisque l'instabilité de mon titre excite votre compatissance, je me recommande auprès de vous pour celui de prélat domestique ou de protonotaire : ceux-là sont inamovibles.

— Si je les distribuais, je ferais promettre aux titulaires que les cérémonies ne ressembleront pas à celles d'aujourd'hui. Elles ne m'ont pas donné d'émotion religieuse. Et à vous, notre Américain ?

— Ce n'est pas là que je l'ai jamais trouvée, répondit l'Américain après un instant de silence, et avec un accent sérieux. Les Latins sont des artistes que l'éducation des siècles a faits les plus sensibles des hommes à la beauté des couleurs et des formes. Dans les solennités du Vatican et de Saint-Pierre, tout satisfait ce culte élevé et délicat du beau, et comme ce beau est à l'hommage de Dieu, toutes vos joies s'unissent en une prière. Nous, Américains, nous ne sommes pas des artistes, nous cherchons partout la raison des choses, et tandis que votre sensibilité est émue par tout ce qui est beau, la nôtre n'est émue que par ce qui est vrai. Les cérémonies pontificales associent toutes la splendeur d'une Eglise et la splendeur d'une cour. Si unies qu'elles soient, nous les distinguons, Ce qui nous parle de l'Eglise nous parle d'une force antique, présente, immortelle, aussi étendue que le monde et éveille en nous toute l'ardeur de la foi et de l'amour. Tout ce qui nous rappelle une Cour ramène notre souvenir à une période particulière de l'histoire, à un petit Etat du seizième siècle, à une principauté italienne, à l'heure des Papes les moins exemplaires, à de la politique la moins universelle, et nous présente comme des institutions temporaires et que le temps a rendues caduques. Leurs symboles, quelque flatteries qu'ils fassent à nos yeux, ne convainquent pas notre raison, et ceux-là ne peuvent nous toucher. Or quelle puissance vraie représentent, je vous prie, le patriciat romain, les camériers de cape et d'épée, les gardes-nobles ? Et je profite, mon

ami, du jour où vous n'êtes plus monseigneur, pour vous demander à quoi vous servez quand vous l'êtes?

— Le patriciat, dit le comte, est à la fois de la justice et de la politique. Il y a eu dans l'établissement de la Papauté une collaboration des laïques. Le patriciat romain a été l'auxiliaire le plus direct de cette collaboration. L'honneur qui lui est conservé, au moins en souvenir de ce droit de Rome, représente par un symbole la part du peuple dans le gouvernement pontifical. Est-ce au fils d'une démocratie à s'en scandaliser?

— Et est-ce, interrompit la comtesse, à une nation, votre nation, qui, la première, a accordé des droits politiques aux femmes et s'en vante, de s'étonner si l'Eglise confère, par le patriciat, une prérogative toute honoraire dans la hiérarchie ecclésiastique? Et les femmes n'ont-elles pas eu assez de part à la fondation du christianisme et au développement de sa charité pour avoir place dans la représentation symbolique de l'univers religieux?

— Et outre la justice, continua le mari, songez à la politique. La Papauté n'a pas renoncé à son pouvoir temporel, la fidélité de ses sujets est utile pour hâter la restauration de ses droits. La chute de ce pouvoir a enlevé à la noblesse tous les avantages matériels qu'elle tirait des fonctions publiques. Celle qui renonce à l'ambition, à l'influence et à la richesse et reste elle aussi prisonnière de sa fidélité dans le Vatican, a une seule récompense : y être reçue avec honneur. Serait-il sage de rendre plus faciles les défections, en paraissant ignorer les persévérances? C'est aussi pour cela que les gardes-nobles ne sauraient disparaître. Leurs fonctions sont la seule carrière et le seul gain qui reste à ces fils de l'aristocratie papaline. C'est pour cela encore qu'il faut conserver les troupes. Elles sont un attribut de la souveraineté.

— Je ne vous abandonne pas davantage, ajouta le monsignore, les prélatures ecclésiastiques ou laïques, fussent-elles de pure décoration. Des laïques ou des clercs de tout pays se distinguent par quelque service rendu à l'Eglise. Le Saint-Siège les remercie par le droit d'approcher le trône pontifical à certaines solennités. La Papauté les récompense, elle s'assure partout des dévouements accrus par la reconnaissance, elle donne une forme de plus à sa catholicité en se montrant, aux yeux des fidèles, entourée par ces fils de toute race et de toute langue, qui mettent leur gloire à paraître ses serviteurs. Qu'avez-vous à répondre?

— Tout, et à tous, répliqua l'Américain. Sans contester les mérites anciens de quelques familles, ni le rajeunissement que certains héritiers de certains noms donnent à leur gloire historique, je nie que, dans son ensemble, le patriciat ait été une institution utile à l'Eglise. Il a commencé par les petits barons qui se disputaient les

quartiers de Rome et disposaient violemment du pontificat et parfois des pontifes. Il a continué par les grandes familles que les papes, devenus plus puissants, ont achetées dans l'intérêt de la paix, et pour elles c'est l'âge d'or qui a succédé à l'âge de fer. Elles sont la cause principale des séditions, des désordres financiers et du népotisme qui a terni le règne de certains papes. Cette aristocratie a suivi sa tradition quand la plus grande partie de ses membres a abandonné la papauté pour chercher, auprès de la royauté italienne, les grandes charges, le service d'un grand Etat et les plaisirs d'une cour. Chaque jour la fraction fidèle est diminuée de quelques transfuges, et plus sa constance représente de vertus, moins elle représente de force.

Les troupes, sont-elles davantage une force? On n'a pas même cru qu'elles fussent en état de maintenir, ces jours-ci, l'ordre dans l'intérieur de Saint-Pierre et de veiller sur le Pape mort. Leur présence rappelle les droits souverains du Saint-Père? Croit-on que les décisions futures des puissances sur cette question toujours à résoudre dépendront du nombre d'hommes qui constituent l'armée du Pape? Et pour parler aux souvenirs, je préférerais les vétérans de ces troupes qui ont, en 1870, versé leur sang, à ces gardes-nobles trop jolis, dont l'épée est vierge et qui pratiquent seulement dans leur service l'héroïsme de l'immobilité.

Pour les prélatures ecclésiastiques ou laïques, elles représentent moins des services rendus que des vanités satisfaites. Pour les ecclésiastiques l'inconvénient est plus grand : ce titre de Monseigneur, ces boutons violets, ces insignes de l'autorité sans l'autorité tendent à affaiblir le prestige nécessaire de l'épiscopat. C'est une contrefaçon de hiérarchie religieuse, comme l'armée une ombre de force militaire, comme le patriciat une ruine de force politique.

Ces représentations de la puissance pontificale ne m'émeuvent pas parce qu'elles ne sont que des apparences vaines. Elles me gênent parce qu'elles cachent dans l'Eglise ce qui est vérité et force. Que je voie le Pape, l'unité du catholicisme, la puissance du Christ sont devant moi, et je sens l'approche du divin. Que je voie le Sacré-Collège, je contemple la réunion des hommes que leur vertu, leur science, leur habileté dans le gouvernement des intérêts religieux, leurs souffrances ont désignés pour former le Conseil de l'Eglise et qui diacres, prêtres et évêques en représentent la hiérarchie. Qu'où le Pape et les Cardinaux paraissent, les ambassadeurs des Etats soient présents, c'est la reconnaissance, par les sociétés humaines, qu'elles ont besoin de l'Eglise, c'est l'hommage rendu par la force matérielle à la force morale. Quand on peut imposer aux yeux, à la raison, à l'âme par de tels spectacles, n'est-ce pas assez? Si leur simplicité ne suffit pas, il y a mieux à

faire que de les cacher derrière l'appareil d'une petite cour. Saint-Pierre n'est pas trop vaste pour les fidèles, que les grandes fêtes de la foi attirent vers leur chef suprême. Là, quand entouré du Sacré-Collège, de l'épiscopat, des ordres religieux, du peuple chrétien, le Pape vous apparaîtra soutenu par les puissances véritables de l'Eglise, les unissant et les dominant, vous retrouverez, Madame, et combien plus profondes, les émotions qui vous ont faie aujourd'hui.

— La plus belle cérémonie pour moi sera celle où je verrai mon mari camérier de cape et d'épée. Je vous y prierai avant un an.

— Dans un an je serai en Amérique, mais j'en reviendrai un jour, j'espère, pour voir les solennités que j'attends.

— Ce sont des idées de l'autre monde.

— Peut-être seulement les idées du monde nouveau.

— Vous raisonnez à votre aise *in sede vacante*, dit le monsieur : mais, je le sais, votre avis même, sur la cour pontificale, sera toujours celui du Pape. Comtesse, levez-vous. Le cercueil de Léon XIII sort de la Sala Regia.

Près de la chapelle, dans un pilier qui fait corps avec le mur de Saint-Pierre, à quatre mètres de hauteur, une excavation basse ouvrait son orifice. C'était là que le corps du Pape allait trouver son premier tombeau. Un échafaudage de bois soutenait les poulies à l'aide desquelles le cercueil devait être hissé. L'opération commença.

Quand, s'élevant sous l'effort de quatre ouvriers en habits de travail, on vit, petit et seul, entre ciel et terre, puis dans l'ombre de l'étroit sépulcre, le cercueil de celui qui avait été Léon XIII, il y eut un instant où chacun sentit la vanité de la puissance, et que tout est néant sauf le bien accompli.

29 juillet. L'anniversaire d'Humbert I^{er}.

Il y a aujourd'hui trois ans que le roi Humbert fut assassiné. Il venait de vaincre l'insurrection de Milan, redoutable démenti aux apparences sur lesquelles la maison de Savoie avait fondé son nouveau royaume. Tandis qu'elle prétendait avoir, en dépossédant les autres princes d'Italie, obéi à la volonté de leurs sujets, et maintenir son œuvre par la seule puissance d'un peuple enfin réuni et unanime, la foule milanaise signifiait au gouvernement, par les armes, son hostilité violente au régime et son droit d'autonomie. L'autonomie, si la contagion gagnait d'autres cités, était la ruine de l'entreprise commencée depuis 1859; c'est l'autonomie qu'Humbert étouffa dans le sang. C'est ce service que l'Italie officielle a

reconnu quand, décernant au vainqueur de cette guerre civile un titre réservé d'ordinaire aux champions d'une lutte nationale contre l'étranger, elle appela Humbert le défenseur de l'Unité. Il avait pourvu, au prix de sa vie, à l'intérêt de sa couronne. Les répressions impitoyables laissent après elles d'impitoyables haines, et la haine se vengea par un régicide.

Aux précédents anniversaires de cette fin tragique, le deuil n'avait été que sincère, décent et simple. La date du crime rendait difficiles les grandes pompes autour de cette tombe. Elle est au Panthéon : or, en juillet, « Rome n'est plus dans Rome », le monde officiel a quitté la Ville, les grands corps de l'Etat ne siègent pas. La famille royale qui, à cette saison, fuit les chaleurs dans l'Italie du Nord, revenait le 29, se rendait au Panthéon, où des couronnes, plus nombreuses que les visiteurs, représentaient les grandes cités et les pouvoirs publics. Même cette solitude avait paru trop pareille à l'oubli et, pour rendre au souverain défunt quelques honneurs et épargner aux souverains vivants la fatigue du voyage, on s'était résolu à une transaction toute italienne. Si Humbert était mort en juillet, au fort de la saison chaude et hostile aux solennités, il était né en mars, mois où la cour, les Chambres, la société sont réunies. Il fut convenu qu'on célébrerait désormais son anniversaire, non le jour de son assassinat, mais le jour de sa naissance.

La mort de Léon XIII a troublé ces projets. La suspension de la vie romaine quand avait fini la vie du Pape, la multitude à Saint-Pierre, les théâtres clos, les magasins fermés, comme le disait l'inscription inscrite sur leurs volets, pour deuil universel : *per tutto mondiale*, tout venait de proclamer, dans la capitale de la patrie italienne, la souveraineté morale de la Papauté. Le 31 juillet allait consommer cette victoire, changer en humiliation pour la royauté le contraste entre ces honneurs et le même pèlerinage fait comme à l'ordinaire par quelques fidèles au tombeau du dernier roi ! Et l'idée monarchique serait comme ensevelie obscurément sous les funérailles du « Souverain Pontife ! » Le don d'imagination qui est dans le génie italien révéla aux défenseurs de l'Etat politique le péril et ils résolurent de le conjurer en opposant mort à mort, Panthéon à Vatican, et à la majesté du deuil chrétien la puissance du sentiment national.

Tel est bien le sens de la journée qui s'achève. Ce matin, à huit heures, le roi et sa mère, la reine Marguerite, venus tout exprès pour cette visite, arrivaient au Panthéon, assistaient à une messe, s'approchaient du tombeau et se retiraient. Tout s'était accompli, comme à l'ordinaire, avec silence, dignité, et la cérémonie avait donné un exemple de la souplesse habile avec laquelle la maison de Savoie sait se mouvoir dans les embarras, s'unir à

toutes les forces et durer par les contradictions. En lutte avec le Saint-Siège, elle n'oublie pas qu'elle règne sur un peuple catholique, et, élue par la révolution, elle assiste à un office religieux; la reine, agenouillée, priaît; le roi, en restant debout, a gardé une attitude qui ne livre pas ses pensées, et, quand, après un acte de respect au moins extérieur pour la croix, il est sorti du Panthéon, son regard a pu voir flotter au balcon du palais Giustiniani, où la maçonnerie a son siège, la bannière verte que la secte a déployée en l'honneur de la monarchie unitaire.

Après le départ des souverains, et durant toute la matinée, à peine quelques visiteurs éveillent un écho sous la vaste voûte. Ils sont si peu nombreux que les portes restent closes de midi à trois heures et demie. Alors tout change. Un éveil subit de l'attachement monarchique amène au Panthéon un concours pressé et continu de fidèles. Les députations de l'armée, celles de la Chambre et du Sénat, en sont l'avant-garde. Tandis qu'elles défilent, les associations formées par les vétérans de l'indépendance, celles où les ouvriers apprennent la discipline socialiste, celles où, sous prétexte d'encourager l'épargne, la bienfaisance, la musique ou les exercices du corps, le gouvernement a trouvé le moyen d'obtenir une influence, ont convoqué leurs adhérents. Ils ont été appelés par quartiers à des centres de rassemblement où ils sont reçus par un état-major d'organisateur qui, exécutant eux-mêmes des ordres, préparent les éléments d'un cortège avant d'en réunir la masse. Ainsi, dans toutes les parties de la ville, par le seul mouvement de ces sociétés, le pèlerinage au Panthéon devient une affaire publique. De là à suspendre les autres affaires il n'y a pas loin. Des affichés sont partout posés qui invitent les Romains à s'associer au deuil national. L'idée de fermer les magasins est lancée, la nouvelle répandue dans chaque quartier que, dans les autres, les boutiques se ferment. Et elles se ferment, en effet, et ceux qui croient imiter l'exemple le donnent. L'élan devient général, quand il devient vrai que les négociants du Corso ne vendront pas de quatre à sept heures. Rome aura chômé pour le roi comme pour le Pape : c'est la première des utiles apparences.

Il en faut une autre. Cette Rome qui cesse de travailler pour voir et qui, depuis quelques jours, est accoutumée aux foules de Saint-Pierre, ne se laissera pas étonner par un maigre cortège et, s'il ne l'emporte pas en éclat sur le concours des catholiques près de Léon XIII, le roi demeurera écrasé par ce voisinage du Pape. Bien que les passions patriotiques, l'ardeur socialiste et l'influence gouvernementale se soient unies pour recruter les manifestants, viendront-ils assez nombreux? Si les influences ne suffisent pas, on en peut avoir par autorité. Les agents des postes, des télé-

graphes, de la voirie, le personnel subalterne des ministères, de l'Université viendront. Ce n'est pas assez encore : maîtres et élèves des écoles publiques, des orphelinats nationaux, des bataillons scolaires sont convoqués. Sans doute, c'est composer par ordre une manifestation dont toute la valeur serait sa liberté, et donner comme des représentants de l'esprit public des écoliers et des fonctionnaires. Mais la politique est l'art des illogismes utiles, et il ne s'agissait aujourd'hui que d'en imposer par le nombre.

Le nombre y fut, en effet, quand, à cinq heures, tous ces groupes poussés par une impulsion unique débouchèrent sur la place du Peuple. Le premier instant confondit la variété de leurs uniformes, de leurs bannières et de leurs musiques dans un désordre mouvant de couleurs et de bruits. Mais la discipline qui les avait conduits là les ressaisit aussitôt et mit très vite chaque Société à sa place pour le défilé. Il déroula le long du Corso sa longue théorie jusqu'au Panthéon, puis du Panthéon au Capitole. Le spectacle était grand, et pour la monarchie la journée belle.

Pourtant les catholiques n'ont pas à redouter le parallèle. Sous ses airs de puissance, cette manifestation garde quelque chose d'artificiel et de fragile. Si l'on regarde de qui était faite cette force, on est frappé par le nombre des vétérans et des écoliers, et l'on voit l'unité affirmée par ceux qui ne peuvent plus ou ne peuvent pas encore la défendre. Si l'on regarde comment cette manifestation s'est formée, on ne reconnaît pas en elle un élan spontané du peuple, mais une habile manœuvre des partis politiques et du gouvernement. Il a fallu, pour qu'elle réussît, une collaboration d'intérêts qui peuvent devenir adversaires et un effort de direction. C'est chaque jour au contraire que, sans organisation, sans chefs, sans ordres et par l'élan spontané de leur foi, les catholiques se sont succédé près de Léon XIII, depuis la mort du Pape jusqu'à sa sépulture. Ils n'ont pas même songé à faire à une heure fixée montre de leur nombre; mais leur concours continu, tout en dispersant et en cachant ce nombre, a réuni autrement de fidèles que la journée du Panthéon.

La manifestation unitaire a été comme une force accumulée avec soin, mise en œuvre par de savants mécanismes, et dont on ne saurait se servir souvent sans risque de l'épuiser. Les manifestations catholiques ont été comme ces forces de la nature qui ne sont ni captées ni mises en réserve par une main humaine, et ne donnent pas une image vraie de leur puissance, sinon par leur continuité.

Etienne LAMY.

LE CARDINAL SARTO

L'élection du successeur de Léon XIII est une nouvelle preuve de la démocratie de bon aloi qui règne dans l'Église. Les révolutionnaires aiment à représenter le catholicisme comme une institution fondée sur les privilèges les plus surannés. Malgré les démentis que l'histoire leur inflige, ils ne cessent d'insister sur cette thèse. Le Conclave de 1903 s'est chargé de leur prouver le contraire. Le cardinal Joseph Sarto, patriarche de Venise, qu'il a appelé aux redoutables devoirs du pontificat suprême, est bien le fils de ses œuvres. Il ne doit son élévation ni à sa naissance, ni à son ambition, ni aux manœuvres d'un parti puissant. Il est né dans un modeste village; ses parents étaient des artisans honnêtes et chrétiens; il n'a jamais rien fait pour arriver aux honneurs; il ne représente aucun parti et n'a certainement jamais brigué pour coiffer la tiare.

Au moment de son départ pour le Conclave, un nombre considérable de personnages distingués, prêtres et laïques de sa bonne ville de Venise, alla le saluer à la gare, et l'on ne se fit pas faute de lui exprimer des vœux pour son élection. Le cardinal déclara très nettement qu'il ne voulait pas en entendre parler et que ce serait pour lui un grand malheur si les souhaits de ses diocésains se réalisaient. A Rome, il tint le même langage à ceux qui faisaient des allusions à sa nomination. Pour se débarrasser d'un flatteur, il lui répondit avec une brusque bonhomie : « J'y pense si peu que j'ai pris un billet d'aller et retour. »

Je connais personnellement le nouveau Pape, sans prétendre être de ses intimes, et je puis dire très sérieusement qu'en tenant ce langage, il était absolument sincère. En acceptant la succession de Léon XIII, il s'est soumis à la volonté de Dieu, exprimée par les voix des cardinaux, ses collègues, mais cet acte d'obéissance a dû lui coûter infiniment, car Pie X n'a jamais aimé les honneurs. Il a toujours pensé que, plus il montait dans la hiérarchie ecclésiastique, plus grandes étaient les responsabilités qui pesaient sur ses épaules et il s'en effrayait à ce point qu'il lui arrivait de

regretter parfois le temps heureux où il était simple vicaire dans une paroisse de campagne de son diocèse d'origine. Mais Dieu avait formé de vastes desseins sur ce fils de pauvres artisans et, malgré lui, il passa de sa maison natale au palais épiscopal de Mantoue, au patriarcat de Venise et au Vatican.

*
* *

Joseph Sarto est né le 2 juin 1835, dans le petit village de Riese, province de Trévise. Riese est sis aux pieds des derniers contreforts des Alpes vénitiennes, à peu de distance de la petite ville de Castelfranco Veneto, presque à mi-chemin entre Vicence et Trévise. J'ai dit que ses parents étaient de pauvres artisans; j'ajouterai que Joseph Sarto, devenu évêque, patriarche et cardinal, n'a jamais rougi de son origine. Au contraire, il aimait qu'on sût que sa famille était modeste et ceux qui allaient lui rendre visite pouvaient remarquer dans son salon les portraits de son père et de sa mère vêtus du vieux et pittoresque costume d'autrefois. Mais s'il aimait à faire constater son humble origine, il se gardait bien de s'en vanter. Il n'avait pas l'orgueil du plébéien parvenu. Il rendait hommage à son père et à sa mère avec une touchante simplicité fort éloignée du mauvais goût de certaines poses qui ne représentent que trop l'aristocratie à rebours.

Devenu évêque de Mantoue, il appela près de lui deux de ses sœurs qui n'étaient point mariées. Elles ne changèrent pas de costume, et à Mantoue, comme plus tard à Venise, les sœurs du prélat se distinguaient par la simplicité de leurs toilettes semblables à celles des paysannes aisées. Elles ne portèrent jamais de chapeaux, couvrant leur tête avec le voile traditionnel dans les humbles classes de la population vénitienne. C'est la preuve manifeste qu'il n'y avait rien d'affecté dans la modestie et la vie sans faste du futur Pape.

*
* *

Les parents de Pie X ne prévoyaient certes pas que cet enfant serait appelé un jour à une haute destinée. La famille était nombreuse et ils ne pouvaient songer qu'à préparer leur fils à remplir ses devoirs de chrétien dans le milieu où il était né. Mais le curé de Riese, M. l'abbé Tite Tosarni, qui connaissait le talent et l'application à l'étude du jeune Sarto, vint au secours de sa famille et l'envoya au gymnase de Castelfranco, où il fit d'excellentes études. Mais comme les parents étaient trop pauvres pour mettre l'enfant en pension, il continua à demeurer chez eux. Tous les matins, il faisait à pied les quelques kilomètres qui séparent Riese de

Castelfranco, emportant dans un panier son frugal dîner. Il revenait souper, le soir, dans la maison paternelle. Malgré les durs sacrifices que, surtout pendant les froids hivers de la Vénétie, lui imposait ce genre de vie, le jeune Sarto ne s'en plaignit jamais. Au contraire, sa passion pour le travail lui faisait supporter gaiement les rigueurs du climat et il étonnait ses maîtres par les progrès qu'il faisait dans l'étude des classiques et par sa vie laborieuse. Ces belles qualités étaient rehaussées par une piété ardente et par une bonté de cœur qui ne s'est jamais démentie.

Les succès de l'adolescent au gymnase de Castelfranco attirèrent sur lui l'attention de deux puissants protecteurs, Mgr Farina, évêque de Trévise, et le cardinal Monico, dont Joseph Sarto devait être le successeur sur le siège patriarcal de Venise. Le cardinal Monico, compatriote de la famille Sarto, était heureux d'encourager ce jeune homme qui ferait honneur un jour au village natal. Grâce aux démarches du patriarche et de l'évêque Farina, il obtint une bourse au séminaire de Padoue et fut un des meilleurs élèves de cette maison, où il acheva d'abord ses humanités. Si on consulte les registres du séminaire, on peut constater que Joseph Sarto y occupe constamment la première place sur trente-neuf élèves dont se composait sa classe. Il en fut de même dans les cours de philosophie et de théologie.

En 1858, le futur Pape fut ordonné prêtre. Sa piété était la plus sûre garantie d'une vocation solide, et son évêque le savait si bien qu'il le rappela immédiatement dans son diocèse, et le nomma vicaire à Tombolo, grosse bourgade de deux mille cinq cents habitants de la campagne de Trévise, où, par son zèle et sa bonté, l'abbé Sarto devint très populaire. Le curé de Tombolo était un homme fort distingué, l'abbé Costantini. Il encouragea la passion de son vicaire pour l'étude et guida ses premiers pas dans le ministère paroissial. L'abbé Sarto ne tarda pas à être connu comme un prêtre exemplaire, sérieusement instruit et remplissant ses devoirs avec la plus scrupuleuse exactitude.

Il exerçait son apostolat surtout parmi les jeunes gens qu'il aimait beaucoup et il regardait à juste titre l'éducation chrétienne de la jeunesse comme le premier devoir d'un prêtre soucieux de l'avenir de sa paroisse. Mais l'abbé était alors bien jeune et son caractère était si ardent qu'il avait peine à le modérer. Un jour, quelques jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, causant dans les rues de Tombolo, finirent par se disputer. L'un d'eux laissa échapper un blasphème. Immédiatement il reçut un soufflet. C'était l'abbé Sarto qui, se trouvant dans une maison voisine, était sorti précipitamment et n'avait pu contenir son indignation en enten-

dant un de ses élèves profiter si peu de ses enseignements. Il ne pouvait se résigner à voir que ses efforts n'aboutissaient pas toujours, et il manifestait d'une manière un peu trop violente sa réprobation. Avec le temps, l'âge et l'expérience, il sut se modérer, mais, même alors, malgré ce tempérament fougueux, il était l'ami de tout le monde. On ne lui en voulait pas, parce qu'on savait qu'il était poussé à des actes semblables par l'amour de la jeunesse et par l'ardeur d'une foi sincère et profonde. Un de ses amis a raconté ces jours-ci qu'il y a encore aujourd'hui, à Tombolo, plus d'une personne qui se vante d'avoir été *confirmée* de la sorte par Pie X.

En 1867, Mgr Zinelli, évêque de Trévise, et successeur de Mgr Farina¹, appela l'abbé Sarto à la tête de l'importante paroisse de Salzano. Le jour de la prise de possession, le nouveau curé prononça un discours où il promit d'être l'*homme de tous ses paroissiens*, de ne songer qu'à leur bonheur spirituel et temporel et d'avoir la ferme intention de tout sacrifier à l'accomplissement de ce grave devoir. Il tint parole. Sa charité était inépuisable. Les revenus de la paroisse de Salzano étant considérables, il pouvait vivre largement. Mais la pensée qu'un seul pauvre pouvait manquer de pain dominait tellement son esprit qu'il se refusait le moindre confort. Sa table était aussi frugale que celle des paysans. Il finit même par faire des dettes pour secourir plus largement ses malheureux paroissiens. Pour les payer, il fut contraint de vendre un maigre petit cheval dont il se servait pour ses voyages. Une autre fois il envoya au mont-de-piété de Trévise son anneau paroissial pour venir au secours d'une pauvre famille de paysans en détresse.

« La charité du cardinal Sarto, dit un journaliste libéral, est proverbiale. Il donne sans le moindre souci de l'épargne et sans mesure. C'est à tel point que les personnes de son entourage et même ses domestiques doivent le surveiller et que son secrétaire doit le mettre au régime comme un enfant prodigue. Au commencement du mois, celui-ci lui porte la somme qu'il peut dépenser pour ses œuvres de charité. Son Eminence la trouve insuffisante. Le secrétaire invoque des raisons pratiques d'économie. Le cardinal ne peut lui donner tort, mais le troisième jour du mois, il n'a plus un sou, toute la somme y a passé. »

On raconte à ce sujet une touchante anecdote qui date du temps où Mgr Sarto était évêque de Mantoue.

Une de ses sœurs qui surveillait la cuisine s'aperçut un jour que le pot-au-feu avait disparu. Toute troublée, elle entra dans le

¹ Mgr Farina a vu, avant de mourir, son élève, Mgr Sarto, élevé à l'épiscopat et nommé évêque de Mantoue.

cabinet de Monseigneur et lui révéla qu'on venait de lui voler le plat principal du dîner :

— Que veux-tu? ma chère sœur, répondit le cardinal, se servant de ce charmant dialecte vénitien qu'il parlait si volontiers, il ne faut pas t'en préoccuper. L'auteur du méfait qui t'attriste est certainement le chat...

— Le chat! s'écria M^{lle} Sarto, mais c'est impossible. Le pot a disparu également. Or, je ne sache pas que les chats...

— Eh bien, ma chère sœur, il me semble que tu surveilles bien peu la maison. Veux-tu savoir, en effet, qui a volé le pot-au-feu? C'est moi!

— Bah!

— Mais oui. Que voulais-tu que je fisse? Un pauvre homme est venu me voir. Il m'a dit que sa femme était malade, alitée, et qu'il n'avait pas d'argent pour lui préparer un bouillon; alors je le lui ai donné tout fait!

Comme M^{lle} Sarto se retirait sans dissimuler un certain mécontentement, Monseigneur, pour la calmer, s'écria :

— Allez, allez, ne vous agitez pas, reprenez votre calme, car le bon Dieu pensera aussi à notre dîner!

En 1876, l'évêque de Trévise rappela M. l'abbé Sarto de son doyenné de Salzano pour le nommer chanoine de la cathédrale. Il enseigna alors pendant quelque temps la théologie au séminaire, et devint bientôt chancelier de l'évêché. En ville, on ne tarda point à le connaître, à l'estimer et à l'aimer. On admirait chez lui le travailleur infatigable, le fidèle ami des jeunes gens et des jeunes prêtres, l'homme à l'esprit pondéré auquel on aimait à s'adresser pour demander un avis, un conseil, surtout dans les affaires difficiles ou délicates. M. le chanoine Sarto était si passionné pour l'enseignement, qu'il employait le temps libre à donner des répétitions. Il m'a dit, il y a quelques années, à Mantoue, qu'il connaissait M. Romanin-Jacour, député, plus tard sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics, et que sa famille l'avait chargé, jadis, de lui donner des leçons de littérature. Or, M. Romanin-Jacour est Juif. Ce qui prouve qu'à Trévise tout le monde faisait le plus grand cas du chanoine Sarto, y compris les familles juives peu habituées à choisir les maîtres de leurs enfants parmi les prêtres catholiques exemplaires et zélés.

Au bout de quelques années, le chanoine Sarto fut nommé vicaire général de Trévise. Il ne quitta ce poste qu'en 1884, lorsque Léon XIII l'éleva à l'épiscopat et lui confia la direction du diocèse de Mantoue.

*
* *

Si, à Trévis, on était désolé de perdre un prêtre qui était la gloire du diocèse et le plus populaire des ecclésiastiques du pays, à Mantoue il devait s'attirer l'affection de ses ouailles, malgré la situation singulièrement délicate de l'église que Léon XIII avait confiée à ses soins.

L'immoralité de la famille régnante des Gonzague avait eu la plus triste influence sur l'esprit public à Mantoue et dans son territoire, dès le seizième siècle et jusqu'au dix-huitième. A l'invasion juive de cette époque, s'ajoutèrent les idées révolutionnaires importées par la conquête française. Cette situation resta telle pendant la domination autrichienne, de 1815 à 1866, malgré les louables efforts des évêques de Mantoue pour y porter quelque remède. Après la réunion de la Vénétie à l'Italie, la franc-maçonnerie, le radicalisme, le socialisme et la propagande protestante rendirent la situation religieuse du diocèse extrêmement critique. C'est un des très rares diocèses d'Italie où le protestantisme a eu quelques succès.

En 1871, Pie IX nomma Mgr Rota évêque de Mantoue. Le prélat était plein de zèle et de bonne volonté, mais très intransigeant. Le choix ne fut point heureux. Le gouvernement refusa le *placet* à l'évêque, et plus d'une paroisse se révolta et nomma un curé schismatique. Mgr Rota en était désolé, mais il était impuissant à mettre un terme à ce scandale, d'autant surtout que, malgré son dévouement à ses diocésains, il était très impopulaire. Il donna sa démission en 1879 et fut remplacé par Mgr Berengo, qui resta cinq ans à la tête du diocèse, rendant des services incontestables à la cause de la pacification religieuse et mettant un terme au schisme qui le désolait. Mais Mgr Berengo était âgé et ne pouvait pas se livrer à un travail suivi et fort rude. Léon XIII le transféra à l'archevêché d'Udine et, en envoyant Mgr Sarto à Mantoue, il s'écria : « Si le diocèse de Mantoue n'aime pas son nouveau pasteur, il prouvera qu'il est incapable d'aimer qui que ce soit, car Mgr Sarto est bien le plus vénérable et le plus aimable des évêques. »

Mantoue ne se montra pas ingrate, et le nouvel arrivé ne tarda point à y être estimé et aimé comme à Trévis. Il fit deux fois la tournée pastorale de son diocèse, rétablit l'ordre et la paix parmi le clergé, supprima les abus, sans froisser les personnes par des mesures trop dures. Grâce à lui, le clergé de Mantoue n'est plus mondain ou négligent comme autrefois, mais il fait son devoir et jouit de la considération que tout clergé doit savoir mériter.

Comme évêque, Mgr Sarto ne changea point ses habitudes de

vie. Il n'eut pas de train de maison luxueux. Sa table était plus que frugale, son appartement était très modestement meublé. Il n'avait ni voiture ni chevaux. Il gardait presque tout son revenu pour les œuvres diocésaines, le séminaire et les pauvres. On a beau être indifférent ou incrédule, il suffit d'être simplement loyal pour que de tels exemples vous frappent et forcent votre admiration. C'est ce qui arriva à Mantoue devant la conduite de Mgr Sarto. La ville, dont j'ai sommairement décrit l'esprit peu religieux, fut contrainte de rendre hommage à son premier pasteur et lorsque Mgr Sarto fut nommé cardinal, en 1893, elle applaudit à cette promotion comme au prix que les vertus et les mérites de l'évêque avaient mérité.

*
* *

En 1894, Mgr Sarto quitta Mantoue pour prendre possession de l'Eglise patriarcale de Venise. Il y fut accueilli dès le début avec une grande joie par ses nouveaux fils. Les Vénitiens le connaissaient de longue date. Ils étaient heureux de l'avoir à leur tête et se rappelaient avec plaisir un autre patriarche originaire de Riese, le cardinal Monico, qui avait laissé le meilleur souvenir dans la belle cité de la lagune. Le cardinal Sarto justifia leurs espérances. Il fut le pasteur selon l'esprit de Dieu et continua, sur un plus vaste théâtre, à donner les mêmes exemples qui lui avaient attiré ailleurs l'estime et l'affection. Comme la situation religieuse à Venise, sans être parfaite, était cependant bonne et, en tout cas, incomparablement meilleure qu'à Mantoue, le futur Pie X. put gouverner son diocèse sans rencontrer de sérieux obstacles. Mais, dans une grande ville, il y a toujours des difficultés qui échappent aux autorités qui résident dans les petites. A Venise, fréquentée par beaucoup d'étrangers de distinction et par la cour, il fallait beaucoup de tact pour se tirer d'affaire sans froisser le Saint-Siège ou le roi d'Italie. Le cardinal Sarto, par son tact et sa modération, échappa à toutes les critiques. Il garda la confiance de Léon XIII et entretint d'excellents rapports avec le roi Humbert et la reine Marguerite comme avec leurs successeurs.

Il sut se prémunir aussi contre toute tentation de se mêler des querelles électorales des Vénitiens, non sans doute qu'il fût indifférent au succès des catholiques et insensible devant le triomphe des ennemis de l'Eglise, mais il estimait que l'évêque et le clergé ne devaient pas compromettre leur ministère en s'engageant à fond dans les luttes électorales. Il se borna donc à encourager l'alliance des honnêtes gens, libéraux modérés et catholiques, contre la

franc-maçonnerie, le radicalisme et le socialisme, et il vit avec un profond plaisir le triomphe des premiers qui a débarrassé le Conseil municipal et le Conseil provincial d'un régime fondé sur l'anticléricalisme. Cette victoire ne lui attira pas de déboires parce que l'opinion lui reconnaissait le droit d'en être satisfait et rendait hommage au tact et à la prudence dont il avait donné la preuve pendant la lutte électorale.

Le cardinal Sarto laisse le diocèse de Venise dans les meilleures conditions. La paix y règne non seulement parmi les catholiques pratiquants, mais même parmi les gens honnêtes de tous les partis; l'autorité ecclésiastique y est respectée, le nouveau Pape y est très populaire et, parmi les premières dépêches qu'il a reçues après son élection, Pie X aura certainement remarqué celles du maire et de l'administration municipale de Venise et celle de l'administration de la province ¹, où ils exprimaient leur enthousiasme pour son élévation au pontificat et lui adressaient leurs plus chaudes félicitations.

*
* *

Telle est la belle carrière du successeur de Léon XIII. Elle nous offre les meilleures garanties pour le nouveau pontificat qui vient de commencer. Une plume plus autorisée que la mienne parlera de Pie X. Je me suis borné à une simple esquisse écrite au courant de la plume au lendemain de son élection. Mes lecteurs me pardonneront sans doute les lacunes qu'un tel travail présente nécessairement et que d'autres se chargeront de remplir.

En résumé, les catholiques ont la grande joie de saluer dans le nouveau Pontife, et malgré sa grande modestie, de remarquables qualités d'esprit et de cœur. S'il n'a pas les habitudes d'un diplomate, il a celles d'un saint prêtre et d'un excellent évêque. Il s'est fait aimer partout où il a passé. La bonté de son cœur inspire ses actes et le pousse à l'indulgence. Mais ces qualités séduisantes ont une limite marquée par les devoirs de sa charge. Les peuples et les gouvernements ne pourront donc compter sur l'indulgence de Pie X qu'autant qu'ils respecteront ses droits.

Bologne (Italie), le 5 août 1903.

Comte Joseph GRABINSKI.

¹ Pouvoir exécutif du Conseil général ou *provincial*, comme on dit en Italie.

L'ÉGLISE DE FRANCE

PENDANT LA GUERRE CONTRE L'ALLEMAGNE

I

En 1870, à leur retour de Rome, où ils s'étaient rendus pour le Concile, les évêques trouvent la guerre déclarée à la Prusse, le pays soulevé d'une grande fièvre patriotique. Le clergé tout entier partage cette émotion. S'il est dévoué au Pape, il n'est pas moins attaché à la France. Pauvre, patient, vertueux, charitable, sorti du peuple et profondément dévoué à ses intérêts, sans savoir toujours le montrer autant qu'il serait nécessaire, le clergé de France est ardemment patriote et national; il va le prouver et justifier le mot de M. de Bismarck : « Nous n'avons trouvé debout que le clergé. »

Le 26 juillet, le gouvernement demande des prières publiques pour le succès de la guerre. Déjà la plupart des évêques ont devancé l'invitation du ministre et leur parole exprime le patriotisme le plus élevé. Les mandements de Mgr Darboy et de Mgr Freppel sont admirables entre tous; mais nul n'égale en éloquence Mgr Dupanloup.

« Mon pied en touchant le sol de la patrie l'a trouvé frémissant; et aussitôt mon âme s'est animée de tous les sentiments qui passionnent en ce moment les âmes françaises, et je ne me suis jamais plus senti porté que dans cette heure solennelle et douloureuse à aimer notre patrie et à tout offrir pour elle, mes vœux, mes prières et mes humbles dons. Je l'avoue même, je ne puis demeurer insensible au cri d'honneur blessé, aux motifs d'indépendance inquiète et d'injustices longtemps ressenties qui ont enfin contraint la France à mettre l'épée à la main. J'ai souvent, j'ai hautement

protesté contre ces odieux retours au brigandage politique des temps et des pays les moins civilisés, contre ces abus de la force et ces jeux de la ruse qui ont, au mépris des traités et des serments, fait tant de révolutions et de ruines, humilié, renversé tant d'Etats. Je ne fais pas de politique, je ne me demande pas de quel système politique le drapeau se plante ici ou là, mais j'ai le devoir de crier contre l'injustice, lorsque je vois les petits écrasés, les faibles anéantis, l'iniquité envahir les esprits, les grands territoires se faire, l'honneur et les grands principes se défaire. En s'opposant à ces procédés audacieux et malfaisants, qu'elle a trop longtemps tolérés, la France défend tout à la fois ses intérêts, le droit public, la paix commune.

« Mais certes je puis encore bien moins être insensible aux nobles sentiments qui en ce moment s'emparent des âmes, entraînent et soulèvent la nation tout entière. J'assiste avec plaisir à la transformation de la race des jeunes gens inutiles et à l'apaisement momentané des impiétés déclamatoires. La guerre a fait passer sur nos têtes à tous un souffle religieux... Conduits par d'admirables chefs, les soldats partent au milieu des cris d'enthousiasme, des adieux fraternels, des vœux patriotiques. Toute la terre française est ébranlée par un effort gigantesque et l'on sent dans l'air un courant indescriptible, solennel et entraînant, grave et joyeux, martial et confiant, terrible et doux, esprit vraiment français qui voile les horreurs de la mort par les beautés du sacrifice, transforme les victimes en héros, et fait de la nation tout entière l'armée de réserve de l'armée du combat.

« Faites triompher la justice, ô mon Dieu, par les mains de la France, et délivrez-nous bientôt du fléau de la guerre, mérité par nos fautes, déploré par nos cœurs! ¹ ».

Cependant le clergé ne se contente pas de parler et de prier, il agit de toutes ses forces pour le bien commun. Le nombre des aumôniers catholiques de l'armée est insuffisant. En campagne, il n'y a qu'un aumônier par division, c'est-à-dire pour 15,000 hommes environ. *Le Moniteur officiel de l'armée* en porte le chiffre à 46 seulement pour toute l'armée². Aussi les évêques s'inquiètent-ils de cet état de choses et assiègent le ministère de leurs offres de service. De toutes parts, des ecclésiastiques sont en quête de renseignements sur les moyens efficaces de se

¹ Mandement, 27 juillet 1870.

² L'Allemagne protestante avait, en outre des aumôniers luthériens, vingt-quatre aumôniers catholiques. Dès le début de la guerre, elle comprend que c'est insuffisant et engage bon nombre de prêtres et de religieux. Elle leur fournit trois chevaux, deux soldats et la solde de capitaine.

dévouer pour la France. Rebutés par les bureaux de la guerre, ils s'adressent aux Chambres. Le 27 août, M. Keller soumet au Corps législatif une pétition pressante de l'évêque de Mende, insistant pour que ses clercs soient autorisés à faire partie de l'armée comme aumôniers ou infirmiers; l'orateur dit avoir reçu des lettres semblables des archevêques d'Aix, de Bourges et de Rennes, des évêques du Puy, de Châlons, de Beauvais, du Mans, de Nantes, de Nevers, de Rodez, de Troyes, etc. « Trop heureux, dit Mgr Meignan si leurs services sont acceptés, nos prêtres ne demandent ni titres, ni indemnité, mais seulement les vivres de campagne nécessaires en temps de guerre¹. » — « Quant à moi, écrit Mgr Lavignerie, faisant deux parts égales à ce que réclament les besoins de mon diocèse et ceux de notre vaillante armée, je vous prie, M. le Député, de vouloir bien faire savoir à la Chambre et à Son Exc. M. le ministre de la guerre que je mets à la disposition de ce dernier pour le service des ambulances et pour celui de l'aumônerie *la moitié de mes collaborateurs*. Je les suivrai de cœur, demandant à Dieu de bénir le drapeau de la France qui est celui de la vraie civilisation et de lui donner la victoire. »

Le rappel des troupes françaises qui défendaient le Saint-Siège contre les convoitises de l'Italie (5 août), l'érection en plein Paris de la statue de Voltaire, l'ami de Frédéric II et des Prussiens² attristent profondément les catholiques, mais ne ralentissent point leur zèle. Lorsqu'arrivent les nouvelles de nos premiers désastres, Wissembourg, Reichshoffen, Forbach, le patriotisme du clergé s'exalte. « La patrie, s'écrie Mgr Dupanloup, on ne sait combien on l'aime que dans des jours comme ceux-ci... Aimons plus que jamais notre mère en deuil; que la France nous soit plus chère à mesure qu'elle est plus malheureuse et que notre amour pour elle nous aide à voir d'où viennent ses malheurs. »

Et les évêques s'adressent à leurs séminaristes qui, n'étant point encore engagés dans les ordres sacrés, ont droit de porter les armes. Mgr Freppel le premier donne l'exemple. « En face de la patrie mutilée et meurtrie, dit-il, je n'hésite pas à croire que mes braves séminaristes sont tout prêts à renoncer d'eux-mêmes au

¹ La lettre de Mgr Meignan aux députés excita dans le clergé châlonnais un enthousiasme unanime. Les prêtres, d'un commun accord, écrivent à leur évêque. « Nous vous remercions, lui disent-ils, d'avoir affiché au grand jour notre sincère patriotisme et notre profond dévouement aux intérêts de la France. » (Lettre du 30 août 1870.)

² Le dimanche 14 août, veille de la fête de la Sainte Vierge et de la fête de l'empereur, la statue de Voltaire fut inaugurée solennellement dans le square Monge et un immense cri de « Vive Voltaire! » éclata au lever du rideau qui recouvrait la face railleuse de l'insulteur de Jeanne d'Arc.

bénéfice de la loi jusqu'à ce que l'ennemi soit chassé du territoire français. » Mgr David, de Saint-Brieuc, suit son collègue d'Angers : « La loi vous protège, dit-il à ses jeunes clercs, mais c'est à votre choix volontaire que je m'adresse. La France a besoin de vous. Il faut vous préparer à tous les sacrifices, affronter les intempéries, le froid, la faim, coucher sur la terre nue et détrempeée, obéir à une discipline sévère, aller enfin sur le champ de bataille et verser son sang pour le pays. » Et, dès le lendemain, deux cent quatre-vingt-douze élèves se déclarent prêts à partir. « Après la guerre sainte, Monseigneur, disent-ils, ceux qui reviendront seront plus dignes des regards de Dieu et de la grande mission du sacerdoce qui les attend, et qui est elle aussi le dévouement jusqu'à la mort. » A leur tour, les archevêques de Bordeaux¹ et de Bourges, les évêques de Nantes, d'Aire, etc., provoquent ou facilitent le départ de leurs séminaristes.

En même temps, ils mettent à la disposition de l'intendance militaire leurs collèges, leurs maisons de campagne, leurs propres palais. Ces édifices servent à loger des troupes ou deviennent des hôpitaux militaires. Les séminaires désertés par les élèves sont repeuplés par les blessés; les églises aussi, dans les régions envahies, sont converties en ambulances. Partout se fondent des comités de secours aux blessés; pour les soutenir, les évêques se dépouillent; ils ouvrent des souscriptions, sollicitent des dons en nature et des aumônes, prescrivent des quêtes dans leurs églises et se font quêteurs eux-mêmes. « Je me tourne de tous côtés, écrit Mgr Dupanloup, je demande où je peux, je frappe à toutes les portes. Je m'adresse à ceux de nos départements qui n'ont pas connu comme nous les horreurs de l'invasion. J'ai fait plus, j'ai écrit à l'étranger; l'Irlande surtout, c'est pour moi un devoir de le proclamer bien haut, la pauvre, la catholique et magnanime Irlande n'a cessé de me faire parvenir depuis le commencement de nos épreuves les plus généreuses offrandes... « Ils s'arracheraient le « pain de la bouche, m'écrivait un de leurs évêques, pour pouvoir « donner à la France². » De son côté, Mgr Pie met à contribution ses amis des deux mondes. Il quête en Belgique, en Angleterre, en Suisse. Il écrit même en Amérique et il a l'immense joie de voir

¹ « L'heure est venue où les idées doivent s'élargir, écrit le cardinal Donnet, l'heure où nous devons entrer pour quelque part dans le salut du pays... Ces jeunes lévites ne reviendront pas amoindris, mais fortifiés par les épreuves, pleins d'amour et de dévouement pour les âmes qui seront confiées plus tard à leur sollicitude pastorale; ayant souffert, ils sauront mieux compatir... etc. »

² Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans sur l'Œuvre des pauvres villages ravagés par la guerre (*Annales Orléanaises*, 1874).

l'archevêque de Montréal l'assister généreusement dans sa détresse¹. Mgr Meignan fonde et installe dans son évêché l'œuvre si intéressante des Orphelins de la guerre qu'il dirigera jusqu'en 1882.

Cependant, le soir du 3 septembre, éclate à Paris, comme un coup de foudre, la nouvelle du désastre de Sedan : le maréchal de Mac-Mahon est blessé; l'armée française, forte de 125,000 hommes, enveloppée par des forces supérieures, a capitulé; Napoléon III a rendu son épée au roi de Prusse. On devine l'effervescence de la population parisienne, le lendemain matin, à l'annonce de cette catastrophe. Aussitôt les Chambres se réunissent, le gouvernement impérial s'abandonne et le parti républicain, dirigé par les députés de Paris, profite habilement du désarroi général. Pendant que le Corps législatif discute la déchéance de Napoléon III, la foule envahit la salle des séances, puis, sous la conduite de Gambetta et de Jules Favre, se rend à l'Hôtel de Ville et proclame la République. Un nouveau pouvoir s'organise et prend le nom de *Gouvernement de la Défense nationale*. Il se compose des représentants de Paris, Emmanuel Arago, Crémieux, Jules Favre, Jules Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Pelletan, Picard, Rochefort et Jules Simon. Le général Trochu, chargé des pleins pouvoirs militaires, accepte la présidence de la République, à condition, dit-il, que rien ne sera fait contre les trois grands principes : Dieu, la famille et la propriété.

La révolution du 4 septembre n'était pas plus légitime que le coup d'Etat du 2 décembre. Elle aboutissait, comme en 1852, à la violation d'une Assemblée, violation qui, cette fois, s'accomplissait sous les yeux de l'ennemi. En comblant les vœux des républicains elle attristait profondément les hommes d'ordre et les vrais patriotes. Comment le clergé ne l'eût-il pas vu se produire avec défiance? Les idées des nouveaux gouvernants lui étaient connues. Toutefois il convenait de mettre la France au-dessus de la politique et de faire quelque crédit à ces hommes qui prétendaient incarner la défense nationale. Les catholiques s'inclinèrent donc devant les faits.

La plupart des évêques, détachés de l'empereur en raison des

¹ Pendant ce temps, le Grand-Orient de France, dans une lettre adressée par le Grand-Maitre à toutes les puissances maçonniques, à tous les ateliers, à tous les maçons, disait : « Confondant toutes les victimes de la guerre dans une fraternelle sollicitude, le Grand-Orient de France prend l'initiative d'une souscription maçonnique internationale dont le produit sera employé à secourir tous les blessés, et à venir en aide aux maçons des armées de terre et de mer et à leurs familles, sans distinction d'origine. » (*Univers* du 29 août.) — De leur côté, d'après le *Figaro* du 29 août, les pasteurs protestants français « ouvraient dans leurs temples des souscriptions pour les blessés prussiens protestants ».

spoliations italiennes, virent dans sa chute un châtement divin. Mgr Pie lui appliqua les paroles d'Isaïe : « *Principes tui infideles, socii furum* : Tes princes ont été infidèles à leur mission; ils se sont faits les complices des voleurs (les Italiens); c'est pourquoi Dieu les a réprouvés. » Le plus impérialiste des évêques, Mgr Darboy, tout en regrettant le régime qui l'avait comblé d'honneurs, s'empessa de rendre visite au nouveau ministre des cultes, M. Jules Simon, et l'aborda par le seul point qui leur fût commun : « Entre spiritualistes, lui dit-il, il n'est pas impossible de s'entendre. » — « Je crois, écrivait-il dans ses notes intimes, qu'il vaut mieux dans l'intérêt de la religion et de la France, prêter au gouvernement un concours loyal. » En même temps, il ordonnait de chanter dans les églises du diocèse le *Domine salvam fac Rempublicam*, et mettait à la disposition du général Leflô, ministre de la guerre, ses établissements diocésains et ses prêtres. « Le clergé de Paris tout entier réclame l'honneur d'être au péril et à la peine, et d'aller partout où la religion et le patriotisme pourront l'appeler ¹. »

II

La révolution du 4 septembre permit du moins à l'Église de se dévouer librement. On ne mit plus d'obstacles au départ des aumôniers volontaires et ils s'empressèrent en grand nombre de rejoindre les avant-postes. Leur présence fut pour l'armée un inestimable bienfait. Confondus dans les rangs des soldats, partageant leurs fatigues et leurs misères, ils faisaient à pied, à travers la neige ou les champs détrem pés par la pluie, ces longues marches forcées dont on se reposait, le soir, en s'étendant au hasard dans la boue ou sur la terre glacée. Leur bagage était des plus réduit : un sac militaire où se trouvaient le rituel, l'étole, la boîte aux saintes huiles et la lanterne sourde pour aller, la nuit, à la recherche des blessés. « Parfois, raconte l'un d'eux, on voyait le prêtre et le soldat cheminer côte à côte, comme absorbés dans un entretien intime; la main du prêtre s'élevait discrètement pour tracer la croix; la tête du soldat en marche s'inclinait un instant sous le pardon; puis les deux mains se serraient dans une chaude étreinte et le soldat courait reprendre sa place, le cœur léger, prêt à dire à la mort : « Viens si tu veux, je ne te crains plus ². »

Sur le champ de bataille, l'aumônier est là aussi, impassible, au

¹ Mgr Foulon, *Vie de Mgr Darboy*, p. 483.

² Mgr d'Hulst, cité par M. d'Avènes dans son excellent ouvrage : *Devant l'ennemi*.

milieu de la mitraille : il relève les blessés, il absout les mourants ; parfois même, il encourage les soldats prêts à faillir et les ramène à l'ennemi. Ainsi firent, pour ne nommer que ceux-là, sous Metz l'abbé Rambaud, et à Buzenval l'abbé Allard, que la Commune fusillera plus tard. Combien de prêtres furent blessés en exerçant leur ministère sublime ! Alors, transportés à l'ambulance, ils oubliaient vite leurs souffrances, et le peu qui leur restait de forces, ils l'employaient à soulager les autres. Un certain nombre furent tués, face aux Prussiens. Ils tombèrent sans bruit, au coin d'un bois, dans le sillon où ils soutenaient l'agonie solitaire de quelque enfant du peuple ou du dernier descendant d'une race de peux. De ce nombre, l'abbé Gros, vicaire à Saint-Ambroise, tombé sur le plateau d'Avron ; l'abbé Fouqueray, vicaire de Montfort, tué à Loigny ; les abbés Blanc, Frérot, Le Goavec et bien d'autres.

Quand le combat a pris fin, on voit l'aumônier parcourir le champ de bataille, battre les bois et les champs à la recherche des blessés. Promenade lugubre et dangereuse, car souvent l'ennemi est là tout prêt, et les balles sifflent dans l'obscurité. Qu'on lise, à ce sujet, les saisissants récits de l'abbé de Meissas, aumônier de la division Metman¹. Mais quelle joie de pouvoir ranimer quelque mourant, de l'absoudre, et, s'il est possible, de le porter à l'ambulance !

L'ambulance, c'est tantôt une église, une salle d'école jonchée de paille, tantôt une grange ou une écurie. Le prêtre circule au milieu des blessés qui poussent des gémissements de douleur ; il s'agenouille près d'eux, et, tout en pansant leurs membres déchirés, il leur parle de leur mère et de leur Dieu. A Floing, près Sedan, l'abbé d'Hulst remplit ce ministère sublime pendant dix jours auprès de sept cents blessés. Les catholiques allemands ne sont pas les moins empressés à saisir le crucifix qu'il porte à son côté et que les baisers de tant de soldats mourants lui rendront à jamais sacré. Soudain, comme à Freschwiller, les obus éclatent sur l'église qui prend feu ; les Prussiens apparaissent furieux et menaçants ; l'abbé de Beuvron, aumônier du Val-de-Grâce, se précipite à leur rencontre et les fait reculer ; puis, aidé d'un autre prêtre, l'abbé Jung, il prend les blessés et les transporte hors de l'église dont le toit va s'écrouler². De même, à Eberlach, l'abbé Vallée s'élançait, un drapeau blanc à la main, au-devant de l'ennemi qui tire sur les blessés, et fait cesser le feu.

Cependant, nos armées vaincues, ou sont faites prisonnières, ou se replient à travers la France envahie. Après Sedan, les Français,

¹ De Meissas, *Journal d'un aumônier militaire*. (Paris, Garnier.)

² Bertrand de Beuvron (l'abbé H. de), *Journal d'un aumônier militaire pendant la campagne du Rhin et de la Loire, 1870-1871*.

parqués sur la terre nue, sans tentes, sans abri, comme des bêtes, meurent littéralement de misère et de faim. « La faim, écrit M. l'abbé de Beuvron, les avait presque réduits à l'état d'idiotisme. Ils se regardaient avec de grands yeux hagards et dévoraient avec une avidité canine les quelques morceaux de pain que la charité publique leur envoyait. » Ce sont les aumôniers qui provoquent cette charité. Ils s'en vont mendier pour nos malheureux soldats et s'ingénient à trouver dans une ville dévastée les provisions indispensables. Pendant les longues marches vers les forteresses allemandes où l'on dirige les prisonniers, prêtres et religieux se multiplient¹. Ils relèvent les courages et raniment les cœurs; ils soignent les malades atteints par milliers de la dysenterie, de la fièvre ou de la petite vérole. A Ulm, où sont internés 10,000 soldats, le typhus fait d'épouvantables ravages. Deux prêtres, l'abbé Guers² et le P. Joseph rendent des services éminents. A lui seul, le P. Joseph recueille plus de 150,000 francs; il distribue des vivres, des vêtements, des remèdes; fait venir de France dix mille volumes et fonde l'*OEuvre des Tombes* pour entretenir les sépultures de nos soldats morts à l'étranger³.

En se repliant après leurs défaites dans l'intérieur du pays, nos soldats trouvent chaque jour, non plus seulement l'aumônier, mais l'humble curé de campagne qui les accueille avec empressement, et pour les secourir se dépouille de tout ce qu'il possède. Tantôt, il les guide par des sentiers étroits afin de leur faire prendre de meilleures positions de combat ou de les soustraire aux recherches de l'ennemi. Tantôt (cela s'est passé près de Montmédy), profitant du sommeil des sentinelles allemandes, il fait évader au milieu de la nuit, par une porte secrète donnant sur son jardin, cinquante-trois chasseurs prisonniers enfermés dans son église. « Mais, mon prêtre, lui disent ces braves gens, les Prussiens vont vous fusiller, brûler votre cure et votre église. — Est-ce que la liberté de cinquante-trois bons soldats comme vous ne mérite pas que j'expose ma vie, ma cure et mon église? » Un autre, âgé de plus de quatre-vingts ans, l'abbé Cor, curé de Neuville (Ardennes), fait sonner le tocsin à

¹ Voici les noms de quelques-uns : MM. Georghuenn, Monnier, Detz, Wibeau, La Bouille, Guers, Stande, Belmont, Rambaud, Debras, Uhlès, Lerebours, Lamarche, Galiot, Fortier, Vimar, Coulange, Wagner, Bonnel; les PP. de Damas, de la Grange, Bailly, Dubray, Joseph, Staub, Laboré, Hermann, etc. Cité par d'Avesnes, p. 132.

² E. Guers, *les Soldats français dans les prisons d'Allemagne*.

³ Mgr Meignan s'intéresse très spécialement à nos pauvres prisonniers, « sans distinction de religion », remarque son historien. Il leur envoie plus de 17,000 francs et entretient avec eux, pour les soutenir dans leurs souffrances, une correspondance touchante.

l'approche de l'ennemi pour avertir les nôtres. Saisi par les Prussiens, attaché à la queue d'un cheval et traîné au milieu des ronces et des épines, il est laissé pour mort dans un fossé. « En quel état vous voilà, Monsieur le Curé! lui dit un de ses paroissiens. — Bah! répond-il, c'est ma vieille soutane! » Et le curé de Bazeilles qui, voyant les Allemands fusiller des francs-tireurs et incendier les maisons, se met à la tête de ses paroissiens, arrête l'ennemi pendant quelques heures, et, condamné à mort, tombe en s'écriant : Vive la France!

Mais on peut bien lui préférer le curé des Horties, qui, pour arracher à la mort un de ses paroissiens veuf et père de cinq enfants en bas âge, demande et obtient de prendre sa place parmi les otages que les Prussiens veulent fusiller¹.

Il nous est impossible, on le comprendra, de rapporter tous les actes d'héroïsmes accomplis par le clergé au cours de la guerre. Combien payèrent de leur vie ce dévouement patriotique! Combien d'autres furent maltraités, battus, jetés en prison, traînés devant les conseils de guerre et internés dans les forteresses allemandes! L'abbé Brugalé fut ainsi incarcéré à Posen, l'abbé Dalstein à Saarbruck, l'abbé Damien, curé de Remiremont, à Grandenz, dans la Pologne prussienne²; l'abbé Wurtz, l'abbé Héés, l'abbé Ravault et vingt autres dans diverses prisons. « A combien de balles a-t-on droit, commandant? » demandait M. l'abbé Muller, curé de Sarreguemines, à l'officier qui le sommait avec menaces de livrer les clés de son église. « Huit et le coup de grâce », répondit le Prussien. « Eh bien, ce sera seulement en passant sur un cadavre, percé de neuf balles, que vous entrez dans mon église et que vous la profanerez. » C'est à cette belle attitude de nos prêtres français que rendait hommage le prince Frédéric-Charles lorsqu'il

¹ Combien de prêtres ressentaient sous leur soutane l'impatience du soldat qui brûle de se battre. « Croyez-le, écrivait Mgr d'Hulst, il est cruel à cette heure de voir ses frères, ses amis courir aux armes et de ne pouvoir les suivre qu'en se croisant les bras... Pour moi, je le déclare, voilà la première fois que ma vocation me pèse; elle m'a imposé bien d'autres sacrifices qui tous m'ont paru légers. Mais garder mon sang pour moi quand la France réclame celui de nos frères, ah! c'en est trop! Oh! si ce sang pouvait couler! Si du moins dans le service pacifique de l'ambulance, une balle bienveillante pouvait venir le tirer de nos veines pour écrire en caractères empourprés sur la poussière de nos remparts la vérité de mon dévouement. » (Lettre à M. Portalis.)

² La captivité de ce digne prêtre fut un véritable martyre qu'il supporta avec une constance inébranlable. Comme ses gardiens lui disaient : « Avez-vous quelque chose à demander? — Je n'ai rien à demander, répondit-il, aux ennemis de mon pays. » Ses paroissiens ont fait graver sur sa tombe ces fières paroles.

disait, le 26 février 1872, à Rome, chez M. de Tauffkirchen, ambassadeur de Bavière : « Il n'y a en France qu'une classe debout et digne, noble et patriotique, véritablement influente, c'est le clergé. Il était impossible de ne pas l'admirer sur les champs de bataille. »

III

Mais ce n'est là qu'un côté du rôle du clergé pendant la guerre. En face de l'ennemi, nos évêques ont une attitude pleine de dignité qui rappelle celle des évêques gaulois au temps des invasions barbares. Sans cesse, ils interviennent pour protéger la vie de leurs fidèles, rappeler aux vainqueurs les droits de la religion, de la justice et de l'humanité. Lorsqu'après la capitulation de Metz le général de Zastrow manifeste la prétention de livrer à la fois la cathédrale de cette ville aux deux cultes, catholique et protestant, Mgr Dupont des Loges lui oppose un refus formel, ordonne de fermer l'église et obtient complète satisfaction¹. De hardis francs-tireurs ayant fait dérailler plusieurs trains qui transportaient des troupes allemandes à Reims, l'état-major exige qu'un ou plusieurs notables de cette ville montent désormais sur les locomotives ; l'archevêque Landriot se sacrifie pour les autres et fait plusieurs fois d'une ville à l'autre ce périlleux voyage. A Châlons, mêmes exigences. Dès que Mgr Meignan l'apprend, il court chez le commandant et sollicite l'honneur de faire partie du prochain convoi. Mais le Conseil municipal de la ville refuse à l'unanimité d'accepter l'offre de l'évêque et déclare qu'on l'empêchera de partir s'il tente de le faire².

Les Allemands sont sous les murs de Dijon et, pour châtier la résistance des Français à Varois, Couternon et Quetigny, menacent de bombarder la ville. On voit alors le vénérable Mgr Rivet, accompagné des principaux magistrats de la cité, se diriger en parlementaires vers le camp prussien. Soudain des projectiles, des obus s'abattent devant eux. Ils avancent quand même. « C'est alors, raconte un témoin, que la population émue et soucieuse du danger auquel s'expose son évêque, l'entoure avec un indescriptible témoignage d'intérêt et de pieuse affection, et, le conjurant de ne point passer outre, le fait entrer à l'hôtel de la *Ville de Lyon* et veille sur lui jusqu'au moment où il pourra retourner à l'Hôtel de Ville avec les membres de la municipalité³. » Quand l'ennemi est

¹ Abbé Klein, *Vie de Mgr Dupont des Loges*, p. 303.

² Abbé Boissonneau, *le Cardinal Meignan*, p. 321.

³ Mignard, *l'Invasion allemande*, Dijon, p. 35.

maître de la ville, l'évêque redouble de zèle et de charité. Il intervient à maintes reprises auprès du général de Werder, du prince Guillaume de Bade pour réprimer les exactions allemandes; il s'adresse au roi de Prusse lui-même pour empêcher l'internement de vingt citoyens dijonnais. Cela n'empêche pas Garibaldi d'écrire dans une proclamation aux habitants de la Côte-d'Or : « Il est inutile de songer à chasser l'ennemi, si vous prêtez confiance aux paroles du *prêtre* qui n'a point de patrie, et qui fait aujourd'hui la cour à Guillaume, le nouveau chef du Saint-Empire, chef de la vieille rubrique *trône et autel*, c'est-à-dire chef des imposteurs et des brigands¹. »

Comment ne pas rappeler l'admirable dévouement de Mgr Dupanloup à Orléans? Toutes les autorités avaient disparu. Entre un vainqueur inexorable et une population dont le courage commençait à fléchir, il ne restait plus que l'évêque qui se multipliait pour suffire à sa tâche terrible. Orléans fut pris une première fois le 11 octobre. Le 13, Mgr Dupanloup apprit qu'une soixantaine de paysans de Saint-Sigismond et des Aydes allaient être fusillés pour quelques coups de feu tirés la nuit sur les Allemands par des francs-tireurs. Sans perdre une minute, il s'interposa auprès du général de Tann qui fit élargir les prisonniers en leur disant : « N'oubliez jamais que vous devez la vie à votre évêque. » Une seconde intervention obtint de même la grâce de M. Michot, maire de Saint-Privé.

L'ennemi avait frappé Orléans d'une taxe d'un million et de subsides représentant 80,000 francs par jour. Mgr Dupanloup plaida si bien auprès du gouverneur et du roi de Prusse la cause de ses diocésains que la taxe fut réduite à 600,000 francs et que le Conseil municipal vint en corps exprimer à l'évêque la reconnaissance de la population d'Orléans. Lorsque les Prussiens eurent repris Orléans qu'ils avaient évacué après leur défaite de Coulmiers, irrités de la lettre patriotique par laquelle l'évêque avait salué notre victoire, ils envahirent son palais et voulurent en expulser les blessés français qu'on y soignait. Mgr Dupanloup s'y opposa avec indignation. « Jamais, leur dit-il, entendez-vous bien, jamais pareille infamie ne se commettra sous mon toit. Si vous le faites, je pars. » Et ils reculèrent. Que ne pouvons-nous citer l'admirable lettre dans laquelle il réfuta les calomnies de la *Gazette de Silésie* qui accusait les Orléanais d'avoir maltraité et empoisonné les blessés prussiens². « Dès qu'il parlait de la patrie,

¹ Chevalier, *Mgr Rivet*, p. 258.

² Lagrange, *Vie de Mgr Dupanloup*, t. III, ch. x.

écrivait M. Edouard Drumont, son éloquence prenait soudain un essor inaccoutumé; cette parole alors planait très haut comme si le génie de la France l'eût emportée sur ses ailes ¹. »

A Rouen, le cardinal de Bonnechose avait obtenu du général de Manteuffel l'exemption de toute contribution militaire, pourvu que les soldats allemands fussent nourris et vêtus. Mais le successeur de Manteuffel frappa le département de la Seine-Inférieure d'une imposition de 26 millions; sur cette somme, Rouen devait fournir 6,500,000 francs. A la prière de son Conseil municipal, l'archevêque n'hésita pas à partir pour Versailles. Après bien des péripéties et bien des souffrances, il arriva dans cette ville, fut reçu par M. de Bismarck, M. de Roon et l'empereur d'Allemagne lui-même; il plaida si chaleureusement auprès d'eux la cause de ses diocésains qu'un tiers seulement de la contribution de guerre fut exigé par l'ennemi ².

Plus important encore fut le rôle de Mgr Guibert, archevêque de Tours. Cette ville était devenue, par suite de l'investissement de Paris, la capitale provisoire de la France. Les membres du gouvernement, MM. Crémieux, Glais-Bizoin, Fourichon logèrent chez l'archevêque. Comment, malgré leurs préjugés, n'eussent-ils pas été frappés de sa haute valeur? Il finit par conquérir sur ses hôtes une certaine influence dont il usa tout à la fois dans l'intérêt de l'Eglise et du pays. La plupart des séminaristes qui n'avaient point reçu les ordres sacrés étaient partis dès le début de la guerre; Mgr Guibert obtint que les autres ne seraient appelés qu'en qualité d'infirmiers. — « C'est une faute, dit-il à M. Crémieux, de n'avoir pas désigné un ministre des cultes, car on en pourra conclure que la République ne veut pas vivre d'accord avec l'Eglise. » Et sur la recommandation de Mgr Guibert, le gouvernement confia la direction des cultes à M. Silvy, administrateur de premier ordre et chrétien excellent. Il fit de même nommer son vicaire général, l'abbé d'Outremont, à l'évêché d'Agen et l'abbé Fava, plus tard évêque de Grenoble, à la Martinique. Le premier de ces sièges était vacant depuis quatre ans et le second depuis dix ans. L'historien du cardinal Guibert raconte que Gambetta, arrivé à Tours depuis quelques jours et ne se souciant point de faire des évêques, ne consentit à signer ces nominations que sur les instances de M. de Chaudordy qui lui disait : « Il faut faire

¹ Edouard Drumont, *Mgr Dupanloup* (*Liberté*, 15 octobre 1875).

² Besson, *Vie du cardinal de Bonnechose*, II, ch. xv. De simples prêtres parvenaient également à fléchir le vainqueur. C'est ainsi que M. l'abbé Desjardins, vicaire à Courbevoie, obtint de M. de Moltkè qu'il réduisit de 200,000 à 60,000 francs la contribution de guerre imposée à ses paroissiens.

plaisir à mes compatriotes d'Agen qui demandent un pasteur. — Eh bien, dit Gambetta en riant, je vais me cacher derrière Crémieux¹. » Quelques mois plus tard, Mgr Guibert inspirait encore le choix de son ancien secrétaire, M. Bourret, professeur en Sorbonne, pour le siège de Rodez et celui de M. de Gaffory pour le siège d'Ajaccio.

Dès l'annonce des hostilités, Pie IX s'était vainement adressé aux deux souverains, les suppliant d'épargner à leurs peuples le fléau de la guerre. Dans les premiers jours de novembre, alors que toutes les grandes puissances nous abandonnaient, le Pape, dépouillé lui-même de ses Etats et prisonnier au Vatican, écrivit de nouveau au roi de Prusse pour le conjurer d'arrêter l'effusion du sang chrétien. « Après les triomphes remportés sur les champs de bataille, lui disait-il, il reste encore à Votre Majesté à remporter un plus noble triomphe, qui serait de se montrer disposée à la paix... Plaise à Dieu de donner force et grâce à mes vœux, afin que j'aie la consolation de les voir couronnés par le succès ! J'assure à Votre Majesté que, si j'y arrive, je ressentirai moins cruellement les douleurs et les humiliations que m'infligent mes ennemis²... »

En même temps, il chargeait Mgr Guibert d'insister dans le même sens auprès du gouvernement de la République : « ... Mettez-vous à l'œuvre sans retard, Vénérable Frère, employez la persuasion auprès des hommes, recourez à la prière auprès de Dieu, enflammez en vous joignant à eux le zèle déjà si vif des évêques vos frères. Nous avons, de notre côté, la ferme assurance que Dieu donnera la grâce de la force à vos paroles, et qu'avec son secours les cœurs reviendront à leur générosité naturelle, et que, par amour pour le bien public, ils ne refuseront pas d'entrer dans vos vues et de seconder vos désirs³. »

L'archevêque de Tours, sans grand espoir de voir aboutir ses propositions pacifiques, intervint aussitôt. Il vit l'un après l'autre les membres du gouvernement ; il leur offrit dans une lettre touchante l'arbitrage du Saint-Père : « ... Du fond de son palais du Vatican, devenu pour lui une prison, disait-il, Pie IX, quelque dure que soit sa condition présente, s'occupe de nos malheurs. Il se souvient (ce sont ses propres paroles) des grands témoignages d'attachement filial qu'il a reçus dans ses tribulations de la généreuse nation française, et il a prié ardemment le Dieu des miséricordes de lui faire connaître comment il pourrait s'acquitter envers

¹ Paguelle de Follenay, *Vie du cardinal Guibert*, II, p. 453.

² Pie IX au roi Guillaume, 16 novembre 1870.

³ Pie IX à Mgr Guibert, 12 novembre 1870.

elle de sa dette de reconnaissance. Or il ne connaît pas pour notre pays, en ce moment, de plus grand bien que le retour de la paix...

« Quand Pie IX nous convie à la paix, ne croyez pas, Messieurs, qu'il puisse conseiller une paix humiliante; il aime trop la France pour ne pas aimer son honneur; l'Église ne peut vouloir que sa fille aînée soit diminuée, et nous, évêques français, nous sommes habitués à regarder l'amour et le respect de notre pays comme une seconde religion. Nous ne saurions jamais oublier qu'en France rien n'est perdu quand l'honneur est sauvé.

« Vous méditez, Messieurs, sur cette pensée de paix descendue de si haut et que j'ai été chargé de vous communiquer... Heureux si ma mission auprès de vous, cette mission qui restera un honneur dans ma vie, pouvait répondre aux espérances du Chef de l'Église, si pleinement d'accord avec les vœux de l'Europe¹... » Mgr Guibert crut devoir s'adresser dans le même esprit au roi Guillaume. Des deux côtés, ces démarches furent accueillies avec déférence, mais restèrent sans résultat. M. Crémieux, qui venait d'être promu grand-maître de la franc-maçonnerie, n'était point disposé à reconnaître le Pape comme arbitre des nations.

Cependant, les Prussiens avançaient toujours; ils entrèrent à Tours le 19 janvier, un mois environ après l'installation du gouvernement à Bordeaux. Le département d'Indre-et-Loire et son chef-lieu furent frappés d'une contribution de 7 millions. Comme ses confrères de Rouen et d'Orléans, Mgr Guibert s'interposa auprès des autorités prussiennes; ses efforts contribuèrent à faire abaisser à 1,400,000 francs la charge écrasante imposée à ses diocésains.

IV

En cette grande crise nationale, les religieux rivalisent de dévouement avec le clergé séculier; chaque ordre ajoute à l'histoire de son institut une page glorieuse. Impossible de résumer cette héroïque histoire; si peu qu'on la connaisse encore, elle remplirait des volumes, et rien n'est si monotone que la répétition des mêmes actes d'abnégation et de courage. Ce que nous avons dit des simples prêtres, il faudrait le redire des religieux; ce que nous dirions des Dominicains, les Capucins, les Oblats, les Eudistes, les Oratoriens, l'ont fait également; ils ont sacrifié à la patrie leurs maisons, leur santé, leur vie même.

¹ Mgr Guibert aux membres du Gouvernement de la Défense nationale, 29 novembre 1870. Voy. Paguette de Follenay, *Vie du cardinal Guibert*, II, p. 482.

Lorsque arrive à la Trappe des Dombes (Ain) la nouvelle de la défaite de Forbach, l'abbé Adhémar d'Abzac réunit ses moines : « Mes frères, dit-il, la main de Dieu vient de s'appesantir sur nous. La France est en danger. Que tous ceux qui le peuvent se lèvent et aillent la défendre, pendant que les vieillards et les prêtres prieront ici pour leur salut et pour le salut du pays. » Le lendemain, trente-trois religieux partent pour l'armée; neuf d'entre eux sont tués. A Aiguebelle, cinquante-deux religieux s'enrôlent et toutes les Trappes suivent cet exemple. Ceux que les ordres sacrés empêchent de combattre deviennent aumôniers ou infirmiers. Dix-neuf Eudistes de Redon se répandent dans les divers corps d'armée; à la fin de l'année, cinq ont succombé. — Si le P. Dulong de Rosnay, Mariste, ne succombe pas, il expose cent fois sa vie, à Sedan, dans les Vosges, sur la Loire, et compromet à jamais sa santé. — Le P. Dargaud, de l'Oratoire, expire d'épuisement quelques mois après la guerre. — Au combat de Villers-Bretonneux, le P. Mercier, Dominicain, reçoit quatre coups de feu, est décoré avec son confrère, le P. Jouin, et mis au rapport par le général Faidherbe, pour son « courage remarquable ». Au Mans, un autre Dominicain, le P. Doussot, sauve le drapeau de la légion. L'état-major allemand signale la bravoure des Dominicains d'Arcueil, qui sont allés aux combats de l'Hay et de Châtillon relever des blessés jusque dans les lignes prussiennes. En rappelant les héroïques efforts du P. Joseph, Barnabite, pour soulager les prisonniers français, nous n'avons rien dit des PP. Pernet et Bailly, Assomptionnistes, qui se sacrifièrent pour la même œuvre, et nous regrettons de n'en pouvoir nommer des centaines d'autres dont le dévouement mériterait d'être enregistré par l'histoire.

Les Jésuites ont droit pourtant à une mention spéciale. Ils ne manquent point cette bonne occasion de chercher à surpasser les autres. On les trouve partout, intrigant pour faire le bien, ambitieux de se sacrifier. Pendant la bataille de Pont-Noyelles, l'un d'eux, le P. Vautier, se tient près d'une batterie et encourage si bien les artilleurs qu'ils contraignent l'ennemi à battre en retraite. A Laon, le P. Arnold saute avec la citadelle. A Buzenval, le P. Tailhan, atteint au front d'une large blessure, reste quand même au feu et est mis à l'ordre du jour de l'armée. — Sous Orléans, le P. de Rochemonteix, renversé d'un coup de sabre pendant qu'il emporte un blessé, est fait prisonnier, s'évade et court au Mans soigner les varioleux. On trouve ainsi une centaine de Jésuites sur les champs de bataille; les autres sont dans leurs maisons transformées en ambulances.

Le collège Sainte-Croix du Mans, dirigé par le P. du Lac, reçoit

lui seul 22,000 soldats. A Saint-Clément de Metz, vingt-quatre Jésuites sont atteints de la petite vérole ou de la fièvre typhoïde en soignant les malades et les blessés. Quatre d'entre eux succombent à la fleur de l'âge. Tel est le dévouement de ces religieux, qu'au moment de quitter Metz les officiers français promettent d'ériger dans l'église Saint-Clément un monument pour transmettre à la postérité le témoignage de leur reconnaissance ¹. En même temps que le gouvernement français nomme leur supérieur, le P. Couplet, chevalier de la Légion d'honneur, M. de Bismarck se hâte d'expulser d'Alsace-Lorraine ces dangereux patriotes. Les Jésuites sortent de Strasbourg escortés d'une foule énorme qui leur jette des fleurs, et M. Edmond About, gagné lui aussi par l'enthousiasme, constate qu'en Alsace *le jésuitisme est devenu une nouvelle forme de patriotisme*.

Mais c'est à Paris surtout qu'ils se prodiguent. Le P. Clerc, ancien lieutenant de vaisseau, dirige l'ambulance de Vaugirard qui jusqu'au 1^{er} mars 1871 reçoit 21,250 blessés; le P. Ducoudray remplit la même charge à l'Ecole Sainte-Geneviève, et le P. de Bengy, ancien aumônier de Crimée, passe ses journées aux avant-postes à relever les blessés et à consoler les mourants. On sait quelle récompense la Commune de Paris réserve à ces héroïques religieux. Déjà, du reste, on les proscriit et on les emprisonne en certaines villes. A Aix, le conseil général les fait conduire à la frontière et met leurs biens sous séquestre; à Lyon, à Marseille, la populace pille leur résidence et retient une dizaine d'entre eux en prison pendant vingt-six jours; au Mans, tandis qu'ils se dévouent au chevet des varioleux, des listes de proscription circulent; en tête se trouve le supérieur des Jésuites ².

¹ Voici la traduction de cette inscription : « Lorsqu'à la fin de l'année 1870, Metz eut à subir les horreurs d'un long siège, un grand nombre de soldats français tombèrent très gravement malades par suite des fatigues et des privations, ou furent blessés dans les combats et les sorties qui eurent lieu pour la défense de la ville. Les Pères de la Compagnie de Jésus recueillirent tous ceux qu'ils purent dans leur maison de Saint-Clément. Aux corps et aux âmes ils prodiguèrent leurs soins nuit et jour avec une admirable charité, servant Jésus-Christ dans la personne de leurs frères. Voulant laisser de ce dévouement et de leur propre gratitude un souvenir durable, les colonels, capitaines et autres officiers qui ont survécu, ont élevé ce monument à frais communs. » (Didierjean, *Souvenirs de l'Ecole Saint-Clément de Metz*, p. 53, 54, 55.)

² D'Avesnes, *Devant l'ennemi*, livre II, § 5.

V

Il serait souverainement injuste de ne point rappeler ici la belle conduite des Frères des Ecoles chrétiennes. Dès le 15 août, leur supérieur général, le F. Philippe, mettait à la disposition du ministre de la guerre tous ses établissements et tous ses frères. Les ambulances qu'ils établirent en province et à Paris furent innombrables, et les malades qu'ils y soignèrent ne pourraient se compter. Le célèbre docteur Ricord qui les vit à l'œuvre à Longchamps, a écrit : « Je n'aurais jamais cru qu'on pût trouver tant de dévouement chez des hommes. » Pendant le siège, les Frères brancardiers excitèrent par leur intrépidité la sympathie générale. « Un des grands sujets de conversation parmi les *pioupiou*s, écrivait le journal *le Soir*, c'est la conduite des Frères. Ces hommes noirs qui, calmes, stoïques, marchent au milieu des balles, portant les blessés, remplissent nos soldats d'admiration... Plus de dix fois nos généraux ont dû les forcer à attendre que la fusillade fût finie pour aller relever les blessés. » — « Leur exemple convertirait à la religion et à la vérité tous ceux qui doutent ou que le scepticisme égare, reconnaît le docteur protestant O. de Langenhagen. Pour ma part, tout hérétique que je suis, j'ai été saisi d'étonnement devant les faits dont j'ai été témoin, comme tant d'autres de mes confrères, à Champigny, à Villiers, à Petit-Bry, etc. » — « Nous avons bien des fois, dans ce journal, écrivait encore M. Sauvestre à l'*Opinion nationale*, lutté contre le caractère envahissant des congrégations religieuses... C'est un devoir pour nous de leur rendre aujourd'hui justice..., particulièrement au dévouement courageux avec lequel les Frères des Ecoles chrétiennes vont ramasser les blessés jusque sous les balles ennemies... Dans l'ère nouvelle que la République de 1870 a ouverte, la lutte a changé de nature. Liberté pour tous sous la loi commune, et honneur à qui fera le mieux... Nous devons constater qu'en ce moment les Frères ont pris une avance. »

Plus de cinquante Frères furent blessés ou atteints de maladies contagieuses; vingt furent tués à l'ennemi, entre autres le F. Néthelme, frappé en allant chercher un blessé à 150 mètres en avant des lignes françaises. M. Jules Ferry, membre du gouvernement, invité à paraître aux funérailles du pauvre brancardier, écrivit au secrétaire du Comité des ambulances de la presse :

« Monsieur,

« Je vous suis reconnaissant de cette pieuse pensée d'associer

l'administration municipale à l'hommage que vous rendrez demain au très digne et courageux citoyen, en religion F. Néthelme, qui a payé de sa vie son dévouement pour les blessés. S'il y a des degrés dans l'héroïsme, les plus beaux sacrifices sont les plus obscurs, et le F. Néthelme a accompli le sien, assurément sans espoir de gloire. C'est pour nous un devoir d'autant plus étroit de lui rendre les honneurs civiques auxquels il n'aspirait pas, mais qui témoignent une fois de plus de l'union intime de toutes les âmes françaises dans une seule foi et dans un même amour, l'amour et la foi dans la patrie. Je ne puis assister personnellement aux funérailles du F. Néthelme, mais la présence de M. Léon Béquet, chef du cabinet du gouverneur, particulièrement chargé de la direction et de l'organisation de nos brancardiers municipaux, marquera nettement le sentiment fraternel qui unit tous les collaborateurs à notre grande œuvre hospitalière.

« Recevez, etc.

« J. FERRY. »

C'est pourquoi le gouvernement s'honora lui-même en décorant le F. Philippe ; deux ans plus tard, l'Académie française, chargée de décerner le prix de la ville de Boston à la personne qui s'était distinguée par le plus grand acte de dévouement devant l'ennemi, ne crut pouvoir mieux faire que de couronner les brancardiers de Buzenval et du Bourget ¹.

Après les Frères, comment ne point parler des Sœurs ? Un officier prussien, voyant les Frères occupés depuis trois jours à inhumer les cadavres sur le champ de bataille de Champigny, disait à un camarade : « Nous n'avons rien vu d'aussi beau jusqu'ici. — Excepté les Sœurs grises », répondit l'autre. Mais il faudrait des volumes pour raconter les actes de courage et de charité accomplis pendant la guerre par les religieuses françaises de tout ordre.

Dans la lettre à la *Gazette de Silésie* dont nous parlions plus haut, Mgr Dupanloup résumait ainsi l'œuvre des Sœurs dans la seule ville d'Orléans : « Ce qui est vrai, c'est que quatre cents religieuses ont été et sont encore occupées à soigner vos blessés comme les nôtres ; je les ai mises à la disposition des autorités militaires pour vos propres ambulances là où on en a voulu. Les religieuses de la Visitation ont reçu à la fois jusqu'à deux cents blessés. Elles se sont privées de tout : de leurs propres lits, de leurs couvertures, couchant, elles, sur la paille. Elles les ont veillé le jour et la nuit. Il y en a qui, par suite de ces fatigues, sont mortes ; et la Supérieure a été deux fois aux portes de la mort. Au

¹ J. d'Arsac ; *les Frères des Ecoles chrétiennes*.

Sacré-Cœur, il y a encore, à l'heure qu'il est, près de deux cents blessés. Nos religieuses du monastère de la Charité, si pauvres que, depuis trois mois, elles sont obligées de prendre pour elles et pour leurs orphelines leur pain à crédit, en ont eu jusqu'à cent quatre-vingts. Nos Sœurs de Saint-Aignan, si pauvres aussi que je cherche chaque jour les moyens de pourvoir à leur existence, ont également recueilli dans leurs deux maisons plusieurs centaines de blessés. Je ne nomme pas les Sœurs de la Sagesse, nos Sœurs gardes-malades, nos Petites-Sœurs des pauvres, ni les Ursulines, ni les Carmélites dont les deux Supérieures sont mortes des maladies contagieuses de leurs blessés, ni tant d'autres ¹. »

Or, ce qui s'est passé à Orléans s'est passé partout. Déjà le 2 octobre 1870, vingt-deux Sœurs de charité étaient mortes devant Metz; à Bicêtre, sur les quarante-sept religieuses qui soignaient les varioleux, onze succombèrent en quelques jours. Les trente-six qui restaient, épuisées de fatigue, ne purent suffire au service de l'ambulance. On demanda d'autres Sœurs, au nombre de onze; il s'en présenta trente-deux, et le sort décida de celles qui auraient l'honneur de se sacrifier.

Faut-il rappeler l'exécution de ces quatre Sœurs de charité que l'ennemi fusilla à Soultz, près de Colmar, sous prétexte qu'elles avaient conseillé la résistance aux habitants? Combien d'autres tombèrent sur les champs de bataille! Qui comptera le nombre des blessés, des malades qu'elles ont arrachés à la mort? Nous ne citerons qu'un trait, au hasard, entre mille autres. Le lendemain de la prise de Châteaudun, les Prussiens allaient fusiller, près des murs du couvent, un homme accusé d'avoir tiré d'une fenêtre sur l'ennemi. En vain ce malheureux tenait-il entre ses bras son petit enfant; ils allaient mourir tous les deux. Mais la supérieure, Sœur Jeanne de la Croix, se précipita au-devant des victimes, les couvrit de son corps, cria aux soldats : « Vous ne tirerez point! » Et les Prussiens s'éloignèrent vaincus par son courage.

VI

Ces religieux, ces Frères intrépides, avaient formé dans leurs maisons de nombreux élèves qui surent, eux aussi, se sacrifier pour la France. L'Eglise a bien le droit de revendiquer avec fierté ces soldats, ces officiers chrétiens formés par elle; et il serait injuste de n'en point parler puisqu'on a tant de fois accusé de mollesse et de

¹ Lettre du 28 janvier 1871.

lâcheté les jeunes gens sortis des écoles catholiques. Mais leur nombre considérable nous empêchera d'en parler aussi longuement qu'il conviendrait. Chaque congrégation, en effet, chaque collègue possède son livre d'or où sont mentionnés, pour l'exemple des plus jeunes, les exploits et les noms des anciens tombés pour la patrie. Les blessés et ceux qui se sont signalés par quelque action d'éclat ne se comptent pas et les morts sont nombreux. Arcueil et Oullins eurent quinze élèves tués à l'ennemi; Juilly, neuf; Sainte-Marie de Tinchebrai, trente; les collèges de Maristes, quinze, et ceux des Eudistes, quarante-trois. Naturellement, les Jésuites ayant plus de collèges, eurent aussi plus de victimes. Pour ne parler que de leur principale maison, l'école de la rue des Postes donna au pays, en 1870, mille quatre-vingt-treize officiers; quatre-vingt-six d'entre eux furent tués et cent quatre-vingt-quatre décorés. Sous le titre de *Souvenirs de l'Ecole Sainte-Geneviève*, le R. P. Chauveau a écrit trois volumes d'attachantes notices sur ces nobles jeunes gens. Je ne connais rien de plus élevé et de plus viril. Ce sont les fastes d'une chevalerie moderne qui n'a rien à envier à l'ancienne pour la beauté des sentiments chrétiens. On comprendra que nous ne puissions insister : en nommer un serait une injustice pour tous les autres.

Il est impossible de ne pas signaler la conduite des zouaves pontificaux? A peine les troupes françaises eurent-elles quitté les Etats de l'Eglise, le gouvernement italien marcha sur Rome et s'en empara. Devenus libres, les zouaves, conduits par le colonel de Charette, rentrèrent en France et furent attachés à l'armée de la Loire sous le nom de *Volontaires de l'Ouest*. En maintes circonstances, ils rendirent les plus grands services ; — à Cercottes, où Le Gonidec de Traissan, avec cent soixante-dix zouaves, embusqués dans un bois, contint les Bavares, les empêchant de prendre l'armée française à revers ; — à Bellesme, où de Couessin couvrit la retraite des soldats du général Jaurès débordés ; — à Loigny, où Charette força l'admiration des Prussiens eux-mêmes, où de Sonis se montra plus grand que Bayard¹ ; où de trois cents zouaves qui s'élan-

¹ Qu'on nous permette de citer ici Mgr Freppel : « ... Sonis est là étendu sur le champ de bataille, baigné dans son sang et n'ayant pour oreiller que la selle de son cheval. Sur son instant prière, ses officiers se sont éloignés de lui, le laissant seul pour aller exécuter ses derniers ordres. Bientôt il voit, il entend le flot de l'armée ennemie passer et repasser sur lui et autour de lui. La nuit est venue, nuit cruelle, nuit terrible, pendant laquelle la neige tombant à gros flocons va couvrir d'un linceul les morts et les mourants. Pour lui, son âme est toute en Dieu, à qui il fait le sacrifice de sa vie pour la France et pour les siens ; et l'image de Notre-Dame de Lourdes, présente à son esprit, vient mêler à ses souffrances d'ineffables

cèrent à l'assaut du village, deux cent dix-huit restèrent sur le terrain; — au Mans surtout, où, soutenant la retraite de notre armée, ils se montrèrent (c'est l'expression même du général Chanzy) « héroïques ». — « On a un peu abusé du mot, a déclaré le général Gougéard qui les commandait, mais je ne crains pas de dire qu'ils le méritent... Sur neuf capitaines, il en est revenu deux, et sur mille hommes, dans les deux engagements, j'en ai ramené trois cent cinquante... Ils n'ont pas laissé aux mains des Prussiens un seul prisonnier; leurs pertes étaient toutes en tués et en blessés... Certes, jamais troupes plus braves ne portèrent plus haut dans ses malheurs le drapeau de la France, et c'est une justice qu'aime à leur rendre celui qui les a vus à l'œuvre, et qui regardera comme un éternel honneur d'avoir commandé à de pareils hommes¹. »

Ainsi donc, dans cette grande crise nationale, l'Eglise de France toute entière depuis les évêques jusqu'aux simples fidèles a fait son devoir. Qu'il soit permis de le rappeler aujourd'hui, sans contester qu'il se soit rencontré ailleurs et chez nos adversaires eux-mêmes de pareils exemples de patriotisme et de dévouement. Si les Français ont trop oublié les services de l'Eglise, nos frères d'Alsace-Lorraine s'en sont souvenus davantage, et depuis 1870 c'est à leurs prêtres qu'ils ont confié l'honneur de les représenter au Reichstag allemand et d'affirmer à la face du monde leur invincible attachement à la patrie française.

E. LEGANUET.

consolations. Deux jeunes zouaves, gisant non loin de là, se traînent jusqu'à lui pour recueillir de sa bouche quelques paroles de foi et de résignation; un troisième vient expirer sur son épaule, et le héros chrétien se soulevant avec peine, exhorte ces enfants à la confiance en Dieu, leur parle de la Vierge secourable au pécheur, de l'éternité bienheureuse dont ils vont franchir le seuil. Puis, tout retombe dans un lugubre silence, interrompu de temps à autre par les gémissements des blessés. Quinze heures s'écoulent dans cet abandon complet. Nulle part de secours ni d'espérance. Enfin, vers dix heures du matin, un prêtre et un médecin viennent relever le général pour l'emporter au presbytère de Loigny où l'attendent les soins du vénérable curé... Il fallut amputer la jambe gauche, sauver de la gangrène le pied droit gelé, et pendant que le chrétien arrachait aux assistants des larmes d'admiration en bénissant Dieu de l'avoir associé aux souffrances du Calvaire, le soldat se retrouvait tout entier avec sa mâle énergie pour dire ce mot sublime : « Coupez ma cuisse, si cela est nécessaire, mais laissez-m'en juste ce qu'il faut pour que je puisse remonter à cheval et servir mon pays. » (*Oraison funèbre du général de Sonis*)

¹ Cité par d'Avesnes, *Devant l'ennemi*, p. 350.

UNE GRANDE GRÈVE AMÉRICAINE

I

Une grève d'une gravité exceptionnelle a éclaté l'année dernière aux Etats-Unis. Elle a presque entièrement arrêté la production d'un combustible de première nécessité, exclusivement réservé aux usages domestiques; elle a mis en péril des intérêts considérables, troublé profondément la vie sociale, menacé la paix publique, et elle n'a pris fin qu'à la suite d'une initiative hardie du président Roosevelt, qui a confié à quelques hommes éminents, désignés à son choix par leur compétence et par leur autorité morale, la mission d'apaiser ce redoutable conflit. Un fait économique et social de cette importance est de ceux qu'il n'est pas permis de négliger; car les problèmes qu'il soulève préoccupent à un égal degré les nations de la vieille Europe et les races jeunes et vigoureuses du continent américain. Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt d'en retracer rapidement l'histoire; peut-être ne sera-t-il pas sans profit de recueillir les enseignements qui s'en dégagent.

II

La Pensylvanie est celui des Etats de l'Union américaine où la production du charbon minéral est la plus considérable. Son territoire se partage, sous ce rapport, en deux régions : la région occidentale qui est la région de la houille, et la région orientale qui est celle de l'anhracite¹. Cette dernière embrasse huit comtés et comprend une étendue de 4,250 kilomètres carrés. L'exploitation des mines qu'elle renferme et qui occupent plus de cent quarante mille travailleurs, appartient presque exclusivement à onze Com-

¹ Nous empruntons ces détails, et dans le cours de cette étude nous ferons plus d'un emprunt aux remarquables publications qu'a entreprises le Comité des houillères de France sous la direction de son président, M. Darcy, et de son secrétaire général, M. Gruner.

pagnies des chemins de fer qui desservent l'ensemble de ce territoire.

Les mineurs de la région houillère font depuis longtemps partie d'une organisation fortement constituée, qui a son siège à Indianapolis, dans l'Etat d'Indiana, et qui est une des principales unions ouvrières de l'Amérique. Les *Travailleurs unis de la mine* se rattachent à la toute-puissante *Fédération américaine du travail*, qui a poursuivi et réalisé la concentration des forces ouvrières aux Etats-Unis ¹. Leur rôle a été considérable; ils ont, avec des fortunes diverses, suscité de nombreuses et importantes grèves: en 1894, une grève de 125,000 ouvriers n'aboutissait, après une lutte de huit semaines, qu'à une transaction qui causait dans le monde des travailleurs une assez vive déception; mais, en 1897, une grève générale à laquelle prenaient part 150,000 mineurs des charbonnages de l'Est et du Centre, et cinq grèves partielles avaient pour résultat l'adoption d'échelles mobiles pour les salaires, entraînant une augmentation que le secrétaire de la *Fédération américaine du travail* évalue à 22 pour 100 en moyenne. Les bases de cet accord, renouvelable d'année en année ², étaient arrêtées dans une conférence où se trouvaient réunis les représentants des Compagnies houillères et ceux des *Travailleurs unis de la mine*.

L'action de l'Union ne s'était exercée jusque-là que dans la région du charbon bitumineux. Elle résolut de l'étendre à la région de l'anthracite où elle ne comptait encore qu'un petit nombre d'adhérents. Vers la fin de 1899, elle y constitua des unions locales, et bientôt les Compagnies exploitantes furent saisies d'un certain nombre de revendications. Sur le refus des exploitants d'accepter l'intervention du président et des membres du bureau des *Travailleurs unis*, la grève fut déclarée le 17 septembre 1900. Elle dura un mois pendant lequel se produisirent des actes de violence et des conflits sanglants avec la police; elle se termina le 17 octobre par un compromis aux termes duquel les exploitants consentirent une augmentation de salaires de 10 pour 100 et l'abaissement du prix de la poudre d'abatage, que les mineurs sont tenus, dans un intérêt de sécurité, de se procurer dans les magasins des Compagnies; l'échelle mobile qui fonctionnait depuis vingt ans fut supprimée et un certain nombre de réclamations secondaires furent réservées pour être ultérieurement soumises à un arbitrage. On assure que certains chefs du parti

¹ Voy. l'ouvrage très instructif et très documenté de M. Louis Vigouroux, *la Concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord*, A. Colin, 1899.

² Voy. le texte d'un de ces contrats passés avec les représentants des houillères de l'Illinois, le 13 mars 1902. (*Bulletin of the department of labour*, n° 43, novembre 1902.)

républicain exercèrent sur les exploitants une sorte de pression morale pour leur faire accepter cette transaction, à raison des dangers qu'aurait pu faire courir aux candidatures de MM. Mac Kinley et Roosevelt une prolongation de la grève ¹.

La solution donnée au conflit fut loin de ramener le calme dans les esprits. Le chef éminent du département du travail, M. Carroll Wright, constate, dans le remarquable rapport qu'il a adressé au président des Etats-Unis, que, de l'avis de la plupart des exploitants et d'un grand nombre d'adhérents de l'Union des mineurs, il a régné dans les districts miniers, depuis la transaction du 17 octobre 1900, un état de susceptibilité et d'irritation tel qu'on n'en avait pas connu pendant les vingt-cinq années antérieures et même au delà. En effet, cette transaction imposée par les circonstances n'avait donné satisfaction à aucune des parties en présence. Les exploitants se plaignaient d'avoir eu à subir une augmentation du taux des salaires, alors que les profits réalisés dans l'industrie de l'antracite étaient moindres qu'à l'époque où le taux primitif avait été établi. Ils constataient que le prix moyen de vente déclaré à la douane qui, en 1880, était de 3 dollars 75 par tonne était tombé à 2 dollars 80 en septembre 1900, et qu'en même temps le prix de revient s'était élevé sensiblement, par suite de l'épuisement des couches supérieures et épaisses et de la mise en exploitation des couches inférieures et minces. Ils alléguaient que les bénéfices des Compagnies étaient sensiblement inférieurs à ce qu'ils étaient vingt ans auparavant, que la plupart d'entre elles avaient réduit leurs dividendes et que quelques-unes avaient dû les supprimer. Ils insistaient également sur l'affaiblissement de la discipline qu'ils attribuaient aux concessions faites à la suite de la dernière grève et surtout à l'influence croissante et à l'action désorganisatrice des *Travailleurs unis de la mine*.

De leur côté, les promoteurs de la grève se montraient médiocrement satisfaits des résultats obtenus. Ce qu'ils avaient voulu par dessus tout, c'était obtenir des exploitants la reconnaissance de l'Union comme une sorte de représentation légale des ouvriers, c'était faire consacrer son droit d'intervenir à ce titre dans la discussion et le règlement des conditions du travail. Ce but n'avait pu être atteint; tant qu'il ne le serait pas, les *Travailleurs unis de la mine* estimaient qu'ils ne pouvaient ni ne devaient désarmer.

¹ C'est ce qui résulte des déclarations de M. George P. Baer, président de la *Pensylvania and Reading Company*. Rapport de M. Carroll Wright, chef du département du travail. (Voy. *Bulletin* n° 43.)

Cet état de crise latente ne pouvait se prolonger longtemps. Il devait aboutir bientôt à un nouveau conflit.

Le 15 février 1901, M. John Mitchell, président des *Travailleurs unis*, adressa aux exploitants la proposition suivante : « Voulez-vous avoir l'obligeance de nous télégraphier si votre Compagnie serait disposée à prendre part à une conférence contradictoire avec les mineurs de l'anhracite dans le cours du mois de mars à l'effet de s'entendre sur l'établissement d'une échelle de salaires pendant une période à fixer d'un commun accord entre les exploitants et les ouvriers. »

Dès le lendemain, M. Olyphant, président de la *Delaware and Hudson Company*, répondit à cette communication par le télégramme suivant : « J'estimais que la question des salaires avait été réglée d'une manière satisfaisante au mois d'octobre dernier, et nous n'avons pas actuellement l'intention de modifier les accords intervenus à cette époque. La conférence que vous proposez me paraît donc sans objet, alors même que cette façon de procéder serait désirable, ce qui me semble fort douteux. »

M. John Mitchell ayant insisté pour que la Compagnie se fit représenter à une conférence mixte qui devait se réunir à Hazleton le 15 mars suivant, M. Olyphant développa plus longuement les motifs de son refus dans une lettre du 6 mars. Il rappelait, dans un langage élevé, que les efforts communs des chefs de sa Compagnie et des travailleurs employés dans ses mines avaient constamment tendu à assurer à la fois au travail et au capital une rémunération équitable. « Les intérêts des ouvriers, disait-il, ne paraissent pas en avoir souffert, car pendant l'année 1900 la Compagnie a distribué à son personnel 10,500,000 dollars de salaires tandis que les actionnaires ne recevaient que 1,750,000 dollars. Telle est, ajoutait-il, la façon de conduire les affaires de la Compagnie qu'a prévue et établie la loi. Je me demande si elle serait améliorée par des arrangements qui, tels que vous les proposez, n'ont pas le caractère légal de contrats, et dont les conditions seraient réglées par des parties qui sont peu au courant des opérations minières de cette Compagnie, et qui, pratiquement, ne sont en aucune façon au courant de ses affaires en général. Je crois que l'expérience a montré que des conférences du genre de celle que vous proposez sont de nature à amener des demandes exagérées qui proviennent pour une large part d'une appréciation inexacte des faits et des relations complexes qui existent dans toute grande industrie; que l'excitation produite par ces demandes rend très difficile d'y renoncer; qu'il en peut résulter des perturbations qui sont dangereuses pour les intérêts engagés, mais qui

sont particulièrement funestes par les conséquences qu'elles entraînent pour les travailleurs et pour le public qui bien souvent en est la principale victime ; que lorsque ces désordres ont pris fin, si l'on compare les pertes qu'ils ont causées aux résultats obtenus, on constate que ces résultats ont été peu ou point avantageux, et que les accords intervenus pour mettre un terme à ces crises n'ont ni force obligatoire ni valeur durable, mais que, comme la marche de l'industrie en général, ils sont nécessairement soumis à des lois générales en dehors desquelles aucune affaire ne saurait réussir. » Le président de la *Delaware and Hudson Company* répétait en terminant que les directeurs de sa Compagnie avaient toujours été et seraient toujours disposés à conférer avec les travailleurs de leurs mines sur toutes les questions d'intérêt commun.

Ainsi se dessinait dès le début la ligne de conduite qu'entendait suivre chacune des parties en présence et dont elles ne devaient pas se départir pendant toute la durée du conflit.

L'insuccès des efforts tentés pour amener la convocation d'une conférence mixte ne fit qu'augmenter l'irritation des ouvriers ; et les chefs du mouvement insistèrent pour que des propositions nouvelles fussent formulées et pour qu'à défaut de satisfaction suffisante, la grève fût déclarée. Il est assez difficile de dire dans quelle mesure ce mouvement fut encouragé par les *Travailleurs unis*, ou s'il est vrai, comme le croit M. Carroll Wright, qu'ils s'efforcèrent, dans l'intérêt des ouvriers comme dans l'intérêt de la paix sociale, d'en retarder l'explosion. Quoi qu'il en soit, une convention des mineurs de l'anhracite appartenant à l'association des *Travailleurs unis de la mine* se réunit du 18 au 24 mars 1902, à Shamokin, dans l'Etat de Pensylvanie, et précisa les revendications qui devaient être adressées aux exploitants par les chefs de l'Union. Ces revendications portaient sur les points suivants : Augmentation de 20 pour 100 du taux des salaires pour les ouvriers payés à la tonne ; diminution de 20 pour 100 de la durée du travail pour les ouvriers payés à la journée ; pesage du charbon de façon à garantir à la tonne, qui sert de base au salaire, un poids réel de 2,240 livres. Bien qu'aucune mention n'en fût faite dans le texte des propositions, la reconnaissance par les chefs d'industrie de l'Union, au nom de laquelle ces demandes étaient formulées, était la condition préalable de toute entente et demeurait le point capital du débat. Les ouvriers prévenaient les exploitants qu'à partir du 1^{er} avril, ils ne travailleraient plus que trois jours par semaine jusqu'à ce qu'un accord pût intervenir. En même temps, ils faisaient appel à une association formée sous la présidence du sénateur Hanna sous le nom de *fédération civique* et sollicitaient

son intervention officieuse. Celle-ci répondit à cet appel, et son président invita les exploitants à se rencontrer avec les représentants de l'Union et les délégués de la Fédération pour discuter les demandes des ouvriers. L'entrevue eut lieu à New-York sans qu'aucune objection eût été opposée par les Compagnies minières à cette intervention d'une association qui semble mêler parfois les préoccupations politiques au souci des problèmes économiques. Elles se bornèrent à demander que l'on prît pour base de la discussion les propositions suivantes :

1° Les Compagnies exploitantes des mines d'antracite n'entendent en aucune façon récriminer contre les *Travailleurs unis de la mine d'Amérique*, mais ils insistent pour que les membres de cette organisation ne refusent pas de travailler avec les ouvriers qui n'appartiennent pas à leur association ;

2° Il ne doit y avoir de diminution ni dans la quantité ni dans la qualité du travail et il ne doit pas être fait d'effort pour restreindre l'activité individuelle d'hommes qui, travaillant à la tonne ou au wagon, peuvent, pour des raisons jugées satisfaisantes par eux et par leurs employeurs, produire telle somme de travail qu'ils croient convenable.

3° A raison des conditions différentes qui varient non seulement avec les districts, mais avec les mines elles-mêmes, et qui rendent ainsi absolument impossible tout ce qui ressemblerait à un règlement uniforme, chaque mine doit régler soit individuellement, soit par l'intermédiaire de ses comités avec les directeurs ou chefs de service toutes les questions relatives aux salaires ou aux griefs allégués.

La discussion s'engagea avec une parfaite courtoisie et une grande modération de langage de part et d'autre¹. La situation des mines d'antracite fut longuement examinée, et un comité dans lequel se trouvèrent réunis plusieurs représentants des Compagnies et le président et les principaux chefs des *Travailleurs unis de la mine*, fut chargé de présenter un rapport à la *Fédération civique*. Les discussions engagées au sein de ce comité ne purent malheureusement aboutir à aucun résultat : l'idée d'un rapport fut abandonnée, et la Fédération se retira de l'arène où la lutte allait s'ouvrir.

A la suite de l'avortement de cette tentative de conciliation, le président de l'Union, M. John Mitchell, adressa le 8 mai aux

¹ « The meetings were entirely friendly and harmonious ». Témoignage du président de deux grandes Compagnies minières, M. Baer. Appendice E au rapport de M. Carroll Wright. (*Bulletin of labour* n° 43.)

exploitants, « au nom des représentants des ouvriers des mines d'anthracite », les propositions suivantes :

« Premièrement, que la branche industrielle de la fédération civique nationale choisisse un comité de cinq personnes pour constituer un arbitrage et trancher tout ou partie des questions en litige, la sentence de ce tribunal arbitral devant être obligatoire pour les deux parties et produire effet pendant une période d'une année.

« Deuxièmement, si la proposition ci-dessus vous paraît inacceptable, nous proposons qu'un comité composé de l'archevêque Ireland, de l'évêque Potter et d'une autre personne qui pourra être choisie par eux, soit autorisé à faire une enquête sur les salaires et les conditions du travail qui existent dans la région de l'anthracite, et s'il décide que les salaires annuels moyens des mineurs de l'anthracite sont suffisants pour leur permettre de vivre, d'entretenir et d'élever leurs familles dans des conditions conformes aux habitudes américaines et en rapport avec la qualité de citoyen américain, nous consentons à retirer nos demandes de salaires plus élevés et de conditions plus équitables du travail, pourvu que de leur côté les exploitants des mines d'anthracite consentent à se conformer aux observations que pourra leur adresser ledit comité au sujet des salaires et des conditions de travail de leurs ouvriers. »

Ces propositions furent repoussées par les exploitants. Les motifs de leur refus sont développés dans la lettre suivante de M. Baer, président de la Compagnie minière et métallurgique de Philadelphie et Reading et de la Compagnie minière de Lehigh et Wilkesbane :

« Par des communications écrites, par une discussion complète devant la *Fédération civique*, par des conférences prolongées avec vous-même et les présidents de districts, nous vous avons entièrement fait connaître notre situation. Nous vous avons donné les chiffres de nos prix de revient et de nos prix de vente dans l'espoir de vous convaincre qu'une augmentation des salaires était absolument impraticable. A l'idée émise par vous qu'il serait possible de faire supporter au public une augmentation du prix du charbon, nous avons répondu que non seulement une telle hausse ne serait pas désirable, mais qu'à raison de la concurrence des charbons bitumineux, elle serait impossible. Nous avons offert de permettre à vous ou à vos experts d'examiner nos livres pour vérifier l'exactitude de nos affirmations. L'exploitation de mines d'anthracite est une affaire; elle n'est pas une œuvre religieuse, sentimentale ou académique. Les statuts qui régissent les Compagnies que je représente confient expressément l'administration

de leurs intérêts aux président et directeurs. Je ne pourrais, quand bien même je le voudrais, déléguer cette administration même à un corps aussi hautement respectable que la *Fédération civique*, ni appeler à mon aide en qualité d'experts, pour résoudre ce problème mixte d'affaires et de philanthropie, les éminents prélats que vous avez désignés. »

La rupture des pourparlers était définitive. Le 12 mai la grève fut déclarée et, trois jours après, cette déclaration fut ratifiée par une convention réunie à Hazleton. Sur 811 délégués, 461 contre 350 se prononcèrent en ce sens et, en exécution de cette décision, 147,000 ouvriers abandonnèrent le travail.

III

La grève dura plus de cinq mois : commencée le 12 mai 1902, elle ne devait prendre fin que le 23 octobre suivant. Elle a été marquée par les excès et les attentats qui n'accompagnent que trop souvent les crises de cette nature. Aussi la commission instituée par le président des Etats-Unis a-t-elle pu dire que l'histoire de cette grève, « la plus grande probablement dont on ait conservé la mémoire », avait été souillée par des violences et par le sang versé, et que pendant toute sa durée le désordre et le mépris des lois avaient régné dans la région ¹. Plusieurs meurtres ont été commis ²; des ouvriers ont été massacrés parce qu'ils revendiquaient le droit de travailler; un officier de justice a été frappé dans l'accomplissement de son devoir, au moment où il s'efforçait de maintenir la paix. Le sang a coulé à Shenandouh, à Shamokin, à New-Philadelphia, à Lowest Summit. Le 23 septembre, un train de l'*Erie Railroad* a été renversé. A Drifton, des ouvriers qui voulaient reprendre le travail ont été repoussés par des mineurs armés de fusils; sur d'autres points, de nombreux travailleurs de nationalité étrangère qui s'apprêtaient à descendre dans la mine ont dû céder devant les mêmes violences. On ne peut lire sans émotion la protestation des *non-union men* qui déclarent au cours de l'enquête que leur sécurité et leur existence même seraient en péril le jour où s'établirait une entente entre les chefs de l'Union et les exploitants. « Nous avons, disaient-ils, été outrageusement traités; nos maisons ont été attaquées, nos vies et celles de ceux qui nous

¹ Rapport au président des Etats-Unis. (*Bulletin of the department of labour* n° 46, may 1903.)

² Une circulaire du Comité des houillères de France porte à vingt-trois le nombre de ces meurtres.

sont chers ont été menacées. Dans le chemin que nous parcourions pour nous rendre au travail et pour en revenir, nous avons été assaillis à coups de pierre et de bâton, insultés, tournés en dérision, et le même traitement injurieux nous a suivis jusque sur le lieu du travail... A raison des atteintes portées à la vie et à la propriété, à raison de la gravité de la situation dans les mines de charbon et aux abords, il est devenu nécessaire que le gouverneur de la Pensylvanie envoyât les troupes de l'Etat sur les lieux où s'étaient produites les scènes de violence et de désordre. Ces odieux procédés nous ont suivis partout. Nous avons été pendus en effigie sur les places publiques; le détestable et illégal *boycottage* a été pratiqué à notre égard à tel point que les marchands qui nous vendaient des objets de première nécessité ont reçu défense de nous fournir même la nourriture et le vêtement : à l'église où nous nous rendions, le service a été interrompu à raison de notre présence... Toutes sortes de crimes, le meurtre même de nos camarades ont été commis sans autre motif que notre insistance à affirmer notre droit de travailler... »

Cette terreur organisée, cette sorte d'interdiction de l'eau et du feu infligée à une classe de travailleurs ont justement révolté la conscience publique. Les *Travailleurs unis de la mine* ont cru pouvoir en décliner la responsabilité en rappelant que leur président avait publiquement désavoué ces violences et donné, au milieu même des ardeurs de la lutte, des conseils de modération. Tardives et stériles protestations qui n'attestent que l'impuissance de leurs auteurs à calmer les passions qu'ils avaient déchaînées et à rétablir même dans leurs rangs la discipline qu'ils avaient si imprudemment ébranlée!

Au point de vue des intérêts matériels, le bilan de cette gigantesque grève a été dressé. D'après les chiffres officiels, la diminution de production des mines d'antracite, pendant l'année 1902, a représenté 40 pour 100 de la production annuelle : il en est résulté une perte évaluée, pour les exploitants, à 46 millions de dollars, et pour les ouvriers à 25 millions de dollars, sans parler des fonds de secours constitués au profit de ces derniers qui n'ont pas été inférieurs à 1,800,000 dollars. Ces résultats ont été indiqués ici même dans une remarquable étude publiée à l'occasion d'autres grèves¹; l'auteur a ajouté avec raison aux chiffres qui

¹ *La faillite de la grève générale*, par M. Engerand (*Correspondant* du 25 mai 1903). « L'Angleterre eut, dit-il, à approvisionner de charbon l'Amérique. Ce fut elle qui réalisa le bénéfice de cette grève ». Il constate d'ailleurs qu'elle l'a subventionnée ainsi que cela résulte du compte-rendu du Congrès des mineurs anglais tenu à Southport le 6 octobre 1902.

précèdent les dommages et dégâts causés dans les exploitations minières, qu'il évalue à 37 millions de francs, et le préjudice éprouvé par les industries fermées faute de combustible, qu'il ne porte pas à moins de 125 millions de francs.

Ce n'est pas toutefois l'énormité de ces pertes qui donne à cette grève un caractère à part. On a connu quelques grèves dont la durée a été plus longue encore : on en pourrait citer dans lesquelles des intérêts aussi importants ont été engagés; il en est dans lesquelles le nombre des ouvriers qui ont abandonné le travail a été presque aussi considérable. Mais ici d'autres questions étaient en jeu que celles qui se rattachent aux rapports du capital et du travail. Ce qui assurera à cette grève une place exceptionnelle dans l'histoire, ce sont les complications industrielles et les souffrances personnelles qu'elle a entraînées et qui se sont prolongées bien après la reprise du travail. Le président des Etats-Unis l'a dit, au cours de la crise, dans un message : « La situation du commerce de l'anhracite intéresse trois parties : les exploitants, les mineurs et le public. » Comment, en effet, aurait-on pu, dans cette crise, considérer le public, ainsi qu'on l'a fait trop souvent, comme une quantité négligeable? Nous avons précédemment indiqué le caractère spécial de l'exploitation de l'anhracite : concentrée, à l'exception des quantités insignifiantes que produisent le Colorado et le Nouveau Mexique, dans huit comtés de l'Etat de Pensylvanie, elle constitue, ainsi que l'a constaté la commission, une sorte de monopole naturel. La valeur de sa production annuelle dépasse, aux Etats-Unis, celle de tout produit métallique autre que le fer, et celle de tout autre produit non métallique, si ce n'est la houille. Depuis 1875, elle a cessé d'être employée à l'alimentation des hauts fourneaux, et elle est aujourd'hui presque entièrement réservée à la consommation domestique. On comprend quelle a pu être, dans ces conditions, l'impression causée sur tous les points du territoire américain par la disette de combustible qu'allait entraîner la grève. Les demandes affluaient sans qu'il fût possible d'y répondre : on signalait des prix de vente sans précédents dans le passé¹; aux approches de l'hiver, l'inquiétude allait en gran-

¹ A Philadelphie, au mois de septembre 1902, on a cité des prix de vente au détail qui ont atteint le chiffre de 20 dollars par tonne pour les usages domestiques. Les prix élevés ont persisté même après la reprise du travail dans le bassin anhracifère de Pensylvanie : ce n'est qu'à la fin de janvier 1903 qu'une détente s'est fait sentir à la faveur d'une production active et de l'amélioration des transports. Les marchés de l'Est ne sont même revenus à leurs conditions normales que dans le cours de février. (Circulaires nos 2396 et 2443 du Comité des houillères de France.)

dissant. On a dit que les indigents des grandes villes, se sentant menacés de mourir de froid, allaient pêcher le bois flottant dans les rivières, ou enlevaient le bois des trottoirs et des chaussées¹. Déjà, sous la pression d'une opinion affolée, certaines municipalités sollicitaient l'autorisation d'ouvrir des magasins de bois et de charbon².

IV

Le président des Etats-Unis, M. Roosevelt, suivait avec la plus vive sollicitude le développement de la crise. Sollicité à plusieurs reprises d'intervenir, il avait observé une prudente réserve; mais dès le mois de juin il avait chargé M. Carroll Wright de procéder à une enquête sur les causes et conditions de la grève. Les conclusions de cette enquête avaient été résumées dans un rapport empreint d'une rare impartialité, d'un remarquable sens pratique et d'une grande hauteur de vues, dans lequel le chef du département du travail s'était attaché à suggérer les solutions les plus propres, « sinon à amener un régime de paix parfaite et l'avènement d'un *millenium*, du moins à calmer l'irritation et à atteindre le moment où la région de l'anhracite serait soumise à un régime de plus grande justice et régie par des principes moraux plus élevés que ceux qui, aujourd'hui, dominent généralement de part et d'autre³ ». Il ne dissimulait pas, d'ailleurs, que parmi les grèves qu'il avait connues, « aucune n'avait présenté des conditions aussi diverses, des vues aussi contradictoires et des récriminations aussi irritantes ».

La situation avait pris le caractère le plus alarmant, lorsqu'au commencement d'octobre les Compagnies exploitantes prirent l'initiative d'une démarche auprès du président des Etats-Unis. Elles lui demandèrent de vouloir bien nommer une commission à laquelle seraient soumises toutes les questions soulevées entre les diverses Compagnies et leurs ouvriers, qu'ils fissent ou non partie d'une union; elles s'engageaient à accepter la décision de cette commission qui devrait déterminer les conditions du contrat de travail entre les Compagnies et leurs ouvriers pour une période d'au moins trois années. La commission devait être composée comme suit : 1° un officier du corps des ingénieurs du service militaire ou naval des Etats-Unis; 2° un ingénieur expert des mines, familier avec

¹ Engerand, *loc. cit.*

² *Journal of political Economy*, Chicago., December 1902. *The passing of the coal strike*, article de M. J. Cummings.

³ *Bulletin of the department of labour* n° 43, novembre 1902.

l'exploitation du charbon et d'autres substances minérales, et n'ayant aucun lien avec les exploitations de charbons anthraciteux ou bitumineux; 3° un des juges des cours des Etats-Unis du district oriental de Pensylvanie; 4° un homme d'une autorité considérable comme sociologue; 5° un homme que sa participation active à la production et à la vente du charbon aurait rendu familier avec le côté industriel et le côté commercial de cette affaire. Les exploitants demandaient que la nomination de la commission fût immédiatement suivie de la reprise du travail, et que tout agissement hostile à l'égard des *non-union men* cessât pour le présent et pour l'avenir.

Le président répondit le 16 octobre à cette communication, en désignant, pour faire partie de la commission, les sept membres suivants : 1° M. John M. Wilson, brigadier général de l'armée des Etats-Unis, en retraite; 2° M. E.-W. Parker, chef de la statistique de la division des houillères du *Geological Survey* des Etats-Unis; 3° l'honorable George Grey, juge de la Cour des Etats-Unis; 4° M. Clark, grand chef de l'*Order of Railway conductors*, choisi à titre de sociologue; 5° M. Thomas Watkins, désigné à raison de ses connaissances pratiques en ce qui concerne l'exploitation et la vente des charbons; 6° l'évêque John L. Spalding, de Peoria (Illinois); 7° l'honorable Carroll Wright, chef du département du travail, rapporteur de la commission.

En portant les noms de ces membres à la connaissance de M. John Mitchell, président des travailleurs unis, le président lui demanda d'accepter la proposition formulée par les exploitants : « C'est, disait-il dans sa lettre, une question d'une importance vitale pour notre peuple et surtout pour les habitants les moins aisés de nos grandes cités, que l'extraction du charbon puisse être reprise sans un retard inutile d'un seul jour. »

La proposition fut acceptée par MM. John Mitchell et Wilson agissant comme « représentants des ouvriers des différentes Compagnies houillères qui exploitent les mines d'anthracite de Pensylvanie, réunis en convention ». Ils s'engageaient à se soumettre aux décisions de la commission, et déclaraient que le travail serait repris le jeudi matin 23 octobre, aux lieux et dans les positions occupées avant la grève.

La commission se constitua le 24 octobre. Le président lui avait donné mandat « d'étudier, examiner et résoudre les questions qui se rattachent à la grève de la région anthracifère », et de s'efforcer « d'établir les relations entre les exploitants et les travailleurs des mines d'anthracite sur des bases justes et permanentes ». Une plus haute mission de paix sociale ne pouvait être confiée à des hommes

plus capables et plus dignes de la remplir. La commission se mit à l'œuvre. Après avoir entendu les représentants des deux parties et avoir visité les mines, elle ouvrit une vaste enquête : du 14 novembre au 5 février, 558 témoins furent entendus ; 240 avaient été convoqués par les grévistes, 153 par les travailleurs qui n'appartenaient pas à l'Union, 154 par les exploitants, 11 par la commission elle-même. L'ensemble de ces dispositions forme un volume de 40,000 pages dans lesquelles se trouvent accumulés les chiffres et les arguments contradictoires invoqués de part et d'autres ¹.

Après cinq mois de ce prodigieux labeur, la commission adressa son rapport au président Roosevelt, qui le fit publier le 21 mars 1903. Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire l'admirable page dans laquelle les membres de la commission ont traduit les généreuses inspirations auxquelles ils ont obéi.

« Leur effort constant, disent-ils, a tendu à voir les choses telles qu'elles sont et à les juger sans passion. Ils savent que, dans une situation aussi complexe et aussi difficile que celle en face de laquelle ils étaient placés, il serait téméraire de prétendre qu'ils sont arrivés à une vue exacte et à une intelligence complète du problème, ou qu'ils ont réussi à formuler leurs conclusions de manière à rendre impossible tout malentendu ou toute fausse interprétation. Dans tout le cours de leurs recherches et de leurs délibérations, ils ont acquis la conviction que, s'ils parvenaient à faire naître et durer un bon vouloir plus sincère, une disposition plus conciliante dans les relations réciproques entre les exploitants et leurs ouvriers, ils accompliraient une œuvre meilleure et plus durable que tout ce que pourraient faire les règlements les plus sages et les plus justes. La loyauté, la tolérance et la bonne volonté sont les conditions de la paix et de la coopération harmonieuse dans les relations sociales et économiques des hommes. Les intérêts des *employeurs* et des *employés* sont réciproques. Le succès des entreprises industrielles est le résultat de leur coopération ; leur attitude réciproque devrait être, par conséquent, celle d'amis et non d'ennemis ; et, puisque ce sont ceux dont l'existence dépend du travail de leurs mains qui portent le plus lourd fardeau et qui

¹ Parmi les documents d'un très haut intérêt qui ont été réunis dans cette enquête se trouvent les chiffres des salaires des différentes classes d'ouvriers fournis par les Compagnies, et, pour permettre de mesurer le pouvoir d'achat du salaire, l'indication de la valeur moyenne des principaux articles d'alimentation, d'après les données recueillies par les agents du département du travail. (*Voy. Circulaire du Comité des houillères*, n° 2480. 10 juin 1903.)

ont le moins de moyens de développer la partie supérieure de leur être, il faut que les hommes placés dans une haute situation et doués d'une éducation complète pour le compte desquels ils travaillent, les conduisent non seulement en vertu de leurs aptitudes supérieures et des capitaux dont ils disposent, mais aussi en vertu de leur plus grand amour pour eux.

« Là où la production est despotiquement régie par le capital, il peut y avoir une apparence de prospérité; mais les qualités qui rendent la vie digne et sacrée sont affaiblies ou détruites. En l'absence de dispositions confiantes et conciliantes, ce ne sont pas les lois ni les règlements qui peuvent trancher les conflits entre le capital et le travail. Les causes de ces conflits sont aussi profondes que la nature humaine, et rien de ce qui est impuissant à éclairer l'esprit et à toucher le cœur, ne peut atteindre la source du mal. Tant qu'*employeurs* et *employés* continueront à se regarder comme des adversaires et des antagonistes, leurs relations seront mauvaises et gênées, et il suffira de la moindre chose pour provoquer cette guerre ouverte qu'on appelle la grève. »

V

L'œuvre accomplie par la commission dans cet esprit est une œuvre de conciliation et de paix sociale.

Le régime qu'elle a institué doit durer trois années à partir du 1^{er} avril 1903. Les salaires des ouvriers payés à la tâche sont fixés, à compter de cette date, à 10 pour 100 au-dessus des prix d'avril 1902. La durée du travail pour les ouvriers travaillant à la journée est réduite de dix heures à neuf sans diminution de salaires. Ces chiffres avaient été d'avance acceptés par les mineurs dans leurs dernières demandes, et, dans les observations présentées à la commission, un des représentants les plus autorisés des Compagnies exploitantes, M. Baer, avait consenti un accroissement presque égal sur le taux actuel des salaires.

La commission accepte en outre le principe d'une échelle mobile des salaires, en prenant pour base et pour minimum les chiffres qu'elle a fixés. Par chaque accroissement de 5 cents au-dessus de 4 dollars 50 par tonne de 1,016 kilogrammes, les ouvriers doivent bénéficier d'une augmentation de salaire de 1 pour 100. Les prix moyens doivent être établis tous les mois par un comptable nommé par un des juges de circuit du 3^e circuit judiciaire des Etats-Unis. On a fait justement observer que ce système, qui a l'avantage de faire participer les ouvriers aux bénéfices de l'exploitation, ne leur

donnera peut-être pas dans la pratique la satisfaction qu'ils en attendent, et l'on s'est étonné de le voir adopter en Amérique au moment où les mineurs du pays de Galles le repoussent et demandent à en atténuer les brusques variations par l'institution d'un comité de conciliation arbitral¹.

La demande du payement au poids du charbon extrait est écartée, la commission n'ayant pas jugé que le changement qui ferait de la tonne et non du wagon la base du salaire ait pour les ouvriers des avantages assez certains pour compenser les graves embarras et les dépenses que cette modification causerait aux exploitants.

Dans le cas où des difficultés surgiraient au sujet de l'interprétation ou de l'application de sa décision, la commission décide que le différend sera porté devant un bureau de conciliation composé de six personnes. Si le bureau ne croit pas pouvoir trancher une question portée devant lui, la question sera soumise à un arbitre nommé par des juges du 3^e circuit dont la décision sera définitive et sans appel².

Mais il ne suffisait pas à la commission d'assurer l'exécution de sa sentence pendant une période de trois années. D'après la lettre présidentielle du 23 octobre 1902, elle avait reçu le mandat de chercher à faire disparaître dans l'avenir les causes qui pourraient ramener les difficultés qu'elle était appelée à aplanir. Elle n'a pas négligé cette partie de sa mission.

Parmi les systèmes qui lui étaient proposés, se trouvait le régime si souvent préconisé en Europe de l'arbitrage obligatoire. Elle n'a pas hésité à le repousser comme inacceptable aux États-Unis. Mais à ce régime elle en a opposé un autre qui constituerait une heureuse innovation, celui de l'enquête obligatoire. Quelque nouveau qu'il soit, ce régime a pour lui l'autorité d'une expérience déjà faite dans l'Etat de Massachusetts. En 1877, à la suite d'une grève des mécaniciens et des chauffeurs de chemins de fer qui avait entraîné l'arrêt de tous les trains et jeté dans le pays une perturbation profonde, les membres de la commission des chemins de fer proposèrent d'ouvrir une enquête. Des deux côtés on répondit à leur appel. Après un exposé impartial des faits, tels qu'ils résultaient des témoignages recueillis, la commission détermina dans son rapport les responsabilités et formula, sous forme de recommandations et de conseils, les conclusions qui lui parurent se

¹ Voy. *Circulaire du Comité des houillères*, n° 2462. 7 mai 1903.

² Le bureau de conciliation est actuellement saisi d'un assez grand nombre de difficultés auxquelles a donné lieu l'application des décisions de la commission.

dégager de l'enquête. L'effet de cette publication sur l'opinion fut considérable, et elle contribua puissamment à amener une prompt solution du conflit. Il a été procédé de même en 1894, à la suite de la grève de Chicago, en vertu d'un *act* du 1^{er} octobre 1888. Dans une communication faite en août 1901, pendant la grande grève des aciéries, M. Charles-Francis Adams a rappelé l'autorité de ces précédents : il les a invoqués de nouveau à l'occasion de la grève de l'anhracite dans une lecture faite à New-York le 8 décembre 1902 ; et à la suite de conversations avec M. Carroll Wright, il a rédigé un projet de loi sur une organisation d'enquête et de publicité obligatoires, destiné à être proposé aux délibérations du congrès ou des législatures des différents États. Ce projet donnerait au président le droit d'ordonner une enquête toutes les fois qu'un conflit entre *employeurs* et *employés* serait de nature à compromettre les opérations civiles ou militaires des États-Unis, ou le commerce entre États et avec l'étranger, et de confier cette enquête à une commission de sept membres nommés par lui. Les parties auraient le droit de se faire représenter à l'enquête. La commission recevrait les dépositions sous la foi du serment : elle pourrait pénétrer dans tous les établissements industriels et en vérifier la comptabilité. Elle rédigerait ensuite un rapport qui exposerait les causes du conflit, déterminerait les responsabilités et ferait les recommandations qu'elle jugerait utiles. Ce rapport serait adressé au président qui le transmettrait au congrès.

Tel est le projet que la commission de la grève de l'anhracite recommande dans ses grandes lignes à l'attention des pouvoirs publics. Elle ne se dissimule pas, comme l'a d'ailleurs fait observer l'auteur même du projet, qu'il ne s'agit pas d'un rouage fait pour l'usage quotidien, mais d'un mécanisme exceptionnel qui ne doit fonctionner que dans de très graves circonstances. En pareil cas, c'est un suprême appel qu'on adresse à la raison publique. On veut, suivant les expressions du rapport, que la situation véritable soit exposée au public avec autorité afin que l'opinion puisse *se cristalliser* et peser de tout son poids. La commission n'hésite pas à affirmer que si, au cours de la grève de l'anhracite, un semblable appel avait été adressé au peuple américain, la disette de charbon dont a souffert le pays aurait pu être évitée.

Les amis de la paix sociale ne peuvent que suivre avec le plus sympathique intérêt cette généreuse initiative. Est-ce une sorte de panacée universelle applicable sous toutes les latitudes et dans tous les milieux ? Ses auteurs sont loin de le penser, et M. Adams appelle très judicieusement à ce propos cette parole d'Hamilton : « Un gouvernement doit être fait pour une nation comme un habit

pour un particulier; en conséquence, ce qui peut être bon à Philadelphie peut être mauvais à Paris et ridicule à Saint-Pétersbourg. » Ce qu'on peut du moins affirmer, c'est qu'un tel régime pratiqué par des citoyens soucieux du bien public et soustrait à l'action malsaine des politiciens, est digne d'un grand peuple libre qui répudie les systèmes basés sur la contrainte, qui a foi dans la puissance de l'opinion éclairée et qui persiste à croire, en dépit de tous les démentis, que, dans l'histoire des sociétés humaines, la raison finit toujours par avoir raison.

VI

Il restait à résoudre une grave question, celle qui, en réalité, depuis l'origine du conflit, avait dominé toutes les autres. Quels devaient être dans l'avenir les rapports des chefs d'industrie avec l'*Union des Travailleurs de la mine*? La commission ne s'est pas crue autorisée à rendre une décision formelle sur cette question qui faisait l'objet de la quatrième demande des mineurs. Elle a fait remarquer avec raison que l'Union n'était pas partie au litige, que son président n'y figurait qu'en qualité de mandataire des ouvriers des mines d'antracite et que la commission n'avait pas reçu des exploitants la mission de résoudre ce difficile problème. Toutefois, à raison même de sa gravité et de la place considérable que, de l'aveu de tous, il avait tenue dans le conflit, il lui a paru nécessaire d'exprimer son opinion à cet égard.

Les prétentions des deux parties peuvent se résumer dans les termes suivants. L'Union est une organisation dans laquelle peuvent entrer tous les travailleurs qui manipulent le charbon et le coke. Elle prétend étendre son action sur toute l'industrie charbonnière en Amérique; elle se propose, ainsi que l'indiquent ses statuts dont le texte révisé en 1903 figure dans les annexes du rapport, de réunir les ouvriers mineurs et d'améliorer leur condition, soit par des méthodes de conciliation et d'arbitrage, soit par des grèves. Les membres de l'Union revendiquent le droit de s'organiser dans ces conditions, de choisir leurs chefs, de leur donner mandat de parler et de traiter en leur nom avec les chefs d'industrie. Ils soutiennent que si la majorité des ouvriers d'un charbonnage ou d'une Compagnie fait partie de l'Union, celle-ci a le droit de stipuler pour les ouvriers de ce charbonnage ou de cette Compagnie en leur nom collectif.

Les exploitants répondent qu'ils n'ont jamais contesté à leurs ouvriers le droit de faire partie d'une organisation quelconque. Ils

soutiennent que leur refus de reconnaître l'Union telle qu'elle est actuellement constituée et de traiter avec elle se fonde sur ce fait que la majorité des membres de cette Union travaille dans les mines bitumineuses et appartient en conséquence à une industrie, non seulement différente, mais rivale. Ils allèguent que les exploitants de ces dernières mines ont soutenu dans leur grève les ouvriers de l'antracite pour profiter des avantages que leur assurait cette suspension du travail dans une exploitation concurrente; ils allèguent également (ce qui n'a pas été contesté) que les décisions prises par les Unions locales de la région anthracifère sont dues pour une large part aux votes de très jeunes gens qui ont été admis comme membres de ces Unions et qui, à raison de leur âge et de leur inexpérience, doivent être considérés comme inconséquents et irresponsables. Ils se plaignent enfin des actes de pression et de violence auxquels se sont livrés les membres de l'Union envers les ouvriers non syndiqués.

La commission estime que, dans les conditions nouvelles de l'industrie, l'existence d'organisations ouvrières répond à des besoins qu'on ne saurait sérieusement contester. Or, si l'on reconnaît aux ouvriers le droit de se grouper pour la défense de leurs intérêts, comment refuser aux groupes ainsi constitués, ou à leurs représentants, le droit d'intervenir dans la discussion et la conclusion du contrat de travail? Mais si les organisations ouvrières veulent que ce droit leur soit reconnu, il faut que, de leur côté, elles reconnaissent les droits des chefs d'industrie et ceux des autres travailleurs. Il ne leur est permis ni de s'immiscer dans la direction des établissements industriels, ni de porter une atteinte quelconque à la propriété des chefs d'industrie, ni d'exercer une pression et encore moins des violences sur l'ouvrier qui veut travailler et qui trouve plus avantageux pour lui de n'appartenir à aucun groupement. L'Union est une organisation sociale volontaire soumise aux lois du pays; elle ne constitue pas un gouvernement à part qui puisse, en vertu des pouvoirs qu'il tient d'une majorité, imposer sa volonté à une minorité qui la repousse. La commission n'hésite pas à reconnaître que la constitution actuelle des *travailleurs unis de la mine* ne réunit pas tous les caractères qui pourraient déterminer les exploitants à traiter avec eux. Elle constate la part que des jeunes gens qui n'avaient pas atteint la majorité légale ont prise à la nomination de délégués pour les conventions appelées à statuer sur les grèves. Elle estime que les mineurs de la région de l'antracite devraient former une union spéciale indépendante des *travailleurs unis de la mine*; que cette union pourrait sans doute être affiliée à cette dernière organisation et à la *Fédération américaine*

du travail, mais, dans la conduite de toutes les affaires qui ne concernent que le bassin anthracifère, la nouvelle union devrait conserver son autonomie et être financièrement responsable de ses engagements.

Mais si, dans ces limites et sous cette forme, la commission se montre disposée à admettre l'intervention des organisations ouvrières, si elle considère que leur développement a été un des progrès accomplis dans le sens d'une amélioration des conditions du travail, elle reconnaît en même temps que les efforts combinés d'un grand nombre d'hommes pour atteindre un but commun peuvent devenir une force pour le mal. « Ce sont, dit-elle avec raison, des êtres nouveaux et puissants qui peuvent faire le bien ou le mal suivant la sagesse ou la déraison qui présidera à leurs actes. » Elle flétrit en conséquence les actes de violence qui ont trop souvent déshonoré les grèves provoquées par les organisations ouvrières. « Cette tendance au désordre et à l'illégalité, dit-elle, fait peser une grave responsabilité sur l'organisation qui a inauguré et dirigé un mouvement de cette importance. Par cet acte volontaire, elle a créé un danger, et elle devrait, par suite, déployer une grande vigilance pour l'écarter. Elle a, par l'action concertée d'un grand nombre, surexcité des passions qui, si on ne les contient, menacent la paix publique; elle a le devoir envers la société d'exercer sa puissance pour maintenir ces passions dans les bornes de la raison et de la loi... » Pour donner une sanction à ces principes, la commission décide qu'il ne pourra être refusé du travail à personne à raison de sa participation à une organisation du travail, et que les membres d'une semblable organisation ne pourront intervenir pour entraver le travail de celui qui n'en fait pas partie.

VII

Cette question que la commission nommée par le président Roosevelt n'a pas officiellement résolue, mais qui a éveillé à un si haut degré et à si juste titre la sollicitude de ses membres, est le plus grave et le plus redoutable des problèmes que font surgir aujourd'hui, des deux côtés de l'Atlantique, les relations du capital et du travail. Nul ne songe à contester la légitimité des organisations ouvrières. C'est un grand fait économique né des conditions mêmes du travail moderne. L'évolution industrielle, qui a eu pour point de départ le développement du machinisme et qui dure encore, a créé des groupements de capitaux; elle a entraîné une transformation de l'ancien régime patronal et des rapports qui

existaient autrefois entre les ouvriers et les chefs d'industrie. Sans faire disparaître les admirables institutions patronales qui sont restées l'honneur de plus d'un grand peuple et particulièrement du nôtre, elle en a profondément modifié le caractère et les a pénétrées d'un esprit nouveau. Devant cet être collectif qui a remplacé l'individualité patronale des temps passés, l'ouvrier isolé a eu conscience de sa faiblesse et a éprouvé à son tour le besoin d'un groupement. Ainsi se sont formées les organisations ouvrières qui ont, suivant les pays, et l'on peut ajouter déjà suivant les époques, affecté des formes diverses. Ce n'est pas le lieu de refaire ici l'histoire des *trades unions* anglaises, de leurs évolutions successives, de la crise qu'elles traversent ¹. Tandis qu'elles se sont constituées sous la forme d'unions professionnelles nationales que ne relie entre elles aucun organisme central permanent, l'Amérique a voulu et réalisé la concentration des forces ouvrières au moyen d'un organe indépendant et puissant ². Le mouvement de concentration a pris une importance nouvelle depuis le développement des *trusts*, qui réunissent tous les représentants d'une grande industrie dans une association omnipotente destinée à supprimer la concurrence, à monopoliser toute une fabrication, et par suite à régler la production et à accaparer le marché. A ce groupement des milliards, les ouvriers ont, ainsi qu'on l'a dit ³, tenté d'opposer le groupement du travail, et « de faire sortir tout-puissant le monopole du travail du monopole industriel créé par le monopole financier ». C'est ainsi qu'en 1901, dans la grève des aciéries, on a vu « ces deux géants, toujours en croissance, le trust et le syndicat, nés de la grande industrie, essayer leurs forces l'un contre l'autre ». Les ouvriers sont sortis vaincus de cette lutte gigantesque, mais ils n'ont pas désarmé, et la grève de l'anhracite a été l'un des épisodes d'une guerre dont il est malaisé d'entrevoir le terme.

Des esprits généreux s'efforcent de trouver les bases d'un traité de paix. M. Carroll Wright s'y est attaché avec une rare énergie et un sentiment profond des véritables intérêts des travailleurs aussi bien que des nécessités inéluctables de l'industrie. Son inspiration

¹ Voy. sur ce sujet l'ouvrage de M. P. de Rousiers sur le *trade-unionisme en Angleterre*, et l'excellente étude que viennent de publier MM. Mantoux et Alfassa sous ce titre : *la Crise du trade-unionisme*, Rousseau, 1903. Nous avons nous-mêmes indiqué ici les principaux traits de cette évolution dans un article sur la grève des mécaniciens anglais. (*Correspondant* du 10 mars 1898.)

² Voy. l'ouvrage déjà cité de M. L. Vigouroux. On y verra la puissante organisation de la Fédération américaine du travail qui dirige aujourd'hui le mouvement ouvrier aux Etats-Unis.

³ Article de M. Bourdeau, *Journal des Débats* du 6 août 1901.

se retrouve dans les conseils pleins de modération et de sagesse que donne la commission aux deux parties et dans la transaction qu'il leur suggère. On peut malheureusement douter que ces conseils soient entendus.

Les chefs d'industrie n'ont cessé de répéter qu'ils ne sont à aucun degré les ennemis des organisations ouvrières. Dans les conférences mixtes qui ont eu lieu au cours de la grève de l'antracite, les représentants des Compagnies exploitantes ont hautement déclaré que, dans leur pensée, l'organisation du capital justifiait l'organisation du travail; mais ils ont ajouté que l'une comme l'autre ne pouvait être acceptée qu'autant qu'elle poursuivait un but légal et qu'elle n'employait que des moyens licites. Ils ont protesté contre l'affaiblissement de la discipline créé par les agissements de l'Union et par les théories erronées qu'elle a imprudemment propagées, contre les atteintes à la liberté du travail qu'elle a, sinon encouragées, au moins tolérées, contre son ingérence abusive dans la direction des établissements industriels.

Les chefs d'industrie, menacés à d'autres époques par d'autres grèves, n'avaient pas tenu un langage différent. C'était celui que tenaient les directeurs des établissements métallurgiques de Homestead et des mines de Cœur d'Alène pendant les grèves sanglantes de 1872, lorsqu'ils dénonçaient la tyrannie des Unions comme une atteinte formelle aux droits consacrés par la déclaration d'indépendance¹. « Notre attitude, disait également, en 1901, un représentant autorisé de l'industrie de l'acier², est simplement une attitude de défense contre les exigences injustes et abusives du travail organisé, non contre les Unions... Nous avons été tellement tracassés par l'intervention des Unions dans l'administration de nos usines pendant l'année dernière, que la condition actuelle n'est plus supportable. » C'étaient les mêmes plaintes que faisaient entendre les patrons anglais à l'occasion de la grève des mécaniciens, lorsqu'en protestant qu'ils n'entendaient pas combattre l'unionisme, ils déclaraient qu'ils voulaient rester maîtres de leur industrie, et qu'ils revendiquaient, pour leurs ouvriers non syndiqués, « le droit de vendre leur travail comme une marchandise quelconque³ ».

Les exploitants ont-ils opposé au système de contrat collectif du travail, que recommande la commission, quelque objection de principe? Il n'en est rien. L'Angleterre pratique ce mode de contrat

¹ Nous avons étudié ces grèves dans un article publié par la *Revue de famille*, le 15 octobre 1891.

² M. Edwin Reynolds, *Iron age*, 20 juin 1901.

³ Voy. notre article sur la grève des mécaniciens anglais.

sur une large échelle dans les industries où la concurrence est le plus active. Si l'on s'en rapporte au témoignage de M. et M^{me} Sidney Webb¹, dans tous les métiers *skilled*, c'est-à-dire dans les métiers où le rôle de l'ouvrier est autre que celui d'un simple manoeuvre, 90 pour 100 des travailleurs trouvent le taux des salaires fixés par un contrat de ce genre passé avec les représentants de leur classe. En France même, ce système a reçu quelques applications², malgré les lacunes de la législation et l'insuffisante autorité des syndicats qui ne représentent guère que 16 à 18 pour 100 du nombre total des ouvriers. Les exemples en abondent en Amérique; usité depuis longtemps dans l'imprimerie, dans la cordonnerie, dans la verrerie, dans les industries du bâtiment où il tend à se généraliser, le *collective bargaining* fonctionne aujourd'hui dans un nombre assez considérable d'établissements métallurgiques, et nous avons déjà cité les contrats intervenus entre les représentants de plusieurs Compagnies houillères et les délégués des *travailleurs unis de la mine*.

Nul ne songe donc à contester aux patrons et aux ouvriers le droit d'adopter, d'un commun accord, la forme du contrat collectif de travail. Nul ne conteste même les avantages que peut présenter, dans des circonstances données, cette façon de débattre et de régler les conditions de travail. Mais ce que demandent énergiquement les chefs d'industrie, sans être d'ailleurs contredits sur ce point par la commission, c'est que ce mode de contrat reste facultatif, qu'il ne devienne pas une forme unique imposée par la loi à l'exclusion de toute autre; en d'autres termes, que le législateur ne fasse pas de l'Union ou du syndicat, comme le veulent les projets dont notre Parlement a été saisi en 1900 et en 1902 par M. Millebrand, l'intermédiaire obligé entre le patron et ses ouvriers. C'est ce qu'exprimait en termes excellents M. Waldeck-Rousseau dans sa sentence arbitrale du 7 octobre 1899, rendue à la suite de la grève du Creusot. « Si les syndicats, disait-il, constituent un intermédiaire qui peut logiquement et utilement intervenir dans les difficultés qui s'élèvent entre patrons et ouvriers, nul ne peut être contraint d'accepter cet intermédiaire; un patron ne saurait exiger des ouvriers qu'ils portent leurs réclamations au syndicat patronal dont il ferait partie; les ouvriers ne sauraient davantage lui imposer

¹ *Industrial Democracy*, t. II, ch. *the Collective bargaining*.

² Nous citerons notamment les conventions d'Arras intervenues en 1892 et 1898 entre les délégués des Compagnies houillères du Pas-de-Calais et les délégués ouvriers du Syndicat, et les accords conclus le 8 décembre 1896 entre les délégués de l'*Union française des ouvriers tullistes* et les groupes de défense des fabricants.

de prendre pour juge des difficultés pendantes entre eux et lui le syndicat auquel ils appartiennent. L'intermédiaire du syndicat auquel appartient l'une des parties peut être utilement employé si toutes deux y consentent; il ne peut être imposé. »

On ne saurait trop le redire, en effet, le régime du contrat collectif obligatoire serait la pire des tyrannies : tyrannie à l'égard des patrons auxquels il imposerait l'ingérence constante des syndicats dans la direction de leurs établissements; tyrannie à l'égard des ouvriers que, sous prétexte de les soustraire à l'oppression patronale, il placerait sous le joug infiniment plus lourd des organisations ouvrières et auxquels les rapports individuels avec leurs patrons seraient désormais complètement interdits ¹.

Ce qui crée aujourd'hui une séparation profonde entre les chefs d'industrie et ceux qui prétendent stipuler au nom et dans l'intérêt des travailleurs, ce n'est pas l'hostilité des patrons contre les organisations ouvrières ni leur résistance systématique à la pratique du contrat collectif, c'est la notion même que se sont faite les chefs du mouvement du caractère et du rôle de ces organisations. Rien n'est plus éloigné de l'idée d'un groupement libre, respectueux des droits d'autrui, destiné dans un avenir prochain, comme la commission en a exprimé le vœu et l'espoir, à devenir l'instrument d'une grande œuvre de pacification. Aujourd'hui, il serait puéril de le méconnaître, dans la pensée de ses chefs, l'organisation ouvrière est avant tout un instrument de guerre : elle doit briser les résistances patronales et, pour y parvenir, il faut que, de gré ou de force, elle réunisse sous sa loi le monde des travailleurs tout entier. Un écrivain qui a énergiquement soutenu le mouvement unioniste ² en a traduit la pensée et comme formulé la théorie en des termes qui méritent qu'on s'y arrête. Il déclare nettement que « l'organisation actuelle de l'industrie n'est pas compatible avec la liberté de l'individu ». Suivant lui, dans les conditions actuelles de l'industrie, l'ouvrier isolé est incapable de se défendre : il faut qu'il subisse la loi de l'employeur ou celle d'une organisation ouvrière. Il reconnaît qu'entre les deux il est bien certain que l'individu est écrasé, que la liberté est sinon supprimée, au moins considérablement amoindrie. Mais puisque

¹ La Société d'économie sociale a discuté dans sa séance du 6 avril 1903 la question du passé et de l'avenir du contrat collectif de travail. Nos lecteurs aimeront à se reporter à cette discussion dans laquelle M. Cheysson a combattu avec une grande vigueur d'argumentation et une grande élévation de langage le système de l'obligation du contrat collectif. (*La Réforme sociale*, 16 juin 1903, p. 971.)

² M. J. Cummings, *Journal of political Economy*, décembre 1902.

les ouvriers ne sont pas en mesure de traiter avec les patrons sur le pied de l'égalité, il lui paraît naturel qu'ils aiment mieux se laisser absorber par le syndicat. Les interprètes autorisés des Unions ne tiennent pas un autre langage. « Il est nécessaire, dit une brochure répandue par la *Fédération du travail* ¹, d'opposer à la coalition ouverte des patrons une autre coalition... On nous dit que le trade-unionisme attente aux droits individuels et que le travailleur, syndiqué ou non, a le droit de vendre son travail comme cela l'accorde. Nous répondons que le travailleur n'entre pas sur le marché à des conditions égales : que le monopole de la terre donne aux capitalistes un avantage économique et que la légalisation des privilèges oblige les non-privilegiés à se coaliser. Les trade-unions se rendent parfaitement compte que leur existence dépend de la possibilité de mettre en vigueur la règle qu'on ne travaille pas avec les non-syndiqués. La nécessité exige l'ostracisme de celui qui est prêt à accepter les salaires gagnés par le travail organisé et qui ne veut pas appuyer les efforts de ce dernier. Sur un champ de bataille, il n'y a pas de place pour les non-combattants. Celui qui n'est pas avec nous est contre nous... »

L'ennemi, celui contre lequel toutes les armes sont bonnes (on le lui fait bien voir en temps de grève), c'est l'ouvrier non syndiqué, c'est le *scab* (littéralement le galeux), c'est-à-dire celui qui accepte pour vivre un salaire inférieur au taux fixé par l'Union, ou qui prend dans l'atelier la place abandonnée par les grévistes.

« Ce n'est pas, dit la brochure que nous venons de citer, la description pathétique des souffrances d'un *scab* lorsqu'il s'est précipité contre un projectile, qui viendra amollir nos tendres cœurs..., chaque grand mouvement a ses traîtres. Le salarié qui refuse de participer au danger commun et déserte à l'ennemi, renonce, par le fait même, aux liens qui l'unissent à nous ; il nous avertit qu'il ne demande aucun secours, n'attend aucune sympathie, ne sollicite pas de quartier ; nous le prenons sur sa parole traduite en actes. Aucun sentimentalisme n'adoucirait les relations des trades-unions avec *scabs* ; aucune branche d'olivier ne leur sera tendue ; aucune larme ne sera versée en leur faveur et, quelque malheur qui les atteigne, nous ne sentirons pour eux aucune compassion. »

Dans cette guerre contre le patron et l'ouvrier non syndiqué, les organisations ouvrières, en Amérique comme en Angleterre, ont deux armes, la grève et le *boycott* ², c'est-à-dire la mise à l'index

¹ Cité par M. Vigouroux, *op. cit.*, p. 342.

² On sait que le *boycott* a tiré son nom du capitaine Boycott, régisseur de vastes domaines en Irlande, que des rigueurs envers les paysans avaient

de l'industriel ou du commerçant qui n'a pas obtempéré aux injonctions des Unions ou qui persiste à employer des ouvriers non syndiqués. Le *boycott*, « cette arme populaire et favorite des travailleurs organisés », a été porté par les Unions à un rare degré de perfectionnement ¹ et est devenu, par l'action combinée des Unions locales et centrales et de la Fédération du travail, leur plus redoutable moyen d'action. Il a été étendu à plusieurs reprises, et notamment dans la dernière grève, aux *non union men* et à leurs familles, qui se sont ainsi trouvés mis hors la loi et frappés d'une sorte d'excommunication. La commission s'est élevée avec une juste sévérité contre de tels procédés. « Cette pratique, dit-elle, est une arme cruelle d'oppression, et son emploi est immoral et antisocial... On a dit, ajoute-t-elle, pour défendre le *boycott*, que la lutte entre employeurs et employés est la guerre entre le capital et le travail; mais c'est une idée fausse et dangereuse. La guerre entre citoyens ne peut être tolérée et, à vrai dire, ne saurait exister. De tels procédés sont d'ailleurs en dehors du droit des gens de la guerre; dans une guerre entre peuples civilisés, les femmes, les enfants, les êtres sans défense sont à l'abri de toute attaque. Les actes dont ils sont victimes sont cruels et lâches. »

Ce serait, croyons-nous, se faire illusion que d'attendre des Unions, dans l'état actuel des esprits, l'abandon volontaire de ces détestables pratiques. C'est aux lois, c'est aux juges chargés de les appliquer qu'il faut demander de protéger la liberté individuelle et la liberté du travail, aujourd'hui menacées par l'intolérance et les tendances oppressives des organisations ouvrières. Ni les législateurs ni les magistrats américains n'ont failli à ce devoir. Les lois de la plupart des Etats punissent d'amende et d'emprisonnement les actes d'intimidation ou les menaces adressées à un ouvrier pour l'obliger à abandonner son travail ou pour l'empêcher d'accepter le taux de salaires et les conditions qui lui conviennent. Dans quatre Etats, le *boycotting* est expressément prévu et puni par la loi pénale ². Le principe de responsabilité des Unions que la jurisprudence anglaise vient de consacrer par des arrêts qui ont eu un grand retentissement ³ et sans lequel le contrat

rendu très impopulaire. Mis à l'index par les paysans, il ne put trouver un seul ouvrier pour les travaux de la moisson et se vit contraint de quitter le pays.

¹ Vigouroux, *op. cit.*, p. 198.

² Ce sont les Etats de Wisconsin, North Dakota, Illinois et Colorado.

³ Le 22 juillet 1901, à l'occasion du procès engagé par la *Taff Vale Railway Company* contre l'*Amalgamated society of Railways, Servants*, la cour des Lords a décidé que les trades-unions devaient être tenues pour responsables pécu-

collectif de travail demeure dépourvu de toute sanction, est, depuis longtemps, admis par les cours de justice des États-Unis. Les cours d'équité de ce pays, investies des mêmes pouvoirs que celles de la mère-patrie, ont, comme elles, le droit d'adresser aux citoyens, lorsqu'elles le jugent nécessaire, l'*injonction* de se soumettre aux lois établies, et si l'obéissance leur est refusée, de prononcer une condamnation contre les contrevenants « pour mépris de la Cour ». Cette procédure, qui a été suivie en Angleterre, dans l'affaire à l'occasion de laquelle est intervenu l'arrêt des Lords, a été fréquemment employée en Amérique, depuis quelques années, dans les conflits industriels. Plusieurs Unions ont reçu, soit des cours des États, soit des cours fédérales, l'*injonction* de cesser de molester les ouvriers désireux de travailler¹, de s'abstenir de *boycotter* d'une façon quelconque des établissements industriels², de supprimer des *pickets* établis pour empêcher les *scabs* de se rendre au travail³, et, en cas de violation de l'*injonction*, des condamnations sévères ont été prononcées contre les unions et contre leurs membres. Ces décisions tracent avec une netteté et une fermeté remarquables la limite qui sépare l'exercice légitime du droit de grève de l'atteinte portée au droit de propriété du chef d'industrie ou à la liberté du travail des ouvriers non syndiqués. Elles affirment l'illégalité de toutes les coalitions et associations qui ont pour but de contraindre les ouvriers à entrer dans ces coalitions et associations, ou de les empêcher soit de travailler soit de trouver du travail parce qu'ils n'en font pas partie ainsi que toutes celles qui ont pour but d'empêcher les patrons de faire entre les travailleurs une équitable répartition des salaires, d'après l'habileté ou l'inhabileté, l'activité ou la paresse, les résul-

niairement de leurs actes et de ceux de leurs agents. Cette jurisprudence, qui a été très violemment attaquée par les chefs du mouvement ouvrier anglais, a été confirmée depuis par plusieurs autres décisions judiciaires. (Voy. l'ouvrage déjà cité de MM. Mantoux et Alfassa sur *la crise du trade-unionisme*.)

¹ Voy. les décisions citées dans l'ouvrage précité de M. Vigouroux, p. 308, et les décisions suivantes : cour de circuit du district d'Idaho 1892. *Cœur d'Alène consolidated and Mining Company, v. Miners' union*. Cour de circuit du district ouest d'Arkansas. 22 juillet 1899. *Kansas and Texas coal Company, v. Dennis and others*.

² Cour d'appel du 8^e circuit, 8 novembre 1897. *Oxley Stone Company, v. Coopers' international union*, et Cour suprême de l'Illinois, 24 octobre 1898. *Hennessy, v. Chicago Landrymen association*.

³ Cour de circuit du district nord d'Ohio, 18 octobre 1898. *American Steel and Wire Company v. Wire drawers and Die makers*. De nombreuses décisions judiciaires rendues dans le même sens sont rapportées ou résumées dans le 16^e rapport du *Commissioner of labour*, ch. v.

tats bons ou mauvais du travail, ou de porter atteinte à la liberté des patrons dans la conduite et la direction de leurs affaires légales. Elles déclarent que tous les actes faits dans ce but et par ces moyens peuvent, s'ils ont causé un préjudice, donner lieu à une action judiciaire¹.

Le *boycott* est illégal, alors même qu'il n'est pas accompagné de violence : l'illégalité de ce procédé a été reconnue par les cours de tous les Etats de l'Union, à l'exception du Minnesota : elle l'est également en Angleterre. C'est à tort que l'on n'y veut voir qu'un moyen légitime de prévenir un abaissement de salaires ; c'est un moyen illicite d'intervenir dans la direction des affaires d'un chef d'industrie et de le priver par l'intimidation et la menace du droit de les conduire comme il le juge convenable. Ce droit-là est aussi respectable que tous les autres droits personnels du citoyen ; la loi lui doit protection contre les coalitions puissantes qui cherchent à en enlever l'exercice à un industriel ou à un commerçant, en détournant par voie d'intimidation sa clientèle². Ce qui doit être par-dessus tout sauvegardé, c'est le droit qu'a tout homme de travailler aux conditions qu'il lui plaît d'accepter. Les *scabs* eux-mêmes et ceux qui les emploient ont en temps de grève des droits que la loi oblige les grévistes à respecter. Le premier de ces droits est d'accéder librement au lieu de leur travail. Il faut que cet accès leur soit pleinement assuré. Il ne suffit pas, pour que la loi soit respectée, que les grévistes ne se livrent pas à des violences matérielles. La vérité est, ainsi que l'a dit très justement un juge américain, que la violence la plus efficace et la plus illégale peut exister sans qu'un doigt ait été levé sur l'ouvrier auquel on veut interdire le travail, sans qu'une parole de menace ait été proférée contre lui. Le seul fait de grouper sur sa route des masses hostiles prêtes à agir au besoin est de nature à effrayer un ouvrier timide : c'est une violence morale, c'est une atteinte à sa liberté³.

En 1899, une grève avait été déclarée par les *travailleurs unis de la mine* dans les houillères de la Compagnie du Kansas et du Texas. La Compagnie demanda et obtint une *injonction* pour protéger des ouvriers étrangers qu'elle se proposait d'employer. A la suite d'actes de violence commis contre ces derniers, au mépris de l'*injonction* de la Cour, des peines d'emprisonnement furent prononcées contre plusieurs des chefs de la grève. Suivant la cou-

¹ Décision rendue en 1887 par la Cour de circuit pour le district sud de New-York. *Old Dominion Steamship Company, v. Mackenna*. 30 *federal reporter* 48.

² Voy. décision précitée du 8 novembre 1897. Allocution du juge Thayer.

³ Voy. décision précitée du 18 octobre 1898. Allocution du juge Hammond.

tume, le juge Rogers accompagna la sentence d'une allocution dans laquelle il en développait l'esprit et les motifs¹ ; il fit ressortir ce qu'avait de grave la prétention émise par une organisation ouvrière d'interdire le travail à une catégorie de citoyens. « Il faut, dit-il, pour qu'un groupe qui n'est qu'une poignée d'hommes, si on le compare à la population de ce grand pays, s'arroge un tel pouvoir, qu'il l'ait puisé à une source bien élevée... D'où le tiennent donc les grévistes?... Qui le leur a conféré?... Quelle est donc cette association qui prétend s'attribuer un pouvoir qui n'appartient pas aux Etats et qui est une violation de la constitution fédérale?... Quelles qualités exceptionnelles ont-ils montrées, quelle supériorité d'intelligence ou de caractère, quel sentiment plus grand du devoir et de la justice, pour qu'on les juge particulièrement aptes à exercer un pouvoir aussi exorbitant et à jouir de droits aussi exclusifs? Le pouvoir qu'ils veulent s'arroger n'existe nulle part dans ce pays. Devant la loi, tous sont égaux ; ils sont, comme tous les autres, soumis aux lois du pays, ils n'ont pas de droits légaux que ne possèdent pas les autres citoyens, et l'effort que fait une réunion d'hommes quelconque pour usurper un pouvoir semblable est une « conspiration criminelle » (*criminal conspiracy*) qui ne peut être vue avec faveur par les honnêtes gens et les bons citoyens d'un pays libre... Il faut qu'ils apprennent que les droits qu'ils cherchent à enlever à d'autres, le droit de travailler, le droit de faire leurs propres contrats, le droit de se livrer à une occupation légale quelconque en quelque lieu que ce soit du pays, le droit à la vie, à la liberté, à la poursuite du bonheur, sont garantis pour eux comme pour tous les autres par la loi du pays appliquée par les tribunaux organisés à cet effet. Ce sont des droits inaliénables qui appartiennent à tous les citoyens des Etats-Unis et que leur garantit leur constitution. »

Qu'il nous soit permis de faire de ces fermes et viriles paroles la conclusion de cette étude. Il n'est pas de problème social qu'on ne puisse aborder sans trouble lorsque les droits de l'individu et la liberté du travail sont placés sous la sauvegarde de la magistrature souveraine d'un peuple libre.

Albert GIGOT.

¹ Décision précitée du 22 juillet 1899. 16^e rapport du *Commissioner of labour*, p. 987.

FLEUR DE SERRE ¹

VI

Fabienne et M. de Lislebonne restèrent quelque temps encore à Venise après le départ de Bernard Dorval. L'oncle Philippe, tout à fait rétabli, accompagnait maintenant sa nièce dans ses promenades. Il était toujours le charmant causeur, l'homme de tact et de goût dans la société de qui on se plaisait sans jamais se lasser, et néanmoins la jeune femme éprouvait une impression de vide qu'elle se reprochait comme une ingratitude, et qui se compliquait parfois d'un sentiment de malaise lorsque son oncle émettait certaines idées qui la heurtaient dans ses dispositions actuelles. Jusqu'ici, il n'y avait jamais eu de divergences entre elle et le cher oncle Philippe. Elle adoptait, sans examen, toutes les opinions d'un homme dont l'expérience lui donnait une sorte d'infailibilité qu'elle n'avait jamais songé à contester. Maintenant, sans le vouloir, il mettait souvent sa docilité à l'épreuve, et elle était tentée de se révolter lorsque le hasard voulait qu'il exposât certaines théories d'aristocrate dont, certes, il ne faisait pas parade, mais qui étaient aussi ancrées en lui que les dogmes fondamentaux de sa religion. Il y avait dans la nature si foncièrement simple, si ennemie de toute prétention de l'oncle Philippe, des dessous que Fabienne découvrait pour la première fois et qui l'inquiétaient sans qu'elle voulût s'avouer pour quelle raison. Ses susceptibilités étaient surtout mises en éveil par la manière dont il s'exprimait sur Bernard, et pourtant il en parlait avec une affection sincère et une saine appréciation de ses grandes qualités. Mais il y avait des nuances qui la frappaient désagréablement. On sentait, et, après tout, n'était-ce pas fort naturel? que, tout en aimant tendrement son protégé, M. de Lislebonne continuait à voir en lui le petit enfant du village qui ne se dégagerait jamais complètement de ses entraves héréditaires. Fabienne se trouvait blessée de cette note protectrice qui n'avait

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juillet 1903.

pourtant rien de prémédité. Un jour, à ce sujet, elle laissa un peu imprudemment percer son irritation. M. de Lislebonne, revenant sur le passé comme il aimait à le faire, rappelait les circonstances qui avaient attiré son attention sur Bernard :

— Sûrement, je ne regrette pas de l'avoir poussé, disait-il; c'eût été grand dommage qu'il se fût abruti à cultiver la terre et que des facultés comme les siennes n'eussent pas atteint leur parfait développement. Malgré cela, il y a des heures où je me demande si véritablement je lui ai rendu service, s'il n'était pas trop sensible à la souffrance pour l'exposer à des froissements inévitables qui résultent de son vice d'origine. Ses instincts le portent vers ce qu'il y a de plus élevé; il sera malheureux dans un milieu inférieur, et, d'autre part, dans celui auquel vont ses tendances, il ne sera pas traité en égal. Tout cela est de ma faute. Je l'ai introduit dans un cercle qui n'est pas le sien, et j'en suis à déplorer mon manque de discernement.

— Cependant, dit Fabienne, — et une faible rougeur colora ses joues, — à l'époque démocratique qui est la nôtre, le mérite personnel vous ouvre presque toutes les portes. Qui donc s'est inquiété de savoir si Pasteur, par exemple, ou tout autre bienfaiteur de l'humanité, pouvait fournir des quartiers de noblesse?

— Sans doute; seulement il faut d'abord être un bienfaiteur de l'humanité, et puis, ma jolie nièce, ne me faites pas dire ce qui n'est pas dans mon idée. Nous parlons d'un cas spécial, celui de Bernard. Eh bien! avec sa nature de sensitive, je prévois qu'il aura de la peine à se faire sa place au soleil. Je vous le prouverai par un exemple. Il a trente ans. C'est l'âge où l'homme, lorsqu'il n'est pas absurde et rebelle, comme votre vieil oncle, doit penser à l'avenir et se marier. Or, je vous le demande, quelle sorte de mariage peut faire Bernard? Epouser une toute petite bourgeoise, entrer dans une famille où les idées, les habitudes, les relations seront nécessairement très vulgaires. Mais, tel que je le connais, il n'y résisterait pas, il en mourrait. D'autre part, quelle est la jeune fille appartenant à une certaine condition, qui se contentera d'un petit médecin sans fortune, dont la réputation n'est pas encore établie, et qui, par sa naissance, est au dernier degré de l'échelle sociale? Je pense souvent à cette femme hypothétique de Bernard, car j'ai une responsabilité, et je ne sais dans quelle planète je pourrais la découvrir. Je crains bien que, dans la nôtre, elle ne demeure introuvable...

— N'exagérez-vous pas un peu, oncle Philippe? dit Fabienne avec un enjouement forcé; ne peut-on avoir l'espoir que M. Dorval rencontre une femme qui ne subordonnera pas tout son avenir à une

question d'intérêt ou de convenance, et qui s'estimera satisfaite de s'être mariée non au goût des autres mais au sien?

M. de Lislebonne eut une moue dubitative :

— Un mariage d'inclination ! On risque beaucoup et cela tourne généralement mal ! Je ne souhaiterais pas à Bernard d'être victime d'un caprice dont l'enchantement durerait six mois et les tristesses une longue suite d'années. On ne joue pas son sort sur un coup de dé. Pour être heureux en ménage, il ne faut pas y apporter une de ces passions dévorantes qui brûlent comme un feu de paille et ne laissent qu'une nuit noire après la flambée passagère. Ce qui est nécessaire, c'est l'harmonie basée sur l'identité de l'éducation, des origines, des habitudes, des préjugés mêmes. Un mari et une femme qui ont appris à considérer les choses à un point de vue différent, qui ne sont pas de même race, qui ne possèdent pas un fond de traditions analogues, peuvent, à force de concessions mutuelles, vivre à côté l'un de l'autre, sans afficher leur désaccord, mais il n'y aura pas de fusion véritable. C'est ce qui fait la plaie de notre époque. Aujourd'hui, les lois les plus élémentaires sont bouleversées, et quand on parle de mésalliance, il semble qu'on prononce un mot tombé en désuétude. Vous-même, ma petite Fabienne, vous avez l'air de trouver que je retarde d'un ou deux siècles ?

Fabienne protesta :

— Je crois, cher oncle Philippe, qu'une théorie absolue ne saurait être applicable dans une matière aussi complexe. Qui peut jamais dire à coup sûr les causes qui feront un mariage heureux ou malheureux ?

— Au moins est-il sage de mettre toutes les chances de son côté, dit M. de Lislebonne, mais pour en revenir à Bernard, j'ai tout à fait l'idée qu'il restera célibataire, et il aura tort. Pour lui, bien plus que pour moi, une vieillesse d'isolement serait la pire des solutions.

Fabienne avait subi cette escarmouche sans trop s'en émouvoir. Mais, à diverses reprises, M. de Lislebonne avait ramené la conversation sur le même sujet, et la conscience inquiète de la jeune femme voyait une intention là où il n'y en avait probablement aucune. Et alors, la question inquiétante qu'elle ne voulait pas se poser se dressait devant elle, brutale, exigeant une réponse. Où allait-elle ? Dans quelle voie s'était-elle engagée ? Que signifiait ce pacte d'amitié idéale conclu avec Bernard ? M. de Lislebonne disait vrai. Il était à l'âge où on fixe son avenir. S'il se mariait, ne devrait-elle pas s'effacer, ne plus compter pour lui ? Pourrait-elle supporter cela ? Il le faudrait cependant, à moins qu'elle n'eût le courage de l'attirer à elle, de vouloir qu'il lui appartînt légitimement, exclu-

sivement? Mais fouler aux pieds l'opinion, abjurer tous les principes qui étaient comme une partie d'elle-même, dont elle n'avait jamais mis en doute l'autorité sainte, serait-ce un acte de sublime sagesse qui la grandirait, ou ne serait-ce pas plutôt une façon d'apostasie dont elle ne recueillerait pour elle et pour un autre que les plus amères déceptions? Elle ne savait pas! Trop de contradictions violentes se disputaient sa volonté. Elle sentait que si sa nature, telle que Dieu l'avait faite, tendait à s'émanciper de toute sujétion arbitraire, à se développer à ciel ouvert, d'autre part, en dehors de l'atmosphère factice qu'elle avait toujours respirée, elle s'étiolerait, elle périrait misérablement! C'était là le doute qui l'étreignait et qu'elle emporta de Venise, espérant, sans en être très sûre, qu'elle avait réussi à dissimuler son combat intérieur à l'oncle Philippe. Celui-ci, tout en étant loin de deviner les causes réelles de sa préoccupation, s'apercevait bien qu'elle était en proie à une idée fixe.

« Il faut à tout prix, pensait-il, qu'elle sorte de ce provisoire. C'est un non-sens que d'être veuve à son âge. Je ferai tout, cet automne, pour la rapprocher de Guy. Il ne la vaut pas, mais c'est encore celui qui lui convient le mieux. »

Fabienne, en se retrouvant à Paris, eut le sentiment qu'elle rentrait dans une étroite prison dont elle s'était un moment évadée. Elle gardait la vision hallucinante d'un pays enchanté où elle avait vécu entre un ciel et une mer d'azur, et elle oubliait la période d'indécision des derniers jours, cette réaction douloureuse qui lui paraissait n'avoir commencé que sous la voûte massive de l'hôtel Saint-Hérem!

Pendant la pensée qu'elle allait revoir Bernard chantait dans son cœur comme un hymne d'allégresse. Pourquoi gâter une joie immédiate par des appréhensions prématurées? Aujourd'hui, elle avait une raison tout indiquée de l'appeler auprès d'elle : celle de lui donner des nouvelles de M. de Lislebonne qu'elle avait laissé chez des amis au bord du lac de Côme. Dès le lendemain de son arrivée, Fabienne écrivit un mot à Bernard.

« Je ne suis ici que pour un temps très court, disait-elle, ma présence étant nécessaire à Montjouffroy. Venez donc le plus tôt possible. Je suis toujours chez moi avant trois heures; mais prévenez-moi si vous préférez un autre moment. Je n'oublie pas que vous êtes très occupé. »

Mais le jour suivant, à deux heures, Bernard était chez elle, un peu nerveux, un peu surexcité, éclairé d'une émotion joyeuse qui éclatait en dépit des remontrances de sa raison. Ce jour-là on eût dit qu'il avait jeté sa prudence au vent. Il se permettait d'être

jeune; son âme se dilatait en toute liberté à la vue de Fabienne et elle, pas plus que lui, ne s'imposait une contrainte. A travers leurs propos insignifiants palpait un triomphant cantique d'amour, se devinait une intention de tendresse qui n'avait pas besoin d'aveu. Peut-être l'enivrement de ce tête-à-tête eût-il amené des admissions irréparables s'ils n'eussent été rappelés subitement aux exigences mondaines. Fabienne n'avait pas cru nécessaire de condamner sa porte, pensant que personne ne viendrait d'aussi bonne heure, mais elle avait compté sans M^m de Sennecey. Celle-ci entra, comme toujours, en personne affairée, et emplissant l'air de ses phrases sonores et de son parfum d'iris. Elle eut un petit mouvement de surprise en apercevant M. Dorval, que Fabienne lui nomma sans aucun trouble apparent.

Bernard, moins rompu aux usages, ne sut pas conserver le même sang-froid. Sa première impulsion eût été de fuir si un regard de M^m de Saint-Hérem ne l'eût averti qu'il commettrait un solécisme. Il s'inclina tant bien que mal; du reste, son embarras passa inaperçu pour Régine qui, après lui avoir accordé une inclination de tête suffisamment polie, s'était assise et bavardait à perte d'haleine.

— Tu es étonnée de me voir à cette heure matinale, dit-elle en dégrafant son manteau, signe auquel Fabienne reconnut qu'elle méditait une pause prolongée. Mais j'ai pensé que tu te garderais bien de venir à mon *five o'clock* et j'ai voulu t'apporter la primeur du potin qui révolutionne Paris. Je le savais depuis longtemps, mais je n'en disais rien parce que j'avais juré le secret et que j'espérais d'ailleurs que tout s'arrangerait. Malheureusement, j'ai su hier au soir, chez les Valcreuze, que la chose était officielle. C'est un horrible scandale. Imagine-toi cette folle de Jacqueline de la Robrie qui invente de se marier. Une fille qui a dépassé la trentaine, pour laquelle ses parents, ne pouvant la doter, avaient obtenu un brevet de chanoinesse et qui, il y a deux mois, déclare tout tranquillement qu'elle est fiancée à une espèce d'individu, quelque chose d'in vraisemblable, un petit professeur d'un collège de Tours qui, pendant les vacances, venait à La Robrie donner des répétitions au frère de Jacqueline. Tu vois d'ici la figure de la mère et celle du père et celle de tous les autres. Il y a eu des scènes à faire crouler les tours du château. Rien n'y a fait. Jacqueline s'est sauvée dans un couvent et, de là, a signifié à ses parents qu'elle leur ferait des actes de respect. L'ennuyeux, c'est qu'elle est tout à fait indépendante depuis l'année dernière, son oncle des Ayrelles lui ayant laissé quatre-vingt mille livres de rente. Elle eut pu trouver un parti très convenable; il faut croire qu'elle est hypnotisée. Enfin, on n'a plus prise sur elle et, finalement, on est venu à une transaction. Le

professeur démissionne et s'en ira avec sa femme en Algérie, dans l'héritage des Ayrelles ; puis, je crois qu'on affublera le nouveau ménage d'un titre romain. C'est le comble du grotesque, et la pauvre M^{me} de la Robrie pleure toutes ses larmes. Elle assure qu'elle ne reverra jamais sa fille, et je le comprends. A sa place, je ferais tout comme elle.

Fabienne avait écouté ce long récit avec une sourde impatience.

— Pourtant, dit-elle, lorsqu'elle put enfin placer un mot, il est possible que le jeune homme ait des qualités qui rachètent l'inégalité de naissance et de fortune. Et, d'ailleurs, si vraiment ils s'aiment, je ne vois pas pourquoi... ?

M^{me} de Sennecey sursauta sur son siège.

— Mais, Fabienne, tu perds la raison ! Où as-tu été chercher ces idées surannées d'amour dans le mariage ? C'est bon pour une pensionnaire de quinze ans ! N'est-ce pas, continua-t-elle, en se tournant vers Bernard, que la moindre expérience de la vie suffit pour corriger de ces imaginations romanesques ? En outre, il n'y a pas d'amour qui autorise à déchoir. La femme qui s'y décide dans une heure d'insanité, ne s'en console jamais, et celui qui a accepté son sacrifice doit souffrir plus qu'elle encore, du moins s'il a l'ombre d'un sentiment d'honneur.

— En effet, dit Bernard d'une voix altérée, je crois comme vous, Madame, qu'aucune souffrance ne doit être comparable à celle d'un galant homme qui a causé le malheur de la femme qu'il aime. Pour soi, on peut se résigner à tout, mais...

— Oh ! quant à cela, interrompit M^{me} de Sennecey, je ne suppose pas que le maître d'école de Jacqueline ait toutes ces délicatesses ! Il a vu une affolée qui se jetait à sa tête et qui avait le moyen de se payer cette fantaisie d'une vieille fille aux abois, et il n'en a pas demandé davantage ; cela devrait être défendu par les lois !

— Mais qui vous permet de décider *a priori* qu'il n'est pas sincère ? insista Fabienne. Il peut fort bien aimer Jacqueline, qui est très charmante et, dans ce cas...

— S'il l'aime, — ce que je ne croirai jamais, — il est plus coupable encore, protesta M^{me} de Sennecey. Il devrait être assez impersonnel pour ne pas vouloir que cette malheureuse se casse le cou et perde sa situation à cause de lui ! C'est une outrecuidance sans nom de prétendre, par sa très problématique valeur, la dédommager de tout ce qu'elle perd.

— Mais s'il lui convient de perdre certains avantages qui, après tout, ne signifient pas grand chose, et d'obtenir le bonheur en échange ? reprit Fabienne avec exaspération, elle est bien libre, à son âge, de faire ce qui lui plaît !

— On n'est jamais libre de déshonorer sa famille, dit sentencieusement M^{me} de Sennecey. Mais vraiment, Fabienne, je ne te reconnais pas! Où as-tu été chercher ces notions excentriques? Est-ce ton oncle par alliance qui te les a inculquées?

Fabienne rougit.

— Je n'ai pas besoin de mon oncle pour savoir qu'on a tort de faire tant pour le monde qui fait si peu pour nous! Qui donc saura gré à Jacqueline de se briser le cœur pour respecter un préjugé? Ceux qui la critiquent ne se soucieraient guère des tristesses qu'elle endurerait dans l'avenir! Que leur importerait sa vie manquée, sa vieillesse aigrie? Quant à moi, je ne puis trouver qu'elle ait si grand tort!...

— Je serais tenté, Madame, d'être d'un avis contraire au vôtre, dit Bernard. M^{lle} de la Robie n'est pas tout à fait libre de commettre une imprudence qui rejaillirait non seulement sur elle, mais aussi sur celui qu'elle aime. Songez donc à cette double torture : pour elle, de s'être trompée irréparablement; pour lui, de s'apercevoir qu'elle regrette son élan généreux et qu'il est de trop dans sa vie! Ce seraient deux compagnons de chaînes, et peut-on se figurer rien de plus atroce? Je le répète, souffrir n'est rien; mais ne pas pouvoir prendre toute la souffrance pour soi! Il n'y a pas de douleur comparable à celle-là!...

Bernard avait parlé avec chaleur et, un instant, M^{me} de Sennecey fixa son regard sur lui, comme si elle cherchait à s'expliquer le secret de cette vivacité, puis elle reprit, d'un ton finement railleur :

— Vous aimez à dramatiser, Monsieur. Je ne crois pas, je le répète, que ce don Juan de collègue ait l'intensité d'émotions nobles que vous lui prêtez. En général, du reste, les grands sentiments tendent à disparaître et prennent refuge dans la littérature démodée. Notre époque est réaliste. Dans tout cela, ceux que je plains le plus sont les parents, dont l'état d'humiliation ne saurait se décrire, d'autant que tout ce qu'ils voient en ce moment est pour leur donner des regrets, ajouta-t-elle en se retournant vers sa sœur, une série de mariages, tous plus enviables les uns que les autres : Jeanne de Villermont épouse le petit Lassenage, un parti superbe; Marguerite de Pradailles est fiancée à Chauvigny, une alliance parfaite et des millions à brève échéance. On dit aussi que Charles de Montrevel se décide à demander Simone de la Meillerand, mais pour ceux-là...

Elle eut un haussement d'épaules, puis continua sa nomenclature, tandis que Bernard, jugeant qu'il n'avait que trop prolongé l'épreuve, se levait pour se retirer. La porte était à peine fermée sur lui que M^{me} de Sennecey interrogea Fabienne.

— Qui donc est ce monsieur, où l'as-tu connu? demanda-t-elle avec curiosité; je n'ai pas bien saisi son nom, de Norval, de Morval. C'est quelque voisin de campagne, probablement?

— Non, pas un voisin de campagne, mais un protégé de mon oncle Philippe, dit Fabienne bravement. M. de Lislebonne l'a fait élever. Il s'appelle Bernard Dorval et habite Paris où il est médecin.

— Médecin? Alors c'est lui que tu as pris à la place de Delsart? Mais je ne te savais pas malade. Tu auras rapporté quelque fièvre de cet affreux climat d'Italie.

— Mais je me porte très bien, dit Fabienne, le séjour de Venise, au contraire, m'a beaucoup fortifiée.

— Alors, je ne comprends pas du tout, reprit Régine, très sincèrement perplexe. Pourquoi consulter un médecin si tu n'es pas malade?

— Mais je ne le consulte pas, cria Fabienne, et une rougeur involontaire lui monta au visage, j'ai beaucoup vu M. Dorval à Lislebonne et à Venise et, lorsqu'il m'a su à Paris, il est venu me demander des nouvelles de mon oncle.

M^{me} de Sennecey ouvrit de grands yeux.

— Quelle drôle d'idée, dit-elle. Si ce M. Duval soigne ton oncle, celui-ci peut bien le tenir au courant de sa santé sans te faire servir d'intermédiaire.

— Eh bien! mettons que M. Dorval, pas Duval, soit venu en ami, répondit Fabienne en cherchant à rester calme. C'est un homme très intelligent et que je vois toujours avec plaisir.

— J'avoue que je ne saisis pas très bien quelles affinités il peut y avoir entre toi et ce médecin, dit Régine. Enfin il n'y a pas à disputer sur les goûts, seulement, si tu me permets un conseil, je t'engage à ne pas le mettre ainsi sur un pied de familiarité qui n'a aucune raison d'être. M. de Lislebonne peut se permettre des intimités secondaires, cela ne tire pas à conséquence; mais une femme ne doit pas avoir de relations à côté, elle se crée une situation fautive. Suppose que ton docteur tombe chez toi quand tu reçois; il ne se sentirait pas à sa place et tu serais toi-même fort gênée. Du reste, je n'ai pas besoin d'insister sur ce qui est l'évidence même. J'étais venue te proposer d'aller avec moi voir les tableaux de la succession Kaiserberg, le ghetto pur, mais il y a des toiles superbes. C'est aujourd'hui l'exposition privée et j'ai des cartes. Veux-tu?

Il ne fut plus question de Bernard; toutefois Fabienne demeura sous une impression pénible; elle se rendait compte que cette façon dédaigneuse de Régine, cette manière de considérer M. Dorval comme n'ayant pas droit de cité, n'était pas la résultante d'une

fierté exceptionnelle, mais la traduction fidèle d'un sentiment qui était celui de toutes les personnes de sa société. Elle-même, quelques mois plus tôt, n'eût-elle pas été d'un avis tout semblable? Quelle était donc cette métamorphose qui s'opérait en elle et comment finirait cet effrayant conflit qui se livrait entre son cœur et son éducation? Quel avenir lui préparait-il?

Une malechance sembla s'attacher aux visites de Bernard. Lorsque, quelques jours après, il se présenta de nouveau rue Saint-Domini que, il s'y rencontra cette fois avec Guy de Saint-Cirgues, qui avait profité de quelques heures de permission pour venir demander à déjeuner à sa cousine. La chose était toute simple, pourtant Bernard en souffrit d'une souffrance âpre qui le mordit au cœur, lui enlevant toute liberté d'esprit. Comme tous les gens qui n'ont pas une parfaite habitude du monde, il se pliait difficilement aux petites exigences sociales et manquait de souplesse pour s'adapter aux circonstances. Vis-à-vis de la charmante désinvolture de Guy, de son accueil cordial et simple qui, sans trahir de condescendance, donnait cependant l'impression qu'elle eût pu exister, l'attitude de Bernard devint empruntée, presque maussade. Il s'en rendait compte, il était mécontent et sa mauvaise humeur ne faisait qu'accuser un contraste d'autant plus désobligeant pour lui qu'il s'imposait à l'attention de Fabienne! Comment n'établirait-elle pas une comparaison entre ce gai et spirituel causeur, merveilleusement à l'aise, en pleine possession de ses moyens, et le petit praticien timide, désorienté, qui ne parvenait ni à se remettre en équilibre, ni à déguiser son trouble jaloux?

En outre, Fabienne et son cousin parlaient une langue que lui, Bernard, comprenait à peine. Ils prononçaient des noms inconnus, discutaient des personnalités dont il ne soupçonnait pas l'existence. Et il se sentait très loin, très en dehors de ce cercle magique qui était celui de la femme qu'il aimait. Fabienne avait trop de tact pour ne pas chercher à ramener la conversation sur un terrain général. Elle en voulait à son cousin de ne pas la seconder. Mais celui-ci, habitué à ne pas se gêner devant Bernard, revenait sans cesse aux sujets qu'elle s'efforçait d'éviter. Nul n'était plus exactement documenté que Guy sur les petites histoires du moment; en cela, il pouvait rivaliser avec Régine. Mieux qu'elle encore, il s'entendait à en tirer des déductions amusantes et imprévues. Malgré elle, Fabienne riait en l'écoutant, et cette gaieté bien innocente mettait au comble la souffrance de Bernard. Il eût voulu attendre le départ de M. de Saint-Cirgues pour qu'un mot de la jeune femme effaçât sa blessure d'amour-propre, mais Guy ne paraissait nullement disposé à céder la place, et Bernard, frémissant de colère, opéra une

retraite précipitée qui laissait un peu trop deviner son mécontentement. Guy en fit l'observation après son départ :

— Pourquoi donc Dorval est-il si ténébreux? On dirait qu'il vient de signer l'exeat de toute sa clientèle!

Et, sans attendre de réponse, il entama la dernière version d'une aventure qui occupait Paris depuis vingt-quatre heures.

Cette fois encore, Fabienne ne put vaincre une impression de désarroi moral. Pourquoi les choses étaient-elles si mal arrangées? Il était certain que Bernard avait une réelle valeur; qu'il possédait, sur les points essentiels, une supériorité incontestable. Pourquoi se montrait-il ainsi à son désavantage auprès d'un homme comme Guy de Saint-Cirgues? Lui-même en avait eu conscience. Il était parti mortifié, décontenancé. Elle ne pouvait s'empêcher de reconnaître qu'il avait été un peu susceptible, mais elle était indulgente à ses imperfections et n'éprouvait que le désir ardent de ramener la paix dans son pauvre cœur meurtri. Malheureusement, elle partait le lendemain et n'osait inventer un prétexte pour différer son départ. Elle se décida à lui écrire quelques lignes d'adieu :

« J'ai n'ai pu causer avec vous hier, comme je le désirais, disait-elle, et je crains que vous n'ayez pas emporté un bon souvenir de votre visite. Maintenant, je pars avec le chagrin de n'avoir pu dissiper le petit nuage qui s'est glissé entre nous, — bien malgré moi; — j'aimerais à savoir qu'il n'en subsiste rien. Ma raison me dit que je ne suis pas bien coupable, mais mon cœur me fait des reproches et ne peut admettre que vous ayez eu un ennui par ma faute. Rassurez-moi d'un mot adressé à Montjouffroy. Notre amitié est de celles qu'un malentendu ne doit pas effleurer.

« BLANCHEFORT-SAINT-HÉREM. »

Elle s'en alla plus tranquille, sûre d'avance que ces paroles affectueuses ne manqueraient pas leur effet sur Bernard. La réponse ne se fit pas attendre.

« Comment vous exprimerai-je, Madame, l'émotion que j'ai ressentie en lisant votre lettre? Elle m'a trouvé dans un état d'abattement si profond! Je me débattais si cruellement contre la pensée que j'avais agi comme un misérable fou et que vous me jugiez, non pas avec colère, — c'eût été trop de vous à moi, — mais avec mépris, car, en vérité, je ne méritais pas autre chose. Et au moment où je succombais à la honte et au découragement, vous êtes venue à mon secours, et une douceur ineffable est entrée en moi à vous sentir si adorablement bonne, si pleine de compassion pour un pauvre être indigne et qui devrait pourtant s'élever au-dessus de

lui-même, puisque vous daignez l'attirer à vous et le traiter en ami.

« Je vous dis tout cela bien mal et je ne devrais pas vous le dire, mais c'est un tel bonheur de vous parler sans contrainte, de vous avouer toutes mes impressions, que vous devez comprendre, puisqu'elles sont votre œuvre, puisque c'est vous qui avez mis en moi la lumière qui éclaire et transforme mes jours ! Ce pardon que je n'osais solliciter, vous me l'avez accordé spontanément. Soyez-en bénie. Ne m'abandonnez pas, dites-vous que vous avez rendu à une âme qui se mourait de tristesse la confiance et le courage de vivre.

« BERNARD DORVAL. »

Cette page, qui ressemblait tant à une effusion d'amour, Fabienne la lisait par une belle matinée lumineuse de printemps, dans tout l'enchantement d'une nature en fête. Autour d'elle, les lilas et les cytises ouvraient leurs clochettes parfumées ; les papillons aux vives couleurs se balançaient sur les corbeilles, les abeilles bourdonnantes plongeaient dans le calice des fleurs et M^{me} de Saint-Hérem aspirait à pleine poitrine cette palpitation de vie. Elle contemplait les pelouses encore humides de rosée, les épaisses avenues d'ombre et de mystère, éclairées çà et là de plaques rayonnantes. Son regard se portait plus loin, errait sur toute cette campagne florissante, cette immense étendue de terres cultivées, de riches pâturages semés de troupeaux, de collines boisées aux molles inflexions. Et tout cela lui appartenait ! Et pour la première fois peut-être, elle réalisait le prestige qui s'attache à la fortune, sa puissance de femme comblée de tous les biens que le monde juge enviables ! Puis un léger retour sur soi la faisait frissonner, l'avertissant que ce qui donnait du prix à toutes ces richesses, ce qui en constituait le charme enivrant, c'était... la mince feuille de papier qu'elle tenait entre ses doigts et d'où émanait toute la poésie, toute la clarté joyeuse de ce paysage ensoleillé. Mon Dieu ! que tout lui eût paru plus admirable encore si Bernard eût été près d'elle ; si, à la même minute, leurs regards, se détournant de ce spectacle de beauté, se fussent cherchés pour se faire le muet aveu de leur amour. Cet aveu pourtant, il était là dans sa main et elle l'étreignait passionnément, n'ayant plus le souvenir de l'incident puéril qui l'avait provoqué. Ici, sous ce ciel bleu, dans ce parc solitaire où le silence n'était interrompu que par le gazouillement des oiseaux, aucune note discordante ne troublait l'harmonie, les conventions factices s'évanouissaient. Bernard était simplement l'être aimé que Dieu, dans sa prévoyante bonté, avait créé pour elle. A cette heure, elle sentait en soi des trésors

d'énergie. Elle était capable de tout braver pour appartenir à cet homme sans qui elle ne pouvait plus vivre. Qu'il le voulût seulement, qu'il réunît sa volonté à la sienne et ils seraient forts pour se défendre et l'impulsion qui les jetait l'un à l'autre balayerait toutes les oppositions : ils seraient heureux malgré tout, à travers tout.

Mais la réaction inévitable devait succéder à cette exaltation fébrile. Elle ne tarda pas à se produire. Fabienne était depuis une semaine environ à Montjouffroy. Dès son arrivée, elle s'était trouvée en face d'un travail considérable. Il s'agissait de se mettre au courant de l'administration de la propriété. Le régisseur, un honnête homme, mais totalement dépourvu d'initiative, et qui n'avait jamais pu obtenir d'Arnold qu'il lui donnât une direction, se retournait maintenant vers M^{me} de Saint-Hérem et la suppliait d'examiner ses comptes et de prendre l'autorité en main. Fabienne, dont l'intelligence souple et précise se prêtait aux besognes les plus ingrates, s'initiait facilement aux questions arides de chiffres. Elle envisageait d'ailleurs comme un devoir d'étudier ce petit monde de laborieux qui dépendait d'elle et dont il lui appartenait d'améliorer les conditions d'existence. Chaque matin, elle employait plusieurs heures à prendre connaissance des moindres détails. Elle révisait et signait les baux, en modifiant souvent les clauses qu'elle faisait plus douces, recevait fermiers et métayers, leur témoignait une sollicitude bienveillante qui ne dégénérait jamais en faiblesse, mais qui leur prouvait qu'elle avait leurs intérêts à cœur. Elle ne tarda pas à acquérir une popularité de bon aloi que les paysans traduisaient dans leur langage : « On s'entendra toujours avec M^{me} la marquise, elle voit bien les choses, pas moyen de lui en faire accroire; mais n'empêche qu'elle prend plutôt notre parti que le sien. Nous ne risquons pas de perdre avec elle. »

Et, en effet, Fabienne, sans fausse sensibilité, comprenait toute l'importance de la mission qui lui était dévolue, celle de rendre ses subordonnés à la fois plus heureux et meilleurs.

Un matin qu'elle était occupée à contrôler un plan pour des réparations de métairies, on vint lui demander si elle voulait recevoir M^{me} Dorval. Elle eut un frémissement en entendant ce nom qui était si souvent dans sa pensée. M^{me} Dorval! La mère de Bernard! Sans doute! Elle habitait le village. Comment Fabienne avait-elle pu l'oublier? Comment ne s'étaient-elles pas rencontrées jusqu'ici? Et, intérieurement, elle eut un spasme de terreur. Qu'allait-elle voir? Qu'allait-elle entendre? Elle n'avait jamais ignoré les humbles commencements de l'homme qu'elle aimait; il n'en était pas diminué à ses yeux, mais, pour la première fois, elle allait se trouver en contact avec une preuve vivante de cette bassesse d'ori-

gine et elle eût voulu reculer l'épreuve, ne pas constater cette terrible distance qui les plaçait si loin l'un de l'autre! Cependant, elle domina son appréhension nerveuse et donna l'ordre de faire entrer.

M^{me} Dorval fut introduite : une petite femme émaciée, aux traits mal dégrossis et recouverts d'une épaisse couche de hâle! Elle était habillée, non en paysanne, mais en ouvrière de campagne, une robe d'indienne noire, un châle de tricot, un chapeau de forme ancienne à brides nouées sous le menton, pas de voilette, mais des gants de filoselle retenus au poignet par un élastique, à la main un petit panier ou cabas dont le couvercle, mal assujetti, laissait apercevoir un rouleau de papier jaunâtre. Tout dans sa personne présentait un aspect indigent que Fabienne ne s'expliquait pas, car certainement son fils ne la laissait manquer de rien. Mais se pouvait-il que Bernard fût son fils?

Fabienne regardait ce visage vulgaire qui pourtant respirait l'honnêteté et dénotait une certaine intelligence rustique, et il lui semblait que quelque chose se déchirait en elle et, en même temps qu'un gouffre s'ouvrait à ses pieds, un gouffre où s'abîmaient ses rêves, ses chimères, ses espérances, hélas! et son courage, hier encore si indomptable et si fier!

De la villageoise à l'expression triviale, pauvre ignorante, bornée, et de la grande dame si fine, si blanche, exhalant un parfum de grâce inimitable, c'était la grande dame qui paraissait le plus embarrassée! Cherchant à se remettre, elle prononça quelques vagues paroles de bienvenue et indiqua un siège à M^{me} Dorval. Celle-ci s'y assit sans la moindre timidité et ce fut elle qui entama la conversation.

— Le temps me durait de venir vous voir, madame la marquise, dit-elle en se carrant sur son fauteuil et en installant son panier sur ses genoux. Je crois que vous connaissez mon garçon, — elle prit un temps et articula avec solennité, — mon fils, M. le docteur Dorval! Vous avez dû le rencontrer chez M. le comte de Lislebonne, un grand ami à lui. Ah! ils s'entendent joliment bien. C'est un homme pas ordinaire, pour sûr, que mon Bernard! en voilà un qui fera son chemin! Mais je n'étais pas venue pour vous parler de lui, j'avais une petite chose, un petit service à vous demander, et comme on m'a dit que vous étiez très bonne au pauvre monde et pas plus fière que ça, alors je me suis enhardie à venir vous causer un peu, rapport à mon frère.

— Je serai heureuse si je puis vous être utile, répondit Fabienne de sa voix douce qui contrastait si singulièrement avec l'accent rude et peuple de son interlocutrice.

Mais intérieurement elle frissonnait d'une insurmontable impres-

sion. Dieu juste! Etait-il possible que Bernard eût du sang de cette femme dans les veines, qu'il y eût entre eux ce grand mystère de la maternité qui devait faire d'elle un être sacré, un être à part, aux yeux de ce fils qui lui ressemblait si peu!

Et cette chose monstrueuse *était*, et rien ne pouvait empêcher qu'elle ne fût! Elle étouffa un soupir de révolte et, patiente, s'apprêta à écouter.

— Voilà ce que c'est, madame la marquise, poursuivit M^{me} Dorval; on ne vous a peut-être pas dit que mon frère, Claude Chevalier, est un de vos fermiers. C'est lui qui a la locaterie du Chêne-Vieux, dans un de vos domaines, près de la commune de Seygres. Eh bien! dix-huit mois avant la mort de défunt M. le marquis, Claude avait refait son bail pour 3, 6, 9, d'accord avec le régisseur, M. Bertrand. Je crois bien que M. le marquis n'en avait pas eu connaissance. Il ne s'occupait pas de ces affaires-là. Alors M. Bertrand, ce n'est pas à dire que ce ne soit pas un brave homme, seulement il n'est guère coulant; mon Dieu! il fait son métier, il prend les intérêts des maîtres, en conséquence de quoi il est dur dans ses conditions, et mon frère, lui, ne sait pas se défendre! De ça, il a promis plus qu'il ne pouvait tenir, et maintenant il se trouve gêné et en retard pour ses paiements. Cependant, ce n'est pas de sa faute; bien sûr il travaille comme qui dirait sans s'arrêter, mais on ne peut pas aller au delà de ses forces et il n'a personne pour l'aider. Son fils est charron dans un village à cinq lieues d'ici. Il a une femme et six enfants; de ce côté-là aussi c'est la misère. Alors si madame la marquise voulait voir le bail, — ici elle ouvrit son panier et en tira le rouleau de papier qu'elle tendit à Fabienne, — et si madame la marquise voulait réduire un peu le prix de la ferme et accorder du temps pour l'arriéré. Vrai, madame la marquise ferait une bonne œuvre, et tous, tant que nous sommes, dans la famille, nous prierions bien pour elle et nous lui brûlerions un beau cierge par reconnaissance.

De tout ce récit, fait avec la volubilité d'une personne possédant son sujet, Fabienne n'avait saisi que quelques mots au vol, et elle eût voulu en entendre moins encore. Ces détails sordides qui bourdonnaient à son oreille lui causaient une répugnance irraisonnée. Tout cela pourtant lui eût paru si simple s'il ne se fût agi des proches de Bernard.

— Si vous voulez me laisser le bail, dit-elle avec un nouvel effort, je m'entendrai avec M. Bertrand pour y apporter les modifications qui pourront vous satisfaire. Quant à l'arriéré, que votre frère prenne tous les délais dont il a besoin. Il peut être assuré que je ne serai pas exigeante.

Elle allait offrir une remise complète, mais elle se retint dans la crainte folle que M^{me} Dorval ne devinât ce qui se passait en elle et ne comprît ses motifs. La perspicacité de la pauvre femme n'était toutefois pas en éveil. Elle se répandit en remerciements et bénédictions, et s'en alla persuadée que ses seuls frais d'éloquence avaient déterminé l'accueil bienveillant de « M^{me} la marquise ».

Cette entrevue laissa Fabienne désespérée pendant plusieurs jours. Vainement elle se raisonnait, s'accusait de vanité, d'étroitesse d'esprit. Qu'avait-elle donc appris qu'elle ne sût d'avance? Pour être parti du dernier échelon, Bernard n'en demeurerait pas moins l'homme au grand esprit et au grand cœur, l'âme noble à qui aucun sentiment généreux n'était étranger. Ne donnait-il pas la mesure de ce qu'il valait pour être *lui* au milieu de toutes les circonstances adverses qui eussent dû combattre et étouffer le développement de sa nature d'élite? N'était-ce pas elle qui devrait rougir d'attribuer une importance telle à un accident de naissance qui ne troublerait pas une âme plus virile et mieux trempée que la sienne? Oh! elle se méprisait d'être à ce point esclave de son orgueil de race, mais cet orgueil avait été si profondément inoculé en elle! Il coulait dans son sang, il faisait partie de son essence! Serait-il vraiment plus fort que son amour?

Elle souffrait d'une peine inexprimable dans cette lutte silencieuse dont le travail le plus acharné ne parvenait pas à la distraire. Puis, tout à coup, il y eut une intervention bénie, une sensation de délivrance. Pour la seconde fois, par une matinée radieuse, elle reçut une lettre de Bernard.

« Vous avez vu ma mère, Madame, écrivait-il; elle a osé s'adresser à vous en sollicitieuse. Je sais que vos assurances consolantes l'ont remplie de joie et de gratitude, et cette démarche qu'elle a risquée sans me prévenir, que je lui eusse probablement déconseillée, aujourd'hui, je ne la regrette pas, non parce qu'elle m'a fourni une preuve nouvelle de votre bonté, — je n'avais pas besoin de preuves, — mais parce que... comment vous expliquer cela? parce que j'ai l'impression que cette entrevue a défini vis-à-vis de vous ma place véritable; que, si j'avais pu perdre de vue un instant ce que je suis et la situation que j'occupe, la pensée de ma mère, telle que vous la connaissez maintenant, ma mère portant au front le sceau indélébile de sa caste plébéienne, se dresserait devant moi pour me détourner de la route où je suis trop souvent tenté de m'égarer. L'enseignement me sera salutaire, car, vous l'avouerai-je, je me sens si troublé parfois, si follement présomptueux. Je suis comme un visionnaire qui marche à la poursuite d'un mirage et qui va devant soi sans comprendre que l'oasis qui l'attire

va se dissiper au souffle embrasé du désert. Et maintenant je veux vous remercier de ce que vous avez fait pour les miens. Tout d'abord, en l'apprenant, j'ai eu comme un sursaut de révolte. Je n'eusse pas voulu qu'il descendit de vous sur ma famille une faveur qui est presque une aumône. C'était une fausse fierté dont je m'accuse. Les choses doivent être ainsi. Je n'ai pas le droit de rêver une égalité chimérique qui repousse le bienfait, de me séparer de ces obscurs dont je fais partie, aux travaux desquels je m'associerais sans la charité de M. de Lislebonne. J'accepte donc, en leur nom et au mien, les secours que votre ingénieuse compassion a daigné leur accorder. Mon *meilleur moi* se réjouit d'avoir contracté vis-à-vis de vous une dette que je n'acquitterai jamais, mais qu'à mes heures raisonnables, je ne saurais trouver trop lourde.

« BERNARD. »

Ces quelques lignes, dont la fermeté n'excluait pas l'émotion, vibrèrent en Fabienne comme l'accord parfait qui rétablit l'harmonie. Bernard se montrait humble, mais non pas humilié. Il acceptait pleinement une solidarité pénible et, par cette simplicité courageuse et digne, se grandissait aux yeux de M^{me} de Saint-Hérem. Elle eut l'impression que tout était rentré dans l'ordre et, revenue à une complète liberté d'esprit, elle répondit à Bernard et sut trouver le langage approprié pour lui rendre confiance, car il était loin de cette sérénité que lui dictait sa raison. A vrai dire, il subissait la hantise de ce rapprochement fortuit entre sa mère et Fabienne. Il en eût plus facilement pris son parti si M^{me} Dorval, sous sa rude enveloppe de paysanne, avait eu de ces qualités d'âme qui effacent les vulgarités de surface. Mais il ne s'abusait pas sur sa mère. Il la voyait aussi déplorablement commune de sentiments que de formes extérieures. Ne s'était-elle pas constamment montrée avide, âpre au gain, déployant une ruse intéressée qui s'entend à tirer profit de tout? Cet aspect de pauvreté qu'elle gardait malgré tous les sacrifices que son fils s'imposait pour elle ne provenait-il pas de son avarice sordide, du besoin maladif d'entasser économies sur économies, qu'elle dissimulait dans des cachettes d'elle seule connues, tout en continuant ses lamentations et se plaignant de manquer de tout. Bernard n'avait pas osé mettre Fabienne en garde, mais il se réservait de l'avertir. Quelque douloureuse que fût cette obligation, il ne songeait pas à l'esquiver. Tout plutôt que de la voir se soumettre à ce rôle de dupe qu'elle accepterait, — il en avait l'intuition, — par affection pour lui.

Leur correspondance, reprise à propos de cet incident, ne fut plus interrompue et devint pour tous deux une inexprimable douceur. Bernard traversait dans le moment une période de surmenage qui lui laissait peu de loisirs, mais il en trouvait toujours pour adresser à Fabienne de longs épanchements. Quant à elle, toute sa vie était suspendue à la lettre reçue ou à recevoir et les confidences se succédaient, se multipliaient sans qu'elle prît souci de cette familiarité croissante. Elle se grisait du bonheur qu'elle arrachait à sa destinée, étouffant la voix qui l'avertissait que ce bonheur ne pouvait être durable et serait bientôt suivi d'une rigoureuse expiation.

VII

Quelques semaines avaient largement suffi pour régler toutes les affaires qui retenaient Fabienne à Montjouffroy. Elle eût pourtant aimé à y prolonger son séjour de manière à gagner l'ouverture de la chasse, époque à laquelle M. de Lislebonne et quelques amis devaient être ses convives. Mais M^{me} de Sennecey ne l'entendait pas ainsi. On n'était qu'au mois de juillet et elle insistait auprès de sa sœur pour que celle-ci vînt la rejoindre à Ostende. « Je ne te le demanderais pas s'il s'agissait de Deauville ou de quelque plage fréquentée, écrivait-elle, quoique ton année de réclusion soit révolue, mais ici la société est cosmopolite et on n'est tenu à rien. Tu seras beaucoup mieux avec nous que dans la compagnie de tes vassaux. Le rôle de châtelaine a certainement des côtés agréables, mais à la condition d'être coupé d'intermittences. »

Et Fabienne s'était laissé persuader. Peut-être sentait-elle la nécessité de se soustraire à son perpétuel tête-à-tête avec Bernard, car elle vivait réellement auprès de lui malgré qu'il fût si loin. L'obsession délicate et continue de cette présence aimée lui rappelait un roman d'une finesse un peu énervante qu'elle avait lu quelques années plus tôt et dans lequel un homme épris d'une jeune fille et séparé d'elle la reconstitue si fortement dans sa pensée, qu'il la voit sans cesse devant lui vivante et agissante, qu'à toute heure, convaincu qu'elle est là et qu'il lui parle, il se retourne vers elle pour la consulter, lui dire ses peines, lui soumettre ses moindres actes¹. Oui, elle éprouvait cette sorte d'ensorcellement qui faisait qu'elle se surprenait à parler tout haut à Bernard comme s'il pouvait l'entendre et lui répondre. C'était là une disposition morbide à laquelle il fallait couper court. Elle se

¹ *L'Image*, Pouvillon.

décida donc à partir, non toutefois sans avoir fait part de sa résolution à son ami et exigé de lui la promesse qu'il lui écrirait aussi régulièrement à Ostende qu'à Montjouffroy.

Ce ne fut pas sans tristesse qu'elle mit fin à ces jours de recueillement pour rentrer dans l'atmosphère de M^{me} de Sennecey. Celle-ci n'avait pas altéré la vérité en disant que l'élément exotique dominait à Ostende. Ce qu'elle s'était gardée d'ajouter, c'est que toute une bande de sa coterie était venue l'y rejoindre pour adoucir la monotonie d'un séjour que la santé de ses plus jeunes enfants rendait obligatoire.

L'arrivée de Fabienne causa une satisfaction générale. On s'en-nuyait franchement sur cette plage belge où on venait par égards pour Régine. Les plus fidèles y accomplissaient à grand peine un service de huit jours et avaient hâte de voir arriver leurs remplaçants. Mais la présence de M^{me} de Saint-Hérem changea ces dispositions récalcitrantes. Les télégrammes de rappel cessèrent avec une unanimité merveilleuse. Au lieu d'inventer des raisons pour partir, on en inventa pour rester, et M^{me} de Sennecey, en femme sage et sachant la vie, s'applaudit de ce revirement sans en scruter trop sévèrement les causes.

A aucun moment, Fabienne n'avait été l'objet d'une admiration plus vive, et, il faut le dire aussi, plus sincère. Ce n'était pas seulement que la jeune fille sans dot fût devenue un parti à tous les points de vue désirable. C'était aussi que sa beauté avait gagné un éclat que chacun constatait, mais dont personne n'eût pu fournir l'explication. On eût bien étonné ces hommes élégants et sceptiques en leur disant que le sourire irradié de M^{me} de Saint-Hérem, la joie contenue de son regard, le charme qui en émanait, provenaient d'un souvenir enseveli tout au fond de son cœur, d'une image qu'elle avait toujours devant les yeux, d'une voix qui la berçait jour et nuit comme une harmonie divine et que ce souvenir, cette image, cette voix étaient, pour elle, les seules réalités; que tout le reste, elle ne le distinguait qu'à travers un brouillard, et que ces êtres qui l'entouraient, qui l'encensaient, qui se disputaient ses faveurs, elle ne leur prêtait pas plus de consistance qu'aux apparitions fugitives qui se succèdent dans un cinématographe. A certaines heures, elle avait des distractions involontaires, une expression *lointaine* qui trahissait que son esprit était ailleurs, mais ce n'était qu'un éclair qui ajoutait à la mystérieuse attraction qu'elle exerçait. M^{me} de Sennecey elle-même l'avait subie comme les autres. Elle l'étudiait avec une curiosité qui, du reste, n'avait rien de malveillant.

— L'air de Montjouffroy t'a réussi, lui dit-elle un jour, ou as-tu découvert quelque philtre qui te rende irrésistible? Je t'avertis que

tu tiens ton avenir dans ta main et que, pour peu que tu veuilles, il n'est pas d'alliance à laquelle tu ne puisses prétendre. Vraiment, je te le dis toujours, je ne sais pas de femme plus heureuse que toi. Aussi, ne précipite rien, ne te décide pas à la légèreté.

Malgré l'absorption dans laquelle demeurait Fabienne et qui augmentait encore lorsque le courrier lui apportait une lettre de Bernard, elle ne pouvait rester obstinément aveugle sur les succès qu'elle obtenait. Elle avait bien inconsciemment ce genre de coquetterie qui est la plus habile et la plus dangereuse, celle d'une complète indifférence. Les hommes la voyant si peu inquiète de leur plaisir, si peu désireuse de les fixer, s'irritaient de cet apparent dédain et mettaient leur amour-propre à faire jaillir une étincelle de cette froide statue. Chez quelques-uns, c'était plus qu'une question d'amour-propre, et ceux qui pouvaient disposer librement de leur avenir guettaient l'occasion favorable de lancer une déclaration sérieuse. Fabienne voyait leur empressement avec une sévérité peut-être excessive. Elle se souvenait trop ! A l'heure actuelle, chacun était prêt à prononcer la parole décisive qui le lierait à elle pour la vie. Mais qui d'entre eux n'avait retenu cette parole sur ses lèvres lorsqu'elle eût pu être accueillie comme une preuve d'amour véritable, d'amour sans calcul ? Aujourd'hui, la jeune femme se sentait impitoyable pour ces élans tardifs qui avaient le tort de se concilier trop bien avec des intérêts d'un ordre moins élevé.

En raisonnant ainsi, elle tombait dans l'erreur inséparable de tous les jugements absolus. C'est une vieille vérité que l'humanité n'est ni aussi bonne ni aussi mauvaise que nous la jugeons, et il est probable que Fabienne, eût-elle cherché, n'eût pas manqué de découvrir quelque parcelle de métal précieux au milieu de l'alliage qu'elle rejetait sans examen. Mais sa pensée était ailleurs et son coup d'œil insouciant ne s'attardait pas à analyser et à établir des distinctions, autrement elle eût compris qu'il y en avait un, tout au moins, le marquis d'Hallustre, que n'animait aucun sentiment de convoitise et dont la parfaite loyauté ne pouvait être mise en doute. Sa fortune, très supérieure à celle de Fabienne, son nom, un des plus anciens de France, sa haute position sociale plaçaient Gérard d'Hallustre au-dessus de tout soupçon !

Par le hasard des circonstances, des deuils successifs, de longs séjours dans la famille de sa mère, d'origine hongroise, il était demeuré presque étranger jusqu'ici au monde parisien. Depuis dix-huit mois seulement il était fixé à Paris et avait aussitôt occupé la première place dans cette fraction exclusive de la société à laquelle M^{me} de Saint-Hérem et lui appartenaient. Il ne faisait pas partie du cortège de Régine et se trouvait à Ostende pour des

causes indépendantes d'elle, mais, tout naturellement, il était entré dans son intimité, sa personnalité étant de celles qui s'imposent. Fabienne l'appréciait pour son intelligence très cultivée et causait volontiers avec lui, toutefois comme elle eût feuilleté un livre intéressant sans s'inquiéter du nom de l'auteur. Elle ne s'apercevait pas que ce qui était pour elle une distraction, un passe-temps, devenait pour lui une question vitale. Il l'écoutait, l'observait avec une attention soutenue, craignant peut être de ne pas la trouver constamment au niveau d'elle-même, heureux lorsqu'elle lui donnait une preuve nouvelle qu'on ne pouvait trop espérer d'une nature aussi complète que la sienne.

Et peu à peu il en venait à se dire que c'était là la femme qui réalisait son rêve d'idéal, la seule qui fût digne de porter son nom!

L'aimait-il de cette tendresse qui ne connaît pas l'égoïsme, qui noie son identité propre dans une identité plus chère et songe moins à s'assurer le bonheur qu'à le donner? De telles amours sont rares et il est probable que dans l'étude ardente que M. d'Hallustre faisait de Fabienne se mêlaient des préoccupations personnelles, qu'à la joie de la posséder s'ajouterait un sentiment de vanité satisfaite à se parer de l'adorable créature que tout le monde lui envierait. Malgré cela, Fabienne, si elle avait lu dans son cœur, n'eût pu rejeter, comme indigne d'elle, l'amour qu'elle lui inspirait. Il était très vrai, très désintéressé et très pur. Tout cela se trouve trop peu fréquemment, à notre époque, pour qu'on ait le droit d'en faire fi.

Un mois s'était écoulé dans cette fréquentation quotidienne. Fabienne n'attachait aucune importance à cette intimité rapide, — le résultat du désœuvrement inévitable aux bords de la mer, — mais M. d'Hallustre mûrissait sa résolution. Il s'était promis de n'avoir pas d'autre femme que M^{me} de Saint-Hérem et de savoir, avant de quitter Ostende, ce qu'il avait à espérer.

À dire vrai et tout en reconnaissant que Fabienne était un trésor de grand prix, il avait été trop gâté, trop accoutumé à ne jamais se heurter à un obstacle, pour redouter la possibilité d'un refus, et cependant, par une timidité singulière, il hésitait à provoquer une explication directe. Il ne savait rien du mari dont la jeune veuve portait encore le deuil, sinon que leur union n'avait été que d'un jour, mais peut-être cette courte expérience conjugale avait-elle laissé chez elle d'ineffaçables regrets, peut-être serait-elle offensée qu'on osât lui parler si tôt de reconstituer sa vie. L'idée lui vint de sonder M^{me} de Sennecey, de mieux connaître par elle le terrain sur lequel il voulait s'aventurer. Quelque chose lui disait qu'il ne trouverait qu'encouragements chez cette femme prévoyante.

L'occasion naquit facilement, et Régine l'accueillit comme il

l'avait conjecturé, sans cependant lui donner d'assurances positives, car elle connaissait trop peu dans le moment les dispositions de Fabienne. Celle-ci, jamais très expansive, n'avait garde, et pour cause, de se livrer à l'heure actuelle. Régine toutefois concluait du connu à l'inconnu. Elle se disait que puisque sa sœur n'avait pas reculé devant un acte essentiellement raisonnable par son premier mariage, elle n'hésiterait pas à en accepter un second, plus tentant à tous égards. Mais elle avait à peine effleuré le sujet qu'elle s'arrêta, interdite de la véhémence avec laquelle Fabienne protesta :

— En vérité, Régine, s'écria-t-elle, vous me ferez regretter d'avoir cédé à vos instances. Ma place n'est pas ici. Mes vêtements noirs eussent dû pourtant me mettre à l'abri de pareilles importunités. Je m'étonne que vous ayez consenti à vous en faire l'interprète.

M^{me} de Sennecey eut un petit sourire sceptique.

— Ma chère enfant, reprit-elle du ton maternel qu'elle affectait parfois, il est inutile avec moi d'user de grands mots et de jouer à la veuve au désespoir. Tu as très convenablement pleuré le pauvre Arnold, mais enfin tes larmes, en supposant qu'elles coulent encore, ne peuvent le ramener sur la terre, et toi tu es destinée à y rester longtemps, selon toute prévision humaine. Tu ne peux à vingt-deux ans te vouer à un deuil éternel et qui serait purement extérieur. Il est impossible que la pensée de te remarier un jour ou l'autre ne te soit jamais venue. Si tu veux être franche, tu en conviendras tout simplement.

M^{me} de Sennecey n'avait pas prévu l'effet de ses paroles. Fabienne rougit prodigieusement, et des larmes, — étaient-ce des larmes de confusion ou de douleur? — jaillirent de ses paupières avant qu'elle ait pu les retenir. Sa sœur fronça légèrement les sourcils. « Que se passe-t-il dans cette petite tête? pensa-t-elle. Aurait-elle une autre idée et craint-elle que je la devine? »

— Voyons, poursuivit-elle avec plus d'insistance, il n'y a rien là qui puisse te paraître choquant. M. d'Hallustre ne te propose pas de t'épouser demain. Il est trop gentleman pour ne pas respecter les convenances. La preuve en est qu'il n'a pas tenté de démarche directe. Il m'a seulement consultée pour savoir si ton cœur est libre, si tu n'en aurais pas déjà disposé, cas auquel il ne s'exposerait pas à l'humiliation d'un refus. Ce n'est pas grand chose de lui donner cette assurance vague et qu'il ne considérera pas comme une promesse. Cela ne t'engage à rien de positif.

Le trouble de Fabienne s'accrut et tous ses efforts pour paraître calme ne firent qu'accuser davantage sa surexcitation.

— Je ne reconnais à personne, dit-elle d'une voix tremblante, le droit de s'informer de mes sentiments et je trouve singulier

qu'une connaissance de passage, un monsieur rencontré aujourd'hui et oublié demain, ose se permettre de me poser un pareil interrogatoire. Je ne sache pas que j'aie à rendre compte de mes dispositions présentes ou futures, et à M. d'Hallustre moins qu'à personne.

Ses yeux brillaient et un pli amer contractait sa bouche fine. M^{me} de Sennecey la dévisagea avec une nuance de compassion.

— Tu es déséquilibrée, dit-elle très tranquille. Pourquoi revendiques-tu avec tant de violence une liberté que personne ne te conteste? Je ne cherche pas à démêler tes secrets. Je me borne à espérer que tu n'en as pas, car, le cas échéant, tu saurais bien mal donner le change.

Fabienne ne releva pas l'insinuation. Elle s'en voulait de sa maladresse, de cette colère puérile dont M^{me} de Sennecey n'avait pas été dupe. Mon Dieu! en arrivait-elle donc là? Car elle savait trop que ce n'était pas la mémoire d'Arnold qu'elle défendait, mais plutôt les droits, — combien hypothétiques, — d'un autre, d'un autre qui n'avait rien demandé, à qui elle n'avait rien promis, et qui pourtant, à quoi bon ne pas se l'avouer? était le vrai maître de son sort. Ce qu'elle s'était dit si souvent à Montjouffroy, elle se le répétait avec une conviction désespérée. Qu'il fit un signe et, passive, sans résistance, elle le suivrait partout où il lui plairait de la conduire.

Quant à Régine, elle jugea inopportun de dire toute la vérité à M. d'Hallustre. Elle dramatisa la fin prématurée d'Arnold, parla de l'ébranlement nerveux qu'avait traversé Fabienne et dont il fallait lui donner le temps de se remettre, enfin manœuvra de manière à ne laisser aucune inquiétude à l'intéressé sur ce que serait la réponse finale. Mais, au fond, de sérieux doutes subsistaient dans son esprit. Certains indices qu'elle surprenait chez sa sœur lui donnaient à réfléchir.

« Je ne l'ai pas assez suivie, se dit-elle, il y a toujours eu dans son esprit des velléités romanesques que je comprimais tant que je l'avais sous ma dépendance. Maintenant j'ai moins de prise sur elle, mais je la surveillerai quand même. Sa position est superbe; dans notre intérêt à tous je ne veux pas qu'elle la compromette. »

Le séjour d'Ostende était devenu insupportable à Fabienne. Par bonheur, elle avait un motif tout indiqué pour partir. Septembre approchait et elle devait se trouver à Montjouffroy pour recevoir ses invités. M^{me} de Sennecey ne fit aucune objection à son départ. Elle semblait avoir oublié leur conversation au sujet de M. d'Hallustre, mais, à l'heure des adieux, elle eut une parole dont Fabienne garda une impression peu agréable.

— Sais-tu, lui dit-elle en riant, que tu n'es pas du tout, oh! mais

pas du tout hospitalière! Pourquoi ne m'invites-tu pas à Montjouffroy? Fort heureusement je ne suis pas susceptible. Je tomberai chez toi quelque jour à l'improviste. C'est bien le moins que j'aie à admirer une de tes royales demeures, et l'Anjou est d'un abord plus facile que les hauteurs escarpées de Kersadec. Je veux espérer que je serai la bienvenue.

VIII

Fabienne fut heureuse à tous égards de se retrouver à Montjouffroy. Outre qu'elle échappait à une vie peu conforme à ses goûts, aux coups d'épingle de Régine dont la perspicacité devenait gênante, elle jouissait doublement, — après l'odieuse banalité d'une installation d'hôtel, — de se sentir dans ce cadre merveilleux qui flattait les notions esthétiques si bien développées chez elle par M. de Lislebonne. La beauté architecturale de Montjouffroy, specimen très pur du style de la Renaissance, lui était une joie continue à laquelle l'accoutumance, loin de l'affaiblir, donnait plus d'intensité. Elle se plaisait à étudier le fouillis des balcons suspendus, des pilastres superposés, des tourelles et des clochetons aux fines dentelures, les nervures ciselées de l'escalier à jour et ses contreforts à faisceaux d'arabesques. A l'intérieur, elle errait recueillie dans les longues salles pavées de faïences vernissées, dans les galeries à profondes embrasures, et lorsqu'elle s'attardait à contempler le monde de blanches statues qui peuplaient les pièces silencieuses et qui semblaient n'avoir d'autre souci que d'être belles, quelque chose de leur sérénité impassible descendait dans son cœur, et les vains tourments que lui créait son imagination s'évanouissaient dans une douceur de rêve.

Diverses circonstances retardèrent l'arrivée de M. de Lislebonne jusqu'au milieu de septembre. Fabienne, sans ouvrir encore toutes grandes les portes de Montjouffroy, avait pourtant lancé quelques invitations et ce fut pendant deux ou trois semaines une agitation joyeuse dans le château. Pour la première fois M^{me} de Saint-Hérem exerçait les fonctions de maîtresse de maison et elle s'en acquittait avec un tact et une bonne grâce inimitables, se sentant dans son rôle, ayant pour chacun la parole qui convenait, communiquant à tous une impression de bien-être, le sentiment qu'ils contribuaient pour une large part à la gaieté et à l'harmonie de la réunion. L'oncle Philippe se plaisait à constater les succès que remportait sa nièce : « Elle est faite pour être partout la première, se disait-il. Jusqu'ici elle n'avait pu se produire que sur un terrain circonscrit. Maintenant elle a le champ libre et son triomphe est assuré. »

Malgré cela, il eut un soupir de contentement lorsque sonna

l'heure de la dispersion et qu'il se retrouva au coin du feu entre Fabienne et Guy de Saint-Cirgues qui, à la suite des grandes manœuvres, était venu se reposer chez sa cousine. M. de Lislebonne se faisait-il vieux? Le monde commençait-il à le fatiguer ou les qualités d'intérieur que déployait Fabienne valaient-elles mieux encore que son talent de recevoir? Sans chercher à approfondir, il s'abandonnait aux délices d'une vie intime qui répondait entièrement à ses goûts et dont il ne voulait pas prévoir le terme.

Sa nièce lui témoignait trop sincèrement sa satisfaction de l'avoir auprès d'elle pour qu'il pût se croire importun. Son seul scrupule lui venait du côté de Bernard. L'époque habituelle de sa visite à Lislebonne était proche :

— J'ai des remords de ne pas être là-bas, dit un jour l'oncle Philippe, le pauvre enfant va être privé par mon égoïsme des seuls bons moments de son année.

— Mais pourquoi ne lui demandez-vous pas de venir ici? suggéra Fabienne sans rien laisser paraître de la joie qui lui gonflait le cœur. J'espère bien, oncle Philippe, que vous vous considérez ici absolument comme chez vous.

— Il est certain que, si vous consentiez à l'inviter, cela simplifierait tout, répondit M. de Lislebonne, il n'y a que la complication de la mère; peut-être Bernard craindra-t-il de faire jaser en venant ici plutôt que chez elle. Mais, d'une part, ce ne serait pas un vrai repos pour lui qu'un séjour prolongé chez cette vieille femme qui le harcèle incessamment et lui cherche mille querelles saugrenues; de l'autre, elle-même préférera beaucoup que son fils réside au « château », elle n'aura ainsi aucun changement à apporter à ses habitudes. Son avarice et sa gloriole y trouveront également leur compte. Puisque vous le permettez, ma chère petite, j'écrirai à Bernard.

Fabienne ne voulut pas s'en tenir à cette invitation indirecte. Quelques mots d'elle, persuasifs et bons comme son cœur les lui dictait, combattirent victorieusement toutes les hésitations du jeune homme. Par quel héroïsme surhumain eût-il pu résister à une tentation qui s'offrait à lui si naturellement?

Et ce furent de nouveau des jours ineffables, d'une félicité si absolue que plus tard, se reportant en arrière, Fabienne se demanda si ayant connu une pareille ivresse, elle était en droit de se plaindre des réalités amères. Ils avaient retrouvé mieux que l'intimité naissante des premiers temps, mieux que les promenades révélatrices des lagunes, mieux que les suaves effusions des lettres échangées. Ils s'aimaient et c'était l'oubli de tout et ils voyaient toutes choses autour d'eux resplendir à travers la flamme pure de cet amour. Ils vivaient dans un paradis fermé à tous, où aucune crainte, aucune

inquiétude sinistre n'avaient prise sur eux. D'un commun accord ils s'endormaient dans une sécurité délicieuse. Ils comprenaient d'ailleurs que leur amour était trop profond, trop sacré pour le livrer aux railleries profanes ou le compromettre par une imprudence et ils en gardaient jalousement le secret, recherchant même moins ouvertement qu'à Lislebonne l'occasion de se rencontrer seuls. Leurs cœurs battaient si bien à l'unisson que c'était assez pour eux de se voir, de s'entendre, de respirer le même air, de sentir qu'aucune force, aucun événement humain ne pouvaient intervenir pour les séparer ou rendre leur rapprochement moins étroit. Parfois cependant, à de longs intervalles, un souffle de tristesse les traversait, un nuage voilait leur ciel, mais l'éclipse fugitive passait sans laisser de traces. Et ils redevenaient confiants, tranquilles, au point de se convaincre qu'il leur serait permis de poursuivre impunément leur voyage au pays des songes bleus, comme si le monde n'était pas là prêt à se rire de leur folle arrogance et à leur démontrer qu'il a toujours de cruels châtimens en réserve pour ceux qui ont l'audace de vouloir édifier leur bonheur en dehors de lui.

Le premier point noir qui se montra, précurseur de l'orage, fut l'apparition imprévue de M^{me} de Sennecey. Son arrivée fut pour tous un contretemps de mauvaise augure. M. de Lislebonne la connaissait assez pour l'avoir toujours évitée de parti-pris. Guy ne l'avait jamais vue et ne souhaitait pas la voir. Bernard eut le pressentiment que sa présence était une menace et Fabienne devina dans cette visite, qu'elle n'avait pas sollicitée, une arrière-pensée de surveillance et le désir, chez Régine, d'éclaircir les soupçons qu'elle avait conçus à Ostende.

De cet ensemble de dispositions ressortait une contrainte qui n'échappa pas à l'œil sagace de M^{me} de Sennecey, mais qui, loin de la décourager, la confirma dans sa résolution de demeurer dans la place. Son premier soin fut de combattre l'hostilité latente dont elle se sentait l'objet, et comme c'était une femme très souple, très rompue à l'art de tourner les difficultés, elle parvint assez rapidement à adoucir l'humeur réfractaire de M. de Lislebonne.

Elle causait bien et son stock d'anecdotes, sinon très authentiques, du moins suffisamment vraisemblables, distrayaient l'oncle Philippe. Sur ce terrain elle eut également plein succès auprès de Guy qui aimait l'esprit naturel partout où il le rencontrait et qu'elle provoquait fort adroitement à lui donner la réplique. Il y eut entre eux assaut de réparties, chacun sachant gré à l'autre de lui fournir l'occasion de se montrer sous un jour favorable. Mais vis-à-vis de Bernard le prestige de Régine demeura sans effet. Il est vrai qu'elle

le traitait en quantité négligeable, ne se souciant pas de conquérir ce petit médecin qu'elle eût voulu congédier sur l'heure. A quoi Fabienne songeait-elle de l'introduire ainsi dans leur cercle de famille? Sans doute, pour flatter les manies de son oncle; vraiment c'était pousser trop loin la complaisance. Ce fut là son impression première; mais, après quelques jours d'observation, elle se prit à sourire de sa naïveté. Ce qui avait passé inaperçu pour M. de Lislebonne et pour Guy se dessinait très nettement devant l'œil investigateur de Régine. Il était clair que la complaisance n'était pour rien dans l'accueil que Fabienne faisait à M. Dorval. Cela paraissait absurde, inadmissible. Mais cela n'en sautait pas moins aux yeux. Ce compositeur de drogues avait su, par quelque louche procédé, de lui seul connu, s'emparer de l'imagination impressionnable de M^{me} de Saint-Hérem et était en train de devenir une puissance dans la maison.

Bien entendu cela ne pouvait être sérieux; tout au plus, chez Fabienne, un caprice né du désœuvrement de la campagne, pour le bonhomme, une intrigue qui le poserait, le mettrait en évidence. Dans une carrière comme la sienne, le succès est si souvent une affaire de mode!

Il n'y avait donc pas péril en la demeure, et M^{me} de Sennecey contint l'impulsion qui l'avait poussée tout d'abord à s'expliquer avec sa sœur. Non, ce serait une maladresse. On donne de la consistance à l'idée la plus ridicule en l'élevant à la hauteur d'une discussion. Il suffirait de poursuivre son œuvre d'observation silencieuse et surtout il importait de fournir un autre aliment aux rêveries sentimentales de Fabienne.

L'attention de M^{me} de Sennecey se concentra sur Guy de Saint-Cirgues. Après tout, pourquoi pas? L'héritier de M. de Lislebonne et un duc de bon aloi, un titre inattaquable et très ancien, pas de ces éclosions spontanées qui donnent l'impression qu'on se trouve en face de comédiens affublés d'oripeaux de théâtre. A bien considérer, peut-être Guy valait-il mieux encore que M. d'Hallustre. De nouvelles informations prises faisaient craindre à Régine que celui-ci n'obligeât sa femme à s'expatrier. Il était beaucoup plus Hongrois que Français, et qu'irait faire Fabienne dans ce milieu lointain et inconnu? On ne se soumettait à l'expatriation que lorsqu'on avait des concessions à faire, et, certes, chez M^{me} de Saint-Hérem, ce n'était pas le cas.

Régine avait fait ainsi son siège de toutes pièces sans prévoir aucun des obstacles qui pourraient se mettre à la traverse. En attendant, convaincue que sa présence était utile à Montjouffroy, elle prenait bravement son parti de l'existence monotone qu'on y

menait. En vérité, son esprit de famille lui faisait consentir de durs sacrifices, d'ailleurs fort mal récompensés.

Fabienne, tout en lui témoignant les égards convenables, lui montrait assez visiblement qu'elle n'entendait pas se laisser diriger. M^{me} de Sennecey, habituée à être obéie, à faire partout la loi, souffrait de se voir reléguée au second plan, réduite à la situation d'une visiteuse qu'on reçoit fort bien, mais à qui on dénie toute autorité. Ce rôle secondaire n'était pas pour lui convenir. Elle le supporta pendant quelques jours, mais bientôt sa nature reprit le dessus et ce fut alors une intervention quotidienne dans la vie et les habitudes de sa sœur, critiques de détails, observations aigres-douces, au résumé une petite guerre intestine qui semblait charger l'air de matières explosibles.

Régine entama tout d'abord la vieille querelle sur laquelle son éloquence ne tarissait pas : l'affectation inexplicable que Fabienne mettait à se séquestrer ; avec ce système, elle perdrait toutes ses relations et serait considérée comme une sauvage de commerce impossible. Puis comme ce pronostic menaçant laissait sa sœur assez indifférente, M^{me} de Sennecey finit par s'emporter, devenant agressive, faisant des allusions blessantes. Un jour enfin, elle aborda directement le sujet qui lui tenait à cœur :

— Sais-tu ce que tout le monde dira ? s'écria-t-elle ; c'est que tu as des raisons, que tu serais fort embarrassée d'avouer, pour fuir ainsi la société de tes semblables. En bonne conscience, quelles suppositions ne fera-t-on pas si on vient à savoir que tu fermes ta porte à tes amis, à tes connaissances intimes pour l'ouvrir toute grande à une espèce de paysan habillé dont la place serait beaucoup plus à la table de ton régisseur qu'à la tienne. Si tu t'imagines pouvoir impunément battre en brèche toutes les idées reçues, tu ne tarderas pas à découvrir qu'aucune femme n'a les reins assez solides pour mener à bien une pareille besogne. On a de l'indulgence pour certaines faiblesses, mais les fantaisies malsaines qui déclassent sont traitées, et fort justement, avec une impitoyable sévérité.

Cette fois, le sang-froid que Fabienne avait réussi à garder l'abandonna. Elle se redressa, mortellement pâle.

— Je ne sais ce que vous voulez insinuer, articula-t-elle. Pré-tendez-vous me dire que la présence de M. Dorval puisse être mal interprétée ? Je veux croire que vous calomniez ce monde, dont vous respectez tant l'opinion, en lui prêtant des soupçons aussi odieux, mais, y eût-il des âmes assez viles pour les concevoir, en quoi, je vous le demande, cela pourrait-il m'atteindre ? Sachez-le bien, poursuivit-elle en s'exaltant, je ne me considérerais nullement comme déclassée, si j'étais aimée de l'honnête homme que vous

traitez avec tant de mépris ! Pensez-vous que, pour un cœur comme le sien, je ne renoncerais pas à tous les hochets de vanité qui ne nous donnent même pas un simulacre de bonheur ! Il faut que vous me connaissiez bien mal pour supposer que ce serait même un renoncement à mes yeux. Grâce à Dieu, je place mon ambition plus haut et infiniment au delà des misères que vous prenez si fort !

Pauvre Fabienne ! Elle avait brûlé ses vaisseaux. Sa voix n'avait pas tremblé en lançant ce hautain défi ! Et pourtant, au dedans de soi, une terreur désespérée la paralysait. Avait-elle dit vrai ? Aurait-elle le courage de sa résolution héroïque ? Ou sa protestation n'était-elle qu'un mouvement de colère aveugle qui l'entraînerait dans une voie où ses forces lui feraient défaut, où, défaillante, elle succomberait avant d'avoir atteint le but ? Et cependant son amour était là pour la soutenir, elle le sentait en tout son être comme une joie vivante ! Comment ne triompherait-il pas ?

Un silence s'était fait. En face de cette affirmation passionnée, Régine demeurait muette, incapable d'articuler un son, de retrouver une idée. Et ce mutisme chez cette femme dont rien n'altérait l'aplomb imperturbable avait quelque chose d'impressionnant. Fabienne eût préféré une explosion de violence. Au bout de quelques minutes, M^{me} de Sennecey parut enfin revenir à elle. Après avoir regardé longuement sa sœur, comme pour découvrir sur sa physionomie les symptômes d'un cas pathologique :

— Es tu bien sûre de ne pas avoir la fièvre ? dit-elle avec une sollicitude qui ne laissait percer aucune ironie. Peut-être ferais-tu bien de demander à M. Dorval quelque pilule ou quelque potion calmante. Il est évident que tu n'es pas dans ton assiette et que, vu l'état de tes nerfs, tu n'es pas non plus responsable de tout ce que tu viens de me débiter. C'est parce que je le juge ainsi que je n'y vois rien d'offensant. Je te sais trop parfaitement élevée pour te permettre une pareille sortie vis-à-vis de quelqu'un que tu reçois chez toi.

Souriante, elle désertait le terrain de la discussion, laissant à Fabienne l'impression humiliante de s'être montrée théâtrale, d'avoir fait un étalage inutile de grands sentiments. L'exaltation tomba et il ne resta plus à la pauvre petite que le chagrin d'avoir profané son amour en le dévoilant à celle qui était si peu capable de le comprendre.

Les choses toutefois ne pouvaient en rester là. La diplomatie de M^{me} de Sennecey avait louvoyé en face d'une situation aiguë. Pour ne pas exaspérer le mal, elle s'était contrainte à le traiter légèrement, mais elle entendait prendre sa revanche avec M. de Lisbonne. N'était-il pas le seul coupable ? Quoi ! ce flirt monstrueux avait pris naissance chez lui ! Il s'était étalé sous ses yeux et, dans

son égoïsme sénile, il avait laissé les choses suivre leur cours!... Cependant sa folie ne pouvait aller jusqu'à permettre que cet incident ridicule eût des suites sérieuses? Quel intérêt aurait-il à favoriser un acte insensé dont on ferait remonter jusqu'à lui la responsabilité écrasante?

Le lendemain matin, elle réussit à le surprendre seul, tandis qu'il faisait sa promenade constitutionnelle dans le parc. Le moment était bien choisi, Guy de Saint-Cirgues chassait aux environs, Fabienne donnait audience à des fermiers, Bernard déjeunait chez sa mère. Aucune interruption n'était à craindre, et Régine ne voulut pas voir l'imperceptible nuage qui traversa le front de M. de Lislebonne en se voyant pris au piège. L'heure n'était pas aux ménagements. Après l'échange de quelques banalités :

— Cher Monsieur, dit Régine, il m'en coûte beaucoup, croyez-le, de troubler votre repos et de vous ennuyer de mes préoccupations. Elles deviendront bien vite les vôtres, lorsque je vous aurai mis au courant, mais je veux espérer que, plus habile que moi, vous trouverez le moyen de nous tirer tous d'un cruel embarras.

Ce petit préambule que M^{me} de Sennecey avait prononcé avec un sérieux qui ne lui était pas habituel éveilla une inquiétude chez M. de Lislebonne. Depuis l'arrivée de Régine, il vivait dans l'attente de quelque événement désagréable et voilà que ses pressentiments se réalisaient.

— Il est évident pour moi, continua Régine, que vous ignorez absolument ce qui se passe autour de vous et cela n'a rien d'étonnant, la chose est si invraisemblable. Moi-même, j'étais à cent lieues d'un soupçon, mais il a fallu me rendre à l'évidence. Je suis convaincue que vous ne vous seriez jamais prêté à un rapprochement entre ma sœur et M. Dorval, si vous aviez pu prévoir les résultats d'une telle imprudence.

— Une imprudence..., Fabienne..., Bernard..., répéta M. de Lislebonne avec égarement; mais, Madame, je ne vous comprends pas. Quel rapprochement peut-on établir entre M^{me} de Saint-Hérem, votre sœur, ma nièce, et mon humble petit protégé? Pourquoi, à propos de l'un, prononcer le nom de l'autre?

— Ah! j'étais bien sûre que vous en seriez aussi choqué que je l'ai été moi-même! s'écria Régine. Malheureusement, Fabienne n'en juge pas ainsi. Ce que nous envisageons comme quelque chose de honteux et d'inadmissible, elle est toute prête à s'en faire un titre de gloire. Je le tiens de sa propre bouche.

Elle fit le récit assez exact de la conversation de la veille. Point n'était besoin d'exagérer. La vérité suffisait et au delà pour atterrir M. de Lislebonne.

— Mais c'est une insanité pure, s'écria-t-il enfin, mais c'est à les faire enfermer aux Petites-Maisons. Bernard n'oserait jamais. Heureusement je suis là, j'imagine qu'il ne s'avisera pas de braver mon autorité. Et quant à ma chère petite Fabienne... Mon Dieu! qui eût jamais pensé cela! Une femme si raisonnable..., d'esprit si pondéré!

Il réfléchit un instant, puis, comme honteux de sa violence, il haussa les épaules et reprit d'un ton calme :

— J'ai tort de prendre cette sotte histoire au tragique. Fabienne ne peut pas plus songer à un pareil mariage qu'elle ne songerait au suicide. Dans un sens même, le suicide vaudrait mieux. Non, en y réfléchissant, nous n'avons rien à craindre. Il n'y a aucune trace chez elle du détraquement qui fait tant de ravages dans les jeunes cerveaux d'aujourd'hui. Etes-vous sûre, Madame, de l'avoir bien comprise?

— Prenez garde, dit M^{me} de Sennecey, ne vous endormez pas dans une fausse sécurité. Je n'ai que trop bien entendu et trop bien compris. D'ailleurs, je connais Fabienne depuis plus longtemps que vous. J'avoue que, dans cette circonstance, elle m'a trompée; sur certains principes, je la croyais inébranlable : il faut qu'elle ait subi une pression redoutable. Toutefois, si quelqu'un peut contre-carrer l'influence désastreuse qui s'exerce sur elle, ce quelqu'un est vous, cher Monsieur. Seulement usez de précautions, ne la heurtez pas. Elle se cabrerait et vous ne pourriez rien en obtenir. Pour ma part, je crois que ce que je peux faire de plus sage, c'est de m'effacer. Mon intervention aurait un effet directement opposé à celui que nous souhaitons tous deux. Voici donc, selon moi, le meilleur parti à prendre. Je ne parlerai de rien à Fabienne et, d'ici à deux ou trois jours, j'inventerai un motif pour partir. Soyez certain qu'elle ne me retiendra pas. Lorsque vous serez seul avec les deux jeunes gens, vous arriverez, j'en suis sûre, à les mettre à la raison. Je m'en irai tranquille, puisque je sais maintenant que nous marchons absolument d'accord.

Intérieurement M. de Lislebonne s'inclina devant les lumières de cette femme expérimentée. Elle jugeait admirablement la situation, et, si elle le condamnait à jouer un rôle difficile, ce n'était pas qu'elle reculât devant les difficultés. Elle reconnaissait simplement qu'elle ne possédait pas les aptitudes nécessaires pour les résoudre!

Baronne C. DE BAULNY, née ROUHER.

La fin prochainement.

LES ORIGINES DE LA RÉFORME ¹

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AUX DÉBUTS DU XVI^e SIÈCLE
L'ÉGLISE

Des trois ordres, le clergé est le premier. Depuis le cinquième siècle, par la force de la doctrine, la sainteté des fonctions, la multiplicité et l'étendue des services, il a été la seule puissance morale de l'Etat. En même temps, par ses richesses, ses immunités, ses seigneuries, il y est devenu une puissance temporelle. Exempt de la taille, du service militaire, il a ses tribunaux et sa législation ; il détient une partie du sol : il exerce dans une foule de villes ou de villages les droits utiles de la souveraineté. Ainsi, par ses privilèges, l'Eglise est toujours féodale. Elle l'est encore par sa structure. Mais déjà elle se transforme, et la fin du moyen âge marque pour elle, comme pour les autres classes de la société, une étape dans son évolution.

I

Quand on examine les documents ecclésiastiques de cette époque, délibérations capitulaires, visites, privilèges, comptes ou terriers, on constate partout un même fait. La plus grande activité de ce gouvernement ecclésiastique s'applique à une œuvre extérieure, économique ou politique. Dans la seconde moitié du quinzième siècle, les premières années du seizième, l'Eglise reconstitue, étend, organise son patrimoine. Voilà, semble-t-il, sa pensée maîtresse. C'est que tel est le premier de ses besoins : assurer sa vie matérielle ainsi que les services sociaux : culte, assistance, éducation, dont elle est chargée.

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 février 1903.

On ne saurait, en effet, s'imaginer les désordres produits dans l'institution ecclésiastique par les guerres et l'invasion. Dans la ruine générale du pays, c'est l'Église comme le peuple qui a le plus souffert. De 1413 à 1453, pendant quarante ans, Armagnacs, Bourguignons, Anglais, écorcheurs, aventuriers de tout pays ont vécu à ses dépens. Telles, des sauterelles qui dévorent un territoire. Et le fléau s'est abattu, s'est perpétué sur dix provinces ecclésiastiques : Rouen, Reims, Tours, Sens, Bourges, Toulouse, Narbonne, Bordeaux, Auch, Lyon, c'est-à-dire sur les provinces les plus riches, les plus peuplées, les trois quarts de la France. Dans ces limites, près d'un millier d'églises cathédrales, de monastères, de prieurés, ont été saccagés, détruits, abandonnés. A Evreux, Troyes, Avranches, Nevers, Uzès, Maguelonne, la cathédrale tombe en ruines. Ferrières, Saint-Waast, Saint-Sulpice de Bourges, Saint-Amand, Rebais, Saint-Martin de Séez, Saint Pierre de Sélincourt, Charroux, Saint-Pierre-le-Vif, Jouarre, Saint-Pierre de Melun, Le Bec, Fécamp, Sabloncelles sont brûlés. Lézat, Saint-Maixent, Saint-Jean-d'Angély, Cherbourg, Saint-Denis, Saint-Ouen, Thiers, Solignac, La Réole, sont lézardés, éventrés, démolis. Sous ces ruines matérielles, imaginez maintenant le désordre économique et les ruines morales. Dans l'anarchie ininterrompue, le domaine ecclésiastique est dilapidé. Fermes, granges, métairies sont détruites : terriers ou censiers disparaissent. Les hommes de corps se « désavouent », les censitaires abandonnent le sol dont s'emparent les voisins. En 1451, Rouen, le plus riche évêché du royaume, touche à peine 2,876 livres; Paris, 1,000 livres de revenu. Angoulême est tombé de 4,000 livres à 300; Périgueux, de 6,000 à 300; Sarlat, de 2,000 à 350; Cahors, de 12,000 à 1,000 florins. Même appauvrissement à Troyes, Béziers, Carcassonne, etc... De 16,000 florins, Saint-Sernin de Toulouse est réduit à 1,000; la Grasse, de 30,000 florins à 600; Rebais, de 1,500 livres à 450. Dans ces conditions, toute vie religieuse est impossible. Chanoines ou moines désertent leur église ou leur couvent. A Luçon, l'évêque est en fuite. A Sens, Orléans, Soissons, Clermont, Limoges, Alby, Condom, Bayonne, Maguelonne, l'office canonial ne se dit plus; faute de ressources, le chapitre est dispersé. A Marmoutiers, de 80, le nombre de religieux est tombé à 25. Encore ont-ils peine à vivre. Rebais ne conserve que 6 moines sur 36, Fonfroide, 40 sur 100. Ailleurs, à Saint-Cybar, Saint-Amand, Hénin-Liétard, Saint-Jean-de-Prémontré, l'abbaye est abandonnée : la vie commune a disparu. Par ces désastres, jugez de l'état des paroisses, ouvertes et sans défense. La désolation y est plus grande encore. Une foule d'églises ont été incendiées, dévastées, jetées à terre. Le revenu de 50, 40,

30 livres est tombé à 5 livres, souvent à rien. Le prêtre est en fuite et le culte suspendu. Tel est le cas de la plupart des paroisses à Rouen, Troyes, Nevers, Théroouanne. A Châlons, dans la seconde moitié du quinzième siècle, une centaine d'églises sont encore en ruines. A Paris, dans l'archidiaconé de Josas, vingt ans après la guerre, un cinquième des églises manque de desservants, sans compter celles où le curé est absent et se fait remplacer par son vicaire : en 1476, la plupart ont des revenus insuffisants pour les frais du culte. A Chartres, aucun candidat ne se présente aux bénéfices. A Angoulême, trois cures ne réussissent pas à faire vivre un prêtre ; à Périgueux, les églises deviennent des repaires de voleurs. Dans tous les écrits du temps se fait entendre la même plainte : l'impossibilité de vivre et la crainte de mourir de faim.

Il faut se représenter toute cette misère si on veut comprendre les tendances du gouvernement ecclésiastique. La restauration de la vie religieuse supposait d'abord la restauration du patrimoine. Commencée dès la pacification du royaume, cette œuvre se poursuit, lentement sous Louis XI et les premières années de Charles VIII, plus rapidement à la fin du quinzième et aux débuts du seizième siècle. L'Eglise mit plus de cinquante ans à réparer les ruines de la guerre. A la veille de la Réforme, elle y a, en partie, réussi.

En premier lieu, elle avait ses revenus ecclésiastiques : dans chaque diocèse, les droits perçus par l'évêque pour les dispenses, les contrats passés sous le sceau épiscopal, les « procurations » des prieurés ou presbytères, les droits synodaux, les dons de joyeux avènement ; dans chaque paroisse, les dîmes, les prémices, les oblations, les produits des sacrements ou des messes. De toutes ces ressources, les oblations étaient encore les plus fructueuses : dans certaines paroisses rurales, elles atteignent 7 à 800 livres. D'autres, comme les dîmes, eussent été un gros revenu, si elles n'avaient été trop souvent détournées de leur usage. Dans un grand nombre de localités, on les acquittait mal ; ailleurs, le seigneur ou le patron ecclésiastique, évêque ou abbé, en percevait la plus grosse part. Il fallut régler par des accords les droits des desservants. On reprochait enfin à cette fiscalité ses nombreux abus. A plusieurs reprises, les Parlements ou les officiers royaux intervinrent pour la modérer. En réalité, ces revenus ecclésiastiques étaient insuffisants.

L'Eglise trouvait dans ses revenus politiques une plus grosse source d'influence et de richesse. La plupart des seigneuries ecclésiastiques ont, en effet, survécu au moyen âge. Dans les villes, l'évêque, le chapitre, les monastères urbains se partagent ou par-

tagent la juridiction avec le roi et les corps municipaux. Ils en ont l'exercice et les droits utiles, les amendes, les confiscations, surtout les taxes sur les métiers, les marchés, la circulation, la vente, etc. A Paris, l'évêque est seigneur de l'île Saint-Louis, du faubourg Saint-Marcel, de la Ville-l'Evêque. Il perçoit, une semaine sur trois, la ferme des droits sur le blé, sur les animaux à pied fourchu ou à pied rond, le poisson de mer, sur la quincaillerie, la friperie, la pelleterie, les toiles, les draps, les grains, les cuirs, les péages du Petit-Pont et de Charenton Saint-Germain a toute justice sur son bourg et sur la rivière entre le Châtelet et la Tour de Nesle : dans cette enceinte, le produit des foires, marchés, corporations, les fourches patibulaires, le gibet, les exploits et les amendes. A Reims, l'archevêque est duc et seigneur de la ville. Il a « bailli, prévôt, vicomte, douze eschevins et plusieurs sergens... » Il nomme à l'office de mesureur du grenier à sel, perçoit les taxes sur les étaux et les nouveaux bourgeois, donne des lettres de maîtrise. De ce chef, il lève un minot sur chaque muid de sel, fait vérifier les poids et mesures, touche les produits des marchés ou des foires. Dans leur quartier, le chapitre, l'abbé de Saint Remy, l'abbé de Saint-Nicaise ont pareille juridiction, « chacun endroit soy toutes justices, haulte moyenne et basse et toutes leurs cours et auditoires... » Or ces souverainetés d'église se retrouvent partout : à Beauvais, à Châlons, à Langres où l'évêque est comte et pair de France; à Alby, à Rodez, à Mende où, comme haut seigneur, il confirme le consulat et partage avec lui les revenus publics; à Vienne, Grenoble, Valence, Viviers, Saint Paul, etc., où il est en pariage avec le roi, nomme alternativement avec lui les officiers de justice et touche une année sur deux les émoluments de la cour commune. De même, dans un grand nombre de localités qui doivent leur origine à un couvent ou à un chapitre, le corps religieux a gardé la seigneurie sur les habitants, la justice, les foires et marchés, la surveillance des métiers, etc. Précisément à la fin du quinzième siècle, l'extension du commerce et des échanges donne à ces droits seigneuriaux une singulière importance. A Reims, en 1484, alors que le domaine foncier rapporte à l'archevêque 141 livres, le produit de la vicomté et des justices s'élève à 505 livres. A Saint Denis, en 1520, sur un revenu de 19.538 livres, celui des foires monte à 3.914 livres : il représente le 1/5 du budget total. Imaginez pareille progression dans tous ces petits centres ecclésiastiques, les châtelainies, prévôtés, bourgs qui en dépendent, vous pouvez mesurer l'étendue de ce domaine politique et les bénéfices qu'il rapportait.

Mais, si élevés qu'ils fussent, ces revenus ne profitaient qu'à un

nombre restreint d'organismes religieux. L'Eglise avait établi sa puissance économique sur la terre, et elle ne possédait elle-même une part de la souveraineté que parce qu'elle possédait le sol. Ce fut surtout ce capital que le clergé sut mettre en valeur et qui, à la fin du moyen âge, s'accrut entre ses mains.

Avant d'étendre ses domaines, l'Eglise avait à les reconquérir. Faire rendre gorge aux seigneurs pillards, contraindre au paiement des cens et des rentes les tenanciers récalcitrants, rétablir, en un mot, ses titres et ses droits de propriété, tel fut son premier effort. Parfois, elle obtint, par des conventions à l'amiable, la reconnaissance de ses droits. Plus souvent, elle dut faire appel à la force pour obtenir justice. Quelques églises usèrent des armes spirituelles, bulles pontificales, monitoires épiscopaux, contre les usurpateurs. Mais la plupart s'adressèrent à la royauté et lui demandèrent l'appui de ses juges et de ses officiers. Dès la fin du règne de Charles VII, sous Louis XI, Charles VIII, Louis XII, les lettres de sauvegarde se multiplient. Le roi prend sous sa protection spéciale un évêché, un chapitre, un monastère, les clercs, serviteurs, sujets et tenanciers, biens, maisons, édifices. Comme signe de sa protection, il fait apposer les panonceaux royaux sur les bâtiments; comme suite de sa protection, il confie à ses officiers la garde de l'église, leur enjoint de faire rentrer les cens ou redevances, de poursuivre les débiteurs, et assigne enfin au protégé une juridiction privilégiée. Ainsi armée, l'Eglise put commencer la lutte et, dès le dernier tiers du quinzième siècle, elle la poursuit avec une incroyable ténacité. Chaque corps religieux a ses sergens, ses procureurs, ses avocats, ses solliciteurs au Parlement, au Châtelet, auprès des tribunaux de sénéchaussée ou de bailliage. Chaque église a son budget spécial pour ses frais d'instance, de plaidoiries, d'exécution. C'est que partout les ajournements se succèdent et les procédures se multiplient. Rien de plus suggestif que les comptes d'une grande abbaye, Saint-Germain, Saint-Denis, Cherbourg, par exemple sur cette guerre judiciaire qui s'engage. A Cherbourg, de 1480 à 1520, l'abbaye est en procès permanents contre le prévôt de Cherbourg, le capitaine, les officiers royaux, pour faire reconnaître sa juridiction dans la ville, ses droits d'usage dans les forêts de Valognes; contre les tenanciers, au sujet de maisons, de terre ou de cens; bref, une vingtaine de procès qu'elle mène allègrement et gagne presque tous. A vrai dire, ces moines sont Normands, partant chicaneurs et procéduriers. Mais les mêmes conflits se rencontrent ailleurs : à Paris, Saint-Germain d'Auxerre, Vaultans, Pontigny, dans la plupart des abbayes de Bourgogne comme des monastères d'Ile-de-France, de Champagne, de Languedoc.

Paris, en 1497, le nombre des procès est tel que les chanoines doivent nommer une commission pour en suivre la marche. A Clermont, de 1480 à 1520, quarante-deux sentences sont données en faveur du chapitre contre ceux qui refusent de payer les cens, redevances ou les dîmes. En 1521, Saint-Sauveur de Nîmes a mangé le meilleur de son revenu « pour garder et recouvrer les censives et autres droits ». L'issue de ce duel ne pouvait être douteuse. Un grand nombre de terres et de droits fonciers rentrèrent sous la main de leurs maîtres primitifs. L'Eglise put reconstituer alors ses actes de propriété. Dans la plupart des diocèses, les évêques obligèrent les curés à tenir registre des biens de leur église. A leur tour, abbayes ou chapitres procédèrent à une révision de leurs terriers. Le rôle des censives, des censitaires, des hommages, des cens, des redevances fut rédigé. Un peu d'ordre s'établit dans cette confusion. Le clergé retrouva ses terres et ses titres : il s'enrichit d'abord en reprenant son bien.

Le progrès économique, l'extension de la culture, la hausse des produits et des fermages donnèrent à ce patrimoine toute sa valeur. Mais l'Eglise ne se contentait pas seulement de le reconstituer, elle cherchait encore à l'étendre et une autre cause contribua à sa richesse : la multitude des donations.

De tout temps, clercs ou fidèles s'étaient fait honneur de ces aumônes. Dans le partage de leurs biens, ils faisaient la part de l'Eglise, c'était celle de la prière et de la souffrance. Aussi, souvent dilapidé par les guerres, les convoitises, les désordres sociaux, ce trésor collectif était-il sans cesse renaissant. Grâce aux sources intarissables du dévouement et de la pénitence, ce grand fleuve des largesses recommençait à s'épancher et grossissait toujours. A la fin du quinzième siècle, il coule plus abondant que jamais. Il semble que dans cette société qui renaît à la vie, au repos, au bien être, l'homme éprouve le besoin d'ouvrir sa main jadis fermée par la misère. Il donne pour lui-même, pour les siens ; il donne pour assurer à son âme des prières, à sa mémoire, un souvenir. Sur tous les points du territoire, dans toutes les classes sociales, c'est un même élan de générosité. En cinquante années, de 1470 à 1520, le nombre de ces donations est infini.

Dans la plupart des cathédrales, des monastères, des chapitres ou des paroisses, elles viennent accroître la terre ou la rente. A Paris, de 1493 à 1503, Notre-Dame touche près de 2,000 livres de capital. A Rouen, de 1505 à 1514, les nouveaux acquets du chapitre dépassent 2,100 livres, et, de 1517 à 1519, 940 livres. A Angers, le nombre des fondations, qui est de 12 seulement de 1400 à 1450, s'élève à 16, de 1450 à 1500 ; à 17, de 1500 à 1522. A

Troyes, de 1457 à 1520, 35 donations ou fondations sont faites par les évêques ou les chanoines. Les églises paroissiales profitaient également de ces largesses. Une paroisse de Rouen, Saint-Laurent, reçoit d'un seul coup 4,000 livres; une petite cure des environs de Paris, Villeneuve-le-Roi, 150 livres. A ces dons, ajoutez les créations répétées de collégiales, chapellenies, vicariats, vous pouvez vous rendre compte de la contribution volontaire des fidèles. En 1519, les droits d'amortissement montent pour la Bourgogne seulement à 8 713 livres 16 sols 11 deniers. On mesure par ces chiffres l'importance des terres ou rentes qui passent dans le domaine ecclésiastique et contribuent à le reformer.

Rien de plus divers que les fondateurs. Le clergé figure au premier rang. C'était d'abord un usage que nul n'entrât « en religion » sans apporter une dot. Un jeune homme était tonsuré, candidat à l'ordination ou à un bénéfice, il recevait généralement de sa famille une somme d'argent ou une terre. Souvent, la famille créait elle-même le titre « cléricale ». Nous trouvons notamment ces usages dans le Languedoc. Un autre se faisait moine, était admis dans un couvent : il devait contribuer, par son apport, au revenu collectif. L'Eglise eût voulu établir cette règle, que tout clerc n'eût d'autre héritier qu'elle-même. Mais elle ne put y réussir. Les parlements veillèrent avec soin au respect des droits des familles, et les coutumes qui reconnoissent aux clercs séculiers la liberté de tester enlevèrent ce droit aux religieux profès, par là même, à leur couvent, la faculté de recevoir leur héritage. Aussi bien, ces mesures étaient-elles souvent inutiles. Evêques, chanoines, moines ou curés, donnaient à leur église presque tout. Voici, par exemple, le cardinal Rolin, évêque d'Autun. Il fonde l'hôpital de Beaune, lègue 4,500 livres à Saint Lazare d'Autun, 2 000 livres à Notre-Dame, sans compter une foule de dons particuliers. En 1492, l'évêque de Soissons fonde deux chapelles et une prébende, assigne aux premières 230 livres de rente et 15 muids de blé, à l'autre, 300 livres. Georges d'Amboise lègue 10,000 livres à sa cathédrale. A Chartres, la plupart des donations sont faites par des chanoines; elles montent à 400, 500, 1,000 livres, sans compter les terres, maisons et jardins. Il en est de même à Paris où aux dons de capital et de rentes s'ajoutent souvent des objets précieux, tapisseries, ornements d'églises, pièces d'argent ou de vermeil. Voyez encore le testament d'un petit vicaire de campagne, Robert Penaud. Il divise son avoir entre les confréries, la fabrique, l'église, le curé, le couvent de Val Dieu, les Cordeliers, donne 100 sols à la confrérie des prêtres de l'archidiaconé de Bellême, 100 sols à ceux de la confrérie de l'archidiaconé de Corbonnais. Il trouve encore le moyen de laisser une

dot à une fille pauvre, une maison et 100 sols à un jeune homme qui veut être prêtre et fait vendre ses meubles pour convertir l'argent en usages pieux (1516). Ces testaments sont très fréquents. Un grand nombre d'ecclésiastiques disposent en faveur de leur église de tous leurs biens.

A l'exemple du clergé, les laïques, nobles, praticiens, bourgeois, simples artisans prodiguaient les donations. Tel grand seigneur comme Jean de Hangest laisse aux Célestins de Rouen 18 muids de blé, à ceux de Villeneuve de Soissons, 14 livres de rente, à Sainte-Élisabeth de Geny, la terre et seigneurie de Hunescourt. Tel autre, comme Louis de Graille, amiral de France, lègue aux Célestins de Marcoussis, les seigneuries d'Ardennes, Saint-Hilaire, Aubeterre, Rue, Pierrefite, etc. En 1515, Charlotte de Bourbon, comtesse de Nevers, qui veut entrer à Fontevault, donne aux religieuses l'usufruit des baronnies de Baisles et Freauville, 120 livres de rente à l'abbé de Cercanceau, 250 livres aux religieuses de Malessoire, 250 livres, pour quatre ans, à l'Annonciade de Bourges. Dans un grand nombre de localités, le seigneur local fonde une petite collégiale ou une chapellenie dont il assure la dotation. Ce sont là, il est vrai, dons seigneuriaux. Mais la bourgeoisie et le peuple rivalisent avec les seigneurs. A Aimargues, près de Nîmes, un bourgeois lègue 5 sols tournois au curé de Sainte-Croix, 2 sols 6 deniers au diacre, 15 deniers tournois au clerc, 10 sols tournois à chaque ordre de Mendians, 10 sols tournois à chaque « bassin » de l'église, 4 livres à deux prêtres à charge de « deux trentaines » de messes, une rente de 15 sous pour un sermon annuel qui sera fait par un Mendiant. A Roiez, Jean Vigouroux, bourgeois de la cité, institue, pour son légataire, le bassin du Purgatoire. A Vichy, un marchand donne 400 livres pour une messe. A Angers, un apothicaire donne 100 sols pour un tableau. Ailleurs, ce sont des laboureurs qui lèguent quelques sous de rente ou quelques pièces de terre pour être associés aux prières d'une église ou d'une communauté ¹.

A cet élan universel, la royauté avait pris sa part. Jadis, par dévotion, par politique, le roi a été le bienfaiteur le plus large. Aux évêchés ou monastères il a conféré les domaines, les immunités, les droits seigneuriaux qu'ils possèdent ou qu'ils réclament. Lui-même a fondé une foule de collégiales ou chapelles, doté des ladgeries ou des hôpitaux. La charité est une de ses fonctions et, à la fin du moyen âge, il la continue. Chaque année,

¹ Voy. par exemple les fondations faites à Saint-Denis d'Argenteuil, en 1497, 1498, 1499.

dans les comptes de l'hôtel figurent les dons et aumônes. A ce chapitre s'ajoutent les libéralités faites sur les recettes générales, les assignations sur les recettes particulières, pour des fondations ou des services, les exemptions de péages (Chartreux, Notre-Dame de Paris), de gabelle (Saint-Martin, Saint-Denis, Rouen, la plupart des couvents de Mendians). Parmi ces donations, une des plus précieuses est l'exemption, jusqu'à concurrence d'une somme déterminée, des droits d'amortissement. Louis XI, Charles VIII, Louis XII accordent un certain nombre de ces lettres qui assurent aux églises la gratuité de leurs acquisitions.

Il est intéressant de noter que le moins tendre de ces souverains fut aussi le plus généreux. Sous Louis XI, de 1477 à 1483, les faveurs royales se multiplient. Mais le roi fait acte politique : il s'appuie sur l'Eglise, surtout sur les ordres monastiques, contre la féodalité. Ses successeurs furent plus réservés. Les dons et aumônes s'élèvent, sous Charles VIII, dans les comptes de l'hôtel, à 8,000 livres; sous Louis XII, prince économe, ils ne sont plus que de 6,000 livres. En 1503, le roi a assigné 1,000 livres sur la recette de Languedoc pour des réparations d'église ou l'entretien des Mendians. En 1517, François I^{er} ne fait figurer que 1,800 livres sur la recette de Languedoïl pour ses dons aux monastères. C'est à peine la pension d'un courtisan. En réalité, Louis XII comme François I^{er} demandent plus à l'Eglise qu'ils ne lui donnent. Tous deux font lever un décime, en 1500 et en 1516; tous deux empruntent aux évêques ou aux chapitres. Le roi commence déjà à puiser dans le trésor ecclésiastique pour remplir le sien, et, en son nom, les officiers de finances, procureurs du roi, commissaires aux francs-fiefs, ne cessent de troubler les propriétaires ecclésiastiques pour les contraindre au paiement des taxes des nouveaux acquets ou d'amortissement.

Ainsi, la restauration du patrimoine religieux était à la fois l'œuvre de l'Eglise, des circonstances et de la nation. Peu à peu se réparent les ruines, et l'édifice cléricale se reconstruit. A la veille de la Réforme, la plupart des paroisses sont restaurées. A Rouen, par exemple, telle paroisse qui a 20 livres en 1462, en a 50 en 1493; telle autre qui a valu 12 à 20 livres au moment des guerres, en vaut 80 ou 120 en 1500. Nous retrouvons ailleurs les mêmes faits. Dans le diocèse de Châlons, en 1475, un grand nombre d'églises rurales sont encore en ruines. En 1523, toutes sont relevées : toutes ont leur patrimoine et leur desservant. Dans la plupart des diocèses, Angoulême, Paris, Limoges, Périgueux, Clermont, jadis dévastés par la guerre, les comptes des décimes, en 1516, ne nous montrent aucune église exempte, faute de revenu. Ce progrès est plus sen-

sible encore dans les évêchés ou les corps religieux. Le revenu de l'archevêché de Rouen, qui n'était pas supérieur à 3,000 livres au milieu du quinzième siècle, monte à 11,000 livres en 1476, à 15,000 en 1497, puis, par une progression régulière, à 21,676 livres en 1517, et, par une hausse brusque, à 26,346 livres en 1520. A Saint-Denis, de 2,800 livres en 1489, le revenu de la mense abbatiale monte à 20,000 livres en 1520. Mais, plus que tous ces exemples, les comptes des décimes sont concluants. En 1490, le décime est de 220,000 livres; en 1500, de 273,342 livres; en 1518, de 384,743 livres. En vingt-huit années, il s'est élevé d'un tiers.

Quelle était, à la veille de la Réforme, la fortune de l'Eglise de France? En 1502, le procureur général au Parlement déclare que « de présent l'Eglise a les trois quarts du temporel ». L'assertion était excessive¹. Mais si on s'en réfère aux chiffres du décime de 1516, en y voyant tout au plus $1/15^{\circ}$ du revenu total, on peut estimer à 5 millions de livres environ le revenu ecclésiastique. Or, à la même époque, le domaine rapporte 220,000 livres; la recette générale du royaume, déduction faite des charges acquittées dans les bailliages, dépasse à peine 5 millions. On voit la part de l'Eglise dans la fortune publique. Son budget est égal à celui de l'Etat. Et elle eût elle-même dominé l'Etat si une partie de ces revenus immenses n'eût été dissipée par les abus de la commende, les frais de justice, d'administration, qui la dévorent, les saisies de temporel, les désordres du régime électoral, et si la structure qu'elle garde, anarchique, en face d'un pouvoir centralisé, n'eût été la grande cause de sa faiblesse et le secret de son effacement.

II

La structure religieuse s'adapte à la structure politique. Dès le début de son histoire, élevée dans les cadres de l'empire romain, l'Eglise en a pris l'ordonnance majestueuse et régulière. Des prêtres ou des diacres dans les *vici*, un évêque dans chaque cité,

¹ Si l'on s'en tient au chiffre du décime de 1516, le revenu total eût été alors de 3,800,000 livres. Mais ces chiffres eux-mêmes sont trop faibles. Il faut remarquer qu'un certain nombre d'églises étaient exemptes. De plus, si nous comparons les taxes aux revenus partiels que nous donnent certains comptes ou pouillés, nous voyons combien elles sont inférieures au $1/10^{\circ}$ du revenu. Rouen, qui en 1516 dépasse 20,000 livres, n'est taxé qu'à 700; Cluny, pour le même revenu, à la même somme; Meaux, pour 2,200 livres à 120 livres. Il faut noter que le décime portait ou sur le $1/10^{\circ}$ ou sur le $1/20^{\circ}$ du revenu. Nous avons pris une moyenne pour évaluer ce revenu lui-même.

un métropolitain dans chaque province, un exarque ou primat dans chaque diocèse, tous ces membres dépendant les uns des autres, unis les uns aux autres, rattachés à un centre commun, Rome : voilà les degrés de la milice sacrée qui gouverne les âmes. L'Église, comme l'État, est une hiérarchie de pouvoirs et de fonctions qui se tempèrent, se contrôlent et se concertent. — Quatorze siècles plus tard, en 1801, quand la société religieuse se rétablit, c'est sur le plan, dans les cadres, de la société civile. Juxtaposition de diocèses, comme l'autre n'est qu'une juxtaposition de départements, elle voit disparaître tous les organes qui graduaient l'autorité et protégeaient l'obéissance. Sous l'autorité spirituelle du pape, administrative du gouvernement, l'évêque est devenu un préfet ecclésiastique. Dans chaque diocèse, la centralisation s'est faite entre ses mains et à son profit. En face de son pouvoir, aucun pouvoir indépendant : dans son domaine, aucun enclos réservé ou exempt; surtout, plus d'êtres collectifs : chapitres, monastères, couvents privilégiés. A peine tolérés, rarement reconnus, ces derniers, s'ils existent, n'ont qu'une existence précaire, subordonnée, celle des associations que l'État fait naître, réglemente, dissout, et dans lesquelles il voit toujours un rival à craindre ou un ennemi à désarmer.

Rien de pareil au moyen âge. Comme l'État féodal, l'Église féodale n'est qu'un amas de forces distinctes, disparates, parfois étrangères les unes aux autres, souvent indépendantes les unes des autres, et de ces forces, la plupart sont précisément celles que l'État ancien n'a pas connues, que l'État moderne s'acharne à détruire, ces collectivités créatrices de pensée et d'action dans lesquelles la vie religieuse intégrale s'épanouit.

A la différence d'abord des Églises d'Espagne, d'Angleterre, de Scandinavie, l'Église gallicane n'a pas de chef. Vainement, à plusieurs reprises, la papauté a voulu lui en donner un. Elle a délégué le vicariat apostolique, au sixième siècle, au métropolitain d'Arles; au neuvième, à l'archevêque de Sens; au onzième, à l'archevêque de Lyon. Plus durable que les autres, cette primatie de Lyon s'affirme encore à la fin du moyen âge. Son évêque prétend recevoir les appels des métropolitains : comme tel, il a un official et une cour. Mais ses ambitions sont plus vastes que son pouvoir. L'archevêque de Reims, qui se prétend légat-né du Pape, refuse de le reconnaître. En 1512, à la suite de nombreux conflits, un arrêt du Parlement lui donne raison. A son exemple, les autres sièges métropolitains ne songent qu'à s'affranchir : Bourges et Narbonne, qui se disputent la primatie de l'Aquitaine; Bordeaux, qui se déclare primat dans sa province. Entre ces prétentions

rivales, Lyon n'a qu'un titre que rendent honorifique les appels à Rome et l'intervention constante de la Papauté.

L'institution des légats, au début du seizième siècle, sembla, sous une autre forme, établir cette unité de gouvernement. De fait, en 1501, avec le cardinal d'Amboise, l'Eglise de France a un chef. Dans les pouvoirs accordés par Alexandre VI, confirmés et prorogés par Jules II, en 1504, il recevait le droit de réformer les monastères, de juger en appel, de conférer les bénéfices non consistoriaux. C'était là un fait nouveau. De 1501 à 1510, le cardinal eut sur toute l'Eglise gallicane une autorité incontestée. Il sert d'intermédiaire entre le Pape et le roi, intervient dans les élections, les procès ecclésiastiques, dirige le mouvement de réformes, confère un certain nombre de prébendes, cures ou bénéfices. Il est maître des affaires religieuses comme des affaires publiques. A sa mort, la permanence des légations disparaît, mais, après un court intervalle, l'institution même est rétablie. En 1514, l'évêque de Nantes, Robert de Gubé, en 1515, Louis de Canossa, puis Charles de Luxembourg, reçurent le titre et les pouvoirs. Le Concordat ne changea rien à ces usages. Nous les retrouvons en 1518 et pendant tout le seizième siècle, cette tradition des cardinaux légats fut continuée.

Mais ce système n'eut pas les résultats attendus. Investi par le Pape, à la demande du roi, le légat ne pouvait être le représentant de l'Eglise gallicane. Il n'était pas toujours un de ses membres. Dans la nation même, son pouvoir est contesté, restreint, débattu; il se heurte à deux contradicteurs redoutables, le Parlement et le clergé. En 1501, le Parlement n'enregistre la bulle du cardinal d'Amboise qu'en insérant des réserves à son droit de conférer les bénéfices. En 1504, l'Université proteste auprès du Parlement contre des facultés qui ne tendaient « qu'à ouvrir la voie à une collation nouvelle de bénéfices et à détruire la Pragmatique ». Plus d'une fois, les provisions faites par le légat provoquèrent des résistances. Contre ses successeurs, qui n'avaient ni son prestige ni son mérite, l'opposition fut plus vive encore. En février 1516, le roi avait dû déjà modifier les pouvoirs de Canossa : il lui interdit de légitimer les bâtards, d'user de réserves, d'expectatives, d'évoquer les causes pendantes devant les juges ordinaires, de déroger aux droits des patrons laïques. Non contente de ces restrictions, la Cour fit des remontrances et n'autorisa les collations que jusqu'à « LX bénéfices vacants par mort seulement ». En décembre 1516, le Parlement témoigne à Luxembourg la même hostilité. Malgré les instances du roi et de sa mère, il ajourne l'enregistrement des bulles. Il accueille l'appel de l'Université, les requêtes des arche-

vêques de Tours, de Sens, de l'évêque de Beauvais, qui se joignent à elle. Le 16 janvier 1517, il rend enfin un arrêt qui supprime les clauses de la bulle relatives à la provision des monastères ou prieurés. Ainsi se trouvait annihilé tout le pouvoir administratif des légats. Non moins que ces restrictions, l'application du Concordat rendit théorique leur autorité. Ils ne furent désormais, sous le contrôle du Parlement, que des intermédiaires entre la papauté et la couronne. Ils ne donnèrent au clergé ni l'unité de vues, ni l'unité d'action que créent seuls l'esprit de corps, l'entente des intérêts communs, la confiance de tous dans un chef reconnu, incontesté et obéi.

A défaut de ce chef, l'Église de France eût pu trouver son unité dans des assemblées régulières ou une organisation forte du pouvoir métropolitain. Mais, depuis Charles VII, les conciles nationaux ne se réunissent plus, les assemblées du clergé n'existent pas encore. Quant à l'organisation métropolitaine, elle est en décadence; la Pragmatique ne l'a pas ranimée. Il n'est aucune de leurs prérogatives, droit de juger en appel, de confirmer les élections épiscopales, que les métropolitains puissent exercer régulièrement. Par la théorie des *maiores causæ*, les évocations, le droit de citation directe, Rome a rendu leur juridiction illusoire. Par les réserves, les expectatives, les mandats, les provisions aux évêchés, elle rend leur confirmation inutile. Dans les élections mêmes qu'ils sont appelés à confirmer, la présence de plusieurs compétiteurs fait débattre leur droit et récuser leur compétence. Il se trouve toujours un des candidats, parfois tous les candidats, menacés ou évincés, pour en appeler à Rome ou au Parlement. C'est ce qui arrive à Béziers en 1491, à Toulouse en 1492, à Saint-Flour en 1493, à Cahors, à Sarlat en 1495, bref, dans la plupart des élections. Fatigués de ces luttes, de ces récusations, de ces protestations, les métropolitains renoncent à nommer des vicaires pour confirmer ou rejeter l'élu. Il faut que le Parlement les condamne, par arrêt, à exercer leur droit. Aussi bien se dénouent peu à peu les liens de l'organisation provinciale. Quelques-uns des évêques, ceux du Puy, de Chartres, de Paris, sont ou se déclarent exempts; les autres affectent l'indépendance. En 1509 l'archevêque de Reims dénonce au Parlement l'évêque de Senlis, coupable de juger par appel les sentences de son official et de supprimer l'autorité métropolitaine. Treize ans plus tôt, l'archevêque de Sens ayant voulu faire acte de juridiction à Notre-Dame de Paris, le chapitre, secrètement poussé par l'évêque, se livre à des violences contre sa personne. L'archevêque est entouré, injurié, frappé. On rompt devant lui sa croix épiscopale et il a grandpeine à s'échapper au milieu des injures et des cris.

De tels faits témoignaient de l'impossibilité d'établir un centre et une hiérarchie de gouvernement. Il n'y a pas d'entente entre les évêques. Au moins chacun d'eux, dans son diocèse, est-il un souverain universel, incontesté? Les Eglises particulières offrent-elles l'unité de structure que ne présente plus l'Eglise nationale? Mais comme le pouvoir métropolitain, le pouvoir épiscopal se heurte partout à des forces indépendantes et libres. Pas plus dans le diocèse que dans la province n'existe la centralisation.

Deux forces ont contribué à limiter la juridiction des évêques. — La première est le patronage. Dès le cinquième siècle, tout fondateur d'église, clerc ou laïque, est devenu le patron de cette église; à ce titre, il a choisi le desservant; à ce titre encore, il a étendu peu à peu son droit de propriété sur le patrimoine, touché une part des revenus, cens, dîmes, oblations, produits des sacrements ou de l'autel. A la fin du moyen âge, ces institutions existent toujours. A Paris, sur 469 cures ou vicairies perpétuelles, 215 seulement sont conférées par l'évêque, 254 par des patrons ecclésiastiques réguliers ou séculiers; dans la capitale même, l'évêque nomme à 3 cures sur 30; les autres sont à la présentation du chapitre, de l'Université, de Saint-Germain, de prieurés ou chapitres locaux. A Grenoble, sur 515 cures, 221 sont à la collation de l'évêque. Mêmes proportions dans une foule de diocèses, Autun, Mâcon, Bourges, Rouen, etc. A Lyon, l'archevêque est moins favorisé encore : sur 392 cures des archiprêtres de France, 371 appartiennent à des patrons. Or, ces patrons, remarquons-le, sont rarement des laïques, presque toujours un chapitre, une abbaye, une collégiale, un prieuré, c'est-à-dire des corps rivaux, sinon hostiles. Remarquons encore que beaucoup sont étrangers au diocèse, ignorants de ses besoins, de ses traditions, indifférents aux autorités qui le gouvernent; tels, dans le diocèse de Paris, les abbés de Cluny, de Marmoutiers, du Bec, de Saint-Wandrille, de Bourgueil. On comprend combien l'institution même dut briser l'unité du diocèse et la force du gouvernement épiscopal. Une des prérogatives du pouvoir administratif est de nommer aux fonctions. Ici, l'évêque confère à peine la moitié des bénéfices; encore, dans les bénéfices qu'il confère, est-il tenu de faire une part aux gradués que l'Université lui désigne. S'il garde toujours la juridiction spirituelle sur le desservant, lui confie le « soin » des âmes, il ne le choisit pas. En fait, le curé dépend surtout du patron qui le nomme, l'entretient, partage avec lui les revenus de la cure ou les bénéfices du ministère, d'autant plus qu'il est souvent un membre du corps qui le désigne, chanoine ou religieux. A l'indépendance qu'il doit à son origine s'ajoute alors toute la force qu'il tire de sa communauté.

Limitée par le patronage, la juridiction épiscopale est, sur une foule de points, supprimée par l'*exemption*. En vertu de privilèges apostoliques, la plupart des chapitres cathédraux, tous les grands monastères, Cluny, Saint Germain des Prés, Saint-Denis, Cîteaux, Fécamp, Montivilliers, Marmoutiers, Vendôme, Saint-Victor, Fontevault, etc.; des chapitres réguliers, comme Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Gérauld d'Aurillac; des collégiales, comme Beaujeu; des prieurés, comme la Réole; des ordres religieux, comme les Chartreux ou les Mendians, sont affranchis de l'autorité épiscopale et rattachés immédiatement au Saint-Siège. En conséquence, l'évêque ne peut entrer sans permission dans l'église ou le couvent, faire juger les chanoines ou religieux par son official, les convoquer à son synode. En 1514, l'évêque d'Auxerre s'étant présenté à Saint-Germain, l'abbé le reçoit crosse en main, mitre en tête, lui rappelle qu'il est exempt et n'est pas tenu de le recevoir. C'est que dans l'enclos de l'exemption, chanoines ou moines sont souverains. Ils ont leur juridiction, leur official, leurs officiers, leur synode. Leur privilège s'étend même au delà de leur personne : à leurs clercs, serviteurs, sujets. Il devient territorial. Il substitue à l'autorité de l'évêque, l'autorité de l'exempt dans le cloître canonial, le monastère, sur le sol, le territoire privilégié.

Etablies d'abord comme une faveur, pour provoquer l'éclosion des forces collectives, les exemptions sont devenues peu à peu un système. Dans chaque diocèse, elles ont créé une foule de petits centres indépendants, enfermés dans leurs privilèges, comme dans une armure, toujours défiants, toujours hostiles au pouvoir épiscopal. Or, déjà grand, dans la seconde moitié du quinzième siècle¹, le nombre de ces exempts tend toujours à s'accroître. Les chapitres prétendent d'abord appliquer leur franchise à toutes les cures qu'ils possèdent et qu'ils desservent. A Reims, en 1492, les chanoines osent « commettre chapellains sans les présenter à l'archevêque... et empêcher que ledit archevêque ou son vicaire ne vi-ite... » A Paris, les chanoines-curés refusent de recevoir l'archidiaque et d'assister au synode épiscopal. Mêmes conflits à Clermont. Pareillement, les monastères réclament pour leurs membres, prieurés, correctories, prévotés, les mêmes faveurs que pour eux-mêmes. Dès le quatorzième siècle, en vertu d'une bulle de Clément VI, Cluny prétend affranchir ses abbayes et prieurés. Il en est de même de Prémontré. A leur tour, les monastères dio-

¹ A Paris, en 1513, il y a 33 abbayes et prieurés, 10 cures exemptes. — A Bourges, en 1516, 98 monastères ou collégiales, 11 vicairies perpétuelles, 1 communauté de prêtres, 3 maisons de Grammont, 4 maisons-Dieu, 3 préceptoreries de Saint-Antoine ou de Saint-Jean.

césains de Saint-Benoît ou de Cîteaux aspirent à l'indépendance. La fin du quinzième, les débuts du seizième siècle sont pleins de ces conflits qui mettent aux prises les évêques et les couvents. A Clermont, pendant plus de vingt années, l'évêque lutte pour soumettre les abbayes ou prieurés à son droit de visite. Deux bulles d'Alexandre VI (1496) et de Jules II (1504) lui donnent raison. Ailleurs, il a le dessous : l'archevêque de Sens, contre Sainte-Colombe, l'évêque d'Autun, contre Saint-Andoche, l'évêque de Châlons, contre Moutier-en-Der. Le pouvoir épiscopal n'était plus obéi. Partout, ces tendances individualistes rompent le faisceau des forces religieuses et l'ordre hiérarchique de l'unité.

L'absence d'unité, tel est, en effet, le premier trait de la structure, et voici le second. Sous l'infinie variété des statuts locaux, la multiplicité des organismes, des exemptions, des privilèges, l'enchevêtrement des juridictions et des droits, l'œil ne retrouve plus l'ordonnance symétrique de l'établissement primitif. En revanche, il perçoit les parties plus récentes, détachées en saillie et en relief : les corporations, séculières ou régulières, chapitres, collégiales, communautés, monastères, prieurés, commanderies, couvents, qui par leur nombre, leur masse, leur puissance, sont devenus une des formes de l'institution religieuse et une des forces de son gouvernement.

D'abord, les chapitres.

Corps autonomes, privilégiés, presque toujours et partout exempts, ils sont la première organisation collective que l'évêque rencontre devant lui. Ils forment une vaste corporation qui a sa hiérarchie, ses statuts, son patrimoine. A Paris, le doyen, le chantre, les trois archidiacres, le sous-chantre, le pénitencier, 44 chanoines, dont 40 à prébende entière, 4 à demi-prébende ; à Sens, 7 dignitaires et 45 chanoines ; au Puy, 45 ; à Lyon, 32 ; 30 à Mâcon, à Nevers, 24 à Senlis, à Castres, 16 à Tulle, 15 à Sarlat. Ainsi les chapitres ont la force du nombre et celle de l'organisation. Ils ont leur chef qu'ils nomment, le doyen, leurs assemblées, leurs délibérations, leurs registres officiels, la juridiction sur leur église et le cloître canonial et, pour l'exercer, leur official, des officiers, une prison, des sergens ; sur leurs terres, des prévôts ou des maires. A cette puissance territoriale, ajoutez enfin la puissance ecclésiastique, le nombre de bénéficiers qu'ils présentent, qu'ils surveillent, soumettent à leur justice ou convoquent à leur synode : à Paris, dans la cathédrale même, les 12 clercs des matines, les 124 chapelains, les deux clercs marguilliers, le maître et les Frères de l'Hôtel-Dieu, les chapitres locaux de Saint-Aignan, Saint-Jean-le-Rond, Saint-Denis-du-Pas, Saint-Etienne-des-Grès,

Saint-Benoît, Saint-Merri, Saint-Sépulcre, les vicairies de Saint-Maur, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Denis-des-Prisons, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Marcel, Saint-Victor, le curé de Saint-Christophore, et, dans le diocèse, 18 cures dont le chapitre nomme les desservants; partout ailleurs, un nombre presque égal de bénéfices à conférer, la surveillance d'une foule d'hôpitaux et d'écoles, enfin le droit d'élire l'évêque et le siège vacant, d'exercer sa juridiction... On voit la part des chapitres dans la structure ecclésiastique et le rôle qu'ils jouent dans le mécanisme des institutions.

Cette influence, les chapitres ne la devaient pas seulement à leurs privilèges ou à leurs richesses; ils la tenaient encore de leur recrutement. En principe, l'évêque conférait les prébendes de son église. Dans certains diocèses, à Paris, par exemple, il a conservé ce droit. Ailleurs, il l'a perdu ou partagé. A Mâcon, Grenoble, Lyon, le chapitre se recrute lui-même; à Sens, en vertu d'une transaction confirmée par Sixte IV, l'archevêque confère les 31 prébendes, le chapitre, les 14 demi-prébendes; au Puy, en 1519, un accord semblable intervient entre l'évêque et les chanoines. Celui-là confère 30 prébendes sur 45, dont celles du doyen et du prévôt; le chapitre dispose des autres canonicats. Mais quel que fût le mode de collation, les chapitres avaient pris des mesures contre les choix insuffisants. Des nouveaux chanoines, ils exigent un droit d'entrée : on exclura ainsi les hommes de petite condition, trop pauvres pour être utiles. Cela même ne suffit pas. A Chartres, le candidat présenté par l'évêque est soumis à l'examen de quatre dignitaires majeurs; s'il est trouvé capable, de bonne famille, ou riche, il est admis. A Paris, le chanoine doit être né de légitime mariage, libre, exempt de toute servitude. Même règle à Troyes et dans un grand nombre d'autres chapitres. A Lyon, on demande plus encore : nul ne peut être chanoine s'il n'est noble « de quatre lignages *ex utroque* »; nul ne peut être dignitaire « qu'il soit chanoine paissible et de l'une des trente-deux chanoinies et prébendes fondées en ladite église ». En fait, ces corps religieux se recrutent dans l'aristocratie, la robe, la bourgeoisie riche, les gradués. A Paris, de 1500 à 1510, sur 27 collations, il y a 11 gradués, maîtres ès arts, licenciés en droit ou en théologie, 5 membres-clercs du Parlement dont un président des enquêtes; à Bordeaux, nous trouvons parmi les chanoines un président et la plupart des conseillers-clercs, des parents ou alliés aux membres du Parlement. A Poitiers, trois membres de la famille d'Allemagne, les deux frères et un cousin prétendent diriger le chapitre : en 1509, un des leurs est candidat à l'évêché.

Par ces collations, les chapitres ont à leur service toutes les

forces que donnent alors la noblesse, la judicature, les grades. Propriétaires et seigneurs, mêlés au monde, à la vie commune, aux affaires municipales, bailleurs de fonds des villes, des grands ou du roi, ils perdent peu à peu leur caractère de communauté. Presque tous, d'ailleurs, sont séculiers, c'est-à-dire affranchis de toute règle monastique, simplement soumis aux devoirs de leur charge, le service du chœur, la récitation des heures et de l'office. Si quelques-uns, Montauban, Maguelonne, Pamiers, Aleth, etc., sont encore « réguliers », c'est là une anomalie qui disparaît chaque jour. Partant ils forment une aristocratie. Ils en ont l'esprit de corps : la discipline, l'ordre, le sens du gouvernement, mais aussi l'égoïsme sec, la défiance invincible du droit des autres, l'entêtement illimité de son droit. Emancipés pour servir de contrepoids au pouvoir épiscopal, ils sont devenus pour lui une entrave et une menace. Entre ces deux puissances qui ne peuvent s'ignorer et ne doivent se confondre, les frontières sont trop étroites. Les heurts sont fréquents : à la fin du quinzième siècle, ils épuisent leur force dans des querelles sans honneur. En 1489, à Orléans, procès pour une porte ouverte dans le cloître par l'évêque. Autre procès à Châlons, en 1493 : le chapitre n'a que « trois sergens », son barbier et un fourrier aux processions générales ; il veut douze à seize sergens et qui portent les « verges hautes » ; sur le refus de l'évêque, les chanoines font grève, lâchent la procession et laissent le prélat aller seul avec les curés. Autre conflit à Rouen, en 1511, pour un enfant de chœur qui a reçu le fouet sur l'ordre de l'archevêque. A Langres, en 1515, les chanoines en désaccord avec l'évêque manifestent pendant l'office. Pendant plusieurs semaines, chaque samedi, ils lui appliquent les imprécations d'un psaume de Laudes : arrivés au verset : *Fiant dies ejus pauci et episcopatum ejus recipiat alter*, ils se lèvent, font sonner les cloches : de là, procès au Parlement, procédure à Rome. Il fallut que Léon X imposât silence aux chanoines facétieux. Bref, ces discussions éclatent partout : à Paris, en 1497, 1498, en 1503, au sujet de prisonniers ; à Sisteron et Chartres, au sujet de prébendes ; à Reims, Châlons, Clermont, au sujet de la juridiction ; à Bordeaux, Bourges, au sujet des réparations ; pour les causes les moins nobles ou les plus futiles et souvent pour les marques extérieures du pouvoir plus que pour sa réalité.

Les chapitres cathédraux n'étaient pas les seules communautés séculières que l'évêque trouvât en face de lui. Le mouvement qui, depuis le moyen âge, poussait le clergé à s'unir, le goût des fidèles pour les communautés avaient créé, dans chaque diocèse, une foule de petits groupes ; ce sont les collégiales. Dans la seconde moitié du quinzième, aux débuts du seizième siècle, leur nombre s'accroît

encore. Louis XI lui-même a doté celles de Cléry et du Puy Saint-Martin (Anjou). A l'exemple du roi, les grandes familles fondent des chapitres dans leur domaine : le duc de Bourbon, Bourbon-Lancy, Riom; Ant. de Chabannes, Saint-Farjeau et Dammartin; les Batarnay, Montrésor; Jean Bourré, Jarzé; Jean de Chambes, Montsoreau. En 1516, on ne compte pas moins de 400 chapitres ou collégiales, répartis dans les villes épiscopales, les villes closes, les petites capitales des seigneurs. Comme le chapitre épiscopal, ces communautés forment un collège; elles ont leur chef, doyen ou prévôt, leurs prébendes dont le nombre est variable, 6, 8, 12, conférées généralement par le fondateur, leurs délibérations capitulaires, leur dotation. Quelques-unes comme Beaujeu, comme Provins sont exemptes et ne relèvent que du pape; beaucoup ont des revenus considérables : 1,000, 1,200, 1,500 livres, presque le revenu d'un évêché, les droits seigneuriaux sur leurs domaines, la collation de la cure ou de la vicairie. Institués surtout pour acquitter des fondations, célébrer des processions et des offices, dire des prières, ces corps religieux jouent dans les affaires générales un rôle effacé. Mais ils ont une influence locale qu'ils doivent à leur recrutement aristocratique, à l'éclat des cérémonies, au prestige du titre et des privilèges. Ils tenaient à la fois à la population et au sol par les liens multiples que créent les intérêts, les relations de famille, l'échange des services rendus.

Des associations de prêtres formaient enfin le dernier échelon de ces organismes séculiers. Etablies entre les chapelains ou clercs d'une cathédrale, d'une collégiale, d'une paroisse, parfois d'un archidiaconé, ces associations portent divers noms : communautés, sociétés, confréries, fraternités. Elles ne forment pas de collège : elles sont des sociétés d'assistance. Comme telles, elles ont un patrimoine commun, en terres ou en rentes, des procureurs, des syndics. Par là, le clergé rural cherchait à substituer à l'isolement du prêtre la force du groupe. Rien ne ressemble moins, en effet, à la paroisse de nos jours, administrée par quelques prêtres, qu'une paroisse du seizième siècle. Dans une foule d'églises, des confréries, des particuliers avaient fondé des chapelles. Chacune de ces chapelles avait son prêtre : le fondateur assurait à la fois la perpétuité du culte et le ministère du desservant. Dans de petites bourgades, le clergé paroissial s'élevait ainsi jusqu'à 16, 21 membres. On comprend qu'entre ces prêtres, une association dut s'établir. A la fin du quinzième siècle, le nombre de ces fraternités se multiplie. Le Puy en compte 25; Saint-Flour, 11; Rodez, 12; Mâcon, 7. Nous retrouvons des sociétés semblables dans les diocèses du Nord : le Mans, Chartres, Rouen. A Paris, les bénéficiers des collégiales sont

organisés en communauté. Ces institutions sont nées un peu partout, là où le nombre de clercs attachés à une paroisse a permis un groupement.

Chapitres, collégiales, sociétés : telles sont les communautés séculières qui ont grandi aux côtés, aux dépens des pouvoirs primitifs : l'évêque ou le curé. Mais, si importantes qu'elles fussent, elles ne représentaient qu'une faible part, environ le dixième, de l'organisation collective. Dans cette végétation superbe des instituts religieux, les réguliers forment les plantes les plus touffues et les plus vivaces. De formes diverses, de dimensions variables, ceux-ci ont poussé partout leurs rejetons, au risque de tout envahir. Depuis dix siècles, en effet, ils sont entrés dans les cadres de la société chrétienne. Peu à peu, par la puissance de leur idéal, ils ont aspiré le meilleur de sa sève; ils ont été les produits les plus complets de sa culture. Quoique affaiblis ou dégénérés, aux débuts du seizième siècle, ils subsistent tous.

150 monastères de chanoines réguliers, plus de 600 abbayes bénédictines avec leurs dérivées, Cluny, Cîteaux; environ 6,000 prieurés; 60 maisons de Chartreux, 139 de Célestins; 400 couvents de mendiants (Franciscains, Dominicains, Augustins, Carmes, Clarisses et Minimés); 5 à 600 commanderies ou préceptories de Saint-Jean de Jérusalem, Saint-Antoine de Vienne, Saint-Lazare..., voilà la part de l'élément monastique dans l'organisation générale. Répandu dans toute la France, il a sa force dans les provinces du Nord et du Centre : Reims, Sens, Rouen, Bourges, Lyon, Tours, Bordeaux, qui à elles seules possèdent les cinq sixièmes des prieurés ou monastères. Il se compose surtout de couvents d'hommes : abbayes ou prieurés de femmes n'y sont qu'une exception. Ce qui le distingue, c'est la communauté de vie sous une règle et la profession des vœux. Mais par la diversité des statuts, du genre de vie, il répond à tous les besoins; par la variété des formes, il représente tous les types de la structure. Voyons comment il se compose et se répartit.

Au premier plan, on distingue des groupes isolés, autonomes, indépendants. Ce sont les abbayes *autocéphales*. Entendons par là qu'elles n'appartiennent à aucune congrégation, que dans l'ensemble, elles forment un groupe isolé. Ce système individualiste avait été la première forme de l'institution monastique. A la fin du moyen âge, un certain nombre d'abbayes, soumises à la règle de saint Augustin ou à celle de saint Benoît, lui appartiennent encore. Ce sont même les plus grandes, les plus puissantes par l'étendue de leurs domaines ou le chiffre de leurs revenus : Saint-Martin de Tours, Saint-Sernin de Toulouse, Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-

Victor, Sainte-Geneviève de Paris, Saint-Martin de Tournai, parmi les chanoines réguliers; Saint-Denis, Saint-Germain, Marmoutiers, Fécamp, Corbie, Vendôme, Saint-Maixent, Saint-Jean-d'Angély, la Grasse, Cherbourg, Redon, etc., parmi les Bénédictins. Au seizième siècle, comme au onzième, ces grands corps monastiques sont les propriétaires les plus riches du royaume. Qu'on en juge par ces exemples. En 1512, Saint-Germain possède une centaine de maisons ou d'hôtels à Paris; son bourg, où elle a toute seigneurie et justice, foire et marchés, juridiction sur les métiers, près de 200 censitaires à Vaugirard, plus de 200 à Issy, les seigneuries de Villeneuve-Saint-Georges, Cordou, Antony, Breuil, Meudon, Dampmartin, Thiais, Esmans, Paray, Samoizeau, Saint-Germain-sous-Montereau; des terres et censives à Ivry, Cachan, Wissous, Sceaux, Bourg-la-Reine, Verrières, Châtenay, Jouy, Fresnes. Dans ces diverses localités, sans compter les bois, les vignes, les terres qu'elle exploite directement, l'abbaye a un revenu de 15,000 livres. Pareillement Saint-Denis. Ses domaines sont éparés un peu partout : à Saint-Denis, où elle possède la seigneurie de la ville, la plupart des maisons, les deux foires; aux environs de Paris, avec Arcueil, Argenteuil, Rueil, Trappes, Vaucresson; en Beauce, avec la châtellenie de Toury; en Gâtinais, avec les prévôtés de Beaune et Soisy; en Champagne, en Berry, en Normandie, en Hainaut; 74 églises réparties dans les diocèses de Paris, Sens, Chartres, Meaux, Auxerre, toutes terres, justices, péages, paroisses, dont l'abbé tire au moins 20,000 livres de rente. Celles-ci, il est vrai, sont les sanctuaires de la France, les églises de la monarchie. Mais quelques autres monastères sont aussi bien partagés : Fécamp, Marmoutiers, Saint-Martin de Tours, qui ont plus de 20,000 livres; le Bec, Saint-Sernin de Toulouse, plus de 15,000. Beaucoup ont de 5,000 à 10,000 livres de revenu. Qu'on compare ces chiffres à ceux des évêchés, dont le plus riche, Rouen, en 1516, dépasse à peine 20,000 livres, dont un grand nombre oscillent entre 2,000 et 4,000, on voit de quel côté est la force économique. Plus d'une fois, l'évêque fait petite figure à côté de l'abbé, exempt, privilégié, qui tient sous sa houlette un véritable troupeau de moines, de clercs, de prieurés, de provinces, porte les insignes de l'épiscopat, la mitre et la crosse, et a sur son couvent des droits que l'évêque n'a plus sur son église. Le pouvoir épiscopal est neutralisé par ces puissances religieuses qui ont grandi en dehors du sien.

Les grandes congrégations présentaient une autre force. Sauf Prémontré, elles devaient leur origine à des réformes successives de la règle de Saint-Benoît. Depuis le onzième siècle, leur nombre s'était beaucoup accru et, de plus en plus, pendant tout le moyen

âge, le régime monastique se constituait sous cette forme fédérative. Prémontré avait groupé autour de lui 35 monastères. Cluny et Cîteaux étaient encore bien plus puissants. La première de ces abbayes comptait 660 membres, la seconde 220. En dehors même de ces grandes congrégations, il s'en était formé de plus petites : la Chaise-Dieu, Grammont, Fontevrault, Tiron, la Sauve majeure, qui avaient uni autour d'elles un certain nombre de monastères et de prieurés. Au quatorzième siècle, Benoît XII avait même songé à fédérer tous les monastères bénédictins. La bulle *Summi magistri* de 1336 avait divisé la France en six provinces, établies sur les provinces ecclésiastiques : Rouen-Tours, Reims-Sens, Bordeaux-Bourges, Lyon, Narbonne-Toulouse-Auch, Vienne-Arles-Aix-Embrun. Au quinzième siècle, cette organisation a disparu, mais les congrégations ont survécu au désordre social. Nous les retrouvons à la veille de la Réforme et elles gardent leur aspect et leurs institutions.

Dans la famille monastique, elles sont de véritables républiques. Elles ont dans l'abbaye-mère, leur centre; dans l'abbé général, leur chef; dans les chapitres généraux, leurs assemblées. A Prémontré, à Cluny, à Cîteaux, l'abbé a conservé un pouvoir de juridiction et de contrôle. Elu lui-même par ses moines ou un collège restreint, il ne dépendait pas de sa congrégation : il était son supérieur, non son mandataire. Il confirmait les élections des abbés ou des prieurs, recevait leur résignation. Lui seul pouvait absoudre de certaines fautes; il avait entre les mains la discipline, mais le chapitre général était maître du gouvernement. Formé de délégués des monastères ou prieurés, il rédigeait des « définitions », véritables ordonnances, prenait les mesures d'administration, nommait les visiteurs chargés de les appliquer; lui seul autorisait les aliénations de biens, les baux à longs termes ou les censives, se prononçait sur la liturgie, les dispenses, les réformes. Il fixait encore les contributions levées sur chaque monastère pour les affaires de l'ordre. On peut voir, par les délibérations de Cluny, tous les détails de toute cette activité. Elle ne s'applique pas seulement aux intérêts temporels, mais aux besoins religieux. Ce qui manqua à ce gouvernement, ce ne fut ni la suite dans ses desseins, ni l'intelligence du bien à accomplir, ce fut le secret d'être obéi.

Derniers venus dans l'institution monastique, les Mendians en étaient alors la partie la plus vivante. Mineurs conventuels ou de l'Observance, Jacobins, Carmes, Augustins, ils représentent dans l'Eglise les véritables ordres. Ceux-ci sont une armée dont le chef est à Rome. Ils en ont l'aspect et la structure. Des provinces ayant à leur tête un provincial ou un ministre, dans chaque province,

des couvents administrés par un prieur ou un gardien, des chapitres provinciaux et généraux annuels, tels sont les cadres et le gouvernement. Rien de féodal dans leur régime; tous les pouvoirs sont électifs et temporaires, aucun n'est à vie, aucun n'est un office, tous sont une délégation; voilà leur première force et voici l'autre. Obligés par fonction à se dépouiller, ils n'ont d'autres ressources que les dons des villes ou des particuliers, quelques pièces de terre ou de vignes attachées à un couvent. Étant pauvres, ils sont libres. Dans l'atonie universelle, l'égoïsme des intérêts, le conservatisme indolent de la hiérarchie, ils sont idées et passions, mouvement et lutte. Menot et Maillard, les deux grands prédicateurs populaires, leur appartiennent; eux seuls tiennent tête au pouvoir, ont le parler haut et rude des réformateurs. Mêlés à la foule, ils prennent part à ses émotions et parfois à ses émeutes; ils soignent les malades, font le coup de main pour éteindre les incendies et combattent ainsi les deux fléaux que le peuple redoute : la peste et le feu. Ce sont eux, Jacobins ou Cordeliers, aux époques de l'Avent ou du Carême, qui occupent les chaires des églises. Appelés par les municipalités, défrayés par elles, ils font foule. On comprend que de tels services les rendent populaires. Nombre de gens veulent être enterrés dans leur couvent. Les villes, comme les particuliers, comme le Parlement, leur prodiguent les aumônes. Chaque année, dans la plupart des comptes municipaux, figurent les sommes allouées aux Mendians. Amiens contribue aux constructions faites par les Mineurs, accorde des subsides aux Jacobins pour élever leur librairie, aux Augustins pour réédifier leurs couvents; elle prend en outre à sa charge les frais d'études des Frères de cet ordre. Nîmes, à Pâques, à la Pentecôte, vote des aumônes aux Mineurs, Prêcheurs, Augustins, Carmes, donne une subvention aux chapitres provinciaux. A Laon, le maire offre le vin au ministre des Cordeliers qui traverse la ville. Nous trouvons les mêmes usages dans toutes les localités.

La force des Mendians venait non moins de leur nombre que de leur esprit. Tandis que les monastères bénédictins avaient vu fléchir leur recrutement, leurs couvents deviennent de véritables colonies. A Amiens, en 1482, le chapitre général des Mineurs réunit 500 membres. A Paris, en 1503, le couvent des Jacobins compte 200 moines. Les Cordeliers, au moins aussi nombreux, sont assez forts pour organiser une émeute et tenir tête au légat. Dans l'immobilité des ordres réguliers, eux seuls d'ailleurs progressent. En 1451, les Cordeliers s'établissent à Châlons; en 1487, à Ventadour; les Augustins, à Périgueux en 1484, à Villefranche en 1490, à Bordeaux en 1492; les Jacobins, à Vally-sur-Aisne en 1487 et à Laval. L'extension rapide des Minimes se rattache au

même ordre de faits. Appuyés à la fois sur la faveur royale et la faveur populaire, ils avaient fondé en 1484 leur premier couvent à Plessis-les-Tours. Charles VIII les établit à Amiens en 1497, malgré les résistances de l'échevinage; Anne de Bretagne, à Nigeon, près de Paris. En 1506, nous les voyons à Abbeville; en 1509 à Bommiers, où ils sont appelés par Jacques de la Trémoille; en 1517, à Rouen. Dès 1509, ils ont leurs chapitres généraux. Ainsi, tandis que les autres ordres s'étiolaient dans les tracas de l'administration, les Mendians sont en progrès, parlent, écrivent, agissent, osent, comme les dernières libertés de l'Eglise en face du pouvoir et du silence.

On voit par ces faits la part des réguliers dans l'institution ecclésiastique. Par leurs richesses, leurs privilèges, leur organisation, leur esprit, ils forment dans l'Eglise une puissance formidable. A leur tour, ils contribuent à briser l'unité du gouvernement. Entre eux et la hiérarchie, les frontières étaient trop indécises. Ce clergé de moines n'était pas, comme celui de nos jours, enfermé dans ses couvents, voué uniquement, par fonction, à la contemplation, à la prière, à l'enseignement, à l'assistance. Il prétendait aussi s'emparer des paroisses et exercer les fonctions du ministère. Par le patronage d'abord, dans chaque diocèse, une partie des cures est conférée par un couvent. Mais les abbés ou prieurs ne se contentaient pas de présenter à ces cures des clercs séculiers : ils prétendaient encore les faire desservir par leurs moines. Nous trouvons dans les visites des archidiacres un grand nombre de ces prieurés-cures ou de ces paroisses administrées par des religieux. Et ce nombre fut encore étendu par les unions que la Papauté autorisa dans la seconde moitié du quinzième siècle. Ainsi, peu à peu, la concentration des paroisses se faisait entre les mains des réguliers. L'épiscopat comprit le danger et lutta énergiquement contre ces tendances. En 1491, une querelle survenue entre l'évêque de Poitiers et le prieur du Puy-Notre-Dame nous montre bien la nature de ces conflits. Innocent VIII ayant uni au prieuré la vicairie perpétuelle de l'église, le prieur nomma un de ses moines comme vicaire amovible et lui confia l'administration des sacrements. L'évêque intervint et, par un accord avec le prieur, obligea ce dernier à ne présenter que des clercs séculiers « sujets et justiciables » de l'ordinaire, tenus de paraître à son synode, d'acquitter les taxes épiscopales. Or, sur une foule de points, les mêmes prétentions appellent les mêmes résistances. Et, comme les évêques avec les monastères réguliers ou bénédictins, les curés sont à leur tour en conflit avec les Mendians, qui leur disputent le ministère paroissial. Forts d'une bulle de Sixte IV, qui a permis aux Mineurs

de prêcher, de confesser, les moines réclament, en effet, l'exercice des droits curiaux dans leur chapelle. Naturellement, ces exigences soulèvent partout des désordres. A Châlons, en 1451, quand les Cordeliers veulent s'établir, l'évêque ne les autorise qu'à la condition de reconnaître sa juridiction, de ne prêcher et confesser qu'avec son assentiment; en 1477, il s'oppose à l'établissement de Sœurs agrégées au tiers-ordre. A Abbeville, en 1506, c'est le curé qui est en lutte contre les Minimes. Ceux-ci se sont installés dans la paroisse, « y ont fait construire un oratoire et de ce non contents s'efforcent entreprendre... » sur les droits paroissiaux. A Blois, en 1507, les curés de la ville font un procès aux Mendiants au sujet des habitants qui « lèguent » leur corps au couvent. En 1517, le chapitre de Rouen s'oppose à l'établissement des Minimes; en 1520, à un nouveau couvent de Frères Mineurs. Parfois, ces rivalités provoquent de véritables scandales, que le Parlement et les officiers royaux ne peuvent étouffer.

Mais à ces tentatives des réguliers pour mettre la main sur les paroisses répondent les efforts de la hiérarchie pour s'emparer des monastères. Une conquête entraîne l'autre. Pour rétablir leur pouvoir menacé, les évêques se font donner par le Pape ou par le roi les abbayes et les prieurés. Voilà une des causes de la commende. Bien plus, dans les abbayes mêmes, les offices, transformés en bénéfices, sont conférés à des séculiers. Les chapitres généraux de Cluny, les coutumes de Cîteaux, les chapitres des Chartreux nous signalent ces usurpations. Ils défendirent en vain l'institution monastique contre cet envahissement inévitable. Le mal se propageait. On devine combien ces usages changèrent le régime et l'esprit des monastères : ils y portèrent les habitudes d'indépendance, la liberté des mœurs du clergé séculier. Le lien de congrégation se relâche et le sens ou le goût de la vie commune se perd.

Par là s'achevait, dans la confusion et le désordre, la période féodale de l'Eglise. Elle avait eu sa grandeur, sa raison d'être, quand, pour répandre partout la vie, il avait fallu partout créer la liberté. Mais, à la fin du moyen âge, la vie s'était affaiblie : derrière ces libertés, il n'y avait plus que des prétentions, et l'anarchie était née des privilèges. L'Eglise gallicane souffrait de l'exagération de son principe. Ce grand corps ne présentait qu'un amas, non un système, de forces éparses, une addition, non un tout. Ces forces mêmes n'étaient plus en équilibre. Sous le poids des plus puissantes, évêchés, chapitres, monastères, les plus faibles, paroisses ou prieurés dépérissaient. Les autres, séparées, opposées, hostiles, ne sont pas capables d'être un centre de direction ou un noyau de résistance. Ainsi l'extrême liberté conduisait à l'universelle faiblesse. Si

L'Eglise de France eût été une, elle eût été tout. Son morcellement la condamnait à n'être presque rien en face des deux grands pouvoirs qui entendaient la conduire : la Papauté et le pouvoir royal. Et tandis qu'elle épuisait ses forces contre le premier, quand elle ne les tournait pas contre elle-même, elle se laissait peu à peu envahir par le second, comme ces îlots épars que le flot effrite et qui finissent par disparaître sous la conquête insensible et continue de l'Océan.

III

Quand une religion est à la fois un culte, une doctrine, une morale; quand elle commande à la pensée et à la conscience, enferme dans son livre de vérité toutes les vérités, dans le code de ses devoirs, tous les devoirs, en un mot y prend l'homme tout entier; quand cette religion divine a créé une société dans les sociétés humaines et, par la force de ses institutions, le nombre de ses adhérents, l'importance de ses biens, devient une puissance extérieure et publique, il n'est pas permis à l'Etat de l'ignorer ou de s'abstenir. Favorable, il s'unit à elle; hostile, il la combat : il ne se résigne pas à l'indifférence. — Or, depuis le cinquième siècle, il a fait son choix. Par sympathie et par calcul, le roi et l'Eglise se sont unis. Tous deux, pendant des siècles, ont vécu dans l'intimité d'une même croyance et la communauté d'un même effort. Tous deux, dans le désordre des temps, ont été les grandes forces ordonnatrices. Tous deux, dans la formation de notre race, sont restés les gardiens vigilants qui l'ont nourrie, guidée, sauvée, au dedans, de l'anarchie barbare, au dehors, de la monarchie universelle. Mais cette union, comme toutes les autres, n'était pas sans orage. Dans le contrat, le roi a voulu la meilleure part. En principe, il a promis à l'Eglise sa fidélité et sa protection : il a contribué à former sa dot. En retour, il réclame l'obéissance. Dans son domaine, d'abord, la conduite des affaires, le gouvernement des intérêts, il veut être libre. Bien plus, dans le domaine clérical, il entend être maître. Son autorité est celle d'un tuteur jaloux qui conseille, surveille, dirige; dans l'épouse, il veut une servante dévouée à ses ambitions et à ses desseins. C'est que, par l'Eglise, il entend gouverner les âmes, et dominer sur tous et sur tout en la dominant.

Aussi bien, dès les origines de notre histoire, cette conquête a, commencé, pacifique ou violente, plutôt violente que pacifique : au sixième siècle sous les rois francs, au huitième siècle, sous les princes Carlovingiens, au neuvième sous les féodaux, au onzième, sous les Capétiens, à chaque tournant de l'histoire, à chaque changement de

régime. Pareillement, à la fin du moyen âge, la même opération est nécessaire. Il faut adapter l'Eglise au système général du gouvernement : garder de sa structure tout ce qui la divise et l'affaiblit, supprimer dans son régime tout ce qui l'unit et l'émancipe : l'indépendance de ses assemblées, de ses juridictions, de ses élections. Et cette conquête sera d'autant plus durable qu'elle sera continue. Il ne s'agit plus, en effet, de coups de force, d'interventions isolées et brutales, mais d'annexions légales et juridiques, justifiées au nom d'un principe, répétées au nom d'un système. Dans leurs théories, les légistes ont des lacs tout prêts pour étrangler la liberté ecclésiastique, comme ils ont étranglé les autres libertés.

Contre elle, le roi peut d'abord invoquer son pouvoir souverain. Comme les laïques, les clercs sont ses sujets. Ils doivent au roi l'obéissance générale que renferme la sujétion. Evêques ou abbés sont de plus tenus à un serment spécial de fidélité. En prenant possession de leur siège, ils doivent se présenter au roi, en personne, et, l'étole au cou, le livre des Evangiles en main, jurer de défendre le prince « contre toutes sortes de personnes qui pourront vivre et mourir », son corps, ses enfants, ses biens; de lui donner bon conseil quand ils en seront requis et de « tenir son conseil secret ». En vertu de ce serment, l'évêque devient un auxiliaire du gouvernement : s'il est infidèle, il sera poursuivi pour lèse-majesté. En 1487, les évêques du Puy et de Montauban, complices du soulèvement des princes, sont arrêtés, enfermés à Corbeil, jugés au Parlement. En 1516, autre procès criminel contre l'évêque de Rieux; en 1522, contre l'évêque du Puy, compromis dans les intrigues du connétable.

Supérieur à chaque membre du corps ecclésiastique, le souverain est encore supérieur à l'ordre tout entier. Même en matière religieuse, aucune mesure disciplinaire ne peut être prise contre sa personne. Les censures des prélats ne peuvent l'atteindre; « cecy est décidé par infinis arrêts ». Aucune loi ecclésiastique ne peut contredire son ordonnance. « Il n'y a, déclarent encore ses légistes, constitution féodal, canon ou impérial, qui ait lieu contre le roy. » Par suite, il peut casser tout statut, conciliaire ou autre, fait sans son aveu ou contre son autorité. Il peut interdire toute réunion, tout concert d'évêques, les conciles nationaux, provinciaux ou diocésains. Lui seul les autorise ou les convoque : en 1485, à Reims et à Sens; en 1510, à Tours. Dans chaque cour d'Eglise, comme dans chaque cour séculière, il a son représentant, son procureur chargé de veiller à son « droit ». En revanche, clercs ou prélats sont tenus d'obéir à sa constitution. Même en matière religieuse, sauf les questions de dogme qu'il ne lui appartient pas de

décider, directement ou par « provision », le roi peut faire tels édits, statuts, ordonnances qu'il jugera être utiles. En vertu de ces principes, en 1439, il a promulgué la Pragmatique; en 1496, en 1499, en 1510, il formule tout un ensemble de règles sur la collation des bénéfices, en 1512, il ordonne la publication des décrets de Constance et de Bâle; en 1518, l'observation du Concordat. Pour se faire obéir, il a toujours le droit de saisir le temporel et d'emprisonner les opposants. Son avocat déclare au Parlement que les évêques sont tenus d'obéir au roi plutôt qu'au Pape, en vertu de leur serment de fidélité.

La souveraineté confère au prince un autre droit. Il n'a pas seulement puissance sur les personnes, mais sur les biens ecclésiastiques. Il en a la « garde ». A ce titre, il en est le surveillant perpétuel : il ne peut les mettre hors de sa main, aliéner de la couronne les évêchés ou les abbayes. Bien plus, sur la plupart de ces corps religieux, ceux des provinces de Rouen, Reims, Tours, Bourges; sur les évêchés de Chalon, Auxerre, Mâcon, il exerce la régale. C'est là un droit imprescriptible, un attribut du souverain, qu'il ne peut, comme tous les autres, démembrer ou affaiblir. En conséquence, à chaque mutation, décès, résignation, translation de titulaire, des commissaires royaux vont prendre possession. Ils mettent entre les mains du roi les églises, domaines, châteaux forts, villes closes ou bourgs, font inventaire, coupent les bois, perçoivent les cens ou redevances, afferment les prévôtés, nomment les officiers. Ce n'est pas tout. A la fin du quinzième siècle, le Parlement cherche à étendre la régale à tous les évêchés ou monastères exempts, ceux du Languedoc ou de la Guyenne, du Dauphiné ou de la Provence. Les légistes distinguent entre la « régale pleine » et le droit d'administrer. Le roi, qui exerce la première dans des évêchés ou monastères déterminés, peut exercer le second dans tous les autres. Il suffit qu'il y ait intérêt ou que la chose publique y ait intérêt. En vertu de cette règle, à Béziers en 1491, à Rodez en 1508, à Carcassonne en 1514, le temporel est saisi et les biens sont mis sous séquestre. Aux protestations des chapitres, on répond que les fruits sont réservés au futur évêque. En attendant, les officiers royaux s'emparent de l'évêché. Or ces saisies se répètent partout et sous tous les prétextes : vacance prolongée du siège, conflits électoraux, mauvaise gestion. Par suite de ce système, presque tout le temporel des églises passe dans la main du roi. Peu à peu la terre ecclésiastique se transforme en fief, l'évêque ou l'abbé en vassal. On ne peut rêver une sujétion plus complète du patrimoine religieux à la royauté.

Cela même encore ne suffit pas. Pour dominer l'Eglise, le grand

moyen est de la recruter. Donner les bénéfices, collectifs ou électifs, comme les offices, par là même conférer la plupart des fonctions, cures, prébendes, surtout monastères, évêchés, voilà où tend le gouvernement monarchique et le droit nouveau qu'il va chercher à établir.

Déjà, en vertu des fondations qu'il a faites, le roi dispose d'un grand nombre de cures et de collégiales. Lui-même est un patron et dans l'ordre laïque, le premier de tous. Mais du droit de régale, les légistes ont encore fait sortir tout un droit de collation. Par la régale, en effet, le roi est l'héritier de l'évêque; « il lui succède ». Reconnaissons-lui donc le droit de conférer tous les bénéfices que l'évêque confère. Sur ces bénéfices : prébendes, dignités, prieurés, paroisses, « il a pareil autorité que le Pape », il a même des « singularités que le Pape n'a pas », car il confère en droit et en fait, à qui il veut, quand il veut. De ce chef, partout où il y a interrègne épiscopal, le roi exerce les droits de collation. Il suffit de multiplier les saisies, de prolonger les vacances, pour donner à cette intervention toute l'étendue possible. En fait, une partie des bénéfices collatifs passe ainsi à la nomination du prince. Sur les autres évêchés et monastères il va pareillement mettre la main, et comme leur « fondateur » en réclamer la collation.

A ces théories, il est vrai, l'Eglise gallicane peut opposer un titre solennel et reconnu : la Pragmatique. Le roi même qui l'a signée, les Parlements qui l'ont enregistrée en ont fait une loi fondamentale. Elle est sous la protection de la couronne. En 1499, Louis XII en renouvelle solennellement l'observation : par l'ordonnance de 1510, il en règle les détails pour les gradués de l'Université. Mais la Pragmatique, qui garantit le système des élections, est une liberté, comme telle, un péril. Aussi bien, tout en protestant de son maintien, le roi songe-t-il secrètement à l'abolir. A plusieurs reprises, Charles VII, Louis XI, Charles VIII en négocient la suppression : en attendant, ils la tournent ou la violent. Sous le charlatanisme des déclarations et le décor des formules, ils sont à l'aise pour la détruire. Ils confisquent les franchises électorales en ne parlant que de les protéger.

Rien n'est plus curieux que cette politique destinée à satisfaire et à tromper l'opinion. En principe, les élections sont libres. Mais chaque église doit demander « congé » d'élire. A chaque vacance, une ambassade va trouver le roi, lui notifier le décès ou la mutation et implorer la grâce de choisir son abbé ou son évêque. Seules, quelques églises sont exemptes. Mais la Chambre des comptes tient registre de toutes les autres. Ainsi l'élection n'est plus un droit, mais un privilège. Le roi qui l'accorde peut la

refuser, la différer ; comme à Aleth, en 1508, faire un pacte avec le chapitre ; comme à Béziers, en 1492, prolonger la saisie du temporel. Toute élection faite sans l'aveu du roi est nulle. Les électeurs sont prévenus. Il appartient à la « justice laye » d'en casser les suffrages, de citer devant elle les coupables, de saisir le temporel, pour punir cet attentat aux droits du souverain.

Une fois autorisée, l'élection est-elle libre ? Mais le roi qui la permet, la dirige et la surveille. Il a son candidat qu'il pousse doucement ou impose d'un geste brusque. C'est là chose que le prince peut faire, « afin que les églises de son royaume soient mieux desservies... » Il sait mieux que les électeurs ce qu'il leur faut. A Angers, en 1501, les prédicateurs soutiennent « que le roy est inspiré de la grâce du Saint-Esprit d'avoir escript aux chanoines pour eslire ledit d'Arly ». Ainsi préparée, présentée, la candidature officielle devient un système. Dans chaque élection, le roi écrit directement au chapitre, souffle le nom de son candidat et use de tous les moyens pour la faire réussir. Voyez ce qui se passe à Rouen en 1497. Il s'agit de faire élire G. d'Amboise. Le roi, le duc d'Orléans, envoient des commissaires et écrivent aux échevins. Le 31 juillet, échevins et commissaires se rendent au chapitre. Celui-ci remontre « que les gens du roy et conseillers de la ville n'avoient que veoir en leur ellection..., d'où les commissaires furent mal contents ». Mais cela est pour la forme ; en diplomates avisés, les chanoines ont compris et le 21 août G. d'Amboise est élu. Mêmes intrigues, mêmes attitudes, même conclusion à Paris, en 1502, à la mort de l'évêque. Le roi veut Et. de Poncher. A Montilz-les-Tours où le rejoignent les délégués du chapitre, il charge le légat de présenter son candidat, mais en même temps il fait agir à Paris. Le 21 janvier, l'abbé de Cluny introduit au chapitre, présente les lettres de Louis XII en faveur de son chancelier. Nouvelle démarche, le 1^{er} février, du prévôt des marchands, des échevins, du recteur, des maîtres de l'Université. Le 3 février, jour de l'élection, l'abbé de Cluny revient au chapitre accompagné du premier président au Parlement, du gouverneur et d'autres notables. Le moyen de résister aux sollicitations réunies du roi, de l'Université, de la ville, du Parlement ! Poncher est élu par 32 voix sur 38 votants. Il faut une minorité pour faire croire à l'indépendance du vote. — Or, cette comédie se renouvelle partout : à Bourges, en 1493 ; à Angers, à Reims en 1498 ; à Périgueux, en 1500 ; à Poitiers, en 1509 ; à Alby, à Rouen, en 1510 ; à Angoulême, en 1511. Partout, le roi envoie ses lettres et ses commissaires, évêques, membres du Parlement ou du conseil, pour diriger les électeurs. A vrai dire, ceux-ci se laissent faire : ils y ont intérêt ;

leur obéissance assure leurs privilèges. Ils savent d'ailleurs que toute résistance est dangereuse, bien plus, inutile. S'ils se cabrent, le roi a les moyens de les mater. Une émeute populaire ou une intervention armée des officiers royaux y suffira.

La royauté devait faire un pas de plus : nommer elle-même. Quelque avantage, en effet, que présente la candidature officielle, elle a ses défauts. L'opération est lente, compliquée : il faut mouvoir trop de gens, faire jouer trop de fils. Le plus simple est de s'entendre avec Rome. Par les réserves, les mandats, les expectatives, le système des résignations, des translations, des commendes, le Pape peut pourvoir. Il suffit de lui exprimer un désir et de lui donner un nom. Son intérêt est d'intervenir, d'être agréable en faisant acte de puissance. Partant, dans tous les évêchés frontières, on établira d'abord cette règle que l'élection est périlleuse pour le bien public et la sûreté de l'Etat. Il faut demander à Rome un évêque « sûr et féal ». En vertu de ces idées, Charles VIII et Louis XII essaient d'imposer leurs candidats aux sièges de Flandre. En 1483, le premier demande la promotion de Louis Pot, son conseiller, à Tournai. En 1502, le second intervient à Arras ; à l'élu du chapitre, travaillé par l'archiduc, il oppose d'Albon, fait saisir le temporel par le bailli d'Amiens et citer l'élu devant le Parlement. Naturellement, la cour casse l'élection. Ici, il s'agit de faire échec à l'archiduc, de lui enlever les évêchés, d'avoir, dans les évêques, des agents fidèles qui surveillent et enrayent l'action d'un feudataire trop puissant. Dans le centre, c'est contre le duc de Bourbon qu'il faut garder l'évêché de Clermont. Ailleurs, dans le Midi, c'est au sire d'Albret que se heurte l'autorité royale. Celui-ci essaie de mettre la main sur les chapitres : il y pousse ses partisans, des membres de l'aristocratie locale, des feudataires. Il sait que par les Eglises, il tiendra tout le pays. L'essentiel est donc pour le roi d'imposer de gré ou de force un évêque de son choix. Aussi, en 1483, Charles VIII demande l'archevêché d'Auch pour François de Savoie ; en 1487, le siège d'Agen pour Jacques de la Trémoille. Six ans plus tard, il pousse son conseiller Saciergue, à Montauban, en même temps qu'il a fait postuler G. d'Amboise, à Narbonne. Même politique de Louis XII. En 1498, le roi soutient, à Toulouse, Hector de Bourbon contre l'élu du chapitre. En 1503, il fait donner l'évêché de Rieux à Louis de Vultan, son conseiller. Ici, l'intervention royale ne soulève que des conflits judiciaires : ailleurs, elle est une véritable lutte politique suivie de coups de force et de violences. A Aleth, en 1508, à la suite d'une élection faite par le chapitre, sans la permission du roi, les officiers royaux de Carcassonne se transportent dans la ville. Ils

sont « batuz » « ... rompuz leurs habillemens » en danger d'être « occis », les moines criant « quil ny avoit ni roy ni rocq qui les guardast d'élire ». Pendant ce temps, le roi a écrit au Pape en faveur de Raimond de Guier, qui est pourvu et finalement installé. Lutte aussi vive à Tarbes, en 1510, entre Th. de Foix, pourvu à la demande du roi, et le parti d'Albret. Le roi envoie un commissaire. De son côté, le sire d'Albret entre avec des troupes dans la ville. Installé à l'hôtel épiscopal, il fait occuper les maisons des chanoines, met la main au collet du commissaire royal et du banquier romain qui porte les bulles. Intimidé, le chapitre élit le candidat du roi de Navarre : Louis de Montault. Mais Louis XII a donné l'ordre à l'archevêque d'Auch de ne pas confirmer l'élection. Th. de Foix a gain de cause et reste maître de l'évêché.

On voit par ces exemples combien fréquente est l'intervention royale. Elle ne se limite pas d'ailleurs aux évêchés frontières. Là où le roi a intérêt : à Grenoble, en 1483; à Maillezais, en 1491; à Beauvais, à Clermont, à Valence, il nomme directement et rend illusoire le droit électoral. Par le même moyen, et avec moins de ménagements encore, il dispose des monastères. Dans la plupart des grandes abbayes : Saint-Denis, Saint-Germain, Corbie, Ferrières, Saint-Wandrille, Saint-Jean de Sens, Massay, Saint-Lomer de Blois, la commende a détruit le système électif; seuls, Cluny et Cîteaux, par privilège, ont conservé, pour eux, le droit d'élire. Mais leurs monastères, royaux ou épiscopaux, sont toujours à la merci des intrigues ou des influences qui, à l'avance, décident de l'élection. Tantôt le roi écrit au Pape de pourvoir à sa requête. Tantôt il pèse sur les électeurs et réduit leur vote à n'être que l'enregistrement de sa volonté. A Saint-Maixent, à Notre-Dame de Boulogne, à Montierneuf, Louis XII intervient pour faire élire tel ou tel religieux. En 1505, à Montierneuf, pendant que les moines se préparent à l'élection, un commissaire pénètre dans le couvent, les réunit autour de lui et leur lit des lettres du roi leur enjoignant de postuler François de Chatillon. Les religieux ayant fait aussitôt appel au Parlement et refusé de recevoir les lettres royales, le commissaire les jette dans leurs rangs : ceux-ci les laissent tomber à terre et élisent René Caillet. En 1515, Louise de Savoie voulant faire donner à Alexandre de Marconnay l'abbaye de Sainte-Catherine du Mont, à Rouen, écrit aux religieux et leur envoie l'avocat du roi. Celui-ci remontre que « c'est assez gros plaisir qu'on fait aux religieux que ladite abbaye ne soit en commende », il leur fait comprendre à quoi ils s'exposent, « si ils ne font le plaisir et voulloir du roi et de ladicte dame ». Ceux-ci le savent et votent en conséquence. Dans une foule d'abbayes, la même opération se renouvelle. Les

moines sont contraints d'élire le fonctionnaire ou le courtisan que la faveur royale a désigné.

Ainsi peu à peu, par persuasion, par menace, par provisions apostoliques, le gouvernement royal a mis la main sur les dignités ecclésiastiques. Et partout où il y a conflit, par les évocations au Parlement de Paris ou au grand Conseil, il fait triompher, avec toutes les formes juridiques, son candidat. Maître désormais des évêchés ou des abbayes, le roi recrute le haut clergé à sa guise. Bien entendu, il choisit presque toujours des hommes sûrs, des favoris, comme Salazar ou Boisy, des financiers ou des légistes, comme Briçonnet, Simon, Poncher, Raimond de Guier, Saciergue, Vultan. Dans ces conditions, l'évêque n'est plus que l'homme du prince. Courtisan ou fonctionnaire, par dévouement, par intérêt, par système, il est le représentant de sa politique. Nommé au hasard des circonstances ou des intrigues, étranger au peuple qu'il gouverne, il a les yeux fixés sur le maître. Il sait ce qu'il lui doit : il suppute ce qu'il peut obtenir. Il est tenu par les pensions, les dignités, les grâces de toutes sortes que le roi prodigue à ceux qui l'entourent ou qui le servent. Ainsi féru des idées monarchiques, convaincu de leur avantage, il devient l'agent le plus fidèle de la centralisation et dans l'œuvre de l'absolutisme, l'auxiliaire le plus utile, puisqu'il gouverne les âmes et dispose des volontés.

Cette conquête politique se complète d'une conquête administrative. Au pouvoir du roi sur l'Eglise s'ajoute celui du Parlement.

Dès le début de son histoire, en vertu de ses fonctions, de son origine, de sa composition même, le Parlement de Paris a prétendu étendre son action dans le gouvernement ecclésiastique. Corps laïque et clérical, civil et religieux, gardien de l'indépendance du royaume contre toute puissance du dehors, des droits du roi contre toute puissance du dedans, il a trouvé dans ce double principe la formule de son gallicanisme. Avec la même âpreté, une égale persévérance, il s'était fait le défenseur des libertés ecclésiastiques contre Rome et le représentant de la suprématie de l'Etat contre ces mêmes libertés. Cette partie de son œuvre n'avait pas été la moins importante. Dans cette conquête légale des pouvoirs féodaux, ce sont les Parlementaires qui ont annexé l'Eglise; dans cette trame de la jurisprudence et des lois, c'est contre elle qu'ils ont tissé les fils les plus forts.

En premier lieu, sur les justices d'Eglise, le Parlement érige en principe la supériorité de la justice royale. Cour suprême et souveraine, lui-même peut évoquer toutes les causes, quelle que soit leur nature, accueillir tous les recours, quelle qu'en soit l'origine. A son tour, le juge du premier degré peut toujours être saisi, directement

ou par appel. Or, toute action de la justice laïque suspend aussitôt celle de la justice ecclésiastique. « Quand il y a défense faite par la juridiction temporelle à juge ou officier ecclésiastique, il ne peut passer outre, soit que la défense soit raisonnable ou déraisonnable. » A plus forte raison, le juge d'Eglise ne peut-il procéder par censures, interdit, excommunication, contre les parties ou l'officier royal, contredire un arrêt du tribunal séculier. A celui-ci de statuer sur les compétences, et, s'il y a lieu, de prononcer le renvoi.

Qu'on mesure les conséquences de cette doctrine. Il n'est aucune action que les officialités soient sûres de retenir, aucun procès qu'elles aient le droit de terminer. Il suffit de l'opposition d'un plaideur mécontent, de la requête d'un tiers pour que le tribunal ecclésiastique soit dessaisi. Par ce système, le Parlement étend à l'infini sa compétence. Litiges relatifs aux exemptions, conflits entre les évêques et les chapitres, les monastères et les évêques, querelles de juridiction entre prélats, archidiacres, officiaux, corps religieux, toutes ces affaires encombrant ses rôles. Par ce système encore, il autorise toutes les usurpations, les empiètements des tribunaux inférieurs, baillis, sénéchaux, lieutenants généraux ou particuliers qui appliquent aux officiaux la même procédure de dessaisissement. Au Mans, en 1495, c'est le procureur du roi qui intervient dans une affaire de sacrilège; à Clermont, en 1500, le lieutenant général qui interdit à l'évêque la connaissance des procès entre clercs et laïques; à Tours, en 1505, le bailli qui soustrait à l'official un prêtre poursuivi pour blasphème. Avant tout, ce sont les causes de mariage que le Parlement cherche à enlever aux cours spirituelles. Dès 1493, la question est posée à Paris. Autre conflit à Tours, en 1500. L'official juge un procès de mariage : sur l'opposition d'un tiers, le juge laïque prend l'affaire en mains et le procureur général prend fait et cause pour son procureur. En 1511, à la suite de l'appel d'un habitant du Mans, le Parlement érige en principe que l'évêque et ses officiers ne peuvent poursuivre pour adultère, s'il n'y a plainte des parties; qu'en tout cas, la connaissance de ce crime appartient au juge d'Eglise sur les clercs, au juge royal sur les laïques. C'est toute la juridiction des mariages qui échappe à l'Eglise et passe aux tribunaux du roi. Ainsi contesté, limité, contenu, un pouvoir judiciaire est frappé d'impuissance. Par la théorie du dessaisissement, les cours séculières enlèvent aux cours d'Eglise le jugement d'une foule de causes, ecclésiastiques ou spirituelles. — Par la théorie du *possessoire*, le Parlement va se réserver toutes les matières bénéficiales, au mépris des droits du métropolitain; et, contrairement aux prétentions rivales du grand

Conseil et des Parlements de province, il aspire à devenir le seul juge des élections.

De 1484 à 1516, 37 procès relatifs aux évêchés, 44, aux abbayes, et dans ce nombre les plus riches églises du royaume, Lyon, Reims, Toulouse, Paris, Angers, Bourges, Narbonne, Saint-Maixent, Tournus, Ferrières, Vendôme, Saint-Germain, Redon, etc., voilà l'intervention du Parlement dans la collation des bénéfices. Ne lui opposez pas le droit supérieur du Pape de comprendre, parmi ces « causes majeures » dont il a la connaissance, le jugement des élections. A cette théorie ultramontaine, il oppose cette théorie gallicane que les contestations relatives aux évêchés doivent être jugées dans le royaume. « Quand on renverroit la connoissance des élections devant les délégués du Pape, ce seroit contre les saintz décretz et seroit nul ce qu'ils feroient. » Par suite, sauf pour les sièges immédiatement soumis à Rome, comme Lyon, il se déclare compétent, cite les candidats devant lui et rend arrêt pour adjuger la possession du bénéfice. Ne lui parlez pas davantage de la juridiction métropolitaine, comprise cependant dans les « saintz décretz » qu'il invoque. S'il reconnaît, en théorie, le droit des archevêques de confirmer les suffragants, en fait, il rend ce droit illusoire. Il en suspend l'exercice, accueille les motifs de récusation proposés par les parties et leur défend de plaider ailleurs que devant la cour. Lui-même désigne les commissaires chargés des enquêtes, et choisit dans son sein, parmi les conseillers-clercs, les vicaires appelés, au nom du métropolitain, à confirmer l'élu. Dans ces conditions, l'examen canonique est une formalité. L'archevêque se borne à confirmer par ordre. C'est un certificat qu'on lui demande ou qu'on lui impose, non un jugement motivé qu'il rend. Même procédure pour les élections abbatiales, où, plus fréquemment encore, le Parlement prononce les saisies de temporel, fait administrer les biens du couvent par des commissaires et ne donne mainlevée qu'après avoir statué lui-même ou fait statuer par le diocésain. Et, à son exemple, les juges royaux prétendent connaître de tous les bénéfices, prébendes, cures, vicariats, chapellenies, sur lesquels le Parlement décide en dernier ressort. Il devient ainsi l'arbitre des collations. Comme les offices, les bénéfices se discutent devant lui et le recrutement du haut clergé préparé, commencé dans les conseils du roi, s'achève dans ses conseils.

Au nom de l'intérêt public et des droits royaux, le Parlement réclame enfin la police générale de l'Eglise, et sous cette formule générale et vague étend son intervention dans tous les actes, même spirituels, du pouvoir religieux.

Il autorise les unions de bénéfices, les créations de cures, collégiales

ou de chapelles ; ordonne les réparations des églises ou monastères ; fait des arrêts de règlement sur la collation de prébendes et de canonicats, les distributions entre chanoines et chapelains, le droit de vote au chapitre. Il se fait remettre les comptes des églises, en cas de désordre ou mauvaise gestion. Il prétend connaître des statuts synodaux ou des ordonnances épiscopales et capitulaires, examiner leur contenu, réformer leurs prescriptions. En 1486, pour un statut abusif, il condamne l'évêque de Limoges à 200 livres d'amende. Trois ans plus tard, il casse un règlement du chapitre de Bourges sur la réception des chanoines. En 1492, il annule un statut du cardinal du Mans, qui renouvelle les canons d'un concile provincial sur les attentats commis contre la juridiction ecclésiastique. Plus spécialement, c'est dans les questions d'argent, de testaments, de taxes, qu'il surveille de près les actes de pouvoir religieux. Presque toujours, ce dernier « empiète » ou abuse. Par suite, en 1505, la cour annule un statut de l'évêque de Troyes, qui prétend faire faire inventaire de ceux qui meurent *ab intestat* et exiger, pour l'enterrement, une permission de l'official. Elle condamne les curés de Paris à annuler une disposition analogue. En 1503, elle fait saisir le tiers des revenus de l'archevêque d'Auch, pour l'appliquer en hospitalités et aumônes. En 1510, le procureur général demande que défenses soient faites aux prélats d'imposer une exaction « sous ombre de joyeux advènement ». L'année suivante, la Cour intervient à Paris, où elle casse un règlement capitulaire sur l'occupation des maisons canoniales ; à Senlis, où elle bouleverse toute une ordonnance de l'évêque sur les taxes des sacrements et les dîmes. La plupart de ses décrets sont réformés ou annulés comme « scandaleux et abusifs », et il est tenu de les rétracter sous peine de 1,200 livres.

Ce n'est pas tout. Sous prétexte de corriger les excès du pouvoir spirituel, le Parlement intervient à tout moment dans l'exercice de ce pouvoir, la célébration du culte, l'administration des sacrements. Par arrêt, il ordonne la levée des censures, la révocation des monitoires même fulminés contre des clercs par leur évêque, contre des religieux par leur supérieur ; frappe d'amendes énormes ceux qui les prononcent et, de lui-même, annule les sentences ou en déclare absous. Par arrêt, il condamne à bailler des confesseurs, à donner la communion ou la sépulture, juge de la validité ou de la publication des pardons, jubilés ou indulgences, enjoint la délivrance de lettres de quêtes, se prononce sur l'authenticité de reliques, la rédaction des bréviaires ou missels, le nombre, la durée, l'ordre des processions. Il surveille l'exécution des fondations, envoie le procureur du roi assister à la messe

annuelle fondée par Louis XII à Notre-Dame; il s'agit de voir si la messe est dite et bien dite. Le Parlement s'occupe de détails plus ridicules encore. En 1487, il est saisi de la forme des habits que doivent porter les évêques hors de leurs diocèses et du droit d'avoir ou non une queue à leur robe. La faculté de théologie prit d'ailleurs parti dans le débat.

Ce pouvoir d'administration et de contrôle qui s'étendait à toute l'Eglise, s'exerçait spécialement sur les corps religieux. Par principe, le Parlement leur est hostile. Chapitres, monastères, doivent d'abord lui présenter leurs privilèges; s'ils sont vagues, trop généraux, il les invite à spécifier. Lui-même n'enregistre qu'après un examen minutieux qui repousse toute addition ou tout changement. Bien plus, tout nouveau couvent ne peut être érigé qu'après l'octroi de lettres patentes. La Cour qui les vérifie statue sur les oppositions. Elle peut réclamer, des ordres nouveaux, leurs bulles ou leur règle. En 1510, elle oblige les Minimes à mettre devant elle leurs statuts réformés. Mais ces mesures sont incomplètes; il ne suffit pas de surveiller le dehors, il importe de surveiller le dedans. En conséquence, le Parlement profite de toutes les divisions, discussions, pour intervenir dans les conflits des ordres ou des couvents. C'est lui-même qui choisit les juges destinés à se prononcer; en 1489, un président aux enquêtes et sept conseillers pour statuer sur un différend des Jacobins de Paris; en 1497, le premier président, deux présidents aux enquêtes, deux conseillers et l'évêque de Paris pour statuer entre l'Université et les Mendiants. C'est encore lui qui ordonne l'admission aux vœux, le changement de monastère, veille à l'observation des statuts et des règles, et connaît des appels des religieux contre leur abbé, des membres d'une congrégation contre le chapitre général ou l'abbaye mère. En 1495 Charles VIII avait vainement essayé de lui enlever ce droit et prescrit le renvoi de ces causes aux évêques. Il ne put y réussir. La réforme des ordres monastiques, commencée alors dans le royaume, allait donner aux Parlements un pouvoir même plus étendu : celui de statuer sur les réformes. Dans la plupart des monastères, à la veille du Concordat, l'autorité du Parlement est le seul pouvoir qui soit indiscuté.

Ainsi s'achève la conquête du pouvoir ecclésiastique. Aucune n'est plus complète; aucune n'était plus inévitable. Dans cet éparpillement de forces qui avait brisé le sens de l'unité et l'action du gouvernement, les corps religieux n'avaient plus d'autre intérêt que leur égoïsme, et l'attachement exclusif à leurs droits, à leurs coutumes, à leurs rancunes, les livra au pouvoir qui prétendait les protéger et qui les jugea tous. Eux-mêmes, dans leurs lettres

de sauvegarde, avaient eu recours à la justice du roi, avaient réclamé l'appui du sénéchal ou du bailli, des Requêtes ou du Parlement pour leurs personnes, leurs biens, leurs serviteurs. Eux-mêmes, dans les conflits qui les jetaient les uns contre les autres, avaient cherché un refuge dans la plus haute juridiction du royaume. Compétiteurs évincés, moines en rébellion contre leur abbé ou clercs en lutte contre leur évêque, prieurés contre monastères, évêques contre métropolitains, exempts contre pré'ats, tous avaient demandé au roi justice, et fait appel de leurs propres tribunaux à son tribunal. Tous avaient invoqué son arbitrage dans le conflit sans cesse renaissant de leurs ambitions ou de leurs griefs. L'arbitre devint tout-puissant le jour où lui seul fut nécessaire. La dictature s'offre toujours aux mains qui l'appellent. L'Eglise se soumit à celle du roi et du Parlement, parce qu'elle-même ne savait plus se gouverner.

IV

Le Concordat fut la conclusion naturelle de ces changements. Alors les annexions faites devinrent définitives. Le long duel engagé depuis le moyen âge entre la royauté et les pouvoirs religieux, papauté ou clergé, pour la disposition des bénéfices, se termina à l'avantage du prince. Désormais, l'Eglise gallicane est monarchique. Sous le pouvoir doctrinal de l'Université, politique du roi, administratif du Parlement, elle a cessé de se régir elle-même. Nous verrons quels furent les résultats de cette union étroite de la monarchie et du clergé, quels avantages le catholicisme en retira, quels sacrifices il dut lui faire. En 1515, l'Eglise n'en voyait que les conséquences heureuses. En lui donnant un peu d'ordre, le gouvernement royal n'avait pas touché à sa structure : il maintenait les droits, les exemptions, les privilèges de chaque corps. Et en échange de leur sujétion, il avait multiplié les bienfaits. Jamais l'histoire extérieure du clergé ne fut plus brillante, son rôle politique plus éclatant que dans ces vingt années qui précèdent la Réforme. C'est dans l'épiscopat, que Charles VIII comme Louis XII choisissent leurs meilleurs conseillers. C'est à des évêques qu'ils confient fréquemment les fonctions administratives les plus hautes. En 1484, l'évêque de Langres est lieutenant général du roi en Bourgogne, celui d'Albi est lieutenant général en Languedoc. G. d'Amboise devient lieutenant général en Normandie. Evêques ou abbés siègent aux cours souveraines : au Parlement, à l'Echiquier, à la Chambre des comptes, dans le Grand Conseil. Ils président les Etats. Toute la diplomatie de la France, aux débuts du seizième siècle, est entre leurs mains.

Le cardinal d'Amboise devait être le plus illustre représentant de ces hommes d'Eglise qui furent en même temps des hommes de cour et des hommes d'Etat, et pendant les dix années de sa légation, la France traversa une des périodes les plus heureuses et les plus brillantes de son histoire. Mais, sous l'éclat extérieur de sa puissance reconquise, les caresses de la royauté, le prestige des services rendus, l'Eglise perd peu à peu le sens de sa mission. Et pendant qu'elle laisse à son royal protecteur le soin de veiller sur elle, elle-même s'abandonne, conquise et charmée, aux séductions d'un régime qui ne lui prodigue que des faveurs. Cette grande puissance de liberté et de lumière abdiquait ainsi entre les mains de l'absolutisme. Sûre de son appui comme elle était sûre des consciences, elle entendait à peine ces leçons murmurées par la force des choses qui nous entraînent. Elle ne prévoyait pas alors de changements. Celui-ci se préparait pourtant et dans ces besoins de réforme, et dans l'expansion de la culture intellectuelle, et dans ces éveils de la pensée et de la conscience qui aspiraient à un progrès. Pour diriger les âmes vers cet idéal nouveau, il ne suffisait plus d'être un administrateur exact, un politique avisé, un homme d'église prudent et habile, il fallait être, par-dessus tout, un prêtre, c'est-à-dire dans la mesure des forces humaines, un saint.

IMBART DE LA TOUR.

LA COPIE DES FRESQUES DE LA CHAPELLE SIXTINE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS ¹

Les fresques que le farouche génie de Michel-Ange inscrivit aux parois de la chapelle Sixtine sont-elles menacées de destruction? A diverses époques on a paru le croire, et les pontifes s'en sont souvent préoccupés. Récemment Léon XIII, qui avait le désir de conserver intacts les trésors artistiques dont s'enrichit d'âge en âge le Vatican, confiait à une commission le soin d'examiner l'état actuel des fresques et de prendre telles mesures de conservation qui s'imposent. Ceux à qui fut accordé le rare privilège d'étudier librement Michel-Ange à la chapelle Sixtine, en dehors des heures réservées aux touristes, ceux-là savent bien qu'il n'y a point de crainte immédiate à concevoir; quelques travaux de réfection suffiront à garantir les chefs-d'œuvre qu'elle abrite depuis quatre siècles. On se gardera de toute restauration : la plus habile serait pire que la misère d'une déchéance partielle. L'exemple déplorable du Campo Santo de Pise où Orcagna et Benozzo Gozzoli ont été surchargés de couleurs criardes ne saurait être suivi sans danger à la chapelle Sixtine : on n'y commettra point, c'est certain, un pareil sacrilège.

I

La France, en particulier, eut en tout temps souci de ces fresques. Nos artistes n'ont point cessé de les vénérer au cours des siècles, tandis que nos gouvernants recherchaient quel parti on en pourrait tirer pour l'éducation de la jeunesse. L'idée de copier

¹ Les documents que nous publions sont entièrement inédits. Ils font partie, sauf quelques-uns dont nous indiquerons les sources, des Archives de la Direction des Beaux-Arts.

le *Jugement dernier* n'est point d'hier. Sous les yeux mêmes de Michel-Ange, et pour le compte du cardinal Farnèse, Marcello Venusti s'y employa. Mais les peintres sont rares qui osèrent se mesurer avec cette page extraordinaire de mouvement et d'une vie si intense. Le sacrifice absolu de soi-même n'y suffit pas : il y faut encore une rare compréhension du génie de Michel-Ange, et, en quelque manière, un degré de parenté avec le sombre Florentin.

L'artiste capable de mener jusqu'au bout une entreprise aussi audacieuse, on s'efforça de le découvrir en France à diverses reprises. En 1820, le comte de Forbin, directeur des Musées royaux, s'était demandé s'il ne conviendrait pas de faire copier le *Jugement dernier*. Une note manuscrite est tout ce qui reste de la tentative d'alors. Cette note, du 18 août 1820, indique que cinq artistes devaient être désignés pour cette tâche gigantesque. On prévoyait une dépense totale de 50,000 francs, sans compter les frais d'échafaudages : « Cette fresque, sans être endommagée, est obscurcie par trois siècles d'existence et ensuite par la fumée du luminaire de l'autel. On croit qu'elle pourrait être beaucoup éclaircie par le moyen fort simple de la mie de pain. Mais le gouvernement romain accorderait-il : 1° l'exécution d'une copie dont l'exécution (*sic*) doit durer trois ans ; 2° le nettoyage qui peut lui faire craindre que cette peinture ne soit endommagée et être seul un motif ou un prétexte de refus¹. »

Le comte de Forbin recula-t-il devant les difficultés qu'on lui signalait? Ayant habité longtemps la Ville Eternelle, il savait, par sa propre expérience, et par celle de ses meilleurs amis, Granet et Ingres, que cette note était encore relativement optimiste, quant à la bonne grâce qu'on mettrait à accueillir ses ouvertures. Il dut renoncer au rêve qu'il avait fait de doter son pays d'une copie des fresques de la Sixtine. Et, d'ailleurs, où trouver les cinq artistes qui eussent osé aborder de front Michel-Ange? Un seul eût suffi pourvu qu'il eût toutes les qualités requises de talent, de caractère, de ténacité, d'audace et — ni le mot ni la chose ne doivent surprendre ici — de sauvagerie.

Ministre du commerce, des travaux publics ou de l'intérieur, au début de la monarchie de Juillet, M. Thiers tint toujours à honneur de conserver les Beaux-Arts dans ses attributions. Tous les détails de cette administration lui étaient devenus très vite familiers, l'ancien critique d'art ayant, par surcroît, une connaissance approfondie du monde artistique. M. Thiers était lié avec un grand nombre de peintres. Horace Vernet, directeur de l'Académie

¹ Archives de l'École des Beaux-Arts.

de France à Rome, était de ses amis, et quand celui-ci arriva au terme de sa mission, c'est à un artiste qu'il avait en haute estime, à Ingres, que, d'accord avec l'Académie des Beaux-Arts, il fit confier sa succession par le roi Louis-Philippe.

M. Thiers et Ingres eurent plusieurs conférences sur l'Académie de France. Ils examinèrent ensemble les réformes qu'il était urgent d'y apporter et, l'un et l'autre très épris des maîtres anciens, quoi qu'en ait pu dire Amaury-Duval en parlant de M. Thiers, ils tombèrent d'accord sur la nécessité de mieux révéler à la jeunesse artistique les deux chefs autour de qui gravita la Renaissance italienne : Michel-Ange et Raphaël.

L'École des Beaux-Arts s'était installée depuis peu dans le couvent des Petits-Augustins, dont la chapelle restait sans destination fixe. Ingres pensa qu'on pourrait y reconstituer en partie la chapelle Sixtine. Il s'en ouvrit au ministre qui adopta pleinement l'idée. Dans l'esprit du maître, l'église des Petits-Augustins eût été consacrée à la gloire de Michel-Ange et de Raphaël, les *Loges* voisinant avec le *Jugement dernier* et les *Sibylles*. Le *Jugement* devait être placé au fond du sanctuaire et les *Loges* en frise au-dessus des tableaux copiés d'après les sept *Actes des Apôtres* de Raphaël. « Depuis, et comme on dit que l'appétit vient en mangeant, écrivait Ingres, il me vint dans la pensée de donner encore plus de développement à cette idée en couronnant cette décoration des bas-côtés par les *Sibylles* de Michel-Ange, enfin de consacrer ce lieu comme chapelle du Palais des Beaux-Arts, par la copie exacte de la tribune des chanteurs de la chapelle Sixtine et de réunir là, par ce moyen, l'art divin de la musique à ses divines sœurs dont votre beau palais est le temple. » Cette lettre à M. Duban, architecte de l'École des Beaux-Arts, est du 15 juin 1836. Les conversations de Ingres avec M. Thiers avaient, trois ans plutôt, déterminé le ministre à commander sans délai la copie du *Jugement dernier*.

Cette fois, le ministre n'eut pas à chercher longtemps l'artiste, le seul artiste capable de mener à bien une tâche aussi rude. Quel peintre, parmi ceux qu'il recevait chez lui, eût osé l'entreprendre, hormis ce Xavier Sigalon, que la destinée marâtre persistait à maltraiter, dont ses amis appréciaient l'exquise sensibilité, mais qui passait pour un sauvage égaré dans la civilisation parisienne, et qui, au surplus, venait de s'en évader, maudissant tout et tous, pour se renfermer dans le silence de la vieille cité provinciale où s'était écoulée son enfance taciturne? Né à Uzès, d'un maître d'école qui dut bientôt se fixer à Nîmes, Xavier Sigalon avait subi la forte empreinte de l'antiquité romaine. Son âme s'était développée au

milieu des ruines, et il les avait aimées tout de suite d'un amour si profond et si exclusif, qu'il parut toujours vivre dans la Rome antique, oublieux des nécessités immédiates de la vie moderne. Celui qui devait être le peintre de Locuste s'était arrêté à Néron et à Galba : on ne peut le comprendre si on le situe hors de la Rome des Césars.

Lorsque M. Thiers le désigna pour copier le *Jugement dernier*, Xavier Sigalon s'était retiré à Nîmes où la commande du ministre vint le surprendre au milieu du printemps de 1833. Il répondit, à la date du 31 mai, que les travaux qui le retenaient à Nîmes seraient prochainement terminés : « Je n'attends que vos ordres pour fixer le jour de mon départ. » Sigalon considéra comme une délivrance le choix dont il venait d'être l'objet. Il en était flatté, et à l'heure même où sonnaient ses quarante-cinq ans, l'espoir enfin montait en lui d'un avenir plus souriant. « En remplissant avec zèle la mission importante que vous m'avez fait l'honneur de me confier, écrivait-il, je prouverai, je l'espère, combien je suis glorieux de l'intérêt que je vous ai inspiré. »

Un arrêté du 18 juin fixa les conditions. Xavier Sigalon devait se rendre à Rome pour y copier les fresques de la chapelle Sixtine, en commençant par le *Jugement dernier*. Il pouvait s'y faire accompagner d'un ou de plusieurs artistes à son choix pour l'aider dans ses travaux. Le *Jugement* devait être achevé dans le délai de deux ans, et on lui allouait spécialement pour cette première copie 20,000 francs. En même temps il devait peindre les pendentifs : une indemnité de 2,000 francs lui était attribuée pour chacun d'eux; 14,000 francs, enfin, étaient destinés à l'indemnité de ses frais de voyage, d'installation, d'aide et de matériel, échafaudages compris.

Sigalon accepta d'enthousiasme un traité que la bienveillance de M. Thiers modifia heureusement au cours des travaux, au mieux des intérêts de l'artiste. Sigalon partit au début du mois de juillet, en compagnie de son ami François Souchon, peintre fort médiocre dont il ne tarda pas à se séparer, de son élève Numa Boucoiran, et d'un ami de ce dernier du nom de Cassagne.

Deux jours après son arrivée à Rome, le 21 juillet, Sigalon adressait à M. Thiers cette lettre :

« J'ai l'honneur de vous annoncer, suivant vos ordres, mon arrivée à Rome depuis le 19 du courant.

« Je me suis empressé, dès mon arrivée dans cette ville, de me présenter chez Mgr Capacini, sous-secrétaire d'Etat, pour lui remettre la lettre de M. de Saint-Aulaire; j'attends avec impatience le résultat de cette démarche auprès de cette Eminence. Je viens vous prier, en attendant les effets de cette protection, de vouloir

bien avoir la bonté de renouveler vos instances auprès de M. le Ministre des affaires étrangères, votre collègue, pour qu'il fasse sans délai toutes les démarches auprès du gouvernement romain, afin que l'exécution de mes travaux ne souffre ni retard ni difficultés, comme vous m'avez fait l'honneur de me l'annoncer dans votre arrêté.

« Dans les différents rapports que j'ai eus avec quelques membres du gouvernement romain, et particulièrement avec M. le secrétaire de l'ambassade française, j'ai appris qu'aucune démarche n'avait été faite dans l'intérêt de ma mission; en supposant qu'il y ait oubli, veuillez, je vous prie, Monsieur le Ministre, dans votre sagesse, décider ce qui serait le plus convenable.

« Recevez, Monsieur le Ministre, pour votre gracieuse bienveillance, tous mes remerciements.

« J'attends, pour faire les premières dispositions de mes travaux, la somme de 4,000 francs qui doit m'être comptée; veuillez, je vous prie, me désigner le banquier chez lequel je pourrai aller la toucher. »

Quelque extraordinaire que cela paraisse, Xavier Sigalon disait vrai : on n'avait omis qu'une chose, et c'était d'informer le gouvernement du Saint-Siège, par la voie diplomatique, de l'importante mission confiée à l'artiste. Il en résulta un incident fort piquant entre M. Thiers et le duc de Broglie, ministre des affaires étrangères, sur quoi nous renseignent les trois lettres échangées à cette occasion. Afin de donner sans délai satisfaction à Xavier Sigalon, le ministre du commerce écrivit à son collègue :

« Paris, le 6 août 1833.

« Monsieur le duc et cher collègue, désirant répandre dans notre pays la connaissance des chefs-d'œuvre qui font la gloire de Rome, j'ai chargé un de nos artistes les plus distingués, M. Sigalon, d'exécuter des copies des fresques de la chapelle Sixtine. J'ai attendu qu'il se pût rendre sur les lieux pour vous prier d'obtenir l'autorisation sans laquelle ces travaux ne pourraient avoir lieu. J'apprends aujourd'hui que M. Sigalon est arrivé à Rome; je vous serais fort obligé, Monsieur le duc et cher collègue, si vous voulez bien intervenir le plus tôt qu'il vous sera possible et de la manière la plus puissante auprès du gouvernement romain, afin qu'il permette à cet artiste d'établir les échafaudages nécessaires et de commencer les copies qu'il m'a paru utile de donner à la France. J'attache une grande importance à cette entreprise et il me sera très agréable que vous la secondiez de toute votre influence. J'ai l'espoir que, grâce à vos soins bienveillants, elle ne souffrira ni délai, ni diffi-

cultés ; en effet, en même temps qu'elle honore le génie des grands artistes romains, elle tend à perpétuer la durée de leurs admirables peintures, et par conséquent à entretenir et à propager le goût du beau.

« Veuillez agréer, Monsieur le duc et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

« Le Ministre, etc.

« A. THIERS. »

La réponse du ministre des affaires étrangères marque quelque humeur. Elle insiste sur la fâcheuse habitude de l'administration des Beaux-Arts qui néglige trop de se concerter avec la chancellerie, quitte à s'adresser à elle en dernière analyse :

« Paris, le 6 août 1833.

« Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour m'entretenir de la mission que vous avez confiée à M. Sigalon et pour m'exprimer le désir que le succès en puisse être assuré par l'intervention et les bons offices de l'ambassade du roi à Rome.

« J'avais appris déjà par la correspondance de cette ambassade que M. Sigalon était arrivé à Rome, chargé par vous de copier les fresques de la chapelle Sixtine, que cette opération exigerait plusieurs années de travail et l'établissement d'échafaudages permanents, mais qu'il serait bien difficile de maintenir dans un lieu spécialement destiné aux fonctions pontificales du Pape. A cette occasion, M. de Tallenay regrettait que l'ambassade n'eût pas été prévenue du projet que vous aviez d'envoyer M. Sigalon à Rome et préalablement invitée à demander pour lui les autorisations nécessaires, ce qui eût du moins permis de s'assurer jusqu'à quel point cet artiste pourrait être à portée de remplir sa tâche importante. Quoi qu'il en soit, je charge expressément M. de Tallenay de faire les démarches les plus actives et les plus pressantes pour aplanir, autant qu'il dépendra de lui, les difficultés qui s'opposeraient à l'entreprise de M. Sigalon et pour obtenir qu'il puisse la commencer le plus tôt possible; mais vous jugerez facilement, Monsieur, combien, dans l'intérêt même de toute mission de ce genre, il importe que l'ambassade du roi près le Saint-Siège en soit d'avance informée.

« Si, par exemple, il était question, comme M. le marquis de la Tour-Maubourg l'a appris indirectement, de faire transporter de Rome à Paris un morceau d'antiquité en granit, qui se trouve à l'Académie royale de France, il y aurait préalablement à donner

quelques explications au gouvernement pontifical, et ces explications ne pourraient lui être communiquées que par l'organe de l'ambassade. M. de la Tour-Maubourg observe que lorsque M. le directeur de l'Académie eut la mission de visiter les côtes d'Afrique et qu'un bâtiment de l'Etat vint le chercher à Civita-Vecchia, l'ambassade n'eut aucun avis de cette expédition et que cependant M. le directeur et le commandant du bâtiment se trouvèrent dans le cas de recourir à son intervention.

« Ces considérations, sur lesquelles je croirais inutile d'insister, démontrent assez combien, ainsi que je l'ai déjà dit, il importe que l'ambassade du roi à Rome soit informée régulièrement et à temps, soit de l'objet des missions que le gouvernement de Sa Majesté croit devoir confier à des artistes pour cette capitale, soit des ordres qui peuvent être donnés au directeur de l'Académie royale, toutes les fois que le succès de ces missions et la bonne exécution de ces ordres demandent l'intervention de l'ambassade. Vous me trouverez toujours empressé, Monsieur, à lui transmettre, en de semblables occasions, les recommandations et les instructions nécessaires.

« Agréez, Monsieur, les assurances de ma haute considération,

« V. BROGLIE. »

M. Thiers, qui n'était pas homme à se laisser prendre sans vert, répondit :

« Paris, le 9 août 1833.

« Monsieur le duc et cher collègue,

« Je n'ai jamais douté que votre intervention auprès de l'ambassade du roi à Rome ne fût nécessaire pour le succès de l'entreprise dont j'ai chargé M. Sigalon. Si je ne l'ai pas réclamée plus tôt, c'est parce que ce peintre est parti de Nîmes pour l'Italie sans m'en donner avis. Je n'ai appris son arrivée à Rome que par le marquis de Latour-Maubourg, qui l'a annoncée dans mes bureaux; alors seulement j'ai pu vous prier de transmettre à l'ambassade française la recommandation et les instructions nécessaires.

« Je vous remercie, Monsieur le duc et cher collègue, de l'empressement avec lequel vous avez bien voulu m'assurer de vos bons offices pour cette entreprise. J'espère qu'ils pourront en assurer la réussite. J'ai invité M. Sigalon à ne pas annoncer la prétention d'établir des échafaudages permanents dans la chapelle Sixtine, et lui ai indiqué des moyens qui n'offriront pas les mêmes inconvénients et qui seront d'ailleurs moins dispendieux.

« Quant au transport d'un morceau d'antiquité en granit, de Rome à Paris, c'est un sujet auquel je suis tout à fait étranger. Je n'en avais pas connaissance avant votre lettre. Je n'ai donc pas pu vous prier de vouloir bien faire donner au gouvernement pontifical les explications qui seraient nécessaires. Je vais prendre des informations à cet égard.

« Je me suis pareillement trouvé dans l'impossibilité de me pourvoir auprès de vous pour que l'ambassade fût avertie du voyage du directeur de l'École de Rome sur les côtes d'Afrique; ce voyage a eu lieu sans mon instruction préalable, et je n'en ai été informé que lorsque M. Horace Vernet était parti.

« Agréez, Monsieur le duc et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

« Le Ministre, etc.

« A. THIERS. »

En même temps, M. Thiers informait Sigalon des bonnes dispositions du ministre des affaires étrangères. Il lui recommandait, dans l'intérêt de sa mission, la plus extrême prudence, le gouvernement romain, jaloux de ses richesses artistiques, pouvant craindre que d'autres gouvernements ne lui demandassent des autorisations à l'exemple de la France.

Cependant, l'artiste s'énervait. Il faut sans doute faire la part de la température qui, au milieu du mois d'août, fermente dans les cerveaux romains, et puis Sigalon ignorait que sa réclamation venait de mettre aux prises M. Thiers et le duc de Broglie, ou tout au moins, et ce qui est pire, deux administrations jalouses de leurs prérogatives essentielles. Sigalon racontait à son ami Rossi que toutes les portes restaient fermées devant lui. Il importait d'avoir avec soi le secrétaire d'Etat, le majordome et surtout le baron Camucine, premier peintre du Pape et conservateur de la chapelle Sixtine. Celui-ci pouvait, à son gré, faciliter la tâche ou l'entraver; c'est vers lui que devaient tendre tous les efforts. Il chargeait donc Rossi de s'en ouvrir à M. Cavé, chef de division au ministère du commerce, et à Victor Schœlcher, son fidèle ami. Pour ce qui était de Rome, Xavier Sigalon s'excusait de n'en point parler : « Dans ce moment, le prisme à travers lequel je vois cette ville ne t'amuserait pas plus qu'il ne m'amuse. J'attendrai donc, pour t'en parler, d'avoir d'autres lunettes ¹. »

Du 15 août au 3 octobre, Xavier Sigalon garde le silence. Que fait-il? Que devient-il? Est-il toujours dans les mêmes disposi-

¹ *Nouvelles Archives de l'art français* 453-54 (1876).

tions ou les difficultés du début l'ont-elles à ce point aigri et découragé qu'il renonce à tout? L'administration s'en inquiète et aussi M. Thiers, qui connaît le caractère entier de Sigalon, et qui se méfie. On lui écrit officiellement pour savoir de lui-même s'il a commencé ses travaux et s'il en suivra l'exécution avec toute l'activité qu'il était décidé à y apporter : « J'attends avec impatience une lettre de vous, ajoute-t-on, et j'apprendrai avec plaisir que rien ne paraît s'opposer au succès de l'entreprise confiée à votre zèle et à vos talents. » La minute est datée d'octobre. Une note en marge indique que « le ministre lui-même écrira à Sigalon ».

La lettre officielle se croise avec celle que Xavier Sigalon adressait au ministre à la date du 3 octobre, et qui répondait, un peu tardivement, il est vrai, à celle du 9 août.

« J'ai reçu, écrivait Sigalon, les instructions que vous m'avez fait l'honneur de me faire parvenir, je n'ai retardé ma réponse que pour vous annoncer le résultat de celles que vous avez envoyées à M. le secrétaire de l'ambassade française; toutes les difficultés qui avaient retardé jusqu'à présent mon travail sont levées; je viens de le commencer depuis quelques jours.

« La toile sur laquelle je dois faire ma copie doit avoir 40 pieds de hauteur sur 34 ou 35 de largeur; cette dimension est forcée pour avoir les figures aussi grandes que nature, au-dessous la mesure serait fautive et le maître perdrait entièrement son caractère; je crois qu'en donnant à mes figures cette proportion qui est presque celle de l'original, il conviendrait de diminuer un peu celle des pendentifs, afin de les mettre en harmonie avec la grande fresque.

« Le gouvernement romain me permet de copier les peintures de la chapelle Sixtine aux conditions de ne pas les toucher soit par des carreaux en fil, soit par aucun papier à calquer : mes échafaudages ne peuvent rester que sept mois de l'année, la chapelle devant en être débarrassée pendant la durée du séjour du Pape au Vatican; toutes ces restrictions, en me privant des moyens abrégés augmentent considérablement mon travail, multiplient les opérations et prolongent mon séjour en Italie. Ces nouveaux obstacles ne m'épouvantent pourtant pas, surtout, Monsieur le Ministre, si vous voulez bien vous rappeler de moi et me continuer votre affectueuse protection; j'en aurai bien besoin pour me préserver de toutes les intrigues tracassières qui ne manqueront pas, sans doute, de me tourmenter pendant mon travail; de mon côté, s'il ne faut que du courage et de l'obstination, j'en trouverai, à coup sûr, dans l'œuvre du grand maître que je vais traduire et dans le vif désir de répondre dignement à votre confiance.

« Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect,

« X. SIGALON. »

« Je viens de toucher 2,000 francs chez M. Torlonia pour les dépenses des premières dispositions de mes travaux; les frais de 4 1/2 pour 100 me paraissent énormes et, s'ils sont à ma charge, j'aimerais mieux prendre des moyens plus économiques. J'aurai l'honneur de vous les communiquer lorsque les premiers fonds seront épuisés. »

Sigalon s'était mis au travail. Dès l'origine, de nouveaux ennuis surgirent. Les cérémonies pontificales ne lui laissaient guère la libre disposition de la chapelle Sixtine, et à peine pouvait-il exécuter des calques qui devaient lui permettre de terminer les travaux préparatoires dans un atelier spécial, l'artiste ne devant songer sérieusement à peindre que lorsque la chapelle serait absolument libre. Il ne se découragea pas pour si peu : « J'attends avec impatience, écrit-il le 10 décembre, que la fin des cérémonies me laisse la chapelle entièrement libre, et pouvoir me livrer à un travail que je vois toujours avec enthousiasme et qui me fait apprécier tous les jours davantage la mission honorable dont vous avez bien voulu me charger. »

Il craint que sa vie matérielle ne soit guère assurée dans l'avenir, les proportions colossales du *Jugement dernier* paraissant devoir absorber entièrement les fonds que M. Thiers lui a alloués. Il s'inquiète d'une indemnité de logement, et il trouve en M. Cavé, dont le nom mérite à tant de titres divers de rester dans l'histoire administrative des Beaux-Arts, un appui de chaque instant. Pas une lettre de Sigalon ne passe inaperçue, grâce à M. Cavé, qui les met sous les yeux du ministre, et qui les commente toujours favorablement.

Le 1^{er} février 1834, Xavier Sigalon s'adresse encore à M. Thiers :

« Mes travaux avancent rapidement, autant que les cérémonies et les services de la chapelle Sixtine me l'ont permis; mes calques du *Jugement dernier* sont entièrement finis et le dessin sur la grande toile s'avance rapidement, j'espère l'avoir terminé à Pâques, époque à laquelle la chapelle sera entièrement libre, et commencer à peindre immédiatement.

« Sans craindre ce grand travail, ses nombreuses difficultés me donnent quelquefois des inquiétudes sur mon avenir; la somme qui m'est allouée pour mes frais ne sera pas, à beaucoup près, suffisante pour les dépenses auxquelles ce travail entraînera. J'ai près de 4 pieds de toile à couvrir par 400 figures dont

les moindres sont grandes comme nature; le maître que j'ai à rendre est le plus énergique et le plus pur, ses qualités le rendent excessivement difficile à copier, et son état de dégradation me forceront souvent à le ressusciter complètement. Le séjour du Pape au Vatican et les différents services de la chapelle Sixtine m'obligeront à suspendre mes travaux pendant six mois de l'année; cette difficulté prolongera mon séjour en Italie, et cinq ans suffiront à peine pour confectionner mon travail. Les dépenses que la prolongation de mon séjour à Rome me forceront à faire, à moi et à mon aide, absorberont les avantages pécuniaires que je comptais trouver dans cette mission; pendant ce laps de temps les arts peuvent vous perdre et vos hautes destinées vous appeler à d'autres dignités. Votre successeur ne me portera pas, à coup sûr, le même intérêt que celui que vous n'avez cessé de me témoigner. Je compte, Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien, aujourd'hui, me donner une nouvelle preuve de votre bienveillance en m'assurant une indemnité en supposant que les frais dépassent de beaucoup la somme qui m'est allouée.

« Ma dernière demande d'une indemnité de logement était comme habitant de Paris et non de Rome; je comptais, Monsieur le Ministre, sur la promesse que vous m'en aviez faite; il me serait douloureux de renoncer à cet espoir. »

M. Thiers, qui ne refuse jamais rien à Sigalon, annote la lettre : « Prendre un nouvel arrêté et lui répondre. » Cela est parfait. Mais, en dépit de tant de bonnes volontés, l'artiste n'a encore touché qu'un modeste acompte de 4,000 francs à la date du 24 avril 1834 et il s'en plaint avec amertume. Au ministre il écrit que le banquier Torlonia a refusé de lui remettre la moindre avance. Il vient de terminer le carton du *Jugement dernier* et après la cérémonie du 6 mai il introduira enfin ses échafaudages dans la chapelle Sixtine. Il lui faut quelque argent pour parer au plus pressé. Désespéré il saisit l'ambassadeur de France à Rome d'une situation qui est « aussi précaire que désagréable », qui menace de s'éterniser, et dont il cherche, en vain, l'explication, ne la trouvant que dans un fâcheux oubli ou une singulière méprise. A un de ses amis, M. Moreau, il écrit que depuis quatre mois il est sans argent, que sa position est très pénible à Rome où il a dû emprunter. En *post-scriptum* il ajoute : « Donnez-nous quelques détails sur les derniers troubles de notre malheureux pays. Ceux qui sont parvenus à Rome sont très effrayants. »

Ce n'est qu'en juin que Sigalon reçoit satisfaction. M. Thiers l'informe qu'il peut toucher 4,000 francs à l'Académie de France à Rome, et le bon Sigalon de se féliciter de cette aubaine, d'en

remercier le ministre, espérant qu'à l'avenir il n'aura à éprouver d'autres inquiétudes que celles qui pourront naître de l'exécution de ces travaux. Les calques des pendentifs sont terminés, et, depuis quinze jours, il peint dans la chapelle Sixtine.

L'histoire anecdotique s'est emparée du vivant même de Xavier Sigalon d'un incident survenu à ce moment entre lui et son aide François Souchon. De graves discussions d'intérêts et surtout d'acribes critiques de celui-ci compliquèrent un instant les choses. De quel côté est la vérité? Les amis de Sigalon déclarèrent que Souchon s'était montré fort au-dessous de sa tâche pourtant modeste. Chargé des calques du *Jugement dernier* il n'aurait rien compris au dessin de Michel-Ange, et, en fin de compte, Sigalon, se séparant de Souchon, en aurait confié le soin à Numa Boucoiran, aidé de Cassagne. Un poète nîmois, Adrien Péladan, devait même chanter ainsi l'aventure :

Souchon était chargé des calques de la fresque ;
 Mais le coupable ami trace en style grotesque
 Des dessins avortés qui ne peuvent servir ;
 Et quand il a trahi l'amitié la plus pure,
 Le malheureux, il fait même pleuvoir l'injure
 Sur cet ancien ami qui sut tant le chérir :
 Le sublime inspiré qu'arrête cet outrage,
 Repoussant le travail de l'infidélité,
 Au fidèle Numa recommande l'ouvrage... ¹

Le certain, c'est que dans les lettres de Sigalon à M. Thiers, il n'est fait aucune allusion à ces malentendus. Quand il reçoit les 4,000 francs des mains d'Horace Vernet, il en remet 2,000 à son « aide » : « La fin de ses travaux et son départ pour la France m'ont forcé de lui avancer cet acompte. Le reste m'a servi pour payer les dettes les plus pressantes. » (Lettre du 18 juin 1834.) Un mois après, le 21 juillet, il désigne nominalement Souchon et il fait son éloge à M. Thiers, qui n'est plus ministre du commerce, mais ministre de l'intérieur et des travaux publics :

« M. Souchon, mon ami et mon aide, vient de terminer les travaux pour lesquels il s'était engagé avec moi, et à ma grande satisfaction.

« Le changement de position, l'interruption de ses occupations habituelles de Paris le forcent à réclamer les 4,000 francs restant de la somme de 6,000 francs qui avait été allouée pour lui; le restant lui a été soldé par moi; un long retard au paiement de cette somme le mettrait dans une situation pénible. Je viens,

¹ *Eloge de Xavier Sigalon*, par Adrien Péladan, membre de l'Académie des Arcades de Rome, auteur de *Mélodies catholiques* (1842).

Monsieur le Ministre, réclamer de votre bonté pour qu'il puisse retirer cette somme le plus tôt possible.

« X. SIGALON. »

François Souchon rentre donc à Paris et Xavier Sigalon redouble d'ardeur, aidé du fidèle Numa Boucoiran. Ingres était alors à la veille de prendre la direction de l'Académie de France. M. Thiers jugea le moment venu de mettre Sigalon au courant de ses projets de reconstitution de la chapelle Sixtine à l'École des Beaux-Arts. L'enthousiaste Sigalon fit à la lettre du ministre l'accueil chaleureux sur lequel celui-ci comptait certainement. Si longue qu'elle soit, la lettre de l'artiste doit être lue pour tous les détails qu'elle donne sur l'état du *Jugement dernier* à cette époque, et sur la manière dont Sigalon comprenait sa copie :

« M. l'ambassadeur m'a fait parvenir votre lettre le 29 octobre, datée du 3 octobre; elle a été pour moi une nouvelle preuve de l'intérêt que vous n'avez pas cessé de me témoigner. J'applaudis avec toute la France à l'exécution des beaux projets que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer. Celui qui doit reproduire une nouvelle chapelle Sixtine me paraît tout à fait monumental; je suis tout glorieux d'avoir été choisi par vous pour coopérer à sa confection. Veuillez, Monsieur le Ministre, recevoir de nouveau l'expression de ma plus vive reconnaissance. J'ose espérer que je me rendrai digne du choix que vous avez fait, et que mon ouvrage répondra à la confiance dont vous m'avez honoré.

« Les conseils que vous avez la bonté de me donner sur la direction de mon travail sont en harmonie avec mes pensées. Mais la grande page que je viens de couvrir m'en donne la conviction. Je sais que le temps, par des dégradations pittoresques, a donné à la fresque du *Jugement dernier* un caractère fantastique qui n'est pas sans beauté, mais vouloir le copier serait impossible, et le résultat ne pourrait être qu'un froid pastiche dont l'aspect plat et blafard ne serait compris de personne. Dans le travail que j'ai à exécuter, je ne vois qu'une chose : reproduire le maître tel qu'il devait être; la pureté de son dessin, la puissance du modelé en l'effrayant aspect des mouvements, rend la tâche assez difficile.

« Mes travaux marchent rapidement et autant qu'il est possible, les calques de la grande fresque, ceux des pendentifs et leur transposition sur leur toile sont entièrement terminés; une année à peine a suffi pour ces différentes opérations; les moyens restreints qu'on nous a imposés les ont rendus extrêmement difficiles. Il fallait souvent les recommencer deux ou trois fois pour nous assurer de leur exactitude.

« Des trois toiles qui composent le *Jugement dernier* la plus grande est presque entièrement couverte. Dans cinq mois, sans interruption de fêtes ni dimanches et par des chaleurs accablantes, j'ai dessiné et peint quatre-vingt-trois figures, dont les moindres sont presque aussi grandes que nature; j'espère cet hiver, dans les intervalles des cérémonies, couvrir entièrement cette toile.

« Quand les fonctions de la chapelle Sixtine m'empêcheront d'introduire mes échafaudages, je m'occuperai dans un atelier particulier de l'ébauche de mes pendentifs. Voilà, Monsieur le Ministre, l'ordre de mon travail et que je répéterai l'année prochaine. J'espère, malgré toutes les entraves, ne perdre aucun jour et je crois que trois ans encore suffiront pour terminer mes travaux.

« Quoique ma tâche soit immense, je n'en suis point effrayé, le travail est pour moi du repos. La seule cause qui puisse m'arrêter et me décourager serait les dépenses, la grande dimension de mes toiles et échafaudages. Leurs fréquents placements et déplacements que les fonctions de la chapelle provoquent m'imposent périodiquement des frais qui dépassent d'une manière effrayante la somme que vous m'avez allouée. Un état exact de toutes mes dépenses et la manière dont j'ai disposé des sommes que vous m'avez fait passer vous en donnera une juste idée.

« Pour l'achat de mes toiles, leur impression, châssis et fourniture de couleurs.	6,500 fr.
« Au festarole pour l'achat de son échafaudage et pour les différents déplacements, changements de planchers et déplacement de toile.	2,500
« Donné à mon aide en acompte des 6,000 francs qui lui ont été alloués.	2,000
« Au gardien de la chapelle Sixtine pour location d'un échafaudage spécial pour les différentes opérations de mes calques et pour les fréquents déplacements du baldaquin qui couvre une partie de la fresque.	1,500
« Achats d'une machine à calquer, crayons, palettes, pinceaux et carton en petit du <i>Jugement dernier</i> . . .	300
« Location d'un atelier pour déposer mes toiles, faire mes dessins et ébaucher mes pendentifs, un an et demi.	750
« Mon voyage de Paris à Rome.	800
« Pour dépenses imprévues, démarches, difficultés à lever, cadeaux, etc.	500
« Pour mon entretien et celui d'un aide que j'ai été forcé de prendre pour accélérer mon travail. . . .	5,000
Total.	<u>19,850 fr.</u>

« Des 14,000 francs qui m'ont été payés en différentes sommes, 1,500 francs me restent, le surplus est à payer. Veuillez voir, Monsieur le Ministre, par cela, la somme que vous avez à m'envoyer maintenant, afin de me liquider. Toutes les dépenses que j'ai faites jusqu'à présent ont été pour mon travail d'une impérieuse nécessité, celles que j'ai à faire encore pendant le cours de mes travaux seront de 7,000 francs par an en y comprenant mon entretien et celui de mon aide. En ajoutant ces dépenses aux précédentes, je justifierai, je l'espère, les craintes que je vous ai exprimées sur mon avenir. Je laisse à votre sollicitude pour moi et à l'amitié dont vous voulez bien m'honorer le soin de mes intérêts. J'accepte d'avance avec reconnaissance tout ce qu'elles vous inspireront. »

Cette lettre de Xavier Sigalon produisit le meilleur effet sur l'esprit de M. Thiers. Le ministre ne manqua pas de l'en informer par le canal de l'excellent M. Cavé : « M. le ministre de l'intérieur a lu avec intérêt les détails que vous lui donnez par votre dernière lettre sur la continuation des travaux relatifs à l'exécution des copies du *Jugement dernier* et des pendentifs de Michel-Ange dans la chapelle Sixtine. Il a vu avec plaisir que ces travaux sont conduits avec activité et courage; je suis chargé de vous en témoigner toute sa satisfaction. Vous serez heureux d'apprendre que les dimensions que vous donnez à vos copies conviennent parfaitement à leur destination; ainsi non seulement nous avons l'assurance d'une excellente exécution, mais encore la certitude que vos ouvrages auront une exposition digne d'eux. Dans cent ans, il n'y aura probablement plus de chapelle Sixtine qu'à Paris. »

M. Cavé avisait du même coup Sigalon que le ministre avait porté de 20,000 à 30,000 francs la somme allouée pour le prix de la copie du *Jugement dernier*. Si cette somme était encore insuffisante on était disposé à l'augmenter, comme aussi à le dégrever de toutes les charges nouvelles. M. Cavé réclamait le privilège de défendre les intérêts de Sigalon auprès du ministre, désireux de seconder, disait-il, « de tout mon pouvoir votre dévouement à votre art. » (Lettre du 12 décembre 1834.) Il faut convenir qu'on ne fit jamais plus largement ni plus galamment les choses.

II

Ingres arriva à Rome dans les premiers jours de janvier 1835. Sa correspondance officielle et ses lettres privées du début ne font aucune allusion aux travaux de Xavier Sigalon. Et pourtant il

s'entretient de Michel-Ange avec M. Thiers et Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts ¹. Il annonce au ministre, le 15 janvier, que, à peine installé à la villa Médicis, il a complété, à l'intention de M. Thiers, « l'œuvre gravé du divin Michel-Ange dans la Sixtine » et qu'il suivra la voie la plus prompte pour le lui envoyer. « Je ne terminerai pas, dit-il, sans avoir l'honneur de rappeler au souvenir de Votre Excellence la presque assurance, qu'elle me donna à mon départ, que je trouverais à Rome des instructions pour faire copier les *Loges* de Raphaël. Si telle est encore son intention, je la prie de vouloir bien me la faire connaître. »

Les *Loges* et les *Stanze* : voilà surtout ce qui préoccupera Ingres. Il en suivra de près l'exécution, confiée à ses élèves désignés par lui, notamment les frères Paul et Raymond Balze. Quant au *Jugement dernier*, il n'en sera presque pas question. A vrai dire, s'il estimait le caractère de Xaxier Sigalon, l'auteur du *Vœu de Louis XIII* ne prisait que médiocrement sa peinture et, en particulier, cette *Courtisane*, qui n'était sortie du Salon de 1822 que pour entrer au musée du Luxembourg. Sigalon lui-même ne se sentait pas en communion de sentiments avec Ingres, et il avait négligé de se présenter à la villa Médicis quand le nouveau directeur s'y était installé. Ingres brûlait pourtant du désir de voir la copie du *Jugement dernier*, et d'en rendre compte au ministre qui le lui avait demandé. Sigalon souhaitait de son côté l'avis d'un artiste tel que Ingres, sévère sans doute, mais incapable de se laisser influencer par d'autres sentiments que ceux qu'il emporterait de sa visite. Poussé par ses amis, Sigalon se

¹ « Vous souvient-il, Monsieur, écrivait Quatremère, que je sollicitai de vous, il y a plusieurs mois, un renseignement sur quelques détails de la décoration architecturale de la chapelle Sixtine? Je désirais et je désire encore savoir si tous les petits sujets de figures, employés comme remplissage d'ornement par Michel-Ange dans tous les petits fonds ou espaces vides des compartiments d'architecture aux voûtes de la chapelle (sujets de fantaisie sans doute), mais qui, selon moi, étant dépendants de l'architecture devraient n'y paraître qu'en grisaille comme sculpture d'ornement, ne sont pas, au contraire, en plus ou moins grand nombre, représentés par la peinture avec les couleurs de la nature vivante. Ce serait une petite chicane à faire à Michel-Ange. Vous savez que quand elle serait fondée, cela ne lui ferait pas grand tort. Mais ce serait dans son histoire, que je suis près de terminer, un petit fait dont je pourrais tirer quelque conséquence. Si M. Ingres avait quelque occasion d'aller faire une visite à son ancien ami Michel-Ange, je serais charmé qu'il voulût bien vérifier ce petit fait et me faire connaître le résultat de cette vérification, sans se gêner et *con poche parole*.

« Q. de Q. »

(Archives de la Villa Médicis).

décida donc à faire une démarche auprès de Ingres qui l'accueillit fort bien. Le lendemain Ingres lui rendait sa visite à la chapelle Sixtine. Il était vêtu de noir, haut boutonné dans sa redingote, ganté de noir et portait un énorme bolivar. Sigalon le reçut au bas de l'échelle. Ils étaient tous deux très émus, Ingres n'ayant jamais pu examiner un chef-d'œuvre avec sang-froid, et Sigalon ayant, dans la circonstance, toute raison de craindre.

La crainte se dissipa bien vite chez Sigalon. Son terrible visiteur n'eut pas longtemps à regarder pour se convaincre qu'il se trouvait en présence d'une œuvre sincère, admirablement comprise et qui rendait à Michel-Ange l'hommage suprême en le traduisant avec une fidèle éloquence. Les larmes dont s'emplissaient les yeux de Ingres témoignaient de son admiration. A la fin les deux artistes se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. M. Thiers pouvait être heureux : le *Jugement dernier* de Xavier Sigalon n'était point indigne de Michel-Ange.

L'histoire de cette visite parvint à Paris où l'on s'ingénia naturellement à la défigurer. Le scepticisme traditionnel des ateliers et l'ironie coutumière qu'on y dépense ne pouvaient se satisfaire de l'étroite communion de deux nobles esprits devant une des plus hautes pages de la Renaissance. On était alors en plein romantisme et il fallait vraiment s'appeler Ingres pour pleurer sans contrainte devant une copie de Michel-Ange. On en sourit un peu tout d'abord, on en ricana ensuite, puis on enfla les éloges de Ingres qui parurent tenir bientôt de l'hyperbole, à ce point que ses amis crurent devoir s'en informer auprès de lui : « Quant à Sigalon, répondit Ingres à M. Gatteaux, je l'ai loué, non outre mesure, mais je l'ai loué pour ce qu'il vaut. Je me suis plu à lui rendre justice, par la raison que je n'avais jamais loué en lui ce que je n'avais pu aimer, sa propre peinture : mais ce qui m'a ici profondément surpris, c'est le talent et le courage qu'il a mis à copier Michel-Ange. Quoi qu'il puisse y avoir encore à désirer, il n'en a pas moins fait une œuvre presque impossible à mieux faire, une œuvre vraiment très belle et très *meritevole*. Je vous avoue que, comme peintre et comme Français, je lui en sais le plus grand gré, et je ne puis penser que cet ouvrage placé à son effet n'ait le droit de produire une immense sensation : ou bien alors nous serons tout à fait *nel bujo* de la barbarie. »

Et, comme la malignité publique insinuait, — sans doute à l'instigation de François Souchon, — que Sigalon peignait le *Jugement dernier*, non devant l'œuvre même de Michel-Ange, mais dans son atelier, Ingres estima qu'il devait préciser : « De plus, disait-il, vous saurez que ce n'est pas aux Thermes de Dioclétien qu'il le

peint, mais bien dans la chapelle Sixtine, où je le vois souvent, moi, de mes deux yeux, travailler. Il a aux Thermes un très mauvais hangar pour y déposer ses incroyables grandes toiles, puisqu'il est obligé de faire son ouvrage en trois morceaux. Aussi, grande est la calomnie, comme toujours, au reste. » (Lettre du 24 novembre 1835.)

M. Thiers reconnut de la meilleure manière le formidable effort de Sigalon. Il augmenta encore de 10,000 francs l'allocation fixée par l'arrêté du 18 juin 1833, la portant ainsi à 40,000 francs. En outre une indemnité annuelle de 3,000 francs était promise officiellement à l'artiste « aussitôt qu'il y aura des fonds vacants et que l'imputation en sera possible ¹. »

La copie du *Jugement dernier* fut terminée pendant l'hiver de 1836-37. Elle est signée : X. Sigalon, d'après Michel-Ange. Rome. 1837. Avant de l'expédier à Paris, l'artiste voulut montrer son œuvre aux Romains. La salle des Thermes de Dioclétien qui lui fut accordée ne désemplit pas d'une foule de visiteurs d'ailleurs très satisfaits. Le Pape lui-même se rendit aux Thermes pour y admirer la copie de Sigalon. Comme l'artiste se prosternait, Grégoire XVI lui tendit la main avec une affabilité particulière et, ayant admiré longuement, il lui dit : « Nous ne savions pas, Monsieur, la grandeur du trésor que nous possédions à la chapelle Sixtine. Votre ouvrage nous apprend à l'apprécier. »

Pendant la visite pontificale, il se produisit un incident singulier. Le supérieur des Chartreux, de qui dépendaient les Thermes de Dioclétien, accourant très ému vers le Souverain Pontife, lui dit : « Je n'ai pu croire qu'il vous ait plu de violer les règles de notre communauté... Une femme munie d'un bref de Votre Sainteté a essayé de forcer nos portes, mais je viens de... — Allez ouvrir, ordonna Grégoire XVI, ce que j'ai fait est bien fait. »

La femme de l'ambassadeur d'Autriche, accompagnée de ses deux enfants, pénétra, en effet, et put à son tour admirer l'œuvre de Sigalon.

« C'était vraiment curieux, racontait l'artiste, de voir sous les voûtes antiques de ces thermes, devant le *Jugement dernier* de Michel-Ange, au milieu de cardinaux drapés dans leurs robes rouges et des chartreux austères dans leur froc et stupéfaits, une jeune et belle femme avec ses deux enfants agenouillée aux pieds d'un vieillard qui les bénissait, et moi tout à côté serré dans un étroit habit noir ². »

L'immense toile bientôt roulée fut dirigée sur Paris, où Xavier

¹ *Nouvelles Archives de l'Art français*, Lettre du 14 mars 1835, 427 (1876).

² *Nouvelles Archives de l'Art français*, 443 (1876).

Sigalon dut arriver vers le 20 janvier 1837. Une lettre adressée à sa famille, et datée de Marseille le 15 janvier, nous apprend qu'il séjourna deux ou trois jours dans cette ville. Il ne put se rendre à Nîmes à ce moment, sa présence étant indispensable à Paris « et promptement, pour faire accélérer la marche de mon tableau ¹ », écrit-il. Il s'agit évidemment du marouflage du *Jugement dernier* dans la chapelle des Petits-Augustins, où le public fut admis à la visiter à la fin du mois de février 1837.

Xavier Sigalon ne devait pas s'en tenir au *Jugement dernier*, et, tandis qu'il s'occupait à Paris d'assurer la destinée de son œuvre, Numa Boucoiran et Cassagne travaillaient à Rome aux pendentifs de la chapelle Sixtine. Leur maître n'avait, du reste, qu'un souci en tête : c'était d'aller les retrouver et de parfaire une tâche si bien commencée à la satisfaction de M. Thiers, qui ne ménagea point ses louanges, et des camarades eux-mêmes qui durent reconnaître, quelque dépit qu'ils en eussent, toute l'autorité qu'y avait mise l'artiste. Sigalon reprit le chemin de la Ville Eternelle après s'être arrêté quelques semaines à Nîmes au milieu des siens, qu'il ne devait plus revoir. On était au cœur de l'été, et le choléra menaçait Rome. La plus élémentaire prudence recommandait à Sigalon d'attendre que le fléau eût au moins atténué ses coups. Il était trop l'homme du devoir pour y songer. Il partit, et, rentré à Rome, il avait à peine le pinceau à la main quand il fut frappé brutalement : il succomba le 18 août à une attaque de choléra bleu asiatique. Ce fut de la stupeur. Ingres, qui conseillait à ses pensionnaires d'oublier l'épidémie en lisant Plutarque, ne s'illusionna pas longtemps sur l'efficacité de cette lecture : « La douloureuse perte que les arts viennent de faire, écrivait-il à M. Thiers, dans la personne de M. Sigalon, est venue frapper l'imagination d'un certain nombre de nos jeunes pensionnaires et huit d'entr'eux m'ont demandé l'autorisation de quitter Rome... Après avoir vainement essayé de ramener la confiance dans l'imagination de ces jeunes artistes, je n'ai pas cru devoir leur refuser l'autorisation qu'ils demandaient... » (Lettre du 22 août). Deux artistes avaient quitté Rome pour Florence aux premiers symptômes : Hippolyte Flandrin et le musicien Boulanger, déjà fort affaiblis par la fièvre.

Le malheureux Sigalon fut enterré à Saint-Louis des Français, où un modeste monument perpétue le souvenir « d'une vie pleine d'honneur et de dévouement à l'art. »

A Numa Boucoiran revint le soin de terminer l'œuvre entreprise

¹ *Nouvelles Archives de l'Art français*, 433 (1876).

par Xavier Sigalon, et à laquelle il avait été associé d'une manière si intime. Six copies des *Prophètes* et des *Sibylles*, sur douze, étaient entièrement finies à la mort de Sigalon. Pour sa part, Numa en avait copié deux sans que Sigalon y eût mis la main. Le maître avait une confiance absolue dans le disciple et il ne retouchait jamais aucune des parties exécutées par lui. Ingres en témoigna, de concert avec le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Rome, qui recommandait le jeune artiste au comte de Montalivet. M. Thiers écrivant, le 12 septembre, à Ingres pour le féliciter des mesures prises à la villa Médicis contre le fléau, ajoutait, comme si M. de Montalivet n'était pas intervenu : « La mort prématurée de M. Sigalon laisse inachevée des travaux sur le degré d'avancement desquels j'ai besoin d'avoir des renseignements. Veuillez, je vous prie, me les envoyer dans l'une de vos prochaines lettres et y joindre votre avis sur la marche à suivre pour assurer l'achèvement des travaux dont il s'agit. » Ingres répondit, après vérification sur place : « Sur les douze pendentifs de la Sixtine représentant les Prophètes et les Sibylles dont M. Sigalon avait à faire la copie, *six* sont entièrement terminés, *cinq* sont simplement ébauchés et le douzième n'est pas commencé.

« Votre Excellence me fait l'honneur de me consulter sur la marche à suivre pour assurer l'achèvement de ces travaux. Je me fais un devoir de lui répondre que je ne juge pas de mesure plus convenable à prendre que de confier à M. Numa Boucoiran, l'ami et le collaborateur de M. Sigalon, le soin d'achever ce qui reste à faire de ce grand ouvrage. Déjà celui-ci l'avait, en son absence, chargé de le continuer et, à son retour, il trouva deux des pendentifs entièrement terminés par M. Numa d'une manière si complètement satisfaisante qu'il n'y fit aucune correction. L'administration, selon mon opinion, trouvera toutes sortes d'avantages à prendre cette mesure : personne d'abord ne me paraît plus capable de mener ces travaux à bonne fin que ce jeune artiste, car c'est en assurer l'ensemble que d'en confier l'achèvement pour ainsi dire à la même main. S'il était besoin d'appuyer cette opinion sur d'autres considérations, je dirais encore à Votre Excellence que M. Boucoiran est déjà connu de MM. les inspecteurs du Vatican qui ont délivré les permissions nécessaires à l'entreprise de ce travail, que ce sera là une difficulté grave et un retard de moins ; qu'enfin les marchés conclus pour établir les échafauds, les démonter et les remonter à certaines époques de l'année, ont été passés aussi bien avec lui qu'avec M. Sigalon et qu'en chargeant un autre artiste de la continuation de ces travaux, ce serait augmenter cette partie de la dépense et lui laisser à vaincre des diffi-

cultés et des inconvénients déjà heureusement surmontés par M. Numa Boucoiran.

« Je profite de cette occasion pour remercier Votre Excellence de l'approbation qu'elle a bien voulu donner aux mesures que j'avais cru devoir prendre dans ces dernières circonstances et pour l'informer aussi de la disparition totale du choléra de Rome. Tous les habitants de la villa sont en bonne santé, sauf quelques fièvres de saison. MM. les pensionnaires ont repris leurs travaux déjà depuis quelque temps, et j'ai lieu d'espérer que l'exposition prochaine ne se ressentira pas de cette suspension forcée de leurs travaux. »

Sur les 78,000 francs qui lui étaient alloués, — 40,000 francs pour le *Jugement*, 24,000 francs pour les pendentifs, 14,000 francs pour les frais matériels et d'aides, — il restait à payer 30,000 francs. M. Thiers décida d'affecter sur ce reliquat 12,000 francs aux copies de Numa Boucoiran, les 18,000 francs complémentaires devant revenir aux héritiers de Sigalon ¹. Le ministre plaçait l'exécution des pendentifs « sous la direction de M. Ingres ». Moins d'une année après, les copies étaient terminées. La ville de Nîmes en profita pour appeler Numa Boucoiran à la direction de son Ecole de dessin. Ingres avisa le ministre de l'intérieur que l'ami de Xavier Sigalon avait mis le meilleur de lui-même dans l'œuvre un instant interrompue et qu'elle se présentait avec un caractère de parfaite unité.

Pendant les vacances de l'été de 1839, Numa Boucoiran quitta sa bonne ville de Nîmes pour se rendre à Paris, où l'on paraissait oublier un peu trop les *Prophètes* et les *Sibylles*. Il avait écrit plusieurs fois au ministère, mais on ne le gratifiait pas de la moindre réponse. Il pensa que ses affaires s'arrangeraient plus facilement s'il était à Paris, et, quelque coûteux et fatigant que fût le voyage, Numa n'hésita pas à l'entreprendre. Aussi bien pouvait-il douter de l'accueil qu'on ferait, au ministère, au disciple fidèle de Sigalon? Il se présenta. Le reçut-on? C'est douteux. Une lettre de lui, — la dernière, — est au dossier, et il émane d'elle comme un parfum de mélancolie :

« Paris, le 20 septembre 1839.

« Monsieur le Ministre,

« J'ai eu l'honneur d'expédier de Rome, il y a bientôt un an, les pendentifs de la chapelle Sixtine, dont l'un de vos prédécesseurs avait bien voulu me charger d'exécuter la copie; les pendentifs

¹ Rapport du 30 novembre 1837. (Approuvé.)

sont arrivés depuis longtemps au palais des Beaux-Arts, où ils doivent être placés.

« Je suis à Paris en ce moment, Monsieur le Ministre, et je désirerais bien vivement pouvoir profiter de mon séjour pour surveiller moi-même le placement. Si Votre Excellence n'y voyait pas d'obstacle, je lui serais donc bien reconnaissant de donner des ordres pour que des dispositions fussent prises à cet effet.

« Vous comprendrez et vous excuserez sans doute, Monsieur le Ministre, l'impatience d'un artiste qui désire que son œuvre puisse être exposée au public, et qui serait particulièrement heureux d'apprendre si le travail qui lui a été confié et dont M. Ingres a déjà rendu un témoignage favorable, aura rempli aussi les vues de l'administration.

« Agréé, je vous prie, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon respect.

« N. BOUCOIRAN. »

Pauvre Numa Boucoiran! On ne comprit pas son impatience. Une note au crayon souligne la chose. Cette note dit simplement : « *Le moment de placer les tableaux n'est pas encore venu. L'architecte n'est pas prêt.* » Cruelle ironie! Numa Boucoiran dut rentrer à Nîmes sans même avoir revu ses Sibylles toujours roulées et ses Prophètes en vrac.

Henry LAPAUZE.

L'ÉDUCATION DE LAMARTINE

I

Il y aura bientôt exactement un siècle, le 22 octobre 1803, une jeune femme d'allure distinguée, conduisant par la main un petit garçon de treize ans, aux cheveux en broussailles, aux yeux éveillés quoique rêveurs, franchissait la porte du collège ecclésiastique de Belley; c'était M^{me} de Lamartine qui venait confier l'éducation de son fils Alphonse aux Pères de la Foi. Jusque-là, en effet, le futur poète n'avait reçu qu'une instruction décousue et faite pour ainsi dire à bâtons rompus. A Milly, d'abord, sa mère, qui joignait toutes les délicatesses de l'esprit aux sollicitudes de l'amour maternel, lui avait appris à lire dans la vieille Bible de famille; elle fut ainsi pour lui le premier maître et contribua pour une large part à donner à son fils je ne sais quelle tendresse féminine qui en a fait de tout temps le poète préféré des femmes. Puis on l'envoya apprendre les premiers éléments du latin à Bussières, à 2 ou 3 kilomètres de Milly, auprès du vieux curé et de son vicaire, l'abbé Dumont, qui devait être plus tard le héros de *Jocelyn*. Lamartine a lui-même raconté ces premières journées d'école¹. Il partait chaque matin avec ses camarades, emportant comme eux, dans un panier, son dîner, et sous le bras un petit fagot de bois pour chauffer la classe. Mais il fallut bientôt chercher des maîtres plus expérimentés. Les tantes du jeune Alphonse jetèrent leur choix sur la pension Pupier, tenue à Lyon, dans le quartier de la Croix-Rousse, par un certain Philippe². Malheureusement, cette pension ressemblait beaucoup, paraît-il, à celle que Daudet devait plus tard décrire dans *Jack*; M. Philippe, comme M. Moronval, employait surtout comme grands moyens de persuasion le fouet et le bâton. A la suite d'une scène de pugilat entre le chef de la

¹ *Confidences*, I, v, 5.

² Plusieurs critiques, et non des moindres, ont à tort confondu la pension Pupier avec le lycée de Lyon.

pension et un élève, Lamartine s'évada en compagnie de deux de ses camarades. C'est alors que sa mère songea au collège de Belley, qui jouissait à ce moment d'une certaine renommée dans la région; les familles nobles du Bugey, de la Bresse, du Dauphiné, voire même du Piémont et de la Lombardie, y envoyaient leurs enfants. Le collège de Belley, fondé dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle¹, était dirigé par les Pères de la Foi, nom que portait à cette époque la Compagnie de Jésus. Lamartine n'eut pas de peine à s'y habituer, car il y avait loin de sa nouvelle pension à l'établissement de M. Philippe; ce n'était plus une « maison commerciale », c'était un « collège des âmes² ». D'abord la discipline était volontaire et toute paternelle; puis les maîtres étaient bons et indulgents, les écoliers n'abusaient pas de leur nombre pour taquiner les nouveaux venus; enfin il y avait bien des murs pour clore le collège, mais par-delà ces murs, au lieu des rues étroites d'un sombre faubourg, c'était la campagne avec son décor merveilleux que l'on apercevait. Sans doute le nouveau pensionnaire regrettera toujours son petit coin de terre natale, ce Milly où son âme d'enfant a laissé à chaque buisson, presque à chaque branche, des nichées de souvenirs; mais il n'en est pas moins vrai que c'est durant les quatre années qu'il passa au collège de Belley, d'octobre 1803 à septembre 1807, que Lamartine s'est réellement formé; et si nous voulons comprendre le succès sans précédent qui accueillit les *Premières Méditations*, le meilleur moyen pour nous est d'assister en quelque sorte à leur éclosion.

Cela nous est d'autant plus facile que les renseignements abondent sur cette époque. Ils nous sont fournis par Lamartine lui-même soit dans ses *Confidences*, soit dans son *Cours familier de littérature*. Mais ces ouvrages ne doivent être acceptés que sous caution, car, en outre des embellissements que l'imagination idéaliste du poète s'est plu d'y apporter, ils ont été écrits un demi-siècle plus tard, à un âge où la mémoire de Lamartine ne devait plus être très sûre. Il nous faut donc corriger Lamartine d'abord par Lamartine lui-même, c'est-à-dire par les écrits de sa jeunesse, la Correspondance, par exemple, et les Mémoires inédits; puis par le *Manuscrit de ma mère*, journal écrit par M^{me} de Lamartine et conservé encore actuellement au château de Saint-Point. Enfin, et c'est là surtout ce qui donne un intérêt nouveau à la question, nous pouvons contrôler les affirmations du poète au moyen de documents récemment découverts : le palmarès du collège de

¹ Cf. abbé Rochet, *Histoire du collège-séminaire de Belley*.

² Mémoires inédits.

Belley de l'année 1806 et les cahiers du cours de philosophie que suivit Lamartine à cette époque¹.

Grâce à ces nombreux renseignements, nous pourrions comprendre quelle importance considérable eut pour la formation du jeune poète son séjour au collège de Belley; nous pourrions, suivant le désir de Taine, le replacer dans son milieu, mieux que cela, dans le milieu où il a grandi. Nous verrons alors que Belley a été pour lui non seulement, comme il le disait plus tard, sa « patrie classique »², celle où il reçut l'éducation des livres, mais encore et surtout, comme il l'a dit plus justement, « la patrie de ses yeux et de son âme », puisque c'est là en définitive qu'il a acquis ou tout au moins développé les deux sentiments qui furent plus tard les deux grandes sources de sa poésie : le sentiment de la nature et le sentiment religieux; et puisque c'est là aussi qu'il a commencé à apporter dans leur expression cette vérité, cette sincérité qui est, de l'avis de tous, la grande originalité de la poésie lamartinienne.

II

C'est, en effet, une remarque qui a été faite bien souvent : tandis que la plupart des autres poètes ont commencé par apprendre à décrire la nature, Lamartine a commencé par la sentir³; de là sans doute chez lui moins d'exactitude et de précision et aussi moins de pittoresque, mais en revanche une vérité et une intimité que l'on ne retrouverait, croyons-nous, que dans l'antiquité classique, chez Virgile. Mais est-ce bien à Belley que Lamartine a commencé par sentir la nature d'une façon aussi originale? Certains critiques semblent en reporter tout l'honneur à son pays natal, à Milly⁴. Assurément les premières années d'enfance que le poète passa à la maison paternelle ne furent pas sur lui sans influence. D'une part l'aridité et la sécheresse de Milly, de ces molles collines couvertes

¹ Ce n'est pas au collège de Belley qu'ils ont été retrouvés; les Pères de la Foi, quand ils furent dispersés en 1809, emportèrent toutes leurs archives; c'est dans la famille de M. Jules Jenin, un ancien camarade de Lamartine, qu'ils ont été découverts. M. Jenin, qui fut maire et conseiller général de Virieu-le-Grand (Ain), était le rival du poète; Lamartine était ordinairement le premier, M. Jenin le second. Lamartine conserva longtemps des relations avec son ancien camarade; il l'appelait « le sceptique et misanthrope Jenin ». (Cf. Déjey, *la Jeunesse de Lamartine*.)

² Lettre de Lamartine à ses anciens camarades, 10 juillet 1856.

³ Cf. Brunetière, *Histoire et littérature*, t. III.

⁴ Cf. Emile Deschanel, *Lamartine*. — Félix Reyssié, *la Jeunesse de Lamartine*.

de vignobles jusqu'à mi-côte, mais au sommet rocailleux et dénudé, ont pu le prédisposer dès son jeune âge à la mélancolie; d'autre part, l'aspect de la Saône qu'il avait vue souvent à Mâcon, de cette Saône « si lente qu'on ne peut juger dans quel sens elle coule¹ », a dû aussi lui donner un certain penchant à la rêverie berceuse. Cependant il faut bien remarquer que la nature qu'il avait sous les yeux dans son pays natal n'était nullement celle que plus tard il devait décrire. On sait quelle place considérable tiennent dans la poésie de Lamartine les eaux et les montagnes. Or, Milly est totalement dépourvu de lacs et de cours d'eau et l'on ne peut regarder comme des montagnes les faibles ondulations de terrain du Mâconnais. A Belley, au contraire, Lamartine se trouvait, comme il le dit, « à l'avant-scène des Alpes », des Alpes avec leurs rivières, leurs cascades et leurs sommets. C'étaient là-bas, par-dessus la muraille du collège, les lignes bleuâtres du Colombier, du Mont-du-Chat, du Mollard-de-Dom, et plus loin, d'échelon en échelon, dominant tous les autres, le Mont Blanc; c'était aussi la cascade de Glandieu et celle de Cerverieux, le lac d'Aiguebelette et celui du Bourget, le Rhône enfin avec ses gorges pittoresques et son cours impétueux; tous les paysages qui devaient plus tard servir de cadre au poème de *Jocelyn*. Il n'est donc pas étonnant qu'en face d'un spectacle aussi grandiose et aussi varié Lamartine ait appris de bonne heure à sentir et à aimer la nature, et ce sont aussi bien les manifestations successives de ce sentiment durant ses années de collège qu'il sera intéressant de noter.

D'abord, par un hasard bienheureux, Lamartine se trouva placé dans un angle du dortoir, près d'une fenêtre d'où il avait vue sur toute la campagne environnante. « J'y entendais, dit-il, le rossignol darder dans la nuit taciturne ses notes tantôt éclatantes, tantôt plaintives. Les vents sonores qui sortent des forêts et qui semblent conserver les bruissements de leurs feuilles, tintaient par bouffées contre les vitres. Quand la lune se répandait comme une silencieuse inondation de la lumière du ciel sur les prairies, je me soulevais sur le coude pour m'égarer en idée, d'arbre en arbre et de ruisseau en ruisseau, dans ces vallées... Il y avait en moi des océans de choses vagues dont je ne savais ni la nature ni le nom, et qui étaient déjà poésie². » Mais bientôt, grâce à une circonstance particulière, il pourra contempler de plus près et tout à son aise cette nature qu'il n'a pu voir encore que de loin et à la dérobée. Une croissance rapide et une imagination trop vive venaient de rendre très difficile

¹ César, *De bello Gallico*, I, 12 : « Influit incredibili lenitate, ita ut oculis, in utram partem fluat, judicari non possit. »

² *Cours familier de littérature*, XXIII.

pour lui le passage toujours dangereux de l'enfance à l'adolescence. Le médecin du collège lui conseilla de prendre chaque jour quelques heures d'exercice dans la campagne. On donna à Lamartine, pour l'accompagner dans ces promenades, un jeune Père qui était, lui aussi, délicat de santé, le P. Varlet. Ce furent alors, plusieurs fois par semaine, de véritables excursions à travers les vallées et les montagnes du Bugey. Le prêtre marchait auprès de lui, le dos courbé, le regard toujours plongé dans un livre de piété, ne lui adressant pas deux fois la parole dans une même promenade. Ce mutisme obstiné rendit Lamartine contemplateur par force; ne pouvant s'entretenir avec son guide, il prit l'habitude de s'entretenir avec la nature qu'il avait sous les yeux. « Cette belle et pittoresque nature, dit-il, était comme un livre qu'on m'aurait contraint à lire pendant un certain nombre d'heures par jour, en déchiffrant tout seul le sens. » Il se souvient encore de l'impression étrange que faisaient alors sur lui le bruit des eaux, des feuilles, des oiseaux, des insectes, les ombres des forêts, les odeurs enivrantes des prés fauchés, les bains d'air rafraîchissant ou attiédi; et il conclut par ce mot très juste : « Ces impressions auraient rendu le rocher poète. »

Ce fut bien mieux encore quand Lamartine sut comprendre non seulement le grand livre de la nature ouvert devant lui, mais encore les livres classiques qu'il avait sous la main. Dans les premiers temps, le jeune écolier, comme tous les autres, avait été rebuté par le pénible travail d'interprétation qui consiste à chercher tous les mots dans le dictionnaire sans avoir le loisir de penser au sens. Mais peu à peu de ce rude travail de pionnier quelques jouissances précoces surgirent : c'était tantôt une image nouvelle de Virgile, tantôt une strophe gracieuse d'Horace qui ravissaient le futur poète. Bientôt il en vint à goûter Homère, Anacréon, Racine, J.-B. Rousseau; mais surtout la poésie descriptive et pastorale, Théocrite et Virgile. A l'école de tels maîtres, Lamartine comprit à merveille le spectacle que, durant ses promenades, il entrevoyait; désormais, le sentiment de la nature était né en lui, et, du reste, il allait bientôt en donner les preuves.

L'occasion ne tarda pas de s'en présenter en effet; on leur donna un jour pour sujet de composition littéraire : une description de printemps à la campagne. C'est là que nous allons voir combien l'amour de Lamartine pour la nature fut, à son début, comme plus tard, de la plus pure sincérité. Ses camarades de classe firent uniquement appel à leur mémoire, à leurs souvenirs livresques et décrivirent un printemps à la Théocrite et à la Virgile : des troupeaux broutant l'herbe tendre, des bergers assis à l'ombre des

hêtres et essayant des airs champêtres sur leurs légers chalumeaux, des abeilles butinant les fleurs, des chèvres suspendues au flanc des rochers. Lamartine au contraire ne s'adressa qu'à son cœur et décrivit le printemps de son cher petit pays natal, de Milly. Rien de plus curieux que de mettre en relief dans cette composition quelques traits finement observés qui dénotent chez le jeune débutant un singulier amour du naturel. « Le coq chante sur le fumier du chemin, au milieu de ses poules qui grattent de leurs pattes la paille pour y trouver le grain... On voit les femmes et les jeunes filles sortir à demi vêtues des portes des chaumières et peigner leurs longs cheveux avec les peignes aux dents de buis... Les hironnelles sont rangées les unes à côté des autres sur les conduits de fer-blanc qui bordent le toit; on dirait une corniche animée... La mère de famille lève le loquet de bois de l'étable, elle compte ses agneaux et ses cabris à mesure qu'ils s'embarassent entre ses jambes... Les petits bergers s'amuse à cueillir au rameau du buis les fruits verts de cet arbrisseau qui ressemblent à de petites marmites à trois pieds... On voit briller dans les chaumières, à travers les portes ouvertes, la flamme des fagots allumés par les femmes pour tremper la soupe à leurs maris. » Cette composition, ajoute Lamartine, eut le prix, non de style, mais de candeur et de sincérité descriptives; on la lut à la fin de l'année à la cérémonie publique de la distribution des prix ¹.

C'était là le premier essai en prose; encouragé par le succès, Lamartine ne devait pas tarder à se livrer à la poésie. Ce fut le rossignol qui l'inspira, le rossignol dont il a déjà parlé et que, de sa fenêtre au dortoir, il entendait chanter la nuit. Dans les quelques strophes qu'il lui adresse on sent déjà passer je ne sais quel souffle avant-coureur de cette vague mélancolie sans cause qui devait caractériser plus tard les *Méditations* :

Que dis-tu donc à la lune,
Pauvre oiseau qui ne dors pas?
Cesse ta plainte importune,
Silence, ou gémis plus bas.

Tu vois bien qu'elle n'écoute
Ni la cascade, ni toi,
Et qu'elle poursuit sa route
Sans te répondre; mais moi,

De la fenêtre où je veille,
Tout pensif à tes accords,

¹ Cours familier de littérature, XXIII.

Pendant qu'ici tout sommeille,
Mon âme s'enfuit au dehors.

Ah! si j'avais donc tes ailes,
O mon cher petit oiseau,
Je sais bien où tu m'appelles,
Mais regarde ces barreaux!...

Et continuant de s'adresser au rossignol, il lui demande s'il vient de Milly, et s'il a vu là-bas les êtres qui lui sont chers, sa mère et ses sœurs. Lamartine ne lut cette poésie qu'à ses deux amis intimes, Louis de Vignet et Aymon de Virieu; ils se récrièrent d'admiration et voulurent la copier. Le jeune débutant comprit qu'il avait enfin trouvé sa voie; il n'avait pas eu « le cœur plus dur que le rocher ».

La conséquence immédiate de cet amour précoce de Lamartine pour la nature fut de lui assurer le premier rang parmi ses compagnons d'étude; et c'est là précisément que nous pouvons contrôler les affirmations du poète par des documents intéressants. Si, en effet, Lamartine comprenait si bien la nature, s'il l'aimait, non seulement quand, durant ses promenades, il se trouvait directement en contact avec elle, mais encore quand, dans ses heures d'étude, il l'entrevoyait à travers ses auteurs classiques, il devait nécessairement prendre une place à part au milieu de ses autres camarades. Le palmarès du collège de Belley de l'année 1806 est, à ce sujet, d'une grande éloquence. Lamartine, qui venait alors de terminer sa rhétorique, obtient le prix d'excellence « *præmia dictaturæ* », les prix d'amplification latine, d'amplification française, de sermon latin et, remarquons-le bien, de poésie; pour le discours grec seulement il n'est pas nommé. De tels succès, et c'est là encore ce qui prouve la supériorité de Lamartine sur ses autres camarades, ne pouvaient qu'exciter contre lui la jalousie de ses petits rivaux. M. de Saint-Pulgent, un compagnon de Lamartine, rapporte que le poète « avait alors quelque chose de rêveur et d'abstrait qui faisait qu'il ne se mêlait pas trop à la partie vivante et un peu tapageuse des écoliers ». De plus, sur un vieux dictionnaire latin conservé à Saint-Point, au bas du nom de Lamartine, un de ses condisciples a écrit « diseur de contes », et sur une grammaire latine conservée dans la famille d'un de ses anciens camarades¹, on peut lire un épigramme plus injurieux encore. C'est qu'en effet on devait un peu le regarder comme un enfant extraordinaire, comme un être à part, cet écolier dont les compositions étaient lues en grand solennel, qui faisait des vers copiés

¹ M. Félix Mathieu du Bourg, ancien conseiller à la Cour d'appel de Lyon.

par ses camarades, et qui semblait toujours avoir à ses côtés, pour l'aider et pour l'inspirer, je ne sais quelle fée invisible, mystérieuse et bienfaisante, qu'il appelait la Nature.

III

« Après la nature, ajoute Lamartine, ce fut la religion qui me fit un peu poète. » De la nature à Dieu, le passage était trop aisé en effet; il était impossible au jeune écolier de contempler les beautés de la nature sans qu'immédiatement il ne reportât sa pensée sur leur créateur. Bien mieux, comme on l'a souvent fait remarquer, le montagnard est idéaliste, les montagnes montrent du doigt le ciel, ou encore, comme le dit le poète lui-même, elles sont le « marche-pied de Dieu ¹ ». Et de même que son amour de la nature avait été extrêmement sincère, de même le sentiment religieux sera chez lui exempt de tout ornement, de tout appareil. Lamartine continue le mouvement de rénovation religieuse brillamment inauguré par Chateaubriand; mais rien de plus curieux à cet égard que de le comparer à son prédécesseur. La religion de Chateaubriand est toute d'imagination; c'est une religion théâtrale, agrémentée de brillants décors et d'une mise en scène recherchée; celle de Lamartine, au contraire, est une religion de foi simple et candide. D'un côté, c'est une magnifique cathédrale de style gothique flamboyant, avec ses flèches dentelées, ses arceaux élancés, et ses énormes rosaces qui font sur le parvis comme des mosaïques ensoleillées; tout y est grandiose et splendide : les dais d'or, les autels de marbre, les chandeliers d'argent, les chapes ornées de pierres précieuses; de l'autre, au contraire, c'est une simple église de village, avec son petit clocher pointu, ses murs blanchis à la chaux, ses bancs de bois; tout y respire le recueillement et la prière, et là-bas, à travers l'étroite fenêtre, c'est l'immensité de la campagne, comme une échappée ouverte sur l'infini. Mais comment ce sentiment religieux, si discret mais si vrai, s'est-il implanté et développé dans le cœur de Lamartine? Certainement les années de collège ne firent que fortifier en lui l'enseignement qu'il avait déjà reçu à la maison paternelle. Sa mère qui avait été sa première maîtresse d'école fut aussi sa première directrice. C'est dans la Bible qu'elle lui apprit à lire, et en la voyant parcourir avec tant de ferveur les pages sacrées, le petit Lamartine comprit déjà qu'il y avait un livre « où le bon Dieu s'entretenait avec les mères et où les mères s'entrete-

¹ *Nouvelles méditations*, XXIX.

naient avec le bon Dieu ». Mais c'est au collège de Belley que la religion de Lamartine acheva de se caractériser, grâce à la triple influence des spectacles auxquels il assistait, des auteurs qu'il dut traduire et surtout de l'enseignement philosophique qu'il reçut.

Parmi les spectacles religieux qui s'offraient à lui, les cérémonies du culte devaient naturellement faire sur son esprit une forte impression. « Elles étaient célébrées, dit-il, avec beaucoup de dignité et beaucoup de pompe. La musique, exécutée par les plus habiles d'entre nous, les costumes, les chants, les attitudes, le silence, les parfums d'encens, les figures recueillies des prêtres et des enfants de chœur nous y communiquaient à tous une espèce de contagion sacrée ¹. L'église devint dès lors pour lui l'endroit préféré; souvent, pendant la récréation du soir, il s'échappait de la cour, s'y introduisait par une porte secrète et là, caché dans l'ombre d'un pilier, il priait ². Et ce qui prouve bien que Lamartine dit ici la vérité, et que sur ses vieux jours il ne cherche pas à composer son personnage pour la postérité, c'est qu'en 1808, l'année qui suivit sa sortie du collège, il écrivait à son ami Aymon de Virieu : « Je voudrais revoir mon banc à l'église et cette tribune où j'allais prier Dieu trois ou quatre fois par jour. » En même temps que ces longues stations à la chapelle, les promenades qu'il fit avec le P. Varlet contribuèrent beaucoup à développer en lui le sentiment religieux. Il avait d'abord l'exemple de son surveillant muet toujours en prières, et puis il était impossible que l'amour de la nature n'éveillât pas en lui l'amour du Créateur. Aussi rien de plus étrange que la façon dont ces deux sentiments en viennent à se combiner et à se renforcer l'un par l'autre. Interrogeons encore Lamartine à ce sujet : « Je composais des prières fleuries, toutes formées, comme d'autant de grains de chapelet, des plus jolies fleurs champêtres cueillies sur ma route. Les violettes y représentaient les saintes tristesses du repentir; les muguet, l'encens qui s'élève de l'autel; l'aubépine, la miséricorde qui pardonne; l'églatine, la joie pieuse qui enivre le cœur; l'œillet rouge de poète y représentait le cantique; les marguerites et les boutons d'or les voluptés et les passions méprisables du monde qu'il faut fouler aux pieds ³. » Mais la composition de ce chapelet de fleurs ne fut pas la seule occupation religieuse de Lamartine durant ses promenades; l'ode au rossignol avait été pour lui la première manifestation poétique de son amour pour la nature; le cantique au torrent de

¹ *Mémoires inédits.*

² *Cours familier de littérature.*

³ *Cours familier de littérature.*

Thoys, près de Belley, traduisit pour la première fois ce sentiment précoce de l'infini et du divin. De même qu'il s'adressait au rossignol, Lamartine interroge cette fois le torrent et lui demande ce qu'il a vu là-haut dans le nuage pour se sauver ainsi épouvanté; mais le torrent ne répond que par des coups de foudre et se presse d'échapper à Jehovah :

Mais moi, l'enfant du Père et que ce nom rassure,
Je m'y sens attiré d'un invincible aimant.
Ce nom chante pour moi dans toute la nature,
Et mon cœur sans repos le sait même en dormant.

Ainsi fatigué de veille,
L'enfant de chœur qui sommeille,
Du cierge qu'ourdit l'abeille
Laisse vaciller le feu
Sur le parvis qu'il traverse.
En dormant, sa main le berce,
La torche en vain se renverse,
La flamme se redresse et monte encore à Dieu.

Le P. Varlet daigna, ce jour-là, dérider les plis sévères de sa bouche et les Jésuites qui lurent le cantique complimentèrent le jeune élève.

Jusqu'ici, Lamartine n'avait vu Dieu qu'à travers la nature, il devait bientôt s'en faire une idée plus nette, grâce aux écrivains religieux que ses maîtres lui donnèrent à lire ou à traduire. L'étude des Pères de l'Église tenait alors une grande place dans l'enseignement de tous les collèges ecclésiastiques; il n'est donc pas étonnant que nous retrouvions plus tard dans les *Méditations* certaines réminiscences de saint Basile ou de saint Grégoire de Nazianze. Bossuet fut aussi pour Lamartine un auteur de prédilection; on a déjà fait remarquer¹ le curieux rapprochement qui existait entre le *Crucifix* et certain passage de l'oraison funèbre de Madame, duchesse d'Orléans; on pourrait également comparer les strophes bien connues du *Lac* avec le sermon de Pâques de 1685, où Bossuet dit : « Il faut marcher, il faut courir, et les heures se précipitent. On rencontre sur le chemin des objets qui divertissent, des eaux courantes, des fleuves qui passent; on voudrait s'arrêter... Heures rapides, passez pour ceux qui pleurent, oubliez les heureux! » Mais les deux écrivains religieux qui devaient faire sur Lamartine le plus d'impression, et dont les ouvrages devaient être pour lui une sorte de révélation, furent des auteurs contempo-

¹ Emile Deschanel, *Lamartine*.

rains : Chateaubriand et Xavier de Maistre. Lamartine a lui-même raconté dans quelles circonstances il fit pour la première fois ces deux lectures mémorables. Ce fut le P. Béquet, son professeur de rhétorique, qui leur lut un jour, à lui et à quelques-uns de ses camarades, quelques pages de Chateaubriand. Lamartine en fut émerveillé, trop émerveillé, peut-on dire, car, lorsque ses condisciples lui demandèrent son avis, il répondit : « C'est beau, mais c'est trop beau ; la nature y disparaît sous l'artifice, cela enivre au lieu de toucher. » Et, à vrai dire, tout Lamartine est déjà dans cette simple réponse ; la cathédrale gothique, splendide et rayonnante, ne pouvait pas cadrer avec l'humble église de village, silencieuse et recueillie. Xavier de Maistre plut davantage au jeune écolier. Cet écrivain avait, en effet, au collège de Belley, un neveu, Louis de Vignet, qui était précisément un des amis intimes de Lamartine ; il leur lut, un jour de promenade, quelques extraits d'un manuscrit de son oncle, le *Lépreux de la Cité d'Aoste*. Tous en furent profondément émus : l'épisode du chien tué sous les yeux du malade pour qu'il ne portât pas ailleurs les germes de l'affreuse maladie ; la mort de la sœur du lépreux, sa seule compagne, les tentatives de suicide de ce dernier, sa résolution de vivre lorsqu'il eut retrouvé entre deux feuillets de l'*Imitation* une lettre où sa sœur lui donnait rendez-vous auprès de Dieu, tout cela alla droit au cœur de Lamartine, bien mieux encore que les belles descriptions de Chateaubriand.

Cependant, la lecture de ces auteurs, de même que les spectacles de la nature, ne pouvaient développer en Lamartine qu'une religion, très sincère sans doute, mais une religion qui n'en était pas moins haute de sentiment. Il lui fallait, maintenant, se faire une religion raisonnée, épurer, en quelque sorte, ces idées d'infini et de divin qu'il avait acquises ; ce fut l'œuvre de l'enseignement philosophique de ses maîtres. Jusqu'ici, on n'a pu, faute de documents, mettre en lumière ce point important ; et, pourtant, on pourrait retrouver dans l'enseignement philosophique que reçut le grand poète le germe de toutes ses idées religieuses, et, ce serait l'objet d'une autre étude, de toutes ses idées politiques et sociales. La découverte des cahiers du cours que suivit Lamartine est donc, à cet égard, de la plus haute importance. Imaginons, en effet, que le futur auteur des *Méditations* ait reçu l'éducation militariste des lycées impériaux, où l'on n'apprenait, pour toute philosophie, que la grammaire générale d'après Condillac et Testut de Tracy. Qui aurait pu lui donner là, nous ne disons pas la solution, mais seulement le sentiment des éternels problèmes de morale et de métaphysique ? Parcourons, au contraire, les cahiers de philosophie

que dut étudier Lamartine. La philosophie y est divisée, suivant la vieille méthode scolastique, en trois parties : la logique, la métaphysique et la morale. Cette seule division montre bien que les maîtres de Belley accordaient plus d'attention aux questions morales et religieuses qu'aux problèmes de psychologie. En ce qui concerne l'esprit du cours, le professeur suit les grandes lignes de la philosophie spiritualiste, cherchant à tenir un juste milieu entre les idées anciennes un peu surannées et les idées nouvelles encore hasardeuses, entre l'école cartésienne qui avait fait son temps, et les théories de Locke et de Condillac qui jouissaient alors d'une grande faveur. Lamartine dut apporter beaucoup de zèle à l'étude de la philosophie; nous en avons la preuve dans un tableau conservé au collège de Belley où se trouvent consignées les thèses philosophiques que soutinrent en 1807 Lamartine et ses camarades. Après l'exposé assez long des thèses tirées de toutes les parties du cours, on lit :

Has theses, Deo duce et auspice

Deipara, tueri conabuntur...

Alphonsius de Lamartine, Matisconensis...

In aula scholæ Bellicensis, die septima septembris 1807, horâ nonâ matutinâ et tertiâ postmeridianâ.

Arbiter erit J.-R.-J. VRINDTS, *philosophiæ professor*.

Ce document nous montre bien que Lamartine dut être un aussi bon philosophe qu'il avait été un excellent rhétoricien; puisqu'on le faisait argumenter publiquement, de même que l'année précédente, on avait lu publiquement sa première description littéraire.

Telle fut la formation religieuse de Lamartine, de l'homme d'Etat qui, étant chef effectif du gouvernement, le jour de Pâques 1848, jour des élections générales, allait prier à genoux dans une simple église de faubourg, du poète qui écrivit le *Crucifix* et la *Mort de Socrate*, et qui sur son tombeau ne voulut voir graver que cette simple inscription, résumé fidèle de sa vie : *Speravit anima mea.*

IV

Lorsque Lamartine quitta le collège de Belley, on peut donc dire que le futur auteur des *Méditations* était complètement formé. Du reste il s'en est bien rendu compte lui-même, et il n'a jamais cessé de dire combien « cette éducation pieuse et libérale contrastait heureusement avec l'éducation au tambour des lycées impériaux, où Bonaparte empereur voulait mettre la pensée de la France en uniforme et faire un peuple de soldats au lieu d'un

peuple de citoyens ». Mais le meilleur hommage que Lamartine ait encore rendu à ses anciens maîtres et camarades, ce fut la poésie intitulée : « Adieux au collège de Belley » qu'il mit en tête des *Premières Méditations*. Le grand poète fut ce jour-là bien inspiré; et ç'a été de sa part une délicate attention que d'inscrire au fronton du nouvel édifice le nom de ceux qui l'avaient aidé à en jeter les fondements ¹.

Ce fut en septembre 1807 que Lamartine quitta définitivement le collège. Il aurait dû y revenir l'année suivante, car à cette époque le cours de philosophie durait deux ans; mais il en fut empêché par une grave maladie. Quelque temps après, en effet, il écrivait à son ami Aymon de Virieu : « J'ai repris mon vieux mal de poitrine et j'ai craché le sang pendant deux ou trois jours; cela m'a fait une peur affreuse et je m'étais amusé à faire mon testament en vers. » Cependant sa santé se rétablit bien vite, et c'est alors qu'à la faveur de l'oisiveté et d'une vie nouvelle nous apparaît un Lamartine que nous ne connaissions pas, un Lamartine que ses maîtres eux-mêmes n'auraient point reconnu, un Lamartine épris de poésie légère et badine, disciple de Berquin, de Chênédollé, de Parny. Plus de traces de cet amour de la nature et de ce sentiment religieux qui l'avaient déjà si bien inspiré! On dirait qu'une sorte de démon jaloux s'est plu à détruire l'œuvre de ces quatre années de collège. Mais heureusement ce ne fut qu'une éclipse passagère : sous la cendre épaisse en apparence le feu couvait toujours; vienne un coup de vent qui la disperse et il brillera d'un éclat inattendu. C'était bien là ce qui devait arriver. Le 18 décembre 1817 s'éteignait à Paris la pauvre petite phisique que le poète avait aimée et qu'il devait chanter sous le nom d'Elvire; ce fut pour lui une crise douloureuse, mais une crise salutaire; dès ce jour, *les Méditations* étaient nées, ces *Méditations* que nous trouvons déjà en germe dans ses poésies d'adolescent. C'est donc en définitive au collège de Belley qu'il faut reporter l'honneur d'avoir formé Lamartine, et ce n'est pas peu de chose, on l'avouera, que d'avoir veillé et présidé à l'éclosion du grand poète que depuis longtemps la France attendait, du poète dont les strophes rêveuses et les rythmes mélancoliques devaient faire oublier les sonneries de clairon et les canonnades déjà lointaines d'Austerlitz et de Waterloo.

Louis COGNAT.

¹ De leur côté le collège et la ville de Belley, n'ont pas été infidèles à Lamartine. Une statue le représentant dans ses années de jeunesse lui fut élevée aux abords du collège, le 22 mai 1899, sous les auspices de l'Académie française et des sociétés savantes de la région.

REVUE DES SCIENCES

Géologie : La mer du Sahara. — A-t-il existé un océan en Afrique depuis les temps secondaires? — Idées régnantes et nouvelles opinions. — L'océan tertiaire — Petites causes, grands effets. — Histoire de quelques oursins. — Explorations fructueuses de nos officiers en Afrique. — Etat du continent africain pendant le dépôt crétacé parisien. — La mer parisienne a fait jadis la conquête du Tchad. — La preuve. — Médecine : Faits singuliers. — Le sel marin chez les albuminuriques. — Régime du sel, régime sans sel. — La chloruration provoque l'albuminurie. — Régimes comparés à la viande noire et à la viande blanche. — Automobilisme : La vitesse. — Imprudence des chauffeurs. — Appareil révélateur automatique permanent des vitesses. — Une lanterne magique. — La vitesse d'après les couleurs. — Sonnerie d'alarme. — Signal visuel accessible au public, aux agents de l'autorité et au chauffeur. — Les responsabilités en cas d'accidents. — Témoignages authentiques. — Psychologie animale : La peur chez le chien. — Un chien qui change de couleur en quelques heures. — Recettes : Un procédé efficace contre les invasions de fourmis. — Le citron.

Il va falloir absolument modifier nos connaissances sur la géologie de l'Afrique. On avait admis jusqu'ici que depuis l'origine des temps secondaires, l'Afrique avait défendu son intégrité contre toute excursion marine. Aucun océan n'avait agité ses eaux depuis ces époques si reculées au-dessus de cette partie de la terre que l'on a appelée le Continent noir. Uniquement dans le nord, du Maroc à l'Égypte, les mers de la craie et du tertiaire inférieur auraient réussi à mordre sur la terre ferme un assez long ruban. Partout ailleurs, le régime continental aurait persisté.

Ce n'est certes pas là l'expression de la vérité. Et il a fallu si peu pour le démontrer que la découverte est curieuse. Il a suffi de quelques modestes fossiles envoyées à Paris pour changer la face des choses. La mer, au contraire, a envahi une partie de l'Afrique, précisément à l'époque où sur l'emplacement de Paris elle déposait la craie de Meudon. C'est M. A. de Lapparent, de l'Institut, qui, avec sa sagacité bien connue, a fait cette intéressante découverte et rectifié une erreur géologique qui avait pris pied dans la science.

M. de Lapparent dit ¹ : « L'ancienne conception du monde a été complètement modifiée. C'est à un officier que nous devons

¹ *La Géographie*, juin 1903.

nous géologues, cette évocation d'une mer Saharienne relativement récente, et cela grâce à quelques morceaux de pierre opportunément ramassées par eux. » En effet, il y a deux ans, on remit à M. de Lapparent un oursin fossile ramassé autrefois par le colonel Monteil dans la traversée de l'oasis de Bilma. Cet oursin aurait pu ne pas signifier grand chose entre des mains inexpérimentées. Et cependant, comme le fait remarquer M. de Lapparent, il suffisait pour qu'on eût le droit de dire qu'à l'époque où Paris était sous l'eau, la mer aussi occupait la région du Tchad. L'oursin révélait cette coïncidence. Mais cet oursin n'était-il pas là par hasard? N'avait-il pas été jeté ou perdu dans les sables par des explorateurs, ou bien recueilli, par exemple, en Tripolitaine, n'aurait-il pas été utilisé par un chamelier quelconque pour équilibrer une charge qu'un accident aurait fait tomber en route. Cet oursin fit noircir beaucoup de papier. Et pourtant on l'avait recueilli à l'endroit même où Rohlf, quarante ans plus tôt, avait signalé des fossiles en abondance. Pour lever tous les doutes, il convenait d'attendre quelque cas nouveau. M. de Lapparent attira l'attention sur ce point et, sur l'initiative du commandant Gouraud, bien connu par le brillant épisode de la capture de Samory, il se trouva dans le Soudan français, entre le Niger et le Tchad, des officiers assez zélés pour ne pas oublier, au milieu de leurs marches pénibles, les recherches dont on leur avait signalé l'importance. Entre les mains du capitaine Gaden, les investigations ont abouti à un très heureux résultat.

Il existe sur le revers nord-est de la frontière circulaire du Sokoto, à environ 400 kilomètres dans l'ouest de Zinder, une localité du nom de Tamaské. On trouve là, en couches horizontales, un calcaire entamé en certains points par des ravinelements, probablement d'anciens lits fluviaux, car ils se dirigent tous vers le Niger; aujourd'hui, les ravinelements sont envahis par les sables; pourtant, sur leur fond, un reste d'humidité permet le développement de quelques palmiers. Or dans un petit escarpement du calcaire, le capitaine Gaden recueillit des fossiles qu'il a bien voulu adresser à M. de Lapparent : quatre oursins, un nautilite. Cette fois, plus de doute possible. Ces fossiles ne se trouvent pas sur place par hasard. Or, l'examen des oursins et du nautilite indique avec certitude la présence à Tamaské de sédiments marins de l'âge du calcaire grossier de Paris.

M. de Lapparent avait raison. A l'époque, dit-il, où la mer déposait sur l'emplacement de la capitale actuelle de la France les couches de ce calcaire qui a servi à la construire, et à la place où se trouvent aujourd'hui les galeries des catacombes, le même

océan, celui que les géologues ont nommé tour à tour « Parisien » et « Lutétien » prenait, en quelque sorte, au nom de la future métropole, possession du Soudan français.

Il résulte des renseignements de M. le capitaine Gaden que des fossiles analogues existent autour de Zinder et dans toute la région qu'a parcourue la mission Foureau-Lamy, de Zinder jusqu'à l'Air. De là au Tchad, le terrain est absolument plat. Il est plus que vraisemblable que la mer Lutétienne atteignait le Tchad et aussi Bilma qu'aucun relief ne sépare du lac. Du côté opposé, les puits du Baol rencontrent auprès de Dakar des sédiments où l'on a recueilli des oursins du même âge que ceux de Tamaské. Il devait donc exister un bras de mer venant de l'Atlantique qui, passant par la Sénégambie, devait s'étendre jusqu'au Sahara oriental. Ce bras de mer devait même s'étendre jusqu'en Libye.

L'oursin de Tamaské appartient à un genre qui, jusqu'à présent, n'est connu que de l'Égypte et de l'Inde. Les échantillons égyptiens semblent jalonner la route que les êtres marins avaient suivi pour aller de l'Inde, par la Syrie et la Libye jusqu'au Soudan.

Et le tableau prend de la netteté. Au moment où, dit M. de Lapparent, la mer Lutétienne couvrait la contrée de Paris et où, sur ses bords, croissaient les palmiers éventails, alors que, sur l'emplacement des futures Pyrénées, la même mer édifiait les assises du calcaire à nummulites, l'Afrique du Nord ne formait guère qu'une île comprenant les massifs actuels de l'Air, des Tassili, de l'Ahgger et du Touat, une autre île ou presque île surgissait en Ethiopie, entourée à l'ouest par la mer de Bilma, à l'est par une autre mer, dont les traces se retrouvent dans la terre des Somalis, sur le bord de l'Afrique orientale et à Madagascar.

Nous voici loin de ce qui avait été admis jusqu'ici. Si le régime désertique a pris possession du Sahara, du moins cette modification ne remonte pas, comme on le croyait, à l'aurore des temps secondaires. M. de Lapparent a renversé, sans conteste, cette conception inexacte. Et, qu'aura-t-il fallu pour rectifier nos connaissances sur l'état du globe à ces époques lointaines : quelques fossiles. Il est juste d'ajouter qu'il a fallu aussi l'occupation française du Soudan. Après la conquête civilisatrice, la conquête scientifique !

Le fait suivant est d'un grand intérêt pour les albuminuriques. Le sel marin est un aliment et un condiment en général manifestement utile à l'économie. Et cependant il est des cas, vient de nous apprendre M. Widal, l'éminent médecin, dans une communication à la Société de biologie, où il peut être très nuisible et notamment aux albuminuriques.

Cette action n'étant pas connue, il est important de la signaler aux intéressés.

Pendant soixante-douze jours, M. Widal, aidé de M. Javal, a étudié l'action du sel marin chez un malade atteint de néphrite épithéliale. On a fait varier brutalement à diverses reprises la chloruration du régime. Le poids du patient a oscillé, au cours de l'expérience, entre les limites extrêmes de 56 et 66 kilogs. Au moment où, dans sa course ascendante, sous l'influence du sel, le poids franchissait 62 kilogs, l'œdème faisait son apparition; inversement, lorsque sous l'action de la privation de sel, le poids tombait de 1 kilog., l'œdème disparaissait. La balance donnait ainsi le moyen de prévoir presque à jour fixe l'apparition de l'œdème. L'augmentation de l'albuminurie a toujours varié dans le même sens que l'hydratation et la chloruration des tissus.

Les chlorures ont donc sur la pathogénie de quelques œdèmes brightiques une puissance d'action qu'il ne faudrait pas méconnaître. Le sel devient alors un aliment dangereux.

M. Widal cite un malade qui depuis le début de sa néphrite ne pouvait plus supporter une alimentation solide sans voir aussitôt les œdèmes apparaître et l'albuminurie s'élever. Il lui suffisait de quelques jours de régime lacté pour voir les œdèmes s'effondrer et l'albuminurie diminuer. Or, chez cet homme, il a été facile avec le régime lacté de faire éclater quand même et à volonté les crises d'œdème et d'albuminurie. Il suffisait d'accroître la quantité de sel dans le lait. Au contraire, avec un régime de 400 grammes de viande noire crue, de 500 grammes de pain ou de 1,000 grammes de pommes de terre, il a été tout aussi aisé de faire disparaître l'œdème et de diminuer l'albuminurie. Pour produire ces effets remarquables et si opposés, on a simplement interverti la chloruration ordinaire des régimes. 10 grammes de chlorure de sodium pris quotidiennement avec le lait ont fait de ce liquide le plus malfaisant des médicaments; la suppression du sel dans le régime carné lui a enlevé ses effets nuisibles. La nature de l'aliment importe souvent moins que la richesse en sel. Le lait administré au cours des néphrites tire une grande partie de ses qualités de sa faible teneur en sel marin. Ces observations sont, comme on le voit, d'une extrême importance et n'échapperont certainement pas à l'attention des praticiens et des malades.

On peut déduire de là aussi que le séjour à la mer doit être néfaste aux albuminuriques. On devra en conclure que, ainsi que tendent à le prouver diverses expériences nouvelles, on a fait une distinction un peu superflue entre le régime aux viandes blanches et le régime aux viandes noires. Beaucoup de physiologistes n'ont

reconnu aucune différence entre les deux régimes d'après les résultats observés. Il serait possible, après les remarques nouvelles de M. Widal, que si quelquefois, on a relevé un désaccord entre les expérimentateurs, la différence n'eût d'autre cause que la richesse en sel marin des viandes ingérées. Peu importerait la nature de la viande, tout dépendrait de sa richesse en chloruration.

Le traitement de la rage à l'Institut Pasteur continue à donner des résultats de plus en plus favorables. C'est en 1902 que la statistique des guérisons a fourni le chiffre le plus bas d'insuccès. Il est bon de le dire pour exciter les malheureux mordus à avoir toute confiance dans la méthode pastorienne. Pendant l'année dernière, 1,106 personnes ont subi le traitement antirabique dans l'établissement de la rue Dutot. Trois personnes sont mortes de la rage; chez une d'entre elles, la rage s'est manifestée avant la fin des inoculations; cette personne ne peut donc être comptée dans la statistique des guéries. On a alors 2 morts sur 1,106. Et la mortalité pour 100 n'est que de 0,18.

Ce résultat n'avait jamais encore été atteint. La première année, en 1886, la mortalité pour 100 avait été de 0,94; puis successivement, année par année, elle fut de 0,79, 0,75, 0,38, 0,32, 0,25, 0,22, 0,36, 0,50, 0,33, 0,30, 0,39, 0,20, 0,25, 0,35, 0,38 et enfin 0,18. Le nombre des mordus a été le plus grand en 1886: 2,671, puis il a oscillé entre 1,830 au maximum en 1889, 1,793 en 1892 et 1,308 en 1896 pour descendre en 1902 au minimum de 1,106.

En 1902, les départements de la Seine et de Seine-et-Oise ont fourni à eux seuls 469 mordus, ce qui se comprend du reste, car dans la banlieue les chiens errants abondent. On les voit sur toutes les portes des maisons, dans les rues, et le soir et la nuit à la recherche de leur nourriture. Quand on voudra bien tenir la main au règlement, enlever les chiens errants sans collier, sans responsabilité aucune du propriétaire, nous verrons diminuer considérablement les cas de rage. En attendant, il faut féliciter l'Institut Pasteur des progrès de plus en plus grands qui sont réalisés dans les vaccinations antirabiques.

Il serait temps de se mettre à l'abri des entraînements, des chauffeurs et de les mettre à l'abri eux-mêmes des excès de vitesse. Les accidents se multiplient tous les jours d'une façon désolante. Plus on va vite et plus on veut aller vite. La vitesse grise. Un ingénieur, M. Paul Villain, vient d'imaginer un système de contrôle des vitesses qui semble devoir jouer un rôle utile en automobilisme. La

voiture qu'il nous a montrée porte une grosse lanterne. C'est cette lanterne qui est chargée de révéler la vitesse, de dire sans cesse si elle est réglementaire, exagérée, dangereuse, et de le dire non seulement au public, aux agents de l'autorité, mais encore au chauffeur lui-même.

Tout le monde a vu le régulateur à boule que portent nos machines à vapeur. Le régulateur gouverne la vitesse de la machine par suite de l'écartement des boules qui défend l'entrée de vapeur. M. Villain a tiré parti de ce régulateur. Il le relie par un arbre flexible à une roue de la voiture; naturellement les boules s'écartent de leur position normale en raison de la vitesse de la roue, et, ce faisant, elles commandent un mécanisme qui à un moment donné déclanche une sonnerie. C'est la sonnette d'alarme qui avertit le chauffeur qu'il dépasse, sans s'en douter, la vitesse permise. Il y a mieux encore : ce même régulateur détermine dans la lanterne l'apparition de verres de diverses couleurs et selon la teinte, on connaît la vitesse de marche. Un disque blanc, c'est la vitesse permise en ville; un disque vert, c'est la vitesse autorisée sur route; un disque rouge, c'est la vitesse dangereuse. Résultat évident : le public, les agents, les chauffeurs, savent constamment par le signal visuel donné par la lanterne nuit et jour, les conditions de marche.

Cet avertisseur automatique si simple, fournit un contrôle à tout instant, même pour le chauffeur lui-même. Si le chauffeur ne tient pas compte de l'avertissement, il est clair qu'il sera bien responsable de l'excès de vitesse et des accidents qui pourront survenir.

Personne ne nie aujourd'hui l'influence du moral sur le physique. C'est vrai pour l'homme et c'est tout aussi vrai pour l'animal. Il y a bien longtemps, nous avons fait avec le docteur Corvisart, des expériences sur le chien dans le but de voir si réellement l'ennui, par exemple, exerçait quelque action sur l'animal. Nous opérions sur quatre chiens d'espèce différente. Deux restaient à la chaîne, deux étaient libres. On leur donnait à la même heure leur soupe quotidienne. Puis, trois heures après qu'ils l'avaient mangée, au moyen d'une fistule, on recherchait comment s'effectuait la digestion. Or le résultat fut net : les chiens en liberté avaient tous fini de digérer au moment de l'examen; les chiens attachés ne terminaient leur digestion que plus d'une heure après les autres. Et il en fut ainsi de même cinq fois de suite. Voici un cas tout récent qui est autrement démonstratif.

Un jeune chien d'origine terre-neuve, âgé de deux mois et demi, blanc avec taches noires, sortait avec son maître dimanche

21 juin. Tout à coup, il fit la rencontre d'un gros chien aux abois formidables. Ce gros chien ne le toucha pas; mais le petit terre-neuve fut si effrayé qu'il tomba aussitôt en violente crise épileptiforme avec bave, yeux renversés, agitation des membres, et il se renversa sur le flanc. Cette crise ne se calma qu'au bout d'une heure, après quelques inhalations d'éther.

Ceci s'était passé le matin; le soir du même jour, le chien était devenu méconnaissable; il avait entièrement changé de couleur, il était moucheté comme un petit danois et depuis les taches ont persisté. Si on ne l'avait pas vu avant l'accident, jamais on n'aurait dit qu'il se fût agi du même chien. Effet de la peur! Les grandes émotions ont une influence évidente sur tout l'organisme. Chez l'homme, les cheveux, comme on sait, peuvent blanchir du jour au lendemain. L'exemple précédent montre que même chez le chien, la robe peut se modifier en quelques heures.

S'il est permis d'être sceptique, c'est bien en matière de recettes contre l'invasion des fourmis. J'en ai essayé pour ma part plus d'une douzaine sans le moindre succès. Rien d'entêté comme la fourmi. Il n'y a que l'échaudage qui permet de s'en débarrasser. Mais le procédé n'est pas applicable dans tous les cas. Or M. Léon Brut, de Louveciennes, nous a signalé un procédé qui, cette fois, nous a donné satisfaction. Dans les armoires, buffets, placards, cuisines, escaliers, il suffit de disposer des morceaux de citron moisis. Il se répand une odeur forte rappelant celle de l'éther sulfurique, et au bout de deux jours les fourmis abandonnent la place. Il ne faut pas couper le citron et le disposer de suite dans les meubles à protéger; il sécherait simplement; il faut laisser les morceaux par terre, dans une cave, jusqu'à ce que les hyphomycètes, ou champignons de moisissure, aient recouvert le zeste d'une couche verte; les morceaux sont alors bons à agir contre les fourmis.

Eh bien, M. Brut a bien observé; en ce qui me concerne, j'ai introduit le citron moisi sur le passage des fourmis qui envahissaient les placards et les buffets, qui pénétraient par légions par les fissures des portes. Adieu les fourmis. Le premier jour, les bataillons ont hésité; le second jour, ils ont tourné le dos; le troisième jour, on n'en voyait plus. Je souhaite que ce procédé, le seul qui se soit montré efficace entre mes mains, le devienne dans d'autres. Les invasions de fourmis, surtout pendant les étés chauds, constituent à la campagne, un véritable fléau.

HENRI DE PARVILLE.

UN BEAU-FRÈRE DE L'IMPÉRATRICE MARIE-THÉRÈSE

Charles de Lorraine, cadet d'une famille princière détronée, eut cette chance que son frère aîné épousa l'héritière de la maison de Habsbourg. Marié lui-même à une sœur de Marie-Thérèse, mis tout jeune à la tête des armées autrichiennes, il s'y comporta bravement, mais avec tant d'inexpérience qu'il fallut se hâter de lui substituer des professionnels comme Daun. Le poste de gouverneur général des Pays-Bas parut moins dangereux à lui confier : c'était une situation d'apparat, dont le titulaire touchait de gros émoluments, tenait un somptueux état de maison et n'exerçait qu'un pouvoir très restreint, car toutes les décisions importantes étaient prises soit par la cour de Vienne, soit par les agents de confiance qui la représentaient à Bruxelles. Débonnaire, gourmet, prodigue et galant, Charles de Lorraine s'acquitta pendant plus d'un quart de siècle de ces fonctions honorifiques au contentement de son impériale belle-sœur, à la satisfaction des Belges et surtout à sa très grande joie personnelle. On lui éleva une statue de son vivant, comme il était alors d'usage pour la plupart des princes régnants, et on salua sa mort de manifestations de regret, dont la plupart étaient sincères.

A ce personnage d'étoffe en somme assez mince, l'aimable écrivain qui signe Lucien Perey vient de consacrer un volume ¹, où, à la vérité, Charles de Lorraine disparaît un peu derrière la chronique mondaine de Bruxelles, de Vienne et même de Paris. On sait que M. Lucien Perey possède à un égal degré le don de dénicher des documents curieux et le talent de retracer l'histoire anecdotique, celle du dix-huitième siècle surtout. Ses fidèles lecteurs retrouveront ici une ample collection de bons mots, de bruits de cour et de société, de détails piquants ou oubliés.

La modestie de M. Lucien Perey se défend de toucher à l'histoire générale; au nom pourtant de cette histoire, il nous faut protester quand l'écrivain représente l'administration française aux Pays-Bas, au temps de Fontenoy, comme tyrannique et odieuse aux populations. C'est trop facilement accepter les dires des panégyristes flamands ou autrichiens du prince Charles : pour nous la vérité est qu'il n'y eut point alors administration proprement dite, mais occupation militaire pendant les hostilités, et que si l'annexion définitive des Pays-Bas s'en était suivie, les Belges auraient sans nul doute embrassé la nationalité française aussi fortement que les Franks-Comtois, les Alsaciens et les Lorrains.

L. DUFOUGERAY.

¹ Lucien Perey, *Charles de Lorraine et la cour de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse*. — Paris, Calmann-Lévy, vi-356 pages in-8°.

CHRONIQUE POLITIQUE

7 août 1903.

Tandis que le Sacré-Collège était recueilli en Dieu pour l'élection du successeur de Léon XIII, nous nous rappelions ce que, en 1831, au lendemain de la mort du Pape Pie VIII, l'abbé de La Menais, encore fidèle à l'Eglise romaine, écrivait dans l'*Avenir* : « L'Eglise a perdu son chef et la chrétienté son père; le monde catholique est orphelin. Mais il est écrit : *Non relinquam vos orphanos; veniam ad vos*. Et bientôt, selon sa parole, le Christ apparaîtra de nouveau parmi nous, dans la personne du Vicaire qu'il s'est déjà choisi, bien qu'il soit encore inconnu des hommes. » S'adressant à cet inconnu encore caché derrière le voile du temple, l'éloquent écrivain lui disait : « Toi que nous ne pouvons encore nommer par ton nom, notre foi te salue d'avance; nous apportons d'avance à tes pieds l'hommage de notre soumission sans bornes et d'un amour indéfectible, qui, nous en avons la confiance, t'adoucirait le dur labeur, les chagrins, les soucis qui bientôt courberont ta tête vénérable. »

C'est dans ces sentiments que la grande famille chrétienne a attendu et accueilli le nouveau Pape qui va gouverner l'Eglise dans nos jours difficiles. Gloire à Dieu! Paix aux hommes de bonne volonté! Ces paroles où la terre et le ciel se confondent pour saluer la venue du Sauveur en ce monde, nous croyons les entendre à l'avènement de ce Vicaire du Christ, qui s'appelle Pie X. La gloire de Dieu éclate dans le spectacle que vient de donner encore son Eglise et dans la leçon qu'elle a offerte au monde par cette façon grave et sainte de transmettre le pouvoir suprême, de le garder pur de toute influence d'argent ou d'ambition, de le conférer à un humble qui, sans autre éclat que sa piété et sa vertu, ne le recherchait pas. Où vit-on jamais une élection plus libre, une république mieux ordonnée, une démocratie plus sincère? L'Eglise enseignait l'égalité aux hommes lorsqu'ils n'en avaient même pas l'idée. Nous voudrions que, comme la gloire de Dieu vient de sortir de ce conclave fermé d'hier, il en sortît aussi la paix aux hommes de bonne volonté. Pie X la donnera aux hommes; les hommes la donneront-ils à Pie X ?

¹ Un de nos lecteurs nous fait remarquer, — à propos de la célèbre prophétie de saint Malachie, qui applique au nouveau Pape la devise « *Ignis ardens* », — que si le blason de Pie X ne paraît pas y correspondre maté-

Une question est sur bien des lèvres : quelles sont les dispositions du nouveau Pape à l'égard de la France? C'est à la France elle-même à faire la réponse, c'est elle qui décidera de cette attitude. Supposer au chef de l'Eglise un sentiment de malveillance quelconque à l'égard de notre pays, ce serait criminel et ce serait fou; quelle plus grande douceur et quel plus grand avantage pourrait trouver le Père commun que dans une étroite union ou dans une entente cordiale avec la nation que tant de fois Rome appela sa fille aînée? S'il y a eu des nuages dans leurs rapports depuis la Révolution, l'impartiale histoire proclame que la faute ne fut pas aux Papes. Sous le premier Empire où, parfois, Napoléon se conduisit plutôt en tigre qu'en lion, Pie VII fut toujours l'agneau. Sous la Restauration comme sous le gouvernement de Juillet, notre diplomatie rendit un perpétuel hommage à la sage modération de Léon XII, comme de Grégoire XVI. Assurément, Napoléon III n'eut pas à se plaindre de Pie IX, et notre troisième République n'eut qu'à se louer de Léon XIII. Il va donc de soi qu'à l'exemple de tous ses prédécesseurs, le nouveau chef de l'Eglise sera le digne Vicaire du Christ, qui, suivant l'antique formule, « aime les Francs ». Le gouvernement qui représentera ou sera censé représenter la France, répondra-t-il à cette paternelle sollicitude? Tout est là.

Le journal le *Temps* publiait, ces jours-ci, une lettre curieuse que M. Gambetta aurait écrite, le 20 février 1878, en apprenant l'élection de Léon XIII : « Je salue cet avènement plein de promesses. Il ne rompra pas ouvertement avec les traditions et les déclarations de son prédécesseur. Mais sa conduite, ses actes, ses relations vaudront mieux que ses discours, et s'il ne meurt pas trop tôt, nous pouvons espérer un mariage de raison avec l'Eglise. » Ce n'est pas Léon XIII qui est mort tôt, c'est M. Gambetta; et M. Jules Ferry, à son tour, voyant le gouvernement de Léon XIII, voudra plus tard revenir sur ses lois néfastes et mettre un terme à la guerre religieuse. Les aveux de M. Gambetta et de M. Jules Ferry achèvent de montrer que, dans la persécution d'aujourd'hui, il n'y a même pas une excuse au crime.

riellement, il est cependant curieux de constater que l'élection a eu lieu le jour de la fête de saint Dominique. Or, on sait que les armes des Frères-Prêcheurs portent un chien tenant dans sa gueule une torche enflammée. Et le bréviaire romain en explique ainsi le symbolisme : « *Hujus (Dominici) mater gravida sibi visa est in quiete continere in alvo catulum ore præferentem facem, qua editus in lucem orbem terrarum incenderet. Quo somnio significabatur fore ut splendore sanctitatis ac doctrinæ gentes ad christianam pietatem inflammarerentur.* » (Bréviaire Romain, office de saint Dominique, 4 août, 1^{re} leçon du II nocturne.) N. D. L. R.

Nous ne comprenons rien à la distinction que des esprits superficiels, dans un langage dont ils ne se rendaient pas compte, ont prétendu établir entre les Papes religieux et les Papes politiques. Le Pape doit être à la fois religieux et politique. Il a l'œil fixé sur les vérités éternelles, sans perdre de vue les nécessités contingentes. Le trône de Pierre n'est pas la colonne de saint Siméon Stylite; le Pape ne regarde de plus haut les choses humaines que pour en mieux mesurer les limites dans le temps et dans l'espace. Un des avantages du pouvoir temporel était précisément de mettre la Papauté en contact plus immédiat avec les réalités inévitables auxquelles se heurte partout l'action universelle de l'Eglise. M. Berryer le disait, avec sa sagacité d'homme d'Etat, dans sa plaidoirie pour Mgr Dupanloup : « Cette souveraineté, disait-il, est nécessaire pour que, mêlé comme prince temporel à toutes les affaires de ce monde, à toutes les questions qui s'agitent entre les Etats, le Pape ne soit pas comme renfermé dans un sanctuaire obscur, placé en dehors du mouvement des affaires humaines; pour que, s'asseyant aux conseils des rois, il y intervienne comme modérateur; pour, enfin, qu'il ne fasse jamais usage de sa puissance spirituelle, avec l'omnipotence qui lui appartient, sans reconnaître les tempéraments, les ménagements que peuvent réclamer le repos des peuples, la paix de l'Eglise, la sécurité des Etats. »

Léon XIII a été un modèle à jamais mémorable de ce que Bossuet aurait appelé la politique sacrée. On dit que, dans les derniers jours de sa vie, il répétait, prêt à prendre des mesures irrévocables : « Les ministères impies passent, la France reste. » Supposez qu'au discours abominable de M. Combes au Sénat, il eût répondu, comme il en avait le droit, par le rappel du Nonce? Il aurait procuré au malotru qui l'insultait la petite satisfaction ministérielle qu'il cherchait, celle d'entamer une séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui n'aurait été qu'une spoliation et qu'une oppression aggravées de l'Eglise par l'Etat. Si, ce qui n'est pas désirable, mais ce qui n'est pas impossible, la séparation de l'Eglise et de l'Etat doit se réaliser en France dans un temps plus ou moins long, il importe de manœuvrer de manière à ce qu'elle ne soit pas faite par un gouvernement malhonnête. Dans son Encyclique au clergé et aux catholiques de France, Léon XIII avait parfaitement montré le péril : « Dès que l'Eglise, utilisant les ressources que le droit commun laisse aux moindres des Français, saura, par un redoublement de son activité native, faire prospérer son œuvre, aussitôt l'Etat intervenant pourra et devra mettre les catholiques français hors du droit commun lui-même. Pour tout dire en un mot, l'idéal de ces hommes serait le retour au paganisme; l'Etat

ne reconnaît l'Eglise qu'au jour où il lui plaît de la persécuter. »

Si nous n'avions pas une confiance absolue dans l'équité supérieure du Père commun de la grande famille chrétienne; si nous n'appliquions sans réserve à la chaire de Pierre le mot de Bossuet, qu'elle trouve sa sérénité dans sa hauteur, nous tremblerions pour la France. Tout ce que la sottise ou la perversité humaine peuvent faire pour indisposer, blesser, exciter contre soi-même la haine et le mépris, le gouvernement actuel l'a fait à l'égard du Saint-Siège.

Que M. Combes, président du conseil et chef officiel du gouvernement, se soit rendu justice à lui-même en ne paraissant pas à la cérémonie de Notre-Dame; qu'il se soit exclu pour cause réfléchie d'indignité : nous n'y trouvons pas à redire. Il était dans cette position singulière que sa présence et son absence seraient également un scandale. Le séminariste infidèle, le persécuter de ses frères, l'ingrat sans pitié qui livre à la douleur, à la misère, à la faim ceux qui lui ont fait du bien et qui ne font que du bien, se serait trouvé mal à l'aise à Notre-Dame; sous ces voûtes tendues de noir, il aurait senti que le vrai mort c'était lui-même. Les chants des prêtres l'auraient enveloppé comme la honte et le remords. Mais que penser d'un pays ainsi représenté devant le monde? Si l'on jugeait la France sur ses autorités officielles, elle serait au ban du genre humain civilisé, en dehors des lois morales et sociales, offrant la curiosité malsaine d'un Etat sans Dieu, sorte de pestiféré qui se mettrait lui-même en quarantaine.

Tandis que, à part quelques personnages secondaires, la France officielle n'était pas à ce deuil du monde entier, où même la Turquie, même la Chine, même le Japon avaient tenu à honneur de figurer, l'hommage montait de toutes parts vers la chaire de Saint-Pierre et vers le Pape qui l'avait fait resplendir d'une nouvelle gloire. Princes et peuples s'étaient rencontrés dans une touchante unanimité. Le doyen du corps diplomatique à Rome, s'adressant au Sacré-Collège, lui avait dit ces paroles que répétera la postérité : « Les vertus et la haute sagesse de Léon XIII laisseront une trace lumineuse dans l'histoire du monde. » Le monde, même dans les régions où Léon XIII avait dû dire des *non possumus* et des *non licet*, avait déjà répondu. L'admiration, les regrets, la douleur de l'Italie, ont frappé tous les observateurs. Les conseils communaux et provinciaux qui se déclarent les plus italianissimes, les associations qui se réclament du nom d'Humbert ou de tel autre nom significatif de la même cause, ont télégraphié au Vatican leur respectueuse sympathie. Dans une foule de villes du royaume, les magasins se sont fermés pour deuil *mondial* ou national. Les femmes les plus pauvres se sont vêtues de noir. Des multitudes

sans fin ont voulu s'agenouiller et faire le signe de la croix devant le Pape mort. Si M. Combes s'est imaginé qu'en manquant à toutes les convenances et à tous les usages envers le chef de l'Eglise romaine, il faisait sa cour aux Italiens, il en sera pour sa platitude; nous la récolterons en avanies.

Entre toutes les nations européennes, il en est une dont l'attitude a été tout particulièrement une antithèse instructive et mortifiante pour notre misérable gouvernement. On sait qu'il y a quelques années, la Hongrie, ou du moins la partie la plus bruyante de la Hongrie, ne cachait pas son aigreur contre Léon XIII; elle lui reprochait de ne pas résoudre, comme ses journaux le demandaient, la question du baptême des enfants issus de mariages mixtes et celle de la tenue des registres de l'état civil, et aussi de différer la préconisation de certains candidats ecclésiastiques. Elle lui reprochait plus amèrement encore d'avoir autorisé l'usage de la langue slave dans les services religieux en Pologne, et d'avoir voulu, par cette condescendance, plaire à l'alliée de la France, à la Russie. Malgré ces griefs qui, en soi, n'étaient pas fondés, mais qu'avait excités et envenimés une ambition de race et de parti, — la figure de Léon XIII était si haute et si majestueuse que, lorsqu'il fut annoncé que, décidément, elle avait disparu de la terre, ce fut, dans ce vieux royaume de Saint-Etienne, où tant de jalousies et de haines s'entrechoquent, une commune explosion de regrets et d'hommages. Tous les députés se rendirent, vêtus de noir, au Parlement. Le président, le comte Albert Apponyi, que beaucoup désignent comme le magicien destiné à dénouer l'écheveau toujours renaissant de la crise austro-hongroise, a exprimé la pensée de tous : « Si nous contemplons, a-t-il dit, la douleur dont tous les peuples civilisés ont donné témoignage devant l'agonie de Léon XIII d'abord, et devant sa mort ensuite, nous constatons ce fait étrange que toute inimitié entre les croyants et les non-croyants, les catholiques et les partisans des autres religions, a complètement disparu devant la communauté de la douleur. Ceux mêmes qui, par leurs convictions, étaient le plus opposés aux vues que le Pape défendait, les représentants les plus décidés des opinions contraires aux siennes, tous ont suivi avec angoisse les luttes de ses derniers jours, et contemplent maintenant avec larmes son cercueil. »

Les journaux nous racontent à satiété quelle division règne dans le Parlement hongrois. Elle y règne jusqu'à rendre le gouvernement impossible, elle y règne par le procédé brutal qu'on appelle l'obstruction. Une question qui semble inconciliable avec l'existence même de la monarchie, celle de la constitution d'une armée natio

nale hongroise, a tellement séparé et exaspéré les esprits, que même le fils de Kossuth et les chefs du parti avancé, qui ne veulent pas agir comme des fous et des *casse-cou*, sont rejetés par leur queue extrême. Un récent incident, cette tentative louche de corruption pour acheter le silence ou l'abstention des députés obstructionnistes, qu'on veut faire remonter au ministère lui-même, est venu augmenter encore l'incendie et le chaos.

Eh bien, une sorte de Trêve de Dieu s'est faite un instant devant la grande image de Léon XIII évoquée par le comte Apponyi; et la Chambre entière, où siègent beaucoup de protestants et même des Juifs, a voté par acclamation un ordre du jour consacrant sa religieuse vénération pour le Pape défunt.

Ce qui caractérise encore le gouvernement français, c'est qu'à l'inverse de tous les Etats du monde qui cherchent avec empressement toutes les occasions de rapprocher leurs citoyens ou leurs sujets et, s'ils en ont, de ramener leurs dissidents, il ne travaille, lui, qu'à attiser la guerre sociale, civile, religieuse. Comme il fait bande à part dans le concert du monde civilisé, il veut qu'à toute force il y ait, dans le sein de notre pays, des portions nombreuses de la population, les plus honnêtes et les plus respectables, qui le maudissent. L'affectation, l'espèce de coquetterie habile, avec lesquelles l'empereur Guillaume a témoigné son admiration pour Léon XIII, son estime pour son génie, son chagrin de sa perte, ont frappé tous les yeux; son fils, le prince héritier, entouré des ministres et des plus hauts dignitaires, l'a représenté au service funèbre de Berlin. Les catholiques du duché de Posen, de la Silésie, des provinces rhénanes, de l'Alsace-Lorraine, n'ont pas pu ne pas enregistrer cet hommage rendu à leur foi. Mais considérez ce prince avisé qui, sous son air bon enfant, se révèle un politique et un modéré, Edouard VII! Etudiez avec quel mélange de cordialité et d'adresse il a su préparer et réaliser sa visite à l'Irlande! Il y a été en passant par Rome. Le terrain où il devait mettre le pied était des plus difficiles. Les partisans du *home rule* sont nombreux dans le pays d'O'Connell, ils veulent un Parlement irlandais à Dublin avec la même ardente ténacité que les Magyars voulaient un Parlement hongrois à Buda-Pesth. Ils avaient été satisfaits, nullement désarmés ni réconciliés, par le bill agraire que vient de voter, en troisième et définitive lecture, la Chambre des communes, et aux termes duquel les terres des landlords irlandais pourront passer par voie d'achat aux mains de leurs fermiers. La mauvaise humeur persistante de la grande île où le loyalisme pour ses conquérants n'est pas encore entré dans le sang, s'était traduite à l'avance par les refus de municipalités et de corps élus de pavoi-

ser leurs édifices et de présenter des adresses de bienvenue. La visite d'Edouard VII au Pape avait provoqué une première détente, elle avait amolli les cœurs les plus farouches. Puis, la mort de Léon XIII coïncidant avec son débarquement dans l'île des Saints, le roi s'est presque rendu populaire en exprimant, dès son premier discours, son deuil, en le consignait dans une dépêche publique au cardinal Logue, et en décommandant toutes les représentations de gala. A la messe de *Requiem* qui a été dite à Londres, le roi a voulu être représenté, dans l'église catholique, par lord Denbigh en uniforme; son cousin, le duc de Cambridge, en habit de feld-maréchal, des membres des deux Chambres, un envoyé du maire de la Cité, tout le corps diplomatique, y compris même le ministre de Corée, assistaient à cette cérémonie où se pressaient, par une autre ironie contre notre infortuné pays, des délégations de toutes les associations catholiques et de toutes les congrégations religieuses d'Angleterre, toutes confiantes dans la liberté.

Le roi Edouard VII est-il en avance sur l'opinion de son pays? Il la suit autant qu'il l'encourage. Le *Times*, qui est une image assez fidèle, dans ses mobilités et dans ses courants, de la grande mer flottante de l'opinion publique, a publié sur Léon XIII un article où, après avoir célébré le souple et extraordinaire génie du Pape, il parle de la Papauté, de la place inamovible qu'elle occupe dans le monde, de l'intérêt capital qu'ont les pays, même protestants, à s'intéresser au choix de ses titulaires, en des termes qui étonneraient bien les générations précédentes de ses lecteurs.

C'est ainsi que les nations, dignes de vivre et de régner, savent faire l'union dans leur sein; qu'y faisant l'union, elles y puisent la force; et qu'au lieu de se traîner, à Fachoda comme ailleurs, dans des humiliations diplomatiques dont elles croient se relever en donnant l'assaut à des couvents ou en chassant les religieux et les religieuses, elles procèdent infatigablement à la prise de possession du monde.

Un incident, quelque peu irrégulier, vient de se produire où nos voisins d'outre-Manche ont eu à s'exprimer officiellement sur notre politique religieuse. Tandis que le roi Edouard VII reçoit bienveillamment la visite de M. Loubet, qui ne sera peut-être pas, hélas! une visite sèche, et que le train de plaisir de nos parlementaires français est accueilli à Londres tout comme une fanfare de banlieue ou de province, — voici en quels termes le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères répondait, en plein Parlement britannique, à une question d'un député, M. John Redmond, sur le sort fait par la nouvelle loi française aux Bénédictins anglais de Douai : « Je ne suis pas surpris, a dit lord Cranborne, de la chaleur avec laquelle

M. Redmond a parlé. Je ne puis dire que je ne suis pas de son avis sur ce qui vient de se passer. La loi sur les Associations n'est pas de celles qui auraient jamais pu être votées dans ce pays, et nous ne pouvons que nous étonner, s'il est permis de le dire avec le respect dû à une grande nation voisine, de ce que le gouvernement français ait cru nécessaire de proposer une pareille loi. »

Croyez-vous que notre gouvernement relèvera cette ingérence d'un gouvernement étranger dans ses propres actes? Rappelez-vous avec quelle brutale grossièreté M. Combes, peu de semaines avant la mort de Léon XIII, défendait au Chef de l'Eglise de s'occuper des affaires de l'Eglise en France, et se reconnaissait à lui-même le droit de manquer de parole dans ses rapports avec elle! Rappelez-vous encore avec quelle hâte, l'année dernière, à la suite de discours de ses collègues André et Pelletan, qui avaient tenu, après boire, des propos d'apparence irrespectueuse vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Italie, il les avait désavoués, attribuant leurs incongruités à la chaleur communicative des banquets! Soyez sûrs que le pleutre filera doux devant l'Angleterre comme devant l'Allemagne et l'Italie; foudre de guerre contre les faibles, il ne tapera que plus fort sur les inoffensifs du cloître et sur les Sœurs de la Charité.

C'est là, d'ailleurs, qu'il faut en revenir : la politique française, à l'heure qu'il est, n'a qu'un caractère et ne poursuit qu'un but : la guerre, sous toutes ses formes, à l'institution divine comme à la liberté religieuse. M. Combes n'a d'autre titre pour rester au pouvoir; s'il ne poussait pas à bout cette guerre, il perdrait sa raison d'être ministérielle. Lorsque les Chambres se séparèrent sous le coup du discours de M. Waldeck-Rousseau, qui, chargé de la plus écrasante responsabilité dans la perpétration des horreurs commises, avait déclaré que la loi sur les associations, telle qu'elle était appliquée, n'était pas celle que, sur sa présentation, avaient votée les Chambres; que, par conséquent, le gouvernement actuel était en dehors de la légalité; on pouvait se demander ce que ferait M. Combes devant cette mise en accusation. Relèverait-il le défi? Il s'est terré et a foiné, muet sur son banc, dans cette dernière séance du Sénat, consacrée aux Salésiens, à laquelle M. Waldeck-Rousseau avait tenu à assister avec l'intention déclarée de répondre au premier ministre si celui-ci contredirait sa thèse. M. Combes allait-il, du moins, pendant les vacances des Chambres, modérer sa politique, de façon à ressaisir la portion de la majorité actuelle qu'avait ébranlée M. Waldeck-Rousseau? Il était alors perdu: d'une valeur absolument inférieure, sans autorité, sans prestige, il n'avait de chances de durer qu'en s'attachant, par l'excès même du

mal qu'il ferait, la partie la plus violente de la majorité, celle qui, par la peur et l'intérêt, fait marcher les autres. Il manœuvre de telle sorte que, ne trouvant pas pire que lui, on le garde.

En même temps qu'il refusait son hommage au Pape Léon XIII, l'ex-abbé Combes donnait son obéissance à l'ex-abbé Charbonnel. Ces deux sécularisés nous gouvernent; le plus détroqué des deux commande à l'autre, comme à son grand-vicaire. Les journaux nous ont appris que le premier a été, à la place Beauvau, trouver le second, d'abord pour lui intimer à quelles conditions il laisserait faire la cérémonie de Notre-Dame; ensuite pour faire relâcher quelques-uns de ses amis qui avaient sifflé le général André, saisi de la fantaisie subite d'honorer le Pape dans le même sanctuaire où un autre Pape avait sacré un autre général, qui s'appelait Bonaparte; enfin pour régler les détails de la grande manifestation en l'honneur d'Etienne Dolet, pornographe assassin, que les Parlements condamnèrent à mort il y a trois cents ans.

Dans l'intervalle, une mésaventure était arrivée au copain de l'ex-abbé Combes : l'ex-abbé Charbonnel avait été condamné pour outrages aux mœurs par le Tribunal de la Seine. Dans un grand nombre de localités, il avait fait glisser sous les portes des maisons, la veille au soir de la première communion, une production de sa libre-pensée, intitulée : *les Salisseurs ; les fouille-ménages*. Malgré l'importance de ce personnage officiel, cinq pères de famille de la commune de Decize, département de la Nièvre, eurent le courage de le traduire en justice pour avoir souillé leurs maisons de son immondice. Lecture fut donnée à l'audience de l'écrit incriminé; le substitut, dont nous prononçons le nom avec respect, M. Lescouvé, eut plus que du courage, il eut de l'héroïsme en requérant ainsi contre le puissant du jour : « Si le ministère public n'intervenait pas dans une poursuite de ce genre, il commettrait une lâcheté. Le factum qui vous est déféré est immonde, depuis la première ligne jusqu'à la dernière. Il faut avoir perdu tout sens moral et tout respect de sa plume pour jeter ces malpropretés dans le public. Ce factum appartient à ce genre littéraire qu'on ne saurait lire qu'avec des pincettes dans une main afin de le pouvoir jeter plus vite au feu. » Les juges, que notre ministre de l'Intérieur et des Cultes, d'accord avec son collègue de la Justice, n'a pas encore épurés, ratifièrent les conclusions du substitut, en condamnant le protégé ou le protecteur de M. Combes.

Inutile de dire que la manifestation réparatrice d'Etienne Dolet n'eut lieu que de plus belle. Dans Paris, où la moindre procession est interdite, plusieurs milliers d'individus, recrutés de partout, ont interrompu la circulation, chantant pour cantiques :

Le Christ à la voirie,
La Vierge à l'écurie,
Et le Saint-Père au diable.

C'était dimanche, précisément pendant le Conclave : l'administration faisait plus que de mettre nos officiers et nos soldats sur pied pour assurer la liberté de cette manifestation qui, tout avortée qu'elle fût, se donnait comme la revanche de Paris contre Rome ; elle laissait des employés de l'Etat, imprimerie nationale et télégraphes, se mêler en uniforme réglementaire au cortège.

Le soir même de ce jour, — d'honnêtes gens de Puteaux, prêtres, bourgeois, femmes et enfants ayant voulu, à la nuit tombante, accompagner au chemin de fer des religieux aimés et vénérés que la proscription obligeait de les quitter après de longues années de services et de bienfaits, — des bandes de vauriens les attaquaient et les assommaient, sans que la police eût même l'air de s'en apercevoir.

La France, où, en ce moment même, dix mille écoles libres sont fermées ou vont l'être malgré la loi, est livrée à un cynisme d'arbitraire que la première Révolution elle-même n'a pas présenté. Lorsque de hautes juridictions, comme le Conseil supérieur de l'instruction publique ou même comme la Cour de cassation, veulent rendre des arrêts et non des services, les organes du ministère les insultent et les déshonorent. La Cour des comptes qui dénonce des déficits, signale des malversations et réclame des pièces, crie dans le désert, très heureuse qu'on ne la bâillonne pas. Les grévistes d'Hennebont et de Lorient, pour lesquels les appels à la révolte sont venus des ministres eux-mêmes, assiègent et enferment les juges qui se permettent d'appliquer la loi contre quelques-uns d'entre eux, sèment la terreur, font couler le sang.

Pendant ce temps-là, dans les distributions de prix aux élèves des établissements de l'Etat, plusieurs orateurs « officiels » émettent des axiomes imprévus dont il serait curieux de faire le relevé complet ! Mais si les pires sottises sont admises dans ces manifestations trop souvent agressives, il n'en est pas de même des encouragements les plus naturels quand ils sont proférés par un général qui n'a point pris son mot d'ordre à l'officine politique du ministre actuel de la guerre. Nous l'avons bien vu à Lyon.

Le général Meyssonnier, qui tenait naguère encore une place brillante dans la « division de fer », avait été chargé, par la Société lyonnaise de géographie, de remettre en son nom aux deux élèves lauréats, les médailles qu'elle confère chaque année.

« Après avoir remis la première, écrit le général dans une lettre

officielle, je prononçais quelques paroles au nom de notre Société, et je citais avec éloge l'esprit d'initiative des Lyonnais dans la colonisation bien comprise, lorsque M. Augagneur, président la distribution des prix, est venu à moi, me retirer la parole impérativement, sous prétexte que je ne la lui avais pas demandée. Aucune de mes paroles n'avait cependant pu lui déplaire, je venais même de rappeler l'une des siennes avec éloge! »

A l'extraordinaire abus de pouvoir du maire socialiste répondirent les cris de « Vive le général ». Et l'on n'a pas manqué de dire, dans les journaux amis, que la remise des médailles aurait dû n'être accompagnée d'aucun discours! Mais le général a répliqué, avec une netteté sans appel, qu'il avait été chargé de parler, que le proviseur le savait et lui avait personnellement donné le signal de le faire au moment même où il fut interrompu par M. Augagneur. Cet incident donne un nouvel exemple des façons autoritaires que s'arrogent les socialistes.

A Marseille, c'est encore pis! Un des premiers fonctionnaires, le représentant du préfet lui-même, prononçant le discours de distribution des prix devant des familles que la neutralité scolaire et la présence d'aumôniers dans le lycée ont attirées et rassurées, attaque la religion, parle, comme s'il en savait quelque chose, de la science qui l'a détrônée, ridiculise l'humilité chrétienne, laquelle, par parenthèse, empêche les sots. Il en dit tant, que les familles impatientées ont fini par le faire taire; mais, impuni, il est probable que le fonctionnaire à qui les Marseillais ont clos le bec, sera avancé et bientôt, s'il ne l'est pas encore, décoré. Un radical socialiste, qui avait plus de culture que les ratés d'aujourd'hui, Louis Blanc, écrivait dans son *Histoire de dix ans* (tome II, chapitre VIII), cette phrase qui montre le chemin parcouru et l'abaissement survenu même dans les idées révolutionnaires : « Tout ce qu'on retranche, dans l'Etat, à la souveraineté de Dieu, on l'ajoute à la souveraineté du bourreau. »

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS

FRANCE ET ANGLETERRE

La France flirte avec l'Angleterre. Tout le démontre et le proclame : la visite du roi Edouard VII à Paris, celle de M. Loubet à Londres, le voyage de nos parlementaires et l'action si efficace des Chambres de commerce des deux pays.

La crise terrible de Fachoda ne date que d'hier. Et pourtant nous avons déjà oublié les humiliations et les alarmes qu'elle a causées, tant sont fugaces les impressions dans notre beau pays de France !

Pourquoi ce revirement subit ? D'où vient cette amitié inattendue ? Qu'attend de nous l'Angleterre ? Qu'attendons-nous d'elle ? Nous allons essayer de le découvrir, par l'examen de la situation intérieure et extérieure de notre puissante voisine.

*
* *

« Ile de toutes les supériorités », voilà comment on désigne ironiquement l'Angleterre. Le public, en général, ignore que ce pays lui-même a beaucoup contribué à se faire nommer ainsi.

Il y a quelques années, un écrivain d'outre-Manche, M. Dicey, publia un article de véritable actualité sous ce titre : « Pourquoi l'Europe n'aime pas les Anglais. »

L'auteur développait à ce propos des idées extraordinaires et, avec une candeur surprenante, il posait comme axiomes des aphorismes dans le genre de celui-ci : « L'Angleterre est plus honnête, animée d'un plus haut sentiment du devoir, plus apte qu'aucune autre nation à se gouverner soi-même et à gouverner les autres. »

M. Dicey déclarait cependant qu'il ne fallait pas prendre cette affirmation dans un sens absolu : « Je ne dis pas, ajoutait-il, que nous soyons absolument parfaits ; je dis que nous le sommes *relativement*. »

Il reconnaissait l'impopularité dont l'Anglais jouit en Europe, en l'expliquant à sa manière : « Cette haine a pour point de départ

le rôle de justicier que l'Angleterre a souvent exercé. La France, en particulier, ne lui pardonne pas d'avoir abattu la puissance de Louis XIV et celle de Napoléon, ni de l'avoir dépossédée de ses colonies les plus riches. »

M. de Wyzeva a tracé de nos voisins le portrait suivant : « Avec tous leurs défauts, les Anglais ont une qualité qui marque une parfaite santé physique et morale : c'est leur optimisme, leur penchant naturel à être contents d'eux-mêmes. Différents en cela de nous et de la plupart des peuples de l'Europe, ils n'ont besoin d'aucun effort d'exaltation pour se croire supérieurs au reste des hommes ; par un bienheureux privilège, ils naissent satisfaits et, tout au long de la vie, ils portent la tranquille certitude d'avoir infailliblement raison. »

Voici un mot anglais qui corrobore ce jugement et jette une vive lumière sur l'état d'âme particulier des citoyens du Royaume-Uni. Un amiral distingué, dit lord Ch. Beresford, m'a écrit ce qui suit, au sujet de l'insuffisance de l'armement de nos bâtiments de guerre : « Vos idées sont ridicules et exagérées, puisqu'un Anglais vaut trois étrangers. »

C'est un échantillon, conclut lord Beresford, de ces déclarations courtoises qui ont tant fait pour accroître notre popularité à l'étranger.

Si l'on traçait la courbe des relations franco-anglaises pendant le dix-neuvième siècle, on trouverait un minimum à la fin du premier Empire, et un maximum sous Napoléon III (guerre de Crimée). Puis, la courbe descend ; elle remonte de 1880 à 1882. Mais, à partir de cette date, qui est celle de l'expédition d'Égypte (à laquelle nous avons refusé de participer), elle redescend pour arriver à un minimum en 1898 (Fachoda). Elle remonte ensuite, puis, en 1903, elle fait un saut brusque, motivé par l'*entente cordiale* qui fait aujourd'hui le sujet de toutes les conversations et des dithyrambes de la presse des deux pays.

*
* *

Examinons brièvement la situation de l'Angleterre à l'intérieur. Elle n'est pas des plus brillantes et mérite une attention sérieuse.

D'après les déclarations du chancelier de l'Échiquier, le coût total des guerres de Chine et du Transvaal a atteint 217 millions de livres sterling, soit près de 7 milliards de francs. De ce fait, chaque contribuable anglais s'est trouvé grevé de 67 shillings 4 pence.

Déjà la nouvelle taxe sur les grains cause dans le pays une très

vive agitation. Mais, il y a plus : à la voix de M. Chamberlain, devenu subitement l'apôtre du protectionnisme, l'Angleterre semble se préparer à l'abjuration du libre-échange. Toutefois, la majorité du parti unioniste s'insurge contre cette idée; elle estime que la proposition Chamberlain détruira la prospérité de la Grande-Bretagne, dont elle attribue l'essor incomparable à la pratique du libre-échange.

M. Ritchie lui-même a tonné contre ce projet devant la Chambre des communes :

« Je ne saurais, dit-il, suivre une politique qui me paraît contraire aux intérêts de l'Angleterre et de ses colonies. »

M. Goschen parut un instant lui avoir porté un coup fatal en déclarant que l'empire doit vivre sans le cauchemar d'un impôt sur la nourriture du peuple.

En résumé, les propositions du ministre des colonies ont provoqué une scission profonde dans les rangs des représentants ministériels et même au sein du cabinet. C'est le gâchis parlementaire.

Mais M. Chamberlain en a vu bien d'autres. Au lieu de s'émouvoir, il songe à faire dans différentes villes une série de conférences pour exposer ses vues et les faire adopter, malgré le ministère, malgré le Parlement, malgré tout. Lord Hugh Cecil, fils de lord Salisbury, a protesté d'une façon très vive contre l'abus que le ministre compte faire ainsi de ses ressources et de sa situation.

Cette protestation arrivait d'autant plus à propos que le moment ne paraît pas venu pour l'Angleterre de tenter une expérience aussi redoutable, par l'aléa qu'elle renferme. Car des réformes sont devenues indispensables.

Le budget du dernier exercice a accusé un déficit de 13 millions de livres.

La Guerre et la Marine absorberont en 1904 des crédits deux fois plus considérables qu'en 1895. Aussi, le Parlement et l'opinion sont-ils effrayés de l'augmentation sans cesse croissante des frais d'armement, et ils se déclarent arrivés à l'extrême limite des concessions. Si bien que plusieurs orateurs ont proposé d'entamer des négociations avec les puissances pour la limitation des armements maritimes.

C'est, en effet, de ce côté qu'il faudrait opérer des réductions. La défense nationale (la marine en premier lieu) est un gouffre dans lequel se déverse la plus grande partie de ces énormes budgets.

On a toujours dit que la *ceinture d'azur* étant la meilleure défense des Iles Britanniques, c'est aux murailles d'acier de ses

bâtiments de guerre que ce pays doit demander son salut, comme, au temps de Thémistocle, Athènes le demandait à ses murailles de bois.

La marine occupe donc, dans ce pays, une très large place, reléguant l'armée tout à fait au second plan; celle-ci, en effet, ne saurait jouer en Angleterre le rôle qu'elle joue chez une puissance continentale, et il paraît probable que sa réorganisation n'aura pas lieu de sitôt, malgré les articles pessimistes et fulminants du journal de Printing-Square.

Le budget de la Guerre pour l'année financière 1903-1904 atteint 885,525,000 francs, pour un effectif de 235,761 hommes, sans compter les troupes de l'Inde.

La flotte et tout ce qui en dépend, les arsenaux et leur outillage, constituent la principale préoccupation du gouvernement. Naturellement, les ports de refuge forment partie intégrante du bloc qu'on appelle la flotte. A ce propos, l'Angleterre a créé l'année dernière une nouvelle base d'opérations navales, le port de Saint-Margaret's Hope, jugé nécessaire à la protection des côtes du Royaume-Uni, contre les desseins éventuels de l'Allemagne.

Ce port, situé à 500 milles environ du Skager-Rack, servira également de sentinelle avancée pour observer les mouvements de la flotte russe.

Au point de vue anglais, ce choix paraît donc très judicieux.

Enfin l'affaiblissement de la confiance anglaise dans la forteresse de Gibraltar est cause que l'on procède à des études préparatoires, en vue de la création d'un second port sur la côte orientale de la presqu'île.

Pour relier ensemble ces différentes questions, la Chambre des communes a voté, en mars dernier, la constitution d'un comité permanent de la Défense nationale.

Par sa situation géographique, l'Angleterre a toujours visé à la suprématie de la mer. Dès 1666, l'ambassadeur de Hollande écrivait de Paris à Jean de Witt : « Je ne manque point de faire usage de ce qu'a dit M. Downinh (ambassadeur d'Angleterre à La Haye), que les maximes de l'Angleterre ne voulaient pas que la France se rende puissante sur mer. »

Cette politique, encore à l'ordre du jour chez nos voisins, valut à l'Angleterre les victoires d'Aboukir et de Trafalgar.

En 1815, l'Angleterre était la seule puissance européenne possédant une marine, puisque Nelson avait détruit la nôtre.

Depuis, elle a poursuivi son œuvre, avec l'idée d'exercer sans conteste l'empire de la mer et de le conserver envers et contre tous.

Elle donne une attention particulière à l'accroissement du

nombre de ses croiseurs rapides ; car, dans ce pays, l'opinion publique est hypnotisée par l'obsession de la famine en temps de guerre. Une telle crainte n'a rien de chimérique, si l'on songe à l'agonie présente de l'Angleterre rurale : il ne reste plus dans les campagnes que 23 pour 100 de la population.

D'où, la nécessité de tirer du dehors davantage encore, et, par suite, de couvrir le commerce maritime d'une protection plus efficace.

Au mois de juin dernier, le chancelier de l'Echiquier déclarait qu'il allait s'efforcer de diminuer les dépenses, sauf celles de la marine, sur lesquelles il semblait impossible d'opérer des réductions. Il ajoutait : « Il serait certainement désirable que les puissances s'entendissent pour modérer les dépenses navales ; mais, tant qu'il n'en sera pas ainsi, l'Angleterre maintiendra les siennes. »

Quoi de plus significatif que la déclaration suivante, faite par la même autorité, trois mois auparavant ?

« Une flotte puissante est pour l'Angleterre une question de vie ou de mort. Cobden disait qu'il dépenserait 100 millions de livres sterling (2 milliards et demi) pour rendre inébranlable la situation de la flotte. Heureusement, nous entretenons aujourd'hui des relations amicales avec toutes les puissances étrangères. »

A l'époque où parlait Cobden, il songeait à la France. « Je déclare, avec la plus vive satisfaction, que notre situation actuelle est très différente. Les relations entre les deux pays sont des plus cordiales. »

Enfin, Edouard VII a tenu à cœur de réconcilier l'Angleterre et l'Irlande.

La verte Erin traverse, en ce moment, une heureuse période. Le roi et la reine, qui viennent de la visiter, y ont été accueillis avec un enthousiasme très peu ordinaire. A la vérité, M. Wyndham avait déjà présenté son projet en faveur des fermiers : l'Etat sacrifie 300 millions pour le rachat et la cession immédiate aux paysans de quatre cent mille fermes appartenant aux landlords.

Le 3 août dernier, la Chambre des lords a voté sans scrutin cette loi agraire, destinée à apporter une amélioration si notable dans les conditions misérables des Irlandais. Désormais, les fermiers de l'île pourront devenir propriétaires des terrains qu'ils tiennent à bail, moyennant le versement d'une rente annuelle au gouvernement. Ainsi : un budget qui ne s'équilibre pas, des impôts nouveaux, des dépenses sans cesse croissantes pour le maintien de l'empire de la mer, l'abandon possible du libre-échange pour l'inconnu du protectionnisme, 300 millions à dépenser pour le rachat des terres en Irlande.

Voilà pour l'intérieur.

*
* *

Il importe maintenant d'esquisser la situation internationale de l'Angleterre et de définir les rapports qu'elle entretient avec les autres puissances.

M. Dicey, nous l'avons vu, s'arrête à Napoléon ; mais, depuis, comme chacun sait, notre voisine ne s'est pas montrée dédaigneuse des agrandissements territoriaux, et il semble bien aujourd'hui que ce grand pays cherche à s'arrêter dans la voie des conquêtes, pour procéder à l'organisation générale de ses possessions, et, en premier lieu, à celle de l'Afrique du Sud. Il marque un temps d'arrêt, parce qu'il ne reste à prendre aucun gros morceau, plus que des miettes à ramasser, à moins de courir les risques d'une grande guerre. L'examen d'un planisphère, où les colonies anglaises sont passées au carmin, montre d'un coup d'œil l'énorme étendue de l'empire britannique et le peu de terres sur lesquelles le léopard pourrait encore poser la patte pour étendre sa domination.

L'Angleterre, je le répète, éprouve donc le besoin de faire une pause, d'autant plus que ses dernières conquêtes lui ont coûté fort cher. La soumission du Transvaal a demandé beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent.

Est-il vraisemblable que, dans de telles conditions, ce pays songe à de nouvelles guerres ?

Cependant, les hostilités, dans un temps plus ou moins rapproché, paraissent inévitables avec l'Allemagne, la Russie et surtout avec la France. Par suite, il convenait de garantir contre toute éventualité la politique du *splendid isolement*, d'où, nécessité d'élargir encore le programme naval, comme conséquence de l'apparition de facteurs nouveaux tels que l'éclosion de la flotte japonaise et l'entrée bruyante de l'Allemagne dans la grande vie maritime.

*
* *

Ainsi, l'Angleterre pourrait trouver devant elle l'Allemagne, la Russie ou la France. Voyons d'abord l'Allemagne.

Les visées de l'Angleterre et de l'Allemagne paraissent difficiles à concilier.

D'une part, l'Angleterre dit : *Britannia rules the waves* ¹.

De l'autre, Guillaume II s'écrie : *Unsere Zukunft liegt auf dem Wasser* ² !

¹ L'Angleterre règne sur les eaux.

² Notre avenir est sur l'eau !

Il faudrait s'entendre. Le principe énoncé est à peu près le même, et l'entente ne peut guère résulter que du sort d'une bataille. Car aucun d'eux ne cédera.

Par ailleurs, l'essai de coopération anglo-allemand dans les eaux vénézuéliennes n'a pas été heureux et a fait couler des flots d'encre, des deux côtés de la mer du Nord. A cette occasion, le poète Rudyard Kipling a appelé l'Allemagne « l'ennemi déclaré », en blâmant l'accord temporaire conclu entre les deux puissances.

Une association de cette espèce est une faute, écrit lord Ch. Beresford, et il ajoute que l'Allemagne elle-même ne voyait pas d'un bon œil la coopération de l'Angleterre.

Tout ceci ne sent pas encore la poudre, mais il est certain que ces deux peuples n'éprouvent l'un pour l'autre aucune sympathie, et que leur rivalité s'accroît de jour en jour, dans le champ du commerce universel.

*
* *

Passons à la Russie.

Les Russes pénétrèrent en Asie à la fin du seizième siècle. C'est sous le règne d'Ivan le Terrible (1581) que l'hetman cosaque Iérmark, au service des Stroganof, franchit pour la première fois l'Oural et conquiert une partie de la Sibérie.

Trois cents ans plus tard (déc. 1898), la Russie, qui exploitait déjà le Transcaspien, poussait jusqu'à Kouchk un embranchement parti de Merv. Cette ligne secondaire a 315 kilomètres et Kouchk, point terminus, n'est qu'à 120 kilomètres d'Hérat.

D'autre part, depuis l'accord pour la délimitation du Pamir, les frontières des zones russe et anglaise, dans ces parages, se rapprochent au point de n'être parfois distantes que de 20 kilomètres.

Russes et Anglais sont donc voisins sur ces deux points. Or, l'Angleterre considère la possession de l'Inde comme ayant une importance immense, et elle veille avec un soin jaloux sur la frontière. Tout mouvement en Europe pourrait se répercuter là-bas, et l'on a regardé de tout temps cette région comme destinée à devenir un champ de bataille entre ces deux puissances.

Déjà Talleyrand écrivait à Napoléon : « Pousser les Russes vers l'Asie afin de préparer et de hâter le choc inévitable entre eux et les Anglais, dans la région de l'Himalaya. »

Il est aujourd'hui un troisième point où l'Angleterre considère avec inquiétude les progrès de la Russie : c'est l'Extrême-Orient. Dès l'année dernière, elle a pris les précautions nécessaires pour éviter toute surprise de ce côté.

Au moment de prendre la présidence du conseil des ministres,

lord Salisbury déclara qu'il se souciait fort peu de l'isolement de l'Angleterre si les Anglais restaient unis.

Néanmoins, sept années plus tard, le gouvernement crut devoir intéresser le Japon aux affaires anglaises, en concluant avec lui une alliance qui assurait à l'Angleterre une sentinelle vigilante au flanc du colosse russe, dans les mers de l'Extrême-Orient.

J'ignore si cette alliance, qui flatte singulièrement le Japon, réunit les suffrages de la majorité des Anglais. En tout cas, on lui reproche de ramener l'Angleterre au temps où François I^{er} s'alliait avec les Turcs contre Charles-Quint.

Toujours est-il que notre voisine est sortie du concert européen (si peu d'accord, il est vrai) pour s'allier à un Etat asiatique. Voilà le résultat de la politique d'isolement.

Remarque symptomatique : lorsque la presse eut révélé l'existence du traité, la rente japonaise monta, tandis que la rente anglaise éprouvait un mouvement de recul.

Les colonies elles-mêmes ne font pas toutes entendre un murmure approbatif. L'Australie qui, par tous les moyens, préconise une *Australie blanche*, en votant l'exclusion de tous les hommes de couleur, a vivement protesté contre l'alliance de l'Angleterre avec un pays jaune.

Notre domaine colonial, infiniment plus modeste que celui de la Grande-Bretagne, presque négligeable par rapport au sien, possède avec notre voisine de très nombreux points de contact. Nous avons presque partout des limites communes. Nous possédons même des enclaves en pays anglais, par exemple nos cinq comptoirs de l'Inde, que le vainqueur a bien voulu nous laisser, comme on abandonne aux pauvres les reliefs d'un festin magnifique.

D'où, occasions incessantes de conflit, ici ou là, en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique et même en Océanie; au Maroc, en Chine, au Siam, au Soudan, à Terre-Neuve, aux Nouvelles-Hébrides.

Le moyen d'éviter la lutte un jour ou l'autre avec nous? Il importait d'abord de faire appel à cette amitié intermittente qui éprouvait une éclipse véritable dans les dernières années de la reine Victoria, au temps où fleurissait la politique dite des coups d'épingle.

L'Angleterre a souvent parlé de cette politique plutôt mesquine, mais en omettant de dire que, si parfois elle recevait de petites blessures, elle en faisait elle-même de vigoureuses à l'occasion.

Pour terminer l'esquisse de la situation extérieure de l'Angleterre, ajoutons que les troupes du Royaume-Uni combattent encore dans le Somaliland et que leur situation dans ces terres arides (où le manque d'eau rend très difficiles les opérations militaires) n'est pas des plus brillantes.

Fort heureusement, l'Italie a permis aux Anglais de débarquer leurs troupes sur la côte du Bénadir. Le corps principal expéditionnaire, mis à terre à Obbia, est parti de ce port au mois de mars dernier, pour s'enfoncer dans l'hinterland, à la recherche d'un ennemi insaisissable.

La situation extérieure de l'Angleterre peut donc se résumer ainsi : rivalité commerciale avec l'Allemagne, mêmes visées que cette puissance, essai malheureux d'accord anglo-allemand pour les affaires du Vénézuéla, menace constante des Russes en Chine et sur la frontière de l'Inde ; nombreuses occasions de conflit avec la France ; enfin, guerre au Somaliland.

*
* *

Au point de vue commercial, l'Angleterre est notre première cliente : elle reçoit le tiers de notre exportation totale.

Ce mouvement prend, d'année en année, une nouvelle extension : de 1894 à 1902, il a augmenté de 538 millions.

Mais, comme nous l'apprend un rapport de la Chambre de commerce britannique de Paris, ce trafic est soumis à un mouvement digne d'attention : depuis vingt-cinq ans, les importations anglaises en France ont diminué de 5,2 pour 100, tandis que les importations de France en Angleterre ont augmenté de 5,5 pour 100.

La France vend à l'Angleterre 1,033 millions de marchandises ; la Grande-Bretagne ne vend à la France que 510 millions de ses produits.

Certains articles anglais sont pourtant en accroissement manifeste.

Ainsi, en 1900, l'Angleterre nous a vendu pour 3 millions d'automobiles ; en 1902, elle nous en vendait pour 25 millions.

L'Angleterre, qui produit annuellement 200 millions de tonnes de houille, en importe chez nous 8 à 10 millions de tonnes.

Le mouvement des ports anglais est naturellement très considérable. Celui de Londres atteint 10 millions et celui de Liverpool dépasse 6 millions de tonnes. L'un et l'autre laissent bien loin derrière eux le mouvement commercial de Marseille et du Havre.

*
* *

Passons aux relations entre les deux pays. L'idée d'un rapprochement ne date pas d'hier. Déjà Gladstone lui avait donné son approbation.

Il en était donc question longtemps avant Fachoda, bien que la presse anglaise se livrât de temps à autre à des accès de gallophobie

que la nôtre lui rendait parfois avec usure, surtout par le crayon de nos caricaturistes.

En 1895, par exemple, le *Daily Telegraph* faisait en substance la déclaration suivante : « Félicitons-nous du retour de lord Salisbury et avertissons la France d'avoir à se bien tenir. Dans la vieille rivalité entre un peuple doué du génie civilisateur et un autre qui ne le possède à aucun degré, il n'y a de changé que le terrain de la lutte : l'Afrique, au lieu des Indes et du Canada.

« La France est jalouse de nos progrès en Afrique. Prouvons-lui, en augmentant sans cesse le nombre de nos vaisseaux, que tout en étant désireux de maintenir notre rivalité sur un terrain pratique et amical, nous sommes néanmoins résolus à poursuivre notre destinée impériale au dix-neuvième siècle, comme nous l'avons fait au temps de Wolf et de lord Clives, avec le même esprit et, s'il le faut, les mêmes moyens, dans la poursuite du même but. »

Il y avait pourtant des correctifs à ces menaces à peine déguisées. L'année suivante, le Conseil municipal de Leannington, ayant résolu de célébrer l'anniversaire de Trafalgar, un membre de cette assemblée prononça les paroles suivantes :

« L'Angleterre ferait sagement de ne point oublier que la France est sa plus proche voisine et que le moment actuel semble particulièrement mal choisi pour la manifestation que l'on propose. D'abord, l'Angleterre a besoin de l'assistance de la France pour les affaires d'Orient; de plus, en vantant sa victoire d'autrefois, elle aurait par trop l'air d'un coq qui se pavane, en claironnant, sur un tas de fumier. »

A la fin de 1896, M. Stanhope, membre du Parlement, fonde, sous le nom d'*Entente cordiale*, une société anglo-française, pour le développement de relations plus amicales entre les deux pays.

Réunié pour la première fois à Londres, le 11 juin 1897, cette assemblée vote, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

« Dans l'intérêt commun des Français et des Anglais, il est désirable que les deux peuples apprennent à se mieux connaître, par l'étude approfondie de leurs langues, de leurs coutumes et de leurs institutions politiques.

« La France et l'Angleterre étant non seulement voisines en Europe, mais aussi en contact sur tous les points du globe, il est de leur intérêt que les relations des deux peuples soient de la nature la plus amicale, afin que l'on puisse examiner les différends, dans un esprit de conciliation et de respect mutuels. »

L'incident de Fachoda, qui faillit mettre aux prises les deux nations, ruina ces espérances et remit tout en question.

Cet incident, qui aurait pu avoir de si graves conséquences,

nous causa une humiliation qu'un peu de prévoyance aurait pu, sans doute, éviter. L'Angleterre feignit de ne pas comprendre notre attitude.

Lord Kimberley disait à ce propos :

« Je ne comprends pas comment l'évacuation de Fachoda pourrait humilier la France ou porter atteinte à l'honneur français, puisque le gouvernement français lui-même a déclaré que tous les territoires en question appartiennent à l'Égypte. La déclaration de l'Angleterre faite à ce sujet, il y a trois ans, oblige la France à évacuer cette région que l'Égypte se trouve maintenant en mesure d'occuper. La France doit faire honneur à ses propres déclarations. Il n'y a là aucune humiliation. L'Angleterre n'a nullement l'intention d'humilier sa voisine ; elle veut, au contraire, vivre avec elle dans les meilleurs termes.

« En réalité, rien ne peut empêcher le règlement amical de toutes les questions entre les deux pays. Mais on ne saurait avoir continuellement en vue la conciliation ; il faut aussi montrer, à l'occasion, de la fermeté dans la défense de nos droits. »

Ailleurs, le clairon sonne. La *Saturday Review* déclare que l'Angleterre continuera ses armements, parce que l'on prévoit des dangers de guerre dans un avenir prochain et que, du reste, un règlement général de comptes avec la France est imminent.

Le *Speaker* menace davantage encore. D'après lui, le sentiment dominant chez les Anglais, c'est qu'il faut profiter de l'occasion pour imposer à la France une solution à toutes les difficultés présentes.

M. Chamberlain lui-même déclare que les Français sont hostiles à l'Angleterre et il croit bien qu'en toute circonstance ils conserveront une attitude peu amicale.

Ceci se passait à la fin de 1898.

Dès le commencement de 1899, un revirement se produit. Sir Ch. Dilke estime que la France et l'Angleterre doivent s'entendre le plus tôt possible. M. Chamberlain lui-même nous adresse de bonnes paroles :

« J'espère, dit-il, que le chapitre de Fachoda est définitivement clos. J'espère qu'à l'avenir notre situation dans la vallée du Nil, acquise au prix de tant de sang et d'argent, sera reconnue comme absolue et incontestable. J'espère, enfin, qu'on nous laissera libres de poursuivre notre œuvre bienfaisante en Égypte et dans les provinces qui lui appartenaient jadis, sans que cette œuvre soit entravée par une opposition ouverte ou, ce qui est pire, par des intrigues insidieuses...

« L'occasion est favorable pour un règlement de toute question

susceptible de soulever des différends entre les deux pays. L'Angleterre est prête à faire la moitié du chemin qui conduirait à un rapprochement.

« Contrairement aux assertions de ce que j'appellerai la « presse jaune française », les hommes d'Etat anglais exècrent la guerre et ne la désirent point. Ils professent en outre la plus grande admiration pour la supériorité intellectuelle des Français, pour le courage dont ils ont fait preuve dans des circonstances difficiles et pour les efforts qu'ils ont tentés en vue de réparer leurs malheurs. C'est donc avec la plus vive satisfaction que l'Angleterre accueillerait tout désir de rapprochement de la part des Français. »

La détente entre les deux pays devient de plus en plus marquée. Le baron de Courcel, démissionnaire, est remplacé immédiatement par un ambassadeur de première marque, M. Cambon. Il est clair que si l'on avait voulu ralentir la discussion des points litigieux sans blesser personne, on aurait substitué à M. de Courcel un chargé d'affaires dépourvu de l'autorité indispensable pour aborder tout sujet en dehors du service courant.

On reprit, comme la plus urgente, la question du Bahr-el-Gazal, laissée en suspens par l'incident de Fachoda et l'on engagea des pourparlers pour la délimitation des sphères d'influence de la France et de l'Angleterre dans l'Afrique centrale.

La question de Maskate vint un instant troubler les négociations. Puis, tout à coup, M. Chamberlain, froissé par des caricatures un peu mordantes, parla de rappeler la France « à de meilleures manières ».

Lord Rosebery mit aussitôt les choses au point dans son discours d'Edimbourg :

« Je regrette que M. Chamberlain ait attaché tant d'importance aux attaques de journalistes français qui cherchent à brouiller leur pays avec le nôtre. D'autre part, je regrette la façon par trop cavalière dont les Anglais traitent les autres peuples. Dans ces dernières années, nous avons censuré plusieurs puissances européennes d'une façon qui leur a certainement donné à réfléchir et a provoqué en notre faveur peu d'enthousiasme et d'amitié.

« Nous avons traité de « peuple malade » une des plus anciennes nations du monde.

« Nous avons comparé au diable un grand empire (la Russie).

« Nous avons laissé entendre qu'un autre grand empire est moins vaste que nos colonies.

« Nous engageons maintenant un autre peuple à prendre des manières plus polies.

« Peut-être ces façons de voir sont-elles justifiées; mais, ce qui

est nouveau, c'est d'entendre des hommes responsables exprimer ces idées.

« J'espère que nous abandonnerons ces procédés étrangers à la diplomatie; car les paroles prononcées dans la précipitation du moment, peuvent, beaucoup plus tard, être retournées contre nous par les peuples offensés.

« J'espère que ceux qui portent la parole au nom de l'Angleterre se rappelleront qu'ils ne doivent pas parler sous l'influence d'une irritation passagère et que les hommes d'Etat sont responsables des intérêts de la nation. »

Tels sont les prodromes d'une situation nouvelle, faite de coups de théâtre, de contradictions et d'invéraisemblances.

M. Cambon, notre ambassadeur à Londres, a travaillé activement au développement des bonnes relations avec la France. Il y a si bien réussi que l'officieux *Standard* écrivait l'année dernière : « Comme il n'existe aucune tension entre les deux pays, il ne serait pas difficile à la diplomatie de changer une amitié passive en une active cordialité. »

Un peu plus tard, M. Cambon adressait au lord-maire de Londres, pour les sinistrés de Saint-Vincent, une somme de 10,000 francs, prélevée sur les recettes d'une vente de charité au profit des victimes de la Martinique. Cette attention délicate toucha vivement les Anglais.

Pendant la maladie d'Edouard VII, les journaux d'outre-Manche remarquèrent les sympathies de la presse française et l'attribuèrent à ce fait que le roi passe pour avoir imposé la conclusion de la paix dans l'Afrique du Sud.

Résumant tous ces faits, les publications de nos voisins, revues, livres, journaux observèrent en chœur combien l'attitude actuelle de la France à l'égard de l'Angleterre était changée.

Le gouvernement lui-même ne resta pas en arrière. Au mois d'avril dernier, le chancelier de l'Echiquier faisait des constatations dans le même sens :

« Les relations entre les deux pays sont des plus cordiales. Nous souhaitons tous de voir grandir d'année en année les sentiments mutuels de respect et d'estime qui unissent les gouvernements et les peuples des deux pays et qui se manifestent d'une façon si frappante dans l'accueil cordial qu'on se prépare à faire au roi.

« Ce n'est pas la jalousie à l'égard d'une autre puissance qui nous pousse à dépenser de plus en plus pour notre flotte. Celle-ci doit se développer parallèlement aux autres. Je vois avec plaisir, à certains indices, que certains de nos voisins songent à mettre un

terme à leurs dépenses navales. Ces indices sont les bienvenus, et nous affirmons à ces voisins que, s'ils adoptent cette politique, nous sommes prêts à la suivre loyalement. »

Enfin, les Chambres de commerce, des deux côtés du détroit, entreprirent une campagne active en faveur de l'entente. Tout récemment encore, le président de la Chambre de commerce de Newcastle insistait sur le rôle des Chambres de commerce dans la conciliation internationale. Il proposa même d'étendre singulièrement l'action de ces assemblées : « N'abandonnons pas, dit-il, le traitement des questions internationales à la diplomatie, qui, souvent, ne peut arriver à résoudre les difficultés. »

*
* *

Les visites réciproques des chefs d'Etat ont donné une consécration officielle à ce courant sympathique.

Resté prince de Galles pendant plus d'un demi-siècle, le roi Edouard VII a succédé à la reine Victoria le 22 janvier 1901.

A peine monté sur le trône, le nouveau souverain se mit en devoir de régler minutieusement tous les détails des fêtes de son couronnement. On critiqua d'abord, légèrement, d'ailleurs, le mouvement de réaction qu'il provoquait en faveur des pompes officielles et d'une étiquette un peu surannée.

Puis on s'aperçut qu'Edouard VII avait vraiment une politique personnelle et qu'il savait imposer sa volonté pour la faire prévaloir. Ses premiers actes en font foi. Il a voulu mettre fin à la guerre du Transvaal; il a résolu de réconcilier l'Irlande avec l'Angleterre, et de rapprocher son pays de la France, voisine dangereuse, dont la puissance navale a reçu des accroissements considérables en ces dernières années.

Edouard VII a toujours aimé les voyages. A peine remis de la maladie qui l'avait obligé à retarder son couronnement, il se mit en route pour opérer une série de croisières et de voyages par terre, plus fructueux encore pour sa politique que pour sa santé.

Au cours de ces déplacements, il s'est montré tour à tour roi et touriste, mais toujours bienveillant. Laissant partout la meilleure impression, il a séduit par son affabilité tous ceux qui l'ont approché. En Portugal, en Italie, en France, il n'y a eu qu'un cri sous ce rapport.

Avant ces visites, les Anglais paraissent avoir un peu dépassé la mesure, tant ils avaient à cœur, semble-t-il, le rapprochement des deux peuples. Ainsi, le lord-maire de Londres, au mois d'avril

dernier, répondait à un discours de M. Cambon dans les termes suivants :

« Le roi Edouard est bien hardi de se rendre à Paris; car les Parisiens qui le connaissent, l'aiment et l'estiment, ne voudront plus le laisser partir. »

Le même magistrat laissait échapper cette phrase au cours de la même allocution : « Si Edouard VII n'était pas né pour être roi d'Angleterre, il aurait voulu être Parisien. »

Il faut sans doute mettre au moins une partie de ces exagérations sur le compte de la « chaleur communicative des banquets ».

Le roi d'Angleterre est arrivé à Paris le 1^{er} mai. Déjà le prince de Galles y avait laissé d'excellents souvenirs pendant ses nombreuses visites. Aussi, la population parisienne a-t-elle accueilli le nouveau souverain avec une courtoisie respectueuse, qui montrait que le peuple lui-même connaît les nuances et sait pratiquer les devoirs de l'hospitalité.

Le roi ne manqua pas de semer la bonne parole dans un terrain si bien préparé. Nous n'en voulons pour preuve que la phrase culminante du toast qu'il porta au grand dîner de l'Elysée :

« Notre vif désir est que nous marchions ensemble dans la voie de la civilisation et de la paix. »

Le lendemain, en recevant, à l'ambassade d'Angleterre, les membres de la Chambre de commerce britannique, il développa son thème favori :

« Les jours d'hostilité entre les deux pays sont, j'en ai la ferme confiance, heureusement finis, et j'espère que, dans l'avenir, l'histoire, quand elle étudiera les relations anglo-françaises pendant le siècle où nous sommes, ne pourra trouver qu'une amicale émulation dans le domaine commercial et industriel. J'espère que, dans l'avenir comme dans le passé, on pourra regarder la France et l'Angleterre comme les champions et les pionniers de la civilisation et du progrès pacifique. Je ne connais pas deux pays dans le monde dont la prospérité mutuelle dépende plus l'un de l'autre. Il a pu y avoir dans le passé des malentendus et des causes de dissension, mais tout cela est, je le sais, heureusement fini et oublié. L'amitié des deux pays est l'objet de mes constantes préoccupations, et je compte, Messieurs, sur votre compagnie, sur vous tous qui jouissez de l'hospitalité dans cette ville magnifique, pour m'aider à atteindre ce but. »

Après la visite, le *Daily Telegraph* écrivait : « Paris a eu le privilège de profiter de la première occasion pour montrer que la grande majorité des deux peuples était mûre pour une ère nouvelle

d'amitié. Nous constatons l'intelligence éclairée avec laquelle on a saisi cette occasion sur les bords de la Seine. »

M. Loubet est arrivé à Londres le 6 juillet, et peut-être lui-même a-t-il été surpris des manifestations francophiles des Londoniens. D'après l'officieux *Standard*, la visite de M. Loubet montrera à tous les Français prêts à se rendre à l'évidence, le désir que nourrit l'Angleterre de rester en bons termes avec le peuple de la grande République, notre si proche voisine.

D'après le *Times*, l'accueil fait à M. Loubet n'entraîne aucun arrangement politique, mais quelque chose d'infiniment plus durable et plus précieux : le mouvement conscient de deux grands peuples vers une camaraderie plus étroite.

Ne dirait-on pas un mot d'ordre donné? C'est, en tout cas, un exemple frappant des vicissitudes de la politique extérieure. Un tel résultat eût semblé paradoxal et impossible il y a seulement quelques mois. L'initiative de ce mouvement paraît due à la ferme volonté du roi d'Angleterre.

*
* *

Nous arrivons à la phase active.

Au mois d'avril dernier, les Chambres de commerce de Birmingham et d'Edimbourg votèrent une résolution en faveur d'un traité d'arbitrage anglo-français.

Le 21 juillet, un groupe nombreux de membres du Parlement français débarque à Douvres.

« Après l'entente des chefs d'Etat, leur dit M. Sinclair, membre de la Chambre des communes, nous voyons se réaliser pour la première fois l'entente de Parlement à Parlement, c'est-à-dire de peuple à peuple. »

M. d'Estournelles de Constant, qui conduisait la délégation française, après un très beau discours sur l'arbitrage, fait des vœux pour que les fêtes de Paris et de Londres aient un lendemain.

M. Balfour remarque que, pour la première fois, les représentants d'une grande nation voisine se rencontrent avec les représentants anglais. Il estime que cet événement pourra influencer, non seulement sur l'avenir de la France et de l'Angleterre, mais sur la grande communauté tout entière des nations civilisées. Il s'agit, dit-il enfin, d'établir sur des bases durables, une organisation destinée à prévenir les froissements mesquins susceptibles d'amener des événements tragiques ou d'avoir des conséquences regrettables.

Puis, M. Campbell-Bannermann présente M. Chamberlain comme l'enfant terrible de la Chambre. Le ministre des colonies prend la

parole et se déclare tout à fait partisan d'une entente cordiale.

Pendant ce temps, quatre cents industriels ou commerçants, réunis à Manchester, votaient d'acclamation un projet d'arbitrage.

Le lendemain, lord Cranborne disait aux Communes :

« Quiconque a prêté l'oreille aux discours que l'on a prononcés a compris qu'il ne s'agissait pas seulement de l'établissement de bons rapports entre la France et l'Angleterre, mais encore d'une coopération de toutes les puissances de l'Europe, en vue de la substitution graduelle du règne de la loi au règne de la force. »

On croit que les députés de la Grande-Bretagne rendront cette visite, l'hiver prochain, à nos parlementaires. Déjà près de cent d'entre eux ont répondu à l'invitation que leur a présenté M. d'Estournelles de Constant.

Il est bien certain que les députés de la nation voisine recevront à Paris un accueil plein de courtoisie.

*
* *

Résumons-nous.

Le dernier règne a laissé de lourdes charges, et le roi Edouard VII, qui est un sage, a voulu procéder, tout d'abord, à une liquidation devenue nécessaire.

Du tableau que nous avons tracé, il résulte que l'Angleterre a besoin de repos et de recueillement. C'est pour cela qu'elle améliore considérablement la situation des Irlandais. C'est pour cela que son intérêt la pousse à se rapprocher de nous, à cause du trafic énorme qui s'est établi entre les deux pays, des nombreux points de contact de ses colonies avec les nôtres et de l'espoir qu'elle caresse d'obtenir la réduction des dépenses navales, sûre d'ailleurs de conserver toujours l'avance énorme qu'elle a sur nous et sur les autres puissances.

L'inertie, la faiblesse, l'irrésolution de la politique française ont permis plusieurs fois à des hommes d'Etat audacieux et clairvoyants de récolter au profit de l'Angleterre une moisson dont nous avons jeté les semences.

Ces hommes d'Etat nous traitent volontiers sur le pied d'égalité, en nous abandonnant une fraction du cours d'un fleuve, dont ils conservent l'embouchure, de manière à commander le passage.

Une autre fois, quand on interpelle ces profonds politiques sur les prétendus avantages concédés à la partie adverse, ils parlent des kilomètres de sable qui sont devenus notre lot, laissant entendre que la transaction est toute en leur faveur.

Les Anglais sont gens pratiques; ils voient clair et loin. Nous Français, nous avons fait, avec assez peu de succès, de la politique de sentiment; nous pratiquons encore, à l'occasion, cette même politique. De même que les oiseaux se laissent prendre avec de la glu, nous nous laissons captiver par les mots ronflants. Comme autrefois les Athéniens, une belle période nous hypnotise; une fable bien racontée nous transporte, une mauvaise cause plaidée avec éloquence nous charme, nous entraîne, parfois même nous persuade.

Il est pourtant des faits qui comportent des enseignements; nous serions coupables de n'en point tenir compte. Ainsi, nous avons creusé le canal de Suez; mais l'Angleterre s'en empare, tout au moins, elle en commande les issues et elle en possède les rives; car, dit-elle, ce passage lui est indispensable pour assurer ses communications avec l'Inde.

Que le *Sic vos non vobis* cesse désormais d'être la loi. Talleyrand, Guizot, Napoléon III, ont recherché l'alliance de l'Angleterre. Napoléon I^{er} ne s'y trompa point. Il voulut abattre sa puissance et perdit dans la lutte ses conquêtes et sa couronne. Cette fois, il ne s'agit point d'alliance, mais d'un simple rapprochement; il s'agit de remplacer la guerre par l'arbitrage toutes les fois que cela paraîtra possible.

Du reste, aucun peuple ne se soucie de faire la guerre, mais chacun veut être prêt à la soutenir. Avec les moyens de destruction modernes, la guerre causerait une telle ruine, non seulement au vaincu, mais au vainqueur lui-même, que les souverains s'efforcent de maintenir la paix universelle, sans cesser pour cela de s'armer sournoisement et de construire des navires. C'est dans le même ordre d'idées que l'on essaie d'éteindre les incendies partiels qui, de temps à autre, s'allument dans les Balkans, pour empêcher une déflagration générale, toujours à redouter.

On nous a fait beaucoup d'avances et nous aurions mauvaise grâce à repousser celui qui vient à nous en tenant à la main un rameau d'olivier.

Mais, s'il est possible, ne retombons point dans les errements du passé. Point de rodomontades; ne nous posons point en matamores; mais ne signons plus de ces protocoles de désintéressement pour des régions auxquelles chacun des signataires continue à porter un vif intérêt.

Traitions pour des objectifs déterminés; acceptons l'arbitrage pour des cas définis. Mais ne perdons pas de vue que la prudence est mère de la sûreté et... méfions-nous.

ÉPARGNE NATIONALE

ET

ÉPARGNE MONDIALE

Il y a à peine un siècle que les premières caisses d'épargne ont été créées et organisées en Europe. En 1817, le Parlement anglais, escomptant les bienfaits de ces institutions aptes à développer d'une façon effective l'esprit de prévoyance et d'économie, en décrétait l'établissement. Depuis, les divers Etats de l'Europe, et à leur suite ceux du Nouveau Monde, désireux de procurer un placement avantageux et sûr aux petites épargnes, ont suivi son exemple; aussi bien les caisses d'épargne sont-elles devenues aujourd'hui, si l'on peut dire, dans le mécanisme financier des Etats, un rouage de premier ordre. Il en existe actuellement dans tous les pays¹. Les plus grands empires comme les plus petites principautés en sont pourvus; la Russie d'Europe, dont la population dépasse cent millions d'habitants, compte près de six millé caisses établies à Moscou ou à Saint-Pétersbourg, dans les succursales des banques de l'Empire, dans les trésoreries, près des bureaux de douanes, des bureaux de poste, des bureaux télégraphiques, enfin, depuis 1898, près des fabriques et des usines². Le canton de Saint-Gall, en Suisse, pour une population de 250,000 habitants, possède cinquante-six caisses³.

¹ Les caisses d'épargne postales ont été créées dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, en Angleterre, en 1861; au Canada, en 1868; en Italie, en 1876; en France, en 1882; en Autriche, en 1883; aux Pays-Bas, en 1881; en Hongrie, en 1886.

² Rapports annuels sur les caisses d'épargne en Russie, parus dans le *Viestpik-Finansof*. Les premières caisses d'épargne ont été créées de 1840 à 1850.

³ Rapport annuel sur le commerce du *Kaufmännisches Direktorium* du canton de Saint-Gall.

Depuis que le champ de l'épargne s'est élargi, la question des caisses d'épargne est devenue plus variée et plus complexe. Elle peut être envisagée à des points de vue très différents. Les uns, plus épris de législation, étudient pour chaque pays pris isolément le régime sous lequel vivent les caisses d'épargne, régime de liberté entière, régime de surveillance, régime de restrictions; ou comparent les divers règlements relatifs aux maxima des dépôts. D'autres, s'attachant de préférence aux conditions générales et sociales, cherchent à expliquer pour certaines années le chiffre restreint des versements et le chiffre élevé des remboursements, comme ils pourraient actuellement le faire pour la France, où l'on constate, du 1^{er} janvier au 10 août 1903, un excédent de retraits de plus de 128 millions ¹. D'autres enfin examinent, dans chaque Etat, l'emploi des fonds des caisses d'épargne, comparent même entre eux ces divers modes, ou cherchent à dégager, dans ses lignes essentielles, le mouvement général des épargnes nationales. Historiens, économistes, statisticiens de tous pays, travaillent ainsi à l'envi sur des questions communes, comme autant d'ouvriers occupés à défricher ou à moissonner dans des champs éloignés les uns des autres.

Il y a pourtant une question d'ordre plus général, une question commune en quelque sorte à toutes ces caisses d'épargne multiples, nées jadis spontanément et simultanément dans divers pays, aujourd'hui développées indépendamment les unes des autres dans leurs terroirs d'origine. L'accroissement régulier de la petite épargne dans des pays de mœurs, de race et de langue différentes, a fini par créer entre elles un lien qui les lie toutes. Autrefois isolées, elles sont venues, comme autant de greffes différentes, s'encaster sur une souche commune. Elles prêtent à des comparaisons, à des rapprochements. Elles se plient à une certaine unité générale. Ainsi se pose aujourd'hui une question qui serait, il y a un siècle, restée sans réponse. Maintenant que tous les Etats publient des documents officiels, des statistiques qui abondent en détails ou qui résument l'ensemble des opérations de leurs caisses, est-il impossible, en comparant ces chiffres de nature et d'origine très diverses, en juxtaposant ces listes dressées avec des méthodes qui ne sont point certes uniformes, en rapprochant ces moyennes établies sur des données très différentes, de déterminer quel est le pays où l'on *épargne*, où l'on *dépose* le plus? Et s'il existe une épargne mondiale, superposée en quelque sorte à toutes les épargnes

¹ L'année précédente, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1902, les excédents de retraits s'étaient élevés à 157,134,504 fr. 14.

nationales, est-il loisible, à l'aide des documents actuels, de la calculer, de l'apprécier et de l'évaluer?

Envisagé à ce point de vue, le problème des caisses d'épargne devient international et, si l'expression n'est pas trop prétentieuse, mondial; grâce aux statistiques, il n'est pas insoluble¹. L'épargne du monde a déjà hanté le cerveau de maint économiste ou de maint statisticien; ceux d'entre eux qui ne se sont point laissé décourager ou rebuter par la sécheresse des tableaux ou par l'aridité des listes interminables de chiffres sont, grâce à un labeur patient, arrivés à des résultats intéressants. En dépit des nombreuses difficultés inhérentes à leur tâche, des erreurs qui peuvent se glisser dans leurs calculs, des imperfections que révèlent les statistiques les mieux faites, des facteurs importants qu'ils doivent négliger et laisser dans l'ombre, ils ne désespèrent pas d'établir un jour le total du nombre des déposants, ainsi que des sommes déposées dans tous les pays qui possèdent des caisses d'épargne et publient annuellement le bilan de leurs opérations². Dès aujourd'hui on a pu dresser tout approximativement l'inventaire de ce qu'on est convenu d'appeler l'*épargne du monde*. En attendant que les Chinois ou les Indiens aient fait le compte des trésors qu'ils détiennent, que les nègres de l'Afrique, civilisés à l'euro-péenne, aient compris l'intérêt qu'il y a à économiser un pécule, si petit soit-il, ou que les populations des cyclades océaniques aient à leur tour organisé leurs dépôts et publié le bilan des versements et des remboursements, les almanachs et les *Year Book* anglais et américains évaluent l'épargne du monde tout comme la répartition des terres et des mers à la surface du globe, la population terrestre ou le chiffre total des dettes respectives des États.

La comparaison des statistiques parues jusqu'à ce jour aurait pour conséquence immédiate de ruiner une opinion depuis longtemps accréditée. On s'accorde généralement à dire que la France tient le premier rang parmi les nations prévoyantes où fleurit l'économie, que son épargne nationale est, toutes proportions gardées, supérieure à celles de toutes les autres nations. C'est là une erreur. Car si l'on prend soin d'examiner le tableau que nous publions ci-après, on s'aperçoit qu'elle ne vient qu'en septième

¹ G^e Fatio, *Journal de Statistique suisse*, 4^e fascicule, 1900.

² Les pays pour lesquels on possède des renseignements sont : la Russie d'Europe, les États-Unis, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Roumanie, le Canada, la Hollande, la Suède, le Portugal, l'Australie, la Suisse, la Bulgarie, la Grèce, la Serbie, le Danemark, la Norvège.

ligne. Chez les peuples de race germanique, chez les Scandinaves notamment, les facultés d'économie paraissent plus développées.

PAYS	POPULATION	NOMBRE de DÉPOSANTS	NOMBRE de personnes sur 100 habitants qui possèdent un livret.	SOMMES DÉPOSÉES	SOMME DÉPOSÉE en moyenne par habitant de chaque pays.
	En million d'hab.	En millions.		En millions de fr.	En francs.
Danemark.	2,3	1,063	46,12	897,2	389,40
Suisse.	3,1	1,300	42,29	1,000,0	325,30
Belgique.	6,6	2,753	41,80	1,046,0	158,80
Suède.	5,0	1,664	33,50	629,4	126,80
Norvège.	2,1	616	29,74	384,3	185,80
Allemagne.	52,3	13,500	25,82	9,500,0	188,20
France.	38,5	9,665	25,10	4,271,1	110,90
Australie.	4,2	1,013	23,90	775,7	183,00
Angleterre.	40,2	8,767	21,80	4,145,1	103,10
Hollande.	5,0	925	18,49	271,1	54,15
Italie.	31,5	4,976	15,80	2,146,4	68,20
Autriche-Hongrie.	44,3	5,421	12,22	6,006,2	135,40
Etats-Unis.	74,0	5,688	7,68	11,553,3	156,10
Japon.	44,7	3,001	6,70	266,5	5,95
Canada.	5,3	176	3,31	299,4	56,55
Roumanie.	5,4	113	2,10	31,6	5,80
Russie.	106,2	2,160	2,03	1,089,0	10,25
Bulgarie.	2,5	41	1,65	3,6	1,45
Espagne.	17,3	212	1,20	151,3	8,75
Serbie.	2,3	11	0,50	8,3	3,50
Grèce.	2,4	5	0,22	3,8	1,55

Dans ces pays, les habitants qui possèdent un livret de caisse d'épargne sont plus nombreux, les sommes déposées sont également et par tête d'habitant plus importantes qu'en France. Un vent d'économie, de sage prévoyance, semble souffler au-dessus de ces Etats secondaires qui s'échelonnent au nord de l'Europe, le long des rives de la Baltique ou de la mer du Nord. Considérons, par exemple, le Danemark. Sa population est de 2,300,000 âmes; le nombre des déposants est de 1,063,000, ce qui revient à dire que près de la moitié des habitants possède un livret, le total des sommes déposées atteint presque 1 milliard. En Grèce, au contraire, où la population est sensiblement la même (2,400,000), il n'y a

que 5,000 déposants et 4 millions seulement déposés. En Russie, où la population, d'après les derniers recensements, s'élève à 106 millions, le nombre des déposants n'est que de 2,160,000 et le solde qui leur est dû dépasse un peu 1 milliard. Il en résulte que dans le petit royaume de Danemark 46 habitants sur 100 possèdent des livrets de caisse d'épargne, tandis que dans l'immense empire russe on en compte à peine 2 sur 100. La Suisse économise cinq fois plus que l'Espagne pourtant cinq fois plus peuplée; l'épargne de la Norvège est supérieure à celle du Japon, et pourtant l'empire du soleil est vingt-deux fois plus peuplé que le pays des fjords ou que les régions glacées si célèbres par le soleil de minuit.

Distancée par le Danemark, la Suisse, la Belgique, la Suède, la Norvège et même l'Allemagne, la France vient encore en tête des pays de langue latine. Sur une population de plus de 38 millions d'habitants, on compte 44 millions de livrets et plus de 4 milliards déposés. L'Italie, aujourd'hui presque aussi peuplée que la France, a une épargne nationale inférieure de moitié. Quant à l'Espagne, dont la population s'élève suivant les chiffres officiels à 17,300,000 habitants, elle n'a que 212,000 déposants et 150 millions à peine en dépôt dans ses caisses. Il semble donc qu'en fait d'économie et de prévoyance, la décadence des pays de langue romaine est indiscutable. Les Etats de langue et de race germanique gagnent, à l'heure actuelle, de plusieurs longueurs.

Nous ne chercherons pas à expliquer les raisons de cette supériorité. Faut-il l'attribuer à une meilleure gestion des caisses d'épargne, à un meilleur emploi des fonds déposés, à des facilités plus grandes offertes par les caisses à leurs déposants, à un taux de l'intérêt bien supérieur, à la liberté plus grande (comme c'est le cas pour le Danemark et la Suisse) dont jouissent les caisses d'épargne pour l'emploi des capitaux qui leur sont confiés? Ou bien faut-il admettre que les Scandinaves sont parmi les habitants de l'Ancien et du Nouveau Monde, les plus soucieux de l'avenir, les moins enclins à se laisser vivre sans mettre de côté et sans amasser? Faut-il dire avec quelques-uns que, fuyant les parages ensoleillés de la Méditerranée, les habitudes d'économie et de prévoyance se sont réfugiées au nord de l'Europe comme dans une marche ascendante et graduelle vers le pôle? Il serait aujourd'hui délicat de se prononcer péremptoirement.

Le fait est qu'un Danois, un Belge, un Suédois, un Norvégien, un Allemand porte davantage ses économies à la caisse d'épargne qu'un Bulgare, un Espagnol, un Serbe et un Grec. Si, calculant sur 100 habitants le nombre de personnes qui possèdent un livret

de caisse d'épargne, les statisticiens voulaient appliquer aux épargnes nationales les méthodes dont se servent les géographes dans la fixation des zones et des limites extrêmes de cultures, ils arriveraient, à n'en pas douter, à tracer une carte intéressante. S'ils évaluaient la somme déposée en moyenne par habitant de chaque pays, ils pourraient en outre arriver à faire des constatations non moins curieuses. Le Danemark, la Suisse, l'Allemagne, la Norvège tiennent encore la tête; la France ne vient qu'au dixième rang. La somme moyenne s'élève, en Danemark, à 389 francs; elle n'est en France que de 110 francs; en Grèce, de 1 fr. 55; en Bulgarie, de 1 fr. 45. Ainsi, sous quelque forme qu'on envisage le problème, qu'il s'agisse du nombre des déposants ou de la somme moyenne déposée par habitant, les conclusions auxquelles on arrive restent sensiblement les mêmes. L'épargne du monde a ses plus gros contingents aux Etats-Unis et dans les pays nord-européens. Les épargnes nationales ont leur ligne de richesse et de pauvreté, comme les fleuves ont entre eux leurs lignes de partage des eaux.

D'aucuns, se fiant à ces statistiques éloquentes, prétendent que les Français perdent peu à peu la réputation de prévoyance et d'économie qui formait jadis l'un des plus beaux fleurons de leur couronne. Point n'est besoin de s'en désoler outre mesure. Les faits montrent que les Danois, les Suédois et les Norvégiens, au lieu d'employer eux-mêmes les capitaux qui représentent leur épargne accumulée, préfèrent les déposer dans leurs caisses d'épargne qui leur offrent des placements plus avantageux que les nôtres. Mais rien ne prouve qu'ils aient développé à un plus haut degré l'instinct de l'économie. Toutes proportions gardées, il y a en France moins de livrets qu'en Danemark et moins d'argent déposé; mais cela ne veut pas dire qu'il y ait chez nous moins d'argent en circulation, par suite moins de crédit et moins d'épargne.

Si nous examinons, en effet, depuis vingt ans, d'après les dernières publications officielles¹, l'ensemble des opérations des caisses d'épargne ordinaires et de la caisse nationale d'épargne, nous remarquerons que, sauf quelques années anormales, l'accroissement de la petite épargne a été progressif et régulier : de 1882 à 1901 le nombre des livrets a passé de 4 millions à 11, le solde dû aux déposants de 2 milliards à 4 milliards 429 millions :

¹ Rapport adressé au Président de la République française par le ministre du commerce et de l'industrie sur l'ensemble des opérations des caisses d'épargne (caisse nationale d'épargne et caisses d'épargne ordinaires) en 1901. (*Journal officiel*, 12 février 1903).

PROGRESSION DE L'ÉPARGNE EN FRANCE (1882-1901)

ANNÉES	NOMBRE de LIVRETS restant au 31 décembre.	SOLDE D'U AUX DÉPOSANTS au 31 décembre.	MOYENNE DU MONTANT par livret.
1882. . .	4,645,893	1,802,497,809 ^f 03	388
1883. . .	4,938,290	1,893,882,867 ^f 21	383
1884. . .	5,293,053	2,137,310,238 ^f 69	404
1885. . .	5,630,188	2,365,505,944 ^f 69	420
1886. . .	5,941,769	2,504,606,412 ^f 83	421
1887. . .	6,186,951	2,587,973,760 ^f 32	418
1888. . .	6,491,892	2,762,156,395 ^f 91	425
1889. . .	6,840,381	3,015,669,716 ^f 34	441
1890. . .	7,266,096	3,325,161,407 ^f 29	457
1891. . .	7,672,105	3,559,140,155 ^f 20	464
1892. . .	8,084,435	3,843,801,108 ^f 56	475
1893. . .	8,251,431	3,751,055,787 ^f 56	454
1894. . .	8,609,008	3,977,366,388 ^f 03	462
1895. . .	8,984,891	4,148,918,713 ^f 05	461
1896. . .	9,314,879	4,167,305,740 ^f 80	447
1897. . .	9,662,452	4,271,304,588 ^f 62	442
1898. . .	9,964,662	4,275,261,452 ^f 27	429
1899. . .	10,316,674	4,336,765,008 ^f 46	420
1900. . .	10,680,866	4,274,257,535 ^f 80	400
1901. . .	11,051,979	4,429,426,571 ^f 35	400

C'est d'ailleurs bien la petite épargne qui s'est accrue : car les livrets de la première catégorie (de 20 fr. et au-dessous) et ceux de la seconde (de 21 à 100 fr.) sont au nombre de 5,656,947, c'est-à-dire représentent la moitié du nombre des livrets existants, soit 32 0/0 + 18 0/0. C'est ce que prouve le tableau de la répartition des livrets selon leur valeur relative (Voir ce tableau page suivante).

La question de l'épargne nationale a, de même que celle de l'épargne du monde, ses curiosités particulières et, comme on eût dit au dix-septième siècle, ses « singularitez ». Il pourrait être, en effet, intéressant d'évaluer l'épargne de certaines collectivités, et l'on verrait ainsi comment le livret de caisse d'épargne a su prendre racine dans les syndicats ou associations professionnels, dans les sociétés de secours mutuels, de coopération, de bienfaisance ou d'épargne, dans les compagnies de sapeurs-pompiers, dans les cercles d'officiers et les comices agricoles. On pourrait aussi répartir les possesseurs de livrets selon les professions et le sexe et l'on saurait ainsi dans quels milieux masculins et féminins, l'épargne

TABLEAU DE LA RÉPARTITION DES LIVRETS SELON LEUR VALEUR RELATIVE

LIVRETS	NOMBRE	Proportion p. 100.	MONTANT	Proportion p. 100.
De 20 fr. et au-dessous.	3,641,388	32,95	40,144,349	0,91
De 21 à 100 fr.	2,015,559	18,24	120,690,792	2,72
De 101 à 200 fr.	988,182	8,94	160,730,225	3,63
De 201 à 500 fr.	1,313,125	11,88	483,320,073	10,91
De 501 à 1000 fr.	1,451,722	10,42	872,429,867	19,70
De 1001 à 1500 fr.	941,608	8,52	1,195,596,957	26,99
De 1501 et au-dessus pas- sibles de réduction.	993,808	8,99	1,528,678,155	34,51
De 1501 et au-dessus exemptés de réduction par la loi.	6,587	0,06	27,866,153	0,63
Totaux.	11,051,979	100	4,429,426,571	100

lève ses plus nombreuses recrues, chez les journaliers et ouvriers agricoles, les employés ou les domestiques ¹. Beaucoup ignorent

¹ Telle était, en 1901, la statistique des nouveaux déposants classés par professions :

PROFESSIONS	HOMMES		FEMMES		TOTAUX PAR PROFESSION	
	Nombre de livrets.	P. 100 du total général.	Nombre de livrets.	P. 100 du total général.	Nombre de livrets.	P. 100 du total.
Chefs d'établissements agri- coles, industriels et com- merciaux.	49,989	5,03	26,458	2,67	76,447	7,71
Journaliers et ouvriers agri- coles.	72,449	7,30	30,885	3,12	103,334	10,42
Ouvriers d'industrie.	95,228	9,60	60,728	6,13	155,956	15,73
Domestiques.	45,260	4,55	71,926	7,25	117,186	11,82
Militaires et marins.	19,164	1,91	921	0,09	20,085	2,02
Employés.	46,621	4,70	13,469	1,36	60,090	6,06
Professions libérales.	13,179	1,42	6,769	0,68	19,948	2,01
Propriétaires, rentiers et personnes sans profession.	42,722	4,29	126,379	12,75	169,101	17,05
Mineurs sans profession.	134,916	13,59	133,492	13,46	268,408	27,07
Nomades.	816	0,08	243	0,02	1,059	0,11
Totaux et moyennes.	520,344	52,47	471,270	47,53	991,614	100,00

sans doute que les vagabonds et mendiants ont parfois leurs livrets de caisse d'épargne : ce sont sans doute ceux que les statistiques relatives aux nouveaux déposants de chaque année classent dans la catégorie des *nomades*.

Enfin, de même que les cartes dressées par les statisticiens pour l'épargne du monde permettent de classer les Etats d'après le nombre des déposants ou le montant des dépôts, de même nous pouvons espérer un jour connaître quels sont, en France, les départements où l'on épargne le plus, où l'on porte les plus gros pécules à la caisse d'épargne. Pour dresser la carte des « pays d'épargne », il suffirait de comparer et de rapprocher, pour une période décimale, les tableaux qui donnent chaque année par département le nombre et la valeur des versements et des remboursements effectués, et la proportion pour 100 habitants de chacune des opérations. En prenant la moyenne du nombre et du montant, on verrait ainsi que les départements les plus favorisés sont ceux du Rhône, de la Seine, de la Marne, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, de la Somme, de l'Yonne, des Bouches-du-Rhône, qu'au contraire les départements qui présentent les chiffres les plus faibles sont ceux de la Corse, du Morbihan, de la Vendée, de l'Ariège, des Côtes-du-Nord, des Landes, de la Lozère, du Gers, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Savoie et de la Haute-Vienne. La répartition des opérations par départements permettrait ainsi de déterminer les points les plus saillants de la richesse nationale, tout au moins de tracer un graphique intéressant du mouvement de l'épargne dans les différentes contrées de France.

Qu'il s'agisse donc d'épargne nationale ou d'épargne mondiale, la juxtaposition de certains chiffres, le rapprochement de certaines moyennes conduisent à des constatations neuves et originales qui suffisent à prouver que les statistiques, jugées le plus souvent sèches et infécondes, contiennent en elles de précieux filons, assez riches pour être activement exploités et utilement mis à profit.

L. DUFOUGERAY.

L'EXPOSITION DE L'HABITATION

Paris ne peut se consoler de voir sa population réduite pendant trois mois au chiffre modeste de deux millions et demi d'habitants. Pour retenir les cent mille ingrats qui promènent leurs loisirs des plages de Bretagne aux vallées alpestres, pouvoirs publics et initiatives spontanées multiplient à l'envi les attractions. Le Conseil municipal a ajouté un grand prix d'automne aux tentations insuffisantes des hippodromes suburbains; depuis la grande foire internationale de 1900, chaque été des expositions sont organisées dans l'un ou l'autre des palais des Champs-Élysées, cadres toujours prêts pour un joli décor.

On se rappelle encore le grand et légitime succès de l'Exposition de l'Enfance en 1901; l'an dernier, c'était « le Salon du Meuble » qui nous convoquait. Cette année, les organisateurs ont élargi leur cadre et ils nous présentent une Exposition de l'Habitation sous toutes ses formes, maison du riche et maison du pauvre, appartements somptueusement meublés par des industriels qui sont des artistes et logis modestes préparés pour ceux dont le travail ignoré réalise ces merveilles.

Le programme est vaste; il ne saurait y en avoir de plus intéressant. L'habitation n'est-elle pas la scène sur laquelle se passent tous les actes de notre vie, de la naissance à la mort? C'est au foyer que se forme et se développe la famille, c'est là que l'on revient dans les bons et dans les mauvais jours. Sans doute, le domicile parisien n'a pas la fixité de la maison de famille provinciale; bien rares sont les « Parisiens de Paris » qui habitent le logis où ils sont nés, comme tel fonctionnaire élevé d'un de nos ministères qui, me promenant dans *son* jardin, m'offrait jadis de me montrer les titres établissant que sa maison du quartier des Archives appartient depuis deux siècles à ses ascendants. Mais, à défaut de la réalité du « home », comme chacun s'efforce de s'en donner l'illusion! Quels prodiges d'ingéniosité pour décorer ces tranches d'immeubles qui nous abritent, pour leur donner un cachet personnel, l'apparence du bien-être ou du luxe, suivant la condition de chacun! Ceux d'entre nous qui sont nés au temps où fleurissaient l'acajou et le velours grenat n'ont qu'à repasser leurs souvenirs pour voir défilier une prodigieuse consommation de

styles et de décors. Il me semble que les organisateurs de l'Exposition eussent pu trouver là les éléments d'une de ces intéressantes exhibitions rétrospectives tant appréciées il y a trois ans.

A leur défaut, les exposants de la section du mobilier nous présentent des modèles des plus gracieux éléments de ce passé disparu. N'est-ce pas une résurrection que cette merveilleuse chambre Louis XV, avec ses meubles en bois des îles, relevés de bronzes dorés, ses dessus de porte décorés de scènes galantes et ses portraits de famille suspendus sur des boiseries aux délicates moulures? Plus loin, nous retrouvons le style Empire, avec ses meubles d'acajou massif, solides, d'une impérieuse raideur. Et nous descendons ainsi le cours du siècle jusqu'aux meubles grêles et étriqués d'inspiration britannique et aux couleurs claires qui caractérisent le « modern style », avec les étoffes aux teintes indécises et aux reflets changeants. La province rivalise avec Paris dans l'invention des formes et des décors nouveaux; les meubles à incrustations de mosaïque créés par le maître Gallé ont fait naître une école, l'école de Nancy, et à Tours nous trouvons aussi des fabricants qui savent s'inspirer des traditions du beau mobilier laissé par les siècles écoulés dans les châteaux voisins de la Loire.

Tapissiers et ébénistes ne sont point, du reste, seuls à chercher des voies nouvelles. Un coquet pavillon de chasse représente le style Guimard, bien connu des Parisiens par la décoration extérieure des gares du Métropolitain. D'autres s'efforcent de trouver des débouchés nouveaux à un art ancien, les maîtres verriers, par exemple, dont la clientèle la plus fidèle se trouve fort éclaircie par les fermetures de couvents et de chapelles. Ils se rejettent sur la décoration des appartements et projettent une flore multicolore sur les fenêtres des salles à manger ou des vestibules. Ils ont pour émules les céramistes, qui couvrent les parois de motifs analogues, parfois même de véritables tableaux de genre, rendus inaltérables par la cuisson. Et comme le luxe se démocratise chaque jour, voici des peintures sur zinc ou sur papier enduit de guttaline, qui jouent la faïence à s'y méprendre.

La section du mobilier occupe toute la partie gauche du grand hall central et déborde même quelque peu sur la droite. Le surplus est consacré à la construction; on y retrouve sous toutes les formes les matériaux usuels : bois, pierre, briques, carreaux, zinc, fer, acier. La première place appartient au béton armé, le grand triomphateur de l'Exposition universelle. Tout le monde connaît maintenant cette combinaison du béton et du mortier de ciment avec une ossature métallique; elle permet d'aborder économiquement des constructions considérables et de donner aux voûtes et aux ponts des portées inusitées jusque-là.

Malgré quelques échecs partiels, imputables aux conditions hâtives de l'exécution et non au procédé lui-même, le succès a été complet. Aussi l'emploi du béton armé se généralise-t-il de plus en plus depuis trois ans; il est maintenant entré dans la construction courante de la maison d'habitation. En matière de travaux publics, l'expérience a permis de déterminer des formules précises pour les résistances, et les surcharges prévues pour les épreuves présentent toute garantie. Ce ne sont plus seulement nos compagnies de chemins de fer français qui font appel aux concessionnaires du système Hennebique, c'est aussi de l'étranger, même de la Russie et de l'Amérique du Sud qu'on leur commande des ponts, des usines, des ateliers, voire même des poteaux et des tours pour supporter les fils électriques transmetteurs d'énergie. D'autres maisons appliquent des procédés quelque peu différents à d'autres entreprises. Nous avons même rencontré, chez un des exposants, la photographie d'un château du quatorzième siècle, à tours cylindriques crénelées et garnies de mâchicoulis, complètement exécuté en béton, ce qui est peut-être un peu hardi comme restitution archéologique.

Nos architectes savent se tenir au courant de tous les progrès et utiliser bien vite les procédés nouveaux. Ils les vulgarisent, au besoin, par leurs publications professionnelles et les prix que distribuent leurs diverses sociétés; ils les enseignent à leurs jeunes confrères, non plus seulement à l'Ecole des Beaux-Arts, mais aussi à l'Ecole spéciale d'Architecture qu'a fondée en 1865 M. Emile Trélat et dont les projets et les dessins occupent une salle entière du premier étage. C'est ainsi que se maintient la réputation de nos constructeurs, toujours remarquables par leur ingéniosité à tirer parti des emplacements les plus défavorables, aussi bien que par leur goût décoratif toujours en éveil. Il suffit de parcourir à Paris une voie nouvelle pour se rendre compte du progrès accompli depuis les temps néfastes où s'élevaient les maisons en bordure de la rue de Rambuteau et du boulevard Sébastopol. Les concours de façades, ouverts par la ville de Paris, à l'imitation de Bruxelles, contribueront certainement à développer ce mouvement.

L'hygiène ne pouvait être oubliée dans une Exposition de l'Habitation. Les découvertes géniales de Pasteur devaient nécessairement exercer leur influence sur l'agencement intérieur de nos maisons. Tout le monde comprend maintenant l'importance de l'antisepsie, devenue une science rationnelle; on se préoccupe d'arrêter le développement de tous les microbes qui sont les agents de transmission des maladies infectieuses, d'évacuer rapidement et complètement les liquides usés qui peuvent recéler ces dangereux infiniment petits. De là tant d'appareils ingénieux destinés à la

stérilisation de l'eau potable, à l'aménagement des cabinets de toilette et de leurs dépendances. On remarquera les installations luxueuses destinées aux élégantes les plus raffinées ; mais que l'on veuille bien constater aussi combien l'usage des bains à domicile se répand : le prix modeste de certains appareils prouve qu'on les réclame dans tous les milieux. Sans doute, nous ne sommes point arrivés au même point que les Etats-Unis, où l'on trouve une salle de bains et un calorifère prévus dans les devis de toute maison économique du prix de 2,000 dollars ; mais nous n'en sommes plus, heureusement, à l'époque où certain homme d'Etat disait à un philanthrope, préoccupé de créer un établissement hydrothérapique à bon marché : « A quoi bon ? Vous savez bien que les Français ne prennent jamais de bain. »

Nous avons grandement admiré aussi les appareils d'éclairage électrique, les fourneaux au charbon et au gaz, et tout spécialement la cuisine modèle exposée par la Société industrielle du chauffage économique. Mais ce qui nous a plus réjoui encore, c'est d'apprendre qu'on se préoccupe de multiplier les cours de cuisine et d'enseigner aux jeunes filles à utiliser avec compétence ces instruments perfectionnés. La meilleure cuisine n'est pas toujours la plus coûteuse, et le gaspillage revient plus cher que la qualité. Nos femmes françaises ont, à l'étranger, la réputation d'être les ménagères modèles ; gardons cette supériorité qu'on nous reconnaît, en un temps où on nous en conteste tant d'autres.

Nous passerons rapidement sur la section de l'alimentation, bien qu'elle occupe la place la plus considérable, la moitié du rez-de-chaussée couvert qui entoure le hall au nord ; il est très légitime que la commission d'organisation ait cherché à couvrir de frais toujours importants en ouvrant largement ses portes aux commerçants désireux de faire connaître leurs produits ; mais, dans cette Revue, nous cherchons surtout à mettre en lumière les faits nouveaux et les phénomènes économiques. La compétence nous manquerait, d'ailleurs, pour nous prononcer sur les mérites respectifs du chocolat Menier et du cacao van Houten. Nous les trouvons l'un et l'autre excellents.

Mais ce qui nous a frappé dans cette section comme dans toutes les autres, c'est l'importance croissante que prennent les institutions syndicales professionnelles. Les distingués organisateurs de l'Exposition, MM. J. Jansen et O. Lartigues, ont rendu hommage au concours que leur ont prêté les chambres syndicales des industries conviées à participer à leur entreprise. Plusieurs de ces groupements corporatifs ont voulu faire connaître leur activité en exposant leurs publications ; les chambres syndicales des producteurs et consommateurs de bois, par exemple, publient depuis

vingt-deux ans un journal hebdomadaire, *le Bois*, qui fournit les renseignements les plus complets sur toutes les branches de ce commerce spécial. Nous avons encore remarqué l'*Épicier*, autre feuille spéciale, qui annonce un tirage de trois cent mille exemplaires, et est arrivé à sa onzième année. Au journal sont annexées de nombreuses publications : *Dictionnaire encyclopédique de l'épicerie*, *Annuaire général de l'épicerie française*, et même le récit d'une excursion corporative organisée, en août 1899, dans les Alpes, au Mont Blanc et sur le lac Léman. Une des photographies du livre représente l'entrée de la Grande Chartreuse, où les excursionnistes sont reçus par le procureur général, dom Valery Rey, dont le nom est fréquemment revenu au cours d'incidents récents.

*
* *

Dès l'entrée, l'attention des visiteurs est attirée par diverses maisons ouvrières construites au milieu de la grande nef. Toutes sont gaies, peintes de couleurs claires, décorées de fleurs, meublées même parfois avec une recherche peu en rapport avec les habitudes des locataires prévus. Ce qui est plus grave, certains architectes semblent avoir sacrifié au souci de la silhouette extérieure la disposition rationnelle des appartements. Nous avons vu des chambres dont le cube d'air est notoirement insuffisant pour deux personnes, et il est inadmissible que la salle commune serve d'accès aux locaux les plus intimes. Dans une seule de ces habitations nous avons trouvé l'indication du prix global et des conditions de paiement. L'an dernier, à l'Exposition de Düsseldorf, les constructeurs avaient exposé, non seulement le devis de chaque maison, mais aussi le prix détaillé du mobilier garnissant chaque pièce, en sorte qu'une simple addition permettait à tout acquéreur éventuel de se rendre compte de la dépense totale nécessaire à son installation chez lui.

Toutefois, si l'on veut se rendre compte des conditions de fonctionnement des sociétés de construction des maisons ouvrières, il est nécessaire de faire l'ascension des galeries du premier étage. La foule ne s'y presse pas; on aura tout le temps d'étudier les tableaux statistiques, les plans, les graphiques appendus aux murs, racontant l'histoire d'un monument qui restera comme des belles pages de l'histoire économique du dix-neuvième siècle.

Il y a un mois, on inaugurerait, place de la Madeleine, la statue de Jules Simon et chacun a pu y entendre un ministre du « bloc » faire l'éloge de l'orateur qui a fustigé le plus impitoyablement la politique sectaire dont ce « bloc » est la plus parfaite expression. Il nous semble que, à ces louanges officielles, dont il connaissait

mieux que personne la vanité, Jules Simon eût préféré la simple lecture de celui de ces tableaux qui résume le développement des habitations ouvrières en France depuis cinquante ans. Nul n'aurait eu plus le droit de s'en glorifier. C'est, en effet, lui qui, le premier, dans un livre devenu célèbre, a dénoncé l'influence pernicieuse du « logement hideux » qu'il dénonçait comme le pourvoyeur du cabaret, le désorganisateur de la famille, le corrupteur de l'enfance. Après avoir signalé le mal, il montrait le remède en citant l'exemple de son ami Jean Dollfus, le patron modèle, le vénéré fondateur de la Société des cités ouvrières de Mulhouse. Ces conseils ont été entendus. Des sociétés se sont fondées sur divers points de la France sur le modèle de celle de Mulhouse, des patrons généreux, de grandes compagnies industrielles ont agi dans le même sens, la loi de 1850 sur les logements insalubres a permis de supprimer les caves de Lille et les taudis infects qui déshonoraient certaines de nos grandes villes. L'exposition de l'Economie sociale en 1889 révéla tout un ensemble d'entreprises visant à améliorer le logement ouvrier en en assurant, au besoin, la propriété à celui qui l'occupe; mais elle permit de constater en même temps la nécessité de constituer une société nationale ayant pour mission de servir de centre commun à toutes ces initiatives, de les provoquer, de les stimuler, de les diriger en leur fournissant des modèles de statuts, des plans, des devis vérifiés par l'expérience. Quand cette société fut constituée par l'initiative de MM. Jules Siegfried, Georges Picot, Emile Cheysson, Charles Robert, Emile Cacheux, son premier acte fut d'appeler Jules Simon à la présidence d'honneur, en reconnaissance des services qu'il avait rendus dans le passé à l'habitation ouvrière.

Nous retrouvons la *Société française des habitations à bon marché* à la place d'honneur dans cette Exposition. Son action persévérante a porté ses fruits depuis treize ans. Elle a groupé autour d'elle 74 sociétés d'habitations à bon marché, dont 42 ont adopté la forme anonyme, tandis que 32 sont des coopératives, et les nouvelles créations révèlent une tendance croissante à préférer ces dernières, qui associent plus intimement les bénéficiaires à l'œuvre commune.

Dans toute la France, une somme de 18 millions et demi de francs a été employée en constructions neuves, et ce mouvement a été grandement encouragé par la constitution d'une *Société de crédit*, greffée en 1892 sur la Société française, dans le but de procurer des fonds aux associations locales en assurant le placement de leurs obligations remboursables en vingt-cinq ans. C'est, au total, 4,650 familles, composées de 15,000 personnes, qui se trouvent maintenant logées chez elles dans des habitations salubres,

plaisantes, soustraites aux promiscuités des paliers. Ce mouvement ne peut que se développer à mesure que la diminution du nombre des heures de travail, coïncidant avec la rapidité croissante des moyens de transport, permet à l'ouvrier d'habiter plus loin de son travail. La bicyclette et le tramway électrique sont des auxiliaires puissants pour le mouvement qui tend à substituer la maison individuelle à la maison collective, le cottage à la caserne¹.

Nous saluons du regard sur les murs du Grand Palais, comme des photographies d'anciennes connaissances, les plans de ces jolies demeures, dont nous voyions les modèles il y a trois ans près du lac Daumesnil, et que s'appliquent incessamment à élever tout autour de Paris les sociétés de Saint-Denis, d'Argenteuil, de Ville-neuve-Saint-Georges, d'Athis².

Ne nous enorgueillissons pas trop vite, cependant ; il suffirait d'un regard jeté sur la galerie voisine, affectée aux envois étrangers, pour nous rappeler à la modestie. La Belgique, en effet, avec une population qui n'est guère que le sixième de celle de notre pays, a consacré à ses maisons ouvrières des sommes bien autrement importantes. Ces constructions constituent un des placements favorisés de la Caisse nationale d'épargne et des retraites ; un réseau serré de 130 sociétés locales fait pénétrer sur tous les points du pays cette rosée bienfaisante qui fait lever de toutes parts des constructions nouvelles.

C'est par milliards qu'on compte les sommes affectées aux maisons ouvrières en Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis. Dans ce dernier pays, fonctionnent, avec un succès toujours croissant, les *Loan and Building Societies*³, associations à double face qui grou-

¹ Le *Livre foncier de Paris*, publié l'an dernier par M. Fontaine, directeur du cadastre, est rempli de renseignements du plus haut intérêt sur la question du logement ouvrier.

Il nous apprend que, au 15 janvier 1901, 15,505 logements de moins de 500 francs de loyer étaient vacants à Paris et qu'on les trouvait surtout dans les 10^e, 11^e, 13^e, 19^e et 20^e arrondissements, et il ajoute : « Ce sont naturellement les petits logements qui sont le plus désertés, beaucoup d'ouvriers, la facilité des transports aidant, demeurent maintenant dans la banlieue. »

² On sait que ces diverses sociétés locales ont pour principe de construire chaque maison au gré de l'acquéreur, et d'en recouvrer le paiement par des cotisations mensuelles qui comprennent à la fois l'intérêt des fonds et l'amortissement.

Par exemple, la jolie maison élevée par « l'Etoile du Foyer » dans le grand hall, à gauche, coûte 7,500 francs. Elle est payable en vingt ans par des mensualités de 50 francs, comprenant l'intérêt des fonds (4 pour 100), les frais généraux (1 pour 100), et l'amortissement (3 pour 100), soit au total 8 pour 100 ou 600 francs par an.

³ *Sociétés de crédit et de construction.*

pent 1,300,000 membres adhérents servant aux uns de caisses d'épargne, aux autres de banques d'avances, en sorte que les économies de l'employé et de l'ouvrier servent à créer des œuvres d'intérêt populaire au lieu de s'accumuler dans les coffres de l'Etat, où elles risquent de constituer, à un moment donné, un danger pour le crédit public. Nous en avons la preuve en ce moment même. Une loi récente ¹ a sans doute ouvert, bien timidement encore, à nos caisses d'épargne françaises la faculté de placer partie de leurs réserves en constructions à bon marché; mais 23 caisses seulement ont usé de cette faculté pour une somme totale de 2,261,111 francs. C'est peu, en comparaison des 32 millions et des 15,000 emprunteurs de la petite Belgique!

Et pourtant, il serait bien nécessaire d'agir, spécialement dans les villes. Sans doute, nous ne sommes plus au temps de Villermé et d'Adolphe Blanqui, nous sommes heureux de proclamer que des progrès réels ont été accomplis dans nos faubourgs.

Les plus récentes enquêtes ne nous apprennent pas moins qu'à Paris 25,000 familles grouillent encore dans une chambre unique, que 14 pour 100 de nos logements sont surpeuplés ², que sur un total de 84,880 maisons, 10,000 au minimum sont notoirement insalubres et mériteraient d'être rasées. Et si on rapproche ces chiffres de ceux que fournissent les tables de la mortalité, on constate que l'encombrement coïncide remarquablement avec les chiffres des décès, comme l'effet avec la cause. La mort fauche six ou sept fois plus vite à la Villette qu'aux Champs-Élysées.

Si quelqu'un pouvait être tenté de méconnaître le devoir qu'imposent de pareils chiffres, pour se renfermer dans son égoïsme d'habitant d'un quartier privilégié, nous lui rappellerons que tout logement surpeuplé constitue un danger pour la cité entière. C'est là qu'ont leur foyer ces maladies évitables qui devraient disparaître de nos villes, comme ont déjà disparu la lèpre et la peste, les grands fléaux du passé : la rougeole, la scarlatine, la petite vérole ³,

¹ Loi du 20 juillet 1895.

² On considère comme surpeuplé tout logement qui reçoit un nombre d'habitants supérieur au double des pièces qui composent ce logement. Nous empruntons cette définition à M. le Dr J. Bertillon, qui a publié un remarquable *Essai de statistique comparée du surpeuplement des habitations à Paris et dans les grandes capitales de l'Europe*. — Impr. Chaix, 34 p. in-4°, 1894.

³ L'Allemagne a supprimé la petite vérole depuis la loi de 1874, la rougeole et la scarlatine disparaissent de Londres. L'Angleterre n'a plus que 1,473 décès par million d'habitants, au lieu de 2,670 dans la période 1851-1860, tandis que la France en compte encore 3,864 et Paris 4,250 en 1901.

Ces résultats sont dus dans les deux pays à une législation de la santé publique dont l'exécution est assurée avec une grande fermeté.

En France, on a promulgué le 20 février 1902 une loi de ce genre qui

la tuberculose surtout, qui préoccupe à si juste titre tous nos hygiénistes, et qui enlève à Paris annuellement près de 4 habitants sur 1000, tandis que la moyenne pour toutes les villes de France n'est que de 2,67 pour 1000. Écoutons encore Jules Simon, il nous a prévenus : « Des maisons infectes, la maladie se répand comme une peste dans les quartiers les plus aisés, dans les habitations les plus luxueuses. En améliorant les logements pauvres, en poursuivant l'insalubrité, vous sauvez la vie de vos enfants. »

C'est là un exemple frappant de cette solidarité que crée la vie sociale entre ceux qui, fixés sur le même sol, respirent le même air. Un savant distingué, doublé d'un homme de bien, — le cas est fréquent en France, — rêve en ce moment de faire appel à ce sentiment pour constituer une *Alliance de l'hygiène sociale* dans le but d'améliorer les conditions d'existence dans nos grandes villes et spécialement le logement ¹.

En dehors des 10,000 maisons *mauvaises* dont nous parlions tout à l'heure, on compte à Paris environ 25,000 habitations *médiocres*, dont l'insalubrité tient surtout à la négligence des propriétaires et aux mauvaises habitudes des locataires. On pourrait donc les améliorer en agissant sur les uns et sur les autres pour leur faire comprendre leurs véritables intérêts. M. Cheysson s'est souvenu que c'est une femme, miss Octavia Hill, qui a créé à Londres la première société d'assainissement des maisons ² et il veut faire appel aux femmes françaises de toute condition pour constituer les cadres de cette nouvelle Ligue du Bien public. Elle s'occupera en premier lieu de faire l'éducation des ménagères en développant chez elles le goût et la propreté. Ne semble-t-il pas que la femme est toute désignée pour cet apostolat? Le ménage est son domaine réservé et elle a le don de présenter ses idées en unissant, à la grâce qui séduit, la chaleur du cœur qui persuade.

Si parfois quelqu'une des visiteuses venues au Grand Palais pour admirer les meubles et les tentures du rez-de-chaussée

entre en vigueur cette année; mais l'exécution en est confiée aux municipalités, et on sait de reste que, dans notre pays, la crainte de mécontenter l'électeur fait toujours sacrifier l'intérêt général par tout dépositaire élu de l'autorité publique. Il est à craindre que la loi nouvelle ne produise pas tout l'effet qu'on en pourrait espérer.

¹ L'*Alliance* s'occupera ultérieurement de la lutte contre l'alcoolisme et contre la tuberculose.

² Des associations analogues ont été constituées depuis lors sur divers points. Citons notamment celle qui a été créée à Bruxelles, à la suite de la belle enquête sur le logement, à laquelle ont procédé MM. Lagasse et de Quéker il y a quelque dix ans, et celle qu'a créée récemment à Lille M. Féron-Vrau, sous le nom d'Œuvre de Sainte-Madeleine, dans le but d'assainir les maisons situées sur la paroisse de ce nom.

s'égarait dans les galeries désertes du premier étage, qu'elle veuille bien réfléchir aux millions d'êtres qui sont mal logés, mal nourris, aux milliers de mères dont les enfants sont assassinés par des logements pestilentiels⁴; qu'elle pense ensuite qu'elle peut, pour sa part, contribuer à améliorer un tel état de choses, et qu'elle se demande si son devoir n'est pas d'aller à cette femme qui souffre souvent par ignorance, à lui porter ses conseils en même temps que ses consolations?

C'est bien là la véritable solidarité sociale. Le mot est à la mode dans les sphères officielles depuis qu'un haut personnage l'a pris sous son patronage; il revenait souvent dans les discours prononcés le jour de l'ouverture de l'Exposition de l'Habitation. Oserai-je dire qu'il m'a semblé qu'on entend lui demander plus qu'il ne comporte quand on parle de l'élargir tellement que le vieux mot de charité ne serait plus qu'un vocable inutile?

Certes, nous rendons hommage à la valeur de l'effort collectif, nous admirons et nous préconisons autant que qui que ce soit la mutualité, l'assurance, la coopération, nous y voyons le remède efficace à l'absence d'un capital de réserve, la garantie contre les catastrophes qui menacent toujours une famille, le moyen d'arriver à la propriété pour celui qui vit uniquement de son labeur quotidien.

Mais on aura beau étendre indéfiniment l'action de la loi, accroître jusqu'à l'imprudence les concours du budget, et aussi les charges qui leur sont corrélatives, — il restera toujours des êtres qui, par infirmité, par incurie, par manque de forces, de savoir ou de volonté, seront incapables d'accomplir le sacrifice correspondant au secours qui leur est indispensable pour vivre. A ceux-là, il faudra encore le don gratuit, celui que pratique sans arrière-pensée la plus noble des vertus, celle qui tend toujours la main, qui donne tout ce qu'elle a et sait en outre se donner elle-même.

Et qui sait s'il ne sera pas réservé aux dames groupées autour de M. Cheysson de trouver un jour la solution du problème que les passions des hommes s'appliquent à embrouiller chaque jour davantage : associer en une action commune pour le bien de ceux qui souffrent la solidarité républicaine et la charité chrétienne?

Louis RIVIÈRE.

⁴ Dans les *slums* de New-York, habités par la dernière catégorie de la population, la mortalité des enfants au-dessous de cinq ans est de 254 pour 1,000, tandis qu'elle est de 30 pour 1,000 sur l'ensemble de la ville. (E. Levasseur, *l'Ouvrier américain*, 2^e partie, ch. III, le logement.)

FLEUR DE SERRE¹

IX

Le programme s'exécuta tel que M^{me} de Sennecey l'avait tracé. Fabienne s'était attendue à un assaut formidable. Elle avait fait appel à toute son énergie, à toutes ses puissances de résistance, et voilà qu'aucun combattant ne se présentait et qu'elle se trouvait en face d'un visage aimable, qu'elle n'entendait que des paroles empreintes de cordialité. Elle soupçonnait là une ruse qui éveillait ses défiances. Mais la tactique de Régine ne se démentit pas. Elle partit au bout de quelques jours, de façon très naturelle, et, seul, M. de Lislebonne put, en connaissance de cause, admirer l'habileté de sa stratégie et rendre justice à son talent de dissimulation.

Son départ n'apporta pas la sensation de soulagement qu'on en avait espéré. Une gêne s'était emparée de chacun, ou, plutôt, l'oncle Philippe communiquait involontairement autour de lui quelque chose de l'embarras qu'il ressentait et de l'appréhension de la lutte qu'il allait soutenir. S'il eût pu agir au premier moment, son indignation l'eût soutenu, mais, à tête reposée, il mesurait ce que l'entreprise avait de peu engageant et, lâchement, il différait de jour en jour.

Il fallait se décider cependant. L'heure approchait où Bernard allait rentrer à Paris et tout malentendu devait être dissipé avant son départ.

Après mûres réflexions, il parut préférable à l'oncle Philippe de s'adresser tout d'abord à Fabienne, car, enfin, sa sœur pouvait s'être trompée. Ce qu'elle prenait pour une détermination sans appel n'était peut-être qu'une boutade d'enfant gâtée, quelque paradoxe jeté à la légère pour soulever les susceptibilités aristocratiques de M^{me} de Sennecey. Et, dans ce cas, à quoi bon interroger Bernard, l'humilier inutilement en posant devant lui une barrière qu'il ne songeait pas à franchir? Ne serait-il pas temps de lui interdire toute espérance téméraire lorsqu'on aurait la preuve qu'il avait réellement osé la concevoir.

Pour simplifier sa tâche, M. de Lislebonne eut recours à un sub-

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juillet et 10 août 1903.

terfuge. Il attendit que Guy de Saint-Cirgues eût rejoint son régiment, puis, à propos des regrets que le jeune homme avait manifestés en quittant Montjouffroy, il mit la conversation sur son sujet lorsqu'il se trouva seul avec M^{me} de Saint-Hérem. Celle-ci fit chaudement l'éloge de son cousin, ce en quoi elle était sincère, car la nature essentiellement droite et honnête de Guy lui avait toujours été sympathique.

— Vous avez raison de le bien juger, dit M. de Lislebonne, satisfait de voir que la route s'aplanissait devant lui. Je ne connais pas de garçon plus loyal et meilleur. On lui reproche quelques incartades, quelques prodigalités. Tout cela ne m'inquiète guère. Il a agi en plein jour, le geste est franc, je dirai même qu'il repose à une époque où on mesure ses moindres actes, ses moindres paroles, où un homme, à vingt ans, a cessé d'être jeune, tandis que Guy a une jeunesse vivante, communicative ! C'est aussi une âme sans détours, qui n'a jamais conçu une pensée invouable.

— Je le crois comme vous, répondit Fabienne. Certes, à le juger à la surface, il ne semble pas devoir être un guide que l'on puisse suivre aveuglément. Néanmoins je suis certaine que nul, le cas échéant, ne serait de meilleur conseil. On éprouve auprès de lui une sécurité que seul peut inspirer un homme foncièrement bon et sincère.

— Ma chère petite, dit M. de Lislebonne avec attendrissement, vous ne savez pas combien je suis heureux de vous entendre parler ainsi. Je veux croire que vous ne cherchez pas à flatter mes faiblesses, que c'est bien là réellement votre pensée sur mon cher neveu. Vous avouerez-vous que cela m'encourage dans un espoir que j'osais à peine caresser. Même à mon âge, l'imagination n'abdique pas ses droits ; c'est elle qui dessine à mes yeux un tableau d'avenir qui m'est infiniment doux. Devinez-vous lequel ? Je vous vois tous deux unis dans la vie comme vous l'êtes dans ma tendresse. Oh ! je le sais, Guy n'est pas l'être d'exception qui seul vous mériterait. Il faudrait qu'il se résignât au rôle de mari de la reine. Mais ce rôle, vous le lui rendriez facile, j'en suis sûr. Vous feriez en sorte que l'inégalité ne fût pas apparente. C'est là le grand art que possèdent les femmes telles que vous. Et vous seriez heureuse, j'en ai la conviction, et, comme vous le dites si bien, vous auriez cette impression de sécurité, de confiance, qui est la première condition de la paix du foyer. Je ne voulais pas vous dire tout cela, pas de longtemps du moins, il est prématuré de vous parler mariage, mais l'occasion est venue sans que je l'aie fait naître, et vous me pardonnerez de m'être laissé entraîner. Non, ne me répondez pas encore, ne prononcez aucune parole décisive. Vous réfléchirez, vous

vous accoutumerez à l'idée; dites-moi seulement que, de prime-abord, elle ne vous paraît pas irréalisable.

Un spasme de souffrance contracta le visage de Fabienne, et ses mains se joignirent d'un mouvement instinctif de supplication :

— Oh! cher oncle Philippe, murmura-t-elle, je ne puis pas, je ne dois pas vous laisser dans l'erreur. Je vous en conjure, éloignez de vous ce rêve qu'il m'en coûte tant de détruire. Ce que je vous ai dit est vrai, j'ai pour Guy la plus réelle affection, il m'inspire la plus entière confiance; j'apprécie toutes ses grandes qualités, mais, à supposer même qu'il m'aimât, qu'il me demandât d'être sa femme..., hélas! aujourd'hui comme demain, comme toujours, je devrai le repousser. Nous ne sommes pas faits l'un pour l'autre. Il le reconnaîtrait, vous le reconnaîtriez aussi si vous pouviez voir..., si je pouvais vous dire... ce qui se passe au dedans de moi.

Ces dernières paroles avaient été à peine articulées et se perdaient dans un sanglot. M. de Lislebonne domina l'irritation mêlée de douleur qui s'emparait de lui. Décidément, M^{me} de Sennecey avait été bon ou plutôt mauvais prophète.

— Ma chère enfant, dit-il après une pause, je ne voulais pas vous émotionner ainsi. J'ai eu tort de réveiller des souvenirs et des regrets encore trop récents. Je comprends que le passé garde son empire. Je vous le répète, ne précipitons rien; dans un an ou deux, le temps aura fait son œuvre. Vous comprendrez que la vie ne s'arrête pas, qu'elle nous entraîne avec elle et que nous ne pouvons ni rester immobiles ni retourner en arrière. Votre cœur aura des exigences auxquels il faudra obéir, ... alors...

— Oh! non, non, s'écria Fabienne suppliante. Cher oncle Philippe, ne vous méprenez pas; ne me croyez pas meilleure que je suis. Mon Dieu! comment vous dire cela? Pourtant il faut la vérité entre nous! Eh bien, mon cœur n'a pas attendu pour s'affirmer, bien vivant, bien exigeant. Dieu m'est témoin que j'ai tout fait pour le combattre, mais je suis brisée, à bout de forces. Et après tout, pourquoi tant de résistance? Il n'y a pas de raison. Non, sûrement, aucune raison valable. Je suis libre..., libre...; le bonheur est à ma portée et je le repousserais, et en m'arrachant l'âme, je ferais le malheur d'un autre. Oh! il n'y a pas de loi divine ou humaine qui soit aussi atrocement barbare.

Elle avait parlé rapidement, mais à voix basse, sans surexcitation, comme se répétant à elle-même un raisonnement longuement médité.

« Les choses ont été plus loin que je ne croyais, pensa M. de Lislebonne. La pauvre enfant! l'épreuve sera terrible. La douleur a tant de prise sur une femme comme elle! Mais ce serait une

fausse bonté de la ménager, de ne pas la retenir quand il est temps encore. »

Tout haut, il l'interrogea, très calme.

— Que signifient vos paroles, ma chère Fabienne? Confiez-moi tout sans réticences. Je crois malheureusement que j'ai droit à vos aveux, que ma part de responsabilité est bien lourde.

— Mon cher oncle, ne vous accusez pas, poursuit la jeune femme. S'il y a eu une faute commise, je suis seule à blâmer. Et qu'ai-je besoin de vous en dire plus? Vous savez bien qu'il s'agit de M. Dorval; nous connaissant tous deux, vous devez bien sentir que nous ne pouvions pas ne pas nous aimer... Oh! vous serez bon, n'est-ce pas? Vous ne vous tournerez pas contre nous, surtout vous l'épargnerez, lui, car je vous jure qu'il a beaucoup résisté, beaucoup souffert, qu'à aucun moment une pensée personnelle ne l'a effleuré. C'est à moi qu'il songe, c'est mon bonheur qui le préoccupe exclusivement. Eh bien, il faut lui faire comprendre qu'en me donnant à lui je ne m'immole pas, que le sentiment qui nous lie efface toutes les prétendues infériorités, que...

— Ici, je vous arrête, interrompit M. de Lislebonne. Ma chère petite Fabienne, avant de rien discuter, je veux que vous soyez bien assurée de deux choses : la première, c'est que je vous regarde comme une fille chérie et que votre avenir est ma plus grande préoccupation; la seconde, c'est que dans un degré, moindre sans doute, mais cependant très vif, je m'intéresse à Bernard et j'ai pour lui une affection profonde. Ainsi donc, vous n'avez pas à craindre de ma part une sévérité déraisonnable. Si j'ai l'air de me séparer de vous dans une circonstance aussi grave, c'est que je suis persuadé que j'agirais comme votre pire ennemi en ne prenant pas parti contre vous-même. Ecoutez-moi donc sérieusement. Vous avez vécu jusqu'ici dans un monde très fermé qui ignore tout ce qui existe en dehors de lui et qui érige en vertu un certain genre d'orgueil que pour ma part je ne suis pas éloigné de trouver respectable. Nous autres, qui faisons partie d'un petit groupe qui va toujours diminuant, nous ne devons pas rompre avec nos traditions séculaires. Vous, avec votre nature très ample, très ouverte à tout sentiment généreux, vous vous êtes soulevée contre l'apparente injustice qui s'oppose au nivellement des castes, qui ne tient compte que dans une mesure très restreinte de la valeur individuelle. Il est vrai que cette révolte ne s'est produite en vous que le jour où vous avez cru rencontrer votre idéal dans un milieu qui n'était pas le vôtre et avec lequel, selon l'ordre naturel des choses, vous ne deviez jamais entrer en contact. Alors l'amour, que vous aviez ignoré jusque-là, s'est révélé à vous et vous en êtes

demeurée éblouie, transportée comme devant un trésor dont la possession est le seul but enviable. La distance qui vous en séparait vous a peut-être effrayée tout d'abord. Vous avez eu des hésitations, des reculs que, plus tard, vous vous êtes reprochés comme une lâcheté. Et tout ce qu'il y a de chevaleresque en vous s'est enflammé. Vous vous êtes dit que plus votre imprudence serait grande, plus elle serait sublime, qu'en abdiquant toutes vos fiertés légitimes, vous feriez acte de vraie noblesse, que vous jouiriez d'une félicité réservée aux âmes d'élite, à celles qui savent donner tout pour avoir tout. Eh bien, ma chère Fabienne, ce sont là des utopies, des illusions mensongères. Cherchez à oublier un moment le côté romanesque des choses; placez-vous au point de vue pratique et voyez s'il ne se dresse pas autour de vous des impossibilités que toute votre force de volonté et celle de Bernard seront incapables de vaincre?

— Je vois des difficultés, mais rien d'insurmontable, protesta Fabienne; d'autres avant nous ont secoué le joug, n'ont pas cru nécessaire de se soumettre à ce pacte dérisoire qu'on appelle un mariage de convenance. Mon monde ou plutôt cette fraction infinitésimale à laquelle j'appartiens, nous critiquera, nous jettera la pierre, puis nous retomberons dans l'oubli. Que nous importera puisqu'on n'aura pu nous séparer?

— S'il ne s'agissait que de l'opinion d'une coterie, vous pourriez, en effet, la braver, quoique le risque soit moins insignifiant que vous ne semblez croire, reprit M. de Lislebonne, mais ce n'est pas l'improbation de quelques désœuvrés dont j'ai souci. Ce que je redoute pour vous, c'est vous-même, ma pauvre enfant. Ce qui m'épouvante c'est non pas la crainte, mais la certitude, entendez-vous, de l'effroyable désespoir qui vous affolera tous deux lorsque, réveillés de votre ivresse passagère, revenus à la prose de la vie, vous devrez courber la tête sous le poids de l'acte irrévocable... Vous me direz à cela : mais nous nous aimerons, nous puiserons dans notre amour toutes les compensations, toutes les consolations! Et moi, Fabienne, je nie que cela puisse être. La passion la plus ardente ne saurait se maintenir longtemps à l'état d'exaltation de ses commencements. Je sais que l'amour se transforme, qu'il peut devenir un lien très doux, très solide, valant mieux peut-être que ces transports dont la violence exclut la durée. Mais cette transformation ne s'opère que dans des conditions normales et lorsqu'on n'a pas besoin de s'étourdir, de chasser des pensées importunes. Or, dans la situation hybride que vous vous seriez créée, il faudrait que la passion vous tint lieu de tout; le jour, où, inévitablement, elle s'affaiblirait, vous seriez envahie par le cortège des repentirs

stériles, par l'obsession de ce qui était et de ce qui ne pourrait plus être. Vous, petite Fabienne, si vaillante, si opiniâtre à vouloir vous dépouiller de vos privilèges, vous arriveriez à vous tordre les mains, à les tendre désespérément vers ces distinctions puérides que vous repoussez aujourd'hui avec un si superbe dédain. Et ce serait une réaction très humaine. Vous obéiriez simplement à ces lois immuables qui veulent que, malgré nous, nous restions jusqu'au bout esclaves de nos origines. Nous ne pouvons vivre que dans le terrain où nous avons pris naissance ; tout autre nous est funeste. Chercheriez-vous à faire fleurir un camélia ou une orchidée sur le roc ? Et maintenant venons-en à Bernard. Ah ! pour lui, je vous le dis en toute sincérité, l'expérience tournerait plus tragiquement encore. Avez-vous examiné un seul instant l'horrible dilemme dans lequel le jetterait un mariage avec vous. Que serait-il ? Un malheureux être déclassé, déconsidéré, n'ayant sa place nulle part. Car, enfin, de deux choses l'une : ou il resterait le docteur Dorval, le petit médecin laborieux, assidu, aux ordres de sa clientèle, gagnant sa vie par son travail, obligé de rechercher la protection de ses confrères arrivés. Cela, je vous le demande, serait-il admissible pour le mari d'une femme qui aurait, sans doute, perdu le prestige de son nom et de son rang, mais qui conserverait les avantages d'une très grosse fortune ? Ou bien, il abandonnerait sa carrière, et alors, pardonnez-moi de vous parler grossièrement et sans ambages, alors il vivrait de vos bienfaits, à l'état de parasite, cotoyant un monde dont il serait exclu, perpétuellement froissé, sans but, sans ambition et portant son oisiveté comme un insupportable fardeau. Et c'est sur de telles bases que vous voulez établir le repos et la dignité de votre ménage ? Vous le voyez bien : ce ne sont pas des fantômes que je vous suscite, je vous parle le langage du bon sens. Prétendez-vous donc n'écouter que votre entraînement et briser l'avenir d'un honnête homme qui en arriverait tôt ou tard à considérer comme le jour le plus fatal de sa vie celui où il vous aurait connue ?

La question demeura sans réponse. Fabienne, allaisée sur soi, pleurait éperdument. Elle se souleva enfin, avec un geste de détresse :

— Oh ! vous êtes dur, oncle Philippe, vous êtes sans pitié. Pourquoi me prêter une nature si basse, si incapable de renoncement ? Aimée par Bernard, soutenue par lui, pensez-vous que tout le reste ne me devienne pas bien vite indifférent ? Et, quant à l'odieuse question pécuniaire, comment puis-je admettre qu'elle nous sépare ? Cette fortune d'ailleurs que je tiens d'Arnold, je n'y aurai plus aucun droit, je la restituerai à ses héritiers naturels, et je partagerai la vie simple et modeste de mon cher mari ! Il travail-

lera pour nous deux et je serai fière de tout lui devoir. A côté de lui, les privations me paraîtront meilleures que tout ce luxe dont je n'ai que faire, ce luxe haïssable s'il devait me condamner à un isolement au-dessus de mes forces.

— Si votre pauvre petit cerveau n'était pas en plein désarroi, je ne vous pardonnerais pas ce raisonnement personnel, ma chère Fabienne. Quoi! c'est sérieusement que vous voudriez imposer à Bernard la tâche écrasante de vous faire vivre de son travail! Mais ignorez-vous donc que le malheureux garçon, malgré son labeur infatigable, gagne à peine le nécessaire, qu'en outre il a d'impérieux devoirs : une mère âgée à nourrir, une famille besoigneuse. Pensez-vous au supplice qu'il endurerait à vous voir réduite à une quasi-pauvreté, souffrant de privations matérielles! Admettons même que les choses n'aillent pas jusque-là, qu'il réussisse à vous constituer une aisance relative. Pour vous, ne sera-ce pas la misère quand même? Et vous voudriez lui infliger cette souffrance quotidienne de vous voir diminuée par lui, forcée à cause de lui, de vous défaire de vos habitudes d'élégance, de ces raffinements que vous affectez de ne compter pour rien et qui vous sont, à votre insu, aussi essentiels que l'air respirable! Ne m'objectez pas que je me mets à un point de vue secondaire. Dans la vie à deux, tout a de l'importance. Qui sait si, dépouillée de votre auréole de grande dame, ne vous mouvant plus dans votre cadre, vous ne perdriez pas aux yeux de votre mari cet attrait souverain qui fait qu'aujourd'hui il vous regarde comme une sorte de divinité planant au-dessus des simples mortelles.

Vous vous indignez, vous vous dites que je le calomnie, que ce ne sont pas ces charmes si peu sérieux qu'il aime en vous. Peut-être, mais il y est pourtant sensible. Le prestige d'une femme tient souvent à des causes que ceux qui le subissent ne soupçonnent pas, n'oseraient pas s'avouer. Si ce prestige s'évanouit, la poésie de l'amour s'envole; il n'en reste que la prose, et cela ne suffit pas toujours...

Je vous fais de la peine, ajouta-t-il en voyant que Fabienne continuait à pleurer, la tête cachée dans ses mains. Si vous saviez comme je m'en fais à moi-même, combien il m'est douloureux de mettre ainsi le fer dans la blessure. Peut-être m'en voudrez-vous, n'arriverez-vous pas tout de suite à me pardonner, c'est là l'humaine faiblesse... Oh! bien excusable. Mais vous ne seriez pas la loyale petite créature que je connais et que je chéris si, rentrée en vous-même, vous repoussiez mes conseils et ne rendiez pas justice aux sentiments qui les dictent.

Fabienne protesta à travers ses larmes.

— Je ne vous en veux pas, oncle Philippe, ce n'est pas votre faute si je suis la plus malheureuse des femmes!

M. de Lislebonne eut un sourire moitié sceptique, moitié attendri :

— Ah! Fabienne, Fabienne! vingt ans, belle à miracle! Toute votre vie devant vous pour vous enivrer de votre empire et goûter toutes les joies humaines! Comme vous le regretterez quand vous aurez des cheveux blancs, ce bon vieux temps où vous étiez si malheureuse!

X

M. de Lislebonne n'avait accompli que la première partie de son ingrate besogne et il eût été embarrassé de dire dans quelle mesure il avait réussi. Fabienne se montrerait-elle touchée de ses arguments ou persisterait-elle dans son projet insensé? Il était impossible de rien déduire de son attitude. Cependant, sous sa douceur résignée, M. de Lislebonne croyait deviner un espoir latent. On eût dit qu'elle vivait dans l'attente de quelque événement [miraculeux qui changerait la face des choses. Qu'il y eût à espérer de sa part une initiative héroïque qui mettrait à néant le rêve follement caressé, c'est ce que l'optimisme de l'oncle Philippe ne prévoyait pas. Force était donc de s'adresser à Bernard, d'obtenir de lui l'acte d'abnégation qui protégerait Fabienne contre elle-même et préviendrait les conséquences de son égarement. Nul doute que Bernard ne fût à la hauteur de ce dévouement presque surhumain; mais, pour lui, les suites seraient redoutables. S'étant donné, il n'était pas homme à se reprendre, et qu'en adviendrait-il? Le brisement définitif d'un cœur très noble et qui puiserait difficilement en soi la volonté de se rattacher à la vie!

Tandis que M. de Lislebonne remuait ces pensées attristantes, il fut prévenu par Bernard lui-même qui vint le trouver un matin à la première heure. Sa figure décomposée disait assez qu'il était là pour affronter l'explication décisive. Et si M. de Lislebonne eût été enclin à se montrer sévère, l'abattement du jeune homme l'eût désarmé. Il lui tendit la main avec la spontanéité affectueuse d'un ami qui compatit à une grande infortune.

— Qu'avez-vous à me dire, mon [cher] enfant? Asseyez-vous là, près de moi.

Bernard se laissa tomber à la place indiquée et se recueillit un moment. Au dehors, c'était une pâle matinée d'automne enveloppée de bruine. Les dernières feuilles se détachaient des branches dénudées. La surface terne du ciel revêtait la campagne d'une uniformité grise. La nature était plongée dans un engourdissement qui semblait exclure toute possibilité de retour à la vie. Et cette influence exté-

rieure s'étendait jusque dans le petit salon ordinairement si gai, aujourd'hui obscur et solennel, où se tenaient les deux hommes. Ils demeuraient en face l'un de l'autre, hésitants, contraints, n'osant pas rompre le silence dont l'angoisse, pourtant, devenait insupportable. Enfin, Bernard se redressa et prit la parole :

— Vous devinez, n'est-ce pas, pourquoi je suis venu à vous, articula-t-il lentement. Je veux vous demander d'être mon guide, mon appui, comme vous l'avez été depuis... toujours. Est-il nécessaire que je vous confie mon secret, ou pressentez-vous un aveu que je n'ose pas me faire à moi-même ?

— Parlons sans détours, dit M. de Lislebonne. Aujourd'hui, je vous comprends. Hier encore, j'étais dans l'ignorance. J'y serais resté probablement jusqu'à la fin sans la perspicacité féminine de M^{me} de Sennecey. C'est elle qui a tout deviné et qui m'a averti. Il est presque superflu d'ajouter que vous avez en elle un adversaire qui ne déguise pas ses dispositions hostiles.

— Ah ! que me parlez-vous d'adversaire ! s'écria Bernard avec une explosion de douleur. M^{me} de Sennecey a mille fois raison de m'être hostile ; elle ne me condamne pas plus que je ne mérite. Si vous saviez comme je me fais horreur, à quels affreux remords je suis en proie ; combien tout, autour de moi, est ténèbres et désespoir, je vous jure que vous auriez pitié et que mon audace vous paraîtrait moins coupable.

— Je ne m'érige pas en juge, répondit M. de Lislebonne ; que vous ayez cédé à une tentation irrésistible s'explique mieux à coup sûr que mon étrange imprévoyance qui vous a exposé au danger sans en mesurer l'étendue. Mais à quoi bon s'attarder à des lamentations stériles ? Au lieu de déplorer inutilement le mal qui est fait, il faut chercher à empêcher qu'il ne s'aggrave. Résumons la situation en deux mots. Vous aimez M^{me} de Saint-Hérem et vous êtes aimé d'elle. Que doit-il advenir de cet amour qui est pour vous comme pour elle un très grand malheur ? Qu'entendez-vous faire ? Aller jusqu'au bout de votre folie ou vous y dérober et ne pas la rendre irréparable ? Je veux que vous agissiez en pleine connaissance de cause. Je vous avoue donc que l'entretien que j'ai eu avec Fabienne m'a clairement démontré que votre puissance sur elle est absolue ; ce que vous lui direz de faire, elle le fera, elle vous suivra aveuglément. La liberté, malheureusement si complète dont elle jouit, elle l'a abdiquée entre vos mains par une sorte d'hypnotisme qui est votre œuvre involontaire. Notez que je ne vous fais pas de reproches, je constate. Mais ma clairvoyance, tardivement éveillée, va au delà du moment présent. Fabienne à l'heure actuelle jettera toute prudence au vent, elle s'exaltera à la pensée de se lancer,

entraînée par vous, dans un inconnu dont elle n'imagine guère les surprises décourageantes. Seulement il n'est pas douteux pour moi que cet élan d'enthousiasme n'ait un terrible lendemain. On peut courber une branche flexible, mais il suffit d'une impulsion en sens contraire pour qu'elle se redresse et reprenne son essor naturel. Demandez-vous donc ce que sera votre vie en face d'une femme désillusionnée, voyant en vous l'éternel obstacle, l'impitoyable instrument de sa déchéance? De toutes les tristesses de cette triste vie, je n'en sais pas de pire que d'imposer le malheur à une créature aimée et je crains trop que ce ne soit là votre partage.

— Je vous remercie de m'avoir ramené à la vérité, dit Bernard; mes hésitations, croyez-le, ne provenaient pas d'un souci personnel. Je ne m'occupe pas de mon bonheur, il est irrémédiablement perdu. Ma seule pensée, c'est le moyen de garantir M^{me} de Saint-Hérem. Avant tout, je ne veux pas qu'elle souffre, qu'elle souffre à cause de moi. C'est pour cela qu'à mes heures de faiblesse, je me suis demandé s'il ne valait pas mieux la laisser agir à son gré, si elle ne trouverait pas dans mon amour un équivalent à ce qu'elle devrait perdre pour être à moi. Mon Dieu! je sens que je l'aimerais si bien, que ce que je lui donnerais serait plus, en réalité, que ces satisfactions vides après tout et auxquelles d'ailleurs elle n'attache aucune importance. Alors, mes scrupules étaient ébranlés. J'avais peur de nous immoler tous les deux sans raison et que, plus tard, sa jeunesse envolée, ayant vécu une vie sans amour, sans soleil, elle ne fût en droit de me reprocher amèrement ma sagesse implacable dont je n'eusse pas été seule victime. Dieu juste! comme je me suis débattu! Dire que je pouvais me tromper et que mon erreur retomberait sur elle! je perdais toute faculté de juger, de décider... Mais vos paroles ont déchiré le voile... Je vois toute tracée devant moi la voie étroite et difficile que je dois parcourir seul! Ma pauvre petite fleur de serre! que deviendrait-elle, exposée au souffle de la tourmente? J'aurais beau l'aimer, rien n'empêcherait qu'elle ne s'affaissât sur sa tige pour y mourir. Et je ne veux pas qu'elle meure! Je saurai m'effacer, rentrer dans mon néant. Il faut qu'elle m'oublie dût-elle me prendre pour un ingrat, un indigne qui a méconnu la perle de grand prix qu'il dépendait de lui d'obtenir.

Maintenant Bernard parlait dans l'exaltation de la fièvre, délirant presque. M. de Lislebonne intervint pour le calmer.

— Il n'est pas nécessaire d'assumer à ses yeux des torts que vous n'avez pas, dit-il. Elle comprendra, soyez-en sûr, qu'en renonçant à elle vous lui donnez la plus grande preuve d'amour qu'un homme puisse donner à une femme. Elle sentira que, dans la plus

large acception, vous mettez son bonheur au-dessus du vôtre. Mais que comptez-vous faire? Il faut que la séparation soit complète, sans esprit de retour. Or, ne serez-vous pas à la merci d'un moment de faiblesse? Vous vous jurerez de ne plus la revoir, et vous serez de bonne foi, mais le hasard des circonstances peut vous ramener en face l'un de l'autre. Qui sait alors si vous ne succomberez pas, et si votre chute ne sera pas d'autant plus terrible que votre résistance aura été plus acharnée. Il faudrait entre vous un mur infrangible, mais lequel? Je n'ose pas vous suggérer un mariage. Le moyen ne serait pas loyal, votre cœur vous appartient si peu, mon pauvre enfant, que vous n'avez pas le droit d'en disposer.

— Non, dit Bernard en secouant la tête, je n'aurais pas le triste courage de me parjurer ainsi, mais il y a autre chose, une solution très vulgaire ainsi qu'il convient à ma destinée toute prosaïque. Depuis quelques mois, le docteur Delsart qui, vous le savez, m'a constamment aidé et poussé dans ma carrière médicale, a conçu le projet, d'accord avec quelques-uns de ses confrères, de fonder un sanatorium dans les environs de Tanger. Il m'a entretenu de son idée et m'a offert de prendre la direction de l'établissement. Ce serait une situation inespérée pour moi et qui, deux ans plus tôt, eût comblé tous mes vœux. Aujourd'hui, hélas! je ne l'envisage plus que comme un exil, mais un exil nécessaire et qui me fera atteindre sûrement le but que je me propose. Quand je serai si loin, ayant pris l'engagement de ne pas revenir avant de longues années, M^{me} de Saint-Hérem ne pensera plus à l'absent qui, dans une heure funeste, a troublé son repos. Quant à moi..., oh! je ne dis pas que j'en mourrai. On ne meurt pas de chagrins d'amour à notre époque. Mais je m'insensibiliserai à force de travail. Je tuerai ma souffrance en m'occupant de celle des autres, l'altruisme sera peut-être un remède efficace. Du reste..., quand je ne devrais jamais me consoler... Cela a si peu d'importance.

M. de Lislebonne l'écoutait, les larmes aux yeux.

— Non, Bernard, ne désespérez pas. Parfois il éclate des orages qui semblent devoir tout anéantir et dont la nature ressort vivifiée et débordante de sève. Et vous prenez le bon parti, mon cher enfant. Il est de mode aujourd'hui de plaisanter les joies austères du devoir. Cependant elles existent, et un homme fort de sa conscience possède en soi une paix que le monde ne peut ni lui donner ni lui retirer. J'ai foi dans votre avenir. Ce roman de votre jeunesse aura été pour vous l'étape fructueuse, l'âpre route qui s'aplanira à mesure que vous la poursuivrez d'un pas ferme, qu'aucune fatigue ne rebutera.

— Pourvu que je ne tombe pas le long du chemin, dit Bernard

avec mélancolie. Mais, je vous le répète, cela a bien peu d'importance. Que je périsse dans le combat ou que je me maintienne quelques années encore pour achever la lutte, cela ne vaut ni un regret ni une parole ! De toute façon j'espère que j'en arriverai à ne plus rien sentir. Malheureusement je n'en suis pas là et un désir ardent m'agite encore. Je sais que la vraie prudence consisterait à partir sans chercher une explication avec M^{me} de Saint-Hérem. Mais je n'ai pas le courage de m'en aller ainsi. Je songe à son étonnement incrédule lorsqu'elle apprendrait mon départ, elle ne comprendrait pas mes motifs, elle s'indignerait de mon ingratitude. Oh ! cela est trop dur, vraiment ! Que je puisse la voir, ne serait-ce que quelques minutes, assez pour que j'emporte dans mon bannissement la douceur d'une parole d'elle..., une parole de pardon et de pitié... Vous voudrez bien, n'est-ce pas ? Pensez que ce sera ma dernière joie et que je ne la reverrai plus jamais, jamais.

— Vous sentez-vous assez fort, Bernard ? dit M. de Lislebonne d'un ton soucieux. Le risque est bien grand, plus pour elle que pour vous. Qui sait si ses larmes ne seront pas toutes-puissantes ? Et cependant je ne puis pas vous refuser, ce serait trop atroce, trop inhumain. J'ai confiance en votre honneur. Faites-lui donc vos adieux. Mais au nom du ciel, soyez inébranlable. Elle aura un immense chagrin, je n'en doute pas ; seulement, je vous le dis encore, elle le surmontera et, plus tard, elle sera reconnaissante à ceux qui ne lui auront pas permis de renier son sang et sa race. Vous l'avez bien nommée tout à l'heure. Oui, en vérité, une délicate petite plante de serre chaude qui, exposée au grand air, se replierait sur soi, frappée à mort... Mais revenons à vous. Quand comptez-vous partir ?

— Demain, à la première heure. J'apporterai mon acceptation à M. Delsart et je pourrai me mettre en route pour Tanger dès la fin du mois.

— Que Dieu vous protège, Bernard. Moi aussi j'accomplis un sacrifice. Vous me manquerez à tout instant. Mais, si ma santé le permet, j'irai vous voir là-bas. Je ne saurais me passer trop longtemps de vous, mon cher fils.

Les deux hommes échangèrent une longue poignée de main. Jamais ils ne s'étaient sentis en aussi parfaite communion d'âme.

Aussitôt après le déjeuner, Bernard se rendit chez sa mère pour lui annoncer sa détermination, bien entendu, sans lui en laisser soupçonner les causes. Il s'étendit sur les avantages pécuniaires et la vieille femme, éblouie par la perspective d'une fortune à édifier rapidement, approuva sans restrictions un projet qui eût dû pourtant l'attrister.

— Tu fais bien, lui dit-elle, à Paris, il y a trop de médecins, l'un empêche l'autre d'arriver. Tu dis que, là-bas, tu seras le maître, c'est ce qu'il te faut. Et surtout, ne reviens pas avant d'avoir gagné le plus d'argent possible. Ne t'inquiète pas de moi, je me porte bien, Dieu merci, j'ai encore beaucoup d'années à vivre. Rappelle un gros sac, il n'y a que cela, vois-tu. Alors tu pourras faire un bon mariage; je te trouverai une fille riche et vous serez heureux. On ne l'est jamais en traînant la misère.

Elle lui fit ses adieux sans s'attendrir, et Bernard la quitta le cœur lourd et déçu.

« Et nous avons la simplicité de nous croire indispensables aux autres, pensa-t-il, même cette pauvre femme, qui n'a plus d'autre affection que moi, serait bien vite consolée si, en mourant, je lui laissais ce qu'elle estime au-dessus de tout : la richesse. »

Le plus difficile restait à accomplir, l'entrevue avec Fabienne. Celle-ci, avertie par M. de Lislebonne que Bernard allait retourner à Paris, ne savait rien de son plan d'expatriation, mais une inquiétude l'agitait. Toute résolue qu'elle fût à se défendre, croyant d'ailleurs fermement à l'appui que Bernard lui prêterait, elle sentait néanmoins une menace dans l'air et éprouvait le besoin ardent d'être rassurée. On lui avait dit que Bernard était dans le village et, pour tromper son impatience, elle était allée à sa rencontre, sachant qu'il revenait d'habitude par le bas du parc.

C'était un côté très retiré où, bien souvent, ils se rencontraient dans leurs promenades matinales. Que d'heures bénies ils avaient vécues dans ces grandes allées d'ombre et de silence, où il leur semblait n'avoir plus qu'une âme à eux deux ! Combien leur amour était tout-puissant alors et que le monde paraissait loin ! Et le cœur de Fabienne se serrait dans l'appréhension insurmontable de l'expiation qui succéderait à ces moments d'extase !

Elle poursuivait lentement son chemin lorsqu'à l'extrémité d'une avenue, elle aperçut Bernard. Il marchait tête basse, comme courbé sous le poids d'une grande fatigue physique. Ce ne fut qu'à quelques pas d'elle qu'il s'aperçut de sa présence. Il recula avec un mouvement instinctif de terreur.

— Quoi ? Que se passe-t-il ? exclama-t-elle. Qu'ai-je donc fait pour que vous vouliez me fuir ?

— J'allais au contraire vous chercher, balbutia-t-il. M. de Lislebonne ne vous a-t-il pas dit...

— Que vous étiez rappelé à Paris plus tôt que vous ne le pensiez, oui, dit-elle. Il a même parlé de vous accompagner. Je vais donc être délaissée.

Elle s'efforça de sourire.

— Ce serait très dur, si je n'étais décidée à suivre votre exemple ; mais, d'ici à peu de jours, je compte avoir quitté Montjouffroy. Notre séparation ne sera pas longue.

— Comment ! M. de Lislebonne ne vous en a pas dit davantage ? s'écria Bernard.

— Non, et Fabienne se sentit devenir toute blanche, je ne sais rien. Que peut-il donc y avoir de plus ?

Elle fléchissait. Bernard l'attira vers lui, la conduisit à un banc et la força à s'asseoir, puis, se penchant vers elle.

— J'espérais qu'il m'aurait facilité la tâche, murmura-t-il, mais, qu'importe après tout qu'elle soit plus ou moins pénible. Vous savez la folie de mon pauvre cœur. Aucun avertissement ne m'a servi, — j'aimais mieux souffrir près de vous que de m'éloigner à temps... A temps ! Mon Dieu ! suis-je bien sûr qu'en vous fuyant dès le premier jour, j'eusse pu éviter de vous aimer ? Du moment où je vous ai vue, je vous ai appartenu tout entier. Mais je me disais que j'aurais l'énergie de me taire, que vous ne sauriez jamais rien du bien et du mal que vous aviez fait, et il me paraissait tout simple de vivre ainsi dans votre orbite, respectant votre sérénité et adorant tout de vous, jusqu'à votre indifférence. Hélas ! cet espoir modeste n'a pu se réaliser... je me suis trahi malgré moi... J'ai introduit dans votre vie un élément de trouble ; alors, j'ai dû comprendre qu'il ne me restait plus qu'à m'exiler, à disparaître à jamais.

Et j'y suis résolu. Vous n'entendrez plus parler de moi, je serai mort pour vous... Mais si, de loin en loin, ma pensée traverse votre souvenir, je vous en conjure, soyez indulgente. Dites-vous bien que dans mes pensées les plus secrètes, je ne vous ai offensée par aucune présomption coupable, que pas un seul instant je n'ai conçu la pensée que vous puissiez vous abaisser jusqu'à moi. Dieu sait que je ne le voudrais pas, j'ai trop l'orgueil de ce que vous êtes, de ce que vous devez rester. Dans ce lointain où je vais m'ensevelir, ce sera ma consolation de penser que vous brillez à votre place, et que cette page d'amour qui résumera toute ma vie ne sera pour vous qu'un épisode promptement effacé, qu'à aucun moment vous ne serez tentée de relire.

Fabienne s'était redressée, la figure en feu, une expression à la fois indignée et incrédule éclatant dans son regard.

— Bernard, c'est vous, vous, qui me parlez ainsi. Mais réfléchissez donc. Ne sentez-vous pas que vous me faites la plus sanglante injure. Vous m'avez aimée, dites-vous, ou plutôt, un instant, vous m'avez jugée digne de votre tendresse, puis, sous l'empire de je ne sais quel désenchantement, vous me repoussez, vous ne voyez plus en moi qu'une femme vaniteuse et frivole,

incapable de s'élever au niveau que doit atteindre la compagne de votre vie. Quelqu'un vous a suggéré cela; de vous-même, vous ne m'eussiez pas outragée ainsi. En vérité, chacune de vos paroles n'est-elle pas un outrage? Ma place véritable! celle que j'occuperai au milieu de tous ces fantoches, de toutes ces poupées sans âme pour lesquels une jouissance d'amour-propre est l'alpha et l'oméga de leur sotte existence! D'autres sont capables d'éprouver des émotions qui les élèvent, de réclamer de la vie ce qu'elle a de meilleur. Mais moi! oh! moi, je suis de celles à qui les grandes aspirations demeurent interdites, une petite chose décorative, propre à orner un salon, mais qu'un homme ne peut songer sérieusement à associer à ses joies, à ses tristesses, à ses ambitions, à ses travaux. Ce serait lui faire trop d'honneur, n'est-ce pas? On la renvoie à ses chiffons, à ses futilités, à ses succès mondains, et, quand on la rencontre, on jette sur elle un regard d'admiration distraite. Elle repose; elle est le passe-temps d'une heure oisive. J'ai l'air de débiter mille extravagances, mais j'ai raison, au fond, et vous le savez bien. Vous vous êtes défié de moi. Je venais à vous, joyeuse de me donner, confiante que vous ne regretteriez rien. Et tandis que je m'illusionnais ainsi, vous pesiez froidement le pour et le contre. Vous faisiez des calculs à tête reposée, et vous en veniez à conclure que le bon sens pratique vous commandait de rompre..., sans vous demander ce que cette rupture aurait de conséquences fatales, si de l'épreuve je ressortirais vivante ou morte. Oh! vraiment, vous commettez une mauvaise action. C'est comme si vous m'aviez arraché ma foi...

Maintenant, sa voix se distinguait à peine. Des sanglots déchiraient sa poitrine. Ses yeux égarés se fixaient sur Bernard comme si elle cherchait à reconnaître l'homme qu'elle avait aimé, en qui elle avait cru. Il eut un geste de désespoir. Allait-il donc véritablement commettre la mauvaise action dont elle l'accusait! Allait-il, par pusillanimité, faire le malheur de Fabienne et le sien? Mais non, non. C'était là le sophisme contre lequel M. de Lislebonne l'avait mis en garde. Il entendait encore ses paroles : « Le danger est bien grand; les larmes qui couleront de ses yeux ébranleront peut-être votre résolution. » Et il avait juré de ne pas se laisser vaincre! Voulait-il donc manquer à son serment?

— Vous êtes injuste, murmura-t-il enfin. Ces calculs que vous me reprochez, je les ai faits, sans doute, mais je les ai faits pour vous, et non pour moi. Je ne vous repousse pas, ma pauvre bien-aimée, je vous délivre. N'avez-vous donc pas réfléchi à ce que ce serait pour vous de vivre de ma vie, de porter mon nom? Serait-il possible, dites-moi, que vous donniez le titre de mère à la paysanne

que votre charité a secourue sans qu'elle ait même été sensible à votre généreuse condescendance. Oh! que vous puissiez vous exposer à être traitée par elle en égale! par elle..., par elle... Mais j'en deviendrais fou, et vous, ah! plus tard, vous me maudiriez de vous avoir condamnée à un sort misérable... Quand je ne serai plus là, au contraire, vous poursuivrez votre chemin, libre et triomphante, enveloppée de lumière et de chaleur! Dieu fasse que vous vous disiez alors : « C'est un peu au pauvre garçon qui m'aimait que je le dois. Il m'a détournée de l'abîme où j'allais glisser. Il a pensé à moi uniquement, ne demandant d'autre récompense que d'être assuré de mon pardon et d'avoir obtenu mon bonheur en échange du sien. »

Il s'était agenouillé devant elle et, s'emparant de ses mains, les caressait avec la douceur câline qu'on emploie vis-à-vis d'un enfant. Et elle, domptée, sans résistance, se blottissait sur son épaule, se serrant contre lui comme pour y trouver un refuge :

— Mon Dieu, soupira-t-elle, pourquoi tant de doute et de méfiance? Nous pourrions être si heureux. Vous m'élèveriez jusqu'à vous, vous prendriez mon âme pour la faire semblable à la vôtre; ensemble, nous monterions très haut... Vous craignez de m'amoindrir. Ne le faites-vous pas plus sûrement en m'imposant un esclavage dont j'ai soif d'être affranchie? Que me sont les distinctions de caste, les prétendues supériorités sociales? Je n'y crois pas. Vous n'y croyez pas vous-même. Pour quelle raison, alors, vous asservissez-vous à des préjugés odieux et qui ne sont que l'invention des hommes?

— Pourquoi, ma pauvre enfant? exclama Bernard avec un cri d'angoisse. Mais parce que nous ne pouvons refaire ce monde au milieu duquel nous sommes obligés de vivre, parce que nous devons obéir à ses lois, quelque haïssables qu'elles nous paraissent. Vous serez toujours trop haut et moi toujours trop bas quoi que nous tentions pour nous rejoindre. Ma Fabienne adorée, ne me rendez pas mon devoir trop cruel. Je vous jure par tout ce que j'ai de plus sacré au monde que je vous aime trop pour me laisser fléchir. Vous ne voudriez pas que je me déshonore? Eh bien, je me déshonorerais en vous écoutant. Voyez, je suis à vos pieds, je vous prie à genoux... Si vous m'aimez, ne soyez pas contre moi dans cette lutte qui m'est plus amère que la mort. Laissez-moi emporter une de ces paroles qui soutiennent, qui empêchent de désespérer. Je l'attends, je vous la demande à mains jointes. Vous auriez des remords, plus tard, de me l'avoir refusée.

Fabienne se souleva et le regarda longuement avec le regard de doute et de tristesse d'une créature aux abois, traquée dans ses derniers retranchements :

— Je suis comme les croyants qui s'inclinent sans comprendre, dit-elle. Partout c'est la nuit, la désolation; vous seul, Bernard, faites la lumière en moi; je crois en vous comme en Dieu même. Et puisque vous jugez bon de me briser le cœur, je me soumetts... Je n'ose pas penser à ce qui nous attend. Hélas! vous souffrirez autant que moi. Il y aura au moins cela entre nous : une communauté de souffrances... Ce lien douloureux subsistera toujours... Ah! mon bien-aimé, mon bien-aimé, c'est vous, vous seul, qui l'aurez voulu!

Elle se rejeta tremblante dans les bras de Bernard. Une crise de larmes l'abattit tandis qu'elle cherchait à l'implorer encore, mais elle ne put articuler qu'un sourd gémissement. Penché sur elle, le jeune homme pressa un long baiser sur ses lèvres pâles :

— Pour la première et la dernière fois, mon amour, murmura-t-il. Désormais, nous serons étrangers l'un à l'autre, mais aucune femme ne prendra la place qui est et qui sera toujours la tienne!

XI

Les rayons d'un soleil brûlant illuminent Tanger, font flamboyer l'écume des vagues, enveloppent d'une vapeur d'or les maisons qui s'étagent en amphithéâtre sur les hauteurs faisant face à la mer. En bas, dans les rues tortueuses, quelques touristes, proménés par un guide et un Baedeker à la main, accomplissent consciencieusement leur tournée de rigueur. Des Arabes, au beau type grave, drapés dans leurs burnous, chassent devant eux des troupeaux de chameaux; les danseurs ambulants, aux gestes désordonnés, poussent des cris sauvages. Au fond des échoppes basses, on aperçoit des hommes accroupis fumant leur pipe et jouant aux dés, tandis qu'une musique grêle, au rythme monotone, berce et énerve à la fois. Malgré les voyageurs au costume européen, on se sent très loin de toute civilisation, dans un pays inconnu où l'on ne ressent plus rien des sentiments, des émotions au milieu desquelles on a vécu. Il semble qu'on ait perdu son identité propre et qu'elle se reconstitue à l'aide d'éléments nouveaux. C'est une sorte de dilatation d'âme qui tient sans doute à l'air ambiant, car l'effet disparaît avec la cause et, rapatrié, on retrouve bien vite son ancien « moi », on oublie la rapide métamorphose, les larges horizons un moment embrassés, mais le souvenir confus en demeure comme d'une excursion en pays merveilleux dont on éprouve la nostalgie violente lorsqu'on est par trop las de vivre dans l'atmosphère banale qui étouffe la pensée et enserre l'âme comme sous une pression d'étau. Dans cette journée d'automne, le ciel est lourd et la

chaleur intense, mais vers la fin de l'après-midi, une brise s'élève du côté de la plage et quelques promeneurs circulent nonchalamment sur la grève dans l'avenue parallèle aux consulats. Des excursionnistes, partis dès le matin pour explorer les environs, descendent à cheval la chaîne des montagnes boisées, des voitures traversent la promenade, parmi elles, une petite charrette anglaise, traînée de deux mules blanches qui secouent leurs grelots et relèvent joyeusement la tête sous la caresse du fouet que le conducteur laisse glisser sur leur fine encolure. L'attelage et son propriétaire semblent être bien connus des habitués de la plage :

— Voilà Bernard Dorval, dit l'un d'eux ; depuis tantôt trois ans que j'habite Tanger, je le rencontre régulièrement tous les jours. Quel homme infatigable et que de bien il fait ici ! Sans lui, le sanatorium n'existerait pas, c'est lui qui a tout créé, tout organisé, et il faut voir ce fonctionnement ! un pur chef-d'œuvre ! Mais de tels résultats ne s'obtiennent que lorsqu'on se dévoue corps et âme.

— Oui, reprend un autre, le docteur, on peut le dire, n'a pas d'autre pensée que ses malades. Du reste, il n'y tiendrait pas autrement. Loin de sa patrie, de sa famille, et l'horreur du mariage ! Je sais pourtant qu'on lui a proposé des partis très avantageux. Il doit y avoir quelque mystère là-dessous !

Celui qui forme le sujet de ces propos a quitté l'avenue et se dirige vers une élévation au sommet de laquelle se déploie une vaste construction étincelante sous la lumière, et posée au milieu d'un jardin où les charmilles et les berceaux de verdure offrent de toutes parts des asiles rafraîchissants. A gauche, un pavillon orné d'une terrasse qui court d'une extrémité à l'autre du premier étage, émerge d'un bouquet d'arbustes et paraît comme enchâssé dans les bananiers et les lauriers roses. C'est la demeure particulière du docteur Dorval !

Les mules blanches font halte devant la porte d'entrée, au delà de laquelle on aperçoit un « patio » tapissé de plantes vertes. Un jet d'eau qui s'élève en colonne et retombe en pluie légère dans une vasque de marbre, donne une sensation apaisante de fraîcheur. Près de la vasque encadrée de gazon, sur lequel se dessinent de fines arabesques de fleurs multicolores, une table et des sièges rustiques invitent au repos. Est-ce là que vient Bernard pour oublier les soucis du jour et s'accorder une heure de paresse trop bien gagnée ? Mais non, dans cette retraite même, son activité ne subit pas de trêve. Des journaux, des revues scientifiques, une volumineuse correspondance accumulée sur la table, attestent qu'ici, comme ailleurs, son travail se poursuit.

Aujourd'hui, cependant, il ne paraît pas pressé de se mettre à la

besogne. Il s'est jeté dans un fauteuil, mais bien que sa main soit à portée de son courrier, il ne l'étend pas pour le prendre et demeure longtemps absorbé dans un courant de réflexions tristes. Mon Dieu! comme il a vieilli pendant ces trois ans d'exil! Comme toute jeunesse est loin de ce front pâle, de ces yeux, au doux regard résigné, qui ne s'éclaire que lorsque animé par l'espoir de combattre victorieusement une souffrance! Mais l'expression de son visage s'est affinée, spiritualisée. Le calvaire qu'il a gravi, qu'il a arrosé du sang de son cœur l'a conduit, étape par étape, vers la cime inaccessible aux agitations mesquines, aux préoccupations personnelles! Il s'est fait une vie à part, et sa sérénité imperturbable ne s'émeut qu'en face des maux de l'humanité, cette humanité douloureuse qu'il a appris à aimer d'une inépuisable tendresse, car il a conquis l'enthousiasme qui faisait défaut à sa première jeunesse. Il ne lutte plus froidement, sans confiance de vaincre, mais comme le soldat ardent qui pressent le triomphe, qui compte pour peu de se donner tout entier à la cause qu'il défend. Et cet altruisme, venu enfin, est son refuge, le remède à la mortelle blessure qui jamais ne se cicatrisera. Mais tant qu'il aura une larme à sécher, une peine à alléger, un désespoir à adoucir, Bernard Dorval demeurera sur la brèche, obéissant à la grande loi d'amcur et attirant à lui tous ces alligés dont l'infortune est moins cruelle que la sienne, mais qui, plus fragiles, ont succombé tandis qu'il a su demeurer debout.

Son accès d'inaction ne se prolonge pas au delà de quelques minutes, et il commence à dépouiller sa correspondance : demandes de consultations, communications d'académie de médecine, extraits de journaux contenant l'éloge de telle ou telle de ses œuvres, appels à sa charité, car on sait le docteur d'une générosité que rien ne lasse, enfin, des avis d'éditeurs annonçant que les premières éditions de son récent ouvrage ont été rapidement enlevées, que d'autres vont suivre et que ce gros succès de librairie se traduit par des chiffres éloquents. Oui, de ce côté, la chance a été singulièrement favorable au jeune praticien. Il a obtenu ce qu'il n'a jamais convoité : les biens matériels, et l'ambition de la vieille mère exulte. Que son fils soit illustre dans le monde savant, elle l'ignore presque, mais que la fortune lui ait prodigué ses dons, ceci est une vérité bénie dont elle recueille des preuves quotidiennes et qui lui emplit l'âme de joie et de reconnaissance. Ah! la bonne inspiration qu'a eue son Bernard d'aller au loin! En France, il eût été aux prises avec les rivalités, écrasé par la concurrence. Maintenant, quand il reviendra, il sera très riche, très riche..., il n'aura plus besoin de travailler.

Pauvre vieille femme ! Justement Bernard voit une lettre d'elle, facile à reconnaître, hélas ! Le mauvais papier de village, l'adresse appliquée et pourtant mise de travers, à peine lisible ! Jusqu'à la fin, elle restera la paysanne illettrée dont toute l'intelligence se concentre sur son âpreté au gain, sa persévérance inlassable à entasser sou sur sou ! Il décachette l'enveloppe et lit l'appel suivant dont nous respectons le style :

« J'ai reçu exactement, mon fils, le trimestre d'octobre, duquel je te remercie et t'assure qu'il sera bien employé. Ma santé est toujours bonne, mais j'ai eu de gros ennuis rapport au bétail qui n'a pas prospéré, attendu une épidémie. On appelle cela d'un drôle de nom : épizootie à ce qu'on m'a expliqué, qui m'enlève à la ferme quatre vaches laitières et une paire de bœufs. C'est une forte perte, car je comptais vendre les bœufs de 1,800 à 2,000 francs ; cela, avec la petite récolte due à la sécheresse, fait que l'année n'aura pas été brillante. On a bien des déboires avec la terre, pourtant c'est encore le plus sûr. Quand on a des champs au soleil, on est tranquille, tandis qu'avec tous ces papiers bariolés qu'on appelle des valeurs et qu'on vous remet en échange de votre bon argent, on ne sait jamais où on en est et ce qu'on a. Ça ne veut pas dire que si tu voulais m'en envoyer de ces papiers, ce ne serait pas de refus, parce que je pourrais alors les *réaliser* comme on dit et acheter les deux hectares de bois qui font suite à mon domaine de Piéfontaine, ce qui m'arrondirait joliment de ce côté-là et me dédommagerait de la perte des bêtes, car la coupe des arbres est d'un bon rapport. De ça, je me débarrasserais de ma languette de terre près des Bertrand. Il n'y pousse que des ronces, mais le fermier Longuet en a besoin pour construire des bâtiments d'exploitation et alors je pourrai lui faire payer la convenance. C'est bien le moins. Chacun est pour soi dans ce monde. Vois, mon fils, si tu peux me venir en aide, et crois bien au moins que ce n'est pas de l'argent perdu. Tu retrouveras tout cela après moi.

« J'économise tant que je peux. Ne me recommande pas de ne pas me priver. C'est mon plaisir de ne pas dépenser. Tu seras content, quand tu reviendras, de voir comme tout est bien en ordre. Mais ne te presse pas de revenir, puisque tu fais de bonnes affaires là-bas. Qui sait si à Paris tu réussirais aussi bien ?

« Je t'embrasse et me dis

« Ta mère,

« Mariette CHEVALIER, veuve DORVAL. »

La sensation d'amertume que Bernard n'a jamais pu dominer en

recevant une de ces singulières missives le serre un moment à la gorge!

« Mon Dieu, pense-t-il, est-ce possible que je sois son fils! Ah! si une bouffée d'orgueil pouvait me monter au cerveau, j'ai là de quoi la dissiper à tout jamais! »

Soudain, il tressaille. Que voit-il donc sur la table? Est-il halluciné ou a-t-il sous les yeux cette écriture, si présente à son souvenir, quoique, depuis trois ou quatre ans, elle n'ait pas frappé son regard? Fabienne lui a écrit, elle qui, à la suite de l'adieu suprême, s'est effacée si entièrement de sa vie, que la mort ne les eût pas séparés davantage. Un pressentiment, aigu comme un coup de poignard, lui transperce le cœur. Il devine d'avance ce que contiennent ces pages dont le contact le brûle. Mais il voudrait reculer, ne pas savoir. Ah Dieu! et il s'était cru guéri, détaché de tout! Que de contradictions, que de faiblesses insoupçonnées dans les âmes les plus viriles!

D'un geste brusque, il fait sauter le cachet et lit, à travers le nuage de larmes qui montent à ses paupières :

« Je vous ai obéi, Bernard. Vous m'avez imposé une séparation absolue. Pas une fois je n'ai essayé de me rappeler à votre souvenir, mais je n'ai pu vous écarter du mien. Vous y vivrez toujours comme l'incarnation de l'idéal heureux que j'avais rêvé et auquel j'ai aspiré désespérément sans pouvoir l'atteindre.

« De loin, je vous ai suivi! J'ai entendu prononcer votre nom avec un respect ému. J'ai lu vos œuvres, celles que je pouvais comprendre; et, quoique vous m'en ayez refusé le droit, rien ne saurait empêcher que je ne sois fière de vous et que votre gloire ne soit un peu la mienne.

« Pour moi, j'ai accepté ma destinée. J'ai refoulé mes aspirations irréalisables. Peut-être aviez-vous raison! L'essor audacieux par lequel je voulais monter jusqu'à vous n'était pas proportionné à ma faiblesse. J'eusse été coupable de le tenter et d'entraîner dans ma chute celui qui devait s'élever si haut.

« J'agis donc d'après les conseils de ceux qui m'aiment, qui me voudraient heureuse. J'écoute les sollicitations de mon oncle de Lislebonne qui me conjure de satisfaire son dernier vœu. C'est vous dire que j'ai cédé aux instances de mon cousin de Saint-Cirgues. Il n'ignore rien de la vérité. Je la lui ai dite sans détours. Il sait que je ne lui apporte qu'un cœur déçu, pliant sous le poids d'une désillusion que le temps n'a pas atténuée. Mais il sait aussi que je viens à lui d'une âme loyale, fermement résolue à marcher à ses côtés sans défaillance, sans un regard en arrière, et il veut bien se contenter de cet à peu près de bonheur. Hélas! l'expérience nous a appris

à tous deux que l'absolu n'existe pas, qu'il se dérobe à nous autant de fois que, follement, nous croyons le saisir.

« Que Dieu vous garde, Bernard. Malgré tout, pensez à moi de loin en loin. Moi, je ne puis oublier! Je rentre dans ma voie, mais il me semble que l'effort que j'ai tenté pour y échapper n'a pas été infructueux. Il m'a grandie, il m'a initiée à des ambitions plus hautes et, si je suis retombée sur la terre, du moins ai-je senti qu'il existait un au-delà, un au-delà meilleur que j'atteindrai peut-être un jour et dans lequel je vous retrouverai.

« FABIENNE ».

Bernard a lu ces lignes sur lesquelles son regard reste obstinément fixé. Ainsi la fin est venue! Tout s'est évancoui de son rêve! Le dernier fil est brisé! La patrie vers laquelle il se retournait, il ne l'envisagera plus que comme la tombe lointaine où son espoir inavoué demeure enseveli.

Tout à coup ses yeux s'arrêtent sur l'autre lettre, la lettre à l'écriture informe, au langage grossier dont chaque mot, chaque sentiment heurte ses délicatesses, et au bas de la page, en gros caractères, très distincts, il voit le nom de sa mère, le sien! « C'est là la réalité, pense-t-il. Quoi que je fasse, elle me dominera; en toutes circonstances elle m'eût poursuivie! Mon pauvre amour était l'impossible chimère! »

Déjà les ombres du crépuscule règnent autour de lui. Il se lève tenant toujours la lettre de Fabienne, et se rapproche d'un guéridon sur lequel est posé un candélabre à branches massives. Un instant il hésite! Va-t-il vraiment commettre ce sacrilège, anéantir ce dernier vestige? puis, délibérément, il prend une allumette, allume une bougie et, d'une main qui ne tremble pas, élève la feuille au-dessus de la flamme qui, lentement, la réduit en cendres.

Baronne C. DE BAULNY, née ROUHER.

BALLANCHE

A PROPOS D'UNE NOUVELLE PUBLICATION

I

Un jeune universitaire allait un jour consulter, sur le choix d'un sujet de thèse pour le doctorat, ce maître à la fois ironique et excellent qui savait allier à une érudition très étendue l'élégance et le charme du vieil esprit français, — Petit de Julleville. L'élève énumérait des noms et des titres; le professeur le laissait aller et, enfin, croyant saisir, dans la conversation de son interlocuteur, le goût des études philosophiques, il lui dit : « Pourquoi ne prendriez-vous pas Ballanche? — Ballanche? fit l'autre. Ballanche, l'auteur d'*Antigone*? — Oui, l'auteur d'*Antigone*, d'*Orphée*, de la *Paléogénésie*. — Oh! Monsieur, vous ne voudriez pas! » Petit de Julleville eut un de ces sourires qui font plisser les yeux, à la manière de M. Gaston Boissier, et ajouta : « ... Vous êtes, mon cher ami, le vingtième candidat au doctorat que j'entends s'exclamer au nom de Ballanche. Mais, croyez-moi, celui qui aura le courage de choisir un pareil sujet, et qui ne restera pas au-dessous, ne sera peut-être pas aussi sot que... vous le pensez. » Et le jeune universitaire en question s'attela à une thèse sur Talma, que d'ailleurs une mort prématurée ne lui permit pas d'achever.

Plus d'un lecteur est prêt à faire, à propos de Ballanche, la même réflexion que le « candidat au doctorat ». Quelques-uns ouvriront une histoire de la littérature française, afin de voir quel rang y tient cet auteur peu connu; et, à moins qu'ils ne l'aperçoivent tapi dans un petit coin, ils ne l'y découvriront pas. En revanche, ils pourront relire les notices élogieuses consacrées à Rollin, à d'Aguesseau, à Thomas, à Saint-Lambert, à Delille, et à bien d'autres, pour peu qu'ils s'adressent à quelque manuel de date relativement ancienne.

Mais c'est l'honneur de notre temps d'avoir, pour contrebalancer

sans doute l'influence sans cesse grandissante du cabotinage, essayé de remettre en honneur et au premier rang, parmi les écrivains, ceux qui méritent le titre de penseurs. Si, d'une part, nous commençons à ne plus tenir aucun compte des rhéteurs et des phraseurs (je parle de ceux qui sont morts), si nous jugeons aussi sévèrement que Voltaire le *Galithomas*, si nous abandonnons les romans de Dumas père aux cabinets de lecture et le bavardage de Jules Janin aux beaux esprits du Congo belge, si les vers des *Saisons* et des *Jardins* sont de ceux que l'on n'ose plus citer; par contre, aux places laissées vides par ce déblayage accéléré, s'installent et grandissent certains noms pendant si longtemps dédaignés. La Bruyère eût-il jamais pensé que Fontenelle, le *Cydius* de ses *Caractères*, en qui il ne voyait que le Voiture d'une préciosité renaissante et l'auteur sifflé d'*Aspar*, mériterait, vers la fin du dix-neuvième siècle, d'être considéré comme un des esprits les plus neufs et les plus hardis? Aujourd'hui, en effet, Fontenelle a son chapitre nécessaire dans toute *Histoire de la littérature française* qui n'est pas exclusivement destinée aux écoles.

Et Bayle? ce compilateur obscur, ce « faiseur de gazettes et de dictionnaires », qui donc eût pensé, il y a cent ans, à lui consacrer une de ces magistrales études comme celles que M. F. Brunetière et M. Em. Faguet ont récemment signées? — Et, pour choisir des exemples dans un temps plus rapproché, que de livres et d'articles destinés à nous *expliquer* les La Mennais, les Joseph de Maistre, les Sainte-Beuve, les Taine, tous ceux, en un mot, qui ont pensé, discuté, combattu, de préférence à ceux qui ont seulement décrit la nature ou chanté leurs amours. Parmi les poètes, ne semble-t-il pas que, depuis quelques années, Lamartine et A. de Vigny aient gagné plus de terrain que Musset et V. Hugo? Th. Gautier n'en a-t-il pas beaucoup perdu? Et ne mettons-nous pas Sully-Prudhomme au-dessus de Leconte de Lisle?

Bien plus, chez ceux mêmes qui ne sauraient jamais rien céder du terrain qu'ils occupent en maîtres, chez ces grands classiques du dix-septième siècle qui s'appellent Pascal, Bossuet, Racine, Molière, nous nous efforçons aujourd'hui de dégager les *idées*. Nous allons même, par idolâtrie pour eux, et de peur, si j'ose dire, qu'ils ne déclinent dans l'estime de nos contemporains et de la postérité, jusqu'à leur prêter quelquefois des théories et des symboles auxquels ils n'avaient peut-être point songé. Car, si c'est aller au fond des choses que d'étudier la philosophie de Pascal et de Bossuet plutôt que leur style, et de considérer Racine plutôt comme un psychologue que comme un poète, n'est-ce pas abuser un peu du sens des mots que d'attribuer à Molière, lui aussi, une

philosophie et jusqu'à une *politique*? Et ne transforme-t-on pas en profondeur morale cet instinct dramatique grâce auquel il saisit de prime abord le trait saillant, et circonscrit avec tant de sûreté le milieu où doivent se développer ses caractères?

Quoi qu'il en soit, nous aimons à cette heure, et même nous préférons aux autres les écrivains moralistes, sociologues et politiques; et l'importance que nous leur accordons sera l'une des caractéristiques de notre critique actuelle. Encore faut-il, évidemment, que ceux qui les analysent et qui les jugent soient capables de le faire. A une tâche aussi complexe, le bon goût ou l'érudition ne peuvent suffire. Tel a fait un bon livre sur Victor Hugo, qui n'écrira sur La Mennais ou sur Aug. Comte que la plus superficielle étude. En un mot, ce sont là sujets qu'il faut *dominer*, au sens propre de l'expression; et si quelques critiques littéraires, comme M. Brunetière et M. Em. Faguet, se sont révélés philosophes en les traitant, on éprouve encore plus de sécurité, semble-t-il, à les voir aborder par un véritable philosophe.

Or, nous venons d'avoir, sur Ballanche, une fort bonne thèse de M. Gaston Frainnet¹; c'est un travail très solidement documenté, où la biographie paraît définitivement établie en ses moindres détails, où les théories littéraires, philosophiques et historiques de Ballanche sont synthétisées et même un peu systématisées. Mais tandis que M. Frainnet élaborait, écrivait et soutenait sa thèse, il se préparait un autre livre sur le même sujet. Et ce n'était pas, cette fois, l'œuvre encore un peu scolastique d'un débutant, mais celle d'un maître qui n'avait plus à faire ses preuves ni comme philosophe ni comme critique, M. Ch. Huit².

M. Huit est surtout un philosophe : on connaît ses travaux sur Platon, auxquels l'Institut a décerné ses plus hautes récompenses, en attendant celle qui le placera hors concours. Mais, en lui, hâtons-nous de le dire, le philosophe n'a pas fait tort au lettré. Loin de là. Quand il « redescend des hauteurs », il apporte dans la critique des vues plus larges, une pénétration plus affinée, et « ces raisons du cœur que la raison ne connaît pas », et, dans son style, avec une remarquable fermeté de composition et d'expression, je ne sais quelle grâce toute platonicienne qui fleure, dirait Montaigne, le joli parfum des jardins d'Académus.

Ces qualités, si sensibles, on se le rappelle, dans le livre que M. Huit consacrait, il y a quelques années, à Ozanam, on va les retrouver plus achevées peut-être dans son étude sur Ballanche.

¹ *Essai sur la philosophie de P.-S. Ballanche*, précédé d'une étude biographique, psychologique et littéraire, par Gaston Frainnet. Paris, A. Picard.

² *Ballanche*, par M. Ch. Huit. Lyon, Vitte.

II

La biographie de Ballanche est intimement liée à la genèse de ses œuvres. Mais elle ne laisse pas d'être en elle-même très intéressante, et parfois très *amusante*, au sens où les peintres entendent ce mot ; car si le personnage est timide et modeste, s'il nous a donné sur sa propre vie peu de ces détails intimes et piquants, comme on les aime tant aujourd'hui, il a traversé quelques-unes des périodes les plus saisissantes de notre histoire, et il touche de près à tous les écrivains illustres de son temps. Et quel temps ! Et quels écrivains !

Né à Lyon, en 1776, il a pu voir, jeune homme, l'épouvantable contre-coup de la Révolution dans sa ville natale. Parmi les catastrophes et les crimes auxquels le nom de Terreur est indissolublement attaché, quel sinistre épisode que le siège et la destruction de Lyon ! « Voilà, dit M. Huit, de quel terrible spectacle le jeune Ballanche fut témoin à l'âge de dix-sept ans, et l'on comprend sans peine que ces jours de malheur, jours d'épouvante et de crime, comme il s'exprime, aient laissé dans sa mémoire une trace ineffaçable, et que son imagination soit restée hantée de ces funèbres souvenirs... Bien plus décisive encore fut l'orientation qui en résulta pour ses pensées les plus profondes et les plus personnelles... Le système politique et social de Ballanche, — tous ses ouvrages nous le montrent, — est né du besoin d'expliquer la Révolution, d'en établir la vraie portée historique, de lui donner un sens, et un sens finalement rassurant. Mais pardonnons-lui si des impressions vécues se joignent chez lui aux réflexions abstraites du penseur pour accentuer la sévérité de tel ou tel de ses jugements. »

Mais, plus encore que des impressions *accidentelles*, Lyon a imprimé sur Ballanche la marque essentielle de sa nature, affirment ses biographes, depuis Sainte-Beuve jusqu'à M. Frainnet et M. Huit. Je suis de ceux qui pensent que Ballanche pouvait être absolument tout ce qu'il est, s'il était né à Lille ou à Brest ; mais, sans doute, c'est moi qui suis dans l'erreur, puisque tous les critiques se plaisent à observer en lui les traces profondes du caractère lyonnais. Et nous serions bien mal venus d'adresser sur ce point un reproche à M. Huit, qui a trouvé là une occasion d'écrire quelques pages fines, charmantes, et, somme toute, d'une grande justesse. « Esprit réaliste et méditatif tout ensemble, dit-il, le Lyonnais est un cerveau pratique doublé d'un incorrigible songeur... Ballanche est de cette famille d'esprits chez qui la médi-

tation aime, dès qu'elle a le champ libre, à prendre la forme de spéculations transcendantes, de même que leur plume se plaît dans un ton solennel, dans une phraséologie un peu nuageuse d'où se détachent çà et là comme autant d'échappées lumineuses sur l'infini... »

Les événements qui ont frappé ses yeux d'enfant, le milieu social et géographique, ont contribué à former Ballanche; et aussi, mieux encore peut-être et d'une façon plus réelle, la faiblesse de sa constitution, les douloureuses opérations qu'il a subies, l'ont de bonne heure tenu renfermé dans une sorte de solitude où son imagination a construit de précoces systèmes. Ses études, en effet, à pareille époque, n'ont pu présenter aucune régularité; il en fut de même pour tous les Français qui avaient de dix à dix-huit ans pendant la Révolution. C'est un point auquel il me semble que l'on ne s'attache pas suffisamment, lorsqu'on fait l'histoire intellectuelle des hommes qui ont brillé sous le premier Empire ou sous la Restauration. M. Huit a bien raison d'y insister et d'y voir un des motifs qui expliquent l'originalité de quelques-uns. — Et pourtant!... là encore, comme les faits pourraient démentir la théorie! — Il suffit qu'à Ballanche cette théorie s'applique et s'ajuste très exactement. Le futur auteur d'*Antigone* et d'*Orphée*, fils d'un imprimeur, lit tout ce qui lui tombe sous la main; il se crée ainsi la plus singulière érudition; on ne peut qu'être effrayé de la somme de connaissances que supposent ses ouvrages; mais qu'on nous permette d'ajouter que ce genre d'instruction autodidactique aura ses inconvénients, et que Ballanche n'a pas toujours donné à la partie historique de ses ouvrages cette précision scientifique que nous exigeons aujourd'hui.

Les différentes académies et sociétés lyonnaises que le jeune Ballanche a fréquentées n'eurent sur lui d'autre influence que d'encourager son talent et de provoquer sinon la composition, au moins la « mise au point » des premiers essais qu'il y a lus. N'oublions pas que, en 1797, il communiqua à l'une de ces sociétés l'ébauche de son livre sur le *Sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts*, livre publié seulement en 1801, et où l'on trouve, avant le *Génie du christianisme*, les principales idées de Chateaubriand. De plus, Ballanche y contracte des amitiés précieuses, celles de Camille Jordan, d'A.-M. Ampère, de Lenoir, de Dugas-Montbel, et il était précisément de ces timides auxquels il faut, pour sortir de leur réserve un peu jalouse, des encouragements, et comme des poussées; il ne commencera vraiment à publier des œuvres importantes et achevées que du jour où M^{me} Récamier le « patronnera ». De 1802 à 1812, date à laquelle

Camille Jordan le présente à « la belle Juliette », c'est pour Ballanche une période de calme et de réflexion. Il travaille à l'imprimerie dont la raison sociale est : « Ballanche père et fils, aux Halles de la Grenette » ; il achète à Chateaubriand la propriété du *Génie du christianisme*, — et j'ai là sous les yeux une charmante édition en neuf volumes in-18, datée de 1804, qui sort de la célèbre maison lyonnaise. Chateaubriand tient Ballanche en assez grande estime, pour lui demander de venir, en 1806, le rejoindre à Venise, et le prier de ramener en France M^{me} de Chateaubriand, au moment où lui-même il s'embarque pour l'Orient.

C'est alors que se place, dans la vie de Ballanche, un épisode très douloureux, une déception de cœur, d'où il devait sortir à jamais guéri des amours humaines, plus apte, en quelque sorte, à la contemplation des mystères et à l'ascension vers l'idéal. Il rencontre une jeune fille, la croit providentiellement destinée à partager sa vie, la demande en mariage et n'hésite pas à accepter la situation financière la plus embrouillée... Le mariage manque, probablement parce que la famille de M^{us} d'Avèze préfère une alliance noble à celle du modeste imprimeur de Lyon. Ballanche écrira sur ce thème quelques *Fragments* admirables, d'une venue toute lyrique, et qu'on ne peut se lasser de citer : « Souffle du printemps, pourquoi viens-tu murmurer à mon oreille le bonjour matinal ? Ta m'apportes bien les douces émanations des fleurs, mais tu as oublié les riantes illusions de l'avenir. J'ai reconnu que le bonheur était une plante étrangère qui croît dans les champs du ciel et qui ne peut s'acclimater sur la terre. Souffle du printemps, laisse-moi... » Toute la suite est à lire ; il y a là comme un écho d'Ossian et comme un prélude aux *Méditations* de Lamartine. Si vers cette époque Ballanche, désireux de placer dans un cadre à la fois mythique et historique les conceptions de son esprit, choisit Antigone, c'est peut-être qu'il y trouve un sujet en harmonie avec sa situation et avec l'état de son propre cœur : Antigone est pour lui le type du dévouement, de l'expiation, et de l'amour malheureux.

Mais les cœurs capables d'aimer, dans leur résignation aiment encore, et ne font guère que transformer en eux la nature de l'amour. Dès que Ballanche eut subi le charme de M^{me} Récamier, ce charme le posséda ; l'inspiration jaillit de ses sources profondes ; un souffle d'éloquence et d'enthousiasme passa dans son style grave et triste. M^{me} Récamier ne fut pas sa Juliette : elle fut sa Béatrice. Et pourtant, combien peu poétique leur première entrevue ! Annoncé par Jordan, Ballanche vint se présenter lui-même à M^{me} Récamier, à Lyon, à l'hôtel de l'Europe. Celle-ci travaillait à une broderie. Après quelques instants de conversation,

elle paraît inquiète, et comme sous l'influence d'un singulier malaise; enfin, elle se décide à avouer au timide Ballanche que le cirage à l'œuf dont on avait enduit ses chaussures et qui dégageait une insupportable odeur, lui causait des nausées. Que fait Ballanche? ou plutôt qu'auriez-vous fait? — Vous auriez maudit le cirage, en termes de madrigal, et vous seriez parti, pour revenir un autre jour en souliers vernis. Mais Ballanche, s'il se retira immédiatement, n'alla pas bien loin. Il s'arrêta dans l'antichambre, se déchaussa, et revint s'asseoir en face de M^{me} Récamier pour continuer la conversation. Aux visiteurs qui survinrent, et qui, trouvant Ballanche sans souliers, s'exclamèrent, celui-ci expliqua le plus simplement du monde qu'il les avait quittés pour ne pas incommoder davantage la maîtresse de la maison.

En 1813, Ballanche rejoignit M^{me} Récamier à Rome. Il travaillait lentement, mais avec suite et application, à son *Antigone*, qu'il acheva de faire imprimer en 1814. Aussi profita-t-il du passage de la duchesse d'Angoulême à Lyon pour dédier son livre à cette princesse. — circonstance qui favorisa le succès. Il vient à Paris, en mars 1815, rendre visite à M^{me} Récamier; et l'année suivante, après la mort de son père, il vend son imprimerie pour s'installer définitivement dans la capitale. M^{me} Récamier, encore riche, habitait rue d'Anjou; Ballanche s'installa tout auprès d'elle, rue du Mont Blanc, où logeait aussi M^{me} de Staël. La même année, M^{me} Récamier louait, de moitié avec Mathieu de Montmorency, *la Vallée aux loups* que Chateaubriand était obligé d'abandonner¹. Alors commence et se poursuit jusque vers 1840 la période qui fut pour Ballanche celle de la pleine maturité et de la production.

III

En effet, Ballanche, qui avait si lentement élaboré et écrit son *Antigone*, donne successivement : en 1818, son *Essai sur les institutions...*; — en 1819, *le Vieillard et le Jeune homme*; — en 1820, *l'Homme sans nom*. Puis il s'interrompt, ou du moins il cesse de publier, mais il travaille avec plus d'application que jamais, car il médite et il construit sa *Palingénésie*, dont il fait paraître les *Prolégomènes* en 1827; vient ensuite *Orphée*, en 1830; *la Vision d'Hébal*, en 1831; *la Ville des Expiations*, en 1832. L'année suivante, en six volumes, il rassemble ses *Œuvres complètes*.

Or, pendant les années qui correspondent à cette intense acti-

¹ Voy. sur toute cette partie de la biographie de Ballanche le livre de M. Fraïnet, qui, à l'aide de documents inédits, a définitivement fixé les lieux et les dates (chap. iv et v).

tivité, l'influence de M^{me} Récamier s'exerce de façon ininterrompue sur Ballanche. Celui-ci devient le *philosophe de l'Abbaye-aux-Bois*. Quand M^{me} Récamier, ruinée, s'était retirée dans ce couvent auquel demeure pour toujours attaché son souvenir illustre et charmant, Ballanche alla se fixer rue de Sèvres, « dans un appartement, dit M. Huit, dont les fenêtres dominent celles de M^{me} Récamier, chez qui, d'ailleurs, son couvert est mis tous les jours ».

Il y retrouvait Chateaubriand, A.-M. Ampère, qui amenait son fils Jean-Jacques, et Mathieu de Montmorency. Non seulement on causait et on lisait à l'Abbaye-aux-Bois, mais parfois M^{me} Récamier, pour distraire ses habitués, les emmenait à Dieppe, à l'hôtel d'Albion. M. Frainnet cite, à ce propos, une curieuse lettre inédite de Ballanche à M^{me} Lenormant : « M. de Chateaubriand nous a lu le second chant de Milton; nous espérons un de ces jours entendre le troisième. Cette traduction, vous en êtes bien persuadée, sera une chose merveilleuse... Ampère travaille. Moi, je me relis d'un bout à l'autre pour rentrer dans mes idées et me mettre en état de finir la *Palingénésie*. M^{me} Récamier nous encourage tous et ne nous permet d'être auprès d'elle qu'aux moments où elle sait que nous ne pouvons nous occuper. Elle est assez souvent seule, en présence de la mer, qu'elle ne se lasse pas de contempler. » En novembre 1823, M^{me} Récamier partait pour l'Italie, où elle devait rester dix-huit mois; elle se faisait accompagner de J.-J. Ampère et de Ballanche. Les lettres inédites de Ballanche à Beuchot ont fourni, là encore, d'heureuses citations à M. Frainnet: nous en retiendrons celle-ci : « Enfin, décidément, je quitte Rome; je ne tarderai pas à ne plus voir cette belle Italie. Il est bien temps de rentrer, mais ce n'est pas sans un vif regret de quitter un tel pays, et j'avoue que je me sens tout à fait le besoin d'y revenir. J'ai amassé des matériaux pour le reste de ma vie, et je ne crois pas que je puisse vivre assez pour les employer tous. »

Pendant ce voyage, Ampère et Ballanche « non contents, dit M. Huit, de discuter avec véhémence des problèmes d'histoire et de philosophie, s'étaient avisés de rédiger un *Guide du voyageur en Italie* où auraient abondé, dans un style sans doute autre que celui de Bædecker, les renseignements de toute nature... Un jour, après qu'on s'était étendu avec complaisance sur les futurs mérites de cette œuvre collective, Ballanche, assis au coin du feu, se leva tout d'un coup d'un brusque mouvement : « Oui! tel qu'il est, ce livre, je ne le donnerais pas pour 100,000 écus! » Or il n'y en avait pas une ligne d'écrite...; du coup, la Perrette de La Fontaine se trouvait dépassée. »

Cette imagination un peu fantasque a entraîné Ballanche, après

la vente de son imprimerie, à la poursuite d'*inventions* variées, dont il attendait la fortune et qui le réduisirent presque à la gêne. Aux lettres déjà connues sur ce sujet et publiées dans les *Souvenirs de M^{me} Récamier*, M. Frainnet a pu en ajouter quelques-unes, tirées comme les précédentes de la correspondance inédite de Ballanche avec Beuchot. Dès 1813, Ballanche écrivait : « Il est très vraisemblable que je monterai une fonderie à Paris, parce que c'est là qu'est la grande consommation... Mon affaire est une grande affaire, mais je ne sais en vérité par quel bout la prendre, à cause des difficultés dont elle est hérissée en elle-même, à cause des difficultés des affaires en général, à cause enfin du lieu où nous sommes placés. » Plus tard, il s'agit d'un *moteur*; et, en 1841, Ballanche écrit : « Je crois avoir fait une très grande découverte; malheureusement, je ne puis encore faire les expériences nécessaires pour m'en rendre compte. Les appareils me mangent beaucoup d'argent, c'est ce qui cause tous ces retards. » M. Huit complète ces renseignements par la curieuse note suivante : « Au milieu du Ballanche inédit que possède la bibliothèque de Lyon, figure un manuscrit autographe, orné de dessins à la plume et au lavis, avec ce titre : *Invention d'un moteur. Système complet de pression de l'air et des liquides appliqué aux locomotives, à la navigation, à l'élévation de l'eau*. Cette invention, écrit V. de Laprade, « a dévoré la fortune de Ballanche. Il m'en disait lui-même ceci, très profond : « Mon idée n'est encore, comme toutes « les autres inventions l'ont été d'abord, qu'à l'état de folie : un « autre viendra après moi, la reprendra et la rendra pratique. »

Ce ne sont pas là des anecdotes inutiles. Ballanche *inventeur* est comme l'envers du Ballanche philosophe. Son système ressemble à une sorte de moteur universel, et la *Ville des expiations* est sortie du cerveau d'un homme qui aimait à tracer sur le papier des figures géométriques.

Cependant la renommée de Ballanche, si bien soignée par M^{me} Récamier, se répandait, sinon dans le « grand public ¹ », au moins parmi les délicats et les connaisseurs. Le 28 avril 1842, il entra à l'Académie française. Il avait soixante-cinq ans, et il affecta de n'être qu'à demi sensible à cette distinction. Sa santé, toujours

¹ « On appelle *grand public*, dit un critique de nos amis, celui qui va aux courses et aux premières représentations, et qui comprend à la fois les duchesses, les grandes-duchesses, les marquis, les banquiers, les journalistes, les Américains et tous les cabotins des deux sexes. Les jugements du *grand public* sont à la valeur des artistes et des écrivains ce qu'est le suffrage universel à l'intelligence et à la moralité des hommes politiques. » Nous reproduisons cette définition *sous toutes réserves*; le suffrage universel a « ses jours de génie ».

faible, était profondément altérée. M. Frainnet publie quelques billets inédits, où nous pouvons lire que Ballanche en était réduit à refuser toute invitation dans le monde, à mener une « vie d'anachorète », à rester des journées entières cloué dans son fauteuil, sans même être en état de faire « le voyage autour de sa chambre ».

Il mourut le 12 juin 1847. Sa mort fut résignée et édifiante. Ballanche n'avait-il pas écrit : « Je suis plus sûr de l'autre vie que de celle-ci. » — « Plusieurs assistants, dit M. Huit, ont déclaré que jamais le redoutable spectacle de la mort n'avait offert à leurs yeux plus de grandeur, tant cette âme, si bien préparée à quitter la terre, était demeurée jusqu'à l'heure suprême en pleine possession d'elle-même, tant elle s'abandonnait avec une admirable sérénité à cette « nostalgie céleste » où les élans d'âme d'un Platon se purifiaient et s'exaltaient tout ensemble au contact de la foi assurée d'un chrétien. » Chateaubriand et M^{me} Récamier devaient le suivre de près, l'un le 4 juillet 1848, l'autre le 7 mai 1849. Ainsi, en trois ans, l'Abbaye-aux-Bois avait vu disparaître son philosophe, son dieu et sa muse.

IV

On n'attend pas de nous, dans les limites d'un article de ce genre, une revue raisonnée des œuvres de Ballanche. Qu'il nous suffise de dire que sur ce point comme sur tous les autres, le livre de M. Huit donnera aux curieux et aux penseurs toute satisfaction. Chaque ouvrage, depuis l'*Etude sur le sentiment* jusqu'à la *Vision d'Hébal*, y est, à la date de son apparition dans la vie de l'auteur, analysé et discuté; — et cela sans préjudice des chapitres où le critique reprend, pour les synthétiser, toutes les questions relatives à l'écrivain, à l'historien, au publiciste, au philosophe chrétien. Dans ces dernières pages, qui forment environ un tiers de son volume, M. Huit excelle à dégager du symbolisme un peu nuageux de Ballanche, toutes les idées claires, toutes les vues profondes, toutes les observations de détail, qui assurent à l'auteur de la *Palingénésie* une place prépondérante parmi les penseurs du dix-neuvième siècle.

M. Frainnet, de son côté, par une méthode assez différente, présente, sous forme de système lié, aussi logique au fond que capricieux en apparence, la philosophie de Ballanche. Un peu sèche, et, je l'ai déjà dit, trop scolastique, son exposition se ressent fatalement des nécessités d'une thèse; mais elle a les qualités de ses défauts.

Pour nous, désireux surtout de signaler dans Ballanche, les quelques parties encore réellement vivantes et susceptibles de fournir à la critique ou à la sociologie des arguments, des exemples

et des idées, nous voulons nous attacher : 1° au *romantique* ; 2° au *théoricien de la démocratie*. Car c'est peut-être à ce double titre que Ballanche mérite, pour le moment du moins, d'occuper un rang dans l'histoire de notre littérature et d'attirer l'attention des sociologues.

Il n'est pas douteux, tout d'abord, que l'ouvrage intitulé *Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts*, ébauché dès 1797 et publié en 1801, ne contienne les théories essentielles développées l'année suivante par Chateaubriand dans le *Génie du Christianisme*. Cet essai, — que Ballanche n'a pas jugé digne de figurer dans ses œuvres complètes, — procède, inconsciemment peut-être, de Vauvenargues et de Rousseau, et aussi de Bernardin de Saint-Pierre, et doit être regardé, dans notre histoire littéraire, comme marquant avec précision une des étapes de l'évolution romantique. Il paraît certain (M. Huit l'établit dans une discussion très serrée, et se sert au passage des excellents arguments de M. V. Giraud) que Ballanche et Chateaubriand ne se sont pas inspirés l'un de l'autre, mais qu'ils ont, chacun de leur côté, enregistré et formulé, le premier avec la gaucherie d'un esprit encore timide et sans méthode, le second avec l'ascendant d'un génie en pleine possession de lui-même, l'état des esprits contemporains et les impérieux besoins de l'opinion publique. Et voilà justement ce qui est du plus vif intérêt : nous nous trouvons assurés par ces témoignages à la fois contraires et concordants que le courant vers la renaissance religieuse et poétique existait bien réellement dans les couches profondes d'une société bouleversée par la Révolution, et qu'il ne s'agissait pas là de quelque mouvement superficiel et éphémère déterminé par un paradoxe de sophiste. Songez, en effet, au bruit qui se fit d'abord autour des Discours de Rousseau sur *les sciences et les arts* et sur *l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, et autour de la *Lettre sur les spectacles* ; mais quoi ? qu'en résulta-t-il pour l'orientation générale du siècle ? Est-ce que Rousseau put arrêter, ou même contrebalancer l'influence sans cesse plus audacieuse des encyclopédistes ? Il n'arrivait donc pas à son heure, et il posait mal ses thèses, lesquelles n'eurent d'autre effet que de déterminer et d'exaspérer la réaction rationaliste et matérialiste. Comparez maintenant au succès bruyant et passager des premiers ouvrages de Rousseau, l'influence de Chateaubriand. Poésie, histoire, critique, tout ne dérive-t-il pas de lui ? ou plutôt, tout n'est pas d'accord avec les principes et les théories qu'il exposait, disons qu'il devinait et qu'il sentait, et dont Ballanche de son côté entrevoyait la mystérieuse clarté ?

Mais ce n'est pas tout. Si le nom de Ballanche doit rester uni à celui de Chateaubriand, c'est encore pour avoir admirablement

saisi, comme lui et cette fois après lui, le sentiment de mélancolie incurable que l'on a appelé le *mal du siècle*. *Le Vieillard et le Jeune homme*, où se trouve cette analyse, mérite de prendre place à côté de *René*, avec l'*Obermann* de Sénancour (également trop négligé), l'*Adolphe* de Benjamin Constant, et *la Confession d'un enfant du siècle* de Musset. Si d'ailleurs Ballanche s'était contenté de reprendre exactement en 1819 les traits par lesquels, en 1802, Chateaubriand caractérisait René, il ne serait qu'un plagiaire. Mais lisez attentivement les citations groupées et commentées par M. Huit, et vous verrez la différence et le progrès. La mélancolie de René est tout individuelle ou individualiste; l'orgueil déçu et la précoce expérience des passions en sont les éléments essentiels. Chez le *jeune homme* de Ballanche, au contraire, il s'y mêle des pensées d'ambition, de patriotisme, de philanthropie; ce *jeune homme* souffre moins de ses maux à lui que des maux de ses semblables, qu'il voudrait et ne peut guérir. « Caractère bien singulier de l'époque où nous sommes placés, dit le vieillard! Le jeune homme n'a pas le temps de former des affections... »

Quelle différence avec René et avec Adolphe!

« Le sourire de la beauté n'atteindra plus son cœur, n'enchantera point son imagination. Eh quoi! il lui faut les sentiments et les passions de l'âge mûr; il ne se plaît que dans les pensées austères et sérieuses... Il veut embrasser d'un coup d'œil toutes les destinées du genre humain : les opprimés de tous les pays et de tous les temps ont droit à sa profonde commisération. Les plus hautes conceptions des sages, qui, pour y parvenir, ont eu besoin de vivre de longs jours, sont devenues le lait des enfants. » Il faut lire et méditer toute la suite, où Ballanche transforme peu à peu cette inquiétude, absolument égoïste chez René, en une douloureuse sympathie pour les destinées énigmatiques du pays; où il s'élève de l'analyse des souffrances morales d'un individu aux plus larges conceptions sociales et historiques. Repassez maintenant les tirades les plus vibrantes de Michelet et de Quinet, et toute la seconde partie de l'œuvre de V. Hugo : ce n'est pas dans Chateaubriand ni dans M^{me} de Staël, c'est dans Ballanche que vous en trouverez la première expression. Que dis-je? Ne serait-ce pas déjà la *pitié russe*?

Ce *romantisme* va plus loin, si par là on entend la rupture avec le passé, et l'impérieux besoin d'une forme nouvelle pour des besoins nouveaux. On trouve dans l'*Essai sur les Institutions sociales*, — ouvrage que M. Huit considère à juste titre comme le chef-d'œuvre de Ballanche, — des observations vraiment saisissantes sur la nécessité, pour les lettres et pour la critique, de

suivre la marche progressive de l'esprit humain. Mais ce qui donne à ces jugements et à ces formules une inestimable valeur, c'est que Ballanche est loin de procéder par accès d'enthousiasme et par « coquetterie cosmopolite », comme M^{me} de Staël, par boutades irréfléchies, comme le V. Hugo de la *Préface de Cromwell* ou de *William Shakespeare*, par plaisanteries de carabin comme les sous-romantiques. Il se rattacherait plutôt à l'école du *Globe* et de la *Revue française*; c'est, chez lui, avec plus d'éloquence et de philosophie, le ton grave et réfléchi de Guizot, de Rémusat, de Fauriel, de Dubois et de Magnin. Je suis persuadé qu'il n'est pas un de nos critiques contemporains qui n'éprouve une sorte de surprise, j'ose dire d'émotion, à la lecture du chapitre intitulé : *Des changements survenus dans notre manière d'apprécier et de juger notre littérature nationale*. Tout n'y est pas également juste; et l'on y sent des préjugés de réformateur; mais nulle part, à cette date (et c'est là pour la critique historique le point essentiel), on ne trouvera plus sûrement indiquées quelques-unes des raisons pour lesquelles *nous ne pouvons plus*, sans une initiation particulière, et sans vivre, en quelque sorte, dans une autre atmosphère, goûter pleinement les plus illustres de nos classiques du dix-septième siècle. Deux conclusions en ressortent : la première, c'est que nous ne devons pas juger ces classiques au nom de nos idées actuelles, car, entre leur temps et le nôtre, il y a des différences trop profondes (et voilà pour la critique et aussi pour l'enseignement); la seconde c'est que, quelque admiration relative à laquelle aient droit les *anciens*, nous nous efforcerons, nous, hommes nouveaux, de créer une littérature nouvelle.

M. Huit a cité deux pages sur Bossuet qui paraîtront à tous, comme à lui, absolument admirables, même si l'on en conteste quelques points. Je n'en reproduirai que les dernières lignes : « Comment se fait-il donc, dit Ballanche en terminant, que nous ayons déjà besoin d'un tel effort de l'imagination pour contempler Bossuet, bien que nous n'ayons pas cessé de le pratiquer, bien que la première admiration ait un retentissement qui a toujours duré? C'est, il faut l'avouer, que nous n'habitons plus la même sphère d'idées et de sentiments; et, s'il en est encore parmi nous qui soient restés citoyens de la vieille patrie, ceux-là n'ont plus que des pensées solitaires, qui ne peuvent ni se communiquer, ni se propager. »

Combien, dans la suite du même livre, de réflexions ingénieuses, élevées, hardies, sur l'éducation, sur la poésie, sur l'histoire, — le tout rattaché fortement à une thèse de la plus incontestable *réalité*, celle du progrès ¹.

¹ Voy. en particulier, dans le livre de M. Huit, les pages 142 à 147.

Ceux qui liront attentivement les trois ouvrages dont nous venons de parler : *le Sentiment, le Vieillard et le jeune homme, l'Essai sur les institutions sociales*, demeureront d'accord que Ballanche est un nom essentiel pour qui veut décrire et analyser aujourd'hui *l'évolution romantique*; et ils s'étonneront peut-être qu'on l'ait si souvent négligé dans *les Histoires de la littérature française*.

V

Peut-on, d'autre part, demander à Ballanche quelques lumières pour nous éclairer dans la crise sociale où nous tâtonnons? L'auteur de *la Palingénésie* a-t-il des théories sérieuses et utiles sur la nature de la démocratie et sur son avenir?

Voici d'abord une remarque préliminaire, sur l'importance de laquelle M. Huit insiste avec raison : « Maintenant, dit Ballanche, éclairés par des expériences de plus d'un genre, convenons qu'il n'y a qu'un moyen de réunir tous les partis : c'est de sentir les raisons de tous, de condescendre à toutes les opinions, de ne point s'attaquer mutuellement avec les armes toujours inconvenantes de l'ironie ou du sarcasme, de se mettre à la place de tous les intérêts. Sachons que l'on trouve dans tous les partis, non seulement des honnêtes gens, ce qui est incontestable, mais des hommes éclairés et généreux, dont les opinions et la conduite, dictées par les lois les plus rigoureuses d'une conscience austère, sont indépendantes des situations où ils peuvent être placés. »

Ballanche croit au progrès, et cette *foi*, qui chez lui n'exclut pas la foi en la Providence, tout au contraire, il trouve, pour l'exprimer, des images très justes. « Comme l'enfant, dit-il, naît, croît et s'élève en présence de ses parents, ainsi les idées nouvelles qui s'introduisent dans la société naissent, croissent et s'élèvent en présence des idées anciennes qui leur ont donné le jour. Quelques hommes marchent en avant; les opinions de ces hommes de choix s'étendent peu à peu et finissent par être l'opinion de l'âge suivant qui, à son tour, voit apparaître d'autres idées, destinées aussi à être d'abord celles du petit nombre, puis les idées dominantes, et enfin les idées de tous... »

Ainsi Ballanche n'est pas, — il est bon de le noter avant tout, — de ces théoriciens ou de ces utopistes qui déclarent nuls et nonavenus tous les systèmes de leurs devanciers. Son système à lui, il le croit lié à ceux qui précèdent, et il prétend l'établir d'après un état actuel, dûment vérifié par l'expérience; il se met en face de la réalité, et il ne formule qu'après avoir constaté. Or, que constate-t-il? Il écrit en 1817 : « L'état actuel de la société est un état tout

à fait nouveau dans l'histoire des sociétés nouvelles. » Et ce qui constitue cette nouveauté, c'est « l'évolution plébéienne ». En effet, qu'on le veuille ou non, et quelles que soient sur ce point les répugnances particulières, la société moderne tend de plus en plus vers l'égalité. « Jusqu'à présent, dit-il, on n'avait pas bien compris la possibilité d'une société sans aristocratie. Mais il faut bien s'y faire. En d'autres temps, on n'aurait pas pu concevoir non plus l'existence de la société sans l'esclavage et le servage. » La liberté se développera, mais lentement; au temps seul il appartient de la fonder. « Si l'homme s'avance graduellement dans la plénitude de la liberté, ce ne peut être que par les développements de l'état social, par les concessions de la société elle-même. » Parmi ces concessions, Ballanche annonce, en 1819, le retour prochain au suffrage universel. « Il n'y a plus, dit-il en termes excellents, ni terres nobles, ni terres roturières. En outre, la propriété a subi une grande division : elle gravite vers un partage égal, qui n'aura jamais lieu, mais qui donne l'espoir à tous. Il ne s'agit plus de la poule au pot d'Henri IV, il s'agit de faire que le plus grand nombre possible ait sa maison, son jardin, son champ... Mais une fois que les institutions seront bien assises et bien affermies, il sera permis de chercher les titres au droit de cité ailleurs que dans les registres des contributions. »

Mais quelle sera la nature de ce *suffrage universel*? Il ne doit pas être constitué, selon Ballanche, par le nombre des voix, mais par la qualité des suffrages; et cependant il faut que la majorité numérique entre dans le calcul général pour une somme quelconque. Comme le fait remarquer M. Huit, le *vote plural*, tel qu'il fonctionne en Belgique, semble répondre à cette définition. Ballanche y ajoute d'ailleurs l'*obligation* du vote.

En même temps que l'égalité, et la liberté légalement organisée, protégée, limitée, on verra la *fraternité* ou la *solidarité* entrer de plus en plus dans nos mœurs. « En cent passages, Ballanche, écrit M. Huit, répète et commente ce beau mot de solidarité qui, après avoir passé du droit dans la morale, inspire de nos jours tant de discours sonores et remplit de si volumineux ouvrages. Ses livres débordent de sympathie pour nos frères déshérités, pour quiconque dans la grande famille sociale réclame aide et protection, et à ce point de vue on a pu dire sans exagération que sa sociologie, expression d'un amour à la fois ardent et naïf de l'humanité, était devenue pour lui une sorte de religion. »

Et c'est bien en effet une *religion*. Car les observations précédentes, toutes clairvoyantes et judicieuses qu'elles puissent être, manqueraient de lien, de base, et surtout de fécondité pour

l'avenir, si Ballanche n'avait étroitement réuni son socialisme au christianisme. Il pense que cette évolution du plébéianisme dérive logiquement des principes fondamentaux de la religion chrétienne, principes longtemps contrariés soit par une fausse interprétation, soit par l'ambition des partis. Il demande que la démocratie se réconcilie avec l'Eglise, « car le christianisme et la société ont des intérêts identiques, et sont devenus l'un à l'autre gage et garantie de perpétuité ». Aussi ne veut-il pas que la religion soit en quelque sorte l'apanage d'une caste, et qu'en cherchant à la restaurer on ramène nécessairement avec elle des institutions politiques dont le nom seul épouvante, à tort ou à raison, la foule ascendante des plébéiens. En cela, Ballanche est bien supérieur à J. de Maistre. Dès 1818, il argumente sur l'indépendance relative de l'Eglise et de l'Etat, comme nous le faisons depuis quelques années seulement. Dans son sincère désir d'assurer au catholicisme le rôle social auquel nous le croyons tous appelé, il devient presque prophète, et il trace en quelque sorte le programme élaboré de nos jours par les démocrates chrétiens. « Rien ne le choquait davantage, dit M. Huit, que la prétention de confisquer la religion au service d'un parti, fût-ce le plus honorable et le plus respecté. Après 1815, on vit, en effet, des fidèles du culte traditionnel s'étonner de ce que leurs croyances étaient partagées par des hommes qui n'avaient ni leur foi politique, ni leurs préjugés héréditaires, comme s'il fallait soutenir ouvertement le trône pour avoir le droit de prendre place parmi les défenseurs de l'autel. Ballanche fait remarquer, au contraire, que la loi chrétienne est une loi de rédemption universelle et d'égalité, éminemment antipathique à ce qu'il appelait « la loi initiatrice de la théocratie ».

Mais ce catholicisme qui doit servir à développer et à protéger les institutions sociales, est-il bien celui que nous pratiquons actuellement? — Nous touchons ici à un point très délicat, l'*orthodoxie* de Ballanche. M. Frainnet et M. Huit s'en sont également préoccupés.

Avant toute discussion, n'oublions pas que Ballanche a vécu et est mort en catholique fervent. Son imagination seule, et l'impatience de compléter son système, l'ont entraîné à quelques écarts: et encore, doit-on, comme M. Huit, interpréter aussi largement que possible, avec toute la latitude que nous laisse la foi, les hardiesses ou les chimères de ce noble et mystique penseur. Tout le christianisme de Ballanche se rattache à cette triple formule: *déchéance, expiation, réhabilitation*. Et c'est dans l'explication du deuxième terme en particulier, que Ballanche a dépassé le point où se serait arrêté un théologien à la fois mieux instruit et plus circonspect. Pour nous, qui ne cherchons ici que les doc-

trines sociales de Ballanche et leur rapport avec les doctrines actuelles, remarquons, avec M. Huit, que l'auteur de la *Palingénésie* a très bien pu, sans sortir du domaine permis, affirmer que le catholicisme n'avait pas encore atteint la plénitude de son développement, et répétons après lui ce mot de M. Brunetière : « Pour répondre aux besoins nouveaux de la société, l'Eglise n'a qu'à expliquer un de ses aspects éternels et à lui faire prendre de nouvelles formes. » — « Ce qui est certain, dit encore M. Huit (qui, je le répète, apporte dans cette discussion si délicate autant de sûreté que de largeur), c'est que Ballanche, l'un des premiers, a donné l'exemple de chercher un terrain théorique et pratique de conciliation entre l'Eglise et l'état social sorti de la Révolution... Est-ce nécessairement fausser le christianisme, s'est-il demandé, que de l'entendre et d'entendre ses rapports avec les puissances terrestres sous une forme un peu différente de celle à laquelle s'étaient arrêtées les foules croyantes du moyen âge, ou les contemporains du grand roi, pleins de respect pour son pouvoir absolu? L'idée (du moins une certaine idée) d'un épanouissement graduel du christianisme, n'a rien que de très orthodoxe. Quelque peu nouveau alors, ce point de vue l'est beaucoup moins aujourd'hui où il a pénétré jusque dans l'histoire même du dogme. En somme, Ballanche « croit... à l'interprétation successive du dogme « et aux découvertes de plus en plus étendues que la pénétration « humaine doit faire sur l'antique lettre par degrés transfigurée. Il « croit que les sept sceaux dont il est parlé dans la prophétie sont « destinés à tomber l'un après l'autre à de certains temps révolus. » Le caractère d'éternité de la religion, ajoute M. Huit après cette citation de Sainte-Beuve, ne s'oppose pas plus à ce genre d'évolution que le caractère d'immutabilité des lois de la nature ne contredit le progrès de la science. »

Eh bien ! est-il assez près de nous, ce Ballanche dont le nom semble évoquer tout d'abord que des utopies et des rêves? Avènement irrésistible de la démocratie, — abandon définitif des anciens privilèges, — organisation d'une société fondée sur l'égalité, la liberté, la fraternité, — tendance à la division de la propriété et à la dignité civique de chacun, — suffrage universel, mais plural et obligatoire, — conciliation prochaine entre la société issue de 1789 et l'Eglise, et, pour cela, évolution du catholicisme qui doit devenir de plus en plus une religion sociale, éducatrice, réparatrice, travaillant à effacer jusqu'au souvenir des préjugés de caste, de naissance, de métier et de nationalité, — n'est-ce pas là, sauf erreur de notre part, l'admirable programme sur lequel se sont groupés un grand nombre de catholiques soucieux de résoudre

les terribles problèmes du socialisme contemporain? M. Frainnet, dans le chapitre qu'il a consacré aux *idées politiques* de Ballanche, ne me paraît pas lui avoir rendu pleine justice. M. Huit, au contraire, en étudiant le *publiciste* et le *philosophe chrétien*, a très nettement dégagé les théories originales et prophétiques que je viens d'exposer en lui empruntant de multiples citations.

Ceux qui liront l'ouvrage de M. Huit penseront que je ne lui ai pas encore assez souvent cédé la parole.

VI

Ballanche reste donc intéressant pour des raisons nombreuses, dont il est aisé maintenant d'indiquer les principales :

Il a vécu dans un temps et dans un milieu qui, aujourd'hui plus que jamais, attire vivement notre curiosité. Sa biographie (ceux qui connaissent *les Souvenirs de M^{me} Récamier* le savaient depuis longtemps) nous fait pénétrer dans ce que la première moitié du dix-neuvième siècle présente de plus distingué, de plus élevé et de plus exquis; et lui-même y tient une place importante.

Il a devancé et complété la thèse soutenue par Chateaubriand dans *le Génie du Christianisme*. Il a été, comme critique, au fond, tout au fond, de ce que j'appellerais le romantisme *rationnel*; et tandis que Chateaubriand indiquait des raisons nouvelles, et très justes, d'admirer nos grands classiques, lui, Ballanche, il en donnait, non pour nous en détacher, mais pour nous apprendre à les juger avec indépendance et à titre relatif.

Il a été (point sur lequel je n'ai pu m'arrêter) un admirable *symboliste* et un symboliste français. *Orphée et la Vision d'Hébal*, s'ils nous arrivaient traduits de l'allemand ou du suédois, qui sait avec quels transports nous ne les accueillerions pas!

Enfin, et surtout, Ballanche a des idées politiques, très hardies à leur date, singulièrement actuelles aujourd'hui. Il a été le premier des démocrates chrétiens ou des catholiques libéraux.

Voilà ce que les lecteurs de M. Frainnet, et surtout ceux de M. Huit, pourront étudier en détail, avec tous les développements et toutes les citations que comporte un si vaste sujet. Ceux qui sont un peu las d'entendre une certaine coterie appeler Michelet un philosophe et Quinet un penseur, ne seront pas fâchés, j'en suis sûr, qu'on leur apprenne à connaître Ballanche.

Charles-Marc DES GRANGES.

AU PIED DU MUR

LES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES DE PRODUCTION

Les origines au XIX^e siècle. — La lithographie parisienne. — Les charpentiers de Paris. — La mine aux mineurs. — La coopérative des peintres « Le Travail ». — L'union des cochers. — La verrerie ouvrière. — Les ouvriers en limes. — La verrerie stéphanoise. — Les lunetiers.

I

ORIGINES DE L'ASSOCIATION OUVRIÈRE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

La véritable association ouvrière de production serait celle qui répartirait entre ses membres le produit intégral de leur travail. C'était la conception de Robert Owen : un groupe d'ouvriers se réunit pour un labeur commun et se répartit le bénéfice acquis, proportionnellement aux heures de travail données par chacun d'eux.

Mais l'économie actuelle de la société n'a pas permis le strict développement de cette idée. Elle lui a imposé certaines nécessités de hiérarchie et de rémunération de capitaux qui l'éloignent de la conception première. Aujourd'hui, on classe sous le titre d'associations ouvrières de production tous les essais tentés par les ouvriers en vue de la suppression graduelle du salariat par l'association. Les conditions essentielles pour qu'une entreprise quelconque soit ainsi considérée ont été définies par l'Office du Travail en ces termes

Les sociétaires doivent avoir une influence directe sur la gérance de la société; l'assemblée générale approuve les comptes et choisit les gérants. Sinon, on se trouve en présence d'une entreprise en quelque sorte patronale qui laisse à un nombre plus ou moins grand d'ouvriers une part plus ou moins forte des bénéfices. D'autre part, le capital-actions doit appartenir aux ouvriers des spécialités professionnelles employées dans l'entreprise. Les actions ne sont pas transmissibles aux héritiers, ni à des tiers ayant droit quelconque à la succession. Elles retournent, à la mort des socié-

taires, aux nouvellement admis. Cette condition permet de conserver, pour le bien de l'entreprise, l'expérience des vieux sociétaires, et leur assure en quelque sorte une retraite.

Ainsi présentée, l'association de production est strictement et pleinement ouvrière. Pour cela même, les divers gouvernements qui se sont succédé en France dans la première moitié du dix-neuvième siècle, ont apporté les plus grands obstacles à sa réalisation pratique. Ils y ont vu comme une révolution pacifique dans l'organisation de la société. Le salariat était si complètement admis qu'il ne semblait point qu'il y eût place pour un autre système économique. Les initiateurs de ces tentatives d'association passèrent pour des perturbateurs. Ils ne cachaient point, du reste, que leur espoir était de grouper peu à peu tous les travailleurs par profession, en vastes sociétés ouvrières de production. La perspective d'un tel mouvement effraya les pouvoirs publics. Il n'en fallait pas plus pour attirer sur lui leurs rigueurs et obstruer son développement.

On est généralement d'accord pour faire remonter à Buchez la première tentative en faveur de l'association ouvrière de production. Il fonda, en 1831, une société de menuisiers où les ouvriers étaient admis sans autre apport que leurs outils. La société était perpétuelle, le fonds social inaliénable et s'augmentant indéfiniment d'une part des bénéfices. L'entreprise ne devant pas être un capital pour l'ouvrier, toutes les épargnes étaient abandonnées pour l'amélioration du sort des travailleurs de la génération suivante.

La société conçue par Buchez ne fonctionna jamais, mais sur ses bases, quelque peu modifiées, se constituait plus tard un groupement de bijoutiers qui vécut assez longtemps. Puis l'idée sommeilla jusqu'à la révolution de 1848. Il n'est pas douteux que ce fut le décret du 5 juin 1848, attribuant 3 millions aux sociétés de production formées d'ouvriers ou de patrons et d'ouvriers, qui provoqua la fondation de la plupart des coopératives de cette époque. D'autres avantages leur étaient encore donnés. Un décret du 15 juillet de la même année autorisait le ministre des travaux publics à traiter directement avec les associations ouvrières pour les constructions à entreprendre. En cas d'adjudication, à égalité de rabais, une association ouvrière était préférée à un entrepreneur soumissionnaire et l'association était dispensée du cautionnement. Ce sont ces mêmes conditions qui ont été reprises et sont en vigueur aujourd'hui.

Mais la seconde République confia peu de travaux aux coopératives. Par contre, le crédit de 3 millions fut presque totalement absorbé, bien que les sociétés ouvrières n'en aient eu qu'une part.

480 demandes de prêts furent faites portant sur un total de 27 millions de francs. Il fut distribué 2 millions et demi à 56 sociétés, dont 1,140,000 francs seulement aux 39 associations ouvrières et le reste aux 17 sociétés de patrons et ouvriers qui avaient fourni 800,000 francs de garanties hypothécaires.

Les associations ouvrières remboursèrent pour la plupart. On cite l'exemple des typographes qui avaient emprunté 80,000 francs et se libérèrent entièrement de leur dette. Toutefois, un petit nombre seulement des sociétés favorisées existaient encore en 1855. On n'en trouve guère à cette époque que neuf subventionnées sur le crédit de 1848. En 1863, Véron constate qu'elles ne sont plus que 3. Une seule subsiste encore aujourd'hui : ce sont les tailleurs de limes.

Il ne semble pas que les sommes avancées par la République aient été, pour les associations ouvrières, autre chose qu'un stimulant à leur fondation. Un plus grand nombre se formèrent sans demander aucune subvention et se maintinrent tout aussi solidement que les autres. L'accroissement de celles qui n'avaient à compter que sur leurs propres deniers se fit plus lentement, mais plus sûrement; le développement des autres suivit une marche rapide qui ne correspondait pas toujours à l'expérience acquise, ni aux bénéfices réalisés. Il n'en est pas moins certain cependant que ces différentes tentatives de socialisation partielle ont commencé l'éducation du peuple et qu'elles sont les fruits de la propagande mutualiste des premiers socialistes français.

Dans les années qui suivirent la seconde République, les associations ouvrières, ne rencontrant plus la sollicitude de l'Etat, périclitèrent et disparurent pour la plupart. Ce ne fut qu'en 1863, à la suite de l'exposition de Londres, que, sur le rapport de la délégation ouvrière qui avait visité cette grande manifestation industrielle et pris contact avec les trade-unions anglaises, un mouvement se produisit qui aboutit aux facilités de la loi de 1867. Cette loi, amendée par celle du 1^{er} août 1893, a inspiré les statuts de presque toutes les associations ouvrières de production existant actuellement. Elle réservait aux cahiers des charges le soin de spécifier le montant et la nature des garanties à fournir par les adjudicataires de travaux publics. Cette latitude laissée aux municipalités suscita la concurrence des groupements d'ouvriers qui remportèrent souvent par la suite l'avantage sur les entreprises privées. M. Alphand déclarait à la commission extra-parlementaire : « Les travaux pour la Ville de Paris ont été exécutés en général dans de bonnes conditions; non seulement le travail a été bien fait, mais encore avec rapidité. Il y a là un fait d'une certaine importance. Voilà des ouvriers, associés, qui ont travaillé énormément

pour l'exécution de certains travaux, à des prix qui ne sont pas plus élevés que ceux d'un entrepreneur. Ces travaux, je le répète, ont été faits avec une très grande rapidité et les associés ont réalisé un bénéfice important. »

En 1883, M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, constituait une commission d'enquête à l'effet d'étudier la situation des associations ouvrières et les mesures qui pourraient être prises pour aider à leur développement. Toutes les sociétés existantes furent invitées à déposer devant cette commission, à exposer les difficultés auxquelles elles s'étaient heurtées, à remettre le bilan de leur exploitation. On constata, dans le département de la Seine, l'existence de 51 sociétés de production industrielle, dont 8 de cochers. C'était le nombre le plus grand qui ait encore été atteint. La commission n'acheva son œuvre qu'en 1888 et consigna les résultats de ses travaux dans trois volumes considérables. Mais les solutions pratiques furent beaucoup moindres. Elles aboutirent au décret du 4 juin réglementant les conditions à remplir par les associations ouvrières pour être admises aux adjudications de l'État. Le cautionnement est supprimé pour tous les travaux n'excédant pas 50,000 francs et les entreprises sont autant que possible sectionnées par lots, de façon à être distribuées à un plus grand nombre de sociétés ou de petits entrepreneurs. Il est évident que dans l'ancien état de choses, l'État attribuant à un *seul* adjudicataire l'ensemble de travaux qui ne sont jamais inférieurs à quelques centaines de mille francs, il devenait impossible aux coopératives ouvrières, disposant de petits capitaux, de soumissionner en concurrence avec de puissants entrepreneurs. Avec la nouvelle réglementation, cet abus cesse. Mais les avantages obtenus sont en réalité atténués par des réserves. Si le décret laisse aux municipalités le droit d'appeler aux adjudications les associations ouvrières, à l'égal des entreprises particulières, *il ne les y oblige pas*, et nombre d'administrations publiques de province omettent ou repoussent les coopératives. De même, le lotissement des travaux communaux n'est pas toujours fait et interdit ainsi la recherche de ces travaux par les coopératives trop pauvres pour se charger d'une entreprise, considérable souvent. Le décret souhaite en effet que le sectionnement soit *autant que possible* assuré, et ces termes mêmes dispensent la plupart du temps les administrations d'offrir cette facilité aux associations ouvrières.

Malgré ces quelques défauts, le décret de 1888 a donné aux coopératives de production un essor dépassant toute espérance. A Paris seulement, le montant moyen des travaux exécutés chaque année par elles a dépassé le million. En 1899, il a été pour toute

la France de plus de *trente millions*, dont quatre et demi pour l'Etat. C'est un succès qui permet d'augurer un développement de l'idée coopérative, tel que les conditions du travail en pourraient être changées.

Le nombre sans cesse croissant des associations ouvrières devait les pousser nécessairement à se fédérer. De là est née leur Chambre consultative, l'organe qui a le plus puissamment contribué à propager leur action en France. Elle réunit les directeurs de toutes les coopératives et fait ainsi profiter les sociétés naissantes de l'expérience de leurs aînées, et celles-ci mêmes d'un enseignement mutuel. La Chambre consultative compte aujourd'hui 150 sociétés adhérentes, sociétés dont la réalité du fonctionnement est prouvée par une enquête sévère. Le titre d'adhérent est fort recherché par les associations ouvrières, parce qu'il est un certificat presque officiel de leur importance. Il procure aussi des avantages précieux. La Chambre consultative s'efforce de tenir ses membres au courant des travaux à exécuter et leur en facilite l'adjudication. Elle poursuit d'autre part auprès des pouvoirs publics les réformes légales nécessaires au développement des coopératives de production. Née, en 1884, du mouvement syndical, elle en est aujourd'hui complètement indépendante. « Le mobile de nos inspirations, dit-elle dans son exposé de principes, réside dans cette première base de tout contrat social : la solidarité. — Son principe de répartition équitable du produit du travail est : « A chacun selon ses œuvres. » — En résumé : faire converger les efforts de l'individualité dans l'intérêt de la collectivité afin d'obtenir, par contre, une garantie plus grande de sécurité par la collectivité au profit de l'individualité, tel est l'esprit de la Chambre consultative. » Elle n'exige des associations désirant lui être affiliées que ces deux conditions : 1° être composées exclusivement d'ouvriers; 2° justifier de la légalité de leur constitution.

Une autre fondation a largement contribué au succès des coopératives en leur fournissant le crédit dont elles avaient besoin, c'est la Banque des associations ouvrières fondée, en 1893, à Paris et dont le siège est commun avec celui de la Chambre consultative. Pour la constituer, un généreux philanthrope, de l'école fouriériste, a versé 50,000 francs et l'Etat a ajouté à cette somme une contribution de 500,000. Les sociétés coopératives actionnaires ont, pour leur part, fourni 37,000 francs. Le mouvement des fonds dépasse aujourd'hui 1 million et demi, l'emploi du capital est réparti ainsi : 57 pour 100 en avances sur travaux et 43 pour 100 en escompte du papier de commerce. Les rentrées se font assez facilement, sauf quelques affaires litigieuses comme on en ren-

contre dans toutes les opérations des banques. Mais le faible capital possédé par la banque est un obstacle à ses propres moyens comme aux services qu'elle peut rendre aux coopératives et l'on devine qu'il ne lui faudrait pas beaucoup d'avances non recouvrées pour périr immédiatement. C'est un danger qui pourrait être évité par une subvention nationale importante et des mesures de contrôle véritablement efficaces.

Bien avant que la Banque des associations ouvrières fût fondée, un autre philanthrope, M. Benjamin Rampal, légua à la ville de Paris une part de 1,400,000 francs de sa fortune (1883). Le but poursuivi par le donateur était celui, continué depuis par la banque : consentir des prêts aux coopératives pour faciliter leur constitution et leur fonctionnement. Les associations ouvrières ont largement profité de ces prêts et se sont acquittées, exactement pour la plupart, des sommes qui leur avaient été avancées. Il est regrettable toutefois que le Conseil municipal ait cru devoir prêter des sommes inférieures souvent à 1,000 francs, qui sont insuffisantes pour tirer une société d'embarras financiers et ne servent qu'à parfaire les salaires incomplets des membres. Ce sont les prêts les plus considérables qui ont été le plus aisément recouverts. Les autres ont grevé le legs Rampal d'un déficit de 140,000 francs que les intérêts des sommes remboursées couvrent peu à peu.

Quoique les associations ouvrières de production soient au nombre de plus de 200, il n'y en a que quelques-unes qui aient une réelle importance se manifestant par un chiffre d'affaires appréciable. Je ne ferai la monographie que de celles-ci, bien que toutes soient très voisines d'une même forme sociale et méritent les plus grands encouragements.

II

LA LITHOGRAPHIE PARISIENNE

Le métier du lithographe est de produire tout ce qui concerne l'impression sur pierre : en-tête de lettres, affiches, calendriers, chromolithographies commerciales ou artistiques, imagerie religieuse ou autre. Deux spécialités se présentent à la lecture de cette simple énumération : la reproduction de l'écriture dite « travaux en noir » et la reproduction du dessin en couleurs dite « chromolithographie ». C'est l'industrie qui nécessite peut-être le plus coûteux matériel pour fonctionner. On estime à 200,000 francs le capital paralysé dès le début par l'acquisition des pierres et des presses indispensables à une entreprise moyenne. Aussi a-t-il fallu à l'association ouvrière *la Lithographie parisienne* les plus

constants efforts pour se maintenir et prospérer. Son histoire est le récit de ce que peuvent l'union et la concorde parmi un groupe de travailleurs décidés à aboutir à une œuvre pratique. Il faut dire aussi que l'industrie du Livre prédispose plus que toute autre à la coopération par l'immense mouvement syndical qui enveloppe la plus grande partie des ouvriers typographes et lithographes de France. *La Fédération des travailleurs du Livre* compte quelque 20,000 syndiqués, sectionnés en 800 groupes de province. De son côté, *la Fédération lithographique* s'étend à dix villes affiliées comme Lyon, Marseille, Bordeaux, Paris, etc. Quoique distinctes, les deux fédérations se donnent mutuellement le *viaticum*. On appelle ainsi le secours de route donné à l'ouvrier contraint de se déplacer pour trouver du travail.

J'ai dit plus haut que le mouvement syndical avait aidé à la formation des coopératives. Je veux dire qu'il a discipliné les masses ouvrières en les accoutumant à obéir à un programme économique et à se solidariser dans un but commun. Mais ce n'est pas que les chefs syndicalistes soient favorables au développement des coopératives. La plupart s'y sont montrés adversaires résolus, plus résolument peut-être que les patrons. Les raisons en sont notoires. C'est d'abord que l'ouvrier coopératiste devient un petit patron associé et se désintéresse rapidement de tout ce qui ne concerne pas les progrès de son industrie. C'est ensuite que, dans une même profession et en un même lieu, si la coopérative de production se développe, le syndicat se meurt. Ce qui nourrit ceci ne peut nourrir en même temps cela. L'esprit des syndicats est aujourd'hui exclusivement révolutionnaire¹, opposé aux réformes partielles, adversaire de toute tentative de conciliation entre le régime capitaliste et le salarié. La coopérative lui apparaît donc comme une transaction, un socialisme *possible* où le capital est ouvrier sans doute, mais existe encore. Elle détourne le travailleur de sa véritable destinée qui est d'être le perpétuel exploité, elle le leurre d'une liberté qu'il n'a pas, car au lieu de l'œil du maître, il a sur lui les cent yeux de ses co-associés, et d'un chimérique espoir de bien-être qui ne vient jamais.

Les lithographes avaient fondé en 1863 une société de résistance qui fut immédiatement suivie d'un *lock-out* ou grève patronale. Les chefs d'industrie s'entendirent pour fermer leurs ateliers et ne reprendre que les ouvriers ayant donné par écrit leur refus d'adhérer à la société nouvelle. Pendant sept mois les lithographes

¹ Voy. *le Socialisme contemporain et le monde ouvrier*, le *Correspondant*, n° du 25 janvier dernier.

tinrent tête à la coalition des patrons, mais finalement succombèrent. Trente d'entre eux n'ayant pas été repris dans les ateliers, formèrent la première association ouvrière de production avec un capital initial de 6,000 francs qu'ils avaient pu à grand peine réunir. On acheta une petite maison faubourg Poissonnière, à Paris, ce qui exigea un premier débours de 3,000 francs, et avec le reste deux presses à bras. La forme sociétaire adoptée était la commandite : les associés prélevaient chaque semaine une retenue de 2 francs sur leur salaire jusqu'à concurrence de 1,000 francs et devenaient alors commanditaires des deux gérants. Trois ans après, l'atelier comprenait 45 presses et 60 ouvriers. Peu à peu, les associés furent plus de 300. Le chiffre d'affaires variait alors de 80,000 à 100,000 francs. Mais quelques éditeurs retardèrent leurs paiements. Il fallut, pour faire face aux échéances, emprunter à des banquiers qui profitèrent de la situation obérée pour exiger 5 pour 100 d'intérêt par trimestre, ce qui représentait un taux de 20 pour 100. Enfin, en avril 1870, la coopérative déposait son bilan avec 95,000 francs de dettes.

L'entreprise avait été honnêtement administrée. On constata bientôt que l'actif égalait le passif, et le concordat fut obtenu. Les créanciers reçurent 20 pour 100 d'acompte et se montrèrent conciliants. Les fournisseurs rouvrirent leur crédit. L'union des ouvriers n'avait pas souffert, elle semblait s'être affermie au contraire dans la mauvaise fortune. On se remit au travail avec énergie. Deux ans plus tard, on ne devait plus que 15,000 francs couverts d'ailleurs par 28,000 francs de créances sur des clients et 3,000 francs de valeurs.

Mais de nouvelles charges allaient grever encore une fois cette situation florissante. L'invention de la presse mécanique mettait l'association dans l'alternative ou de ne pouvoir soutenir la concurrence ou de transformer son matériel. Et l'on n'avait ni capitaux ni crédit.

Alors se passa un fait mémorable. Un constructeur débutant, nommé Franckhauser, offrit de fabriquer le matériel à la condition que la coopérative l'aidât aussi à se tirer d'embarras financiers. La coopérative accepta et les deux misères s'unirent. 40,000 francs de papiers furent mis en circulation et payés à leur échéance, puis renouvelés. Grâce à ce concours, Franckhauser construisit trois presses mécaniques qui changèrent du jour au lendemain la situation de la coopérative, et il se tira, lui, d'embarras.

Ainsi relancée dans la bonne voie, la *Lithographie parisienne* loua un terrain rue Corbeau, sur lequel fut élevé un hall qui coûta 48,000 francs; puis de nouvelles presses et un moteur engloutirent encore 23,000 francs. Le passif de la première faillite avait été réduit à 12,000 francs, mais d'autres dettes avaient dû être contractées

pour 100,000 francs environ. Malgré ce découvert et une perte de 60,000 francs faite encore dans un incendie, l'association surmonta tous les périls, et le chiffre d'affaires s'éleva bientôt à 300,000 francs.

La malechance devait poursuivre cette œuvre. Sur les conseils du représentant anglais, l'association avait tiré pour plus de 200,000 francs de cartes-images dites « christmas », qui devaient être vendues, dans la semaine de Noël, en Angleterre et aux États-Unis. Les achats ne répondirent pas à l'attente. Ce fut le coup de massue. On s'était si imprudemment confiné dans cette opération, que tous autres travaux avaient cessé et que les économies des camarades, des parents mêmes, avaient été jetées dans ce gouffre. Malgré l'abnégation de tous, une seconde fois l'association fut déclarée en faillite le 7 avril 1884.

La tentative devait être recommencée. La situation était celle-ci : l'actif dépassait le passif de 200,000 francs, mais l'argent manquait et 340,000 francs étaient dus. Le syndic offrait 50 pour 100 immédiatement, la société s'engageait à verser la totalité en dix ans. Les créanciers eurent confiance. Sur l'appel même de la Banque de France, à laquelle il était dû 35,000 francs, ils votèrent le concordat. Aujourd'hui, l'association *ne doit plus rien à personne*. La solidarité entre les coopérateurs a été si complète, l'esprit de sacrifice si absolu, la déférence envers le directeur, élu depuis *vingt-deux ans* malgré les revers, a été si bien observée par tous, que le relèvement de l'œuvre, tombée deux fois, est définitif. Toute une série de contrats avantageux lie l'association à de gros éditeurs. Le chiffre d'affaires annuel est maintenant de 400,000 francs. La société a été transformée, et l'actif partagé entre tous ceux qui en avaient fait partie. La nouvelle combinaison a reconnu 330,000 fr. aux anciens sociétaires, et elle termine en ce moment de les leur verser. Malgré deux faillites successives, chaque part de 1,000 fr. est remboursée à 3,000.

La Lithographie parisienne, telle qu'elle se présente aujourd'hui, est une association intégrale à capital et personnel variables, comprenant quatre-vingts associés et une cinquantaine d'auxiliaires, femmes et enfants, participant aux bénéfices. La discipline, basée sur la solidarité entre tous, n'y a point varié depuis quarante ans et est toujours le gage le plus certain du succès.

III

LES CHARPENTIERIS DE PARIS

L'association ouvrière de production *les Charpentiers de Paris* est née de la Société des ouvriers charpentiers de la Vilette

fondée en 1881, laquelle dérive du Compagnonnage du devoir.

Nulle profession n'a plus conservé que les charpentiers les usages et la forme des anciennes corporations ouvrières. Le monde spécial de la charpente est divisé en compagnons et indépendants. Ceux-ci, très rares, n'appartiennent à aucune organisation et ne veulent se soumettre à aucun rite. Les autres sont affiliés à l'un des deux compagnonnages : les *Compagnons passants et bons drilles du devoir* (Enfants du père Soubise), ou les *Renards de liberté* (Enfants de Salomon). Ils constituent des sociétés formées dans un triple but d'instruction professionnelle, d'assurance mutuelle et de moralisation, le tout semé de rites secrets. Ils ont tracé une ligne idéale dite « Tour de France » sur laquelle ils ont distribué leurs « loges » ou « cayennes », destinées à faciliter ses déplacements à tout ouvrier en quête d'ouvrage, ou à tout apprenti désireux s'instruire. Les deux compagnonnages ont leur siège à Paris, l'un sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche de la Seine, et jadis un affilié ne traversait pas l'eau impunément. Une hiérarchie bien comprise y est fortement imposée, ainsi qu'une certaine discipline sociale. Les apprentis ont de la déférence pour les « anciens » et ceux-ci pour les « maîtres ».

En 1881 éclatait une grève qui ne devait se terminer que l'année suivante par un échec. Les « Compagnons du Devoir » qui désiraient travailler sans faillir aux engagements de la solidarité ouvrière, ne trouvèrent rien de plus pratique que de fonder la *Société des charpentiers de la Villette*. Ils en remirent la direction à un tout jeune homme, M. Louis Favaron, dont la capacité et l'énergie étaient connues d'eux tous. Le capital initial fut de 30,000 francs, doublé quelques mois après, et auquel vint s'ajouter un emprunt de même somme fait au legs Rampal. Cet emprunt a été remboursé en totalité. Dans l'esprit de ses fondateurs, l'association était avant tout « syndicale », réservée aux membres du groupe de résistance qui devaient passer peu à peu dans « l'atelier social » et être ainsi à l'abri du patronat. Les statuts accordaient au directeur le droit d'embaucher tous les travailleurs dont le concours lui serait utile, mais à défaut seulement de personnel sociétaire. Le compagnonnage du devoir, quoique distinct de l'œuvre entreprise, n'en garantissait pas moins ses membres contre la maladie.

Dès le début, deux difficultés parurent aux fondateurs : il fallait trouver du travail, il fallait constituer des réserves. Attendre tout de l'Etat ou des communes, c'est-à-dire se limiter aux travaux publics, c'était s'exposer à manquer de besogne et se mettre à la merci d'un revirement politique. Il fallait s'assurer les « particuliers » en gagnant les sympathies des architectes par la promp-

titude et la sûreté dans le travail. Il fallait aussi constituer des réserves suffisantes pour appuyer la responsabilité de la Société sur quelque chose de réel. On sait que les entrepreneurs répondent pendant dix années des travaux par eux exécutés. Comment les architectes retrouveraient-ils cette responsabilité dans une association d'ouvriers dont le directeur pouvait être destitué du jour au lendemain? Il fallait donc un capital assez fort pour être une force de crédit stable que la personnalité d'un directeur même ne pouvait entamer.

Les charpentiers s'assurèrent tout cela. Trois ans après leur fondation, la médaille d'or couronnait leurs succès. Cinq années encore, et le fonds de réserve se montait à 50,000 francs.

L'harmonie était complète, les *Charpentiers de la Villette* avaient réalisé le type de l'association ouvrière. Mais si les difficultés avaient été autant d'aiguillons pour les lithographes, les succès furent au contraire motifs de modération pour les charpentiers. La trop grande prospérité leur suscita des désirs que n'avaient point connus les lithographes. Ils furent grisés par les réserves considérables que l'association avait amassées comme garantie de son crédit et émirent la prétention de s'allouer un dividende pris sur elles. On parla même de verser 80 francs par action de 100 francs. L'assemblée générale du 20 février 1893 approuva cette manière de voir et, de plus, fixa l'heure à 1 franc. Le parti de l'imprévoyance l'emportait. Le directeur démissionna aussitôt.

M. Favaron quittait l'association après douze années de succès ininterrompu, entraînant à sa suite les contremaîtres et les métreurs. Les *Charpentiers de la Villette* ne devaient plus connaître ces heures d'immense prospérité. Sept ou huit directeurs se sont succédé depuis, sans pouvoir acquérir sans doute la pleine confiance des associés, ni relever une situation qui se soldait par 70,000 francs de pertes trois ans après la fâcheuse décision, au lieu des 124,000 francs de bénéfices que l'ancienne direction avait inscrits à son inventaire de 1893. On ne peut cependant dire que des jours meilleurs ne reviendront. Les associés luttent avec l'énergie du désespoir et leur situation s'améliore de jour en jour.

De leur côté, M. Favaron et les membres démissionnaires fondaient, le 19 avril 1893, la société des *Charpentiers de Paris*, au capital de 135,000 francs divisé en 270 actions de 500 francs entièrement versés. Les associés étaient vingt-cinq. Les statuts prescrivent que tout ouvrier quittant l'atelier doit céder ses actions dans le délai d'un mois. Les actions ne sont transmissibles qu'autant que les héritiers appartiennent à la corporation et sont agréés

par l'assemblée. Le directeur est nommé à vie, sauf le cas de révocation. En dehors des actionnaires, il y a plus de trois cents salariés qui participent aux bénéfices.

La société des *Charpentiers de Paris*, qui fait aujourd'hui 3 millions d'affaires annuellement, est le premier chantier de charpente de Paris. Son puissant outillage, la valeur professionnelle de ses membres, sa direction ferme et stable, lui permettent d'entreprendre les travaux les plus considérables. Ses approvisionnements sont estimés à 200,000 francs. Ces chiffres dispensent d'autres appréciations.

IV

LA MINE AUX MINEURS

La société coopérative *la Mine aux mineurs* exploite la concession de l'ancienne Compagnie amodiataire de Monthieux (Loire). Cette Compagnie, qui avait absorbé en dix ans près de 2 millions à ses actionnaires, faisait connaître, au mois de mai 1891, le congédiement prochain de son personnel ouvrier par suite de la cessation des travaux. En effet, un mois plus tard, elle mettait en vente exploitation et matériel au prix de 400,000 francs. Nul ne se présenta pour prendre une succession si onéreuse.

C'est alors que le syndicat des mineurs de la Loire songea à s'entendre avec la Compagnie pour remettre l'exploitation de la mine aux mineurs congédiés. Plusieurs personnalités politiques, trop peut-être, s'intéressèrent à cette tentative. Des listes de souscriptions furent ouvertes, les démarches commencées. La Compagnie céda son matériel et son bail pour une somme de 10,000 francs qui fut votée par le Conseil municipal de Saint-Etienne. Restait à trouver le capital nécessaire à l'exploitation de la mine. Une délégation des mineurs partit pour Paris et en revint avec des promesses de concours qui furent peu après réalisées : 50,000 francs offerts par M. Marinoni, 50,000 autres votés par la Chambre, 10,000 par la ville de Paris et 5,000 accordés par le ministre du commerce. De plus, le ministre des finances faisait remise des droits d'enregistrement qui se montaient à 19,800 francs.

Les travaux commencèrent le 1^{er} décembre 1891 au puits Marinoni. Les ouvriers syndiqués étaient seuls embauchés. Le 4 décembre, l'inauguration de la nouvelle coopérative fut l'occasion d'un banquet de 2,000 couverts, auquel assistèrent vingt députés et le préfet de la Loire. Cette fête ne devait pas avoir de lendemain.

La guerre se déclara entre le syndicat des mineurs, qui voulait considérer la mine comme « atelier corporatif » et les sociétaires,

qui se prétendaient copropriétaires, par suite de leur « collaboration effective ». Le renvoi d'un ouvrier mit le feu aux poudres. Le syndicat prit fait et cause pour l'ouvrier congédié et provoqua une assemblée générale des sociétaires. Celle-ci nomma de nouveaux administrateurs. Mais les administrateurs en service refusèrent de se soumettre à une décision qui avait été prise, disaient-ils, sous la pression des meneurs du syndicat. Ils intentèrent un procès et le tribunal leur donna gain de cause, tout en leur imposant la convocation d'une nouvelle assemblée. En attendant, les administrateurs réinstallés profitèrent des quelques semaines qui leur restaient pour congédier un certain nombre d'ouvriers, révoquer les gouverneurs et... oublier de convoquer l'assemblée des sociétaires.

Nouveau procès. Les ouvriers congédiés ne reconnaissent pas à ces administrateurs éphémères le pouvoir de les renvoyer et les assignent en référé. Le président du tribunal nomme comme séquestre M. l'ingénieur Payen. Pendant huit jours, la mine fut fermée et les « plâtres » furent occupés par la gendarmerie. La misère, devenue intense, poussa les ouvriers aux scènes les plus regrettables.

Entre temps, le préfet de la Loire, recevant les 10,000 francs votés par le Conseil municipal de Paris, les transmettait non à la mine, mais au bureau de bienfaisance de Saint-Etienne. Le gouvernement donnait la même destination aux 50,000 francs alloués par la Chambre. La plupart des souscriptions privées s'arrêtaient aussi en route.

Enfin, le 31 juillet 1892, l'assemblée se tint à l'hôtel de ville de Saint-Etienne. Les dissensions étaient devenues si vives que les quatorze ouvriers congédiés s'étaient vus obligés d'assigner leurs adversaires, afin d'obtenir de la Société générale le récépissé du dépôt de leurs actions pour assister à l'assemblée. Celle-ci ratifia la révocation des administrateurs.

Tandis qu'une guerre sourde continuait entre le syndicat et la coopérative, une lutte ouverte s'engageait parmi les sociétaires eux-mêmes. Laisserait-on les cas d'indiscipline impunis? Déjà un sociétaire avait frappé son chef de poste. L'assemblée du 13 novembre 1892 l'exclut et celle du 12 février 1890 le réadmet. Ce mauvais exemple porte ses fruits. Les accusations se croisent. Le Conseil tout entier est l'objet des soupçons de la masse ouvrière. Deux jours après la dernière assemblée, le 14 février, un sociétaire insulte un administrateur. Le sociétaire est congédié. Quelques amis prennent son parti. Un long procès en résulte. Pendant trois années, on plaide de part et d'autre pour aboutir finalement à la réintégration du coupable.

De son côté, le syndicat continue ses menées. Il pousse les auxiliaires employés à la mine à exiger les mêmes droits que les sociétaires. L'ambiguïté des statuts permettait cette revendication. Il y était dit qu'après un certain stage, tout ouvrier pouvait demander le sociétariat. Excités par le syndicat qui leur représente la légitimité de leurs droits, cent auxiliaires dont on avait repoussé la demande réclament la dissolution de la société. Une assemblée, convoquée le 26 août, ne peut avoir lieu, par suite de l'envahissement de la salle par les auxiliaires mutinés. D'autres tentatives de réunion ont le même sort. Enfin, le tribunal par deux jugements, décide que les auxiliaires demandeurs sont, en réalité, des actionnaires.

Ainsi les débuts de la « Mine aux mineurs » n'ont été qu'une longue suite d'attaques et de représailles. Il n'y avait cependant de droit effectif d'occupation ni d'un côté, ni de l'autre. Pas un mineur n'avait apporté le moindre versement lors de la constitution du capital. Celui-ci, fixé à 60,000 francs (600 actions de 100 francs), représentait les 50,000 francs versés par M. Marinoni et les 10,000 votés par le Conseil municipal de Saint-Etienne. Toutefois, il avait été créé autant de parts de fondateurs qu'il y avait eu d'ouvriers employés au premier jour.

Les organisateurs avaient rêvé de faire aussi complète que possible l'Association syndicale. Les bénéfices n'en devaient pas être répartis entre les travailleurs, mais totalisés pour constituer un fonds de grève. Aussitôt ce fonds assez puissant, toutes les mines patronales s'arrêtaient. Grâce à « l'atelier social », la grève s'alimentait d'elle-même.

Le chômage dans les mines, dont le personnel était utilisé par groupes et à tour de rôle, à la Mine aux mineurs, se perpétuait jusqu'à la déchéance des sociétés anonymes. La « Mine heureuse » couvrait bientôt tout le bassin.

Deux articles du programme économique du parti ouvrier ont été seuls réalisés et avec de grandes difficultés : la journée de huit heures et le salaire à la journée (5 fr.). Cette expérience a attiré aux mineurs de Monthieux les rancunes des autres mineurs moins favorisés.

La Mine aux mineurs n'est peut-être pas la coopérative de production au sens strict du terme. On y a tenté simplement « la grande exploitation collectiviste de l'avenir ». Alors que dans toutes les autres associations ouvrières, le capital initial est formé par les travailleurs eux-mêmes, il a été constitué à Monthieux uniquement par les subventions. Les mineurs n'ont pas été intéressés dès le début à la conservation de ce capital qui n'était pas

leur chose. D'autre part, l'exploitation d'une mine a des aléas qui ne se rencontrent dans aucune autre entreprise. Si la mine de Monthieux n'avait donné, en dix années, aucun résultat sous le régime capitaliste de l'ancienne société, il n'y avait pas de raison qu'elle en donnât davantage sous le régime coopératif, limité à de faibles ressources. Le bilan, trois ans après l'inauguration, accusait 80,000 francs de pertes. Ce ne sont point les successions ininterrompues d'ingénieurs, le peu de stabilité de la direction, la suspicion qui enveloppe tout le monde, qui rétabliront les affaires de la mine. Plus qu'aucun autre et à un plus extrême degré, le monde des mineurs a été travaillé par la politique. On a exigé de lui les plus grands sacrifices sans lui donner en compensation le bien-être tant de fois promis. Il est encore sous l'œil des politiciens, ils le tiennent en laisse, le musèlent ou le lâchent à leur bon plaisir, il n'a rien de l'éducation nécessaire aux coopératifs. La coopération ouvrière, qui devrait être l'aboutissant normal du socialisme, semble en être l'antinomie. C'est que les démagogues n'y retrouvent point leur compte.

La Mine aux mineurs ne pourra vivre avec cette plaie béante à son flanc. Ou bien elle se guérira du mal en chassant d'elle les politiciens, ou bien elle en périra. Elle n'a pas d'autre alternative.

V

LA COOPÉRATIVE DES PEINTRES « LE TRAVAIL »

En novembre 1882, huit ouvriers peintres se réunissaient et constituaient la Société coopérative de production *le Travail*, avec un capital initial de 3,600 francs. Leur but n'était pas de fonder une association purement *ouvrière*, mais de réunir dans une association *intégrale* tous les éléments nécessaires à la bonne marche d'une entreprise : ingénieurs, employés et ouvriers. D'après les mêmes esprits, la coopération, pour être véritablement pratique, devait être commerciale. Dans la société actuelle, le capital et l'intelligence exploitent le travail. Il faut lui substituer un état sociétaire où le travail utilise l'intelligence et le capital avec équité. C'est la coopérative de demain. Ainsi comprise, il n'est pas de difficultés qu'elle ne puisse vaincre; elle peut aborder la grande industrie sans crainte d'être dévorée par elle.

Pour ses débuts, « le Travail » obtint, au rabais, les peintures à exécuter dans le nouvel hôtel de l'Agriculture qui allait se construire à Paris, rue de Varenne. Il y avait là pour 200,000 francs au moins de travaux et le crédit manquait pour se procurer les fournitures nécessaires. Il se passa alors ce que nous avons déjà

vu lorsqu'il s'est agi de transformer le matériel de la « Lithographie Parisienne » : un petit patron qui avait besoin, lui aussi de crédit, sauva la situation en fournissant 10,000 francs de marchandises. Cela permit de commencer hardiment les travaux, tout en faisant les démarches utiles pour obtenir un prêt de 40,000 francs sur le legs Rampal. Le prêt fut accordé, il a été complètement remboursé depuis.

« Le Travail » traversa les mêmes crises que toutes les coopératives que j'ai étudiées jusqu'ici. En 1883, la « Société de participation d'entreprises » sombra, entraînant avec elle la plupart des maisons affiliées. « Le Travail » était de celles-là. Il lui était dû 24,000 francs, on lui en versa 3,000. C'était un coup qui, pour bien des petites industries, eût été mortel. Les associés se concertèrent et pour sauver la coopérative il fut décidé que chacun d'eux ne toucherait plus que 50 pour 100 de son salaire jusqu'à ce que le déficit fût comblé. Il le fut et rapidement.

Les difficultés d'ordre extérieur furent peut-être plus à craindre. A l'époque de la fondation, il existait une chambre syndicale des peintres en bâtiment, remaniée depuis, dont l'hostilité se manifesta très violente contre la coopérative. Partant du même état d'esprit que j'ai rencontré chez presque toutes les organisations ouvrières, on reprocha aux coopérateurs de retarder la solution de la question sociale en trompant le peuple par des « demi-satisfactions ». Il était d'ailleurs beaucoup plus immédiat de forcer à la hausse des salaires que de se priver pour concurrencer les patrons. De ceux-ci l'hostilité fut moins bruyante, mais plus dangereuse encore. Ils s'unirent pour tenter un trust d'écrasement et enlever à la coopérative toutes les adjudications de travaux. Le décret du 4 juin 1888 vint à temps arrêter la coalition patronale.

« Le Travail » est une société à capital et personnel variables. Le personnel se compose de 3 à 400 ouvriers *auxiliaires*, participant aux bénéfices, et tournant autour d'un noyau fortement organisé de 20 à 25 *associés*. Le pouvoir est réservé à ceux-ci, mais la part tout entière des bénéfices est répartie sur la totalité des travailleurs. La société possède une caisse de secours immédiat, une caisse de retraites et une école d'apprentissage. Il est servi 5 pour 100 au capital des associés, « cet intérêt, disent les statuts, est considéré comme une charge sociale »; 30 pour 100 aux ouvriers, associés ou non, au prorata des heures de travail faites par eux; 15 pour 100 à chacune des caisses de secours et de retraites; 10 pour 100 pour la réserve de garantie et le reste aux directeurs. Nul ne peut devenir associé sans être agréé et avoir passé par la gradation dans la coopérative même.

Le succès de cette société est aujourd'hui indiscutable. Elle est, depuis six ans, propriétaire de son immeuble social, dont la construction seule a coûté 100,000 francs. Elle a distribué, dans ces dernières années, de 120,000 à 180,000 francs de bénéfices nets par chaque exercice. Déjà en 1896 l'Office du Travail déclarait que cette coopérative avait versé en intérêts et bénéfices 162 francs à chaque action de 100 francs. La participation aux bénéfices avait atteint 10 pour 100 des salaires pour les ouvriers et de 18 à 20 pour 100 pour les apprentis. Un sociétaire se faisait, salaires et bénéfices, une moyenne de 5,000 francs par an.

Depuis, la situation n'a fait que prospérer encore. J'ajouterai que la société se préoccupe tout autant de la moralité de ses membres qu' de leur état matériel. L'article 63 des statuts dispose, par exemple, pour les jeunes gens : « Indépendamment du salaire que leur allouera le Conseil, *suivant leurs progrès et leur conduite*, les apprentis auront droit aux bénéfices dans les mêmes proportions que les autres ouvriers... » Et l'article 64 : « La société se réserve de ne verser aux parents des apprentis que la moitié des sommes à leur revenir, *l'autre moitié sera versée à un compte d'épargne* à leur nom personnel. Le livret leur sera remis, mais la société prendra les mesures nécessaires pour que, sans son assentiment, aucune somme ne puisse être retirée. A sa majorité, le possesseur du livret pourra disposer de la somme versée à son compte. » La discipline intérieure de la coopérative est maintenue par un « Conseil de famille », formé des plus anciens membres, et qui règle en suprême ressort tous les dissentiments survenus entre les adhérents. Depuis vingt ans, *un seul* membre a été exclu de la société.

Je dois à la vérité de dire que certains coopérateurs autorisés prétendent que « le Travail » est, en même temps qu'une association ouvrière de production, un centre d'agitation politique, et qu'il vit bien davantage de ceci que de cela. La situation aisée de cette coopérative ne serait due, prétendent-ils, qu'aux secours officiels qui, à différentes époques, sont venus à propos combler des déficits alarmants. Le cadre étroit de cette étude ne me permet point de vérifier ce que ces bruits ont de fondé, je constate qu'ils existent et je n'en tirerai qu'une conclusion, c'est que décidément les politiciens dits « ouvriers » salissent tout ce qu'ils touchent.

VI

L'UNION DES COCHERS

On ne se doute pas du nombre considérable de cochers travaillant à Paris pour leur propre compte, soit en associations, soit

individuellement. Il y a une vingtaine de coopératives réunissant environ 1,500 cochers. Celle qui, par le nombre de ses membres et sa prospérité, tient le premier rang est, sans conteste, l'*Union des Cochers*, presque la doyenne de ces sociétés et celle dont les statuts ont servi de modèle à toutes les autres formées depuis.

On sait comment se règle actuellement la situation respective du loueur de voitures et de son cocher. Celui-ci, chaque matin, en prenant sa voiture au dépôt, verse la « moyenne » entre les mains du loueur. Cette moyenne varie de 16 à 19 francs, selon la saison. Voici donc le cocher en route avec une première dette de 16 francs, par exemple. Il s'agit pour lui de découvrir assez de clients pour se rembourser d'abord les 16 francs versés au loueur, et se faire ensuite sa « journée » avec le surplus.

Quelques loueurs ayant imposé des moyennes exagérées, auxquelles les cochers ne pouvaient atteindre qu'en se contentant de 3 francs pour tout salaire, un petit nombre de ceux-ci se groupèrent en décembre 1872 et constituèrent la première coopérative sous le nom des « Cochers de Paris ». L'année suivante, une scission eut lieu. Le gérant s'étant emparé de pouvoirs que les statuts ne lui conféraient point, la moitié des sociétaires se retirèrent en manière de protestation, tandis que l'autre moitié maintenait au gérant la direction absolue de l'entreprise naissante. Les dissidents formèrent une seconde coopérative, « l'Union des Cochers ».

Dans celle-ci, les pouvoirs du gérant sont limités à ceux d'un simple agent-comptable, mais là se borne la différence entre les deux associations. Leur but est commun : chercher à abaisser la moyenne à la somme strictement nécessaire à l'entretien du matériel et des équipages.

Les débuts furent pénibles. Les sociétaires n'étaient qu'une quinzaine avec dix voitures et, faute d'ateliers comme de personnel, il leur fallait confier au dehors leurs moindres réparations.

C'étaient autant de frais qui rendirent pendant une longue année leurs salaires moins élevés que partout ailleurs. Puis on emprunta, individuellement, de façon à ne pas grever la société, chaque membre restant seul responsable vis-à-vis de son créancier. Par ce moyen, en 1874, on monte une forge; l'année suivante, un atelier de charronnage; deux ans après, un atelier de harnachement. En 1876, l'Union comptait déjà 61 membres qui avaient versé 166,328 francs. Elle achetait alors à M. Péreire des terrains en partie bâtis, situés sur la commune de Levallois-Perret, qu'elle s'engageait à payer en 20 annuités. Elle s'est acquitté de sa dette, dix ans avant le terme fixé.

Sur ces terrains, l'Union établit ses ateliers, ses forges et les

bâtiments nécessaires pour un matériel et une cavalerie qui s'augmentaient d'année en année. En 1884, l'association comprend 120 adhérents et sort journellement 100 voitures. En 1890, elle a 180 voitures; en 1896, elle en a 225 et le capital versé est de 380,000 francs; en 1900, il est de 1,500,000 francs.

Mais cette marche ascendante ne serait encore qu'une preuve de la confiance des sociétaires en leur œuvre et de leur désintéressement, si leur labeur n'était mieux rétribué qu'autre part. J'ai dit que la moyenne, chez les loueurs, variait de 16 à 19 francs, elle atteint même 24 francs aux grands jours fériés. Quand le cocher a retiré cette moyenne du produit de sa journée, il ne lui reste guère pour lui, s'il n'a eu la chance de compléter sa paie avec quelques gros pourboires. La coopérative a donc recherché toujours l'abaissement de la moyenne plutôt qu'une distribution de dividendes. C'est ainsi que la moyenne était en 1890 de 14 francs et qu'elle se rapproche aujourd'hui de 12. Il ne faut pas demander d'autre indice de la prospérité de la coopérative.

Cette prospérité a fait naître une pluie de candidats : petits loueurs qui ne peuvent lutter seuls contre la concurrence et dont les frais de matériel mangent tous les bénéfices; cochers des compagnies attirés par la moyenne moins élevée et la solidarité qui préside à tous les rapports. On a constaté que les postulants qui n'avaient point les ressources nécessaires pour entrer dans l'association, les trouvaient facilement auprès des sociétaires mêmes, qui sont très heureux de placer ainsi leur argent à 5 pour 100. Mais les difficultés d'admission sont très nombreuses. Tout d'abord, le nombre des adhérents est rigoureusement limité. Puis il faut être Français, jouir de ses droits civils et politiques, justifier d'une année de métier dans le fiacre et être présenté par le membre qui quitte l'Union. Ce n'est pas tout. Le candidat qui remplit ces conditions comparait devant le Conseil d'administration et est soumis à une enquête. S'il est reçu, il est astreint à souscrire six actions de 500 francs l'une et à en libérer quatre immédiatement. Cette admission n'est encore que temporaire, pendant trois mois on éprouve les qualités *professionnelles et morales* de l'élu, qui très souvent est refusé à l'expiration de ce dernier stage.

La qualité de sociétaire se perd par la mort, la démission ou l'exclusion, peine qui ne peut être prononcée que par l'Assemblée générale et seulement pour inconduite. Le membre exclu ou démissionnaire, comme les héritiers du membre disparu, doivent désigner leur successeur dans les trois mois. Ils n'y manquent jamais du reste, car si la caisse de l'association n'effectue qu'un transfert des actions du membre sorti au nom du membre rentrant, celui-ci paie

toujours une prime, qui est aujourd'hui de 400 francs, entre les mains du cédant. La situation de sociétaire devient en quelque sorte une charge qui se transmet au plus offrant.

L'autorité suprême appartient à l'assemblée générale qui se réunit une fois chaque trimestre et prend toutes décisions sur tous les points intéressant la société. Elle nomme le Conseil d'administration, composé de huit membres soumis chaque année à la réélection, qui tiennent une réunion par semaine pour expédier les affaires courantes, engager les dépenses, vérifier les comptes, etc. Le gérant doit être sociétaire et déposer un cautionnement de six actions. Il lui est alloué 8 francs par jour. Son service commence à 6 heures du matin pour se terminer à 8 heures du soir. Il n'a pas les pouvoirs d'un directeur et n'est en quelque sorte que le premier agent de la société. Les autres employés auxiliaires, qui ne sont pas sociétaires, sont payés à la journée, à un tarif plus élevé que dans les Compagnies. Les palefreniers, par exemple, reçoivent 5 fr. 50 par jour, au lieu de 3 fr. 75 qu'ils toucheraient des Compagnies, mais il leur est interdit de recevoir aucun pourboire des cochers.

L'inventaire, dressé chaque année par la société, permet de se fixer sur la situation financière de l'Union. En dehors de l'intérêt à 5 pour 100 qu'elle verse aux sociétaires qui ont leurs capitaux dans l'affaire et du dixième prélevé pour la réserve, la société fait chaque année un chiffre de bénéfices nets qui varie de 35 à 40,000 francs. Ces bénéfices sont partagés entre les membres au prorata du nombre de journées de travail accomplies par chacun d'eux. Ce dividende est un *surplus* de bénéfices, car j'ai déjà dit que l'effort de la coopérative tendait, non pas à faire des bénéfices au bout de l'année, mais à abaisser la *moyenne* à un taux tel, que les frais seuls de l'exploitation en soient rigoureusement couverts.

L'« Union des cochers » est donc dans une situation florissante. Elle jouit d'un crédit si considérable que lorsqu'elle a songé, à différentes reprises, à se libérer de certaines grosses créances, elle a rencontré de la part de ses créanciers la plus vive opposition. De plus, la moyenne s'abaisse d'année en année dans des proportions sensibles et cela est d'autant plus remarquable que, par suite de l'extension du réseau téléphonique et des moyens mécaniques de communication, elle augmente, au contraire, dans toutes les Compagnies.

VII

LA VERRERIE OUVRIÈRE

La *Verrerie ouvrière*, comme la « Mine aux mineurs », n'est pas une association ouvrière de production au sens que l'on attribue à

ces mots, car elle n'a pas été fondée exclusivement avec des capitaux apportés par les coopérateurs, la direction leur en échappe partiellement et ils n'ont pas la totalité des bénéfices de l'entreprise.

A la fin de la grève mémorable de la verrerie Rességuier, à Carmaux, la plupart des ouvriers avaient vu leur place occupée par des nouveaux venus (1895). On agita aussitôt le projet de créer une verrerie nouvelle avec les éléments inoccupés de l'usine. C'est à ce moment que M^{me} Dembourg fit, par l'entremise de M. Henri Rochefort, un don de 100,000 francs aux verriers, qui mit debout ce qu'ils considéraient encore jusque-là comme une chimère. Et, tandis que les organisations ouvrières, qui avaient aidé les ouvriers pendant la grève, prenaient les mesures pour compléter le capital nécessaire à la fondation de l'œuvre, une interminable discussion s'ouvrait sur la forme de la verrerie nouvelle : serait-elle une *verrière ouvrière* ou une *verrière aux verriers* ?

Si la verrerie était simplement remise aux grévistes, ils en devenaient les maîtres absolus, les propriétaires des capitaux, les gérants de l'affaire et pouvaient se refuser à toute immixtion étrangère dans les opérations de l'usine. Seuls responsables de l'administration de la verrerie, seuls ils en supportaient les risques. C'était la *verrière aux verriers* et, bien que le don de M^{me} Dembourg et l'aide ultérieure apportée par les organisations ouvrières enlevassent à cette œuvre son caractère de coopérative pure, c'était encore une association de production intéressante.

Mais cela ne faisait pas l'affaire des politiciens à l'affût de cette magnifique opération. Poussée par eux, une partie des groupements qui s'étaient solidarisés avec les grévistes se refusa à concevoir ainsi l'œuvre à accomplir. On prétextait que ce système aurait comme premier résultat de créer des « propriétaires » qui, comme tous les propriétaires, ne s'intéresseraient plus qu'à leurs petites affaires et délaisseraient le grand devenir social. On n'admettait la propriété qu'aux mains et pour le bénéfice de la collectivité. La verrerie devait donc être ouvrière, mais non uniquement aux verriers, c'est-à-dire qu'elle serait l'œuvre et le bien du *prolétariat tout entier*.

Quelque vague que fût ce terme, il n'en prévalut pas moins. Après des joutes d'éloquence, au cours desquelles partisans et adversaires de la verrerie ouvrière s'escrimèrent sur des mots pour la plus grande joie de Paris, il fut décidé que la verrerie n'appartiendrait pas aux verriers, qu'elle serait la propriété du prolétariat, lequel assumait tous les risques de l'entreprise. Les verriers étaient au service du « peuple » au lieu d'être les salariés du patronat. Les politiciens triomphaient.

Les véritables actionnaires de l'usine ne furent donc pas les

verriers. On avait estimé à 500,000 francs le capital nécessaire. Il s'agissait non seulement de le réunir, mais encore d'éviter qu'il fût en quelques mains seulement, ce qui eût été un danger pour l'usine. Emettre simplement des actions, c'était risquer leur accaparement et la spéculation. Cet accaparement était à craindre, fût-il aux mains des groupements ouvriers eux-mêmes. C'était livrer la verrerie aux fluctuations politiques des partis, aux haines de chapelles, et l'on se demandait avec raison si ce danger n'était pas aussi grand que la spéculation « bourgeoise ».

Pour parer à ces difficultés, on divisa le capital en 5,000 actions de 100 francs. Déjà 1,000 de ces actions étaient couvertes par les 100,000 francs de M^{me} Dembourg. Pour les autres, il fut décidé que nul ne pourrait acquérir *personnellement* une ou plusieurs actions et que les groupements ouvriers, syndicats ou coopératives, seuls pourraient s'en rendre acquéreurs à titre *collectif*. Afin de faciliter leur souscription, on les subdivisa en billets de 20 centimes que l'on jeta dans les centres ouvriers et qui donnaient droit à des lots comme s'il se fût agi d'une tombola ordinaire. 500 de ces billets étaient finalement échangés contre une action. Les membres des syndicats et des coopératives une fois en possession de ces billets, c'était à eux de s'entendre pour leur conversion en actions, et il devenait évident que le résultat de cette entente ne pouvait être que la remise des actions à des collectivités ouvrières.

Le but de l'œuvre était atteint : faire de la verrerie la propriété de la collectivité des travailleurs. Mais il fallait aussi que cette propriété ne fût pas « un placement avantageux » pour les organisations. La loi n'admettant pas qu'une société ne vise qu'à réaliser des bénéfices, force était de partager ces bénéfices quand il y en aurait. Il fut donc entendu que les associations et les syndicats actionnaires ne s'attribueraient pas purement et simplement le dividende et seraient tenues « de le consacrer à une œuvre générale d'intérêt économique et social déterminée par l'ensemble des organes intéressés ».

Ce n'était pas tout que d'assurer au prolétariat la propriété exclusive de l'usine, il fallait empêcher cette propriété de passer par la suite aux mains « d'hommes ou de groupes capables de modifier les statuts dans un esprit contraire à celui des associations ouvrières fondatrices de la verrerie ». Il fallait aussi mettre obstacle à l'influence prépondérante que telle ou telle des organisations actionnaires pourrait prendre sur les décisions des assemblées, en rachetant par exemple aux autres une part trop considérable de leurs intérêts dans l'usine. Dans ce but, on décida que la société serait informée de tout transfert et conserverait un droit

de préemption, et aussi que les actions ne pourraient être transmises qu'à d'autres syndicats ou à d'autres coopératives.

On poussa le scrupule démocratique jusqu'à ne point donner aux verriers une situation privilégiée parmi leurs camarades des autres industries. Certes, on décida de leur allouer un salaire plus élevé que dans n'importe quelle autre verrerie « capitaliste » et de les garantir contre les mesures arbitraires qui pourraient être prises par la direction. Ils eurent le droit de désigner le directeur et les ingénieurs et de nommer les deux tiers des membres du conseil d'administration, ce qui leur assurait toujours la majorité dans les décisions. Mais là se bornèrent les faveurs dont ils jouirent. On ne mit pas en pratique la formule « à chacun le produit intégral de son travail ». C'était d'abord une impossibilité matérielle, puisque les verriers n'avaient point formé d'eux-mêmes, comme dans les autres coopératives, le capital de leur exploitation; c'était aussi une garantie morale de leur désintéressement, puisqu'une part de leur travail s'en allait, sous forme de dividende, à « une œuvre générale d'intérêt économique et social ».

Le capital fut incomplètement souscrit par les organisations ouvrières. On usa de tous les moyens, même du jeu des intérêts politiques ou confessionnels des individus. Au cours de la souscription, l'affaire Dreyfus étant venue à propos soulever les passions religieuses des israélites, on intrigua de ce côté. On démontra aux fils richissimes d'Israël que les partis ouvriers avaient puissamment agi en faveur de Dreyfus, qu'ils n'en avaient en définitive récolté que plaies et bosses, et que c'était là pour les Juifs une occasion unique de s'acquitter. Ils ne furent pas généreux. Une grande conférence de Jaurès, au cours de laquelle une quête avait été faite par les militants du parti socialiste, donna à peine 10,000 francs.

L'usine a été construite à Albi. Elle couvre une étendue de 3 hectares de terrain. Les premiers bilans ne dénoncent point les succès des autres associations ouvrières de production étudiées jusqu'ici. Six années nous séparent à peine de la création de l'usine, il est vrai; mais bien des coopératives ont, en un temps aussi court, donné des résultats plus décisifs. L'avenir de la verrerie ouvrière est très aléatoire : la politique a passé par là.

VIII

LES OUVRIERS EN LIMES

L'*Association des ouvriers en limes* est la doyenne des associations de production de France. Elle est née du grand mouve-

ment de « solidarité » qu'a suscité 1848, et a, par conséquent, plus d'un demi-siècle d'existence. Ce qui demeure encore des archives de la société débute par un contrat, relatif à l'octroi d'une subvention de 10,000 francs, entre M. Fleury, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce, et les gérants de la nouvelle coopérative, MM. Wursthom et C^{ie}. En échange de cette subvention, l'Association s'engage à communiquer au ministère son « règlement de discipline intérieure ». Le ministre pourra exiger toute modification qu'il jugera nécessaire et faire visiter les ateliers quand il le croira convenable. « La sanction, en cas de contre-vention, sera la restitution immédiate du prêt. »

Les premiers associés étaient au nombre de 14, unis pour trente années par un contrat en nom collectif. Chaque adhérent apporte 300 francs d'argent ou de matériel utile à l'industrie. L'autorité est aux mains d'un conseil de 7 membres, renouvelable par moitié tous les ans. Ce conseil comprend le gérant ou directeur, le chef ouvrier et le teneur de livres ou comptable. Pas d'auxiliaires, pas de salariés. Tout le monde est payé sur les bénéfices.

L'association débuta par une crise. Aussitôt après les événements de 1851, le remboursement de la subvention fut exigé. Le gérant, Wursthom, dont le concours était déjà acquis à une entreprise privée, conseilla de dissoudre la société et de vendre la clientèle. La plupart des associés penchaient déjà vers cette solution lorsqu'un simple ouvrier, nommé Rival, leur fit honte de leur découragement et sauva l'atelier coopératif. La résistance fut votée et, pour rembourser les 10,000 francs, on s'astreignit volontiers « aux pires privations ».

En 1857, la coopérative compte 34 ouvriers, dont 17 associés; le capital versé est de 26,000 francs et les affaires de 80,000 francs. Les nécessités d'un rapide développement avaient obligé déjà les associés de s'écarter de l'esprit des fondateurs, en acceptant parmi eux des auxiliaires. En 1864, il y a 19 associés, 29 auxiliaires, un chiffre d'affaires de 120,000 francs. En 1896, 20 associés, 30 auxiliaires, 130,000 francs de capital et 150,000 francs d'affaires.

Les produits de la coopérative sont les limes, râpes, burins, etc., tous outils de travail faits à la main, à l'exclusion de la machine. Ils ont obtenu aux diverses expositions deux médailles de bronze et six médailles d'argent. Ces outils sont exceptionnellement finis et travaillés. Leur réputation a traversé les mers : les horlogers du monde entier se fournissent de leurs limes de précision à la coopérative de Paris.

Ces succès sont dus à la discipline intérieure et à l'entente

cordiale qui règnent parmi les associés. Depuis 1848, c'est-à-dire *en plus de cinquante années*, l'association des ouvriers en limes n'a eu que *six directeurs*, qui ont été en fonctions : M. Aubry, 8 ans; M. Mangin, 34 ans; M. Masse, 21 ans; M. Fouque, 6 ans; M. Lamy, 8 ans, et M. Fonbostier, 5 ans. Et il faut ajouter que ceux de ces directeurs qui sont demeurés à leur poste le moins longtemps n'en ont quitté que pour devenir patrons eux-mêmes. Sur 110 associés admis depuis la fondation, 30 se sont établis.

Les bénéfices de l'entreprise sont répartis de la façon la plus simple. Après le prélèvement de la réserve sociale de 10 pour 100, le reste est partagé au prorata des salaires. L'axiome saint-simonien : « A chacun suivant ses œuvres, » est ici la règle de conduite.

La coopérative, depuis un demi-siècle, a assuré son recrutement par ses propres moyens. Les fils y ont succédé aux pères, *plusieurs générations s'y sont suivies au même établi*. C'est une preuve réconfortante de la possibilité de refaire une moralité au travail. Elle honore plus l'Association des ouvriers en limes que tous ses succès passés et à venir.

IX

LA VERRERIE STÉPHANOISE

Voici la véritable *verrière aux verriers*, fondée avec les capitaux des verriers et leur appartenant à l'exclusion de tout autre personnalité étrangère. Il faut se reporter à ce que j'ai dit à propos de la Verrerie ouvrière pour se rendre compte de la différence des deux organisations.

La *Verrerie stéphanoise* est née de la grève de 1889. Le syndicat de Lyon, qui comprenait la totalité des verriers de la région, crut pouvoir imposer un relèvement des salaires aux patrons. Après six mois de lutte, un certain nombre d'ouvriers résolurent de fonder une usine coopérative. Ils avaient mis à leur tête un homme d'action, M. Courtot, secrétaire du syndicat, qui fut aussi un administrateur intelligent. Saint-Etienne fut choisie à cause des facilités du charbonnage. On s'y installa dans une verrerie abandonnée et l'on commença, le 1^{er} août 1891, à vingt associés. Le succès résulta de la grève même : on avait écoulé les stocks, il fallait produire en hâte pour satisfaire aux commandes.

Mais quelques patrons verriers s'attachèrent à vouloir détruire l'usine coopérative. S'ils ne pouvaient empêcher le consommateur d'aller là où son intérêt était d'aller, ils pouvaient du moins intimider les fournisseurs de matières premières et, en les menaçant

d'une brusque cessation de leurs commandes, les obliger à refuser celles de la verrerie aux verriers. C'est ce qui arriva. Les marchands de Marseille repoussèrent les commandes de la coopérative, même contre paiement d'avance. La situation devint critique. Pendant dix-huit mois, les verriers travaillèrent à 30 pour 100 au-dessous du tarif des verreries patronales. Du moins ils sauvèrent leur usine. La montée ininterrompue des affaires a été la récompense méritée de leur persistance : de 180,000 francs de ventes en 1892, ils ont passé à 280,000 en 1895 et à près de 350,000 aujourd'hui.

Le développement de l'usine a nécessité son transfert à Venaisieux, près Lyon. Si Saint-Etienne offrait toutes les facilités pour l'acquisition du combustible, il y manquait un centre proche, pour l'écoulement des produits fabriqués, au débouché. On acheta un terrain près de la gare de Bellevue, à laquelle il fut relié par une voie spéciale.

Sur ce terrain fut élevée l'usine définitive dont les travaux montèrent à 150,000 francs et furent entrepris par des associations ouvrières. Un vaste hall central de 50 mètres sur 22, entouré des bâtiments pour les réserves, les expéditions et les bureaux, des ateliers de gravure et de bouchage, rien n'y manque. La construction est d'aspect grandiose et confortable.

Il faut savoir maintenant de quelle origine ces ouvriers sont partis. La société est anonyme à capital variable. Il fut simplement de 20,000 francs, versés peu à peu. Les actions ne sont ni transmissibles, ni négociables : pour être actionnaire, il faut être aussi travailleur à l'usine. Le métier exigeant de nombreux auxiliaires, ceux-ci sont 75 environ, mais tous participent aux bénéfices. Au fur et à mesure de la disparition des actionnaires, les vides sont comblés par les plus anciens auxiliaires dont l'admission aura été votée par le conseil d'administration.

Ainsi on est assuré toujours d'un personnel d'élite. Du reste, le but poursuivi par les associés n'est pas tant leur intérêt personnel dans une solidarité d'intérêts que la perpétuité de l'œuvre qu'ils ont fondée. Ils empêchent les bénéfices de sortir de l'entreprise en les solidifiant dans des réserves : caisses de retraites et de secours, agrandissements des immeubles, comptes-courants aux noms des actionnaires et des auxiliaires.

La « Verrerie stéphanoise » a organisé, comme un service administratif, une caisse de « Solidarité prolétarienne » alimentée par une partie des bénéfices de l'usine. Quatre ans après sa fondation, elle pouvait consentir déjà un prêt de 4,000 francs à la verrerie de Rive-de-Gier, prêt qui lui fut intégralement remboursé, et lui escompter pour plus de 30,000 francs de billets.

Cette caisse fonctionne donc plutôt au profit des coopératives que du mouvement syndical.

La réussite de la « verrerie aux verriers » paraît aujourd'hui complète; résultat à rapprocher de la verrerie ouvrière dont la situation a été menacée, nous l'avons vu, par les manœuvres des politiciens.

X

LES LUNETIERS

La *Société industrielle et commerciale des ouvriers lunetiers* a été fondée en 1849 sous le titre d'Association fraternelle des lunetiers. Elle a, comme l'Association des ouvriers en limes, plus d'un demi-siècle d'existence.

Les fondateurs étaient au nombre de treize et avaient acquis, pour la somme de 650 francs, le petit établissement de deux ouvriers, Duez et Durié, qui demeurèrent gérants de la société nouvelle. L'apport de chaque associé était de 300 francs et il fallait avoir touché un minimum de 600 francs de salaires dans l'année pour avoir droit aux bénéfices. Au fur et à mesure du développement de la société, l'apport de chaque nouvel adhérent dut être augmenté, ce qui est un signe de prospérité. Déjà, en 1852, il fut fixé à 1,000 francs; en 1855, il était de 2,000. Une assemblée du 28 janvier 1857 le porta à 5,000 et décida que la société admettrait à l'avenir des adhérents travailleurs dont l'apport serait de 1,000 à 2,000 francs seulement et qui auraient part aux bénéfices suivant le taux des autres sociétaires, quel que soit leur capital engagé. Le 17 juillet 1860, l'apport est fixé à 15,000 et les veuves des sociétaires sont autorisées à laisser la part de leurs maris, moyennant un intérêt annuel de 8 pour 100.

Le 21 mars 1868, l'apport des sociétaires monte à 25,000 francs et celui des adhérents à 5,000. Enfin, en 1880, l'apport est définitivement arrêté à 30,000 francs par actionnaire.

Il importe d'observer : 1° que l'apport, tant pour les adhérents que pour les sociétaires, consiste simplement dans une souscription, *sans aucun versement de fonds*, — cet apport étant réalisé par retenues sur le salaire et les bénéfices; — 2° que les sociétaires ou adhérents doivent être ouvriers de l'entreprise. La société est donc, dans la plus absolue acception du terme, une coopérative ouvrière de production.

La première année, le chiffre d'affaires fut de 24,000 francs. En 1868, il était de 800,000. *Il est aujourd'hui de plusieurs millions de francs*. Les sociétaires, qui étaient au nombre de 13 à la fonda-

tion, possédaient en 1889, outre la maison de Paris, occupant 205 personnes et utilisant une machine de la force de 15 chevaux, cinq usines dans le département de la Meuse, une dans l'Oise et une autre dans le Jura. Celles de la Meuse, situées trois à Ligny, une à Cousance-aux-Bois, l'autre à Saint-Mihiel, occupaient ensemble 907 ouvriers avec une force motrice totale de 455 chevaux. Les deux usines de l'Oise et du Jura comprennent 283 ouvriers. Enfin, en 1881, on établissait à Londres une succursale de vente et réparations où étaient occupés 35 ouvriers. Le total du personnel employé par la coopérative est d'environ 1,600 *personnes*.

Les salaires payés en 1900 étaient de plus de 2 millions. La force motrice utilisée était de 500 chevaux-vapeur.

La société des lunetiers a la forme anonyme à capital et personnel variables. Elle est dirigée par trois gérants, dits de l'intérieur, de l'extérieur et du contentieux, et formant entre eux une société en nom collectif. Les gérants, comme les autres adhérents, sont acceptés par l'assemblée générale. Leur mandat est d'un an, mais ils peuvent être réélus. En un demi-siècle, il n'y a eu que huit gérants différents, l'un d'eux est en fonctions depuis 1875.

Les bénéfices, qui sont considérables, sont répartis entre les adhérents d'une part, proportionnellement au capital versé par chacun et, d'autre part, au prorata de la main-d'œuvre jusqu'à 2,600 francs, c'est-à-dire que tout salaire annuel rentre en compte pour le partage des bénéfices tant qu'il ne dépasse pas 2,600 francs. Le surplus n'y a pas droit. De cette façon les petits salaires ne risquent pas d'être plus mal partagés que les gros qui absorberaient facilement la part la plus considérable des bénéfices.

Tout travailleur, qui désire devenir sociétaire, subit un noviciat d'une année au minimum. Il est ensuite présenté à l'assemblée de ses collègues par le conseil de surveillance et doit réunir les deux tiers du nombre des votants pour être admis. La société reconnaît comme faisant partie de son personnel les veuves des adhérents ou sociétaires indistinctement. Elles ont la faculté de demeurer associées pour la totalité de la part de leur mari et participent à tous les avantages des autres membres, comme si le conjoint était encore vivant.

XI

CONCLUSIONS

Quelles conclusions tirer de cette enquête?

De la plus entière bonne foi, pour qui veut simplement en étudier

les résultats sans y mêler d'autre considération politique, on aboutit aux deux conclusions suivantes :

- 1° Les ouvriers, laissés libres de toute ingérence extérieure, sont capables de s'associer dans un but commercial déterminé;
- 2° Des associations ainsi formées sont capables de vie.

On pourrait ajouter à ces conclusions une vérité qui éclate de la lecture même de l'histoire de ces sociétés, c'est que les coopératives ouvrières de production semblent être en opposition organique avec le socialisme révolutionnaire et qu'en conséquence, les industriels qui veulent faire brèche à celui-ci, doivent joindre leurs efforts à la volonté des travailleurs qui désirent s'associer. Il n'en a rien été jusqu'ici. Par une étrange aberration du sens économique des événements, le patronat s'est cru menacé par les coopératives et a fait l'ouvrage du socialisme révolutionnaire en les combattant dans un faux intérêt privé.

Par cette pratique de l'industrie, la classe ouvrière se convainc peu à peu qu'être libre, ce n'est pas repousser toute discipline, c'est choisir une règle et être assez maître de soi pour s'y plier. Parmi les résultats mis en lumière par cette enquête, il en est un surtout qui doit appeler l'attention : la gestion commerciale, l'ordre et la régularité dans la tenue des comptes, ne laissent rien à désirer dans ces coopératives de production. Il faut remarquer aussi qu'il y a dans ces associations ouvrières, non seulement des travailleurs manuels, mais des associés techniques qui joignent l'effort de leur intelligence et de leur savoir à la production matérielle de leurs camarades. C'est bien là le sens de « l'association intégrale ». Tous mettent leurs ressources en commun : voilà le capital. Tous coopèrent, intellectuellement ou manuellement, à l'œuvre commune, voilà le travail.

On peut dire que les travailleurs à l'œuvre n'ont pas donné d'eux-mêmes une mauvaise opinion. Quelques associations, comme la « Lithographie Parisienne », ont fait preuve, malgré l'infortune persistante et le manque de crédit, d'une volonté dans leurs actes qui n'est pas sans quelque grandeur. Il y a eu entente dans le danger comme dans le succès, il y a eu une discipline volontairement acceptée de tous et quelquefois du désintéressement. Tout cela reconforte le véritable ami de l'ouvrier ; au pied du mur, on a reconnu le travailleur.

Jean STEENS.

HECTOR BERLIOZ

A PROPOS DE SON CENTENAIRE

La mode est aux centenaires ; l'esprit de patriotisme local s'attache à découvrir en chaque province ses grands hommes, et l'on compte aujourd'hui sous notre beau ciel de France les sous-préfectures qui n'ont ni buste ni statue ; c'est une des préoccupations de chaque ministre en prenant possession de son portefeuille, que de consulter les éphémérides, afin de supputer quels anniversaires tomberont dans la durée espérée de ses fonctions. Pour des célébrations où les discours en plein air alternent avec les toasts prononcés dans « la chaleur communicative des banquets » les mois d'été sont si favorables, que l'on n'hésite pas à toucher l'aiguille des heures, et à devancer la date des événements dont l'exacte commémoration tomberait en une saison fâcheuse. C'est ainsi que Berlioz étant né à la Côte-Saint-André, le 11 décembre 1803, sa ville natale et la petite capitale voisine, Grenoble, ont hâté de quatre mois les réjouissances officielles dont l'anniversaire séculaire de sa naissance était le prétexte. Du 14 au 17 août, de nombreuses bandes d'orphéons et de fanfares, sous la conduite des autorités locales, et sous l'œil bienveillant de quelques parlementaires, ont processionnellement circulé, bannières et médailles au vent, autour de l'effigie du maître ; beaucoup de chœurs ont été chantés et de discours prononcés. En pareil cas, l'usage ordinaire est de faire trois parts du mort illustre qu'on célèbre ; l'une appartient au gouvernement, la seconde aux concitoyens et la troisième aux confrères. Pour Berlioz, il était malaisé de faire en ce moment vibrer la corde ministérielle : car, si même on pouvait tenter de transformer ce « pyrthonien », ce libre-penseur, en un anti-clérical, aucun moyen sérieux ne restait d'habiller en farouche démocrate un artiste qui fréquentait aux Tuileries sous le second Empire, baisait la main des princesses et professait à propos d'*Alceste*

qu' « il y a des choses qu'il ne faut pas laisser voir à la foule ». Les Dauphinois avaient la tâche plus aisée, encore que pour beaucoup d'entre eux, sans doute, Berlioz fût une gloire toute nominale et qu'ils connussent peu ses titres à cette gloire; les musiciens pouvaient prendre le premier rang en se disant que l'auteur de *la Damnation de Faust* leur appartenait, et qu'au milieu de cette réunion ils étaient les mieux qualifiés et les seuls capables de lui rendre les justes honneurs auxquels il avait droit.

Et de fait, une fois dispersée toute cette foule, une fois éteints les échos des chœurs de circonstance, et dissipées les fumées des vins d'honneur et des harangues, c'est aux musiciens de faire que de ces fêtes fugitives il demeure quelque chose : une connaissance plus étendue et meilleure de l'homme et de l'œuvre qu'on vient de bruyamment célébrer. C'est ce qui ressortira surtout de quelques-unes des publications écloses à cette occasion; déjà existait une assez nombreuse littérature berlioziste, dont les propres écrits du maître avaient formé le noyau¹, et dans laquelle figuraient d'excellents travaux de biographie ou de critique, — ceux notamment de MM. Edmond Hippeau, Adolphe Jullien, J.-G. Prod'homme². Cette bibliothèque s'est depuis peu augmentée de volumes et d'articles, du milieu desquels se détachent quatre publications d'une particulière importance : les lettres de Berlioz à Liszt, à la princesse Sayn-Wittgenstein, à M^{me} Estelle Fournier, et un nouveau recueil de ses feuilletons du *Journal des Débats*³.

A l'aide surtout de ces documents, qui ajoutent beaucoup de

¹ Les *Mémoires* de Berlioz, partiellement insérés en 1859 dans le *Monde illustré*, furent imprimés sous ses yeux et mis en vente après sa mort, en 1870. Sa *Correspondance inédite*, recueillie par M. Daniel Bernard, parut en première édition en 1879, ses *Lettres intimes* à Humbert Ferrand, en 1882.

² Les deux volumes de M. Edmond Hippeau, *Berlioz intime* et *Berlioz et son temps*, ont paru en 1883 et 1892; M. Adolphe Jullien a fait paraître en 1888 son grand ouvrage, *Hector Berlioz, sa vie et ses œuvres*, dont M. Léon Joubert a rendu compte dans le *Correspondant* du 10 décembre 1888. Du *Cycle Berlioz*, de M. Prod'homme, ont été publiés jusqu'ici deux volumes : *la Damnation de Faust*, en 1896, *l'Enfance du Christ*, en 1898.

³ *Briefe von Berlioz an die Fürstin Carolyne Sayn-Wittgenstein*, herausgegeben von la Mara, Leipzig, 1903, in-8. — H. Berlioz, *Une page d'amour romantique*, lettres à M^{me} Estelle F... (avec préface par Paul Flat), Paris, s. d. (1903), in-8. — H. Berlioz, *les Musiciens et la musique, introduction par André Hallays*, Paris, s. d. (1903), in-18. — Les 62 lettres de Berlioz à Liszt sont contenues dans le recueil : *Briefe hervorragender Zeitgenossen an Franz Liszt*, herausgegeben von la Mara, Leipzig, 1895, 2 vol. in-8. Un certain nombre de lettres de Berlioz à divers artistes ou amis, notamment à Ad. Samuel, à Th. Ritter, publiées dans des revues ou journaux, n'ont pas encore été réunies en volumes.

faits à nos connaissances et réforment en même temps certains de nos jugements, nous voudrions tenter ici à notre tour de crayonner l'attachante silhouette d'un des maîtres les plus extraordinaires que notre pays, notre temps et notre art aient possédés.

I

Louis Berlioz, le père du musicien, « officier de santé », exerçait la médecine à la Côte-Saint-André; c'était un homme simple, modeste et bon, imbu de littérature classique et des doctrines philosophiques de la fin du dix-huitième siècle; sa femme, née Marmion, pratiquait les sages vertus des bourgeoises d'autrefois, y compris celle d'une piété que justement les idées du mari rendaient ardente et inquiète à l'endroit de l'éducation des enfants. A ce foyer et auprès de deux sœurs, dont il préférait la plus jeune, — à cause « d'une indulgence incomparable » qu'elle avait pour ses caprices, — le futur musicien passa les jours d'une enfance délicate et traversée de ces chagrins puérils que nous nous faisons tous, mais que multipliaient et grossissaient chez lui la maladive nervosité du tempérament, l'extrême sensibilité de l'imagination. De quelques-uns, plus tard, il confiait volontiers le souvenir à des oreilles amies : « A l'époque, écrit-il en 1859 à la princesse Wittgenstein, à l'époque où j'expliquais, sous la direction de mon père, le douzième livre de l'*Enéide*, ma tête s'enflamma tout à fait pour les personnages de ce chef-d'œuvre..., j'en devins somnambule, et pour emprunter un vers à Hugo :

Je marchais tout vivant dans mon rêve étoilé.

« Un dimanche, on me mena aux vêpres : le chant monotone et triste du psaume *In exitu Israël* produisit sur moi l'effet magnétique qu'il produit encore aujourd'hui et me plongea dans les plus réelles rêveries rétrospectives. Je retrouvais mes héros virgiliens, j'entendais le bruit de leurs armes, je voyais courir la belle amazone Camille, j'admirais la pudique rougeur de Lavinie éplorée, et ce pauvre Turnus, et son père Daunus, et sa sœur Juturne, j'entendais retentir les grands palais de Laurente, et un chagrin incomparable s'empara de moi, ma poitrine se serra, je sortis de l'église tout en larmes, et je restai pleurant, sans pouvoir contenir mon affliction épique tout le reste du jour, et l'on ne put jamais obtenir de moi l'aveu de sa cause, et mes parents n'ont jamais su ni pressenti même quelles douleurs s'étaient ce jour-là emparées de mon cœur d'enfant ». Vers le même temps, à douze ans, la ren-

contre chez son grand-père maternel, à Meylan, d'une belle et souriante jeune fille, plus âgée que lui de six ans, imprima dans son jeune cœur « une secousse électrique. Le vertige me prit et ne me quitta plus. Je n'espérais rien... je ne savais rien... mais j'éprouvais au cœur une douleur profonde. Je passais des nuits entières à me désoler. Je me cachais le jour dans les champs de maïs, dans les réduits secrets du verger de mon grand-père, comme un oiseau blessé, muet et souffrant. »

De ces deux grandes impressions, Berlioz devait conserver toute sa vie le culte de Virgile et « la religion de l'amour » : ni l'un ni l'autre n'étant d'ailleurs le culte d'un dieu unique, car ainsi que dans les préférences simultanées ou successives du musicien, Shakespeare, Goethe, Thomas Moore, Byron, et de moins grands, s'étaient tour à tour associés à Virgile, de même le temple intérieur qu'il consacrait à cette religion était un Panthéon assez vaste pour recevoir à la fois beaucoup d'idoles.

La « secousse » musicale ne vint chez l'enfant dauphinois qu'après ces deux grandes émotions littéraires et sentimentales; elle fut beaucoup moins brusque, et beaucoup plus tardive aussi qu'on n'a cherché à le dire. Sans doute, à la Côte, il y avait des amateurs de musique, qui se donnaient l'innocent plaisir d'exécuter des quatuors ou des symphonies concertantes, en retard, selon la règle, d'une vingtaine d'années sur la production du temps; il y avait même des professionnels, ou plutôt des donneurs de leçons, grâce auxquels le jeune Hector avait de bonne heure obtenu, sur la flûte ou la guitare, de ces succès juvéniles dont les familles sont prodigues, et qui font volontiers éclore une naïve présomption : à quinze ans et demi, n'ayant fait d'autres études théoriques que la lecture ou la copie de quelques partitions dépareillées ou d'un ou deux anciens traités, Berlioz n'écrivait-il pas aux éditeurs parisiens, dont quelques morceaux de musique lui avaient appris l'adresse, à Janet et Cotelle, à Ignace Pleyel, pour leur proposer de prendre à leur compte la gravure de plusieurs œuvres de sa composition, et nommément d'un « pot-pourri concertant » pour six instruments? Ni de prudents commerçants, ni même de sages parents, ne pouvaient prendre au sérieux ces premières vellétés d'une vocation incertaine; et ce fut pour étudier, non la musique, mais la médecine, que le vieux praticien de la Côte-Saint-André envoya son fils à Paris, sur la fin de 1821.

Tout d'abord, nous dit Berlioz, « je tins loyalement la promesse que j'avais faite à mon père en partant »; mais, si louable que fût son assiduité aux cours, et si peu que fût garnie sa bourse d'étudiant, il lui restait des loisirs et des ressources pour fréquenter les

théâtres. De l'Opéra, où il entendait avec une admiration croissante les tragédies lyriques de l'école de Gluck et les opéras pompeux de l'école de Spontini, il se trouva conduit par une impulsion naturelle à la bibliothèque du Conservatoire de musique, d'où la rencontre d'un disciple de Lesueur le fit passer parmi les élèves particuliers de ce maître. De 1823 date la lettre fiévreuse à Kreutzer, que nous reproduisons comme indice d'un curieux « état d'âme », pour ceux de nos lecteurs auxquels ne serait pas familier le volume de la *Correspondance* de Berlioz¹ :

« O génie!

« Je succombe! je meurs! les larmes m'étouffent!

« *La mort d'Abel!* dieux!...

« Quel infâme public! il ne sent rien! que faut-il donc pour l'émouvoir?

« O génie! et que ferai-je, moi, si un jour ma musique peint les passions? On ne me comprendra pas, puisqu'ils ne couronnent pas, qu'ils ne portent pas en triomphe, qu'ils ne se prosternent pas devant l'auteur de tout ce qui est beau!

« Sublime, déchirant, pathétique!

« Ah! je n'en puis plus; il faut que j'écrive! à qui écrirai-je? au génie?... non, je n'ose.

« C'est à l'homme, c'est à Kreutzer..., il se moquera de moi..., ça m'est égal...; je mourrais... si je me taisais.

« Ah! que ne puis-je le voir, lui parler, il m'entendrait, il verrait ce qui se passe dans mon âme déchirée; peut-être, il me rendrait le courage que j'ai perdu, en voyant l'insensibilité de ces gredins de ladres, qui sont à peine dignes d'entendre les pantalonnades de ce pantin de Rossini.

« Si la plume ne me tombait des mains, je ne finirais pas. *Ah! génie!!!* »

En cette lettre écrite à vingt ans, dans un style extravagant, éclatent la force d'enthousiasme et la force de dédain dont l'alliance forma jusqu'au bout l'un des plus singuliers éléments du caractère de Berlioz; à l'autre bout de sa vie, il n'exprime pas autrement la violence de ses admirations et de ses mépris, de ses

¹ Cette lettre, sans millésime, a été placée dubitativement à l'année 1826 par l'éditeur de la *Correspondance*, parce qu'elle était signée « H. Berlioz, élève de Lesueur », et que l'entrée de l'étudiant au Conservatoire n'eût lieu qu'en août 1826 : mais depuis trois ans, à cette époque, Berlioz recevait comme élève libre les enseignements de Lesueur, et la reprise à l'Opéra de la *Mort d'Abel*, de Rodolphe Kreutzer, en 1823, fut certainement l'occasion de cette lettre singulière.

amours et de ses haines : la simple évocation du thème de l'adagio de la symphonie en *si* bémol de Beethoven le fait « tomber dans une extase d'outre-terre » ; une lecture d'*Othello*, qui a « terriblement bouleversé » l'auditoire, lui arrache des cris : « Ah ! c'est prodigieux, c'est sublime, surhumain, dire qu'une créature de notre espèce a produit cela ! » S'il rencontre dans un journal l'annonce d'une nouvelle biographie de Christophe Colomb, le souvenir des malheurs de ce grand homme le jette en « un accès de désespoir indescriptible ». Quant aux amateurs insensibles qui étaient en 1823 des « gredins de ladres » ils sont en 1865 des « gredins de crétins » ou bien « de gros ânes et de petits chiens, des porcs qui viennent fourrer leur groin dans les plantations de l'artiste » ; dans le même intervalle de temps, « ce pantin de Rossini » est devenu « ce gros abcès de Rossini » ; pour avoir hésité devant Shakespeare, Ponsard est traité de « nigaud, concombre mûr ! »

En quarante ans, ni le fond, ni les termes de la pensée de Berlioz ne se sont donc sur ce point modifiés ; il ne devait jamais être de ceux qui revendiquent pour l'artiste le privilège de changer de goûts, de tendances et d'opinions : et ce fut, de la jeunesse jusqu'à la mort, un homme tout d'une pièce.

En cette même année 1823 où l'audition de *la Mort d'Abel* l'avait jeté dans un paroxysme d'enthousiasme, le jeune homme fit à ses parents l'aveu du parti qu'il venait de prendre d'abandonner la médecine. De là datèrent alors les années dures, qu'inaugurèrent les discussions familiales et les détresses financières sur lesquelles il s'est complaisamment étendu dans ses *Mémoires* ; années où il fallut se loger sous les toits, mesurer les morceaux de pain, prendre un compagnon par économie et chercher de maigres ressources jusque dans le métier de choriste : rude école de la misère, que connurent, comme Berlioz, autant et quelquefois plus longtemps et plus désespérément que lui, bon nombre d'hommes de génie, et d'où les vocations sortent brisées à jamais, ou à jamais trempées. Celle de Berlioz fut plutôt raidie que trempée par le passage en ce terrible creuset. « Celui qui n'a pas souffert, que sait-il ? » a dit un sage ; Berlioz, lui, devait jusqu'à la fin se débattre contre les maux réels et les maux imaginaires, contre les souffrances physiques de la névrose, les revers souvent cruels d'une carrière difficile, et contre aussi les emportements de ses propres passions et les amertumes d'un orgueil inassouvi.

Muni cependant de l'autorisation paternelle, il put jeter le scalpel et se faire officiellement inscrire, le 26 août 1826, sur les registres du Conservatoire de musique, parmi les élèves des classes

de Lesueur et de Reicha, et cela, sans avoir au préalable suivi aucun des cours de solfège, d'harmonie, de chant ou d'instruments qui leur servaient de préparation normale. Il entendait brûler la piste, toucher au but d'un seul bond, et il effarait ses maîtres, l'ancien « révolutionnaire » Lesueur lui-même, en leur présentant des essais gigantesques et désordonnés qu'ensuite il fallait bien avouer inexécutables lorsqu'il entreprenait de rassembler ses camarades pour les jouer et les juger.

La fièvre romantique, qui dévorait l'élite de sa génération et qui avait trouvé en lui un « sujet » exceptionnel, prit chez lui dans l'automne de 1827, par l'effet d'un double coup de foudre, des proportions que dans le langage de ses études abandonnées on eût appelées tétaniques. Une troupe anglaise, où figurait miss Henriette Smithson, donnait des représentations dans la salle de l'Odéon, et bien que, d'une part, Berlioz ne sût pas un mot d'anglais, bien que secondement cette actrice, de beauté et de talent ordinaires, ne fût à beaucoup près ni une Rachel, ni une Ristori, ni une Duse, — l'un des historiens du théâtre anglais nous dit même qu'à Londres on en souriait, — Shakespeare et miss Smithson, miss Smithson et Shakespeare se confondirent pour déterminer dans le cerveau du jeune musicien un des plus subits et des plus violents ébranlements de sa vie. La révélation des symphonies de Beethoven, au concert du Conservatoire, et du *Freischütz* de Weber, donné sous l'informe apparence de *Robin des bois*, à l'Odéon, contint dans une direction musicale ce flot tumultueux d'enthousiasme et de passion.

Comptant sur la persuasive puissance de ses propres ouvrages pour révéler à l'actrice étrangère tout ensemble son nom, son talent et son amour, il résolut de donner un grand concert où serait exécuté sous sa direction ce qu'il croyait avoir déjà composé de meilleur, et notamment une cantate de *la mort d'Orphée* à laquelle, en 1827, le jury de l'Institut n'avait accordé aucune récompense, lors du concours pour le prix de Rome. « Je n'ai, assure Berlioz dans ses *Mémoires*, jamais eu beaucoup de confiance en moi avant d'avoir essayé mes forces. » Il est amusant de comparer à cette assertion modeste le ton cavalier des lettres adressées en 1828 au vicomte de La Rochefoucauld, surintendant des beaux-arts, pour demander ou réclamer comme une justice due, et malgré l'opposition du directeur Cherubini, la jouissance de la salle des concerts du Conservatoire¹ : il l'obtint et dirigea, le 26 mai 1828,

¹ Ces lettres ont été publiées par M. Henri de Curzon dans le *Guide musical* du 6-13 juillet 1902.

l'ouverture et des fragments des *Franco-Juges*, — opéra qu'il composait sur un livret de son ami Humbert Ferrand, — l'ouverture de *Waverley*, une *Scène héroïque* sur la révolution grecque, œuvre d'actualité dont le fidèle Ferrand lui avait pareillement fourni les vers, et le *Resurrexit* d'une messe déjà exécutée à Saint-Roch. Le résultat artistique du concert satisfît à demi le compositeur; de résultat financier, il n'en avait point attendu; mais il eut le double chagrin, chagrin de cœur et chagrin d'amour-propre, d'apprendre plus tard qu'Henriette Smithson « n'en avait pas même entendu parler! »

Cette cuisante déception ne fut pas sans faciliter la « diversion » d'un autre amour, dont la charmante pianiste Camille Moke fut l'héroïne, et dont les péripéties romanesques, peintes sous de très fantaisistes couleurs dans les mémoires, les lettres ou les nouvelles musico-littéraires de Berlioz, ont été reconstituées et remises sous leur jour véritable par ses biographes modernes, M. Hippeau le premier.

Qu'il y eût passions sincères ou « diversions violentes », l'activité cérébrale de l'artiste n'en était que redoublée; à cette époque ardente appartiennent les *Huit scènes de Faust*, en partie refondues dans la *Damnation de Faust*, les *Mélodies irlandaises*, où se trouvent quelques-unes de ses plus belles « inspirations » mélodiques, la fantaisie sur *la Tempête*, plus tard intercalée dans *Lélio*, et la première version de la *Symphonie fantastique*; enfin, les cantates obligées pour les quatre concours auxquels il dut prendre part, de 1827 à 1830, avant de vaincre la méfiance de ses juges et de leur arracher le prix de Rome. On aurait tort d'incriminer les préventions académiques ou la sévérité des maîtres qui lui firent si longtemps attendre la couronne désirée: car il leur eût fallu une grande mansuétude, en même temps qu'une rare perspicacité, pour distinguer un futur créateur de merveilles musicales sous les dehors étranges de cet élève présomptueux, excessif et indocile, qui se faisait un jeu de les effaroucher par ses œuvres, de les braver par ses démarches, de rétorquer leurs théories, de railler leurs préférences, et de porter le scandale de ses audaces jusqu'au parterre de l'Opéra, où, du milieu d'une petite troupe de complices, il dressait son profil anguleux, sarcastique, surmonté d'une extraordinaire forêt de cheveux roux, et lançait à haute voix les brèves et mordantes apostrophes de sa « critique en action ».

« Votre tête paraît être un volcan toujours en éruption », lui écrivait Rouget de Lisle, en réponse à l'envoi d'un arrangement de *la Marseillaise* pour deux chœurs et orchestre; et cette comparaison semblait à Berlioz le plus flatteur des compliments. Autour

de lui il était permis de ne pas voir, de ne pas deviner encore si de ce volcan naîtrait autre chose qu'une vaine et insupportable fumée.

Quelques esprits d'élite pouvaient seuls mettre en lui leur espérance. L'un d'eux fut Liszt, dont Berlioz fit la connaissance en cette fin d'année 1830, après un concert où l'on avait entendu, sous sa forme première, la *Symphonie fantastique*, et au sortir duquel se noua entre les deux jeunes hommes une amitié appelée à devenir, vingt ans plus tard, providentielle pour le maître français.

II

Sous le ciel de l'Italie, où la sévérité des règlements académiques le força, malgré ses supplications, d'aller vivre deux années, Berlioz ne trouva pas le calme, mais une source nouvelle d'incitations intellectuelles. Il ne les puisa point dans la musique italienne, antipathique à toutes ses tendances, ni dans les émotions religieuses auxquelles son âme était fermée; pas davantage dans les arts plastiques, ni dans l'évocation de l'histoire, « une duperie », disait-il : ce fut la nature italienne qui captiva son cœur de montagnard. Seul ou avec tel ou tel de ses jeunes compagnons de la villa Médicis, il fit de longues excursions et de plus longues rêveries dans la Campagne romaine, la baie de Naples, les Abruzzes. Comme, pendant les journées de juillet, il avait « polissonné » dans Paris, un pistolet au poing, il se plut, dans « l'Italie sauvage », à courir les montagnes à l'aventure, couchant chez les brigands, dînant chez les lazzaroni, lisant sur la lisière des bois tantôt une traduction de Byron et tantôt le premier roman venu, travaillant du reste fort peu, mais gravant dans son cerveau des impressions inspiratrices d'œuvres pour la plupart encore ignorées de lui-même. La scène aux champs de la *Symphonie fantastique*, le grand poème orchestral intitulé *Harold en Italie*, l'éblouissant tableau du carnaval de Rome, dans *Benvenuto Cellini*, furent le résultat immédiat ou lointain de son temps de pensionnat à l'Académie de France : si donc, pour Berlioz comme pour tous les lauréats du prix de Rome en musique, il ne pouvait y avoir et il n'y eut en effet à peu près aucun avantage à se mettre en contact avec la pratique musicale de l'Italie, il fut un des rares compositeurs qui, dans un sens indirect, retirèrent un fruit durable et réel de cet inutile séjour.

Revenu de Rome six mois avant l'expiration du délai officiel, Berlioz se fit dispenser du voyage en Allemagne. D'autres affaires l'occupaient. Son roman avec M^{lle} Moke s'étant dénoué brusque-

ment, en de grands accès de désespoir qui n'étaient, lui-même s'en aperçut aussitôt, que des mouvements de colère, il avait, dès son arrivée à Paris, réchauffé les charbons noircis de l'incendie naguère allumé par Henriette Smithson. Un accident banal et funeste acheva l'illusion : miss Smithson se cassa la jambe en descendant de voiture. « Je ne la quitterai pas vivant, écrivait le lendemain Berlioz à Humbert Ferrand; plus son malheur deviendra grand, plus je m'y attacherai. Si elle perdait, avec son talent et sa fortune, sa beauté, je sens que je l'aimerais également... Quand elle serait abandonnée du ciel et de la terre, je lui resterais encore, aussi aimant, aussi prosterné d'amour qu'aux jours de sa gloire et de son éclat... » Le 3 octobre 1833, en la chapelle de l'ambassade d'Angleterre, ils s'épousèrent; mais Berlioz avait trop présumé de sa propre générosité; ce beau retour de passion n'était qu'une nouvelle bouffée du « volcan toujours en éruption » : et cet immense amour, qu'il vantait comme un amour « très grand, très poétique », n'était qu'une exaltation cérébrale et littéraire, dont le vide et l'égoïsme devaient pendant vingt ans prolonger la torture et consacrer l'abandon de la malheureuse femme.

Les années qui précédèrent et suivirent immédiatement ce mariage furent dans la carrière de Berlioz une période d'intense activité. Embrassé jusqu'aux moelles de la fièvre du beau, il le concevait sous un aspect « terrible » et « incroyable », roulant dans son esprit mille projets grandioses, et rêvant entre autres d'un oratorio, *le Dernier jour du monde*, dont le scénario, par deux fois proposé à la verve poétique de son ami Ferrand, est caractéristique de ses ambitions : « Les hommes, parvenus au dernier degré de corruption, se livreraient à toutes les infamies; une espèce d'Antechrist les gouvernerait despotiquement. Un petit nombre de justes, dirigés par un prophète, trancherait au beau milieu de cette dépravation générale. Le despote les tourmenterait, enlèverait leurs vierges, insulterait à leurs croyances, ferait déchirer leurs livres saints au milieu d'une orgie. Le prophète viendrait lui reprocher ses crimes, annoncerait la fin du monde et le dernier jugement. Le despote irrité le ferait jeter en prison, et, se livrant de nouveau aux voluptés impies, serait surpris au milieu d'une fête par les trompettes terribles de la résurrection; les morts sortant du tombeau, les vivants éperdus poussant des cris d'épouvante, les mondes fracassés, les anges tonnans dans les nuées, formeraient le final de ce drame musical. Il faut, comme vous pensez bien, employer des moyens entièrement nouveaux. Outre les deux orchestres, il y aurait quatre groupes d'instruments de cuivre placés aux quatre points cardinaux du lieu de l'exécution. Les combinaisons seraient

toutes nouvelles, et mille propositions impraticables avec les moyens ordinaires surgiraient étincelantes de cette masse d'harmonie. »

Une partie de ce plan gigantesque, le tableau du Jugement dernier avec ses quatre groupes de trompettes, devait se réaliser en 1837 dans le dramatique et splendide *Requiem* commandé par le ministre de l'intérieur pour une cérémonie funèbre en mémoire des victimes de Juillet, puis détourné de sa destination première et exécuté aux Invalides pendant un service religieux célébré en mémoire du général Danrémont et des morts de Constantine. Et c'était bien là le Berlioz de la première manière, le vrai Berlioz, tout de flamme et de feu, étrange, exorbitant, incommensurable, qui se glorifiait « d'épouvanter le monde musical », de passer pour un « sapeur, un bouleverseur du genre national », qui composait, après l'Incendie du palais de Sardanapale (dans la cantate du prix de Rome), le Songe d'une nuit du sabbat (dans la *Symphonie fantastique*), ou l'Orgie de brigands (dans *Harold en Italie*) ; le Berlioz romantique, en un mot, du temps où George Sand écrivait : « Les monstres sont à la mode, faisons des monstres ! » et où, sur les traces de Chateaubriand, tous les adeptes de l'école s'efforçaient au moins d'encadrer les rêves de leur imagination dans le tableau d'une « convulsion de la nature » ou d'un « épouvantable cataclysme ». Aucun, peut-être, en aucun genre, ne poussait aussi loin que Berlioz et le goût de ces fictions prodigieuses, et la puissance nécessaire pour égaler leur réalisation à leur audacieuse conception. A vingt-cinq ans il écrivait dans la *Symphonie fantastique* cette « Scène au champs » et cette « Marche au supplice », pages extraordinaires de poésie, de grandeur, d'éclat, en avance d'un demi-siècle et plus sur tout ce qui les avoisinait, et devant lesquelles aujourd'hui s'incline, frémissante, une troisième génération de musiciens.

Méconnu, Berlioz devait l'être sans doute de la foule routinière et des artistes médiocres ; mais il est à l'honneur des hommes de dire et de répéter, malgré la légende et malgré lui-même, qu'il ne fut jamais méprisé et que, si presque tout le long de sa vie lui manquèrent les succès unanimes et surtout les succès d'argent, l'ardeur des discussions suscitées autour de chacune de ses grandes œuvres, marqua toujours très haut l'étiage de l'impression qu'elles avaient produites. S'il éprouva, pour deux surtout de ses plus magnifiques œuvres, *Benvenuto Cellini* et la *Damnation de Faust*, l'inguis-sable affront d'une chute imméritée, combien de fois, en revanche, ne vit-il pas dans ses concerts, non seulement à l'étranger, en Allemagne, à Londres, en Russie, mais bien à Paris même, se lever, pour des acclamations sans fin, un public « mordu au cœur » ; il

connut l'ivresse des ovations faites aux répétitions par un orchestre subjugué; il éprouva le dévouement d'amis fidèles qui se faisaient les apôtres volontaires de sa gloire et il obtint, sans trop les solliciter, et sans trop les estimer, les petites satisfactions d'amour-propre qui suffisent à embellir la vie des hommes de moindre caractère, décorations, fonctions officielles et titres académiques.

S'il eut aussi des ennemis nombreux, acharnés et perfides, Berlioz ne le dut pas uniquement à la nouveauté de son génie, qui surpassait la compréhension, déroutait les habitudes ou froissait les intérêts de beaucoup de ses contemporains; il le dut encore, et pour une assez large part, à l'intransigeance de ses opinions et à l'ardeur combative de sa critique parlée ou écrite. Son entrée dans le journalisme datait de 1829 et n'était due, comme il a tenté de nous le persuader, ni à l'instigation d'autrui, ni à quelque involontaire « fatalité »; elle avait eu lieu, dans le *Correspondant*, sur son désir exprès et à la suite de démarches demandées à ses amis; à son retour de Rome, et dans les premiers temps de sa vie de ménage, la gêne qui résultait de l'état maladif de sa femme et de la naissance de son unique fils l'avait obligé de multiplier ses travaux en ce genre et de collaborer à la fois à quatre ou cinq publications : la *Revue Européenne*, le *Rénovateur*, le *Monde dramatique*, la *Gazette musicale*, le *Journal des Débats*. Toute sa vie, il se plaignit du « supplice » des feuilletons; mais toute sa vie, il éprouva des satisfactions infinies à « semer du crin haché et des pointes d'aiguilles dans le lit des gredins et des imbéciles », à tenir une « hache à deux tranchants » pour en « frapper à droite et gauche », à « saupoudrer les blessures ainsi faites avec la poussière brûlante du ridicule »; si, dans ses articles de journaux, il ne disait pas toujours toute sa pensée, s'il s'arrêtait ou laissait arrêter par autrui sa plume, avant d'avoir en public appelé les juges sans goût des « crétins » et les musiciens sans génie des « canards » et des « pingouins », il faisait avec joie dans ses conversations, dans ses lettres, dans ses œuvres musicales, de la « critique en action »; il s'était entre autres aliéné Fétis, en le ridiculisant par des tirades sanglantes, dans l'extravagant livret de son « mélologue » *Lélio ou le retour à la vie*; et lorsqu'en 1862 il écrivait, pour le théâtre de Bade, *Béatrice et Bénédict*, il ajoutait aux personnages de la pièce de Shakespeare (*Beaucoup de bruit pour rien*), un maître de chapelle grotesque, Somarone (gros âne), exemplaire nouveau de la tête de Turc sur laquelle il ne se rassasiait pas de frapper.

Quoi d'étonnant dès lors qu'une coterie se formât contre lui, coterie où s'enrôlaient, avec ses ennemis personnels, et sur le

conseil de quelques doctes représentants des « saines traditions », tous les musiciens timorés, tous les *dilettanti* rivés au culte idolâtre de l'école italienne, et parmi le public flottant, sans convictions musicales arrêtées, tous ceux qu'agaçait ou que surprenait simplement le romantisme à outrance de Berlioz et de ses amis. Les représentations de *Benvenuto Cellini*, à l'Opéra, en 1838, furent le champ clos d'une lutte tragique et brève, où succomba sous les sifflets, les moqueries, l'indifférence, une œuvre débordante de vie et de beauté, qui pouvait ouvrir à l'Opéra français une direction nouvelle.

Sa chute fermait à Berlioz les portes des théâtres et l'obligeait à renfermer dans les formes démesurément élargies de la musique de concert, les tendances par-dessus tout dramatiques de son génie. Le paradoxe qui met en doute si Wagner était un musicien, serait plus aisé à soutenir vis-à-vis de Berlioz, dont pas une note peut-être ne fut écrite sans l'intention d'exprimer une passion, de réaliser un fait ou de décrire un paysage.

Sauvé, au lendemain du désastre de *Benvenuto Cellini*, des difficultés matérielles de sa situation par la comédie habilement jouée de la générosité de Paganini, Berlioz ne tarda guère à se reprendre et, dès la fin de l'année suivante, produisit en trois auditions consécutives sa symphonie dramatique de *Roméo et Juliette*, l'œuvre qu'il déclare avoir entre toutes préférée, qu'il se plut toujours à faire réentendre et dont on voit le thème splendide de la « scène d'amour » revenir sous sa plume, comme un verbe expressif, dans quelques-unes de ses lettres.

La *Symphonie funèbre et triomphale*, commandée à Berlioz pour le dixième anniversaire de la révolution de 1830 et l'inauguration de la colonne de Juillet, et le *Chant du cinq mai*, écrit à l'occasion du retour des cendres de Napoléon I^{er}, furent les deux productions de l'année 1840 et les dernières que Berlioz fit exécuter avant d'inaugurer la série de ses voyages à l'étranger.

III

Nous ne le suivrons pas dans ces longues et nombreuses expéditions, commencées par la Belgique, continuées et renouvelées jusqu'à la fin de sa vie à travers l'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre, la Russie, et dans lesquelles il rencontra presque partout, presque toujours, un succès souvent triomphal. Il donnait à l'Europe le spectacle encore inconnu d'un chef d'orchestre en tournée de concerts, ne se produisant sous l'aspect d'aucune autre

virtuosité que de cette virtuosité suprême qui consiste à faire jaillir sa propre pensée de la réunion docile de cent ou deux cents intelligences humaines. « Très beau » d'attitude et de gestes dans ce rôle dominateur, il savait plier sous sa volonté, convaincre de ses idées, enflammer de son enthousiasme, les interprètes rassemblés pour lui obéir et le public accouru pour l'écouter; en des langues qu'il n'entendait point, il était salué d'apostrophes émues, d'applaudissements bruyants, dont l'écho l'accompagnait de station en station : et seulement après qu'il s'était éloigné, l'étrangeté du spectacle, l'extraordinaire nouveauté des œuvres exécutées, laissaient remonter à l'esprit des assistants une sorte de trouble ou d'effroi; comme les cultivateurs, après l'orage, visitent, anxieux, leurs moissons, afin de vérifier si les épis ont été gonflés par une pluie bienfaisante ou fauchés par la grêle, les musiciens s'interrogeaient sur leurs propres sensations et retournaient avec un doute, parfois avec un soulagement, aux paisibles habitudes de leur pratique précédente ¹.

Pour la propagation de la musique de Berlioz en Allemagne, le dévouement de Liszt fit plus que les apparitions personnelles de l'auteur. Une amitié grandie, chez Liszt, par le prompt et sagace discernement de la valeur de Berlioz, s'était nouée entre eux, et ne devait s'affaiblir qu'à la longue, en raison des différends issus de l'antipathie du maître français pour Wagner et la musique dite de l'avenir. La générosité du caractère de Liszt et la beauté de son zèle à seconder tout effort véritablement artistique, se montrent sous un jour touchant dans sa conduite « si originalement belle » à l'égard de Berlioz, dans l'ardeur et la persévérance qu'il mit à servir de toutes manières la gloire et les intérêts de son ami. Ce fut lui qui, par des réductions au piano, procura l'accès de plusieurs des œuvres symphoniques de Berlioz à un plus grand nombre de musiciens; ce fut lui qui maintes fois s'occupa de les faire traduire, de les faire éditer et de les faire inscrire aux programmes des festivals allemands, les enseigna par sa propre présence aux répétitions, les commenta par la parole et par la plume; ce fut à lui que Berlioz dut la joie intense de voir à Weimar, en 1852, son *Benvenuto Cellini* revivre sur un théâtre d'opéra, et plusieurs de ses créations les plus chères défilé à la scène ou au concert, en une « semaine Berlioz »; ce fut grâce à lui qu'il connut nombre d'artistes devenus ses admirateurs, et la princesse Caroline Sayn-

¹ On voudra bien nous permettre de noter que nous avons résumé quelques extraits des jugements portés sur Berlioz par la critique allemande dans notre brochure intitulée *Deux pages de la vie de Berlioz*, publiée en 1889.

Wittgenstein, cette femme « de cœur et d'esprit » dont la délicate sympathie compatit à ses « plus tristes heures », et qui fut l'inspiratrice de la grande épopée virgilienne des *Troyens*.

Absorbé matériellement par le soin de ses concerts, de ses voyages, par la rédaction des articles de journaux dont le produit formait le plus clair et le seul assuré de ses médiocres revenus, découragé en même temps par l'injustifiable échec à Paris, en 1846, de *la Damnation de Faust*, — absolument incomprise, bien qu'elle fût, ainsi que l'a prouvé son succès posthume et son actuelle popularité, la plus complète, la plus séduisante, la plus accessible de toutes les manifestations de son génie, — Berlioz semblait de jour en jour laisser se refroidir sa verve créatrice. Les événements de 1848 et l'état d'esprit qu'il appelait avec une aversion non dissimulée « le choléra républicain », avaient augmenté les multiples difficultés d'existence de toutes les entreprises artistiques, et ajourné *sine die* les plus justes espérances. Après l'avènement du second Empire, ses tentatives en vue d'obtenir un poste musical dans la nouvelle cour, ou tout au moins de faire exécuter pour le couronnement son *Te Deum*, — qu'il n'avait encore jamais entendu, — ou pour un service anniversaire de la mort de Napoléon I^{er}, son *Requiem*, échouèrent devant les intrigues de ses compétiteurs ; à l'Institut, sa deuxième candidature échoua pareillement devant celle de Clapisson. La mort d'Henriette Smithson (3 mars 1854), remua chez lui tout un flot douloureux de souvenirs et de remords, et le mariage contracté, au mois d'octobre suivant, avec Marie Recio, ne put lui apporter qu'une satisfaction de conscience, car dès longtemps « les cendres de l'habitude » avaient éteint le peu d'amour caché dans cette ancienne et vulgaire liaison.

Rien n'était donc plus naturel alors que de voir Berlioz se jeter extérieurement dans le tumulte des voyages et des grandes exécutions musicales, tandis qu'en même temps une vague lassitude morale se traduisait en lui par une ardeur moindre à la composition, et par une tendance croissante à l'amertume et au scepticisme. Après les malheureuses auditions de *la Damnation de Faust*, il passa huit années sans faire entendre au public parisien une grande œuvre nouvelle, et celle qu'il lui offrit, le 10 décembre 1854, sans être en quoi que ce soit inférieure à son talent, différait cependant étrangement de toutes ses partitions précédentes : c'était le petit oratorio de *l'Enfance du Christ*, composé sans hâte, un peu comme un délassement et dont il s'était amusé à donner d'abord un fragment sous un nom supposé, afin de faire « une petite farce » aux « bons gendarmes de la critique française », et de les voir « divaguer sur la vieille école et sur le style pur et simple ».

Ayant constaté, pendant l'un des voyages de Berlioz à Weimar, cette dépression de ses forces géniales, la princesse Wittgenstein résolut de lui inspirer de nouveau l'ambition d'une grande entreprise; l'âge et le temps étaient passés des explosions romantiques et révolutionnaires; aux bouillants entraînements vers le terrible et le colossal, vers les effets « babyloniens » et « ninivites », aux lectures troublantes de Byron, de Shakespeare, de Goëthe, avait succédé l'instinctif désir d'un insaisissable apaisement. Ce fut en ravivant le souvenir de ses premières amours littéraires, en lui montrant dans l'*Enéide* un sujet de splendide poème musical, que la princesse parvint à réveiller ce cerveau prêt à l'engourdissement. Liszt, dit-on, regrettait qu'elle n'eût point poussé l'auteur de *Benvenuto Cellini* dans sa véritable voie, l'opéra romantique, et qu'elle l'eût fait reculer jusqu'aux formes usées de la tragédie lyrique : à ce reproche, en apparence fondé, la princesse répondait que s'il ne s'était point décidé à écrire *les Troyens* en l'honneur de Virgile, Berlioz n'eût jamais repris la plume de compositeur. L'art français, l'art universel, sont donc redevables à cette femme supérieure d'une œuvre moins complètement neuve, certes, que ses aînées, mais belle d'une autre beauté et qui, si même le maître ne nous avait laissé ni *la Symphonie fantastique*, ni *Roméo et Juliette*, ni le *Requiem*, ni *la Damnation de Faust*, suffirait à mettre son nom parmi ceux des plus nobles héros de la musique.

Toute l'histoire de la composition et de l'apparition des *Troyens* se déroule dans les lettres à la princesse. « Je ne vous dirai pas, lui écrivit-il le 17 mai 1856, par quelles phases de découragement, de joie, de dégoût, de plaisir, de fureur, j'ai passé successivement pendant dix jours. J'ai vingt fois été sur le point de tout jeter au feu et de me vouer pour jamais à la vie contemplative. Maintenant je suis certain de ne plus manquer de courage pour aller jusqu'au bout; l'œuvre me tient. » A Liszt, il écrit : « Je rumine, je me ramasse, comme font les chats quand ils veulent faire un bond désespéré. Je tâche surtout de me résigner aux chagrins que cet ouvrage ne peut manquer de me causer. » Dès le milieu de l'été le poème était terminé, sauf les changements amenés par la composition, à laquelle il se mettait aussitôt, mêlant l'inspiration shakespearienne à celle de Virgile, et retrouvant sous ce double éperon l'élan des plus belles époques. Puis commençaient les ennuis, les « chagrins » devinés et annoncés à Liszt, épines obligées de toute éclosion d'œuvre nouvelle : les lectures du poème chez les personnages influents, Bertin, directeur des *Débats*, Hittorf, membre de l'Institut, les démarches pénibles, répétées,

infructueuses, auprès de l'empereur, de l'impératrice, du prince Napoléon. Une sincère sympathie avait toujours attiré vers Napoléon III le compositeur, depuis l'enfance « gorgé de souvenirs napoléoniens »; dès février 1852, en une curieuse lettre à M. Mocquart, secrétaire du prince-président, il s'était empressé d'affirmer son « admiration reconnaissante »; il avait, nous l'avons dit, ambitionné à la cour le poste donné à Auber et souhaité de voir son *Te Deum* servir au couronnement; en 1855, il avait composé et dirigé de tout cœur pour la clôture de l'Exposition la cantate *l'Impériale*, terminée, comme il l'écrivait à Liszt, par « un tremblement final », un « raz de marée » où, sous le chœur, « les tambours battent aux champs, comme à l'entrée de l'empereur dans les cérémonies religieuses »; en 1865, malade, usé, « refroidi » sur mille choses, n'espérant plus que le repos, il faisait effort pour figurer, en uniforme de membre de l'Institut, à une soirée des Tuileries, parce que « l'empereur sait quels sont ceux qui manquent à ces cérémonies », et il regrettait d'avoir manqué un bal chez le prince Napoléon, parce qu'il aurait pu peut être y aborder le souverain et lui demander un exemplaire de la *Vie de César* : « Il me l'eût donné, sans doute... Je parie que c'est beau ! »

En Napoléon III, l'homme, plus peut-être que le chef d'Etat, l'attirait. Comme tous ceux qu'un réel attachement inspire, Berlioz souffrit longtemps de l'indifférence de l'empereur avant de se rebuter. « Je ne fais, dit-il à Liszt, en 1858, aucune démarche officielle pour les *Troyens*. L'empereur m'avait dit de lui porter le livret; il m'a accordé une audience que je croyais devoir être particulière : nous étions quarante-deux. A peine m'a-t-il été possible de lui dire quelques mots. Il avait son air de 25 degrés au-dessous de zéro; il a pris mon manuscrit, m'assurant qu'il le lirait, *s'il pouvait trouver un moment de loisir*, et depuis lors, je n'en ai plus entendu parler. Le tour était fait. C'est vieux comme le monde. Je suis sûr que le roi Priam en faisait tout autant... »

De guerre lasse, il fallut scinder en deux l'immense épopée musicale, pour que l'une de ses deux moitiés, la seconde, *les Troyens à Carthage*, fût jouée, non point à l'« Académie impériale de musique », mais au Théâtre-Lyrique, le 4 novembre 1863; on sait que l'autre moitié, *la Prise de Troie*, ne fut exécutée, au concert d'abord, puis à l'Opéra, qu'après la mort de son auteur.

Quelle que fût la légèreté du public parisien de 1863, tout entier, en apparence, aux amusements de l'opérette et du ballet, il se trouva assez de sérieux musiciens et de cœurs accessibles à la véritable beauté, pour soutenir et applaudir les *Troyens* pendant

vingt-deux soirées. Ce succès fut très doux à Berlioz, et suffit à le payer de sa longue attente. « Ces vingt-deux représentations ont semé dans le monde musical un enthousiasme dont j'aurais bien voulu vous donner le spectacle, écrit-il à la princesse Wittgenstein. Je n'avais pas encore été témoin d'émotions pareilles. On ne peut leur comparer que les fureurs de mes ennemis. » Les rangs de ceux-ci s'éclaircissaient : Berlioz en comptait cinq, qui l'avaient « accablé des plus plates invectives, des injures les plus folles », tandis qu'à son premier dire, « trente journaux » et d'après ses mémoires cinquante, avaient inséré « de superbes articles, ardents et enthousiastes », pleins « d'enivrants éloges ». Son fils, Louis Berlioz, qui les collectionnait, en avait recueilli soixante-quatre, dont le total, annoncé avec un évident et légitime plaisir dans une lettre à Ferrand, s'augmentait des lettres d'amis et d'inconnus, « les unes éloquents, les autres naïves, toutes émues » et qui le « touchaient profondément ».

Un autre résultat du succès des *Troyens* fut de permettre à Berlioz de quitter le feuilleton *des Débats*. C'était depuis quelque temps son rêve : « J'ai l'ambition, disait-il à la princesse Wittgenstein, de ne plus être domestique, de ne plus monter derrière la calèche des sots et des idiots, et de pouvoir au contraire leur jeter des pierres, si cela me plaît. » Toute sa vie, nous l'avons rappelé, il avait maudit le collier du journalisme; son œuvre de critique, ainsi qu'en dernier lieu l'a fait remarquer M. André Hallays, n'était pas sans lui avoir cependant « donné des joies qu'il n'a pas toutes avouées ». Lui-même avait à plusieurs reprises recueilli et groupé en volumes celles de ses études qu'il estimait les plus approfondies, celles de ses boutades qu'il jugeait les plus piquantes. Il possédait quelques-uns des meilleurs dons du métier, la chaleur, l'imprévu, le pittoresque, et ce genre d'esprit particulier aux hommes de 1830, et que M. Emile Faguet a si bien défini chez Hugo « une certaine verve de fantaisie débridée et aventureuse ». De cette verve sont remplis la plupart des feuilletons de Berlioz; c'est à ses entraînements qu'il serait charitable d'attribuer le manque de sincérité et d'exactitude de ses *Mémoires*; et c'est elle encore qui fait de l'auteur de la *Damnation de Faust* un épistolier charmant.

IV

Dans le long intervalle de sept années qui avait séparé la composition des *Troyens* de leur représentation partielle, Berlioz avait très peu composé; en vain la princesse Wittgenstein lui avait-elle

suggéré l'idée d'une *Bataille d'Actium* à tirer de l'*Antoine et Cléopâtre* de Shakespeare; la perspective de faire « quelque chose de grand, mais de bien amer » ne l'entraîna point et il prétexta l'obligation d'écrire un opéra, commandé par Bénazet, l'entrepreneur des jeux et du théâtre de Bade, puis le caractère même du sujet, de tous « le moins accessible au sentiment français, par suite le plus dangereux », et propice surtout à la « fantaisie musicale » parce qu'on y trouverait « tant de place pour l'imprévu, pour l'étrange, le démesuré. » — « Ah! oui, achevait-il, ce serait curieux!... mais il faut le temps et la vie. » Les heures de découragement l'emportaient désormais sur les heures d'inspiration et de travail. Le projet d'opéra pour le théâtre de Bade avait d'abord consisté à mettre en musique un livret d'Edouard Plouvier, de genre légendaire ou pseudo-historique; ayant rompu cet engagement, Berlioz s'était acquitté envers l'impresario Bénazet, en lui donnant le joli badinage musical intitulé *Béatrice et Bénédicte*, joué à Bade en 1862, et qui fut, si l'on s'en tient non pas aux dates de représentation, mais aux dates de composition, son dernier ouvrage.

Pendant le même espace de temps, les études et les représentations d'*Orphée*, au Théâtre-Lyrique, l'avaient passagèrement mais fortement occupé; son ancienne et fidèle admiration pour Gluck était en ce moment redoublée par ses propres travaux, puisque la longue préparation des *Troyens* le plongeait dans l'atmosphère classique; tandis que le doute et le découragement gagnaient toutes les directions de son âme, il se raccrochait avec une énergie pour ainsi dire désespérée au culte des rares demi-dieux dont il peuplait son ciel d'artiste: Virgile, Shakespeare, Gluck, Beethoven; il dédiait la partition des *Troyens* « au divin Virgile »; il invoquait Shakespeare en de déclamatoires blasphèmes. « Shakespeare! Shakespeare! où est-il, où es-tu!... si tu existes encore tu dois accueillir les misérables! C'est toi qui es notre père, toi qui es aux cieux, s'il y a des cieux. » Une sorte de jalouse tendresse lui faisait désirer, des œuvres qu'il aimait, une possession sans partage; tout en donnant la main aux tentatives faites pour propager les œuvres de Gluck, il s'indignait que l'on fit « entendre ces sublimités à tant de plats polissons ». — « Oh! les bourgeois, les buveurs de bière! les mangeurs de jambon! qui leur avait permis de venir entendre cela? »

De la même période date encore sa brouille éclatante avec Richard Wagner, amenée par les concerts de 1860 et surtout par l'admission, la représentation et la chute de *Tannhauser* à l'Opéra; dès longtemps sa méfiance à l'égard de l'école dite « de l'avenir » avait été extrême; rien ne le blessait davantage que de s'y voir

rattaché par des critiques ou des amateurs totalement ignorants de ce qui constituait l'originalité et la personnalité de son génie et du génie de Wagner. Lui qui avait tant innové dans tous les genres de musique sous le rapport du contenu littéraire, du plan, du coloris instrumental, se cabrait à l'audition des nouvelles combinaisons harmoniques que de jeunes artistes « fous ou enragés » essayaient dans leurs œuvres, « choses effroyables, horribles », propres (et c'était là le point sensible et personnel) à « donner des armes terribles aux routiniers, aux mollusques de l'art, pour battre et tuer les pionniers qui défrichent déjà avec tant de peine ». Il était inévitable que cette divergence de vues finit par amener sinon souvent « de saignantes discussions », du moins beaucoup de contrainte dans ses relations avec Liszt et quelques-uns de ses partisans d'Allemagne.

S'il se rencontrait désormais avec le compagnon de ses luttes de jeunesse, avec l'ami des jours mauvais, il fallait « parler de choses indifférentes », éviter soigneusement tout entretien musical. Lorsque la princesse Wittgenstein sut que Berlioz faisait imprimer ses *Mémoires*, elle se montra inquiète, connaissant sa vivacité épistolaire, de ce qu'il avait pu laisser échapper; il s'empressa de la rassurer : « Il n'y a pas un mot, dans le récit de mes dix dernières années, qui ait trait à Wagner, ni à Liszt, ni à la musique de l'avenir. » Ce parti, le plus sage à prendre, n'évitait malheureusement pas l'apparence de l'ingratitude, puisqu'il obligeait Berlioz à garder le silence sur les services rendus.

Le soutien d'une affection trentenaire lui eût été cependant alors d'autant plus précieux, que sa vieillesse devenait plus sombre et plus solitaire. La cruelle névrose le courbait sous des tortures quotidiennes. Autour de lui, la mort creusait sans cesse de nouveaux vides. « Paris, écrivait-il, est pour moi un cimetière, ses pavés sont pour moi des pierres tumulaires. Je ne vis que dans le passé. Partout je trouve des souvenirs d'amis ou d'ennemis qui ne sont plus. Là, j'ai rencontré Balzac pour la dernière fois; ici, je me suis promené avec Paganini; ailleurs j'ai conduit la duchesse d'Abrantès, une bonne femme absurde; voilà la maison qu'habitait M^{me} de Girardin, une femme d'esprit qui me tenait pour un imbécile; voici le trottoir où j'ai causé avec Adolphe Nourrit, la veille de son départ pour Naples; cette maison désolée est celle de la pauvre Rachel, etc., etc., ils sont tous morts! que de morts! pourquoi ne sommes-nous pas encore morts? » Il perdit sa seconde femme le 14 juin 1862, et vécut seul avec sa belle-mère, femme simple et dévouée, qui ne pouvait lui offrir que des soins patients. Son fils, qui avait embrassé la carrière de marin, naviguait. Berlioz se sen-

taît « dans un isolement de cœur absolu » et s'enfonçait dans une tristesse farouche, choisissant pour sa « promenade favorite, surtout quand il pleut, quand le ciel pleure à flots », le cimetière Montmartre, s'accoutumant volontairement à l'inaction, affectant de se détacher de son art, lisant encore, mais au hasard des rencontres, tantôt des récits de voyages, tantôt, à l'enfilade, les notices de la *Biographie Michaud*, et tantôt « de vieux fonds de cabinet de lecture » ; demandant le sommeil aux opiacés, et repoussant par d'amères professions d'athéisme les mystiques prédications de la princesse Wittgenstein. Il se disait « pyrrhonien » : mais l'*apathie*, qui est le terme du pyrrhonisme, et « l'indifférence absolue en matière universelle » qu'il se vantait d'avoir érigée en école dès son séjour à Rome, en 1830, étaient bien les doctrines les plus opposées à son tempérament. Très loin de pouvoir même reposer sur « le mol oreiller du doute », il se comparait au scorpion entouré de charbons ardents, qui attend la mort dans « un état de résignation morne et désespérée » ; et lorsqu'il se reprenait à penser et à vivre, lorsque se redressait le « loup blessé », c'était pour bondir comme une « bête fauve » et pour exhaler « d'insensées violences ».

A ce pauvre cœur qui avait par-dessus tout l'horreur du vide, un dernier épisode romanesque apporta soudain un renouveau de passion tardive. Un voyage à Lyon et dans le Dauphiné en 1864 raviva chez lui le souvenir du trouble enfantin qui l'avait envahi, quarante-neuf ans auparavant, à la vue de « la *Stella montis* », de l'Estelle de Meylan ; il revit, en M^{me} Fornier, sous la « dignité triste » d'une veuve, d'une mère à cheveux blancs, celle qu'il avait aperçue sous la figure d'une belle jeune fille de dix-huit ans ; parmi des paroles « indulgentes et douces », elle lui fit sentir « la raison inexorable » et la délicate charité des femmes qui connaissent la vie et savent comment l'on berce les souffrances des vieux enfants ; elle lui permit de lui adresser des lettres, dont ses réponses presque maternelles s'appliquaient à contenir l'exaltation. Dans son besoin habituel d'expansion et de confidences, Berlioz criait aux échos amis son singulier amour ; il en parlait ouvertement à la princesse Wittgenstein, à mots couverts à M^{me} Massart, aux Damcke ; il donnait enfin libre cours à ce dernier ouragan sentimental dans le chapitre final de ses *Mémoires*, qu'il recueillait à cette époque et faisait imprimer pour *Elle*, — pour *elle* seule : cachant les douze cents volumes de l'édition dans un recoin de son cabinet de bibliothécaire au Conservatoire, mais désireux pourtant qu'on les connût, et s'empressant à en « prêter » plusieurs exemplaires, sous le sceau d'une sorte de secret très étendu, à son fils, à M^{me} Fornier, à la princesse, à ses amis Damcke et Massart.

Il n'eût pas désavoué la publication des trente-sept lettres à Estelle, qui nous sont offertes aujourd'hui et dans lesquelles M. Paul Flat invite les psychologues à étudier « le cas Berlioz ».

S'il est vrai qu'« en dernière analyse, pour tout poète, les passions maîtresses de la vie et l'amour surtout ne sont qu'une matière d'excitation pour ses facultés inventives », les entretiens de Berlioz avec M^{me} Fornier ne correspondent plus à aucune expansion artistique. Sans doute, — et ces lettres à la fois bizarres et touchantes le prouvent suffisamment, — les sources de l'imagination n'étaient, chez lui, pas encore taries, mais leur expression était devenue exclusivement littéraire; pour l'auteur de la *Symphonie fantastique* et de *Roméo et Juliette*, le langage musical était un idiome mort.

Il s'y prétendait même étranger, et ne cédait plus qu'avec peine aux instances faites pour l'entraîner au pupitre, pour le décider à conduire quelqu'un de ses anciens chefs-d'œuvre. En 1866 et 1867, il fit encore de rapides voyages musicaux à Vienne, à Cologne; la grande-duchesse Hélène l'attira jusqu'en Russie; les ovations triomphales et les attentions sans nombre qui l'y attendaient, furent un adoucissement passager au chagrin ressenti, peu de mois auparavant, à la nouvelle de la mort lointaine de son fils : mais le mal incurable dont il était atteint empira depuis son retour à Paris. En vain essayat-il de retrouver le calme et la santé sous le soleil de Nice et de Monaco, de s'y « rouler dans les violettes »; de graves accidents l'en firent repartir en hâte. Au mois d'août 1868, on le vit assister encore, « comme un fantôme », à des fêtes chorales, à Grenoble; il mourut à Paris, le 8 mars 1869, — à temps pour ne pas voir, l'année suivante, sombrer le régime impérial, et à ce qu'il pouvait alors sembler, la patrie même, dans l'une de ces guerres « idiotes », pour lesquelles il avait une haine méprisante, une haine d'intellectuel; — à temps aussi pour ne pas voir la musique de Wagner prendre terrain à Paris et s'imposer, parallèlement à ses propres ouvrages, à la juste admiration des masses.

A tous les musiciens, aujourd'hui, les partitions de Berlioz sont familières. Tous ont appris, par la Marche au supplice de la *Symphonie fantastique*, par la scène d'amour de *Roméo et Juliette*, par l'offertoire du *Requiem*, par l'invocation à la nature de la *Damnation de Faust*, à quelle extraordinaire grandeur il pouvait s'élever et, par la scène aux bords de l'Elbe, de la *Damnation de Faust*, par le repos de la Sainte Famille, de *l'Enfance du Christ*, par le duo et le septuor des *Troyens*, à quelle grâce exquise il savait en même temps atteindre. Tous se laissent émouvoir par

ses mélodies expressives et personnelles, éblouir par le coloris éclatant et splendide de son instrumentation ; tous s'empres- sent à reconnaître que si pas une, peut-être, de ses œuvres n'est d'un bout à l'autre égale à elle-même, si dans les plus admirées l'exubérance même de l'inspiration et du langage amène des contrastes heurtés, des antithèses choquantes, des vulgarités et, pour se servir d'un terme d'atelier, des « trous », pas une non plus n'est indifférente et ne saurait sans dommage être retranchée de notre patrimoine national. Héritier d'une nombreuse lignée de musiciens dont les lointaines traditions pouvaient lui avoir été transmises par son maître Lesueur, Berlioz, d'un violent coup d'aviron, orienta la symphonie moderne vers l'unique courant de la musique à programme. Il fut en musique un peintre ou un poète descriptif, à qui restaient étrangères les profondes philosophies et les pensées abstraites et dont l'éloquence était faite d'effusions sentimentales, de passions dramatiques et d'images visuelles.

S'il existait encore dans la France actuelle quelque esprit lettré, mais anti-musical, chez qui le nom de Berlioz et la commémoration de son centenaire ne répondraient à aucune notion précise, il suffirait d'un mot pour lui indiquer le rôle joué par ce maître illustre dans le développement historique de l'art : Berlioz fut par excellence le représentant complet et absolu du romantisme français en musique ; et l'on peut aller jusqu'à dire que par l'ensemble de ses dons et de ses inclinations, par la constante corrélation de sa vie sentimentale et de ses œuvres, par sa manière de comprendre et sa façon d'exprimer, il fut plus qu'aucun poète, peintre, ou romancier, l'entière personnification de son temps.

Son œuvre a donc mérité de vivre, et vivra, non seulement parce qu'elle est belle, originale et puissante entre toutes, mais parce qu'elle est représentative d'un peuple à une heure donnée de son histoire. Comme Hugo, dont il est, en son art, l'égal, Berlioz est « un de nos grands classiques » ; et il l'est, non point dans le sens borné du mot, pour s'être docilement soumis aux traditions léguées par ceux que l'on regardait comme les grands classiques lorsqu'il commença d'écrire, mais précisément parce qu'il sut et osa transformer leur langage, inventer des formes nouvelles et des accents inconnus, et dresser fièrement en face des modèles anciens, en face de ceux mêmes qu'il admirait le plus, les libres créations de son propre génie.

Michel BRENET.

PÉRIL JAUNE ET PÉRIL BLANC

Le vapeur des Messageries maritimes qui nous amenait de France avait doublé le cap Saint-Jacques, et depuis le milieu de l'après-midi les rives plates de la rivière défilaient devant nous. Au moment où nous parvenions en vue de Saïgon, le crépuscule commençait à brouiller les reliefs et les nuances. Mais je ne sais, à vrai dire, si l'on peut donner aux vagues lueurs qui flottent, après la brusque disparition du soleil d'Orient, le même nom qu'à l'heure, délicieusement prolongée, durant laquelle, chez nous, le jour s'éteint. Sur les quais, une masse profonde et touffue, émergeant de la pénombre, toute blanche, intriguait nos regards encore remplis de la verdure monotone des palétuviers et des rizières. On eût dit une haie d'aubépines en fleurs. Elle s'étagait au-dessus de l'appontement, s'allongeait sur la rive en de capricieuses sinuosités, et le navire, fasciné par cette clarté qui formait un halo dans la nuit tombante, piquait droit dessus. Alors des touffes apparurent plus hautes, des taches plus sombres se dessinèrent, comme si la haie de fleurs s'effeuillait par places; la masse s'anima, et quelque chose de léger flotta au-dessus d'elle comme une émanation de sa blancheur. Ce gigantesque bouquet était une foule française portant la livrée blanche de l'émigration coloniale et agitant ses mouchoirs en guise de bienvenue vers ceux qui arrivaient de France.

Je crois que ce spectacle est unique au monde et que nulle part la couleur locale ne s'affirme, dès l'abord, avec une plus triomphante uniformité. A Colombo, à Singapour, à Hong-kong, dans les ports anglais d'Extrême-Orient, chacun s'habille un peu à sa guise. On y affecte même volontiers de porter des vestons de flanelle sombre et de nouer impeccablement une cravate multicolore sous un col empesé. Aussi la foule européenne y est-elle bariolée, tandis que les Français de Cochinchine revêtent tous le costume de toile blanche, genre dolman. On en change comme de chemise et je crois que cela en tient lieu souvent. On aperçoit, il est vrai, de ci, de là quelques complets kaki; mais c'est mal porté en ville : on a l'air de sortir de la brousse. Les souliers et le casque sont de même

teinte que le dolman; et les dames, pour se mettre à l'unisson des hommes, portent, sous la coiffe en sureau léger frottée à la craie, des jupes et des corsages en piqué qui leur donnent de loin des airs de mariées.

Aussi le nouveau venu éprouve-t-il dès l'arrivée une sensation étrange, et son œil en garde comme une hallucination de blancheur. Il la retrouve sur la façade des villas et des monuments publics, sur les murs de sa chambre et jusque sur la mousseline de la moustiquaire qui enveloppe son lit. S'il flâne après son dîner le long de la rue Catinat, une sorte de porche triomphal, tout en haut d'un perron, l'invite à entrer. C'est le théâtre municipal, le lieu le plus frais de la ville. L'intérieur est vaste et digne de nos meilleures salles parisiennes; d'ailleurs, les fauteuils sont plus confortables et les rangs plus espacés. On sent qu'une municipalité millionnaire n'a rien épargné pour allier le luxe au confortable. Si l'étranger non prévenu pénètre dans la salle au moment du lever du rideau, je gage qu'il portera d'abord sa main à ses yeux éblouis et croira qu'une rafale de neige s'est abattue subitement sur les loges, le balcon et l'orchestre.

De ci, de là, un fauteuil demeuré vide macule d'une tache sanglante l'immense linceul; parfois aussi, sur un smoking de piqué à la mode anglaise, une cravate noire tranche avec des effets de mouche dans du lait : mais l'ensemble, qu'avive la lumière des lustres électriques, est d'un irrésistible éclat. Le spectacle est saisissant; et l'on raconte que plus d'un acteur, fraîchement débarqué, a perdu contenance, ahuri et figé, lorsque, la toile levée, il s'est trouvé pour la première fois en présence d'une assemblée vêtue de marbre de Paros comme des héros antiques. Pendant les entr'actes, l'étranger curieux devra s'accouder au bord du balcon qui domine le porche d'entrée. Sur la place, enveloppée d'une clarté lunaire, smokings et dolmans sont éparpillés. Les uns errent dans le lointain avec des allures de spectres, les autres sont massés à la terrasse des cafés : et l'on s'étonne de ne pas voir fondre ces blocs de neige sous les rayons lumineux qui les inondent.

Oh! les curieuses statues qu'évoquent tels ou tels personnages immobiles au milieu de la place! Oh! les amusants pierrots, les joyeuses pierrettes qui montent et descendent les escaliers! Il semble que tous les rangs soient confondus comme sous les dominos dans les bals de l'Opéra. Quel est le gouverneur? quels sont les simples scribes? Qui de ces deux hommes est le patron ou le commis? Enigme difficile à résoudre pour un étranger, véritable petit casse-tête cochinchinois. Car le costume qui, en France,

indique souvent les différences sociales, englobe ici tous les Européens dans une vague aristocratie qui est celle de la race conquérante. Cette foule, c'est l'armée des fonctionnaires petits et gros, des magistrats, des officiers de terre et de mer; c'est la bande des citoyens employés dans les administrations semi-officielles ou adonnés aux carrières libérales qui florissent autour des institutions d'un peuple policé : avocats, avoués, notaires, huissiers, experts et médecins... Et les colons, me demanderez-vous? Excusez mon oubli. Car il existe probablement dans la foule quelques spécimens de ce genre de profession. Je sais bien qu'on va partout répétant le proverbe : « L'Angleterre a des colonies et des colons, la France des colonies sans colons, l'Italie des colons sans colonies. »

Eh bien, le proverbe a tort. Evidemment, le hardi pionnier, défricheur de forêts, dessécheur de marais, est un être rare en Cochinchine et même au Cambodge. Trop grande chaleur du climat, disent les uns, trop grande froideur de l'administration, affirment les autres. Quant à découvrir la raison véritable, une enquête même ne nous renseignerait pas, car l'Indo-Chine est une terre bien française où les opinions concordent rarement.

En revanche, ce qu'on ne peut contester, c'est qu'à Saïgon (ai-je dit déjà que c'était une très grande ville?) il existe peut-être une douzaine de maisons de commerce, où, la plupart du temps, on parle français. En outre, le long de la rue Catinat, des pharmaciens et des libraires, des hôteliers et des dentistes, des photographes et des pâtisseries, vendent tout ce qui est nécessaire à la vie intellectuelle et matérielle de MM. les fonctionnaires. A vrai dire, ces boutiquiers ne vivent qu'aux dépens des gros traitements que le budget alloue là-bas : ils ne tirent pas directement leur argent du sol ni du commerce avec les indigènes. Mais ils n'en représentent pas moins, à eux seuls, l'espèce des colons : et la preuve c'est que, comme tout bon contribuable, ils se plaignent d'être mal gouvernés : « On ne fait rien pour nous autres colons », me disait un coiffeur en me rasant.

La ville où sont établis ces émigrants peu campagnards a vraiment bonne mine. Toute neuve, alignée au cordeau, percée de larges rues et de boulevards, elle diffère entièrement des villes anglaises qui sont un éparpillement de villas le long des allées d'un parc. Les maisons se serrent les unes contre les autres et comportent plusieurs étages, comme dans nos cités d'Europe. Les monuments sont nombreux et construits sur des plans très vastes. M. Loubet n'a pas à l'Elysée un palais plus beau que celui du gouverneur de l'Indo-Chine à Saïgon. Pourtant, ce local est inoccupé depuis qu'Hanoï a été promu au rang de capitale; et, comme

d'autre part le lieutenant gouverneur se trouvait déjà magnifiquement logé, le peuple-roi possède ici des palais à ne savoir qu'en faire. J'ai déjà parlé du théâtre : mais l'Hôtel des Postes est magnifique, et son hall n'a d'équivalent dans aucune ville de France. Bref, il semble que, dans cette colonie, on ne lésine guère : rien n'est trop grand, rien n'est trop beau, rien n'est superflu. C'est pour cela, sans doute, qu'on peut admirer sur la place une statue de Gambetta chaudement enveloppée dans une pelisse de fourrure : luxe cependant bien inutile sous ces climats !

Du temps que la colonie jouissait de l'autonomie budgétaire, elle avait de magnifiques excédents de recettes qu'elle employait à s'embellir et à se donner du confortable. Chaque résident, à l'exemple du chef-lieu, s'installait dans son gouvernement, comme un petit seigneur. Un jour vint où l'on eut l'idée d'unifier les finances coloniales et de boucher les trous du budget tonkinois avec l'excédent de rapport des provinces méridionales. Cette mesure était avantageuse aux contribuables de la métropole qui avaient payé les frais de la conquête et de la colonisation aux époques héroïques. Mais les administrateurs de la Cochinchine et du Cambodge, et derrière eux tous les habitants européens, trouvèrent mauvais d'avoir à partager le gâteau, d'autant plus qu'en retour on ne leur apportait aucun avantage. De là, des criaileries et des résistances qui se traduisirent par de coûteuses folies. Plutôt que d'envoyer l'argent au delà des frontières, on s'efforça de l'employer sur place jusqu'au dernier sou. Il y a à Pnom-Penh un exemple bien typique de ce qu'a pu produire cet état d'esprit. C'est un pont, un immense pont de pierre à deux étages, qui a l'aspect de quelque forteresse du moyen-âge. Rien ne manque à cette magnifique construction, rien... que sa raison d'être. Car ce pont est situé en rase campagne, et nul filet d'eau ne passe dessous. On raconte qu'un jour le gouverneur général ordonna que les économies du Cambodge fussent versées entre ses mains. Le résident supérieur, pris de court, n'ayant en vue aucun emploi de ses fonds, imagina hâtivement de les consacrer à cette fantastique construction. Et lorsque les agents du gouverneur vinrent racler le fond de sa caisse, ils la trouvèrent aussi à sec que le problématique arroyo sur lequel le pont est jeté.

Grâce à cette ancienne richesse et au goût de prodigalité qui en est resté, Saïgon mérite d'être appelée « le Paris de l'Extrême-Orient ». C'est une ville d'allure noble, presque solennelle, ayant grand air de correction administrative sous la gaieté de la lumière tropicale. Dans la journée la rue est presque déserte, et cet aspect morne frappe tout d'abord le voyageur qui vient de passer en revue les ports anglais. Pas de confusion, pas d'encombrement, pas de

pousses et de litières qui s'en mêlent, pas de longues files de porteurs ou de lourds convois de marchandises. Mais, à cinq heures, quand les portes des administrations viennent d'être fermées, alors la rue Catinat s'emplit d'une foule joyeuse de flâneurs; les cafés regorgent de monde et débordent jusque sur la chaussée. C'est l'heure où la vie extérieure commence, où les élégances féminines se montrent, où chacun veut voir et être vu, l'heure où s'abat à nouveau sur la ville l'essaim des papillons blancs.

Ah! voici les équipages qui sortent pour aller faire le tour de l'Inspection, quelque chose comme chez nous « le tour du lac ou l'allée des acacias ». Mais ce pèlerinage mondain qui n'a plus à Paris qu'un petit nombre de fervents, est ici imposé par la mode autant que par le légitime désir de respirer loin des murailles un air plus pur. Les jeunes élégants sont en tilbury avec un groom correct à côté d'eux; les amateurs d'exercice vont à cheval ou à bicyclette. Puis les ménages passent en victoria : deux chevaux au timon, minuscules, mais l'œil ardent, crinière au vent, endiablés. Sur le siège deux hommes en livrée blanche avec toque, casque ou turban, parfois des bottes jaunes et des épaulettes et des retroussis de couleur; dans l'intérieur Monsieur et Madame, tout de blanc vêtus, ravis de paraître et de promener devant les camarades ce luxe de petits serviteurs et de petits chevaux. On se croise, on se salue; et sur les visages de femmes, qui eux aussi sont blancs, blancs comme cire, s'ébauchent d'aimables sourires : « Bonjour, monsieur le gouverneur, monsieur l'administrateur, monsieur le directeur, monsieur l'inspecteur, monsieur le contrôleur ». — « Ah! j'aperçois le chancelier, le percepteur, l'entrepositeur. » — « Comment va votre santé, mon cher conservateur, mon cher proviseur? » — « Merci, mon bon procureur. » — « Et la vôtre, monsieur le président, monsieur le substitut, monsieur l'ingénieur. » — Cela se poursuit pendant plusieurs kilomètres, et j'imagine que sur aucun autre point du globe, tant de titres ne peuvent quotidiennement s'échanger en si peu de temps. « Y en a, y en a », répètent à tout propos les Annamites dans leur jargon. C'est aussi l'exclamation qui vient aux lèvres du touriste, lorsqu'il assiste au prodigieux défilé de ceux entre lesquels s'éparpille ici la souveraineté nationale. Les chevaux piaffent, faisant tous leurs efforts pour mener plus de tapage qu'ils ne sont gros. On roule, on roule, mais la poussière s'alourdit dans l'humidité du soir. Voici l'étendue des rizières, puis les avenues ombragées d'arbres exotiques, bordées de coquets jardins annamites; voici le tombeau de l'évêque d'Adran, le champ de courses, et, là bas, les premières maisons de Cholen. Puis on rentre dans Saïgon, la tête plus légère, satisfait de pouvoir

se dire : « Nous avons, tout en nous promenant, passé sur le territoire de trois inspections, de trois sous-préfectures. » Quel beau rêve de fonctionnarisme!...

Et le long de la rue Gatinat, sous l'arcade de sa boutique, le Chinois qui déjà vient d'allumer sa lampe pour continuer son travail, songe que ces belles livrées, ces jupes et ces vestons se salissent à rouler, s'abîment au lavage, et qu'on viendra bientôt lui en commander d'autres. Car c'est lui, l'homme jaune, qui fabrique ces choses blanches.

C'est à partir de Singapour qu'on aperçoit pour la première fois, en arrivant d'Europe, ces torsos nus, couleur de citron, sur lesquels pend une lourde natte. C'est sous l'aspect de coolies du port ou de traîneurs de rickshaw que les Chinois font leur apparition. Vêtus uniquement d'un caleçon de bain, bleu de ciel et d'un chapeau de paille, ils donnent immédiatement dans ce costume de travail, qui ne les gêne guère, l'impression de fourmis industrielles et actives. A partir de cette escale on ne voit qu'eux toujours et partout. Quand on débarque, ils sont sûr le quai au premier rang et l'on doit les écarter pour trouver plus loin, derrière eux, la population autochtone. Ils envahissent les ports et pénètrent même dans l'intérieur des terres. Dès qu'une petite agglomération se forme, dès qu'il y a quelque argent à gratter, le Chinois accourt, mais jamais à l'aventure, car la congrégation dont il fait partie le dirige et le place.

Il y a donc entre la presqu'île de Malacca et les ports de Chine, un incessant va-et-vient des hommes de cette race. On les entasse, bétail humain, sur le pont des navires. Femmes, enfants, vieillards, jeunes hommes sont parqués dans un étroit espace, entre leurs bagages et leurs provisions, sans pouvoir presque bouger. Et c'est vraiment stupéfiant de contempler le stoïcisme de ces êtres, qui demeurent plusieurs jours de suite perchés sur une caisse, et l'endurance des marmots qui ne pleurent jamais. De cette jonchée de corps étendus pêle-mêle et empiétant les uns sur les autres, pas un murmure d'impatience ne s'élève, à peine quelque bruit de conversations à l'heure des repas, tandis qu'on avale le bol de riz assaisonné aux bananes et parfois, gros luxe, un morceau de saucisse de chien. Il faut un merveilleux esprit de solidarité pour supporter cette énervante promiscuité. Des Européens ne tarderaient pas à se donner des coups de poing; les Chinois savent se gêner les uns pour les autres et s'entraider. Le commandant du paquebot me racontait qu'à son précédent voyage un des hommes de l'équipage avait remarqué, par hasard, au milieu de l'entassement des Chinois, un ballot de couvertures qui sentait atrocement

mauvais. Le ballot défait contenait un cadavre. L'homme était-il mort en cours de route, et ses compagnons essayaient-ils de l'emporter pour lui éviter le désagrément d'une immersion dans la mer? ou bien, ce qui sembla plus probable, le cadavre avait-il été enroulé dans des couvertures dès l'embarquement à Saïgon, pour être plus économiquement transporté en terre chinoise? Le mystère n'a jamais pu être éclairci. Mais l'anecdote ne révèle-t-elle pas au plus haut point deux qualités qui font la force de cette race : le culte du sol natal et l'esprit d'économie?

On assure pourtant que le gros Chinois est dépensier et que son luxe un peu spécial est un luxe cher. En tout cas, il n'existe pas pour lui de petites économies ni de trop grosses malices. Je me souviens d'avoir un jour remarqué sur la chaloupe qui nous menait à bord deux Chinois magnifiquement habillés de soie. Le soir, au diner des premières, un seul des deux se mit à table, et je demandais au commissaire ce qu'était devenu l'autre. « L'autre, me dit-il, est le domestique de celui-ci. Il couche sur le pont et s'accommode des rognures de l'équipage. — Mais ils étaient également vêtus, comme des seigneurs? — En effet, expliqua le commissaire, homme d'expérience, ces Chinois sont deux amis qui se rendent au prochain port avec un billet d'aller et retour qu'ils ont payé en commun. Or le billet donne droit au passage gratis d'un domestique : ils se sont partagés les rôles, qui seront du reste équitablement intervertis au retour. »

J'ai dit que le Chinois n'existait pas à l'état isolé. Là, où ils sont établis, ils fourmillent. Leurs boutiques de la rue Catinat sont amusantes à regarder, lorsque vers la fin de la journée ils prennent en commun leur repas. Ces boutiques, sortes de longs boyaux vûtés, ont de vagues airs d'excavations naturelles. Autour d'une table ronde, perchés sur de hauts tabourets comme des enfants dont les pieds ne touchent pas le sol, une douzaine de jeunes gens, le torse nu, sont penchés sur des soucoupes pleines de curry aux condiments bizarres. Le patron préside cette famille commerciale. J'emploie intentionnellement le mot « famille », puisque les commis sont choisis parmi les parents ou les voisins et qu'ils ont part aux bénéfices. Longtemps avant M^{me} Boucicaut, les Chinois ont appliqué le système qui a rendu le Bon-Marché prospère. Ils ont trouvé cela tout seuls, comme ils avaient déjà imaginé les grèves. La veille de notre passage à Singapour une grève de traîneurs de pousses avait pris fin; et comme je m'étonnais que les Chinois connussent ce mode de revendication, on m'expliqua que c'était là pour eux un jeu renouvelé des ancêtres. Après tout, ce peuple a bien inventé la poudre!...

A Saïgon les petites industries sont entre leurs mains : d'ailleurs, leur commerce serait-il gros, qu'il n'y paraîtrait guère au luxe de leur étalage. Mais ils occupent aussi des situations dans les banques, dont ils sont à la fois bailleurs de fonds et employés. N'est-ce pas la meilleure façon de surveiller soi-même ses intérêts? Ceux qui n'ont pas d'argent dans la maison se consolent en maniant à pleine main celui des autres : et rien n'est curieux comme d'assister au manège des sonneurs de piastres. Il faut dire que l'unité monétaire de l'Orient chinois est ce gros disque d'argent qui a valu cent sous et qui ne représente plus guère que 1 fr. 90. Il faut ajouter aussi que la crainte très justifiée de la fausse monnaie est la plaie de ces pays-là. On m'a montré des piastres provenant de l'intérieur, qui avaient été poinçonnées jusqu'à trois et quatre fois par de notables commerçants ou des banquiers locaux pour établir leur authenticité aux yeux des indigènes. Ces pratiques diminuent leur valeur intrinsèque, mais leur crédit en est augmenté. Pour ne pas être envahi par la fausse monnaie dans les banques, on a recours aux sonneurs de piastres. Ils sont accroupis en rond dans un coin de la salle. Des pièces d'argent, ramassées à poignées, ruissellent entre leurs doigts, tombent en cascades sur le pavé : et l'homme, tout en causant, envoie de temps à autre, d'une imperceptible chiquenaude, rouler à l'écart le morceau de métal au tintement suspect : et cela le plus naturellement du monde, sans erreur comme sans effort. Comment une race ne réussirait-elle pas, lorsqu'elle a ainsi les doigts agiles, l'oreille exercée, le sens pratique et l'estomac complaisant!

Mais c'est à Cholen, à six kilomètres de Saïgon, qu'il faut voir les Chinois, car ils y sont chez eux : et l'on s'en aperçoit tout de suite à l'activité de la populeuse cité. C'est là qu'ils absorbent à peu près entièrement l'industrie du riz. Ils sont propriétaires des usines à décortiquer, et peu à peu ils expulsent les contre-mâtres européens dont ils ont dû accepter au début les services. Eux seuls savent faire arriver le riz du fond du delta jusqu'à leurs comptoirs. Car l'Annamite entend qu'on vienne chercher la denrée sur place et, comme il n'a pas d'avances, on doit lui consentir des prêts sur sa récolte encore incertaine. Naturellement, ces prêts ne se font qu'à des taux usuraires, et l'on en profite pour vilipender le Chinois qui, dit-on, suce jusqu'à la moelle le pauvre indigène. En réalité, sa part est moins belle qu'on pourrait le croire. Le commerçant confie une somme ronde, moyennant un intérêt raisonnable, à un patron de barque. Celui-ci part en campagne, reste souvent plusieurs mois absent; en route, il donne des acomptes aux propriétaires dont il achète les récoltes futures et quelquefois

même à des agents qui battent pour lui les rizières. Cet argent est donc rapidement disséminé, transmis de main en main et chaque fois sous forme de prêt : quand il arrive jusqu'à l'Annamite, les intérêts ont fait la boule de neige, et c'est sur le dos du pauvre diable que tout cela se règle. Mais, comme on le voit, l'opération n'est pas exempte de risques. Le commerçant hasarde réellement son argent, sans compter que la baisse de la piastre, entre la période de l'achat et celle de la vente, a été maintes fois pour lui une cause de déconfiture. Aussi, peu d'Européens ont-ils tenté l'aventure. Il en sera ainsi tant que la routine annamite ne se sera pas modifiée et tant que les voies de communication se borneront aux arroyos. Mais les chemins de fer coûtent cher à construire dans ce pays, où les billets de banque passent à tort ou à raison pour fondre rapidement.

La présence du Chinois paraît donc devoir être considérée jusqu'ici comme une nécessité. Sans doute il draine l'argent : mais il le fait circuler jusqu'au fond du territoire. Sans doute, après fortune faite, il emporte son magot en Chine; mais, pendant qu'il a résidé dans la colonie, il lui a procuré sous forme d'impôt de capitation un revenu annuel. Nous sommes les conquérants guerriers : il est, lui, le conquérant pacifique, l'intermédiaire commercial qui s'agit au-dessous de nous. Sans lui, nous prendrions plus difficilement contact avec la population; il représente les mille petits vaisseaux par lesquels le sang afflue au cœur de la colonie. En un mot, si le Chinois n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Un vieux colonial me disait : « Les Chinois sont moins dangereux pour nous que nous-mêmes. La prospérité de nos finances et les gros traitements ont introduit à Saïgon des habitudes de dépenses exagérées. Le champagne coule à flots, la domesticité est nombreuse, l'écurie bien garnie. On enfle démesurément son personnage. Le fait que chacun porte des vêtements de même coupe et de même couleur blanche incite chacun à rivaliser avec le voisin, son égal en apparence. Cet entraînement est d'autant plus funeste que nul ne possède ici de fortune personnelle. Je ne crois pas beaucoup au péril jaune, mais il existe à coup sûr un péril blanc. »

Vicomte de MIRAMON-FARGUES.

UNE ÉTAPE

I

Là-bas, de l'autre côté de la mer, où fut la Carthage antique, où, sur les ruines des splendeurs peintes par Flaubert, croissent les cactus et les plantes sauvages; où s'écrasent les mosquées sous le poids de coupes blanches qui les surplombent; là-bas est resté quelque chose de moi, un peu de mon cœur pour toujours!

Voici même qu'à l'heure où j'écris, le souvenir des choses passées me revient plus net, plus distinct, à leur simple évocation. Par un phénomène bizarre d'imagination, je me figure lorsque j'y songe, me trouver pour tout de bon en cette Afrique mystérieuse au point d'en éprouver les sensations matérielles. Mes yeux fermés voient en dedans à travers la couche d'air transparente, la houle des montagnes bleues à perte de vue. A mes oreilles vibrent les sonorités coutumières de la campagne en mai : les appels de cailles et le grésillement des insectes. A mes narines monte grisant, intense, le parfum des herbes de ces contrées d'Orient, et véritablement il faut un effort de réaction, pour me convaincre de la fausseté de ces impressions et du mensonge de mes sens !

Maintenant que toutes ces choses sont vieilles et disparues avec les belles années de prime jeunesse, je puis presque les écrire de sang-froid. Presque seulement, car au léger contact de la souvenance qui les effleure, se dressent encore mes impressions de jadis, point mortes, certes, ni même affaiblies. Elles sont semblables à ces tableaux anciens laissés dans quelque pièce abandonnée. La poussière les recouvre d'abord d'une couche fine, puis, les années passant, l'épaisseur qui grandit finit par dérober aux regards le sujet traité par l'artiste. Sous le voile fugitif qui la masque, la toile n'a pourtant rien perdu de sa fraîcheur. Un souffle peut lui rendre son éclat et son charme premier. C'est ainsi que les sensations nouvelles qui sont venues se poser sur les anciennes disparaissent comme une poussière au plus léger heurt, si elles n'ont su atteindre le cœur pour s'y tailler une place éternelle. Quand bien même elles y réussissent, elles ne chassent pas pour cela les premières occupantes, mais s'installent à leurs côtés et forment en quelque sorte les points de repère et les matériaux sur lesquels s'édifie l'histoire d'une vie humaine.

II

Quand se déroule sous mes yeux le panorama de ma jeunesse, tableau de rudes chevauchées à la poursuite d'hommes ou de fauves, sous la chaude et blonde lumière du « bled », les souvenirs, comme des personnages, accourent de tous côtés, s'entrechoquent et se croisent, se heurtent et s'entremêlent. Ils transforment d'abord par la magie du rêve l'étroite cellule de ma pensée en un immense steppe désert, dont la monotonie n'est rompue que par les dunes de sable et les maigres buissons de diss. Puis le décor se précise. Le vol devenu plus rare des vautours, les fragments de squelettes d'un blanc cru, les traces à demi effacées des djemels, annoncent le désert. Bientôt dans l'air embrasé résonne le terrible « tambour de mort » dont la lugubre batterie, d'une imitation terrifiante, est causée par le choc d'infimes grains de sable les uns contre les autres. Répété pendant des heures interminables, et sur une étendue de terrain que l'œil ne peut évaluer, ce roulement, dans son inexorable continuité, donne l'exaspérante sensation d'une charge de fantômes qu'on attendrait fiévreusement, la sentant toute proche, et qui n'arriverait jamais au contact. C'est bien le désert, l'océan de sable, tantôt figé sous un soleil de plomb, tantôt exaspéré par les brutales secousses du simoun, tandis que se transforment en vagues furieuses les ondulations immobiles. Une seule lame de sable qui déferle engloutit des caravanes entières et le gouffre n'en rejette les ossements que bien des années plus tard.

Voici maintenant que j'aperçois les têtes de colonnes de turcos ou de bataillonnaires, à la poursuite des gourms soulevés. Les yeux fixes, les faces émaciées par l'insomnie et les privations, les hommes marchent. La préoccupation unique de tous est de trouver la force nécessaire à l'accomplissement d'un geste devenu machinal : le pas en avant. Ils ont l'angoisse du « derrière soi » que connaissent si bien ceux qui ont vécu l'existence d'avant-coureurs. Ils ont les tempes qui battent et les jambes exténuées, mais la réserve d'énergie et de vraie bravoure donne à la rescousse et les défaillances sont inconnues parce que le mépris commun en ferait justice à défaut de toute autre sanction. On avance toujours et, malgré tout, simplement parce qu'on est soldat, et l'on a même parfois le très bel héroïsme de plaisanter, simplement parce qu'on est Français. Enfin, la toile de rêve s'éclaircit de caressantes et fraîches couleurs. Des palmiers! des oliviers! de l'eau! Sous le rose du couchant et bien que l'oasis soit encore à plusieurs lieues,

sa fraîcheur baigne déjà les yeux brûlants et parfume les narines incendiées! De l'eau! éteindre sa soif! voir couler, cristallin, limpide, à sa portée, l'adorable liquide, baume des membres épuisés, liqueur de vie! Un hennissement frénétique des chevaux sort rauque et convulsé de leurs naseaux engorgés de poussière. Les hommes secoués de frissons lèvent la tête vers la petite tache sombre à l'horizon qu'ils ne quitteront plus du regard. Les yeux si mornes s'allument d'une flamme de convoitise, et même les plus vieux officiers ont sur leurs faces graves, tannées au feu de toutes les campagnes, comme un rictus imperceptible de satisfaction.

La nuit est tombée brusquement, sans transition. Comme on couvre les yeux des malades qui ne peuvent supporter la lumière, au moyen de leurs draps remontés, il semble qu'une main invisible et protectrice jette une étoffe sombre sur les corps épuisés par le terrible soleil. Le crépuscule de France est inconnu là-bas. Au reste, cette coquetterie du jour finissant à laisser le regret de sa fuite, ces teintes orangées et tendrement pâles dont il se pare aux pays tempérés auparavant de défaillir ne seraient pas comprises aux zones incendiées. Plus près de la nature, l'homme perd de sa civilisation, et l'instinct de conserver l'être prime celui plus raffiné de l'observation des beautés ambiantes. Voici que se dressent les petites tentes de quatre hommes, tandis qu'on entrave les paturons gauches des chevaux à la longue corde tendue et que les branches sèches d'oliviers craquent au-dessous des marmites déjà fumantes. Au loin, le glapisement des chacals en chasse dans les rochers donne l'illusion d'abois plaintifs de petits chiens perdus. De temps à autre, un éclat de rire ironique fuse sur un point du camp. C'est une hyène attirée par la succulente odeur de viande, mais que sa lâcheté proverbiale empêche d'approcher. Tout à l'heure, quand les feux du campement seront éteints, dans le grand silence, à la pâle lueur d'un rayon de lune, la hideuse bête s'avancera prudemment, l'échine rasée, contournera les tentes, se saisira de quelque lambeau, et s'enfuira du même pas de velours, à moins que sa malchance ne l'ayant fait passer trop près du groupe des chevaux, une formidable ruade en plein corps ne lui fasse exhiler d'un seul coup son âme de nécrophage.

Combien en ai-je passé de ces nuits, relisant sous mon marabout de toile grise, pour la millièame fois, *Salammbô*, l'admirable « Maître de l'heure », d'Hugues le Roux, ou l'un de mes Loti qui ne me quittaient jamais. Et j'ai refait le même voyage que les barbares dans leur exode du Kef sur Carthage. J'ai vu la montagne des Eaux-Chaudes, j'ai évoqué l'âme des martyrs du défilé de la hache et causé de nuit, sous l'aqueduc, avec l'esprit qui y revient, de

l'astucieux esclave de Matho. Les nomades de ces temps-ci sont figés dans une atavique attitude. Les barbares portent encore le bâton courbé de Jacob et les mêmes vêtements de laine. Quand les fantômes des guerres Puniqes passent la nuit dans les campagnes désertes, ils retrouvent l'oppidum romain debout et l'emplacement des balistes préparé pour les machines de guerre. Et c'est peut-être le grand souffle de bravoure de tant de héros inconnus et défunts qui, mélangé à l'air qu'on respire dans ces contrées, donne aux guerriers d'aujourd'hui comme un ozone de courage qui gonfle leurs poumons et précipite le beau sang rouge à leurs cœurs.

C'est là que j'ai appris le catéchisme militaire dont les trois vertus théologales sont l'obéissance, la solidarité, le dévouement. Les livres de tactique enseignent aux jeunes officiers l'art de disposer des masses sur le terrain et de les y faire mouvoir en vue d'un but rationnel et défini, mais c'est l'admirable livre du « plein air » qui dévoile le secret du divin sculpteur de Galathée. C'est grâce à ses leçons fécondes qu'on pénètre par le contact journalier dans les individualités, qu'on transforme les froides unités en nobles âmes, et qu'on tient en main, grâce à l'affection de ses hommes, le jaillissement à volonté de leur absolu sacrifice.

Puis de plus hautes connaissances encore se dévoilent au rêveur de nuit qui s'incline avec avidité sur le grand recueil de la Nature et de la Vie. L'horizon s'ouvre autour de lui comme les pages d'un livre immense. Elles renferment en leurs feuillets d'espace, les causes profondes qui déterminèrent l'évolution progressive de certaines races, et donnent les raisons qui condamnèrent à l'immobilité, et par conséquent à la déchéance, celles qui refusèrent de s'associer à la ruée des espèces vers l'Idéal.

L'histoire que je vais rapporter est d'une simplicité à faire sourire peut-être. L'on pourrait s'étonner que des digressions philosophiques d'une envergure exagérée servent de prologue à l'exposition d'un fait aussi banal. Tel n'est point mon sentiment ou, du moins, j'eusse désiré montrer ce que peut produire sur des êtres généreux mais frustes, sur des intelligences qui ne s'ouvrirent pour la plupart qu'aux augustes leçons de la nature, la bonne semence d'honnêteté et de dévouement qu'elle déposa en eux à leur insu et que nous autres, jardiniers d'âmes, n'eûmes qu'à faire fructifier.

III

- Ta gourde?
- Vidée il y a longtemps.
- Ta peau de bouc?
- Il y a deux heures qu'elle est sèche.

— Ah ! bon sang ! pœurvû qu'on arrive vite à l'oued, alors ; car voici tantôt sept heures qu'on marche en plein soleil et les pauvres chevaux n'en veulent plus, n'est-ce pas vrai, mon lieutenant ?

— C'est exact, mon vieux Fouchard, sous la charge énorme du paquetage, les pauvres animaux commencent à buter, et leurs flancs creux sont sillonnés de larges rigoles d'où tombe l'écume. C'est pour cela qu'il faut réagir, vous autres. Toi qui es le plus ancien du peloton, montre-moi à tous ces bleus-là ce que c'est qu'un vrai chasseur d'Afrique. Dis-leur que s'ils se laissent aller sur leurs selles, ils seront causes de plaies très graves aux épaules et aux dos de leurs pauvres montures, ce qui serait une lâcheté. Je sais bien que c'est dur, que la petite réserve d'eau est tarie ; qu'on est parti à trois heures du matin et qu'il en est dix ; la belle affaire vraiment ; et qu'important ces détails. Nous devons capturer Ben Chérif, le reste est de piètre importance en vérité ! Et puis, les anciens, nous en avons vu bien d'autres ensemble, dans le Sud-Oranais, quand les mouches de plomb nous susurraient aux oreilles la chanson des crânes fendus ! L'avez-vous donc oublié... , et pourtant nous voici présents pour la plus grande part, prêts à en rire de bon cœur. D'ailleurs la rivière ne doit pas être bien éloignée, encore un petit coup de collier et dans quelques quarts d'heure on arrivera. Il doit bien s'y trouver un coin d'ombre. Avec cela, de l'eau et un brin de sieste, les forces perdues seront vite refaites.

— Mais, mon lieutenant, on n'est pas fatigué du tout, ce qu'on en disait, c'était histoire de causer.

Oh ! les braves gens, déclarait l'empereur Guillaume I^{er} en contemplant la boucherie du bois de la Garenne et le décuple effort des vestes bleues sur le terrible plateau d'Illy. Ah ! les braves gens ! Cet éloge d'un grand, mais loyal ennemi, s'est transformé depuis en vrai titre de noblesse, transmissible de mâle en mâle à la souche des héros de Sedan. Leur descendance s'en est montrée et s'en montrera éternellement digne. Car les ducs et les princes de la bravoure gardent, durant leur vie obscure, leurs parchemins soigneusement cachés et leurs écussons ne flamboient qu'aux soleils des jours de bataille. La joie qu'éprouvaient sous la mitraille les grognards de Lepic devint sous la rafale des canons prussiens la farouche gaité des cavaliers de Morsbronn et c'était le même sourire qui voltigeait à présent, auguste d'atavisme, mais gouailleur de nationalité, sur les lèvres imberbes de mes petits chasseurs à moi ! Et quelle joie quasi paternelle j'en ressentais ! L'histoire planait à cette heure sur l'obscur escadron. Cet entrain à supporter les privations, si éloigné de la résignation passive allemande ou des maux offerts au Seigneur par la piété des Russes, était si vraiment français, qu'il

évoquait en mon esprit les gamins sans souliers de la première République qui, la mèche blonde au vent sous le bicorne, vinrent de Paris chercher leurs chaussures à Turin en passant par le chemin des Aigles!

Pourtant, malgré leur généreuse dénégation, mes hommes étaient éreintés. Je le savais bien, moi, plus fort qu'eux, plus âgé, et qui me sentais néanmoins si las. Il était temps que cela finît. L'espoir de rencontrer le traître qu'on poursuivait était perdu pour aujourd'hui. — Admirablement monté, suivi d'une très faible escorte, sans impedimenta, il pourrait aisément gagner d'énormes distances sur nous. Le plan était donc tout indiqué. — L'acculer au désert, l'empêcher de se ravitailler et l'envelopper en un mot dans les mailles serrées d'un réseau qui ne lui laisserait d'alternative que la reddition ou le tombeau du sable.

En outre, comme l'a dit un écrivain militaire, les chevaux n'ont pas de patriotisme, ils ne se battent pas sans avoine et sans repos. Il fallait bien se rendre à l'évidence, l'effort maximum avait été donné par tous. Insister davantage eût été de la folie, et, quand la prudence la plus élémentaire conseillait de faire halte, notre capitaine était trop bon conducteur d'hommes pour dépasser le rendement de forces dont il savait pouvoir disposer.

Evidemment, on allait s'arrêter. Je regardais par-dessus les couvre-nuques blancs le terrain en avant de nous. Toujours la plaine aride aux jaunes tumulus peu élevés, sans un arbre, sans rien pour reposer la vue. A terre, l'herbe rase brûlant les pieds des chevaux.

Dans les belles étapes de France, lorsqu'une colonne doit s'installer en quelque village désigné, la marche est un plaisir. L'imprévu du paysage toujours changeant trompe la longueur de la route. Les bornes kilométriques renseignent sur la distance parcourue et sur le chemin qu'il reste encore à faire. Enfin le clocher apparaît salué de loin par des acclamations. On suppose gaiement les ressources qu'offrira le cantonnement. Les officiers songent que ce champ de luzerne là-bas doit bien abriter quelque gros capucin ou un vol de perdreaux, qui figureraient avec honneur sur le menu des camarades. Les hommes se disent que le trompette du 4^e peloton possède un bien beau talent sur le piston, et qu'au moyen d'une grange et d'un fût de piquette mis en perce, voilà un joli bal organisé pour le soir.

Mais, nous autres, rien de semblable nous attendait.

En ces contrées désertes, les buts d'étape sont un maigre filet d'eau ou même un simple puits. Aucune bienvenue ne salue l'arrivée des troupes en réponse aux joyeuses fanfares. Dans l'absolu silence ambiant, il semble que la terre rechigneuse ne

cède qu'à contre-cœur l'étroit espace sur lequel va s'établir le camp. Il y faudra dormir sur le sol nu, l'esprit en proie à toutes les préoccupations d'un gibier épuisé qui se gîte après avoir étanché sa soif. Mais encore fallait-il l'avoir à sa portée, le liquide indispensable à la vie, si troublé, si vaseux, si impotable qu'il fût. On le filtrerait avec des mouchoirs, des branches d'arbre, du sable, n'importe quoi, mais s'en passer, impossible! Sans lui, pas de soupe, les mortelles insulations aggripant aux cervelles leurs ongles invisibles, et... pourvu qu'il ne soit pas trop tard déjà. A quoi pense donc le capitaine là-bas en tête, la boussole dans la main droite et son immuable pipe aux dents.

A deux kilomètres l'horizon est brusquement barré par une crête dont l'aigu profil se détache sur le bleu du ciel avec une implacable netteté. L'air embrasé semble danser devant nos visages semblable à celui qu'on peut observer au-dessus des foyers ardents. Mais nos peines vont prendre fin sans doute. De l'autre côté du monticule, c'est la vallée, c'est le thalweg du petit oued tant désiré, ou bien la fraîcheur d'un bois d'oliviers au centre duquel s'ouvrira béante la gueule du puits. Et l'on se sent tout regaillardir. Tout est oublié. On regarde autour de soi. Comme nous sommes peu de chose dans l'immensité environnante. Un fort escadron de marche exige pourtant un espace assez considérable pour se déployer. Eh bien, ici notre groupe semble une chose infime, serrée, ratatinée, tassée, et qui tiendrait, cavalerie de Lilliput, sur le carré d'un mouchoir.

Un bref appel de trompette : « Ha...lte pour l'escadron ». MM. les officiers en tête, au capitaine!

Enfin! cent mètres au plus à parcourir pour le rejoindre en haut de l'éminence et les premiers, nous allons apercevoir la terre promise. Par une mystérieuse transmission, notre joie intérieure s'est communiquée à l'âme obscure de nos bons chevaux. Ils sentent confusément que l'instant heureux est proche. Leurs suprêmes forces rassemblées, ils veulent étendre en un galop soutenu les dernières foulées sur le sol maudit, et fous, les yeux injectés de sang, l'encolure durcie, ils escaladent la petite crête et se figent brusquement au sommet, les jambes flageolantes, à deux mètres de notre chef...

IV

Avant qu'il eût ouvert la bouche et proféré un seul mot, à l'air de tristesse infinie répandue sur son énergique visage, sans même qu'il nous eût été nécessaire de parcourir d'un coup d'œil le terrain, nous avions compris. Horreur! une angoisse éperdue crispa

nos mâchoires et contracta nos gorges. En une seconde, les conséquences atroces de l'événement affluèrent toutes ensemble à nos cerveaux, martelant notre pensée de catastrophes en heurts, emplissant nos yeux d'images d'agonies et ramenant à nos mémoires les souvenirs confus de morts similaires. Mais raidis, cet oubli mental d'un instant déjà étouffé par le sentiment de la double dignité personnelle et militaire, nous attendîmes.

« Deux mots, Messieurs, non pour faire appel à vos énergies, Dieu me garde de vous manquer à ce point de respect, mais pour vous communiquer la situation et vous parler des hommes. Je m'accuse, Messieurs, d'une faute, la première de ma vie d'officier. J'ai mal lu ma boussole et perdu la direction exacte; bref, nous sommes sur un chott. Vous avez déjà senti que la poussière est salée et ainsi augmente encore notre malheur. Nous sommes vraisemblablement d'une vingtaine de kilomètres trop à gauche; doubler l'étape, vous le savez comme moi, est impossible. Je vous demande d'insuffler à nos pauvres chasseurs une parcelle de votre endurance et de leur remonter le moral. Je ressens un chagrin profond à penser que l'escadron souffrira par ma faute et vous en fait, à vous, Messieurs, mes excuses. »

Le lieutenant en premier répondit simplement, traduisant la pensée secrète de tous :

« Les officiers et l'escadron sont heureux de cette occasion qui se présente d'offrir à leur capitaine l'expression de leur inaltérable dévouement et de leur profonde affection. »

Tristement commença l'installation du camp. Ce fut d'ailleurs vite fait puisque faute d'eau il ne pouvait être question de nourriture. Les tentes dressées et les soins à donner aux chevaux accomplis, un silence morne et désolé plana. Pourtant rien ne fut oublié, aucun détail de service omis, et les articles les plus insignifiants du règlement de marche scrupuleusement observés. Un faible espoir restait encore. Des sous-officiers montés sur les chevaux de main de la colonne s'étaient volontairement offerts, malgré leur épuisement, à battre l'estrade en se partageant les secteurs. Si l'un d'eux parvenait à découvrir dans un rayon médiocrement éloigné le plus maigre filet d'eau, l'on pourrait au moyen de quelques chevaux ayant fait l'étape à vide, organiser un va et vient des seaux de campement et apporter ainsi un soulagement, si faible qu'il fût, aux maux endurés par l'escadron.

Et les heures coulèrent, si lentes! De temps à autre nous nous rendions au milieu de nos pelotons pour forcer les hommes à parler et combattre un peu la torpeur envahissante. Un loustic ayant voulu conter quelque grasse histoire de caserne qui eût

déchaîné des tempêtes de rire en temps ordinaire, fut écoutée poliment, et ses auditeurs gardèrent une muette gravité. Vers six heures et demie du soir, le dernier des gradés partis en exploration revint sans avoir rien découvert. Dès qu'il avait été signalé à l'horizon, tous les hommes s'étaient levés et fiévreusement attendaient des nouvelles. Il fit de loin un signe négatif de la main, et personne ne vint à sa rencontre. Son rapport donné à l'officier de jour, il glissa doucement de sa selle, évanoui.

A huit heures, le brigadier Courot, du 1^{er} peloton, devint subitement fou. Le malheureux s'étant fait une incision au bras gauche, avait recueilli dans une tasse le sang qui coulait de sa blessure, et, l'ayant coupé d'absinthe, avait essayé d'avalier cette horrible mixture. Quelques minutes après, dans une sorte de délire extatique, il nageait sur le sable à grandes brassées, hurlant de joie, et appelant tous ses camarades pour se baigner avec lui dans l'eau fraîche.

La souffrance était arrivée à son paroxysme, et son action sur les victimes si atroce, qu'elle avait accaparé la dose maxima de douleur supportable par tous les centres nerveux. C'est ainsi que personne n'avait faim, et, pourtant, après une étape ayant duré dix heures consécutives, le jeûne absolu remontait déjà pour tous à plus de vingt-quatre.

Pour la centième fois depuis l'arrivée, je me rendis près de mes hommes. Je ne puis continuer le récit de cette journée sans offrir aux cavaliers que j'eus le très grand honneur de commander l'hommage de mon admiration attendrie.

La torture indicible à laquelle ils étaient en proie eût suffi à l'excuse sinon à la justification de quelque défaillance. L'éducation première avait été absolument nulle pour beaucoup d'entre eux; pour d'autres déplorable. Mais ces fils de la terre ou ces gamins des faubourgs avaient, en endossant l'uniforme, senti s'épanouir dans leurs âmes le grand lys blanc de l'honneur qui pousse droit et fier à l'ombre des étendards. La fleur vigoureuse avait étouffé en croissant les germes infâmes des mauvais instincts, et rempli de sa floraison éblouissante et sans tache les cœurs dilatés à son contact.

Pas une plainte ne sortit des lèvres d'un homme. Pas un mot de révolte ne fut proféré, et j'éprouvai en arrivant vers leur groupe la plus orgueilleuse satisfaction de mon existence. Mes chasseurs, mes chers petits soldats, démontraient tranquillement leurs armes et débouclaient leurs paquetages pour les approprier en vue de la marche du lendemain.

Me traite de niais qui voudra, j'ai trouvé, moi, ce geste sublime!

Alors se passa quelque chose de grand et qui confine à l'antique. Les histoires romaine et grecque ne rapportent pas dans leurs

annales de trait plus simplement beau que la réponse d'un illettré médaillé en Afrique pour héroïsme invétéré et fait chevalier de la Légion d'honneur au Tonkin pour récidive.

La scène m'apparaît encore avec la même certitude que si elle datait d'hier. Le coup de sifflet du ralliement nous avait tous groupés autour du capitaine, au centre du camp. Je revois ces visages blémis, ces gorges contractées, ces yeux embués fixés sur le chef, ces deux cents hommes ayant formé le cercle et se tenant rigides dans la position réglementaire.

Le ciel mauve du soir adoucissait les tons crus des larges flottards que serraient sur les hanches les plis coquets des ceintures écarlates. Au milieu du grand silence, ces paroles tombèrent distinctes et nettes :

« Mes amis, j'apprends à l'instant qu'il se trouve à la réserve des officiers une dernière bouteille de vin de Bordeaux. Il est inutile de vous dire qu'étroitement liés à vos souffrances et jaloux de les partager, nous n'avons songé, ces Messieurs et moi, qu'à faire le meilleur usage de cette découverte providentielle. N'ayez donc pas de fausse honte, il se peut que l'extrême jeunesse d'un homme ou sa plus faible constitution l'aient conduit à un complet épuisement. Je vous le répète, il n'a pas à redouter de baisser dans mon estime. Je commande à des braves. Je l'ai vu et j'en suis fier. Faites passer la bouteille dans les rangs, et qu'on la boive. »

Le premier qui la reçut fut un tout jeune engagé venu de France parmi nous quelques semaines auparavant. Il regarda une seconde la belle couleur rouge foncé du vin scintiller à travers son enveloppe de verre, puis sourit et la passa à son voisin. De mains en mains, après avoir fait intacte le tour du cercle, la bouteille arriva au cavalier de 1^{re} classe Henry, chevalier de la Légion d'honneur.

A la stupéfaction générale, celui-ci la déboucha. Un effarement se peignit sur les traits de tous. Mais il ne fut pas de longue durée. S'approchant du pauvre brigadier Courot qui bégayait des phrases incompréhensibles, il lui soutint doucement la tête et lui fit absorber les trois quarts du contenu.

Alors, d'un joli geste crâne et décidé, jetant dédaigneusement à terre le précieux reste qui se répandit sur le sable, il montra quelques gouttes demeurées sur son doigt et dit en le portant à ses lèvres :

« L'escadron n'a plus soif, mon capitaine, mais en son nom, je porte votre santé et celle de nos officiers que nous suivrons éternellement, partout où ils voudront nous conduire. »

AUTOUR D'UN MARIAGE FRANÇAIS

EN TUNISIE

C'est plein de lectures, — dont les meilleures avaient été faites dans quelques numéros du *Correspondant*, — mais c'est aussi plein de souvenirs personnels que j'abordai à Tunis à la fin d'un beau mois de mai. J'y étais venu trois ans plus tôt, au nom de la *Société d'économie sociale*. Cette société avait reçu¹ un legs dont les revenus devaient servir à faire élever et à fixer dans une colonie française les enfants orphelins ou demi-orphelins, abandonnés ou délaissés qu'elle recueillerait (sans exclure ceux qu'elle croirait, sous sa seule responsabilité, devoir leur assimiler), et j'avais à m'entendre à ce sujet avec le directeur d'une colonie agricole déjà fondée, déjà ouverte à des enfants de même origine et de même caractère, entre Zaghouan et Hammamet.

Cette fois, je viens pour assister au premier des mariages célébrés dans l'orphelinat. Un des jeunes gens que nous avons, sinon choisis et envoyés (ceux-ci sont encore un peu trop jeunes), du moins adoptés et dotés, va s'établir. L'occasion était bonne pour donner à la petite colonie la preuve qu'en France on s'intéresse sérieusement à elle : elle était bonne aussi pour venir mesurer les progrès réalisés et se rendre compte sur place de ceux qu'on prépare ou qu'on désire.

Donc, laissons les grandes statistiques et surtout les polémiques. Contentons-nous d'une sorte de monographie et d'impressions reçues dans un milieu délimité. Peut-être y trouverons-nous plus d'une consolation, plus d'un document utile et aussi plus d'une leçon.

*
*
*

Quelques mots toutefois du cadre où nous allons nous mouvoir. Il y a trois ans, j'étais arrivé à Tunis de nuit, et j'en étais égale-

¹ D'un de ses membres décédés, M. Commines de Marsilly.

ment reparti le soir. Certes, j'avais été visiter pendant mon séjour ce fameux promontoire où les ruines de Carthage disparaissent maintenant sous la verdure et sous les beaux établissements de nos Pères blancs, de nos prêtres et religieux de divers ordres, de leurs orphelinats, de leurs séminaires, de leurs églises, faisant si bon voisinage avec des forts bien armés, avec des palais et des villas, ici de musulmans, là de chrétiens. Je n'avais pas eu cependant cette sensation que je reçois aujourd'hui de la superbe entrée du golfe, de cet immense horizon bleu, ponctué de taches blanches, et aussi de tous ces souvenirs où la France retrouve l'honneur et la responsabilité de tant d'héritages, celui des Carthaginois, celui des Romains et celui de notre saint Louis... Pendant plus d'une heure tout cela défile sous mes yeux, puis enfin j'aborde au port même de Tunis.

Depuis trois ans, bien des quartiers se sont développés : Tunis n'est pas très loin d'avoir ses 200,000 habitants ; la ville moderne s'est encore embellie. L'*Hôtel de France*, où j'étais descendu, n'est plus dans cette rue détournée dont les maisons en pierres sèches me rappelaient celles des bourgs de la Provence, et où l'on avait tiré parti, — assez bien du reste, — d'une vieille construction, aux pièces un peu trop vastes. Le propriétaire, c'est le même, et je le reconnais avec plaisir, s'est transporté dans une rue nouvellement percée ; là je trouve une installation toute moderne, avec salle de lecture et fumoir, électricité... ; la plus grande des deux salles à manger est toute brillante d'uniformes militaires, de toilettes de dames et de costumes de touristes élégants, servis par des domestiques en habit. Mais j'ai hâte de sortir, et je me vois tout aussitôt dans le tourbillon vertigineux de ces représentants de vingt races différentes ; je reconnais ces femmes juives à la coiffure longue et pointue, ces femmes arabes dont la figure est recouverte d'un masque noir en deux parties, l'une se relevant d'en bas, l'autre s'abaissant d'en haut. Voici la nuée des marchands de photographies, des marchands d'allumettes, des marchands de journaux, des solliciteurs de toute nature ; parmi eux se détache bien vite un Arabe qui courbe vers moi sa longue taille et me dit à l'oreille du ton le plus câlin : « Ecoute ! donne-moi seulement quatre francs, quatre francs pour toute la journée ! Je te ferai voir des curiosités dont tu n'as pas d'idée ! »

Ces curiosités, je les connais ; un bon et savant guide me les avait montrées dans la vieille ville : celle-ci est encore tout ce qu'elle était, et je me hâte de la parcourir à nouveau, car le vendredi, tous les magasins arabes vont être fermés. Je me désole une fois de plus de ne pas pouvoir entrer dans la célèbre mosquée de

l'Olive, à la colonnade si élégante. C'est à peine si les chrétiens peuvent avoir une faible idée de l'intérieur d'un édifice religieux des musulmans en pénétrant, sur permission spéciale, dans le panthéon des Beys : l'indigène a consenti, par une fiction complaisante, à y voir autre chose qu'une mosquée. En revanche, je constate avec plaisir que rien ne manque désormais à notre belle cathédrale, toute construite aux frais des catholiques. Rien ne manque non plus à l'église grecque sa voisine, plus petite et non moins ornée.

Les monuments modernes ne sont pas rares à droite et à gauche du Cours de la Marine. Il y a trois ans, on parlait déjà beaucoup du cercle trop somptueux dont on reprochait au précédent résident d'avoir pris l'initiative. Mais voici bien autre chose. On élève, on achève presque un immense casino, avec jardin d'hiver, hôtel annexé et enfin salle de jeu, comme à Monte Carlo. Les entrepreneurs ont lutté pendant des années pour obtenir la permission d'établir ce dernier couronnement de leur édifice. Ils l'ont arrachée à l'administration, à force de persévérance : tous les gens sensés le déplorent. Ils prévoient que les fils de famille indigènes, déjà trop amis des émotions excitantes et du jeu, vont bientôt achever de s'y ruiner. Or il n'est pas bon pour un vainqueur, à plus forte raison pour un « protecteur » se targuant d'une civilisation plus élevée, d'avoir à gouverner une population nombreuse, intelligente et appauvrie, ce qui veut dire mécontente. Mais je ne suis pas venu pour apprécier ce genre d'institution. Il est temps de revenir vers celles qui préparent à notre possession tunisienne des progrès moins tapageurs et moins discutables.

*
**

L'orphelinat ou colonie agricole de Sainte-Marie du Zit appartient à M. l'abbé Boisard, qui gouverne le domaine avec l'aide de confrères détachés, comme lui, du diocèse de Lyon. De riches compatriotes, qui avaient acquis là de vastes territoires et bâti de belles fermes, souffraient de n'avoir dans leurs parages aucun secours religieux : ils engagèrent M. Boisard à venir y fonder une œuvre, et pour mieux l'y amener, ils lui firent don de cinq cents hectares.

Cinq cents hectares, c'est très beau, et je n'entends pas du tout diminuer l'intelligente générosité des bienfaiteurs, en disant qu'à cette époque l'hectare valait 10 francs. Mais il en était inévitablement de ce don comme de presque tous ceux qu'on fait aux communautés. Il faut approprier, mettre en valeur, compléter par des bâtiments, acheter l'outillage, faire vivre un personnel et...

payer les impôts; de sorte que ces accapareurs ou accapareuses dont on jalouse tant les belles propriétés se trouvent souvent, le lendemain du cadeau, un peu plus pauvres et, en tout cas, plus embarrassés qu'ils ne l'étaient la veille. Ici, d'abord, rien n'était défriché; or il en coûtait alors de 100 à 125 francs pour défricher un hectare. Actuellement, la période difficile semble passée, car les terres de Sainte-Marie du Zit n'ont pas seulement gagné en étendue : elles peuvent être estimées à 150 ou 200 francs l'hectare. Celles qui ne sont pas encore défrichées le seront à bien meilleur compte. Voici comment.

Les végétaux à extirper sont généralement des thuyas, des jububiers et des lentisques. Les thuyas, on les réserve pour les derniers défrichements, car on espère que la valeur marchande de la souche, dans les travaux d'ébénisterie fine, peut encore augmenter. Ce à quoi on s'attaque le plus heureusement, c'est aux lentisques : on en fait sur place du charbon, que l'amélioration des moyens de transport permet de vendre avantageusement à Tunis. Le directeur de Sainte-Marie me dit qu'en abandonnant tout ce produit à des indigènes et en leur faisant gracieusement un transport par semaine pendant tout le temps de l'opération, il obtient d'eux, en échange, le défrichement qui devient ainsi pour lui presque gratuit.

Les moyens de transport! c'est là la grande affaire en pays neuf. Mais Sainte-Marie du Zit a maintenant deux routes magnifiques (on achevait, en mai, le dernier kilomètre de l'une d'elles) : l'une qui conduit à la gare de Zaghouan, l'autre qui mène à la gare de Crettesville. Toutes les deux sont parfaitement commodes et faciles à entretenir. Pour en mieux user, le propriétaire de Sainte-Marie et les quelques fermiers des environs font le projet de se syndiquer et de s'offrir en commun le luxe d'une automobile. En attendant, c'est un des chevaux de l'orphelinat qui m'amène. Avec quel plaisir je me retrouve sur cet immense plateau mamelonné, coupé de ravins d'où les appareils mus par le vent font monter une eau précieuse. Les bâtiments se sont complétés par la maison des Sœurs franciscaines : les arbres fruitiers se sont multipliés, les orangers ont grandi, le troupeau s'est accru; l'océan de verdure ondule tout au loin, dominé par le Zaghouan, qui ressemble à un chameau gigantesque accroupi sous le ciel bleu.

Ce ne sont pas seulement les arbres qui ont grandi, ce sont les enfants, et particulièrement ceux que la Société d'économie sociale y a envoyés. Les voici, mes petits Parisiens qui m'ont donné un instant quelque inquiétude. D'autres n'ont pu y rester, ils avaient la nostalgie de la grande ville, ils en avaient rapporté des habitudes.

et des goûts que leurs charitables protecteurs ou protectrices m'avaient soigneusement cachés. Mais ceux-ci, en fin de compte, sont restés : c'est une bonne note, et ils la méritent. Ils se sont singulièrement fortifiés et, sur plusieurs, je remarque que la vigueur acquise, loin de leur donner un air lourd et d'épaissir leurs traits, leur a formé une physionomie plus fine. Ils se sont levés à quatre heures du matin ; j'ai fait comme eux, au son de la cloche, et je me mets à leur recherche. Dans les champs de fèves, je vois travailler un de mes petits compatriotes de l'Yonne, devenu orphelin à Pateaux ; je le trouve frais et joufflu, très heureux d'envoyer par mes soins une bonne lettre à l'oncle qui me l'avait amené. Près du parc à bestiaux, je mets la main sur un jeune citoyen de Grenelle, qui n'a pas toujours été la moins mauvaise tête de la compagnie. Il s'est surtout laissé civiliser par les religieuses ; car un jour, pliant le linge avec la supérieure, il lui a fait toutes ses confidences, lui a raconté la mort de ses parents, les épreuves qui ont suivi et qui ont quelque peu altéré son caractère. Le voilà bien adouci, mais il a gardé encore quelque chose de songeur et de frondeur. Il se plaît beaucoup avec ses vaches et ses chèvres qu'il appelle par leurs noms : si je fais venir son petit frère, placé en Seine-et-Oise, c'est à la condition que celui-ci ne sera plus parmi « les gosses » allant à l'école, et qu'ils pourront travailler tous deux côte à côte. Lui, cependant, ne déteste pas l'école proprement dite : il avait pris son certificat d'études de très bonne heure ; le patronage de Saint-François-Xavier trouvait qu'il savait très bien son catéchisme ; ici, l'une de ses préoccupations c'est d'apprendre l'arabe, et il paraît qu'il est en assez bonne voie pour y réussir.

Le dernier que je rencontre est aussi le dernier de ceux que j'avais envoyés. Quand la direction l'avait reçu, avec son air de petit singe et son argot de faubourg parisien, qu'il croyait la seule langue connue, elle l'avait trouvé « bien mal embouché », elle avait douté de pouvoir le conserver longtemps (car Sainte-Marie n'est pas, il s'en faut, une maison de correction). Mais au fond, c'est un bien bon enfant, et dont la touchante histoire avait été un instant navrante. Il avait eu un grand chagrin de la mort d'une petite sœur qu'il était chargé de garder, de soigner, d'habiller aux heures où on le laissait seul avec elle à la maison. Peu après, une voisine lui apprit, sur un ton gouailleur, que sa mère n'était pas mariée, et lui fit à ce sujet des commentaires que l'on devine. Il en eut cette fois une telle honte et une telle douleur qu'il se sauva ; on le ramassa dans la rue et on le mit provisoirement, comme vagabond, à la petite Roquette. Là il donna le nom de sa mère qu'on appela : la pauvre femme eut un tel saisissement de voir le

petit « en prison », qu'en rentrant chez elle, elle s'alita et mourut. Elle laissait son fils tout seul, avec le tempérament émotif qu'elle lui avait légué. Mon ami Rollet le recueillit, lui fit faire sa première communion chez les tertiaires dominicaines de la rue de Rennes et me le donna. Le grand air, la compagnie des camarades et celle des sœurs lui ont rendu la bonne humeur; on est content de lui, et ceux qui m'accompagnent ne peuvent s'empêcher de rire quand, sur le ton et avec l'accent encore intacts d'un gamin de la Villette, il me charge de ses commissions pour sœur Raymonde et sœur Elvire; il leur recommande d'envoyer à Sainte-Marie un camarade de la rue de Rennes; enfin il leur réclame son chapelet qu'il a oublié chez elles le lendemain de sa première communion.

Voilà quelques échantillons de nos pupilles. Si nous voulons voir ce qu'ils deviennent quand ils le veulent, — au bout de huit à dix ans, — allons à notre jeune marié.

* *

Notre jeune marié est le fils d'un blanchisseur d'Arcueil, mort jeune et pauvre. Sa mère, obligée de gagner sa vie, le fit accepter dans les ateliers d'apprentissage que l'abbé Boisard dirige à Lyon, dans le quartier de la Guillotière. Au bout de trois ans, sa santé ne supportant pas ce genre de travail et d'habitation, l'on essaya pour lui de la Tunisie, et l'on s'en trouva très bien. Sa mère l'y suivit; elle put rendre des services et vivre à côté de lui dans la colonie même. Quant à lui, il devint un excellent agriculteur, fit son année de régiment; et le 21 mai dernier, je le trouvais, dans sa redingote noire, une fleur à la boutonnière, tout prêt à mettre son anneau d'or au doigt d'une belle jeune fille de dix-neuf ans, très gentiment habillée.

Il lui apportait autre chose que ses deux bras. Sur les gratifications et récompenses que la colonie donne à ses pensionnaires, il avait fait quelques petites économies. Malgré le régiment, il ne lui restait pas très loin d'un billet de 1,000 francs. A la fin de 1901, la société d'Economie sociale, sur le rapport de la société de patronage de Tunis, unie à la direction de Sainte-Marie du Zit, lui avait fait solennellement verser, en présence de tous ses camarades et de quelques colons, une somme de 1,200 francs (c'est ce qu'elle voudrait donner chaque année au plus méritant). Dès lors M. l'abbé Boisard avait constitué à notre commun pupille, sur le territoire même de Sainte-Marie, un métayage d'environ 70 hectares, dont 30 en montagnes, pour les troupeaux, et le reste en bonnes terres. Il lui avait fait élever les bâtiments nécessaires. En utilisant,

comme fondations, les restes mal enfouis d'une huilerie romaine, il avait réussi à avoir pour 17 ou 1,800 francs une maison très solide, très bien aménagée, facile à agrandir, et une écurie avec ses indispensables dépendances. Il avait garni les écuries d'un cheval, de six bœufs de labour et d'un bétail destiné à s'accroître. Le jeune métayer doit payer le loyer du tout par le tiers des céréales et des produits de grande culture, et par la moitié des autres fruits (en prenant ici le mot *fruit* dans son sens le plus étendu). Il aura pour lui seul les produits de sa basse-cour et d'un jardin potager de 40 ares. S'il est économe enfin, il est calculé qu'il pourra, tout en vivant, devenir propriétaire de l'ensemble, par quinze annuités de 6 ou 700 francs chacune. Tel est l'arrangement que la nouvelle féodalité cléricale offre à ceux dont elle a fait l'éducation.

Nous ne pouvions pas marier un tel pupille, un futur propriétaire foncier, avec la première venue. En tout pays colonisé, cependant¹, les femmes sont relativement rares. Sur dix Français qui se marient en Tunisie, on m'affirme qu'il en est bien cinq ou six (un habitant me disait même sept, mais c'était exagéré) qui épousent des Italiennes. Dans le cours du précédent hiver, trois officiers de la garnison de Tunis avaient fait semblable mariage, et dans de bonnes conditions. Sans dédaigner ce mode d'annexion ou de fusion, M. l'abbé Boisard avait depuis quelque temps un autre système en vue. Il désirait avoir un orphelinat de jeunes filles et marier entre eux ses pupilles.

L'orphelinat de jeunes filles existe dès à présent²; il a été ouvert il y a trois ans à peine, mais c'est avec des enfants qu'il débute. Laissons donc les années venir, tout en souhaitant plein succès aux Franciscaines-Missionnaires de Marie qui collaborent à cette partie de l'œuvre commune.

¹ Surtout quand il s'agit de colonies françaises.

² Je ne pense pas être indiscret en racontant de quelle manière il s'est établi. Il est souvent utile de savoir exactement, sincèrement, comment se fondent la plupart des œuvres catholiques.

Un jour donc, M. Boisard reçut d'une personne dont il n'avait jamais entendu parler la proposition suivante. Cette personne lui dit : « Voici quelque temps que je vous suis, vous et vos œuvres. Je voudrais faire quelque chose pour vous, sans pouvoir, d'ailleurs, priver mes futurs héritiers du capital que je mettrais à votre disposition. Accepterez-vous un prêt de 100,000 francs à 3 pour 100, et remboursable, à votre convenance, en vingt-cinq ou trente années? » M. Boisard considéra que cette offre constituait un concours véritable, et que la culture était suffisamment rémunératrice en Tunisie pour lui permettre de l'accepter sans trop de témérité. Il lui fallait cependant construire et aménager, comme je le disais plus haut; il l'a fait, et tout permet d'espérer que le bienfait ainsi donné et ainsi accepté ne sera pas sans récompense de part et d'autre.

Cette belle congrégation compte en Tunisie trois groupes, l'un chez les garçons à Sainte-Marie du Zit, un second à cette petite colonie de fillettes qui s'appelle Sainte-Marguerite, et le troisième à la Marsa, près de Carthage, où elle a un pensionnat connu sous le nom de Sainte-Monique. C'est une congrégation bien française, qui a dans Paris (impasse Reille) un très beau et surtout très utile établissement; mais elle compte dans ses rangs un certain nombre d'étrangères, avides de servir au loin la cause catholique sous la direction de femmes de notre nation. Celles-ci, en effet, ne sont-elles pas les maîtresses par excellence en charité et en apostolat? A Sainte-Marie du Zit, sur cinq religieuses, j'ai trouvé, je crois, une Belge, une Tyrolienne, une Suissesse et une Italienne. A Sainte-Marguerite, c'est un peu la même chose, et personne ne saurait en être surpris dans notre possession, où l'on compte tant de races différentes qu'une minorité de Français réussira sans doute à fondre utilement pour elle, surtout si, à défaut de la quantité, elle fournit la qualité... A la tête des trois groupes est « la mère-vicaire », vicaire de la province de Tunisie. C'est une Parisienne celle-là : et c'est elle qui, dans son pensionnat-orphelinat de Sainte-Monique, nous a trouvés, nous a donné la fiancée. C'est elle qui, en vraie mère, a organisé non seulement la célébration, mais aussi la fête du mariage. Les frais ont été supportés par elle et par le directeur de Sainte-Marie du Zit; mais c'est chez elle que nous avons eu la « réception » et même le banquet nuptial, au menu soigné, qui a immédiatement suivi la cérémonie religieuse.

Celle-ci avait été présidée par Mgr Tournier, évêque de Bizerte, administrateur temporel du diocèse de Carthage. Il avait dit la messe, prononcé le discours, donné la bénédiction nuptiale. Ce fut encore lui qui présida le banquet où assistaient la mère du marié et celle de la mariée (fixée avec le reste de sa famille à Tunis), les témoins, sept des camarades du jeune marié à Sainte-Marie du Zit et au régiment, autant de jeunes filles de Sainte-Monique et, pour consacrer gaiement l'union des œuvres religieuses, le directeur de l'orphelinat salésien, — un Grec, — en face des prêtres lyonnais, compagnons de M. Boisard. Rien n'y manqua, pas plus que les chants et les fleurs n'avaient manqué à la chapelle. Les bonnes Franciscaïnes et, parmi elles, leur supérieure, la fille, m'a-t-on dit, d'un banquier de Paris, nous servaient. Après les toasts, on amena le piano, au grand ébahissement de nos jeunes colons. Ils n'avaient jamais été à pareille fête : car la première noce à laquelle assistait le marié, c'était la sienne. Je ne saurais dire à quel point j'ai été charmé, ému et réjoui tout à la fois de la bonne tenue et de la

gaieté de cette jeunesse et de la largeur d'esprit de tous ceux qui étaient là. Quand on fait le voyage de Tunis, on ne résiste pas toujours au désir de passer par l'Italie et d'y revoir les chefs-d'œuvre qui enchantent depuis si longtemps nos souvenirs. Eh bien ! je l'affirme, la vue de ces enfants arrachés à la misère, à ses tentations et à ses douleurs, ainsi transformés en agriculteurs sains, vigoureux, résolus, affectueux, voilà qui vaut la vue des Michel-Ange ou des Raphaël. Et quels artistes aussi que ces hommes modestes et dévoués qui accomplissent ces métamorphoses ! Comme on peut bien leur appliquer, — dans la mesure voulue, — ces paroles de la liturgie catholique, que s'il est admirable de former la nature, il est plus admirable encore de la réformer !

C'est dans ces sentiments que j'ai quitté notre jeune couple et son joyeux entourage. Nous avons eu comme un petit retour de nocé à Sainte-Marguerite. J'y avais vu les petites fillettes ; j'avais visité le domaine où un des pupilles de Sainte-Marie est chef de culture, en attendant le moment prochain où il sera candidat à notre dot. Vingt-quatre heures après, les nouveaux métayers devaient être installés à leur Saint-Louis (c'est le nom de leur ferme). Les meubles neufs en pitchpin les y attendaient : le marié, qui n'avait pas oublié son ancien apprentissage d'ébéniste à la Guillotière, les avait fabriqués lui-même au temps de ses fiançailles. Il ne leur restait plus qu'à couper bien vite leurs blanches moissons qui pressaient, puis à donner jusqu'au bout le bon exemple à leurs voisins en justifiant, avec le temps et l'aide de Dieu, tous les souhaits que tant d'amis de la jeunesse et tant d'amis de la vraie France ont formés pour eux ¹.

Henri JOLY.

¹ Depuis lors, un second mariage a été célébré : le nouveau pupille de la Société a encore épousé une élève des Franciscaines, fille d'Espagnols établis en Algérie, mais devenue orpheline. Un troisième mariage se prépare dans les mêmes conditions. Le premier contrat de métayage ayant réussi, les nouveaux couples sont heureux de l'accepter et de travailler à y faire honneur.

LA CONCENTRATION DES VINS

Ce que les viticulteurs méridionaux, et, après eux, toute la presse française, ont appelé « la mévente », cette crise économique dont les causes multiples et obscures ont eu pour déplorable résultat l'encombrement du marché vinicole et l'abaissement très au-dessous de la normale du prix marchand des vins ordinaires, a conduit les producteurs d'abord, les économistes ensuite, à rechercher tous les moyens possibles de la combattre et de rendre à notre grande production nationale les débouchés nombreux et sûrs qui lui sont indispensables. Les uns ont cru voir le salut dans une intervention législative (loi des boissons), dans une plus grande consommation des services de l'Etat (distributions régulières de vin aux troupes, exclusion systématique des vins étrangers de tous les marchés de l'armée, de la marine et de l'Assistance publique), dans un remaniement des tarifs douaniers (protectionnisme), ou dans le développement toujours croissant de notre commerce d'exportation (primes à la sortie, encouragements donnés à la marine marchande). Les autres, — et ce sont peut-être ceux qui ont vu le plus juste, — ont préconisé avant tout des procédés tendant à transformer l'outillage, à modifier en l'améliorant la valeur des vins du midi de la France, à faire des produits, sinon meilleurs au point de vue absolu, du moins de meilleure tenue commerciale. Les professeurs d'agriculture, les directeurs des stations œnologiques régionales, les membres des sociétés agricoles ont consacré tous leurs efforts à vulgariser par la presse et par la parole les théories pasteurienues, à amener les producteurs à ne plus se contenter de jeter au hasard du raisin dans leurs cuves, mais à suivre attentivement et à diriger la marche de la fermentation, à opérer, en un mot, sous le contrôle constant de données scientifiques certaines. Les résultats obtenus furent tels que les méthodes nouvelles de vinification n'ont plus guère aujourd'hui de détracteurs, et que tous les viticulteurs français savent l'importance considérable de l'asepsie des vaisselles vinaïres, de l'aération

des moûts, de la constitution des pieds de cuve et des soins méticuleux donnés au vin. Mais, parce que la qualité du produit obtenu est meilleure, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il soit d'un écoulement commercial plus aisé. Le problème restait donc à peu près intact, et sa solution toujours lointaine lorsque les partisans de la concentration sont entrés en scène.

Tout d'abord, qu'est-ce que la « concentration des vins » ?

Le vin doit être considéré comme une solution aqueuse de substances organiques et minérales, accompagnées d'un ferment dédoublant le sucre naturel du raisin en acide carbonique et alcool éthylique, et permettant le développement de produits acides (mordant) et de produits éthers (bouquet). Le vin concentré est, — théoriquement, — un vin auquel on a enlevé, par des procédés quelconques, une partie plus ou moins grande de son eau de constitution, sans toucher aucunement aux autres substances composantes, qu'elles soient fixes (sels minéraux, extrait sec) ou volatiles (alcool, éthers, aldéhydes, etc...). Il faut se hâter de dire que cette définition théorique est inexacte, et que, pratiquement, il faut définir le vin concentré : « Un vin dans lequel, en enlevant une partie de son eau de constitution, on a respecté *le plus possible* tous les autres composants.

Evidemment, il ne peut pas être le moins du monde question d'appliquer les procédés de concentration à *tout* le vin ordinaire récolté. Le vin concentré, quelque parfaites que soient les méthodes employées pour l'obtenir, n'est pas et ne peut pas espérer être jamais un liquide de consommation directe et courante : sa fabrication ne doit être qu'un artifice pour utiliser la surproduction et débarrasser le marché vinicole des excédents de récolte qui l'alourdissent.

Le vin concentré peut rendre des services signalés et trouver des applications multiples dans le détail desquelles il peut être intéressant d'entrer rapidement.

Un des principaux obstacles que le service de l'intendance doit surmonter pour assurer le ravitaillement des armées consiste en la difficulté de transporter le vin qui, de l'avis unanime des hygiénistes, est pour le soldat en campagne une boisson utile et nécessaire. Faire porter à l'homme, déjà surchargé, des rations de vin pour quatre jours, à raison de 125 grammes au minimum par ration, comme on lui fait porter des vivres de réserve pour quatre jours, c'est lui ajouter au bas mot 2 kilog. 1/2 de surcharge (en tenant compte du poids du récipient), et cela irait à l'encontre des préoccupations

constantes et nécessaires de l'état-major, qui ne cherche qu'à alléger le soldat pour accroître sa mobilité et diminuer sa fatigue. Faire transporter le vin par les convois, c'est exposer la troupe à des distributions irrégulières, c'est aussi priver le commandement d'un auxiliaire précieux, en lui interdisant, au moment d'un effort, pour soutenir le physique affaibli des hommes, de leur donner un peu de cet excitant de tout premier ordre qu'est le vin. La question peut paraître insoluble; le vin concentré lui apporte une solution satisfaisante. Deux litres de vin concentré à 40 pour 100 pèsent 250 grammes, récipient compris; allongé d'eau au moment de l'emploi, le liquide concentré redevient un vin normal, avec tous ses effets cordiaux; consommé pur et à faible dose, il n'a pas les inconvénients de l'alcool et en a tous les avantages. Si l'on objecte que le soldat est un grand enfant, incapable de mesure et presque de réflexion quand la fatigue physique l'accable, qu'il est à craindre que toutes les rations soient bues d'un seul coup et que l'ivresse s'en suive, il est permis de répondre que les gradés de tout rang pourront et devront exercer une exacte surveillance et que la discipline militaire est assez stricte et assez puissante pour empêcher le gaspillage et ses multiples inconvénients. Par l'emploi du vin concentré, la constitution d'approvisionnements de réserve est rendue facile dès le temps de paix; grâce à sa teneur alcoolique élevée et à la véritable stérilisation qu'il a subie au cours de sa préparation, il est, en effet, facile à conserver, et n'exige pas les soins méticuleux qu'il faut au vin ordinaire, toujours sujet à des maladies microbiennes nombreuses qui lui font courir le risque de devenir impropre à la consommation.

La marine peut, en embarquant des réserves de vin concentré, les arrimer dans des espaces relativement restreints, et augmenter ainsi la place disponible dans ses soutes à vivres; l'équipage et les compagnies de débarquement trouvent à son emploi les mêmes avantages que les troupes de l'armée de terre.

Les explorateurs pour qui, souvent, la privation de vin est une des plus pénibles qu'ils aient à supporter, et, à un moindre degré, les excursionnistes et les alpinistes, peuvent emporter facilement et sans grands frais une provision de vin concentré appelée à leur rendre, le cas échéant, d'inappréciables services.

Dans un tout autre ordre d'idées, le vin concentré est appelé à avoir également une grande utilité. Pour préparer leurs vins médicaux de toute nature, les pharmaciens emploient du Banyuls, du Malaga, du Samos, du Grenache, etc., qu'ils achètent fort cher et dont la valeur marchande augmente considérablement le prix de leurs produits; les officines, comme chacun sait, ne sont

jamais approvisionnées de vins fabriqués de toutes pièces, et, par conséquent, peu coûteux; seules, de mauvaises langues oseraient insinuer pareille calomnie. Ils trouveront dans l'emploi du vin concentré le moyen d'avoir à leur disposition un véhicule de goût très agréable, d'un effet tonique sûr, et qui, outre son bas prix, aura sur ses concurrents étrangers l'avantage d'être le produit absolument pur de l'agriculture et de l'industrie nationales. Il en est de même pour les fabricants de liqueurs prétendues apéritives qui pourront être préparées à bien meilleur compte et sans que l'agrément de leur saveur soit en rien diminué, en employant le liquide concentré obtenu avec des vins doux rouges ou blancs. La concentration des vins secs permettra aux négociants d'envoyer aux producteurs de vins faibles, avec des frais minimes de transport, des produits destinés au coupage, au remontage et à l'amélioration, qui aideront puissamment à la conservation et à la vente des vins légers.

Quelle que soit celle des applications diverses de la concentration des vins que l'on envisage, l'intérêt que le public ne peut manquer de trouver au développement de leur usage est absolument évident. Quant au fisc, on peut être assuré qu'il ne manquera pas d'intervenir pour surveiller de très près les opérations, frapper, s'il le peut, d'un droit le vin concentré dépassant 15°,9, et, suivant son habitude constante, entraver de son mieux la pratique de l'industrie nouvelle, parce que, dans certains cas, il y a séparation d'alcool, donc distillation. Son intervention, cependant, n'est possible que si la concentration porte sur des vins faits; elle ne peut absolument pas se produire quand on concentre des moûts, suivant un procédé qui tend à se développer de jour en jour davantage.

Pour la préparation du vin concentré, deux grands systèmes sont en présence: le premier opère sur les vins faits, le second sur les moûts et les vendanges. Il convient d'examiner rapidement chacun de ces systèmes.

1° CONCENTRATION DES VINS FAITS.

Elle peut être obtenue à froid ou à chaud, par l'emploi de la congélation ou de la distillation fractionnée.

La congélation des vins est une pratique empirique très ancienne, dont Columelle faisait déjà mention, comme d'un moyen d'en améliorer grandement la qualité. Sous l'action du froid, en effet, le vin est artificiellement vieilli; une portion de son arôme est changée: le bouquet gagne en délicatesse et une bonne part de son mordant

disparaît. Les vigneron de la Bourgogne le savent et s'en servent pour bonifier leurs grands vins pendant les hivers rigoureux : dès 1854, M. A. de Vergnette-Lamotte conseillait de généraliser cette coutume qu'il érigeait en théorie. Quand le vin est soumis à l'action prolongée d'un froid de — 15 à — 25°, l'eau qu'il contient normalement et dont le point de congélation est 0°, se sépare la première en un bloc compact, flottant dans un liquide constitué par de l'alcool tenant en suspension tous les principes du vin. Il y a une trentaine d'années environ, M. Chancel, alors professeur à la faculté des Sciences de Montpellier, étudiant avec grands détails ce phénomène, conçut l'idée d'enlever le bloc de glace formé : après avoir fixé tous les détails de l'opération, il fit paraître les premiers travaux scientifiques importants sur la concentration des vins. Il obtenait un liquide excellent, de goût très agréable, ayant la saveur du vin très vieux..., mais d'un prix de revient élevé. Son invention, exploitée industriellement après lui, notamment par son fils, M. Louis Chancel, dut être abandonnée à cause de son mauvais rendement économique. Pour en donner une idée, il suffit de dire que, opérant pourtant sur de grandes quantités et avec un outillage aussi perfectionné que possible, c'est-à-dire dans les meilleures conditions industrielles souhaitables, le prix minimum du vin concentré obtenu n'a jamais été inférieur à 4 fr. 25 le litre.

De nombreux perfectionnements successivement apportés à la méthode de Chancel ne l'ont pas rendue plus rémunératrice. Elle a fini par être unanimement abandonnée. Mais cette méthode, pour si défectueuse qu'elle soit au point de vue pratique, n'en a pas moins eu des conséquences fécondes, en ce qu'elle a ouvert la voie aux chercheurs et appelé l'attention des œnologues sur l'utilité et la possibilité de la concentration des vins.

M. Garrigou, professeur à l'Université de Toulouse, a effectué avec un soin minutieux des distillations de vin : recueillant les produits dans un récipient condensateur où un vide relatif était fait et maintenu à l'aide de la trompe aspiratrice, il a trouvé toute une technique opératoire qui lui fait avoir, en fin d'opération, dans la chaudière, une vinasse contenant l'eau de constitution, les produits minéraux, divers produits fixes, et la matière colorante; dans le condenseur, l'alcool éthylique, les éthers, des alcools supérieurs, et tous les produits volatils. Pour entrer dans les détails de la méthode Garrigou, il faudrait faire intervenir des considérations chimiques précises qu'il serait long et probablement fastidieux de donner ici. Il doit suffire de dire que, après de nombreuses années de recherches, M. Garrigou est parvenu à faire breveter un appareil où, chauffant lentement le vin au bain-marie, avec des pré-

cautions extrêmes, et en ayant grand soin de ne dépasser jamais $+ 40^{\circ}$, il arrive à obtenir, par évaporation sous pression réduite, un liquide concentré de goût agréable, et dont le prix de revient est assez bas pour que l'opération soit rémunératrice, c'est-à-dire pratiquement et commercialement réalisable.

De nombreux appareils sont actuellement en usage, construits sur des principes dérivés de celui du professeur de Toulouse. Les meilleurs permettent de concentrer le vin à 25 pour 100, avec une dépense totale ne dépassant pas 0 fr. 40 (?), 4 franc ou 4 fr. 50 par hectolitre, dépense qui rend leur emploi industriellement pratique.

Les divers procédés de concentration des vins faits ont donné naissance à des discussions passionnées. Tandis que les uns s'en déclaraient résolument partisans et se livraient à de savants travaux et à des calculs minutieux pour perfectionner le manuel opératoire et abaisser jusqu'à son minimum le coût de la main-d'œuvre, les autres, détracteurs non moins résolus, condamnaient en bloc toutes les méthodes et cherchaient à obtenir un vin concentré en opérant, non plus sur du vin fait, mais sur les moûts et sur le raisin lui-même.

2° CONCENTRATION DES MOÛTS ET DES VENDANGES

Les raisins une fois écrasés, puis la rafle séparée du jus (débouillage), le moût obtenu peut être privé d'une partie de son eau, c'est-à-dire concentré, après que la fermentation a été arrêtée par l'action de l'acide sulfureux (soufrage), ou de l'alcool (mutage). Ces opérations sont, à l'heure actuelle, effectuées surtout dans le département de l'Hérault, à Mèze et à Marseillan. Tantôt le moût est soumis à une véritable cuisson à l'air libre obtenue soit par chauffage au bain-marie des récipients contenant le moût, soit par l'emploi de vapeur surchauffée traversant des tuyaux métalliques placés au sein de la masse à concentrer. Employée pour la fabrication des Malaga, de certaines mistelles et de diverses catégories de vins de liqueur, cette méthode a l'inconvénient de caraméliser fortement le moût; on ne s'en sert guère, en dehors des usages qui viennent d'être indiqués, que pour la concentration de vins doux destinés à entrer dans la composition des vermouths. On peut obtenir sans grands frais, soit à l'air libre et par la seule action solaire, soit par des courants d'air chaud, une évaporation plus ou moins rapide de l'eau que contient le moût; mais l'opération est longue, nécessite des surfaces considérables d'évaporation et, surtout, favorise des oxydations modificatrices du goût. Incon-

vénient grave qui, joint au coût de l'installation, est cause que ce procédé ne semble pas être appelé à un grand avenir. Si l'on fait passer de la vapeur d'eau produite par un générateur quelconque à travers un système de tuyaux en métal bon conducteur et que, sur ces tuyaux, on fasse tomber le moût en minces lames incessamment renouvelées (appareil Martinaud), l'eau de constitution est partiellement évaporée : sans caramélisation et sans la moindre altération de goût, on obtient par cette méthode des concentrations atteignant 16, 18 et même 19 degrés de liqueur. Ce procédé a des chances très sérieuses de se généraliser partout où il s'agira de fabriquer des mistelles à haut titre. Enfin, l'ébullition du moût sous pression réduite (appareil Springmühl) donne, elle aussi, de bons résultats; mais les différents appareils de ce type qui fonctionnent actuellement exigent absolument que des modifications de construction viennent simplifier leur marche et rendre leur emploi plus aisé.

De nombreux essais ont été tentés pour opérer sur la vendange elle-même, avant ou après son écrasement, pour la dessécher partiellement par l'action solaire ou par le chauffage à l'air libre, ou avec l'aide de courants continus d'air chaud. Aucun n'a donné de résultats réellement pratiques : tous conduisent à des procédés qui sont, ou trop dispendieux, ou insuffisants parce qu'ils nuisent à la qualité du produit obtenu en lui communiquant un goût passerillé qui en modifie la saveur. Il en est tout autrement lorsqu'on fabrique du vin concentré par la méthode qu'a imaginée M. Roos, directeur de la station œnologique de Montpellier. L'emploi qu'il fait d'une pression réduite lui permet d'abaisser considérablement la température du chauffage auquel il soumet la vendange : il évite ainsi les causes d'altération dues à l'emploi direct de la chaleur. Son appareil, qui n'est pas breveté et qu'il tient à laisser librement dans le domaine public, peut être employé par tout le monde sans aucune redevance et même sans autorisation préalable. Il consiste essentiellement en un récipient à cuire dans lequel un vide partiel est fait. La vendange doit être traitée aussitôt que possible après la cueillette : la durée de la récolte des raisins étant réduite, il est donc nécessaire, dans la pratique, d'opérer sans discontinuité, c'est-à-dire vingt-quatre heures par jour en faisant travailler alternativement trois équipes d'ouvriers. Plusieurs appareils construits sur les plans de M. Roos ont fonctionné en Algérie, dans l'Aude et dans les Pyrénées-Orientales pendant les années 1901 et 1902; ils ont donné des résultats commerciaux de nature à encourager grandement les viticulteurs qui en ont fait usage. La vendange, stérilisée par le chauffage, donne des vins concentrés

d'une excellente tenue, à goût franc, nullement altéré, — de très bons vins marchands en un mot.

Un inconvénient, le seul peut-être du procédé, est qu'il faut opérer vite, en quelques jours, tandis que par la concentration des vins faits, telle que la préconise M. Garrigou, le viticulteur a tout loisir d'opérer à son aise, quand il lui plaît, et sans être le moins du monde pressé par le temps. Mais cet inconvénient du procédé de M. Roos est racheté par l'excellente qualité du produit obtenu et par ceci surtout que, opérant avant la fermentation, il ne touche pas à l'alcool éthylique puisqu'il n'est pas encore formé, ni, pour la même raison, aux alcools supérieurs non plus qu'aux éthers; il ne court pas, par conséquent, le risque d'amener des modifications dans la *structure* du vin.

Il n'entre pas dans le cadre de cette brève étude d'examiner et de discuter la valeur théorique relative des divers procédés d'obtention du vin concentré qui viennent d'être sommairement exposés. Il n'est pas possible non plus d'apporter des chiffres et de discuter les résultats économiques qu'assure leur emploi de façon à se prononcer et à proclamer que l'un quelconque est supérieur aux autres. Il serait extrêmement difficile de prendre parti. La vérité est que tous ont du bon, que tous ou du moins à peu près tous, peuvent trouver leur application dans tel ou tel cas déterminé. Le seul criterium qui puisse servir à juger les nombreux appareils en usage à l'heure actuelle doit être cherché uniquement dans leur plus ou moins bon rendement économique.

Mais quelle que soit la méthode que l'on préfère, une chose apparaît comme certaine, c'est que la concentration des vins est sortie aujourd'hui du domaine de la théorie pure, qu'elle est définitivement entrée dans la pratique courante, et qu'un jour viendra, qui n'est probablement pas éloigné, où elle sera une source de bénéfices considérables, et peut-être de salut, pour la viticulture française.

Francis MARRE.

PROFILS

ET CROQUIS RÉVOLUTIONNAIRES

De tous nos érudits, M. G. Lenôtre est assurément celui qui connaît le mieux les détails familiers et pittoresques de l'histoire révolutionnaire. Il est au courant, non seulement de la biographie des personnages, mais des lieux où ils ont vécu, également expert soit à fouiller les dépôts publics et les archives des officiers ministériels, soit à dénicher dans la banale uniformité du Paris moderne les vestiges des ruelles et des masures d'il y a cent ans. Comme avec cela il joint l'agrément d'un style vivant et coloré à l'avantage d'une impartialité qui l'empêche de jamais mêler à l'histoire des rancunes ou des polémiques de parti, ses livres comptent au nombre des plus curieux, des plus vivants, des plus instructifs, des meilleurs en un mot que l'on puisse trouver sur le drame révolutionnaire.

M. Lenôtre vient de publier une seconde série ¹ de ces études détachées qui, sous le titre caractéristique de *Vieilles maisons, vieux papiers*, ont eu le plus vif et le plus légitime succès ². Il est bien peu probable que la curiosité du public se lasse, car les trouvailles du fureteur sont plus heureuses que jamais : aventuriers ou fripons, héros ou vulgaires poltrons, c'est la galerie la plus variée, la plus animée, la plus captivante aussi qu'il fait défilier devant nous, depuis l'officier de fortune qui brise sa carrière pour ne pas participer à une vilénie jusqu'aux trois misérables qui, pour la dépouiller, comptent la perte de la Dubarry; depuis l'actrice Montansier jusqu'à cette sainte Mère de Soyecourt, qui restaura les Carmélites de Paris et mourut nonagénaire après avoir été condamnée enfant par les médecins et avoir frisé (péril autrement grave) la comparution devant le tribunal révolutionnaire; depuis la femme de Fouquier-Tinville jusqu'à celle

¹ *Vieilles maisons, vieux papiers*, par G. Lenôtre; 2^e série. — Paris, Perrin, 1903, 385 pages in-8° écu, avec illustrations.

² La première série est parvenue à sa 7^e édition.

d'Hébert; depuis le parfumeur Caron, donnant asile aux conspirateurs à son corps défendant, jusqu'au comte de Tromelin, émigré proscrit, qui joue successivement au Temple, avec un égal bonheur, le personnage de domestique canadien et celui d'agent de police.

Une de ces monographies, la première, mérite d'être citée à part, tant elle est attirante et émouvante : elle a trait au couple Simon, ce ménage de savetiers qui furent quelques mois les éducateurs et les geôliers du petit roi de France. A travers le fouillis de légendes et de déclamations amoncelé autour de ce sujet dramatique entre tous, M. Lenôtre a très clairement discerné et démontré que les Simon n'étaient pas des bourreaux, mais des butors, et que le sort du royal enfant n'en devint d'ailleurs que plus lamentable, car s'il fut moins rudoyé qu'on ne l'avait dit, il fut dégradé infiniment davantage. Mais c'est surtout la conclusion de l'historien qui nous laisse anxieux : car sans oser se prononcer définitivement, il montre du moins que la femme Simon, morte seulement en 1819, affirma toute sa vie qu'elle avait fait évader le petit prisonnier, en lui substituant un enfant rachitique et muet; il prouve que les détails accessoires de ce récit sont tous vérifiés par des documents... Voilà qui nous promet tôt ou tard un nouveau, un passionnant *Louis XVII*.

L. DE LANZAC DE LABORIE:

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

« Que d'eau! que d'eau! » — Les desserts britanniques. — Les méfaits d'une comète. — Au Vatican. — Pari mutuel irrévérencieux. — Pie X et la langue française. — M. Thiers et le Conclave. — Curieuses instructions confidentielles de l'ancien Président de la République. — M. Loubet à Mazenc. — Souvenirs d'opéra-comique. — Le Président ne se dérange pas. — La chasse à Rambouillet. — Les châtelains du Bloc. — Balade en Angleterre. — Combes sifflé. — Pelletan se marie. — Embarquement pour Cythère. — Le général-Chopine et ses réformes. — Suppression du gant. — Un nouveau ministère. — Les distributions de prix. — La politique dans l'école. — Discours en vers. — Chez les sourds-muets. — Le procès Humbert. — Doit-on le dire? — La consigne est de se taire. — Thérèse à l'Elysée. — Tout le personnel gouvernemental dans l'affaire. — La République sur la sellette. — M. Loubet fêtré par la Chambre. — Le relèvement du pays par l'honnêteté.

« Que d'eau! que d'eau! » comme disait naguère un haut personnage devant l'inondation de la Garonne. — Nous pourrions répéter l'exclamation légendaire, car, à la suite d'un printemps maussade et pluvieux, les cataractes d'en haut ont continué de déverser sur nos têtes, durant la triste période d'été, toute l'eau que contenaient encore les réservoirs du ciel, de sorte que « la belle saison » s'est passée en orages et en averses, et que nous voilà, à la veille de septembre et à l'approche des vendanges, sans soleil, sans chaleur et sans fruits. — Que vont devenir les tables britanniques qui, chaque année, nous achètent pour 30 à 40 millions de prunes, d'abricots, de pêches, de poires, d'amandes et de raisin?... — Nous disions d'habitude avec une fierté malicieuse : « Ils n'en ont pas en Angleterre!... » Mais, cette fois, nous n'en avons pas non plus, et il n'y aura guère que le baron Millerand et les Lucullus du régime qui pourront s'en passer le luxe.

D'où sont venues ces perturbations atmosphériques? Les savants, qui prétendent expliquer tout, les attribuent à l'influence d'une comète qui se promène autour de notre globe et dont la queue, d'acide gazeux, si elle se heurtait à notre planète, pourrait, suivant le chimiste Berthelot, nous frapper tous d'asphyxie instantanée, comme dans les tunnels du Métropolitain.

Heureusement, notre chimiste « national » a plus d'imagination que de vraie science, et, en dépit de ses oracles, il ne semble pas que nous courions le risque d'un étouffement universel.

La petite colonne de fumée qui, le 4 août dernier, s'est élevée sur Rome des combles du Vatican, a plutôt éclairé qu'assombri l'horizon en faisant espérer la paix au monde, et la rapidité même des opérations du Conclave a paru à tous du plus heureux augure. — Le Conclave de Pie VIII, en effet, avait duré 62 jours; celui de Pie VI, 104; celui de Clément XIV, 106. Cette fois, quatre jours ont suffi à pourvoir à la vacance du Saint-Siège; mais, comme l'esprit humain porte en tout ses petites passions et ses jeux frivoles, une sorte de pari mutuel s'était établi déjà, en France comme en Italie, sur les chances des diverses candidatures en ligne. Les « Porporati » se donnaient dans les agences à des cotes variées. Seraphino Vanutelli était demandé à 5 contre 1; Oreglia était offert à 1 contre 2, et nous avons vu des journaux s'égayer de ce qu'ils appelaient une « Course à la tiare » sur « la pelouse » du Conclave. Heureusement, la rapidité de la solution a coupé court à ces inconvenances, et le respect qu'inspire à tous le nouvel élu a fait tomber aussitôt ces assimilations irrévérencieuses.

On sait que Pie X ne parle pas français, et il paraît avoir senti lui-même, dès le premier jour, l'inconvénient d'ignorer notre langue qui, à raison de sa précision et de sa clarté, est non seulement celle des relations diplomatiques entre les Etats, mais encore celle de l'élite intellectuelle de tous les pays. — On raconte, à ce sujet, qu'immédiatement après son élection, le Pape, se tournant vers le cardinal Langénieux, lui aurait dit avec un sourire : « *Parcet vobis Deus, quia elegistis Pontificem qui nescit gallicè loqui...* » — (Que Dieu vous fasse miséricorde : vous avez élu un Pape qui ne sait pas le français.) — Mais, en même temps, on assure que Pie X va prendre des leçons de notre langue, afin de pouvoir répondre à toutes les nécessités de sa situation nouvelle.

C'est en français que, tout récemment, le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne ont conversé avec Léon XIII, et le Conseil fédéral suisse, ayant reçu ces jours derniers une notification officielle, rédigée en latin, de l'élévation de Pie X au trône pontifical,

a répondu par une lettre de félicitation en langue française.

A ce propos, le hasard vient de nous faire connaître de piquants détails au sujet de M. Thiers et du Conclave chargé de donner un successeur à Pie IX.

Comme on le pense bien, ce n'est pas du conclave de 1878 qu'il s'agit, puisque M. Thiers était mort l'année précédente, en septembre 1877, mais de celui qui fut pressenti un moment en 1872, quand M. Thiers était encore président de la République, et à la suite d'une crise très grave survenue alors dans l'état de santé du Souverain Pontife.

Dès que le fait fut connu à Paris et que la vie de Pie IX parut courir des risques sérieux, M. Thiers adressa aussitôt à notre ambassadeur à Rome, M. de Corcelles, des instructions confidentielles extrêmement curieuses. Il y exprimait l'avis de laisser au Sacré-Collège une entière liberté, sauf en un cas qui, s'il se produisait, lui semblait devoir appeler le *veto* formel de la France.

Et ce cas, que M. Thiers ne voulait pas admettre, et contre lequel il n'hésitait pas à invoquer le vieux privilège de la monarchie française, était celui de l'élévation d'un moine à la Papauté.

« Pas de moine, écrivait-il nettement à notre ambassadeur! Pas de moine! mais un évêque du clergé séculier! »

Et il en développait les raisons dans sa dépêche confidentielle.

« Un moine, disait-il en substance, ne connaît pas le monde et ses nécessités diverses. Il est habitué à vivre dans l'isolement, où parfois les idées fermentent; et son esprit, circonvenu par de petites intrigues, n'est pas préparé à embrasser avec ampleur les grands intérêts dont un Pape a la charge. Au contraire, un évêque qui a gouverné un diocèse pendant un certain nombre d'années a été initié aux choses de l'administration, mêlé aux difficultés de la politique et aux obligations de la vie civile; il a été en contact avec les hommes; il a senti l'impérieuse nécessité de certaines conciliations, de certaines transactions. Bref, le second est un homme de la vie pratique, tandis que le premier n'appartient qu'au domaine contemplatif. Par conséquent, pas de moine, un prêtre séculier! »

Un autre point que signalait M. Thiers dans ces curieuses instructions, — point secondaire, mais qui lui paraissait cependant très digne d'attention, — c'est qu'il convenait d'obtenir, si c'était possible, un Pape connaissant et parlant bien la langue du principal pays catholique du monde, c'est-à-dire la langue française. Il n'en faisait évidemment pas une condition, comme de l'autre, mais il en indiquait l'importance, et il invitait notre ambassadeur à agir de son mieux à cet égard.

Le jour où ces dépêches de M. Thiers seront publiées, elles fourniront une page vraiment intéressante à l'histoire politique de notre temps.

Le Conclave de 1878 a pleinement réalisé les vœux du Président de 1872, en élisant un cardinal qui parlait notre langue, avec la plus facile élégance, un prélat du clergé séculier, un archevêque qui, durant vingt années d'une administration délicate et épineuse, avait su faire preuve d'autant d'habileté que de modération. Le programme de M. Thiers a donc été entièrement rempli par Léon XIII, et si l'ancien Président de la République était encore de ce monde, on peut présumer qu'il accueillerait avec confiance l'avènement du cardinal auquel son administration paternelle et ses éminentes vertus avaient conquis, à Venise comme à Mantoue, une si éloquente popularité.

Qu'en pense le Président d'aujourd'hui? — On l'ignore, car, pour le moment, M. Loubet est tout entier à ses fonctions nouvelles de châtelain féodal.

Le sous-lieutenant de la *Dame blanche* fredonnait naguère :

Douze cents francs d'appointement...
Et l'on ne dira pas que je fais des folies,
Car j'achète un château sur mes économies!

C'est douze cent *mille* d'appointement que reçoit aujourd'hui le vieux major de l'Elysée; — la différence est appréciable! — et lui, non plus, ne fait pas de folies, puisqu'il achète aussi des fermes de rapport avec un castel seigneurial dont il pourrait chançonner, avec le personnage de l'opéra-comique :

Voyez d'ici ce beau domaine
Dont les créneaux touchent le ciel...!

Allez donc parler à un homme hypnotisé de ses acquisitions princières, grisé d'arcs de triomphe, de harangues et de fanfares, allez donc lui parler de Léon XIII, de Pie X, de la catastrophe du Métropolitain, ou du vaste incendie qui, de la Macédoine, peut embraser demain toute l'Europe! Le nouveau châtelain de Mazenc, tout ébloui de coucher dans la chambre de Diane de Poitiers, répondrait avec mollesse : Que m'importent les Papes, les Balkans, les Nécropolitains et le reste!

Qu'il pleuve ou qu'il vente au dehors,
Moi je dors, moi je dors...

comme chantonne égoïstement le héros épicurien de *Galathée*...

Il y a eu un service solennel à Notre-Dame à l'occasion de la mort de Léon XIII, service auquel assistaient tous les ambassadeurs des puissances étrangères, — jusqu'à l'ambassadeur d'Italie, dont le gouvernement, comme on sait, n'a cependant aucun rapport avec le Saint-Siège, jusqu'aux ambassadeurs de Turquie, de Chine et du Japon, à côté des représentants de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Russie : M. Loubet seul n'y a point paru.

Un autre service funèbre, à la mémoire des 84 victimes dont la mort tragique a si profondément ému Paris, la France et l'Europe entière, a été célébré à Notre-Dame au milieu d'un immense concours, empressé de s'associer au deuil public dont vibraient toutes les âmes : M. Loubet ne s'est pas dérangé davantage.

Au lendemain de la catastrophe du Bazar de la Charité, le président Félix Faure avait tenu à se rendre lui-même à la cathédrale, entouré des ministres et des grands corps de l'Etat. — M. Loubet n'a pas cru devoir imiter cet exemple, — et pourtant il s'agissait, non plus d'une élite de la haute société française, mais de la population même de nos faubourgs, de cette démocratie pauvre et laborieuse pour laquelle on affiche tant de sympathie bruyante. Il y avait, ce semble, une convenance particulière à donner à toutes ces familles si cruellement éprouvées un témoignage d'affectueuse « solidarité », suivant le mot à la mode, et de toucher leur cœur en leur montrant quelle part sincère on prenait à leur douleur. — Mais Mazenc, avec ses enchantements ! Mais Mazenc, avec ses jardins, sa verdure et ses eaux vives ! Mais Capoue, avec ses délices ! Il eût fallu quitter tout cela durant quelques heures, et « le nougâteux Loubet », comme l'appelle Rochefort, ne s'en est pas senti le courage... Il a préféré jouir, en laissant pleurer les autres...

C'est une indifférence qui paraît avoir été vivement sentie dans les couches populaires, en mettant à nu la sécheresse d'âme de ces parvenus du régime qui ne songent qu'à satisfaire leurs appétits d'honneurs et de richesse en s'élevant hypocritement sur les épaules de leurs dupes.

M. Loubet en avait déjà donné la preuve lors de l'horrible catastrophe de la Martinique. Il était à Cherbourg, prêt à s'embarquer pour la Russie où l'attendaient des fêtes dont se délectait déjà sa vanité bourgeoise, quand le télégraphe apporta la foudroyante nouvelle du désastre. Que fallait-il faire ? La conscience publique n'eut qu'un cri : s'excuser près du tsar au nom du deuil national, en ajournant la visite à Saint-Pétersbourg, et filer à toute vapeur vers les Antilles pour y porter des secours et des consolations. Mais, pour changer ainsi de route et d'objectif, il eût fallu avoir une

élévation d'âme, une pitié généreuse et un sentiment profond du devoir qui ont cédé à la tentation vulgaire d'honneurs et de parades dans la capitale d'un puissant empire. Ce qui prouve avec une navrante évidence que certains hommes restent toujours ce que la nature les a faits, — petits, même dans les grandes circonstances.

Donc, le Président est resté tranquillement à Mazenc, où il s'installe pompeusement et où s'épanouit sa gloriole, au milieu d'une escouade de tapissiers-décorateurs. La demeure seigneuriale comporte un corps de logis assez vaste, flanqué de tours à créneaux, et comprenant, outre les salons et les pièces de réception, dix-huit chambres à coucher, — avec une chapelle! — Détail embarrassant, qui va placer le Décalotté Combes dans une situation bien perplexe... Va-t-il ordonner la fermeture de cette chapelle séditieuse, ou prendre, — non avec le ciel, mais avec la radicaile, — quelque accommodement?

Le domaine, d'une superficie de soixante-dix hectares, comprend un magnifique parc, avec plusieurs étangs, un cours d'eau, et trois métairies. Ce serait peut-être suffisant pour s'y donner la distraction de la chasse, mais M. Loubet entend « faire l'ouverture » à Rambouillet. Il lui faut une forêt royale pour la plénitude de son amusement, de sorte qu'il fera pour les perdreaux et les faisans des tirés officiels, ce qu'il n'a pas fait pour les malheureuses victimes du Métropolitain. Après quoi, sa passion cynégétique assouvie, il retournera à Mazenc jusqu'à la fin de l'automne.

Heureux homme, qui se tient à l'écart de tous les soucis, qui thésaurise avidement au milieu de la ruine générale, et qui, suivant le mot pittoresque de M. Etienne Lamy sur le président Grévy, « semble s'être retiré des affaires publiques dans la première charge de l'Etat ».

Une préoccupation, d'ordre assez vulgaire, il est vrai, l'a pourtant saisi depuis qu'il s'abrite sous un toit féodal : celle de faire connaître et admirer à tous l'aspect imposant de son château; et, cédant à la mode du jour, il en a lancé déjà des cartes postales illustrées qui, à peine arrivées à Paris, y font prime parmi les curieux et les collectionneurs.

Du reste, qui n'a pas aujourd'hui son château dans le groupe du « Bloc »? Jaurès, Millerand, Antide Boyer, d'autres encore, qui, dépourvus de linge il y a quelques années, sont devenus capitalistes et châtelains, — ce qui montre bien que le collectivisme ministériel est une fructueuse carrière!

D'autres, sans être encore parvenus à décrocher la timbale, cherchent à se procurer au moins quelques distractions agréables aux frais du Trésor. — C'est ainsi qu'une centaine de députés et

de sénateurs de second choix, d'ailleurs, et n'ayant aucune délégation officielle ni officieuse, ont imaginé d'aller faire une promenade en Angleterre sous le prétexte fallacieux d'y travailler à l'établissement de la paix universelle par le moyen de l'arbitrage, — aimable chimère dont nos voisins eux-mêmes se chargent, en toute occasion, de nous démontrer la plaisante inanité!

Faute d'autre succès, nos touristes en auront rapporté, du moins, une leçon assez piquante : au milieu des banquets offerts à leurs visiteurs, les Anglais leur ont déclaré sans ambages qu'ils ne comprennent pas comment la France libérale a pu fabriquer une loi aussi injuste et tyrannique que celle de 1901 contre les congrégations religieuses, loi révoltante que jamais l'Angleterre n'aurait supportée...

Attrape! Nos politiciens ne l'ont pas volé! Et, s'ils veulent y réfléchir, la balade au delà du détroit n'aura pas été tout à fait inutile.

Le sans-calotte Combes a reçu aussi une leçon à Marseille, où des bordées de sifflets lui ont vertement appris ce qu'on pense, là comme partout, de son exécration politique; et, sur sa plainte contre les trouble-fête de la Cannebière, le tribunal correctionnel a souffleté le ministre en acquittant avec éclat les siffleurs, — « attendu, a dit le jugement, que le président du Conseil n'accomplissait là aucun acte administratif ou gouvernemental, et qu'en venant chercher des applaudissements, il s'exposait très naturellement à ne rencontrer que des huées... »

La sentence est bonne à recueillir, et on pourra s'en souvenir à l'occasion...

Si l'on n'a pas sifflé Pelletan au jour de son mariage, — civil, bien entendu, — c'est que la galerie se sentait beaucoup plus portée au rire et à la gouaillerie qu'à des démonstrations tragiques. — D'abord, il était amusant de voir un des prôneurs de l'union libre se soumettre au préjugé du mariage légal et accepter la chaîne de l'indissolubilité, forgée, suivant lui-même, par une superstition aussi ridicule que tyrannique. — Et puis, ce n'était pas un spectacle banal que celui de l'embarquement pour Cythère de cet amiral brûlant ses vaisseaux et jetant l'ancre avec humilité dans le port naguère si critiqué du mariage! — Enfin on était curieux d'entrevoir la jeune sirène qui avait ainsi entraîné dans ses liens un rébarbatif loup de mer de cinquante-huit ans... En somme, il a paru que l'union était bien assortie, puisque l'expérience a démontré, paraît-il, que, pour assurer leurs chances de bonheur, il faut que les époux apportent des qualités contraires. Or, M^{lle} Denise est, assure-t-on, avenante, jolie, élé-

gante, d'une tenue très soignée, tandis que le farouche amiral, qui a dû se faire confectionner un habillement complet pour la circonstance, avait, de longue date, trop fâcheusement justifié le surnom de Silvio Pellicule...

Maintenant que le voilà marié, l'ours marin aura, sans doute, une tenue appropriée à sa situation nouvelle.

M^{lle} Joséphine Denise est créole, — et, naturellement, le Maître de la Mer devait se sentir de l'attraction pour un fruit savoureux de nos colonies lointaines. Elle a 33 ans, — soit 25 ans de moins que son mari. — Elle était institutrice-adjointe de 2^e classe à l'école de la rue Molière, aux appointements de 150 francs par mois. Elle n'a quitté son service que la semaine dernière, et elle va jouer immédiatement le rôle de ministresse — pendant qu'il en est temps encore...

Pour André-Chopine, le grand « panachard » de notre armée, ce n'est pas de mariage qu'il s'agit, mais de divorce, de plus en plus accentué, avec le sens commun.

On se souvient du fameux costume boër dont ce général fantoche avait rêvé d'affubler nos soldats et dont un essai tapageur a été fait à la dernière revue de Longchamp. La tentative a si peu réussi qu'au premier aspect du nouvel accoutrement la foule en a fait des gorges chaudes. — Depuis, force a été de reconnaître que cette fantaisie d'un cerveau détraqué était absolument impraticable, et pantalon comme vareuse, condamnés par toutes les compétences, ont été retirés du service. Qui paiera les frais de cette lubie? Vous pensez bien que ce ne sera pas son grotesque auteur...

Toutefois, le général Vide-Bouteille, ne se rendant qu'à demi à l'évidence, a décidé qu'un nouvel essai de la capote et du chapeau mou serait fait aux grandes manœuvres d'automne, et, en attendant le résultat, — pour déployer une fois de plus son génie inventif, — le ministre Touche-à-Tout a supprimé, comme inutile, le port du gant dans l'armée. Boulanger avait régleménté la barbe; André bannit le gant; — conceptions profondes, de nature à nous assurer une supériorité marquée dans les batailles futures!

On avait cru jusqu'ici que le port du gant à la ville avait été établi pour habituer le soldat à une meilleure tenue, pour lui inculquer le sentiment de certaines convenances et du respect même de son uniforme. Mais le réformateur André affiche d'autres idées; il estime qu'en démocratie ce serait un non-sens d'aristocratiser en quelque sorte le soldat avec le port du gant, et qu'au lieu d'affiner ses habitudes et ses mœurs, il convient, au contraire,

de le maintenir dans sa grossièreté native, en lui donnant comme type d'élégance et de civilité, le Brummel de la Marine, qui, lui, certes, ne porte pas de gants!...

Seulement, en prescrivant cette mesure archi-démocratique, le ministre n'a pas songé au contre-coup ruineux qu'elle allait avoir dans une industrie spéciale et intéressante. La chambre syndicale de la ganterie s'est aussitôt émue, en se faisant l'organe de milliers d'ouvrières dont le trait de plume du « loufoque » de la guerre supprime étourdiment le gagne-pain.

Comment peut-on admettre que toutes les traditions, toutes les règles, toutes les coutumes d'un grand corps et d'une institution nationale soient ainsi, à toute minute, à la merci d'un déséquilibre qui passe? Ce qui existe et ce qui a reçu la sanction de la durée n'a pas été établi au hasard et sans raison d'être. Comment peut-il être licite au premier venu, au plus saugrenu des hannetons ministériels, de s'en faire un jouet et de tout bouleverser dans les services publics les plus hauts et les plus respectés?

Quoi qu'il en soit, le Musée de l'Armée, aux Invalides, va trouver là l'occasion de s'enrichir de curieux échantillons. On y va sans doute suspendre la vareuse et le pantalon des Boërs, ainsi que le gant blanc du troupiér, comme documents précieux pour la future histoire du ministère André...

Croiriez-vous qu'en dépit de toutes ces extravagances, bien faites cependant pour ouvrir les yeux, il est question de créer un nouveau ministère, — c'est-à-dire de nous doter de nouveaux gaspillages et de nouvelles folies!

C'est un ministère du Travail que l'on rêve d'inventer. — Nous possédions naguère, en un seul département, le Commerce et l'Agriculture, qui fonctionnaient ensemble à merveille et à peu de frais. — On les a séparés, en constituant pour chacun d'eux un ministère particulier : l'Agriculture, d'un côté; le Commerce et l'Industrie de l'autre; et, bien entendu, en doublant, en triplant même la dépense. — Que pourrait, dans ces conditions, représenter un ministère spécial du Travail? — Celui de l'Agriculture, celui du Commerce et de l'Industrie, n'englobent-ils pas l'ensemble des choses qui concernent le travail? Et le ministère des Travaux publics n'embrasse-t-il pas les mêmes intérêts?

En réalité, nous avons déjà trop de ministères, et on n'aperçoit nullement la nécessité d'en créer un nouveau, dont l'unique raison d'être serait, non de mieux gérer les affaires du pays, mais de satisfaire des ambitions et des appétits, en creusant du même coup un nouveau gouffre dans le budget.

Ah! la passion du maroquin et des sinécures, quel mal elle nous a fait, sans compter l'argent qu'elle nous a coûté!

Du reste, la triste politique qui inspire tous les actes gouvernementaux se retrouve jusque dans les domaines qui en sembleraient le plus à l'abri; jusque dans ces petites fêtes de famille où les enfants de nos lycées et de nos écoles reçoivent, à cette époque de l'année, les récompenses de leur travail. Au lieu de cérémonies intimes et touchantes où devraient s'épanouir tous les cœurs, on tient des espèces de réunions publiques où les délégués officiels du régime infligent à une jeunesse avide de vacances et de joie la torture de discours malfaisants dont les esprits demeurent aussi ennuyés que troublés. — Voilà une littérature dont la suppression se justifierait autrement que celle du gant dans l'armée!

On connaît les scandales de Lyon et de Marseille, dont parle plus loin notre Chronique politique. — L'alcoolique André, qu'on retrouve partout, a voulu avoir sa petite distribution de prix, où il a revendiqué pour les potaches le droit de s'occuper de politique dans l'école puisqu'ils seront appelés à devenir le lendemain des soldats... Très logique, n'est-ce pas, dans un système qui a posé en principe la neutralité de l'école?...

Un autre a dit aux « jeunes élèves » de Tours : « Vous ne manquerez pas de combattre sans relâche pour le progrès contre les basses œuvres de l'observantisme, qui rugit de colère, dans ses derniers spasmes, de voir le genre humain échapper à sa férule... »

A Caen, le préfet a donné un meilleur exemple. Au lieu d'une dissertation maussade dont se plissaient déjà les fronts de son jeune auditoire, il a ramené le sourire et l'attention sympathique sur tous les visages en s'exprimant... en vers.

Dans un aimable exorde, il s'est excusé de contrevenir ainsi à l'usage antique et solennel :

Je devrais, mes enfants, vous haranguer en prose;
La prose, je le sais, charmait Monsieur Jourdain...

Mais le préfet du Calvados n'aime pas la prose, — pour en avoir tropfait, peut-être, dans son administration! — et il en parle avec un dédain sévère :

C'est une dame un peu marquée, à l'aspect grave,
Qui marche à pas comptés, ainsi qu'une burgrave,
S'exprime congrûment, sourit à peine, hélas!
Et qui compte parmi ses héros Vaugelas...

L'incident est agréable, mais peut-être le préfet normand ne sera-t-il pas aussi bien coté pour sa fantaisie poétique qu'il l'eût été pour un éloge en prose de la politique de son maître Combes...

Plus inoffensive encore a été la distribution des prix de l'Institut national des sourds-muets, où tout s'est passé par signes, dans une mimique expressive et silencieuse. — Bel exemple, dont devraient bien s'inspirer les aboyeurs de nos Chambres!

*
* * *

Ce n'est pas en silence que vient de se dérouler, devant la Cour d'assises de la Seine, le procès des Humbert et de l'héritage fantastique des Cent Millions! Durant deux semaines, la France entière, curieuse et enfiévrée, a retenti de ces débats dont les colonnes de tous les journaux ne suffisaient pas à retracer les péripéties. — Mais, dès le début, dès les premières audiences, deux impressions se sont nettement dégagées : l'une, l'amoin-drissement de « la grande Thérèse » qui, loin de se montrer à la hauteur de la situation et comédienne aussi accomplie que Réjane ou Bartet, s'est délayée en bavardages et pitoyablement effondrée de son piédestal ; l'autre, les infinis ménagements de l'accusation, dictés par la peur de compromettre certains personnages et certains noms dans l'affaire. Au lieu de rechercher les complicités, l'instruction judiciaire s'est appliquée à tout laisser dans l'ombre, et elle n'a duré si longtemps que précisément pour mieux écarter tout ce qu'on voulait taire.

L'interrogatoire du président d'assises a manœuvré de même façon, évitant avec une prudence de chat échaudé toutes les questions auxquelles auraient pu être faites de fâcheuses réponses, n'appelant à la barre aucun des témoins qui auraient pu y apporter de gênantes lumières. — Les Parayre, ces agents intimes des accusés, qui connaissaient à fond tous leurs tripotages, restent à peu près muets ; on ne les presse pas d'ouvrir leur sac et de dire, notamment, ce qui s'est passé au sujet du pot-de-vin empoché par Pelletan en échange de son intervention à la tribune pour défendre l'élection de Frédéric. — Toutes les photographies des notabilités républicaines qui fréquentaient amicalement avenue de la Grande-Armée ont disparu, et les clichés saisis à la première heure ont été anéantis. — Pas un mot n'a été dit des morts étranges qui ont donné à cette comédie extraordinaire un côté tragique ; ni du braiseur de Lille, assassiné en wagon le lendemain du jour où il s'était décidé à prêter deux millions ; ni du bijoutier de la rue de la Paix, Dumoret, trouvé *suicidé* à l'entrée du parc des Vives-Eaux, après

être venu y réclamer le million qu'il s'y était laissé extorquer la veille; ni du charpentier qui avait truqué l'hôtel mystérieux de l'Avenue, et qui, à la fin de ses louches travaux, fut trouvé pendu au sommet d'une échelle; ni de la femme embarrassante et indiscreète, enfermée comme folle, malgré ses protestations, dans un établissement d'aliénés; — ni d'autres encore, dont le destin, ce semble, eût mérité d'être éclairci, et dont l'instruction a pourtant négligé de s'enquérir.

Pourquoi n'avoir pas appelé en témoignage M. Waldeck-Rousseau, qui avait dit publiquement de l'affaire : « C'est la plus grande escroquerie du siècle! » — Il n'a pas proféré cette parole à la légère et, devenu président du Conseil, il avait eu tous les moyens de confirmation possibles de son jugement. — Pourquoi ne pas l'avoir cité et interrogé? C'était, certes, bien le cas! Mais on n'en a rien fait. On l'a laissé intentionnellement à l'écart, comme tant d'autres...

Il est de notoriété publique que les plus hauts personnages de l'Etat, députés, sénateurs, magistrats fourrés d'hermine, fonctionnaires supérieurs, ministres, présidents de la République même, vivaient dans l'intimité des Humbert, échangeant avec eux des visites amicales, d'affectueux billets, de fréquents dîners. — Pas un mot n'a été dit de ces relations suggestives, pas un nom n'a été prononcé qui pût faire soupçonner le moindre rapport de tous ces dignitaires avec la bande aujourd'hui reniée après une camaraderie de plus de vingt ans!

Thérèse a proclamé qu'elle avait dîné maintes fois à l'Elysée, chez M. Loubet, et on ne lui a opposé aucun démenti. — Elle a proclamé que, dans ces derniers temps, le gouvernement la savait établie à Madrid; que notre ambassadeur près la cour d'Espagne connaissait parfaitement sa retraite et la saluait courtoisement quand il la rencontrait dans ses promenades, et nul n'a protesté de l'in vraisemblance. — Elle était donc bien l'amie, la protégée de ceux qui l'abandonnent aujourd'hui après avoir été ses complices, car elle n'a pu soutenir vingt ans son rôle que par la connivence d'une magistrature servile, consacrant de ses arrêts toutes ses manigances, et par le complaisant concours de tous les pouvoirs de l'Etat, sans lequel elle n'eût pu parvenir à émettre frauduleusement et impunément plus de 700 millions d'effets!

Eh bien, ni les juges d'instruction, ni le président des assises, ni l'avocat-général dans son réquisitoire n'ont touché à ces points délicats. Ils s'en sont gardés comme du feu, en couvrant les faits et les noms du voile le plus épais, en poussant la réserve épeurée jusqu'à ne pas ouvrir un dernier scellé, dont ils semblent redouter le contenu à l'égal d'une bombe de dynamite...

N'est-ce pas la preuve la plus manifeste que tout le régime est en cause dans cette ignominieuse aventure, depuis l'ancien garde des sceaux Humbert jusqu'au garde des sceaux actuel, convaincu d'avoir touché 235,000 francs d'honoraires comme *sénateur*, pour prix de son intervention politique dans l'affaire?

En dépit des efforts tentés pour mettre à l'abri des éclaboussures de gros bonnets compromis, il n'en reste pas moins évident que c'est la République elle-même qui était sur la sellette, en la personne des Humbert, de leur entourage, de leur clientèle, de leurs relations politiques et gouvernementales.

Le défenseur de Thérèse, M^e Labori, ancien défenseur de Dreyfus, choisi précisément pour ménager tout le personnel dont il a été l'auxiliaire dans le procès du traître, a eu bien raison de signaler dans sa plaidoirie l'abaissement des caractères, de flétrir « la plus complète anarchie morale que notre pays ait connue depuis un siècle ». — Et il a rappelé des faits qui l'établissent lamentablement : — le scandale Wilson, dont le suffrage universel s'est montré si peu ému que le gendre de Grévy n'a cessé, depuis lors, d'être invariablement réélu par les électeurs mêmes qui avaient été les témoins de son indignité; — le scandale du Panama, où la concussion a acheté la moitié d'un parlement sans que les membres avilis de la Chambre aient été ensuite vomis par les urnes; — le scandale des corruptions éhontées d'Arton, auxquelles a été mêlé, comme ministre, M. Loubet, frappé alors, au Palais-Bourbon, d'un ordre du jour de blâme voté à l'unanimité et affiché dans toutes les communes de France, — ce qui n'a pas empêché l'homme de Montélimar d'être ensuite nommé Président de la République!..

Oui, voilà où nous en sommes, et c'est bien le cas de répéter le mot de Shakespeare « qu'il y a quelque chose de pourri dans le Danemark »...

Néanmoins, et malgré tant de bassesse et de vilénie, nous restons confiants dans le relèvement moral de notre pays, mais par d'autres mains que celles qui ont trempé dans ces hontes et desquelles trop de gens naïfs ou aveugles semblent attendre encore le secours. — La résurrection ne peut se trouver que dans la propreté et l'honnêteté; il ne faut pas la chercher ailleurs.

Louis JOUBERT.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 août 1903.

Alfred de Musset s'excusait de venir trop tard parler de la Malibran :

Sans doute il est trop tard pour parler encor d'elle ;
Depuis qu'elle n'est plus, quinze jours sont passés !

On comprendra que plus grand est notre embarras pour parler d'une harangue de M. Combes, qui n'est même pas vieille de quinze jours, et qui est déjà comme si elle n'avait jamais été. Nous n'avons pas la ressource de dire à cette harangue ce que Musset disait à la voix enchanteresse qui s'était tu pour toujours :

N'était-ce pas hier qu'enivrée et bénie,
Tu trainais à ton char un peuple transporté ?

M. Combes n'a jamais trainé que sa prose qui est d'un gros poids. Mais il est premier ministre ; et bien que ce qu'il dise soit sans valeur d'aucun genre, et qu'il faille être commandé ou payé pour y applaudir, nous devons nous résigner à exhumer un instant ce qui était mort-né.

M. Combes a donc parlé à Marseille devant un auditoire trié. On se demandait d'abord pourquoi, voulant exposer ses vues et sa politique, il avait choisi la forme du monologue sans contradiction possible, — les auditeurs récalcitrants qui auraient fait mine de balbutier une objection, devant être immédiatement roués de coups, saisis par les policiers, et, s'ils étaient fonctionnaires (ce qui était le cas de l'immense majorité du personnel présent), déplacés ou révoqués. Les noms des organisateurs du banquet ministériel en disaient l'esprit et la tolérance. C'étaient les électeurs de l'ancien maire Flaissières que le suffrage universel a chassé de l'Hôtel de Ville, les meneurs des grèves qui ont enrichi Gènes à nos dépens, quelques associations locales : Enfants de 93, Ligue révolutionnaire, Groupes antireligieux, Hébertistes, etc...

M. Combes a commencé par exposer que sa façon d'appliquer la loi des associations était la bonne, la vraie, celle qu'avaient voulue, en la votant, les Chambres. On sentait qu'il répondait à M. Waldeck-Rousseau, et que son discours de Marseille n'était que son discours rentré du Luxembourg. Que n'a-t-il dit ces belles choses devant M. Waldeck-Rousseau lui-même? Il aurait entendu la réplique. C'eût été une joute instructive. M. Combes a jugé plus prudent d'exécuter M. Waldeck-Rousseau en effigie.

La pensée de M. Combes était très transparente; il veut à tout prix rester ministre. Sentant, à la fin de la session, qu'il était toujours sur le point d'être mis à la porte, il avait comme demandé grâce en promettant aux plus pressés, dans les conversations de couloirs, qu'à l'automne il s'en irait de lui-même; il tomberait de l'arbre, tout doucement, comme un fruit tellement mûr que les vers y sont déjà. A mesure que l'automne approche, M. Combes a des regrets; il ergote, il revient sur la promesse de départ qu'il a faite à M. Bos et autres collègues, avec des restrictions mentales à rendre jaloux Escobar. Que voulez-vous? On est si bien dans l'hôtel de la place Beauvau! Il déclare, en conséquence, qu'il restera ministre; il prend à son compte la formule célèbre de son collègue André, qu'il ne sortira du ministère que les pieds devant. Seulement M. André est militaire; le jour même où M. Combes faisait à Marseille le serment de ne jamais lâcher son portefeuille, le général André le renouvelait à sa manière, à Mâcon, pays du bon vin : « Le ministère ne se retirera que lorsque les congrégations seront dispersées, et la place nette. » Comme c'est crâne! C'est dit, du même ton que Hoche aurait pu dire : « La France ne déposera les armes que lorsque les Allemands seront chassés et l'Alsace-Lorraine affranchie. » Chacun fait ce qu'il peut, n'est-ce pas? Chacun prend sa victoire là où il la trouve.

Moins dieu Mars que le général André, — moins Neptune à la barbe limoneuse que son ministre de la Marine, M. Pelletan, qui n'a même pas pour trident un démêloir ébréché, — M. Combes a gardé, dans sa manière d'énoncer son intrépide résolution de rester ministre, son vocable et son geste du séminaire. Il est toujours le tonsuré qui chantait au lutrin et aspirait à monter dans la chaire. Tout ce qu'il entendait dire au temps où, déjà rendu à la vie civile, il tenait à remettre sa soutane pour passer sa thèse édifiante sur saint Thomas d'Aquin, il le répète en se l'appliquant à lui-même. S'il ne se compare pas à la pierre sur laquelle est bâtie l'Eglise, il se définit le bloc sur lequel est bâtie la République. Toucher à ce bloc qui est lui, est un sacrilège. Il ne discute pas, il fulmine, excommunie, anathématise. Il sonde les reins et les

cœurs; et là où il aperçoit une certaine lassitude et un certain dégoût, après tout bien naturels, de sa personne, il traite *les désabusés* (c'est la qualification qu'il leur donne) comme des pécheurs qui feront pénitence ou seront rejetés. Vous vous rappelez les allégories sacrées sur le bon pasteur, sur le troupeau qui sera rassemblé pour qu'il n'y ait qu'une bergerie, sur le partage entre les brebis et les boucs; l'ancien séminariste prend tout cela pour lui. Ah! il n'est pas tendre pour les républicains qui ont suivi « la houlette » des modérés et des libéraux; ceux-là sont vraiment les boucs qu'il met à sa gauche. Pour les autres, socialistes et socialistes radicaux, ce sont les purs; leur montrant les gras pâturages où s'étale l'assiette au beurre, il leur dit avec un sérieux à mourir de rire : « Paissez, mes brebis! Paissez, mes agneaux! »

Le dessein ferme de rester ministre forme tout le discours marseillais de M. Combes. Inutile de dire que, pour le faire entrer dans les esprits, il varie les tons : tout à l'heure il lançait des foudres; maintenant, il veut faire couler des larmes. Il est la grande victime qui s'est offerte pour le salut de la République. Il prétend qu'on le défigure, qu'on fait de lui un monstre; il assure, en se rengorgeant, qu'on l'a comparé à Néron et à Robespierre. Non, Monsieur Combes, on ne vous compare pas à ceux que Montalembert appelait un jour les scélérats grandioses; la grenouille a beau s'enfler jusqu'aux proportions du bœuf, elle reste la grenouille. Après avoir tourmenté et persécuté des milliers d'innocents, les plus saintes âmes et les plus nobles cœurs de son temps, l'impuissant ne laissera qu'une mémoire petite, obscure et méprisée,

Comme un vieux déshonneur dont le nom s'est perdu.

M. Combes, pour attendrir ses convives de Marseille, s'est encore représenté comme indignement calomnié, lui et les siens, dans leur probité privée. A quoi fait-il allusion? A l'accusation très précise portée contre son fils, à propos du million des Chartreux? Cette accusation est-elle fondée ou non? La famille Combes a une manière péremptoire de dissiper et de confondre la calomnie, en traduisant devant le jury le calomniateur qui, faute de preuves, sera condamné. La défiance que la famille Combes témoigne au jury, la panique du grand jour et de la clarté pleine qu'elle manifeste avec une naïveté inquiétante, sa prédilection pour faire vider le litige dans le huis clos de la justice correctionnelle où l'accusé n'est pas admis à faire la preuve, l'empressement puéril avec lequel le Président du Conseil, au lieu de s'adresser à de vrais juges, soumet son cas, tantôt à la Chambre

des députés, tantôt à des banquets de frères et amis, pour se faire donner un certificat de vertu, tout cela a mauvais air et finit par inspirer des soupçons. Pourquoi la famille Combes ne fait-elle pas ce que fait en ce moment même M. Flourens qui, atteint dans son honneur par un incident du procès des Humbert, porte résolument l'affaire devant le jury? M. Combes se croit toujours clerc; l'immunité ecclésiastique qu'il refuse si impitoyablement à tous les membres du clergé dépouillés même des garanties les plus élémentaires du droit commun, il se la réserve à lui tout seul. Il ne veut pas entendre parler du jury, — pas plus que M. Pelletan qui, mis très désagréablement en cause dans l'affaire Humbert, s'est contenté de secouer sa chevelure sur le marbre de la tribune. Que M. Combes, M. Pelletan, et aussi leur collègue de la justice, notre garde des sceaux Vallé, en butte aux plus graves imputations, écoutent l'invitation indirecte que M. l'avocat général Blondel vient de leur adresser, lorsqu'après avoir reproché aux Humbert « d'avoir transformé nos jugements, nos arrêts, en instruments d'escroquerie et de spoliation, » il disait aux jurés : « Vous apprendrez, Messieurs, aux accusés que, s'ils ont pu tromper toutes les juridictions, il en est une qu'ils ne tromperont pas : celle du grand jury de la Seine, qui fera triompher la vérité, la justice, trop longtemps méconnues! »

Comme il n'y a pas de bon repas ministériel si l'on n'y mange du prêtre, point n'est besoin de dire que l'ex-abbé Combes s'en est donné à cœur joie, avec cette grossièreté lourde qui est sa marque de fabrique. Il est venu à Marseille reprendre, sous une autre forme, les attaques contre la religion chrétienne, proférées l'avant-veille à la distribution des prix du lycée par le secrétaire général de la préfecture et, bien entendu, restées impunies. Peuvent-ils se faire illusion sur le cas que, nous autres chrétiens, nous en faisons? Elles confirmeraient notre foi, s'il y avait lieu. Dans la ville où M. Combes déclare que le christianisme s'est évanoui devant la science, Ampère est mort, — Ampère, le plus grand révélateur de la puissance de l'électricité, — Ampère qui était la science vivifiée par le génie, et qui, chrétien comme Pasteur dont il était l'égal, alliait à la philosophie la plus méditative et la plus hardie la foi et la piété d'un saint! Lorsque M. Combes, additionné par son secrétaire général de préfecture, vient nous dire que la religion est détrônée par la science, qu'est-ce qu'ils veulent que cela nous fasse? Cela ne compte pas plus que le néant multiplié par zéro. Les Marseillais croyants ont songé à Ampère, regardé la statue de Belzunce, et trouvé qu'ils étaient en meilleure compagnie.

Toutes les antithèses se pressaient autour de la grotesque mascarade. M. Combes se vantait d'avoir été impitoyable pour les religieux et les religieuses arrachés à leurs couvents, jetés dans la rue, livrés à la douleur et à la misère. Il parlait dans la ville qui, un jour, avait été chercher dans sa cellule le moine le plus illustre du dix-neuvième siècle, le P. Lacordaire, pour le porter sur le pavois à l'Assemblée nationale de 1848. Aujourd'hui, le défroqué sans talent, qu'on appelle notre premier ministre, mettrait le bâillon à l'une des bouches les plus éloquentes qui aient ravi et enseigné les hommes ! Dans ce même Marseille où M. Combes accuse l'Eglise d'abêtir les hommes, il rencontre l'image de Berryer, plus de vingt ans député de la cité phocéenne, Berryer qui, élève de ces Oratoriens aujourd'hui proscrits, a défendu les enfants du cloître, non seulement par son admirable éloquence, mais aussi par le sublime échantillon qu'il offrait au monde de ce que l'éducation religieuse sait faire du génie et du caractère d'un homme. Laissons donc ces ratés qui paradedent sur les tréteaux, nous dire : Guerre aux maîtres qui ont élevé de tels hommes ! Nous vous en préparons d'autres qui vous formeront à notre ressemblance !

M. Combes ne pouvait manquer d'épandre sa grosse bavure sur la loi Falloux, dont il ne veut rien laisser, pas même le principe de la liberté de l'enseignement, à laquelle il annonce, dans un obscur galimatias, qu'il veut substituer un système unique d'instruction uniforme, encore sur le chantier. Pérorant à Marseille, pourquoi n'a-t-il pas pris à partie l'homme qui, non moins que M. de Falloux, fut l'auteur de la loi de 1850, M. Thiers ? Celui-là, né à Marseille, avait été élevé au lycée de Marseille. Il n'avait pas porté la soutane comme M. Combes ; il n'était pas un clérical, et, l'ex-abbé en conviendra, il avait de l'esprit, plus d'esprit que lui. Historien de la Révolution française, il fonda la liberté de l'enseignement au nom des principes de libre concurrence qu'elle avait elle-même édictés ; et l'Assemblée qui l'organisa avec lui, sortait tout entière de l'Université. Très rares étaient ceux de ses membres qui avaient été élevés dans des établissements religieux ; ce fut une génération formée par l'Etat laïque qui assura, dans la liberté de l'enseignement, un des modes de la liberté de discussion et de la liberté de conscience. M. Combes, renforcé de son secrétaire général de préfecture, a déclaré que le christianisme était incompatible avec la raison ; voici ce que M. Thiers qui, dans son petit doigt, pesait plus que leur bloc, leur répondait, le 15 avril 1865, après avoir cité Descartes, Bossuet, Pascal : « Le catholicisme n'empêche de penser que ceux qui n'étaient pas faits pour penser. »

Quant à la liberté de l'enseignement, M. Thiers y a mis sa

conviction et sa coopération puissantes en vertu des principes que, président de la République, il formulait dans quelques maximes d'Etat. « Pour moi, disait-il à la tribune de l'Assemblée nationale, le 22 juillet 1871, toucher à une question religieuse est la plus grande faute qu'un gouvernement puisse commettre... Pour moi, affliger quelque nombre que ce soit de consciences religieuses est une faute qu'un gouvernement n'a pas le droit de commettre... Le plus haut degré de philosophie, c'est de respecter la conscience religieuse d'autrui, sous quelque forme qu'elle se présente, quelque caractère qu'elle revête... Tout gouvernement qui veut entreprendre sur la conscience d'une partie quelconque de la nation, est un gouvernement impie aux yeux mêmes de la philosophie. » Le *Journal officiel* constate que l'auditoire, qui n'était pas, comme celui de M. Combes, une claque organisée, couvrit de ses applaudissements ces déclarations de M. Thiers; l'extrême-gauche elle-même ne réclama pas.

Comme nous le disions, la harangue de M. Combes, sous les violences et les ruses, n'est au fond qu'une réclame ministérielle. C'est un plaidoyer suprême pour son portefeuille. Sauf quelques-uns comme celui du collègue Trouillot, les Conseils généraux n'y ont même pas fait attention; et beaucoup, par la bouche de M. Méline, de M. Milliard, du comte de Blois, d'éloquents sénateurs et députés, l'ont vigoureusement relevé. M. Combes se donne à la majorité comme l'homme qu'on ne remplacera pas; comme l'homme qui a fait l'œuvre que nul ne pouvait faire; comme l'homme sans lequel l'œuvre faite, non seulement resterait inachevée, mais croulerait. Depuis M. Jules Ferry, à l'entendre, tous les ministères qui se sont succédé ont trahi la République au profit de la Congrégation; et il ne fait même d'exception pour M. Jules Ferry que parce que, celui-ci étant mort, il n'y voit pas un concurrent. La vérité est que, malgré les fautes de M. Jules Ferry, rapprocher son nom de celui de M. Combes, c'est le calomnier et le ravaler; M. Jules Ferry avait eu le courage de dire : « Le péril est à gauche. » Il avait manifesté hautement l'intention de tempérer ses lois scolaires; et de la dénonciation du Concordat, il avait eu encore le courage de dire qu'elle serait un malheur national. C'est, du reste, une des farces de nos ministres d'invoquer M. Jules Ferry qu'ils ont tous, plus ou moins, vilipendé de son vivant: l'*alter ego* de M. Combes au banquet de Marseille, M. Pelletan, qui va, dans quelques jours, prendre la parole au lancement d'un croiseur nommé le *Jules-Ferry*, a été le plus violent insulteur de ce personnage et le détracteur le plus acerbe de notre installation en Tunisie.

Ce lancement d'un croiseur nous fait souvenir que M. Pelletan a supprimé le baptême de nos vaisseaux, cette cérémonie touchante qui associait Dieu à la vie et à la mort de nos marins. C'est odieux; l'est-ce plus que l'acte de M. Combes refusant de paraître à Notre-Dame, avant-hier pour le deuil de Léon XIII, hier pour celui des quatre-vingt-quatre victimes de l'accident du Métropolitain, familles décimées ou même emportées tout entières, gens de condition modeste ou humble, dont l'infortune a ému tous les cœurs et rapproché toutes les classes? Le premier ministre n'a passé, devant ces cercueils, que pour se livrer à des insinuations haineuses et vénéneuses là où l'Eglise apportait ses consolations et ses prières.

Quelques jours avant ce drame, le sang avait coulé à Lorient, — non pas par une de ces fatalités presque inévitables, parce que la science, en dépit de tous ses progrès, ne peut ni penser ni remédier à tout, — mais par la conséquence logique de l'imprévoyance la plus réfléchie et la plus criminelle. On savait bien qu'en prêchant officiellement la guerre civile et sociale, on la ferait éclater, et qu'éclatant, elle pourrait avoir des excès de furie. Au premier sang versé, le gouvernement a pris peur des torrents qui allaient couler; il a comme demandé grâce aux ouvriers, demandé grâce aussi aux patrons qui ont eu le patriotisme d'acquiescer. La paix a été rétablie; mais à quel prix? Par une capitulation où l'on a vu les magistrats qui avaient fait leur devoir, administrativement mis en demeure de relâcher les quelques coupables, pris en flagrant délit, qui devaient passer en jugement. Lorsque le gouvernement devient ainsi le complice de l'anarchie, peut-on croire que, l'occasion venant, elle ne recommencera pas, déchainée cette fois, et prête à des forfaits dont les vrais auteurs seront ceux qui l'auront encouragée, non pas même par sympathie, mais par lâcheté?

M. Combes s'est remis de plus belle à la guerre religieuse, son gagne-pain ministériel, la seule industrie qui lui offre une chance de garder son portefeuille. Les journaux sont pleins d'instances engagées ou de violences commises sur tous les points du territoire. Beaucoup de religieux et de religieuses, de bons citoyens lésés dans leur droit et dans leurs propriétés, résistent avec une vaillance à laquelle est bien dû notre hommage; et, souvent aussi, (nous leur devons, à eux aussi, un hommage), des magistrats indépendants dont la carrière sera entravée ou brisée, leur donnent raison malgré la terreur et la menace. M. Combes s'en irrite; à son banquet de Marseille, il accusait la magistrature d'être, comme l'armée, contaminée par l'éducation congréganiste. La magistrature contaminée par l'éducation congréganiste! N'a-t-elle pas été épurée

à fond par les plus purs du régime, notamment par M. Jacquin, l'ancien directeur du personnel au ministère de la Justice, l'ancien président de la Ligue de l'enseignement, l'ancien conseiller d'Etat que nous venons de voir reparaître, en chevalier de la triste figure, dans le procès de la famille Humbert, dont il était l'intime, le commensal et le répondant? Si une magistrature épurée par M. Jacquin n'a pas suffisamment l'empreinte du règne, c'est à désespérer; où trouvera-t-on jamais une plus fidèle image et une expression plus idéale de la République à la Combes?

Le procès des Humbert qui, comme leur trésor lui-même, a ressemblé fort à une mystification, nous a montré une justice bien réservée, bien facile, depuis vingt ans, à se laisser berner, bien soigneuse de ne pas trop creuser et de ne rien approfondir. Quelle différence dans les façons d'agir à l'égard des religieux et des religieuses! Contre ces derniers, traités d'avance en suspects, nul retard, nul ménagement; s'ils sont sécularisés, la fraude est toujours présumée, malgré l'arrêt contraire de la Cour de cassation; en dehors de toutes les formalités judiciaires, les correspondances privées sont, par une mesure tellement générale qu'elle semble l'application d'un règlement ministériel, saisies et décachetées à la poste. Evidemment la famille Humbert a été mieux traitée; on lui a laissé tout le temps qu'elle a voulu pour ses petites affaires et ses grosses duperies. Malgré les débats et l'arrêt, le mystère subsiste sur cette histoire qui nous ridiculise et nous avilit: la vérité reste sous les scellés qui recouvrent presque tous les noms du régime; et la lumière comme le châtiment n'a pas pénétré dans le cloaque.

Dans sa guerre religieuse, le ministère Combes a encore trouvé moyen de se surpasser lui-même en Tunisie. Lors de la discussion de la loi sur les associations, il avait été spécifié qu'elle ne serait appliquée ni aux colonies, ni aux pays de protectorat. Cette année, on apprit que la Ligue de l'enseignement, — celle même qui avait eu pour président M. Jacquin, et qui, après ses mésaventures, lui a donné pour successeur M. Buisson, — tenait un congrès à Tunis. Que venait-elle y faire? Y faire campagne pour la laïcisation des établissements d'instruction publique répandus dans la Régence. Ce que pouvait dire ou ne pas dire la Ligue de l'enseignement n'avait en soi aucune valeur, pas plus de valeur que son personnel qui n'est qu'une collection de médiocrités. Mais cette Ligue est quasi officielle, elle tient par l'oreille le gouvernement qui obéit au moindre coup de sifflet; et il était certain que ce que l'une voudrait, l'autre le ferait.

Au premier abord, le crime proposé était tellement énorme, il

constituait si manifestement un acte de trahison contre la France, que beaucoup gardaient des doutes. Lorsqu'à la fin du printemps dernier, un des hommes qui connaissent le mieux les affaires de Tunisie. M. Anatole Leroy-Beaulieu nous révéla l'attentat qui se tramait, nous fûmes presque incrédules. Personne n'ignore que, si nous avons occupé la Tunisie, c'est pour y devancer l'Italie qui, plus puissante que nous sur ces rivages par le nombre infiniment plus considérable de ses émigrants, menaçait d'y planter son drapeau au grand détriment de notre sécurité en Algérie et de notre influence dans la Méditerranée; que le courant de l'émigration ou plutôt de l'immigration italienne y continue dans des proportions faites pour nous donner la crainte qu'en un temps prochain la faible minorité des colons français soit comme submergée au milieu des flots, croissant toujours, des colons venus de la Sicile, de la Calabre, de la Pouille, de tout le midi de la Péninsule. Si l'on réfléchit en même temps que l'Italie convoite et revendique Tripoli où nous lui avons déjà donné les coudées franches, on peut mesurer l'extrême péril que, en cas de conflagration européenne, la supériorité numérique de la population italienne de la Tunisie, encore doublée par la population italienne de Tripoli, fera courir à nos possessions africaines.

Pour obvier à ce danger, nous n'avions qu'une ressource : la bienfaisante et habile intervention des écoles congréganistes qui, formant les immigrants italiens à notre langue et à nos mœurs, les fondaient peu à peu dans notre race et en faisaient des Français comme nous. L'école laïque est absolument impropre à cette œuvre de pénétration morale. Le maître d'école est un fonctionnaire français qui, par cela même, inspire de la défiance, et qui, s'il ne parle pas au nom de Dieu, inspire plus que de la défiance, une répulsion voisine du scandale. Tous ces immigrants de l'Italie méridionale, — y compris les Maltais qui abondent en Tunisie, — sont ardemment catholiques. Un voyageur qui se trouvait en Sicile au moment de la mort de Léon XIII écrivait au *Journal des Débats* le 28 juillet dernier : « Les rues sont pleines, — je ne dirai pas d'ouvrières, car celles-là sont peu nombreuses en Sicile, — mais de femmes du peuple vêtues de noir, d'étoffes foncées, si dans leur misère elles n'ont pu remplacer les vêtements noirs trop usés. Au coin des rues, autour de la fontaine, les entretiens surpris au hasard sont entrecoupés de bruyantes exclamations de douleur et de regret. » Eh bien, c'est ce même peuple, si simple et si fervent, qui envoie chaque année des essaims en Tunisie; nos congrégations les recueillaient dans leurs écoles et dans leurs chapelles, elles n'avaient qu'à leur ouvrir leurs bras pour qu'ils s'y jetassent parce

que dans ces maîtres ils retrouvaient, avec la robe de leurs prêtres, la croix de leur Dieu ; à travers l'Eglise, ils se donnaient à la France.

La trahison de notre intérêt national est si patente, qu'après le passage des harpies de cette ridicule Ligue de l'enseignement, les Français de Tunis se sont émus et indignés, ils ont signé des pétitions pour empêcher le crime ; le syndicat agricole des colons français de Tunisie a également élevé sa protestation. Les uns et les autres avaient d'autant plus le droit de réclamer que, funeste et oppressive, la laïcisation des écoles de Tunisie grèvera d'une lourde charge le budget de la Régence. Rien n'y a fait ; que valait l'intérêt français auprès de l'intérêt supérieur d'assouvir les basses passions dont vit le ministère de M. Combes ? On dit que M. Delcassé, dont la parole était engagée à soutenir nos établissements congréganistes du dehors, que M. Rouvier, qui affiche si haut un mépris très mérité de ses collègues, — mépris qui retombe sur lui-même, — ont présenté des objections. La rage canine du portefeuille a tout étouffé ; et nos congrégations de Tunisie sont sacrifiées. Ce qui a mis son suprême cachet de honte à cette iniquité aussi lâche que bête, c'est que, pour la consommer, le gouvernement français, ne pouvant la faire lui-même parce que la loi sur les associations n'était pas applicable aux colonies et aux pays de protectorat, l'a imposée d'office au bey qui a dû y mettre sa signature. De tous les actes que nous connaissons, — de tous les actes dont l'infortuné M. Loubet s'est surchargé la conscience et la mémoire, — il n'y en a pas un qui réunisse plus de titres au mépris des honnêtes gens. Faire persécuter les chrétiens par un prince musulman qui, lorsqu'il n'était pas entre nos mains, ne les persécutait pas ! Donner cette arme, pour frapper les chrétiens au nom de la France, à tous les souverains de foi différente de la nôtre, c'est une idée d'apostat couard. Dans une lettre publiée par le journal *le Temps*, le 7 octobre 1892, M. Jules Ferry racontait que le cardinal Lavignerie, qu'il admirait, avait dit de la forme d'administration adoptée pour la Régence : « Le protectorat tunisien nous fait l'économie d'une guerre de religion. » Le gouvernement français organise cette guerre de religion contre nous-mêmes.

L'honorable M. Denys Cochin interpellera M. Delcassé sur la mesure qu'il a eu l'incompréhensible faiblesse d'endosser, comme s'il trouvait que son arriéré n'était pas assez pesant et que Fachoda ne suffisait pas. Comme autrefois, pour consacrer la gloire, on avait le Livre d'or, on a aujourd'hui, pour emmagasiner nos humiliations, le Livre Jaune.

La situation présente de l'Europe et du monde devrait être cependant pour notre gouvernement un avertissement sérieux de

ne pas diviser et énerver nos forces. En Europe, il y a une plaie d'Orient qui suppure toujours, et qui, d'un moment à l'autre, peut s'enflammer : l'état précaire de la Serbie où le roi est l'obligé et l'otage des régicides avec lesquels et sans lesquels il est dans la double alternative de ne pouvoir gouverner ; la condition, qui n'est guère meilleure, de la Bulgarie, plus qu'engagée dans les complots de propagande révolutionnaire et belliqueuse où, pressée entre des périls contraires, elle n'ose ni avancer ni reculer ; l'interminable agitation macédonienne, qui récidive ses assassinats et ses attentats, et qui finira par fournir des prétextes à quelque affreux accès de férocité turque, tout cela est gros de complications générales. Ce qui peut les amortir, ou bien les réduire à quelques notes diplomatiques et à quelques démonstrations navales dont la Porte tiendra compte, c'est l'humeur pacifique de la Russie en Europe, — tout occupée qu'elle est de satisfaire son humeur envahissante et conquérante dans l'Extrême-Orient. La création de la vice-royauté, que le gouvernement de Saint-Pétersbourg vient d'établir aux deux extrémités, nord et sud, de la Mandchourie, — avec haute juridiction sur tous les districts traversés par le chemin de fer de l'Est chinois, et commandement des forces navales de l'Océan Pacifique, — indique la prépondérance formidable que la Russie entend prendre sur l'Empire du Milieu. Lorsqu'on voit, d'une part, l'effort de l'Angleterre pour exciter contre la Russie les Etats-Unis et le Japon, et, d'autre part, les avances qu'elle nous fait à nous-mêmes pour nous attirer dans le sillage de sa politique, on sent que, si nous avons un gouvernement digne de ce nom, il aurait mieux à faire, en ces heures si graves de l'évolution des peuples, que de persécuter le catholicisme qui, bien plus que nous le protégeons, protégeait nos derniers restes d'influence en ces lointains parages.

Tandis que les autres conquièrent, nous perdons. Le spectacle de notre gouvernement agit comme une sorte de repoussoir universel qui nous isole de plus en plus. Il a eu certainement, par contrecoup, sa part, salutaire pour les Belges, dans le mouvement d'opinion qui, depuis bien des années, maintient les conservateurs au pouvoir. Ces jours-ci, au renouvellement partiel des conseils municipaux, qui vient d'avoir lieu en Hollande, tous les candidats socialistes ont échoué, même à Rotterdam ; les protestants orthodoxes et les catholiques fortement unis ont triomphé. En Suisse, un congrès catholique pouvait dire avec vérité dans une adresse publique « que, grâce à l'esprit de liberté qui domine les pouvoirs et les institutions de la République suisse, une ère de paix a succédé aux luttes confessionnelles jugées stériles par la généralité des citoyens ».

Rien, hélas ! n'est une peinture plus navrante et plus vraie de la déchéance matérielle et morale où notre gouvernement plonge la France, que les déclarations récentes de l'un des plus fidèles et intrépides de nos Français d'Alsace, l'abbé Wetterlé, député protestataire au Reichstag. Tout enveloppé par la grande rumeur d'indignation et de douleur que tout ce qu'on apprend de la France fait jaillir du cœur de tous les honnêtes gens d'Alsace, l'abbé Wetterlé vient d'écrire dans le *Journal de Colmar*, dont il est directeur : « La France était un grand pays dans lequel, jadis, la générosité et la gloire étaient réunies. Qu'en est-il resté de cette générosité et de cette gloire après les assauts de la politique anticléricale de ces dernières années ? Les finances sont en désordre, l'armée et l'administration en pleine désorganisation. Les crimes et les krachs financiers s'y multiplient, les grèves y sont à l'ordre du jour, l'industrie et le commerce dépérissent, les libertés si chèrement achetées y sont arrachées morceau par morceau, l'empire colonial que les missionnaires avaient créé se décolle ; sur toutes ces ruines trône, victorieux, l'égoïsme de quelques médiocrités. La religion est foulée aux pieds et avec elle s'en sont allées la prospérité du pays et l'estime qu'en avait l'étranger. »

On peut blâmer l'opportunité de ces paroles et les conclusions inévitables qu'elles suggèrent ; peut-on dire qu'elles ne sont pas fondées ? On a remarqué que, cette année, le toast traditionnel par lequel l'Association des étudiants alsaciens de l'Université de Strasbourg clôt son année scolaire, n'était plus : *A l'Alsace libre !* mais : *A l'Alsace libérale !* Demandez-vous quel écho aura en Allemagne le crime officiel qui se commet en Tunisie, par la main d'un musulman, contre la foi chrétienne ; et demandez-vous ce que pourrait de mieux M. Combes s'il était un agent payé pour germaniser nos provinces perdues ?

Quelle réponse aux paroles amies que le Pape Pie X adressait pour notre patrie aux cardinaux français ! Digne successeur de Léon XIII, du « haut et pur esprit » qu'un membre de l'Institut, M. Rostand, le père du brillant poète, appelle si bien « un grand médiateur », — Pie X veut, comme lui, d'après des expressions qu'on lui a prêtées, distinguer entre la *France-pays* et la *France-gouvernement*. Que la tâche ne lui soit pas rendue trop difficile ! Il est dit qu'il ne faut pas tenter Dieu ; il ne faut pas trop tenter son Vicaire, et, avec lui, la justice, le bon sens, la raison, qu'on ne peut indéfiniment braver.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LA POLITIQUE DU DERNIER PONTIFICAT

ET DU DERNIER CONCLAVE

I

LE PONTIFICAT

Plus vaste est une institution et complet un homme, plus risquent-ils d'être imparfaitement connus. Car notre curiosité, presque toujours partielle, s'intéresse surtout en eux à ce qui, familier avec nos pensées, contredit ou satisfait nos passions. Jusque dans la vie des autres, nous nous cherchons nous-mêmes, nous tenons volontiers pour rien dans leur existence ce qui par rien ne se rattache à la nôtre. Et dans les altitudes des âmes comme dans celles de la nature, les cimes les plus hautes restent les plus inexplorées.

Nulle institution n'a un domaine plus illimité et des forces plus multiples que l'Eglise catholique. Peu de papes ont, à l'égal de Léon XIII, étendu sur l'universalité de leur tâche l'universalité de leurs dons. Aussi attentif à entretenir la piété, à accroître la science, à fortifier la doctrine, à développer l'apostolat, à introduire dans la vie sociale l'intelligence de la justice évangélique, à sauvegarder le magistère religieux des conflits avec les gouvernements humains, il a accompli jusqu'à la plénitude chacune de ses fonctions comme si elle eût été unique, et le caractère le plus remarquable de ses mérites est le constant équilibre qu'il a su garder entre tant de devoirs. Mais en ce monde rares sont les doctes, plus rares les pieux, plus rares les justes, plus rares les saints : or ceux-là seuls sont conduits par leur attrait vers les

cloîtres intérieurs de l'Eglise, où apparaît, dans son rayonnement de prière, d'études et d'œuvres, la vie mystique de ce pontificat. Nombreuse, au contraire, est la foule qui reste sur la place publique, regarde aux affaires temporelles, écoute les bruits de chaque jour : celle-là n'a guère connu du dernier pontificat que ses contacts avec la vie extérieure, la société laïque, les gouvernements et croit avoir vu tout Léon XIII quand elle a vu le politique.

Continuant à amoindrir ce qu'ils croient juger, beaucoup de ces spectateurs réduisent la politique de Léon XIII à l'une de ses entreprises, il est vrai la plus persévéramment poursuivie, sa volonté d'entente avec la France. Ils interprètent à leur gré le dessein, en constatent l'insuccès, concluent que le pontificat lui-même a échoué, que le conclave a été un désaveu de ce long effort. Enfin, comme autour de ce conclave leur apparaît une agitation de la diplomatie, aux portes du conclave le groupement des cardinaux par nations, dans le conclave une intervention d'Etat, ils croient que là aussi la politique a eu la prépondérance, qu'elle a surtout agi pour substituer dans la papauté, à un désir continu de communion avec les affaires publiques, le goût d'une retraite où l'Eglise protège ses vertus spirituelles et laisse les États gouverner la terre.

Ne considérer dans les quatre jours du conclave, comme dans les vingt-cinq années du règne que l'œuvre politique, c'est ne savoir ni ce qu'est le Sacré-Collège, ni ce qu'est un Pape. Néanmoins, si la politique a eu seulement une part dans l'activité de Léon XIII et dans les sollicitudes du conclave, il est vrai que la fin du dix-neuvième siècle et le commencement du vingtième ont mêlé sans cesse et partout les intérêts de l'Eglise et ceux des Etats, que le principal régulateur de ces mouvements fut Léon XIII, et que la conduite de ces relations aurait suffi à rendre laborieuse et pleine une vie d'homme. Dire, même sans les actes du docteur et du prêtre, et bien qu'elle fasse avec eux un tout indissoluble, la conduite du politique, la montrer à ceux qui n'ont d'yeux que pour elle, mais la leur montrer complète, ne sera pas une œuvre inutile si elle accroît le témoignage de vérité dû à Léon XIII, explique les rapports de l'Eglise avec les gouvernements à la mort de ce Pape, précise les desseins des puissances qui, hier, pesaient sur la volonté du conclave, et aide à prévoir les relations entre la Papauté et les principaux Etats au commencement du pontificat nouveau.

I

Si jamais une société humaine obtient que l'Eglise, étrangère aux conflits des gouvernements, s'enferme dans son œuvre de perfection spirituelle, ce sera une société où les gouvernements, respectueux aussi de leurs limites, laisseront à l'Eglise la liberté de son action religieuse. Tel n'était pas le monde où Léon XIII vécut. A l'avènement de ce Pape, les seuls pays où la paix fut accordée au catholicisme étaient des pays non catholiques. Les vieux traités de l'Europe avec l'Islam, les conventions des peuples modernes avec la Chine et le Japon, la marche des missionnaires vers les races nouvellement découvertes de l'Afrique étendaient la liberté religieuse dans les contrées infidèles au Christ. Aux Etats-Unis, et dans l'immensité britannique, le respect de l'indépendance personnelle assurait au catholicisme les sympathies du pouvoir et l'appui de l'opinion. Mais, partout ailleurs, amoindrir la liberté catholique était la passion commune des pays chrétiens. En Russie, l'antique haine de l'orthodoxie contre Rome s'exerçait, par l'arbitraire d'un gouvernement absolu, imposait silence au catholicisme, achevait sa ruine chez les Ruthènes, la préparait en Pologne; la Grèce, la Roumanie, la Serbie, le Monténégro orthodoxes comme la Russie et émancipés grâce à elle, prenaient modèle sur son intolérance. Plus retentissante était la rupture de l'Allemagne avec l'Eglise : l'orgueil du nouvel Empire n'avait pas impunément supporté l'épreuve de la victoire, toute indépendance lui semblait une révolte. Il ne voulait plus d'un clergé soumis à deux maîtres, plus au Pape qu'à l'empereur, et il appelait une stratégie de violences pour asservir le sacerdoce à l'Etat une lutte pour la civilisation. La Suisse, où l'intolérance calviniste s'aggravait de l'intolérance radicale, avait précédé la Prusse dans la guerre religieuse, livré les paroisses catholiques à des prêtres révoltés contre Rome, chassé les évêques et désorganisé le culte dans une partie des cantons. L'hostilité n'était pas moindre dans les contrées catholiques. En Bavière, le gouvernement pensait comme le chanoine Doëllinger et soutenait les vieux-catholiques. L'Autriche, sous Beust, protestant et sceptique, avait passé de la sympathie traditionnelle à la froideur dédaigneuse et parlait de dénoncer le Concordat. La rupture des relations diplomatiques avec Rome se préparait en Belgique. La lutte religieuse commençait en France avec le triomphe du parti républicain. L'attachement de la race à la foi était amoindri en Espagne par l'ardeur du clergé aux discordes civiles,

en Portugal, par la mollesse du sacerdoce. Portugaise ou espagnole d'origine, l'Amérique du Sud, dans la plupart de ses républiques, poursuivait contre l'Eglise une guerre légale, où la collaboration de la race indienne se révélait à l'hypocrisie et à la cruauté des coups. Enfin, dans l'asile séculaire de la puissance ecclésiastique, en Italie, une royauté nouvelle confisquait les biens du clergé, dispersait les ordres religieux, avait pris à Rome la place de la Papauté. Et à travers la diversité des pays, des mœurs et des prétextes se devinait une force unique et occulte qui poursuivait dans tout l'univers une même lutte et enseignait au monde l'art de rendre la vie impossible à l'Eglise.

Cette situation imposait des devoirs stricts à la Papauté. Comment accepter comme limite le mur de glace élevé par le monde tout autour de l'Eglise? Pour sauver l'existence même intérieure de l'Eglise, il fallait rompre cette clôture mortelle; pour défendre les droits spirituels de l'Eglise, combattre ou traiter avec les Etats qui employaient la force contre ces droits; et faire cette paix ou cette guerre était faire de la politique.

La politique de Léon XIII fut de vouloir la paix. La paix fut le premier mot et la pensée constante de son règne. Dès son avènement, il l'avait proposée à ses deux adversaires les plus forts, l'empereur d'Allemagne et le tsar, par les lettres où, malgré la rupture des rapports entre eux et le Saint-Siège, il voulut leur annoncer son élection. Puis, mendiant auguste de la paix, pour elle il tendit la main de peuple en peuple, sans être découragé ni par la longueur du voyage, ni par les accueils inhospitaliers. Il savait les forces de sa faiblesse et les faiblesses de la force. Il prévoyait les difficultés qui naissent des injustices, il se souvenait que les persécutions de l'Eglise finissent toujours par devenir l'embarras des persécuteurs. Il voulait être cet embarras, et, dans son isolement, il comptait pour des alliés les mécomptes, les scrupules, les lassitudes de ses adversaires. Aussi la prière qu'il adressait à tous les Etats, ne fut au profit d'aucun une capitulation. Mais, inflexible contre les pouvoirs persécuteurs, il tint à les persuader qu'il luttait malgré lui, et que d'avance son cœur avait désarmé. Pontife, il mit sa conscience à obtenir l'essentiel; Italien, il mit sa souplesse à nouer les combinaisons qui, même entre adversaires, découvrent et protègent des intérêts communs, rendent souhaitables des ententes plus complètes, et donnent leur forme la moins offensante aux sacrifices. Il surprit les gouvernements hostiles par la modération et la sagesse de ses demandes; il les tenta par les avantages de ses offres; il eut l'opportunité des paroles et du silence;

il sut choisir les hommes et les moments. Cet art de découvrir et d'occuper toutes les voies, si diverses, d'accès et de persuasion auprès de gouvernements si nombreux et si différents, ne se prodigua pas en vain. La plus célèbre de ces pacifications fut celle avec l'Allemagne. La puissance du nouvel empire, la renommée de Bismarck, sa promesse solennelle de ne pas aller à Canossa, la vigueur de ses coups; le courage des prêtres et des évêques dans l'exil et dans les prisons, la constance d'un sacerdoce plus fort à souffrir que ses tourmenteurs à frapper, la révolte légale des catholiques assez nombreux pour former une puissance dans l'opinion, un parti dans le Parlement; la surprise, puis la colère, puis la lassitude du chancelier, l'attention du Pontife à suivre ces changements, à surprendre les premières hésitations de la violence, à saisir au fond des yeux toujours menaçants l'inquiétude du regard qui cherche une issue; l'issue ouverte par le Pape qui, en même temps, soutient toutes les résistances et offre de les terminer, sait accorder pour obtenir, l'emporter en ménageant les amours-propres, épargne à l'adversaire l'humiliation de paraître vaincu, tout méritait la curiosité, l'étonnement et le respect. Tout fut grand à cette heure de l'histoire, et parce que la plus armée des forces humaines avait su reconnaître son erreur, se fixer des limites, céder à une puissance morale, et parce que cette puissance morale avait su se contenir elle-même, voulu la victoire sans en triompher et assuré par sa modération la solidité de la paix.

L'éclat concentré sur ce point de l'espace et de la durée a rendu obscure l'œuvre des heures voisines et des autres contrées. Mais pour être là moins illustres, les résultats obtenus par Léon XIII n'ont été ni moins uns, ni parfois moins méritoires, et à examiner l'ensemble de l'œuvre, on voit mieux combien d'efforts méritèrent le succès. Les défiances du monde, réveillées par le *Syllabus* et par l'infailibilité, se formulaient en trois accusations principales. On reprochait à l'Eglise qu'elle formât dans les Etats un Etat, indifférent et souvent hostile aux intérêts généraux. On lui reprochait qu'immobile dans ses procédés de gouvernement, elle fût attachée à certaines formes abandonnées par la société moderne et qu'aussi elle en arrêtât l'essor par la perpétuité d'institutions vieilles. On lui reprochait enfin l'intraitable inflexibilité d'une doctrine qui, n'admettant pas la contradiction, exigeait le privilège, ignorait la tolérance, perpétuait le despotisme dans un monde où le principe de tout progrès pour la société et de tout bien pour l'homme était la liberté. Léon XIII comprit que le plus sûr moyen d'obtenir la paix était de calmer ces défiances, et il s'appliqua à

fournir partout les gages les mieux choisis contre les soupçons dominants.

Pour les nations orthodoxes et protestantes la plus grande crainte était la peur d'une divergence instinctive et invincible entre l'Etat et la minorité catholique. Celle-ci, instruite par sa foi même à considérer que la majorité se trompait sur la plus importante des vérités, unie par sa similitude de croyances avec les peuples catholiques, n'était-elle pas tentée de préférer leurs desseins aux intérêts de sa propre race, n'était-elle pas l'auxiliaire de l'étranger et l'ennemie de l'Etat?

C'est cet argument qui avait tourné contre les catholiques la fierté allemande quand Bismarck les appelait des Alsaciens, des Lorrains, des Polonais, des Hanovriens, conduits par Windthorst, ministre rancuneux d'un roi dépossédé, et dénonçait en eux une faction de mécontents ligués contre la grandeur de l'Empire. C'est cette apparence que Léon XIII s'attacha à détruire, et il saisit l'opportunité la plus décisive quand la puissance de l'Empire parut au gouvernement attachée à la fixité des forces militaires, au vote du contingent pour sept années. La résistance fut violente, les motifs ne manquaient pas pour la soutenir, et le Centre allemand avait trouvé, semblait-il, le moyen de faire au chancelier l'opposition la plus efficace et la plus populaire. Léon XIII vit plus loin : sans s'arrêter à la question douteuse, si le gouvernement avait ou non besoin de cette loi, il s'attacha au fait certain, que le gouvernement la voulait, n'était pas sûr de l'obtenir, tiendrait pour une preuve de dévouement la soumission à son désir. Léon XIII comprit que l'occasion s'offrait aux catholiques de confondre toutes les calomnies adressées à leur patriotisme, de se montrer oublieux de leurs griefs dans l'intérêt national. Par son influence, le Centre, arbitre dans le Parlement indécis, donna cette loi à l'empereur. De même quand Guillaume II considéra que la puissance de l'Allemagne sur terre devait être complétée par un grand état naval, il trouva ses approbateurs les plus énergiques dans le Centre, et les suffrages de ce parti furent décisifs pour la création de la marine. Dès lors, en effet, commencèrent la gratitude et la justice pour les catholiques. Et comme, dans toutes les circonstances où la patrie était en cause, le même concours était fidèle, le préjugé protestant lui-même a dû respecter en eux les plus constants, les plus généreux, les plus ambitieux serviteurs de la grandeur allemande.

La même réponse a été, avec le même succès, faite aux préjugés orthodoxes de la Russie. Le foyer du catholicisme était la Pologne, et comme la Pologne ne s'était jamais résignée à l'attentat dont elle

avait été victime, et que sa chair partagée tressaillait toujours, le gouvernement russe accusait le catholicisme de perpétuer en elle la révolte, et l'Eglise, odieuse pour cette complicité avec le patriotisme, était châtiée comme lui. Léon XIII, averti par la leçon constante du passé, que l'insurrection n'était pas pour la Pologne le moyen de sauvegarder son droit, s'employa à obtenir qu'elle renonçât à des violences dangereuses surtout pour elle, et se fit, d'une soumission patiente à une force invincible, un titre à une certaine autonomie. Le gouvernement russe, qui connut les conseils, comprit leur loyauté et leur importance; il ne se blessa pas que ces conseils, après avoir incliné les Polonais à la soumission, l'inclinassent lui-même à plus de respect pour l'indépendance et la foi de la Pologne; les résultats le persuadèrent peu à peu qu'il avait dans le chef des catholiques, au lieu d'un adversaire de son pouvoir, le plus efficace des médiateurs, et un commencement de tolérance pour le catholicisme dans l'empire récompensa le service rendu à l'empire en Pologne. Par ces faits, les pays dissidents furent rassurés sur l'hostilité des catholiques aux intérêts nationaux.

Autres et non moins sages furent les moyens employés par Léon XIII pour détruire dans les pays catholiques la crainte qu'il y eut une solidarité entre le catholicisme et les gouvernements impopulaires. C'est dans les pays latins que cette accusation avait son origine et quelque apparence de vérité. La maison de Bourbon, reine en France, en Espagne et en Italie, avait par sa puissance, son antiquité, ses règles précises sur la transmission du pouvoir, créé une religion du droit monarchique, quand en ce siècle, et en peu d'années, elle perdit tous ses trônes. Qu'elle y fût remplacée, en dérogation de ce droit, par des princes étrangers ou même par des princes de son sang, les traditions et les respects élevés à la hauteur d'une foi gardèrent des partisans aux dynasties vaincues. Ainsi, dès 1830, le parti légitimiste en France, le parti carliste en Espagne, et, en 1860, le parti Bourbonnien à Naples, refusèrent de reconnaître les nouveaux pouvoirs. Comme toutes les dépossessiones s'étaient accomplies au nom du droit populaire, les opposants avaient paru, ce que plusieurs étaient, les adversaires de la démocratie, et comme les scrupules de la fidélité étaient le plus naturels aux consciences les plus accoutumées à voir dans le roi un représentant de Dieu, ces opposants étaient surtout les catholiques. Comme enfin cette mémoire de la conscience était la plus durable chance des princes dépossédés, l'intérêt personnel s'était joint à leurs traditions de piété sincère.

pour les décider à se faire contre leurs spoliateurs les champions de la cause religieuse. Quand Pie IX avait été spolié comme eux, la similitude de leur condition était devenue entre eux une solidarité de plus, le Pape en saluant leur droit défendait le sien. Ses égards pour leur infortune, la correspondance qu'il entretenait avec eux, les honneurs qu'il leur rendait lors de leurs visites au Vatican avaient, pour les observateurs superficiels, un air de sainte alliance, la sainte alliance des souverains déchus contre la souveraineté des peuples.

Léon XIII voulut détruire cette apparence. Il n'avait pas échappé à sa pénétration que si, par leurs marques de foi catholique, ces souverains promettaient leur future puissance à l'Eglise, ils comptaient surtout, pour se rétablir, sur la puissance présente de l'Eglise, et que par cela seul ils la compromettaient. Les temps étaient passés de ces unions autrefois contractées, pour le bien commun, entre elle et une famille assurée de représenter toujours un peuple. Désormais, les peuples cherchaient leurs garanties dans la fragilité de leurs gouvernements. Tandis qu'autrefois, l'ancienne société, établie sur un pacte de confiance et jugeant ses pouvoirs bons, mettait son plus grand soin à organiser leur durée, la société nouvelle est établie sur des postulats de suspicion, et, comme si elle prévoyait qu'elle sera déçue par toutes ses autorités, tend à ne plus les vouloir que courtes. Dans cet état où la démocratie change à son gré ses mandataires et les formes mêmes du gouvernement, toute attache de l'Eglise à certains de ces mandataires ou à l'une de ces formes est un anachronisme. L'Eglise ne doit plus avoir pour les uns et pour les autres que des égards temporaires comme leur pouvoir. Ainsi, sans être embarrassée envers les uns par son attachement aux autres, elle les accepte sans avoir eu à les choisir, leur survit sans avoir à les pleurer, ne porte pas la responsabilité de leurs fautes, n'est pas ébranlée par leurs chutes et peut se prêter à tous parce qu'elle ne se donne à aucun. Mais pour que cette indépendance envers les gouvernements fût mise hors de doute, Léon XIII jugea nécessaire de rompre ouvertement les solidarités établies par le passé entre l'Eglise et les anciens gouvernements. Evêque, il les avait avertis d'avance en ne cachant pas la nécessité, pour le catholicisme, de ne pas se compromettre dans la ruine des gouvernements vaincus. Pape, il s'abstint des témoignages affectueux que Pie IX ne refusait pas à ses égaux en infortune. Les princes italiens de Naples, de Toscane, de Parme, de Modène ne furent plus attirés comme naguère au Vatican par les empressements qui sont des promesses. En Espagne, où les

liens entre les carlistes et une partie du clergé étaient publics et rendaient l'Eglise suspecte au gouvernement et à une partie du pays, il déploya assez d'énergie pour délivrer de ces chaînes l'Eglise espagnole, un peu malgré elle, réduire à peu de chose les chances jusqu'à menaçantes du carlisme, et par là même s'assurer la gratitude du pouvoir. En France enfin où le clergé, sous l'Assemblée nationale et au 16 mai, avait défendu ceux qui se disaient ses défenseurs et, en songeant à la religion, avait paru souhaiter la monarchie, Léon XIII n'entretint de relations avec aucun des prétendants, se tint sur la réserve avec leurs partis : ses conseils aux évêques dès leurs premières visites à Rome, et l'attitude de son premier nonce à Paris concordèrent à rendre de suite le clergé étranger aux anciennes coquetteries avec les oppositions. Et par cette netteté d'attitude envers les anciens gouvernements dans les pays où l'alliance avait été la plus étroite entre l'Eglise et la royauté, il prouva à toute la terre que le catholicisme n'enfermait pas ses espérances dans les tombeaux.

Restait à affronter le grief le plus universel et le plus redoutable, cette accusation que l'Eglise est l'ennemie nécessaire et perpétuelle de toute liberté humaine, que se présentant au nom de Dieu comme la vérité, elle est contrainte de demander aux hommes l'obéissance sans réserve, que la conscience de son devoir ne lui permet pas la tolérance, c'est-à-dire l'insoumission de l'esprit humain contre la loi divine, que la conscience de son droit l'oblige à exiger en fait le privilège, c'est-à-dire l'ordre hiérarchique où la vérité de Dieu domine et prévient les erreurs des hommes. C'est à détruire cette crainte que Léon XIII employa ses négociations avec tous les peuples. Différentes comme était divers le sort fait par chacun d'eux à l'Eglise, elles se ressemblèrent toutes par la volonté dont elles témoignaient. Jamais Léon XIII n'y exigeait rien au nom du droit divin de l'Eglise à répandre sa doctrine sur les peuples à genoux, il y demandait tout au nom du droit humain qui, dans une société fondée sur la raison, appartient à la raison de solliciter les esprits. Il ne réclamait pas des gouvernements un ordre de choses fondé sur un principe de foi religieuse qu'ils pouvaient contester, mais une conformité de leur conduite avec ou sur le principe de libre examen qui était proclamé par tous. Il ne tenait pas seulement ce langage aux nations où le catholicisme était en minorité et ne pouvait espérer plus que la tolérance, mais aux peuples assez catholiques pour faire à leur gré la place de la religion dans l'Etat. Quand, au lendemain du jour où la Belgique avait rompu avec Rome, le parti libéral, qui avait par le long effort

de ses lois amoindri les libertés des catholiques, fut renversé et quand les catholiques prirent sa place, le Pape ne leur demanda pas plus qu'il n'avait demandé à leurs prédécesseurs. Il se contenta dans la catholique Belgique du régime qu'il acceptait dans la protestante Angleterre, et il approuva publiquement cette noble et hardie politique où, pour toutes représailles, les catholiques belges ont accordé au parti vaincu toutes les libertés réclamées par eux et refusées par lui quand il était au pouvoir. Il ne réclama pas plus de privilèges à cette république de l'Equateur où s'est conservée intacte la conception d'un catholicisme national qu'aux républiques voisines où la contagion des sociétés secrètes entretient la fièvre des haines religieuses. Partout il a opposé à ces haines et aux mesures vexatoires qu'elles suscitaient contre l'Eglise, la revendication des droits reconnus au citoyen dans toutes les sociétés modernes. Par une manœuvre hardie et inattendue, il s'est établi dans le camp de ses adversaires et il les a poussés à la place odieuse où ils prétendaient enfermer son camp. Tandis qu'il les convainquait de rédiger par leurs lois un *Syllabus* d'incrédulité contre l'Eglise, il s'emparait contre eux de la liberté, et ce mot, qu'on l'accusait de condamner, devenait sa défense humaine contre tout et contre tous. Elle aussi fut efficace. Le commentaire donné à l'intolérance de l'Eglise par cette politique tout occupée de trouver des sûretés religieuses dans les franchises de la société moderne, força de reconnaître que cette intolérance, toute doctrinale et destinée à conserver l'unité de la foi parmi les fidèles, n'est pas une menace de contrainte par la force sur les hommes. Non seulement l'Autriche et la Bavière, quand Beust fut mort et quand Döllinger eut échoué à faire vivre le vieux-catholicisme, revinrent à leurs traditions religieuses; mais en Suisse la passion irréligieuse du radicalisme calviniste fut vaincue, le pays débarrassé des prêtres intrus, la vie paroissiale rétablie, les diocèses reconstitués; mais dans l'Amérique du Sud, les persécutions religieuses, si elles ne signaient pas la paix, accordèrent des trêves; tandis que le langage de liberté tenu par le pontife trouvait, dans toute l'Amérique du Nord et dans toutes les contrées où domine la race anglo-saxonne, un écho puissant.

A contempler l'ensemble des changements apportés sous Léon XIII aux rapports de l'Eglise et des Etats, il n'est pas contestable qu'il l'a trouvée isolée dans l'hostilité générale et qu'il la laisse entourée de prestige et de respects. Dans quelle langue ce changement s'appelle-t-il un insuccès? Ses grands moyens d'influence, son art d'associer les catholiques aux intérêts de leur patrie, sa vigilance

à détacher l'Eglise de la solidarité avec les pouvoirs déchus, sa constance à réclamer pour unique avantage sa part dans les droits promis à tous par la société moderne n'ont pas été une mainmise ambitieuse et indiscrète sur la direction des Etats. Ni les destinées nationales auxquelles il a associé les catholiques des divers peuples, ni les gouvernements avec lesquels il a poursuivi l'entente, ni les principes dont il réclamait le bénéfice n'avaient été choisis par lui; ils étaient l'œuvre des peuples. Son œuvre a été un consentement docile à ces œuvres de la volonté politique, une adaptation souple de l'activité religieuse aux formes et aux règles de la société humaine. Il ne s'est mêlé ainsi à la vie des gouvernements que pour défendre la vie de l'Eglise, et le mendiant sacré n'a pas frappé aux demeures des hommes pour y pénétrer en maître, mais pour obtenir qu'ils rappellent leurs chiens lâchés sur lui et le laissent passer. Les observateurs les plus scrupuleux des limites entre le pouvoir religieux et la politique, les partisans les plus déclarés d'une action toute spirituelle pour l'Eglise, trouveraient donc en Léon XIII, s'il avait borné là son zèle, le modèle achevé de la conduite souhaitée par eux.

II

Il ne suffit pas que l'Eglise ait, dans tous les pays où sont répandus ses fidèles, la liberté de vivre partout unie à elle-même par son obéissance à la Papauté. Il faut encore que la Papauté, dans le pays où elle réside et d'où elle gouverne, soit libre. Cette indépendance est la plus nécessaire. Car les atteintes portées partout ailleurs au droit religieux ne blessent que les membres du corps et, laissant intacte la tête, respectent le siège de sagesse où la foi salue l'espoir de toutes les guérisons. C'est la tête qui est frappée si la Papauté tombe sous la dépendance d'un pouvoir humain. Toute influence étrangère dans le magistère suprême d'une société bâtie sur l'autorité menace de corrompre cette autorité à la source, la rend suspecte à la fois à toutes les contrées où elle s'exerce, et dans chacune d'elles trouble la conscience de tous les croyants.

C'est pour prévenir ce mal que le monde, quand de barbare il devint chrétien, reconnut aux Papes l'indépendance et la leur donna sous sa forme la plus parfaite, la souveraineté. Or l'état pontifical, fondé il y a onze siècles par la France, dont la grandeur naissante montre alors sa première sollicitude pour les intérêts

généraux, avait été détruit en 1870, à l'heure où la France était vaincue. Pour consommer la ruine de l'antique institution, la maison de Savoie avait invoqué le droit de Rome à choisir son gouvernement et le droit de l'Italie à posséder Rome. Mais ni les votes par lesquels le Parlement de Turin et de Florence déclaraient Rome capitale, ni le plébiscite sans garantie où les envahisseurs de Rome prétendirent trouver la sanction de Rome à leur entreprise ne détruisaient le droit plus vaste que celui de Rome et de l'Italie, le droit de l'univers catholique à être gouverné par une papauté libre. Que ces droits fussent conciliables, c'était la prétention de l'Italie. La terre prise, elle s'était engagée par des lois à respecter tout le reste, la Papauté, le Sacré-Collège, les conciles, les conclaves, la représentation diplomatique, la liberté des communications. Mais décider si la souveraineté territoriale, jusque-là tenue pour nécessaire à l'indépendance de l'Eglise, pouvait être remplacée par d'autres garanties n'appartenait pas à l'Italie. C'est au profit du catholicisme dans tout l'univers que la souveraineté territoriale a été établie, l'univers catholique, à supposer qu'il admit le principe d'un changement, a seul compétence pour dire quelles équivalences assureraient la liberté de son chef. Et comme cette liberté, si elle cesse de s'exercer dans un Etat où le Pape soit maître, n'a plus pour sûreté que les promesses de l'Etat où le Pape reçoit asile, l'univers catholique, après avoir stipulé les promesses, devrait veiller à leur exécution, trouver les garanties des garanties. L'indépendance de la Papauté était donc un intérêt universel que les gouvernements, au nom de leurs populations catholiques, avaient à sauvegarder par un examen collectif et des accords internationaux. Or l'Italie avait eu soin de soustraire cet intérêt à l'examen des autres puissances. Les lois où elle réglait le nouveau « statut » pontifical étaient expressément qualifiées par elles de mesures intérieures que nulle autorité étrangère n'aurait à contrôler ni à interpréter. Les gouvernements dont elle déclinait ainsi la compétence s'étaient en effet abstenus d'intervenir, et au delà même de ses vœux. Car autant elle refusait leur avis sur l'indépendance spirituelle, autant elle eût désiré leur assentiment pour la dépossession territoriale de la Papauté. Tous les gouvernements avaient compris que les deux questions étaient solidaires, que la liberté pontificale ne trouvait de sûreté ni dans les lois italiennes, puisque l'Italie demeurait maîtresse de les changer, ni dans la conscience italienne, puisque, pour envahir Rome, l'Italie avait violé un engagement d'honneur envers la France et que, pour envahir l'indépendance religieuse, il lui suffirait de violer une

promesse faite à elle-même. Ils considérèrent que l'Italie, au lieu de résoudre le problème, l'avait seulement soulevé. Le temps n'était pas de le débattre, alors que, selon un mot trop vrai, il n'y avait plus d'Europe. Mais du moins ils le réservèrent tout entier. Ils assistèrent à la prise de Rome et à la tentative de législation religieuse sans contredire ni sanctionner rien. L'œuvre de l'Italie n'eut que la valeur d'un fait, les puissances restant maîtresses de le juger à leur heure et de lui reconnaître ou non le caractère d'un droit.

Quand les pouvoirs politiques pensaient ainsi, comment le chef du catholicisme aurait-il tenu cette situation pour légitime? Il devait à tous les fidèles de vouloir pour sa liberté d'autres garanties que le respect de ses spoliateurs. S'il avait peu de chances pour obtenir à sa cause l'attention prochaine du monde, au moins lui fallait-il garder intact son droit à cette future audience des légitimes réparations. Pour cela il ne lui suffisait pas de demeurer inébranlable et immobile en ses protestations, ce n'était pas trop de toute son activité pour empêcher que l'Italie sortît de son isolement, liât ses intérêts à ceux d'autres puissances, trouvât ainsi parmi les Etats, au lieu de juges futurs, des complices et, aggravant le mal accompli, enlevât à la Papauté l'espoir même d'un avenir meilleur.

Or, à l'avènement de Léon XIII, se formait ce groupement de puissances redoutable pour la Papauté.

L'accord de l'Allemagne et de la Russie venait de se rompre. Ebranlé en 1875 par l'opposition d'Alexandre II à une nouvelle attaque de la Prusse contre la France, il avait reçu le dernier coup en 1878, quand la Russie avait voulu tirer les fruits de sa guerre contre le sultan. La grande Bulgarie, dont elle avait obtenu l'indépendance par le traité de San Stefano et qui assurait au tsar, par une race slave, orthodoxe et cliente, l'hégémonie dans les Balkans, ne pouvait vivre sans tuer les prétentions de toute autre puissance sur ces contrées. Or, en chassant l'Autriche d'Allemagne, Bismarck lui avait montré le chemin de Salonique : il fallait qu'elle eut la route libre, d'abord pour que, retenue par les avantages et les embarras de sa marche, l'Autriche ne fût pas ramenée par des souvenirs dangereux vers le centre séculaire de sa puissance, ensuite parce que, s'ouvrant le chemin de l'Orient, l'Autriche l'ouvrirait à l'industrie et à l'influence germaniques. Bismarck avait, non sans regrets, mais sans hésitations, sacrifié à ces avantages l'amitié russe, fait reviser à Berlin par l'Europe le traité de San Stefano, abandonné à l'Angleterre Chypre, et tenté la France par la

Tunisie, pour obtenir à l'Autriche la Bosnie et l'Herzégovine, et rendu à la Turquie, pour les réserver plus tard à l'Autriche, la plus grande partie des terres cédées à la Bulgarie. Vaincue dans un congrès après avoir vaincu sur les champs de bataille, la Russie ne pouvait savoir bon gré à l'Autriche de l'avoir supplantée, ni à l'Allemagne d'avoir poussé l'Autriche. Contre ce ressentiment, les deux complices devinrent deux alliés. Et comme, si l'Allemagne était attaquée, la France ne résisterait probablement pas à la tentation de reprendre les provinces perdues, les deux empereurs cherchèrent pour résister à ce double choc le concours d'une troisième puissance. Laquelle? L'Angleterre ne sort de son île que pour prendre et y rentre quand il s'agit de donner. L'Espagne, en attendant une résurrection espérée par les admirateurs d'une noble race, n'est plus une grande puissance que par les souvenirs et semble n'habiter qu'un tombeau trop vaste pour elle. L'Italie s'était offerte.

L'Italie, comme ces gens pressés de réussir par tous les moyens, trouvait, la fortune faite, qu'à cette fortune manquait la considération. Commencée par une aide étrangère, poursuivie par les artifices de la Révolution, accrue par les défaites de l'armée nationale, achevée par la conquête de Rome sur le Pape au moment où la France, envers qui l'Italie s'était engagée à ne pas envahir le dernier asile du gouvernement pontifical, ne pouvait plus contraindre au respect de la parole donnée, l'unité de l'Italie n'était pas une œuvre naturelle et saine. Le nouveau royaume avait grandi hors des conditions régulières, l'Europe le lui témoignait, tout en le laissant faire, le tenait à l'écart et il souffrait de n'obtenir pas, outre le butin, l'estime. Victor-Emmanuel avait d'abord dissimulé avec un grand art la fausseté de cette situation. Outre qu'il se trouvait garanti contre les malveillances et ses propres fautes par l'amitié de Napoléon III, il avait, à l'image de son protecteur, associé en sa politique les forces contraires pour s'appuyer sur toutes, et fait de la révolution au dehors, à l'aide du parti conservateur au dedans. C'est l'aristocratie du Piémont, de la Lombardie et de la Toscane qui avait mené le mouvement unitaire. Elle n'avait pris contact avec les choses suspectes qu'avec des mains gantées. Tandis qu'elle donnait la gauche aux conspirateurs, elle tendait sa droite aux cours. Elle parlait le langage le plus mesuré et le plus sage, elle soutenait tous les principes d'ordre dans le royaume autour duquel elle favorisait tous les désordres, elle mettait jusque dans ses mésalliances de la dignité, elle s'appelait Cavour. Mais le génie des plus grands ministres et des plus habiles souverains ne

peut suspendre les lois de l'histoire. Toutes les fois que les modérés pactisent avec la Révolution et comptent la jouer, elle semble d'abord leur dupe, pour eux se fait docile, mais en aidant à leur succès elle prépare le sien, se fortifie par les services qu'elle rend, à mesure qu'elle devient plus indispensable devient plus impérieuse, et finit par chasser ceux qui croyaient se servir d'elle pour un jour. Dès 1876, la droite perdait le pouvoir qu'elle n'a jamais reconquis depuis, et, à la fin de son règne, Victor-Emmanuel était contraint de gouverner avec la gauche. Et dès lors, apparut avec la logique du système sa fragilité, car ce changement n'était qu'une étape. Les révolutionnaires, qui venaient de jeter dehors les conservateurs, étaient serrés de près par des révolutionnaires plus intraitables, et après ceux qui s'étaient servis de la monarchie pour établir l'unité, on distinguait déjà ceux qui détruiraient la monarchie pour établir la république.

Le règne d'Humbert commençait sous ces auspices, en même temps que celui de Léon XIII. Le fils de Victor-Emmanuel songea aussitôt à l'importance de se défendre contre les menaces devenues évidentes de l'avenir. L'esprit italien est mal à l'aise dans les situations simples, le jeune roi chercha comme son père une combinaison qui détournât ce cours naturel des choses et consolidât, au profit de sa couronne, l'œuvre révolutionnaire. Faute de force conservatrice au dedans, il songea à la trouver au dehors. L'appui de l'étranger redevenait la ressource suprême de la monarchie italienne, pour la soutenir contre les révolutions intérieures, lui conserver ce qu'elle avait obtenu, et l'aider aux agrandissements qu'elle désirait. Car elle ne considérait pas son unité comme achevée. Héritière des Romains, des Vénitiens et des Génois elle se croyait des titres à tout ce qu'ils avaient possédé, et apprenait de l'histoire à ne pas limiter ses ambitions.

Sans doute par sa hâte à se forger une nouvelle couronne avec les morceaux de toutes les couronnes italiennes, la Maison de Savoie avait montré trop peu de respect du droit héréditaire pour s'être acquis des titres à la bienveillance des monarques. Mais elle se recommandait auprès d'eux par l'antiquité de sa race; elle était, depuis qu'elle avait enlevé aux Bourbons leurs derniers Etats, la plus ancienne des familles royales. Humbert et, non moins que lui, la reine Marguerite, se pénétrèrent de cette aristocratie. Ils voulaient en couvrir leur royauté de parvenus révolutionnaires, ils tenaient à ce que, même détachés de leur Parlement, de leur ministère, de leurs plébiscites, ils parussent se soutenir par le droit de leur sang et représenter la permanence du pouvoir dans les

racés de chefs. Tels ils se croyaient avec sincérité, tels ils se montrèrent par calcul. Parmi les familles régnantes, celle d'Allemagne était la plus convaincue des droits attachés à la noblesse de la race et à la prérogative monarchique. Il lui agréa de trouver ces fiertés héréditaires chez les jeunes souverains de Rome. Attirée par cette séduction que la terre italienne a toujours exercée sur les empereurs germaniques, elle se plut à une hospitalité opportunément offerte. Entre les deux familles, la courtoisie devint amitié, et dans l'amitié l'habileté italienne saisit l'opportunité d'une alliance. Elle montra des troupes nombreuses, sinon bonnes, quelques-unes excellentes; une marine composée de quelques bâtiments les plus énormes et munis des plus gros canons que l'on construisit alors; enfin, sa plus grande force, le voisinage maritime et terrestre qui, dans la Méditerranée et sur les Alpes, lui permettait une diversion permanente et efficace aux attaques de la France sur le Rhin. L'Allemagne, jugeant le concours utile pour elle-même, imposa la résignation aux répugnances de l'Autriche. Ainsi fut décidée la Triple Alliance.

Pour l'Italie, la seule charge était l'obligation de nous combattre, charge plus lourde à ses finances qu'à son cœur. Les liens d'autrefois avaient été plus noués avec l'empereur qu'avec la France, et l'Italie ne se sentait pas de dette envers ce souverain qui, après s'être payé avec la Savoie et Nice, réclamait encore de la gratitude, qui n'avait pas achevé l'indépendance qu'il voulait et avait laissé faire l'unité qu'il ne voulait pas. Moins encore avait-elle d'obligations à la République, dont la contagion était redoutable pour la royauté, et qui venait de souffler aux Italiens la Tunisie. En s'unissant aux Germains contre une Gaule usurpatrice de Carthage, Rome se donnerait les chances de s'étendre de nouveau sur cette province transalpine qu'elle avait possédée tout entière. En attendant ces bonnes fortunes de la guerre, elle recueillait des bénéfices immédiats et considérables. L'admission du roi italien dans la compagnie des empires conservateurs accroissait son prestige aux yeux de l'Italie et donnait à la royauté une grande force contre les révolutionnaires républicains. Les trois Etats se garantissaient leurs possessions : l'Italie avait attaché sa fortune au bloc solide de l'Europe centrale, obtenu une adhésion de gouvernements à la prise de Rome. Et comme le génie astucieux de l'Italie estime les plus parfaites les combinaisons où il joue ceux dont il se sert, il lui plaisait de reconnaître dans le pacte le ménage à trois de la comédie napolitaine, triple alliance où il y a une dupe : il goûtait la satisfaction d'avoir ses Etats garantis par l'Autriche dont il avait

pris les plus belles provinces, à qui il se réservait d'en enlever encore, et la spoliation du Pape maintenue par un grand Etat catholique.

Sous cette prépondérance militaire de peuples devenus une seule armée, les autres Etats se résignaient à plier. Un pouvoir osa la regarder en face : c'était le Pape. Il vit que cette entente où l'Allemagne cherchait sûreté pour la possession de l'Alsace et de la Lorraine, l'Autriche pour l'hégémonie des Balkans, l'Italie pour l'amointrissement de la Papauté, que cette usurpation germanique sur les Français, mi-allemande mi-hongroise sur les Slaves, et italienne sur la société catholique, et cet échange de promesses où chacun invoquait l'aide de l'étranger pour mieux contraindre la volonté des peuples, ramenait le monde aux mœurs de la barbarie. Il vit que les trois victimes de cette coalition étaient la Russie, la France et la Papauté. La Russie, destinée à délivrer des Turcs les peuples chrétiens et à civiliser le nord de l'Asie; la France, la grande semeuse de la générosité à travers les siècles, malgré des jours d'ambitions iniques; la Papauté, la voix de la conscience dans l'univers. Il conclut que pour défendre la civilisation, il fallait ne pas abandonner les puissances gardiennes d'intérêts généraux à la férocité des puissances égoïstes. Et, pesant celles-ci, il lui parut que leur prépondérance pouvait à la fois être contenue par une force extérieure et être dissoute par une désorganisation intérieure.

La force extérieure était celle de la Russie et de la France. En les menaçant, la Triple Alliance les provoquait elle-même à s'unir. Mais cette union trouvait son obstacle dans la politique intérieure des deux Etats. En France, le parti conservateur était vaincu avec la monarchie qu'il avait voulu rétablir, les idées de représailles et de violences commençaient à escorter le triomphe des républicains. L'Europe tenait en observation, comme un cas suspect, la République, et nul Etat n'était moins sympathique à ses institutions que le gouvernement russe, le plus exposé aux explosions anarchiques et le plus défiant des idées révolutionnaires. La France était donc doublement faible et parce qu'elle était divisée et parce qu'elle était seule. Léon XIII vit pour elle la chance de devenir forte par la paix au dedans et par une alliance au dehors. Si la République était pour certains Français le commencement de l'anarchie, elle était pour d'autres un régime compatible avec l'ordre. Si les conservateurs, au lieu de combattre également les républicains de toute nuance, de perdre leurs voix sur des candidats monarchistes et d'accroître, par cette attitude, les chances des républicains violents, portaient leurs suffrages sur les répu-

blicains modérés, ils changeraient par cela seul les forces des deux partis. Si grâce à cet appui les républicains modérés l'emportaient sur les démagogues, les conservateurs, devenus un élément de la majorité, retrouveraient crédit, maintiendraient dans l'Etat l'intelligence traditionnelle de tous les intérêts généraux, le respect des principes communs à tous les régimes réguliers. Si la république prenait aux yeux du monde l'aspect imprévu d'une alliance entre les honnêtes gens contre les haines, les désordres et l'incapacité des démagogues, elle gagnerait en considération au dehors tout ce qu'elle aurait gagné en ordre au dedans. La Russie aurait moins de répugnance à s'entendre avec la France.

En même temps que la Triple Alliance pouvait être contenue par cet accord des puissances rivales, elle pouvait être dissoute par les discordes intestines de l'Autriche. La difficulté pour tout pays composé de plusieurs races est d'organiser leur gouvernement commun. Une majorité slave et deux minorités allemande et hongroise composent les peuples de la monarchie. La race allemande gouvernait seule jusqu'au jour où M. de Beust, abandonnant l'unité pour le dualisme, divisa la monarchie de Habsbourg en deux couronnes et partagea le pouvoir entre les Allemands et les Hongrois. Mais dès que l'Autriche détruisit l'hégémonie historique de la race allemande sur les autres, elle préparait l'égalité entre toutes. Le dualisme austro-hongrois n'est qu'un pont entre l'unité et le régime fédératif. Et comme sur ce pont, au lieu de passer, les Allemands et les Hongrois se sont, à la mode ancienne, bâti une demeure, fortifiés et prétendent rester ensemble et seuls les maîtres, et interdire l'accès aux Slaves, ceux-ci ont commencé l'assaut. Contre cette poussée slave, qui avait pour elle la logique et le nombre, les Allemands ont appuyé leur résistance sur l'Allemagne qui, dès le premier choc, les a soutenus comme ses lieutenants de l'influence germanique en Autriche, et a accepté aussi les Hongrois pour clients. C'est cette vassalité qui avait décidé à la Triple Alliance les politiques de Vienne et de Pesth, c'est cette solidarité permanente qui les tenait fidèles à cet échange de services où Berlin favorisait le maintien de leur privilège pour obtenir d'eux la durée du traité. Mais cette orientation de la politique extérieure avait ajouté un élément de plus aux difficultés intestines; car les Slaves ne se dissimulaient pas que ce lien entre Berlin et Vienne affermissait dans leur patrie la prépondérance de la minorité allemande et hongroise, et ils se trouvaient également hostiles à la constitution politique de leur pays et à ses alliances.

Léon XIII considéra que les Slaves en réclamant l'égalité deman-

daient justice, qu'ils ne renonceraient pas à l'obtenir et que, par la puissance du nombre, ils finiraient par l'emporter; que le jour où les Slaves obtiendraient l'autonomie et, dans l'Autriche devenue une fédération de races, la prépondérance du nombre, ils auraient, au lieu d'attraction, un éloignement pour l'Allemagne, adversaire de leur émancipation, et ne maintiendraient pas le pacte fait avec elle, en partie contre eux, par leurs rivaux. Il considéra que ces changements, loin d'être malheureux pour l'Autriche elle-même, seraient sa meilleure chance de renouveler ses destins épuisés, qu'ils ouvriraient à son ambition la tâche et le domaine, aujourd'hui convoités injustement par elle. Si un Etat mi-allemand, mi-hongrois est sans titre pour prétendre à l'hégémonie sur les races des Balkans, une confédération où domineraient des Slaves deviendrait pour elles un centre d'attraction naturel. Dans ces contrées où la religion complète la race et, à l'égal d'elle, unit ou sépare les familles humaines, une Autriche catholique et slave serait la patronne légitime des Slaves catholiques. Non seulement elle n'aurait plus besoin de contrainte, mais, par le seul spectacle des libertés et du pouvoir accordés par elle aux Slaves, elle accroîtrait dans les Balkans les conquêtes du catholicisme et donnerait ainsi, à son propre avantage, un principe d'union à des multitudes lassées de la tyrannie musulmane, désenchantées de l'Eglise grecque, de son inertie, de sa sécheresse, de son avarice, de son adulation devant la force, trop éloignées de la Russie pour espérer d'elle secours, et effrayées par une ressemblance trop grande entre sa protection et un joug.

L'affaiblissement de la Triple Alliance par l'amitié de la France avec la Russie et par la transformation de l'Autriche était donc conforme à l'ordre général. Et comme un pouvoir qui représente le devoir ne saurait concevoir le bien sans y travailler, le Pape se décida aussitôt à mettre son influence au service de ces changements. Qu'il réussît, l'œuvre de violence ne trouverait pas l'Europe soumise et lâche. Partout une difficulté de vivre inquiéterait sur le lendemain de leur durée ceux qui prétendaient faire de leurs iniquités l'avenir. Si la guerre devait de nouveau mettre en deuil la civilisation, du moins le droit des hommes à choisir leur patrie, à se grouper non par la contrainte, mais par des attractions naturelles, à obtenir pour les races diverses l'égalité aurait des soldats. Si la nécessité de mettre fin à ces luttes ou la volonté de les prévenir portait, devant la raison du monde représentée par un congrès des puissances, les iniquités longtemps soustraites par les ambitions de chacun au contrôle de tous, si le droit ayant enfin la

parole réveillait la conscience publique avec des mots que la violence croirait avoir abolis, si cette conscience reconnaissait que le seul moyen d'assurer durablement l'ordre est de le fonder sur la justice, l'indépendance de l'Eglise s'imposerait aux sollicitudes. Et si la Papauté apparaissait recommandée aux respects universels par de récents services, par son initiative dans le travail réparateur où le monde trouverait le repos, si elle avait été assez heureuse pour s'interposer entre les querelles avant qu'elles devinssent sanglantes, et, pour hâter leur règlement pacifique, le monde songerait sans doute à réparer le mal commis envers elle, comprendrait que lui rendre ses garanties était les donner à tous, voudrait assurer à l'avenir le bénéfice de ce ministère civilisateur et n'oublierait pas que faire place à la force morale est mettre, partout où on la consacre, de l'incorruptibilité.

III

Quand, son dessein conçu, le Pape en entreprit l'accomplissement, on vit bien que cette grandeur n'était pas un rêve d'imagination.

C'est sur l'Autriche qu'il a le plus de prises; il y fait mouvoir tous les ressorts de son influence, mais avec la délicatesse qu'exige une immixtion entre le gouvernement et le peuple, entre les races rivales d'un même Etat. C'est au nom de la religion seule qu'il agit et elle justifie les interventions utiles à la politique dont il prépare le succès. Il sait exprimer à l'empereur François-Joseph l'espoir qu'un Habsbourg, contraint, en un temps où les rois obéissent, à oublier en faveur d'un ennemi naturel ses anciens griefs de souverain dépouillé et ses sentiments immuables de catholique, ne voudra pas du moins ajouter aucune amertume à l'abandon. Il obtient ainsi que l'empereur François-Joseph refuse de rendre à Rome la visite faite à Vienne par le roi d'Italie, et il jette entre les deux alliés une première mésintelligence, plus grave qu'il ne semble, car les blessures faites à l'amour-propre ne se ferment pas, et rien n'est plus mortifiant pour le roi italien que d'être rappelé à l'irrégularité de sa possession par un souverain engagé à garantir Rome, d'être mis au nombre des gens qu'on protège, mais qu'on ne fréquente pas. Mais le chef héréditaire de l'Autriche est le moindre maître de la politique autrichienne : ses maîtres véritables sont les représentations électives au Parlement, dans les diètes, et dans les villes de Vienne et de Pesth, les deux

capitales où les Juifs, par l'influence de l'argent, ont des prises permanentes sur le commerce, les classes bourgeoises, l'aristocratie, ajoutent les passions de leur race à celles des autres races, et le concours de leurs énergies à la cause germanique. A la coalition des intérêts allemands, hongrois, luthériens, israélites, contre les traditions nationales et chrétiennes, Léon XIII oppose partout la résistance. Les catholiques, réveillés de leur inertie, entrent dans les voies nouvelles que leur ont ouvertes les enseignements du Pape sur la question sociale, combattent par une alliance hardie avec les classes ouvrières, et enlèvent Vienne à la domination de la fortune juive et de la bourgeoisie philosophe. A mesure que l'activité des catholiques accroit leur influence, l'opinion est saisie de griefs plus retentissants contre les liens formés entre l'Autriche et l'Italie : toutes les races de l'empire sont prises à témoin que l'Italie a des desseins contre leur territoire, qu'elle étend ses prétentions sur le Trentin, sur Trieste, sur Fiume, sur la côte dalmate, jusqu'en Albanie, qu'elle aspire à s'unir, non avec l'Autriche amie, mais avec l'Autriche spoliée, qu'elle n'a même pas interrompu la propagande de ces revendications, et qu'à garantir le territoire de qui la veut démembrer, l'Autriche joue un rôle niais. Plus le pacte avec l'Italie est discuté, moins il a pour lui l'opinion. Mais pour le briser il faudrait que l'opinion eût le pouvoir, et les Slaves, les plus nombreux et les plus catholiques dans l'empire, sont, par l'artifice de la constitution, réduits à subir la politique dont ils sont les adversaires et les victimes. Léon XIII, par des mesures ecclésiastiques rend témoignage à leur nationalité. Il sait que la langue est la voix de la race, et il restitue aux Slaves leur ancienne liturgie dans l'idiome des saints Cyrille et Méthode. Par l'éducation de leur clergé et le choix de leur épiscopat, il les aide à prendre conscience de leur droit historique, de leur autonomie, que le sacerdoce soutient dans les revendications, de plus en plus ardentes, où s'exaspère le conflit entre les divers peuples de l'empire.

Les intérêts ainsi attaqués savent que la docilité à la prépondérance germanique, l'abandon de la papauté à l'Italie, le maintien du compromis austro-hongrois et l'inégalité politique des Slaves en Autriche, forment un bloc. Ils ne se trompent pas sur les coups les plus redoutables pour eux ni sur l'adversaire qui porte ces coups. Les champions les plus résolus à absorber l'Autriche dans l'Allemagne sentent que l'obstacle est le passé catholique de l'Autriche, que, pour l'attacher à Berlin, il faut la détacher de Rome, et leur mot d'ordre *Los von Rom* atteste à la fois leur perspicacité et leur haine. L'une et l'autre dépassent la portée du

gouvernement, qui vit au jour le jour, et met sa sagesse à ne pas prévoir : mais il est entraîné par le courant. Lorsque les catholiques unis aux démocrates l'emportent dans Vienne, non seulement la cour tient rigueur au nouveau bourgmestre Lueger, non seulement le cabinet réproûve avec violence la violence de la campagne menée contre les Juifs, se tient pour vaincu par leur défaite et avoue ainsi leur collaboration à sa politique, mais les colères de l'Etat se tournent vers l'Eglise : c'est le nonce que le Parlement dénonce comme l'inspirateur de la campagne, c'est lui que le ministère de Vienne et le ministère de Pesth, ce jour-là d'accord, désavouent. Quand les Slaves de l'empire réclament leurs droits, c'est l'Eglise que le gouvernement tient responsable : la dignité ecclésiastique et la propagande nationale sont systématiquement confondues dans la disgrâce où le gouvernement tient le grand évêque des Slaves, Strossmayer, et si l'empereur oublie une fois sa constante douceur aux choses et aux hommes, c'est dans les reproches publics et durs comme une avanie qu'il inflige un jour au représentant le plus élevé et le plus populaire de la race suspecte. Et à chaque mouvement de cette race, le pouvoir qui cherche la force impulsive tourne ses plaintes vers Rome. Rome laisse passer les paroles et se suivre les faits. Ils apportent à l'Autriche des embarras croissants, des discordes qui occupent et commencent à épuiser toutes les activités. Deux fois le cycle d'années s'est accompli après lesquelles la Triple Alliance tombait si elle n'était renouvelée. Chaque fois, cette prorogation a été résolue, mais chaque fois avec une confiance moindre de ses partisans, une hostilité plus ferme de ses adversaires. L'alliance avec l'Italie s'use sans servir, elle aura peine à soutenir l'épreuve d'échéances nouvelles. Subsistât-elle, elle ne fournira pas aux alliés un grand secours. L'aigle à deux têtes, mais dont les deux têtes aujourd'hui s'entre-dévorent et dont les serres sont prises dans la toison trop lourde de la proie slave, n'étendra plus au loin ses ailes. Les changements apparus d'avance à la pensée de Léon XIII et favorisés par son aide ont été assez rapides pour qu'il les ait vus de son vivant se hâter vers leur fin logique. Pour cette partie de son œuvre politique, les faits, qui seuls louent bien, ont porté témoignage de sa prévoyance et de son habileté.

Plus les métamorphoses de l'Autriche affaiblissaient la Triple Alliance, plus elles rendaient efficace un accord de la France et de la Russie. Qu'en effet, l'Autriche fit défaut à l'Allemagne et à l'Italie, la France et la Russie, par leur entente, n'obtiendraient pas seulement l'équilibre mais la primauté. S'il fallait du temps,

pour mûrir les métamorphoses de l'Autriche et si la Papauté ne pouvait se mêler avec trop de réserve aux affaires d'un pays où favoriser une race est combattre toutes les autres, tout commandait de conclure vite l'amitié entre la Russie et la France, et comme cette amitié était dans ces deux pays à l'avantage de tous, rien n'empêchait Léon XIII d'y travailler publiquement.

On sait avec quelle vigueur, avec quel retentissement, il agit en France, pour décider les catholiques à une loyale acceptation du régime républicain. On n'a pas oublié la surprise des hommes qui gouvernaient alors, et dans cette surprise la sincérité de leur satisfaction, la délivrance entrevue par eux des solidarités révolutionnaires qu'ils connaissaient trop bien pour ne les pas craindre, les espoirs de l'opinion dans « l'esprit nouveau ». On se rappelle, enfin, que la Russie n'attendit même pas le triomphe de cet esprit nouveau, tant elle le jugea certain, fit crédit à l'avenir et se déclara « l'amie et l'alliée » de la France. Ici donc le succès semblait aussi rapide que l'effort. Et cet enthousiasme qui jetait dans les bras l'un de l'autre, deux peuples comme libérés d'une longue contrainte et maîtres d'avouer enfin une affection grandie dans le silence, ce salut d'un autocrate à la République, ces adhésions de républicains libres-penseurs à l'initiative d'un Pape, tous ces événements qui, la veille, semblaient pour longtemps impossibles et qui s'étaient accomplis en un jour, qui trouvaient la faveur générale et qu'un seul avait préparés, prouvaient dans cette volonté solitaire une incomparable aptitude à démêler sous les apparences contraires les pensées vraies, à vaincre les vains préjugés par les intérêts durables, à dire les mots inespérés et libérateurs.

Et quand, des deux pays à unir, le plus difficile à décider était acquis, tout le succès de la combinaison semblait déjà obtenu : car la France pouvait-elle devenir hostile au dessein qui lui assurait l'union au dedans et le prestige au dehors ?

IV

C'est pourtant en France qu'allait se produire toute l'opposition à la politique dont le plus grand avantage était pour la France. Là ceux qui comprirent le mieux le dessein pontifical furent ceux qui en redoutaient le succès.

Léon XIII poursuivait en France et par la France l'exécution d'un plan général, l'établissement de cette paix qu'il avait demandée à

tous pour la rendre à tous plus parfaite et plus durable. Partout il la voyait compromise par un triple mal : entre les Etats, la lutte pour la terre des grands contre les petits, les haines d'ambition ; entre les classes, la lutte pour l'argent, les conflits des riches et des pauvres, les haines d'avarice et d'envie ; entre les partis, la lutte pour le gouvernement, ses possesseurs, ses institutions, ses principes, les haines d'intelligence et d'intérêt. Partout, sous trois formes différentes, le triomphe de l'égoïsme. Pour réparer les désordres causés par cette préférence usurpatrice de chaque Etat, de chaque classe, de chaque être sur tous les autres, Léon XIII voulait restaurer dans le monde le respect de la personne humaine, et pour rendre le monde meilleur, faire meilleures les âmes. Sûr que les vertus sont les remèdes souverains aux désordres causés par les vices, il avait pour agir sur le monde les catholiques et pour agir sur les catholiques l'autorité qui impose le devoir à la conscience. Par ses conseils politiques il leur rappelait le devoir de préférer aux luttes inégales ou aux vœux stériles en faveur des régimes disparus, fussent-ils en soi les meilleurs, une collaboration efficace aux intérêts généraux sous les régimes établis. Par son enseignement social il leur rappelait le devoir de ne pas méconnaître, en un accaparement oppressif des richesses, la commune origine des hommes, la copropriété originelle de tous aux biens de la terre, et la dette rigoureuse que les détenteurs de la fortune auront à payer à Dieu s'ils ne l'acquittent pas envers leurs frères dépourvus. Par la solidarité des efforts et l'échange des services il voulait préparer à la société l'accord des énergies dans la justice, et comptait que, la justice rétablie entre les partis et entre les classes, elle se rétablirait mieux entre les nations. Parmi ces nations il soignait avec une sollicitude particulière la France parce que la France ne garde pas pour elle seule ses avantages, mais par un don de propagande instinctive et d'exemple contagieux, les transmet en les possédant. Si le peuple, le plus puissant ouvrier des idées à travers les siècles et à cause de cela le collaborateur le plus fidèle de l'Eglise, guérissait de ses discordes et des blessures faites à son prestige par les défaites de 1870, il serait rendu à la liberté de sa nature, et sa force se transformerait en générosité et en justice pour le profit de l'univers. Ainsi la Papauté rattachait tous ces changements comme des conséquences à une discipline morale dont le principe était la foi.

Or il y a dans le monde une puissance universelle comme la Papauté, car elle a des fidèles répandus sur toute la terre et elle travaille à changer la face du monde, c'est la Révolution. Et elle

aussi compte pour étendre son empire sur le génie propagateur de la France. L'action de la Papauté et de la Révolution devaient donc se heurter et le principal choc des deux puissances se produire dans notre pays. Quand la lutte commença, elle parut moins vaste qu'elle n'était : première habileté de la Révolution et première différence entre ses procédés et ceux de l'Eglise. La Papauté comptait sur l'utilité de son dessein et le laissait voir tout entier; la Révolution pour l'emporter ne dévoila que peu à peu ses projets.

D'abord le désaccord parut borné à la politique religieuse. C'est sur elle que les adversaires des projets pontificaux avaient chance de grouper plus d'adhérents parmi les républicains. En recommandant aux catholiques de devenir une puissance de gouvernement dans la République, le Pape n'espérait pour l'Eglise que la liberté. Mais la liberté ne saurait être accordée au catholicisme par ceux qui estiment la religion fautive, dangereuse et considèrent sa ruine, fût-ce par violence, comme nécessaire à la civilisation. Ceux-là, il est vrai, étaient le petit nombre, même parmi les républicains, mais la majorité de ceux-ci vivait dans la crainte que la force de l'Eglise fût employée contre le gouvernement de leur choix. Les intolérances verbales des catholiques intempérants qui mesuraient leur orthodoxie à leur réprobation de la liberté, les efforts des catholiques monarchistes qui, après avoir vainement tenté de rétablir le trône, venaient de tenter, le 16 mai, une réaction conservatrice où l'on avait cru voir un retour offensif de la monarchie furent, dans une campagne habile, rappelés, commentés pour prouver que le conseil pontifical était une nouvelle ruse du cléricalisme, et conclure que l'union de tous les républicains était toujours aussi nécessaire contre l'ennemi commun. De la passion antireligieuse, pas un mot : il n'était question que de maintenir la République en laissant sa garde à tous ceux, et à ceux-là seuls, qui l'avaient fondée et défendue.

L'intérêt même de la République aurait dû avertir, il est vrai, les républicains modérés que les partis à l'aide desquels on conquiert un gouvernement ne sont pas toujours ceux par qui on le conserve. Il était certain que le régime, après le 16 mai, n'avait plus rien à craindre sinon de ses fautes, et que ces fautes étaient en germe dans les passions des républicains révolutionnaires. Il fallait les tenir éloignés du pouvoir, et les républicains modérés avaient plus que personne intérêt à les traiter de la sorte, car l'évolution de la masse catholique fournissait l'alliance grâce à laquelle ils pouvaient, dans l'intérêt de la République, les mettre à l'écart et, s'il le fallait, à la raison. Si les républicains modérés avaient été courageux et perspi-

caces, ils auraient accueilli comme la délivrance le concours des anciens adversaires qui les sauvaient de leurs amis. Mais demander le courage aux modérés et les longues prévisions à des mandataires soumis au renouvellement toujours prochain de leurs pouvoirs est ignorer les hommes et les situations. Les modérés eurent peur de perdre, pour le gain hypothétique des voix conservatrices, l'efficacité éprouvée des votes révolutionnaires, peur d'échanger contre une organisation nouvelle des partis l'organisation qui les avait portés au pouvoir, peur de devenir suspects même à ceux qu'ils savaient dangereux et qu'ils n'estimaient pas. Ils maintinrent leur union électorale avec les révolutionnaires pour obtenir leurs votes, durent prendre leur langage, et déclarèrent, eux aussi, quoique d'un ton moins ferme, hors de la République ces conservateurs dont ils souhaitaient en secret le secours.

Pour les catholiques, l'instant était décisif. Sans doute, l'épreuve était dure et presque humiliante de recevoir des dédains en échange d'un service, et d'être exclus, par ses partisans les plus doux, d'un régime ouvert par sa nature à toutes les adhésions. Mais s'ils avaient été politiques, ils auraient donné, tous et partout, leurs suffrages aux plus sages des républicains et sans s'inquiéter de quelle manière le présent était accueilli pour la première fois. Ils auraient compris que, la preuve cette fois faite de leur volonté, si le poids jeté par eux dans la balance électorale était lourd, ce serait fini des exclusions et des dédains, qu'une démocratie ne conteste jamais la légitimité du nombre, que s'ils étaient assez forts ils seraient non seulement admis, mais recherchés; que les républicains sages seraient trop heureux de rompre sans risques avec les démagogues, et qu'ainsi le régime serait hors des aventures. Ils auraient compris qu'il ne fallait pas abandonner de si belles chances par dépit d'un mauvais accueil, c'est-à-dire tomber dans le piège tendu à leur fierté par leurs adversaires, et que la seule réponse à faire à ces gardiens insolents de la République était de les chasser du pouvoir. Mais les catholiques ne furent ni unanimes, ni prompts, ni résolus. Une partie d'entre eux, fils très dévots et très insoumis, fut heureuse de trouver fermée la porte qu'elle ne voulait pas ouvrir. Une partie entoura son adhésion de réserves si timides, de formules si maladroitement, de retards si inopportuns, et égara si obstinément ses suffrages sur des ombres au lieu de choisir entre les vivants, que son obéissance fut vaine. Ainsi, amoindri par les divisions d'idées, par les divergences d'attitudes, le mouvement que son unanimité et sa promptitude pouvaient rendre décisif n'eut pas sur les élec-

tions une influence suffisante pour détacher dans le parti républicain les modérés des violents.

C'est dire que dans ce parti, les violents, selon l'habitude, dominèrent les modérés. Alors la lutte contre l'Eglise ne fut plus seulement réclamée pour défendre la république menacée, mais pour attaquer le sentiment religieux. Les modérés se laissaient traîner à cette guerre, et, durant le temps où ils gardèrent le pouvoir, leur courage ralentit l'application des lois qu'ils déclaraient intangibles. Mais à chaque élection, ils devenaient plus incapables de rompre la chaîne de mots qui les liait aux révolutionnaires. Et puisque, d'après eux-mêmes, la grande affaire de la république était la lutte religieuse, ils semblaient inférieurs en zèle républicain à ceux qui avaient, avec l'accent de la haine, l'initiative des persécutions. C'est ainsi que de la politique irrégulière émergèrent les radicaux et bientôt les socialistes.

Avec les radicaux, la lutte contre l'Eglise prend un caractère de fixité permanente et, pour ainsi dire, d'ordre fondamental. Ils n'invoquent plus la nécessité de défendre la république, mais le droit de détruire le catholicisme. Ils reprennent la tradition jacobine des mises hors la loi contre ce qui leur déplaît. Et cette mise hors la loi ne satisfait pas seulement le plus intime de leurs instincts, leur aversion de penseurs contre le surnaturel, mais elle répond à leurs intérêts de politiques. En traitant le catholicisme comme l'ennemi de la raison humaine, ils rendent suspects tous ceux qui le défendent et qui eux-mêmes semblent ennemis du peuple. Ils se protègent contre les chances à venir de leurs adversaires en jetant sur eux de l'odieux. Alors apparaît le plan de la Révolution pour l'organisation du pouvoir politique. Tandis que la Papauté voulait établir la puissance politique de ce pouvoir par l'union des volontés, la Révolution veut assurer son pouvoir par la haine perpétuellement entretenue.

Quand les socialistes, après les élections de 1898, deviennent à leur tour les inspireurs de la majorité et les soutiens du ministère où ils obtiennent place, ils appliquent au règlement des rapports entre les classes la méthode que les radicaux ont apportée aux règlements des rapports entre les partis. C'est dans la paix que la Papauté voulait finir les difficultés sociales comme les difficultés politiques : c'est sur la générosité volontaire et égale des riches dans la sollicitude, des pauvres dans la patience, et sur l'effort consciencieux fait par chacun vers la justice que Léon XIII comptait comme sur les plus sûrs remèdes aux maux les plus dangereux de notre civilisation.

Les socialistes comptent sur une puissance moins aléatoire et moins lente que la vertu : l'autorité a été affermie dans les mains du parti républicain comme une victoire sur les catholiques, il reste à l'employer contre eux. Qu'ils soient exclus du pouvoir et de toutes ses faveurs n'est que le commencement des représailles. La masse de la nation n'a recueilli aucune part dans les fonctions politiques dont ils sont déchus : mais ils ont encore leur fortune particulière, et comme ils sont nombreux dans la classe conservatrice, ils sont les riches. Dès lors la ressource existe qui permettra de donner au peuple tout entier sa large part de la victoire remportée sur eux. Il suffit que les lois puisent dans leur fortune pour rendre plus heureuse l'existence de tous. Où est désormais l'obstacle? Ils ont laissé le pouvoir passer tout entier aux mains de leurs adversaires les plus violents, ils ont été eux-mêmes présentés si persévéramment comme des ennemis que l'injustice contre eux n'excitera pas de pitié, et l'espérance du butin va intéresser au contraire la multitude à leur dépouillement. La paix entre les classes est inutile : la loi fera d'autorité ce qu'on n'obtiendrait pas de bonnes volontés, aux affamés elle donnera du pain et non pas seulement une hygiène qui fasse lentement maigrir les gros et engraisser les maigres. La paix serait dangereuse : elle supprimerait la raison d'être de ceux qui gouvernent, si elle réconciliait la France avec ceux contre qui ils ont toujours prétendu la défendre. Il faut la guerre et une victime pour que les détenteurs du pouvoir paraissent les bienfaiteurs du peuple et fondent sur son espoir de pillage continu et légal la solidité de leur domination. Ainsi la Révolution continuait à opposer la logique de son plan à l'unité du dessein conçu par le Pape, et comme elle avait résolu par la haine la question politique, résolvait par la haine la question sociale.

Alors seulement apparut une autre conséquence. Le parti vainqueur n'entendait pas être détourné de l'œuvre qui satisfaisait ses passions irrégulières, ses sentiments de sollicitude pour les misères humaines et ses calculs d'ambition. Il avait assez à faire de dépecer sur place la grande dépouille sur laquelle il vivait. Il ne voulait perdre un coup de dent à lever la tête et à regarder au loin. Les frontières que la République s'honorait d'avoir défendues en 1870 et sur lesquelles se tournait, dans les années suivantes, la vigilance silencieuse mais active des républicains, le domaine colonial ajouté depuis à la France, et les intérêts de la patrie dans l'univers étaient pour ces nouveaux maîtres de l'Etat des choses secondaires, et qui, si elles détournaient de la principale, deviendraient importunes.

La pensée d'une restauration de la grandeur nationale au dehors leur apportait moins d'espoir que d'inquiétude, car tout réveil du sentiment national rendrait odieuses à la France les divisions où se perpétuait leur influence, toute application aux intérêts extérieurs assurerait la première place aux hommes de négociation, aux hommes d'épée, aux hommes d'Etat, non aux hommes de liquidation sociale; les plans, les ruses, les calomnies, les mots d'ordre des politiciens seraient, avec les politiciens eux-mêmes, balayés par le souffle qui gonflerait les drapeaux le jour où la France verrait ses soldats ramener d'exil la victoire.

L'armée inquiétait donc les nouveaux maîtres de la France. Par sa fonction même, qui est de veiller sur la grandeur nationale, l'armée se trouvait hostile à la politique de discorde qu'ils perpétuaient; par la hiérarchie de ses autorités elle ignorait les légitimités démocratiques du pouvoir venu d'en bas, par les sentiments de ses officiers elle restait attachée aux traditions chrétiennes. Les chefs du nouveau régime avaient peur, peur d'être par elle défendus trop contre les excès de la démagogie, pas assez contre les révoltes du pays s'ils le poussaient à bout, peur qu'elle ne se bornât pas à les servir mal, mais les supprimât, usurpant sur la volonté du peuple pour le délivrer d'eux, les chassât par quelque coup d'Etat prétorien. Changer son esprit, la remettre à des chefs sûrs, la rendre dépendante de la politique, était déjà la pensée fixe du parti quand « l'affaire » offrit le prétexte dont il avait besoin pour faire lui-même un coup d'Etat contre l'armée. Si ceux qui poussèrent un si furieux cri de justice eussent été surtout soucieux d'elle, ils auraient mis cette justice à poursuivre seulement les coupables. Eussent-ils raison d'attaquer tous les préparateurs et tous les juges du procès, ils n'auraient pas oublié que la surveillance de l'espionnage et les conseils de guerre sont les moindres fonctions de l'armée, que sur la multitude de ses officiers et de ses services, à peine quelques-uns avaient été mêlés à l'instruction et au jugement, que presque tout entière, innocente de toute faute, elle avait pour unique soin notre sûreté, et ils auraient pris garde, en accomplissant les réformes qu'ils jugeaient utiles, à ne pas ébranler sa puissance. Au contraire, dès le premier jour, c'est contre elle, toutes ses énergies militaires, toutes ses institutions, que fut dirigée une entreprise d'avilissement, c'est contre son honneur que fut partout cherché le « fait nouveau », c'est contre sa discipline que furent partout excitées les insubordinations des soldats, c'est contre son indépendance que furent poursuivies les réformes. L'armée devint l'accusée, la coupable, et à elle on ne fit pas grâce. Placée sous la

haute police de ceux qu'elle était accoutumée à trouver derrière les barricades, elle a été séparée d'elle-même, et son unité violemment rompue par la même division que la politique a établie entre les autres Français. Comme eux, les officiers déclarés bons ou mauvais, non d'après leurs services militaires, mais d'après leurs opinions sur les choses étrangères à leur métier, ceux que la délation des subalternes désigne comme suspects de catholicisme, arrêtés nets dans leur avancement, et poussés par un système de tracasseries hors de leur carrière, les faveurs, les avancements et tous les hauts emplois de plus en plus réservés à ceux qui ont pour titres la protection des politiciens et la confiance des démagogues, voilà à quoi aboutit la grande œuvre d'équité. Ses auteurs ne se sont pas même demandé si cette armée qui enfoncera mieux les portes des couvents, des hospices et des écoles, sera aussi redoutable à l'ennemi du dehors. Ou plutôt ils s'applaudissent de remplacer en elle l'esprit militaire par l'esprit civique, de changer, grâce aux réductions successives du service, à l'affaiblissement de la discipline et au choix des chefs, l'ancien ressort de combat toujours bandé en une milice lourde, lente et détendue où des multitudes toujours citoyennes se transmettraient l'horreur de la guerre.

Par ce changement ils se sont flattés d'amoindrir un autre péril, l'amitié russe. Car elle aussi était un danger, cette entente qui unissait nos destinées à celles d'un gouvernement attentif au train du monde et surtout occupé de sa puissance extérieure. Elle pouvait nous entraîner dans un conflit et, rappelant la France à son rôle de soldat, menaçait de rendre inutiles toutes les précautions prises pour enfermer la vie française dans des luttes entre Français. Et c'est pourquoi l'avènement des socialistes avait marqué un changement dans la température de l'alliance. Préparée par la collaboration d'un Pape et d'un Empereur, et consacrée par l'enthousiasme des deux races, l'alliance russe avait été une surprise pour le parti républicain. Les modérés rêvaient les uns de l'amitié anglaise et les autres de l'entente allemande, mais ils avaient accueilli avec satisfaction celle qui s'offrait, parmi eux beaucoup de pères adoptifs se firent honneur de sa vaillance et lui donnèrent leurs soins. Aux radicaux, elle fut aussitôt importune. Ce bloc d'autorité auquel ils se trouvaient attachés leur paraissait suspendu comme une menace sur leur politique intérieure. Mais ils gardaient quelques légendes de la Convention : ses quatorze armées erraient encore dans leurs souvenirs, et, par instants victorieuses des haines intestines, rappelaient ces Français à l'intelligence de la grandeur extérieure. Et, cette intelligence les aidant à

comprendre avec quelle passion la France tenait au pacte, ils l'avaient subi sans protester. Aux socialistes, trop occupés des limites de classes pour songer aux frontières des peuples, l'intérêt de l'alliance était caché, son péril seul apparaissait. Eux non plus ne le dirent pas d'abord, par crainte de la France, mais ils pensaient que si les changements apportés par eux à l'institution de l'armée en amoindrissaient la force offensive, la Russie se détacherait elle-même de l'alliance et qu'ils auraient l'avantage de la rupture sans en avoir la responsabilité. Ici encore, la révolution opposait sa politique extérieure à la politique proposée par Léon XIII. Tandis que l'un voulait employer les énergies de la France pacifiée au dedans au rétablissement de sa situation parmi les peuples, l'autre voulait tenir la France isolée et indifférente aux événements du dehors, afin qu'elle ne fût pas détournée de ses guerres intérieures.

V

La France avait pu voir enfin l'ensemble du plan révolutionnaire, quand elle eut à le juger aux élections de 1902. Elles continuèrent le travail de substitution qui transportait dans la République la prépondérance aux socialistes, mais le mouvement ne semblait plus fait que de vitesse acquise, et combien ralentie! En un pays où le gouvernement a le budget pour caisse électorale, ne laisse inactif aucun moyen de faveur ou d'intimidation, où plus d'un million d'électeurs dépendent de l'Etat, le gouvernement l'emportait de 200,000 électeurs seulement. A supposer que des fraudes devenues habituelles dans les pratiques du parti, et plus d'une fois juridiquement constatées, n'eussent pas attribué au gouvernement une victoire matériellement fausse, il était moralement vaincu. Il s'était fait trop bien comprendre pour garder l'ancienne confiance. A force de dénoncer et de sacrifier deux Frances, l'une à l'autre, il les avait mises face à face pour la lutte et il gardait tout au plus avec lui la moitié de la nation. Léon XIII et le tsar pensèrent ainsi. C'est pourquoi ils firent crédit à l'opposition qui grandissait, et, avec l'espoir qu'elle l'emporterait bientôt, ils lui gardaient intactes la Russie son alliance et la Papauté son appui.

C'est la même conscience d'un désenchantement commencé, d'une faiblesse croissante dans la situation du pouvoir, d'une chute probable qui décida la nouvelle tactique du parti provisoirement le plus fort. Le temps lui était compté, il résolut de ne plus ménager rien, de s'imposer par la violence à la timidité de ses adversaires,

et de détruire assez irrémédiablement la politique redoutée par lui pour qu'elle ne pût, disparût-il, être reprise après lui. Il fallait le gouvernement de toutes les audaces, de toutes les provocations, de toutes les fautes, le ministère Combes fut formé.

Un accès continu de fureur antireligieuse, la précipitation, des mesures devant lesquelles la prudence de la haine avait reculé jusque-là, une hâte de détruire par des lois françaises le protectorat religieux de la France dans le monde, un courage de folie pour jeter à la face odieuse de la Papauté les débris de ses dons, un art d'accompagner chaque violence par l'annonce de sévices plus extrêmes sont devenus l'essentiel de la politique. Le triomphe de la libre-pensée qui devait assurer à jamais le triomphe de la raison s'achève en un délire de fanatisme. Et ce fanatisme a son calcul : il faut accabler de tels dommages et de telles avanies l'Eglise que la Papauté se lasse et sans plus tarder délivre de son amitié la France.

Et puisque l'artificieux Léon XIII a converti la France à une superstition de plus, la superstition des alliances, il faut aussi que celle-là soit écartée ou que, du moins, il n'ait travaillé ni pour la Russie ni pour lui-même. C'est alors que le gouvernement, jusque-là tout absorbé dans sa politique intérieure, se montre épris d'une sollicitude imprévue pour nos relations avec l'étranger et que fleurit tout à coup un printemps d'amitiés internationales.

Il y a un peuple qui, après les invasions barbares, brisé en cent morceaux sur le sol où s'était formé l'unité romaine, y a fait succéder à la force la ruse, et a commencé de glisser dans l'histoire sa souplesse, comme un serpent dont les orbes sinueux se meuvent en plusieurs directions à la fois; dès lors apte à se plier jusqu'à la contradiction parfaite, expert à s'échapper des embarras sans issue, oublieux des engagements les plus précis, habile à se servir des autres, fidèle à lui seul et plus dangereux à ses amis qu'à ses adversaires. Après lui avoir fait dans le passé beaucoup de mal qu'il nous avait rendu, nous avons, dans la seconde moitié de ce siècle, mis au succès de son indépendance nos armes et notre prestige; il nous avait récompensés en garantissant à l'Allemagne la possession de l'Alsace et de la Lorraine, et il s'était montré le plus haineux et le plus agressif des gouvernements alliés contre nous.

Il y a un peuple qui représente les violences froides et continues de l'ambition, les a exercées surtout contre nous, a été le plus constant et le plus heureux ennemi de la France, et a formé sa puissance avec nos dépouilles. Après nous avoir autrefois succédé

en Amérique et en Asie, il nous dispute l'Afrique, superbe et dernier domaine de notre expansion. Il a, changeant en profits toutes nos fautes, choisi pour précipiter ses gains cette fin du dix-neuvième siècle, où nos discordes absorbaient notre attention et nos forces, saisi à notre refus l'Ouganda, établi son protectorat à Zanzibar, substitué dans toute l'Égypte son hégémonie soudaine à notre influence séculaire, nous a suivis de sa diplomatie insatiable sur tout le continent pour y reprendre à l'indifférence de nos politiques les conquêtes faites malgré eux par nos officiers et nos missionnaires, s'est vanté d'avoir, dans le partage des territoires, « laissé au coq gaulois du sable à gratter », a dévoilé le projet de dépossessions plus complètes quand lord Salisbury affirmait le droit des nations vigoureuses à recueillir les domaines stériles aux mains des nations décadentes. Il a joint à l'injure des paroles l'insulte des gestes et l'efficacité des actes, quand il nous a interdit les régions où il n'avait jamais pénétré et a chassé notre drapeau de Fachoda, quand il a opposé aux volontés intermittentes et aux maladresses continues de notre politique en Abyssinie sa persévérance de voisin redoutable, utile, établi pour jamais, et réduit au vasselage Ménélick, découragé d'espérer en nous. Mauvais riche, il ne nous laisse pas même les miettes tombées de sa table, pour les plus minimes territoires se montre ennemi et avide comme pour les empires, nous dispute jusque dans les glaces de Terre-Neuve la place de nos pêcheurs, jusqu'à la cour de Siam la clientèle de nos protégés, et hier, après sa guerre contre les républiques sud-africaines, pour récompenser notre silence durant l'écrasement du droit, s'assurait par son traité avec le Japon le moyen de mettre la main sur nos possessions d'Indo-Chine.

C'est l'Italie et l'Angleterre qui tout à coup ont été présentées à la France comme ses amies, cette réconciliation comme le chef-d'œuvre de la diplomatie française, et les suites comme un rétablissement du prestige français dans le monde.

La bonne politique sans doute ne se laisse pas détourner des intérêts par les souvenirs, il n'est pas de mauvais procédés que de bons n'effacent, et les plus ambitieux des rivaux sont ceux qu'il est le plus utile de s'attacher. Et si l'Angleterre sortie de son isolement et une Italie détachée de la Triplice s'unissaient intimement à la France, une force puissante serait constituée dans l'intérêt des trois peuples. Il est vrai qu'obtenir des alliances est offrir des avantages et accepter des inimitiés. Un des avantages consentis par nous à l'Italie et payés d'avance nous est connu et est considérable. Elle a désormais la certitude que nous ne nous

opposerions pas à l'établissement de l'Italie en Tripolitaine. Or, des Romains aux Vandales, aux Arabes, aux Espagnols, tous ceux qui ont dominé le nord de l'Afrique ont eu pour règle de ne partager avec personne ces contrées où la nature, n'ayant pas fait de frontières, le voisinage est le commencement des querelles. Maîtres de l'Algérie et de la Tunisie, nous avons intérêt à vouloir seulement autour de nous, au Maroc et dans la Tripolitaine, les états musulmans dont la faiblesse présente fait notre sécurité et dont la dissolution travaille pour nous dans l'avenir. Par notre libéralité à l'Italie, nous nous aliéons le chef de l'Islam, et nous exposons à sentir, partout où il domine en souverain politique ou religieux, ses représailles. Le gouvernement n'a pas pensé que ce fût un prix trop cher de l'entente italienne. Elle nous rend de plus solidaires de la dépossession pontificale, et consomme notre rupture avec la Papauté. Mais des hommes d'Etat incrédules ont le droit de penser que cette rupture enlève à la France peu de chose et de préférer à une puissance toute morale une amitié bien armée. De même l'Angleterre est du Bosphore à la Chine en rivalité de frontières ou d'influence avec l'empire russe. Par suite, s'unir à l'Angleterre c'est se séparer de la Russie. Etre contre la Russie change toute la combinaison sur laquelle reposaient notre amitié et nos espérances. Mais l'amitié de la Russie n'est pas un dogme qu'il faille accepter les yeux fermés, et bien que pour un pays à population décroissante et menacé surtout d'une attaque terrestre, le concours de la Russie et de ses multitudes semble l'aide la plus souhaitable, préférer l'alliance anglaise à l'alliance russe est un droit pour qui a le choix.

Mais la France a-t-elle ce choix? Avec l'Angleterre, nous avons échangé des courtoisies qui, dans aucun pays, ne valent des promesses et servent parfois à les esquiver. Le seul et fort hypothétique projet qui ait été agité est de régler par arbitrage nos communs procès. L'Angleterre n'a pas manifesté le moindre désir de nous soutenir dans les questions qui lui sont étrangères ni d'être aidée par nous dans les siennes. Elle ne nous a pas fait une concession. L'on prétendait qu'elle nous laissait, pour compenser nos situations perdues en Egypte, nous étendre sur le Maroc. Nous avons dû, quelques jours après la visite d'Edouard VII à Paris, châtier les gens de Figui. Aussitôt les commentaires aigres de l'opinion britannique sur le caractère de l'entreprise, l'opposition signifiée à tout accroissement de notre territoire, ont prouvé que l'Angleterre, accoutumée à nous prendre et non à nous donner, n'est plus à l'âge où l'on change d'habitudes, il a fallu la certitude

que nous ne gagnions rien à notre expédition pour rendre leur belle humeur à nos bons voisins, et notre amitié avec eux, pour rester sans nuages, devra être toujours une expédition de Figuiç.

Avec l'Italie, nos accords sont plus simples encore. Pour cette fois sincère, elle nous a déclaré qu'elle demeurerait attachée à la Triple Alliance. Sa main droite, celle qui tient l'épée, reste au service de l'Allemagne, elle n'a plus que la gauche, celle des amitiés surrogatoires, et qui n'engagent pas l'avenir. Elle nous a seulement promis de nous aimer dans les intervalles des guerres où elle serait forcée de nous combattre. C'est de cette faveur que nous triomphons. C'est pour cela que nous payerons, Georges Dandins de la politique.

Ces sacrifices n'étaient rien encore. Depuis nos défaites, l'idée d'alliance était pour nous attachée à l'idée de revanche : le retour de nos provinces perdues était l'espoir patient et tenace que la France avait voulu servir en s'unissant à la Russie, et c'est pourquoi ce pacte avait été si cher à la France. Admettre l'amitié avec des Etats unis à l'Allemagne et garants de ses conquêtes, était pour la France renoncer à la revanche. Cette renonciation a été consentie. Il s'est trouvé un Français pour dire à l'Italie que la Triple Alliance était une précaution légitime contre notre intempérance belliqueuse et rassurer l'Allemagne sur les conquêtes maintenues depuis 1870 par la seule force du vainqueur, et désormais légitimées par le consentement des vaincus. Ces paroles n'étaient pas celles d'un obscur comparse. Dites par le chef du parti socialiste, elles n'ont pas été désavouées par lui dans le commentaire qu'il en a porté à la tribune française. Elles ont été sanctionnées par le parlement qui élevait, quelques jours après, leur auteur à la vice-présidence de la Chambre. Et par cette capitulation a été enfin portée au grand jour cette vérité, que le parti socialiste n'a pas de politique extérieure, et que toutes ses affections et toutes ses haines sont concentrées sur le territoire où il peut par la loi mettre ses amis au-dessus des lois et ses adversaires hors la loi; qu'il est le parti pressé et qu'il préfère une France déchue où il peut de suite poursuivre ses expériences, à une France où la restauration de la grandeur nationale le ferait attendre.

Pourquoi, dès lors, ce choix de relations extérieures par un parti qui se soucie seulement d'être maître dans la France, même mutilée? Ces visites de souverains, ces notes de chancelleries, tout le bruit fait autour des amitiés nouvelles, servent non à créer de nouvelles alliances, mais à détruire les alliances anciennes, dont le parti socialiste ne veut plus. En donnant à la France la fausse

confiance qu'elle a le choix des puissances à unir à elle, il enlève à la Russie son privilège d'amie nécessaire. Il transforme l'alliance fermée où les deux nations ont leur place forte en un vagabondage d'amitiés ouvertes d'où l'on sort non moins aisément qu'on n'y entre, et ainsi, outre qu'il provoque les divergences sur le choix de l'allié le meilleur, il enlève à l'idée d'alliance son caractère d'importance et de solidité. Par les égards montrés à l'Angleterre, il excite les jalousies de la Russie, l'amène à l'insécurité, la dispose à chercher dans des nations au cœur moins universel la puissance amie dont elle a besoin, et prépare l'usure de l'alliance. Le jour où elle aura pris fin, toute la politique extérieure du parti révolutionnaire sera achevée. Dégagé des chances de guerre contenues dans l'alliance russe, il ne cherchera pas à contracter d'autres risques dans de nouveaux liens. La Russie éloignée, les coquetteries avec l'Angleterre perdront pour lui leur intérêt, car ce qu'il a voulu par cette manœuvre d'alliances, c'est reconquérir dans l'isolement la liberté.

Envers l'Italie cependant ces hommes ont une prédilection sincère. Ils n'abandonneront pas les rapports avec elle quoi qu'elle fasse et lui resteront favorables; même si elle redevient ennemie, ils persisteront à la favoriser. Pourquoi? Parce que l'Italie est à leurs yeux l'alliée de leur œuvre intérieure, la complice de leur passion maîtresse, l'auxiliaire de leur lutte contre le catholicisme; dans le passé, la destructrice du pouvoir temporel; dans le présent, la geôlière, dans l'avenir, la corruptrice de la Papauté. Ils tiennent à consolider la situation de l'Italie pour perpétuer la fausseté de la condition pontificale. Ils tiennent à recevoir Victor-Emmanuel en France pour que le Président de la République soit obligé de rendre la visite à Rome et que cet acte, où la Papauté verra une offense, achève de briser les rapports entre la France et l'Eglise. C'est pour leur satisfaction de libres-penseurs qu'ils donnent à l'Italie la Tripolitaine; ils abandonneraient plus encore, s'il le faut, des intérêts français, pour payer le mal fait au catholicisme. Par là ils montrent bien que l'essentiel, l'inspiration de toute leur politique est la guerre religieuse. Ils se montrent les légitimes héritiers des sectaires philosophiques, au pouvoir les plus funestes et les plus niais des hommes, qui au dix-huitième siècle, sacrifiaient les colonies. Aujourd'hui, c'est la France qu'eux sacrifient à leurs haines. C'est à une hypothèse de leur intelligence sur la vie future qu'ils abandonnent la primauté historique de leur patrie parmi les nations chrétiennes, et au lieu de se faire payer ces avantages qu'ils abandonnent, ils donnent pour être dépouillés.

Ils ne se réservent même pas le plat de lentilles qu'Esau obtint quand il abandonna son droit d'aînesse, pas même les trente deniers que reçut Judas quand il livra le Christ.

A eux il suffit de voir le crucifiement.

Tandis que toutes les doctrines, les respects, les espérances de la civilisation chrétienne sont traitées comme le fut le Maître, et qu'on empêchera cette fois la résurrection, chercher dans la France, encore assez vaste pour être un champ d'expériences, les lois de l'athéisme démocratique, ne troubler ce spectacle et ce travail par aucune diversion de conquêtes, par aucune rivalité qui mette en conflit avec d'autres peuples, c'est avoir trouvé à la fois le profit et la sûreté. Voilà le dernier mot de leur sagesse. Etrange sagesse de croire que n'être pas menaçant suffit pour n'être pas menacé, d'oublier que dans le monde contemporain la violence règle les rapports des peuples, que le droit de conquête s'exerce partout contre les faibles, que la France, par ses colonies et par son territoire, offre de trop belles tentations aux spoliateurs, que déjà des regards choisissent, que plus elle divise son unité par la guerre religieuse, et ruine sa défense par la décadence de son armée, plus elle s'expose, que si elle lasse les seules puissances dont l'amitié la protégeait, repousse en rompant avec la Russie l'appui de la force matérielle, en rompant avec le catholicisme brise avec la force morale, elle démantèle ses défenses, et que si elle reste seule, elle devient une proie.

Une imprévoyance où s'abolit l'instinct même de conservation est donc toute la sagesse d'un régime qui prétend restaurer dans le monde les droits de l'intelligence. Bien que les ignorances, les préjugés, l'imprévoyance, l'aveuglement soient des vices ordinaires à la démocratie, le mal ici est si grand, et en son espèce si parfait, qu'on doute si l'ineptie suffirait à l'expliquer. Et quand on considère que les destructeurs du catholicisme, les protagonistes des luttes sociales, les ennemis de l'armée, les amis de l'Allemagne, les adversaires de l'alliance russe, les garants des sympathies italiennes et anglaises sont les mêmes hommes et que par eux une activité infailible démêle les forces utiles à la France pour les séparer d'elle, et les forces adverses pour la leur livrer, on s'étonne que la maladresse puisse porter des coups si sûrs. Et quand on sait que les hommes au pouvoir en France y ont été portés par les loges, c'est-à-dire par une puissance cosmopolite, et en tout temps ennemie de l'Eglise, de tous les gouvernements catholiques, en tout temps favorable à l'Angleterre et à l'Allemagne, on se demande si à l'aide des multitudes crédules et des politiciens grossiers ne se

poursuivrait pas un dessein profond et si la Révolution internationale et antichrétienne, ne travaillerait pas par des mains françaises à l'amointrissement de la France.

Cette politique est destructive de toutes les grandeurs. C'est pourquoi Léon XIII ne voulait pas admettre que la volonté de la France permît cette destruction. Il attendait le retour de la raison après la fièvre chaude. Il étendait sa patience par delà les bornes ordinaires de la vie humaine et faisait attendre la mort comme pour nous laisser le temps de revenir à la sagesse. Mais les existences les plus longues sont bien courtes pour user les erreurs des hommes. Léon XIII n'a pas vu la terre promise vers laquelle il a conduit si longtemps son peuple, les luttes continuaient dans le désert tandis qu'il priait sur la montagne, et la victoire n'était pas venue quand ses yeux las d'attendre se sont fermés.

VI

Si donc on considère seulement la tentative par laquelle Léon XIII se mêla directement aux affaires des Etats, et si l'on veut juger de l'entreprise par le résultat immédiat, on a droit de dire qu'elle a échoué.

Conclusion de cet échec à une erreur de Léon XIII est aussi un droit si dans tout insuccès il y a une faute. Mais la justice condamne ces sommaires arrêts qui donnent toujours raison à la fortune. Partout où il y a eu lutte, il faut, pour la juger, en connaître non seulement le résultat, mais la cause. Plus d'une fois, ceux-là avaient raison à qui les résultats ont donné tort. Cette supériorité du droit sur les événements est surtout reconnaissable dans la vie de la Papauté, immortelle vaincue des faits qu'elle condamne, et accoutumée à porter à travers les défaites l'obstination d'une vérité qui leur survit.

Léon XIII a voulu orienter l'ordre de l'Europe en le fixant en France. Lequel valait le mieux pour le monde, l'avenir préparé par le Pape ou l'avenir préparé par les gouvernements?

Que l'on compare les vues des politiques alors les plus grands et les desseins de Léon XIII. Où est le souci du bien public, le respect des hommes, la beauté du plan? Combien leurs conceptions semblent fragmentaires, inconséquentes, fragiles, à côté de la sienne! On reconnaît en elle l'habitude de regarder loin, à travers le temps et l'espace, et qui donne aux œuvres même politiques où les hommes d'Eglise s'appliquent, une majesté d'étendue et de

permanence, un air d'être, comme leurs pensées, pour tous et pour toujours.

La seule erreur qu'on puisse reconnaître en ses calculs, erreur naturelle à un pouvoir accoutumé à déterminer toute action par le devoir, est peut-être d'avoir trop présumé de l'obéissance catholique. A la hauteur d'où il contemplait le monde ne montent pas les fièvres de la terre. S'il n'a pas prévu que les souvenirs, les fidélités, les vanités et la mode, les plus nobles et les plus futiles des servitudes pussent avoir raison de la raison, est-ce aux catholiques de le lui reprocher? Triompheront-ils contre lui de ce qu'il les jugea plus capables de vertu qu'ils ne furent? Et s'il convient à tous d'éviter les récriminations qui mettent de la vulgarité dans les épreuves, n'est-il pas permis de dire que les opposants sont en mauvaise posture pour condamner la politique de Léon XIII à cause de son insuccès? Car s'il n'a pas vu la République sage de ses vœux, ont-ils davantage fait la monarchie réparatrice qu'ils voulaient? Ont-ils, par leur politique, plus efficacement défendu l'armée, la religion, la propriété auxquelles ils tiennent? Où est le résultat dont ils peuvent se glorifier?

Au contraire, toute contredite qu'elle fût de toutes parts, la politique pontificale a obtenu des résultats, et de grande importance pour l'avenir. Ce n'est pas une petite victoire d'avoir contraint la Révolution à montrer le fond de son âme, à avouer qu'elle veut une guerre sans merci au catholicisme, qu'elle le hait à proportion des services rendus, et surtout de l'avoir contrainte, en se montrant ennemie de l'Eglise, à se montrer ennemie de la France, ennemie de la raison.

Et c'est pourquoi il est trop tôt pour dire que cette œuvre de Léon XIII finit avec lui. Elle n'est pas une de ces ressources artificielles que l'imagination d'un politique tire du néant et qui y rentrent quand son adresse ne les soutient plus. Elle n'est pas une de ces combinaisons fragiles où les hommes d'Etat placent leur génie en viager. Elle a été la philosophie de faits universels et certains; la conscience de la discorde qui devient chaque jour davantage la maladie des bons, et, par leurs désaccords sur les formes du pouvoir, livre le pouvoir aux mauvais; la tentative de subordonner les choses secondaires qui divisent les honnêtes gens aux choses essentielles qui les unissent; et, pour rendre ce travail plus prompt, le conseil donné à tous de conquérir, sous le gouvernement qui existe, les droits qui leur manquent. Elle a donc été la collaboration avec des forces permanentes pour accomplir une œuvre de perpétuité. Or plus ces forces sont collec-

tives et vastes, moins elles sont faciles à convaincre et à ordonner, et, comme ces grands navires portés à la fois sur plusieurs vagues, elles étendent sur plusieurs générations la durée de leurs changements. Si donc une sagesse était dans le dessein de Léon XIII et si le succès en a été seulement retardé par la lenteur des préjugés à laisser passage à la vérité, celle-ci n'arrêtera pas sa marche pour s'ensevelir avec le Pape. Elle le justifiera en lui survivant.

Elle l'a fait déjà, et la mort même de Léon XIII a servi à mieux prouver la nécessité de son œuvre. Les Etats dont il avait voulu calmer les conflits et régler les ambitions, n'ont pas attendu les neuf jours du deuil papal pour assiéger la succession du siège et dresser leurs embûches aux portes du conclave. Entre la veille et le lendemain, il n'était qu'une différence. Léon XIII avait gardé toujours, même malgré elle, les droits de la France. Il tenait, autant qu'il était en lui, suspendues par sa volonté et à notre profit, les conséquences de nos fautes. Dans la vacance du pontificat, tous les gouvernements ont poursuivi leurs desseins et leurs rivalités sans que s'exerçât au profit de la France cette partialité réparatrice. Aussitôt, la leçon donnée est devenue plus sévère. La politique du conclave a été comme la première échéance des déceptions internationales préparées à la France par son gouvernement, et l'annonce des pertes irréparables qui la menacent.

Etienne LAMY.

La suite prochainement.

LE CONGRÈS DE COLOGNE

ET LE

DÉNOMBREMENT DES FORCES DU CENTRE CATHOLIQUE

I

LES OEUVRES CATHOLIQUES REPRÉSENTÉES AU CONGRÈS

1. — *L'Association populaire catholique*. — Les Ligues de Windthorst. — Le Cours de sociologie pratique. — Le Cours d'économie politique.
2. — *Les ouvriers industriels*. — Cercles d'ouvriers. — Cercles de jeunes ouvriers. — Cercles d'ouvrières. — Ecoles ménagères. — Secrétariats ouvriers.
3. — *Les artisans et les commerçants*. — Cercles de compagnons. — Cercles d'apprentis. — Cercles des patrons. — Unions des employés du commerce.
4. — *Les paysans*. — Associations rurales Raiffeisen. — Syndicats professionnels agricoles. — Fédération de toutes les sociétés rurales et agricoles.

II

LES ORATEURS, LES DISCOURS ET LES RÉOLUTIONS DU CONGRÈS

Au mois de juin dernier ont eu lieu les élections du *Reichstag* et on se souvient que, malgré la coalition de tous les partis hostiles, elles se sont terminées par un véritable triomphe du Centre. Vers la fin de l'automne seront convoqués les électeurs du *Landtag* prussien et cet autre scrutin, — très différent, d'ailleurs, du premier, — sera, sans doute, pour les « noirs », l'occasion de nouveaux succès politiques. Entre ces deux batailles électorales s'est tenue à Cologne l'*Assemblée générale des catholiques allemands*. Windthorst appelait ces congrès annuels d'un nom aussi pittoresque que juste « nos grandes manœuvres d'automne ». Ce sont, en effet, de vraies manœuvres, où l'on voit parader les troupes, c'est-à-dire les œuvres catholiques, où les officiers

examinent et discutent les plans de campagne de l'avenir, où les soldats apprennent la tactique et puisent dans d'admirables harangues le courage, l'élan et aussi l'habileté et l'endurance qui assurent la victoire.

Les « manœuvres » de Cologne qui ont duré du 23 au 27 août ont rempli leur mission à merveille. Jamais congrès catholique n'avait été aussi brillant ! En dehors même du fait que Cologne est la métropole de l'Allemagne ultramontaine et se prête d'une façon toute spéciale à ces belles manifestations catholiques, une circonstance exceptionnelle donnait à la réunion un éclat inusité. On célébrait cette année le premier jubilé de ces vastes assises « cléricales » d'où est sorti le renouveau du catholicisme allemand. Pour la cinquantième fois, les chefs du Centre dirigeaient les « manœuvres d'automne » sous les auspices de deux cardinaux et de plusieurs évêques, avec le concours de l'élite catholique, au milieu d'une affluence qui dépassait tout ce qu'on avait vu jusqu'à ce jour.

Au plus fort de la tourmente révolutionnaire de 1848, Mayence, le berceau de l'Eglise d'Allemagne, vit siéger dans ses murs la première *Assemblée générale de l'association catholique*. On y entendit le professeur Buss, Auguste Reichensperger, Ketteler, Döllinger, Sepp ¹, et elle fut le point de départ d'un mouvement religieux aboutissant aux fêtes splendides dont Cologne vient d'être le théâtre. De Mayence à Cologne quel chemin parcouru !

En 1848, quelques orateurs célèbres, un petit noyau de fidèles, un timide essai de concentration ; en 1903, plus de 12,000 congressistes, les représentants d'innombrables œuvres politiques, religieuses et sociales. A Mayence, les faibles débuts d'un nouvel ordre de choses ; à Cologne, le radieux épanouissement d'une organisation puissante qui tient en respect tous les ennemis de l'Eglise catholique !

En vérité, c'était un spectacle grandiose que ce congrès de Cologne, que cette revue de l'armée catholique. Regardons défilér ces vastes et nombreuses corporations, faisons le dénombrement des forces du Centre, écoutons quelques-unes des paroles que les généraux formés à l'école de Windthorst adressent à leurs soldats et nous comprendrons mieux comment les catholiques qui sont une minorité dans l'empire ont réussi à occuper la première place au Parlement ².

¹ Sepp, longtemps professeur à l'université de Munich et mêlé aux événements religieux de 1870, est l'un des rares survivants du V^e congrès de Mayence.

² Comme j'ai longuement décrit la physionomie et l'organisation des congrès catholiques dans mon volume : *Ketteler et l'organisation sociale en*

I

LES ŒUVRES CATHOLIQUES REPRÉSENTÉES AU CONGRÈS

1. — *L'Association populaire catholique.*

L'Allemagne est le pays classique des associations. Nulle part on n'a mieux compris que l'union fait la force et que la discipline est la condition primordiale de la victoire. C'est parce que les socialistes allemands ont su se pénétrer de ce principe fécond qu'aux élections du Reichstag ils ont obtenu 81 sièges et réuni 3 millions de voix sur leurs candidats. Les catholiques doivent également leur situation prépondérante à leur organisation, au groupement méthodique de toutes leurs forces vives, au magnifique ensemble de leurs œuvres politiques et sociales.

En tête de ces œuvres figure l'*Association populaire catholique* qui fonctionne depuis 1891. La création de ce *Volksverein* a été en quelque sorte le testament politique de Windthorst, la dernière pensée de ce merveilleux tacticien. Alarmé des progrès du socialisme, il comprit qu'il fallait opposer à cette marée montante une digue nouvelle. Déjà maître des villes protestantes, les socialistes venaient de jeter leur dévolu sur les populations catholiques de l'Allemagne. Un de leurs chefs avait déclaré dans un grand meeting : « On a dit que Napoléon I^{er} a écrasé la Révolution : mensonge historique ! Non, ce n'est pas Bonaparte, c'est l'Eglise catholique qui l'a vaincue. Elle a remporté cette victoire en substituant de nouveau au culte de la Raison la foi religieuse avec ses dogmes. L'Eglise catholique est une grande force, et c'est pourquoi nous la combattons à outrance. » Cette déclaration de guerre ne fut point une vaine menace ; Bebel et ses amis se mirent en campagne avec une fougue impétueuse et envahirent non seulement les centres industriels, mais même les villages les plus paisibles des régions agricoles. C'est contre cette invasion révolutionnaire que Windthorst fit marcher l'*Association populaire catholique*. Il expliqua son but dans un manifeste retentissant qui parut à Mayence le 20 novembre 1890. « L'ordre politique et social, y est-il dit, est ébranlé dans ses fondements. C'est avant tout le socialisme qui propage ces théories subversives et s'efforce de les traduire en lois. Comme il sait qu'il rencontre dans le peuple catholique ses plus éner-

Allemagne (chez Lethielleux, Paris, rue Cassette, 10), je me permets de renvoyer à ce volume.

giques contradicteurs, il a déclaré hautement la guerre à notre Eglise lors du congrès de Halle. A cet ennemi qui vient nous assaillir il faut présenter les phalanges invincibles de notre puissante organisation. Unissons-nous et allons au-devant de lui en rangs serrés. Formons une coalition immense qui englobe toutes les provinces de la patrie germanique. Cette alliance aura pour résultat de multiplier nos moyens d'action, de renforcer méthodiquement notre activité sur le terrain de la presse et des réunions publiques. De la sorte, les socialistes nous trouveront armés jusque dans le dernier village, et partout nous repousserons victorieusement l'erreur en faisant luire la vérité. »

Le programme ainsi tracé par Windthorst mettait en un vigoureux relief les avantages de l'œuvre nouvelle qui était comme le couronnement de l'organisation catholique. Il indiquait en même temps en quoi elle différait des associations déjà existantes. Le *Volksverein* est une société unique et non pas la fédération d'une foule de groupements individuels. Un seul comité directif résidant à Munchen-Gladbach fait mouvoir tous les rouages de l'énorme machine. Il choisit dans chaque district un agent, un *mandataire*, avec lequel il reste en rapport direct et constant. Celui-ci ne pouvant s'adresser à chaque électeur en particulier se fait désigner dans les paroisses de son district un certain nombre d'*hommes de confiance* connus pour leur dévouement aux bonnes œuvres. Le rôle de ces hommes de confiance est indiqué en détail dans une circulaire qui leur est envoyée par le mandataire du *Volksverein*.

« Vous ferez, dit la circulaire, passer de maison en maison la liste des membres enrôlés et vous tâcherez par ce moyen de provoquer le plus d'adhésions possibles.

« Vous recueillerez les cotisations annuelles (1 fr. 25) que vous transmettez au mandataire.

« Vous remettrez aux membres inscrits les cartes de sociétaire qui leur serviront en même temps de quittance pour la cotisation de l'année courante.

« Vous distribuerez à tous les adhérents les brochures et autres imprimés que vous transmettra l'agent du district.

« Vous tiendrez ce dernier au courant de tout ce qui se fera d'intéressant autour de vous en ce qui concerne le *Volksverein*. »

Un comité directif, un mandataire, un homme de confiance, voilà toute la hiérarchie de cet organisme vraiment démocratique. La simplicité même de ces éléments constitutifs lui donne une supériorité incontestable. Point de chefs proprement dits puisque les mandataires ne sont que *primi inter pares* : dès lors point de rivalité et point de jalousie. Chaque membre étant rattaché direc-

tement au siège central, l'œuvre peut commencer dans un village avec une seule unité; par le fait même l'expansion du *Verein* est plus facile et plus rapide. Enfin les adhérents devant payer une cotisation annuelle de 1 fr. 25, ils s'intéressent davantage à la cause pour laquelle ils font un petit sacrifice pécuniaire.

Mais le tout n'est pas d'enrégimenter les soldats; il s'agit de les instruire, de les exercer, de les tenir en haleine et de les préparer ainsi aux grandes luttes. Le *Volksverein* est admirablement outillé à cet effet et les moyens qu'il emploie sont aussi simples que son organisme. Les socialistes agissent sur les masses par les réunions publiques, les journaux, les brochures de propagande. L'*Association populaire catholique* leur a emprunté cette ingénieuse méthode et elle oppose réunion à réunion, journaux à journaux, brochure à brochure. Dans les réunions, qu'elle tâche de multiplier en tous lieux, des orateurs de marque réfutent les sophismes des socialistes, démasquent leurs stratagèmes, dénoncent les pièges tendus à la candeur du peuple. Le proverbe dit qu'un homme prévenu en vaut deux; grâce aux meetings du *Volksverein*, les ouvriers et les paysans catholiques ont percé à jour les trompe-l'œil de la propagande révolutionnaire et lorsque le séducteur collectiviste se présente, il trouve porte close. Les journaux du Centre, les brochures, les feuilles volantes complètent l'ouvrage commencé par l'orateur. Chaque jour, chaque semaine, ou chaque mois les hommes de confiance distribuent aux membres du *Volksverein* de petits écrits où, sous une forme claire et saisissante, sont exposés les principes de la sociologie catholique. Lues en famille, commentées dans les réunions intimes, ces pages, imprégnées de charité et de bon sens, finissent par dissiper toutes les préventions et par rasséréner les esprits les plus réfractaires ou les plus troublés. Au jour du vote, les lecteurs de ces feuilles ne donneront pas ou ne donneront plus leurs voix aux apôtres du socialisme athée; le *Volksverein* en aura fait des champions convaincus de l'ordre et de la justice.

Lorsque Windthorst mourut, le *Volksverein* venait à peine de prendre son élan; mais sa disparition, loin d'être un obstacle, sembla imprimer à l'œuvre une forte impulsion. Après une année d'existence, l'*Association populaire catholique* compta plus de 100,000 membres, et en quelques mois elle avait tenu plus de 500 grandes réunions. Jamais œuvre à ses débuts n'avait montré une pareille vitalité! Dans une réunion tenue à Cologne au mois de février 1901, l'un des membres du comité directif, le député Trimborn, put dire avec une légitime fierté : « L'essentiel est fait, l'édifice est achevé dans son ensemble. »

Est-ce à dire qu'on eut l'idée de s'arrêter à la suite de cet éclai-

tant succès? En le faisant on aurait bien mal interprété la pensée de Windthorst. La Petite Excellence avait en effet de plus hautes visées. Son rêve était d'approprier aux besoins de la cause catholique l'idée de la nation armée préconisée par Scharnhorst. Enrôler le plus d'électeurs possibles, — car le *Volksverein* s'adressait exclusivement aux électeurs, — établir entre eux une étroite solidarité, leur montrer dans le socialisme le grand ennemi de la religion et de la société, les faire marcher comme un seul homme au jour du scrutin, voilà le but que poursuivait Windthorst. Ce but n'était atteint qu'en partie par la formation du premier corps d'armée; de nouveaux efforts étaient indispensables.

Le comité directeur ne se reposa point sur ses lauriers et il étendit chaque jour le cercle de ses conquêtes. Au congrès catholique de Wurzburg (1893), il eut la joie d'annoncer que le chiffre des adhérents avait passé de 100,000 à 170,000 : bond prodigieux qui inquiéta les chefs socialistes et exaspéra leur fureur! Leur colère était toute naturelle, ils perdaient le terrain que gagnait ainsi le *Volksverein*. Il était évident pour tous, que Windthorst avait vu juste et créé une œuvre de conservation sociale au premier chef. Sans doute le danger était loin d'être définitivement écarté; les socialistes trouvaient encore la voie ouverte dans bien des directions. Du moins, l'armée destinée à les arrêter, — sinon à les vaincre, — dans les pays catholiques, était sur pied; il suffisait d'en agrandir les cadres et de grossir les effectifs. On y travailla sans relâche. Il est vrai que les années qui suivirent le dénombrement de 1893 semblèrent accuser un ralentissement. De 1894 à 1901, le *Volksverein* ne gagna guère plus de 30,000 à 40,000 membres nouveaux. Cet arrêté relatif s'explique. Une association qui a recruté en quelques mois 200,000 adhérents a pour ainsi dire écrémé les masses. Le contingent des hommes très dévoués, des troupes d'élite est levé; chez le reste, l'enthousiasme est plus difficile à exciter; ils sont plus lents à prendre la croix au cri de *Dieu le veut*. Ajoutez à cela que la paix relative dont jouissaient les catholiques allemands durant cette période favorisait un certain relâchement. Pourquoi s'armer lorsqu'il n'y a plus d'ennemi en vue? Les progrès du *Volksverein* se ressentirent de cette situation; ils furent assez lents à cette époque. On ne dormait pas, sans doute, mais on était en quelque sorte engourdi.

Les catholiques se réveillèrent de cet engourdissement aux cris de guerre poussés contre l'Église et la Papauté. *Los von Rom!* Séparons-nous de Rome! ce mot d'ordre lancé par le pangermanisme autrichien a pénétré en Allemagne dans ces derniers temps et la *Ligue évangélique*, cette puissante et redoutable association

protestante, l'a inscrit en tête de son programme d'action. A certains moments, les passions sectaires flambent comme aux plus beaux jours du Kulturkampf. Il y a eu parmi les protestants une véritable explosion de haine et leur aveuglement est tel qu'aux élections du Reichstag ils ont préféré donner leurs voix aux socialistes qu'aux candidats du Centre. « Plutôt rouge que noir ! » avaient proclamé les chefs du libéralisme. Devant cette prise d'armes injustifiée, les yeux de beaucoup de catholiques se dessillèrent, et ils sentirent la nécessité de s'organiser plus solidement que jamais. Le résultat de ce revirement ne se fit pas attendre. Le *Volksverein* dut ouvrir ses rangs à d'innombrables recrues. A l'assemblée générale qui vient de se tenir à Cologne, pendant le congrès, le comité constata, aux applaudissements de la foule, que l'*Association populaire* a gagné 100,000 nouveaux membres en moins d'un an. On a donc dépassé aujourd'hui le chiffre de 300,000 et le *Volksverein* est devenu une des plus puissantes associations de l'Allemagne. C'est à lui que sont dues pour une bonne part les victoires électorales remportées par le centre catholique au mois de juin dernier.

Pour se faire une idée de l'activité prodigieuse du *Volksverein* il suffit de prendre connaissance des statistiques récentes publiées par le comité directeur. Du 1^{er} janvier au 15 juin 1903 le *Volksverein* a tenu 840 réunions dans les diverses provinces d'Allemagne. Durant la même période le comité a expédié à ses mandataires 7,918,400 brochures de propagande, qui ont été distribuées aux adhérents. Ainsi, en moins de six mois, 8 millions d'écrits, — chiffre rond, — destinés à instruire, à éclairer, à moraliser le peuple. Ajoutons que le bulletin de l'œuvre a un tirage de 335,000 exemplaires et paraît huit fois par an. Rédigé par le vaillant secrétaire général de l'association, l'abbé Pieper, ce bulletin est un vrai chef-d'œuvre de bon sens, d'esprit pratique, et comme il a en moyenne au moins 1 million de lecteurs on juge par là de tout le bien qu'il opère parmi le peuple catholique. Le socialisme submerge l'Allemagne de sa littérature populaire qui empoisonne les masses; le *Volksverein* la combat efficacement avec l'antidote de ses *tracts* catholiques qui empêchent, neutralisent ou guérissent les effets de l'intoxication socialiste. Le *Volksverein* est donc non seulement une immense armée, c'est encore une école de guerre où les soldats sont exercés, où ils apprennent à connaître leur devoir social, où on les arme contre les séductions des promesses socialistes.

*
* *

Toute armée a besoin de chefs expérimentés au moment de la lutte. C'est également sous l'égide de Windthorst que le Centre a

créé une œuvre capable de lui fournir un sérieux contingent d'officiers. L'année même où le *Volksverein* a vu le jour à Mayence il s'est constitué à Essen la première *ligue de Windthorst*. Ainsi à l'origine de toutes les grandes œuvres catholiques on trouve le nom de la Petite Excellence, qui a été un organisateur génial en même temps qu'un incomparable manieur d'hommes. La *ligue de Windthorst* n'est pas une organisation populaire comme le *Volksverein*. Sans exclure absolument les ouvriers, elle s'adresse avant tout aux classes dirigeantes, aux bourgeois instruits, aux professions libérales, aux jurisconsultes, aux médecins, bref, à tous ceux que leur culture rend aptes au rôle d'orateur. Si l'on naît poète on devient orateur, comme l'a dit un ancien; la parole publique exige un certain apprentissage; il faut être au courant des questions économiques, politiques et sociales, savoir affronter la tribune, être à même de répliquer à un interrupteur. Le *Windthorstbund* a pour but de donner cette formation préliminaire à ceux qui dans les villes devront prendre la tête du mouvement catholique. L'idée était excellente et elle ne tarda pas à fructifier. Après Essen, d'autres villes importantes virent naître des *ligues de Windthorst*. Au bout de quelques années, elles se rapprochèrent pour constituer entre elles une fédération. Cette fédération compte aujourd'hui 75 ligues avec plus de 7,000 membres. Les délégués de ces ligues ont tenu une grande réunion au congrès de Cologne après avoir eu leur propre congrès à Stuttgart quelques jours auparavant (du 2 au 4 août). A Stuttgart comme à Cologne les orateurs ont insisté sur l'utilité et l'efficacité de ces ligues, sur les services qu'elles ont déjà rendus à la cause catholique. Ils ont aussi montré le lien étroit qui existe entre le *Volksverein* et les *ligues de Windthorst*. « Le *Volksverein*, disait le député Erzberger à Stuttgart, est l'école sociale du peuple; les *ligues de Windthorst* sont l'école politique de ses futurs conducteurs; entre les deux organisations les points de contact sont nombreux; ils doivent travailler de concert à établir et à maintenir la cohésion parmi les catholiques allemands. Les membres du *Windthorstbund* ont pour mission de devenir des mandataires et des hommes de confiance du *Volksverein*, de prendre la parole dans ses réunions, de travailler dans une large mesure à sa diffusion. » D'autres orateurs parlèrent dans le même sens, et au congrès de Stuttgart on adopta à l'unanimité la résolution suivante : « Les délégués des *Windthorstbunde* engagent les membres de chaque ligue, non seulement à entrer personnellement dans le *Volksverein*, mais, en outre, à se mettre au service de la grande association soit à titre de mandataire, soit comme orateur dans les réunions. Pour hâter la réalisation de cette

idée, Munchen-Gladbach et Essen, les sièges des deux œuvres, entretiendront des rapports suivis entre eux. » Cette année sera donc marquée, pour le *Volkverein*, par un progrès nouveau, et de leur côté les *Windthorstbunde* prendront un développement considérable à la suite des deux congrès de Stuttgart et de Cologne. Le jour n'est pas éloigné où s'accomplira le vœu de l'un des congressistes : il faut qu'il y ait une *ligue de Windthorst* dans chaque circonscription électorale!... Hier ces ligues étaient au nombre de 75 ; elles seront 100 demain avec au moins 10,000 adhérents.

*
* *

Windthorst et ses successeurs partaient de ce principe que le grand mal de notre temps, c'est l'ignorance. Si les classes bourgeoises n'étaient pas ignorantes, elles s'intéresseraient davantage au monde des ouvriers qui est le nombre, et qui a par conséquent la force ; si les ouvriers étaient mieux instruits, ils croiraient moins aux chimères du socialisme et riraient des panacées que leur offrent les charlatans de la révolution sociale. Réagir contre cette double ignorance par un enseignement rationnel était l'une des généreuses ambitions du *Volkverein*.

Il se tourna d'abord du côté des classes dirigeantes. Dès les premières années, le comité directeur lança l'idée d'un *Cours de sociologie pratique*, auquel seraient conviés, chaque année, le clergé, les industriels, les instituteurs, les médecins, etc. Malgré sa nouveauté, l'idée de cette *Université populaire*, — c'est le nom qu'on donna au *cours*, — fut accueillie avec enthousiasme dans toute l'Allemagne. Au congrès de Mayence, en 1892, l'abbé Wassermann fit adopter la motion suivante : « La 39^e assemblée générale des catholiques allemands salue avec joie l'organisation du *Cours social pratique*, et exprime le désir que beaucoup de catholiques se rendent à Munchen-Gladbach! » C'est dans cette ville, en effet, que devait être inauguré cet enseignement si fécond. Là résidait le professeur Hitze, l'illustre économiste qui avait déjà fondé la société industrielle *Arbeiterwohl* ; là se trouvait le siège central du *Volkverein* ; là enfin on avait réalisé d'avance la plupart des réformes que les lois ouvrières devaient imposer à l'industrie allemande. Le spectacle même qu'offrait cette ville où patrons et ouvriers vivaient dans une parfaite harmonie était déjà une leçon de choses des plus suggestives. Le succès était assuré d'avance. Le programme des *cours* embrassait l'étude d'ensemble des grands problèmes sociaux. « Les conférences, y était-il dit, devront s'étendre aux questions essentielles du vaste domaine social. On

insistera beaucoup sur les principes, en même temps qu'on s'efforcera d'indiquer la connexion étroite de la théorie et de la pratique. » On tâchera : 1) de « montrer l'importance des questions sociales, la part que les classes dirigeantes, et particulièrement le clergé, doivent prendre à la solution de ces problèmes, d'éveiller le goût et l'amour des études sociologiques »; 2) de « marquer le lien qui rattache les unes aux autres les différentes questions, de mettre en lumière les principes auxquels obéira le législateur quand il s'agira des lois ouvrières »; 3) de « traiter à fond, — autant que le temps le permettra, — les questions théoriques et pratiques; d'ouvrir aux étudiants des horizons nouveaux et surtout de leur fournir les indications bibliographiques à l'aide desquelles il leur sera facile de compléter leur formation »; 4) d' « établir des relations personnelles entre les maîtres de la science sociale et leurs auditeurs, contact fécond pour l'avenir, également utile aux uns et aux autres ».

Quelque vaste qu'il paraisse, ce programme fut pleinement rempli à Munchen-Gladbach. Les principaux économistes catholiques d'Allemagne donnèrent l'enseignement, et au delà de six cents auditeurs étaient accourus de tous les points de l'empire. Le succès fut très grand, et le comité du *Volksverein* n'eut qu'à se louer de son initiative.

Le *Cours de sociologie* devait être périodique. En 1894, les adhésions furent si nombreuses qu'il fallut dédoubler l'*Université populaire*; il y eut un *cours* à Bamberg avec huit cents auditeurs, un autre à Neiss avec six cents. Les années suivantes, d'autres villes offrirent l'hospitalité à l'université ambulante, entre autres Strasbourg, et partout se renouvela le même spectacle. Des étudiants en grand nombre, des conférenciers éminents, des visites intéressantes dans des usines modèles, noble émulation sur toute la ligne, et, comme résultat, développement sensible de toutes les œuvres sociales. Si, en Allemagne, clergé et laïques prennent un intérêt de plus en plus vif aux problèmes sociaux, le mérite en revient pour une bonne part au *Cours social* organisé par le *Volksverein*.

Après les classes dirigeantes, le peuple. Lorsq'au congrès de Mayence, le professeur Hitze exposa le plan et le but de la jeune *Université populaire*, un ouvrier demanda la parole. « Je voudrais, dit-il, que les simples ouvriers, que les artisans, pussent prendre part à ce *cours*; ils ont parfois une expérience, des notions pratiques qui manquent aux hommes de livres et que le clergé lui-même ne possède pas. — A quel titre, interrogea l'abbé Hitze, l'ouvrier interviendrait-il, comme professeur ou à titre d'étudiant?

Quoique l'ensemble des conférences soit plus spécialement calculé pour des auditeurs d'une certaine culture, rien n'empêchera l'ouvrier d'y assister et, au besoin, il pourra même se faire inscrire comme professeur. — Ni professeur, ni simple étudiant, s'écria l'interrupteur, mais codélibérant. » L'abbé Hitze lui fit alors comprendre que l'*Université populaire* n'était pas une assemblée délibérante, et que, par conséquent, sa demande était sans effet.

L'incident était clos, mais il fut loin d'être inutile. L'infatigable secrétaire général du *Volksverein*, l'abbé Pieper, se souvint que les ouvriers réclamaient à leur tour un enseignement analogue à celui que recevaient les bourgeois; il chercha le moyen pratique de leur donner satisfaction. Tâche ardue et délicate s'il en fut! En huit ou quinze jours, un homme intelligent peut s'assimiler une foule de notions et, par le fait même, les semestres de l'Université populaire pouvaient être de très courte durée. L'intelligence fruste de l'ouvrier exige au contraire des efforts prolongés. L'abbé Pieper résolut le problème avec une sagesse et une sûreté de coup d'œil admirables. Il organisa pour les ouvriers un *Cours d'économie politique* qui devait durer chaque année environ deux mois et demi.

Ce *Cours d'économie politique* fut organisé à Munchen-Gladbach comme le *Cours de sociologie pratique*, avec cette différence toutefois qu'un roulement ne fut pas jugé opportun. Si l'*Université populaire* fait le tour de l'Allemagne, les étudiants du *Cours d'économie politique* retournent tous les ans à Munchen-Gladbach parce que cette ville présente un ensemble d'avantages qu'on chercherait en vain ailleurs.

L'enseignement qu'ils y reçoivent est très varié sans jamais dépasser le niveau de l'intelligence moyenne des ouvriers. Durant deux mois, les professeurs s'occupent exclusivement de problèmes économiques et sociaux; les deux dernières semaines sont consacrées aux questions apologétiques.

Le succès de ce cours populaire a été considérable dès le premier essai et on peut affirmer qu'il ne s'est pas ralenti depuis lors. Cette année, les ouvriers ont été convoqués pour le 1^{er} août et ils se sont fait inscrire en assez grand nombre. Ce sont, en général, les cercles ouvriers qui envoient leurs meilleurs sujets à Munchen-Gladbach et qui se chargent en même temps de leur entretien. Pour ces *privilégiés*, c'est parfois un sacrifice assez dur puisque cette absence de deux mois et demi leur coûte souvent leur place. Mais, en revanche, grâce à l'instruction qu'ils acquièrent, ils ne tardent pas à retrouver une situation analogue ou supérieure à celle qu'ils ont perdue : c'est parmi eux que les chefs d'industrie

avisés cherchent et trouvent d'excellents contremaîtres. Dans les cercles ouvriers mêmes, dans les syndicats professionnels, dans les secrétariats ouvriers, ils deviennent de précieux auxiliaires. Souvent leur autorité est telle qu'ils se mettent à la tête de ces œuvres populaires et le jour viendra où le suffrage universel choisira ses représentants parlementaires dans leurs rangs. Le *Cours d'économie politique* sera ainsi une véritable pépinière de députés catholiques sortis du peuple, de même que le *Cours de sociologie* forme les futurs députés issus de la bourgeoisie. Par cette double école, le *Volksverein*, qui enrégimente les électeurs catholiques, prépare en même temps les futurs élus.

2. — *Les ouvriers industriels.*

Le *Volksverein* s'adresse indifféremment à toutes les catégories populaires, depuis le petit paysan qui cultive ses propres biens jusqu'à l'ouvrier des usines; depuis le maçon fixé au village natal, jusqu'à l'artisan qui fait son tour d'Allemagne. Mais il va de soi que les chefs du Centre n'avaient pas attendu la fondation de cette grande société pour s'occuper des travailleurs : ouvriers industriels, artisans, ouvriers agricoles ont été enrôlés dès longtemps dans des corporations capables de défendre leurs intérêts matériels, religieux et moraux.

Sous l'impulsion de Mgr Ketteler, les catholiques allemands créèrent entre 1865 et 1870 une série de *cercles chrétiens sociaux* qui comptaient plus de 30,000 membres dans la région industrielle des pays rhénans. C'était un premier boulevard élevé en face de la forteresse socialiste. Malheureusement, le Kulturkampf vint arrêter le développement de cette œuvre si utile. Besoin était d'aller au plus pressé et de sauver d'abord l'existence même de l'Eglise. La bataille gagnée sur le terrain politique, le Centre eut hâte de diriger de nouveau ses efforts du côté des œuvres sociales. Léon XIII, qui a été dans tous les domaines un puissant propulseur, venait de publier son admirable encyclique *Humanum genus*. Aussitôt les catholiques allemands de se jeter dans l'arène avec l'élan qui caractérise toutes leurs tentatives. A l'assemblée générale qui siégea à Amberg en 1884, le professeur Hitze, alors tout jeune, se fit l'apôtre des doctrines de Léon XIII. « Si nous pouvions, s'écria-t-il, lutter contre le socialisme dans les réunions publiques, il ne tarderait pas à être isolé. Mais voici ce que la situation actuelle a de menaçant. Sous la blouse de l'ouvrier, les prophètes de l'impiété pénètrent par milliers dans nos usines et nos ateliers; ils travaillent

avec nos ouvriers chrétiens à la même machine, s'assoient à la même table, fréquentent les mêmes auberges et répandent ainsi à foison les semences de l'incrédulité et nous ne pouvons presque rien. En présence de ce péril, il ne nous reste qu'une chose à faire, combattre la démocratie sociale par une forte organisation chrétienne. De nos ouvriers, nous devons faire une armée bien disciplinée, bien équipée, qui suive les socialistes à l'usine et à l'atelier. Organisons nos ouvriers pendant qu'il en est temps encore; armons-nous avant que l'ennemi ne soit maître dans nos propres murs. Léon XIII a parlé : ses conseils sont des ordres pour nous. A l'œuvre! »

A la suite de ce discours vibrant, le Congrès adopta par acclamation une motion ainsi conçue : « La 31^e assemblée générale des catholiques allemands recommande la création de cercles ouvriers chrétiens comme le moyen le plus efficace pour combattre le courant des idées impies et corruptrices du temps. » L'année d'après, en 1885, l'*Arbeiterwohl* dirigé par l'abbé Hitze adressa à l'épiscopat allemand un mémoire où étaient fixés les principes essentiels de l'organisation des cercles ouvriers.

1) A la tête de chaque cercle se trouvera un prêtre délégué par les autorités ecclésiastiques. Il aura à ses côtés un comité directif et un comité protecteur formé par les membres honoraires du cercle.

2) Le but des cercles sera de protéger la religion et la moralité des ouvriers, de développer en eux les vertus propres à leur état : amour du travail, sobriété, économie, esprit de famille, de favoriser l'amitié vraie et les distractions qui élèvent l'âme, de compléter l'éducation intellectuelle et la formation technique de l'ouvrier.

Ce but sera atteint par les moyens suivants :

1) Les membres du cercle s'approcheront des sacrements en commun; ils prendront part aux fêtes de l'Eglise; ils se mettront sous la protection d'un patron.

2) Il y aura des réunions régulières avec conférences de tout genre.

3) Une bibliothèque et une salle de lecture seront mises à la disposition des membres du cercle.

4) On leur offrira des distractions et des amusements tels que chant, musique, déclamations, jeux, excursions; des fêtes auxquelles leurs familles pourront assister.

5) On organisera des caisses d'épargne et on accordera des primes d'encouragement. Comme de juste l'épiscopat se fit une joie d'encourager une entreprise si noble dans son but, si chrétienne dans ses moyens. L'archevêque de Cologne nomma une commission de neuf membres chargée de susciter partout des cercles, de les

soutenir et de fournir des renseignements aux présidents à l'aide d'une *correspondance* spéciale.

A son tour, le clergé paroissial déploya une activité inlassable partout où il s'agit de fonder des cercles ouvriers. L'*Arbeiterwohl* constata et encouragea les progrès de l'œuvre aux assemblées générales de Munster (1885), de Cologne (1886), de Trèves (1887). L'abbé Hitze parla dans le même sens aux congrès catholiques de Fribourg (1888), de Bochum (1889), de Coblenz (1890). A Bochum il évalua à 168 le nombre des cercles ouvriers existants et quelques-unes de ces associations comptaient plusieurs millions de membres.

Dix ans plus tard l'œuvre avait fait un pas de géant. En 1899, les statistiques de l'œuvre signalaient l'existence de 800 cercles avec plus de 170,000 membres. Une nouvelle organisation s'imposait pour établir un lien entre tous ces cercles. Les cercles ouvriers de chaque diocèse furent soumis à un directeur diocésain; ces groupements diocésains furent réunis en de vastes fédérations régionales. C'est ainsi qu'en 1899 les 300 cercles ouvriers de l'Allemagne du Sud formèrent une fédération; de même ceux de l'Allemagne du Nord et de l'Est; en 1900, ceux de l'Allemagne de l'Ouest, comprenant les diocèses de Munster, de Paderborn, de Cologne, de Trèves, de Fulda, entrèrent dans la même voie fédérative.

D'après les statistiques les plus récentes la situation des trois grandes fédérations ouvrières est la suivante :

I. — *Fédération des cercles ouvriers de l'Allemagne du Sud.*

Les 8 diocèses de la Bavière comptent . . .	285 cercles.	
Le diocèse unique du Wurtemberg compte.	73 cercles.	
Le diocèse unique du grand-duché de Bade compte.	117 cercles.	
Total.	475	475

II. — *Fédération des cercles ouvriers du N. et de l'E. de l'Allemagne.*

4 diocèses de la Prusse (Breslau, Culm, Ermland, Posen) comptent.	155 cercles.	
Le royaume de Saxe compte	2 cercles.	
Total.	157	157

III. — *Fédération des cercles ouvriers de l'Allemagne occidentale.*

8 diocèses de la Prusse comptent	630 cercles.	
Les diocèses de Strasbourg et Metz comptent.	29 cercles.	
Total.	659 cercles.	659
Total.	4291 cercles.	4291

Ces 1291 cercles ouvriers comptent à peu près 300,000 membres¹. Il peut être intéressant d'examiner de plus près le fonctionnement et l'expansion de l'une de ces vastes fédérations ouvrières. Prenons, par exemple, celle des cercles catholiques de l'Allemagne du Sud.

En 1900, ce *Verband* comprenait 372 cercles avec 58,239 membres. L'année suivante, le chiffre des cercles passa à 403, celui des ouvriers à 59,822, sans compter 8,987 membres honoraires qui n'appartiennent pas au monde des ouvriers. Nouveaux progrès réalisés en 1902 : 424 cercles ouvriers renfermant 62,209 membres actifs et 9,268 membres honoraires.

L'année 1903 s'annonce encore meilleure. Au commencement de juillet, on avait déjà créé 28 cercles nouveaux et recruté 2,400 membres, et d'ici fin décembre on prévoit encore 20 autres cercles.

Il résulte de cette comparaison que, dans l'Allemagne du Sud, les catholiques créent, en moyenne, chaque année, une vingtaine de cercles ouvriers, avec 2 à 3,000 membres nouveaux. Il faut ajouter que chacun des pays englobés dans le *Verband* participe à cette augmentation progressive, comme on le voit par les tableaux suivants :

		1900.	1901.	1902.
Bavière	{ Nombre des cercles :	193	208	221
	{ Nombre des ouvriers :	34,860	35,734	36,220
Wurtemberg	{ Nombre des cercles :	66	73	79
	{ Nombre des ouvriers :	8,392	9,110	9,614
Grand-duché de Bade.	{ Nombre des cercles :	109	117	119
	{ Nombre des ouvriers :	14,258	15,187	15,843

L'organisation intérieure de ces cercles n'est pas moins instructive que leur développement numérique. Dans 191 cercles, 30,885 ouvriers ont fondé une caisse de secours en cas de mort de l'un d'entre eux. Dans 183 cercles, 19,483 ouvriers disposent d'une caisse pour les cas de maladie. Jusqu'à présent, ces caisses ont alloué 118,671 marks de secours. Pour favoriser l'esprit d'économie, 184 cercles ont fondé des caisses d'épargne où 6,665 membres ont déposé au delà d'un million de marks. A ces diverses caisses, il faut ajouter des sociétés coopératives d'achat, des

¹ Les cercles ouvriers sont catholiques. A côté de ces cercles, il y a encore en Allemagne des syndicats professionnels *chrétiens*, mais mixtes, c'est-à-dire se composant d'ouvriers catholiques et protestants.

Ces syndicats comptaient : en 1900, 152,000 membres; en 1901, 164,872; en 1902, 175,079.

bureaux de placement, des écoles ménagères, des bureaux du peuple, des secrétariats ouvriers, des cours d'adulte, des bibliothèques (253 cercles possèdent des bibliothèques contenant ensemble environ 43,000 volumes). Le *Verband* publie un journal dont le tirage est de 32,000 exemplaires; enfin, depuis le 1^{er} octobre 1902, un secrétaire général se trouve placé à la tête de la fédération pour faciliter le fonctionnement et le développement régulier de l'œuvre.

En étudiant les autres fédérations ouvrières catholiques, nous constaterions partout la même marche ascendante, la même efflorescence, le même épanouissement des institutions sociales. C'est ce qui fait en partie la puissance actuelle du Centre catholique. Le Centre est si fort parce que le clergé a couvert l'Allemagne de cet immense réseau de cercles ouvriers qui tient en échec la propagande socialiste.

*
*
*

Les cercles ouvriers ont leur racine dans les *associations de jeunes ouvriers* qui sont comme le grand réservoir des forces sociales de l'avenir. Pour être admis dans un cercle ouvrier, il faut avoir au moins dix-huit ans. Or l'industrie allemande occupe plusieurs centaines de mille jeunes gens qui sont en deçà de cette limite d'âge. Les abandonner sans direction religieuse et morale au moment où les passions commencent à se déchaîner avec violence, c'est les vouer à une perte certaine. L'abbé Hitze s'en rendait parfaitement compte, et au congrès d'Amberg, il eut soin de recommander au clergé la création de *cercles de jeunes ouvriers*. A ses yeux, ces associations étaient aussi indispensables que les cercles ouvriers eux-mêmes. Dans la pervertissante promiscuité des usines, la vertu de l'enfant est exposée aux dangers les plus divers; et une fois que le jeune ouvrier est corrompu, il est la proie certaine des séducteurs socialistes. Il faut donc à tout prix le préserver, l'envelopper en quelque sorte d'une tendresse toute maternelle, l'amener sans heurt jusqu'à l'âge où il pénétrera dans la saine atmosphère des cercles d'hommes.

Rien de plus aisé que d'attirer et d'enrôler les jeunes garçons à l'époque de la première communion; mais en revanche rien de plus difficile que de les retenir dans une association où leur fougue juvénile est endiguée. A cet âge, la liberté absolue leur apparaît comme un rêve d'or; ils entrevoient obscurément les plaisirs les plus fallacieux. Dès lors, comment les maintenir sous un joug quelconque, si léger qu'il puisse être?

Le clergé allemand a su résoudre le problème avec un tact

parfait. Les cercles de jeunes ouvriers qu'il a créés sont des œuvres profondément catholiques sans être devenues de simples confréries; les distractions y sont multipliées sans jamais dégénérer en dévergondage; l'instruction y est largement distribuée, sans fatiguer l'esprit. Ce sont de véritables pépinières où se recrutent chaque année les cercles ouvriers.

En 1900, après quinze ans d'existence de l'œuvre, on comptait en Allemagne 800 cercles avec environ 160,000 jeunes ouvriers.

Ces cercles sont également groupés en fédérations diocésaines. Les présidents diocésains forment un comité central qui nomme à son tour, dans une assemblée plénière, un président général de toute l'œuvre. Le comité central, qui se réunit plusieurs fois l'an, rédige un organe qui transmet périodiquement au directeur de chaque cercle les renseignements pratiques qui intéressent l'œuvre. L'avantage de cette organisation saute aux yeux. Quelque intelligent et quelque expérimenté qu'il soit personnellement, le jeune prêtre qui dirige un cercle risque de s'égarer s'il est abandonné à ses propres lumières. Grâce à l'appui et aux conseils qu'il trouve auprès du comité central, il évite la plupart des faux pas, et en tout cas il est à même de les réparer rapidement. Voilà pourquoi les évêques prussiens réunis à Fulda en 1896 ont approuvé hautement cet organisme qui permet de préserver, de moraliser, d'instruire une multitude de jeunes ouvriers sur lesquels le socialisme n'aura plus guère de prise.

* * *

Pour compléter notre statistique relative à l'organisation des ouvriers industriels, nous rattachons aux cercles des jeunes ouvriers les *cercles d'ouvrières* qui existent en Allemagne. Ici, il ne s'agit pas simplement de sauvegarder la vertu des jeunes filles; les confréries religieuses suffiraient à cette tâche. Et, de fait, le clergé a de tout temps établi dans les paroisses des congrégations destinées à entretenir la piété parmi la jeunesse féminine. Il existe en Allemagne des milliers de confréries de ce genre, et elles sont comme la fleur de la vie catholique. Les *cercles d'ouvrières* dont nous parlons ont un autre but. Sans doute, on a l'ambition de faire de ces jeunes filles d'excellentes chrétiennes, — ces cercles sont tous greffés sur quelque congrégation d'enfants de Marie, — mais on veut, en outre, les préparer aux devoirs multiples de la mère de famille. On peut dire que huit fois sur dix la faute en est à la femme si l'ouvrier tourne mal. Non pas que la femme le pousse directement dans les bras du socialisme, mais elle ignore l'art de l'attacher au logis en lui préparant un intérieur propre et coquet,

en lui fournissant les agréments dont il a besoin après une journée de travail. Que fait l'ouvrier? Il déserte la famille sous le moindre prétexte et prend le chemin de l'auberge. Là, le tentateur socialiste l'attend pour l'endoctriner. Le voyant malheureux et mécontent, il attise chez lui le feu des passions antisociales. L'alcool et le temps feront le reste, et le socialisme a enchaîné une victime de plus à son char.

Les *cercles d'ouvrières* ont pour mission de prévenir cette chute en montrant aux jeunes filles le « chemin qui mène au bonheur du foyer »¹. Ce chemin est d'abord le chemin de la cuisine. Dans les familles ouvrières les jeunes filles n'ont ni l'occasion, ni le temps d'apprendre à préparer un repas convenable. Au sortir de l'école elles fréquentent presque toujours l'usine; la mère étant souvent elle-même ouvrière s'occupe fort peu de son ménage. Tout se fait à la hâte et d'une façon superficielle; l'ignorance de la mère passe à la fille et ce triste foyer en désordre donnera naissance à un autre foyer non moins triste.

Les *associations d'ouvrières* s'efforcent de remédier à cette situation dangereuse en créant les *écoles ménagères*. L'enseignement ménager embrasse la *cuisine*, la *couture* (avec la *coupe*, le *raccommodage*, etc.) et le *repassage*. Chaque dimanche les jeunes ouvrières se réunissent dans le local de leur cercle où tout est organisé en vue de l'école ménagère. Toutes passent successivement à la cuisine pour s'initier à la confection d'un repas à la fois économique et substantiel; toutes sont initiées à la couture et aux autres soins du ménage. Après quelques années de cet apprentissage pratique, les jeunes filles sont en état d'organiser et de diriger un petit intérieur; ce seront de bonnes épouses, de bonnes mères de famille, par conséquent de redoutables adversaires du socialisme.

Les *associations d'ouvrières*, telles qu'elles subsistent en Allemagne, ont donc une portée sociale très grande, et de leur développement dépend un peu l'avenir de la société. L'œuvre exigeant un outillage plus compliqué que les cercles d'hommes a malheureusement progressé avec plus de lenteur. A la fin de 1899, elle comptait environ 40 cercles avec 6,000 membres. D'après les données d'ailleurs incomplètes fournies au congrès de Cologne, ces chiffres ont grossi ces dernières années.

¹ C'est le titre d'un des admirables petits livres pratiques que l'abbé Liesen a écrit pour les ouvrières.

*
* *

Chaque cercle ouvrier peut devenir, — dans les villes surtout, — le centre d'une série d'institutions utiles, telles que caisses de secours, caisses d'épargne, écoles mutuelles, secrétariats ouvriers, bureaux du peuple, etc. Il manquerait un trait à notre tableau de la vie corporative catholique en Allemagne si nous ne disions un mot de ces deux dernières créations.

Les *bureaux du peuple*, comme les *secrétariats ouvriers*, ont pour but de venir en aide aux ouvriers en leur procurant gratis soit des consultations juridiques, soit des renseignements professionnels. Le champ d'action des *bureaux* est cependant plus restreint que celui des *secrétariats*; les premiers s'occupent exclusivement des questions de droit public et d'assurances ouvrières tandis que les secrétariats s'intéressent aussi aux questions d'ordre économique, politique et social. Autant dire que les *secrétariats ouvriers* ont une plus grande importance pratique. Les socialistes l'ont ainsi compris et ils ont créé en Allemagne 32 *secrétariats* entretenus par les syndicats professionnels. Pour donner une idée de l'activité qui s'y déploie, il suffit de relater qu'en 1902 près de 200,000 ouvriers ont eu recours à leur intervention et, le plus souvent, avec plein succès. Ils rendent ainsi d'immenses services aux ouvriers et la participation à de tels avantages n'est pas l'un des moindres attraits des syndicats socialistes.

Les catholiques tâchent de rivaliser avec les socialistes dans ce domaine. Ils ont créé jusqu'à présent 30 *bureaux du peuple* répartis dans les principaux centres industriels.

Malheureusement, le nombre de leurs *secrétariats ouvriers* est encore très inférieur à ce chiffre, ils n'en ont encore que sept et le socialisme leur fait une redoutable concurrence.

Les discussions du congrès de Cologne n'auront pas été vaines sous ce rapport, et dans un prochain avenir, les quelques centaines de mille ouvriers et jeunes ouvriers catholiques auront un nombre de secrétariats ouvriers proportionnés à leur force numérique.

3. — *Les artisans et les commerçants.*

L'industrie moderne, qui occupe tant de millions de bras en Allemagne est loin d'avoir absorbé le personnel de l'ancien corps de métiers qui a été si florissant au moyen-âge et à la Renaissance. On compte encore actuellement dans l'empire environ six millions d'artisans prêts à se défendre de toute leur énergie contre la concurrence redoutable de la machine. Autrefois, ces artisans étaient

très étroitement unis entre eux par les liens de la *corporation* qui constituait une véritable famille. La Révolution a tout désagrégé, brisé tous les groupements et les artisans, les jeunes surtout, se trouvaient ainsi abandonnés, condamnés à la solitude ou à des camaraderies plus dangereuses encore. Cette situation émut de pitié l'âme d'un prêtre admirable, qui eut l'idée de ressusciter à lui tout seul, sous une forme moderne, la vie corporative des ouvriers du métier.

Les congressistes de Cologne sont tous allés visiter un beau monument qui s'élève près du musée Wallraff-Richartz et qui a été inauguré il y a quelques jours à peine (12 juillet). Sur un socle en granit rouge, se dresse un groupe de deux personnages : un prêtre tend affectueusement la main à un jeune ouvrier en costume de voyage. Comme légende, ces simples mots : *Adolphe Kolping, le Père des compagnons.*

Adolphe Kolping avait été cordonnier dans sa jeunesse et il ne commença ses études classiques qu'à l'âge de vingt-quatre ans. Devenu prêtre, il se proposa vers 1850 de réunir les jeunes artisans dans une association qui leur offrirait tous les avantages de la famille chrétienne. Son œuvre il l'appela *Gesellenverein, Cercle des compagnons.*

Les membres du *Gesellenverein* devaient s'engager à rester de bons chrétiens, à pratiquer leurs devoirs religieux, à ne pas rougir de leur foi. « Assiste, disent les statuts, avec régularité aux offices du *Verein* pour t'édifier toi-même et donner le bon exemple à tes frères. L'auberge te procure des clients qui t'aideront à dépenser ton argent et nullement à en gagner... » Plus loin les statuts ajoutent : « Le *Verein* sera considéré comme une seule famille; chaque membre a le devoir de sauvegarder l'honneur et le bien général de la communauté. »

Comme la jeunesse a besoin de distractions, le *Gesellenverein* a ses fêtes, ses délassements, ses jeux, — sauf le jeu de cartes sévèrement interdit; — une bibliothèque, des conférences et cours de toute sorte, une caisse d'épargne, d'autres caisses encore, complètent l'organisation sociale de l'œuvre.

Chaque cercle a son *local* où les membres se réunissent les dimanches et les jours de semaine, le soir, après le travail; quelques-uns y logent et y prennent la pension en commun; les compagnons de passage dans la ville, — et ceci est très important, — y sont hébergés gratuitement durant vingt-quatre heures.

Kolping fonda le premier *Gesellenverein* en 1845 à Elberfeld où il venait d'être nommé vicaire. Quelques années après, en 1849, il fut appelé à Cologne par l'archevêque et il fonda immédiatement

un second *Gesellenverein* dans la ville même où il avait été compagnon cordonnier. L'œuvre parut si excellente et répondait si bien aux besoins de l'époque que clergé et patrons réclamèrent partout la création de nouveaux *Gesellenverein*. Il y en eut 300 dès 1853. Lorsque l'abbé Kolping mourut, en 1865, épuisé de fatigue, on en comptait plus de 400 dans le pays germanique et le reste de l'Europe.

Tous ces cercles formant une seule famille, il fallut songer à se constituer très solidement. C'est ce que fit Kolping l'année même qui précéda sa mort. Conformément aux statuts, il y avait un directeur ecclésiastique à la tête de chaque cercle, et ces directeurs se réunissaient tous les ans en congrès. Au congrès de Wurzburg, tenu en 1864, on mit la dernière main à l'organisation des *Gesellenverein* qui fut définitive.

On groupa les cercles par diocèse; chaque fédération diocésaine a son président régional; les groupements diocésains de chaque Etat ont à leur tour un président central; enfin, au-dessus de tous, il y a le président général dont le siège est à Cologne.

L'idéal de Kolping était de fournir aux artisans catholiques dans la moindre petite ville un *Heim*, un foyer où il pût retrouver l'esprit chrétien de la maison paternelle. On peut dire que cet idéal est réalisé aujourd'hui.

En 1888, le *Wanderbuchlein*, c'est-à-dire le livret de voyage que porte chaque compagnon dans ses pérégrinations signalait l'existence de 767 *Gesellenverein* répandus en Allemagne, en Autriche et en Suisse. Trois ans plus tard, en 1891, la *Fertschrift*, publiée à l'occasion du premier jubilé de l'œuvre, marquait de nouveaux progrès.

Le nombre des *Gesellenverein* était de 794, à savoir : 600 en Allemagne et 190 dans les autres pays. Le *Wanderbuchlein* de 1900 que j'ai sous les yeux montre que, durant les dix années qui suivirent, l'œuvre a de nouveau avancé sensiblement. Au lieu de 794 *Gesellenverein*, il y en avait en 1900 près de 1,100 (1,098, chiffre exact).

L'Allemagne à elle seule en comprenait 771 ainsi répartis :

Dans les 12 diocèses de la Prusse 450 (348 en 1891).

Dans les 8 diocèses de la Bavière 204 (158 en 1891).

Dans le diocèse de Fribourg (Bade) 50 (45 en 1891).

Dans le diocèse de Rottenburg (Wurtemberg) 45 (33 en 1891).

Dans le diocèse de Mayence (Hesse) 9 (6 en 1891).

Dans le royaume de Saxe 13 (9 en 1891).

L'Autriche comprenait 272 *Gesellenverein*, la Suisse 31, les autres pays ensemble une vingtaine.

Actuellement, le chiffre de 1,098 est largement dépassé et, aux « manœuvres catholiques » de Cologne, les *Gesellenverein* formèrent un des corps d'armée les plus imposants. La statistique exacte de tous les membres n'a pas été publiée. Mais quand on sait que plus d'un *Gesellenverein*, — entre autres celui de Cologne, — compte au delà de mille membres et qu'un grand nombre en ont plusieurs centaines, on peut évaluer approximativement la force numérique des 1,100 cercles de compagnons. On ne s'écartera guère de la vérité en adoptant le chiffre de 100,000.

On ne devient pas *compagnon* du premier coup, et on ne le reste pas indéfiniment. Le compagnon est, en quelque sorte, encadré entre l'*apprenti* et le *maître*. Pour être admis dans un *Gesellenverein*, il faut avoir au moins dix-sept et au plus vingt-sept ans. Au-dessous de dix-sept ans, le jeune ouvrier appartient à la catégorie des *apprentis*. Cette catégorie est très nombreuse et le clergé lui a voué une intelligente et paternelle sollicitude. Les *apprentis* sont également groupés par cercles, — dans le genre des *cercles des jeunes ouvriers*, — et les cercles eux-mêmes forment des fédérations diocésaines soumises à une direction centrale. Les *Lehrlingverein* sont avant tout des œuvres de préservation morale et de formation technique. Ils ont pour but de préparer d'excellents *compagnons* chrétiens. On les trouve, naturellement, à peu près partout où il y a un *Gesellenverein* puisque c'en est, pour ainsi dire, l'école préparatoire.

Le *Meisterverein* ou *cercle de patrons* est au sommet de l'organisation corporative du monde des artisans. Sous l'ancien régime, on devenait *maître* à la suite d'une sorte d'examen; il fallait présenter son chef-d'œuvre. Le mot *Meister* ne s'entend plus dans ce sens aujourd'hui. On appelle ainsi l'artisan qui s'établit à son compte ou qui cesse d'être *compagnon* par suite de mariage. Dans l'organisation de Kolping, les *cercles des patrons* sont intimement reliés aux *cercles des compagnons*. Ce lien étroit est déjà marqué par le fait que les deux cercles n'ont qu'un seul et même président. C'est dire qu'il n'y a point de *Meisterverein* sans *Gesellenverein* et, presque partout où il y a un cercle de compagnons, il y a un cercle de maîtres. Le premier fournit des membres au second. En revanche, les maîtres sont les protecteurs nés et les bienfaiteurs des compagnons.

Il y a douze ans, plus de 40,000 patrons, — sortis ou non des *Gesellenverein*, — étaient affiliés à l'œuvre. A Cologne seul, il y en avait 400 à côté d'un millier de *compagnons*. Ce chiffre des patrons chrétiens est au moins doublé aujourd'hui.

Kolping s'était préoccupé exclusivement des ouvriers du métier,

— compagnons et apprentis, — et nous venons de voir quels services immenses ont rendu à la société les cercles fondés par le *Gesellenwater*. A côté de cette catégorie si intéressante de salariés s'en trouve une autre qui a de nombreuses analogies avec elle et qui, tôt ou tard, devait attirer l'attention des hommes d'œuvres et des sociologues catholiques, je veux dire la classe des employés de commerce. Les employés de commerce vivent à peu près dans la même atmosphère morale que les compagnons : leur foi, leurs mœurs et leur santé courent les mêmes périls ; eux aussi ont besoin d'être soutenus, dirigés dans quelque association qui leur tienne lieu de famille. Dans plusieurs grandes villes le clergé avait créé pour eux des *congrégations* ou des *cercles* qui menaient une existence plus ou moins précaire. En 1877, quelques prêtres zélés, — entre autres l'abbé Elz de Mayence et l'abbé Schmitz, le futur évêque auxiliaire de Cologne, — résolurent d'organiser sérieusement l'œuvre et de faire entrer tous les cercles dans une fédération unique sous le nom de *Verband des Unions des commerçants catholiques*.

L'organisation n'est nullement compliquée. La fédération comprend deux espèces de groupements : les *congrégations* et les *cercles*. *Cercles* et *confréries* sont placés sous la protection de la Mère de Dieu et choisissent comme fête patronale une fête de la Vierge. Dans chaque ville où l'œuvre est établie les membres élisent un prêtre comme directeur. A côté du directeur ecclésiastique il y a un président laïque : industriel, rentier, commerçant, fonctionnaire. Directeur et président dirigent de concert tout ce qui a rapport à l'association : fêtes religieuses, amusements, cours, caisses et bibliothèques. Chaque cercle a son local où les membres se réunissent une ou plusieurs fois par semaine à heure fixe. Tous ces cercles du commerce disséminés dans le pays forment une seule famille. L'employé de commerce qui émigre dans une autre ville y est accueilli comme un frère par les membres de cet autre cercle.

La devise de la fédération des commerçants est tenue en grand honneur et observée très strictement : *Ehrlich im Handel, Christlich im Wandel*, ce qui veut dire : « Soyez honnêtes dans le négoce, soyez chrétiens dans votre conduite. »

L'œuvre des *Unions du commerce* s'est développée progressivement et d'une façon normale, comme toutes les autres œuvres sociales des catholiques allemands.

En 1899, la fédération comprenait 10 *congrégations* et 97 *cercles* renfermant ensemble 11,260 membres. Deux ans après, le nombre des Unions était de 122 et celui des membres 13,074.

Depuis lors, de nouveaux progrès ont été réalisés. D'après le *Legitimations und Reisebuch*, le livret de voyage des membres du *Verband* pour l'année 1902-1903, l'œuvre comprenait 11 groupements régionaux. — *Gauverbände*.

Gauverband de la Prusse orientale (siège central Dantzig).	209	membres.
— de la Silésie (siège central Breslau).	450	—
— du nord-est de l'Allemagne (siège central Brandeburg).	1073	—
— de la Basse-Saxe (siège central Osnabruck).	1151	—
— de la Westphalie (siège central Bochum).	1735	—
— de la rive droite du Rhin (siège central Barmen).	1752	—
— de la rive gauche du Rhin (siège central Crefeld).	1447	—
— du Rhin moyen (siège central Cologne).	1552	—
— de l'Allemagne du centre (siège central Francfort).	1336	—
— du sud-ouest de l'Allemagne (siège central Mannheim).	1677	—
— de la Bavière (siège central Munich).	857	—

Quelques jours avant le congrès de Cologne (du 20 au 23 août), les *Unions du commerce* ont tenu leur assemblée annuelle à Munchen-Gladbach (on avait choisi cette ville parce que le cercle des employés du commerce de Munchen-Gladbach célébrait son vingt-cinquième anniversaire). A cette occasion, le président indiqua la situation exacte de l'œuvre à ce jour. La fédération comprend actuellement 150 cercles avec plus de 15,000 membres : chiffres respectables si l'on songe que l'œuvre est relativement jeune et s'adresse à un public plus restreint que les *Gesellenverein*.

Commerce et métier forment en quelque sorte la transition naturelle entre les ouvriers industriels et les populations rurales. Le clergé catholique ayant groupé et fortement organisé les employés de commerce, les artisans et les serfs de l'usine, son action tutélaire devait s'étendre de même aux ouvriers de la terre, aux paysans, la classe la plus nombreuse et la plus éprouvée de toutes. Nous allons voir que sous ce rapport aussi il a été à la hauteur de sa tâche.

4. — *Les paysans.*

La détresse de l'agriculture allemande durant les quarante dernières années a provoqué dans tout l'empire un mouvement syndical dont les résultats ont dépassé les espérances les plus audacieuses. Caisses rurales, sociétés coopératives, syndicats professionnels agricoles, ont surgi du sol comme par enchantement et

aujourd'hui de vastes groupements corporatifs couvrent les campagnes et préservent de la ruine plusieurs milliers de paysans qui, sans cette organisation, seraient devenus la proie fatale du socialisme.

Les causes de la crise agricole sont à la fois économiques et morales : d'une part, et avant tout l'usure, la mévente des produits de la terre, le prix relativement élevé des objets de consommation; de l'autre, la routine avec l'ignorance des méthodes nouvelles, le développement du luxe toujours en raison inverse de l'accroissement de la richesse, l'amour des plaisirs qui s'est insinué dans les coins les plus reculés.

A toutes les époques l'usurier a été le grand ennemi du paysan en Allemagne; il l'a été surtout dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. La concurrence américaine, des récoltes médiocres, les charges écrasantes de l'Etat et de la commune allant de pair avec le renchérissement de la main-d'œuvre, bref, une série de circonstances critiques et de mauvaises années obligèrent la plupart des paysans à contracter des dettes. Il y a une vingtaine d'années, un économiste allemand, d'une grande autorité, le docteur Jager, concluait en ces termes une étude sur cette question. « On ne se trompera guère en admettant que dans l'empire d'Allemagne l'agriculture est grevée de charges hypothécaires pour une somme de 10 milliards. Elle est donc obligée de payer au capitalisme un tribut annuel de 500 millions. » Stoepel, un autre économiste, allait plus loin et estimait qu'il fallait doubler ces chiffres et que les intérêts payés annuellement par l'agriculture étaient de 1 milliard. Or, chez qui emprunter? Rien à attendre des banques qui se montraient réfractaires aux opérations de ce genre. Les crédits fonciers étaient rares et exigeaient trop de formalités. Dans les campagnes, point ou presque point de solidarité entre les riches et les petits paysans. L'embarras de ceux-ci était donc extrême, une seule porte leur restait ouverte, la porte de l'usurier. Ou plutôt l'usurier venait de lui-même offrir ses services aux malheureux qui avaient besoin d'argent. Une fois qu'il avait le pied dans la maison il n'en sortait plus et poussait ses débiteurs dans l'abîme. Je connais des villageois qui, pour une dette de 1,000 francs, ont été dépouillés insensiblement d'une fortune de 30,000 à 40,000 francs.

La mévente des denrées agricoles facilitait d'ailleurs l'œuvre de l'usurier. Tant que les céréales purent être vendues à des prix rémunérateurs, le paysan parvenait à équilibrer à peu près son budget au moment des récoltes. La face des choses changea le jour où les blés étrangers inondèrent les marchés d'Europe. Non seu-

lement, on vit baisser la valeur des produits indiqués dans des proportions inquiétantes, les producteurs furent du même coup à la merci des intermédiaires. Tout se réglait désormais à la Bourse; le paysan n'arrivait à écouler sa marchandise qu'à l'heure et au prix qui convenait au spéculateur. Or le plus souvent ce spéculateur n'était autre que l'usurier qui tenait déjà l'infortuné par quelque dette et, par conséquent, était en mesure de lui dicter ses conditions. Que de fois j'ai entendu le Juif dire au paysan : « Demain, je viendrai chercher ton blé », sans même indiquer le prix qu'il daignerait lui offrir!

Pour comble de misère, cette évolution économique coïncidait avec une autre non moins fâcheuse : tout revenait plus cher au cultivateur. On a l'air d'émettre un paradoxe en disant que de nos jours le paysan paie, par exemple, ses vêtements plus chers qu'autrefois et pourtant c'est la stricte vérité. La raison en est bien simple. Dans le bon vieux temps, les paysans employaient des étoffes très solides fabriquées au village avec la laine de leurs moutons et le fil de leur chanvre, et le même costume durait presque toute une génération. Aujourd'hui, ils sont obligés de renouveler leurs vêtements plusieurs fois l'an parce que les étoffes à *bon marché* qu'ils achètent ne valent rien. Il en est de même d'autres objets de consommation; il résulte de là que le paysan qui retire moins de ses produits, dépense davantage pour son entretien.

Par une aberration étrange, le luxe a augmenté parmi les populations rurales à mesure que les ressources diminuaient. La facilité des communications, le voisinage des villes, la réclame fascinatrice des grands magasins ont entraîné les paysans à des dépenses inutiles ou funestes. Beaucoup d'entre eux se sentant perdus n'ont même plus songé à régler leurs dépenses sur leurs recettes. L'argent emprunté chez l'usurier était d'abord consacré à l'achat de choses indispensables; peu à peu on le gaspillait en futilités. La perspective de la catastrophe inéluctable donnait le vertige; on devenait prodigue à la veille de la ruine par désespoir autant que par insouciance.

Lorsque la fièvre des jouissances matérielles s'en mêlait, — ce qui arrivait plus souvent qu'on ne pense, — la débâcle était encore plus rapide et plus effrayante.

Bien d'autres causes concouraient à la décadence de l'agriculture allemande et, si des sauveurs n'étaient survenus à temps, la situation serait aujourd'hui irrémédiablement désespérée.

Un pauvre maire de village, F.-G. Raiffeisen, de Heddersdorf, peut être considéré comme l'un des plus grands bienfaiteurs des

paysans d'Allemagne. A lui, en effet, revient l'honneur d'avoir fondé la première banque rurale populaire établie sur la mutualité et la solidarité illimitée des membres. Cette *Caisse de prêt* de Heddersdorf fondée en 1864, — après quelques tâtonnements, — et destinée à combattre l'usure devint le point de départ d'une œuvre colossale. Vivant au milieu des paysans, connaissant à fond leurs misères et la source de ces misères, Raiffeisen imagina une organisation à la fois simple et pratique qui assurait le crédit agricole, moralisait les populations rurales, les préservait des usuriers et les mettait en garde contre leurs propres défauts. « Le but des caisses Raiffeisen, dit M. le chanoine Gapp, est de recevoir des épargnes et de les rendre utiles, utiles au prêteur sans doute, puisqu'il perçoit un modeste intérêt, utiles surtout à l'emprunteur qui dans des conditions données trouve facilement le crédit destiné à le préserver de l'usure et de la ruine... Le premier rouage de notre organisation, c'est l'assemblée générale des membres. Seize membres suffisent pour constituer une association Raiffeisen. Pour devenir membre, il faut posséder quelque chose en propre, — maison ou champs, — demeurer sur le territoire pour l'avantage duquel la Caisse est appelée à fonctionner. Ce territoire ne doit pas dépasser celui de la commune ou de la paroisse ou tout au plus celui de deux communes tout à fait voisines. Cette condition est absolument requise pour la sécurité des opérations. Le comité directif et le comité de surveillance doivent être complètement à même de connaître l'état de fortune de chaque membre. L'assemblée générale se réunit régulièrement deux fois par an. Tout ce qui concerne l'Association doit lui être soumis. A elle de fixer le montant des sommes qu'on a accepté à titre de prêt et d'épargne, d'établir le taux du prêt et de l'emprunt, etc... Les sociétaires élisent le comité de direction et le comité de surveillance. Le premier se compose de 5 membres : président, vice-président, 3 assesseurs. Le président convoque les membres de ce comité aussi souvent qu'il le juge à propos. Le comité décide dans les limites fixées par les statuts et par les votes de l'assemblée générale s'il y a lieu d'accorder à tel membre l'emprunt qu'il sollicite.

Le comité de surveillance se compose de 9 ou 12 membres élus par l'assemblée générale. Il se réunit régulièrement à la fin de chaque trimestre pour examiner les actes du comité directif. Il est convoqué extraordinairement lorsqu'il s'agit de consentir un prêt supérieur à celui que le comité directif est autorisé à accorder.

Les fonctions de ces deux comités sont honorifiques et gratuits. La seule fonction qui soit rétribuée, — et encore est-il admis que cette rétribution doit rester au dessous de la valeur des services

rendus, — est celle de caissier. Le caissier fournit une caution soit en argent, soit en la personne d'un garant solvable.

La différence qui devra exister entre le taux du prêt et celui de l'emprunt sert à constituer un fonds de réserve. Ce fonds est absolument *inaliénable*.

A la fin de chaque année ou bien dans le courant de l'année, les comptes de chaque caisse sont minutieusement contrôlés par un inspecteur chargé de ce soin, soit par l'Etat, soit par l'Association générale des caisses Raiffeisen. »

Comme on le voit par cette courte analyse, Raiffeisen était guidé par un principe supérieur et une idée tout à fait géniale. Ce qu'il voulait, c'était tenir compte de tous les besoins matériels et moraux du paysan : lui avancer de l'argent, mais se préoccuper de l'usage qu'il en fera ; lui prêter pour éteindre une dette, acheter des semences, des engrais, des bestiaux, des instruments aratoires d'une utilité certaine, jamais pour des dépenses improductives ; le pousser à l'épargne ; combattre chez lui la routine, le désordre, la négligence ; développer le sens de la fraternité chrétienne dans les milieux agricoles. Raiffeisen était moins un banquier qu'un admirable père de famille dont la sollicitude s'étendait à tous les paysans d'Allemagne. « Une caisse de prêt, disait-il, doit former, en quelque sorte, une famille, une confrérie où les faibles sont soutenus ou portés, où l'on n'attend pas que les membres aient péri les uns après les autres, mais où l'on recherche ceux qui ont besoin d'être aidés, où on les assiste amicalement, où on les préserve de la ruine, où tout se fait pour le bien de chacun et le bien de tous, où l'on travaille pour Dieu ! »

Dans un discours prononcé à Strasbourg le 14 juillet 1885, il disait encore : « Il n'y a qu'un remède à l'égoïsme : c'est la religion. » Enfin, le 1^{er} juillet 1887, quelques semaines avant sa mort, il assista, pour la dernière fois, à la réunion générale de ses associations rurales à Düsseldorf, et, à cette occasion, il prononça ces belles paroles : « Il faut sans cesse nous rappeler que notre foi chrétienne est et doit rester la base et le fondement de toutes nos associations. » N'est-ce pas là le langage d'un véritable apôtre ? C'est que Raiffeisen l'était, et son apostolat a été d'une fécondité merveilleuse. Peu importe qu'il ait rencontré des obstacles, des contradictions, des croix, cette pierre de touche de toutes les œuvres durables. Il a tout surmonté, et aujourd'hui son nom est béni par des millions de paysans.

Le clergé catholique a été des premiers à comprendre l'importance extraordinaire de cette création, et il a travaillé à la répandre avec autant d'intelligence que de dévouement. Des centaines, on

pourrait dire des milliers de caisses sont dues à son initiative. Les curés sont la cheville ouvrière et l'âme d'un très grand nombre de ces banques agricoles, et ils ont lieu d'être heureux et fiers de l'édifice qu'ils ont contribué à élever.

Ce fut en 1864, comme nous l'avons vu, que Raiffeisen fonda à Heddersdorf la première caisse rurale de prêt et d'épargne, grain de senevé devenu un arbre gigantesque. Vers 1876, on en compte déjà une trentaine dans les pays rhénans, et elles formèrent entre elles un *syndicat d'associations rurales*, disposant d'une *banque centrale* et recevant l'impulsion d'une *direction centrale*. Dans l'espace de dix ans, de 1876 à 1886, le chiffre avait décuplé, et les caisses Raiffeisen étaient au nombre de 312. Dès lors, l'élan était donné et rien ne put le ralentir. A la mort de Raiffeisen, survenue le 11 mars 1888, les 380 associations locales du syndicat comprenaient ensemble 46,000 membres et étaient divisées en dix groupements régionaux. Quelques mois plus tard, à la fin de 1888, les 10 régions renfermaient 423 caisses avec 48,000 membres et travaillaient avec un capital de plus de 20 millions de marks.

Pendant les dix années qui suivirent, l'œuvre fit, en quelque sorte, boule de neige. Les *associations rurales* de tout genre s'étaient multipliées dans une proportion fantastique, puisqu'en 1897 il en existait plus de 11,000. Sur ce nombre, 2,700 faisaient partie de l'*Union de Neuwied*, — c'était le nom du syndicat des caisses Raiffeisen, — et étaient des caisses Raiffeisen. C'est un chiffre que le petit bourgmestre d'Heddersdorf n'aurait sans doute pas osé entrevoir dans ses rêves les plus optimistes. Pourtant, il allait être rapidement dépassé. En 1898, les compte-rendus signalèrent l'existence de 3,400 caisses rurales dépendant de Neuwied et réparties entre 45 groupements provinciaux et 160 sous-groupements.

Depuis lors quatre ans se sont écoulés et l'association Raiffeisen est devenue un des instituts les plus florissants de l'Allemagne. Au mois de mai dernier, la situation exacte du *Raiffeisen-Verband* de Neuwied était la suivante. Le nombre des associations rurales Raiffeisen était de 4,135, le chiffre d'affaires de la banque centrale de Neuwied et de ses 12 succursales était de 208,064,000 marks. Au mois de juin 14 nouvelles associations s'étaient affiliées au syndicat général, de sorte qu'il comptait 4,149 associations, et le chiffre des affaires passait de 208,064,000 à 259,681,000 marks.

Quel est le nombre exact des membres de ces 4,149 associations Raiffeisen? On ne l'a pas publié jusqu'à ce jour; mais on peut obtenir une évaluation approximative en se basant sur les statistiques fournies par certains groupements régionaux : prenons les

caisses d'Alsace-Lorraine. La fédération des trois districts du Reichsland comprenait au 31 décembre 1902 :

Basse-Alsace	201 caisses avec	23,690 membres.	
Haute-Alsace.	90 — —	13,331 —	
Lorraine.	99 — —	5,890 —	
	<u>399</u> — —	<u>42,911</u> —	

A ces caisses il faut ajouter 16 autres associations Raiffeisen avec 1,190 membres, ce qui donne un total de 415 associations avec 44,101 membres.

Comme un très grand nombre d'associations rurales allemandes sont plus anciennes que celles d'Alsace-Lorraine, la moyenne de leurs membres est, en général, plus forte. On peut donc admettre sans exagération, que les 4,140 sociétés de crédit qui se réclament du nom de Raiffeisen comptent environ 500,000 adhérents ¹.

*
* *

A peu près à la même époque où le bourgmestre d'Heddersdorf fondait les *associations rurales*, un grand seigneur westphalien, le baron de Schorlemer-Alst, créa un autre type d'association, celui des *syndicats professionnels agricoles*. C'est de l'année 1862 que date, en effet, le premier de ces syndicats, le *Bauernverein westphalien*, et dans la suite une vingtaine d'autres ont été successivement appelés à la vie dans les principaux Etats de l'empire allemand.

D'une façon générale, les *associations rurales* et les *syndicats agricoles* poursuivent la même fin : le relèvement des classes laborieuses qui vivent de la terre. Ils diffèrent entre eux par leur composition, leur but prochain et leurs moyens d'action.

Les *associations rurales* admettent comme membres tous les habitants de la campagne, paysans, ouvriers, employés, petits commerçants, etc., et le champ d'action de chacune d'entre elles

¹ Depuis le 3 janvier 1903, on a fondé en Alsace-Lorraine 6 nouvelles caisses Raiffeisen, de sorte que le chiffre actuel est de 421. Il était de 389 à la fin de 1901. Le progrès est donc constant et il a été très rapide. Le mérite en revient pour une bonne part à un prêtre alsacien très distingué, qui a fait des caisses Raiffeisen sa chose. L'abbé François-Joseph Muller, vicaire de Duttlenheim, est président du groupe des Caisses rurales et agricoles de la Basse-Alsace et membre du Comité de direction de toutes les associations rurales d'Allemagne. Il a publié deux petits volumes très remarquables sur les ravages de l'usure et sur ses remèdes. Il consacre tout son temps et toute son intelligence aux questions relatives au crédit agricole, et on peut dire qu'il fait autorité dans la matière. A toutes ces hautes qualités, il joint une grande modestie et il m'en voudra d'avoir écrit ces lignes.

se restreint comme nous l'avons vu, à une ou tout au plus à deux communes très rapprochées. Les *syndicats agricoles*, au contraire, ne reçoivent que des agriculteurs, — ce sont des sociétés professionnelles, — et ils peuvent s'étendre à toute une province.

Ce que veulent les *associations rurales*, c'est relever matériellement et moralement toutes les classes moyennes des campagnes; les *syndicats agricoles* s'occupent exclusivement des laboureurs; ils s'efforcent de sauver la petite et la moyenne propriété foncière qui sont en péril.

Les *associations rurales* viennent en aide au peuple campagnard en lui fournissant du crédit, — elles sont presque toujours des banques populaires, — en lui inculquant l'esprit d'ordre et d'épargne, en lui facilitant la vente de ses produits et l'achat de ce qui lui est nécessaire. Les *syndicats* organisent également le crédit agricole; la plupart d'entre eux ont leurs banques locales et leur banque centrale; on y favorise de même l'épargne, on y achète en commun les engrais, les machines agricoles; on y combat la routine par l'enseignement rationnel de tous les nouveaux procédés de culture, on y cherche des débouchés sérieux pour les produits agricoles, on met les paysans à l'abri des accidents de tout genre par la création d'assurances, etc. Mais les *syndicats* se distinguent surtout des *associations rurales* par leur activité dans la sphère de la législation agraire et économique. Grâce à leur vaste et puissante organisation, ils ont pu intervenir efficacement pour toute une série de lois qui intéressent l'agriculture. Je citerai entre autres la législation successorale en Prusse, les traités de commerce, etc. Poussant leur ambition plus loin encore, les *syndicats agricoles* rêvent la réorganisation professionnelle de toute la population rurale sur une base nouvelle. La Réforme et la Révolution avaient disloqué la société chrétienne, mis l'individualisme féroce à la place de la solidarité catholique, armé « tous contre un et un contre tous », élevé un édifice social où il n'y a plus que de la poussière humaine. Les *Bauernverein* s'efforcent de ramener les paysans aux traditions patriarcales du moyen âge en rajeunissant toutefois cet organisme et en le munissant de tous les avantages du progrès moderne. L'un des chefs du mouvement syndical agricole résumait en ces termes les transformations que devaient opérer les *Bauernvereine* dans l'avenir. « Un ordre de paysans, chrétien, libre, indépendant, éclairé, jouissant du bien-être, mais fidèle aux mœurs des ancêtres, voilà le programme que nous avons inscrit sur notre drapeau. »

L'esprit des *syndicats agricoles* est donc le même que celui des *associations rurales Raiffeisen*; c'est l'esprit même du christianisme. Le baron de Schorlemer-Alst, qui était un catholique ardent,

voulut que son Bauernverein de Westphalie fût une œuvre éminemment chrétienne; il était convaincu que les paysans ne seraient sauvés de la ruine que s'ils restaient ou redevenaient de bons chrétiens, obéissaient à la loi du Christ, étaient imprégnés de sentiments évangéliques. Le même esprit a présidé à la création de tous les grands syndicats qui ont été fondés depuis 1880. Aussi le clergé est-il intervenu partout comme pour les caisses Raiffeisen, et s'ils ont pris un si admirable développement il n'a pas été étranger à ce glorieux succès. C'est l'abbé Dasbach, député du Reichstag et du Landtag prussien, qui a fondé et qui dirige le grand syndicat du pays de Trèves.

La fédération des 8 grands *syndicats bavarois* a pour secrétaire général l'abbé Gerstenberger, député du Reichstag et du Landtag bavarois. Le curé Gerber a rédigé durant de longues années le *Badische Bauer*, l'organe du grand syndicat badois. On pourrait citer une foule d'autres prêtres qui ont joué ou qui jouent encore un rôle très important dans la création, l'organisation et la direction des *Bauernvereine chrétiens* de l'Allemagne.

Lorsqu'en 1892 je publiai mon volume : *Catholiques allemands*, je signalai l'existence de 9 *syndicats agricoles* comptant ensemble environ 100,000 membres ainsi répartis :

Syndicat agricole de la Westphalie	30,000	membres.
— — rhénan.	32,000	—
— — de Vassau.	3,000	—
— — hessois.	2,000	—
— — du pays de Trèves	10,000	—
— — de la Prusse orientale et occidentale.	2,000	—
— — de l'Eichsfeld.	4,000	—
— — badois.	9,000	—
— — silésien.	9,000	—

En 1897, ce tableau avait subi les transformations suivantes qui se passent de commentaires :

Syndicat de la Westphalie.	32,000	membres.
— rhénan.	42,000	—
— de Vassau.	5,000	—
— hessois.	5,000	—
— du pays de Trèves	11,000	—
— de la Prusse orientale et occidentale.	4,000	—
— de l'Eichsfeld.	5,000	—
— badois	45,000	—
— de la Silésie	10,000	—

A ces 9 syndicats étaient venus se joindre 8 syndicats bavarois qui comptaient en 1897 environ 30,000 membres; celui de

la Hesse électorale (environs de Fulda), celui d'Alsace-Lorraine fondés à Colmar en 1896. Toutes ces associations ont encore grandi durant les six dernières années, — les 8 syndicats bavarois comptent au delà de cinquante mille adhérents, — et aujourd'hui on évalue à 300,000 le nombre de leurs membres actifs¹.

4,139 sociétés Raiffeisen rattachées au siège central de Neuwied avec environ 500,000 membres; une fédération de 23 syndicats agricoles avec au delà de trois cent mille membres : c'est à ce double résultat qu'ont abouti les efforts de deux hommes de grand cœur et de grande intelligence, le baron de Schorlemer-Alst et le bourgmestre Raiffeisen, l'un catholique, l'autre protestant, tous deux d'admirables chrétiens.

Récemment ces deux groupes sont entrés dans une fédération encore plus large, l'*Allgemeine Verband* des associations agricoles et rurales d'Allemagne qui a son siège à Darmstadt et qui, à la fin de juillet 1903, comprenait :

11,748 caisses d'épargne et de prêt,
1,601 syndicats de vente et d'achat,
2,332 sociétés laitières (Molkereigenossenschaften),
1,480 autres associations agricoles,

En tout 17,161 associations rurales et agricoles.

Comme cette immense fédération s'annexe en moyenne un millier de sociétés annuellement, — cette progression ressort des statistiques officielles, — elle comprendra d'ici trois ans environ 20,000 associations de paysans avec plusieurs millions de membres.

Bien que tous les éléments de l'*Allgemeine Verband* n'aient pas absolument le même caractère que les *Caisses Raiffeisen* et les *Bauernvereine*, le principe supérieur qui les régit est le même : c'est le christianisme. Celui qui dirige l'œuvre, le docteur Haas, est un disciple de Raiffeisen et il a placé l'idée chrétienne au sommet et à la base de son édifice syndical.

Au moment où se terminait à Cologne le congrès catholique, s'ouvrait à Bonn l'assemblée annuelle de la *Fédération générale des associations agricoles*, qui célébrait le vingtième anniversaire de son existence. « Que Dieu dirige nos efforts ! » C'est par ce vœu si touchant que commencèrent et finirent les travaux de ce congrès agricole. Est-il besoin d'ajouter que ces millions de paysans ainsi associés sont des adversaires du socialisme ?

¹ Je ne cite pas celui de Thuringe, celui de Hundsrücken, qui sont exclusivement protestants.

II

LES ORATEURS, LES DISCOURS, LES RÉOLUTIONS DU CONGRÈS

Aux représentants de ces corporations, à l'état-major de cette immense armée du Centre, les orateurs du congrès ont fait entendre un langage merveilleusement approprié aux circonstances actuelles. L'enthousiasme que leurs discours ont soulevé dans l'auditoire, le retentissement qu'ils ont eu dans le pays, montrent que la tribune de l'*Assemblée générale des catholiques allemands* n'est pas déchuë de son antique splendeur.

Durant trente ans on avait entendu à cette tribune des orateurs de premier ordre dont le souvenir est toujours resté vivant parmi les catholiques. C'était Windthorst, le génial conducteur de peuples, aussi éloquent que Montalembert, aussi irrésistible qu'O'Connell, toujours sur la brèche quand il s'agissait de défendre les intérêts de la religion, tenant courageusement tête au chancelier de fer et obligeant l'implacable persécuteur à prendre le chemin de Canossa, arrachant des cris d'admiration même à ses ennemis dès qu'il parlait devant les Chambres et fascinant les foules dans les grandes réunions populaires où sa parole véhémënte et paternelle faisait couler des larmes; Windthorst qui a été l'âme des congrès catholiques et en a fait ce qu'ils sont aujourd'hui, l'*instrumentum regni* du Centre.

C'était Pierre Reichensperger, politique consommé et puissant agitateur, fougueux sans entraînement, toujours objectif, même en face de l'adversaire le plus déloyal, également capable d'enfoncer d'un geste le pupitre de la tribune et de renverser le ministre Falk, au surplus, un chrétien admirable, un La Mennais croyant et réfléchi, comme on l'a dit, l'un des premiers *debatteurs* parlementaires de l'Allemagne.

C'était Auguste Reichensperger, vivante antithèse de son frère, causeur charmant, dont les discours coulaient comme un fleuve majestueux, ne dédaignant ni l'ironie ni la satire, mais conciliant quand même et sachant se faire écouter du Parlement aux séances les plus orageuses du Kulturkampf, habile organisateur et fin diplomate, artiste autant qu'orateur, ayant attaché son nom à l'achèvement de ce dôme splendide à l'ombre duquel siégeait le congrès.

C'était Ketteler, le grand évêque de Mayence, le précurseur de Léon XIII dans le domaine de la réforme sociale; sociologue au regard prophétique qui a prévu les progrès du collectivisme et posé le fondement de toutes les œuvres destinées à le combattre.

C'étaient ses disciples et auxiliaires infatigables, Mgr Haffner, le chanoine Heinrich, Mgr Moufang : Haffner, nerveux, incisif, véhément, penseur et philosophe, s'attachant à dégager de l'histoire les enseignements pratiques qu'elle comporte; Heinrich, plus insinuant, plus enveloppant, et qui obtenait par une douceur non exempte de malice les résultats que n'obtenait pas toujours une éloquence plus énergique; Moufang, le plus fidèle interprète de la pensée du maître, comme lui d'un patriotisme ardent qui allait parfois jusqu'au chauvinisme le plus intraitable.

C'était le baron de Schorlemer-Alst, qui mérita le beau surnom de roi des paysans westphaliens, ancien officier qui avait donné sa démission pour mieux prendre en mains les intérêts de l'Eglise et du peuple, sachant manier la parole comme il avait manié l'épée sur les champs de bataille, orateur tour à tour impétueux, caustique, agressif, excitant parmi les congressistes presque autant d'enthousiasme que Windthorst lui-même.

C'étaient l'écrivain Wasserburg, un Mayençais, qui consacrait à la défense de l'Eglise son éloquence aussi bien que sa plume; l'évêque auxiliaire de Cologne, Mgr Schmitz, ce colosse à la voix formidable que ses amis appelaient plaisamment le *Polterwagen* rhénan; Mgr Huhn, l'éloquent curé munichois qui est mort il y a quelques jours à peine après avoir jeté ses derniers feux en glorifiant le grand Tilly; l'abbé Liesen, de Munchen-Gladbach, l'auteur de trois admirables petits livres qui ont été traduits dans toutes les langues de l'Europe, le créateur inoubliable de l'œuvre féconde des écoles ménagères.

C'était Lieber, le disciple de prédilection de Windthorst, son successeur au Parlement et dans les congrès, un des chefs du Centre dont l'éloquence se rapprochait le plus de l'éloquence française avec ses envolées superbes, son langage châtié et son inflexible logique.

De cette pléiade d'orateurs dont l'Allemagne catholique était si justement fière, il ne reste plus personne. Tous ont rejoint dans la tombe l'illustre Mallinckrodt qui disparut de la scène au début du Kulturkampf. Mais la race des orateurs et des chefs n'est pas éteinte au sein du peuple catholique d'Allemagne et ceux qu'on a entendus au congrès de Cologne ne sont pas trop au-dessous de leurs grands devanciers. Le baron de Hertling, Orterer, Mgr Schædler, Porsch, Trimborn, Pieper, Gröber, le professeur Mansbach, ce sont là autant de noms que les congressistes étrangers eux-mêmes ne pourront plus oublier.

*
* *

Le congrès s'ouvrit par une manifestation imposante dont tous les assistants garderont un ineffaçable souvenir. Un cortège de plus de trente mille ouvriers catholiques traversa les rues de Cologne, bannières au vent et musique en tête, et défila devant le palais du cardinal-archevêque, qui les salua et les bénit du haut de son balcon. Puis, sur un signal donné, cette armée ouvrière se divisa en huit gros bataillons qui se dirigèrent vers huit salles différentes. Il y eut alors huit grandes réunions composées exclusivement d'ouvriers. Chacune eut la visite d'un ou de plusieurs évêques, — le cardinal Fischer daigna paraître et prendre la parole dans quatre de ces meetings, — chacune entendit des orateurs politiques (Orterer, Trimborn, Dallet, Stœtzel) et des orateurs appartenant à la classe ouvrière elle-même. Ce qui fut dit par les uns et les autres peut se ramener à quelques idées maîtresses qui servirent de thème à tous les discours.

Le sort des ouvriers a de tout temps préoccupé les chefs du parti catholique en Allemagne. Mgr Ketteler a étudié la question sociale à une époque où ce mot faisait encore sourire les économistes libéraux et le grand évêque de Mayence a fait école. De lui procèdent le comte Galen, Windthorst, Lieber, Hitze, tous les députés du Centre qui ont fait voter au Reichstag à peu près toutes les réformes utiles à la classe ouvrière. Le repos dominical, la réglementation du travail des femmes et des enfants, les assurances ouvrières, une série d'autres mesures législatives sont leur œuvre. Grâce à eux, la situation des ouvriers s'est incontestablement améliorée dans la société contemporaine. Le chemin parcouru est considérable, mais il reste encore bien des progrès à réaliser. Il faut compléter le système des lois protectrices et des assurances ouvrières; il faut faire triompher le droit de coalition et obtenir une loi d'association plus large et plus libérale. L'Etat est donc loin d'avoir satisfait à toutes ses obligations.

Il serait toutefois puéril et dangereux de tout attendre de l'Etat-Providence. Aide-toi et le ciel t'aidera, cela est vrai dans tous les ordres d'idées. Les ouvriers doivent demander davantage à l'initiative personnelle. Jusqu'à présent ils ont subi l'amélioration de leur sort plutôt qu'ils n'y ont collaboré. Il est temps qu'ils secouent cette apathie insouciance et qu'ils agissent. L'association est pour eux une source intarissable d'énergie latente; qu'ils s'organisent encore mieux qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent. Ils sont trois cent mille dans les cercles ouvriers et c'est là un chiffre magnifique. Quand ils seront un millicien, — et ils pourront arriver à ce

nombre, — leur puissance sera décuplée. Puis il ne faut pas se contenter d'être le nombre; il s'agit de doter les cercles ouvriers de toutes les institutions qu'ils sont susceptibles de recevoir. Par dessus tout, il faut multiplier les secrétariats ouvriers. Pour les socialistes, ces secrétariats sont un levier d'une force incalculable; pourquoi les cercles ouvriers catholiques seraient-ils moins bien outillés? A côté des secrétariats, ce qui rend des services énormes aux ouvriers, ce sont les syndicats professionnels. Actuellement les syndicats socialistes comptent de six cent mille à sept cent mille membres. Et les ouvriers catholiques, que font-ils? Ils n'ont pas un seul syndicat professionnel qui leur soit propre; bien plus, ils sont très lents à entrer dans les syndicats *chrétiens* (protestants et catholiques s'y trouvent réunis) qui ne comptent même pas deux cent mille adhérents. Les socialistes ont donc, sous ce rapport, une avance considérable et le moment est venu de se mettre au pas et de rattraper le temps perdu. Enfin tout en travaillant bien pour la terre il ne faut jamais perdre de vue le ciel. Au-dessus des intérêts matériels il y a le sentiment religieux qui les transforme et les idéalise. Si la religion n'est pas la clé de voûte de l'édifice social, on aura beau faire, la paix, l'harmonie et le bonheur ne sauraient y habiter. La question sociale ne sera résolue qu'avec l'aide du christianisme. Seule, la douce main du Christ est capable de guérir les maux qui résultent de la lutte implacable pour l'existence.

Cette froide analyse ne saurait donner une idée ni des 32 discours adressés aux ouvriers dans les huit réunions, ni de l'impression profonde qu'ils ont produite sur ces vastes auditoires. Le plus souvent, ce n'était pas simplement de la sympathie et de l'enthousiasme, c'était presque du délire. Lorsque bien tard dans la nuit, la plupart de ces ouvriers retournèrent dans les villes rhénanes d'où ils étaient venus, ils emportèrent l'antidote le plus efficace contre le socialisme, une foi chrétienne très vivante et fortement retrempée.

Les réunions ouvrières n'étaient que le prologue du congrès. A sept heures du soir, toutes les cloches de la ville, y compris le gros bourdon impérial du dôme, annoncèrent à toute volée que la *séance de bienvenue* allait s'ouvrir au Gurzenich.

Dans cette réunion, il ne s'agit pas encore de travail : c'est un simple rendez-vous où les congressistes expriment la joie de se trouver ou de se retrouver ensemble. Elle est dirigée par le président du comité local et les paroles qui s'y prononcent sont plutôt des toasts que des discours. Aucun sujet important n'est traité : parfois on effleure légèrement les idées qui seront développées

durant le congrès. D'ordinaire, c'est la note humoristique qui domine et quelquefois la note émue lorsqu'un ancien évoque le souvenir des orateurs qui manquent à l'appel.

A Cologne, cette première réunion familière a été tout à fait charmante. On y a entendu Falk III, — le boucher mayençais devenu orateur, — l'un des vétérans de la cause catholique, dont la physionomie joviale et les traits d'esprit ont toujours eu tant de succès dans les grandes assemblées populaires; Nicolas Racke, un Mayençais aussi, qui remercia spirituellement la *Kœlnische Volkszeitung* des pointes que ce journal lança aux catholiques de sa ville natale à l'occasion des récentes élections; le député Giessler, l'organisateur du congrès de Mannheim, qui rappela avec tant d'à-propos ce mot de Reichensperger sur le cardinal Geissel : « L'archevêque de Cologne frappa le sol de sa crosse épiscopale et toute l'Allemagne en retentit »; le comte Rechberg, qui salua le congrès au nom du Wurtemberg et raconta comment, il y a deux ans, 36,000 catholiques wurtembergeois réunis à Ulm surent défendre victorieusement l'école chrétienne de leur pays.

Ne pouvant énumérer tous les orateurs de la soirée, je ne citerai plus que M. de Becker, le premier bourgmestre de Cologne, qui honora la fête de sa présence et y prononça ces belles et nobles paroles : « Je suis convaincu, Messieurs, qu'aujourd'hui comme il y a neuf ans, toutes les résolutions adoptées par le congrès tendront à la plus grande gloire de Dieu et au salut de la patrie... Vous travaillerez surtout à l'apaisement social, et lorsqu'à la fin du congrès vous quitterez Cologne, vous rentrerez chez vous fortifiés dans votre foi et animés d'un nouveau désir de vous consacrer aux œuvres de la charité chrétienne! » C'est le premier magistrat d'une des plus grandes villes d'Allemagne qui tient ce langage si élevé et si religieux et, en vérité, il y a là de quoi faire rêver et réfléchir le lecteur français¹.

Le lendemain de cette grande journée commencèrent les travaux du congrès. A huit heures du matin, les congressistes assistèrent à la messe pontificale que le cardinal Fischer célébra au dôme et, à dix heures, on se réunit dans la grande salle de la *Bürgergesellschaft* pour constituer le bureau. Le président du comité local, M. Custodis, un éminent jurisconsulte de Cologne, prononça une émouvante allocution dont je ne reproduirai que le début : « Messieurs, lorsqu'en 1894 j'eus l'honneur d'ouvrir la première séance du congrès, j'appelai notre réunion « la revue annuelle de l'armée catholique », et je croyais pouvoir ajouter que notre but était de

¹ M. de Becker est protestant.

vous orienter sur le champ de bataille. Et aujourd'hui, jouissons-nous enfin de la paix tant désirée? Hélas! plus que jamais la guerre est déchaînée contre nous; elle est même devenue sur bien des points plus acerbé, plus violente, plus implacable que dans le passé. On nous vante la liberté et l'égalité comme une conquête des temps modernes. Cette liberté, cette égalité devant le droit, où sont-elles pour nous, catholiques, pour notre Eglise, pour nos ordres religieux? Quelle est notre place dans l'Etat, dans la commune? Lorsque nous réclamons la justice, on nous reproche d'être arrogants; lorsque nous revendiquons la liberté, on dit que nous voulons dominer. Nous avons beau aller dans nos concessions jusqu'aux dernières limites de la conscience, on ne nous en sait aucun gré. Une seule chose pourrait désarmer nos adversaires, la défection, la trahison envers notre sainte Eglise. De là le flot de boue, de calomnies, d'accusations infâmes, d'insultes dont on couvre la religion, le clergé, les sacrements, tout ce qui nous est cher et sacré. Mais grâce à Dieu cette campagne n'a point affaibli dans nos cœurs le respect que nous témoignons à l'Eglise catholique. Seule notre patience est à bout. Ce serait une lâcheté de notre part que de reculer devant la lutte imposée par une brutale intolérance. Plus le combat est chaud, plus notre amour pour la cause religieuse sera ardent. Fidèles à notre Eglise, prêts à mourir pour elle, nous nous serrons étroitement autour du noble drapeau qui ne s'est jamais abaissé devant aucun ennemi. La vieille garde meurt et ne se rend pas. »

Ces paroles si éloquentes montrent qu'en Allemagne tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. La même note reparaitra dans d'autres discours où l'on mettra les catholiques en garde contre une fausse sécurité. Il faut que les catholiques se tiennent sur le qui-vive, l'arme au pied, s'ils ne veulent pas être surpris à l'improviste et écrasés par leurs nombreux ennemis.

De longs applaudissements accueillirent le cri d'alarme de M. Custodis. Quand l'émotion se fut calmée, on procéda à l'élection du bureau. On nomma président un Bavarois, M. de Orterer, qui avait déjà présidé le congrès de 1894; premier vice-président, un Badois, le baron de Stotzingen, frère du R. P. Abbé des Bénédictins de Maria-Laach; second vice-président, un Silésien, le comte de Praschma, un descendant de sainte Hedwige.

Il est de tradition que lorsque le congrès catholique se tient dans le nord, on cherche le président dans le sud de l'Allemagne, et *vice versa*. Le choix de M. de Orterer n'avait donc rien que de très naturel.

Le président du congrès ainsi nommé est recteur d'un gymnase

de Munich, ce qu'on appellerait, en France, un proviseur de lycée. On n'exagère pas en disant que c'est un des personnages les plus importants de l'Allemagne catholique. Relativement jeune, — il est né en 1849, — il joue depuis vingt ans un des premiers rôles dans les Parlements de Munich et de Berlin. A la mort du baron de Frankenstein, il est devenu le chef de la droite au Landtag bavarois, et à Berlin il a été l'un des leaders les plus écoutés du Centre catholique. Actuellement, il est président de la Chambre des députés de Munich, — un des premiers fonctionnaires de l'Etat, par conséquent, — ce qui ne l'empêche pas, détail piquant, de rester proviseur de son gymnase.

De l'avis de tous, Orterer est l'un des meilleurs orateurs du parti catholique. Sans avoir l'envergure et le talent de Windthorst ou des Reichersperger, il s'est imposé rapidement à l'attention des Chambres par ses vastes connaissances, ses dons oratoires, sa logique serrée, et surtout par la facilité surprenante avec laquelle il donnait la réplique, réfutait un sophisme, découvrait le point faible d'une cuirasse. Joueur redoutable dans les discussions parlementaires, il savait à la fois se faire craindre et se faire respecter.

Dans les congrès catholiques, le président de la Chambre bavaroise a toujours été l'un des chefs qu'on voyait monter à la tribune avec le plus de plaisir. Aussi, la joie fut grande parmi les congressistes de Cologne lorsqu'on le proposa comme président de l'assemblée jubilaire. Une longue ovation le salua au moment où il prit possession du fauteuil présidentiel. On avait la conviction que le congrès serait admirablement dirigé et que l'orateur bavarois trouverait dans son cœur des accents qui seraient comme l'écho lointain de l'éloquence de Windthorst. L'attente de la foule catholique ne fut point déçue; Orterer présida avec un tact et une fermeté remarquables et prononça plusieurs superbes discours.

Son discours de clôture fut un vrai triomphe. Il parla avec une élévation de sentiment, une force et une chaleur, une habileté et un esprit politique qui étonnèrent même ses amis. Seul Windthorst était capable de résumer sous une forme aussi vivante, aussi fine, aussi riche d'aperçus, les travaux d'un congrès catholique. Au banquet final, le cardinal-archevêque de Cologne fut l'interprète de la pensée de tous lorsqu'il adressa au président ces paroles flatteuses : « Pour les noces d'or de notre assemblée générale, nous avons eu un président d'or qui a dirigé nos réunions avec le talent merveilleux d'un stratège expérimenté, un homme à la parole puissante, un homme d'action au cœur d'or. Que Dieu nous le conserve de longues années pour le bien de sa patrie bavaroise, pour le bien

de l'empire, pour le salut de l'Eglise et la prospérité de nos congrès catholiques! »

De lundi à jeudi il y eut au congrès une véritable avalanche de discours. Chaque matin on consacrait une grande séance fermée à discuter et à adopter les résolutions préparées dans les diverses commissions. Chaque soir se tenait dans la *Festhalle* une séance plénière où 12,000 congressistes applaudissaient trois ou quatre discours d'apparat. Dans l'intervalle, d'innombrables associations, le *Volksverein*, les *Unions du commerce*, l'*Augustinusverein* (presse catholique), les *Sociétés de Saint-Vincent de Paul*, les *Ligues de Windthorst*, etc., tenaient, soit leur congrès annuel, soit une réunion de circonstance. Partout des harangues dont l'ensemble remplirait des volumes.

Sans m'astreindre à aucun ordre logique ou chronologique, je signalerai à la hâte l'un ou l'autre orateur, l'un ou l'autre discours qui me paraîtront particulièrement représentatifs et permettront de juger du reste.

Après le président Orterer, ce fut encore un Bavarois qui eut le plus de succès au congrès, j'ai nommé le député Schædler, de Bamberg. Il y a une quinzaine d'années, je terminais par ces mots le portrait que je traçais de l'abbé Schædler : « Son rôle ira en grandissant avec les années, et comme il a plus de feu et non moins de science que l'abbé Hitze, et plus de contact avec le peuple que la plupart de ses collègues, je ne serais pas étonné s'il devenait un jour l'un des chefs les plus influents et les plus aimés du Centre. » Les événements m'ont donné raison. Député du Reichstag et du Landtag bavarois, Schædler est aujourd'hui un des chefs incontestés du parti catholique. L'hiver dernier, Crailsheim, le ministre bavarois tout-puissant, est tombé du pouvoir, et tout le monde a attribué cette chute à la tactique habile de Mgr Schædler. Au Reichstag son action est également très considérable, surtout dans les rangs du centre dont il est l'un des porte-voix autorisés. Ce qu'il est pour le peuple, on s'en est aperçu lorsque sa figure si originale et si irrésistiblement comique a émergé à la tribune du congrès. Sa seule présence souleva une tempête d'acclamations parmi les congressistes, et il lui fallut attendre quelques minutes avant de pouvoir se faire entendre. Le discours qu'il prononça fut littéralement haché par les applaudissements et les éclats de rire de l'assemblée. Il parla de la politique religieuse du Centre, de ses luttes passées, de ses succès, et aussi des ennemis qui lui restent à vaincre : le socialisme athée, — le libéralisme anticlérical ne compte plus, il est en liquidation, — le « mauvais esprit » qui règne toujours dans certains ministères en dépit de l'empereur.

« Des sirènes trompeuses essaient de vous endormir en disant que la paix religieuse est rétablie. Ne les écoutez pas, Messieurs. Il n'y a point de paix aussi longtemps que nous n'avons pas reconquis tous nos droits. » « Mêmes droits et même aune pour tout le monde », disait Windthorst à Francfort. Nous ne voulons point de privilèges, point de grâce, mais notre droit et tout notre droit. La lutte que nous soutenons sur ce terrain est une lutte pacifique. Nous n'attaquons personne et, par amour pour la paix, nous poussons la tolérance jusqu'aux dernières limites. Nous désirons vivre en paix avec toutes les confessions qui soutiennent le bon combat au pied de la croix contre les briseurs de croix. Point de lutte fratricide entre croisés et c'est pourquoi nous exigeons qu'on ne repousse aucun croisé, fût-il un Jésuite... Prions, veillons, luttons ensemble pour notre patrie et pour la liberté de notre Eglise. Messieurs, si nous ne nous abandonnons pas, Dieu ne nous abandonne jamais. »

Mais il est impossible de rendre la physionomie d'un discours de Mgr Schædler. Traduire ici c'est trahir. Son éloquence, — abstraction faite du feu sacré, — consiste en saillies intraduisibles, en allusions politiques, en sous-entendus malicieux, en mots à effet, en citations et rapprochements imprévus et très souvent le geste achève ce que la parole a simplement ébauché. A la lecture le texte lui-même perd tout son sel : c'est de la lave refroidie.

Pour comprendre le succès de Schædler, il faut voir et entendre le « monstre », comme on l'a dit d'un ancien. Il faut voir ces yeux moqueurs, qui brillent derrière les lunettes, cette face épanouie et goguenarde, cette mimique si pittoresque et si expressive; il faut entendre cet accent bavarois qui a tant de saveur, ces inflexions de voix d'une si étrange cocasserie, ces coups de boutoir, si je puis ainsi parler, alors seulement on se rend compte du prodigieux ascendant que l'orateur exerce sur un auditoire populaire.

Lorsque le député Schædler eut quitté la tribune au milieu d'un tonnerre d'applaudissements, il y fut remplacé par le docteur Mausbach, de Munster. Le contraste entre ces deux orateurs est aussi frappant que possible. Ce qu'est Schædler, nous venons de le voir. Mausbach, lui, est une nature affinée et artistique; il parle une langue savante et élégante, fuyant l'ombre même d'une trivialité; il plane dans les hauteurs, ce qui ne veut nullement dire dans les nuages. Ajoutons qu'il est professeur à l'université de Munster.

Dans les congrès catholiques, on aime d'autant plus voir et entendre les professeurs d'université qu'ils s'y montrent plus rares, les théologiens comme les laïques. Je ne parle pas du baron de Hertling ni du professeur Hitze : ce sont des hommes politiques plus encore que des hommes de science. Les professeurs purs appa-

raissent en très petit nombre aux manœuvres d'automne de l'armée catholique. Pourquoi cette abstention? *Spectator* qui était un illustre professeur d'université et n'a jamais assisté à un congrès catholique prétendait qu'on les en tenait éloignés à dessein. La raison ne semble pas très sérieuse, puisque *tous* les catholiques sont invités à prendre part à ces grandes manifestations religieuses et que personne ne saurait en être exclu. Quoi qu'il en soit de la boutade de Kraus, il y a en général très peu de professeurs d'université parmi les congressistes. Dans les sept facultés de théologie catholique existant en Allemagne¹, on compte au moins soixante-dix professeurs ecclésiastiques, et il n'y en a peut-être pas cinq qui soient allés écouter leur collègue Mausbach à Cologne.

Celui-ci s'en sera sans doute consolé en voyant cette foule immense suspendue à ses lèvres. Il avait choisi pour thème de son discours *l'art chrétien et l'art moderne*, et il le développa avec une rare compétence, bien que son domaine habituel soit la *morale*. Comme de juste, *l'assemblée générale* s'intéresse vivement à ces questions d'art; chaque année on organise à l'occasion de ce grand concours de catholiques une exposition d'*art chrétien* et l'un des orateurs les plus qualifiés développe à la tribune quelque thèse se rapportant à ce sujet. Le choix du professeur Mausbach comme apologiste de l'art chrétien fut excellent et la *Kölnische Volkszeitung* n'exagère pas lorsqu'elle affirme que l'orateur réussit à enthousiasmer l'auditoire.

Après avoir raconté la renaissance de l'art chrétien au début du dix-neuvième siècle, Mausbach indiqua les obstacles et les écueils que l'artiste chrétien rencontre de nos jours sur sa route; il montra ensuite comment il était indispensable de concilier le progrès avec la tradition, enfin il insista sur la nécessité de rester fidèle aux lois éternelles de la vérité, de la beauté, de la moralité.

Au cours de cette séance l'archevêque de Milan, le cardinal Ferrari, avait pénétré dans la salle avec le cardinal Fischer. Par une attention délicate et avec un art consommé, l'orateur improvisa un brillant parallèle entre le dôme de Milan et celui de Cologne. « A côté du dôme de Cologne qui incarne l'art chrétien, s'écria-t-il, s'élève un autre dôme semblable, mais plus resplendissant, c'est la cathédrale de Milan, dont la seule vue fait tressaillir le cœur de l'artiste... A Milan, une douce musique a ramené saint Augustin

¹ Il y en a sept rattachées à des universités; avec l'*Hosianum* de Braunschweig, il y en a huit. Enfin, le 15 octobre prochain, s'ouvrira, à Strasbourg, la faculté de théologie récemment concédée par le Saint-Siège, et alors il y en aura neuf: Munich, Wurzburg, Bonn, Munster, Breslau, Braunschweig, Fribourg, Tubingue, Strasbourg.

au christianisme ; là un Bramante a bâti, là un Léonard de Vinci a peint la Cène ; là est mort récemment Verdi, ce grand artiste et ce vrai chrétien. Puisse le souffle d'art parti autrefois de Milan et de Cologne vivifier de nouveau et féconder l'art chrétien moderne ! »

La science catholique eut son protagoniste comme l'art chrétien, et ce fut le baron de Hertling qui se chargea de porter ce thème à la tribune du congrès. Pour parler dignement de la science, il fallait un savant, et pour en parler avec fruit, il fallait un avocat qui eût l'oreille de la foule. Nul ne remplissait mieux cette double condition que M. de Hertling. C'est un savant, car il est membre de l'Académie des sciences de Munich et professeur à l'une des grandes universités, où il enseigne la philosophie. Assurément le baron de Hertling n'est pas un très grand philosophe, ni un philosophe très profond, ni un philosophe très original, — où sont-ils, du reste, ces philosophes-là dans l'Allemagne d'aujourd'hui ? — mais il tient très honorablement son rang et a autant de valeur que la plupart de ses collègues.

Au surplus, il ne s'est pas marié à la philosophie ; ayant toujours eu un goût très vif pour la politique, il s'est donné à elle de tout cœur. On sait que M. de Hertling appartient à la Chambre des seigneurs en Bavière ; or, dans cet aéropage, on fait un peu de politique, on sait aussi qu'il est député du Reichstag et là on en fait beaucoup. Fatigue ou scrupule professionnel, le baron de Hertling a essayé parfois de s'arracher aux charmes de l'enjôleuse. Tout récemment encore il a déclaré à ses électeurs bavarois d'Illertissen qu'il renonçait au Reichstag. Serment d'ivrogne, car quelques jours après il se présentait dans la circonscription de Munster en Westphalie et recueillait la succession du baron de Heeremann. Et c'est très heureux pour le Centre et pour la cause catholique, car M. de Hertling est un excellent orateur. Au Reichstag on l'écoute volontiers et il n'y a pas longtemps que je l'ai vu applaudi à gauche et à droite pour avoir prononcé l'éloge de Léon XIII et du cardinal Rampolla. Dans les congrès il parle avec feu et ce grand seigneur, ce philosophe de profession, est presque un orateur populaire.

Son discours sur la science catholique eut un très réel succès. Il commença par évoquer le souvenir des savants catholiques qui avaient l'habitude de paraître dans les congrès : Hergenröther, Hettinger, Heinrich, Movfang et surtout Janssen, ensuite il retraça rapidement l'histoire de la science catholique au dix-neuvième siècle. Il distingua trois périodes : l'âge romantique, l'âge apolo-gétique, l'âge purement scientifique. Conservant la division ternaire à travers tout le discours, il énuméra la triple supériorité du

savant catholique : l'unité de sa conception philosophique, l'alliance féconde avec le passé, la fermeté de ses principes; puis les trois obstacles qui se dressent sur son chemin : l'isolement, la timidité, le manque de confiance. A ces trois obstacles, le savant catholique doit opposer l'enthousiasme, la recherche ardente de la vérité, l'amour de l'Eglise.

Ce n'est là que l'ossature du discours sans le charme des développements oratoires, sans la richesse des aperçus historiques, en un mot c'est le discours sans l'éloquence qui lui donne la vie et le mouvement. Dans sa péroraison, M. de Hertling fit un appel chaleureux à la jeunesse des écoles, les exhortant à se donner tout entiers au culte désintéressé de la science.

Orterer et Schædler sont des Méridionaux. Nous n'avions pas quitté l'Allemagne du Sud avec le baron de Hertling, — car il est né à Darmstadt, et s'il est devenu député westphalien, il est toujours sénateur bavarois, — avec M. Grœber, nous y restons plus que jamais. Grœber est en effet Wurtembergeois; il a le tempérament, le caractère des Allemands du Sud avec ses bons et ses mauvais côtés; on trouve chez lui l'humour, le sel, la pointe satirique et parfois le trait un peu massif. Un de ses collègues du Reichstag m'en fit un jour cet éloge assez original : « Cet animal-là m'a éreinté à la tribune; mais je n'hésite pas à reconnaître que c'est un saint homme, et il n'y a pas mieux que lui dans le Centre catholique. » Rien de plus vrai. Quoique le Centre compte des hommes fort distingués, il n'y a pas mieux que Grœber. C'est un chrétien de la race de Windthorst, un de ceux qui vont prier à l'église avant de prononcer un discours ou de prendre une décision grave. Et comme il a la foi robuste de Windthorst, il a également quelque chose de son éloquence, de son habileté, de sa finesse d'esprit et de sa volonté de fer. Il est assez vieux pour avoir été longtemps de l'intimité de la Petite Excellence, et il est trop intelligent pour n'en avoir pas largement profité. Depuis la mort de Lieber, c'est le député du Centre qui conserve le plus fidèlement les traditions des grands parlementaires catholiques qui s'appelaient Mallinckrodt, Windthorst, Reichensperger. Les jeunes voudront-ils un jour ces lutteurs de l'âge héroïque du catholicisme allemand? L'avenir nous le dira; en attendant, on est heureux de saluer au passage l'un des derniers survivants de cette vaillante génération.

C'est ce qu'a pensé le congrès, et il a fait une véritable ovation à M. Grœber lorsqu'il monta à la tribune. On l'avait prié d'exposer ce que les congrès catholiques ont accompli jusqu'à ce jour sur le terrain de la politique sociale. Qui mieux que lui était à même de

faire ce rapport? Homme du peuple, démocrate chrétien avant la lettre, il a été l'un des plus actifs défenseurs de la réforme sociale. Mais alors ne risquait-il pas d'entreprendre son propre éloge en louant les congrès? D'un mot admirable, son humilité chrétienne remit les choses au point dès le début de son discours : « A nous le travail, s'écria-t-il; à Dieu, la gloire et la reconnaissance! »

Le tableau qu'il traça de la politique sociale des congrès est une magnifique apologie du catholicisme allemand. Bien avant les socialistes, dès le premier congrès de 1848, les catholiques ont tâché de résoudre pratiquement la question sociale, comme le prouvent les discours de Lingens et de Ketteler.

A cette époque déjà, avec une clairvoyance remarquable, ils ont compris que la question sociale était une question religieuse et morale aussi bien qu'une question économique. En 1869, le congrès a créé une *commission* de la question sociale qui fonctionne depuis lors avec autant de régularité que de succès. Dans la suite, son activité sur le terrain de la réforme sociale n'a plus connu d'arrêt. L'*Arbeiterwohl* et le *Volksverein* sont pour ainsi dire son œuvre. Les cercles ouvriers de tout genre sont sortis de ses délibérations. Les cercles d'apprentis, les cercles de compagnons, les cercles de patrons sont nés de son inspiration et ont grandi avec son concours. Il en est de même des Unions des commerçants catholiques. Enfin le congrès s'est tourné vers les questions agraires et a encouragé la création et le développement des syndicats ruraux de toute nature!...

« Les succès obtenus, dit en terminant Grœber, nous donnent un nouveau courage, et nous en remercions Dieu à genoux. A notre gratitude se mêle l'espérance chrétienne. Dieu nous bénira si nous ne nous éloignons pas de lui. Qu'il bénisse nos vaillants ouvriers catholiques, qu'il bénisse nos honnêtes artisans, qu'il bénisse enfin nos paysans qui ne veulent pas désespérer, et toute notre patrie allemande. »

Si les catholiques allemands ont pu faire triompher leur programme social dans les Parlements, après l'avoir élaboré dans les congrès, c'est qu'ils ont pris une part active à la *vie politique* de leur pays. Aux assemblées générales, on a soin d'insister sur l'importance et la nécessité qu'il y a à s'affirmer sous ce rapport. Le docteur Porsch de Breslau l'a fait à Cologne en termes éloquents et en termes excellents.

Porsch est un habitué des congrès, un des orateurs qui y parlent le plus souvent et y jouissent d'une haute autorité. Du vivant de Windthorst, il formait avec Grœber et Lieber le triumvirat des chefs de l'avenir. Quand on le voyait apparaître aux côtés de la

Perle de Meppen, on disait d'un air entendu : « C'est le successeur. » On devinait en lui l'étoffe d'un homme d'Etat. Il est Silésien, Silésien comme le comte Ballestrem, le président du défunt Reichstag, et comme le baron de Huene, qui obtint la suppression du service militaire des séminaristes avant de quitter la vie politique. Depuis de longues années, il appartient au Landtag prussien. Aux élections de juin, il se présenta de nouveau au Reichstag, dont il était resté éloigné durant deux législatures. Tout naturellement, il prend un peu partout la place laissée vide par la mort de Lieber, survenue il y a deux ans.

Porsch venait de donner l'exemple du dévouement à la chose publique en reprenant son poste de combat au moment des élections¹. Plus que tout autre, il avait donc le droit de rappeler aux catholiques que l'abstentionnisme est un crime et une sottise. « La foi catholique, s'écria-t-il, n'est pas un manteau de prières qui se jette sur les épaules dans quelques circonstances solennelles. Nous avons besoin d'hommes qui sachent accomplir jusqu'au bout leur devoir partout où l'occasion s'en présente. » L'orateur montra ensuite que les générations précédentes ont très bien compris ce devoir, et c'est ce qui a permis au Centre de défendre avec succès les intérêts menacés de l'Eglise et les intérêts méconnus du peuple. On a lutté avec courage, avec persévérance, on a fini par lutter victorieusement... Mais les catholiques ne sont pas au terme de leurs revendications. Le Kulturkampf leur a ravi plusieurs libertés essentielles. A la pointe de l'épée, en quelque sorte, ils ont réussi à reconquérir l'une ou l'autre; mais quelques-unes leur sont refusées et voilà pourquoi plus que jamais ils doivent rester sur la brèche et réclamer leur droit en respectant le droit d'autrui. « Continuons, conclut-il, à revendiquer les libertés qui nous manquent. Au jour du scrutin, ne donnons notre voix qu'à des candidats qui s'engagent à rendre à l'Eglise ce qui revient à l'Eglise. Dans nos luttes et nos revendications, il est une pensée qui nous unit et nous soutient, c'est que nous n'avons pas autre chose en vue que les intérêts de Dieu et de la patrie. »

Le congrès a entendu peu de discours aussi pratiques et d'une utilité aussi immédiate, surtout si l'on songe qu'en Prusse on se trouve à la veille des élections du Landtag.

¹ Il s'est présenté ou s'est laissé présenter dans plusieurs circonscriptions de la Silésie où les catholiques sont en minorité; il a échoué comme il fallait s'y attendre.

*
* *

Le spectateur superficiel pourrait s'imaginer que les congrès catholiques ne sont qu'une série ininterrompue de fêtes et de réjouissances : *commers* d'étudiants et retraite aux flambeaux, séances musicales et représentations scéniques, cortèges ouvriers et processions religieuses, feux d'artifice et nuits vénitiennes, beuveries familières et banquets officiels, le tout entrecoupé méthodiquement par quelques beaux discours. Et, en effet, le congrès de Cologne a été un peu cela, mais il a été surtout autre chose encore. On y a beaucoup travaillé et on y a fait de l'excellente besogne. Napoléon I^{er} disait que dix hommes qui crient font plus de bruit que dix mille qui se taisent. De même les gens qui s'amuseut attirent plus l'attention que ceux qui sont à l'ouvrage. Dans les congrès, c'est au sein des commissions qu'on travaille et les commissions siègent paisiblement à l'écart, évitant la voie publique.

A Cologne fonctionnaient quatre grandes commissions présidées par M. Rache de Mayence, le comte Galen de Dinklage, Mgr Werthmann de Fribourg, Mgr Hulskamp de Munster. Dans la première, on a étudié les questions relatives au Saint-Siège, aux missions, aux associations; dans la seconde, on s'est occupé exclusivement de la question sociale; dans la troisième, des œuvres charitables; dans la quatrième, de la science, de l'école, de la presse, de l'art chrétien.

Leur programme a été très chargé et on y a lu et discuté environ 60 rapports dont les conclusions ont été adoptées en séance plénière. Il serait fastidieux d'analyser, — même sommairement, — ces rapports ou d'énumérer ces conclusions : nous ne signalerons que l'un ou l'autre point ayant trait aux associations catholiques que nous avons passées en revue. Le congrès a eu, en effet, à s'intéresser au *Volksverein*, aux *ouvriers industriels*, aux *artisans* et aux *commerçants*, enfin aux *classes agricoles*.

Tout le congrès a été en quelque sorte la glorification du *Volksverein*, si bien que la *Gazette de Cologne*, elle-même, a été obligée de rendre à l'œuvre de Windthorst ce témoignage peu suspect. « Aux dernières élections du Reichstag, le *Volksverein* a subi victorieusement l'épreuve du feu. Il compte aujourd'hui 300,000 membres et dans ce nombre 10,000 *agents* et *hommes de confiance* merveilleusement stylés. Aucun parti en Allemagne, pas même le socialisme, ne dispose d'une armée d'électeurs aussi bien organisée, aucun n'a déployé durant la campagne électorale une activité aussi bien comprise. Le *Volksverein* est la *garde* des batailles électorales du Centre. » Le congrès ne pouvait que recommander

chaudemment cette association qui venait de faire ses preuves avec tant de bravoure. Il adopta de même une résolution relative aux *ligues de Windthorst* : « La 50^e assemblée générale des catholiques allemands regarde les ligues de Windthorst comme le moyen le plus efficace pour combattre l'indifférence politique et religieuse de la jeunesse catholique. Elle recommande d'en fonder partout où l'œuvre n'existe pas encore et engage les jeunes gens, en particulier ceux qui ont reçu une culture supérieure, d'y entrer en très grand nombre. »

La part du lion revenait naturellement aux *ouvriers industriels*. Le congrès adopta toute une suite de résolutions les concernant. Voici, dégagés des formules solennelles, les idées et les vœux exprimés à ce sujet.

1) Il faut multiplier les cercles ouvriers et aussi les cercles d'ouvrières, celles-ci étant aussi dignes d'intérêt que les hommes.

2) Dans les cercles, il faut instruire les ouvriers et les ouvrières, les mettre au courant des problèmes apologétiques et sociaux; par là ils seront à même de soutenir victorieusement le choc de l'agitation socialiste. Conférences, bibliothèques, journaux ouvriers, etc., seront d'excellents moyens pour atteindre ce but.

3) Il faut créer de plus nombreux *secrétariats ouvriers* et autant que possible former des ouvriers capables d'y jouer le principal rôle.

4) Pour les ouvrières, il y a trop peu d'*écoles ménagères* et trop peu de maisons de pension (hospices); il s'agit d'en augmenter le nombre.

5) Les jeunes gens des campagnes émigrent de plus en plus dans les villes et les centres industriels; d'autre part, les ouvriers industriels montrent une facilité extrême à passer d'un point à un autre du pays : ces émigrations et ces déplacements favorisent le recrutement du socialisme. Il faut remédier à cette situation en créant dans les villages des associations où les futurs émigrants apprendront à connaître les œuvres ouvrières qui existent dans les villes (*Gesellenvereine*, cercles, etc.). Dans les villes les membres des *Gesellenvereine* et des cercles devront aller à la recherche des jeunes gens venus fraîchement de la campagne, les attirer dans leurs réunions, et les intéresser à leurs associations. On pourra ainsi sauver une foule de malheureux voués à une perte certaine s'ils restent isolés et s'ils tombent aux mains des meneurs socialistes.

6) Toutes ces institutions ouvrières relèvent de l'initiative privée. La classe des travailleurs a également le droit de compter sur la bienveillance et la protection de l'Etat. La législation ouvrière

devra être améliorée et complétée sur les points suivants : protection du travail des femmes, syndicats professionnels, hygiène et moralité de l'usine, logements ouvriers, réforme de l'inspection industrielle avec le concours des ouvriers et des médecins, simplification des assurances ouvrières, etc.

7) Une des revendications les plus pressantes du *quatrième* Etat c'est la création des *Chambres de travail* où patrons et ouvriers seront représentés dans une juste proportion. Le congrès considère ces Chambres comme l'un des moyens les plus propres à rétablir l'harmonie entre le capital et le travail.

La seconde catégorie des salariés, — *artisans et employés du commerce*, — a été l'objet de plusieurs résolutions importantes. « La 50^e *assemblée générale des catholiques* réclame avec force une législation favorable au *métier*. Elle approuve les résultats obtenus par les syndicats, les corporations, les chambres de métier, etc., et souhaite que l'Etat les protège efficacement. Elle attache une grande importance à la formation et au développement des *cours de patrons* et des *cours de compagnons*. Elle réclame un examen obligatoire pour les patrons et pour les compagnons; en outre elle demande que seuls les patrons brevetés puissent avoir des apprentis dans leurs ateliers... Tout en invoquant ainsi l'intervention de l'Etat elle en appelle surtout à l'initiative privée et engage les artisans à se grouper et à tirer des progrès de la science tous les avantages matériels qui peuvent en découler pour eux. » -

Une autre résolution recommande les *Gesellenvereine* à l'attention du clergé et des classes dirigeantes. Ces *Cercles de compagnons* ne constituent pas seulement une garantie morale pour les jeunes ouvriers : dans les grandes villes on y organise des conférences où les artisans peuvent compléter leur formation au point de vue technique, industriel et commercial. Ce foyer où l'ouvrier déraciné trouve une seconde famille est ainsi en même temps une école de premier ordre.

Les *Unions des commerçants catholiques* ne pouvaient être passées sous silence par le congrès. Dans une résolution adoptée dès le second jour il félicite l'association des résultats déjà obtenus sous le rapport matériel et moral et demande aux catholiques et en particulier aux commerçants riches de participer à la diffusion de cette œuvre si éminemment sociale.

■ *Last non least* l'agriculture et les paysans ont occupé le congrès et plusieurs discussions fort intéressantes leur ont été consacrées. Le congrès reconnut que des mesures législatives et administratives étaient nécessaires pour protéger les populations agricoles

et les aider à se relever et à s'organiser. C'est pour l'Etat une question capitale, ces populations étant le grand réservoir des forces conservatrices. Des paysans fortement organisés, ayant reçu une formation technique et économique en rapport avec les progrès de la science, gardant d'autre part fidèlement le dépôt de leurs traditions religieuses sont le plus solide rempart contre les assauts de la révolution. Les *Bauernvereine* et les *Caisses Raiffeisen* sont des cadres excellents où toutes les classes rurales trouvent leur place et leur emploi. Le jour où tous les paysans y seront entrés et pourront profiter des avantages de cette vaste organisation, le socialisme aura perdu définitivement la bataille.

Une dernière organisation s'impose : il faut s'occuper de la jeunesse des campagnes, des fils de paysans et des garçons de ferme. Dans ces derniers temps, une brochure parue en Bavière plaida éloquemment la cause de cette catégorie sociale et appela de ses vœux le Kolping des *Bauernbursche*. Les journaux catholiques discutèrent la chose à leur tour et la question devint actuelle. Le congrès adopta une résolution dans le sens de la brochure. « La 50^e assemblée générale des catholiques allemands appelle l'attention des catholiques sur les jeunes gens des campagnes. On a organisé pour les jeunes ouvriers des villes des cercles d'apprentis, de compagnons, d'ouvriers, de jeunes commerçants; à présent, c'est un devoir impérieux de soigner les jeunes campagnards en créant des *Burschenvereine*. » L'idée est lancée, elle va mûrir rapidement, et dès l'an prochain le congrès aura la consolation de signaler l'existence d'un nouvel élément de la vie corporative catholique en Allemagne.

On voit par cette énumération, même fragmentaire, que les congressistes n'ont pas perdu leur temps et que, s'il y a eu des fêtes à Cologne, il y a eu également de rudes journées de travail. Dans le discours de clôture, le président a pu rendre au congrès ce témoignage bien mérité : « Nous avons vaillamment travaillé à Cologne, — théorie et pratique, — et notre programme d'action s'est enrichi comme le prouvent les nombreuses et fécondes résolutions qui ont été adoptées. »

*
* *

Dans une allocution prononcée récemment (12 juillet) à la réunion du cercle ouvrier de Neunkirchen, l'évêque de Trèves, Mgr Korum, s'écriait avec son éloquence coutumière : « Restez unis; si nous catholiques nous sommes unis, si nous défendons partout les droits de nos frères, nous serons invincibles. » Quelques jours

plus tard l'évêque d'Erythrée, auxiliaire de Strasbourg, écrivait au comité local du congrès de Cologne en un superbe langage : « Que tous les catholiques d'Allemagne soient animés du même esprit, de l'esprit de charité envers Dieu et les hommes, de l'esprit du Sauveur qui prononça un jour ces paroles : *Veni ignem mittere in terram*. Enfin, l'éminent évêque de Rottenburg s'adressant au même comité, cita ces paroles de saint Paul : *Nolite conformari huic sæculo, sed reformemini in novitate sensus vestri* et ajouta en guise de commentaire : « C'est là l'unique voie du vrai progrès, d'une saine réforme, d'un succès durable. »

Unité, charité, progrès : ces trois mots résument assez bien les travaux du congrès de Cologne et pourraient servir de devise à toutes les associations qui y étaient représentées.

Unité! M. Orterer rappela dans un de ses discours ce mot de Mgr Schmitz : « Ne soyons pas seulement une tour, soyons aussi une cathédrale de l'unité. » Le congrès de Cologne a été cette cathédrale! Ce qui caractérisait en effet toutes ses œuvres et tous ses actes, c'est le sacrement de l'unité, unité d'intention, unité de direction, unité d'action, union des âmes et union des classes.

Charité! Tout le congrès n'a été qu'un hymne enthousiaste à la charité. Un des orateurs les plus éloquents des séances plénières, le Dominicain Dalmatius, en a fait l'objet d'un merveilleux discours : « La charité, s'écria-t-il, est le cœur même des congrès catholiques. »

Progrès! Le congrès a appelé de ses vœux, favorisé et préparé la réalisation de tous les progrès utiles, progrès de la politique sociale, de l'organisation corporative, de la science catholique, progrès par la réforme, de tout ce qui peut et doit être renouvelé.

Avec ce triple caractère de l'unité, du progrès et de la charité, le congrès de Cologne a soulevé l'Allemagne catholique et inspiré du respect même à ses adversaires. « Ce serait de la folie, écrivait le *Hamburger Correspondent*, — et ce jugement nous servira de conclusion, — ce serait de la folie de vouloir se dissimuler qu'à côté du socialisme il n'y a qu'un seul parti imposant dans l'empire allemand, le Centre. Le parti qui vient de diriger ses grandes manœuvres à Cologne dispose, ne l'oublions plus jamais, d'une armée formidable où règne une merveilleuse discipline et qui le suivra partout... Il y a là un fait politique de tout premier ordre! » On ne saurait mieux voir ni mieux dire.

LA GUERRE SUR LES ALPES

ET

LES PROJETS DE L'ÉTAT-MAJOR ITALIEN

Si c'est une vérité devenue banale que la frontière de 330 kilomètres séparant les deux plus vieilles nations latines a livré passage aux plus fameuses invasions, qu'elle a vu passer, entre ses cimes altières, les armées d'Annibal, de Brennus, de César, d'Alaric, de Charlemagne, de Charles VIII, de François I^{er}, de Louis XIV, de Bonaparte, c'est un fait peut-être moins connu que ces invasions se sont presque toujours dirigées de l'Occident vers l'Orient, de la France vers l'Italie.

L'étrange frontière alpestre offre, en effet, une particularité bien connue des écrivains militaires. Alors que six routes seulement, aux lacets interminables, les cols du Petit-Saint-Bernard, du Mont-Genis, du Mont-Genèvre, de l'Argentière, de Tende et de la Corniche, donnent passage de l'Italie en France, plus de vingt voies carrossables convergent vers Turin. A deux jours de marche de la frontière, après 30 ou 40 kilomètres en montagne, les Français aperçoivent, se déroulant à leurs pieds, la superbe plaine du Piémont. Les Italiens, au contraire, contemplant notre versant alpestre, ont devant eux le plus sauvage massif qu'ait peut-être réalisé la nature, un entrecouplement de gorges et de pics, de soulèvements glaciaires tantôt perdus dans les brouillards, tantôt étincelants aux brutaux rayons du midi, en un mot une belle et tragique horreur de 150 kilomètres de large. La traversée de ces dédales demanderait huit jours à une invasion.

La vie elle-même semble s'atténuer à ces hauteurs et avertir,

par sa disparition même, de la folie de les affronter. De même que toutes les altitudes s'y rencontrent, depuis le niveau de la Méditerranée jusqu'au sommet du mont Blanc, on y retrouve aussi toute la gamme des végétations. Jusqu'à 1,800 mètres, le seigle résiste encore, dernier soutien de l'homme; 2,200 mètres est la suprême limite du pin, du sapin, du mélèze; de 2,200 à 2,600 mètres, la zone intermittente et restreinte des maigres pâturages ou *alpages*. Au-dessus, c'est l'hiver éternel, la nudité des neiges où cependant hivernent les Alpains, veillant, tels des vigies au grand mât, sur l'immutabilité de ces déserts.

Qu'on se représente dès lors une invasion italienne, des centaines de mille hommes et des centaines de mille chevaux ou mulets, cheminant avec de lourds convois dans la stérilité de ces descentes, canalisée, fragmentée en tronçons épars, pour aboutir dans des directions divergentes, sans concentration possible, sur une aire égale à la superficie de la plaine du Rhône! Qu'on s'imagine le défenseur, ayant garni de forts et de batteries les contreforts des vallées et les crêtes qui surplombent les cols, reculant lentement de de pics en pics, ou bien se laissant assiéger dans les forteresses où il a accumulé pendant la paix vivres et munitions, immobilisant en un mot l'agresseur pendant des semaines et des mois!

L'avantage n'est-il pas ici du côté de la défense? Cette supériorité est si évidente qu'elle devait naturellement inspirer à quelque général audacieux la pensée d'enfermer une invasion dans ces montagnes, de l'emmurer par une ceinture de forteresses perchées sur les sommets. Un homme de guerre conçut ce chef-d'œuvre à la Vauban : M. le général de Miribel. C'est ce premier et si regretté chef de notre état-major qui élaborait le merveilleux plan défensif de nos Alpes, « ajoutant, selon l'expression du colonel italien Salvatelli, à ce que la nature avait fait de grand, ce que le génie humain peut faire de plus grand ».

Un triple échelon de forts ferme aujourd'hui chacune des six principales routes de l'invasion; des redoutes, des batteries, des emplacements couverts, hissés à 2,000 ou 3,000 mètres d'altitude, battent tous les chemins muletiers, tous les sentiers de piétons, toutes les pistes faites dans la glace où les alpinistes peuvent à peine marcher les uns derrière les autres, en file indienne; des camps militaires ont été disposés à l'avance, tels le massif fortifié de l'Authion barrant la route de Nice à Tende, pour abriter les divisions mobiles qui arrêteraient les assaillants échappés aux feux croisés des forteresses; des troupes spéciales de montagne ont été créées; ce sont, en arrière, les camps retranchés de Nice, de Briançon, de Grenoble, servant d'appui aux mouvements de la

défense, et d'ultimes remparts contre l'envahisseur. Enfin, dernier réduit de la défense du Sud-Est, le gigantesque camp retranché de Lyon représente, avec ses forts détachés devant contenir 60,000 défenseurs, un périmètre de 70 kilomètres, exigeant, pour être investi, — à raison de 1 corps d'armée par 10 kilomètres, — plus de 250,000 assiégeants.

Se guidant sur la disposition des forts italiens, placés chacun à l'orée d'un col et sans autre soutien que les places éloignées de Casal, d'Alexandrie, de Pavie, prévus pour renfermer de vastes magasins de subsistances et terminus éventuels de nombreuses lignes ferrées pour le transport des troupes, M. de Miribel n'avait pas eu de peine à comprendre que l'état-major italien préméditait l'offensive de ce côté avec toutes ses forces. Alors, audacieusement, il conçut cette cuirasse titanesque que nous venons de décrire, qui devait nous permettre, à ses yeux, de tenir les Alpes avec le minimum de troupes possible et de porter la presque intégralité de notre effort sur les Vosges.

Puisque les grandes manœuvres, actuellement engagées dans le Sud-Est, rendent, pour un moment, d'actualité, l'œuvre fameuse de Miribel, ne serait-il pas intéressant de se demander ce que les Italiens ont pensé et pensent encore de cette œuvre, si elle ne les a pas embarrassés ou découragés.

Le problème peut être examiné sous trois faces. Combien de soldats auraient pu aligner éventuellement l'offensive italienne et la défensive française sur les Alpes? La disproportion n'eût-elle pas été trop forte? Le plan de Miribel est-il à conserver, nonobstant les améliorations ou augmentations récentes des effectifs italiens? Enfin, s'il est démontré que son plan soit *vrai* d'une vérité perpétuelle, qu'auraient bien pu imaginer les états-majors de la Triple-Alliance pour y faire échec?

*
* *

La dernière et la plus sérieuse réorganisation de l'armée italienne date de 1898, avec l'adoption des projets Ricotti et Pelloux.

Les 12 corps d'armée de chacun de 2 divisions ont été maintenus, constituant sur le pied de paix une armée variant, suivant les périodes de l'année, entre 175,000 et 240,000 soldats. L'effectif réel moyen est de 200,000 sous-officiers et hommes, avec 13,000 officiers.

Chaque corps d'armée se tient entre 18,000 et 20,000 hommes, officiers compris.

Cependant deux points sont à remarquer. Sur ces 12 corps, les sept premiers, par ordre numérique, le 1^{er} (Turin), le 2^e (Alexandrie), le 3^e (Milan), le 4^e (Plaisance), le 5^e (Vérone), le 6^e (Bologne) et le 7^e (Ancône), sont casernés dans la haute Italie, à proximité, plus ou moins, du théâtre probable de leurs opérations, et disposeraient pour y accéder des meilleures et des plus nombreuses lignes de chemins de fer. Les 5 autres corps (8^e Florence, 9^e Rome, 10^e Naples, 11^e Bari, 12^e Palerme) sont installés dans l'Italie centrale et la Sicile. Enfin la 25^e division, rattachée au 9^e corps, qui, seul, est renforcé à 3 divisions, défend la Sardaigne.

En second lieu, les régiments actifs italiens reçoivent aujourd'hui leurs jeunes soldats de tous les points du territoire. On sait que l'Italie a adopté, comme nous, le recrutement national, en vue d'unifier les populations un peu disparates de son territoire. Quant aux réservistes, à l'image de ce qui se fait en France et en Allemagne, ils seraient versés dans les régiments occupant la région qu'ils habitent en temps de paix. Ce mode de recrutement, appelé *mixte*, favorise évidemment la rapidité de la mobilisation : ce système réduit, en effet, de six jours, le temps nécessaire à l'arrivée des réserves. Ce sont là d'importantes modifications à l'avantage de l'Italie dont M. de Miribel n'avait pas à tenir compte autrefois, mais qui ont dû s'imposer depuis à l'attention de nos chefs d'état-major.

Sur pied de paix, l'armée italienne réorganisée comprend :

	Armée française.
324 bataillons d'infanterie et bersaglieri.	652 bat. d'inf.
22 bataillons d'alpini.	30 de chass.
144 escadrons de cavalerie.	447 escadrons.
186 batteries de campagne.	434 batteries.
6 batteries à cheval.	52 batteries.
15 batteries de montagne.	22 batteries.
22 brigades d'artillerie à pied ou 44 batteries.	107 batteries.
22 brigades de génie.	23 bataillons.

Comme chacun de ces bataillons, de ces escadrons, de ces batteries, a son cadre d'officiers complet, dès le temps de paix, on peut affirmer que l'enrôlement des réservistes qui compléteraient ces unités de campagne à l'effectif de guerre (bataillons à 1,000 hommes, escadrons à 250 sabres, batteries à 300 hommes) n'éprouverait aucune difficulté.

L'armée de première ligne compterait donc (324 bataillons \times 1,000

+ 144 escadrons \times 250 + 192 batteries \times 300) = soit un effectif combattant de 417,000 hommes auxquels il faudrait ajouter les troupes d'artillerie de siège, nécessaires pour battre les forts français, le corps de santé, le train des équipages, le génie, soit 550,000 hommes en tout, pour la partie immédiatement mobilisable (non compris, bien entendu, les troupes de couverture, alpini et bersaglieri, dont il sera parlé dans un chapitre ultérieur).

La milice mobile, — c'est-à-dire les hommes laissés en congé, et probablement aussi les plus anciennes classes de réservistes, qui ne pourraient être compris dans les premières formations à cause de la faiblesse des cadres, — est répartie en 51 régiments de ligne;

20 bataillons de bersaglieri; 27 escadrons; 36 compagnies alpines; 63 batteries de campagne; 15 batteries de montagne; 78 compagnies de côte et de forteresse; 54 compagnies de sapeurs, mineurs du génie, télégraphistes.

Soit un effectif combattant de 200,000 hommes, constituant l'armée de seconde ligne. Certains manuels militaires donnent des chiffres plus considérables, mais ils admettent une hypothétique création d'officiers de réserve à la mobilisation.

La milice territoriale, organisée sur le papier en 324 bataillons et 1,296 compagnies, évaluée à 2 millions d'hommes, mais sans cadres, d'après une déclaration faite par le général Ricotti, serait une force illusoire¹, car l'appel sous les drapeaux ne se ferait que dans le cas d'une invasion en Italie ou pour réprimer des troubles. Elle équivaldrait, en plus mal, à notre garde nationale de 1870. Son recrutement, du reste, est tout local.

En résumé, la force de guerre (troupes de campagne) de l'armée italienne atteindrait au maximum 750,000 hommes. Elle s'accompagnerait de 179,000 chevaux ou mulets et de 1,600 pièces d'artillerie. Voilà l'appoint numérique très sérieux que l'Italie apporterait à ses alliées. Si ces chiffres sont déjà connus et, du reste, vérifiables, ce que l'on sait moins, c'est l'utilisation probable de cette grande armée.

*
* *

Attaquée aux Vosges et aux Alpes, l'armée française se trouverait, vers le dixième ou douzième jour de la mobilisation, avoir sur les bras non seulement l'armée italienne, mais la plus grande partie de l'effort allemand (17 corps d'armée sur 23). Il y aurait là « les quinze jours critiques » dont parle Von der Goltz. Les Allemands, en

¹ Cf. *Nuova organizzazione dell' esercito italiano. Documento parlamentare* (Generale Ricotti).

effet, savent que, par suite du peu de développement des voies ferrées en Russie, la mobilisation russe est lente, qu'elle mettra environ de trois à quatre semaines pour amener, du fond de l'immense empire, ses corps d'armée sur les frontières de Pologne et de Galicie. Ceci connu, le plan germanique est facile à reconstituer. Pendant que 6 corps d'armée allemands ¹, disposant pour leur concentration de nombreuses voies ferrées dans la Pologne prussienne, feront front contre les 6 ou 7 corps d'armée que la Russie a eu la prévoyance d'accumuler dans un rayon de 100 kilomètres autour de Varsovie; pendant que l'armée austro-hongroise apporterait son concours éventuel contre un même nombre de corps russes, disséminés le long des frontières de Hongrie; l'armée germanique, libre de toute inquiétude, se hâtera vers les Vosges ou l'Argonne, pour y donner, parallèlement à l'armée italienne sur les Alpes, le suprême effort. Nous savons, de renseignements sûrs, que dans l'hiver 1900-1901, quelque temps avant un voyage que devait faire en Alsace M. le comte de Schlieffen, chef du grand état-major de Berlin, une conférence fut tenue dans la capitale allemande, entre les trois chefs d'état-major de la Triple Alliance, MM. de Beck, Saletta, et de Schlieffen. Cette réunion militaire était nécessitée, nous écrit-on, « par l'accumulation de plus en plus considérable des forces russes en Pologne, la construction d'importantes voies stratégiques en Russie, commencée grâce à des emprunts que l'Empire du Nord avait réussi à contracter, pendant le ministère Méline, sur le marché financier de Paris, et enfin par l'achèvement du réseau français de lignes stratégiques vers l'Est ». En effet, l'organisation de notre système de mobilisation étant devenue à peu près complète et se trouvant écrite pour ainsi dire en gros traits sur une carte du Nord-Est, l'ennemi perspicace s'était rendu un compte plus exact de notre puissance et de nos projets. C'est le revers inévitable de ces sortes d'organisations préparées de longue main : un adversaire, aussi attentif et intelligent qu'est le voisin germanique, a le temps de les discerner.

Quoi qu'il en soit, nous savons également que cette conférence des trois états-majors eut à discuter un point assez mal résolu jusqu'ici : combien l'armée française opposerait-elle éventuellement de troupes à l'Italie? Étaient-ce toujours les deux corps d'armée (14^e et 15^e) du plan Miribel, ou bien 5 corps d'armée (17^e de Toulouse, 18^e de Bordeaux, 14^e, 15^e et 19^e Alger-Bizerte)? La question

¹ Un septième est projeté qui constituerait un 24^e corps allemand, en temps de paix. Le nouveau ministre de la guerre, général von Einem, soutiendra la demande de crédits à la prochaine session du Reichstag.

avait une importance de premier ordre, puisque de sa solution pouvait résulter un remaniement général des plans de campagne de la Triplice.

Dans la première hypothèse, — la France affectant seulement 2 corps d'armée à comprimer l'offensive italienne, — sur combien d'hommes pouvait compter la défensive française des Alpes?

On connaît l'organisation du temps de paix de ces deux corps :

14 ^e corps (Lyon et Grenoble).	} 27 ^e et 28 ^e divisions d'infanterie. } 2 régiments de cavalerie. } 1 brigade d'artillerie (96 pièces).
15 ^e corps Marseille.	

En laissant de côté, pour l'instant, la brigade régionale, les Alpains, la division coloniale et la cavalerie indépendante, comptés à part, c'est un total de 64 bataillons d'infanterie, 20 escadrons de cavalerie et 48 batteries d'artillerie, constituées à 4 pièces, d'après la nouvelle répartition afférente au calibre à tir rapide de 75^{mm}.

En temps de guerre, après l'arrivée de tous les réservistes, on obtiendrait, en effectifs combattants de campagne, deux groupes d'armée. 1^{re} armée : 48 bataillons d'infanterie, 16 escadrons de cavalerie et 192 pièces d'artillerie de 75^{mm}. 2^e armée : 64 bataillons, 20 escadrons de cavalerie et, probablement, 288 pièces de l'ancien calibre. Il convient d'y ajouter, bien entendu, le train des équipages, les pontonniers, les sapeurs du génie et tous les services complémentaires d'une armée en campagne, sans compter l'artillerie de forteresse qui s'augmente, elle aussi, de réservistes, mais reste dans les forts de la frontière, et ne prend pas part aux opérations mobiles.

D'une façon générale, il fut admis que ces deux groupes d'armée devaient être mobilisés en un temps plus court que l'armée italienne de 1^{re} ligne, obligée de venir du fond de la Péninsule et, en tout cas, longtemps avant la milice mobile. Quant au nombre, un officier de l'état-major italien, M. le lieutenant-colonel Mantenazza, qui a fait dans une conférence d'officiers une étude curieuse des effectifs alpins des deux pays, a supputé leurs rapports respectifs : « J'estime, a-t-il dit, qu'à nos 288 bataillons d'infanterie, s'ils concouraient tous à l'attaque des Alpes¹, l'armée française du

¹ Le lieutenant-colonel italien retranche ici les 12 régiments de bersaglieri à 3 bataillons, qu'il considère comme appartenant aux troupes de

Sud-Est, au grand complet, en opposerait 112; contre nos 144 escadrons, elle en alignerait 36; et en face de nos 192 batteries, elle en disposerait 96. »

En troupes de toutes armes, offensive et défensive, la résistance française opposerait, pense-t-il, 180,000 hommes, à un effectif combattant de 500,000 Italiens de l'armée de 1^{re} ligne, que pourrait encore renforcer plus tard la milice mobile.

L'officier italien ne tient pas compte des territoriaux comme « combattants », dans les deux pays. Mais on a trouvé que, peut-être, il avait tort en ce qui nous concerne. Car s'il est vrai que la territoriale italienne a peu de valeur, en soi, et qu'elle en aurait encore moins dans l'hypothèse d'opérations longues et pénibles en pays de montagne, il en est différemment de nos territoriaux, habitant les régions des 14^e et 15^e corps, habitués pour la plupart aux rigueurs de la vie alpestre, et qui pourraient constituer des auxiliaires précieux en qualité de guides, conducteurs de convois, gardiens des baraquements et des forts, etc.

Considérant les obstacles naturels que présenteraient à une grande invasion italienne les contreforts divergents des Alpes françaises; la difficulté de faire vivre 500,000 hommes, par 1,500 à 3,000 mètres d'altitude, dans les régions incultes de ces montagnes; vu l'étroitesse des passages où de petits corps de troupes peuvent tenir en échec de puissantes fractions ennemies, et enfin l'obligation d'enlever des citadelles comme Briançon, Nice, Grenoble, après s'être usés contre les forts de l'extrême frontière; les écrivains militaires italiens se sont demandé très naturellement si leur énorme supériorité numérique, — deux à trois contre un, — n'était pas illusoire, si elle ne viendrait pas s'émietter sans résultat appréciable dans ces défilés, dans ces gorges effroyables et interminables, contre un adversaire formidablement retranché. « Quand même au prix d'efforts inouïs, au bout de mois entiers de combats, parviendrions-nous, ajoutaient-ils, à descendre dans la plaine du Rhône, et à abreuver dans le grand fleuve nos chevaux fourbus, ne serait-ce pas juste au moment où l'Empire russe, ayant terminé sa mobilisation, mettrait enfin en ligne les énormes masses d'hommes qui forceraient l'armée allemande à rétrograder de l'Ouest vers l'Est, et permettraient à l'armée française de se retourner contre nous. Et que deviendrions-nous, en cas de désastre, avec les Alpes et la mer sur nos derrières, le Rhône sur nos flancs, l'ennemi en face de nous, dans un pays sans ressources? »

couverture, et combattant à part, probablement en avant de l'armée principale.

Ces considérations firent-elles quelque impression sur les « grands chefs » de la Triplice? Toujours est-il qu'ils envisagèrent sérieusement une autre hypothèse : le cas, par exemple, où l'armée française des Alpes, comprenant les 4 corps d'armée du Midi (14°, 15°, 17° et 18°), prendrait l'offensive, et où le 19° corps d'Algérie-Tunisie resterait en Afrique afin de menacer éventuellement la Sicile ou la Sardaigne. Cette hypothèse a été suggérée récemment par un officier supérieur italien, M. le général Marselli. Elle est née d'assez singulières considérations. On a remarqué à l'état-major italien que notre armée d'Afrique avait été augmentée d'environ 6,000 turcos, qu'il y avait une tendance des Français à concentrer à Bizerte, à l'endroit le plus rapproché de la Sicile, la plus grande partie de la division d'occupation de Tunisie, et enfin que les Français avaient créé une réserve de tirailleurs algériens et nourrissaient même le projet d'une sorte de conscription arabe et tunisienne qui leur fournirait la valeur de deux corps d'armée indigène. On se rappelait les étonnantes prouesses, accomplies par les enfants de la Kabylie, dans les houblonnières de Wissembourg, dans les bois du Niederwald et d'Elsasshausen, et l'on fut amené à se demander s'ils ne pourraient, tout aussi naturellement, être employés contre le 12° corps, en Sicile, ou la 25° division en Sardaigne. Certains alarmistes d'outre-monts ajoutaient même que les Français méditaient un débarquement dans la baie de Naples...

Cette hypothèse d'une contre-offensive française en Italie fut encore fortifiée par certaines remarques que le chef d'état-major allemand communiqua à son collègue italien. Il existe dans le plan de mobilisation française deux corps d'armée qui en sont comme l'*x*, parce qu'ils doivent arriver à la frontière vosgienne après les autres et de deux côtés différents. Le 18° possède, il est vrai, une ligne ferrée indépendante à double voie, — le Bordeaux-Etat, — mais jusqu'à Paris seulement. Quant au 17°, il lui faut emprunter presque constamment une ligne à simple voie, zigzagante et lente, coupant la France par le milieu. Or, une autre solution est parfaitement plausible, si l'on admet que le corps algérien reste en Afrique. Supposons le corps de Toulouse se rendant par Narbonne et Nîmes, il emprunte le P.-L.-M. qu'il remonte jusqu'à Lyon, avec faculté de se transporter soit sur Belfort contre l'armée allemande, soit à Grenoble, contre l'italienne. Quant au corps de Bordeaux, il peut, de même, gagner Lyon par une double ligne, la ligne ordinaire Bordeaux-Lyon et la ligne Bordeaux-Toulouse-Lyon, à travers les Cévennes, plus lente. Arrivé à Lyon, il « verrait venir » les événements avant de se diriger soit vers le Nord-Est, soit vers le Sud-Est; et, au surplus, n'ayant plus de voie libre vers le

Nord, il est bien obligé d'attendre l'heure de son transport vers l'une ou l'autre des deux frontières.

Ces remarques ont une singulière valeur, car au cas où les Français auraient, comme l'a pensé un moment M. le comte de Schlieffen, adopté ce plan, il arriverait ceci : les Français auraient moins de troupes aux Vosges; et les Italiens ne pourraient plus envisager, d'un cœur aussi léger, la lutte dans les Alpes; ils se verraient obligés de distraire une partie de leurs forces pour défendre le Midi de la Péninsule contre un débarquement possible du 19^e corps algérien¹. La conséquence est même curieuse à examiner pour un autre motif. Il eût pu se faire que les Italiens employassent une partie de leur milice mobile à une attaque contre la Corse, assez mal défendue et assez difficile à défendre. Mais, par suite de la menace suspendue sur eux par le corps d'Algérie, ils devraient sans doute renoncer à ce projet pour renforcer leurs corps de Sardaigne, de Sicile, et garantir la longueur interminable des rivages de la « Botte ».

Bref, ce qu'il convient de retenir, c'est qu'une attaque en masse de toute l'armée italienne sur la frontière des Alpes ne pouvant avoir, aux yeux mêmes de nos voisins, qu'un résultat très mince en cas de succès, et une issue désastreuse pour l'assaillant en cas de défaite finale; ce plan, trop simpliste, n'est pas celui qu'adopterait l'état-major italien. Se contenter, d'autre part, d'une défensive sur les Alpes et détourner l'effort de l'armée italienne sur la Corse et sur les possessions méditerranéennes de la France, est moins vraisemblable encore. Ce serait d'abord subordonner le succès d'un débarquement au triomphe préalable, et assez incertain, de la flotte italienne sur la flotte française, ce serait obliger la marine commerciale italienne à un énorme convoi de troupes qu'elle n'est guère en mesure d'assumer, ce serait porter la lutte sur un terrain secondaire puisque le sort des colonies se réglerait, en réalité, dans les batailles des Vosges, — ce serait prendre une massue pour écraser une mouche. Alors, que faire? Par où aller? Il ne reste plus à l'Italie que deux frontières, l'une qui borne un pays neutre, la Suisse, et l'autre qui limite un pays allié, l'Autriche...

Singulière perplexité que celle d'un Etat cherchant anxieusement le moyen d'utiliser son armée au mieux des intérêts de l'exigeant allié de Berlin!

¹ Ce corps, qui compte près de 60,000 hommes en pleine paix, serait encore renforcé des réservistes français et indigènes d'Algérie. L'armée française d'Afrique présenterait assez facilement un effectif de 100,000 hommes, son transport nécessiterait 30 bâtiments des *Messageries maritimes*.

*
* *

Cependant, dira-t-on, l'état-major italien a certainement prévu une lutte dans le massif alpestre, et l'on trouvera assurément étrange qu'il y renonce si rapidement, après avoir dépensé plus de 100 millions à organiser une solide base d'attaque demi-circulaire à quelques kilomètres seulement de la frontière, et surtout créé des troupes spécialisées en vue des guerres de montagnes. Alpini et bersaglieri italiens n'ont-ils pas précédé historiquement nos alpins; ne tiennent-ils pas garnison de façon permanente sur les contreforts des cols de l'extrême frontière; ne sont-ils pas entraînés à des marches longues et fatigantes à travers les glaciers?

Cette objection n'en est plus une, parce qu'aujourd'hui les troupes de couverture des deux pays sont numériquement égales. La France a trop bien compris la valeur des soldats montagnards pour ne pas imiter l'exemple de sa rivale d'outre-monts; et au surplus il se peut que, dans l'arrière-pensée de l'état-major italien, les alpini retrouvent leur emploi sur un nouveau terrain, peu éloigné du premier.

En fait, l'essentiel est de prouver, par un tableau comparatif, que les effectifs, préparés à la guerre dans les Alpes et prêts à la commencer au premier jour, représentent un chiffre sensiblement égal de part et d'autre, et qu'ils sont répartis équivalement le long des cimes, de telle sorte qu'une surprise soit impossible :

1° Effectifs de paix et de guerre des Alpains et des Alpini.

FRANÇAIS

Bataillons à 6 compagnies.

- 1^{er} groupe : 11^e bataillon (Annecy) défendant la vallée du Doron et la vallée de l'Arve — et 1 batterie de montagne.
- 2^e groupe : 22^e bataillon (Albertville) vallées de la Tarentaise, et du Doron de Bozel — et 1 batterie.
- 3^e groupe : 13^e bataillon (Chambéry) Haute-Maurienne, Monts de la Vanoise, Cols du Mont Cenis — et 1 batterie.
- 3^e groupe bis : 1 bataillon d'infanterie de ligne et 16^e batterie, défendant la Maurienne de Modane à Lanslebourg.
- 4^e groupe : 12^e bataillon (Grenoble) vallées de la Nevache et de la Guisanne, dans le Briançonnais. — et 1 batterie.
- 5^e groupe : 28^e bataillon (Embrun) vallée de la Cervyrette — et 1 batterie.

ITALIENS

Les bataillons portent le nom de la ville où ils sont stationnés, et ont tous de 3 à 4 compagnies.

- 1^{er} Bataillon d'Aoste (560 hommes).
- 2^e Bataillon d'Ivrée (420 hommes).
- 3^e Bataillon de Suze (560 hommes).
- 4^e Bataillon de Pignerol (560 hommes).
- 5^e Bataillon d'Exilles (420 hommes).

- 6° groupe : 14° *bataillon* (Grenoble) vallées du Queyras, et cols des vallées Vaudoises — et 1 batterie.
- 7° groupe : 1 *bataillon* du 140° de ligne avec la 30° *batterie*, vallées de l'Ubaye et de l'Ubayette.
- 8° groupe : 23° *bataillon* (Grasse) Haute-Vallée de la Tinée et de Saint-Sauveur — et 1 batterie.
- 9° groupe : 7° *bataillon* (Nice) sur le Mont Tourneyret, entre la Tinée et la Vésubie — et 1 batterie.
- 10° groupe : 24° *bataillon* (Villefranche) sur l'Authion, entre la Vésubie et la Roya — et 1 batterie.
- 11° groupe : 6° *bataillon* et 1 *bataillon* du 141° de ligne, Haute-Roya.
- 12° groupe : 27° *bataillon*. Entre la Bevera et la mer — et 1 batterie.
- 6° Bataillon de *Fenestrelle* (560 h.).
- 7° Bataillon de *Vinadio* (420 h.).
- 8° Bataillon de *San Dalmazzo* (420 h.).
- 9° Bataillon de *Borgo* (560 hommes).
- 10° Bataillon de *Mondovi* (560 h.).
- 11° Bataillon de *Ceva* (420 hommes).
- 12° Bataillon de *Pieve-di-Teco* (560 h.).

Au total : 13 bataillons, formant 78 compagnies de 125 hommes et renforcés chacun d'une batterie de montagne; en tout 11,000 hommes.

Au total : 12 bataillons formant 43 compagnies de 140 hommes ou 6,000 hommes, plus 6 batteries. (Les autres bataillons (10) sont cantonnés soit sur la frontière suisse, soit sur celle du Tyrol. Ils ne constituent des troupes de couverture que contre l'Autriche ou la Suisse, car il est évident que, ne connaissant pas la frontière franco-italienne, ils y rendraient peu de services, au moins au début.)

A l'effectif de guerre, chez les Français, les compagnies se trouveraient portées à 200 hommes et les batteries de montagne à 300 hommes, soit 19,500 combattants. Chez les Italiens, la compagnie alpine s'élève à 250 hommes et la batterie de montagne à 300 hommes, au total, 12,550 hommes. La supériorité passe du côté italien si l'on ajoute les 12 compagnies de milice mobile et les 43 compagnies territoriales italiennes des Alpes, que nos voisins ont organisées, au moins sur le papier. En fait, la supériorité serait non seulement légère, mais bien tardive.

2° *Troupes spéciales.*

FRANÇAIS

Brigade régionale de Lyon et cavalerie indépendante, division coloniale.

157^e, 158^e, 159^e, 4 régiments coloniaux, et 6^e division de cavalerie indépendante (4 régiments).

Cet ensemble, qui est porté à l'effectif de guerre, donnerait 17,000 hommes, immédiatement mobilisables, non compris les troupes de Corse.

ITALIENS

12 régiments de bersaglieri à 3 bataillons auxquels il faut ajouter 12 escadrons de cavalerie, secrètement organisés pour accompagner chacun des régiments. Au total, une vingtaine de mille combattants.

En résumé, un effectif de 36,500 soldats de montagne chez les Français prêts le sixième jour de la mobilisation, et 32,550 seulement chez les Italiens à la même date. Vers le quinzième ou vingtième jour de la mobilisation, la supériorité passe du côté italien, parce qu'alors les alpins du Tyrol et de la frontière suisse ont pu rallier les Alpes, et parce que la milice mobile et la territoriale italienne des Alpes viendraient éventuellement prendre part à la lutte. Mais, presque en même temps, de notre côté, réservistes et territoriaux des pays de montagne auraient été convoqués parallèlement. D'où il ressort que, quoi qu'il arrive, l'égalité reste à peu près permanente entre les forces « de couverture » des deux pays.

Cela établi, on comprend que si l'Italie a pu espérer pendant longtemps pénétrer assez facilement dans nos Alpes, par la création de troupes appropriées à la guerre de montagne, elle a dû voir diminuer ses espérances, au fur et à mesure que la France organisait sur son versant des troupes de valeur équivalente.

L'objection tirée de l'organisation de troupes alpines italiennes, ou de leur prétendue supériorité numérique ne tient donc pas et, en tout cas, elle ne peut infirmer l'hypothèse d'un plan de campagne contre la France, dont les Alpes ne seraient pas la base principale.

*
* *

Aussi l'état-major italien, convaincu de l'insuccès relatif d'une attaque à fond contre nos Alpes, a-t-il envisagé d'autres dispositifs de concentration qui lui permettent de donner une aide matérielle plus effective à ses alliés. Trois projets successifs ont été élaborés en 1896, 1898 et 1900.

Le premier en date n'eut qu'une durée éphémère. Il prévoyait une collaboration militaire de l'Autriche et de l'Italie contre la Russie. L'intention était celle-ci : donner à l'armée allemande une plus grande latitude contre la France, en la libérant de toute surveillance importante à la frontière de Pologne, en obligeant les Russes à porter la plus grande partie de leur effort sur les frontières de la Pologne autrichienne. D'après les documents confidentiels qui nous ont été communiqués, les états-majors de la Triple Alliance avaient fixé à 4 corps d'armée la quote-part de l'Italie dans la lutte contre la Russie¹. C'étaient les corps d'armée de Vérone,

¹ Nous avons eu la curiosité de rechercher si des périodiques militaires n'avaient pas signalé ce dispositif. Or, la *Revue du Cercle militaire* (années 1896 et 1897) indique un travail du major russe Lebedev, intitulé : « Lignes d'opérations probables de l'union franco-russe contre la Triple Alliance » et qui donne aussi ces chiffres.

de Bologne, d'Ancône et de Florence qui devaient, en empruntant les voies ferrées du Tyrol et des Alpes Juliennes, et en traversant l'Autriche dans toute sa largeur, apporter un appoint d'environ 200,000 hommes à l'armée austro-hongroise.

Quatre autres corps d'armée : les 9^e (Rome), 10^e (Naples) 11^e (Bari), 12^e (Palerme), se mobilisaient ensemble. Leur objectif était d'opérer une diversion contre la Corse et l'Algérie et de retenir en Afrique le 19^e corps français. Le lieu d'embarquement était Naples.

Enfin la 3^e armée, de 4 corps également (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e) s'efforçait d'enchaîner à la défense des Alpes les deux corps français de Lyon et de Marseille et de les empêcher ainsi de se rendre à la frontière des Vosges.

Il peut être curieux d'établir le « rendement » théorique de ce plan de mobilisation au point de vue de l'aide qu'en eût retiré l'offensive allemande contre la France. On trouve que : 1^o Il rendait libres 4 corps d'armée de l'Est-Allemand, lesquels pouvaient être dirigés vers le Rhin; 2^o il retenait 2 corps d'armée français aux Alpes et 1 corps en Algérie. Au total, la coopération italienne valait 7 corps d'armée à l'Allemagne. L'avantage était manifeste, à condition toutefois que le plan fût exécutable dans les 12 premiers jours de la mobilisation, délai maximum que la France consentait à ses ennemis pour coordonner leur attaque.

On en remarqua bien vite toute l'impossibilité. Les 4 corps italiens, devant emprunter les lignes ferrées d'Autriche et de Hongrie, se trouvaient arrêtés dès la frontière austro-italienne, obligés d'attendre que les voies fussent libres. D'autre part, les 4 corps allemands ne pouvaient quitter la frontière orientale de Prusse, avant de savoir les armées russes fortement engagées avec les troupes de l'union austro-italienne. On perdait ainsi un temps précieux, et l'offensive allemande sur les Vosges n'en était pas fortifiée. Sans compter qu'il pouvait s'élever des divergences d'intérêt et des désaccords entre Autrichiens et Italiens, dont l'amitié n'a jamais été bien profonde.

On en vint donc au plan B. Il n'est pas le moins curieux des trois. C'est le plan, dit de « la clause secrète », parce qu'on a prétendu qu'il avait été annexé mystérieusement au protocole politique par lequel en 1898 les trois Etats s'engageaient à renouveler leur alliance, quand elle viendrait à son échéance. A ce moment, des bruits plus ou moins vagues couraient sur une certaine lassitude de l'Italie. D'aucuns allaient même jusqu'à affirmer qu'au premier jour des hostilités, ou plus tard, si le sort des armes ne semblait pas tourner en faveur de la Germanie, la légère, trois

fois légère Italie, lâcherait son alliée, comme elle en avait déjà abandonné tant d'autres, avant elle.

L'état-major allemand, toujours pratique, et qui n'entend point se bercer d'illusions, prit ses précautions. Et ce fut un nouveau plan d'attaque contre la France qui en fit les frais.

Il existe, on le sait, une grande voie ferrée qui fait communiquer, par le Tyrol autrichien, la Bavière et l'Italie, Munich et Vérone par Innsbruck. C'est la ligne du Brenner, ainsi appelée du célèbre tunnel de ce nom. Or, l'état-major allemand remarqua qu'en cas de guerre entre la Duplice et la Triplice, cette ligne à double voie n'était pas accaparée par des transports de troupe. « Pourquoi, se dit-il, deux ou quatre corps italiens, partant de Vérone, ne prendraient-ils pas successivement cette route jusqu'à Munich, puis, employant de Munich à la frontière les petites lignes à voie simple qui longent la frontière suisse, ne viendraient-ils pas, du quinzième au vingtième jour de la mobilisation, apporter un concours non négligeable à la grande armée allemande d'invasion? Outre que cet appoint de 90,000 hommes au minimum, 200,000 au maximum, serait naturellement le bienvenu dans la campagne épuisante d'hommes qui se livrerait sur la Meuse, on aurait ainsi entre les mains un gage de la fidélité italienne. L'Italie hésiterait davantage, pensait-il, à abandonner des alliés, en quelque sorte sur le champ de bataille. » Quant à la lutte sur les Alpes et autour de la Méditerranée, elle devait rester, dans ce plan, identique à ce qu'elle était dans le dispositif précédent. L'appui qu'apportait l'Italie à la Triple-Alliance, dans cette hypothèse, était sans doute moins sensationnel, mais il était peut-être, en définitive, plus effectif, parce qu'il n'était pas exposé aux mécomptes inhérents au plan A.

Mais, encore une fois, ces deux plans ont un défaut commun, ils ne réalisent pas cette collaboration intime des deux armées, qui serait le rêve des deux états-majors, et qui donnerait à leur offensive contre la France un caractère foudroyant. Opérations dans les Alpes toujours isolées de la grande scène des batailles dont le théâtre serait les Vosges et les Faucilles; une agression italienne contre l'Algérie, subordonnée aux aléas d'un débarquement et aux difficultés d'une campagne à travers un pays grand comme la France; enfin des corps italiens qui ne seraient pas parvenus à la frontière rhénane avant le vingtième jour...

De plus, on dispose de huit à dix jours à peine pour assurer l'écrasement absolu des armées françaises, puisque les calculs les plus minutieux établissent que la Russie doit entrer en scène le trentième jour, avec toutes ses forces, alignant, dit-on, 1,200,000 hommes

contre l'Autriche et 1 million d'hommes contre l'Allemagne.

En définitive ce que l'on reproche à l'appui italien, c'est d'être isolé et d'arriver trop tard.

On a donc imaginé le plan G. C'est de tous le plus ingénieux, le plus audacieux, et peut-être le plus inattendu. S'il est réalisable, — et il paraît l'être, — il permet à l'armée italienne d'aller donner la main à l'aile gauche allemande. Et le point de jonction se trouve en France, entre Montbéliard et Pontarlier. En un mot, il s'agit de pénétrer sur le territoire français par les trouées du Jura, après avoir traversé les Alpes Bernoises, ou, pour dire les choses par leur nom, de violer un coin de la Suisse neutre. L'invasion italienne aurait sa directive entre Berne et Lausanne, près du lac de Neuchâtel.

Voici ce dispositif de concentration qui comprend cinq corps d'armée :

Le 3^e corps (Milan) emprunte la ligne à voie double Monza-Come-Lugano, et passe en Suisse par la route du Gothard.

Le 4^e corps (Plaisance) emprunte la ligne Cadogno-Lodi-Milan (à 2 voies), Saronne, Varese, longeant le lac Majeur (à 1 voie) et fait sa jonction en Suisse, avec le corps précédent, à Bellinzona.

Le 5^e corps (Vérone) va par Brescia (2 voies), Chiari, Bergame, Lecco, longeant le lac de Come (1 voie), descend à Chiavena, et emprunte la route du Splügen. Il aurait quelque difficulté à rallier les précédents, à travers les Monts Bernardins, mais ce n'est pas impossible.

Le 6^e corps (Bologne) passe par Modène, Reggio d'Emilie, Parme, Plaisance, Voghera (à 2 voies), Pavie, Milan (à 1 voie), Legnano, Gallarate (à 2 voies), Sesto, Arona (lac Majeur), Domodossola (à 1 voie) et prend la route du Jura-Simplon.

Le 2^e corps (Alexandrie) emprunte la ligne Valenza, Mortara, Novare (à 2 voies), Domodossola (1 voie) et la route du Simplon, comme le précédent.

Cette grande armée de 250,000 hommes se scinderait ainsi en deux groupes, dont l'un prendrait la voie du Gothard et l'autre celle du Simplon. D'autre part, trois corps d'armée (1^{er}, 7^e et 8^e) seraient affectés à la défense des Alpes. Enfin les corps de l'Italie méridionale n'auraient plus que provisoirement leur objectif tourné vers l'Algérie et la Tunisie. Ce provisoire durerait jusqu'au jour où de nouvelles routes carrossables et d'autres lignes ferrées auraient été ouvertes, faisant communiquer la Suisse et l'Italie. Il serait alors facile d'amener deux nouveaux corps d'armée sur la transversale de concentration Milan-Turin.

*
* *

Cependant, les miliciens suisses, dira-t-on, laisseront-ils passer tranquillement cette invasion?... Non, peut-être. Mais si l'Allemagne, du côté de Bâle, l'Autriche au Tyrol, faisaient un geste menaçant, l'Helvétie ne croirait-elle pas plus sage de protester, — en laissant faire?

Enfin, au point de vue géographique et militaire, est-il plus difficile de traverser les Alpes Bernoises que les Alpes de Savoie? La distance de Milan à Pontarlier n'est-elle pas approximativement, en ligne directe, celle de Turin à Lyon?

On nous fera peut-être une dernière objection. De qui, nous demandera-t-on, tenez-vous ces renseignements? Il importe assez peu, répondrons-nous, s'ils sont justes. Mais prenons une hypothèse.

Supposons qu'un homme bien placé pour savoir ce qui se trame à l'étranger contre nous ait voulu choisir comme intermédiaire une aussi modeste personnalité que la nôtre. Supposons que cet homme soit un officier en activité, que cet officier de souche française ne soit pas Français, mais qu'obligé, par un certain concours d'événements, à tenir une épée ennemie, il ait gardé plus d'affection à la patrie de son cœur qu'à la patrie des circonstances... Supposons que le hasard des relations de famille nous ait mis en sa présence et qu'il nous ait confié, pour être... ébruité, un secret connu dans les milieux qu'il fréquente... Supposons enfin que ce personnage qui n'est ni un mythe, ni un symbole, que cet « X » de chair et d'os ait emprunté discrètement la plume d'un publiciste français; la France ne devrait-elle pas un peu de reconnaissance à l'enfant perdu, qui, dans la situation ingrate où le sort l'a placé, tente encore de lui rendre service?...

J. DELAPORTE.

LA CONDITION DE L'OUVRIER AUX ÉTATS-UNIS

ET L'INSTITUT SOCIAL AMÉRICAIN

En janvier 1870, une conférence sur le libre-échange, donnée au Grand-Théâtre de Lyon, fut troublée par une bande d'ouvriers descendus de la Croix-Rousse. On dut baisser le rideau pour isoler de la salle les invités de distinction qui avaient pris place sur la scène; pour décider le public à évacuer la salle, il fallut éteindre le gaz. Au moment où les autorités et leurs invités, forts mécontents, allaient s'engager dans les couloirs de dégagement, M. Arlès-Dufour, qui présidait, se retourna vers ce public d'élite en disant : « Permettez-moi de vous faire remarquer, Messieurs, que tout ceci est de notre faute. » Et, en dépit des marques d'étonnement, puis des dénégations, il poursuivit : « Oui, Messieurs, ceci est de notre faute. Tous ici, nous sommes la fortune, nous sommes l'intelligence, nous sommes l'expérience : qu'avons-nous fait pour élever le niveau moral de ceux qui n'ont pas tout cela? Nous nous sommes servis de leurs bras; nous sommes-nous préoccupés de leurs âmes? »

M. Arlès-Dufour était trop sévère pour ses auditeurs. On avait eu la preuve, à l'Exposition de 1867, que de nombreux patrons français se préoccupaient d'améliorer la condition des ouvriers, leurs collaborateurs. Plusieurs noms lyonnais figuraient au livre d'or de ce nouvel ordre de récompenses, inauguré sur la proposition de Le Play, commissaire général de l'Exposition, « en faveur des établissements qui ont développé la bonne harmonie entre les personnes coopérant aux mêmes travaux, et qui ont assuré aux ouvriers le bien être matériel, intellectuel et moral »¹.

Il n'en est pas moins vrai que le développement de l'intelligence et du bien-être des travailleurs n'avaient pas marché de pair avec le prodigieux accroissement de production provoqué par la substitution des machines au travail manuel; de là, chez le salarié, un

¹ Voir le rapport fait au nom du jury spécial par M. Alfred Lœ Reux, vice-président du Corps Législatif, — Paris, Paul Dupont, 1867.

sentiment de mécontentement habilement exploité par les meneurs qui cherchent à tirer parti de ses souffrances pour arriver à des situations en vue; de là, un manque d'équilibre entre les salaires et les besoins nouveaux, un défaut d'harmonie dans les relations entre employeurs et employés; de là, en un mot, ces multiples difficultés qui constituent le point le plus aigu de la question sociale.

I

La situation était bien plus tendue encore si de France on passait aux États-Unis ¹. Là, pas de ces traditions séculaires de patronage qui chez nous persistaient malgré tout et atténuaient les chocs trop brusques. Il avait fallu tout créer à la fois dans un pays neuf, hier encore presque désert, et suffire au développement industriel le plus colossal dont l'histoire ait jamais fait mention ². Des usines créées à proximité des chutes d'eau devenaient, en quelques années, des villes ³, puis d'énormes agglomérations, dans lesquelles on constatait tous les inconvénients du mauvais logement, privé d'air et de lumière, multipliant les causes de la mortalité en même temps que l'alcoolisme et la grossièreté des mœurs ⁴.

C'est dans ces conditions de développement rapide d'un centre isolé que les institutions patronales se sont tout d'abord développées en France et en Angleterre; mais le caractère américain, foncièrement individualiste, se prêtait mal à ces combinaisons. L'industriel vise au gain élevé et rapide; l'ouvrier est pour lui un instrument nécessaire dont il loue le concours à un prix déterminé; le contrat exécuté, il estime ne plus rien devoir. De son côté, l'ouvrier est très indépendant; l'exercice des droits politiques l'a habitué à se considérer comme l'égal de son patron. Il ne désire pas

¹ Outre les divers documents français et américains cités en note, nous avons largement utilisé pour cette étude la collection de la *Social Service Review* (8 vol., 1899-1903) et la magistrale monographie consacrée par M. E. Levasseur, professeur au Collège de France, à *l'Ouvrier américain*. (Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, t. CXLVII à CXLIX, 1896-1897.)

² En 1850, 123,025 établissements occupent 957,000 ouvriers et produisent une valeur de 1,019 millions de dollars. En 1890, le 11^e recensement relève 355,415 établissements, 4,712,000 ouvriers, une valeur de 9,372 millions de dollars. Le nombre des ouvriers a quintuplé, et la production a presque décuplé en quarante ans. (Levasseur, *l'Ouvrier américain*, 1^{re} partie, ch. 1^{er}).

³ Lowell, Laurence, Holyoke, Fall-Rivers, Patterson, villes de 50,000 à 100,000 habitants, n'ont pas d'autre origine.

⁴ Au commencement du dix-neuvième siècle, la population des villes représentait aux États-Unis un trentième de la population totale; cette proportion était du tiers à la fin du siècle. (Dr J. Strong, *Social Service Review*, t. VI, 1902, p. 42.)

lui être subordonné par le lien de reconnaissance qu'entraîne toujours la création d'institutions dont le capital fait les frais.

Un pareil état d'esprit devait avoir pour conséquence naturelle la constitution de deux groupements étrangers l'un à l'autre et tendant à devenir hostiles. « L'entrepreneur considère ses ouvriers à l'égal de ses machines; l'ouvrier considère son patron comme un tyran dont la principale préoccupation est de réduire les salaires. Ils sont les uns à l'égard des autres à l'état de conspiration ¹. »

Heureusement pour la paix sociale, les diverses Eglises chrétiennes n'oublièrent pas plus en Amérique qu'en Europe le devoir de patronage qui est pour elles le complément de la charité. Aux nombreux établissements destinés à l'entretien de leurs pauvres, et dont un grand nombre peuvent être cités comme des modèles d'organisation, s'ajoutèrent bientôt des institutions créées en vue de l'enseignement, des écoles techniques, des bibliothèques, des clubs pour jeunes gens et pour adultes des deux sexes. La femme américaine, instruite, entreprenante, plus libre de son temps que l'homme, prête volontiers un concours actif à ces diverses organisations; les ressources pécuniaires ne leur font jamais défaut; ces industriels, si âpres quand il s'agit d'affaires, donnent largement et spontanément quand on les sollicite au nom de la charité. Tous ne sont pas imbus, hâtons-nous de le constater, de cet esprit mercantile que nous dénoncions tout à l'heure comme un caractère dominant; les exceptions sont heureusement nombreuses. Dès 1834, Michel Chevalier, visitant les États-Unis, constatait l'élévation d'esprit de certains patrons. Parmi les fondateurs de villes nouvelles, il s'en trouvait pour se souvenir que le logement n'est pas l'unique besoin du travailleur; la famille Within, par exemple, créait des écoles, deux églises, une caisse d'épargne dans l'agglomération de Withinville, non loin de Rochester (Massachusetts). Beaucoup de patrons, qui avaient dû construire des maisons pour loger leur personnel, ont pris des dispositions pour leur en faciliter l'acquisition, le plus souvent par l'entremise de *Sociétés d'épargne et de construction*, très répandues dans les districts manufacturiers et dans les grandes villes. Tout le monde connaît de nom « Pullman-City », la ville de 14,000 habitants créée de toutes pièces aux portes de Chicago par le grand constructeur de wagons de luxe², la plus colossale entreprise de patronage industriel qui ait jamais été tentée; ailleurs des patrons introduisaient dans leurs

¹ Gilman, *Socialism and the American spirit*, p. 283. Cité par M. E. Levasseur, *l'Ouvrier américain*, 3^e partie.

² On lira avec intérêt à ce sujet l'article de M. Alexis Delaire : *Une visite à Pullman-City*, paru dans le *Correspondant* du 10 août 1894.

affaires la participation aux bénéfiques et même la coopération ; à la grande fabrique de cotonnades de Peace-Dale, M. Rowland Hazard réduisit le premier spontanément la journée à dix heures et soutint que sa production n'avait pas souffert de cette réduction.

C'est, en effet, un trait spécial des œuvres de patronage industriel en Amérique de ne point viser à constituer un don gratuit, mais un placement qui rapporte. C'était l'idée nettement exprimée par M. Pullman en fondant la ville qui porte son nom : « Pullman-City est le résultat, non d'une fausse philanthropie et d'une charité maladroite, mais d'un plan rationnel d'affaires. C'est la justification de la maxime : l'utile est le beau ¹. »

Cette opinion est confirmée par l'expérience personnelle d'un patron sur l'œuvre duquel nous aurons à revenir, M. John Patterson, fondateur de la *Société nationale de caisses enregistrées* à Dayton (Ohio) :

Dans les premiers temps de la fondation de notre établissement, nous nous aperçûmes que nous perdions de l'argent tous les jours. Il était évident que cet état de choses ne pouvait continuer et on chercha les causes de ces difficultés en vue d'y remédier. On découvrit qu'on était en butte à l'ignorance, à l'indifférence et au manque de sympathie des ouvriers ; pour surmonter tous ces obstacles, il était nécessaire que le patron se mit en contact avec son personnel. Dans ses voyages quotidiens, M. Patterson fut frappé par l'aspect noir et sordide des usines qui bordaient le chemin de fer et qu'il n'avait jamais remarqué chez lui. Il résolut de modifier l'extérieur de son établissement, de l'égayer avec des fleurs, de remplacer par des gazons les tas de gravats et de poussier qui encombraient les cours. En même temps, il organisait une salle pour tenir des réunions, et là, par des conférences, des projections photographiques, des conversations, il s'efforça de faire comprendre à son personnel, employés et ouvriers, que leurs intérêts étaient communs. C'est sur la base de la sympathie qu'il procéda à son travail de reconstruction industrielle et sociale ².

Et lorsque, dix ans plus tard, en pleine prospérité, M. Patterson analysait les causes de son succès, il ne craignait pas d'indiquer en première ligne les institutions créées en faveur de ses ouvriers. La chose est capitale et il convient de citer encore :

Ce que mes associés considèrent dans ma gestion comme « affaires de sentiment » nous coûte annuellement 30,000 dollars, soit 3 pour 100 des salaires qui dépassent 1 million de dollars chaque année.

¹ Stewart L. Woodford, *the Pride of Pullman*, discours reproduit dans l'appendice de *the Town of Pullman*, by Mrs Duane Doty, Chicago, 1893.

² W. H. Tolman, *Social Betterment*, New-York, 1900, p. 42.

Mais nous payons à la fois un travail physique et intellectuel. Si on est rétribué des soins que l'on donne à un animal, qui accomplit uniquement un travail physique, combien plus important est-il pour le patron de prendre soin d'un ouvrier qui lui fournit à la fois le travail physique et intellectuel.

Nous croyons que les gens sont un composé de tout ce qu'on leur donne; ils absorbent ce qu'ils voient et entendent, et on est récompensé de la bonne influence qu'on exerce sur eux. Nous avons opéré selon les deux systèmes, et nous sommes arrivés à cette conviction que les 3 pour 100 des salaires dépensés à améliorer la condition des ouvriers nous rapportent de 5 à 100 pour 100 en bons dollars ayant cours. Il y a des effets moraux qui échappent à la statistique et n'en sont pas moins réels ¹.

II

Les faits de ce genre étaient déjà assez nombreux en 1886 pour frapper l'esprit pratique d'un certain nombre de manufacturiers et de commerçants; ils pensèrent que leur diffusion dans le grand public constituait le meilleur moyen de lutte contre les progrès du socialisme, importé aux États-Unis par les immigrants allemands, parmi lesquels se trouvaient de nombreux disciples de Lassalle et de Karl Marx; des associations puissantes, au premier rang desquelles figuraient l'*Ordre des Chevaliers du Travail* et le *Parti socialiste du Travail*, avaient largement propagé ces doctrines à la faveur du grand mouvement d'activité industrielle qui dura de 1871 à 1878.

Sur l'initiative de M. William E. Dodge, plusieurs citoyens notables de Boston, New-York, Philadelphie et autres villes du littoral se réunirent à New-York pour étudier les périls qui semblaient ainsi menacer la prospérité du pays. Après une longue et mûre discussion, ces hommes d'affaires arrivèrent à reconnaître que les principes et les enseignements de l'Évangile pouvaient seuls fournir la solution des grandes questions sociales à l'ordre du jour; la réunion décida donc de faire appel à l'*Alliance évangélique* ² qui chargerait un secrétaire spécial d'une propagande auprès des Églises de toutes dénominations en vue d'arriver à une action commune. M. le docteur Josiah Strong fut appelé à ces fonctions en

¹ Fragment d'une lettre écrite à M. W.-H. Tolman par M. John Patterson; elle est reproduite dans *Social Service Review*, mars 1900, p. 4.

² L'*Alliance évangélique pour les États-Unis d'Amérique*, créée en 1867, s'est donnée pour but de promouvoir la liberté chrétienne et la coopération des Églises dans l'œuvre du christianisme. Elle est soutenue par des contributions volontaires et a son siège aux *Charities Buildings*, grand hôtel de la charité où sont installées plusieurs des œuvres principales de New-York.

novembre 1886; le 1^{er} mars suivant, il publiait un appel dans lequel se trouvait déjà formulé le plan de campagne qui s'est progressivement réalisé et a abouti à la fondation de l'*Institut social américain*.

Les premiers résultats furent cependant lents à se produire. Les diversités confessionnelles opposaient un obstacle à peu près insurmontable à l'action commune désirée. Après douze années d'efforts, l'Alliance évangélique comprit qu'elle n'arriverait à rien de pratique dans cette voie et supprima son service spécial.

Laissé à ses propres forces, M. le docteur Strong ne se découragea pas. Il résolut de reprendre l'œuvre en se plaçant uniquement sur le terrain social. Associé à M. le docteur William Howe Tolman, il se proposa de recueillir patiemment tous les faits susceptibles de faciliter la solution des multiples questions relatives au travail et à l'existence des travailleurs et de les porter à la connaissance de tous les intéressés de manière à faciliter la solution des difficultés pendantes et développer les sentiments de sympathie réciproque entre le patron et l'ouvrier¹. Pauvres de ressources, mais soutenus par une conviction inébranlable dans l'avenir de leur entreprise, les deux amis fondèrent la *Ligue pour le service social* qui s'installa à New-York, 287, 4^e Avenue, dans le courant de septembre 1898.

Leur espoir ne fut pas trompé. Les concours leur arrivèrent dévoués, généreux; dès la première année, des noms honorablement connus dans la haute finance figuraient sur la liste du conseil. L'Exposition universelle de 1900 vint à point pour permettre à l'œuvre naissante de se faire connaître. M. Howard J. Rogers, directeur du département de l'Economie sociale dans la section des Etats-Unis, demanda à la Ligue sa collaboration pour rassembler et classer les documents si nombreux publiés sur les divers points de la grande République américaine. Tous les visiteurs du Palais de l'Economie sociale auront conservé le souvenir de ce local si bien agencé, dans lequel les plans étaient commentés par des notices détaillées, des photographies multipliées qui permettaient de pénétrer dans les détails du fonctionnement de chacune des institutions exposantes. Deux séries d'importantes monographies ont été éditées à cette occasion et fournissent les renseignements les plus complets sur les divers aspects du mouvement industriel, social et éducatif aux Etats-Unis².

¹ Voy. à ce sujet l'intéressante correspondance échangée entre M. Jacqmin, directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, et M. Charles Adams, de Boston. (*Annuaire de l'économie sociale*, t. III, 1877, p. 45.)

² La ligue pour le service social a obtenu un grand prix dans le groupe XVI.

Pendant le séjour prolongé qu'il fit à Paris en qualité de membre du jury de la classe 112, M. Tolman ne se contenta pas de faire connaître la Ligue par des conférences accompagnées de projections, fort appréciées des auditeurs¹; il étudia de près les institutions analogues qui fonctionnent chez nous, notamment le beau Musée social créé par la libéralité de M. le comte de Chambrun, et dont les services, successivement développés, ont atteint désormais toute leur ampleur. En même temps, M. Tolman nouait des relations personnelles avec les hommes les plus compétents de tous pays, accourus à Paris à l'occasion des divers congrès qui se succédèrent pendant trois mois et il réussit à s'assurer la collaboration d'un ensemble de correspondants étrangers qu'il eût été difficile de grouper en temps ordinaire².

Une fois de retour à New-York, M. Tolman communiqua à M. Strong le résultat de ses études, et tous deux conclurent qu'il y avait lieu d'élargir l'œuvre initiale en vue de lui donner un outillage complet et de transformer la ligue en un véritable musée social américain.

Le succès ne pouvait manquer à cette entreprise, née sous les auspices d'un comité de dames qui groupe les noms des femmes les plus connues pour la distinction de leur esprit et leur dévouement aux généreuses initiatives. Miss Helen Miller Gould a tenu à réunir l'assemblée constitutive de l'Institut en sa belle demeure de Lyndhurst, Irvington, le 19 septembre 1902.

Le concours des hommes d'affaires n'a, du reste, pas été moins spontané. Un grand industriel particulièrement compétent en tout ce qui touche l'économie sociale, M. Abram S. Hewitt³, écrivait, au moment où le comité d'organisation étudiait la forme à donner à l'institution nouvelle : « Je n'ai aucun doute sur la nécessité de créer un institut pour le service social; ce sera certainement un agent très actif de l'amélioration des conditions sociales dans le

¹ Mentionnons notamment la conférence faite à la Société d'Economie sociale le 12 novembre 1900, reproduite dans *la Réforme sociale*, 1901, t. I^{er}, p. 266.

² Citons notamment MM. Jules Siegfried, E. Levasseur, Emile Cheysson, Georges-Raphaël Lévy, Alexis Delaire pour la France; John Burns, W.-S. Came, Sydney Webb, George Cadbury, William H. Lever, Horace Plunkett, pour la Grande-Bretagne; comte Tornielli, marquis Paulucci di Calboli, L. Luzzatti, pour l'Italie; Max Richter, E. Münsterberg, pour l'Allemagne; Wilhelm Exner pour l'Autriche; E.-W. Waxweiler et L. Warlez, pour la Belgique; Victor Holmes, pour le Danemark; Edouard Wawrinsky, pour la Suède; T.-C. Mandello, pour la Hongrie; Dr Kotaco Shimomura, pour le Japon.

³ M. Abram S. Hewitt a été président de la Société des ingénieurs et a prononcé en cette qualité plusieurs discours remarquables.

siècle qui commence. » Et M. Spencer Trask, le banquier bien connu, disait à son tour : « C'est comme homme d'affaires que je donne toute mon approbation à ce projet. La plupart des désordres du passé proviennent d'un manque de jugement et d'une ignorance réelle, bien plutôt que du propos délibéré d'exploiter l'ouvrier. Un Institut de cette nature, montrant ce qui a été fait et se fait tous les jours pour améliorer la condition des travailleurs, ne pourra manquer de promouvoir des créations nouvelles et de produire un grand bien. »

C'est bien là, nous le savons, le but que s'étaient proposé les fondateurs de la Ligue du service social et qui devenait celui de l'Institut, son continuateur agrandi.

Pour remplir utilement ce rôle de vulgarisateur impartial, le meilleur moyen n'est-il pas de présenter des faits, en laissant à chacun des intéressés le soin d'en tirer les conclusions? Dans le monde entier, de l'Angleterre au Japon, des milliers d'expériences se poursuivent chaque jour dans le but d'améliorer quelque point spécial de l'organisation sociale. Beaucoup de ces expériences échouent, d'autres réussissent. Les unes et les autres sont également de nature à éclairer l'opinion, à préparer une solution. On travaillera donc efficacement au service social projeté en groupant tous ces faits d'expérience, en les faisant connaître au public dans leurs causes et dans leurs effets, en répandant ces connaissances dans des cercles de plus en plus étendus, de manière à produire à la longue une véritable éducation de l'opinion.

En un mot, MM. Strong et Tolman abandonnaient le terrain théorique et scientifique sur lequel s'étaient établis jusque-là la plupart des maîtres de l'économie sociale; ils visaient uniquement à collectionner les idées et les actes des autres, à les faire connaître à tous ceux qu'ils pourraient intéresser en les présentant sous la forme la plus compréhensive, à constituer en un mot, suivant leur heureuse expression, une sorte de « Banque de virements sociale ».

III

Pour mener à bien ce programme, le nouvel Institut a constitué onze départements ou services spéciaux :

1. Bureau d'information; — 2. Bureau des enquêtes; — 3. Illustration; — 4. Publications; — 5. Législation; — 6. Conférences; — 7. Ecole professionnelle des secrétaires sociaux; — 8. Bibliothèque et archives; — 9. Département de la sécurité; — 10. Etudes et recherches personnelles; — 11. Relations internationales.

Pour simplifier, nous rangerons ces divers services sous l'un ou l'autre des trois titres qui résument la définition donnée plus haut : enquête, propagande, renseignements.

Les enquêtes se font par les adhérents nationaux et par les correspondants étrangers. Chacun d'eux est prié de se tenir au courant de tous les faits sociaux qui se passent dans sa région et de les faire connaître au siège de l'Institut; les renseignements et documents affluent ainsi d'eux-mêmes. Ils sont, bien entendu, soigneusement conservés et classés, et chaque jour se développe et s'accroît une bibliothèque spéciale de premier ordre. Chaque semaine, une « Circulaire commerciale », adressée à tous les correspondants, leur signale les faits les plus caractéristiques signalés par la correspondance; une revue mensuelle, *Social Service Review*, résume l'action de la Ligue et est adressée à tous les adhérents.

On s'occupe, en outre, de former un corps d'enquêteurs spéciaux possédant une formation économique complète qui permette de les envoyer sur les lieux toutes les fois qu'il y aura intérêt à recueillir des renseignements spéciaux et impartiaux; en cas de grève, par exemple, ou de crise d'une industrie locale.

Parfois même ces missions pourront prendre une importance exceptionnelle. Cette année, par exemple, un don spécial a permis à l'Institut de charger d'une mission en Europe son directeur, M. Tolman, accompagné d'un secrétaire et d'un photographe. Pendant quatre mois, ces trois personnes ont visité l'Angleterre, la France, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas, poursuivant une véritable enquête sur les conditions de la vie ouvrière dans ces divers pays. Plus de trois mille photographies ont été prises à l'appui de cette enquête; elles représentent des intérieurs de boutique, des ateliers malsains et d'autres conformes aux meilleures conditions de l'hygiène, des habitations collectives ou individuelles, des parcs publics, des jardins privés, des distractions populaires : théâtre, musique, fêtes ou kermesses, en un mot, la vie du travailleur prise sur le vif, sous toutes ses formes. En même temps, des conférences ont été faites dans les principales villes pour faire connaître le but poursuivi par la Ligue et répandre en Europe l'idée de « *higher life* », d'une existence ouvrière ouverte aux choses de l'esprit en même temps qu'au bien-être matériel, augmentant la valeur individuelle de l'être humain et, par suite, le capital collectif de l'humanité.

Et nous arrivons ainsi au second but que s'est donné l'Institut social, cette propagande par la démonstration pratique pour laquelle la photographie constitue le meilleur des auxiliaires. Ces images sincères saisissent les yeux en même temps que le confé-

rencier parle aux oreilles. A propos d'une question quelconque, habitation, nourriture, cours populaires, enseignement technique, le conférencier a à sa disposition tous les exemples de ce qui se fait et de ce qu'il convient d'éviter, en Europe comme aux États-Unis; il a toute facilité pour varier à l'infini son illustration, de manière à répéter les mêmes idées sans lasser son auditoire.

Nous avons déjà mentionné la Revue mensuelle et les circulaires hebdomadaires qui constituent un des moyens de propagande les plus actifs de la Ligue. Les articles qui ont trait aux questions d'une actualité particulière sont reproduits en petits « tracts » populaires, répandus par milliers d'exemplaires sur tous les points du pays.

Une forme particulièrement heureuse de propagande est celle du *Get-Together Club*. On désigne sous ce nom un diner périodique au cours duquel doit être examinée une question spéciale, choisie d'avance. La direction convie à cette réunion les personnages représentatifs de toutes opinions qui se sont occupés de la question; une libre discussion s'engage et chacun est convié à exprimer ses idées en présentant ses objections à celles qui ont été précédemment émises¹.

En inaugurant ces réunions, le Comité s'inspirait de l'idée que personne ne saurait posséder seul l'ensemble de lumières nécessaires pour résoudre la question sociale et que c'est par la coopération des hommes de bonne volonté que se dégagera la vérité, aspiration commune des efforts de tous. « Considérez, je suppose, le problème de l'alcoolisme. Vous ne pourrez pas étudier une seule question d'assistance sans vous heurter à ce grand facteur de misère qu'est l'intempérance. De même pour le progrès économique, puisque le professeur Cairnes disait jadis que, pour prévoir l'avenir des classes laborieuses, la meilleure étude est celle des statistiques des contributions indirectes. L'intempérance amène la pauvreté, la pauvreté est responsable des mauvaises conditions hygiéniques. Le manque d'hygiène et le mauvais logement mènent au cabaret, le cabaret crée l'intempérance. C'est du cabaret que proviennent la plupart des influences qui travaillent actuellement à désagréger la famille. Le cabaret est responsable de l'entassement dans nos grandes villes, il fournit leur personnel au dépôt de mendicité, à l'hôpital, à l'asile d'aliénés, à l'orphelinat, à la maison

¹ On sait qu'à Paris plusieurs sociétés d'études ont organisé depuis longtemps des diners mensuels en leur donnant la même organisation; la principale différence semble consister en ce que le personnel est plus variable à New-York, et recruté spécialement d'après le sujet à l'ordre du jour.

publique, à la prison. Tous les maux sociaux se tiennent; pour en résoudre un seul, il faut les avoir étudiés tous ¹. »

Et enfin, à côté de la propagande générale il convient d'organiser la propagande individuelle par un service de renseignements mis à la disposition de tous ceux qui veulent étudier spécialement un sujet. On comprend facilement quels services les archives de l'Institut peuvent rendre aux travailleurs en leur faisant connaître immédiatement, non seulement tout ce qui a été publié touchant un point donné, mais même les informations personnelles transmises par les correspondants. Toutefois, des résultats pratiques bien plus intéressants encore ont été obtenus par les communications faites à des industriels. Il a souvent suffi d'une conférence pour qu'un manufacturier, jusque-là inconscient, ouvrit les yeux sur cette grande injustice que constitue une usine mal installée. Mais comment s'y prendre pour mieux faire? Le temps et la compétence font également défaut à ces hommes affairés pour étudier des livres et visiter les personnes qualifiées pour les conseiller. L'Institut mettra alors à sa disposition un « ingénieur social » qui unit aux connaissances scientifiques et théoriques l'expérience pratique de l'industrie. Il a vécu dans l'usine, en connaît les mœurs, les inconvénients; la réflexion lui suggère le remède. Après un séjour plus ou moins prolongé, l'ingénieur signale les points défectueux de l'installation, les réformes qui sont de nature à y remédier; il suggère les aménagements nouveaux qui lui semblent susceptibles d'améliorer la situation du personnel. Il a soin de joindre à son travail un devis exact de la dépense qu'entraîneront les améliorations proposées. Très généralement, la somme est mise à sa disposition sans hésitation et sans marchandage ².

Certains manufacturiers ont été tellement frappés par les services que leur rendaient les ingénieurs sociaux, qu'ils s'en sont attachés un à titre permanent. La Société *Charbon et Fer, Colorado*, entretient dans ses mines un personnel de 15,000 ouvriers, parmi lesquels se trouvent beaucoup d'immigrants de nationalités très diverses : Irlandais, Polonais, Slaves, Italiens; un secrétaire social est spécialement affecté à la mission d'instruire ces hommes, de les éduquer en vue de les « américaniser », c'est-à-dire d'élever leur esprit à la conception d'une vie ouvrière supérieure à leur idéal antérieur.

¹ Dr J. Strong, *Review of Social Service*, t. VI, 1902, p. 66.

² Il est intéressant de rapprocher de cette organisation les vues exprimées par M. E. Cheysson, membre de l'Institut, sur « le rôle social de l'ingénieur », un an avant la fondation de la Ligue américaine du service social. (*Réforme sociale*, 1897, II, p. 510.)

Cette nouvelle profession a même été ouverte aux femmes ; elles rendent d'inappréciables services dans les usines qui emploient des filles et des enfants. Le directeur d'une manufacture occupant 500 jeunes filles écrivait récemment à l'Institut que la secrétaire qui lui a été envoyée fait gagner à l'entreprise le triple de ce qu'elle coûte. Elle fait aux ouvrières des conférences sur l'hygiène, améliorant ainsi leur santé et augmentant leurs forces. Elle a organisé des clubs littéraires qui développent l'intelligence et élèvent le niveau moral des ateliers. Elle donne des conseils maternels à ces jeunes filles, dont les mères, souvent des immigrantes, n'ont jamais été à pareille école ; elle les met en garde contre les dangers qui menacent leur inexpérience ; elle se fait leur amie, gagne leur confiance, tout en leur inspirant respect par son éducation supérieure. Une secrétaire sociale est ainsi, dans l'usine, créatrice de moralité et d'énergie.

Le *Département de sécurité* constitue une des parties les plus originales de l'organisation nouvelle, bien qu'on puisse signaler des institutions analogues déjà existantes à Milan et à Amsterdam.

On sait combien sont fréquents les accidents qui frappent l'ouvrier dans les diverses branches de l'industrie : chemins de fer, mines, manufactures, bâtiment. Ils semblent la rançon sanglante du progrès qui avance en écrasant toujours de nouvelles victimes. Au moins doit-on s'appliquer à réduire leur nombre en prenant toutes les précautions indiquées par l'expérience.

Un vieux chef indien disait jadis : « Il en coûte trop cher d'être Blanc ! » Le département de sécurité a pour but de réduire au minimum cette inévitable rançon de la civilisation.

On y trouve réunis tous les modèles de machines, avec les additions et précautions introduites dans le but de prévenir les accidents et de sauvegarder la vie de l'ouvrier. On y peut consulter aussi les devis et prix de revient des appareils de protection pour les raboteuses, roues circulaires, polissoirs, métiers, presses, ascenseurs, monte-charges, échafaudages pour toutes sortes de constructions, systèmes de ventilation, appareils destinés à diminuer les risques du gaz et des vapeurs nuisibles, fabrication du blanc de céruse, lampes pour mineurs, masques destinés à protéger le visage, extincteurs d'incendie, modèles d'ambulances et maisons ouvrières.

Un autre département, d'une utilité pratique non moins grande, est celui des *Relations internationales*.

Il se met à la disposition des étudiants et savants de tous pays désireux d'étudier les ressources et les institutions des Etats-Unis dans un temps toujours forcément limité. Le bureau se chargera de

rédiger les itinéraires en désignant les villes et localités à visiter, les hôtels à choisir. Au besoin, le service adressera, sur leur demande, à ses correspondants, les ouvrages et documents nécessaires pour leur permettre de préparer leur voyage avant de se mettre en route. Rendus à New-York, ils trouveront dans les locaux de l'Institut toute facilité pour se livrer à leurs recherches; une circulaire sera envoyée aux personnes susceptibles de fournir les renseignements nécessaires au travail entrepris; des lettres d'introduction ouvriront les portes des établissements intéressants à connaître.

Réciproquement, l'Institut se charge de rédiger des itinéraires pour les Américains qui viennent visiter l'Europe. A ce propos, nous nous permettrons de signaler aux présidents de nos œuvres françaises de bienfaisance l'intérêt qu'ils ont à adresser à l'Institut leurs comptes-rendus annuels. Le service étranger recommande la visite des œuvres qui lui sont connues sur les itinéraires remis à de riches compatriotes; on sait que l'Américain donne facilement et largement quand on a su toucher son cœur, et beaucoup d'œuvres sont susceptibles de recevoir ainsi un concours qui n'est pas à dédaigner.

On ne pourra pas douter de la sympathie du département pour notre pays quand on saura qu'il a pour directeur M. James H. Hyde, qui a tant fait pour la diffusion de la langue et de la littérature française aux Etats-Unis¹.

En ce moment même, le département prépare une innovation que nous apprécions grandement personnellement, ayant eu l'occasion d'en constater souvent l'opportunité au cours de voyages d'étude.

Pour faciliter la visite de New-York aux étrangers curieux d'institutions économiques et charitables, le service vient de terminer la rédaction d'un guide spécial, du format et de l'épaisseur des guides Baedeker². On y trouvera l'indication et la description sommaire de tout ce que la Ville-Empire contient d'intéressant au point de vue social. Si, comme tout le fait supposer, ce premier essai est bien accueilli du public, des volumes analogues seront publiés ultérieurement pour Paris, Londres, Berlin, Rome, Vienne.

¹ On n'a pas oublié que M. James H. Hyde, en qualité de président de la fédération des groupes de l'*Alliance française* aux Etats-Unis, a été le promoteur des séries de conférences françaises si brillamment inaugurées au printemps 1897 par M. Ferdinand Brunetière.

² Voici le titre bien américain de cette publication qui doit paraître dans le courant d'octobre 1903 :

The better New-York, a sociological Baedeker, describing those things that make the greater New-York a better New-York, with drawings. — New-York, the Baker and Taylor Co, 1903.

Le pouvoir exécutif et administratif de l'Institut est concentré entre les mains d'un bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un directeur, d'un trésorier et d'un secrétaire. Ce bureau agit d'accord avec un conseil de direction de quarante membres des deux sexes. L'élément féminin n'est ni le moins actif, ni le moins capable; c'est un fait bien connu que le sexe faible tend à devenir aux Etats-Unis le sexe éclairé, par suite des loisirs plus grands que les mœurs laissent à la femme. Celles auxquelles les futilités mondaines ne sauraient suffire se préoccupent de compléter leur instruction, de s'initier à toutes les questions sociales. L'an dernier, M. Tolman était appelé à professer l'économie sociale dans un des pensionnats où sont élevées les filles des milliardaires de New-York. A la sixième réunion de la *Fédération nationale des clubs de femmes*, en mai 1902, la plus grande partie du programme était consacrée à l'amélioration sociale et civique; il en était de même à la « Summer session » de Chautauqua, à laquelle ont participé 50,000 personnes des deux sexes. Les femmes ainsi préparées donnent leur concours à toutes les œuvres charitables. Elles deviennent les intermédiaires naturels entre les patrons et les ouvriers; comme épouses ou filles, elles partagent la vie des premiers, mais leur cœur féminin sent plus vivement les souffrances des seconds, et plus d'une fois leur intervention a amené l'adoption de mesures salutaires au bien-être et à la santé du travailleur ¹.

IV

Un de ces patrons modèles, dont l'industrie française a le devoir de conserver pieusement le souvenir, Jean Dollfus, disait il y a déjà un demi-siècle : « Le patron doit à ses ouvriers autre chose que le salaire. » La Ligue pour le service social s'est appropriée cette parole dès sa fondation et en a fait le titre de ses premières conférences. Que doit-on entendre par : « Plus que le salaire? » En quoi consiste ce supplément dû à l'ouvrier? Sous quelle forme convient-il de le lui donner?

Les patrons américains n'ont pas hésité à répondre : « En hygiène, en bien-être, en sécurité, de manière à permettre au travailleur de fournir le maximum de travail tout en lui assurant la conservation de ses forces. »

A la différence des fondateurs d'œuvres patronales françaises, le

¹ Pour en donner un exemple, rappelons que c'est sur la demande personnelle et persévérante de Mrs A. D. Lewis, que MM. A. D. Lewis et fils de Denver (Colorado) se sont décidés à accorder chaque mois deux jours de congé à leurs ouvrières, au moment où la nature demande du repos.

manufacturier d'outre-mer ne cherche pas à pénétrer dans le domicile privé de son personnel en vue d'agir sur sa famille; il limite son action à l'usine, qui est aussi une demeure pour l'ouvrier, puisque celui-ci y passe au moins le tiers de son existence. Il convient de lui en rendre le séjour agréable si l'on veut qu'il y vienne sans répugnance et qu'il y travaille avec goût.

On a commencé par embellir à l'extérieur, nous le savons déjà. Aux murs noircis par la fumée et la pluie ont succédé des façades claires, recouvertes parfois de briques vernissées qui se lavent d'un jet de pompe; des plantes grimpantes, des pelouses, des massifs de fleurs égayaient les abords de l'atelier. De larges baies ont été ouvertes dans les façades en briques; MM. H.-J. Heinz et C^{ie}, de Pittsburg, ont fait peindre sur les vitraux l'histoire du développement de leur fabrique de conserves de légumes, qui débutait en 1869 dans une chambre d'une petite maison à deux étages et occupe aujourd'hui 2,500 personnes. Certaines manufactures nouvellement construites ont pris l'aspect architectural de monuments publics.

Si nous pénétrons dans l'intérieur, nous trouvons des escaliers larges, desservant de vastes dégagements, parfois un ascenseur qui transporte les employés, sans fatigue, aux étages supérieurs. Les salles, d'une propreté irréprochable, sont peintes de couleurs claires; au lieu du tabouret d'autrefois, les ouvrières ont à leur disposition des chaises à dossier munies d'un petit banc, dont la hauteur est mesurée à leur taille et la forme calculée en vue de leur éviter toute fatigue. Elles portent souvent un vêtement de travail uniforme qu'elles revêtent en entrant à l'usine, laissant leur costume de rue dans une armoire dont elles conservent la clef.

Après la propreté des locaux, on s'est préoccupé d'assurer celle des employés. La Caisse nationale enregistreuse de Dayton (Ohio), dont M. Patterson est directeur¹, a installé dans son sous-sol l'hydrothérapie pour les deux sexes; chaque ouvrier a vingt

¹ Cette grande entreprise a organisé un *Bureau du progrès* d'où dépendent plus de trente organisations particulières fonctionnant au profit des ouvriers de l'usine. C'est elle qui présente l'ensemble le plus complet d'institutions patronales aux États-Unis. En voici l'énumération : Ecole maternelle, 100 élèves; bibliothèque, midi à 9 heures; école professionnelle, 125 filles; cours de cuisine, 78; cours de couture, 39; cours de modes, 17; cours de broderie, 104 (ce cours a lieu à 5 heures, après le travail); jardins, 43 garçons; club du siècle, 260 femmes; club du progrès, 400 hommes; club littéraire, 114 filles; club des garçons, 125 membres; ligue des femmes, 93; association de l'école maternelle, 50; club littéraire de la jeunesse; deux associations d'embellissement, 200 et 300 membres; fanfare, 20 membres; orchestre, 8; club musical, 24; classes de religion, 600; brigades des gar-

minutes par semaine en hiver et quarante en été pour prendre une ou deux douches, sans retenue sur son salaire. Dans certaines forges, c'est chaque jour, après son travail, que l'ouvrier peut passer par la salle de bains ou de douches.

La société Walker et Pratt, fabricants de poêles à Boston, attribue à chacun de ses mouleurs un cabinet de bains privé, mesurant 1 mètre sur 1^m,15, avec une armoire fermant à clef pour ses vêtements. Aux ateliers de femmes sont annexés des cabinets de toilette avec lavabos et water-closets d'une propreté remarquable. C'est aujourd'hui un axiome qu'un ouvrier jouissant d'une bonne santé peut produire davantage et mieux qu'un autre dont l'état physique laisse à désirer.

Pour maintenir cette bonne santé, il est nécessaire que le travailleur ait une nourriture suffisante et bien préparée.

Un jour, M. J.-H. Patterson, traversant une salle de sa fabrique, vers midi moins vingt, vit une ouvrière laisser son travail et poser une casserole sur le poêle. Appelant alors la contre-maîtresse, il lui demanda pourquoi cette jeune fille chauffait la colle sur le poêle et non à la place habituelle. « La colle ? répondit la contre-maîtresse, mais ce n'est pas de la colle, c'est du café. » M. Patterson vit là une perte de temps, puisque l'ouvrière laissait son travail vingt minutes avant l'heure pour chauffer son café ; puis il se dit qu'un reste de café réchauffé ainsi devait constituer un déjeuner bien médiocre. Il conclut que la Compagnie aurait avantage à faire servir du café chaud à ses frais et à donner à son personnel un local spécial pour le repas de midi. Un grenier, devenu inutile comme magasin, fut nettoyé, on y ouvrit des fenêtres, la pièce fut peinte de couleurs claires et garnie de petites tables et les ouvrières se chargèrent d'assurer le service à tour de rôle.

La Cleveland Hardware C^o a résolu le problème de servir à quatre cents hommes, sans bousculade, le repas du matin et celui de midi. Au lieu d'arrêter le travail et d'avoir foule au buffet de vente, on laisse chaque homme libre d'aller prendre son premier déjeuner, quand il veut, de huit à neuf heures ; en une heure, trois cents hommes sont servis sans qu'il y en ait jamais plus de cinq ou six au guichet à la fois. Pour le repas de midi, un homme sur six reçoit à onze heures les commandes de ses voisins et les porte à la cuisine, avec les paniers ; à midi moins cinq, il va reprendre

çons, 100 ; cours de gymnase pour garçons et filles ; association de secours, 1100 membres.

En outre, la Société a créé en dehors de son usine divers « établissements d'extension » pour les habitants de Rubicon : école maternelle, club de garçons, club de filles, association des mères, salle de lecture.

ceux-ci et ouvre, pour les six convives, une table pliante dans l'atelier. Tout le monde est servi en dix minutes, sans encombrement, les prix sont minimes et néanmoins la cuisine couvre ses frais.

Ces exemples ont été imités et on ne saurait compter les manufactures qui mettent à présent un ou plusieurs réfectoires à la disposition de leurs ouvriers, avec ou sans buffet de vente. La société de la Caisse enregistreuse de Dayton a affecté une salle spéciale au repas de ses contremaîtres; ils y déjeunent ensemble, au nombre de vingt-cinq, aux frais de la Compagnie. Il est rare qu'il n'y ait pas quelque invité, soit une notabilité locale, soit un étranger de passage. Les contremaîtres prennent contact avec des personnes du dehors et acquièrent ainsi des idées nouvelles qui ne peuvent qu'élargir leur horizon mental et industriel.

Pour s'instruire, tous ont à leur disposition les livres de la bibliothèque formée souvent par les patrons; celle de Dayton se compose de 1,200 volumes, on en trouve jusqu'à 7,000 à Peace-Dale, chez MM. Hazard et C^{ie}. Ailleurs on a recours aux bibliothèques circulantes. Celle de Cleveland avait permis d'organiser un service hebdomadaire chez MM. Hardware et C^{ie}, s'il se présentait quinze abonnés; vingt-quatre se firent inscrire en deux jours, ils étaient cent au bout de trois mois et le service est aujourd'hui quotidien.

Indépendamment de nombreuses écoles pour les garçons et filles du personnel, plusieurs patrons ont créé des cours spéciaux d'enseignement professionnel; écoles de cuisine, couture, broderie, repassage. La société Gorham, de Providence, a organisé un apprentissage complet pour les douze genres de métiers exercés dans sa fabrique. Les apprentis sont payés suivant un tarif croissant et reçoivent un certificat à la fin de leurs études; des récompenses sont distribuées aux plus méritants.

La Caisse enregistreuse a encore inauguré un mode spécial d'encouragement pour les jeunes gens appartenant aux familles de ses ouvriers. Le succès des « Fermes sur terrains vacants », créées à Détroit et à New-York ¹, décida les directeurs à créer à Dayton une organisation analogue. Une pièce de terre appartenant à la Compagnie fut divisée en platebandes de 3 mètres de largeur sur 43 de profondeur; chaque parcelle fut attribuée à un des garçons qui en fit la demande. Le jardinier-décorateur de la Compagnie leur donna des conseils et leur enseigna la manière de planter et de soigner leurs semences. Plusieurs de ces jeunes gens se piquèrent d'émulation et firent rapporter deux et même trois récoltes à leur

¹ Organisation analogue à celle qui se propage en France sous le nom de « Jardins ouvriers ». Nous avons exposé son fonctionnement dans les *Jardins ouvriers en France et à l'étranger*, Paris, Rondelet, 1899, p. 50 à 62.

terrain. Des prix variant de 15 à 3 dollars furent alloués aux plus méritants. Quarante-trois familles obtinrent ainsi en 1899 des légumes frais de toute nature et des fleurs, économisant l'argent qu'elles auraient dépensé pour en faire l'acquisition. Quant aux jeunes gens, ils prirent l'habitude du travail et reçurent ainsi une leçon utile pour toute leur vie.

Nous ne saurions passer sous silence le chapitre des distractions; elles tiennent dans la vie une place nécessaire, et il est de l'intérêt bien entendu d'un industriel de les assurer saines et morales à son personnel. En vue des temps d'arrêt, on trouve dans plusieurs usines des salles de repos, parfois garnies de jeux, de pianos et de livres. En raison de la cherté des terrains, les ingénieurs ont parfois organisé sur les toits en ciment de véritables jardins garnis de bancs auxquels on accède par les ascenseurs.

Pour passer leurs soirées, les employés se groupent suivant leurs âges et sexes en *Clubs* pour lesquels le patron fournit un local. Les uns discutent des questions relatives au travail ou à l'organisation sociale; d'autres se livrent à des sports de divers genres ou pratiquent la musique et le chant. Pour les jours de fête, les propriétaires de certains établissements ont disposé soit une salle, soit même un bâtiment spécial susceptible de contenir tout le personnel. L'*Auditorium* de MM. Heinz et C^{ie}, construit au quatrième étage de la fabrique, mesure 55 mètres de long sur 30 de large. A Peace Dale, la famille du fondateur a construit, en souvenir de lui, un « Hazard memorial » qui contient une bibliothèque, des salles de lecture, de réunion, un hall pour six cents personnes, un gymnase, des salles de bains et jusqu'à un garage pour les bicyclettes. Des concerts ont lieu chaque dimanche avec le concours des sociétés musicales et les filles des patrons y prennent part généralement.

Les ouvriers américains tiennent beaucoup à leurs distractions du dimanche; ils aiment à se rendre en partie à la campagne, à organiser des excursions qui les sortent du milieu habituel. Les employés des magasins Siegel et Cooper, de New-York, ont formé entre eux une association légale pour leurs amusements et fêtes. Une taxe proportionnelle au salaire est prélevée chaque semaine dans ce but. La Compagnie accorde annuellement huit jours de congé à ses employés, sans retenue. Tous les samedis d'été, un steamer transporte quatre-vingts d'entre eux à tour de rôle à Long Branch, où ils passent une semaine au bord de la mer en amusements de toute nature et sans dépenses supplémentaires.

A Dayton, la Caisse enregistreuse accorde quinze jours de congé à son personnel. La mer se trouvant trop éloignée, on a organisé

un « camp d'été », ce plaisir favori des riches New-Yorkais, qui consiste à aller vivre quelques semaines sous la tente, dans un lieu isolé, pour se livrer en paix à la pêche, à la chasse et à la promenade.

Des facilités de placement sont souvent accordées aux ouvriers d'une entreprise. La société Proctor et Gamble à Yvorydale (Ohio), par exemple, a établi, en 1892, une caisse spéciale pour avancer à ses ouvriers la somme nécessaire à l'acquisition d'une de ses actions; ils ont deux ans pour se libérer. Cent employés ou ouvriers sont aujourd'hui possesseurs de 1,000 actions cotées 400 dollars à la Bourse de New-York.

Une autre institution qui n'est pas moins digne d'intérêt, c'est la création d'une série de prix destinés à récompenser toute suggestion relative à l'amélioration de la production, à la réduction de la dépense, à l'organisation générale de l'industrie. L'ouvrier, journellement en contact avec les machines ou les outils, a souvent des idées pratiques qui échappent à un patron et même à un ingénieur; souvent aussi il n'ose les exprimer parce qu'il craint qu'on n'en tienne pas compte ou même qu'on lui reproche cette prétention de donner des leçons à ses chefs. Dans l'usine de Dayton, il n'a qu'à glisser une note dans une boîte spéciale, disposée dans chaque section. Tous les six mois, cinquante récompenses, variant de 50 à 5 dollars, sont distribuées aux auteurs des meilleures suggestions. M. A. B. Chase, fabricant de pianos à Norwalk (Ohio) a adopté le même système et il déclarait récemment que, sur cinquante suggestions, il en a utilisé quarante.

V

Nous ne pouvons multiplier indéfiniment ces exemples; nous en avons assez dit pour faire comprendre tout l'intérêt de ce mouvement. Il avait commencé avant la fondation de la Ligue pour le service social. Le mérite de celle-ci a consisté à faire connaître les résultats obtenus, à en généraliser l'application en en faisant ressortir les résultats pratiques. Les premiers essais avaient été accueillis, il est presque superflu de le dire, avec un sourire sceptique par les gens avisés. Quand on constata que les innovateurs gagnaient beaucoup d'argent, étaient à l'abri des grèves, avaient un personnel fixe et dévoué, on commença à y prêter plus d'attention. Chacune des usines dont on citait les innovations devint une leçon de choses pour ses concurrents.

On remarquera, sans doute, que les exemples cités sont presque tous empruntés à des industries de luxe, employant un personnel

d'élite, plus accessible aux idées éducatrices que le mineur ou l'ouvrier du fer, par exemple. Mais, avec le temps, les idées font tache d'huile et se répandent. Ces ouvriers affinés améliorent leur logement, embellissent leurs jardins; des séries de photographies collectionnées par M. Tolman montrent le progrès réalisé d'année en année dans une même habitation. Chacun d'eux devient donc aussi par son exemple ou ses conseils un missionnaire prêchant ses voisins et leur apprenant à mieux vivre.

L'ouvrier américain est, du reste, particulièrement accessible à cette propagande. Ce n'est pas seulement parce qu'il porte un complet de drap au lieu d'un bourgeron, et sa femme une jaquette et un chapeau, qu'il est supérieur à l'ouvrier européen. Ses conditions générales d'existence sont meilleures, moins dominées par le souci exclusif de la vie matérielle. Le développement inouï de l'industrie que nous signalions en commençant a permis de maintenir aux Etats-Unis de hauts salaires tout en diminuant la durée du travail¹. M. Lévassieur, résumant les enquêtes établies avec un soin tout spécial par les commissaires du travail, évalue le salaire moyen à 2 dollars environ, soit le double de celui que touchent nos compatriotes. Or, comme le prix des choses nécessaires à la vie n'est pas sensiblement plus élevé qu'en France², il en résulte que l'ouvrier américain peut consacrer près de la moitié de son gain à la prévoyance, à l'association professionnelle, à l'instruction, aux

¹ Le système protecteur n'a pas produit aux Etats-Unis ses effets habituels par suite du développement continu de la population qui a élargi incessamment le marché intérieur.

1783	4,500,000	habitants
1850	23,400,000	—
1870	38,500,000	—
1900	77,000,000	—

Ce résultat est dû à la fois à une forte natalité, à une immigration considérable et aux agrandissements successifs du territoire de l'Union.

² Les voyageurs qui reviennent des Etats-Unis rapportent l'impression que la vie y est très chère, parce qu'ils vivent dans les hôtels et consomment des objets de luxe. Il y a une très grande différence, en effet, entre les différentes qualités d'un même objet. Tandis que les vêtements et chaussures faits sur mesure coûtent trois fois le prix de France, les mêmes objets confectionnés se vendent plutôt meilleur marché.

En ce qui touche la vie alimentaire, M. Tolman a prouvé, en citant des prix à une séance de la Société d'économie sociale, que les objets de première nécessité sont plus chers à Paris qu'à New-York. (*Réforme sociale*, 1901, t. I^{er}, p. 280.)

Si donc l'ouvrier américain dépense plus que l'ouvrier français, c'est qu'il vit mieux et est mieux logé; il a adopté un niveau d'existence plus coûteux.

distractions, à tout ce qui élargit sa vie en lui donnant plus de valeur morale.

L'ouvrier tient naturellement à ce bien-être auquel il s'est habitué; il n'est nullement disposé à céder aux exigences de son patron et lutterait désespérément plutôt que d'accepter une réduction du salaire qui lui est devenu nécessaire.

Mais il sait aussi que le maintien de ce salaire est lié à la prospérité de l'usine qui l'emploie, que les grèves sont des armes à deux tranchants qui blessent souvent ceux qui y recourent et qu'il ne faut les employer qu'en dernière analyse, quand tout autre moyen est reconnu impuissant. Les *Unions*, ou syndicats ouvriers, si puissamment organisées aux États-Unis, agissent bien plus souvent comme freins que comme excitateurs. N'est-il pas caractéristique que les grandes grèves les plus récentes se sont toujours produites dans les mêmes industries : mines, fer, acier, dont les ouvriers sont les plus grossiers, les moins payés, les plus mélangés d'éléments étrangers, non encore assimilés?

Une évolution analogue s'est produite dans les idées des employeurs. Dans les enquêtes les plus anciennes, on trouve des dispositions brutales, comme celle-ci : « Chez nous, nous usons un ouvrier en six ans, puis nous le remplaçons. » Ou encore : « Il me faut des machines si simples que n'importe quelle brute puisse les faire marcher. » Aujourd'hui un patron dit : « Pour réussir, il me faut les machines les plus perfectionnées et, pour les mettre en œuvre, j'ai besoin d'ouvriers de premier ordre. » M. J.-B. Stetson, fabricant de chapeaux à Philadelphie, déclarera que son ambition constante a été d'avoir la première marque pour sa fabrication et qu'il y est arrivé en n'achetant que des matières premières de choix et en engageant les meilleurs ouvriers. Partout s'est généralisée cette conviction que tous les travailleurs ne se valent pas, qu'on a intérêt à les avoir bons et que, pour les avoir bons, il faut les bien payer et les bien traiter. On cherche donc à réduire les frais de production en perfectionnant incessamment l'outillage et en augmentant le rendement, jamais en abaissant le salaire du travailleur¹.

¹ Cette opinion est confirmée par les rapports des secrétaires de vingt-trois *trade unions*, envoyés aux États-Unis par M. Alfred Mosely à la fin de 1902 pour y procéder à une enquête sur les conditions du travail et les progrès de l'industrie. Les délégués sont à peu près tous d'avis que, aux États-Unis, les relations entre employeurs et employés sont plus faciles et meilleures que dans le Royaume-Uni. L'opinion énoncée par le délégué des fileurs de coton résume bien celle de ses collègues. « Les employeurs américains semblent pénétrés du sentiment de leur responsabilité à l'égard de leur personnel; ils sont nettement opposés à tout procédé tyrannique

Des deux côtés, on semble arriver par conséquent à cette conviction qu'on a besoin les uns des autres et qu'il vaut mieux s'entendre que se faire la guerre. Les syndicats sont également bien organisés chez les ouvriers et chez les patrons, ils sont les intermédiaires naturels pour apaiser les conflits et prévenir les crises. N'est-ce pas un signe des temps que cette *Convention nationale des employeurs et employés* qui se réunissait il y a un an¹ en convoquant les représentants des deux groupes à un amical échange d'idées en vue de résoudre les questions relatives au travail sur la base du mutuel respect des droits reconnus?

C'est sans doute dans cette direction qu'on trouvera quelque jour la solution des redoutables problèmes qu'a posés il y a un siècle la transformation industrielle provoquée par l'introduction des machines. Dans nos sociétés démocratiques, fondées sur le suffrage universel, il ne faut plus espérer que l'ouvrier acceptera docilement la direction du patron. Le temps du « despotisme éclairé » est fini pour le travail comme pour la politique. L'ouvrier se sent maintenant majeur; il veut être indépendant, faire ses affaires lui-même. L'important est qu'il les fasse bien, qu'il apprenne à discerner ses véritables intérêts, à se défier des mauvais conseillers qui lui prêchent la haine des classes et la révolution sociale.

En faisant connaître par sa propagande les institutions susceptibles d'améliorer la condition du travailleur et de le rapprocher de son patron, l'Institut social américain travaille pour sa part à hâter le moment où la paix deviendra définitive; aussi sa propagande rencontre-t-elle l'assentiment général. Au commencement d'octobre, les locaux réorganisés et agrandis seront solennellement inaugurés par M. le président Roosevelt; auprès de lui sera, ce jour-là, l'ancien président démocrate, M. Grover Cleveland; ce concours des deux grands partis historiques est un précieux gage de succès pour l'avenir.

Par delà l'Atlantique, tous les amis de la paix sociale s'uniront à eux pour souhaiter développement et prospérité à l'œuvre entreprise depuis cinq ans et déjà en pleine activité.

Louis RIVIÈRE.

et despotique de la part des contremaitres ou autres personnes détenant une part d'autorité dans leurs établissements ». — *Reports of the Moseley Industrial Commission*, Manchester, 1903.

Le *Bulletin de l'Office du travail* a donné un résumé de cet important document dans son numéro de juillet 1903, p. 576.

¹ Minneapolis, 22-26 septembre 1902. Une nouvelle conférence doit se réunir prochainement.

L'AUTRE ROUTE

I

Ce fut une véritable désolation chez les Pontchanin quand, vers deux heures, l'orage qui, depuis le matin, courait en grondant le long des montagnes, s'abattit brusquement sur la vallée. Il fut aussi violent que soudain : un formidable coup de tonnerre, dur, strident comme un appel de trompette, et aussitôt, répondant à l'ordre impérieux, toutes les cataractes du ciel s'ouvrirent à la fois, s'abattirent en trombe, inondant les toits, ravageant les jardins, transformant les routes en torrents.

Debout tous les trois devant la porte-fenêtre, le colonel, M^{me} Pontchanin et Suzanne regardaient ce déluge avec consternation. Le jour était bien choisi vraiment pour un temps pareil ! Comme si, pendant ces deux années, le vent, la pluie, la foudre et la grêle n'avaient pas eu le loisir de tout dévaster à leur guise ! Leur fallait-il venir gâter ce jour impatientement attendu, ce jour béni, bienheureux du retour de Jacques, ce jour triomphal dont tous les trois rêvaient depuis vingt-quatre mois..., depuis le départ ; ce jour dont ils avaient tant parlé, dont ils avaient mille fois réglé d'avance les plus menus détails ! Voilà qu'il suffisait d'un coup de vent pour anéantir toutes les combinaisons ! Comment aller maintenant tous ensemble à la gare accueillir le cher voyageur ? Dans le break découvert, il n'y fallait pas songer ; et le coupé était si petit, si étroit, qu'on n'y pouvait tenir plus de deux.

Alors?... C'était pour M^{me} Pontchanin et Suzanne le grand, le très grand sacrifice de ne pas se trouver à l'arrivée de Jacques, de n'avoir pas son premier regard, de ne pas entendre sa première parole. C'était le sacrifice de la fièvre de joie que sont les dernières minutes d'attente, quand déjà, sur le quai, on n'a pas assez de toute son attention pour surveiller la grosse horloge, interroger la voie et guetter, au-dessus des hautes futaies, le panache de fumée grise signalant l'arrivée ; où l'on écoute avec frémissement la petite sonnerie trépidante des signaux protecteurs, où l'on épie le coup de sifflet, où l'on voit déboucher enfin, impassible et rapide, arrondissant dans un dernier contour sa longue queue de wagons, la locomotive aux yeux rouges qui grandit, qui approche, pour s'arrêter,

haletante, et rendre, enfin, ceux que jadis elle avait emportés...

Ainsi, elles seraient perdues ces minutes d'indicible émotion ! Ni M^{me} Pontchanin, ni Suzanne n'apercevraient, de loin, penchée au dehors, la tête brune qu'elles aimaient ; elles ne verraient pas la main impatiente du jeune officier faire sauter la portière bien avant l'arrêt du train, elles ne le verraient pas s'élancer pour les serrer dans ses bras, une seconde trop tôt, au milieu des cris des employés. Toute cette joie leur serait dérobée...

— Cette pluie ne peut pas durer, affirma M^{me} Pontchanin, c'est une vraie trombe ; dans une demi-heure, ce sera fini ; je vais m'habiller bien chaudement, je m'envelopperai d'un caoutchouc et...

— Mais vous n'y songez pas, ma pauvre amie, protesta le colonel ; il est impossible que vous alliez à la gare par un temps pareil !

— Il faudrait bien autre chose pour m'empêcher d'aller chercher mon fils ! Que dirait-il s'il ne voyait pas sa mère sur le quai, le cher enfant ?

— Que dira-t-il s'il vous y voit ? Ce serait une pure folie, ma pauvre Emma, et le moyen infallible de vous mettre au lit pour huit jours ! C'est un grand sacrifice pour vous, je le comprends, certes, bien ; pour toi aussi, ma petite Suzette ; c'est une peine pour moi de ne pas vous emmener, mais il faut être raisonnables et ne pas s'exposer, pour voir Jacques vingt minutes plus tôt, à être malade et alitée, ce qui serait un bien pire contretemps !

— Ce n'est pas encore l'heure d'atteler, mon oncle... Si la pluie cessait ? supplia Suzanne.

Mais la pluie, loin de cesser, avait redoublé de rage : il avait bien fallu se résigner. M. Pontchanin était parti seul dans le coupé, sous des torrents d'eau. Jamais, n'était la circonstance, il n'eût consenti à mettre dehors son cheval, ni surtout son vieux domestique. Mais Antoine, ayant déclaré que si Monsieur ne venait pas, il irait tout seul chercher son jeune maître, le colonel n'avait pas opposé à ses propres désirs une plus longue résistance.

Maintenant, pour tromper cette dernière heure d'attente, si longue après les deux années déjà écoulées, M^{me} Pontchanin et Suzanne s'agitaient vainement dans la maison. Dix fois elles s'étaient croisées dans l'escalier, rencontrées dans le vestibule ; elles avaient, l'une après l'autre, retouché tous les vases du salon, revu tous les comptoirs de la salle à manger ; l'heure lente, sans cesse interrogée, leur répondait toujours : pas encore ! dans son impassible tic-tac. Alors elles essayèrent de prier : c'était la ressource, la consolation, le refuge suprême de M^{me} Pontchanin.

— Suzanne, ma petite fille, demanda-t-elle, veux-tu que nous disions une fois encore la prière pour les voyageurs, et aussi une

petite dizaine pour que Dieu dispose favorablement le cœur, ou plutôt la volonté de notre Jacques ?

Elle exposait son désir presque timidement, sachant la jeune fille moins pieuse qu'elle-même, et osant à peine, en ce moment de fièvre, lui imposer cette dévote immobilité. Mais Suzanne acquiesça ardemment à la proposition.

— Oui, ma tante, prions pour Jacques, pour qu'il ne parte jamais plus, pour qu'il soit heureux de rester près de nous, répondit-elle en se glissant à genoux à côté de la vieille dame.

La prière commença, alternant entre les deux femmes. M^{me} Pontchanin appuyait sur les mots, mettait dans chaque parole une instance lente et profonde ; puis, tout bas, elle se hâtait quand les phrases s'envolaient rapides sur les lèvres fiévreuses de Suzanne. Involontairement, à chaque réponse, la jeune fille se pressait davantage, et le dernier *Ave Maria* à peine achevé, elle se releva d'un souple élan.

— Il me semble que j'ai entendu passer le train, s'écria-t-elle. Dans vingt minutes ils seront ici !

— Je suis sûre que ton oncle a oublié de mettre des cigares dans la chambre de Jacques, dit M^{me} Pontchanin, toujours agenouillée, en réintégrant son chapelet dans un petit étui de cuir usé aux coins ; je vais voir cela.

Elle tendit une main à Suzanne et de l'autre s'appuya au bras d'un fauteuil, car elle était rhumatisante et ne se relevait pas sans difficulté.

— Moi, je cours lui cueillir une rose ! murmura la jeune fille.

Et sans rien entendre, elle s'élança dehors, traversa en courant la large allée détremée, pour atteindre un massif de rosiers tardifs dont cette désastreuse journée achevait le ravage. Presque toutes les fleurs flétries et brisées, pendaient lamentablement le long des branches ; à grand peine Suzanne, en plongeant au cœur du buisson, découvrit-elle deux pauvres boutons à peu près intacts, tout perlés de pluie. Elle rentra ravie, sa robe ruisselante, ses cheveux décoiffés, et, toujours courant, rejoignit M^{me} Pontchanin qui l'attendait au sommet de l'escalier.

— Quelle imprudence, Suzette ! tu es trempée, ma chère enfant !

— Oui, mais j'ai des fleurs pour Jacques. Voyez, ma tante, comme elles sont fraîches et jolies !...

Elle se dirigeait vers la chambre de son cousin ; mais M^{me} Pontchanin la devança.

— Donne-moi ces roses, c'est moi qui les placerai, et va vite te changer, mon enfant, avant l'arrivée de la voiture.

Suzanne obéit, un peu contrariée de ne point orner elle-même la chambre de son ami. Elle ne pourrait pas dire à Jacques : « Ces

jolies fleurs que tu admires, c'est moi qui les ai mises là, comme autrefois quand tu revenais du collège ou de Saint-Cyr. » Les fleurs, c'était le domaine et l'attribut de Suzanne; pourquoi M^{me} Pontchanin lui enlevait-elle son privilège, juste à cet instant? Voulait-elle lui interdire l'appartement de Jacques?... Peut-être. Ne devaient-ils plus être frère et sœur tous les deux, comme autrefois, comme toujours?...

Si loin que remontassent les souvenirs de la jeune fille, elle se voyait dans cette maison, entre son oncle, sa tante et Jacques. Nulle différence entre les deux enfants, sinon que Suzette, petite et frêle, était la plus choyée, la plus tendrement caressée. De six ans plus âgé qu'elle, Jacques l'aimait avec une nuance de protection, avec une certaine fierté aussi pour la finesse, l'élégance native, la grâce enfantine de sa petite amie, pour ses longs cheveux dorés et légers comme un rayon de soleil, disait-il, pour ses doux yeux bruns aux cils recourbés. Et Suzanne avait pour lui une admiration enthousiaste, un culte passionné, une tendresse sans bornes par où elle traduisait inconsciemment la reconnaissance vague et profonde de la petite orpheline pour la famille qui l'avait faite sienne. Ainsi les deux enfants avaient grandi dans la plus étroite union, se tenant l'un à l'autre lieu de tout l'univers. Dans leurs rêves d'avenir prestigieux et fantastiques, jamais ils ne se séparaient, jamais non plus personne ne se glissait entre eux. Longtemps ils avaient ensemble bercé leurs chimères. Cédant aux instances de sa femme, le colonel avait donné un précepteur à son fils et jusqu'à quinze ans, Jacques était demeuré au nid familial. Il avait alors bien fallu se séparer; le jeune collégien était parti pour Lyon d'abord, puis pour Paris, pour Saint-Cyr. Mais il y avait les vacances, à Noël, à Pâques, en automne, les joyeuses vacances qui animaient l'année entière de joie et d'intérêt. L'absence était adoucie par les longues lettres hebdomadaires où les deux jeunes gens, innocemment, versaient leurs âmes.

Le colonel, M^{me} Pontchanin racontaient à Jacques les plus petits détails de leur paisible existence. Suzanne, elle, livrait ses pensées, ses étonnements, ses regrets ou ses espoirs; elle reprenait, la plume en main, les rêves qu'ensemble ils avaient si souvent bâtis, l'avenir de gloire où elle avait sa part, son reflet.

La gloire était venue, non pas comme elle l'avait rêvée, les unissant tous deux dans une même auréole, non pas une gloire faite surtout d'amour, mais une gloire impérieuse et jalouse qui, avant de se donner, lui avait pris son Jacques. Il avait tout quitté pour conquérir la charmeresse. N'avait-il pas même, en ces derniers mois, quelque peu oublié la petite amie au cœur fidèle? Les rares

lettres, écrites au hasard de la campagne, s'adressaient toujours à ses parents. A peine Suzanne, durant la longue absence, avait-elle obtenu quelques courtes réponses personnelles à ses infatigables missives. « Il n'a pas le temps d'écrire, se disait-elle; d'ailleurs, ses lettres sont pour nous trois, et j'en ai bien ma part, quoiqu'elles ne me soient pas adressées. »

Mais, en cet instant, nerveuse et déçue, une ombre douloureuse troublait la limpidité de son cœur. Pour la première fois, éveillée par un mot de M^{me} Pontchanin, elle souffrait d'une vague défiance. Elle n'était ici ni la fille, ni la sœur : n'était-il pas temps de s'en souvenir? Seule peut-être, elle avait trop tardé. Et cette nuance légère que l'amitié ne peut effacer, qu'aucune intimité ne peut faire disparaître, comment ne l'avait-elle point sentie plus tôt? Une anxiété l'étreignit tout à coup.

Non, ce ne sera plus comme autrefois, ce ne peut plus être ! Elle n'est pas la sœur de Jacques. Rien ne peut faire qu'elle le soit jamais, ni les longues intimités, ni les communs souvenirs, ni la tendresse passionnée qui, si longtemps, les a unis, ni même le partage égal de l'amour maternel.

Lentement Suzanne dénoue ses longs cheveux éblouissants de pluie; sa grande hâte est tombée, rien ne la presse plus maintenant. Elle doit s'effacer, être discrète, laisser aux parents, aux vrais, cette émotion délicieuse du premier revoir. Elle paraîtra plus tard, après les premières effusions, ainsi qu'il convient à une amie.

Malgré elle, pourtant, elle ne quitte pas des yeux la longue avenue de tilleuls, elle ouvre sa fenêtre pour mieux entendre les lointains roulements. La pluie a presque cessé. A travers les nuages gris, un petit rayon de soleil, très pâle, incertain, cherche à s'insinuer, et cette vague lueur rose ramène la joie au cœur de Suzanne. Non, ce serait trop triste d'être triste un jour comme celui-là. Enfin, voici la voiture.

— Ma tante, les voilà ! crie Suzanne du seuil de sa porte.

— Oui, oui, je descends. Habille-toi vite, répond la vieille dame déjà dans l'escalier.

Suzanne referme sa porte ; elle force ses mains à être lentes, elle ne doit pas se presser, elle ne doit pas, dans les premiers baisers de Jacques, réclamer un partage où elle n'a point de droit.

La voiture s'est arrêtée. Elle entend des exclamations, un grand bruit de voix joyeuses au-dessous d'elle, dans le petit salon. Elle reconnaît la voix jeune, un peu éclatante de Jacques. Puis, un apaisement, et l'instant d'après, un bruit de sièges que l'on déplace.

— Les ai-je laissés assez longtemps? se demande la jeune fille...
Oui, tarder davantage paraîtrait de l'affectation.

Mais, au moment de descendre, une timidité la prend; elle se trouble, cherche ses phrases et, dès l'abord, devient perplexe. L'embrassera-t-elle fraternellement? Il y a si longtemps qu'ils ne se sont vus..., elle a vingt ans, maintenant.

Sans se presser, elle descend l'escalier, traverse le vestibule; justement la femme de chambre apporte le thé. Suzanne ouvre la porte, hésitante, mais Jacques ne connaît point de tels embarras.

— Enfin, te voilà, s'écrie-t-il en serrant à plein bras contre lui la jeune fille rougissante. Il paraît que tu as traversé la cour à la nage pour aller me chercher des roses! C'est me faire trop d'honneur, j'en suis confondu! Comme tu as grandi! Et tu es encore plus jolie qu'à mon départ...

Plus de doute, c'est bien une sœur, une petite sœur chérie qu'elle est restée pour lui.

— Tu ne sais pas, interrompt M^{me} Pontchanin, s'adressant à Suzanne, Henri d'Arvennes, Paul Montveillon et le docteur Gaspard étaient à la gare pour recevoir Jacques.

— Et le bon docteur y est allé de son petit discours, ajoute le colonel, très fier, lui aussi, du succès de son fils. Du reste, il n'a pas pu l'achever, l'émotion le gagnait.

— Oui, s'exclame le jeune officier, je crois que ma blessure a fait couler plus de larmes que de gouttes de sang : j'en suis confus. Vous allez m'obliger à en recevoir une un peu plus sérieuse pour ne pas usurper tant de sympathies et de félicitations.

— Ah! non, vraiment, c'est suffisant comme cela, tu as versé ton sang sur le champ de bataille, tu dois te tenir pour satisfait, proteste Suzanne..., et nous aussi, je t'assure bien, n'est-ce pas, ma tante?

M^{me} Pontchanin ne répond pas, elle couvre son fils d'un regard étincelant de tendresse et d'orgueil. Elle est si heureuse de l'avoir reconquis, son grand garçon, que la joie l'étouffe un peu et la rend silencieuse. Mais il y a dans ses yeux, beaux encore, un tel appel d'amour, que l'officier vient s'asseoir tout contre elle, sur le canapé bas, et la baise au front, comme ne le font que les grands fils qui se sentent forts et capables de protéger, de soutenir à leur tour celle qui a guidé leurs premiers pas.

Pendant que Suzanne verse le thé, Jacques répond aux questions, raconte son voyage, sa blessure et surtout comment il a gagné le petit ruban rouge fixé sur sa poitrine, et que son père ne quitte guère des yeux.

— Vous en êtes plus fier que du vôtre, n'est-ce pas, mon oncle? demande Suzanne.

Le colonel sourit. Il ne portait pas habituellement sa décoration, bien méritée, pourtant, par son admirable sang-froid, son calme

courage, qui sauva des centaines d'ouvriers lors d'une explosion terrible de grisou, quelque vingt ans auparavant, alors qu'il était en garnison à Saint-Etienne.

— Je ne l'ai pas conquise à la pointe de l'épée, moi.

— Non, mais en sauvant des vies, ce qui n'est pas moins beau que d'en détruire, répliqua vivement la jeune fille.

Le soleil a enfin triomphé des nuages. Un grand cercle mauve et orange, pareil à un arc-de-triomphe, traverse le ciel apaisé ; de petits ruisseaux, avec un bruit léger, dégouttent encore des toits d'ardoises ; par la fenêtre entr'ouverte pénètre une odeur fraîche de terre mouillée, de pelouse rajeunie, et la forêt profonde étend sur les prairies sa grande ombre indéfinie dans les rayons mourants.

II

Une grande joie remplit le cœur de Jacques, une impression intime de bien-être et de sécurité. Certes, il aime, plus encore qu'il n'ose l'avouer, la fièvre des voyages et de l'inconnu, la vie nomade et aventureuse, les émotions, l'imprévu, le danger, l'ardeur de la lutte, l'enivrement du triomphe ; il aime la fantaisie, les nouveaux visages, les sensations changeantes et diverses ; mais il aime aussi, d'un amour tenace et fort, ce pays où il a grandi, ces immuables montagnes, cet horizon toujours semblable, ces plaines calmes, ces forêts hautaines, tout cet aspect des choses que les années n'atteignent pas, cette grandeur paisible et sereine, où les âmes s'enlisent doucement. Il perçoit le charme de cette enveloppante monotonie, ressaisi tout entier par ces impressions de première jeunesse que l'on peut momentanément remplacer ou méconnaître, mais qui, jamais, ne meurent tout à fait.

Une force sourde et puissante se dégage de cette terre, de ce paysage où ses yeux d'enfant ont appris à voir. En ce coin du monde, la vie lui apparaît tout autre. Il oublie presque son passé le plus récent pour ne sentir en lui que le terrien, l'enfant de ce sol, de ces forêts, de ces montagnes, l'homme primitif que la nature a marqué de son empreinte mystérieuse. Bien qu'il soit avant tout indépendant et volontaire, bien qu'il brûle de l'ardeur de vivre, Jacques Pontchanin est parfois mobile et impressionnable comme une femme, accessible aux influences de milieu et d'atmosphère ; une poésie confuse chante dans son âme et une grande tendresse pacifique pour les choses le saisit par instants...

Ce premier matin du retour, dès qu'à son réveil il eut, avec une joyeuse surprise, repris conscience de la réalité, il hâta sa brève

toilette, pressé de sortir, de faire le tour du jardin, de revoir les coins familiers, les vieux arbres, les sombres allées, de respirer à pleins poumons l'air natal si pur, si léger, parfumé de résine par le voisinage tout proche des grands pins.

Le soleil se lève plus tard en ces jours déjà raccourcis d'octobre, et c'est le soleil, à la campagne, bien plus que les pendules, qui règle les journées. Aussi, bien qu'il fût près de sept heures, on n'entendait aucun bruit dans la vieille maison. Avec précaution, Jacques descendit le large escalier de pierre, s'attarda une minute à causer avec Antoine qui cirait énergiquement la salle à manger, toutes portes ouvertes; et, la cigarette aux lèvres, la canne à la main, il commença sa promenade solitaire.

Séparée de la maison par une étroite cour sablée, une large pelouse s'étendait semée de massifs fleuris un peu monotones, car peu de fleurs résistent aux premiers froids : des géraniums aux couleurs vives et veloutées, des chrysanthèmes énormes et déchiquetés, plus loin, de hautes touffes d'asters blancs ou mauves, un massif de rosiers privé de ses fleurs abattues par l'orage, quelques tardives spirées à petites grappes blanches mousseuses. A gauche, une magnifique avenue de tilleuls, longue de cinq cents mètres, conduisant à la grande route. A droite, les prairies contournant l'habitation étendaient jusqu'à la forêt leurs pentes gazonnées. La pluie mortelle aux fleurs orgueilleuses qu'elle avait sans pitié flagellées et brisées, avait, au contraire, fait éclore toute une floraison nouvelle de colchiques qui teintaient de rose, à perte de vue, les prairies humides. Quelques beaux arbres droits et robustes, plantés çà et là, donnaient un faux air de parc à ce très simple jardin. Une charmille offrait, aux jours d'été, un refuge impénétrable contre le soleil, un ruisseau venu des bois traversait les prés et, dans ce décor sans apprêt, se dressait la vieille maison, habillée de lierre, de glycine et de chèvre-feuille.

Elle avait grand air dans sa simplicité, avec ses deux étages, aux larges et hautes fenêtres à glace unique, son perron bas et ses toits à girouettes. Car les Pontchanin avaient droit jadis à certains privilèges nobiliaires : ils auraient même pu, par suite de quelque ancienne alliance, joindre en toute légitimité le nom plus sonore de Martigny à celui de Pontchanin; mais, pas plus que son père ni son aïeul, le colonel ne s'était soucié de cette adjonction : « Cela ajoutera-t-il quelque chose à ma valeur personnelle? disait-il. Non. Alors, à quoi bon? Il vaut mieux être que de paraître. »

Allié à toute l'aristocratie du pays, apparenté à la meilleure bourgeoisie, il eût pu aisément tenir le premier rang dans toute cette société. Riche, intelligent, brillant causeur et doué par sur-

croît de solides qualités morales et militaires, il avait pu rêver du plus haut avenir. Des douleurs de famille vinrent briser sa carrière; une catastrophe d'abord, qui détruisit à jamais le bonheur de son jeune ménage : ses deux fils, deux enfants de huit et dix ans, asphixiés dans un incendie, pendant une sortie mondaine de leurs parents. Pendant des mois, on avait craint pour la raison de M^{me} Pontchanin ; l'inlassable amour de son mari, et surtout la naissance de Jacques vinrent enfin la rattacher à la vie ; mais elle gardait toujours au cœur sa blessure jamais cicatrisée ; elle aimait son seul enfant d'un amour presque maladif fait d'adoration et de terreur.

Plus tard, quand la mort avait, en quelques mois, fait de Suzanne une orpheline et une abandonnée, M^{me} Pontchanin l'avait adoptée avec une ardente tendresse. Toute sa vie maintenant tenait dans ses trois amours : son mari et ses deux enfants. Hors cela, tout lui était indifférent et sa bonté seule lui faisait prêter à d'autres une apparence d'intérêt. Dans ces conditions, la vie militaire présenta quelques difficultés à M. Pontchanin lorsqu'il fut promu colonel. Vers la même époque, sa mère, jusque-là fort active et vigoureuse, devint subitement paralytique, et, par dévouement familial, le colonel donna sa démission, sans manifester de regrets, bien que le sacrifice lui fût très dur. Dès lors, les Pontchanin n'avaient jamais quitté Martigny.

Si cette vie monotone avait parfois pesé à la vigueur encore jeune du colonel, nul n'en avait jamais rien su. Plein d'égards pour sa mère, couvant sa femme d'une tendresse attentive et inquiète, s'occupant de l'éducation de son fils et même de Suzanne, surveillant ses propriétés, toujours prêt à rendre service aux paysans d'alentour, il avait su rendre sa vie belle et utile dans son cadre modeste et, en vingt ans, sa bienfaisante influence avait transformé le village et ses environs. Il ne s'y trouvait plus de graves misères, rancunes et discordes s'étaient apaisées, les malades mêmes y étaient moins nombreux. Le colonel, maire de son village, en était aussi le père, prétendait le docteur Gaspard, ami du calembour, et quelque peu parent des Pontchanin.

Ainsi les années avaient passé. Plus riches que la plupart de leurs voisins, les Pontchanin avaient un train très modeste. Deux femmes aidées du vieil Antoine suffisaient au service intérieur ; un seul cheval traînait tour à tour le break dans les beaux jours et le coupé par la pluie. Ils sortaient peu, recevaient bien, mais rarement, et ne se passaient aucune fantaisie coûteuse. Au début, ce genre de vie, peu en rapport avec la fortune qu'on leur attribuait, étonna et fit beaucoup jaser. On parla de pertes considérables. Ni le colonel ni sa femme ne s'inquiétèrent de ces commérages. La

vérité est que, vivant sur le pied de quinze mille francs de rente, ils en avaient largement le double. Beaucoup par charité, un peu par indolence naturelle, par amour de la simplicité et absence de besoins, ils ne dépensaient pas davantage. Des millions leur seraient venus à l'improviste qu'ils n'auraient rien changé à leur existence. Les pauvres seuls s'en seraient aperçus.

Quelquefois, Suzanne, au retour d'une visite, avait tenté de donner aux salons de Martigny un peu de fantaisie, d'introduire un élégant désordre dans leur rigide correction, de glisser quelques bibelots sur les cheminées et les consoles. Mais le colonel n'aimait pas ces nouveautés, M^{me} Pontchanin les trouvait inutiles et encombrantes; seules, les fleurs avaient partout droit de cité et s'étaient avec profusion dans les grands vases et les jardinières. Une serre, visibles à travers une glace sans tain qui formait tout un large panneau, était, avec un calorifère aménagé jadis pour la mère du colonel, et une haute lampe à pied rapportée de Paris par Jacques, tout le changement introduit depuis vingt ans dans la vieille demeure. Mais les meubles étaient fort beaux, les glaces de Venise authentiques, les tapis épais et les portières lourdes. Des Aubusson tendaient le vestibule, et, les jours de fête, on sortait des armoires un service de table en vieux Sèvres. Cela valait bien le luxe trop neuf des Montveillon ou le bibelotage incohérent des d'Arvennes, les plus proches voisins de Martigny.

Le bruit sec d'un volet frappant contre le mur tira Jacques de sa béate rêverie. Il leva vivement la tête et aperçut, délicieusement encadrée dans sa fenêtre bordée par les guirlandes rouges du chèvrefeuille, Suzanne en peignoir de flanelle blanche, ses blonds cheveux dénoués noyant son cou et ses épaules sous leurs ondes dorées. Penchée en avant, la jeune fille, les deux bras étendus, nus jusqu'au coude dans les larges manches renversées, s'efforçait de fixer au mur les persiennes, que repoussaient les branches. Son teint frais s'animait à l'air vif du matin, ce teint éblouissant dont rien, ni les ardeurs du soleil, ni l'âpre vent du nord, ni le froid irritant des longs hivers, ne parvenaient à altérer l'éclat.

— Bonjour, Suzon, ma rose blonde! cria Jacques, la voix joyeuse.

D'un instinctif mouvement, la jeune fille resserra vivement autour de son cou la flottante robe entr'ouverte.

— Bonjour, Jacques! Déjà levé?

— Oui, comme tu vois; descends vite, nous admirerons ensemble le lever du soleil. Et puis, j'ai envie de t'embrasser pour être si jolie. Tu n'imagines pas l'effet charmant que tu produis

ainsi, à ta fenêtre encadrée de verdure. Je voudrais avoir le pinceau de Gainsborough ou de Reynolds.

— Tais-toi, tu me fais rougir ! protesta hypocritement Suzanne, ravie du compliment.

— Alors, habille-toi vite et descends, je t'attends sous les tilleuls.

Suzanne repoussa les vitres, le cœur en fête pour ces quelques mots échangés, pour la promenade à deux dans la rosée matinale, dans ce charme si prenant des derniers beaux jours.

« Il n'a pas changé, songeait-elle, il est bien toujours le même, le grand frère un peu ironique, un peu flatteur, prévenant et tendre, que j'aime tant, que j'ai tant admiré... »

Si grande était sa hâte de le rejoindre qu'elle ne prit point le temps d'être coquette : elle noua mollement sur la nuque ses longs cheveux d'or, enfila une simple robe de drap bleu, et descendit, en courant, retrouver son cousin. Il l'attendait devant la porte.

— Tu n'auras pas froid sans manteau, sans chapeau ?

— Je suis une campagnarde, répondit-elle en riant. Je suis aguerrie je ne crains rien. C'est une modeste bravoure, mais je n'en ai pas d'autre à ma portée.

— Est-ce déjà une taquinerie, et veux-tu te faire dire, petite coquette, qu'étant d'un usage plus courant, elle est hautement préférable à celle de ces pauvres militaires que, pourtant, vous couvrez de lauriers ?

— Je ne veux rien dire du tout, sinon que, dans ma hâte de descendre, j'ai fait ma toilette au galop et sans rien y ajouter d'inutile. Viens vite, c'est déjà tout rouge sur les montagnes, le soleil va se lever.

Mais Jacques, au contraire, entra au vestibule et en rapporta aussitôt un large châle blanc moelleux et doux dont il enveloppa son amie.

— Viens, maintenant, remontons vers la forêt.

Silencieux, ils pressèrent le pas pendant quelques minutes, puis, d'un commun accord, tous deux se retournèrent. Une large ligne rouge flambait à l'horizon sur le fond pâle des montagnes, précédant l'astre comme un héraut. D'instant en instant, le disque glorieux s'élargissait dans une splendeur croissante. Des rayons jaillissaient étincelants déjà, mais d'un éclat encore soutenable ; puis, soudain, le soleil parut. Il grandit dans un éblouissement, se dégagea triomphant de sa robe de lumineuses vapeurs, quitta son piédestal de montagnes et rayonna sur le plateau.

Les yeux emplis de lumière, les jeunes gens se regardèrent d'un oeil mal assuré.

— C'est toujours beau, dit Suzanne ; j'ai contemplé cent fois ce spectacle et toujours j'en suis impressionnée. Mais, toi qui en a

tant vu sous toutes les latitudes, tu dois faire des comparaisons.

— Sois tranquille, elles ne nuisent pas à Martigny, répondit Jacques rêveusement. Ce pays-ci a un charme très personnel. Je me le disais tout à l'heure, en me promenant seul dans ces allées endormies, personnel à lui, personnel à moi aussi sans doute. Cette douceur des saisons moyennes, ce charme lent des journées d'automne, cette dernière caresse du soleil qui s'éloigne, je ne les ai trouvés nulle part ailleurs. J'ai rencontré des beautés de nature plus violentes, plus saisissantes, oui, certainement, mais d'aussi enveloppantes, de mélancolie aussi tendre, jamais. Peut-être aussi, ce pays gardant tout ce que j'aime, m'est-il cher surtout pour cela.

— Tu as raison, nous t'aimons tant, que tout le cadre qui nous entoure, ces prés, ces montagnes, ces forêts doivent s'être imprégnés de notre amour pour toi et te regarder avec nos yeux de tendresse.

— C'est joli ce que tu dis là. Tu es une délicieuse petite sentimentale, je te l'ai toujours dit, Suzette! C'est charmant pour nous que tu aimes si bien, mais prends garde à toi...

— Pourquoi? D'ailleurs, je ne puis pas me changer, Jacques, je suis comme le bon Dieu m'a faite, je le resterai toujours.

— Tu as changé, cependant, beaucoup changé en ces deux ans; je l'ai bien vu hier au premier coup d'œil. Tu étais contente de mon retour, et pourtant, dans ton premier regard, j'ai lu presque de la tristesse. Pourquoi?

— C'était l'émotion de te revoir, peut-être. Mais je n'avais que de la joie, une grande, une immense joie de ton retour!

— Bien sûr, il n'y avait que cela? Tu n'as aucune peine, Suzanne, aucun souci? Tu me le dirais...

— Certes! Mais tu peux te rassurer, je n'ai ni peine, ni souci. Comment en aurais-je, à présent que te voilà revenu, et pour toujours, n'est-ce pas? demanda Suzanne, prompte à saisir la première occasion pour plaider sa cause.

Il esquiva la question :

— Toujours!... A Martigny?... Tu n'y penses pas! A moins que je n'y crée une garnison.

— Mais, non, nous n'avons pas de désirs insensés, seulement te garder en France, dans la région... Ce n'est pas difficile.

— Tiens, Suzette, ne parlons pas de cela, veux-tu? J'arrive à peine. Laisse-moi jouir de ce congé bien gagné, sans songer déjà au départ. Nous avons trois mois devant nous...

Elle n'insista pas et répliqua un peu tristement :

— Des mois d'hiver qui seront moins gais pour toi; il y a si longtemps que tu ne les passais plus ici, sous la neige.

— Qu'importe! tous les temps ont leur charme quand on est

content. J'aime les longues causeries au coin du feu, quand le vent souffle et secoue les fenêtres.

— Cela me serre le cœur.

— Pas à moi; on est si bien à l'abri quand il fait froid dehors...

— Oui..., mais ceux qui n'ont pas d'abri, Jacques, ils sont nombreux, et cela me glace d'y penser.

— N'y pense pas. A quoi bon, puisque tu n'y peux rien? Il ne faut pas gâter inutilement ce que la vie nous donne de bon. C'est de la sagesse.

— Ou de l'égoïsme...

— Non, de la sagesse. L'égoïsme serait de laisser souffrir autour de soi pour s'éviter une peine. Mais s'attrister en vain de la douleur humaine, de l'éternelle misère, sans pouvoir lui donner autre chose qu'une platonique compassion, c'est de la sottise : jouis donc de ton heureuse part, puisque tu es dans les privilégiés!

Suzanne ne répondit pas. Imperceptiblement, elle souffrait des paroles de Jacques. En ces minutes si courtes, deux fois elle l'avait senti loin d'elle, différent d'elle. En dépit des apparences, de sa cordialité affectueuse et tendre, quelque chose les séparait, une idée, une impression qu'elle ne discernait pas autrefois et qu'elle eût voulu effacer.

Leur lente promenade les avait ramenés devant la maison.

III

Pendant quelques jours, les petites joies se succédèrent, les tendres triomphes et les intimes félicités. Il suffisait de la présence de Jacques pour donner à tous les actes de la vie quotidienne une saveur inaccoutumée, un intérêt inconnu. Avec un orgueil attendri, M^{me} Pontchanin jouissait des moindres mots, des gestes, des regards de son fils. Suzanne buvait avec délices les compliments adressés à son ami, les humbles louanges que, de leur voix calme, lui décernaient les paysans rencontrés au hasard d'une promenade. La visite de M. le curé, des sœurs qui tenaient l'école libre, du docteur Gaspard, accourus dès le premier jour, emplirent la famille de fierté. Les voisins s'empressèrent aussi. La vieille maison, d'ordinaire si paisible, bruissait d'un aimable tumulte de félicitations, presque d'ovations. La légère blessure de Jacques, ses dangers, son courage, son nom cité dans les journaux le paraient d'une gloire dont se grisait peu à peu sa famille. Le colonel lui-même avait grand peine à voiler son orgueil d'une feinte modestie.

Cependant, bien vite, une ombre vint planer sur cette joie. Comme, hélas! jamais le bonheur présent ne suffit à nous satisfaire,

l'avenir se dressa, inquiétant, dans toutes les pensées. Aux premières questions directes et confiantes, Jacques répondit par des badinages; puis il feignit de ne point comprendre les allusions insidieuses. Alors, tremblant de heurter leurs désirs à une volonté arrêtée, ni le colonel, ni sa femme, ni Suzanne n'osaient plus risquer la paix de leur intimité en abordant de front le sujet menaçant. Quand les deux femmes se trouvaient seules, elles s'efforçaient de raffermir leur espérance, d'interpréter à leur gré les paroles de Jacques, de donner à un silence ou à une exclamation le sens désiré.

— Quand ton oncle a parlé de cette course à Chamonix pour l'été prochain, il n'a rien objecté, disait M^{me} Pontchanin. C'est donc qu'il compte bien être ici.

— Evidemment, appuyait Suzanne. Et hier, quand les d'Arvennes sont venus, il a choisi avec Marguerite l'emplacement pour un tennis, derrière les communs. Ce n'est assurément pas pour cet automne qu'on l'établira, donc Jacques ne songe pas à repartir. Mon oncle lui obtiendra une bonne garnison à Lyon, Bourg ou Besançon. Il viendra souvent. Nous allons être heureux!

La vie se transformait à Martigny par le seul fait de la présence de Jacques. Chaque jour maintenant, Antoine attelait Stella, la jolie jument sombre au front étoilé, soit au break, soit à une calèche louée pour trois mois, à un voiturier de Pontarlier; et parents et jeunes gens allaient faire des visites. Il n'y avait guère de voisinage immédiat, mais, dans un rayon de deux ou trois lieues, les Pontchanin fréquentaient quelques familles.

C'était d'abord, sur la route de Poligny, le petit château d'Arvennes où la vicomtesse d'Arvennes, veuve et peu fortunée, s'efforçait, sans succès, de marier ses filles et d'élever ses fils. L'aîné venait de renouveler son engagement dans les hussards; le second, après diverses tentatives de carrière, était revenu attendre chez sa mère quelque improbable chance. Marguerite, Jeanne et Laure d'Arvennes, gentilles, bavardes et insignifiantes comme leur mère, mettaient tout leur espoir dans les trois mois de fêtes et de réunions que chaque hiver elles passaient à Nice, chez une tante, sans avoir pu encore y trouver un mari. Elles étaient les meilleures amies de Suzanne, ou plutôt ses seules compagnes, car les jeunes filles n'abondaient pas dans le pays. Les trois sœurs nourrissaient chacune, en secret, un tendre sentiment pour Jacques Pontchanin; mais, par respect pour leur aînée, Jeanne et Laure se bornaient à soupirer : « Quel charmant mari ce serait pour Marguerite! il est si *bien* physiquement et si aimable, si brillant! »

— Il aura une très jolie fortune disait M^{me} d'Arvennes, et j'avoue

que, pour lui, je ferais peut-être le sacrifice du nom. Sa famille est très bien posée.

— Du reste, ils sont Pontchanin de Martigny, rectifiait Marguerite elle-même. Le moment venu, il n'y aurait qu'à spécifier que nous tenons à ce que Jacques porte son nom en entier.

— Pendant l'été, tu viendrais ici ou chez tes beaux-parents, nous nous verrions sans cesse.

— Je trouve ce mariage tout indiqué, concluaient à la fois la mère et les trois filles.

Aussi, depuis l'annonce du retour de l'officier, les relations entre Arvennes et Martigny avaient-elles pris un redoublement d'activité qui ne pouvait que s'accroître après l'arrivée de Jacques.

Un peu plus loin, s'élevait la grande villa neuve des Montveillon, amis intimes des d'Arvennes. Très riches, jeunes encore et sans enfants, les Montveillon passaient volontiers dans le Jura, octobre et novembre, leurs seuls mois de repos, disaient-ils, après les mondanités variées de Paris, de Nice ou des bains de mer. Ils éblouissaient volontiers les voisins de leur luxe et de leurs brillantes relations. M^{me} Montveillon éprouvait une sympathie pleine de pitié pour la jeunesse solitaire et cloîtrée de Suzanne.

— Donnez-la-moi pour quelques semaines, disait-elle à M^{me} Pontchanin, et je vous la marierai. Jolie comme elle l'est, ce ne sera pas difficile, surtout avec son nom et sa fortune. Combien a-t-elle exactement? On m'a parlé de 300,000 francs?

— Je vous remercie, Madame, ma nièce de Chagny est encore très jeune et je ne suis pas pressée de la voir s'éloigner, répliquait invariablement la mère de Jacques, sans vouloir satisfaire la curiosité de la jolie mondaine.

— Envoyez-la-nous au moins quelquefois avec les d'Arvennes, vous savez que l'on est très gai à la maison, nous avons toujours du monde, elle s'amuserait un peu, sa vie est trop sérieuse.

Malgré ces invites, aucune intimité ne s'était établie, les « genres » étaient trop différents; les Pontchanin étaient trop paisibles pour se laisser entraîner et plus encore pour lancer Suzanne seule dans un tel tourbillon. Paul Montveillon le comprenait bien, qui les connaissait depuis son enfance. Il raillait les tentatives de sa femme pour l'émancipation de Suzanne.

— Attends au moins le retour de Jacques. Par lui tu obtiendras tout ce que tu voudras, il a toute influence sur ses parents, mais c'est bien le seul être au monde à pouvoir s'en targuer.

Dans la direction opposée, la vieille baronne de Saint-Gervais possédait le plus beau château de la région, une magnifique demeure Louis XIV, immense et triste dans sa splendeur déchuë.

Tous les efforts de la baronne tendaient à lui conserver son apparence, et l'intérieur n'en laissait vraiment rien à désirer. Mais elle n'occupait qu'une aile du château ; une pièce immense, à six fenêtres, lui servait à la fois de salon, de salle à manger et de cabinet de travail. Une fois par an seulement, pour recevoir la gentry des environs, elle faisait ouvrir les grandes galeries, allumer les lustres et réparaître les vieux plats d'argent. Elle consacrait à cette unique réception une part sensible de ses modestes revenus et l'on prétendait que, pour maintenir la somptuosité qui lui était chère, plus d'un bijou ancien, plus d'une vieille dentelle étaient sortis de leurs écrins. Jamais pourtant elle n'avait dit un mot de ses soucis d'argent. Elle portait fièrement ses difficultés comme ses tristesses : c'est à peine si, à la vivacité de ses souvenirs, on pouvait entrevoir des regrets pour la vie brillante qu'elle avait dû trop tôt abandonner. Les dix premières années de son mariage avaient été dans sa vie comme une trouée lumineuse, un inoubliable enchantement. Adorée de son mari, très belle, très fêtée, très adulée, dame d'honneur de l'impératrice, elle avait vécu jusqu'à la guerre dans un perpétuel éblouissement. La terrible année 1870 lui avait tout enlevé. Veuve, à demi ruinée, elle s'était brusquement éveillée de son rêve. Avec un courage, dont nul ne l'eût soupçonnée, elle avait emmené ses filles à Saint-Gervais, s'était, à trente-deux ans, emprisonnée avec elles dans une solitude austère, et avait fait seule leur éducation. A force d'énergie, d'abnégation et d'économie, elle avait tant bien que mal équilibré la fortune gravement compromise et, finalement, marié ses filles selon leur rang.

Vieille à présent, mais toujours jolie sous ses cheveux blancs, elle tenait, dans cette petite société jurassienne, un sceptre incontesté. Etre reçu par M^{me} de Saint-Gervais équivalait à être présenté chez la reine, et M^{me} Montveillon, soutenue par l'amitié des d'Arvennes, avait mis toute sa diplomatie à obtenir cette faveur.

Cependant M^{me} de Saint-Gervais n'avait point de mesquine vanité et ses plus chers amis étaient les Pontchanin. Chez eux seuls, elle consentait parfois à venir déjeuner, le dimanche, au sortir de la grand-messe, où, étant de la même paroisse, ils se rencontraient régulièrement. Elle congédiait alors sa vieille calèche pompeuse et démodée et montait lestement le haut marchepied du break découvert. Elle aimait M^{me} Pontchanin pour sa bonté, et Suzanne pour l'éclat de sa jeunesse. Mais toutes ses prédilections allaient au colonel et à son fils, à ce beau garçon, svelte et brun, dont la haute taille élégante, la fière allure, la souriante courtoisie et la belle humeur ravivaient en elle le souvenir toujours cher du mari disparu.

Cette année-là, elle avait même retardé sa réception d'automne pour y voir le brillant officier. Aussi l'accueillit-elle avec chaleur.

— Enfin, te voilà, Jacques! Sais-tu que, dans tout le pays, tu es attendu comme le Messie et que chacun fonde sur toi les espérances les plus variées! Oui..., oui..., je ne puis pas les dévoiler toutes, ajouta-t-elle avec malice, il y aurait de quoi te rendre fat : mais je puis bien te déclarer que les Montveillon complotent une sauterie en ton honneur, à laquelle ils ont déjà convié toute la garnison de Pontarlier. Suzanne vous regarde, colonel, résignez-vous. M^{me} Montveillon a juré de lui faire faire son entrée dans le monde. Il ne vous sera pas possible de résister; d'ailleurs, mes cousins de la Mottevielle, avant de rentrer à Paris, veulent jouer la comédie... Ne vous l'ont-ils pas dit? Ils attendaient Jacques anxieusement pour diriger leur troupe. Ne t'imagines pas que tu vas te reposer, mon garçon..., et ne croyez pas, chère amie, qu'on va vous laisser jouir paisiblement de lui. On s'apprête à vous le disputer féroce-ment; et, moi-même, puisque je n'ai pas mes enfants cette année, je compte un peu sur les vôtres pour m'aider à organiser ma petite réunion; vous me les prêterez bien?

Et revenant à Jacques, elle poursuivit :

— Jusqu'à M. le curé qui veut t'avoir pour son dîner de conférence! Jusqu'au docteur Gaspard qui t'attend pour échanger son vieux cheval... Et les petites Lucquier pour apprendre leur géographie! C'est le docteur qui m'a conté cela. Après une telle réception, tu es le dernier des hommes si tu as le cœur de repartir!

D'un mot, en badinant, elle disait ce qui, depuis trois jours, tremblait sur les lèvres de M^{me} Pontchanin et de Suzanne.

En badinant aussi, l'officier répondit, sans rien dévoiler de sa pensée intime, sans engager l'avenir. Et le retour à Martigny fut allongé par de longs silences soucieux et contraints.

IV

— En vérité, Paul, je vous trouve difficile, déclara M^{me} Montveillon en versant le chocolat mousseux dans les tasses d'argent. Plus j'y songe, plus je me réjouis de ma petite combinaison, et mon père lui-même, si peu susceptible d'emballement, la trouve excellente. Convenez au moins qu'il est rare d'arranger d'un seul coup les affaires de cœur, d'argent, de sentiment, et de satisfaire tous les intéressés jusqu'aux plus lointains aboutissants.

— Croyez-vous vraiment, ma chère, répondit Paul Montveillon, en coupant méthodiquement ses petits pains, que les Pontchanin vous sauront gré de vous mêler de leurs affaires? Vous êtes trop fine pour

le penser. Vous savez comment ont été reçues vos avances pour marier leur nièce. Ce sera bien autre chose si vous touchez à leur fils!

— Mais je sais aussi qu'ils n'ont qu'une terreur, celle de le voir partir de nouveau, et, pour le garder en France, tout moyen sera accueilli avec joie, même mon intervention. Oh! je ne me fais aucune illusion sur les sentiments de M^{me} Pontchanin à mon égard. J'incarne à ses yeux la vie et le monde : elle subit l'une et déteste l'autre. Sa sympathie ne peut donc être bien grande. Cependant, elle me recevrait avec enthousiasme si je pouvais la décharger de cette terreur de voir repartir Jacques.

— Peut-être, accorda le jeune homme, sans conviction; je crois assez que l'essentiel pour elle est de garder son fils; mais, sans parler de Jacques lui-même, croyez-vous que le colonel verra d'un bon œil son unique héritier abandonner la noble carrière des armes pour entrer dans l'industrie..., au service de votre père?

— Vous avez de vilains mots, répliqua la jeune femme, un peu froissée par l'accent railleur plus que par les paroles de son mari.

— Non, mais je connais mieux que vous les Pontchanin; s'ils dédaignent d'ajouter à leur vieux nom bourgeois la particule à laquelle ils ont droit, c'est uniquement par une fierté raffinée et supérieure : ils sont très aristocrates au fond, et, soit dit sans vous fâcher, ma chère, la pensée de voir Jacques entrer comme employé, en somme, dans la maison Potin Givreuille, Lambert et C^o n'est pas pour les séduire.

— M^{me} Pontchanin préférera voir et garder chez elle son fils employé de la maison Givreuille que le savoir couvert de blessures et de gloire à l'autre bout du monde, riposta vivement Irène Montveillon. D'ailleurs, la situation n'est pas du tout ce que vous voulez dire. Ce précieux officier serait, chez mon père, plus libre, plus indépendant et mieux payé que le plus diplômé des ingénieurs, carrière qui n'est déjà pas si mal portée. Il ne serait pas employé de la maison Givreuille, mais le représentant, dans cette région, d'une colossale affaire dont le conseil d'administration serait assez titré et chamarré pour rassurer tous les amours-propres. Vous savez bien qu'avec de l'argent on obtient ce qu'on veut.

— Pas des Pontchanin, articula nettement Paul Montveillon en repoussant sa tasse.

— Nous verrons bien : d'ailleurs, en dehors de la situation superbe que mon père ferait à votre ami, l'argent des Givreuille s'offrirait, il me semble, de façon assez séduisante.

— Sur ce point, je vous rends les armes, interrompit galamment le jeune homme; votre sœur est aussi jolie que vous et, je le crois, presque aussi charmante.

— Oui, elle est charmante, jolie, intelligente, affirma Irène en remerciant son mari d'un sourire, et, par-dessus le marché, elle aime Jacques presque autant que je vous aimais lorsqu'il m'a fallu provoquer votre demande.

Ils se turent un instant, l'esprit sollicité par de chers souvenirs, vieux déjà de sept ans.

— C'est vrai. Comme vous étiez gentiment coquette et tendre! Ah! si vous deviez tenir le rôle de Germaine, je ne serais pas en peine du succès.

— Flatteur! Soyez tranquille, Germaine s'en tirera le mieux du monde. Mais ce n'est pas elle qui ouvrira le feu. Pour avoir Jacques Pontchanin, dont la situation dans ce pays est exceptionnelle, mon père donnerait mille francs par mois, plus un pourcentage qu'il ne m'a pas fixé dans toutes les transactions. C'est superbe; il n'en aurait pas fait autant, même pour vous.

Paul eut un geste d'indifférence.

— Je le comprends, je n'aurais pu lui être d'aucune utilité. Il est évident que personne ne peut, comme Jacques, servir les desseins de votre père. En Dauphiné, par sa mère, comme ici par sa famille paternelle, il tient tous les appuis, tous les concours, qui seraient sûrement refusés à tout autre. De plus, sa fraîche notoriété personnelle, son grade, ses qualités physiques, tout en fait un représentant hors ligne, non seulement pour ce rêve fantastique d'un monopole des chutes d'eau, mais encore ses lointains espoirs politiques.

Et comme la jeune femme faisait un vif geste de dénégation, il poursuivit :

— Mais oui, il ne vous en a pas parlé peut-être, mais il vise la succession au Sénat de mon oncle Montveillon.

— Je l'ignorais : c'est uniquement au point de vue des affaires qu'il a tant insisté pour avoir le lieutenant Pontchanin. Moi, je l'avoue, j'ai surtout pensé à Germaine. C'est le meilleur moyen pour elle, sinon le seul, d'atteindre à son but.

— Pourquoi? demanda Paul.

— Si votre officier projette encore quelque équipée lointaine, il ne songera guère au mariage.

— Il peut poursuivre sa carrière en France...

— Et, dans ce cas, acheva Irène, les Pontchanin lui feront épouser sa cousine.

— Allons donc! se récria Paul. Mais ce n'est pas une cousine, c'est une sœur pour lui, et d'ailleurs ce serait un médiocre parti pour Jacques. Il aura une fortune très supérieure à celle de la petite de Chagny.

— Vous croyez?

— J'en suis sûr; le père de Suzanne était à moitié ruiné quand il est mort. On a même dit dans le temps... En tout cas, Germaine n'a pas là une rivale bien terrible. Malgré ses vingt ans, Suzanne n'est qu'une enfant.

M^{me} Montveillon se leva.

— Alors, je vais aujourd'hui même sonder le terrain et commencer mes travaux d'approche. Nous trouverons les Pontchanin cet après-midi à Arvennes, un excellent milieu pour se renseigner sans se découvrir.

En effet, Jacques et Suzanne, rompant avec toutes les vieilles habitudes de Martigny, prenaient maintenant leur part des parties et des réunions. M^{me} Pontchanin, que sa santé délicate retenait souvent à la maison, ne les voyait s'éloigner qu'avec peine, mais le colonel, aidé de M^{me} de Saint-Gervais, protégeait de tout son pouvoir la passagère émancipation de Suzanne. Mieux que sa femme, il se rendait compte qu'il fallait de la jeunesse à la jeunesse et que la présence de Jacques justifiait, sans engager l'avenir, des plaisirs et des distractions en dehors des austères et calmes coutumes qui, jusqu'à ce jour, régissaient la vie de la jeune fille.

Libre enfin de laisser éclater la joie de ses vingt ans, ravie de tout, toujours satisfaite, ignorante des petites susceptibilités mondaines, ni coquette, ni jalouse, inconsciemment originale par la fraîcheur de ses impressions et l'ingénuité de ses étonnements, elle se fit, sans l'avoir calculé, une place que personne ne songea à lui disputer. Et puis, par elle, on se renseignait sur Jacques; en caressant Suzanne, on flattait l'officier; en attirant l'une on s'assurait de l'autre, et Jacques était plus que jamais l'idole de cette petite société.

Quant à lui, il était trop jeune, trop gai, trop plein d'ardeur et de vie pour ne pas accepter joyeusement cette existence animée qu'il n'avait point prévue. Peut-être aussi y cherchait-il avec empressement une occasion de fuir les instances et les prières qu'il devinait tremblantes autour de lui, sans y vouloir répondre. Quelquefois, le matin, il filait à bicyclette sur les larges routes poudreuses, rejoindre les Montveillon pour quelque promenade en bande avec les d'Arvennes ou des hôtes de passage. Suzanne, ces jours-là, trouvait les heures interminables, car, dans les réunions joyeuses comme dans la monotone solitude de Martigny, c'était, avant tout, Jacques qu'elle cherchait, Jacques qu'elle aimait. Pour lui, elle délaissait jusqu'à ses petites amies, si chères cependant, ces petites Lucquier qui guettaient vainement son arrivée des fenêtres tristes de Château-Rouge.

Quand Jacques et Suzanne arrivèrent à Arvennes, ils ne trouvè-

rent au salon que la vicomtesse. Sa broderie sur les genoux, elle était plongée dans la lecture méditée du *Nouvelliste de Lyon*. Ces deux attributs résumaient assez exactement sa vie, ses goûts et ses préférences politique et intellectuelle. Toute la jeunesse profitait des derniers beaux jours pour se livrer à son jeu favori, le tennis. Après quelques minutes, Jacques et Suzanne, aimablement congédiés, allèrent rejoindre la bande joyeuse.

— Ah! vous arrivez bien à propos, s'écria Henri d'Arvennes, je rate tous les coups, aujourd'hui, et j'attire les pires infortunes sur ma malheureuse partenaire. Tiens, Jacques, je te cède ma raquette et ma place auprès de M^{me} Montveillon.

— Merci, j'en ai assez! protesta la jeune femme qui ne perdait pas de vue ses projets et voulait saisir la première occasion de faire causer Suzanne. Marguerite est excellente joueuse, M. Pontchanin ne perdra pas au change.

Et, saluant l'officier d'un amical signe de tête, elle s'approcha de Suzanne qu'entouraient déjà les d'Arvennes.

— Bonjour, Mademoiselle Suzanne, si vous voulez, nous allons nous asseoir, toutes les deux; nous jugerons les coups, c'est moins fatigant. Comment va votre tante? Et le colonel?

Tout en parlant, elle emmenait Suzanne vers un banc rustique adossé à un tilleul, non loin de l'emplacement du tennis, pendant que les joueurs prenaient leurs positions.

— Il faudra apprendre, dit-elle, c'est un jeu très amusant, surtout pour vous qui avez la légèreté et la souplesse d'une enfant. Mon frère est de première force au tennis. Je l'attends dimanche prochain, si vous voulez bien venir goûter chez moi il vous donnera votre première leçon.

— Merci, madame, j'ai Jacques; il est mon professeur de tout ce que j'ignore, répliqua vivement Suzanne, qui n'admettait pas aisément que l'on contestât à son cousin une supériorité quelle qu'elle fût.

— Certainement, M. Pontchanin joue bien, reprit M^{me} Montveillon, et je comprends que vous aimiez à l'occuper de vous comme à vous occuper de lui. Il vous a manqué pendant si longtemps, vous ne voulez rien perdre de ces trois mois de congé si durement gagnés. Cependant, vous n'avez plus à redouter maintenant de bien longues séparations. Avec toutes les relations du colonel, M. Jacques aura la garnison qu'il voudra, tout près d'ici sans doute, Lyon, Bourg, Besançon... Vous devez être même à peu près fixés sur ce point, insista-t-elle devant le silence de la jeune fille?

— Non, avoua Suzanne, nous ne savons pas encore ce que Jacques souhaite exactement.

— Enfin, vous êtes bien sûre au moins qu'il restera dans la région?

— Je ne sais pas; nous le désirons ardemment, mais la carrière militaire est une terrible rivale pour les mères et pour les sœurs.

— Comment! s'écria la jeune femme, il n'est pas possible que votre cousin songe à quitter de nouveau la France! Oh! ma pauvre petite!...

— Je n'ai pas dit cela, je n'ai pas dit cela, répéta Suzanne, il n'en a jamais été question.

Mais M^{me} Montveillon, emprisonnant d'un geste caressant les mains de Suzanne dans les siennes, poursuivait sans l'écouter :

— Non, ce n'est pas possible, votre tante n'y résisterait pas; elle a déjà tant changé, la pauvre femme, dans ces deux cruelles années de tourments et de chagrin. Elle ne supporterait pas une seconde fois pareille épreuve. Cela se comprend, hélas! après l'épouvantable malheur dont elle ne se console pas, comment pourrait-elle se résigner à voir son fils unique courir aux pires dangers? Je sais bien qu'elle vous garde, vous...

— Ce n'est pas la même chose; vous avez raison, Madame, elle a absolument besoin de Jacques, et j'espère bien qu'il le verra et le comprendra, puisque vous-même vous en rendez compte.

— Ah! certes, et croyez bien, chère Mademoiselle, que tout ce qui serait en mon pouvoir, je le ferais bien volontiers pour vous aider à retenir votre cher fugitif.

Suzanne leva sur elle un regard étonné, mais elle ne vit, dans les paroles de la jeune femme, qu'une phrase de banal intérêt. Comment cette étrangère eût-elle pu peser d'un poids quelconque sur la décision de Jacques, quand ses efforts à elle demeuraient impuissants?

M^{me} Montveillon en savait assez pour l'instant; il ne fallait pas effaroucher imprudemment Suzanne, mais, dès à présent, elle pouvait la compter comme une alliée. Aussi, sans plus tarder, commença-t-elle à parler de la Société des forces motrices, discrètement d'abord, sans insister, et d'un air détaché. Quelques jours après, une note parut dans les grands journaux lyonnais, citant les membres du conseil d'administration, pour la plupart généraux, comtes ou marquis, et comme le nom de M. Givreuille y figurait aussi tout naturellement, Paul Montveillon, interrogé par les Pontchanin, fournit quelques renseignements adroitement choisis sur l'affaire qui s'organisait. Il la loua sans excès, mais donna à entendre qu'elle était d'une énorme importance et non seulement au point de vue industriel, mais, indirectement, au point de vue social, pouvait avoir des conséquences de premier ordre.

Puis, négligeant Jacques que la question n'intéressait guère, il s'étendit longuement, avec le colonel, sur les devoirs du capital, la transformation inévitable des conditions d'existence, même à la campagne, le droit au travail et mille choses auxquelles jusqu'ici il n'avait guère pris la peine de songer.

Enfin, jugeant les voies suffisamment préparées, M^{me} Montveillon saisit la première occasion pour aborder nettement la question avec Suzanne. Précisément, Jacques venait de s'étendre avec une visible complaisance sur l'ivresse de la vie presque sauvage qu'il avait menée au Tonkin.

— Quand on a une fois goûté à cette existence de fièvre et d'imprévu, de grandes émotions vigoureuses et saines, il faut bien l'avouer, on se sentirait vite à l'étroit dans la vie mesquine et régulière de nos pays civilisés. Ce n'est rien, le danger ; l'ennui est bien plus terrible, et quand on songe aux malheureuses victimes de telle obscure garnison...

Il s'arrêta soudain, regrettant la phrase imprudente, car une larme brillait dans les yeux de Suzanne. Irène Montveillon l'avait vue avant lui : d'un geste affectueux, elle passa son bras sous celui de la jeune fille.

— Voulez-vous m'aider à servir le thé ? dit-elle légèrement...

— Mais, dès qu'elles se furent éloignées, elle changea de ton et, sincèrement compatissante, elle essaya de consoler Suzanne.

— Ma pauvre petite, ne vous faites pas de chagrin, pour des paroles en l'air. C'est un genre qu'ont tous les voyageurs de ne plus apprécier que les pays lointains ; il faut leur passer, sans y attacher d'importance, cette innocente manie...

— Jacques n'a pas de manie, protesta Suzanne, très chatouilleuse dès qu'il s'agissait de son cousin. S'il parle ainsi, c'est qu'il le pense. Vous verrez qu'il voudra repartir encore. Mon Dieu, Madame, qu'allons-nous devenir ?

— Eh bien, ma chère amie, il faut l'en empêcher, déclara résolument la jeune femme.

Suzanne secoua tristement sa jolie tête :

— On voit bien que vous ne le connaissez pas ! Il a horreur de la vie plate et monotone, de l'inaction, de l'éternelle passivité qui est, en France, la base de la vie militaire, paraît-il. Il en a tellement horreur que je me demande souvent, et avec quelque anxiété, si notre affection sera assez puissante pour dominer ses répugnances. Notre bonheur actuel est bien troublé, je vous assure, par l'inquiétude du lendemain... Mais ce n'est pas le moment de parler de cela, et je vais plutôt servir le thé...

— Laissons le thé : croyez-vous que je puisse être indifférente à

votre peine? Moi aussi j'ai un frère que j'aime tendrement, et je me figure ce que vous pouvez éprouver, je voudrais tant vous venir en aide! Il faut nous soutenir entre nous contre la vie mauvaise qui toujours nous dispute nos chères affections. Ecoutez, ma petite Suzanne, vous me permettez bien, n'est-ce pas, de vous appeler par votre nom, j'ai peut-être un moyen de retenir votre cousin..., ne vous réjouissez pas encore, il est bien incertain! Mais, enfin, je vous le livre, à vous d'examiner ce qu'il vaut. Je comprends très bien que la vie de lieutenant dans une petite garnison de province paraisse peu séduisante à l'énergie, à l'activité, à l'esprit d'initiative de votre cousin. Il a l'âme d'un combattant, d'un lutteur et d'un vainqueur. Il aime voir la vie frémir et se cabrer, pour avoir l'orgueil de la soumettre. Il trouve à l'étranger ces jouissances âpres et hautaines; c'est pour cela qu'il aime l'étranger d'un redoutable amour. Mais si nous pouvions lui offrir, en France, des émotions analogues, ne croyez-vous pas qu'elles auraient un puissant attrait?

Suzanne immobile, attentive, buvait ces paroles, sans comprendre encore à quoi elles tendaient.

— Sans doute, murmura-t-elle, mais je ne vois pas où les trouver? Vous convenez vous-même, hélas! que la plupart des garnisons...

— Aussi, n'est-ce plus d'une garnison qu'il s'agirait, interrompit M^{me} Montveillon. Il y a d'autres intérêts que les intérêts militaires, d'autres carrières, aussi nobles, aussi utiles. Enfin, si votre cousin consentait à donner sa démission, je me charge de lui faire offrir une situation superbe dans cette Société nouvelle dont vous avez entendu parler, sans doute. M. Jacques pourrait y déployer toutes ses grandes qualités d'activité et d'initiative, et il resterait près de vous, très près, à Lyon, probablement, et même à Martigny, la moitié du temps. Il pourrait, par exemple, représenter la Société dans le Jura ou dans une région voisine. Je ne puis, naturellement, vous rien préciser, mais vous n'auriez qu'un mot à dire, ma chère petite, et je vous promets pour votre cousin une situation exceptionnellement avantageuse.

— Merci, balbutia Suzanne attendrie, en se jetant dans ses bras, merci du plus profond de mon cœur. Je ne sais si votre moyen réussira, mais que vous êtes bonne de vous intéresser ainsi à nous, qui n'étions guère jusqu'ici que des étrangers pour vous, ajouta-t-elle tout bas, confuse et repentante du froid accueil qui toujours lui était fait à Martigny.

— C'est bien naturel entre voisins, répondit la jeune femme embarrassée par ces effusions qu'elle n'avait point prévues, et par cette reconnaissance imméritée. Je souhaite très vivement que vous

ne rencontriez pas plus de difficultés auprès de M. Jacques que je n'en aurais, moi, auprès de mon père.

Elle se leva, suivie de Suzanne, pour remplir ses devoirs de maîtresse de maison.

V

Chaque matin, après le déjeuner, M^{me} Pontchanin aimait à faire, au bras de Jacques, le tour du jardin. Elle accompagnait jusqu'à la grille le colonel qui, régulièrement, allait passer une heure à la mairie, puis elle revenait lentement entre ses deux enfants. C'était son meilleur moment : d'un accord tacite, Jacques et Suzanne se gardaient de toute allusion aux projets de la journée ou aux amusements de la veille; le nom même des voisins était soigneusement écarté de ces conversations familiales.

— C'est l'heure de maman, disait Jacques.

Et, en effet, il ne s'occupait alors que d'elle. Un matin, qu'ils examinaient tous trois les progrès d'un jeune sycomore transplanté au printemps, Henri d'Arvennes apparut inopinément. Il était porteur d'une lettre de sa mère pour M^{me} Pontchanin. La vicomtesse conduisait ses filles à Pontarlier, chez leur couturière, et elle insistait pour y emmener Suzanne, qui, comme ses amies, avait sûrement besoin de s'occuper de sa toilette pour la sauterie des Montveillon; Henri, au courant de l'invitation, se hâta d'expliquer le but de sa course matinale. Aussi, avant même que M^{me} Pontchanin eût formulé son opinion, Jacques donna la sienne.

— C'est parfait; il faut que tu sois tout à fait bien, Suzanne, pour ton entrée dans le monde. M^{lle} Joséphine n'est pas digne de te faire ta première robe décolletée. Il faut aller à Pontarlier.

— Je ne demande pas mieux, répondit Suzanne, les yeux brillants de désir, si ma tante le permet?...

— Mais certainement, Madame, vous le permettez, n'est-ce pas? Maman m'a bien chargé de vous dire que ce serait un grand plaisir pour elle d'emmener M^{lle} Suzanne avec mes sœurs. Nous comptons sur elle au train de 1 h. 15, à Champagnole, et nous vous la ramènerons ici à 7 h. 1/2. C'est convenu, n'est-ce pas?

Ces allures cavalières, qui empiétaient sur sa volonté, déplaisaient fort à la mère de Jacques; elle aurait voulu refuser, mais elle était contrainte de trouver cette course assez justifiée.

— Eh bien, soit; remerciez Madame votre mère, Henri; Suzanne ira à Pontarlier, concéda-t-elle avec regret, comme si, de ce petit fait d'un changement de couturière, devait découler toute une existence nouvelle qui lui arracherait son enfant.

Henri reparti, elle reprit, au bras de son fils, sa promenade inter-

rompue, s'efforçant de retrouver la joie vite envolée de cette heureuse matinée. Le soleil était très doux, sans plus rien des ardeurs dévorantes de l'été; il glissait, à travers les rameaux à demi défeuillés, ses rayons tièdes et caressants. A chaque pas M^{me} Pontchanin s'arrêtait pour cueillir une fleur, redresser une branche, enrouler à un vieux tronc une tige traînante de lierre ou de chèvrefeuille; elle causait avec Jacques, mêlant d'un trait rapide le passé au présent, mais sans oser, hélas! aborder l'avenir.

Derrière eux, Suzanne songeait. Un moment distraite par la mission d'Henri d'Arvennes, elle revenait maintenant à ses secrètes préoccupations. Elle avait, la veille encore, causé beaucoup avec M^{me} Montveillon, elle s'était exaltée à son contact, mais, à mesure que s'éteignait l'écho de la voix entraînante, le projet froidement examiné paraissait à la jeune fille plus irréalisable. Comment admettre que Jacques renoncât à sa carrière pour entrer dans l'industrie? « Il faudrait pour cela qu'il m'aimât comme je l'aime. » Déjà, dans sa pensée, elle ne disait plus *nous* et, pour elle seule, voulait livrer la lutte. Un instinct lui disait que, malgré leur ardent désir de conserver leur fils, ni le colonel ni M^{me} Pontchanin ne seraient en ce cas d'utiles auxiliaires. Mieux valait encore s'adresser à Jacques lui-même.

— Voici le facteur, dit M^{me} Pontchanin en se retournant vers Suzanne; toutes deux s'engagèrent à sa rencontre dans la longue avenue, non qu'elles attendissent rien de particulier, mais, instinctivement, par la longue habitude où l'absence de Jacques les avait mises d'attendre impatiemment ce porteur de nouvelles. Il n'avait à remettre, avec quelques journaux, que deux lettres, l'une pour Jacques, resté en arrière avec le jardinier, l'autre, une petite enveloppe rose liserée d'or, couverte d'une grosse écriture, à l'adresse de Suzanne.

— C'est des petites Lucquier, dit la jeune fille en fendant l'enveloppe; je les ai un peu négligées.

Elle lut tout bas d'abord : « Il y a dix jours que nous ne vous avons vue, chère Suzie, dix grands jours qui auraient semblé bien longs à votre petite Lina si elle n'avait su que pour vous ils étaient pleins de joie. Mais maintenant je voudrais tant vous voir. Est-ce vrai ce que m'a dit hier le docteur Gaspard : que vous deveniez mondaine? Je l'aurais battu pour cette méchante parole! J'y ai pensé toute la nuit; je ne veux pas le croire; ce n'est pas possible...; rassurez-moi vite, grande amie! Qu'est-ce que nous deviendrions, nous, alors, si, vous aussi, vous ne vouliez plus nous aimer?... Vous êtes trop bonne, je ne le croirai jamais!

« J'ai fini la brassière au crochet et aussi les découpages pour la

chambre de poupée, mais je n'ai pas pu les coller et miss n'a pas voulu m'aider. Elle dit qu'elle n'a pas le temps, je crois plutôt qu'elle ne sait pas.

« Nous avons reçu hier une caisse de Paris. Maman nous envoie des robes de velours bleu et des cols de dentelle très jolis. Mes sœurs les ont essayés tout de suite. Moi, je n'ai pas pu. Hortense n'aime guère m'habiller deux fois par jour. Papa, lui, nous a envoyé deux grandes poupées qui marchent et dorment ; malheureusement Georgette s'est déjà fait enlever la sienne. Vous savez comme miss est sévère. C'est vrai que Georgette ne voulait pas faire sa page d'écriture, mais on n'aurait pas dû lui donner cette punition-là. Elle est venue pleurer près de ma voiture, je lui ai dit que je vous l'écrirais et que vous lui feriez bien rendre sa poupée. Car vous allez revenir, n'est-ce pas, pourquoi est-ce que vous allez toujours chez les autres ? Ils ne vous aiment pas tant que nous, allez, ma Suzie ; et moi, je vais les détester tous, même votre Jacques, si c'est lui qui vous empêche de venir. Je vous embrasse de tout mon cœur, mais venez, venez !

« LINA. »

— C'est de Lina, expliqua Suzanne en tendant la lettre à sa tante. Pauvre petite ! il y a un tel mélange d'enfantillage et de détresse, que j'en suis toute émue. Je me suis laissée entraîner depuis le retour de Jacques. Je renvoyais toujours d'aller à Château-Rouge. Ce n'est pas sur la route, cela prend toute une après-midi, et, à présent, je ne puis plus, comme cet été, y aller seule en passant par les bois.

Elle parlait surtout pour elle-même, pour excuser cet abandon dont le remords maintenant s'éveillait avec une vraie souffrance, aux tendres reproches de sa petite amie.

— Comme elle est touchante, n'est-ce pas ? reprit-elle, quand M^{me} Pontchanin lui rendit les feuillets roses couverts d'une écriture irrégulière et pressée.

— C'est un pauvre petit cœur, malade aussi comme son corps, murmura pensivement la vieille dame.

Elle devinait trop la vive impression que la plainte enfantine et navrante de Lina produisait sur la jeune fille pour rien y ajouter.

— Tu pourrais y aller demain, dit-elle simplement.

— Demain ? non, s'écria Suzanne, aujourd'hui, tout de suite après le déjeuner. Vous pourrez bien me faire conduire, n'est-ce pas, si Jacques ne peut m'accompagner ?

— Là n'est pas la difficulté ; mais... ton après-midi est prise, tu l'oublies ?

— C'est juste ! M^{me} d'Arvennes, Pontarlier... Eh bien, je n'y irai

pas... je ne puis pas, pour une robe, faire tant de peine à ma petite Lina. Elle va, toute l'après-midi, guetter mon arrivée. Quelle déception si je n'apparais pas ! Vous avez vu quelle frayeur elle a dû monde. Cela se comprend bien avec une telle mère... Toujours la même chose : elle leur envoie des robes de velours et ne s'inquiète guère de les soigner, de les caresser, de les aimer... Non, je ne puis pas maintenant aller à Pontarlier. J'aurais constamment sous les yeux le petit visage souffrant de Lina, et, dans mon cœur, ses plaintes si douces.

Elle se tut, sentant subitement s'éteindre la fièvre joyeuse des jours passés. Elle retombait brusquement des sommets sans hauteur du plaisir où s'était, ardemment et en dépit de tout, élancée sa jeunesse. Il suffisait de l'appel d'un cœur d'enfant pour l'arracher à l'existence brillante et vide qui l'avait un moment séduite. Souvent ainsi, rompant notre indifférence distraite, un infime petit fait venu à son heure, une circonstance presque insaisissable font tressaillir notre âme et, sur toute notre vie, mettent leur lointaine emprise.

VI

La jolie jument bai faisait sonner ses sabots sur la route sonore bordée de platanes. Sur les prairies jaunies et sur les champs déserts glissait un vent léger venu de la montagne ; par bouffées, arrivait au plateau l'âpre senteur des pins ; une teinte très douce étendait sa caresse sur la netteté des lignes, la précision des arêtes montagneuses et éloignait presque à l'infini le pâle horizon où s'enfuyait la plaine. Une joie profonde flottait dans l'air, non cette ivresse joyeuse du printemps, légère et expressive comme le gazouillement des oiseaux, mais une joie intime et contenue, une joie recueillie et puissante, comme ombrée de mélancolie.

L'impression en était si forte que Suzanne elle-même, malgré sa volonté de parler, ne pouvait s'y soustraire. Elle était arrivée, non sans peine, à se faire conduire par Jacques à Château-Rouge. Le jeune homme avait d'abord vivement protesté ; il ne comprenait pas que Suzanne renonçât à la course, si nécessaire pourtant, de Pontarlier, pour cela seul que trois petites filles avaient hâte de la voir. Mais comme, devant ses objurgations, Suzanne était demeurée inflexible, il s'était résigné à la conduire dans sa jolie charrette anglaise, non pas à la gare, mais dans la vallée sombre et étroite où s'isolait mélancoliquement le vieux château de briques rouges.

— Vraiment, dit Jacques tout à coup, comme la voiture quittait la grande route pour s'engager dans un chemin vicinal, je ne parviens pas à m'expliquer pourquoi l'on a choisi, pour trois pauvres

enfants délaissées et malades, cette morne et triste retraite. L'hiver doit être affreux à Château-Rouge et...

— Froid, mon Dieu, oui, comme partout, mais il n'est pas sombre, Jacques, il n'est pas triste plus qu'ailleurs, il sera même très gai tant que tu seras près de nous. C'est ton absence qui nous assombrit plus que celle du soleil.

— Eh bien, réjouis-toi, petite flatteuse, l'un et l'autre nous rayonnons pour toi, riposta l'officier, mis en défiance, et tentant de repousser la conversation qu'il sentait venir.

Mais Suzanne, cette fois, voulait aller jusqu'au bout.

— Oui, vous rayonnez aujourd'hui, mais en vous préparant déjà à l'abandon; oh! je le vois bien, tu esquives toujours une réponse précise quand nous te parlons de l'avenir; si tes projets répondaient à nos désirs tu n'aurais pas tant de peine à les avouer... Tu ne peux pourtant songer à repartir?...

— Ma petite Suzanne, je te retournerai la question, interrompit Jacques, un peu nerveusement. Si vos désirs étaient raisonnables et réalisables, vous ne trembleriez pas tant pour eux. Au fond vous désirez ce que vous ne pouvez vouloir...

— Mais si, Jacques...

— Non, coupa-t-il la voix brève, il est impossible que vous ne compreniez pas tous, et même toi qui es encore une enfant, que votre vie tiède, inactive et molle ne peut me convenir.

— Jamais nous n'avons voulu te garder à Martigny, Jacques, tu te trompes!...

— Pas à Martigny, mais à Pontarlier, à Besançon, à Lyon? Eh bien, non, cela non plus ne peut me suffire. Tu ne sais pas ce qu'est la vie d'un lieutenant dans nos paisibles garnisons; j'admire et je pratique la discipline militaire, je fais exactement, quand il le faut, le plus fastidieux service, mais borner à cela ma vie, ah! non! Trouve-moi une garnison en France où un simple lieutenant puisse déployer toute son activité, son énergie, ses ressources personnelles, son esprit d'initiative, où il trouve un peu d'imprévu, où il puisse se passionner, enfin, et, je te l'assure, je fais tout au monde pour l'obtenir.

Il répétait, presque mot pour mot, ce que M^{me} Montveillon disait hier à Suzanne, et, à son tour, la jeune fille réfuta ces arguments ainsi que l'avait fait sa nouvelle amie.

— Je ne sais pas, Jacques, tu comprends que j'ignore ce qui se passe dans les garnisons de France. Mais, si tu les trouves insipides et monotones, rien ne t'oblige à limiter à elles seules tes ambitions. Il n'y a pas que le métier militaire au monde. Tu dis qu'en temps de paix il est sans intérêt; tu pourrais employer autrement ta vie et

très utilement aussi ; il y a mille moyens de rendre service à son pays. Je sais assez d'histoire pour dire que Cincinnatus est un noble exemple que tu pourrais imiter sans déroger.

— Grand Dieu ! où veux-tu en venir, ma pauvre Suzon ? s'écria Jacques désarmé par l'ingénuité de ces souvenirs historiques. C'est un sermon en trois points dont tu m'honores : je voudrais bien arriver à la conclusion?...

— La voici : puisque la vie militaire en France ne te suffit pas, donne ta démission, tu trouveras sans peine des occupations très utiles, très intéressantes : M. Givreuille, par exemple, pourrait te donner une position superbe dans son Syndicat des forces motrices...

Jacques éclata de rire.

— Ah ! c'est trouvé ! commis voyageur en chutes d'eau, c'est charmant !...

— Mais non, protesta Suzanne complètement décontenancée, ce n'est pas cela du tout.

— Tu as raison ; c'est plutôt rabatteur de chutes d'eau qu'il faudrait dire. Quel joli titre original ! Hein, qu'en dis-tu ? Cela ferait bien sur mes cartes de visites?...

— Tu es méchant, Jacques, dit Suzanne les larmes aux yeux ; pourquoi te moques-tu de mes idées ?

— Oh ! tes idées, ma chère enfant, dis plutôt celles de M^{me} Montveillon.

— Eh bien, oui : M^{me} Montveillon, voyant ma grande, ma très grande crainte de te perdre de nouveau, a bien voulu chercher, elle aussi, un moyen pratique de te retenir.

— Si elle n'a trouvé que celui-là, tu lui dois beaucoup de reconnaissance, poursuivit Jacques toujours ironique.

Impuissante et vaincue, Suzanne ne répondit rien. Il n'était plus temps, du reste, de défendre sa cause.

Devant eux une barrière de bois délabrée s'ouvrait sur une allée dont le sable avait dès longtemps disparu sous la vigoureuse poussée des mauvaises herbes. Les arbres mal émondés enchevêtraient leurs branches et les jeunes gens durent se courber sous la rude voûte qui les frappait au visage. Ce ne fut pas long, la courte avenue débouchait brusquement sur un jardinet fleuri enserré par la forêt et étalant ses pelouses et ses corbeilles devant le vieux château massif. Un triple cri de joie salua leur arrivée. Deux fillettes de cinq et sept ans, tabliers blancs et mollets nus, s'élançèrent à leur rencontre.

— Attention, attention ! cria l'officier, maintenant Stella avec peine.

Suzanne sauta à terre et, faisant de la main une rapide caresse

aux petites têtes bouclées, tendues vers elle, elle courut, les bras ouverts, à Lina qui s'avavançait toute vacillante, appuyée sur ses béquilles.

— Pourquoi vous être levée seule, ma chérie? lui dit-elle tendrement.

— Pour vous embrasser plus tôt, répondit l'enfant, son petit visage allongé tout rayonnant de joie. Que je suis contente de vous voir, j'étais bien sûre que vous viendriez. Vous savez, expliquait-elle, le docteur Gaspard m'a permis de marcher un peu seule, il trouve que je vais mieux, que je me redresse..., mais ce qui me fait bien plus plaisir c'est que vous soyez revenue, c'était si long onze jours sans vous voir! Vous me raconterez ce que vous avez fait, cela m'amusera, à présent que vous nous revenez.

Au lieu de tourner bride immédiatement, Jacques laissant son cheval aux mains du jardinier, s'approcha à son tour. Il lui en coûtait de quitter Suzanne sur les dernières paroles échangées. Son impatience tombée, il se reprochait à présent de lui avoir fait inutilement de la peine; il aurait dû, à travers l'extravagance des propositions, ménager le sentiment si tendre qui les inspirait. Jacques l'avait intimement froissée. Plus que n'importe quelles supplications, le silence douloureux de sa petite amie, ce silence humble et désolé avait ému son cœur. Il lui fallait, avant de repartir, un sourire de Suzanne, un regard qui effaçât l'ombre élevée entre eux.

Aussi, pour l'obtenir, se fit-il doux et gai à ravir les enfants. Il prit Annie sur ses genoux, promit à Georgette un éventail japonais, raconta de saisissantes histoires de tigre et de crocodile. Pour Lina surtout, il fut attentif, prévenant, discrètement caressant. Il voulait reconquérir Suzanne en charmant sa favorite. Il n'en fallait pas tant pour dompter la rancune de la jeune fille! Quand il se leva, au vif regret des fillettes, quand il eut solennellement promis de revenir et dûment répondu aux caresses exubérantes de ses nouvelles amies, il serra la main à sa cousine et la retenant un instant :

— A tout à l'heure, Suzanne, je viendrai te prendre avant la nuit.

— Merci, Jacques, répondit-elle d'une voix grave qui soulignait le mot banal.

Ils fixèrent l'un sur l'autre un regard indécis plein de tendresse et de regret.

Mais, son cousin disparu, elle rejeta résolument ses soucis et sa peine. Elle ne voulait pas frustrer les chères petites, trop longtemps délaissées, de la grande joie que sa présence leur promettait. « Il ne faut pas qu'elles souffrent de ma tristesse, pensait-elle, leur part de joie est déjà si mesurée. » Aussi elle leur appartint tout entière, se

laisa tyranniser, joua à la poupée, raconta des histoires, sut écouter, pleine d'intérêt, les mille petits riens qui animaient leur monotone existence. L'institutrice anglaise, brave fille quoiqu'un peu sèche et revêche, rendit la poupée de Georgette et accorda facilement une après-midi de congé. Elle aussi appréciait fort les visites de Suzanne, qui la déchargeaient pour quelques heures de son incessante surveillance. Elle abandonna donc ses élèves avec le plus aimable empressement.

La petite figure souffrante de Lina s'animait, devenait aussi rose que les joues fraîches de ses sœurs, elle était presque jolie maintenant, les yeux brillants, le sourire joyeux découvrant ses dents fines et courtes. Suzanne, redoutant la fraîcheur de cette journée d'automne, l'avait soigneusement installée dans un fauteuil près de la grande table nue de la salle à manger et, sous les regards attentifs des trois enfants, elle se livrait au délicat travail que bien vite Georgette lui avait apporté. Il s'agissait de coller, de monter le fragile mobilier de carton découpé par Lina. Revêtue d'un tablier blanc, une serviette à portée de la main, Suzanne s'absorbait dans sa tâche tout en surveillant les petites mains fureteuses d'Annie.

Elle savait les intéresser, les associer à son travail et l'ardeur heureuse qu'y mettaient les enfants l'emplissait de joie. Pas une fois de toute l'après-midi, elle ne songea à Pontarlier, à la toilette abandonnée et, si la pensée de Jacques, non contente de garder son cœur, voulait encore s'emparer de son esprit, elle la renvoyait courageusement. Ce bonheur qu'elle faisait naître lui était d'une infinie douceur. Et puis Lina avait des mots si tendres, des regards si caressants.

— Si vous vous étendiez à présent, ma chérie, voilà plus de deux heures que vous êtes assise. Vous êtes sûrement lasse.

— Oh! ne parlons pas de moi, je ne sens rien quand vous êtes ici, rien que de la joie!

Il fallut pourtant quitter les chères petites abandonnées. A cinq heures et demie, la nuit déjà tombante, Jacques arriva au grand trot de son cheval. Avec une vraie peine, Suzanne s'arracha aux petites mains cramponnées à ses jupes, aux caresses suppliantes des voix enfantines.

Lina, plus raisonnable, s'efforçait de calmer ses sœurs.

— Elle n'est pas à nous, il faut bien la rendre, mais vous reviendrez bientôt, n'est-ce pas, Suzie?

— Je vous le promets.

Elle embrassa une fois encore les têtes mutines et rejoignit Jacques qui l'attendait dans la charrette.

D'un élan léger, elle fut à côté de lui, et ce rapprochement, à

l'heure discrète du crépuscule, lui fut doux. Mais, d'un commun accord, ils se gardèrent de revenir sur le sujet brûlant qui les divisait. Jacques parla le premier ; avec une visible bonne volonté, il loua la grâce, la vivacité, la gentillesse des petites Lucquier et s'étendit spécialement sur le charme attirant de Lina. Suzanne lui en sut gré.

— Tu leur as fait un bien grand bonheur en t'occupant d'elles un moment, et je t'en remercie. Il y a si peu de gaieté dans leur vie, et puis elles avaient un désir fou de faire ta connaissance.

— Vraiment ? Voilà qui me flatte.

— Elles savent combien je t'aime, répondit Suzanne simplement.

— Et m'aiment pour cela, acheva le jeune homme. La petite infirme a des yeux superbes, pleins d'adoration quand ils se fixent sur toi.

— Pauvre petite ! plus que les autres encore elle a besoin de tendresse. Tu comprends mieux maintenant mon antipathie pour ses parents.

— Dis donc ton indignation, le mot te brûle les lèvres, répliqua Jacques en souriant, et je t'accorde qu'il paraît justifié. Qu'a-t-elle donc cette malheureuse enfant, est-elle difforme de naissance ?

— Non, c'est une espèce de paralysie, de rétrécissement des muscles ou des nerfs qui s'est déclaré il y a quelques années. Le docteur Gaspard croit qu'en la soignant très sérieusement dès le début on aurait probablement pu la guérir. Mais il aurait fallu des soins, un dévouement de tous les instants, il aurait fallu la volonté passionnée de la sauver. A présent il est bien tard. Elle marche avec des béquilles, les jambes arriveront peut-être à se redresser, mais ce qui est plus inquiétant encore c'est qu'elle commence à se voûter, les muscles de la poitrine se retirent eux aussi, c'est épouvantable !

— Est-ce qu'elle souffre ?

— Quelquefois beaucoup, mais le plus habituellement elle ne se plaint pas. Vois-tu, je ne puis m'empêcher de croire qu'une autre mère eût pu prévenir un pareil malheur, ou du moins l'enrayer, l'adoucir.

— Ne dis pas cela, reprit Jacques tristement, Dieu sait combien maman aimait mes frères, et pourtant...

— C'est vrai..., il me semble toujours qu'à force d'amour, on devrait pouvoir écarter la douleur, mais, hélas ! il n'en est pas ainsi, acheva-t-elle tout bas.

Ils étaient arrivés à la grande route unie et plate, le vent du soir fraîchissait, la charrette anglaise volait dans la nuit, éclairant du rayon rapide de ses lanternes les troncs blafards des hauts platanes pareils à des spectres.

D'instinct, Suzanne se rapprocha, frôlant l'épaule de Jacques.

— N'as-tu pas froid? demanda-t-il doucement.

De la tête elle fit signe que non, respectueuse du grand silence dans cette obscurité.

VII

— Alors, vous croyez que tout n'est pas perdu? demanda anxieusement Suzanne.

— Je l'espère fermement, affirma M^{me} Montveillon, il fallait s'attendre à un premier mouvement de révolte chez votre cousin. Mieux vaut encore qu'il ait pris vos propositions en riant : il se méfiera moins. Ne lui en soufflez plus un mot maintenant. Il y reviendra le premier; je me charge de le forcer au moins à examiner ce qu'il repousse si légèrement, et j'ai confiance qu'il reviendra sur cette première impression.

— Peut-être pourrais-je en parler à ma tante?

— Non, il ne faut pas tenter en ce moment de forcer la volonté rebelle de votre terrible officier. Laissez-moi faire.

Un peu réconfortée par l'optimisme et l'assurance de M^{me} Montveillon, Suzanne suivit exactement ses recommandations. Non seulement elle ne revint pas avec Jacques sur la conversation qui les avait divisés, mais elle évita avec soin toute allusion même lointaine aux projets d'avenir; même, quand M^{me} Pontchanin tentait d'approcher le sujet interdit, adroitement elle aidait Jacques à esquiver une question trop précise. Aussi, le jeune homme, rassuré, redevint-il avec elle expansif et gai comme par le passé. Le genre de vie s'y prêtait, du reste. Les réunions se précipitaient, une étrange fièvre d'amusement galvanisait tout ce petit coin du Jura, que le froid et l'humidité des jours d'automne ne parvenaient pas à calmer. Si la pluie venait interrompre le jeu de tennis, les jeunes gens improvisaient une charade ou un tour de valse. On avait ainsi dansé chez les d'Arvennes, chez les la Mottelière et jusqu'à Martigny, sans que M^{me} Pontchanin, positivement débordée, essayât la moindre résistance. Mais, jusqu'ici, le grand dîner somptueux et un peu solennel de la baronne de Saint-Gervais dominait cette extraordinaire saison inaccoutumée, comme son vieux donjon seigneurial régnait sans conteste sur les villas, les gentilhommières et les petits châteaux environnants. Une fois de plus, l'ancienne dame d'honneur de l'impératrice s'était sentie, avec une intime satisfaction, l'arbitre et la souveraine de cette petite société qu'elle ne dédaignait point d'éblouir une fois l'an. Cette fois, stimulée elle aussi par la présence de Jacques, et peut-être aussi par les succès à

venir de la sauterie Montveillon, elle s'était surpassée. Aidée de Jacques et de Suzanne, elle avait vidé les armoires profondes de tous leurs antiques trésors; les vieux buffets ruisselaient d'argenterie, les flammes roses tremblaient aux lustres de Venise et, sur la nappe blanche jonchée de fleurs, triomphait un merveilleux surtout argent et biscuit de Sèvres, une œuvre d'art unique offerte par l'empereur. Pas un des invités n'eût certes pu rivaliser avec ce luxe hautain, cette splendeur parfois incomplète, mais qui dédaignait de masquer ses lacunes par la mièvre élégance moderne. C'est ainsi qu'aux bouts de la table, comme enfants de la maison, Jacques et Suzanne s'asseyaient sur de simples chaises de cuisine, le nombre des convives dépassant celui des sièges en cuir de Cordoue de la salle à manger. Très belle encore, très grande dame et d'une amabilité plus bienveillante que cordiale, la baronne, en robe de moire bleue entièrement couverte de Chantilly, — sa toilette de gala, toujours la même depuis le mariage de sa fille aînée, — avait pu jouir de son triomphe. A défaut de ses gendres, le colonel, cette année-là, présidait la table en face d'elle, au secret dépit du comte de la Mottelière et de l'oncle Montveillon, sénateur et conseiller d'Etat, qui, chacun, se croyaient des droits à cette place d'honneur. Mais la baronne n'était pas femme à masquer ses préférences, fût-ce au profit de la hiérarchie officielle.

— Ma chère petite, avait-elle déclaré à Suzette, j'entends que ce soit chez moi que tu fasses ton entrée dans le monde et non chez les Montveillon; aussi l'on viendra chez moi en habit et toilette basse pour que j'ai le plaisir de te voir la première en robe décolletée.

Décolletée, elle l'était à peine, la fraîche robe de crêpe blanc, et pourtant c'était presque un événement pour la jeune fille de découvrir son joli cou flexible, de montrer jusqu'au coude ses bras blancs, ses fins poignets. Très flattée de la confiance des dames Pontchanin, M^{lle} Joséphine s'était surpassée, et Suzanne était vraiment délicieuse dans sa simple et vaporeuse toilette sans un ruban, sans une dentelle, sans un bijou qui eût heurté l'harmonie ou coupé la ligne des molles et légères draperies blanches. Dans ses cheveux blonds noués bas sur la nuque, Jacques avait piqué une rose blanche. Seuls, ses yeux sombres, les grands yeux d'un brun velouté mettaient, dans toute cette blancheur pâle et d'une harmonie antique, une lueur ardente et tendre.

Avec un soin maternel, M^{me} Pontchanin avait veillé sur cette première toilette mondaine. Attentif et charmé, fier aussi de la grâce chaste de son enfant, le colonel avait donné son entière approbation. Jacques enfin, après un minutieux examen, s'était fait joyeusement prophète du succès.

Il ne s'était point trompé, la jeune fille fut trouvée exquise : c'est à peine si M^{me} d'Arvennes, entourée de ses trois filles, papillonnantes et eurubannées, risqua une timide observation.

— Tu es vraiment très gentille dans tout ce blanc, ma petite Suzanne, mais pourquoi n'as-tu pas mis une ceinture rose ou bleue, et une fleur plus gaie dans tes cheveux, cela aurait relevé ta toilette un peu fade?

— Je ne suis pas de votre avis, avait répliqué la baronne de Saint-Gervais, et je fais au contraire tous mes compliments à Suzanne, pour avoir évité la banalité des fanfreluches.

M^{me} d'Arvennes ne luttait jamais avec personne, elle ne se sentait pas de force et se bornait à de petites insinuations, à des critiques doucereuses qui satisfaisaient ses petites rancunes et ses petites jalousies. Son esprit étroit, ses idées préconçues, ses illusions maternelles et ses fiertés déplacées étaient autant de petits travers que ses voisins jugeaient avec indulgence à cause de son habituelle bonté, de sa situation difficile de veuve chargée d'enfants, à cause surtout de l'ancienneté de sa famille et des relations traditionnelles.

— Il y a toujours quelque côté à ne pas voir ou à oublier dans toute relation, disait parfois le colonel.

— Aussi ne sera-t-elle jamais qu'une relation pour moi et non une amie, ripostait la baronne. Je lui pardonne ses défauts et lui en passerai dix fois plus, mais je lui en veux de sa sottise!

Cependant, de cette réunion où elle avait été fêtée, Suzanne avait rapporté un vague malaise, une petite inquiétude douloureuse au cœur. Dès son arrivée à Saint-Gervais, elle s'était vu arracher Jacques, son Jacques, son ami que, depuis deux jours, on ne lui disputait plus, abrités qu'ils étaient, tous deux, sous les auspices de la baronne. Tout de suite, en arrivant, M^{me} Montveillon avait mis la main sur lui, et Suzanne, confiante dans les promesses et l'habileté de son alliée, s'était empressée de lui céder l'officier. Mais, bien vite, elle s'était aperçue que Jacques, loin de s'attarder en d'utiles causeries avec M^{me} Montveillon, s'empressait auprès de M^{lle} Givreuille qui, depuis la veille seulement, commençait son petit séjour annuel dans le Jura. Germaine Givreuille, grande, brune, très élégante dans sa toilette vert pâle jonchée de chrysanthèmes naturels d'un rose délicat, était vraiment une fort jolie femme. Elle était dans la plénitude de sa beauté, de sa fraîche et vigoureuse jeunesse. Ses yeux, très noirs, largement fendus, ses lèvres rouges, ses cheveux bas sur le front, lui donnaient un cachet exotique qu'elle cultivait avec d'autant plus de soin qu'elle était de la plus pure race lyonnaise. Elle avait rencontré Jacques deux ans auparavant et en

avait été si vivement impressionnée qu'elle avait, dès lors, repoussé sans examen les nombreux candidats à sa main et à sa fortune. Son père, du reste, ne blâmait pas cette romanesque fidélité : il demandait moins à ses gendres une fortune équivalente, qu'une position sociale supérieure à la sienne. Il n'était, malgré ses millions, qu'un notable commerçant, et l'aristocratie industrielle de Lyon persistait à le regarder de haut, malgré son honorabilité reconnue et l'ancienneté de sa maison. Il souffrait, sans l'avouer, de ce qui lui semblait une injustice et l'était, en effet, car personne n'eût pu dire au juste pourquoi les Givreuille n'étaient pas de la *société*, aussi bien que tel autre fabricant ni plus ancien, ni plus important que lui. Aussi appuyait-il de tous ses vœux la double combinaison de sa fille aînée, qui lui eût livré, pieds et poings liés, le brillant lieutenant Pontchanin.

Mais, pendant toute cette soirée chez la baronne de Saint-Gervais, M^{me} Montveillon, légère et enjouée, ne parut pas y songer une seconde : elle n'eut même pas, avec Suzanne, une allusion à leurs chers projets ; et la jeune fille, décontenancée, commençait à douter de son alliée, lorsqu'à sa vive surprise elle entendit, au cours du dîner, le colonel lui-même interpeller M. Montveillon pour obtenir sur le fameux syndicat quelques détails supplémentaires. M. de la Mottelière se renseignait, plein d'intérêt. Il possédait une petite chute d'eau qu'il avait, à plusieurs reprises, vainement tenté d'utiliser pour son service domestique. M^{mo} de Saint-Gervais, par politesse, se fit expliquer de quoi il s'agissait, la conversation gagna de proche en proche, les badinages se mêlèrent aux discussions savantes, aux graves aperçus, et, sans qu'on sût comment, le Syndicat des forces motrices se trouva le héros de la fête. Jacques, pourtant, ne s'en souciait guère, et Suzanne le voyait avec tristesse uniquement occupé de la jeune Lyonnaise. De loin, elle ne pouvait entendre leurs paroles, mais elle surprenait leurs regards, leurs sourires, elle devinait une sympathie entre eux, une entente, presque une intimité, et, pour la première fois de sa vie, vaguement, instinctivement, elle sentit qu'elle était jalouse.

Elle n'avait repris un peu d'entrain qu'en rentrant le soir, lorsqu'en voiture Jacques lui avait déclaré : « Tu étais la plus jolie ce soir ; heureusement qu'elles n'ont pas pu m'empêcher de te regarder ! Enfin, cela ne se passera pas ainsi dimanche, chez les Montveillon, je me dédommagerai, garde-moi ta première valse. »

C. NISSON.

La suite prochainement.

A PROPOS DE LA STATUE DE RENAN

Le 13 septembre prochain, la statue d'Ernest Renan, œuvre du sculpteur Jean Boucher et de l'architecte Nénot, doit être inaugurée sur la place principale de Tréguier. Il ne faut pas voir dans cette cérémonie une fête purement locale, presque familiale, où la vieille cité bretonne célébrerait la gloire d'un de ses enfants. Les « Bleus » de Bretagne ont voulu que la portée en soit plus haute. Le gouvernement, qui leur a des obligations, assistera à l'inauguration du monument : le ministre de l'instruction publique prendra la parole; M. Combes prononcera un discours politique au cours d'un banquet « démocratique » de 2,000 couverts. Il ne s'agira pas seulement, comme le *Temps* l'affirme¹, « d'honorer Ernest Renan, merveilleux écrivain, apôtre de la tolérance et de la pensée libre »; il s'agira surtout de manifester aux yeux de tous la vitalité de la Bretagne libre-penseuse et de tourner au panégyrique de la politique ministérielle l'éloge du héros du jour.

A ceux qui vont l'accaparer de la sorte, nous voudrions prouver qu'il n'est pas de pire contre-sens que de faire d'Ernest Renan une cariatide de leur édifice d'iniquité. Nous connaissons la pensée politique de Renan. Il ne s'est pas désintéressé de son époque. Il nous a souvent fait confiance de ce qu'il pensait d'elle et de ce qu'il souhaitait pour elle. Sur tous les points, il est en contradiction avec nos maîtres : en sorte que parmi les ironies que le « grand chorège » ménage (selon Renan) pour le divertissement des mortels, c'en sera une bien piquante que de voir des démagogues, des jacobins, des anticléricaux s'évertuer à louer un royaliste antidémocrate, antijacobin et suspect de religiosité.

*
* *

Ernest Renan n'aima guère la démocratie. Il a multiplié contre elle les témoignages de sa défiance et de son hostilité; et cette antipathie ne procédait point d'un dédain irraisonné d'intellectuel pour la masse ignorante et grossière : elle était née d'observations nettement perçues et de conclusions nettement déduites.

¹ N° du 16 août.

Il était entré dans la vie avec un rêve de gouvernement « scientifique », composé d'hommes rompus aux bonnes méthodes et décidés à les appliquer dans la conduite des affaires du pays¹. Il ne doutait pas alors que la diffusion de la haute culture n'opérât le salut de la société et ne la dégoutât d'une recherche trop âpre du bien-être. Un contact plus direct avec la réalité, et surtout le spectacle du coup d'Etat du 2 décembre, où il vit le peuple « accueillir d'un air narquois les signes de deuil des bons citoyens² », frappa en plein cet idéal un peu chimérique et brouilla définitivement Renan avec la démocratie.

Ce que Renan craignait d'elle, c'était d'abord ses légèretés, ses entraînements irréfléchis, son oreille complaisante aux charlatans beaux parleurs qui la dupent par leurs phrases sonores et menteuses. Il ne pardonnait pas aux hommes de 48 « l'erreux capitale³ » d'avoir déferé le pouvoir à « un souverain aussi borné, aussi étourdi, aussi accessible à la calomnie, aussi facile à surprendre que le peuple représenté par le suffrage universel ». Il estimait pour sa part « qu'un pays démocratique ne peut être bien gouverné, bien administré, bien commandé⁴ », vu « qu'il serait contre nature qu'une moyenne intellectuelle qui atteint à peine celle d'un homme ignorant et borné, se fit représenter par un corps de gouvernement éclairé, brillant et fort⁵ ».

Il semblait donc de voir « cette patric française, construite au prix de mille ans d'héroïsme et de patience..., guidée par une conscience insuffisante qui ne sait rien d'hier et ne se doute pas de demain⁶ ».

Mais plus encore que l'éternelle frivolité de *Δημοκρατία*, Renan détestait dans la démocratie ses instincts jaloux, son impatience des supériorités naturelles, sa haine de la discipline sous quelque forme qu'elle manifeste ses exigences. Il l'appelait « le plus fort dissolvant de l'organisation militaire », car « l'organisation militaire est fondée sur la discipline; la démocratie est la négation de la discipline⁷ ». — Quelle est, en définitive, la visée secrète ou avouée de toute démocratie, sinon d'assurer à chacun de ses membres un maximum de félicité matérielle? Voilà contre quoi protestait l'idéalisme aristocratique d'Ernest Renan. Il avait peur d'un état social

¹ *Avenir de la science*, p. 350.

² *Ibid.*, p. iv.

³ *Feuilles détachées*, p. 239; cf. *Réforme intell. et mor.*, p. 14.

⁴ *Réforme intell. et mor.*, p. 43.

⁵ *Ibid.*, p. 48.

⁶ *Discours et Conférences*, p. 124.

⁷ *Réforme intell. et mor.*, p. 54.

où l'égoïsme de chacun, délivré de toute contrainte religieuse ou morale, réclamerait sa pâture immédiate, « où une masse dégénérée n'aurait d'autre souci que de goûter les plaisirs ignobles de l'homme vulgaire ¹ ». Quel désintéressement attendre d'une foule avide de jouir, pour qui l'intérêt actuel est l'unique levier d'action? Or « la nation vit des sacrifices que lui font les individus »; et, clairvoyant, Renan prophétisait « un mortel affaiblissement de l'esprit national là où s'engourdirait cet appétit de dévouement ». — Il allait jusqu'à dire que « la démocratie sectaire et jalouse est ce qu'on peut appeler l'erreur théologique par excellence, puisque » ..., — ici l'on reconnaîtra une de ses maximes favorites : *Humanum paucis vivit genus!* — « puisque le but poursuivi par le monde, loin d'être l'aplanissement des sommités, doit être au contraire de créer des dieux, des êtres supérieurs, que le reste des êtres conscients adorera et servira, heureux de les servir ² ».

D'espérer vraiment que des classes sociales ardentes au plaisir consentent à jouir ainsi par procuration des biens de ce monde, Renan n'avait pas cette naïveté. Au moins voulait-il prévenir par un sage système politique les excès ordinaires de la démocratie. Celui qu'il a tracé ³ serait digne d'une très attentive étude : on y voit Renan préoccupé de corriger les défauts du suffrage universel, auquel la France, entêtée de ses préjugés, ne voudrait jamais renoncer. A une telle fin nulle forme politique ne lui semblait mieux adaptée que « cette royauté constitutionnelle, le plus parfait des gouvernements, où une nation contracte un pacte séculaire avec une famille et peut, à certaines heures, se concentrer en un cerveau ⁴ ». C'est là une idée sur laquelle il est revenu souvent. Il insinue parfois quelque réserve ou quelque doute. On sent pourtant que dans l'intime de son esprit il acceptait cette solution comme éminemment bienfaisante.

Il faut ajouter, pour reproduire en sa complexité si ondoyante la pensée d'Ernest Renan, que, dans la dernière partie de sa vie, ses défiances à l'égard de la démocratie tendaient à s'apaiser. Son pessimisme se déridait et souriait presque à l'ancien objet de ses anathèmes. C'est que la démocratie victorieuse était pour lui pleine de déférences; elle le comblait d'honneurs, elle l'arrachait à ses travaux et le forçait doucement à coqueter avec elle. Renan se

¹ *Dialogues philos.*, p. 99.

² *Dialogues philos.*, p. 99; cf. *Réforme intell. et mor.*, p. 247.

³ *Réforme intell. et mor.*, p. 85 et sq. — Entre autres *desiderata*, Renan préconise le vote plural; il admet que les femmes exercent le droit de suffrage (par l'intermédiaire d'un frère, d'un mari, etc.).

⁴ *Feuilles détachées*, p. 152; cf. *Réforme intell. et mor.*, p. 71; 294, etc.

laissait faire. Il trouvait l'heure « bonne et douce ¹ ». Sa philosophie devenait assez analogue à celle des cigales et des alouettes au chant desquelles il composa ses *Drames philosophiques* et « qui n'ont jamais douté, je pense, que la lumière du soleil ne soit une chose très douce, la vie un don excellent et la terre des vivants un bien agréable séjour ² ». Lui qui, au temps de sa sérieuse jeunesse, avait loué si éloquemment La Mennais de n'être tombé jamais « dans cette dérision de soi-même où la vanité et l'adulation d'un public frivole ont amené tant d'âmes d'abord favorisées ³ », il glissait à un scepticisme à demi libertin où s'affadissaient ses rigueurs passées. Pourquoi, après tout, boudier sa patrie parce qu'elle s'est orientée dans des voies différentes de celles qu'on souhaitait? « C'est peut-être elle qui a raison ⁴ ». D'ailleurs les événements le rassuraient un peu. Il jugeait que, depuis la consolidation de la République, le peuple avait usé du pouvoir plus sagement qu'on n'aurait osé l'espérer. Quand le haineux Caliban (*Eau de Jouvence*), qui personnifie la plus basse démocratie, a détrôné le sage Prospero, il adoucit subitement ses prétentions et ses insolences : « La propriété est le lest d'une société; je me sens de la sympathie pour les propriétaires ⁵ »; et le parti aristocratique dépossédé constate que « depuis que Caliban est au pouvoir (vit-on jamais un pareil sapajou?) il se comporte avec assez de sagesse. Nous espérions qu'il n'allait faire que des folies, et il n'en est rien ⁶ ». Au fait, Caliban n'est-il pas à sa manière un agent du progrès? « Sans Caliban, point d'histoire. Les grognements de Caliban, l'âpre haine qui le porte à supplanter son maître, sont le principe du mouvement dans l'humanité ⁷. » Après tout, mieux vaut Caliban que « Prospero, restauré par les Jésuites et les zouaves pontificaux ⁸ ».

On voit le travail qui s'était insensiblement accompli dans la pensée de Renan. Il s'accommodait finalement de la démocratie comme d'un moindre mal, qui n'allait pas sans quelque avantage; il la jugeait même « un des besoins, et des besoins légitimes de notre temps ⁹ » : mais, au milieu de son adhésion indulgente, il se réservait le droit au sourire et à « quelques plaisanteries sans con-

¹ *Mélanges d'histoire et de voyages*, p. XIII.

² *Drames philos.*, p. 4.

³ *Essais de morale et de critique*, p. 193.

⁴ *Mélanges d'hist. et de voy.*, p. XIII.

⁵ *Drames philos.*, p. 65.

⁶ *Ibid.*, p. 130.

⁷ *Drames philos.*, p. 244.

⁸ *Ibid.*, p. 110.

⁹ *Discours et confér.*, p. 223. (Discours prononcé à Quimper en 1885.)

séquence¹ »; et sous cette ironie voilée, reparaisait, à l'égard du peuple souverain, le « scepticisme » irréductible, dont il s'était accusé dans la prière sur l'Acropole².

*
* *

A l'heure actuelle, — en attendant « l'unité morale » qu'on nous promet — la France est nettement divisée en deux opinions, et toutes les nuances intermédiaires des partis tendent à s'effacer : d'un côté, ceux qui rêvent un Etat tout-puissant, unique moteur de la nation, maître des corps, maître aussi des âmes, et soucieux de façonner les générations d'après un idéal préconçu; de l'autre côté, ceux qui, respectueux des droits de l'Etat, estiment pourtant qu'il est des domaines réservés où son intrusion est illégitime, et qu'il serait étrange que le parti au pouvoir eût seul licence de penser et de vouloir dans un grand pays.

Entre ces deux camps, Renan n'eût pas hésité. Il fut toujours un adversaire très résolu du développement des puissances de l'Etat, et l'un de ses principaux griefs contre la Révolution était de les avoir accrues indéfiniment en ne laissant debout « qu'un géant, l'Etat, et des milliers de nains³ ». Dès sa prime jeunesse, il déclarait dans *l'Avenir de la science* que l'Etat « ne doit que suppléer à ce que ne peuvent faire ou ne font pas les individus⁴ ». Vingt ans plus tard, en 1868, il définissait nettement les limites dans lesquelles il serait souhaitable que les pouvoirs publics renferment leur action : « Notre temps est arrivé pour la première fois, écrit-il, à concevoir une organisation sociale où, l'initiative individuelle ayant toute liberté, l'Etat, réduit à un simple rôle de police, ne s'occuperait ni de religion, ni d'éducation, ni de littérature, ni d'art, ni de morale, ni d'industrie. C'est là un idéal vers lequel il faut tendre, quand bien même il serait impossible de l'atteindre entièrement. Le premier article de notre foi politique, sociale, philosophique, religieuse, c'est la liberté, et la liberté signifie pour nous l'abstention de l'Etat dans tout ce qui n'est pas intérêt social immédiat⁵. » Et quand, après la guerre franco-allemande, ayant recueilli sa part de la leçon que les événements venaient d'infliger à la France, il essayait de tracer le plan d'une « réforme intellectuelle et morale », il insistait encore sur cette limitation des ingérences de l'Etat, qui faisait partie essentielle de son *Credo* poli-

¹ *Drames philos.*, p. 99.

² *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, p. 69, éd. in-12.

³ *Questions contemp.*, p. III.

⁴ *Avenir de la science*, p. 252.

⁵ *Questions contemp.*, p. 73.

tique : « Un principe sur lequel tous les bons esprits de nos jours paraissent d'accord est de n'attribuer à la société, je veux dire à la commune, à la province, à l'État, que ce que les individus isolés ou associés librement ne peuvent faire. Le progrès social consistera justement, dans l'avenir, à transporter une foule de choses de la catégorie des choses d'État à la catégorie des choses libres, abandonnées à l'initiative privée... Une société est d'autant plus parfaite que l'État s'y occupe de moins de choses ¹. »

Il est évident que, dans un esprit ainsi façonné, le socialisme devait rencontrer l'opposition la plus absolue. Ernest Renan savait ce qu'il peut y avoir de légitime dans le fond même des revendications socialistes, car les événements de 48 l'avaient fait beaucoup réfléchir sur ces questions; mais il n'admettait pas que, sous couleur de servir l'individu, un État despotique installât l'universel fonctionnarisme, au risque d'absorber toutes les énergies et d'atrophier toutes les initiatives; et plaçant les maux que cette organisation réalisée pourrait guérir en regard de ceux qu'elle ne manquerait pas de déchaîner, il concluait « ... mieux vaut l'iniquité actuelle que les travaux forcés du socialisme ² ».

Renan s'est également prononcé sur la question du rôle de l'État en matière d'éducation, autrement dit sur la liberté d'enseignement. Il y a un texte qui a été allégué ³ comme une sorte d'apologie du « monopole » et qui mérite d'attirer notre attention, ne fût-ce que pour prévenir l'abus qu'on en a fait. Dans l'*Avenir de la science* ⁴, Renan développe cette idée qu'on attache trop de prix en France à la liberté considérée comme fin en soi, chose excellente en soi. L'essentiel n'est pas tant, selon lui, d'être libre que de savoir comment user de sa liberté. Il ajoute : « S'il y avait une classe légalement définissable de gens qui ne pussent faire ce discernement, il faudrait surveiller ce qu'on leur dit; car la

¹ La *Réforme intell. et mor.*, p. 313-314. — Pour la critique de la tyrannie administrative en France, voy. *Questions contemp.*, p. 59.

² *Avenir de la science*, p. 379.

³ *Journal officiel*, séance du 14 février 1902, p. 680.

M. AYNARD. — « ... Il n'est pas possible d'apporter ici le nom d'un homme ayant véritablement honoré l'intelligence française qui n'ait pas revendiqué depuis cinquante ans les libertés d'enseignement. »

M. Gaston DOUMERGUE. — « Monsieur Aynard, je vais vous en citer un : Renan, dans l'*Avenir de la science*, en 1849, écrivait qu'il était hostile à la liberté d'enseignement. »

... M. AYNARD. — « Monsieur Doumergue, je m'engage à vous apporter, si vous le voulez, plusieurs citations de Renan, qui sont les plus fières revendications en faveur de la liberté d'enseignement. » (*Applaudissements au centre et à droite.*)

⁴ P. 354 et sq.

liberté n'est tolérable qu'avec le grand correctif du bien public qui fait justice des erreurs. C'est pour cela que la liberté de l'enseignement est une absurdité au point de vue de l'enfant. Car l'enfant, acceptant ce qu'on lui dit sans pouvoir en faire la critique, prenant son maître non comme un homme qui dit son avis à ses semblables afin que ceux-ci l'examinent, mais comme une autorité, il est évident qu'une surveillance doit être exercée sur ce qu'on lui enseigne et qu'une autre liberté doit être substituée à la sienne pour opérer le discernement ¹. »

Absence de critique chez l'enfant relativement aux choses qu'on lui enseigne, et par conséquent nécessité d'un contrôle, voilà tout ce qui ressort de ce passage. Renan ne dit pas qui doit exercer ce contrôle; et le déferât-il à l'Etat sous la forme d'un droit de surveillance, c'est là une concession que des esprits très libéraux admettraient avec lui.

Mais le fond de sa pensée ne prête à aucune ambiguïté. Que de fois il a protesté contre la prétention (longtemps inavouée, mais de plus en plus visible) de l'Etat à modeler la jeunesse sur un certain type intellectuel et moral! Que de fois il a dénoncé « les ridicules et les atrocités qui se produisent toutes les fois que l'Etat ne remplit pas son premier devoir, qui est de rester neutre dans les combats de l'esprit ². » La neutralité de l'Etat « en fait de choses spéculatives ³ », tel est le grand principe qui lui paraissait éclairer ces difficiles questions, et il concluait avec force : « Il est clair... qu'un système d'éducation analogue à celui de l'antiquité grecque, un système uniforme, obligatoire pour tous, enlevant l'enfant à sa famille, l'assujettissant à une discipline où la conscience du père pourrait être blessée, un tel système... est de nos jours absolument impossible. Loin d'être une machine d'éducation, ce serait là une machine d'abrutissement, de sottise et d'ignorance ⁴. » Si donc l'Etat ne se mêle pas de détruire les croyances traditionnelles pour y substituer les siennes propres, toute investigation sur les idées particulières des maîtres qu'il estampille devient inutile et illégitime : « L'Etat, en nommant le professeur, ne considère qu'une seule chose, sa capacité, attestée par ses présentations ou des épreuves; il ne doit pas s'enquérir de ses doctrines; il n'en est nullement responsable. Le professeur public n'est pas l'Etat enseignant : il enseigne dans un établissement soutenu par l'Etat en

¹ *Avenir de la science*, p. 357.

² *Questions contemp.*, p. 154.

³ *Discours et conf.* p. 85.

⁴ *Réforme intell. et mor.*, p. 324.

vue de la discussion libre, et sur un brevet de capacité décerné par l'Etat; voilà tout ¹. »

Renan n'eût donc jamais accepté que le parti au pouvoir, au lieu de laisser les doctrines se heurter librement et se mesurer à armes égales, mît l'incalculable force de l'Etat moderne au service d'une des doctrines en présence et accablât l'autre de sa défaveur et de son oppression. Il ne l'eût pas accepté, d'abord parce que son libéralisme était intégral; ensuite parce qu'une expérience personnelle, dont il avait pâti², l'avait définitivement convaincu que l'Etat devient inintelligent et brutal dès qu'il se mêle d'exercer son despotisme dans les choses intellectuelles.

*
* *

Que Renan ait été depuis Voltaire, par des procédés très différents de ceux de Voltaire, le plus redoutable adversaire qu'ait rencontré le catholicisme, c'est ce dont nul esprit attentif à l'histoire des idées ne saurait douter. Il a mis au service de ses thèses une érudition très puissante, une grande fermeté à affirmer constamment les deux principes fondamentaux de sa critique (confiance en la raison humaine, exclusion *a priori* du surnaturel), et surtout la grâce incomparable d'une langue extrêmement simple où se reflètent toutes les nuances de la pensée la plus subtile et la plus fuyante qui fut jamais.

Ce sont là des séductions auxquelles les gens du monde et beaucoup d'esprits cultivés, — d'ailleurs incapables de discuter pied à pied ses affirmations, de les confronter avec leurs sources et de saisir sur le fait les « coups de pouce » dont le grand artiste est coutumier, — n'ont pu évidemment résister. A petit bruit, Renan a détaché de leur foi nombre d'âmes. A-t-il au moins, comme on nous l'affirme, « affranchi de l'*anticléricalisme* les

¹ *Questions contemp.*, p. 231. — Il nous souvient qu'au cours des discussions pédagogiques instituées cette année à l'Ecole de morale, rue de la Sorbonne, M. le doyen Croiset répondit en des termes analogues à M. Rabaud, professeur au lycée Charlemagne, qui avait demandé que l'Etat vérifiât, par une consciencieuse inquisition, le « républicanisme » de ses maîtres.

² Peu avant la publication de la *Vie de Jésus*, le 21 février 1862, Renan ouvrit son cours au Collège de France. Quelques désordres qui se produisirent lors de la leçon d'ouverture donnèrent prétexte au gouvernement impérial pour suspendre le cours pendant deux années. Le 2 juin 1864 un décret affectait à une autre chaire le traitement qui avait été laissé à Renan et nommait celui-ci conservateur sous-directeur adjoint à la Bibliothèque nationale. Renan refusa cette mutation; et un décret du 11 juin le révoqua comme professeur et comme bibliothécaire.

cœurs qu'il a retirés pour jamais au christianisme¹ »? Hélas! l'événement a prouvé combien superficielle était l'heureuse influence dont on lui fait honneur. Regardez aujourd'hui ses plus fidèles disciples : comme cet élégant dilettantisme dont il leur avait appris à se parer est démodé, honni même. On se penchait attendri sur les croyances par lesquelles l'humanité trompe sa soif d'infini. On était large d'esprit, tolérant, et, d'un ample geste, on invitait la foule à remplir le temple dont soi-même on ne franchissait jamais la porte. Aujourd'hui, si l'on s'appelle Anatole France, on va au peuple de Paris pour l'encourager à « chasser les fantômes de la nuit et à se tenir alerte et debout, prêt à défendre les droits de l'esprit contre les ennemis de la pensée et de la République, contre ces étranges libéraux, qui ne réclament de liberté que contre la liberté² » ou encore à ne pas écouter « les prêtres qui enseignent que la souffrance est excellente. C'est la joie qui est bonne! Nos instincts, nos organes, notre nature physique et morale, tout notre être nous conseille de chercher le bonheur sur la terre³ »... Et si l'on est un universitaire éminent, et qu'on s'appelle Gustave Lanson, on travaille énergiquement, au sein de la *Société Condorcet*, à préparer les lois qui arracheront le droit d'enseigner à quiconque porte une robe et s'est enchaîné par d'irrévocables vœux...

Renan a été un « négatif », selon l'heureuse expression de M. Ed. Rod; il a été au suprême degré un « enseigneur de doute », réalisant ainsi le type de l'éducateur tel que le rêve M. F. Buisson.

Mais, au moins, doit-on reconnaître qu'il n'a jamais manifesté à l'égard de ses croyances défuntes cette haine agressive qui se traduit chez certains apostats de nos jours par de véritables accès de « phobie » antireligieuse⁴. Il aurait eu honte de profaner si injurieusement le rêve délicat et pur de sa jeunesse. Au surplus, ce n'est pas en vain qu'on a consacré sa vie à discuter les plus hautes questions qui tourmentent l'humanité. Le commerce des choses élevées communique à l'esprit un souci de l'idéal incompatible avec les étroitesse des esprits vulgaires. Renan l'a dit lui-même dans son poétique langage, « comme ce héros d'un conte celtique qui, ayant vu en songe une beauté ravissante, court le

¹ Lanson, *Hist. de la litt. franc.*, 7^e éd., p. 1081.

² *Opinions sociales*, broch. 1902, p. 76.

³ *Ibid.*, p. 71.

⁴ De très rares mots de colère lui ont échappé : par ex. *Feuilles détachées*, p. xxii : « L'Eglise, quand elle se sentira perdue, finira par la méchanceté : elle mordra comme un chien enragé. »

monde toute sa vie pour la trouver, l'homme, qui un moment s'est assis pour réfléchir sur sa destinée, porte au cœur une flèche qu'il ne s'arrache plus¹ ».

Rien de plus éloigné de sa pensée que le dogme inquisitorial du jacobin, dévot à rebours qui veut imposer ses négations par la force et leur donner le prestige d'un enseignement national. Il admettait que chacun « se taille à sa guise son roman de l'infini² ». — « Chacun, disait-il, doit se défier de ce qu'il y a d'exclusif et d'absolu dans son esprit. Ne nous imaginons jamais avoir tellement raison que nos adversaires aient complètement tort... Pour moi, je m'irriterais d'un monde où tous mèneraient le même genre de vie que moi... Je ne suis pas catholique, mais je suis bien aise qu'il y ait des catholiques, des Sœurs de charité, des curés de campagne, des Carmélites, et il dépendrait de moi de supprimer tout cela que je ne le ferais pas³. » Il avait exercé sa critique destructrice sur la forme la plus éminente où se soit jamais réalisé le sentiment religieux. Il estimait pourtant qu'en son essence la religion est bonne, puisque pour l'immense majorité des hommes, elle est « toute la part faite dans la vie au culte de l'idéal⁴ ». De quel droit supprimer violemment la plus haute et la plus attachante des manifestations de la nature humaine? « Un immense abaissement moral, et peut-être intellectuel, déclarait-il, suivrait le jour où la religion disparaîtrait du monde. Nous pouvons nous passer de religion parce que d'autres en ont pour nous. Ceux qui ne croient pas sont entraînés par la masse plus ou moins croyante; mais le jour où la masse n'aurait plus d'élan, les braves eux-mêmes iraient mollement à l'assaut... L'homme vaut en proportion du sentiment religieux qu'il emporte avec lui de sa première éducation et qui parfume sa vie⁵. »

*
* *

Pour Ernest Renan, la solution suprême des problèmes de la politique contemporaine était donc dans la liberté.

Mais alors, comment nos ministres vont-ils trouver des termes congrus pour louer un penseur si notoirement réactionnaire? Comment M. Combes, proscripteur du breton, osera-t-il faire le panégyrique d'un homme qui a écrit : « C'est une des gloires de la France qu'elle n'a jamais violenté la conscience linguistique de

¹ *Disc. et confér.*, p. 40; cf. *Questions contemp.*, p. 315.

² *Disc. et confér.*, p. 233.

³ *Réforme intell. et mor.*, p. 205.

⁴ *Études d'hist. relig.*, p. 15.

⁵ *Feuilles détachées*, p. xvii.

personne. Jamais elle n'a pris une mesure coercitive en fait de langue. La langue est une religion à sa manière. Persécuter quelqu'un pour sa langue est aussi mal que de le persécuter pour sa religion¹ » Comment M. Pelletan (qui prête si obligeamment à la cérémonie la musique de la flotte et aux invités un bâtiment de l'Etat) songe-t-il à s'associer à l'apothéose d'un homme qui jugeait que pour une nation « le dernier terme des théories démocratiques socialistes serait un complet affaiblissement² » Comment enfin le chœur des Charbonnel, des Téry et des Béranger, toujours si bien en voix pour dénoncer « l'immoralité » du clergé, entonnera-t-il l'hymne triomphal en l'honneur d'un homme qui a porté ce témoignage : « Ce qu'on dit des mœurs cléricales est, selon mon expérience, dénué de tout fondement. J'ai passé treize ans de ma vie entre les mains des prêtres. Je n'ai pas vu l'ombre d'un scandale. Je n'ai connu que de bons prêtres³ »

Il y a là un subtil problème, dont nous aurons la solution dans peu de jours, en lisant les discours ministériels. Au fait, ne suffit-il pas que Renan soit l'auteur de la *Vie de Jésus* pour qu'en faveur de ce seul point tous les autres soient oubliés? L'œuvre de Renan a été une machine de guerre contre le catholicisme : voilà l'unique raison qui, parmi tant de divergences, le rend profondément cher à nos modernes jacobins. Ce ne sera pas la première fois qu'un parti politique ressuscitera au service de sa cause un mort qui n'en peut mais. Nous nous consolerons de cette pieuse fraude, en songeant que ces hommes ne savent ce qu'ils disent !

« Avec son suffrage universel non organisé, livré au hasard, la France ne peut avoir qu'une tête sociale sans intelligence ni savoir, sans prestige ni autorité⁴... »

Pierre BERNARD.

¹ *Feuilles détachées*, p. 265.

² *Réforme intell. et mor.*, p. 293.

³ *Souvenirs d'enf. et de jeunesse*.

⁴ *Réforme intell. et mor.*, p. 47.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

Variations. — Sérénité d'un Président. — Les ministres en voyage. — Absinthes d'honneur, punchs et banquets. — Où passe l'argent? — Un député saisi. — La révolution du Sucre. — Pain frais pour l'armée. — Rien pour les Sœurs. — La grande Thérèse. — Moralité du procès. — Les chansons de Montmartre. — Un menu de prison. — Encore Waldeck-Rousseau. — Congrès des Pêcheurs à la ligne. — Un mot de vaudevilliste. — Manifeste des Chasseurs. — Les bêtes nuisibles... — Congrès divers. — Les sports. — La course des canots automobiles. — Le Pédestrianisme. — Le Tour de Paris. — La Manche à la nage. — La traversée de l'Atlantique en ballon. — Au pôle antarctique. — L'Empereur du Sahara. — Souvenirs du roi d'Araucanie. — L'exposition des Jouets. — Pantins et polichinelles de tout genre.

Que l'homme est difficile à satisfaire! Et qu'il est contradictoire en ses désirs! — Après avoir maudit la pluie, qui ne nous a pourtant pas empêchés, assure-t-on, d'engranger une belle récolte de céréales, le voilà bien près d'anathématiser le soleil parce qu'il s'est mis un peu trop vivement à dorer nos pampres et à préparer la joie de nos pressoirs! — Le plus sage ne serait-il pas de prendre le temps comme il vient, selon le vieux dicton populaire, en remerciant Dieu de ce qu'il nous donne, alors qu'il pourrait nous envoyer pire?...

Voyez M. Loubet! Il ne s'émeut ni ne se chagrine de rien! Quoi qu'il adviene, il prend placidement toutes choses du bon côté!

La rente baisse; les caisses d'épargne se vident; tout va mal: il chasse allègrement la caille dans ses bois de Mazenc!

Les ministres, soufflant de plus en plus la révolution, encouragent les soldats à remplacer la *Marseillaise* un peu démodée par

l'Internationale, avec le couplet de « la crosse en l'air », et le refrain suggestif :

Ils sauront bientôt que nos balles
Sont pour nos propres généraux!...

Et M. Loubet court joyeusement à Rambouillet chasser le perdreau...

Aux manœuvres de plusieurs corps d'armée, des officiers entendent brusquement siffler à leurs oreilles des balles sorties de fusils dociles aux enseignements gouvernementaux : — M. Loubet se détourne insoucieusement pour tirer des lièvres...

André démolit l'armée, Pelletan désorganise la marine ; — tous deux mettent en péril la sécurité nationale : — M. Loubet se dispose à chasser bientôt le faisan...

Le paquebot *l'Amiral-Gueydon*, disparu depuis quarante jours de la surface des mers, laisse des centaines de familles dans la plus cruelle angoisse : — M. Loubet retourne à Mazenc traquer ses lapins...

La Macédoine en feu menace d'incendier l'Europe ; la Turquie pousse à force ses armements ; les souverains inquiets se réunissent et se concertent en vue des secousses qui peuvent demain bouleverser le monde : — M. Loubet ne songe en souriant qu'au gibier de poil et de plume...

Ses plus hauts fonctionnaires proclament leur dessein de détruire tout culte, toute foi, tout sentiment religieux dans le pays : M. Loubet laisse dire et laisse faire, pourvu qu'on ne détruise rien dans les tirés officiels..., qu'on ne trouble pas ses jouissances favorites, et que le Trésor continue de lui servir avec ponctualité ses douze cent mille francs de traitement...

Heureux homme ! Il ne s'est, un instant, dérangé des amusements qui l'absorbent que pour faire remettre une somme, modeste d'ailleurs, aux victimes *allemandes* de je ne sais quelle catastrophe silésienne dont s'était préoccupé le Kaiser, mais sans nous faire connaître ce qu'il a envoyé... peut-être... aux victimes *françaises* du dernier cyclone de la Martinique.

Aussi bien, pourquoi s'échauffer le sang de toutes ces misères, quand la vie est si douce, les appointements si beaux, la fonction si capitonnée?...

Voilà que les savants, ces trouble-fête, prétendent maintenant que la France serait gravement menacée par l'Océan, qui la ronge, qui déborde sur ses côtes, qui l'envahit de jour en jour davantage. — Mais ses empiètements sont encore loin des tourelles de Mazenc,

et il n'y a pas plus lieu de s'en émouvoir que du débordement moral dont s'inquiètent à tort les oppositions. — En réalité, tout va bien puisque M. Loubet s'épanouit, souriant et prospère.

Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre...

Et les ministres ne semblent pas moins satisfaits que leur Président, car ils parcourent la France pour y célébrer partout, en allocutions lyriques, la grandeur et le bonheur du pays sous leur domination. — Combes reçoit officiellement les Loges maçonniques, en se félicitant avec les marguilliers de « l'Acacia » et les chanoines du « Pélican Blanc » de la marche triomphante de leur commun programme. — André péroré, entre plusieurs bouteilles, à Nevers, Dijon, Landrecies, comme Trouillot, dans le Jura; Maréjols, en Savoie; Mougeot dans la Marne, Bérard dans l'Ain, tous à la table de banquets pantagruéliques, précédés d'« absinthes d'honneur », — innovation bien digne du régime! — et où les vins de choix surexcitent l'éloquence des toasts. — Mais c'est à Pelletan que, dans ces agapes radicales, appartient le pompon; à Pelletan qui, poursuivant en wagon-salon, et à nos frais, son agréable voyage de noces, du littoral de la Manche aux bords du Tarn, en passant par la Suisse, préside des banquets de 2,000 couverts, où il salue le drapeau rouge des syndicats et traite les congrégations à l'égal des bâtiments de guerre. Car tout se confond dans ces expectorations ministérielles : Combes exalte Vercingétorix, sans doute à raison de « la triple cuirasse d'airain » dont il s'est bardé la poitrine en guise de gilet de flanelle; André inaugure à coups de sabre un groupe scolaire laïque, en pourfendant les Sœurs, tout comme Pelletan daube sur les Dominicains, en attendant que Chaumié lance des croiseurs et que Rouvier distribue des palmes académiques. — Ce Pelletan, qui est universel, inaugure des statues avec autant d'aisance que des cuirassés; il participe à des « vins et punchs d'honneur » sans nombre, en associant sa jeune femme à ses triomphes bachiques, et il traite « les fils d'archevêques » comme vous pensez, en oubliant, toutefois, de nous parler de la lettre de Parayre, qu'il traîne silencieusement comme un boulet...

Pour Combes, mon esprit avait été un instant la dupe d'une illusion, en lisant dans les journaux que ce président de la Défroque venait d'arriver à l'île de Ré, d'où partent habituellement les convois de déportés pour la Nouvelle-Calédonie. Je m'étais imaginé, avec une sensation de soulagement... Mais il s'agissait seulement de l'inauguration d'un tramway, à propos duquel, tout

naturellement, le ministre a fulminé contre l'Eglise et le Concordat, — sans en vouloir, bien entendu à la religion, et la preuve, c'est que le gouvernement, respectueux de toutes les croyances, s'apprête à saisir le Parlement d'une demande de crédit pour la construction... d'une mosquée à Paris. N'est-ce pas le témoignage qu'il n'est l'ennemi d'aucune foi religieuse?...

Toutefois, Combes le Décalotté ne moissonne pas que des triomphes : à Marseille, il a reçu des tomates, tout comme, naguère, Waldeck-Rousseau au Havre, ce qui prouve que ces villes d'importation savent assez judicieusement placer leurs produits...

Malheureusement pour nous, tout cela n'emplit pas les caisses de l'Etat. Les Conseils généraux ont protesté d'avance contre les charges nouvelles dont sont menacés les infortunés contribuables, et plusieurs députés, d'une curiosité indiscreète, annoncent l'intention d'interroger le ministre des finances sur la destination, jusqu'ici inconnue, des fonds qu'auraient dû recevoir depuis longtemps déjà les pêcheurs bretons réduits à la misère par l'émigration de la sardine; les victimes des catastrophes successives de la Martinique, qui tendent leurs mains suppliantes vers les *neuf millions* provenant de la souscription publique; enfin, les caisses de crédit agricole, qui réclament en vain les fonds alloués à leur détresse. — « Où est passé l'argent? » demandent ces députés gèneurs. S'il est libre, qu'attend-on pour le répartir entre ceux à qui il est dû? Et, s'il a pris son vol, de quels côtés s'est-il enfui? — Questions embarrassantes, auxquelles le père de l'intéressant Edgard évitera vraisemblablement de répondre avec clarté.

Car le Désoutané a besoin, pour maintenir son Bloc, de faire face à bien des nécessités pressantes, comme celles dont le tribunal de Versailles vient de nous faire involontairement la révélation. — Un député gauchard, fâcheusement traqué par des créanciers discourtois, a vu les oppositions pleuvoir avec irrévérence sur son indemnité parlementaire. Que devenir, et quelle figure faire à la Chambre, si l'on n'a pas au moins les 25 francs par jour indispensables à la dignité d'un représentant du peuple souverain? C'est la considération qu'invoque le député poursuivi, alléguant que l'indemnité législative a un caractère *alimentaire*, et que, par suite, elle doit être insaisissable... Les tribunaux sanctionneront-ils cette ingénieuse interprétation? On en peut douter, mais ce qui paraît dès maintenant hors de doute, c'est qu'un cabinet conscient des services que lui rendent ses dévoués mamelucks, serait bien ingrat s'il les abandonnait dans le dénuement...

Ne demandez donc pas trop, députés de l'opposition, où passe l'argent... Il passe, sans bruit, par les fissures diverses qu'il faut

bien combler, sauf à M. Rouvier de découvrir ensuite des façons nouvelles et ingénieuses de tondre de plus près le mouton...

Ce n'est pas la révolution du Sucre, — car c'est une véritable révolution, sans secousse et sans larmes, qui vient, cette fois, de s'accomplir à la grande joie des ménagères et des humbles foyers, — ce n'est pas cette révolution qui facilitera la tâche de notre pourvoyeur de finances, puisqu'elle consacre, au contraire, un dégrèvement, et, particularité rare, on peut même dire unique sous ce régime, un vrai dégrèvement net et définitif, sans la supercherie de taxes de remplacement.

Toutefois, il faut attendre un peu avant de se réjouir à l'excès : car l'impôt a de tels retours que, peut-être, dans un avenir prochain, nous fera-t-on payer plus cher le sel, ou le poivre, ou le café, ou quelque autre substance alimentaire.

Provisoirement, profitons du bienfait. — Il y a juste un siècle, le sucre valait 12 francs la livre. Le voilà aujourd'hui à 12 sous, — et, néanmoins, nous sommes encore loin de la Suisse, où, dans certains cantons, il ne revient qu'à 15 centimes la livre!

D'autre part, le sucre est enfin considéré comme un aliment, et, à ce titre, il vient d'être introduit dans l'armée allemande, et il sera demain utilisé dans l'armée belge, à raison de 45 grammes par soldat pendant la durée des manœuvres.

Le général André va-t-il imiter nos voisins? Ah! si le sucre était un liquide, il y a belle heure que le ministre assoiffé l'eût accueilli dans nos casernes! Mais la douceur, c'est bien peu guerrier...

En même temps, les journaux militaires annoncent une autre amélioration heureuse pour la santé de l'armée : celle de la fabrication d'un pain de guerre dans lequel un ingénieux inventeur fait entrer deux substances inutilisées jusqu'ici, également saines et nutritives, et ayant le précieux avantage de conserver le pain frais pendant des semaines et presque des mois; de sorte que le dur et ancien biscuit se trouverait ainsi remplacé par un pain supérieur même à l'ordinaire pain de paix.

Félicitons-en le soldat!

Il n'y a que les congrégations exclues de ces bienfaits. — Pour elles, pour les milliers de Sœurs dispersées et expulsées, il n'y a ni sucre ni pain frais! — Mais Millerand, Jaurès, les Panamistes, M. Loubet en ont d'excellents sur leur table, et la grande Thérèse, dans sa prison, en reçoit aussi quelques bribes de la part de ceux qu'elle hébergeait luxueusement naguère et qui n'osent pas la laisser trop dépourvue, par crainte de ses indiscretions...

Pauvre Thérèse! la voilà tout de même bien délaissée de

ceux qui la courtoisaient il y a si peu de temps et qui la renient aujourd'hui de façon si discourtoise! Comme elle doit les trouver ingrats, et quelles réflexions méprisantes elle doit faire sur la lâcheté humaine!...

En réalité, il n'est point sorti de cette affaire les révélations sensationnelles et les coups de théâtre qu'attendait la curiosité publique, et l'un des défenseurs des prévenus, M^e Clunet, a bien résumé l'impression universelle en disant : « Je n'y comprends rien... Tout est insaisissable... »

Et, en effet, qu'a-t-on trouvé finalement dans ce procès? — Le fameux testament léguant 100 millions à Thérèse est resté un mythe. Personne ne l'a vu; aucun notaire ne l'a reçu; il n'a été enregistré nulle part. — Les Crawford? Fantômes! Personne ne les a vus ni entendus; on ne sait d'où ils venaient, où ils ont vécu, où et quand ils sont morts. Ce sont des ombres! Quels liens existaient entre eux et Thérèse? Quelle raison d'un pareil héritage? Mystère absolu, sur les ténèbres duquel le nom invraisemblable de Régnier, introduit à la dernière heure dans le débat comme une nouvelle énigme, n'a pas jeté la moindre lueur. — Puis, des prêteurs qui ne réclament rien! Des dupes qui ne se plaignent pas! — M^e Clunet a bien raison : « C'est à n'y rien comprendre! » — Et l'avocat n'était pas moins dans le vrai en ajoutant : « Il doit y avoir là-dessous des histoires qu'il n'est pas commode d'aborder... »

Il y en a, en effet, et, en première ligne, le fameux dossier secret, dont M^e Labori a pu dire en pleine audience, et en face de l'avocat général muet : « Il y a là, sous ces scellés clos, la liste de tous les puissants du jour que je pourrais *déshonorer*... Je ne le ferai pas. » — On ne peut que regretter la discrétion de M^e Labori, mais on sait malgré tout, et par les affirmations catégoriques de Thérèse, non démenties par l'organe du ministère public, qu'elle dînait souvent à l'Elysée, qu'elle recevait à sa table M. et M^{me} Loubet, et que le Président est allé plus d'une fois chasser dans son parc, au château des Vives-Eaux... On sait, par les pièces produites et par les dépositions des témoins, que les chefs de la magistrature, les plus hauts dignitaires du régime, conseillers d'Etat, sénateurs, députés, étaient les familiers assidus de Thérèse, et que si la mort n'avait pas ravi la belle âme de Gustave Humbert, ancien garde des sceaux, ancien président de la Cour des Comptes, inspirateur et organisateur de toute cette vaste filouterie, nous aurions eu le spectacle de ce vieux coquin assis entre deux gendarmes sur le banc de la cour d'assises. — On sait que Vallé, son digne successeur, a palpé 250,000 francs en échange de son intervention politique et de son influence discrète dans l'affaire...

Ces demi-révélation suffisent à nous faire apprécier tout l'intérêt du dossier mystérieux dont le gouvernement a refusé la divulgation, comme M. Loubet avait déjà refusé à la Justice elle-même la liste des 104 du Panama.

Mais nous finirons bien par connaître un jour tout le pot-aux-roses. — En attendant, cette malpropre et scandaleuse aventure n'en constitue pas moins, dès aujourd'hui, un chapitre expressif de l'histoire du régime, et comme sa photographie même saisis sur le vif.

La Chanson populaire ne s'y est pas trompée, en dégageant tout de suite la moralité de l'affaire en une série de couplets dont la verve satirique fait la joie des cabarets de Montmartre :

D' Madame *Humbert* et d'ses millions
Vient de finir la danse.
C'est le vrai roman-feuilleton :
« Grandeur et décadence ».
Mais il donne une émanation,
La faridondaine, la faridondon,
Qui prouv' qu'en haut tout est pourri,
 Biribi,
A la façon de Barbari,
 Mon ami.

Maintenant, Thérèse attend le sort définitif que lui destinent ses anciens adorateurs, pendant que ses frères et son époux, appliqués à la confection des chaussons de lisière, — industrie infiniment moins productive que l'autre! — méditent sur la fragilité des grandeurs humaines...

On leur accorde pourtant quelques petites consolations, et les journaux citaient hier le menu d'un de leurs derniers repas :

Beurre — Sardines — Saucisson
 Veau rôti
 Macaroni au gratin
 Salade — Dessert
Une bouteille de bordeaux.

Sans doute, on peut trouver cet ambigu digne encore de quelque attention; mais qu'est-ce, hélas! auprès des primeurs délicates et des raretés savoureuses de l'avenue de la Grande-Armée!...

Et, pendant ce temps, l'homme énigmatique qui a mis tout en branle, qui a dénoncé l'affaire en l'appelant « la plus grande escroquerie du siècle », mais en laissant à ses successeurs le soin

de la poursuivre sans s'y compromettre lui-même, le louche Waldeck-Rousseau, l'homme qui décline si captieusement les responsabilités en les rejetant sur des subalternes, s'en est allé tranquillement au Congrès de la Pêche à la ligne, dont il est, comme on sait, un des plus fervents adeptes.

Souçonnez-vous qu'il y eût en France *cinq cents* Sociétés de pêcheurs à la ligne, aussi passionnés pour leur distraction pacifique et silencieuse que les chasseurs le sont dans la poursuite acharnée du gibier dans les guérets?

Il paraît que le fléau de la dépopulation, si énergiquement combattu par M. le sénateur Piot, ne sévit pas seulement sur terre, mais aussi au fond des eaux. Les poissons ne doivent pourtant pas connaître les théories de Malthus, et il ne paraît pas vraisemblable qu'ils soient arrêtés, dans la multiplication de l'espèce, par des considérations dérivant de la cherté de la vie. Cependant, le mal existe; on se marie moins dans les cachettes de nos fleuves et de nos rivières, et le Congrès avait précisément pour objet d'en rechercher les causes et les remèdes.

Après de savantes discussions, diverses mesures ont été précisées et réclamées du gouvernement, pour le rempoissonnement de nos cours d'eau, pour la multiplication des espèces et pour leur efficace protection contre le braconnage, — qui s'exerce, paraît-il, dans l'eau tout aussi bien que sur terre, et contre l'anguille et le brochet, comme à l'égard du lièvre et du perdreau. — Mais les poissons s'illusionneraient un peu s'ils pensaient que ces mesures sont exclusivement prises dans leur intérêt et que ces témoignages de vive sympathie ne cachent aucune arrière-pensée...

Je me souviens qu'au temps de ma jeunesse, faisant une excursion en bateau à vapeur sur la Loire, en compagnie du célèbre Drevert, le plus spirituel des vaudevillistes d'alors, je le voyais tout rêveur et comme absorbé par la contemplation silencieuse de l'eau... — A quoi pensez-vous? lui demandai-je. — « Je me disais, me répondit-il avec une gravité comique, que ce ne doit pas être la carpe qui ait inventé la matelotte... »

Les carpes et goujons feront sagement, en effet, de se méfier un peu et de ne pas se croire obligés à trop de reconnaissance envers les chevaliers de la gaule... Ils apprendraient de M. Waldeck-Rousseau que parfois les protégés sont perfidement mis à mal par ceux-là mêmes qui paraissent leur porter intérêt.

Comme tous les Congrès, celui de la Pêche à la ligne s'est terminé par un banquet où, contradictoirement avec les belles théories de la réunion, les protecteurs ont dû inaugurer hypocritement le festin par le sacrifice des plus succulents de leurs pupilles.

Après les Pêcheurs à la ligne, les Chasseurs de France ont éprouvé aussi le besoin de manifester, et, de ce côté eucore, paraît-il, se révèle un dépeuplement attribué surtout au braconnage, contre lequel s'élève avec énergie la protestation de nos veneurs. — Après avoir adjuré « les voleurs de gibier » de renoncer à leur criminel métier, ils s'écrient, — sans songer à M. Combes et à sa séquelle : « Détruisez les bêtes nuisibles!... Respectez les droits d'autrui!... »

« Détruisez les bêtes nuisibles... » Y pensez-vous! Cela pourrait aller loin... Contentons-nous de les empêcher de nuire...

Une des principales revendications des chasseurs est celle qui concerne la délivrance des permis. Ils voudraient, non sans quelque raison, que la délivrance de cette pièce fût réservée aux communes, puisque c'est exclusivement sur leur territoire que s'exerce l'autorisation de chasser; et les pauvres budgets ruraux, dévorés de charges, trouveraient au moins dans cette ressource une atténuation à tous les poids qui les accablent.

Il y a en France, dit le manifeste, deux cents villes où se distribuent les permis, et dont les finances bénéficient ainsi d'un avantage auquel elles n'ont aucun droit. — A quel titre, par exemple, ajoute le manifeste, la Ville de Paris, qui ne saurait offrir le moindre sillon à la battue des nemrods, encaisse-t-elle, pour sa part injustifiée, plusieurs centaines de mille francs?...

La réclamation paraît fondée, surtout à un moment où les statistiques officielles viennent d'établir que les dépenses imposées aux malheureuses communes grandissent d'année en année et les conduisent à une véritable ruine. — Mais la principale mesure réparatrice qui, par une conséquence naturelle, entraînerait toutes les autres, ne serait-elle pas « la destruction préalable des bêtes nuisibles?... » — ou, tout au moins, je le répète, leur mise effective en incapacité de nuire?...

D'autres congrès ont encore occupé « la belle saison », si j'ose m'exprimer ainsi : — Congrès international d'hygiène et de démographie, à Bruxelles, où se comptaient plus de cinq cents délégués de tous les Etats de l'Europe, sous la présidence du prince héritier; — Congrès d'arbitrage à Vienne; — Congrès du Papier à Rouen; — Congrès d'Economistes; — Congrès de la Langue celtique; — Concours de Façades, à Paris; — Concours de Jouets, au Petit-Palais des Champs-Élysées; — il y en a pour tous les problèmes et tous les goûts, sans que, d'ailleurs, le progrès et le bien-être en bénéficient de façon bien appréciable. — Mais le

déplacement, la distraction, les banquets ne sont pas sans valeur, et ne serviraient-ils qu'à rapprocher les hommes qu'il n'en faudrait pas encore trop médire.

La fièvre des Sports s'est aussi manifestée en ces derniers temps, sur la terre, sur l'onde et dans l'air, par des expériences et des tentatives, les unes curieuses et pratiques, les autres téméraires ou folles, mais toutes intéressantes et dignes d'attention.

Le cheval ne compte plus guère dans ce débordement d'activité et cette fureur de vitesse. Les prix de 50,000 et de 100,000 francs, même ceux pour lesquels un jockey se casse les reins, comme à Dieppe, ne suffisent plus à captiver un public avide d'émotions plus fortes et plus palpitantes : — C'est la course de canots automobiles, de Paris à Deauville, s'élançant par étapes de 90 à 100 kilomètres et finissant par la victoire de *Mercédès* ; — c'est la Coupe America, disputée dans un duel sensationnel entre le *Shamrock* anglais et le *Reliance* américain, et finalement gagnée par le champion du Nouveau Monde, humiliant pour la troisième fois l'orgueil britannique ; — c'est, maintenant, le hardi projet de traverser l'Atlantique en auto, pendant que les aéronautes, sous la direction du géographe Elisée Reclus, et avec le concours de M. Gordon Bennett, le puissant directeur du *New-York Herald*, ont décidé d'entreprendre la même traversée en ballon, des îles Canaries au Yucatan, soit 8,000 kilomètres en quatre à cinq jours de navigation aérienne ; — et, en attendant, c'est la traversée de la Manche à la nage, déjà tentée deux ou trois fois par l'intrépide nageur Holbein, et qui, à cette épreuve nouvelle, a failli réussir puisque, après seize heures de lutte, il a pu arriver à cinq milles à peine de nos côtes ; — c'est, enfin, le plus récent exploit du *Pédestrianisme*, — appellation nouvelle dans le dictionnaire du Sport, déjà bien chargé d'exotisme et de barbarisme. — Il s'agissait du Tour de Paris (près de 40 kilomètres en deux heures et demie) dont plus de *six cents* concurrents se disputaient la palme ; et c'était un spectacle du pittoresque le plus inouï que cette trombe de coureurs, aux formes athlétiques, s'élançant de l'avenue de Suffren, sous les rayons d'un flamboyant soleil et dans l'arlequinage invraisemblable de maillots multicolores, puis bondissant comme une avalanche entre deux haies énormes d'une foule immense, bordant la route ou entassée sur le talus des fortifications !

C'est Charbonnel qui a enlevé le prix, et on ne saurait dire les ovations indescriptibles faites au vainqueur !

Mais, déjà, ce n'est plus assez du Tour de Paris. Il faut désormais une épreuve plus grandiose, et on organise la course pédestre Paris-

Bordeaux, — 580 kilomètres dans la poussière ou dans la boue, sous un soleil de feu ou une pluie diluvienne!...

C'est ça qui améliore et ennoblit l'espèce humaine, en plaçant tout l'effort et tout l'héroïsme dans les muscles et dans le jarret!...

J'aime mieux, je l'avoue, l'odyssée aventureuse de ces ex-boulevardiers qui, fatigués de traîner leur vie stérile d'un club au turf de Longchamp et de l'Olympia aux coulisses de l'Opéra, ont brusquement secoué cette existence vide pour chercher au loin, dans les parties encore inexplorées du globe, un aliment plus noble à leur besoin d'activité. — J'aime mieux le docteur Charcot, parti avec un groupe de savants vers les régions antarctiques pour en pénétrer les mystères. — Je préfère même, en dépit des sarcasmes et des quolibets, ce millionnaire désenchanté qui rêve de fonder en terres inconnues un empire dont il serait le souverain. — Que l'on trouve un côté comique à cette équipée singulière, qui jure, en effet, avec les mœurs du temps, je ne m'en étonne pas; mais ne rappelle-t-elle pas un peu ces aventures chevaleresques des siècles passés qui aboutirent plus d'une fois à l'extension de notre puissance et à la gloire de notre drapeau? — Sans remonter bien loin, et de nos jours mêmes, n'avons-nous pas vu l'entreprise extraordinaire de cet ancien avoué de Tonneins, devenu roi d'Araucanie sous le nom d'Orélic-Antoine I^{er}, et dont un petit peuple de pasteurs de l'Amérique du Sud avait très réellement accepté les lois? — Après des années de séjour heureux dans ses Etats, Orélic I^{er} était revenu en France pour y chercher des subsides indispensables à la prospérité agricole et industrielle de son royaume. Je l'ai connu et beaucoup fréquenté à cette époque. C'était un homme doux, un peu mystique, au regard profond, rêveur et caressant, dont l'attitude et le caractère faisaient comprendre l'espèce de fascination qu'il avait exercée sur des natures primitives. — « Si je pouvais emmener là-bas, me disait-il, un corps de trente musiciens, ma domination serait irrévocablement fondée. » — Toute la richesse du pays était en troupeaux, et c'est aussi par des machines agricoles perfectionnées et par des méthodes européennes qu'il voulait civiliser son peuple. — Faute des ressources nécessaires, il dut renoncer à l'entreprise, mais ses tribus l'attendaient toujours, et c'est avec des regrets mortels qu'il finit obscurément dans son pays natal une vie qu'avec un peu d'aide il eût achevée utilement sur un trône paternel.

Ne peut-on voir quelque chose d'analogue dans l'aventure de ce Jacques Lebaudy, ennuyé de bâiller sa vie sur l'asphalte des boulevards ou dans les coulisses des petits théâtres, et cherchant

sur la carte un coin de terre encore libre, *res nullius*, comme il l'a expliqué lui-même, pour y créer un peuple sur lequel s'étendrait son sceptre? Il a découvert, au nord-ouest de l'Afrique, une contrée sablonneuse, avoisinant le Maroc, qu'aucun Etat européen n'a saisie encore et sur laquelle l'Espagne seule semble, dans sa décadence, élever quelques prétentions fort douteuses, pour se consoler sans doute de l'opulent empire colonial qu'elle a perdu. Le jeune millionnaire a fixé là-bas son but. Il a visité le pays; il s'est rendu compte des possibilités, et il annonce qu'il a résolu de consacrer son immense fortune à fonder là un empire qui, détournant des ports du Maroc le commerce actuel du Sahara, expédierait directement ses produits en Europe par une ligne de bateaux à vapeur reliant sa capitale future, Troja, avec les Canaries et tout l'occident du vieux monde. Déjà même, le souverain du futur empire fait construire un grand nombre de maisons démontables pour ses prochains sujets; il fait appel à de grands entrepreneurs pour créer un warf, des quais, tout un port, en attendant des édifices importants pour donner à sa capitale un plus imposant aspect.

Est-ce un rêve? Le nouvel empire n'est-il bâti que sur le sable? Je ne sais, mais il me paraît que « l'empereur du Sahara » devrait être plus encouragé que raillé, et que sa tentative, sur laquelle, d'ailleurs, flotte encore un certain mystère, rentre dans ces sports héroïques et grandioses dont la nouvelle génération semble s'éprendre.

Sans doute, M. Lebaudy ne saurait déjà redire, en se l'appliquant à lui-même, le mot célèbre de M. Thiers : « L'Empire est fait. » — Mais au moins n'avons-nous nul intérêt à le décourager de le faire. — C'est un argent mieux placé qu'au baccara et chez les filles.

J'aurais voulu finir cette Chronique rapide par quelques mots sur l'Exposition de jouets ouverte d'hier au Petit-Palais des Champs-Élysées, mais les pantins de la politique m'ont détourné de ceux du jeune âge, et j'ajourne à quinzaine les arlequins et les polichinelles de tous genres, dont les uns amusent l'enfance inconsciente, et dont les autres appellent les sifflets de la colère et du mépris.

Louis JOUBERT.

REVUE DES SCIENCES

En Allemagne : Une découverte. — Dans trente ans. — Fin des gisements du nitrate du Chili. — Préoccupation des agriculteurs. — Où aller chercher des engrais azotés? — Un problème chimique. — Extraction de l'azote de l'atmosphère. — Fabrication directe d'une matière fertilisante. — La chaux-azote. — Le cyanamide de calcium. — Réserves. — Et les prix de revient? — Essais à Berlin. — Résultats satisfaisants. — Plantes en pots. — Végétaux de pleine terre. — Douces espérances. — Métrologie : Petit événement scientifique. — La loi sur le système métrique. — Le nouveau mètre en France. — La dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. — Une illusion. — Définition du nouveau mètre. — L'ancien mètre des Archives de Delambre et Méchain. — Etalon-copie du mètre international. — Notre mètre légal. — Histoire des sciences : La photothérapie moderne. — De temps immémorial chez les Chinois. — Action de la lumière rouge sur les pustules varioliques. — Médicament chinois. — Mécanique physiologique : Le cœur humain. — Une machine merveilleuse. — Physique : A la Société royale de Londres. — Radium et hélium.

Une découverte d'une véritable importance vient d'être faite en Allemagne par deux chimistes bien connus : M. le Dr M. Gerlach et M. le professeur Wagner. L'azote de l'air pourrait être transformé en engrais et mis à la disposition des agriculteurs. Et cette fois la source étant inépuisable, on ne redouterait plus, comme c'est le cas aujourd'hui, de voir se tarir, si grande qu'elle ait été et qu'elle le soit encore, notre provision de nitrates, le pain béni de la terre, selon l'expression des cultivateurs. Les gisements de nitrate du Chili s'épuisent peu à peu. On a même dit que l'on extrairait la dernière tonne dans vingt-cinq ou trente ans. La consommation va en effet chaque jour en augmentant. L'agriculture allemande, à elle seule, consomme à l'heure actuelle, par an, environ un demi-million de tonnes, soit 500 millions de kilogr. de nitrate de soude. La consommation totale dans le monde est évaluée à un million et demi de tonnes et elle augmente tous les jours. Il existe bien d'autres gisements que ceux du Chili, mais on ne connaît guère leur valeur et les conditions d'exploitation. On comprend donc

parfaitement que le moment soit venu de se procurer des combinaisons azotées par les moyens dont dispose l'industrie.

Il y a longtemps que l'on s'est préoccupé de se servir de l'azote de l'air pour obtenir des sels azotés utilisables en agriculture. Dans le laboratoire, il est aisé de fixer l'azote de l'air, mais les prix de l'opération sont tels, qu'on devait y renoncer au point de vue industriel. Toutefois, l'année dernière, on est parvenu à des prix encore un peu trop élevés en appliquant les procédés électriques à fabriquer du sulfate d'ammoniaque. C'est un premier essai industriel qui pourra, à la longue, être perfectionné et fournir une première solution du problème.

Il est possible que l'on en trouve une autre dans un phénomène naturel qu'ont mis en pleine évidence, il y a déjà plus d'un quart de siècle, MM. Willfarth et Hellriegel. Ils ont découvert que certaines plantes, les légumineuses (trèfle, luzerne, sainfoin, etc.), possédaient la propriété de fixer l'azote atmosphérique par l'intermédiaire des nodosités de leurs racelles. Dans ces nodosités se logent des bactéries qui vivent en s'emparant de l'azote et en l'engageant dans des combinaisons chimiques. La plante fait elle-même son engrais. S'il y a des bactéries qui absorbent l'azote de l'air au profit des légumineuses, on peut espérer que l'on en trouvera quelque jour d'une espèce plus ou moins voisine qui travaillera de même pour les autres plantes. Mais c'est une simple espérance.

Le vieux dicton : « Aide-toi toi-même et Dieu t'aidera » a été mis en pratique par MM. Gerlach et Wagner. Ils ont cherché un moyen de capter directement l'azote et de l'engager dans des combinaisons chimiques constituant des engrais. Le procédé employé est original. Quand on projette sous pression de l'air atmosphérique préalablement débarrassé de la plus grande partie de son oxygène par son passage à travers du cuivre métallique, sur du carbure de calcium maintenu en fusion au four électrique, il se forme une combinaison chimique que les chimistes nomment « cyanamide de calcium », MM. Gerlach et Wagner l'appellent simplement « azote-chaux ». Bien pur, en effet, ce composé renferme 35 00 d'azote ; il se présente sous la forme de cristaux blancs solubles dans l'eau. En le traitant par des acides, on obtient du « dicyanamide » dosant 67 0/0 d'azote. Le cyanamide impur, tel qu'on l'obtient industriellement, renferme des impuretés, une certaine proportion de chaux et de charbon ayant servi à produire le carbure ; broyé, il se présente sous l'aspect d'une poudre noirâtre dosant de 15 à 25 0/0 d'azote.

Traité par de la vapeur d'eau surchauffée, le cyanamide de calcium se décompose et se transforme en gaz ammoniac. Il suffit dès

lors de combiner cet ammoniac à l'acide sulfurique pour avoir du sulfate d'ammoniaque ou même du nitrate. Et nous voici en face d'un succédané industriel des nitrates du Pérou, du Chili, de la Bolivie, etc., en quantité absolument indéfinie, puisqu'en ne considérant que la colonne d'air qui couvre un hectare, on calcule aisément qu'elle renferme 80 millions de kilogr. d'azote.

Malheureusement, on ne nous renseigne pas sur les prix de fabrication. Il est clair que cette fabrication dépasse celle du carbure de calcium très pratiquée aujourd'hui en vue de la préparation de l'acétylène. C'est déjà un chiffre minimum. Et les prix du carbure de calcium sont liés au bon marché des forces hydrauliques nécessaires à l'alimentation des fours électriques. Quoi qu'il en soit, il s'est déjà formé à Berlin une société qui a pour but de produire à l'aide de l'azote atmosphérique des sels ammoniacaux et, par suite, des engrais. Il est donc présumable, s'il n'y a illusion, que l'on arrivera à des prix marchands.

Quoi qu'il en soit, et c'est là pour l'instant le côté intéressant du procédé Gerlach et Wagner, on peut dire que, sans transformation ultérieure, l'azote-chaux possède directement en lui-même une grande valeur fertilisante.

MM. Gerlach et Wagner ont poursuivi depuis deux ans sur les végétaux des expériences très étendues tant en pots qu'en plein air. Dans les essais en pots, les effets ont été presque équivalents à ceux du nitrate. Ils ont constaté que même 1 gramme d'azote incorporé sous forme de cyanamide de calcium à 5 ou 10 kilogs de terre dans laquelle on a cultivé de l'avoine, de l'orge, de la moutarde et des carottes, n'a pas exercé d'action fâcheuse sur la végétation, et pourtant cette dose correspond à environ 400 kilogs d'azote à l'hectare, soit cinq fois au moins la quantité ordinairement employée dans la pratique. Le dicyanamide pur, au contraire, n'est pas inoffensif, et comme il coûte beaucoup plus cher, il ne semble pas qu'il puisse être introduit en agriculture¹.

Les essais faits en pleine terre ne se sont pas montrés aussi favorables que les précédents. Dans l'expérience la meilleure, 100 kilogs d'azote sous forme de cyanamide ont à peine donné ce que fournissent 96 kilogs d'azote nitrique.

En somme, il ne faudrait pas montrer pour la découverte de MM. Gerlach et Wagner l'enthousiasme qui s'est produit au début parmi certains agriculteurs allemands. Ces savants chimistes nous ont fait connaître, en définitive, un nouvel engrais azoté tiré de l'azote atmosphérique. Mais quelle complication dans la prépara-

¹ *Deutsche-Landw-Press.*

tion. Traitement de l'air pour lui enlever une portion de son oxygène et dégager le mieux possible l'azote du mélange. Ensuite, usine électrique à force hydraulique pour alimenter les fours à haute température; compression préliminaire de l'azote, injection sous pression au sein du carbure en fusion, etc. Tout cela coûte et nous craignons bien que l'invention pêche précisément par son côté marchand, le seul qui puisse intéresser les consommateurs. Il semblerait peut-être plus simple d'avoir recours, comme dans le procédé Siemens et Halske, à la combinaison électrique directe de l'azote, à l'oxygène de l'air et à la transformation de l'acide azoteux ainsi constitué en acide azotique et en sels propres aux engrais. Mais en pareille matière, la parole est aux faits. Attendons ce que nous révélera la pratique. La question est assez grave pour que nous soyons bientôt renseignés sur le point capital du prix de revient.

Il est survenu le mois dernier un petit événement scientifique qui a passé généralement inaperçu. On nous a changé notre mètre! On a publié la loi relative aux unités fondamentales du système métrique : Article 1^{er} : L'article 2 de la loi du 19 brumaire an VIII est remplacé par la disposition suivante : « Les étalons prototypes du système métrique sont le mètre international et le kilogramme international qui ont été sanctionnés par la Conférence générale des poids et mesures tenue à Paris en 1889 et qui sont déposés au pavillon de Breteuil à Sèvres. Les copies de ces prototypes internationaux déposées aux Archives nationales (mètre n° 8 et kilogramme n° 35) sont les étalons légaux pour la France, etc... » La loi qui vient d'être promulguée ne fait que sanctionner au fond un ordre de choses établi depuis près de vingt ans. Et tout le monde n'en a pas bien saisi la portée. Quelques lignes d'interprétation ne seront sans doute pas superflues, car quelques personnes se sont imaginées à tort que par ce temps de changement incessant, on avait aussi poussé la manie jusqu'à supprimer notre vieux mètre et par le remplacer par un nouveau. Non, au fond, le nouveau mètre, c'est notre vieux mètre à peu de chose près. Mais il faut entrer dans quelques détails rapides pour justifier cette substitution.

Le mètre légal, celui qui résulta des mesures anciennes du méridien à la fin du dix-huitième siècle, par Delambre et Méchain, était par définition égale à la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. Il correspondait à 443 toises 296 en prenant pour unité la toise dite « toise du Pérou ». Cette longueur unité constitua l'étalon métrique que les législateurs avaient adopté pour l'étalon qui fut déposé aux Archives. En fait, rapporté au méridien

et à sa dix-millionième partie, il est un peu trop petit, trop petit de $0^m,0002$. Lorsque la Conférence diplomatique du mètre, il y a quatorze ans, instituée à Sèvres, s'occupa de fixer pour toujours un prototype international, elle se garda bien de corriger l'écart. A quoi bon? On avait eu l'idée à l'origine, précisément pour rendre immuable cette mesure fondamentale du système métrique, de choisir comme terme de comparaison invariable le méridien terrestre. Mais on voit aujourd'hui qu'il n'y a rien d'invariable sur la terre; la forme de notre ellipsoïde terrestre peut varier à la longue, en sorte qu'il faut renoncer à la pensée de chercher sur notre globe une base fixe et inaltérable! Et l'on y a renoncé. On s'est simplement efforcé de copier le plus exactement possible le vieux mètre et, cette copie, que représente toujours approximativement la dix-millionième partie du quart du méridien est devenue le prototype international; en sorte que le mètre aujourd'hui est au fond indépendant des dimensions de la terre : c'est la distance comprise entre les repères tracés sur la règle de platine iridié déposée sous clef au Bureau international de Sèvres. Et avec ce prototype on délivre aux pays contractants des copies légales.

L'ancien mètre des Archives était resté notre mètre légal, bien qu'on l'eût remplacé par une copie du prototype depuis longtemps. C'est pourquoi il a fallu promulguer une loi pour lui retirer sa légalité et la reporter à une copie du mètre prototype du Bureau international. Le mètre de Delambre et Méchain a vécu. Et la copie du prototype international fait foi. On ne se servait plus, du reste, de l'ancien mètre, pour les comparaisons exigées pour le commerce parce qu'il était constitué de telle sorte que les copies et les comparaisons étaient extrêmement difficiles à faire. Il en est tout autrement avec la nouvelle règle en platine.

On a objecté souvent à la Conférence internationale que si l'on perdait le prototype de Sèvres, on ne pourrait plus reconstituer le mètre. Le danger serait bien problématique, parce qu'il y a déjà plus de soixante étalons dispersés parmi les nations qui ont adopté le système métrique. On ne les perdrait pas tous à la fois. A Paris, il en existe plus d'une douzaine.

Enfin il existerait encore un moyen de reconstituer le mètre. D'ici longtemps, il est peu probable que la lumière qui nous vient du soleil change de nature et que la longueur des ondes lumineuses se modifie. Or un physicien de Chicago, Michelson, a très ingénieusement montré que le mètre représentait un nombre bien défini de longueur d'ondes. La lumière permettrait donc de toujours refaire le mètre avec une précision parfaite. Mais évidemment nous n'en sommes pas là.

Quant aux nations, quoiqu'on ait pu avancer, elles tendent de plus en plus à adopter pour base de leurs mesures le système métrique. On a dit et répété : Ce seront les mesures anglaises qui triompheront, à cause de la grande puissance d'extension de la race saxonne. Les faits démentent de plus en plus cette opinion. Le système décimal est si pratique que, malgré tout, on le voit partout se répandre. Aujourd'hui, en effet, il est obligatoire en Europe dans les Etats suivants : Espagne, Portugal, France, Belgique, Hollande, Luxembourg, Italie, Suisse, Allemagne, Autriche, Hongrie, Serbie, Bulgarie, Roumanie, Suède, Norvège; hors Europe, dans les colonies françaises, en Tunisie, Mexique, Brésil, Chili, Pérou, République Argentine et dans plusieurs pays de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Il est encore obligatoire en Egypte, dans les transactions avec le gouvernement. Le système métrique est facultatif dans le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, en Turquie, en Grèce, en Russie, au Japon, aux Etats-Unis. Donc il gagne bien chaque jour du terrain.

Rien de nouveau sous le soleil! Depuis les observations de Finsen qui remontent à 1893, tous les médecins d'Europe connaissent le traitement photothérapique des éruptions varioliques. Quand on place le malade dans une chambre où ne pénètre que de la lumière rouge, on voit l'éruption évoluer plus rapidement et les cicatrices disparaître presque complètement. Or, voici que M. le docteur Jules Regnault en compulsant des livres de médecine chinoise a trouvé que les Chinois et les Annamites appliquent un traitement analogue depuis des siècles. Dans le *Tch'ou, tch'in, Sin, fa* ou traité de la variole, il est recommandé de placer le malade dans une chambre peu éclairée et dans les cas graves, dès que l'éruption commence à apparaître, de colorer les pustules en rouge avec un produit vendu sous le nom de *yen tchi*. Cette drogue est constituée par des tampons de coton imprégnés d'une matière colorante rouge, la carthamine, extraite du *Carthamus tinctorius* (en chinois *Houng hoa*). Cette pratique semble très répandue. On la trouve conseillée jusque dans les petits manuels de médecine populaire. M. Regnault fait remarquer que le procédé par coloration directe des éruptions est le plus commode que l'on puisse trouver dans un pays où comme en Chine, les habitations sont généralement dépourvues de vitres et où les murs en bambou, en bois ou en pisé laissent pénétrer la lumière blanche par de nombreux interstices et de multiples fissures. Ainsi, nous ne connaissons en Europe que depuis 1893 le traitement des pustules varioliques

par la lumière rouge, alors que les Chinois l'utilisaient de temps immémorial. Et encore chez nous son efficacité a été contestée longtemps! Nous dédaignons beaucoup trop la vieille médecine des Orientaux.

Sait-on bien le travail énorme qu'accomplit notre cœur pendant l'existence? Pratiquement, le cœur est une pompe de 15 centimètres environ de haut sur 10 centimètres de large. Or cette pompe fonctionne chez un sujet sain environ 70 fois par minute, 4,200 fois par heure, 100,800 par jour, 36,792,000 fois par an et 2,575,440,000 fois en 70 ans.

A chacun de ses battements, il lance en moyenne une centaine de grammes de sang dans la circulation; 7 litres par minute, 420 litres par heure ou 10 tonnes par jour. Tout le sang du corps qui est approximativement de 28 litres passe toutes les trois ou quatre minutes à travers le cœur. Ce petit organe déplace chaque jour une énergie mécanique susceptible d'élever 46 tonnes à 1 mètre de hauteur. Pendant les 70 ans de la vie d'un homme, cette merveilleuse petite pompe, sans un moment de répit ni jour ni nuit, débite l'énorme masse de plus de 250,000 mètres cubes de sang. C'est un chef-d'œuvre incomparable de mécanique.

A la Société royale de Londres, lady et sir William Huggins ont annoncé un fait bien curieux. Le radium, ce métal énigmatique, aux émanations si pénétrantes, engendrerait un autre métal non moins singulier, l'hélium, qui existe en abondance sur le soleil et que l'on ne trouve qu'en petite quantité sur terre, notamment dans quelques eaux minérales. Il a même été trouvé sur le soleil bien avant de l'avoir été sur notre planète. En perdant quelques atomes, le radium se résout en hélium. C'est encore l'analyse spectrale qui met le fait en évidence. Mêmes lignes caractéristiques dans le spectre des deux métaux. Sir William Ramsay a confirmé les observations de lady et sir William Huggins. Sur huit raies spectrales du radium cinq coïncident avec celles de l'hélium. Le radium continue à être un véritable métal à surprises.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 septembre 1903.

M. Combes continue son chantage ministériel. Ses tournées oratoires en province n'ont pas d'autre but que de produire un faux semblant d'opinion publique qui empêche de se décoller les éléments mal joints de sa majorité. Il a parlé à Marseille, il vient de parler à Saintes, il parlera à Tréguier, à Clermont-Ferrand, à Rochefort, et ainsi de suite jusqu'à la réouverture du Parlement. On pourrait s'étonner de cette loquacité. Pendant la session des Chambres, où son office était, sinon de parler, du moins de répondre, il gardait de Conrart le silence prudent. Toutes les interpellations urgentes qui lui étaient adressées, il les faisait renvoyer aux calendes grecques, de façon que le jour où elles viendraient, elles ne se rapportassent plus qu'à un incident depuis longtemps évaporé. On l'a vu, la veille de la clôture, muet comme un poisson devant M. Waldeck-Rousseau qui l'avait amorcé tant qu'il avait pu, de sa hautaine et persiflante ironie. Si jamais thèse méritait d'être relevée par un ministère à qui le mot de dignité ne serait pas inconnu, c'était assurément celle de M. Waldeck-Rousseau accusant en face M. Combes de lui avoir changé sa loi en nourrice. Certes, la loi contre les congrégations était abominable en naissant; son auteur responsable reprochait à son successeur d'avoir encore enlaidi le monstre, de l'avoir défiguré et frelaté, d'avoir substitué à l'œuvre législative quelque chose d'arbitraire et de frauduleux que n'avaient pas votée les Chambres, et que les tribunaux ne pouvaient pas mettre en arrêts ou en jugements sans violer la constitution elle-même. C'était grave, d'autant plus grave que, dans la discussion de la loi contre les congrégations, les discours explicatifs et interprétatifs de M. Waldeck-Rousseau avaient eu les honneurs de l'affichage officiel. Ainsi mis sur la sellette, M. Combes fait défaut, il ne répond rien; et puis, les Chambres parties, quand on n'a plus besoin de l'entendre, et qu'il n'y a personne pour la réplique, le voilà qui ne se tait plus. Il doit, cependant, dans son ardeur de

faire des prônes, se rappeler qu'au séminaire on lui inculquait que, selon la recommandation de l'apôtre, il y a *tempus loquendi* et *tempus tacendi*.

Son discours de Saintes a toujours été la même chose. Sous des formes qui ne varient qu'en lourdeur, il répète à ses auditeurs : « Prenez mon ours ! » et il se montre lui-même. Il est le ministre qui, ceint d'une cuirasse (c'est une image qu'il a volée à Saint-Paul), a fait contre le cléricalisme ce que nul autre ministre n'avait fait et ce que nul autre ministre n'aurait pu faire. Il a abattu l'hydre qui effrayait tous les courages ; c'est vrai : seulement, comme l'hydre du cléricalisme est une hydre à mille têtes qui repoussent toujours, sa présence au ministère est plus nécessaire que jamais pour un temps indéterminé. Il est l'Hercule inamovible et intangible ; il dirait même, si ce mot de Providence ne devait lui faire perdre beaucoup de voix de sa majorité, qu'il est l'Hercule providentiel de la guerre d'extermination cléricale.

Rien de plus simple, comme on le voit, que son programme ; nous l'avions déjà entendu à Marseille, et nous l'entendrons ailleurs. Il n'y a, pour l'orateur, d'embarras que dans les doses d'anticléricalisme qu'il servira selon les localités. A Saintes, il ne s'est tiré de son embarras momentané que par sa méthode parlementaire du silence. Les francs-maçons de l'endroit se sont présentés solennellement, comme un des grands pouvoirs de l'Etat, à la réception du Président du Conseil ; leur chef lui a dit tout nettement : « Vous nous avez déjà débarrassés des congrégations non autorisées. Il reste plus à faire : il faut absolument nous débarrasser de toute la Congrégation. En le faisant, vous aurez bien mérité de la patrie, et le concours de tous les maçons vous sera acquis. » Qu'a répondu M. Combes ? Le détroqué du séminaire, qu'une bouffonnerie a fait notre ministre des cultes, a-t-il promis ce que demandait cette autre bouffonnerie qui s'appelle la franc-maçonnerie, — collection de Jérômes Paturots en quête de places ? On ignore ce qu'a murmuré M. Combes, ou si, ne murmurant rien, il a fait des signes approbateurs avec ses doigts ou avec ses yeux. Il a retrouvé sa langue au banquet du soir pour gouailler la mule du Pape. C'est un genre d'éloquence à sa hauteur et à sa portée, tout à fait adéquat à son gouvernement que nul, même au temps de la Terreur ou du Directoire, n'a égalé en bassesse.

Inutile de dire qu'il s'est engagé à tourmenter, à violenter, à persécuter de plus en plus. Cette fois, il a tenu parole. Rien que pour la Gironde, il faisait fermer le lendemain soixante maisons congréganistes, comme le constatait le cardinal Lecot avec une vibrante indignation. Les mêmes scènes, allant jusqu'au drame et

jusqu'à l'horreur, se renouvellent partout : aux Sables d'Olonne, où le gouvernement a fait à l'armée cette suprême injure de mettre sur pied quatre-vingts gendarmes et deux compagnies d'infanterie pour expulser sept Rédemptoristes; aux portes de Belfort, où c'est notre artillerie qu'il emploie contre deux mille ouvriers défendant, avec l'école libre de leurs religieuses, la propriété privée de leurs patrons; à Marseille, où le Procureur franciscain des Missions françaises de Palestine et d'Extrême-Orient est jeté dans la rue avec une barbarie dont le musulman ou le bouddhiste auraient rougi; à Nice, où le sanctuaire national de Notre-Dame de Laghet qui, depuis des siècles, était la joie et la consolation des populations, est fermé au milieu de cris de douleur entrecoupés, tout le long de notre frontière, de malédictions contre la France; jusqu'à l'asile de Charenton auquel les religieuses vont être arrachées, malgré les protestations indignées des familles. Dans tous nos départements on rencontre le même spectacle monotone d'impiété, de cruauté et de lâcheté.

Quelques gages qu'il donne et prodigue à ce que sa majorité ministérielle a de pire dans le mauvais, M. Combes n'est pas sans crainte. Il sent que le dégoût monte. Lorsqu'il arriva à la présidence du Conseil par un choix spontané et personnel de M. Loubet, aussi inexplicable qu'inexcusable, nous demandions à un des plus avisés de nos sénateurs quelle impression cette promotion inattendue avait produite sur ses collègues de gauche : « L'humiliation, nous répondit-il. Avec M. Waldeck-Rousseau, ils se trouvaient plus ou moins dominés par le talent. Avec M. Combes, c'est différent : ils se jugent tous tellement ses égaux ou ses supérieurs que chacun estime qu'il aurait fait un ministre aussi bon, même meilleur que lui. » Quelques mois après, le même sénateur nous disait : « L'impression de mes collègues de gauche s'est modifiée. Ils sont contents de ne plus avoir à compter avec M. Waldeck-Rousseau; ils préfèrent quelqu'un au niveau des plus bas d'entre eux, avec lequel ils n'aient pas à se gêner, et qui, à force d'avilir la fonction de ministre, la rende accessible à tous. » C'est évidemment dans le choc de ces deux impressions contraires que se décidera le sort de M. Combes et de sa troupe.

Il y a des points noirs sur l'avenir ministériel. Les conseils généraux n'ont pas rendu aux préfets ce que ces malheureux en attendaient pour leur avancement. Une minorité, parmi ces conseils, à peine le quart, a voté des adresses; et, tandis que les représentations de petits départements peu riches où l'action administrative est toute-puissante, s'égosillaient en cris d'enthousiasme, d'autres départements qui, par le nombre, la richesse

et les lumières, comme ceux de la Seine-Inférieure et de Seine-et-Oise, ont une toute autre indépendance et une toute autre importance, exprimaient avec une netteté aussi correcte que décisive leur blâme. Même parmi les conseils généraux qui ne résistaient pas aux préfets leur demandant, comme un service personnel, de se déclarer satisfaits, plusieurs trouvaient une soupape pour exhaler leur pensée de dessous. Celui de Loir-et-Cher, où le radicalisme domine, émettait le vœu que, dans l'intérêt de la discipline militaire, le chant de l'*Internationale* cessât de figurer comme un chant officiel. C'était frapper le ministère Combes en plein cœur ! Dans toutes leurs tournées, M. Combes, le général André, M. Pelletan se font ou se laissent recevoir au chant de l'*Internationale* dont les refrains, doublés par ceux de la *Carmanole*, ont été composés pour fêter le pillage des églises, les capitalistes à la guillotine, la fusillade des officiers par derrière, sur le champ de bataille, et la désertion en masse des soldats à l'ennemi. Ce chant abominable qu'accompagne le drapeau rouge, est devenu tellement le chant ministériel, le chant officiel, qu'à Marseille, après le banquet de M. Combes, deux gardiens de la paix, voulant faire du zèle pour se donner des titres à une gratification, se sont mis, dans l'exercice de leurs fonctions, à le clamer à tue-tête. Le maire de la ville, celui qui a débarrassé l'hôtel de ville de M. Flaissières, c'est-à-dire du principal organisateur du banquet, a mis en disponibilité les deux gardiens de la paix ; de là, conflit avec le préfet. Les gardiens, justement punis, étaient excusables ; ils croyaient faire plaisir au gouvernement, tout comme ces instituteurs présents à ce même banquet, qui, proménés par les soins de M. Pelletan sur un bâtiment de l'Etat, n'ont cru mieux prouver leur dévouement aux ministres, qu'en hurlant, lors de leur débarquement à Toulon, l'*Internationale*. On sait que l'adjoint du maire de Toulon a protesté contre cette honte infligée à notre grand port de guerre. Quoi qu'il en soit, le vœu du conseil général de Loir-et-Cher a paru une petite explosion à la sourdine de la répulsion croissante et communicative qu'inspire, même à beaucoup de ses séides, le gouvernement.

Ce qui a été encore remarqué, c'est que, là même où les conseils généraux votaient par consigne une adresse au ministère, personne ne prenait la parole pour lui, personne ne se solidarisait avec lui, personne ne l'avouait. Le président du conseil général de Saône-et-Loire, M. Sarrien, l'un des radicaux en expectative de portefeuille, faisait, dans son discours de bienvenue, un état de l'esprit de guerre civile déchaîné dans le pays, qui était un acte d'accusation contre la politique d'où cette anarchie morale était sortie. Il parlait comme l'avocat de Dreyfus, devenu l'avocat des Humbert, a

parlé aux assises, en constatant que jamais la France n'a été plus livrée à la haine et au scandale. Nous disions que personne n'avait voulu s'identifier avec le ministère Combes; c'était une erreur; on a entendu quelqu'un se jeter pour lui à la mer, ou plutôt à la mare. C'est M. Barthou, l'ancien ministre de M. Méline, qui était hier l'*ultra* de M. Waldeck-Rousseau, et qui est aujourd'hui l'*ultra* de M. Combes. Mal lui en a pris, car les journaux nous apprennent que son comité électoral des Basses-Pyrénées n'a écouté ses explications que pour lui donner congé. On conçoit, en effet, l'ahurissement des braves électeurs béarnais à la vue de leur député qui, après leur avoir certifié avec raison que la question cléricale n'existait pas ou n'existait plus, leur avait dit avec non moins de raison : « La question sera posée entre ceux qui veulent maintenir les conquêtes de la Révolution de 1789 et ceux qui les renient ou les compromettent; entre les partisans de la propriété individuelle et ses destructeurs plus ou moins avoués; entre les hommes qui recherchent, sous un régime de droits égaux et de libertés communes, la conciliation du capital et du travail, et les apôtres de la haine qui, par la lutte proclamée des classes, irritent et soulèvent les ouvriers contre les patrons, le travail contre le capital; entre les défenseurs sincères des Unions syndicales, mais professionnelles et ni exclusives ni oppressives, et les révolutionnaires qui veulent faire des syndicats les instruments illégaux des agitations politiques; entre les conceptions financières de la Constituante, selon lesquelles l'impôt est la contribution proportionnelle de chaque citoyen aux charges publiques, et la conception socialiste, subie par les radicaux qui lui ont fait déjà des concessions si imprudentes, selon laquelle l'impôt est un moyen de niveler progressivement les fortunes. » Entre ce menu politique très acceptable, présenté par M. Barthou à ses électeurs, et la cuisine de M. Combes, la distance est grande; et on s'explique que le député soit dans la posture d'un mauvais gâte-sauce, menacé d'être cassé aux gages.

Il faut que le ministère de M. Combes soit bien à court d'avocats d'office pour s'être décidé à envoyer son Trouillot plaider sa cause à Marmande. M. Trouillot est venu recommander le bloc; il a développé cette thèse burlesque que les grands ancêtres de 1793 avaient tenu à rester unis, même dans le panier de la guillotine, où leurs têtes s'étaient rejointes les unes après les autres. Une des nullités les mieux rentées du régime actuel, M. Fallières, qui trouve que sa présidence du Sénat est pour lui, avec logement et chauffage au Luxembourg, le meilleur des pâtés de Nérac, a cru devoir, tout en jurant qu'il était l'ami le plus chaud de la liberté religieuse, glisser une petite réclame, toute pareille au quémant-

dage d'un pauvre honteux, pour le bloc. C'était une platitude qu'il a eu le tort de compliquer d'une ânerie; à mots couverts, il a rapproché de la politique de M. Combes celle que le roi Charles X aurait suivie en 1828. Rendues dans une crise de l'opinion publique, que les exagérations déclamatoires de l'abbé de La Menais avaient affolée contre l'Eglise, les ordonnances de 1828, qui étaient injustes et illibérales, en désaccord avec les principes de la Charte et les maximes du droit moderne, n'avaient rien du moins d' attentatoire à la religion, puisqu'elles créaient huit mille bourses pour les petits séminaires. Peut-on comparer cette situation à celle qui se déroule aujourd'hui? Le vrai mot de la politique actuelle vient d'être dit par deux des hommes qui la mènent avec le plus d'éclat. Condensant la thèse que la députation maçonnique de Saintes avait exposée à M. Combes, qui ne l'avait pas contredite, M. Aulard, dont l'ancien Conseil municipal de Paris avait fait à nos frais l'historiographe et comme le Dangeau de la Révolution, écrivait ces jours-ci : « Point d'équivoque! Nous voulons détruire la religion. » A quoi son compère, M. Buisson, qui fait l'effarouché, répond qu'un tel langage est trop cru; que, sans doute, la religion romaine, celle de Calvin, celle de Jean-Jacques Rousseau, celle de Robespierre, celle de Victor Cousin, doivent être extirpées; qu'au moins comme amorce, le mot de religion, n'eût-il aucun sens, est bon à conserver, et qu'il sera collé, sous forme d'étiquette, sur des flacons où il n'y aura rien. Plus honnête que M. Buisson, et aussi plus logique, M. Aulard riposte qu'il n'admet pas cette tolérance pour un mot corrupteur qui, en rappelant la chose abolie, donnera envie de la ressusciter. N'est-ce pas un dialogue très significatif? Avouons, entre parenthèses, que celui de Vadius et de Trissotin n'était pas si comique, car, lorsque nos deux bonshommes auront anéanti le mot de religion dans la langue courante, ils auront encore à l'effacer dans tous les livres qu'on pourra lire, dans Descartes comme dans Voltaire, dans Bossuet comme dans Montesquieu, dans Fénelon comme dans Diderot, dans Buffon comme dans Chateaubriand, dans Corneille et Racine comme dans Lamartine et Victor Hugo. Leur système ne réussira que s'ils commencent par nous abrutir. La France, aux mains de ces politiciens du néant, ressemble au chimpanzé de l'Institut Pasteur, que l'on garrotte pour lui inoculer un virus; elle, on la garrotte pour lui inoculer l'athéisme.

Ainsi est plus que justifiée l'éloquente allocution dans laquelle le cardinal Perraud racontait au clergé et aux fidèles d'Autun que ses collègues français du Sacré Collège et lui-même avaient demandé à Pie X d'unir ses prières aux leurs pour obtenir la grâce

« de pouvoir enfin se délivrer des esprits malfaisants, *spiritualia nequitia*, qui oppriment et déshonorent notre chère France, notre pauvre France, devant le monde entier et mettent tout en œuvre pour lui arracher sa gloire traditionnelle d'être la « fille aînée de « l'Eglise » ».

Il semble que des essais de protestation et de résistance commencent à poindre çà et là. On a remarqué le discours de distribution de prix où M. Ernest Lavisse avouait que plusieurs des prétentions en cours *lui faisaient peur*. Un ancien ministre de l'instruction publique, M. Charles Dupuy, vient de publier, sur les projets de dénonciation du Concordat et de séparation de l'Eglise et de l'Etat, que l'on agite avec plus de tapage que de conviction, une étude qui est une critique très sensée et très ferme de la politique de M. Combes. Il constate avec vérité que cette politique n'est nullement ratifiée par le pays. Les candidats à la députation, comme il le remarque, l'ont soigneusement cachée à leurs électeurs. Si on la démasquait plus avant, « nous vexerions, nous trouble-rions, écrit M. Dupuy, l'immense majorité de la nation ». Et l'ancien ministre, qui était élève et professeur de l'Université quand M. Combes portait pieusement la soutane, cite en exemple l'émotion qui s'est emparée des populations à l'apparition de la circulaire ordonnant de fermer tous les lieux du culte non concordataires. Ce que M. Charles Dupuy oppose, dans l'intérêt même de l'Etat, aux projets de dénonciation du Concordat, aboutit aux mêmes conclusions que les très sages observations d'un grand nombre d'évêques, consignées dans le journal *l'Eclair*. M. Combes ne peut se méprendre sur la violence qu'il fait au pays par le dévergondage de ses persécutions; pour conserver un portefeuille qu'il ne doit pas à son mérite, il ne vise que la satisfaction d'une bande de politiciens, de celle qui vocifère, mendie et émarge. Il s'est trahi lui-même, lorsque, dans son propre département, dans son propre conseil général, on l'a vu, lui, le foudre de guerre de la franc-maçonnerie athée et de l'intolérance laïque, laisser proposer par le préfet dont il est le chef, et voter par l'assemblée dont il est le président, une subvention à la Maison de refuge de la Rochelle tenue par des religieuses.

Un autre indice d'opinion publique qui n'est pas à dédaigner, c'est l'attitude de cette magistrature épurée que le ministère tient par tant de liens. S'il y a eu des décisions judiciaires qui ont fait scandale, comme celle, non pas du tribunal, mais du Président du tribunal de Belfort qui, contrairement à une jurisprudence aussi constante qu'indiscutable, a prescrit la remise, d'urgence et nonobstant appel, au liquidateur de la société des Marianistes, des

clefs de l'école libre de Grandvillars, enclavée dans l'immeuble de la Société industrielle Viellard, Migeon et C^{ie}, et bâtie avec ses deniers, — les cours de Paris, de Limoges, de Rouen, de Poitiers, d'Aix, de Chambéry, etc., beaucoup de tribunaux de province, ceux de Riom, d'Orléans, de Bayonne, de Troyes, de Toulon, de Montargis, où notre ami, M. le comte de Brosses, incriminé pour son école libre avec les religieuses sécularisées qui la dirigeaient, a obtenu gain de cause, bien d'autres encore ont montré, pour l'encouragement des honnêtes gens et la consolation des victimes, qu'il y avait encore des juges en France. Nous citerons, en particulier, deux jugements du tribunal d'Orléans, dont le président est le frère du procureur général près la cour de cassation, M. Beaudouin, et qui établissent péremptoirement, par des arguments précis et topiques, qu'en cas de sécularisation, c'est au ministère public, s'il en conteste la sincérité, à faire sa preuve. Religieux et religieuses sécularisés sont donc libres de plein droit. C'est ce que, dans une lettre très fière au préfet de Nancy, Mgr Turinaz, dont le nom veut dire éloquence et courage, vient de proclamer et de pratiquer en couvrant un de ses curés qui, le jour de l'Assomption, avait fait prêcher dans son église un ancien Dominicain. Le courageux prélat, du ton de saint Paul revendiquant ses droits de citoyen romain ou d'un citoyen anglais revendiquant les droits de l'*habeas corpus*, termine sa lettre par ces mots : « En présence de toute atteinte portée au droit que je défends, j'en appellerai à l'opinion publique, au Conseil d'Etat et aux Chambres ». Il regrette même de n'avoir pas dès maintenant quelque tribunal où il traînerait M. Combes. Regret aussi légal que légitime; nous ne sommes plus dans un pays libre, nous sommes sous la conquête jacobine. Avec une franchise apostolique à laquelle M. Combes a répondu par sa vilénie habituelle de la suppression du traitement, l'évêque de Marseille le constatait ces jours derniers, tout comme Mgr Turinaz; et, au même moment, la lutte si noblement engagée par la libérale municipalité de cette ville contre un gouvernement qui la traque de toutes façons, achève de mettre à nu la situation de la France.

Avec M. Pelletan, qui est la caricature du général André lui-même, on a la dernière expression du régime; son ministère a l'air d'une loge maçonnique établie à Charenton en temps de carnaval. Là, c'est complet. Un des membres les plus radicaux du bloc, M. Lockroy, a cru devoir élever la voix et crier grâce pour la marine. Il dénonce, pièces en main, dans l'administration navale de M. Pelletan, une trahison continue de la France où, selon ses expressions, l'intérêt national est sacrifié à l'intérêt électoral.

Désarmement des escadres, suppression des exercices et des manœuvres, faveurs et gratifications de toute sorte prodiguées aux ouvriers des ports, aux maîtres civils des arsenaux, qui sont électeurs et éligibles, tandis que rien n'est fait, toutes les avanies et toutes les corvées réservées pour les maîtres de la flotte qui ne votent pas; pour notre admirable corps de sous-officiers, qui sont le nerf de notre défense, et qui abandonnent un service où ils dissuadent leurs enfants d'entrer; — c'est le tableau que M. Lockroy nous offre d'une administration funambulesque qui, en cas de guerre, mettrait la France à la merci du premier venu. Les scènes de Lorient, celles de Brest où les ouvriers de l'arsenal ont engagé la lutte contre la gendarmerie, ont précédé et suivi la manifestation de Cherbourg où M. Pelletan a publiquement excité au mépris et à la haine des officiers; l'Angleterre elle-même, qui a vu nos marins à l'œuvre, s'en est émue, et un de ses journaux, le *Standard*, a dû rappeler à notre ministre que, si en 1793, des excitations semblables aux siennes n'avaient pas découronné notre marine de ses officiers d'alors, la France n'aurait peut-être pas perdu plus tard la bataille de Trafalgar.

L'état misérable où le gouvernement actuel nous a réduits nous fait désirer le *statu quo* en Orient. Quel rôle pourrions-nous présentement y jouer? Il est à souhaiter que la bonne entente de la Russie et de l'Autriche, fort occupées, l'une en Mandchourie pour conquérir sans bruit, et l'autre en Hongrie pour pacifier sans abdication, prolonge, par quelques mesures de contrôle et de surveillance imposées à la Porte, un répit de quelques années entre la barbarie musulmane, à jamais irréformable, et les chrétiens balkaniques, très divisés elle-mêmes, qui feront bien, pour rester dignes de notre sympathie, de ne pas se faire les imitatrices et les égales de cette barbarie musulmane. Jamais le moment ne fut moins opportun pour jeter l'Europe dans une aventure sans issue.

L'Angleterre a perdu le dernier de ses hommes d'Etat du dix-neuvième siècle dont le premier, Pitt, fut le plus grand. Lord Salisbury se contenta d'en être le plus heureux. Si on le mesurait d'après les résultats nets de son long ministère, — la prise de possession de l'Egypte par l'Angleterre affirmée, presque acceptée, presque passée dans le droit international; la frontière des Indes reculée au nord-ouest et en Birmanie; un empire immense créé dans le Soudan central; la route du Cap au Caire devenant route britannique par notre capitulation à Fachoda et par l'écrasement des Républiques boers; — on pourrait mettre le marquis de Salisbury au-dessus de Pitt lui-même qui, engagé dans un duel formi-

dable avec la Révolution française incarnée dans Napoléon, put mourir en désespérant de sa cause après Trafalgar, mais aussi après Austerlitz, où le même coup de canon abattait ses deux alliés du continent, l'Autriche et la Russie. Et cependant Pitt était d'une tout autre envergure; il avait fondé la politique qui, triomphant, dix ans plus tard, à Waterloo, devait assurer la toute-puissance de son pays, tandis que lord Salisbury ne fit que récolter habilement ce qu'avait préparé la politique d'autrui. L'instinct public a saisi la nuance et fait la différence; car, au milieu de tous ses succès, le noble lord qui vient de mourir n'a eu en Angleterre qu'une popularité grise et, dans le monde, qu'une renommée terne. Inférieur à Pitt, il n'eut ni l'éloquence entraînante de Canning, ni la haute autorité de lord Grey, ni l'imposante originalité de M. Gladstone, ni la mise en scène, un peu charlatanesque, mais raffinée et adroite, de M. Disraeli. Il avait des qualités assorties où manquait la grandeur, et que des circonstances favorables qui n'étaient pas nées des calculs de sa prévoyance, mirent en un puissant relief. Deux plébéïens dont l'un parut longtemps un aventurier, M. Disraeli, et dont l'autre figura longtemps un démocrate, M. Chamberlain, décidèrent le rôle historique de cet aristocrate tory dont l'aïeul avait été, sous la reine Elisabeth, presque le vice-roi de l'Angleterre. Sans ces deux hommes, Disraeli et Chamberlain, le marquis de Salisbury n'aurait pas été, pour la reine Victoria, le ministre conquérant de l'impérialisme. Mis en selle par M. Disraeli, il fut son associé au congrès de Berlin, où il gagna l'île de Chypre pour l'Angleterre, après avoir fait perdre à la Russie le prix de sa campagne des Balkans, qu'elle avait cru consigner dans le traité de San Stefano. Poussé par M. Chamberlain, il acheva par une diplomatie et par une guerre également impitoyables la mainmise de son pays sur l'Égypte et sur le Transvaal. Assurément, c'est un résultat grandiose; et le politique qui a pu ramasser un tel butin et de tels trophées peut prendre orgueilleusement sa place dans le Panthéon national.

Ici encore, la chance, une chance imprévue, favorisa lord Salisbury. Conservateur de tradition et de race, représentant d'un parti qui n'avait pas le vent dans sa voile, — tellement inféodé aux anciennes idées et aux anciens moules que, secrétaire d'État pour l'Inde en 1866, il avait donné sa démission l'année suivante, plutôt que d'accepter les projets de réforme électorale de M. Disraeli, — il avait fallu une réaction furieuse de l'opinion contre M. Gladstone accusé de mettre en péril l'unité de l'Empire britannique par sa politique irlandaise, égyptienne, sud-africaine, pour couvrir un instant les dissidences les plus profondes, les divisions les plus

radicales, et pour faire asseoir ensemble dans un ministère de concentration un aristocrate comme le marquis de Salisbury et un démocrate comme M. Chamberlain. L'impérialisme dont ce ministère fut l'exécuteur, maintint, à travers des péripéties souvent douloureuses que la victoire finit par couronner, la juxtaposition d'éléments qui juraient de se voir accouplés. Somme toute, cette partie ainsi liée a réussi; et lord Salisbury en a bénéficié au delà même de ses mérites.

Il a encore eu un autre avantage, celui de trouver une France vaincue, et comme déracinée en Europe par les vices de son gouvernement. Il a abusé rudement de cet avantage. Il nous a joués dans le Soudan, ajoutant le persiflage à la rapacité et plaisantant le coq gaulois à qui ses distributions de zones laisseraient beaucoup de sable à gratter. Il a été pire encore à Fachoda; nous aimons mieux passer vite. C'était du reste son genre d'être inflexible avec impertinence envers les nations où il ne sentait pas la force ou la volonté de la résistance. Il le fut à l'égard du Portugal comme de l'Espagne. En revanche, il fila doux devant la Russie qu'il laissa se déployer dans la Mandchourie et peser de tout son poids sur la Chine, et, plus encore, devant les États-Unis dont il essuya sans mot dire les rebuffades.

Ces réserves que nous mêlons à l'estime très méritée par cet éminent personnage, ne nous empêchent pas d'admirer une fois de plus cette robuste et saine société anglaise qui trouve en elle-même, et souvent dans les mêmes familles, d'infatigables ouvriers de sa grandeur. La vieille France avait produit un cardinal de Richelieu, géant auprès duquel le Cecil de la reine Elisabeth aurait fait petite figure; et au dix-neuvième siècle, elle produisit encore un autre Richelieu, le libérateur du territoire sous la Restauration. L'Angleterre respecte ses futaies, et elle donne de l'essor à ses pousses nouvelles; plus vigilante que nous, elle n'écarte de ses affaires que les champignons vénéneux nés d'une pluie d'orage, au bord des marécages.

C'est un neveu de lord Salisbury, M. Balfour, qui est aujourd'hui premier ministre. Il partage encore le pouvoir avec M. Chamberlain. La concentration actuelle survivra-t-elle à la présente législature? L'impérialisme, cette crise de mégalomanie qui, à un certain moment, saisit les peuples vieux comme les peuples jeunes, a souvent des lendemains difficiles. Il faut payer la gloire, et la gloire coûte cher. Lorsque l'imagination nationale qui a été un instant grisée, rentre dans le terre à terre de la vie, elle trouve des impôts plus lourds; les charges qui ont accablé tous les citoyens, se traduisent par une diminution générale dans le bien-être de tous,

dans les revenus des uns et dans les salaires des autres, et les questions sociales qui n'étaient qu'endormies, se réveillent avec une acuité plus menaçante. L'Allemagne, qui s'était comme oubliée elle-même dans l'ivresse du triomphe et de la conquête, commence à connaître cet état d'âme populaire. Sous d'autres formes, l'Angleterre traverse une phase de même nature. Lord Salisbury, retiré du pouvoir, s'est survécu assez de temps pour reconnaître le péril ! Les élections partielles qui, par suite de décès, ont eu lieu depuis un an, ont montré qu'une brèche se faisait dans la majorité ministérielle ; et les deux récentes élections de Preston et de Barnard-Castle ont été de plus en plus significatives. Elles ont constaté, d'après le calcul du *Times*, que le ministère avait perdu 6,064 électeurs et que la coalition antiministérielle en avait gagné 28,644.

Ce qui achève la gravité de ces symptômes, c'est que, quelques-unes de ces élections se sont faites sur un programme et sur des candidatures de démocrates, même d'ouvriers, et que par l'appoint des libéraux qui ne s'étaient pas enrôlés dans la ligue unioniste d'où est sortie la majorité ministérielle, c'est la politique avancée qui l'a emporté. On conçoit que le gouvernement en exercice soit aux aguets ; M. Chamberlain, qui aime à prendre le taureau par les cornes, vient d'aller droit au péril en félicitant, dans une lettre publique, M. Welsford, candidat aux prochaines élections générales, d'arborer la politique unioniste et ministérielle. Sa lettre contient une réflexion qui peut avoir de la justesse même dans notre pays. Comme il faut payer les notes de la guerre du Transvaal et d'autres opérations analogues, M. Chamberlain a eu l'idée de relever quelques droits de douane, et même d'établir entre la métropole et les colonies un certain système protectionniste. Le parti radical, qui, en Angleterre, est d'une qualité supérieure au nôtre, ne lui en a pas moins emprunté son argument favori, il a crié au pain cher, tout comme chez nous, du temps du ministère Méline ; et c'est avec ce cri qu'il compte entraîner les masses aux prochaines élections. M. Chamberlain répond : « Je suis persuadé que la politique dont je n'ai, jusqu'ici, que tracé les grandes lignes, dès qu'elle sera entièrement comprise, aura l'approbation des ouvriers de ce pays. Tout leur intérêt est d'être constamment employés à de bons salaires, et j'ai la confiance que ce résultat ne peut être obtenu que par suite de changements dans notre système douanier, qui a été institué en vue d'un état de choses totalement différent de ce qui existe aujourd'hui. »

En principe, la remarque de M. Chamberlain est le bon sens même : « Tout l'intérêt des ouvriers est d'être constamment employés à de bons salaires. » Et ce double résultat, travail cons-

tant et bons salaires, ne peut être obtenu que si, mettant l'aisance partout, on n'a pas commencé par tarir le capital, source du reste.

Nous tenons à rendre un hommage tout particulier de respect et de regret à un ami véritable et fidèle du *Correspondant*, qui vient de mourir à Rome, M. l'abbé Captier, supérieur général honoraire de la Compagnie de Saint-Sulpice. C'était un prêtre éminent, l'un des plus intelligents et des plus pieux de notre temps. Frère du dominicain martyr, qui a laissé une mémoire héroïque et pure, M. l'abbé Captier unissait en lui la flamme de Lacordaire et l'esprit de M. Olier. Il avait la générosité et la prudence, un enthousiasme grave que dirigeait le plus ferme bon sens, le culte de la tradition et la clairvoyance des nouveautés utiles et des réformes inévitables. Il était étranger à la routine comme à la chimère et à l'excès. Autre mérite non moins rare, il alliait à la justesse des vues le courage de ses opinions. Son âme était haute, absolument désintéressée, sans passion que celle de la vérité. Il fut dans l'Eglise de France un des hommes de bon conseil. Attentif aux malheurs qui se préparaient, il aurait voulu les détourner, dût-il, comme son saint prédécesseur, l'abbé Emery, encourir les censures de la violence et de l'imprévoyance. Le Pape Léon XIII qui, l'ayant beaucoup connu à Rome durant sa direction de la Procure de Saint-Sulpice, le tenait dans une singulière estime, aurait désiré mettre sur le surplis de l'humble sulpicien la pourpre romaine; quel cœur, dans le clergé français, aurait pu ne pas se réjouir de voir ainsi glorifier les maîtres admirables qui ne furent les honneurs de l'Eglise que pour en rendre mieux dignes leurs élèves? De la bienveillante intention de Léon XIII, M. l'abbé Captier ne retira qu'un motif nouveau de gratitude pour le grand Pape qui, dans un Bref mémorable, avait déjà vengé d'ingrates et injustes attaques la Congrégation de Saint-Sulpice.

Lorsque la maladie eut décidé M. l'abbé Captier à se démettre de ses fonctions actives de supérieur général auxquelles, par un scrupule de délicatesse, il craignait de ne pouvoir plus assez se dévouer, il se retira dans la Ville Eternelle, à son ancienne Procure, auprès du Pape qu'il aimait. Il l'a suivi de près dans la mort, et, nous en avons la confiance, dans la radieuse immortalité.

Frédéric Ozanam, par BERNARD FAULQUIER, avec une préface du R. P. BAUDRILLART. Paris, librairie des Saints-Pères, 1903. 1 vol. in-12.

D'un bout à l'autre de sa courte carrière, dans ses fortes études d'histoire comme dans son enseignement de la Sorbonne, dans sa féconde initiative pour la création de la Société de Saint-Vincent de Paul comme dans ses revendications éloquentes en faveur de la liberté, Frédéric Ozanam se montra un défenseur intrépide et clairvoyant de l'Eglise. Une chose pourtant lui manquait : son histoire et son œuvre étaient peu connues de nos contemporains trop oublieux, mais cette lacune est aujourd'hui réparée grâce au livre plein de talent, de science et de largeur de vues que vient de lui consacrer M. Bernard Faulquier, et que nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs.

Histoire des Littératures comparées, des origines au vingtième siècle, par Frédéric LOLIÉE. Préface de O. GRÉARD, de l'Académie française. — Delagrave.

En cet ouvrage, sans équivalent dans la critique française et étrangère, M. Frédéric Loliée résume, sous une forme narrative alerte et vivante, en s'aidant de toutes les ressources de l'histoire et d'une comparaison continue, la marche générale et simultanée de l'esprit humain, depuis ses premiers foyers de culture, comme en Egypte et en Chaldée, jusqu'à ses manifestations les plus récentes, en Europe et hors de l'Europe.

La première partie du livre a toute l'animation historique. L'esprit du lecteur est entraîné à suivre l'écrivain à travers la variété des zones intellectuelles, que le mouvement du récit et les déplacements

d'horizon l'amènent à traverser tour à tour.

La seconde partie, la conclusion, est essentiellement comparative et raisonnée. M. Frédéric Loliée y met son effort à rendre sensibles les grandes et supérieures vérités qui se dégagent du spectacle et de la généralisation des événements intellectuels prédominants. Il y marque d'une plume précise les influences mêlées des littératures et la part proportionnelle qui revient à chacune dans cet universel labeur.

Nous ne partageons pas en tout et sur tout, les vues de l'auteur. Mais, sauf cette réserve, nous signalons son œuvre comme un instrument très utile de travail et d'érudition.

Frédéric le Grand, d'après sa correspondance politique, par L. PAUL-DUBOIS. In-18, Perrin et C^{ie}.

Un groupe de savants allemands ont voulu donner un digne pendant à la collection des « Œuvres littéraires du grand Frédéric » et ont entrepris la publication de « la correspondance politique de Frédéric le Grand ». 27 volumes de ces lettres ont déjà paru du 1^{er} juin 1740 au 31 décembre 1768, « les plus nombreuses et les plus curieuses écrites en français, dans un style extraordinairement coloré, large et nerveux ». Et telle est en l'importance que l'histoire diplomatique de l'Europe de cette époque en a été renouvelé complètement.

Faire ressortir ce que la *correspondance politique* apporte de nouveau sur la physionomie du roi de Prusse, étudier à l'aide de ce document le triple problème de psychologie que nous propose le grand Frédéric en tant que politique, en tant que littérateur, en tant qu'homme, tel est le but qu'on s'est proposé dans le présent essai, et M. L. Paul-Dubois a réussi admirablement à l'atteindre

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

SEDAN

ET LE GÉNÉRAL DUCROT

Il est inévitable qu'un siècle lègue aux siècles suivants un certain nombre de problèmes historiques à résoudre. Parmi ceux qui appartiennent au dix-neuvième, celui de la *Retraite sur Mézières*, le 1^{er} septembre 1870, est incontestablement un des plus passionnants.

Si les destinées de la France se sont décidées sur le champ de bataille de Saint-Privat, il n'en est pas moins vrai que la lutte soutenue autour de Sedan constitue l'événement capital de la guerre : d'une part, à la stupéfaction de l'Europe, une armée tout entière, peu à peu entourée, comprimée, méthodiquement étouffée, disparaît; de l'autre, la chute immédiate du Second empire ouvre une phase nouvelle pour la France qu'elle livre, hélas! à la politique et à des convoitises sans cesse renaissantes. C'est, d'ailleurs, cette victoire qui a fondé l'unité allemande.

Bien que plus de trente ans se soient écoulés depuis, il semble que le débat reprenne une nouvelle vigueur où la passion domine. Après avoir été, comme capitaine, un bien modeste acteur du drame, je l'ai étudié sur place plusieurs fois en soumettant à une critique minutieuse les principaux récits et documents connus. Dès 1878, à l'École supérieure de guerre, j'ai formulé, dans mon cours autographié, une opinion que j'ai reproduite, en 1882, dans l'*Histoire militaire contemporaine*, qui, depuis, a fait son chemin.

La question a été ramenée par la discussion courtoise ouverte, il y a plus d'un an, entre deux amis : M. Alfred Duquet, dont les travaux historiques sont bien connus, et un « officier supérieur » du plus grand mérite comme écrivain militaire et comme soldat dont j'apprécie depuis longtemps la valeur¹.

Mon intention est de ne point sortir de la discussion calme, sereine, dans laquelle on ne recherche aucune satisfaction personnelle, de ne point m'écarter, quand même, de la modération d'appréciation et de langage : la recherche de la vérité n'impose ni le ton de l'infailibilité, ni le mépris à peine déguisé, ni l'emploi d'épithètes aussi déplacées qu'injustes.

¹ Les lecteurs du *Correspondant* n'ont certainement pas oublié son solide et brillant article du 25 août 1900.

Je désire seulement, dans cette dernière étude d'un sujet douloureux, faire loyalement la part de ce que l'on peut regarder comme certain et de ce qui, toujours, quoi qu'on fasse, demeurera indéterminé. Ce rôle modeste ne vise ni au bruit, ni à l'éclat, ni surtout à la prophétie : toutes choses auxquelles je reconnais mon insuffisance.

Afin d'alléger cet exposé, j'ai limité le plus possible les citations qu'il est si facile de multiplier, mais rien de ce que j'affirme n'a été, on peut me croire, avancé sans preuves.

Il est indispensable pour que le rôle joué à Sedan, surtout dans la matinée, par le général Ducrot, se dégage avec netteté, de commencer par bien établir certaines bases. On ne saurait, en effet, conclure sans connaître au préalable : d'une part, le terrain dans ses grandes lignes et la situation des esprits des principaux chefs de l'armée française; de l'autre, les emplacements des deux armées, le 31 août au soir, et les ordres donnés, dans les deux camps, pour la journée du lendemain. Alors, et avec le rappel des principales phases de la bataille, le lecteur sera à même de faire la répartition des responsabilités à laquelle le général de Wimpffen conviait lui-même ses lecteurs, il y a trente-deux ans ¹.

I. — DESCRIPTION SUCCINCTE DU TERRAIN ET EMBLEMES DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

Le terrain sur lequel s'est déroulée la lutte du 1^{er} septembre peut se diviser en deux parties : une intérieure ou centrale qui a constitué pour l'armée française une sorte de champ clos; une extérieure ou enveloppante que l'armée allemande a pu garnir peu à peu, grâce à un effectif plus que double et à la supériorité de son artillerie sous le quadruple rapport du nombre, de la vitesse de tir, de la justesse et de la portée.

Cantonnée, par la volonté formelle du maréchal de Mac-Mahon, entre la Meuse, le ruisseau de Floing et celui de la Givonne, l'armée française est réduite, pour communiquer avec Mézières, devenu son seul objectif de retraite, à utiliser les chemins de la rive droite de la Meuse et, plus immédiatement, le défilé de Saint-Albert.

D'un grand nombre de points du périmètre, les Allemands exerçaient un sérieux commandement sur tout le champ clos; en outre, ils purent s'emparer, grâce à la passivité du maréchal, de la porte de sortie dans la direction de Mézières : cette simple opposition donne la clef du désastre; le tassement, le pelotonnement,

¹ La feuille *Mézières* de la carte de l'état-major au 1/80,000^e est indispensable à consulter : les deux quarts supérieurs peuvent suffire.

puis la capitulation sous la menace de l'écrasement sur place par le bombardement.

Du côté français, le bois de la Garenne situé dans la partie septentrionale du champ de bataille entravait sérieusement les communications de l'est à l'ouest et du sud au nord. Plus bas, le Fond de Givonne facilitait, au contraire, plus ou moins directement, les rapports entre les différentes positions.

Sur la rive gauche de la Givonne, la masse du bois Chevalier partageait d'une façon à peu près égale, tout à l'avantage des Allemands, le terrain compris entre la région boisée de la Chapelle et la rive droite de la Chiers. Plus à l'est, vers Carignan, sur la rive gauche du ruisseau de Magne, toutes les positions eussent été à l'avantage des Allemands, ainsi qu'il est facile de le voir, s'ils avaient dû s'éloigner momentanément de la Givonne.

Les hauteurs qui, de Remilly-sur-Meuse, en face de Bazeilles, à la Croix Piaux, au sud de Donchery, garnissent, sous les noms d'Aillicourt, du Liry, de Noyers, Wadelincourt (bois de la Marfée) et Frénois, la rive gauche de la Meuse, dominant absolument la rive droite.

La région septentrionale du champ de bataille était divisée par la presqu'île d'Iges en deux parties très distinctes que faisaient communiquer entre elles, directement, le défilé qui, de Saint-Albert à la Maison-Rouge, est long de 2 kilomètres environ, et moins directement, les trois chemins traversant le bois de la Falizette et débouchant dans la vallée de la Claire.

Sur la partie orientale se dressent : le « Calvaire d'Illy », très important, mais dominé, à un peu plus de 2 kilomètres de distance, par la hauteur de Fleigneux ; la hauteur « le Hattoy », toute-puissante, à moins de 1,000 mètres, contre le plateau de Floing et contre le défilé de Saint-Albert ; la hauteur dite de Saint-Menges et surtout la croupe de la « Ferme du Champ-de-la-Grange » ou des Rochettes (M^{ts} 258), qui s'allonge entre la rive droite du ruisseau de Saint-Albert et la lisière des bois d'Iges et de la Falizette.

Comprise entre la Meuse, la Vrigne et la route de Saint-Menges à Sedan par Saint-Albert, Vrigne-aux-Bois, Vivier-au-Court, etc., la partie occidentale est dominée par les hauteurs de Briancourt, à l'ouest de Montimont, qu'il suffit de mentionner : elles n'ont pas joué de rôle, mais il en eût été autrement si, la bataille étant jugée inévitable, la lutte s'était localisée, comme je l'ai dit, dès 1879, ou étendue dans la région située à l'ouest de l'anse d'Iges.

Il suffira d'ajouter, pour donner une idée juste du champ de bataille, que la place de Sedan n'était qu'un trompe-l'œil : dominée, comme l'avait déjà jugée Sully, quand l'artillerie était si

imparfaite, insuffisamment armée et pourvue de munitions et de vivres, elle ne pouvait, en cas de défaite, qu'exercer une attraction funeste sur les défenseurs et devenir une souricière véritable.

Le 30 août, la préoccupation du maréchal de Mac-Mahon a été de réunir toute l'armée sur la rive droite de la Meuse. Il a employé la nuit du 30 au 31 août et la journée du 31 à la concentrer à proximité de Sedan et à l'est de la presqu'île d'Iges.

C'est ainsi que, le 31 août au soir, l'armée occupe les emplacements suivants qui, n'ayant pas été modifiés, furent ceux des débuts de la bataille du lendemain.

Le front dessine bizarrement la forme d'un triangle dont les sommets sont à Bazeilles, au Calvaire d'Illy et à Floing. Au nord, le 7^e corps est déployé face au nord-ouest, sur les hauteurs de la rive gauche du ruisseau de Floing; son aile droite se dirige vers le Calvaire d'Illy, non loin duquel se trouve la division de cavalerie Margueritte. Face à l'est, sont le 1^{er} corps ayant derrière lui la division de cavalerie Bonnemaïn et une partie du 12^e corps : le 1^{er} corps garnit la rive droite de la Givonne, entre Daigny et Givonne; à sa droite, deux divisions du 12^e corps s'étendent de Daigny à la Moncelle. Les deux divisions restantes de ce corps établies à Bazeilles et vers Balan font face au sud et à l'ouest; elles ne garnissent qu'une faible partie du troisième côté du triangle dont le milieu est occupé par la place de Sedan. Son annexe, le Grand-Camp, abrite le 5^e corps que l'on s'applique à reconstituer pour lui faire jouer le rôle de réserve générale. Ainsi contenue dans un espace resserré, l'armée fait face partout, c'est-à-dire nulle part.

II. — SITUATION DES ESPRITS DES PRINCIPAUX CHEFS DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

Le maréchal est, depuis plusieurs jours, le jouet des événements et d'une volonté supérieure à la sienne; l'ennemi se rapproche de plus en plus. Il a bien l'intention, d'accord avec l'Empereur, de continuer la marche sur Mézières, puisqu'il a rappelé à lui le 1^{er} corps porté momentanément vers l'est. Cependant, il s'arrête tout à coup, comme s'il était las, brisé physiquement, moralement et, masquant sa pensée ¹, il met l'armée dans de déplorables conditions. Elle se trouve accolée à un semblant de place forte, beaucoup trop près de la frontière et de grands bois, compromise dans

¹ « Mon cher général, écrit-il, le 31 août, au général Ducrot, je vous avais fait donner l'ordre de vous rendre de Carignan à Sedan, et *nullement à Mézières, où je n'avais pas l'intention d'aller ..* » Or, mentalement, il avait déjà désigné le général Ducrot pour le remplacer en cas de malheur.

ses communications avec Mézières, puisque la route qui y conduit passe par un défilé dont l'ennemi est laissé maître de s'emparer. Totalement privée des renseignements que son chef n'a pas chargé la cavalerie de se procurer coûte que coûte, elle est condamnée à la passivité devant un adversaire actif, audacieux et énergique.

Le maréchal était le maître, du moment où il estimait que l'armée avait besoin de repos, de l'établir à l'ouest même de la presque île d'Iges : il se fût même ainsi ménagé du même coup, dans de bonnes conditions, liberté de communications, de manœuvres et, si les circonstances l'avaient imposée, liberté de retraite. Pour notre malheur, il en décida autrement.

Certes, l'état moral de l'armée française laissait beaucoup à désirer. Le sentiment qu'elle n'était réellement pas commandée pesait sur elle : peu à peu, la marche ondoyante, interrompue sans cesse par des à-coups ou d'interminables haltes, qui se prolongeaient depuis le 21 août, et des rencontres le plus souvent causées par l'imprévoyance, avaient tué la confiance. Trop hâtivement formée, l'armée de Châlons manquait d'homogénéité ; cependant, les efforts souvent héroïques déployés à Sedan par les troupes de toutes armes jusqu'à ce que, sous des coups répétés, le ressort moral se fût détendu, démontrent que, bien conduite, mise en confiance, engagée avec les précautions voulues, cette armée était capable de vaincre : il eût fallu pour cela qu'on ne lui imposât pas une défensive en désaccord avec le tempérament national.

J'en appelle à vous, compagnons d'armes ! Lorsque le 1^{er} septembre, au milieu d'un brouillard que cherchaient vainement à percer les premiers rayons du soleil, la fusillade crépita peu à peu du côté de Bazeilles, ce fut un soulagement : en un clin d'œil, nous fûmes debout, heureux de pouvoir enfin nous battre autrement que par surprise ; nos hommes aussi, désireux de vaincre, partageaient ce sentiment et c'est en chantant que nous allâmes prendre nos positions. Ainsi, du moins, se passèrent les choses au 1^{er} corps.

Il y avait là, en effet, comme une sorte de trêve aux tristes appréhensions obsédant ceux d'entre nous, — et ils étaient nombreux, — qui, depuis la veille, pressentaient l'enveloppement. Mais écartons les souvenirs bien précis cependant des humbles, pour ne parler que de ceux qui avaient la charge redoutable du haut commandement.

Si Napoléon III continuait à marcher comme dans un rêve, basant son espoir d'une retraite facile vers Mézières sur l'ignorance, qu'il attribuait si légèrement à l'ennemi, de la viabilité de la région située sur la rive droite de la Meuse, en aval de Sedan, le maréchal avait toutes sortes de raisons pour arriver à des conclusions moins optimistes.

Le 31 août au matin, dès 11 heures, il avait appris du capitaine de Sesmaisons, aide de camp du général de Vinoy, commandant le 43^e corps, alors à Mézières, que des troupes ennemies de toutes armes se trouvaient entre Wadelincourt et Frénois et que Donchery était directement menacé; le train qui le portait avait eu, en effet, à essuyer le feu des pièces établies entre Frénois et Donchery.

Dans l'après-midi, visitant avec le général Dejean, apparemment pour tuer le temps, la petite place de Sedan, que l'on pouvait bombarder à volonté du sud, de l'est et du nord, il put voir et vit des colonnes ennemies en marche sur la rive gauche de la Meuse.

Le soir, au rapport de 5 heures 1/2, il reçut un billet du général F. Douay lui rendant compte qu'il avait appris, vers 4 heures, d'un habitant du pays, ancien militaire, que l'ennemi se préparait à passer la Meuse à Donchery et « qu'il y avait là toute une armée ». Il ne se décida pas plus le soir qu'il ne l'avait fait le matin, ni au milieu de la journée, à donner l'ordre à la division de cavalerie Bonnemains, bien que la cavalerie soit la longue-vue d'un généralissime, d'aller reconnaître Donchery et de surveiller effectivement toute la région située entre la presqu'île d'Iges et le ruisseau de Vrigne. Il n'ordonna pas davantage au général Douay d'occuper, face à l'ouest, la hauteur du Hattoy, et surtout la hauteur des Rochettes ou de la ferme du Champ-de-la-Grange, pour interdire à l'ennemi l'usage du défilé de Saint-Albert.

Comme on le sait, le général Ducrot, commandant le 1^{er} corps, pressentit et annonça l'enveloppement assez à temps pour qu'on pût l'éviter à Sedan du moins; son inquiétude était donc extrême.

La lecture des pages que le prince Bibesco a consacrées à l'entretien qu'eurent, le soir du 31, vers 10 heures, le général Douay et le général du génie Doutrelaine mandé par lui, ne laisse aucun doute sur les espérances de l'un et de l'autre. Doutrelaine : « Je pense, mon général, répondit celui-ci, que nous sommes perdus », et il s'expliqua. Douay : « C'est aussi mon opinion », et il ajouta : « Il ne nous reste donc plus, mon cher Doutrelaine, qu'à faire de notre mieux avant de succomber. »

Quant aux généraux commandant le 5^e et le 12^e corps, les généraux de Wimpffen et Lebrun, leur conduite dans la journée de Sedan, l'un comme généralissime, l'autre comme commandant de corps, autorise à penser qu'ils n'avaient pas une idée même approximative, le 31 au soir, de la nature du danger que courait l'armée; sinon ils eussent été, l'un et l'autre, bien coupables le lendemain au lieu d'être inconsidérés et d'avoir obéi obstinément à une première impression d'ailleurs erronée.

La postérité se refusera à admettre que le maréchal ait pu croire,

malgré les avertissements donnés coup sur coup, les 30 et 31 août, qu'il serait maître de disposer de la journée du 1^{er} septembre, et qu'il aurait, le cas échéant, comme il le dit au général Douay, la liberté de manœuvrer. Quoi qu'il en soit, l'armée reçut, non sans une certaine stupeur, le 31 au soir, l'ordre suivant : « Demain, repos pour toute l'armée » ; elle n'en avait pas eu d'autre ¹ lorsque, le lendemain matin, la bataille s'engagea ².

III. — EMBLEMES DE L'ARMÉE ALLEMANDE LE 31 AOUT AU SOIR.

Autant il y avait de doute, d'inquiétude et de passivité imposée dans le camp français, autant il y avait de sûreté de direction, de confiance, d'activité et d'initiative dans le camp allemand. En effet, lorsque, le 31 août au soir, l'armée française était si mal placée, à la merci des événements, voici quelle était la situation du côté ennemi : l'armée de la Meuse lui barrait, avec trois corps d'armée, à l'est et au sud-est, l'étroit espace compris entre la Meuse et la frontière belge ; directement au sud, deux corps de la III^e armée étaient prêts à agir rapidement contre Bazeilles, et au besoin sur la rive gauche de la Meuse jusqu'à Frénois, avec le puissant concours de batteries établies entre ce point et Wadelincourt. Enfin, en aval de Sedan, et de la presqu'île d'Iges, deux autres corps de la même armée, la division wurtembergeoise et une division de cavalerie occupaient ou menaçaient Donchery, prêts à marcher vers le nord et à occuper la route conduisant à Mézières par la rive droite pendant qu'une division de cavalerie surveillait la route de la rive gauche.

Passée tout entière sur la rive droite de la Meuse, l'armée du prince royal de Saxe occupe : avec le XII^e corps, Brévilley et Douzy ; à l'extrême droite, avec la Garde, Sachy, où se trouve le quartier général ; avec le IV^e corps, Mouzon. La cavalerie de la Garde a été laissée en arrière, comme cavalerie de combat, à Carignan, où elle a capturé un convoi de vivres considérable qui assurera sa subsistance pendant environ huit jours. La 5^e division de cavalerie est détachée à Tourteron, avec un régiment poussé au delà d'Attigny vers Reims ; la 6^e se trouve déjà au sud de Mézières, à Poix-sur-Vence.

La III^e armée, à l'exception du VI^e corps, qui, après avoir assuré près de Faux la destruction de la ligne de chemin de fer de Reims

¹ Le maréchal a bien déclaré, devant la Commission d'enquête, qu'il avait eu l'intention de prendre une décision le 1^{er} septembre à six heures du matin ; c'était, il faut l'avouer, un peu tard.

² Il convient de laisser le soin aux Allemands, qui n'y ont pas manqué (voy. Hohenlohe, *Lettres sur la stratégie*, t. II, p. 300 à 303) de justifier cet ordre destiné à simplifier leur tâche.

à Mézières, a gagné Semuy-sur-Aisne, est répartie en deux groupes sur la rive gauche de la Meuse. Le I^{er} corps bavarois est à Remilly-sur-Meuse; le II^e plus au sud, sur la route de Raucourt. Deux ponts de campagne ont été jetés sur la Meuse, entre Remilly et Bazeilles, par les soins du général van der Tann commandant le I^{er} corps; en comptant le viaduc de la voie ferrée qui est gardé, il disposera donc le lendemain de trois passages. Il a ordonné également l'établissement, à l'ouest de Remilly, sur les hauteurs d'Aillicourt, de 48 bouches à feu.

Le XI^e corps, dont le gros est à Cheveuges-sur-Bar, occupe Donchery dont le pont a été trouvé intact¹ par son avant-garde celle-ci, forte de 3 bataillons et demi, 1 escadron et 1 batterie, a jeté, un peu en aval du bourg, un pont près l'auberge de Condé. La 4^e division de cavalerie surveille, plus en aval encore, Vrigne-sur-Meuse.

Le V^e corps occupe, au sud de Donchery, les trois points d'Omicourt-sur-Bar, Connage-sur-Bar et Bulson. La 2^e division de cavalerie est derrière lui à Chémery-sur-Meuse où s'est installé le quartier général de la III^e armée. Destinée d'abord à surveiller, sur la rive gauche de la Meuse, la direction de Mézières, la division wurtembergeoise est répartie entre Etrépigny, Flize et Butancourt.

Le front des deux armées est couvert par des avant-postes.

Le prince royal de Prusse demeure donc libre, grâce au dispositif qu'il a adopté, de faire sentir son action avec son aile gauche forte de deux corps d'armée et de deux divisions dont une de cavalerie; il peut attaquer le flanc gauche de l'armée française et retarder sa marche si elle se dirige sur Sedan; il peut, si elle conserve ses emplacements actuels, se rabattre vers l'est et rendre d'abord difficile, puis impossible, la retraite sur Mézières. Il sait déjà que pas un soldat français n'a paru entre la Meuse, la Vrigne et la route de Mézières.

Entre les deux armées allemandes dont des victoires répétées ont excité l'enthousiasme, il existe une noble émulation; l'accord le plus complet qui règne entre les commandants des corps d'armée servira l'intérêt général parce que, dominés par l'idée de solidarité, ils ont été formés de bonne heure à l'initiative.

A tous les points de vue, on le voit, les Allemands ont une forte avance sur les Français : que ceux-ci ne bougent pas ou que,

¹ Le maréchal de Mac-Mahon avait cependant ordonné sa destruction : elle ne fut pas effectuée par la faute d'un inférieur et lorsque, tardivement informé, le 31 août au soir, le maréchal fit diriger sur ce point une nouvelle compagnie du génie, elle fut repoussée par les occupants.

ayant perdu la nuit dans l'inaction, ils se laissent amuser ou retenir au sud, leur ruine est certaine.

Pendant la journée du 30 août, le grand quartier général allemand s'est appliqué à concentrer le plus possible de forces vers le nord pour obliger l'armée française à se rapprocher de la frontière belge.

Les mouvements du 31 août prescrits par un ordre succinct que le général de Moltke a envoyé la veille, à 11 heures du soir, ordre indiquant seulement à chaque commandant d'armée le but particulier et le but général à atteindre, ont eu un autre caractère : il s'agissait de poursuivre les Français jusqu'à la Meuse, mais aussi d'accentuer ou de préparer, sur les deux rives du fleuve, un mouvement débordant qu'une forte supériorité numérique et morale permettait de diriger simultanément contre les deux ailes.

IV. — PLANS FRANÇAIS ET ALLEMAND.

Le maréchal de Mac-Mahon n'a donné aucun ordre et n'a fait connaître à personne les intentions qu'il pouvait avoir pour la journée du 1^{er} septembre. Par une coïncidence apparente assez singulière, le général de Moltke a agi de même ; mais il avait pour cela une excellente raison : il était en droit de regarder comme suffisamment explicite son ordre du 30 août au soir ; d'ailleurs, il ne s'y est pas complètement tenu. Lorsque, dans l'après-midi du 31 août, le roi se rendit, avec de Moltke, à Vendresse, où devait s'établir le grand quartier général, il traversa Chémery et s'y arrêta. Les généraux de Moltke et Blumenthal, chef d'état-major de la III^e armée, tombèrent d'accord, devant lui et le Prince royal, sur la conduite à tenir¹ ; en outre, il fut convenu que celui-ci tiendrait le commandant de l'armée de la Meuse au courant de ce qui avait été décidé.

Certain que l'armée française ne songerait ni à reprendre son mouvement vers l'est où elle se serait heurtée contre quatre corps d'armée, ni surtout à agir vers le sud, le général de Moltke, tout en admettant la possibilité de son passage en Belgique, craignait seulement qu'elle entamât pendant la nuit sa retraite sur Mézières : la logique le voulait, en effet, ainsi.

A 9 heures du soir, le Prince royal signe pour la III^e armée un ordre de la plus haute importance. Cet ordre a surtout pour but « d'arrêter l'ennemi, dans le cas où il projetterait de se replier

¹ C'est dans cette mémorable séance que de Moltke aurait dit à son interlocuteur : « Nous les tenons maintenant dans le piège ; demain, de grand matin, il faut passer la Meuse. » Le propos, s'il n'a pas été tenu, répondait bien à la situation.

de Sedan sur Mézières par la rive droite de la Meuse », et de « mettre obstacle à la continuation de sa retraite ». A cet effet, et en tenant compte d'une modification provoquée par de nouveaux renseignements, le XI^e corps et le V^e corps désignés pour le suivre traverseront de grand matin la Meuse à Donchery et iront prendre position à Vrigne-aux-Bois; la division wurtembergeoise franchira la Meuse, à Dom-le-Mesnil, sur un pont jeté pendant la nuit, et s'établira, face à l'ouest, sur la route Sedan-Mézières. Dès le matin, les 6^e, 4^e et 2^e divisions de cavalerie se trouveront respectivement à Flize, au sud de Frénois et au sud de Boutancourt.

Le 6^e corps et la 5^e division de cavalerie conservaient la mission de couvrir la direction de Reims.

Le I^{er} corps bavarois était chargé *d'occuper, de contenir les troupes ennemies qui se trouvaient devant lui*. Le II^e corps bavarois avait ordre d'envoyer une division à Frénois, d'établir son artillerie de réserve « en face de Donchery » et l'autre division « entre Frénois et Wadelincourt pour empêcher l'ennemi de déboucher de la place ».

Informé par le Prince royal de Prusse de ce qu'il compte faire et invité à le seconder en attaquant la ligne de la Givonne, le commandant de l'armée de la Meuse qui, en raison de l'extrême fatigue de ses troupes, avait demandé une journée de repos pour elles, n'a pas un moment d'hésitation et, le 1^{er} septembre, à 1 h. 45 du matin, il donne des ordres dans ce sens¹.

Une division de la Garde marchera sur Villers-Cernay, l'autre, avec l'artillerie de corps, sur Francheval. Le XII^e corps est destiné à agir de Douzy, par Lamécourt, sur la Moncelle. Une division du IV^e corps et l'artillerie de corps se formeront à Remilly-sur-Meuse, « pour soutenir, en cas de besoin, le I^{er} corps bavarois qui doit attaquer Bazeilles »; l'autre division, destinée à constituer la réserve générale, s'avancera de Mouzon jusqu'à Mairy, au sud de Douzy.

V. — ACCORD DES HISTORIENS SUR CERTAINS POINTS. — VALEUR DE LA RELATION OFFICIELLE PRUSSIENNE.

Tous ceux qui ont traité à fond la retraite de Sedan sont tombés plus ou moins d'accord sur deux points.

En premier lieu, si, comme cela était possible, la retraite

¹ L'ordre débutait ainsi : « Des motifs puissants permettent de tenir pour certain que l'ennemi, abandonnant tous ses bagages, tentera, cette nuit, de battre en retraite par la route Sedan-Mézières. Une partie de la III^e armée doit traverser la Meuse, avant le jour, à Bazeilles, Donchery et Dom-le-Mesnil, pour aborder l'adversaire sur la route Sedan-Mézières... »

reconnue indispensable avait commencé dans l'après-midi du 31 août, pour continuer dans la nuit suivante sur Mézières, sous la protection de troupes portées en flanc-garde à Vrigne-aux-Bois et plus à l'ouest, en faisant au besoin appel à la division disponible du 13^e corps, elle eût pu être délicate, mais elle avait de grandes chances de réussir. Certains auteurs allemands, dont l'opinion n'est pas désintéressée, ont allégué, pour conclure à l'impossibilité du mouvement, le temps qu'il aurait exigé. C'est ainsi que le général von Scherff estime que les 13 divisions d'infanterie et les 5 divisions de cavalerie qui composaient l'armée française auraient eu encore, en sacrifiant leurs équipages¹, une longueur de colonne de 80 à 90 kilomètres, sur l'*unique route* que l'armée pouvait utiliser; « même en marchant la nuit, et en faisant partir d'avance le 7^e corps, avec une forte cavalerie, comme flanc-garde, les dernières troupes n'auraient pu quitter Sedan que le 2 septembre au matin, au plus tôt ».

Sans entamer une discussion un peu technique, mais facile à soutenir, faisons remarquer que ce n'est pas *une* mais *deux* routes dont l'armée pouvait disposer à partir de la ligne Bonival-Vrigne-aux-Bois pour atteindre la Meuse entre Mézières-Charleville et Nouzon; elle eût donc marché en deux colonnes :

Colonne du sud, protégée vers la Meuse par un corps d'armée ayant à sa disposition de beaux emplacements en suivant, pour atteindre Mézières et Charleville, les routes de Saint-Menges, — Vrigne-aux-Bois, — Tumécourt et Saint-Laurent ;

Colonne du nord par les Rochettes (ou les Rochettes et Ferme du Champ-de-la-Grange), — Foulerie² — pont nord de Vrigne-aux-Bois (ou Bosséval et vers le Mazy pour l'infanterie) — le Mazy — Gernelle, — Cons-la-Grandville, — Neufmanil, — Nouzon. La situation eût été, on le voit, toute différente.

En second lieu, personne n'a contesté ni la gravité de la situation de l'armée française dès le matin du 1^{er} septembre, ni son aggravation rapide au point de rendre impossible une retraite régulière. Il s'ensuit qu'à partir du moment où l'avant-garde du XI^e corps a commencé à déboucher à Saint-Albert, les minutes valaient en quelque sorte des heures.

Avant de présenter un exposé d'ensemble de la bataille dont certains détails seulement seront étudiés, il est nécessaire de faire deux observations.

La *Relation* de la guerre franco-allemande de 1870-1871,

¹ On ne pouvait espérer, même le 31, se faire suivre par les « équipages ».

² Les deux chemins nos 1 et 2 du Bois de la Falizette dont il sera question plus loin pouvaient être utilisés.

publiée par la « Section historique du grand état-major prussien », constitue un monument véritable : quoique parue à une époque très rapprochée des événements, avant que bien des documents importants fussent connus, elle a été consciencieusement, habilement rédigée, et est irréprochable pour l'ensemble. Mais il convient, sous peine d'être dupé, de ne point oublier ce qu'a écrit son inspirateur et directeur, le feld-maréchal de Moltke :

« Ce qu'on publie dans l'histoire militaire est *toujours* arrangé d'après les résultats obtenus; mais c'est un devoir pieux et patriotique de ne pas détruire le prestige que les victoires remportées par notre armée ont attaché à de certaines personnalités. »

Or, ces personnalités étaient nombreuses, puisqu'elles comprenaient tous ceux qui ont fait acte de commandement, depuis le chef d'état-major général lui-même jusqu'au simple capitaine, que tel événement avait mis momentanément en lumière. Il suffit d'avoir lu attentivement la *Relation* prussienne de la guerre austro-prussienne pour savoir que, dès 1866, le mot d'ordre était donné : glorifier, même en les amplifiant, les actes de tous ceux qui sont pourvus du commandement, de façon à permettre au soldat prussien de croire à l'infailibilité de ses chefs; atténuer les erreurs, les fautes mêmes, avec d'autant plus de soin que la situation hiérarchique de ceux qui les ont commises est plus élevée. En procédant ainsi, l'exactitude de l'ensemble n'est point altérée, mais souvent celle du détail, par cela même que tous les points faibles sont habilement atténués, sinon dissimulés. Quand on est sur une pareille pente, on peut aller loin : c'est ainsi que, manifestement, « les ordres comme les faits exposés par l'*Historique officiel* ont été revus et corrigés pour la plus grande gloire de l'armée allemande et l'instruction de nos officiers¹. » On voit ce que devient, avec une pareille façon de procéder, la critique historique. Bava-rois et Prussiens ont été battus le 9 novembre, à Coulmiers : la nouveauté des résultats et le total des effectifs mis en présence ont donné à cette lutte tous les caractères d'une bataille; mesquinement la *Relation* prussienne la nomme combat, avec l'intention visible d'amoindrir la défaite.

La publication en cours de durée de monographies dans lesquelles l'état-major allemand lui-même fait subir de nombreuses rectifications au récit officiel primitif est une preuve de plus de ce que nous avançons avec plusieurs autres auteurs.

On a donc le droit de s'inscrire en faux, à propos de la bataille

¹ Bonnal (général), *Fraschwiller*, p. 89. — Dans cet ouvrage, comme dans celui que le même auteur a consacré à *Sadowa*, il s'est appliqué à signaler les erreurs voulues de faits et d'heures : la matière était abondante.

de Sedan, contre certains faits et certaines heures données concernant le mouvement de l'aile gauche allemande, modifiés pour les besoins de la cause, de façon à donner à l'enveloppement de ce côté, déjà assez remarquable par lui-même, une précision mathématique. On est également autorisé à supposer, ne pouvant l'affirmer, que l'officier prussien chargé de la rédaction du fascicule consacré à la journée de Sedan, a bien pu recevoir du feld-maréchal de Moltke une recommandation dans le genre de celle-ci : « Conserver le silence sur le danger qu'aurait pu courir l'aile gauche allemande, sur la façon déplorable dont les colonnes des XI^e et V^e corps, qui suivaient cependant des chemins bien tracés, parallèles, limités à droite et à gauche par deux cours d'eau, ont marché. Etre indulgent pour le maréchal de Mac-Mahon, qui a été battu, quoique blessé, et dont l'inertie, en quelque sorte fataliste, fut si utile à la cause allemande; l'être non moins pour le général de Wimpffen, dont l'aveuglement a tant facilité la réussite d'une opération que l'on pouvait regarder comme chanceuse. Fixer les heures, en les modifiant au besoin légèrement, et exagérer les mesures de sécurité, de façon à laisser cette impression que le projet du général Ducrot était d'avance voué à l'insuccès. » Si la consigne a été donnée sous cette forme, ou sous une autre, il faut avouer qu'elle a été bien suivie.

L'« Officier supérieur » n'hésite pas à croire que les Prussiens ont modifié d'une unité les heures de la matinée. Il pourrait bien n'être pas loin de la vérité si les rédacteurs de la Relation ont transformé les *heures allemandes* correspondant à la réalité, c'est-à-dire observées, en *heures françaises* ou *locales* : comme il n'y a pas moins de 51 minutes de différence entre les deux méridiens de Berlin et de Paris, on voit qu'il en serait résulté, pour la démonstration, un gain de temps très appréciable; puisque, pendant ce laps de temps, on parcourt près de 5 kilomètres.

A une certaine époque, M. Alfred Duquet eut besoin de savoir comment le réglage des montres allemandes s'est effectué pendant la guerre de 1870-1871, et fit poser la question au chef d'état-major de l'armée allemande; celui-ci répondit :

« Pendant la guerre de 1870-1871, les troupes allemandes n'ont pas eu l'heure unifiée. Les montres des commandants en chef furent généralement décisives et, d'après celles-ci, chaque commandant de troupes réglait la sienne. Les montres se réglaient, en général, sur l'heure locale. On attachait pourtant moins d'importance à ce que les montres fussent d'accord avec l'heure locale qu'à ce que, dans chaque fraction de commandement, elles indiquassent toutes la même heure. De cette manière, le cas pouvait

très bien se présenter qu'il y eût des différences, même d'une heure, entre les fixations du temps notées par les Français et les Allemands. »

De cette note quelque peu... flottante, ne retenons que la possibilité à laquelle il est fait allusion dans le dernier paragraphe. Le doute, dont je ne tiens nullement à faire une arme fortement trempée, est d'autant plus permis que, pour m'en tenir à un exemple, la relation de la bataille de Spicheren a été rédigée, ainsi que l'a fait remarquer le colonel Rustow, d'après l'heure allemande : l'uniformité n'a donc pas existé.

VI. — EXPOSÉ D'ENSEMBLE DE LA BATAILLE.

Le jour commence à peine à poindre lorsque, au milieu d'un brouillard intense, le 1^{er} corps bavarois se porte en avant, sur l'ordre du général von der Tann qui, ce jour-là, a bien compris son rôle et pénètre par surprise dans Bazeilles. Alors commence, entre lui et le 12^e corps, une série de luttes aux actes divers qui se terminent là, vers 11 heures du matin, par le triomphe des Bavarois qu'ont dû aider des troupes du IV^e corps et du II^e bavarois. Puis, de Bazeilles, le combat se propage jusqu'à Balan. A droite des Bavarois, le corps saxon s'est engagé d'abord à La Moncelle contre des troupes du 1^{er} corps, dont une brigade de la division Lartigue franchit la Givonne à Daigny et fait face au bois Chevalier. En amont de Daigny, la Garde est entrée en ligne à son tour entre Givonne et Haybes et, ne trouvant pas la rivière défendue, a préludé par le feu soutenu de 90 pièces à l'attaque des hauteurs de la rive droite. Mais déjà la question est décidée en faveur des Allemands.

Blessé entre 5 h. 45 et 6 heures, le maréchal de Mac-Mahon a désigné pour le remplacer le général Ducrot. Celui-ci a immédiatement donné les ordres nécessaires pour battre en retraite sur Mézières. Pourvu d'une lettre de service que lui a remise, lors de son passage à Paris, le ministre de la guerre, le général de Wimpffen a revendiqué le commandement : ainsi, en trois heures environ, l'armée française a eu trois commandants en chef. Voyant la victoire vers Bazeilles lorsque le 12^e corps y obtient un succès momentané, le général de Wimpffen ramène de ce côté le plus de troupes possible jusqu'à ce que force soit de se rendre à la triste réalité.

Ne trouvant personne, pas même une patrouille de cavalerie, devant elle, l'aile gauche allemande est remontée vers le nord puis, sur l'ordre du Prince royal de Prusse posté à la Croix Piaux, a changé de direction à droite et s'est engagée, en toute liberté, dans le défilé de Saint-Albert. Seulement protégé d'abord par de la

cavalerie et par la faible quantité d'infanterie que pouvait fournir l'avant-garde, l'artillerie du XI^e corps s'est établie sur le Hattoy pendant que Floing était enlevé et a ouvert le feu contre le 7^e corps. Puis le gros de l'infanterie arrive alors que déjà 84 pièces sont en batterie. Le V^e corps, que son artillerie a également devancé, défile à son tour derrière le XI^e corps et, comme lui, tournant le dos à la forêt des Ardennes, s'établit dans les environs de Fleigneux d'où est déjà partie, vers 11 heures, contre le Calvaire d'Illy, une menace dont une charge de la brigade Galliffet, de la division Margueritte, a retardé les effets.

Maintenue à l'ouest de la presqu'île d'Iges, d'abord pour surveiller Mézières, puis pour garder les passages de Donchery et de Dom-le-Mesnil, vers lesquels le corps de Mézières a dirigé une démonstration, la division wurtembergeoise n'a point agi directement contre les Français.

Vers 11 h. 45, dit la *Relation* prussienne, le gros des batteries du XI^e corps et 4 batteries du V^e corps sont en ligne entre Saint-Menges et Fleigneux; ce nombre va grandissant.

Vers 1 heure, le feu de 426 pièces balaiera, de quatre endroits différents, le plateau d'Illy-Floing-Bois de la Garenne, démoralisant peu à peu, enfin d'une façon irrémédiable, les défenseurs.

Sur la Givonne, pendant que le II^e corps bavarois engage une division contre Balan, les Saxons devenus maîtres de Daigny, un peu après 10 heures, au moment même où la Garde atteignait la Givonne, ont pris pied, vers 11 heures, sur la rive droite. Vers midi, au moment où le commandant de la garde reçoit l'ordre de marcher sur Fleigneux, les deux ailes de l'armée allemande se rapprochent l'une de l'autre et l'enveloppement s'accuse nettement; les antennes de la cavalerie des deux ailes se touchent bientôt à Olly.

Sur le nord du champ de bataille, les généraux Ducrot, Douay, admirablement secondés par l'artillerie, l'infanterie, bien que déjà des fuyards affluent dans Sedan, s'efforcent de retarder les progrès de l'infanterie des XI^e et V^e corps vers la ligne Floing-Illy. Vers 2 heures, le général Ducrot fait appel au dévouement de la cavalerie qui demeure sa dernière ressource. Le général Margueritte ayant été tué, le général de Galliffet prend le commandement; alors ont lieu coup sur coup, pour « l'honneur des armes », des charges vouées d'avance à l'insuccès.

Le plateau d'Illy est déjà occupé par le XI^e corps lorsque la Garde y arrive avec sa colonne de droite, celle de gauche fouillant le bois de la Garenne. Sous cet effort concentrique, tout ce qui tient encore sur le plateau reflue, plus ou moins en ordre, du côté de Sedan où le nombre des réfugiés va grandissant.

Demeuré obstinément avec le 12^e corps, comme s'il le commandait effectivement, le général de Wimpffen avait longtemps conservé son illusion d'une victoire possible. Contraint de reculer avec lui, il s'est ensuite figuré, par une distinction dont le sens échappe, qu'il pourra réussir à se faire jour vers Carignan. Il s'est, à cet effet, adressé à Napoléon III rentré, vers 11 h. 1/2, à Sedan, pour obtenir le concours de sa présence; puis, d'un bel élan, il s'est jeté à la tête d'une colonne de plusieurs milliers d'hommes sur les Bavares qu'il a, en partie, refoulés dans Balan, mais ils sont revenus, il a fallu reculer de nouveau. Plus tard, entre 4 h. et 4 h. 1/2, ayant auprès de lui le général Lebrun, il a fait, à la tête de quelques centaines d'hommes, une nouvelle tentative de courte durée. Finalement, il a dû rentrer à son tour dans Sedan et y rejoindre l'Empereur auquel il avait refusé, deux heures plus tôt, de traiter avec l'ennemi.

VII. — SUCCESSION DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON.

On a contesté au maréchal de Mac-Mahon le droit de désigner son successeur. Le décret sur le service en campagne du 3 mai 1832, qui était en vigueur en 1870, réglait d'une façon *provisoire* et en se basant sur l'ancienneté la transmission en temps de guerre du haut commandement; puis venait la confirmation du ministre. Il est hors de doute que, soucieux d'écartier dans un moment aussi critique toute compétition funeste, — qu'on se rappelle ce qui eut lieu après la mort de Turenne, — ses rédacteurs n'ont visé que le cas de vacance créée par la mort et par une blessure grave du titulaire : on ne saurait admettre, en effet, que d'aussi redoutables fonctions incombent non pas au plus capable, mais au plus ancien qui, avec un mérite suffisant au second rang, peut être incapable, on ne l'a que trop vu maintes fois, d'occuper utilement le premier.

Le maréchal, auquel le général de Wimpffen n'avait rien dit, ce qui, d'ailleurs, est explicable, ignorait qu'il fût muni d'une lettre de service; il ne s'inspira donc que de l'intérêt général : le choix qu'il fit était amplement justifié. Ce qu'il faut regretter, c'est que le conseil des ministres, à Paris, ait pu se prêter au mépris de l'Empereur, à la fantaisie entachée de camaraderie du ministre de la guerre. La désignation du général de Wimpffen pour le commandement en chef éventuel, à l'insu du maréchal et de Napoléon III, a été une grosse faute; elle a tristement couronné les fautes commises par le général Cousin-Montauban : s'inspirant presque exclusivement de considérations politiques, il avait imposé à distance, tandis que la distance de Paris au camp de Châlons est si

courte, un plan insuffisamment préparé ; il avait à la lettre martyrisé moralement jusqu'au dernier jour, par des remarques et des exigences narquoises, le malheureux maréchal dont le culte du devoir, qui allégera, aux yeux de la postérité, sa lourde responsabilité, lui était bien connu.

La valeur propre du général de Wimpffen est incontestable. Était-elle suffisante pour le pousser au premier rang ? La façon dont il s'est rendu compte de la situation générale et dont il a exercé, comme un simple divisionnaire, en aveugle et en entêté, le commandement en chef autorise à répondre par la négative ; on ne saurait alléguer, comme excuse, sa revendication provenant d'une bouffée d'ambition et attestant peu de réflexion. Quelques heures à peine s'étaient écoulées lorsque, le soir du 1^{er} septembre, manquant à la fois de tact et de dignité, il cherchait vainement à plaider devant de Moltke, dur et impassible, les circonstances atténuantes.

Plus ancien que le général Ducrot, le général Félix Douay devait également demeurer au second rang. Il a pu, le 1^{er} septembre, grâce à la bravoure et à l'énergie qu'il a prodiguées de Floing au Calvaire d'Illy, rendre d'incontestables services, mais en sous-ordre. Comme tous les officiers de la génération à laquelle j'appartiens, je conserve un souvenir respectueux pour sa mémoire : il a bien servi la France sur les champs de bataille où il a figuré ; après la défaite, il s'est voué tout entier, en silence, à l'œuvre de réorganisation militaire et s'est tout particulièrement appliqué, au camp de Châlons, à faire aimer, à propager la science du tir. Rien cependant ne saurait faire oublier de quelle façon, pendant le mois d'août 1870, il a commandé le 7^e corps. Le 7 août, il contribue beaucoup, en ordonnant trop à la hâte le départ de Mulhouse sur Belfort par Altkirch et Dannemarie, à imprimer peu à peu à cette retraite le caractère d'une véritable déroute qui eut en Alsace un douloureux retentissement. Le 26 août, il transmet précipitamment au maréchal des renseignements inexacts qu'il n'a pas vérifiés et fait perdre toute la journée du 27. Son impressionnabilité se communique au 7^e corps qui marche, le 28, d'une façon décousue. Le 29 août, ayant l'ordre de se porter de Boult-aux-Bois à La Besace, il prend sur lui la très grave détermination d'arrêter ses troupes à Osches. Enfin, le lendemain, il va passer la Meuse à Remilly et non à Villers qui lui avait été assigné. Ce n'étaient certes pas des titres pour être placé au premier rang. Le rôle qu'il a joué à Sedan à ce point de vue ne saurait modifier cette appréciation. Dès la veille, à 4 heures du soir, il connaît d'une façon précise le mouvement des Allemands par Donchery et, vers 10 heures, il regarde la situation comme irrévo-

cablement perdue. Cependant, au rapport de 5 h. 1/2, son chef d'état-major se contente de demander du renfort pour garnir la ligne Floing-Illy; il n'a pas ordre d'insister pour que de la cavalerie et de l'artillerie soient portées vers Donchery, et surtout pour que le commandant du 7^e corps soit autorisé à faire occuper les deux points dangereux du Hattoy et des Rochettes, puisqu'on ne peut pas se décider à doubler « le cap des Tempêtes¹ ». Il a eu toute l'après-midi du 31 août pour faire, avec l'escorte nécessaire, la reconnaissance de la croupe des Rochettes qui, à courte distance, arrêtait sa vue vers le nord, du défilé de Saint-Albert et de ses abords, tout au moins jusqu'à Briancourt : il demeure à proximité de la ferme « l'Algérie » et ne charge personne de ce soin. Le 1^{er} au matin, Saint-Menges est à peine occupé et le bataillon de chasseurs si judicieusement envoyé sur le Hattoy a déjà été rappelé : ainsi, les Allemands pourront, tout à leur aise, établir sur ce mamelon de l'artillerie, écraser de feux les défenseurs de la hauteur de Floing et favoriser l'établissement vers l'est de l'artillerie de deux corps d'armée. Le village de Floing, qui se trouve à ses pieds, est à peine gardé; les Allemands s'y installeront sans difficulté pour n'en plus bouger. L'importance de Gaulier et de Casal, points d'appui véritables de l'aile gauche, ne sera pas mieux comprise, d'où un danger sérieux bientôt réalisé. Contraint, à un certain moment, pour se conformer à un ordre du général de Wimpffen, de se dessaisir d'une division pour l'envoyer à Bazeilles, il y envoie encore une brigade, plus tard, de son plein gré.

On a allégué pour justifier la conduite du général Douay qu'il n'était pas général en chef et que, d'ailleurs, le Hattoy était trop éloigné du front qui lui avait été assigné.

Personne n'osera soutenir que, devant une maison en feu, un particulier ait le droit de se croiser les bras en attendant l'arrivée des pompiers. A la guerre, quand il y a urgence, un commandant de corps d'armée, de division ou même de brigade, qui a de l'initiative, doit d'abord, à défaut d'ordres, ou quand il est évident que les ordres qu'il a reçus ne répondent plus aux projets de l'ennemi, chercher à parer au danger; il répond ensuite, s'il y a lieu, puisque les timides mettent toujours en avant le mot de responsabilité, de sa conduite. Il est des circonstances où la *summa lex*, quand même la désobéissance, pour parler net, est nécessaire, c'est le salut de l'armée. Le général Douay a donc fait preuve d'aveuglement en ne s'attachant pas, avant tout, à interdire aux Allemands l'emploi du passage de Saint-Albert, seule voie

¹ Ducrot (général), *La Journée de Sedan*.

par laquelle, les chemins de la Falizette étant d'ailleurs gardés, ils pussent passer pour envelopper l'armée en défilant devant le 7^e corps, hors de la portée de son artillerie.

Le front Floing-Illy mesure, à vol d'oiseau, près de 3 kilomètres; bien qu'il fût inutile, par suite de sa configuration, d'en occuper tous les points, il était trop étendu pour un corps d'armée destiné à jouer le rôle que les circonstances allaient assigner au 7^e. Mais, additionnés, les deux fronts du Hattoy et des Rochettes considérés face à l'ouest atteignent à peine 1 kil. 200 mètres, et une division avec toute l'artillerie eût amplement suffi pour tenir longtemps en échec les Allemands venant de l'ouest; le reste du corps d'armée fût demeuré disponible.

Le général Lebrun était plus jeune de grade que le général Ducrot : comme la bravoure, même la plus éclatante, n'est pas un titre au commandement en chef, la façon dont le général Lebrun a compris la bataille prouve qu'il était à écarter de cette haute situation.

Il restait donc le général Ducrot que, consultés séparément, ses deux collègues eussent certainement désigné pour remplacer le maréchal de Mac-Mahon.

VIII. — PASSÉ DU GÉNÉRAL DUCROT.

Jusqu'en 1870, le général Ducrot n'avait pas été à même, bien qu'il comptât à son actif bon nombre de campagnes, de se signaler par des faits de guerre exceptionnels : il était à Bomarsund et non en Crimée où il ne put réussir à se faire envoyer; en Italie, la division à laquelle il appartenait comme général de brigade ne joua qu'un rôle secondaire, bien qu'elle fût commandée par le général Bourbaki. Cependant il jouissait, entre tous, d'une notoriété bien établie : son savoir, son coup d'œil, ses remarquables qualités de commandement, son dévouement absolu au devoir, son amour pour le travail qu'il savait encourager et surtout diriger chez ses inférieurs, son patriotisme ardent et éclairé, son énergie, son initiative, son caractère enfin la légitimaient amplement. Nul ne l'a approché sans l'admirer et, malgré sa brusquerie apparente, l'aimer.

Cette réputation se consolida et s'étendit lorsque, pendant les dernières années qui précéderent la guerre de 1870, il commanda la division militaire de Strasbourg dont il s'efforça de préparer les troupes à la guerre. Sans cesse en quête des renseignements, les obtenant par les officiers qu'il envoyait en reconnaissance de l'autre côté du Rhin ou les devant à ses relations nombreuses et variées, il les transmettait à Paris et s'efforçait de les faire parvenir à l'Empereur. Bientôt le monde officiel, dominé par les mêmes illu-

sions que le pays, le prit en grippe, et de charitables amis l'engagèrent, dans son propre intérêt, à espacer ses avertissements : c'était un trouble-fête, un importun patriotique. Son nom demeurera intimement lié dans l'avenir à celui d'un autre prophète, le colonel Stoffel. Oui, ce sera un éternel honneur pour lui, honneur que personne ne peut lui contester, de s'être efforcé de vouloir ouvrir des yeux qui demandaient à rester fermés, des oreilles bien décidées à ne rien entendre, de critiquer et d'indiquer le remède.

La consécration de tout ce qui précède se trouve dans la *Revue d'histoire*¹ publiée par l'Etat-major de l'armée :

« Un des meilleurs généraux de l'armée française, en particulier, un homme dont la clairvoyance semble confiner parfois à l'esprit prophétique, et qui se rendait parfaitement compte alors de notre infériorité militaire vis-à-vis de la Prusse, fait retentir courageusement et sans se lasser la cloche d'alarme. C'était le général Ducrot, qui commandait la 6^e division militaire à Strasbourg... Les preuves de cette clairvoyance, de cette prescience, abondent dans les lettres du général Ducrot... »

Le jour de Frœschwiller, placé avec sa division, la 1^{re}, à l'aile gauche, il malmena le II^e corps bavarois de façon à lui retirer l'envie de renouveler son attaque et le maintint en échec. Il fallut l'appui du I^{er} corps bavarois pour que plus tard, vers 3 heures 1/2, le II^e corps se jetât sur lui par Neehwiller et s'efforçât de gagner du terrain vers Reichshoffen.

Chargé de soutenir la retraite, le général Ducrot le fit avec calme, de façon à faire gagner le temps nécessaire et à décourager un ennemi d'ailleurs exténué. Vainement il avait essayé d'obtenir, la veille, que le maréchal Mac-Mahon n'acceptât pas la bataille et le jour même qu'il rompit le combat pendant qu'il en était encore temps. L'événement lui donna doublement raison.

Le 30 août, pendant la bataille de Beaumont, il avait fait demander au maréchal, ayant une mission déterminée, l'autorisation de soutenir le 5^e corps; il lui fut répondu que tout « allait bien ». L'initiative, si rare en 1870 dans le haut commandement français, était dans sa nature; il ne craignait pas la responsabilité.

Ayant deviné depuis plusieurs jours ce que se proposaient de faire les Allemands, le général Ducrot avait instamment prié le maréchal, le 30 août, comme commandant du 1^{er} corps, de hâter la retraite sur Mézières; il ne l'avait qu'incomplètement convaincu. Demeuré par ordre à Carignan et à Douzy pour faciliter le mouvement de concentration de l'armée à Sedan, il s'était retiré à son tour en

¹ Voy. le numéro de juillet 1900.

temps opportun, le matin du 31 août, et avait donné au général Margueritte, qui eut le bon sens d'en profiter, le conseil de ne pas rester isolé sur la rive gauche de la Chiers.

N'ayant pas reçu l'ordre que lui avait envoyé le maréchal, il s'était tracé un itinéraire qui assura la sécurité de sa marche en deux colonnes. La marche de la colonne de droite, avec laquelle il était, se fit en ordre parfait mais lentement, comme l'exigeait le voisinage des Allemands qui étaient en vue au sud; l'artillerie de cette colonne ne fut nullement perdue comme on l'a avancé par erreur. La marche de la deuxième colonne ne le regarde en rien; elle était dirigée par le général Wolff, lequel reçut, pour rentrer directement à Sedan, des ordres directs du maréchal qui oublia¹ de faire prévenir le général Ducrot, son chef. Comptant trouver les corps bivouaqués entre Illy, Floing et Fleigneux, celui-ci dirigeait son corps d'armée sur Illy, lorsqu'un billet du maréchal lui donna l'ordre de se rabattre sur Sedan. Or, comme il l'a dit : « ... Rester à Sedan, c'était s'enfermer au centre de la circonférence que l'ennemi devait décrire, sans espoir possible d'en sortir si on le laissait se fermer entièrement. Aussi fat-ce avec un véritable désespoir que le général, se conformant aux ordres du maréchal, rétrograda sur Sedan²... »

Il était nuit lorsque le général arriva sur la rive droite de la Givonne à l'emplacement définitif qui lui fut assigné après rectification d'un ordre singulier. Cela donne une idée de la mauvaise foi de l'auteur d'un triste livre; d'après lui, un de ses héros, un bourgeois naturellement, l'ignorance étant de rigueur pour parler sainement de l'art militaire, avait rencontré le général Ducrot le matin dans le fond de Givonne et lui avait fait comprendre le danger imminent de l'enveloppement. Il est vrai que, tout aussi faussement, il a grandi le général Douay de ce qu'il s'est efforcé d'enlever à son collègue.

Aussitôt qu'il le put, le général Ducrot chercha à voir le maréchal; il n'y réussit pas.

Un témoin oculaire et auriculaire a fait connaître ce que furent la soirée et la nuit pour le général. Sa compétence dans les questions militaires peut être d'autant plus facilement écartée qu'il n'a jamais émis en matière aussi délicate la moindre prétention; mais personne n'a le droit de récuser son témoignage parce que son honorabilité est incontestable; quoi qu'il en soit, il a écrit sur ce sujet une page fort intéressante qui porte l'empreinte de la vérité.

Le 31 août, au soir, le général Ducrot, dont le quartier général

¹ Fait plus grave, il n'ordonna pas de détruire le pont de Douzy.

² Ducrot (général), *La journée de Sedan*.

était établi dans une petite maison de paysan, étudiait la carte, lorsque le docteur C. Sarazin, médecin en chef du quartier général du 1^{er} corps, se trouva seul un moment avec lui :

« ... Sa carte est déployée sur la table où nous avons diné; il l'étudie; il y fait des marques avec un crayon rouge, et, à plusieurs reprises, je l'entends s'écrier : « N... de D...! » Il n'a pas l'habitude de jurer : il faut qu'il soit bien ému. Je ne l'ai jamais vu aussi sombre, aussi mécontent. Cependant je me hasarde à dire, sans m'adresser à lui directement : « L'armée est pleine d'entrain, « la voilà réunie autour d'une grande ville bien fortifiée; demain, « nous battons les Prussiens! » Le général ne me répond pas et n'a pas l'air de m'avoir entendu; je continue : « Ce n'est pas dom-
« mage; enfin, notre tour est venu! »

« J'étais assis auprès du feu que je regardais attentivement; je sentis une main sur mon épaule : « Mais, mon pauvre docteur, vous « n'y entendez rien! Nous sommes dans un pot de chambre et « nous y serons em....! Tenez, voilà où nous sommes, voilà Sedan, « voilà Givonne, Balan, Bazailles », et il m'indique avec son crayon les endroits qu'il me désigne, « voilà les positions occupées par « l'armée française et voilà où est l'armée prussienne aujourd'hui; « demain, elle sera là, là, là », et il me montre un fer à cheval qu'il a dessiné sur sa carte. « Comprenez-vous maintenant? » Je réponds que oui, quoique la chose ne me paraisse pas très claire, mais je sens que cet homme doit avoir raison et que nous courons vers un nouveau désastre ¹. »

Inquiet de voir son corps d'armée à une faible distance des Allemands, craignant que, si ceux-ci ouvraient le feu pendant la nuit, une panique pût s'ensuivre, Ducrot alla coucher avec ses officiers au milieu de ses troupes et passa la nuit au bivouac du 1^{er} régiment de zouaves sur lequel il savait pouvoir compter.

IX. — LES HEURES DE LA MATINÉE.

A partir du moment où le maréchal reçut la blessure heureuse, opportune, qui lui épargna la dure nécessité d'apposer la signature de son nom au bas de la capitulation, sans toutefois dégager ni même atténuer sa responsabilité, les événements se précipitèrent d'une façon prodigieuse. C'est pour cela qu'il est important d'être fixé aussi exactement que possible sur certaines heures. Côté français : blessure du maréchal, prise de commandement du général Ducrot, arrêt du mouvement de retraite ordonné par lui, c'est-à-dire intervention effective du général de Wimpffen. Côté allemand :

¹ C. Sarazin, *Récits sur la dernière guerre franco-allemande...*, p. 114.

heure à laquelle l'aile gauche de l'armée reçut l'ordre de changer de direction vers l'est; heure à laquelle l'infanterie du gros du XI^e corps a pu se trouver en force suffisante; heure à laquelle l'infanterie du gros du V^e corps a débouché à l'est de la ligne du XI^e corps; heure à laquelle prit fin le déploiement total des deux corps d'armée.

Il est évident que toutes ces heures sont loin d'avoir la même importance. C'est ainsi que, du côté français, l'heure qui prime toutes les autres est celle à partir de laquelle l'effet des ordres donnés par le général Ducrot pour se rapprocher de la ligne Illy-Floing cessa.

Le maréchal a été blessé entre 5 h. 45 et 6 heures du matin : sa propre déclaration se trouve confirmée par l'heure de son arrivée à Sedan et cadre avec l'heure de l'établissement de la batterie d'avant-garde du XII^e corps au sud-est de La Moncelle¹.

Bien que les fixations françaises soient quelque peu contradictoires, il semble que le général Ducrot a été informé vers 7 heures, plutôt avant qu'après, de sa prise de commandement².

Tous les témoins s'accordent à reconnaître qu'il donna presque aussitôt ses ordres. Le général de Wimpffen, que l'on ne récusera peut-être pas, a écrit : « Le maréchal de Mac-Mahon fut blessé à 7 heures et, quand je le sus, à sept heures et demie, le général Ducrot avait déjà donné certains ordres aux commandants de corps d'armée³. » Constatation non moins importante, qui cadre avec la déclaration du général Ducrot, vers 8 h. 1/2, quand le général de Wimpffen se décida à se servir de sa lettre de service, le mouvement rétrograde était, ainsi qu'il le reconnaît, en pleine voie d'exécution.

Le premier coup de canon a été tiré, sur la partie nord du champ de bataille, à 9 heures du matin, par une batterie du 7^e corps à laquelle appartenait le capitaine, aujourd'hui général, Massenet, qui me le déclara sur les lieux mêmes, devant témoins, le 26 mai 1881⁴.

¹ Mieux informé, j'abandonne donc les deux heures de 6 h. 1/2 et 7 h. 1/2 du matin que je donnai en 1882. Ceci est, d'ailleurs, selon moi, sans grand intérêt, puisque le mouvement rétrograde commença au plus tard à 9 heures.

² Voir la rectification de la page précédente.

³ Wimpffen (général), *Sedan*, p. 194.

⁴ Le 26 mai 1881, au matin, je faisais visiter le champ de bataille à des officiers de l'École supérieure de guerre dont bon nombre étaient présents le 1^{er} septembre 1870. Arrivé au Calvaire d'Illy, je venais d'exposer le début de la lutte dans la région placée sous nos yeux en indiquant, pour le premier coup de canon, l'heure que l'on peut déduire du *Récit officiel prussien*, lorsque M. Massenet demanda à la rectifier d'après ses souvenirs personnels.

Enfin, il résulte du rapprochement des récits dus aux généraux Lebrun, Ducrot et de Wimpffen deux certitudes. Lorsque de Wimpffen eut décidé qu'il revendiquerait le commandement, son premier acte fut, vers 8 h. 1/2, d'ordonner à Lebrun d'arrêter la division de Vassoigne et de la faire revenir sur Bazeilles. Ducrot reçut, vers 9 heures, l'ordre de son successeur; comme il se rendit de suite à Bazeilles pour chercher à le faire revenir sur sa décision, il semble difficile que les divisions L'Hérillier et Pellé aient été rappelées vers la Givonne avant 9 h. 1/2, lorsqu'il revint.

En somme, l'accord doit se faire entre les deux heures de 8 h. 1/2 et de 9 heures.

Certes, il est commode d'adopter d'emblée, sans discussion, toutes les heures que contient la *Relation* prussienne et dont quelques-unes ont été manifestement arrangées pour les besoins de la cause, avec la même science qui a présidé à l'établissement de certains croquis. La contre-partie est que l'on est, involontairement, de connivence avec ceux qui ont voulu glorifier à la fois l'héroïsme des soldats allemands et l'infailibilité de leurs chefs. Hélas! nous ne le savons que trop : l'histoire a eu à enregistrer peu de défaites aussi complètes que celle de Sedan. Ce jour-là, dans le camp français, un seul homme, en état par sa situation de conjurer, d'atténuer le désastre, car il ne prétendit jamais remporter une victoire¹, a vu clair. C'est, paraît-il, une atténuation au triomphe qui serait complet, s'il était possible de démontrer que le plan Ducrot était d'avance frappé d'impuissance, que, en un mot, l'offensive contre la ligne Fleigneux-Saint-Menges était mathématiquement irréalisable!

Lorsque les commandants des XI^e et V^e corps prussiens composant, avec la division wurtembergeoise et une division de cavalerie, l'aile gauche allemande, reçurent l'ordre de changer de direction à droite, vers l'est, pour venir, par le défilé de Saint-Albert, « prendre à dos l'armée française² », leurs *têtes de colonnes* étaient arrêtées sur la ligne Montimont—Briancourt—Vrigne-aux-Bois—

Nous rentrâmes à Sedan pour y déjeuner dans l'intervalle des deux séances. Le repas touchait à sa fin, lorsque M. Massenet me montra le télégramme qu'il avait provoqué de son ancien capitaine de 1870, Norlet, retiré à Toulouse : c'était bien la confirmation de ce qu'il avait dit, 9 heures.

¹ Voici ce qu'a écrit le général Ducrot : « ... Aurions-nous fini par triompher? Avouons-le!!! nos chances, bien qu'augmentées, n'auraient pu faire pencher tout à fait la balance de notre côté... Mais très certainement la lutte eût été si acharnée, la victoire si chèrement achetée, que nos ennemis n'auraient jamais pu nous imposer les humiliantes conditions que nous subissons aujourd'hui... » *La Journée de Sedan*, p. 71.

² *Récit officiel prussien*, 1^{re} partie, p. 1139.

Vivier-au-Court ¹ distante *en moyenne* de 5 kilomètres 330 mètres du pont de Donchery ².

Il ressort d'un passage embrouillé à dessein, puisqu'il s'agit du Prince royal de Prusse, de la *Relation* prussienne ³, que l'ordre signé « de Moltke » enjoignant de faire franchir la Meuse pendant la nuit n'a été exécuté qu'en partie. Daté de 8 heures du soir, 31 août, et reçu après 9 heures, cet ordre amena seulement quelques modifications à l'ordre du Prince royal daté de 9 heures. En réalité, la marche ne commença, le 1^{er} septembre, qu'à 2 h. 1/2 du matin pour le V^e corps, et à 3 heures pour le gros du XI^e. L'avant-garde du V^e corps déboucha à 4 heures sur la Meuse où celle du XI^e corps se trouvait déjà depuis la veille ⁴.

Toujours d'après la *Relation* prussienne, aucun élément important de l'un ou de l'autre de ces corps ne franchit la Meuse avant 4 heures du matin ⁵. On voit quel cas il convient de faire de l'affirmation du général de Wimpffen d'après lequel, *d sa connaissance*, des masses allemandes évaluées à 80,000 hommes auraient franchi la Meuse le 31 août et intercepté, le soir même, la route de Mézières.

Or, voici ce qu'on lit dans la *Relation* prussienne : « Après avoir pris les armes par alerte, le V^e corps s'était mis en marche par Omicourt à 2 h. 1/2, et, à 4 heures, son avant-garde débouchait sur la Meuse. Les troupes franchissaient la rivière, en partie à Donchery, en partie sur le passage établi entre temps, et elles prenaient ensuite la direction de Vivier-au-Court.

« ... A ces troupes près, vers 5 h. 1/4 du matin, le XI^e corps se trouvait formé *en entier* au nord de Donchery ⁶ et se remettait en

¹ *Récit officiel prussien*, 1^{re} partie, p. 1148.

² Il importe de connaître les distances suivantes. Il y a du pont de Donchery : à Vivier-au-Court, par Vrigne-Meuse, 6 kil. 200 ; à Vrigne-aux-Bois, 6 kilomètres ; à Briancourt, 4 kilomètres et à l'embranchement de la route de Saint-Menges, 5 kilomètres ; à Montimont, 4 kilomètres ; à la Maison-Rouge, 5 kilomètres. Ajoutons que la Maison-Rouge, entrée occidentale du défilé de Saint-Albert, se trouve à environ 4 kil. 400 de Vivier-au-Court, 2 kil. 600 de Vrigne-aux-Bois et 1 kilomètre du débouché de Briancourt.

³ *Récit officiel prussien*, 1^{re} partie, p. 1083.

⁴ *Ibid.*, p. 1083, 1146 et 1147.

⁵ Le 31 août, l'avant-garde ne détacha sur la rive droite que de petits postes, l'un à l'est de Donchery, l'autre à l'ouest à Vrigne-Meuse, donc sur la Meuse.

⁶ Affirmation gratuite, si l'on considère qu'il y a 5 kil. 800 de Chevenge-sur-Bar d'où le XI^e corps n'est parti qu'à 3 heures du matin, et si l'on se rappelle la durée d'écoulement d'un corps d'armée. Bien d'autres exagérations de même nature peuvent être relevées dans la *Relation* prussienne.

marche sur trois colonnes vers la route de Sedan à Mézières, en tenant la droite du V^e. »

Le XI^e corps s'est, en effet, porté vers le nord en trois colonnes ayant pour objectifs, de l'est à l'ouest, les points de Montimont, Briancourt et Vrigne-aux-Bois.

Formée par le V^e corps, la colonne la plus occidentale a marché sur Vivier-au-Court.

Les deux corps étaient précédés par leur cavalerie dont le rôle pendant le commencement de la matinée a été exagéré par les rédacteurs de la *Relation* prussienne.

La division wurtembergeoise ne commença à franchir la Meuse à Dom-le-Mesnil qu'à 6 heures du matin et atteignit, par sa tête, Vivier-au-Court à 9 heures².

Pour bien comprendre ce qui suit, il est essentiel de se rappeler deux règles très simples d'ailleurs. Lorsqu'on dit que la tête d'une colonne a atteint un point, il ne s'ensuit pas que l'unité considérée s'y trouve réunie tout entière; la tête a derrière elle une longueur en rapport avec l'effectif. Lorsqu'une division ou un corps d'armée marchent sur une seule route, et, à plus forte raison, traversent un défilé à flancs inaccessibles, comme c'est le cas du défilé de Saint-Albert, la *durée de l'écoulement* s'impose et ne peut varier que dans des limites très étroites (60 à 90 secondes pour un kilomètre à parcourir).

La *Relation* prussienne dit : « A 7 heures 1/2, l'avant-garde du V^e corps atteignait Vivier-au-Court; sur sa droite, la tête de colonne du XI^e corps débouchait à peu près à la même heure sur Vrigne-aux-Bois, — Briancourt et Montimont. Jusqu'alors, on n'avait point rencontré des partis ennemis, pas même une patrouille de cavalerie. C'est à ce moment que le major von Hahnke de l'état-major de la III^e armée apportait à ces deux corps l'ordre du Prince royal d'exécuter un mouvement à droite sur Saint-Menges³. »

Ici règne un vague voulu que le major de Hahnke a oublié, ainsi que le fait remarquer l' « officier supérieur », de dissiper dans son ouvrage *Opérations de la III^e armée allemande*. Voyons si nous serons plus heureux.

En remontant quelques pages plus haut dans la *Relation* prussienne, on lit : « ... En conséquence, à 7 h. 1/2, le Prince royal prescrivait aux deux corps prussiens de la III^e armée⁴... »

¹ *Récit officiel prussien*, 1^{re} partie, p. 1147.

² *Ibid.*, p. 1163.

³ *Ibid.*, p. 1148.

⁴ *Ibid.*, p. 1139.

Hahnke n'est donc parti de la Croix-Piaux qu'à 7 h. 1/2, en admettant cette heure, car la vallée de la Meuse était, comme toujours, couverte d'un brouillard long à se dissiper et peu propice à l'exploration à distance. Il est donc inadmissible qu'il ait pu se trouver à la fois à la Croix-Piaux et sur la route Saint-Menges-Sedan qu'il n'a guère dû atteindre que 45 ou 60 minutes après son départ : de la Croix-Piaux à Vivier-au-Court, on compte au moins 8 kilomètres; l'encombrement de Donchery était grand; l'unique chemin conduisant à Vivier-au-Court était obstrué par une colonne en marche. Comme le major von Hahnke eut à se rendre de Vivier-au-Court à Briancourt, il est évident que les commandants des V^e et XI^e corps ne purent être prévenus *en même temps*¹. Les rédacteurs ont oublié de faire connaître pourquoi, bien que le XI^e corps se trouvât le plus à l'est et dût entrer le premier dans le défilé, le major a été d'abord à Vivier-au-Court et non pas à Briancourt. Il est inutile d'insister pour prouver que la précision visée est loin d'être réalisée². Supposons, sans appuyer plus que de raison, que l'heure allemande observée ait été transformée dans le *Récit*, pour les besoins de la cause en heure locale, l'écart serait bien plus grand encore; à 51 minutes correspondent, en effet, répétons-le, 5 kilomètres.

Acceptons 8 h. 1/2, heure à laquelle est arrivé l' « officier supérieur. » A partir de cette heure, deux corps d'armée, le XI^e et le V^e, qui doivent le suivre vont s'avancer sur une seule route ralentis dans leur marche par la cavalerie, l'artillerie divisionnaire et l'artillerie de corps qui, les doublant peu à peu, prendront les devants. Encore une distance, la dernière : de Montimont, d'où est partie l'avant-garde du XI^e corps appelé à prendre la tête, à Saint-Menges, il y a 3 kilomètres; donc aucun fantassin n'a pu, pendant que l'artillerie escortée par de la cavalerie se rendait sur le plateau des Rochettes, atteindre Saint-Menges avant environ 9 h. 10; encore n'est-il pas tenu compte des préparatifs de l'attaque du village par deux compagnies. C'est donc seulement plus tard que le Hattoy fut occupé.

Dans une formation par le flanc, aussi serrée que possible, c'est-à-dire en supprimant les distances comme il convient, quand on est appelé au feu, un corps d'armée allégé qui marche sur une seule route et surtout parcourt un défilé, a un écoulement minimum de

¹ « A ce moment », dit le *Récit*, p. 1148.

² Il ne l'a pas réalisée davantage le commandant de la colonne de gauche du XI^e corps. Chargé de marcher sur Saint-Menges, il alla donner du nez sur la Meuse à Mortimont et n'atteignit Maison-Rouge qu'à 11 heures. *Récit...*, p. 1148. La marche du XI^e corps a été fertile en singularités.

2 h. 45 à 3 heures. Le dernier élément du XI^e corps n'a donc pu déboucher, soit à Saint-Menges, soit à la cote 258, à partir du moment où l'ordre transmis a été exécuté (8 h. 1/2), en ne tenant compte de la distance supplémentaire à parcourir, que entre 11 h. 15 et 11 h. 30. Je me priverai du plaisir enfantin de déterminer les effectifs des troupes allemandes qui se sont trouvées sur le plateau des Rochettes ou sur le Hattoy à 9 heures, 9 h. 1/2, 10 heures, etc. Le lecteur, qui m'a déjà pardonné tout ce long et aride développement, parce qu'il en a dû comprendre la nécessité, sait maintenant que, de 9 heures à 11 heures, le général Ducrot aurait pu, quoi que dise la *Relation* prussienne, diriger, avec deux corps d'armée d'abord, une sérieuse tentative contre un corps d'armée soutenu, il est vrai, par une formidable artillerie. Quel que soit, d'ailleurs, la disproportion des forces, il n'y avait point à hésiter : coûte que coûte, il fallait attaquer pour se faire jour. Eh quoi ! On a admiré avec raison, on a glorifié les deux efforts désespérés que, dans l'après-midi du 1^{er}, le général de Wimpffen dirigea avec une poignée d'hommes contre un corps d'armée victorieux que deux autres corps étaient à même de soutenir, et l'on blâmerait une attaque régulière qui eût été terrible parce que le désespoir aurait démultiplié les forces en vue du salut !

Quant au V^e corps¹, il n'a pu, à la fin d'un mouvement de flanc exécuté derrière le XI^e corps, être réuni tout entier à proximité de Fleigneux que entre 2 h. 1/2 et 2 h. 45 ; il eut, en effet, en passant par la croupe de la Ferme du Champ-de-la-Grange, à parcourir les 4 kilomètres qui séparent Saint-Albert de Fleigneux. Le déploiement des XI^e et V^e corps a donc été achevé vers 2 h. 45².

En résumé, la barrière opposée, dans la région nord, à l'armée française, a commencé à être sérieuse vers 10 h. 1/2 ; l'obstacle a grandi pendant l'heure suivante ; vers midi, il était devenu inexpugnable.

Général F. CANONGE.

La fin prochainement.

¹ On lit dans le *Récit officiel prussien*, p. 1148, que, à 8 h. 1/2, le général de Kirchbach, commandant du V^e corps, donna l'ordre à l'avant-garde d'appuyer *immédiatement* à droite sur Vrigne-aux-Bois. C'est une plaisanterie, car il savait fort bien que Vrigne ne serait dégagé que 2 h. 1/2 à 3 heures plus tard par le XI^e corps ; or, il n'y a que 1 kil. 800 de Vivier-aucourt à Vrigne, soit 20 minutes de marche. Que d'exemples semblables on pourrait citer !

² Vers 10 heures du matin, la division wurtembergeoise avait reçu du Prince royal (p. 1164) l'ordre de s'établir au nord de Donchery « pour y former la réserve de l'armée » ; elle y fut rejointe par les 2^e et 4^e divisions de cavalerie.

LES ARMÉES ITALIENNES AU NORD DES ALPES

Le *Correspondant* du 10 septembre courant publie une étude de M. J. Delaporte, intitulée : *la Guerre sur les Alpes*, dans laquelle sont exposés les projets de l'état-major italien en cas de guerre de l'Allemagne et de l'Italie contre la France.

M. J. Delaporte ne précise pas à quelle source il a puisé ses renseignements, mais il est parfaitement fondé à leur attribuer de la valeur, car certains d'entre eux concordent avec des documents qui existent dans les archives du ministère de la guerre.

Il ne saurait être question, bien entendu, de divulguer quels sont ces documents et ce qu'ils contiennent, mais il semble qu'il y ait quelque intérêt à examiner, en connaissance de cause, le plan de campagne attribué aux Italiens et à le discuter au point de vue géographique, technique et politique. C'est ce que nous nous proposons de faire sous une forme aussi brève que possible.

1

D'après la personne qui a renseigné M. J. Delaporte, la Triple-Alliance aurait toujours le projet de transporter une partie des forces italiennes au nord des Alpes pour prolonger l'aile gauche des rassemblements allemands. Mais, au lieu de concentrer ces forces en territoire allemand, près de Bâle, vers Huningue et Leopoldshöhe, on songerait à les diriger directement sur le front Berne-Lausanne, pour les concentrer dans la plaine suisse.

Il est évident qu'il y a quelque chose de très séduisant à occuper fortement cette région montueuse, mais de parcours facile, riche, peuplée, sillonnée de voies de communication, qui sépare le massif des Alpes de la longue chaîne des Juras et qui relie le plateau bavarois et la plaine d'Alsace à la vallée moyenne du Rhône.

Cette région est bien couverte par une ligne de lacs allongés : Biemme, Neuchâtel, Léman, et par des cours d'eau torrentueux : Aar, Orbe, qui doublent en quelque sorte la muraille du Jura. Elle constitue donc une excellente zone de manœuvres défensive et offensive.

Défensive, parce que son occupation paralyse à la fois toute tentative française de pénétration dans le Piémont septentrional et toute offensive française dans la plaine d'Alsace et dans la vallée du Danube.

Offensive, parce que son occupation permet d'établir la liaison entre les deux grandes masses d'attaque sur les Vosges et sur les Alpes françaises, de menacer les derrières de nos troupes alpines depuis le Mont-Blanc jusqu'au Briançonnais, enfin et surtout de peser sur l'aile droite de nos armées du Nord-Est en vue de la décoller de ses points d'appui naturels : Vosges, Belfort, Jura.

Ce dernier objectif est le plus important, car les opérations sur les Alpes resteront toujours secondaires, et c'est dans le nord-est que se décidera le sort de la première phase de la guerre.

Il semble qu'on l'ait très bien compris dans le projet attribué en dernier lieu à l'état-major italien, puisque, dans ce projet, le but assigné à l'armée italienne concentrée dans la plaine suisse serait d'opérer sa jonction, vers Montbéliard, avec l'aile gauche allemande.

Or il y a deux manières d'atteindre Montbéliard en partant de la Lombardie, l'une indirecte, l'autre directe.

La manière indirecte consiste à traverser le massif des Alpes vers son point de moindre résistance, — Adige, Brenner, Inn, — et à venir débarquer sur la rive droite du Rhin, entre Bregenz et Bâle, en territoire austro-allemand.

La manière directe consiste à pénétrer brutalement en Suisse, en prenant pour axe de mouvement, pour directive, si l'on veut, la ligne droite Milan-la-Chaux-de-Fonds.

Dans le premier cas, la zone de concentration est au nord de la plaine suisse; dans le second cas, elle est dans la partie sud.

Dans le premier cas, l'armée italienne devient plutôt aile gauche de l'armée allemande; dans le second cas, elle reste aile droite des rassemblements italiens, ce qui est fort différent.

On conçoit aisément que le second projet séduise plus particulièrement l'état-major italien.

En effet, l'armée italienne transportée par le Brenner dans la haute Alsace n'aurait ses communications assurées avec la Péninsule que d'une façon longue, détournée et dépendante de la prudente Allemagne, laquelle, dans ses auxiliaires italiens, ne serait peut-être pas fâchée, le cas échéant, de trouver des otages.

Au contraire, cette même armée italienne, lancée directement à travers la Suisse, conserverait ses communications indépendantes avec l'Italie et pourrait toujours se dégager, si l'aventure tournait mal sur les Vosges pour la Triple-Alliance.

On voit donc bien, nous le répétons, l'intérêt des Italiens à l'adoption de ce plan.

L'intérêt des Allemands apparaît moins. Une armée italienne dont les têtes d'étapes de guerre, c'est-à-dire les magasins de débarquement, seraient installées à Lausanne et à Berne, aurait

une propension naturelle à dévier son axe de manœuvre vers le sud, vers le théâtre d'opérations des Alpes, vers les frères d'armes aux prises avec les Français; tandis qu'une armée italienne dont les têtes d'étapes seraient sur la rive droite du Rhin aurait son sort indissolublement lié à celui de la masse de manœuvre du nord-est et c'est là ce qui importe, au premier degré, à l'Allemagne, tant que la question principale n'aura pas été résolue en Lorraine.

Or une étude serrée permet d'établir que le vingt et unième jour de la mobilisation, trois corps d'armée italiens, transportés par le Brenner, peuvent être à peu près concentrés dans la haute Alsace. Si ces corps italiens ne sont pas encore en mesure de participer à la deuxième grande bataille qui se livrera probablement vers cette date ou quelques jours plus tard, ils pourront tout au moins relever, devant la Trouée de Belfort, certaines troupes allemandes qui, elles, pourront ainsi prendre part à la bataille. Pour toutes ces raisons, les Allemands ont un réel intérêt à garder bien en main le contingent italien jusqu'après la deuxième bataille, c'est-à-dire jusqu'au vingt-cinquième jour environ. A Huningue, ils le tiennent; à Berne, ils ne le tiennent pas.

Passé ce délai et si le sort des armes nous a été contraire, les Allemands pourront lâcher un peu la bride à leurs alliés : le succès cimente l'amitié. Alors il n'y aura plus d'inconvénient à laisser les corps italiens concentrés en Alsace déboucher par le Jura dans la vallée de la Saône, se prolonger vers Lyon, chercher à gagner les derrières de l'armée des Alpes.

Il se peut même que les circonstances permettent à ces corps de se donner du large en utilisant les routes du Jura bernois, peut-être aussi de passer par la plaine suisse pour aller tirer le verrou de Saint-Maurice à d'autres corps italiens amenés par le Saint-Bernard, le Simplon ou la Furka. A ce moment, en effet, l'armée fédérale aura bien de la peine à s'interposer entre les vainqueurs et nous dans le Jura bernois; elle sera sans doute concentrée dans le réduit national de l'Oberland, gardant les débouchés de ses montagnes et faisant la part du feu en plaine.

Encore faudrait-il songer que la fortune est changeante, que l'entrée en scène de l'armée russe peut modifier la face des choses et que la violation du territoire suisse pourra alors se payer cher.

Mais, si nous l'emportons dans l'une ou l'autre des deux premières grandes rencontres, alors il deviendra tout à fait hasardeux pour la Triplice de violer la neutralité suisse et, si elle l'a violée dès le début des hostilités, il lui faudra prendre des mesures presque irréalisables pour empêcher la mobilisation de l'armée suisse.

On aurait parfaitement tort, en effet, de considérer l'armée

suisse comme de vulgaires milices. Retranchée dans sa forteresse de montagnes, elle immobiliserait des flancs-gardes importantes et pourrait fort bien, le cas échéant, déboucher sur le flanc ou sur les derrières des armées allemande ou italienne ébranlées par un insuccès.

II

Examinons maintenant, au point de vue technique, le projet qui consisterait à transporter de Lombardie en Suisse, pour les concentrer sur l'Aar et l'Orbe, 5 corps d'armée italiens formant, avec leurs divisions de milice mobile, un effectif total de 250,000 hommes.

Cet examen nous permettra de voir si le projet offre les avantages de rapidité qu'on serait tenté de lui prêter.

Nous supposons d'abord que la Suisse ne fait aucune opposition à ce transport, qu'elle s'en fait en quelque sorte complice, qu'elle ne détruit aucun ouvrage d'art, mais, au contraire, qu'elle prête son matériel, dégage ses quais, crée des quais nouveaux, des chantiers de secours, organise les haltes-repas, les têtes d'étapes, offre son concours pour la constitution des approvisionnements de débarquement, etc.

Il semble qu'il est impossible de faire la part plus belle aux troupes italiennes, à moins de supposer que les troupes de la Confédération iront jusqu'à couvrir le rassemblement forcément en l'air des premiers éléments débarqués.

Les corps italiens qu'il s'agit de transporter seraient les suivants ¹ : 3^e et 4^e, transportés par le Gothard, débarqués à Berne et concentrés vers Neuchâtel; 6^e et 2^e, transportés à Domo d'Ossola, acheminés sur Brigue par le Simplon et transportés de là à Lausanne pour être concentrés vers Yverdon; 5^e enfin, transporté à Chiavenna, acheminé par le Splügen sur Coire, par exemple, et transporté de là à Soleure.

Passons au détail de l'opération :

3^e corps. Mobilisation : quatre jours. Embarquement et transport à Bellinzona du 1^{er} élément. 5^e jour.

Règlement des détails techniques à la jonction des réseaux italien et suisse : fin du 5^e jour au plus tôt. Transport de Bellinzona, par Lucerne, à Berne (275 km.) et débarquement. 6^e jour.

Marches de concentration de Berne sur l'Aar (60 km.), 3 jours; arrivée du 1^{er} élément vers Neuchâtel. 9^e jour.

¹ Nous faisons toutes restrictions sur les numéros des corps qui seraient transportés au nord des Alpes.

Pour un corps d'armée de trois divisions à l'effectif de 50,000 hommes, 150 trains complets, à dédoubler sur le parcours Bellinzona-Erstfeld, soit 300 marches, à raison de 48 marches, en double voie, par 24 heures, compter 6 jours. Arrivée du dernier élément. . . . 15^e jour.

4^e corps. Mêmes conditions de mobilisation et de transport. Mais, comme il faut attendre que l'écoulement du 3^e corps soit terminé, ajouter 6 jours. Arrivée du dernier élément. 21^e jour.

6^e corps. Mobilisation 4 jours. Embarquement et transport à Domo d'Ossola du premier élément. . . . 5^e jour.

Traversée du Simplon (14 heures pour des isolés non chargés), fin du 5^e jour et 6^e jour; arrivée à Brigue. . . 6^e jour.

Organisation d'une ligne de marche à la gare terminus d'une ligne en voie unique, avec du matériel exclusivement helvétique. 7^e jour.

Transport de Brigue à Lausanne (146 kilomètres) : fin du 7^e jour. Marches de concentration de Lausanne à Yverdon : 2 jours. Arrivée du premier élément. . . . 9^e jour.

Pour un corps d'armée de trois divisions à l'effectif de 50,000 hommes :

150 trains complets, à transporter en partie en voie unique sur les réseaux italien et suisse; à raison de 24 marches par 24 heures compter 6 jours et fraction. Arrivée du dernier élément. 15^e jour.

2^e corps. Mêmes conditions de mobilisation et de transport; mais, en tenant compte de la durée d'écoulement du 6^e corps, ajouter 6 jours. Arrivée du dernier élément. 21^e jour.

5^e corps. Mobilisation 4 jours. Embarquement et transport à Chiavenna du premier élément. 5^e jour.

Traversée du Splügen de Chiavenna à Coire (92 kilomètres), minimum 6 jours; arrivée à Coire. 11^e jour.

Organisation du transport. 12^e jour.

Transport de Coire à Soleure. 13^e jour.

Arrivée du premier élément. 13^e jour.

Pour un corps d'armée de trois divisions à l'effectif de 50,000 hommes :

150 trains complets, à transporter en partie en voie unique sur les réseaux italien et suisse, à raison de 24 marches par 24 heures, compter 6 jours et fraction. Arrivée du dernier élément. 19^e jour.

Nous venons de supposer que les 4^e et 2^e corps prenaient respectivement la suite des 3^e et 6^e. En réalité, il n'en est point ainsi quand une ligne de transport unique est affectée à deux corps d'armée; on intercale, dans ce cas, des éléments du corps de queue entre ceux du corps de tête.

Par conséquent, on n'aura pas 2 corps d'armée concentrés sur l'Orbe et l'Aar le 15^e jour et 2 autres concentrés le 21^e; on aura 4 corps concentrés le 21^e jour seulement, ce qui est assez différent.

En admettant que les éléments de combat puissent commencer leur marche offensive, le 18^e jour, c'est le 21^e jour seulement qu'on franchira la frontière française située à une altitude moyenne de 900 mètres et à une distance moyenne, par routes, de 40 à 50 kilomètres du front de concentration.

A ce moment, la mobilisation des forts d'arrêt du Jura et de la place de Besançon sera achevée; des mesures de défense complémentaires auront été prises, et l'armée d'invasion se trouvera en présence de difficultés sérieuses, dans un pays pauvre et de parcours malaisé. Il semble qu'elle aura bien de la peine à opérer sa jonction avec l'aile gauche allemande.

Ne croit-on pas qu'elle rendrait des services plus efficaces si, même avec un effectif moindre, elle se trouvait dès ce moment (21^e jour) soudée à l'armée allemande dans la haute Alsace?

Pour cette raison encore, nous estimons que les Allemands n'ont aucun intérêt à accepter le projet C de l'état-major italien, puisqu'en mettant les choses au mieux, en supposant un concours de circonstances invraisemblablement favorables, la traversée directe de la Suisse par une armée italienne ne donne que des résultats lents et peu décisifs.

III

Mais, dans la réalité, la violation de la neutralité suisse dès le début des opérations comporte des aléas politiques beaucoup plus graves.

Le peuple suisse est très patriote, très jaloux de son indépendance, et l'on peut être assuré que, s'il est obligé de subir une violation de territoire, ce ne sera pas sans avoir protesté ni combattu.

Or son armée, nous le répétons, est loin d'être une milice négligeable. Elle est composée d'hommes prenant très au sérieux leur devoir militaire, excellents tireurs, entraînés à la marche, dévoués et disciplinés. Les rares cas d'indiscipline qu'on y signale se produisent en pays romand, de langue française, et sont dus à l'influence détestable exercée par certains journaux français.

Le corps d'officiers possède une instruction générale et théorique développée. Il manque un peu de pratique, de ce je ne sais quoi qui fait trouver le geste à faire sans raisonnement ni effort de mémoire; mais il y supplée par un grand bon sens, une parfaite connaissance du pays, un grand sentiment de ses devoirs et une consciencieuse bonne volonté.

L'armée fédérale, en un mot, est régie par des institutions parfaitement adaptées au caractère de la nation, à la nature du pays, à sa situation géographique et politique et à l'effort qu'on est en droit de lui demander; son personnel travailleur, modeste et consciencieux, est tout à fait à la hauteur de sa tâche et mérite l'estime des autres armées.

Les principales voies d'accès d'Italie en Suisse sont barrées par des ouvrages de premier ordre, bien dissimulés, solidement construits, sérieusement armés, occupés par des garnisons permanentes bien exercées; leurs vues sont étendues et bien dégagées; des projecteurs électriques les garantissent contre les surprises de nuit.

Ces ouvrages sont : 1° ceux du Gothard, qui défendent l'entrée sud du tunnel; 2° ceux de Saint-Maurice qui barrent complètement, du sud au nord comme du nord au sud, la vallée supérieure du Rhône, c'est-à-dire les routes du Saint-Bernard, du Simplon et de la Furka. L'étroite coupure commandée par ces ouvrages a vu passer Annibal, César et Napoléon.

Ces ouvrages ne sont pas de ceux qu'on enlève en quelques heures avec un équipage léger de siège. Quant à amener du gros matériel spécial, la chose n'est point aisée, car les principales voies de communication, routes et chemins de fer, sont munies de dispositifs de mine aux points les mieux choisis. Une destruction partielle ou totale d'un des tunnels entre Bellinzona et Airolo, le simple retrait des locomotives de montagne de Bellinzona à Göschenen, et voilà les Italiens obligés de faire leurs transports sur route.

Il ne s'agirait donc pas de traverser la Suisse par un coup de force brusqué, mais d'entreprendre une série d'opérations longues, difficiles et très chanceuses.

Ce n'est pas tout.

On peut bien admettre que l'annonce de l'entrée des Italiens dans le canton du Tessin ne laissera pas la France indifférente et passive.

En vertu des traités de 1815, toujours en vigueur, même malgré la cession de la Savoie à la France, nous sommes obligés de retirer nos troupes du Chablais et du Faucigny, en cas de guerre avec l'Italie. Cette obligation cesserait *ipso facto* dès l'instant que l'Italie déchirerait le pacte de la neutralité suisse. Dès lors, nous aurions toute latitude pour venir prendre telle position de flanc qui

nous conviendrait sur l'arête qui s'étend du Mont-Blanc à Saint-Gingolph, sur le Léman. Nous pourrions ainsi stimuler l'ardeur des défenseurs de Saint-Maurice.

Bien mieux, il ne serait pas impossible d'interpréter l'une des clauses du traité relatif à la zone neutre savoisienne, de telle sorte que nous fussions en droit de faire descendre nos troupes dans le Valais, sans porter atteinte à la neutralité suisse.

Nous pouvons donc affirmer que, pour peu que les Suisses aient la volonté de défendre leurs excellents ouvrages de Saint-Maurice, et ils l'ont, pas un corps italien, qu'il vienne par le Saint-Bernard, le Simplon ou la Furka, ne dépassera Martigny, tant que d'autres troupes ramenées du Nord par la plaine suisse ne seront pas venues prendre à revers la position.

Les Italiens auront la ressource de s'engager dans la vallée de la Reuss et de recommencer la campagne dans laquelle s'est illustré Masséna : nous pouvons en attendre tranquillement l'issue derrière le Jura. Quand elle sera terminée, la phase française de la guerre aura virtuellement reçu sa solution et la phase russe battra son plein.

En résumé, s'il est exact que les Italiens aient l'intention de lancer 5 corps d'armée à travers le massif suisse, nous pouvons envisager l'éventualité avec une certaine sérénité.

Toute autre est la question, si, comme nous avons des raisons de le croire, les projets en vigueur sont toujours de transporter certains corps italiens par le Brenner dans la haute Alsace.

Si le sort des armes nous est contraire dans les trois premières semaines, l'appoint des Italiens pourra aider les troupes allemandes à former la dernière vague qui rejettera les épaves de nos armées dans l'entonnoir de Paris et sur les pentes du plateau central.

Mais, à ce moment même, le centre de gravité de la guerre se déplacera vers l'Est par suite de l'entrée en scène des armées russes. Un reflux se produira et rien ne permet d'affirmer que les Italiens n'aient pas à participer par ailleurs à ce grand mouvement de l'ouest à l'est.

A ce moment aussi, la neutralité suisse redeviendra un atout dans les mains de la Triplice. Elle serait bien imprévoyante de laisser échapper cet atout, dès le début de la guerre, pour en tirer un bénéfice des plus incertains.

L'AVENIR DU CONGO BELGE

L'Etat indépendant du Congo, plus communément appelé « Congo belge », se trouve-t-il à la veille de porter la peine d'un certain nombre d'erreurs commises dans la conduite de ses destinées africaines?

A lire, depuis quelque temps, les journaux d'outre-Manche, et les commentaires dont ils accompagnent le compte-rendu de certaines séances de la Chambre des communes, il semble bien que l'avenir de cet Etat soit définitivement compromis.

On connaît les récriminations anglaises; elles portent sur trois ordres de faits : liberté de commerce; régime concessionnaire et trusts; politique indigène et traitements anti-humanitaires infligés aux Noirs pour la production du caoutchouc; intérêts commerciaux anglais lésés par la suppression presque absolue de tous échanges entre l'Etat indépendant et la Grande-Bretagne.

Nous avons lu récemment une défense de l'Etat indépendant publiée par M. le sénateur Descamps : elle est fort adroite. Les points de vue de droit international y abondent, les arguments juridiques y sont savamment exposés et creusés, sans trouver toujours leur application exacte aux cas plaidés contre l'Etat. L'auteur de *l'Afrique nouvelle* ne se préoccupe que très médiocrement de la contradiction très marquée qui existe entre les faits et son argumentation. Son habileté d'avocat conduit insensiblement le lecteur non averti à tirer lui-même la conclusion favorable suivante : puisque juridiquement, politiquement, économiquement, cela *devait être* ainsi, cela *a été* évidemment ainsi; donc l'Etat du Congo n'est passible que de critiques légères et ses adversaires sont de mauvaise foi. M. le sénateur Descamps met du reste autant de soin à spécifier ces critiques légères qu'il en met à passer sous silence celles qui ont une importance réelle.

On discuterait aisément les applications pratiques des formules juridiques mises en lumière par le sénateur belge, et l'on démontrerait, non moins aisément, que, derrière la façade d'Etat, il y a

une vaste entreprise commerciale principalement profitable au souverain lui-même : une partie de cette démonstration, à l'aide des statistiques commerciales, vient d'être faite par la revue anglaise : *The West African Mail*.

Nous avons lu une autre défense de l'Etat indépendant présentée par lui-même dans les colonnes du *Bulletin officiel*. Le plan de ce plaidoyer *pro domo* est le même que celui de M. le sénateur Descamps : une discussion juridique sur les fondements de l'Etat civilisateur et une série de déclamations éloquentes sur l'œuvre civilisatrice réalisée.

Il est fait état, dans ce plaidoyer, d'une consultation de M^e Barboux relative aux concessions congolaises françaises. Mais l'on sait aujourd'hui, par les circonstances qui ont accompagné la publication solennelle de cette consultation, qu'elle était destinée à défendre les intérêts de l'Etat indépendant bien plus que ceux du Congo français.

Les divers plaidoyers en faveur de l'Etat indépendant tendent à nier l'influence directe qu'a eue la Conférence de Berlin de 1885 sur la fondation de cet Etat. L'Etat du Congo préexistait à la conférence, donc... C'est jouer avec les dates et les faits historiques. Conférence de Bruxelles de 1876, fondation de l'Association internationale africaine, évolution politique de celle-ci vers la forme d'un Etat constitué, fondation de cet Etat, reconnaissance du même par chacune des puissances, Conférence de Berlin : il y a là une relation tellement étroite de cause à effets que l'on est tenté de trouver peu digne, aussi bien pour l'accusé que pour ses défenseurs, de présenter des arguties sur la succession de ces événements.

Nous ne connaissons guère que le processus géographique dont les explorations de Stanley furent l'exécution très brillante. Il nous manque de connaître le processus diplomatique européen sur lequel nous n'avons que des lumières vagues. Le dépouillement des archives diplomatiques des trois grandes puissances : Allemagne, Angleterre, France, relatives aux négociations engagées par le roi Léopold en vue de son action souveraine dans le centre africain, éclaireraient singulièrement ce point du débat.

Il demeure bien évident que jamais le roi Léopold n'aurait pu constituer son Etat du Congo, au lendemain de la Conférence de Bruxelles et à la veille de la Conférence de Berlin, si les puissances, au moins les trois principales d'entre elles, n'avaient, préalablement à cette conférence, fixé les destinées de ce nouvel Etat en perspective. En sorte que la Conférence de Berlin posa les règles générales d'un partage de l'Afrique équatoriale qui risquait, dans cet immense bassin du Congo à peine encore entrevu, de mettre

aux prises les trois grandes puissances si l'Etat indépendant n'avait pas dû leur servir de tampon, et les conventions particulières signées par le nouveau souverain avec chacune des puissances convoquées à Berlin ne firent que confirmer dans le détail ce que la diplomatie avait cru habile et sage d'établir.

Aujourd'hui, la diplomatie anglaise, parvenue à quelques-unes de ses fins, — par exemple, la reconquête de la vallée du Nil, — et n'ayant plus d'obstacle capital à redouter à l'encontre de ses projets d'impérialisme africain du Cap au Caire, semble bien résolue à poursuivre et à obtenir, sinon la disparition totale, au moins *la réduction* de l'Etat indépendant.

On retrouve, dans les articles de la presse anglaise, cette image dont je me suis souvent servi pour définir le rôle international africain de S. M. Léopold, et qu'on m'avait vivement reprochée : celle d'une *gérance*.

« Vous étiez, dit la presse anglaise dans ses apostrophes au souverain congolais, *le fermier de l'Europe dans le centre de l'Afrique*, votre gérance n'a pas donné ce que nous avons escompté : nous supprimons la gérance... Et vous n'aurez pas à vous plaindre, car elle fut largement profitable à vous-même et à votre peuple... »

Voilà bien le langage de la presse anglaise qui, on le sait, quand il s'agit des intérêts de la plus grande Bretagne, fait preuve d'une cohésion admirable. Elle s'évertue à faire la preuve que le gérant fut infidèle à sa mission. Cette preuve elle la trouve dans les deux ordres de faits que nous allons examiner rapidement.

1° *L'Etat indépendant a supprimé dans ses territoires la liberté commerciale stipulée par l'Acte de Berlin, et la colonisation de cet immense bassin a exclusivement servi les intérêts de la Belgique.*

Sur le premier de ces points de vue, il est difficile à l'accusé de répondre victorieusement. Ici la question est double : il y a celle du *Domaine privé* impitoyablement fermé à tous trafiquants européens, et où l'impôt en nature qui ne doit, en principe, fonctionner que pour faire participer les populations indigènes, *dans la juste proportion où elles le peuvent*, aux frais d'administration de l'Etat, n'a rien de fixe que dans des textes de décrets dont l'application convenable ne peut être contrôlée, et, par conséquent, prend nettement un caractère de commercialité exclusive. Il y a ensuite la question des concessions et des trusts, à propos de laquelle les avocats de l'Etat indépendant, tout en présentant des arguments juridiques très démonstratifs en soi, oublie trois faits essentiels dont l'existence modifie grandement le problème des concessions

sur l'une ou l'autre rive du Congo, et suffisent à expliquer que le système concessionnaire soit parfaitement défendable au Congo français, et le soit beaucoup moins, ou même pas du tout, au Congo belge. Ces faits sont les suivants : a) le souverain est et se trouve personnellement et pécuniairement intéressé dans chacune des concessions territoriales par lui décrétées pour l'exploitation de certaines régions très étendues, comme il l'est dans le *trust du Kassaï* organisé par lui; b) la force publique qui ne devait, en principe, appuyer que les revendications ou les œuvres de la civilisation pure, fut et se trouve employée à la production commerciale; c) enfin, des nationaux belges ont eu à pâtir eux-mêmes des conceptions économiques et des pratiques commerciales de l'Etat indépendant.

Ces faits réduisent singulièrement la valeur des arguments juridiques présentés par le journal officieux, *l'Etoile belge*, ou par M. le sénateur belge Descamps dans son ouvrage *l'Afrique nouvelle*. Par contre, ces mêmes faits appuient avec force l'argumentation des publicistes d'outre-Manche.

Quant au second point de vue, celui du chiffre minime des transactions entre l'Etat indépendant et la Grande-Bretagne, la réponse faite par *l'Etoile belge* ne manque pas de piquant : « Les capitaux anglais qui se portaient jadis vers le Congo belge ont-ils persévéré dans leurs entreprises du début? ont-ils, depuis vingt ans, cherché à fructifier dans les terres d'intérieur du Congo belge? Non. Alors, que réclamez-vous?... »

Le malheur est, pour la cause de Léopold, que les Anglais ont fait fi, pendant les vingt dernières années, de leurs intérêts commerciaux au Congo belge, en vue du seul service de leurs intérêts politiques dans le haut Nil. Cela revient à dire que, pendant vingt ans, ils ont laissé toute liberté au roi de s'enrichir, à la condition expresse qu'il servirait le jeu de l'Angleterre, — ce qu'il a fait avec un certain zèle. Cependant les Anglais n'ont pas négligé de noter au jour le jour la valeur exacte des reconnaissances exécutées en vue de déterminer la richesse respective de tous les territoires qui composent l'Etat indépendant, et, particulièrement, du Kanga, où l'abondance de l'or est présumée, malgré les affirmations contraires du commandant Charles Lemaire.

Aujourd'hui l'Angleterre n'a plus aucuns services politiques à demander à l'Etat indépendant : c'est tant pis pour celui-ci, et comme elle a besoin, pour sa politique impériale, de reprendre quelques lambeaux de terre congolaise, elle fait valoir la défense de ses intérêts commerciaux méprisés ou lésés.

Ce n'est évidemment qu'un argument de circonstance; mais il

n'en aura pas moins de force, manié par la diplomatie anglaise.

On pourrait conclure, en guise de morale, que, si le roi Léopold n'a eu qu'un but momentané : celui de s'enrichir et d'enrichir un certain nombre de ses compatriotes, il a aussi bien joué son jeu que l'Angleterre jouait le sien ; mais que s'il a eu, — ce que l'on pouvait croire avec fondement, — l'ambition plus haute de constituer définitivement un Etat qui fût ou devint une colonie très grande de la petite Belgique, il a, en voulant servir ses intérêts personnels jusqu'à la limite la plus reculée, laissé passer l'occasion de gagner cette belle partie qui paraissait si bien engagée. L'Angleterre vient de s'asseoir à la table de jeu ; elle s'est d'abord associé l'Allemagne, et elle fait des invites pressantes à la France, dont la bienveillance et la faiblesse à l'égard de l'Etat indépendant sont bien connues, mais qui ne voudra certainement pas se brouiller avec ses deux puissants voisins à la fois... Dans ces conditions, la partie du souverain congolais paraît tout à fait compromise.

2° *L'Etat indépendant a suivi une politique indigène contraire aux lois de l'humanité...* Donc, le roi civilisateur qui présidait l'Association internationale africaine sur un programme de hautes et sublimes conceptions, a manqué à sa mission, et le gérant de l'Europe au Congo a compromis les intérêts matériels qui lui étaient confiés en prenant des mesures dont le résultat a été de diminuer le nombre des indigènes.

Sur ces mesures, — prélèvement d'impôts en nature manifestement exagérés, emploi commercial de la force publique, participation commerciale des officiers de l'armée congolaise, — il m'a semblé apercevoir des demi-aveux dans l'ouvrage de M. le sénateur Descamps.

On connaît les accusations précises portées contre la politique indigène de l'Etat indépendant. Il faut évidemment que ces accusations soient, pour avoir une valeur, pleinement justifiées et accompagnées de témoignages probants.

J'ai bien, quant à moi, rencontré des Noirs de l'Etat indépendant auxquels il manquait les deux mains et qui mangeaient avec des moignons, mais je ne puis dire qui a coupé ces mains, si c'est un Blanc ou si c'est un chef indigène. Ce qui établirait, à mes yeux, une présomption contre le Blanc, c'est que je n'ai jamais vu de mains coupées dans les villages du Congo français. J'ai bien entendu les récits faits en anglais par un sierra-leonais, jadis soldat dans l'armée congolaise, mais, de même que je n'ai pu en vérifier l'exactitude, je n'en puis affirmer la véracité. J'ai bien encore assisté au voyage de quarante-trois témoins indigènes que le juge Waleffe ramenait à Boma pour recueillir publiquement leurs

témoignages dans le procès intenté à quelques agents de la Mongalla, et j'ai bien entendu une série de remarques émises pendant le trajet par des hommes dont les assertions, reproduites au jour le jour dans mon carnet de voyage, auraient un certain poids; mais, outre que je risquerais inutilement de porter préjudice à leurs auteurs, fonctionnaires de l'Etat, elles me paraissent insuffisantes comme preuves. L'instruction du juge Waleffe serait seule démonstrative si on en connaissait toutes les constatations et toutes les conclusions.

Je trouve assez probant, par contre, l'argument que j'ai déjà présenté, qui n'a pas été combattu et qui se tire du rapprochement que l'on peut établir entre le chiffre représentant le capital d'exploitation de certaines sociétés, associées de l'Etat, et le chiffre représentant leur production commerciale; une société a pu, avec un capital de 400,000 francs, produire cent tonnes de caoutchouc par mois; le rapport entre ces deux termes, c'est évidemment l'emploi de la force publique qui l'a donné.

On tirerait une conclusion analogue du rapprochement de deux statistiques, l'une ancienne et l'autre récente, portant sur le chiffre de la population indigène qui peuplait jadis, ou qui peuple aujourd'hui les territoires de la Mongalla, par exemple. La paix blanche et la civilisation européenne ne doivent-elles pas avoir pour premier résultat l'accroissement de la population autochtone et non sa destruction ou son exode?

Faut-il, maintenant, donner à l'argumentation anglaise toute la portée et tout le désintéressement humanitaire spécifiés dans les articles de nos voisins? Ce serait sans doute naïf.

N'y a-t-il pas, là derrière, une question de main-d'œuvre à emprunter aux territoires du bassin du Congo à destination de l'Afrique du Sud, main-d'œuvre que l'Etat indépendant refuserait de céder? On n'en serait nullement surpris.

Quoi qu'il en soit, l'Europe paraît devoir être appelée, dans un avenir assez rapproché, à discuter de la durée ou de la suppression de l'Etat indépendant du Congo (disons avec une exactitude plus probable : de sa réduction territoriale). La question est nettement posée par l'Angleterre coloniale et commerciale, et elle va l'être incessamment par le *Foreign Office*.

*
* *

Chose curieuse, dans l'attaque anglaise comme dans la défense congolaise, il a été suggéré une solution qui intéresse directement la France et qui vaut quelques réflexions.

Se plaçant au point de vue de la défense des indigènes et des

pertes subies par le commerce anglais du fait de bénéfices non réalisés au Congo, sir Charles Dilke, à la Chambre des communes, concluait de la sorte :

« *Si, comme alternative, la vallée du Congo devait passer à la France, cela vaudrait mieux tant pour les indigènes que pour les intérêts anglais.* »

(Notons en passant que l'orateur anglais décerne à la politique indigène appliquée par la France dans ses colonies un brevet de haut humanitarisme qui paraît bien mérité puisque déjà donné plusieurs fois.)

De son côté l'*Etoile belge*, organe officieux du roi Léopold, envisageant plus spécialement la question du régime foncier et domanial établi dans l'Etat indépendant, et sapé dans son principe ou dans sa forme par sir Charles Dilke, n'hésitait pas à poser la proposition suivante :

« *Est-ce là le régime rêvé? A la place de cet état d'anarchie où conduiraient les théories de sir Charles Dilke nous préférons avec lui voir le Congo belge devenir Congo français.* »

Que voilà des offres évidemment bien obligeantes!

Si l'un quelconque d'entre ceux qui, en France, écrivent sur l'Etat indépendant, s'était avisé de proposer cette transmutation pure et simple dans une forme aussi dégagée, la presse coloniale des deux pays n'eût pas manqué de se moquer agréablement de lui, et les publicistes de la Tamise ou ceux de l'Escaut lui eussent adressé leurs plus doux sarcasmes.

Les temps paraissent changés.

Le roi Léopold est prêt à se jeter dans nos bras, il cherche et trouve des appuis en France; l'Angleterre nous offre un Etat indépendant à incorporer dans notre domaine d'outre-mer.

Le souverain africain semble nous dire : « Je suis menacé de telle façon que je ne puis plus, tout seul, me sauver..., mais vous êtes menacés presque autant que moi à cause de votre régime concessionnaire du Congo français. Nous pourrions nous entendre aisément sur la possession de ces territoires qui deviendraient vôtres, mais j'en continuerais l'exploitation de compte à demi avec vous. Je sais bien que je vous ai desservis jadis sur le Nil, — j'y étais forcé, — mais, par contre, j'ai assez bien fait fructifier les 72 millions que vos capitalistes ont risqués dans mon entreprise. Si donc nous fusionnons adroitement, vos publicistes les plus sévères et les plus intraitables n'auront plus à se plaindre que mon Congo gêne le développement du vôtre... »

L'Angleterre nous tient un autre langage. Je rencontre récemment sur le boulevard un publiciste anglais :

— Eh bien ! me dit-il, quand prenez-vous le Congo belge ?

— Il est donc à prendre ?

— Oui, nous sommes prêts à vous le donner.

— Comment cela ?

— Eh bien ! vous abandonnerez Terre-Neuve et vous aurez en échange le Congo belge.

— Je ne sais pas le rapport en ce qui concerne la France et la Grande-Bretagne.

— C'est pourtant bien simple : au lieu de prendre le Congo, nous vous le donnons.

— C'est une façon adroite de payer sans dépenser.

— Que vous importe, pourvu que vous soyez payés !

— Mais nous avons un droit de préemption sur le Congo ! en sorte que, une fois de plus, vous ne nous donneriez rien que nous ne puissions obtenir sans votre aide ou votre consentement.

— Sauf que le roi Léopold n'est pas près de le vendre et que nous l'aurions pris avant que l'idée de le vendre lui en fût seulement venue !

— Ah !...

Je rends sténographiquement ce bout de conversation. L'opinion d'un publiciste anglais n'a évidemment pas la valeur d'une déclaration qui serait faite dans des termes analogues par M. Chamberlain. Mais elle est intéressante à enregistrer : elle traduit assez bien les tendances visibles de la campagne anglaise actuelle, et personne ne sera surpris d'y retrouver la marque de l'état d'esprit et les traces de la méthode qui semblent être devenues l'un des traits les plus caractéristiques de la politique coloniale internationale de nos voisins : prendre le maximum des terres disponibles, et, si un partage équitable devient nécessaire, avoir l'air de donner en laissant les autres prendre ce qu'on ne veut pas, ou encore, prendre au plus faible pour donner au plus fort. Dans le dernier quart du siècle dernier, nos voisins ont souvent appliqué cette méthode. Le cas du Congo belge en pourrait être une application nouvelle.

Car vous entendez bien que ce n'est pas sans un but bien défini que sont jointes les deux questions du litige franco-anglais soulevé par les maisons Holt et Hatton and Cockson, et du Congo belge tout entier. L'une doit faire avancer l'autre. Or, l'autre, qui est celle du Congo français, paraît destinée à servir d'autres plans que les revendications pécuniaires de deux commerçants anglais justement condamnés par la justice congolaise. Quand notre diplomatie sera lassée des représentations concernant ce mince litige au sujet duquel elle n'aurait jamais dû accepter aucun genre de con-

versation, et mieux encore, quand elle se verra acculée à l'impasse *d'une révision de l'Acte de Berlin* portant sur le régime concessionnaire tant au Congo français qu'au Congo belge, alors on lui proposera sans doute un marché où elle devra jouer, avec une apparente satisfaction, le rôle de dupe.

Cela paraît inévitable, pour n'avoir pas su, dès l'origine de la campagne et par une déclaration non équivoque, placer le Congo français dans une position nettement distincte de celle où se trouve le Congo belge. Et cette déclaration ne pouvait être autre de notre part qu'une *dénonciation* pure et simple de l'*Acte de Berlin* dont les stipulations, au lendemain des conventions anglo-françaises du Niger (1898) et du Bahr-el-Ghazal (1899) n'étaient plus applicables dans notre Congo devenu colonie de pleine possession et distraite, par suite, du bassin dit conventionnel.

Qu'une définition plus exacte de l'Etat indépendant, de nature à supprimer toutes causes ultérieures de conflits, eût suivi à bref délai cet acte de notre diplomatie : c'est possible ;

Que, à la suite d'une nouvelle Conférence européenne, les limites de cet Etat, désormais défini « une colonie belge », eussent été rectifiées par réduction : c'est encore possible ;

Mais les immenses avantages qui auraient découlé d'une situation internationale plus clairement exposée et définitivement adoptée auraient été une compensation suffisante à des réductions territoriales dont l'importance n'aurait peut-être pas dépassé le dixième de la superficie totale.

Nous n'avons aucun avantage marqué à souhaiter le partage intégral de l'Etat indépendant et nous avons quelques raisons de sentiment de désirer qu'il vive, — réduit au besoin, — ou bien qu'il se transforme en une colonie belge.

Par ailleurs, notre droit de préemption a toujours toute sa valeur.

En somme, on ne voit pas encore bien clairement quel sera l'aboutissement probable de la campagne anglaise actuelle. Mais comme il ne saurait être question de faire la guerre à l'Etat indépendant pour le réduire à merci, on ne peut admettre que l'une des deux hypothèses suivantes :

Ou bien les puissances s'étant réunies en une nouvelle conférence, et le consentement préalable du roi Léopold ayant été obtenu, les territoires de l'Etat indépendant seraient réduits en étendue et les régions distraites attribuées à diverses puissances, tandis que celles qu'il conserverait seraient placées sous le régime de liberté commerciale établi dans le seul bas Congo ;

Ou bien le roi Léopold, pour parer à une telle éventualité, pro-

poserait à la France la cession onéreuse d'une partie de ses territoires, — la Belgique ne paraissant nullement disposée à s'annexer la totalité des territoires actuels de l'Etat du Congo.

Dans le premier cas, assez improbable encore, malgré les violentes campagnes de la presse anglaise, nos intérêts auraient toute satisfaction si nous obtenions les terres situées entre l'Oubanghi et le Congo : peut-être y faudrait-il ajouter une rectification de frontière dans le bas fleuve.

Dans le second cas, le seul que puisse envisager aujourd'hui le roi Léopold, la question est réglée d'avance : il suffira de *fermer* et de *balancer* le compte qui paraît ouvert depuis de longues années entre le souverain congolais et le gouvernement de la France.

Il est à présumer que les suggestions de sir Charles Dilke et de l'*Etoile belge*, sous réserve des amendements qui ne manqueraient pas d'être proposés à l'occasion, se rapportent chacune à l'une des deux hypothèses ci-dessus posées.

Cependant, il semble bien que, du côté anglais, il y ait un but caché. S'agirait-il, comme le laisse à entendre l'interview occasionnelle d'un confrère d'outre-Manche, d'une solution bâtarde de la question de Terre-Neuve? Nous répéterions d'abord que la question du Congo belge n'a pour nous aucun rapport avec celle de Terre-Neuve; nous ajouterions ensuite qu'il nous est impossible d'abandonner autre chose que les servitudes passives du *French shore*, et qu'en échange de cet abandon, — le droit de pêche étant nettement réservé, — il faut qu'on nous offre des territoires placés en dehors de la région équatoriale proprement dite. Nous avons, en effet, assez de *terres humides* ou assez de *terres sablonneuses*; il nous manque *quelques terres de jardin*, et c'est au Bornou que nous les trouverions.

Hors de cette série d'hypothèses où nous entraîne l'examen critique de la campagne anglaise actuelle et le rapprochement des propositions de sir Charles Dilke et de l'*Etoile belge*, on ne voit pas très clairement, nous le répétons, quel pourra être l'aboutissement de tout le brouhaha diplomatique qui se fait actuellement autour des litiges franco-anglais et anglo-congolais. L'essentiel est que les grands et véritables intérêts de la France soient indiqués avec perspicacité et soutenus avec énergie.

Mais il est deux choses qui paraissent fort claires : c'est d'abord la nécessité pour nous de ne pas laisser établir devant la diplomatie européenne un rapprochement direct et absolu entre la position de notre Congo et celle de l'Etat indépendant devant l'Acte de Berlin; et, ensuite, l'intérêt pratique qu'il y aurait pour nous à dénoncer cet acte international devenu caduc après nous avoir si fortement gênés.

Cette dénonciation ne devrait évidemment apporter aucune modification à l'exercice de notre droit de préemption tel qu'il a été précisé en 1895.

Et, dès lors, il apparaît que nous serions dans la meilleure posture pour voir se dérouler les événements, si même nous ne leur commandions.

Paul BOURDARIE.

N. B. — Ces pages étaient à peine imprimées qu'il s'est produit quelques faits intéressants touchant la question ci-dessus traitée.

C'est d'abord la publication d'un résumé officiel de la Note diplomatique adressée aux gouvernements étrangers signataires de l'Acte de Berlin par le gouvernement de Sa Majesté le roi d'Angleterre.

La Note constate d'abord que l'existence de monopoles commerciaux et de cas de mauvais traitements infligés aux indigènes paraît à peu près prouvée par la publication, en grand nombre, de mémoires des sociétés philanthropiques, de communications des corporations commerciales et de récits de presse.

Il semble bien que l'État indépendant ait mérité le reproche de s'être moins préoccupé du bien-être des indigènes que du souci de s'enrichir, et ce, par un système de travail forcé qui ne diffère de l'esclavage que de nom; le rendement réclamé de chaque village est exigé avec une rigueur qui dégénère toujours en grande cruauté; les soldats de l'État sont recrutés parmi les tribus les plus sauvages et déchainés ensuite parmi les populations.

La Note établit une distinction entre les cas de cruauté qui sont le fait de particuliers, — cas trop nombreux, du reste, — et un système d'administration qui a pour conséquence un système de cruauté et d'oppression. C'est contre ce système que le gouvernement anglais entend protester.

La Note n'affirme pas l'exactitude absolue des allégations produites contre l'État indépendant, et qui ont trait aux vallées supérieures du Congo et de ses affluents, mais ces allégations sont désormais dignes d'attention, et les puissances sont autorisées à se demander si l'État indépendant a bien rempli les engagements spécifiés par l'Acte de Berlin.

La Note constate ensuite que les intérêts britanniques ont été réduits à si peu de chose que le gouvernement anglais a dû supprimer le poste de consul qu'il avait primitivement créé.

Le Foreign Office suggère que les puissances, parties à l'Acte de Berlin, doivent conférer entre elles pour examiner si elles ne sont pas dans l'obligation de faire telles représentations qui puissent assurer le respect de l'Acte de Berlin.

« Le gouvernement de Sa Majesté sera heureux de recevoir toutes suggestions que les gouvernements des puissances signataires peuvent être disposés à faire au sujet de cette importante question, qui pourrait peut-être constituer, en tout ou en partie, l'objet d'une référence au tribunal de La Haye. »

On le voit, la diplomatie européenne est saisie de la question congolaise. Cependant le Foreign Office n'est pas allé aussi loin que semblait le faire prévoir la discussion tenue devant la Chambre des communes et les articles de la presse anglaise.

Mais, à la suite de cette note, le roi Léopold a éprouvé le besoin de faire un acte diplomatique de souverain congolais, et c'est en cette qualité qu'il a solennellement rendu visite, le 4 septembre dernier, au Président de la République et à M. Delcassé, ministre des affaires étrangères.

Les résultats de cette visite officielle ne sont pas connus. La presse belge les dit favorables, la presse anglaise affirme le contraire. Constatons ici que des informations récentes nous montrent le souverain congolais négociant avec l'Italie l'envoi, au Congo, d'officiers italiens, de canons, et même de familles de paysans qui coloniseraient sur les bords du lac Tanganyika! Les canons seraient destinés au fort de Chinkakassa, situé près de Boma, capitale de l'Etat indépendant. Ce fort domine au loin les méandres du Congo et pourrait s'opposer à l'arrivée de canonnières étrangères. Il fut construit en 1894, à l'époque des difficultés franco-congolaises de la région du M'bomou.

Tel est l'état de la question. Les faits ci-dessus relatés n'infirmant pas les considérations émises au cours de l'article précédent.

P. B.

PRONOSTICS ET DICTONS AGRICOLES

LES CHANGEMENTS DE TEMPS, LE VENT, LA LUNE
LA NEIGE, LA PLUIE, LES SAISONS

Les Gaulois, nos ancêtres, attribuaient aux neuf vierges sacrées de l'île de Sein, dans l'archipel armoricain, le pouvoir de faire à leur gré le beau temps, la pluie et les naufrages. Ils croyaient qu'elles possédaient un carquois merveilleux, dont les flèches, lancées dans les nues, dissipaient les orages.

Devins habiles dans l'art des pronostics mythologiques, ils écoutaient le bruissement des feuilles de tremble et de bouleau, les deux arbres de la Science, dont l'écorce servait à leurs druides de parchemin ; ils étaient persuadés que les souris et les rats, soit par leur voracité, soit par leurs cris, avaient la faculté de leur dévoiler les présages. Superstitieux avec naïveté, ils cueillaient des fleurs ou des plantes à qui ils attribuaient des propriétés merveilleuses, l'hièble, le frêne, l'aune, l'aubépine, le buis, le trèfle à quatre feuilles, pour éloigner les maléfices ou composer des philtres magiques. Sorciers par goût et plus encore par instinct, ils interprétaient le chant des coqs pleins de fierté et observaient les queues échevelées des comètes brillantes ou les traînées rougeâtres des aurores boréales. Comme les augures romains, ils savaient à merveille prédire et deviner.

Depuis l'époque celtique, et de siècle en siècle, les pronostics des premiers âges et des premiers peuples sont venus se superposer les uns aux autres, comme autant de couches de terrain successives, où chaque génération a laissé son empreinte. Des remarques faites à l'origine sans réflexion, redites ensuite par routine, des considérations chimériques et imaginaires, des observations parfois incompréhensibles, parfois judicieuses, résultats d'une longue expérience, prirent corps dans des moules tout faits, dans des formules simples et naïves. Ainsi naquirent les proverbes, et les dictons agricoles germèrent et poussèrent dans tous les pays de France, où ils prirent racine : car hors de leurs terroirs d'origine, telles des plantes indigènes, ils auraient, en changeant de climat, perdu leur parfum et leur saveur.

Colportés de bouche en bouche dans le monde des laboureurs, ces dictons devinrent peu à peu des enseignements utiles, des maximes de sagesse traditionnelle. Ils furent, comme les définissait jadis le comte de Rivarol, « les fruits de l'expérience et comme le bon sens de tous les siècles réduits en formule ». C'est peut-être aller trop loin que de faire de ces locutions proverbiales des modèles de sagesse et de bon sens. Car beaucoup d'entre elles sont plutôt des fictions que des réalités et semblent s'être développées dans les champs de la chimère plus encore que dans ceux de la réflexion. Il n'en est d'ailleurs pas de meilleure preuve que la difficulté qu'on éprouve aujourd'hui encore à les expliquer. Mais si l'origine de ces vieux dictons pleins de longévité est comme effacée par le temps et par suite inconnue, si certains pronostics rustiques, figés dans d'impénétrables creusets, sont pareils aujourd'hui à ces médailles allégoriques qu'on ne sait plus à quels événements rapporter, la plupart des proverbes agricoles sont le résumé fidèle d'observations multiples, que les générations ont pu passer au crible, et dont les sciences modernes ont souvent prouvé la justesse et l'exactitude.

Dans les trente-six mille communes de France, il n'est pas de villageois qui, lorsque vous l'interrogez sur les changements de temps probables ou les influences exercées par le vent, la lune, la neige, la pluie ou les saisons, ne puisse exhumé, comme autant d'écus du vieux temps, des dictons d'un prix inestimable, rappelant tout un passé qui n'est plus.

LES CHANGEMENTS DE TEMPS

Les campagnards savent prévoir les changements de temps bien avant que les observatoires météorologiques aient eu le temps ou pris la peine de lancer leurs circulaires. S'ils se trompent parfois, ce n'est point la faute des baromètres qu'ils ont à leur disposition à la porte de l'église ou de la maison d'école, mais ne consultent jamais. Ils ont pour baromètre le liseron des champs, le souci pluvial, la belle de jour, la morgeline ou mouron des oiseaux qui, aux approches de la pluie, ferment leurs calices. Ces plantes sont pourvues de fleurs, fort petites pourtant comme celles du mouron, et très sensibles aux moindres influences hygrométriques. Non seulement elles les ferment d'ordinaire dans l'après-midi pour ne les rouvrir qu'assez tard dans la matinée, afin de préserver leurs délicats organes contre la rosée qui noie le pollen des étamines, mais encore, si la journée s'annonce comme pluvieuse, elles

tiennent leurs fleurs fermées et inclinées de façon que l'eau n'y pénètre pas et elles ne les rouvrent que longtemps après l'achèvement de la pluie. Quiconque observe donc la morgeline quelques heures avant midi peut être fixé sur le temps de la journée : c'est le vrai baromètre du pauvre.

Les laboureurs notent très minutieusement la date précise où certaines plantes apparaissent et fleurissent. Dans maints pays, la floraison des lis est regardée comme un pronostic pour les vendanges. Quand le lis blanc a toutes les fleurs de sa tige ouvertes et épanouies, semant leur pollen d'or, il suffit de compter trois mois et dix jours pour avoir la date exacte de la vendange¹, et il n'en faut pas davantage pour convaincre nos campagnards qu'il ne faut pas penser cultiver la vigne en pleine terre, là où le lis fleurit en juillet ou en août. Tout essai de plantation échouerait piteusement puisque les vendanges ne se feraient qu'au mois de novembre, à l'approche des grands froids. C'est le froid également et les fortes gelées qu'annonce l'apparition, à la fin d'octobre, des colchiques d'automne dans les prairies humides. Ces longues tulipes d'un violet pâle ont même reçu le nom de ferme-saison parce qu'elles attestent le crépuscule de l'automne et présagent les hivers rigoureux²; tout comme les oignons qui, lorsqu'ils ont trois pelures, sont un indice de « froidure » : c'est un dicton fort répandu sur les bords de l'Oise. Là, les floraisons prématurées préoccupent ou avertissent les horticulteurs, tout comme l'apparition des colchiques signifie que l'automne touche à sa fin :

Quand l'aubépine entre en fleurs,
Crains toujours quelques fraîcheurs.

Les paysans observent aussi les mouvements des animaux qui les entourent ou qu'ils emploient dans leurs travaux. Pour les Bretons du Morbihan, le chien annonce le vent lorsqu'il se roule, et la pluie quand il mange de l'herbe. Ailleurs, quand les bêtes à corne rentrent à l'étable la queue en trompette, c'est signe d'orage; quand elles agitent leurs pieds de derrière, c'est signe de neige. Quand le soir, au coucher du soleil, on voit des essaims de petits moucherons tourbillonner et se jouer dans l'air, c'est signe de beau temps pour le lendemain. Présage de beau temps également,

¹ Ainsi, si le lis fleurit le 24 juin, la vendange aura lieu le 4 octobre : elle est un peu tardive. Aussi les vigneronns se réjouissent-ils, lorsqu'ils voient avant la Saint-Jean le lis en pleine fleur.

² Ces fleurs ont dans certains pays reçu le nom de veillottes ou veilleuses, parce que, à cette époque de l'année, les jours sont courts et que le paysan commence à aller à la veillée.

avec l'indication de la disparition des gelées dangereuses, le coassement monotone des grenouilles, le soir, dans les prairies ouatées de brume :

Quand les grenouilles coassent,
Point de gelées ne menacent;

et le hululement plaintif et funèbre des chouettes perchées au faite des peupliers, ou réfugiées dans le pignon chancelant d'une vieille mesure. Ils interrogent même le vol et le chant des oiseaux, tels les devins et aruspices antiques : dans l'Ariège, le chant du pivert annonce la pluie, et sur les rives de la Dordogne, celui de la grive, la neige :

Quand on entend la grive chanter,
Cherche la maison pour t'abriter
Ou du bois pour te chauffer.

Quand les corbeaux, en volant, passent bas, sous leur aile ils portent la glace; quand ils passent haut, ils portent la chaleur. Le coucou qui chante pour la première fois annonce le printemps¹ : mais quand il chante au nord, il pleuvra le lendemain; quand il chante au midi, on peut s'attendre au beau temps.

En ce qui touche aux perturbations atmosphériques violentes, orages et tonnerre, nos laboureurs ont de curieux points de repère qui présupposent des remarques nombreuses et patientes. Les uns estiment que le premier orage de l'année a une importance capitale :

Le premier orage qu'il fait
Aux autres donne un chemin tout fait;

et que les orages viennent pendant toute l'année précisément du côté où est venu le premier. Dans les Hautes-Pyrénées, on croit beaucoup aux brouillards matutinaux.

Brouillard du matin, tonnerre certain.
Tonnerre du matin, tout le jour sans fin.

Si, dans le Quercy, le Rouergue et la Limagne, on interroge anxieusement la lune nouvelle :

Lune quand tu verras
Nouvelle en mardi gras,
Force tonnerre tu entendas;

¹ La primevère a reçu le nom de *coucou*, parce que cet oiseau ne commence ordinairement à chanter que quand on voit cette fleur paraître.

dans le Lauraguais et sur le versant de la montagne Noire, on observe les pies qui font leurs nids : si elles les font bas, il tonne très souvent pendant l'été. Le paysan du Doubs croit qu'il ne tonnera plus du tout de l'année quand il y a eu de forts orages avant la fête de saint Jean-Baptiste (24 juin). L'Alsacien du Haut-Rhin, jeune ou vieux, dit le proverbe, se réjouit du tonnerre qui gronde après l'automne ou au cœur de l'hiver, lorsque la forêt est vide ; tandis que le montagnard des Baronies ou le laboureur du Comtat-Venaissin disent :

Tonnerre d'hiver

Tonnerre d'enfer.

Le Normand de la campagne de Caen, plus subtil, n'a pas craint même de classer les tonnerres en catégories : s'il faut l'en croire, ceux du soir amènent l'orage ; ceux du matin, le vent ; ceux de midi, la pluie.

Le plus souvent les campagnards interrogent l'état de l'atmosphère où ils savent lire les signes avant-coureurs du beau et du mauvais temps. Il en est ainsi des brouillards qui, selon leur apparition en jeune ou vieille lune, selon la façon dont ils s'élèvent, tombent ou se dissipent dans les diverses saisons — (un brouillard qui s'élève dans les Ardennes en automne présage le beau temps) —, selon les hauteurs auxquelles ils se promènent :

Brouillard dans la vallée,
Bonhomme, va à ta journée ;
Brouillard sur le mont,
Bonhomme, reste à la maison ;

Brouillard sur les marais,
Beau temps pour les varlets ;
Brouillard sur les bos,
De l'eau sur nos dos ;

Brouillard du vallon,
Va-t'en à l'ombre ;
Brouillard de montagne,
Va-t'en au lit ;

selon enfin l'heure à laquelle ils se forment, — on dit dans toute la France que le brouillard, comme la pluie ou la rosée, du matin ne doivent pas empêcher le voyageur de se mettre en route — :

Matinée obscure,
Journée sûre,

sont des indices de temps superbe, mauvais ou incertain. Il en est de même de la pluie, dont la direction peut être significative : les Landais et les Basques attendent leurs vaches et vont labourer, quand elle vient d'en bas ; quand, au contraire, elle vient d'en haut, ils s'empressent de rentrer à la ferme et de ramener les bêtes à l'étable.

L'arc-en-ciel aux sept couleurs chatoyantes trompe moins encore que la pluie aux fines gouttelettes ou que la brume obscure, « qui trois jours dure ». Celui de la matinée annonce la grande pluie : il fait tourner le moulin, donne à boire au voisin, et contraint à suspendre tout travail des champs :

Arc-en-ciel de matinée
Du laboureur finit la journée.

Celui du soir fait naître l'espérance au cœur du villageois :

Arc-en-ciel du soir
Fait beau temps prévoir,
Fait mouvoir l'arrosoir,
Au voisin donne espoir.

C'est le cri général dans quatre-vingt-huit départements, sauf toutefois dans l'Ille-et-Vilaine, où les Bretons de la haute Bretagne, si l'on en juge par leur proverbe, ont préféré faire bande à part.

Arc-en-ciel du matin,
Bonne femme, mets tes vaches en chemin ;
Arc-en-ciel du soir,
Tu verras pleuvoir.

Tout au plus admettent-ils que l'arc-en-ciel du matin est signe de pluie et ils persistent à croire que celui du soir ne signifie absolument rien :

L'arc-en-ciel dit pluie du matin,
Mais le soir il n'annonce rien.

Ils nous engagent même à considérer si l'arc est placé en avant ou en arrière :

Arc-en-ciel devant,
Bouvier pars pour le champ ;
Arc-en-ciel derrière,
Retire-toi dans ta chaumière.

Mais cette affirmation semble très ambiguë et aurait certainement besoin d'être précisée.

S'il y a unanimité sur l'arc-en-ciel, pronostic à nul autre pareil, en revanche, sur les rougeurs célestes, les avis sont partagés. Ici, l'aube rouge présage vent ou pluie; là, on dit concurremment que

Le ciel rouge au soleil couchant
Annonce la pluie ou le vent

et que

Le ciel rouge le soir,
Le lendemain beau se fait voir.

Mais d'ordinaire

Rouge soirée et grise matinée
Sont signes de belle journée.

Rouge le matin,
C'est de la pluie pour le voisin.
Rouge du couchant,
Promet beau temps.

Rouge du soir,
Bon espoir.
Rouge du matin,
Trompe le voisin.

On dit encore que les rougeurs du matin approvisionnent les moulins à eau et que celles du soir font sécher les toits, que les premières font pleurer le pèlerin, tandis que les secondes font tarir la mer. Ce proverbe, qui exhale un certain parfum poétique, semblerait au premier abord, l'apanage des Marseillais ou des Gascons. L'adage court pourtant dans un pays où l'on s'attend le moins à trouver une telle emphase, en Saône-et-Loire.

Les horizons teintés, dont les couleurs et les nuances diverses sont si douces à nos regards, jouent un grand rôle dans les prévisions atmosphériques. Bien peu croient encore aux années bissextiles, d'ordinaire infertiles, précédées et suivies d'une mauvaise année, et qui inspirent la méfiance, — ou aux jours fatidiques, le lundi, par exemple, dont dépend toute la semaine, le vendredi qui dispose à son gré du dimanche, est toujours le plus beau ou le plus vilain de la semaine, et ne ressemble jamais aux autres :

Vendredi aimerait mieux crever
Qu'à son voisin ressembler.

Plus rares encore sont ceux qui attribuent à certains quantèmes du mois une influence météorologique. Le vieux dicton de la Haute-Loire, jadis si populaire :

Le temps qu'il fait le trois,
Il le fait le mois,

se perd de jour en jour.

Les vigneron de la Côte-d'Or s'attendent à une sécheresse, lorsqu'après quelques jours de beau fixe, ils voient le long des chemins et des sentiers de nombreux petits cônes de poussière rougeâtre. D'autres ont coutume de dire, en prenant leur café, que leur tasse leur sert de baromètre. Et il est bien rare qu'ils fassent erreur. Mais comme ils se gardent bien de dire sur quel principe, — vrai ou faux, — reposent leurs prévisions, ils passent pour de joyeux mystificateurs. Les villageois du Loiret n'ont pas voulu être leurs dupes. Rebelles aux innovations dangereuses, et fidèles aux traditions du passé, ils préfèrent encore contempler les étoiles qui brillent ou qu'entoure un brouillard, afin de prédire le beau temps, le vent ou la pluie. A leurs yeux, une belle journée doit être comme une bannière à trois couleurs : blanche le matin, rouge à midi et grise le soir.

LE VENT

De l'arrivée du vent,
Souvenez-vous-en.

Tel est le mot que répètent volontiers les vigneron girondins et ils ont raison de nous mettre en garde ; car, selon le sens dans lequel il souffle, le vent peut faciliter la tâche du laboureur ou lui causer en revanche bien des déboires. « Année de bise, année de prise », disent les habitants du Jura ; « année venteuse, année fructueuse », dit-on encore en Normandie. A ne juger donc que par les proverbes encore en usage dans le Bocage normand et le pays d'Auge ou dans les villages épars dans les combes jurassiques, il semblerait que le vent fût indispensable aux bonnes récoltes. Tous les villageois, dont la longue expérience se résout en dictons variés, ne sont point du même avis. Dans les Vosges, on se méfie beaucoup du vent nord-ouest, le vent d'Ardennes, comme on l'appelle, et qui n'a jamais fait de bien en Lorraine ; dans le Gard, le vent du nord-est cause les mêmes appréhensions ; là la tramontane passe pour n'être ni bonne, ni salubre ; dans le Vaucluse enfin, on n'aime ni le vent du nord :

A bise directe, point d'abri ;
A pauvre homme, point d'ami,

ni le vent chaud et brûlant, qui entraîne après lui les neiges alpines, et par suite les inondations, le « vent chaud à la queue blanche », comme on l'y appelle vulgairement. Rien d'ailleurs de plus opposé, de plus contradictoire, que les pronostics recueillis çà et là dans des terroirs limitrophes. Dans l'Ain, le vent du nord, la bise, est regardée comme la nourricière de la Bresse; à quelques lieues pourtant dans le Rhône, le vent d'Albion, traînant après lui des grêlons, est de fort mauvais augure. Chaque espèce de vent a du reste sa caractéristique propre. On a remarqué dans l'Île-de-France et le Vexin que les blés « grainent » plus par le vent du nord-est que par le vent du sud; que le vent d'amont emplît les cuves; que la bise est propice au temps de la floraison :

S'il vente nord quand les blés sont en fleurs,
Riches seront les pauvres laboureurs;

que le vent marin, comme le gueux, porte toujours sa gourde, autrement dit que le vent d'ouest amène la pluie. Ce sont là de curieuses constatations dont on pourrait citer beaucoup d'exemples.

Non moins curieux sont les pronostics relatifs aux vents. Qui supposerait, en effet, que le vent fût proche, lorsque les moutons sautent? c'est ce qu'affirment du moins les paysans de la Marne; d'autres disent que le vent du jour redouble à la nuit, et que le vent du soir se calme au jour; d'autres, enfin, prétendent que si la bise ne s'arrête pas pendant le troisième jour, elle court pendant neuf jours. Il est permis d'en douter. Il est du moins certain que les rougeurs du temps, surtout au couchant, lorsqu'il est couleur de feu, annoncent pour le lendemain un grand vent (horizon rouge, signe de vent); et que le grand vent en vieille lune est un indice de beau temps. De nombreuses observations sont là pour prouver la véracité des deux dictons. On est, en revanche, en droit d'être plus sceptique lorsqu'on entend raconter que la lune rouge est un indice indubitable de grand vent, que la bise du printemps déränge le temps, tandis que celle de l'automne maintient le beau temps; et qu'il ne faut point, — c'est du moins ce qu'affirment les Bressans, — labourer par un vent brûlant un champ où poussent les pavots. Autant de pays, autant de superstitions, parfois inexplicables. Les gens des causses du Tarn ne disent-ils pas que sans la bise du nord, on labourerait avec des chevilles d'or? Et ceux du Vaucluse ne cessent-ils pas tout travail, quand le vent du nord est tiède et celui du midi froid? Ils n'ont pu se faire encore à l'idée, comme les riverains du Rhône, aux environs de Lyon, que la bise « remplit le trésor », tandis que le vent du midi le « dégarnit »; ils préfé-

rent se blottir dans leurs granges et vanner leur blé quand l'autan souffle avec furie. Persuadés que

Jamais grant vent
N'a couru pour rent (rien);

ils redoutent les alternatives de froid et de chaleur, les brusques variations des vents que leur indiquent coqs de clochers ou girouettes d'habitations. C'est ce que nous laisse entendre un de leurs vieux dictons, jadis très en vogue :

Vent du midi qui gèle,
Vent du nord qui dégèle,
Femme qui parle latin,
Font mauvaise fin.

LA LUNE

La lune jouit dans nos campagnes d'une mauvaise réputation et la défiance qu'elle inspire n'est pas de fraîche date. Déjà les Romains appelaient cet astre menteur, et les raisons qu'ils donnaient n'étaient point banales. La lune, disaient-ils, quand elle va vers son plein, affecte la forme d'un D, première lettre de *Decresco*, je décrois, tandis que quand elle diminue et va vers son dernier quartier, elle a la forme d'un C, première lettre de *Cresco*, je crois. Elle est donc menteuse, puisqu'elle dit le contraire de ce qu'elle fait. Depuis l'époque d'Auguste et les premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours, l'astre nocturne n'a pas réussi à se laver d'une pareille accusation. Nombreux sont, paraît-il, les cultivateurs qui croient à l'influence de la lune. Si pourtant dans l'Ain court encore le vieil adage, « qui lunatte, folatte », si les Bressans ne veulent pas croire à l'influence de la lune et répètent à qui veut l'entendre que

Le laboureur lunier
Ne remplit pas son grenier ;

en revanche, dans maints départements, nos villageois, fidèles à de vieilles superstitions qui les hantent encore, prennent mille précautions. Ils se gardent bien de semer pendant la nouvelle lune : c'est peine perdue; la graine pousse, puis disparaît. Pour avoir du bon grain, il est nécessaire de semer dans le déclin :

Sème ta graine en décours,
Elle germera toujours.

C'est ce que recommandent les Picards, Angevins et Manceaux : il faut planter la pomme de terre et le blé et tailler la vigne au déclin de la lune. Les Bretons des Côtes-du-Nord sont plus minutieux encore : ils sèment les pommes de terre au décours, les carottes au croissant, l'avoine quand la lune est petite, le blé quand elle est grande; ils vont même jusqu'à ne semer les graines artificielles que le premier mercredi de la lune, afin que les fourrages soient moins pernicieux aux bestiaux lorsqu'ils les mangent sur pied!

Vieilles lunes et jeunes lunes ont leurs attributs particuliers qui varient selon les régions, et les prescriptions sont fort étroites. Ici, dans le Gers, dans la Seine-Inférieure, les labours se font généralement en vieille lune, pour détruire la folle avoine et déraciner tous les chardons :

Pour détruire les chardons,
En décours tracez vos sillons.

Là, dans le Gard, les légumes ne sont de bonne cuite que s'ils ont été semés en lune vieille, et c'est à ce moment encore que dans le même département on coupe les arbres destinés au bois de service, afin que les vers ne s'y mettent pas! L'influence des jeunes lunes est, dit-on, très néfaste; il ne faut alors ni planter la vigne, ni semer les graines de printemps, ni tailler le bois ou les jeunes plantes. Certains jardiniers vont même jusqu'à affirmer qu'un arbre greffé en jeune lunaison ne porte des fruits que dans trente ans; ceux de la Vienne et des Deux-Sèvres ont remarqué que les pousses des arbres alors taillés se dirigent en bas; ailleurs, on dit que, en jeune lune, le foin coupé est de mauvaise qualité, que le fumier enterré est mangé par les vers, que le vin déçu ne se dépouille jamais aussi bien. Horticulteurs, agriculteurs, vigneron, s'entendent donc à l'envi pour éviter le sort malencontreux des nouvelles lunes.

Chez les bouchers et les écorcheurs, l'entente est moins parfaite; ceux de la Limagne se feraient un scrupule de tondre ou de tuer les porcs en vieille lune, tandis que ceux du Gard se refusent parfois, dit-on, à saigner ces animaux en lune décroissante, sous prétexte que le lard peut décroître en séchant. De plus avisés tournent la difficulté en abattant les mâles à la lune nouvelle, et les truies à la lune vieille. Mais ils se sont bien gardés de nous fournir l'explication d'une distinction aussi subtile. Les paysans de l'Eure assurent même que les poulets éclos en morte lune s'élèvent difficilement et peut-être les volaillers de Houdan s'en sont-ils déjà préoccupés.

A vrai dire, il y a dans ces constatations multiples plus de superstition que de réflexion, plus de sorcellerie que de réalité ; mais ces observations diverses relatives aux influences des nouvelles et des vieilles lunes permettent de dégager une loi générale qu'il ne sera point téméraire de résumer et de formuler ainsi : la meilleure condition météorologique pour les travaux agricoles est l'époque qui se rapproche le plus de la pleine lune, la plus mauvaise est celle qui s'en éloigne le plus. Toutes les autres affirmations revêtent le caractère de fictions agréables ou drôlatiques. Rappelons pour mémoire que le temps de la lune entière sera celui du quatrième jour, à moins que le sixième n'apporte un changement, que l'hiver ne finit jamais avant un troisième quartier, que les jours de la semaine sont plus ou moins propices aux lunaisons. Si, comme le disent les paysans du Vaucluse, « tout lundi vaut bonne lune », en revanche dans le Gers, l'Aveyron, le Lot, la Lozère, le Tarn, on considère que les lunes de mercredi sont des exceptions fort rares, aussi rares que des femmes à barbe :

Lune de mercredi et femme barbue,
De si loin que je te vois, je te salue ;

Lune de mercredi,
Femme barbue,
Tous les cent ans,
C'est assez d'une.

Qui oserait nier que nos bons villageois n'ont pas une répugnance instinctive et pour ces lunes d'un genre particulier et pour ces visages féminins que dépare une barbe virile ?

Le paysan maudit également la lune parce qu'elle lui annonce la pluie qui l'oblige à interrompre ses travaux, semailles ou moissons, le grand vent qui abat ses fruits ou la grêle qui fauche ses récoltes. Une lune pâle, encerclée, surtout de nuages rouges, le soir ou le matin, annonce la pluie en été, la pluie ou la neige en hiver. Plus le cercle est grand, plus la pluie est près ; plus il est petit et rond, plus elle est loin :

Cercle à la lune,
Matelot, monte dans la hune.

Paysans, marins ou pêcheurs partagent tous le même avis. Les montagnards des Basses-Pyrénées se piquent même d'interpréter les couleurs ou les dimensions que les cercles lunaires peuvent affecter. Quand on voit, disent-ils, la lune environnée d'un cercle

obscur, du rôtî le plus noir, c'est signe de pluie ; si le cercle s'élargit et devient rougeâtre, c'est signe de grand vent ; s'il est jaune et que ce soit en été, c'est signe de tempête, de grêle ou de foudre.

Dans certaines régions, le beau temps dépend beaucoup du jour où la nouvelle lune a fait sa première apparition. La lune qui commence un dimanche est pluvieuse pendant toutes ses phases :

Lune de dimanche,
A tout ruisseau, il faut planche ;
Si la lune renouvelle un dimanche,
L'eau emporte ponts et planches ;

et celle qui commence un vendredi annonce le mauvais temps (on dit dans le Lot-et-Garonne qu'elle ne vaut pas une lessive faite sans cendres ⁴). Ajoutez que s'il pleut le premier mardi de la lune, à en croire les Vosgiens et les Champenois, il pleut tous les mardis :

Prends du temps la règle commune,
Au premier mardi de la lune,

et que le mercredi est un jour non moins néfaste.

Un mercredi, si la lune est nouvelle,
En fait de beau, n'attendez rien d'elle.

S'il fallait donc s'en rapporter à ces divers dictons, il n'y aurait dans la semaine que trois jours favorables sur sept, le lundi, le jeudi et le samedi, et il resterait, comme on en peut juger, bien peu de place pour le beau temps. Le samedi surtout jouit d'une grande estime, car il personnifie la journée radieuse et sereine. Les Francs-Comtois assurent que, en été comme en hiver, jamais un samedi ne s'est écoulé sans que le soleil « ait montré le bout du nez ». Les Bourguignons et les habitants du Rouergue le laissent clairement entendre :

Le soleil fait par excellence
Le samedi la révérence.
Il n'y a pas de samedi sans soleil
Ni de vieille sans conseil.

Tout dépend également de la forme que prennent les cornes de la lune ; si elle les a en l'air, c'est signe de pluie ; si elle les a en bas, c'est signe de sécheresse :

4
Quan la luno tourno lou dibendrès
Baoupas uno bugado sens cendrès.

Lune quillade,
Terre bagnade.
Lune pendante,
Terre fendante.

Aux environs d'Auch, on prévoit même les inondations qui pourront se produire dans l'année, lorsque les cornes de la lune sont tournées vers la mer, ou lorsqu'il gèle pendant le dernier quartier. Ce sont toutes ces craintes et ces appréhensions qui font de la lune un être malfaisant. Cet astre, pourtant bien inoffensif, jouit d'une détestable réputation. Dans quelques cas seulement, elle annonce le beau temps : lorsqu'il gèle pendant le croissant ; lorsqu'il pleut au premier quartier :

Quand la lune se fait dans l'eau,
Trois jours après il fait beau,

ou, au contraire, lorsqu'il n'a pas plu pendant les cent premières heures (quatre jours et quatre heures) :

Observe de la lune
Les cent heures premières :
S'il ne pleut dans aucune,
Belle sera la lune entière ;

lorsqu'enfin l'astre luit d'une lueur brillante et blanche :

Lune brillante et blanche en même temps
Pour plusieurs jours nous promet le beau temps.

Lune claire, luisante et blanche
Promet une journée franche.

Et encore tout dépend-il des particularités spéciales, souvent exceptionnelles, qui surviennent en pleine ou en nouvelle lune, dans le premier ou le dernier quartier :

Brouillard dans le croissant,
C'est signe de beau temps ;
Brouillard dans le décours,
C'est de la pluie avant trois jours.

LA NEIGE

Si la lune est redoutée, et passe pour une marâtre haineuse et vindicative, la neige, au contraire, est considérée comme une bien-

faitrice. Le grand linceul blanc qu'elle étend sur la terre, d'où la végétation semble avoir disparu, est une chaude couverture sous laquelle poussera le bon grain, enfoui et protégé.

Neige au blé fait tel bénéfice,
Qu'au vieillard sa bonne pelisse.

Plus il y aura de neige, plus il y aura de blé. C'est l'an de bien, comme se plaisent à le répéter les gens du Morvan, l'année féconde en fruits et plantureuse, qui remplit le grenier et n'appauvrit pas le meunier :

Sous l'eau la faim,
Sous la neige le pain.

D'aucuns même dans le Bordelais, et ils sont à la lisière du pays gascon, vont répétant que, pour que l'année soit bonne, il faut que la neige couvre le sol neuf fois. Ce chiffre de chutes de neige aptes à rendre le sol fécond et à rendre l'année de bon grain peut paraître exagéré; dans l'Aveyron, où l'on pense de même que chaque couche de neige vaut une couche de fumier, on réduit à huit le nombre des jours où la neige doit recouvrir le sol de sa « fumure » : car au delà ce serait « poison ». Mais ce nombre n'a pas encore satisfait certains de nos départements d'esprit plus pondéré qui, au lieu de considérer le chiffre des chutes de neige ou celui des jours où elle recouvre le sol, préfèrent mesurer l'épaisseur de la couche bienfaisante :

Deux pouces de neige enterrés
Valent mieux que deux lignes de gelée.

Le proverbe reste vrai dans toutes les régions agricoles de la France : la neige est au bon grain ce que les guêpes sont au bon vin :

Année de neige, année de bon grain ;
Année de guêpes, année de bon vin.

LA PLUIE

Comme la neige, la pluie est indispensable au sol qu'elle féconde : en temps de sécheresse le laboureur la réclame avec instance; quand il pleut trop, il n'est pas satisfait et se lamente. Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, qu'il a remarqué que les années de pluie manquaient de fruits; et si les vigneron et les horticulteurs de certaines contrées, comme dans le Maine, en Côte-d'Or, en Mâcon-

nais, en Beaujolais, estiment que la bruine est bonne à la vigne et aux céréales :

Petite pluie abat grand vent,
Et donne grain et vin souvent ;

et que si le temps sec est favorable aux poiriers, le temps humide l'est aux pommiers, les laboureurs pensent avec raison que les pluies trop abondantes causent aux blés les plus grands dégâts. « Quand les ronces traversent le chemin, c'est-à-dire lorsqu'il y a trop d'humidité, la misère n'est pas loin », dit un proverbe du pays toulousain ; dans les Dombes, la Bresse et le Bugey, on est plus catégorique et plus irrespectueux encore :

Le vent, la pluie et les parents,
Après trois jours sont ennuyants.

Il n'est peut-être que les Vosgiens qui ne redoutent ni la petite pluie qui salit la terre, ni la grande qui l'approprie : ce sont les seuls à affecter la plus parfaite indifférence.

D'une façon générale et dans tous les pays, on s'est ingénié à prévoir les temps pluvieux, ou à pronostiquer la nature des saisons qui leur succèdent. Dans le Morbihan, on dit qu'une pluie abondante pendant l'automne annonce un printemps sec ; dans la Moselle qu'un été pluvieux est suivi d'un hiver rigoureux ; dans le Vaucluse qu'à un hiver pluvieux succède un été abondant ; dans l'Ille-et-Vilaine, qu'à un hiver superbe correspond un « été en eau ». Partout on s'accorde à dire que les pluies printanières ne sont pas d'un fâcheux augure :

Jamais pluie au printemps
Ne passe pour mauvais temps ;

que les pluies matinales sont de courte durée, tandis que celles du soir sont persistantes :

Pluie du matin
Passe son chemin ;
Pluie du soir
Fait son devoir.

Les villageois, quand il s'agit de prévoir le temps, savent tirer des phénomènes météorologiques ou des conditions atmosphériques des pronostics parfois d'une impeccable sûreté. S'il en est qui affirment encore, par pures boutades, qu'à une belle matinée succède une laide journée ou que le

Temps qui se fait beau la nuit,
Dure peu quand le jour luit,

ce qui est fort controuvé, — quoique les dictons soient encore en vogue près de Lille et dans les Basses-Pyrénées, c'est-à-dire aux deux extrémités de la France, — il y a en revanche une foule de prévisions presque mathématiques. Nos pères, qu'ils soient Marseillais, Manceaux, Vosgiens ou Bretons, nous ont souvent dit que les rougeurs du matin « mettent la pluie en chemin, ou font tourner le moulin, ou annoncent la pluie soudain, ou arrosent le voisin » : et il est bien rare qu'ils se soient trompés. Les plus pressés, devant le temps rouge du soleil levant, prévoient la pluie quelques instants après; les plus prudents ne l'annoncent que pour le lendemain :

Temps sanguin
Donne la pluie du lendemain.

L'arc-en-ciel du matin est un signe de pluie, tout à fait à la mode; il chasse le bouvier de son labour et abreuve le moulin. Quand le soleil se couche avec un chapeau, ou que sa lumière rayonnante est reflétée par des nuages, quand les brouillards en été sont à une certaine hauteur, quand une forte gelée blanche a fendillé le sol :

Une forte gelée blanche
Passe toujours sur la planche;

quand les étoiles sont plus brillantes que de coutume, que le ciel est tacheté, et qu'il tonne en plein midi, la pluie est non seulement probable, mais elle ne tarde pas à arriver. Dans toute la région de l'Est on répète qu'un ciel très étoilé n'est pas de longue durée, et qu'il faut se méfier des étoiles qui baignent; le vigneron de la Côte-d'Or vous dit avec un brin de poésie que le temps, gai le soir, pleure le matin, tandis que le paysan du centre plus lourd et moins affiné est tout fier de réciter deux alexandrins trop rabelaisiens pour que je les répète ici.

De même que les étoiles trop scintillantes, de même le ciel pom-melé annonce non seulement un beau temps de courte durée, mais encore est un signe infallible de pluie. C'est ce que résume assez bien un dicton commun à vingt et un départements ¹ :

¹ Ain, Ardennes, Aveyron, Calvados, Côte-d'Or, Eure, Eure-et-Loir, Hérault, Ille-et-Vilaine, Haute-Loire, Sarthe, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nièvre, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Haute-Saône, Seine-Inférieure et Haut-Rhin.

Temps pommelé, fille fardée
Ne sont pas de longue durée,

et dont les données de la science moderne vérifient l'exactitude. Que le fard soit un cosmétique pernicieux à la peau, c'est de toute évidence. Des femmes, qui, comme le disait jadis un troubadour de grand renom, ne craignent pas de mettre sur leur visage plus que Dieu n'y a mis, flétrissent ainsi toute leur fraîcheur et se fanent très rapidement. Le temps pommelé, c'est-à-dire ces couches de petits nuages qui ressemblent à des flocons de laine et qu'on nomme les éponges du ciel, indique lui aussi un changement prochain dans l'état atmosphérique. La perturbation qu'amènent les nuages moutonnés est ainsi comparable aux dégâts que le fard crée au teint féminin.

Comme le ciel pommelé ou le temps cuivreux au couchant, le vent est un excellent indice. S'il vente la nuit, c'est la pluie avant midi, dit-on en pays bressan; ailleurs, c'est le vent du levant, le solaire, comme on l'appelle, qui prépare la pluie et le grand vent, ou vent du midi, qui la répand; ailleurs, le vent du couchant, ou le vent d'amont qui, en produisant des pluies continuelles, trempe la terre jusqu'au fond. Certains ont même la prétention de fixer la durée des pluies d'après les vents qui les amènent. La pluie qui vient du nord, — c'est un pronostic de l'Yonne, — dure trois jours, et dans maint autre pays, elle a la réputation de durer longtemps.

Quand il pleut à la bise
Il pleut à sa guise.

Quand il pleut par le vent de bise,
Il pleut tant qu'on s'en avise.

S'il pleut par la bise,
Il en tombe jusqu'à la chemise.

La pluie qui, en tombant, fume ou forme des yeux de vache, peut durer trois jours et plus; les sorciers le laissent du moins supposer. N'a-t-on pas ouï-dire, en effet, que la pluie du vendredi ne ramollit pas trop la terre? Plus croyants et plus sincères, les Bretons croient que quand il pleut, le dimanche, entre deux messes, il pleut toute la semaine.

Il serait trop long de colliger tous les dictons répandus encore en France et relatifs à la pluie: on en ferait presque un volume. Autant de remarques locales, autant de signes spéciaux et d'indices particuliers. Dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne, on annonce la pluie sûre quand on voit la montagne claire et Bordeaux obscur;

dans l'Hérault, quand on aperçoit, au contraire, la montagne obscure et la mer claire¹; dans le Vaucluse, quand les monts sont ceints d'un nimbe nuageux :

Quand le Ventoux a son chapeau,
S'il ne pleut pas, il pleuvra tôt.

Si les indices météorologiques sont plus nombreux, si les pronostics basés sur l'état du ciel, la couleur des étoiles, la direction du vent ou les phases de la lune sont en majorité, en revanche, les remarques faites sur divers animaux pour supputer la pluie sont des plus curieuses et des plus piquantes. Il suffira d'en citer quelques-unes. En Alsace, quand les moutons dansent, c'est signe de vent; s'ils restent couchés, c'est signe de pluie. Annoncent également la pluie prochaine, ou le mauvais temps à brève échéance, le pivert qui crie, la pie qui fait son nid en bas, l'hirondelle qui rase la terre, — adieu, la poussière, dit-on dans le Nord, — la poule qui se plume, se vautre dans la poussière ou se couche tard; le canard qui se lave ou plonge dans l'eau :

Quand les canards battent de l'aile dans le ruisseau,
Bientôt le laboureur aura de l'eau;

le coq qui chante le soir (on dit dans le Bordelais que la pluie lui court au derrière); le chat qui se peigne, se lèche la patte, et se la passe sur la tête et derrière l'oreille :

Quand le chat se frotte l'oreille,
C'est la grand pluie qui se réveille;

la grenouille qui coasse ou le crapaud qui sautille :

Saute crapaud,
Nous aurons de l'eau.

Dans certains pays, les poules sont même un excellent baromètre : si, lorsqu'il pleut, elles vont à l'abri, la pluie peut être considérée comme finie; si, au contraire, elles restent dehors et se laissent mouiller, la pluie n'est pas près de cesser.

¹ C'est le contraire dans l'Ariège où court le dicton :

Pays bien clair,
Montagne obscure,
Beau temps assuré.

LES SAISONS

Pour prédire si l'année sera riche en céréales, belle la moisson et lourds les sacs de grain, ou au contraire s'il y aura une mauvaise récolte, et par suite disette, le bouvier ne se base ni sur la neige ni sur la pluie; il fait certaines remarques et ses pronostics varient suivant les provinces.

L'année où le fourrage est abondant est rarement féconde en grains :

Beaucoup de foin,
Beaucoup de rien.
Année de foin,
Année de rien.

C'est ce que laissent entendre les Angevins en disant que « l'homme et le bœuf ne sont jamais bien ensemble »; c'est ce qu'affirment, d'une façon plus simple et plus frappante encore, les gens de la Drôme : « Quand les bêtes mangent, les hommes jeûnent. » De même une année riche en fèves est pauvre en blé :

Année de fèves,
Année de misère.

Présagent également une mauvaise récolte les années où les chênes ont beaucoup de glands¹ :

Année de glands,
Année de cher temps;

où les coudriers plient sous le poids des noisettes :

Année de noisette.
Année de disette²;

où les groseillers ne portent que des grappes maigres et chétives :

Peu de fruits sur le groseiller,
Peu de blé au grenier³;

¹ On affirme même dans la Nièvre et les Bouches-du-Rhône qu'une trop abondante récolte de glands est signe de « maladies régnantes » :

An qui produit par trop de glands,
Pour la santé n'est pas bon an.

² Dans l'Ariège, l'abondance de noisettes présage un mauvais hiver.

³ C'est un dicton de la Côte-d'Or. Par contre, on dit dans la Nièvre que plus il y a de groseilles, plus il y a de vin :

Année de groseilles,
Année de bouteilles.

où les champignons sont plus nombreux que de coutume :

Année champignonnière,
Année de misère;

où, enfin, le poisson abonde, s'il faut en croire un dicton du Haut-Rhin :

Beaucoup de poisson,
Petite moisson.

Les années riches en blé et en fruits sont, par contre, celles où la gelée a protégé le sol, et le givre, les arbres :

Année de gelée,
Année de blé.
Année de givre,
Année de fruits;

où les lilas et les genêts ont une superbe floraison :

Quand lilas il y a,
Blé il y a.
Lorsque le genêt fleurit bien,
Il en est de même du sarrasin ;

où le temps n'est pas trop doux, quand les blés se forment en épis :

Quand le blé épie,
Il faut que le cheval tremble à l'écurie ;

où les hannetons s'abattent en bataillons serrés sur les arbres et dans les guérets :

Année de hanneton,
Année de grenaison.
Pour avoir une bonne année,
Il faut qu'elle soit bien hannetonnée ¹.

Car ce n'est pas seulement le blé en abondance que ces insectes annoncent : à défaut de vin, ce sont des châtaignes ou, dans les pays du nord et de l'ouest, des pommes à foison :

Grande hannetonnée,
Petite vinée,
Grande hannetonnée,
Grande pommée;

¹ Ces dictons sont communs aux départements de l'Ain, du Calvados, du Nord, de la Seine-Inférieure, d'Eure-et-Loir.

ailleurs, dans les Côtes-du-Nord, un sarrasin beau et dru, à condition que les larves ne restent pas enfouies dans le sillon¹. Dans le Gers, on prétend qu'il y aura peu de paille, mais beaucoup de blé quand « le coucou arrive déshabillé » ; dans la Dordogne, on prédit une abondante récolte en paille, mais maigre en blé, lorsqu'il apparaîtrait avant les premières feuilles.

Les travaux de la campagne exigent de la prudence et de l'attention. Ainsi le seigle, — c'est du moins ce qu'on dit dans l'Artois, — s'il sait se garder contre la gelée, a besoin qu'on le protège contre l'humidité. Le chanvre, qu'il pleuve ou fasse beau, doit être, coûte que coûte, semé dans sa saison. Une sage prévoyance est indispensable : car un « bouvier sans barbe, c'est-à-dire inexpérimenté, ne garnit pas l'aire de gerbes ». Sans doute, il est des terres infertiles et le paysan aisé des plaines de la Beauce ou de la Brie sait bien que le montagnard, « s'il rit une année, pleure sept ans² », et que, « quand le bouvier chante, le moissonneur pleure³ ». Il sait aussi que le blé ne réjouit pas deux fois son maître, et que des accidents ou des imprudences peuvent compromettre une récolte qui s'annonçait bien. Car on ne manque pas de lui dire, principalement dans l'Est :

Pauvre laboureur tu ne vois
Jamais ton blé beau l'an deux fois :
Car si tu le vois beau en herbe,
Tu ne le verras pas beau en gerbe.

Les paysans savent semer dans les terrains les plus propices :

Terre connue
Est à moitié vaincue,

et en temps voulu. Les Francs-Comtois, et nul autre ne les imite, sèment tôt quand les poulets se déplument par la tête, tard au contraire quand ils se déplument par la queue. Les Lorrains sèment dru pour récolter menu, les Provençaux sèment clair pour moissonner dru.

Dans les Bouches-du-Rhône et le Gard, on est persuadé que

¹ On dit en Bretagne que l'année est mauvaise en sarrasin quand la larve du hanneton ne sort point de terre.

² Ailleurs court le dicton : La montagne un an vogue et sept ans pleure.

³ Ce proverbe de la Drôme veut dire que le laboureur (bouvier) qui cultive une terre légère et peu fertile, a lieu d'être gai, vu le peu de fatigues qu'il éprouve. Le moissonneur, au contraire, est attristé de la mauvaise récolte que lui donne ce terrain.

La terre noire fait le bon blé,
La blanche le fait échaudé (avorté) ¹;

dans le Rhône qu'il faut varier les cultures :

Sème les seigles dans la terre poudreuse,
Et les froments dans la terre bourbeuse ;

dans la Meuse et la Drôme qu'il faut bien fumer les terres :

Sans crottin,
Pas de pain,

ne jamais vendre son fumier :

Qui vend son fumier, vend son pain,
Qui vend sa paille, vend son grain ;

et ne pas craindre de défoncer le sol profondément :

Qui fume son champ en défonçant
Le fume pour dix ans ;

dans les Basses-Alpes, qu'il ne faut pas labourer par la pluie. Car

Qui laboure avec le mouillé
Ne récolte que la moitié ².

Si les céréales ont besoin d'eau, si, comme le dit un dicton de l'Eure, l'avoine, pour être bonne, doit germer sept fois, et qu'à une bonne moisson de millet succède une mauvaise de blé, la vigne ne redoute pas la sécheresse : longue sécheresse, lac de vin. Elle aime aussi à être soignée et piochée :

Qui bine,
Vine.

Sans doute, et le proverbe court encore dans le Gard et dans les Charentes, le vigneron qui a trop de vignes à cultiver ne dort pas toutes les nuits tranquille :

Ni trop de vignes,
Ni trop de filles.

¹ Ailleurs, dans la Lozère, on dit que, si la terre noire donne de bon blé, la terre blanche porte du blé bien « grenu ».

² Le dicton est presque analogue dans les Charentes :

Quand il pleut sur la main,
On gâte son terrain.

Car des gelées tardives, des pluies torrentielles, la grêle¹ peut lui faire perdre le fruit de toute une année d'efforts. On conçoit dès lors que les vigneronns soient inquiets et qu'à l'instar des laboureurs pour le blé, ils se soient depuis longtemps préoccupés des années vinicoles : quand il y a beaucoup de pois, il y a peu de vin :

Grande purée,
Petite vinée.

Quand les rameaux sont courts, la vendange est longue :

Quand l'osier fleurit,
Le raisin mûrit.

Quand les pommes mûrissent avant les poires, ou inversement, le vin nouveau est de bonne qualité, ou se conservera difficilement :

Quand la poire passe la pomme,
Garde ton vin, bonhomme.
Quand la pomme passe la poire,
Il fait bon boire.

Quand enfin les eaux des fleuves sont plus ou moins hautes, le vin n'a pas le même bouquet. On dit couramment en Alsace, sur les bords du Rhin,

Grand Rhin,
Aigre vin.
Petit Rhin,
Doux vin.

Les sources, suivant deux dictons de l'Oise et du Pas-de-Calais, influent sur le prix du blé : quand elles sont hautes, le froment est cher ; quand elles sont basses, il est à bon marché. C'est d'ailleurs une question qui intéresse au premier chef nos agriculteurs, et c'est le chant des cailles qui sert de base à leurs pronostics : autant de fois, disent-ils, chante la caille à son retour, autant de francs vaudra la mesure de blé. Les Bretons sont plus expressifs :

Plus la caille carcaille,
Plus chère est la semaille.

Enfin les saisons, pendant lesquelles se font les travaux champêtres, ont leurs dictons propres et leurs pronostics, comme les mois et comme les jours. L'été est la saison bienfaisante. Bien fol

¹ Il est vrai qu'en Côte-d'Or court le dicton :

Jamais ne grêle en une vigne,
Qu'en une autre ne povigne.

est celui qui ose en dire du mal : « Qui maudit l'été, maudit son père »; et bien imprévoyants sont ceux qui négligent de faucher leurs prés, car sans foin que leur adviendra-t-il pendant l'hiver? Une année peut n'avoir ni printemps, ni automne; jamais elle ne se passera sans hiver. Cette saison vient tôt ou tard :

L'hiver n'est pas bâlard :
S'il ne vient tôt, il vient tard. ¹

Quant aux autres saisons, elles dépendent étroitement les unes des autres, elles se commandent réciproquement. Il suffira de citer la liste de ces divers pronostics :

Printemps sec,
Eté pluvieux.
Eté pluvieux,
Hiver rigoureux.
Eté orageux,
Hiver pluvieux.
Eté humide,
Automne serein.
Bel automne,
Printemps pluvieux.
Hiver doux,
Printemps sec.
Hiver rude,
Printemps pluvieux.
Hiver rude,
Eté chaud.
Hiver humide,
Eté sec.

*
* *

Les vieux dictons populaires valent la peine d'être recueillis et comparés : car ils nous ont conservé, sous la forme de ces pronostics si divers, les jugements de nos ancêtres, précieux vestiges d'un passé aujourd'hui disparu. Leur abondance et leur diversité, leur tour piquant et original, leur finesse ou leur naïveté, suffisent

¹ Dans certains départements on dit que l'hiver est dans une besace ou dans un « bissac », et que s'il n'est pas dans un bout à l'avant, il est à l'autre bout, à l'arrière.

à justifier tout l'intérêt que les parémiographes trouvent à les étudier. Grâce à eux, nous pouvons nous reporter aux temps lointains de la vieille France, trop souvent méconnue et sacrifiée : car tous les dictons agricoles ont des racines très profondes dans le passé. Ce n'est pas d'aujourd'hui que nos villageois récriminent contre les anomalies climatiques, cherchent à expliquer le dérangement ou détraquement des saisons, persistances de froid au printemps et en été ou absences de rigueurs hivernales pendant les mois où les nuits sont longues. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils savent, à des signes particuliers, suivant des indices dont eux seuls ont le secret, reconnaître et prévoir les changements de temps, en interrogeant le vent, le soleil, la lune, la pluie. Tout cela suppose un amas d'observations, de constatations et de remarques entassées générations par générations et siècles par siècles.

Certains proverbes agricoles sont, comme on dit, vieux comme le monde. Pour n'en citer qu'un entre mille, l'adage célèbre :

Rouge au soir, blanc au matin,
C'est la journée du pèlerin.
Rouge le soir, blanc le matin,
Ravit le cœur du pèlerin ¹,

à qui nos pères avaient essayé de donner une tournure plus poétique,

Le soleil se levant comme un rouge miroir,
Annonce de l'eau pour le soir.
Mais si, au contraire, il est rouge le soir,
D'un beau jour pour demain il nous donne l'espoir,

sans avoir jamais pu atteindre aux vers si mélodieux de Lamartine, qu'on trouve dans la *Cinquième Harmonie* :

On regarde descendre avec un œil d'amour,
Sur les monts, dans les mers, l'astre poudreux du jour,
Et selon que son disque, en se noyant dans l'ombre,
Creuse une ornière d'or, ou laisse un sillon sombre,
On sait si dans le ciel, l'aurore de demain
Doit ramener un jour nébuleux et serein,

ne date pas d'hier. Ne le trouve-t-on pas, en effet, dans l'évangile selon saint Mathieu ¹ ? « Vous dites le soir : Il fera beau demain, car le ciel est rouge. »

¹ Certains veulent même voir, dans ce proverbe, une allusion à la couleur du vin, qu'un précepte d'hygiène médicale recommandait de boire blanc le matin et rouge le soir.

¹ Ch. xvi, v. 2 : « *Facto vespere dicitis : Serenum erit, rubicundum enim est cælum.* »

La science moderne a, d'ailleurs, pleinement démontré la justesse du plus vieux de nos dictons. Astronomes et météorologistes disent, en effet, que si l'horizon est rougi par le soleil couchant, c'est une preuve qu'il n'y a que des vapeurs légères qui se dissiperont au moindre zéphyr, mais ne se condenseront pas en pluie comme les gros nuages noirs imperméables aux rayons lumineux.

De même le pronostic si connu :

Arc-en-ciel du matin,

Pluie sans fin.

Arc-en-ciel du soir,

Donne espoir ;

s'il n'est pas rigoureusement exact, a du moins un fondement de vérité scientifique. On sait aujourd'hui que l'arc-en-ciel ne se produit que sur des nuages faisant face au soleil, que les vents d'ouest chassent les nuages formés sur l'océan, tandis que les vents d'est, balayant de grandes étendues continentales, n'en amènent presque jamais. Pour qu'un arc-en-ciel apparaisse dans la matinée, il faut qu'il y ait à l'ouest des nuages qui filent vers l'est. Si, au contraire, l'arc-en-ciel se produit le soir, c'est que les nuages sont à l'est, que, par suite, l'ouest n'est pas chargé, que la pluie tombera difficilement et que le mauvais temps est loin.

Enfin les présages météorologiques, que les villageois de certaines contrées tirent du vol haut ou bas des hirondelles et du rouge-gorge, ne sont point imaginaires. Quand le temps est humide, voire même à la pluie, les oiseaux insectivores cherchent leur pâture en furetant au pied des haies, l'hirondelle effleurant la terre chasse les insectes qui se rapprochent du sol. Au contraire, quand le temps est sec, au beau fixe, le rouge-gorge suit les insectes qui s'élèvent dessus terre et picore à la cime des arbres, l'hirondelle vole à une grande hauteur. De là vient que maints oiseaux insectivores passent dans nos campagnes pour d'excellents baromètres : ils annoncent la pluie ou le beau temps, selon les hauteurs auxquelles ils volent pour donner la chasse aux insectes.

Les proverbes et dictons agricoles ne sont donc pas tous d'ingénieuses fictions ou d'agréables chimères, puisque les savants de notre époque, mettant à profit les découvertes scientifiques, ont réussi, le raisonnement aidant, à pénétrer le secret des devinettes et des paraboles rustiques.

XAVIER DES GENÈTS.

L'AUTRE ROUTE ¹

VIII

— J'ai rencontré Montveillon qui m'a chargé pour vous de ce petit papier, colonel, dit le docteur Gaspard en tirant de sa poche une enveloppe grise avec en-tête imprimé. Il m'a même bien recommandé de vous dire que la souscription était plus d'à-moitié couverte... Est-ce que vous allez mettre de l'argent dans leur syndicat, vous aussi?

— Pourquoi pas? J'examinerai l'affaire. J'estime qu'il ne faut jamais, sans motif sérieux, se désintéresser de ce qui touche directement à son pays, et il me semble que cette Société a de sérieuses chances d'avenir chez nous où les bois et les eaux sont la grande richesse improductive. Reste à savoir si ce sera utile pour la région. Nous, les vieux, nous préférons d'instinct conserver toutes choses en l'état, mais il faut bien prendre son parti des nouvelles conditions économiques de l'existence; nous ne pouvons espérer échapper longtemps aux ravages utilitaires des inventions modernes. Et comme tout déploiement de force est aussi un déploiement d'influence morale et sociale, il y a une certaine responsabilité à n'y point prendre part.

— En regardant les affaires à ce point de vue, vous avez raison, répondit le docteur; si les conservateurs n'avaient pas trop souvent pris le contre-pied de ce que vous venez d'exprimer si sagement, nous n'aurions pas perdu toute influence et toute action sur le pays.

Jacques examinait le prospectus que le colonel avait rejeté tout ouvert sur la table.

— Mais c'est tout à fait huppé, ce conseil d'administration, dit-il. Le marquis de Roche-Vieille, le général Leroy-Durand, le contre-amiral Martepic, le comte de Larmoy, tous des noms connus...

— Oui, ceux-là sont mis en vedette pour allécher le public, répondit le docteur; les vraies garanties sont apportées par les grands industriels, comme Givreuille...

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 septembre 1903.

— Vous pensez donc que l'affaire marchera? demanda le jeune homme d'un air détaché.

Mais Suzanne, qui l'observait, comprit bien que son intérêt s'éveillait enfin pour la colossale entreprise. Elle se leva avec un tressaillement d'espoir et sortit, craignant, par sa présence, de gêner Jacques. Quoiqu'il n'eût plus été question entre eux de la malencontreuse proposition de Suzanne, ni l'un ni l'autre ne pouvait l'avoir oubliée et il en résultait une certaine contrainte pour traiter les sujets qui s'y rapportaient.

Et puis, à entendre sans cesse parler de captation de cascade d'aménagements industriels, d'utilisation des beautés naturelles, l, cœur de la jeune fille se serrait malgré elle : elle souffrait pour les belles eaux vives qu'elle aimait, pour les lentes rivières paresseuses et inutiles, pour les vallées solitaires peuplées seulement par ses rêves, de tous ces projets outrageants. Mais, pour garder Jacques, elle eût asservi l'univers! Que lui importait la beauté des choses si son ami n'était point là pour les admirer auprès d'elle.

Un moment, elle se demanda s'il ne serait point à propos de mettre sa tante dans le complot. Mais le souvenir de sa maladie la rendait défiante envers elle-même. M^{me} Montveillon lui avait recommandé un silence absolu, et il fallait bien reconnaître que les moyens indirects et subtils de la jeune femme avaient obtenu un tout autre résultat que les insinuations ardentes de Suzanne; elle continua donc à calmer les inquiétudes de M^{me} Pontchanin par de vagues paroles de confiance, à endormir ses craintes par de beaux projets illusoire qui fixaient Jacques dans quelque garnison voisine, d'où il viendrait souvent, où l'on irait le voir...

— Ainsi, tu crois qu'il restera volontiers près de nous? demandait sans cesse la vieille dame, pour raffermir son espoir chancelant.

Par tendresse et par pitié, Suzanne mentait effrontément.

— Mais j'y compte bien, il ne faut même pas le mettre en doute, ni, par nos inquiétudes, lui suggérer des idées qu'il n'a pas.

— Tu es sûre qu'il ne songe pas à nous quitter encore, tu en es sûre? Il te l'a dit?

— Il ne me l'a pas dit parce que je ne le lui ai pas demandé, répondait la jeune fille en embrassant sa tante pour cacher le trouble où la jetait la question plus pressante.

— Tu vois bien, toi non plus, tu n'oses pas le questionner.

Jacques, du reste, semblait prendre à tâche de dissiper les méfiances, tant il se montrait gai, aimable, prévenant, attentif. Pendant quelques jours, une pluie tenace avait imposé une accalmie forcée dans les réunions et les amusements. Jacques allait bien, enveloppé de son long caoutchouc, faire une rapide promenade à

bicyclette, mais il ne s'attardait pas trop, et il donnait de longues heures à la douce intimité de famille. Il s'occupait beaucoup de Suzanne : en vue de la sauterie prochaine, il lui donnait des leçons de danse et s'était même inscrit de nouveau pour la première valse. Suzanne se rappelait cette bonne parole en remettant la jolie robe blanche aux longs plis souples. Avec une coquetterie nouvelle, elle gonflait devant sa glace, autour de son frais visage, ses légers cheveux d'or, les tordait sur la nuque, les nouait haut sur la tête, essayant la coiffure qui lui siérait le mieux. Elle voulait, ce soir encore, être la plus jolie, elle voulait retenir Jacques cette fois et que volontairement il la choisit, la préférât entre toutes. Mais elle ignorait les artifices de beauté, à peine possédait-elle une boîte à poudre de riz et un petit flacon de violettes. Elle en jeta quelques gouttes sur son mouchoir, mit son manteau, enfila ses gants, prête à descendre.

— Puis-je entrer? demanda la voix de Jacques.

Et comme Suzanne, ouvrant la porte, allait le rejoindre dans le vestibule, il la repoussa dans sa chambre et fermant la porte sur eux :

— Je veux te voir d'abord, dit-il en rejetant la grande mante grise où Suzanne s'enveloppait tout entière. Je veux t'offrir ces fleurs, les seules que j'aie pu trouver?

— Oh! merci, dit la jeune fille étendant la main vers les gros œillets d'un rose pâle à peine teinté.

— Non, non, je veux les placer moi-même, protesta l'officier en s'approchant de son amie.

Avec des précautions extrêmes, il glissa les fleurs dans les cheveux soyeux en deux grosses touffes effleurant l'oreille. Et comme Suzanne s'effarait, craignant cette recherche.

— Je ne veux pas que tu ressembles aux autres, expliqua-t-il. Et cela te vasi bien cette coiffure! Tu es délicieuse, Suzanne, délicieuse!

Mais comme elle s'approchait, il se recula sans l'embrasser, chargeant ses yeux seuls de caresses.

— Descendons, dit-il d'une voix étouffée, j'entends la voiture.

Il rejeta sur les épaules de Suzanne le manteau qu'il avait enlevé et, penché sur elle, hésitant, la regarda une seconde très près, souriant et tendre. Indécise, elle aussi, et vaguement heureuse d'un émoi inconnu, elle buvait dans les yeux de Jacques l'ivresse mystérieuse. Elle oubliait, dans une douceur étrange, tout ce qui l'entourait. Il lui semblait qu'en cette minute, un monde merveilleux et insoupçonné s'entr'ouvrait pour elle et, tremblante, éblouie, elle demeurait fascinée sur le seuil du bonheur.

— Descendons, répéta Jacques, comme à regret, de cette même

voix contenue et lointaine que Suzanne ne lui connaissait pas.

Elle revint de très loin, arrachée de son rêve.

— Oui, c'est vrai, il faut bien partir.

A peine répondit-elle, distraite, aux phrases bienveillantes du colonel qui l'aida à monter en voiture. Elle avait besoin de se taire, de s'immobiliser dans cette grande onde de joie émue qui venait de la couvrir toute. Mais déjà, elle avait fui, la minute heureuse, et, dans les yeux de Jacques, rieurs et bons, Suzanne cherchait en vain la douceur profonde qui, si délicieusement tout à l'heure, avait remué son cœur. Il parlait maintenant de sa voix franche et gaie : les paroles frappaient l'oreille de Suzanne sans atteindre sa pensée, la voiture roulait lentement sur la terre humide, dans la nuit sans étoiles, tandis que, désespérément, la jeune fille cherchait à ranimer l'ivresse fugitive d'un bonheur inconnu. Il ne lui suffisait plus d'être gaie maintenant que, dans une lueur, elle avait été heureuse.

Bien que les Montveillon eussent beaucoup insisté sur la simplicité de leur petite sauterie entre voisins de campagne, les salons luxueusement décorés étaient déjà pleins de monde quand les Pontchanin y firent leur entrée. Les garnisons de Pontarlier et de Besançon faisaient chatoyer l'or de leurs uniformes au milieu des toilettes somptueuses, des épaules étincelantes de jeunes femmes lyonnaises amies ou parentes des Montveillon. De loin en loin, Suzanne et sa tante distinguaient un visage connu, la longue barbe blanche du vicomte de la Mottelière, les rubans roses des d'Arvennes. Intimidée et surprise, la jeune fille ne quittait pas M^{me} Pontchanin très mécontente de cette affluence d'étrangers.

— C'est un guet-apens, murmura-t-elle, on se croirait dans un casino ; franchement, je ne comprends pas les Montveillon, ils auraient dû nous prévenir.

Mais, comme s'ils devinaient cette mauvaise impression, les maîtres de la maison, très aimables, s'empressaient autour d'elle, s'excusant à demi :

— Oui, nous sommes beaucoup plus nombreux que nous ne l'avions prévu d'abord, disait M^{me} Montveillon. J'avais engagé mon frère à venir passer cette soirée avec nous, et quand mes amis lyonnais l'ont appris, j'ai reçu une avalanche de reproches. Je n'ai pu moins faire que de les inviter, et ils sont arrivés en bande cette après-midi...

— Et comme à toutes ces belles danseuses il fallait bien des cavaliers, j'ai dû faire appel aux garnisons voisines, conclut Paul Montveillon ; mais cela ne changera nullement le caractère très simple et très cordial de cette petite réunion : nous sommes plus nombreux, voilà tout, chère Madame. Je vais, avec votre permis-

sion, présenter quelques danseurs à M^{lle} Suzanne, et d'abord mon beau-frère, que vous connaissez déjà, n'est-ce pas, Madame?

D'un geste, il appela un jeune homme de taille moyenne, de tournure élégante, à la physionomie ouverte et résolue.

— Potin Givreuille, annonça-t-il, un infatigable valseur, Mademoiselle, tandis que le jeune homme le foudroyait du regard.

— D'abord, Mademoiselle, permettez-moi de protester véhémentement. Je ne suis pas le Potin qu'on vous a dit. C'est un mauvais tour de Montveillon et je ne le lui pardonnerai pas de sitôt.

Et comme Suzanne, étonnée, le regardait en souriant, il avoua à regret.

— Il est vrai que mon père a eu la cruauté de m'affubler d'un tel nom, il le fallait bien pour la maison... Potin Givreuille... depuis 1736..., vous comprenez, c'est un holocauste nécessaire, et je me résous à apposer cette horrible griffe sur toutes les factures qui la réclament. Mais, vraiment, c'est suffisant et, sitôt hors des bureaux, nul n'est moins Potin que moi. Cinquante personnes criaient ce nom derrière mon dos que je ne l'entendrais même pas. Je ne le renie pas, je l'ignore, je suis Georges Givreuille, uniquement, et c'est à Georges Givreuille que je vous demande, Mademoiselle, de vouloir bien accorder cette valse.

Le bras arrondi, il s'inclina devant la jeune fille. Avant de répondre, elle chercha Jacques du regard : mais déjà il était accaparé par un groupe d'étrangers, brillant et tapageur. Elle entendait des fusées de rires joyeux. Les yeux animés, le geste vif, l'officier tenait tête à toutes les ripostes malicieuses ou coquettes.

Suzanne se leva, fit quelques pas au bras de Georges Givreuille pour trouver un peu d'espace, et comme, au rythme chantant d'une valse, il l'entourait de son bras :

— Je vous préviens, Monsieur, que je ne sais pas danser, dit-elle brusquement.

— Tant mieux, Mademoiselle, laissez-vous guider et vous verrez comme cela ira bien; venez dans ce salon, il y a moins de monde, nous serons plus à l'aise dans nos évolutions.

Tout en parlant, il l'entraînait, habile, à travers les groupes; et, dans le plaisir de la valse, s'estompait un peu la pensée de Suzanne, sa contrariété, son sourd mécontentement à voir Jacques déjà loin d'elle. Silencieuse et docile, elle suivait les moindres mouvements, les impulsions presque insensibles que lui donnait son danseur.

— Vous êtes légère comme un oiseau, dit-il sans s'arrêter. Voulez-vous que nous bostonnions à présent, ce n'est pas difficile, vous n'avez qu'à me suivre; pourquoi dites-vous que vous ne savez pas danser? C'est un charme, au contraire, de valser avec vous!

Suzanne secoua la tête d'un air incrédule.

— J'aimerais mieux m'arrêter à présent, dit-elle, je vois les d'Arvennes : si nous allions auprès d'elles?

— Très volontiers, mais nous recommencerons si cela ne vous ennuie pas?...

— Au contraire, il me semble que je m'envole.

— Comme une petite colombe blanche!

Il regarda Suzanne en souriant. Elle devina qu'il l'admirait comme, tout à l'heure, l'avait admirée Jacques, mais, cette fois, aucune joie ne fit battre son cœur. Sa petite fièvre de vitesse était déjà tombée et, plus que les paroles aimables et banales de son danseur, elle écoutait les éclats d'une voix sonore qui parfois lui arrivaient à travers les rafales de la musique et le bourdonnement joyeux.

M^{me} Montveillon passa près d'elle et l'attirant à l'écart :

— Cela marche très bien, lui dit-elle à voix basse. Je ne sais si votre cousin vous l'a dit, mais il a beaucoup parlé ces jours-ci de notre grande affaire avec mon mari.

— Vraiment, vous avez vu Jacques ces jours passés?

— Mais oui, presque tous les matins. Je vous assure qu'il commence à se familiariser avec notre idée, et qu'elle ne lui apparaît plus aussi exorbitante. Croyez-moi, nous aurons gain de cause, le plus dur est fait, maintenant. Souriez donc, ma petite amie, et soyez heureuse, votre Jacques n'ira plus courir les pays lointains...

— Merci, merci, vous opérez sûrement des miracles, répondit Suzanne, en s'efforçant de sourire. Mais elle s'étonnait de ne pas trouver en elle la grande joie triomphante qu'elle eût dû ressentir. De loin, elle voyait Jacques valser avec Germaine. M^{me} Montveillon suivit son regard.

— Il danse admirablement, dit-elle.

— M^{lle} Germaine aussi, répliqua Suzanne.

— Oui, c'est un joli couple.

La jeune femme s'éloigna sans soupçonner la fine impression douloureuse qu'elle venait d'enfoncer dans le cœur de Suzanne.

D'autres danseurs succédèrent à Georges Givreuille; lui-même, très assidu, vint plusieurs fois la rechercher. Tout lui disait qu'elle était jolie : l'empressement des hommes, les compliments pincés des jeunes filles, le regard attendri du colonel, jusqu'aux petites critiques maladroites de M^{me} d'Arvennes, jalouse pour ses filles.

— Quelle singulière idée, ma petite Suzanne, de placer ces touffes d'œillets comme les pompons d'un cheval! On pourrait les arranger en guirlandes. Si tu veux, Marguerite va t'aider?...

— Non, non, Madame, je vous remercie, répondit vivement

Suzanne qui, pour rien au monde, n'eût touché aux fleurs placées par Jacques.

Vers minuit les portes s'ouvrirent toutes grandes. Dans la salle à manger, transformée par la chute d'une cloison, un souper, venu de Lyon, lui aussi, comme la plupart des invités, était servi par petites tables coquettes avec leurs nappes roses, le cristal rose des verres, le tulle rose voilant les petites lampes argentées et donnant comme un petit air de mystère et de partie fine aux doubles tête-à-tête qu'attendaient les quatre couverts de frêle porcelaine.

— On se place à sa convenance, dit Georges à Suzanne, nous souperons ensemble, n'est-ce pas? Quels voisins nous choisissons-nous?

Hugues de la Mottelière, dans l'uniforme bleu de Saint-Cyr, fit de loin un signe d'entente à la jeune fille. Sans s'attarder à le rejoindre, vivement Georges entraîna Suzanne, bousculant un peu les groupes dans la hâte de s'assurer une table.

— Maintenant, déclara-t-il, défendons nos positions en protégeant les chaises inoccupées. « Retenu, retenu », jetait-il à chaque instant, tout en faisant à Hugues et à sa compagne des gestes d'appel.

— Enfin, vous voilà! Nous pouvons nous installer maintenant, nous serons très bien ici.

Chacun, au début, inspectait ses environs, échangeait un mot avec ses plus proches voisins, un signe avec les plus éloignés. On ne parlait guère que par petites phrases courtes, décousues, pas fâché au fond de se reposer un peu, de pressentir un fin repas. Les parents jetaient un regard discret et bienveillant sur l'alignement prometteur des verres, sur le petit carton doré du menu. Ce leur était une agréable étape dans cette nuit monotone d'un plaisir qu'ils ne partageaient point. Peu à peu les conversations s'engagèrent, le cliquetis léger de l'argenterie et des cristaux disparut sous les voix montantes et continues dont parfois un éclat de rire dominait le bourdonnement.

On s'était presque disputé pour être à la table de Jacques, et maintenant, à ces places conquises de haute lutte, on semblait s'amuser beaucoup. Marguerite d'Arvennes avait réussi à s'y glisser. Mais c'est moins pour elle que pour Germaine que Jacques faisait scintiller toutes les facettes de son esprit. Attristée et surprise, Suzanne en les voyant se regarder et se sourire, causer à demi-voix ou vivement échanger des ripostes, se demandait ce qu'ils pouvaient trouver à dire quand, au fond, ils se connaissaient si peu.

— C'est ça, le monde, pensait-elle, on est intime avec des gens

dont on ne sait même pas le nom et les amis deviennent des inconnus !

L'impression était si forte qu'elle ne put s'empêcher de l'exprimer à Georges qui, la voyant distraite, lui demanda ce qui l'absorbait.

— Il faut avouer qu'il y a un peu de vrai, mais on peut lier, sous ces futiles auspices, bien des amitiés sérieuses et souvent mieux que cela. C'est encore, voyez-vous, le meilleur moyen de se rapprocher, de suivre sa sympathie; voilà pourquoi j'aime tant la danse, elle permet de céder à l'attirance et aussi de faire quelquefois deviner ce que l'on n'oserait dire ouvertement. Nous n'aurions pas dansé ce soir que j'aurais été très privé, je vous assure...

Indécise sur la portée de la phrase, la jeune fille, sans y répondre, passa à un sujet voisin.

— Vous devez aller beaucoup dans le monde ?

— Non, on ne danse guère à Lyon, on y dîne trop.

— Mais à Paris alors, chez votre sœur ?

— A Paris ! mais, mademoiselle, il y a deux ans que je n'y ai pas mis les pieds. Je n'ai pas le temps.

Suzanne sourit, incrédule.

— Cela vous étonne ? Vous seriez bien surprise, alors, si je vous disais que je n'aurais pas pu venir à cette réunion si ma sœur n'avait eu pour moi la charitable attention de choisir un dimanche. Et encore, il me faudra partir par le train de quatre heures afin d'être à mon poste à neuf heures sonnantes.

— Mais, mon Dieu, vous n'allez pas au collège, je suppose ? s'exclama la jeune fille.

— Non, mais au bureau de mon père, ce qui est autrement rigoureux.

— Il est sévère ?

— Sévère..., pas précisément, dit Georges, cherchant ses mots, au moins il ne l'est pas pour tout. Il est plutôt précis, d'une précision terrible. Mais comme il m'a laissé parfaitement libre, à la fin de mon service militaire, d'entrer ou non dans les affaires et d'accepter ses conditions, il est juste que je tienne mes engagements.

— Vous semblez les trouver rudes ?

— Ils sont assujettissants plus que je ne le croyais, et mon père ne se rend pas compte que cet assujettissement me semble parfois un peu dur, ce soir, par exemple, si je dois partir avant vous, ajouta-t-il galamment. Mais il est très généreux pour moi, il me donne beaucoup d'argent, plus même que je n'ai le temps d'en dépenser. C'est le temps qui me manque. Mon père prétend qu'on en a toujours de reste pour ne rien faire.

— Mais, demanda Suzanne, pourquoi travaillez-vous tant ?

— Eh! pour agrandir nos affaires! Nous sommes l'une des premières maisons de Lyon, nous devons être *la première*. Et puis, il y a encore d'autres choses... D'ici à cinq ans, si tout continue à marcher suivant nos combinaisons, notre fortune sera décuplée, tout le commerce des soies sera dans notre main, c'est une énorme affaire et en très bonne voie d'exécution.

Il s'était animé, emporté par la vision de cette « énorme affaire », tandis que Suzanne le regardait avec un indicible étonnement.

— Et pourquoi voulez-vous tout cet argent?

Il fut stupéfait, un moment sans parole, puis souriant, attendri de cette candeur :

— Ah! tenez, vous êtes trop gentille avec vos questions!...

— Ce n'est pas une chose à demander?

— Mais si, mais si, seulement vous êtes étonnante. On cherche toujours à augmenter sa fortune, il le faut bien! Et puis, c'est un but dans la vie...

— D'être riche?

— De devenir plus riche.

— Vous disiez tout à l'heure que c'était le temps qui vous manquait, et non l'argent : moi, je ne comprends l'argent que comme moyen, pour, avec lui, acheter de la joie, du bonheur, pour soi et les autres.

— C'est une conception, accorda Georges, c'est même tout à fait la conception féminine. Voyez Irène, je vous réponds qu'elle achète tout ce qui est achetable avec notre argent, et Germaine compte bien en faire autant. Mais, pour qu'elles le dépensent, il faut que nous le gagnions!

— Et vous ne gagnerez jamais le repos, vous?

— Dame! j'en doute. Je pourrais peut-être un jour acheter Chenonceaux ou Valençay, mais il est fort probable que je n'en jouirais guère. Que voulez-vous, c'est une satisfaction déjà de posséder.

— La possession sans la jouissance, voilà qui me laisserait indifférente, protesta Suzanne!

— Evidemment, j'aimerais mieux les deux, dit Georges en riant, mais comme on ne peut pas tout avoir...

Il la regarda avec un petit sourire indulgent et amusé.

— Je vous indigne, n'est-ce pas, Mademoiselle? Vous me trouvez une âme basse et vénale, tandis que, moi, j'admire votre détachement ingénu des choses d'ici-bas.

On passait les glaces, et Hugues de la Mottelière, qui avait depuis longtemps épuisé les sujets de conversation avec sa voisine, saisit l'occasion pour intervenir en célébrant les mérites gastronomiques de Lyon.

En rentrant au salon, Suzanne se rapprocha de sa tante.

— Eh bien, Suzette, t'amuses-tu? demanda M^{me} Pontchanin, effleurant d'une caresse les boucles légères qui s'échappaient sur le cou de la jeune fille. Il me semble que tu t'en tires très bien, tu as beaucoup dansé, je te voyais..., c'est mon plaisir à moi de voir la gaieté et les succès de mes enfants.

— C'est Jacques qui a du succès, riposta Suzanne, on se l'arrache, je n'ai pas pu l'approcher depuis que nous sommes ici; nous devons pourtant danser ensemble.

— Que veux-tu, ma chère fille, murmura M^{me} Pontchanin, c'est la politesse du monde qui l'exige ainsi, on se doit à ses hôtes et à leurs amis!

— Faut il donc oublier les siens?

— Jacques ne t'oublie pas, tu le sais bien, mais il ne peut se dégager du trop aimable empressement qui l'accueille. Allons, ma chérie..., voici Henri d'Arvennes qui vient te chercher, amuse-toi.

Dès les premières figures du cotillon, Jacques, enfin, songea à sa cousine; par un brusque retour vers elle, il écarta, pour la choisir, nombre de belles dames qui sollicitaient sa préférence.

— Ma foi, tant pis, assez de politesses pour ce soir! Que j'aie enfin le plaisir de danser avec toi, Suzette, dit-il, en enlevant vivement la jeune fille, comme pour prévenir le tendre reproche qu'il lisait dans ses yeux.

— Je croyais que tu m'oubliais, murmura-t-elle.

— Tu ne le penses pas, ma jolie Suzon, et c'est mal à toi de le dire; mais, tu comprends, il y avait là toutes ces étrangères auxquelles m'a présenté M^{me} Montveillon... Je te surveillais du coin de l'œil, tu n'as pas manqué de danseurs, toi non plus, et le jeune Givreuille, en particulier, m'a paru te faire une cour assidue.

Suzanne haussa légèrement l'épaule. Que lui importait Georges Givreuille, Henri d'Arvennes et tous les autres, quand pour Jacques seul elle existait!

Déjà, le rapide tour de valse était terminé. Germaine, qui conduisait le cotillon avec l'officier, le rappelait d'un signe de tête. Pourtant ce bref rapprochement avait rasséréiné l'âme inquiète de Suzanne. Le cotillon l'amusait beaucoup avec ses surprises et ses fantaisies. A côté d'elle, s'accumulaient les jolis brimborions, les fleurs et les rubans.

— Demain, dit-elle, je porterai tout cela à mes petites amies, elles en seront ravies!

Mais Georges Givreuille ne l'entendait pas ainsi.

— Ah! non, pas tout, protesta-t-il vivement; je vous trouverai tous les colifichets que vous voudrez pour vos petites protégées,

mais conservez les vôtres, je garderai les miens aussi..., ceux qui me viennent de vous. Voyez, ils sont à part, ce n'est pas un paquet bien embarrassant, ajouta-t-il avec une légère malice comme Suzanne se récriait.

En effet, sa timidité de débutante, favorisant ses préférences, la jeune fille accordait presque exclusivement à Jacques les menues faveurs dont elle était dispensatrice. Mais, peu à peu, elle s'enhardit, se laissa emporter par l'entraînement de la fête, par cette griserie fugitive des lumières, des fleurs, du champagne, des compliments et de la musique, par la chaleur, par les parfums, par l'étourdissement de la danse, surtout par l'invisible effleurement d'amour qui se glissait, insaisissable, autour d'elle et en elle.

IX

M^{me} Montveillon triomphait. La veille, au bal, c'était presque une déclaration qu'avaient obtenu les coquetteries amoureuses de Germaine, et, ce matin déjà, sous un futile prétexte, Jacques était accouru. Ne pouvant déceimment demander ces dames qui se reposaient encore, il s'attardait chez Paul Montveillon.

— Réjouis-toi, ma petite Germaine, s'écria la jeune femme, cette fois, je crois bien que l'affaire est dans le sac.

— Dieu t'entende! répondit Germaine, je n'en suis pas encore aussi sûre que toi. Un instant j'ai senti l'aveu trembler sur ses lèvres, j'étais heureuse, il me regardait avec des yeux brûlants, des yeux enflammés qui faisaient courir un frisson de joie sur mes épaules : à ce moment-là, Suzanne lui a jeté sur les bras une écharpe de soie, il s'est levé avec impatience, avec regret, mais, quand il est revenu près de moi, la flamme ardente était éteinte dans ses yeux, et je n'ai pu la rallumer.

— Ne t'en déssole pas : on ne peut pas forcer l'amour, il faut docilement attendre son heure, et elle sonnera, ma chérie, bientôt, je te le promets.

Germaine sourit à demi convaincue.

— Tu plais à Jacques, il n'y a pas à en douter. Avant ton arrivée il était intraitable sur la question carrière. Depuis que tu es ici, il s'intéresse au syndicat, questionne Paul, s'informe, s'anime, réfléchit et hésite, je le vois bien. Il est en pleine lutte contre lui-même; encore un effort, Germaine, encore un peu d'adresse et de courage, et tu l'auras capturé, ton bel officier!

Assises sur le même canapé, les deux sœurs s'embrassèrent.

— Et notre père sera-t-il heureux! poursuivit Irène Montveillon. Avoir, pour représentant et pour gendre, le brillant lieutenant Pont-

chanin de Martigny, quel triomphe et quelle revanche. Si, par-dessus le marché, Georges épousait Suzanne de Chagny...

— Tu crois que Georges?...

La porte du petit salon s'ouvrait devant Paul Montveillon et Jacques Pontchanin.

— Je n'ai pas voulu partir, Mesdames, sans vous présenter mes hommages, dit l'officier, en s'inclinant devant les deux femmes.

— Mais ne partez pas, ce sera beaucoup mieux encore. Nous déjeunons dans vingt minutes, restez donc avec nous.

Il allait refuser, mais le regard de Germaine l'enveloppa si doucement qu'il balbutia de vagues excuses, ne protestant guère que pour la forme :

— Je ne puis accepter, Madame, je n'ai pas dit que je venais ici, mes parents s'étonneraient de ne pas me voir rentrer.

— Allons donc, ils ne craignent pas, j'imagine, que vous vous perdiez dans la forêt!

— D'ailleurs, intervint Germaine, un domestique pourrait porter un mot à Martigny, il y serait aussi vite que vous, et nous aurions le grand plaisir de vous garder?...

— Et moi le plaisir bien plus grand encore de rester, Mademoiselle, puisque vous arrangez si bien les choses, répondit Jacques, étouffant le léger scrupule qui suspendait son acceptation.

Il écrivit donc un mot d'excuse qui fut aussitôt expédié à Martigny.

Il était temps. Dans la haute salle à manger, M^{me} Pontchanin, en face du colonel, Suzanne, vis-à-vis de la place vide de Jacques, commençaient à sentir leur impatience tourner à l'inquiétude.

— Pourvu qu'il ne lui soit rien arrivé, mon Dieu! pensait la mère, toujours anxieuse, sans oser tout haut formuler ses craintes.

— Serait-il chez les Montveillon? songeait Suzanne, est-ce auprès de Germaine qu'il oublie ainsi l'heure?

Le colonel, mécontent de cette inexactitude de son fils, fronçait les sourcils et mangeait en silence.

— Si au moins nous savions dans quelle direction l'envoyer chercher, soupira M^{me} Pontchanin, incapable de dominer plus longtemps ses inquiétudes.

— Mais non, ma chère, tranquillisez-vous, il n'est rien arrivé à Jacques, qu'une inattention tout à fait en dehors de ses habitudes et des convenances.

— Le pauvre enfant, jamais il n'est en retard d'une seconde, et son absence me paraît bien inexplicable.

Antoine entra, portant sur un petit plateau une enveloppe au chiffre des Montveillon.

— Il a fait une chute, il y a un accident, n'est-ce pas? demanda M^{me} Pontchanin, haletante, tandis que le colonel parcourait le billet.

— Pas le moins du monde. Jacques est resté à déjeuner chez les Montveillon, voilà tout, dit M. Pontchanin, en tendant à sa femme la petite carte mauve.

Le fait était bien simple, mais tellement en dehors de toutes les habitudes du jeune homme, que sa mère avait quelque peine à le comprendre sans explication.

Pour Suzanne, au contraire, il avait un sens très évident. L'empire de Germaine était-il si grand déjà que, pour rester auprès d'elle, Jacques oubliait tout, l'inquiétude de sa mère, le mécontentement du colonel..., et elle, Suzanne, qui l'attendait, le désirait de toute l'ardeur naissante de son cœur entr'ouvert? Pourquoi alors l'avait-il, la veille, émue d'une inexprimable tendresse, si c'était pour l'abandonner aussitôt dans le grand trouble où il l'avait jetée? Il ne pouvait, ce matin, invoquer aucune excuse. S'il avait quitté Martigny, s'il n'y revenait pas à l'heure accoutumée, c'est que lui seul l'avait voulu, c'est qu'à tout maintenant il préférerait Germaine.

Les yeux de Suzanne se dessillaient; elle comprenait le subit intérêt de Jacques pour le fameux syndicat : ce que ni ses prières à elle, ni ses larmes, ni ses supplications n'avaient pu obtenir, une étrangère l'imposait d'un mot, d'un seul désir, sans rencontrer de résistance. Elle allait se faire épouser aussi, et quand Jacques dirait *nous*, désormais ce ne serait plus Suzanne qu'il unirait à lui, mais Germaine, la rivale, la voleuse de cœurs.

— Tu ne manges pas, Suzanne, es-tu souffrante? demanda tout à coup M^{me} Pontchanin.

— Non, mais un peu lasse de ma soirée d'hier, ma tante, je ne suis pas habituée à veiller si tard.

— La course à Château-Rouge te remettra d'aplomb, dit le colonel.

Ce mot éveilla un nouveau grief dans l'âme de la jeune fille. Jacques lui avait promis de la conduire chez les petites Lucquier : encore une promesse qu'il oubliait!

Il fut remplacé par le colonel. Aussi la visite à Château-Rouge fut-elle brève, et quand, vers quatre heures, la voiture rentra à Martigny, M^{me} Pontchanin, impatiente et nerveuse, se morfondait toujours à attendre son fils. Le colonel, pour tromper son attente, l'emmena jusqu'à la ferme sous un prétexte quelconque et, lorsqu'enfin Jacques entra au salon, il n'y trouva que sa cousine.

Le jeune homme, enchanté de sa journée, commença, plein d'entrain, ses explications, mais, dès les premiers mots, il sentit qu'il faisait fausse route.

— Nous ne savions pas ce que tu étais devenu, dit Suzanne froidement, nous avons presque fini de déjeuner quand ton billet est arrivé.

— Vraiment? Je n'y comprends rien, répondit Jacques, un peu confus car l'exactitude la plus rigoureuse était de règle dans la maison.

— C'est M^{mo} Montveillon qui t'a retenu? demanda Suzanne, ou bien M^{lle} Germaine? Elles avaient sans doute à parler avec toi, à régler certaines conditions?

Elle s'arrêta tremblante, ne pouvant ni taire sa rancune, ni la formuler.

Mais Jacques reprenait :

— Que veux-tu dire? quelles conditions? Pourquoi? Je suis resté à déjeuner chez des amis, il n'y a là rien d'extraordinaire, j'imagine, et je ne sache pas que rien m'appelât ici?

A cet oubli formel de ses engagements envers elle, Suzanne sentit un ressaut de jalousie.

— Tu as raison, dit-elle, rien ni personne ne t'appelait ici, tandis que tu étais sans doute attendu par M^{lle} Givreuille; mais tu aurais au moins pu prévenir ta mère, qui te croyait déjà victime d'un accident.

Jacques eut un geste d'impatience.

— Si cela continue, je serai bientôt un mauvais fils, pour avoir manqué un repas de famille, en six semaines...

— Je ne dis pas cela, s'écria Suzanne, presque aussi mécontente d'elle-même que de son cousin, mais je pense que, si tu veux changer ta vie, tu pourrais au moins nous en prévenir, quoique ce ne soit pas pour nous, certes, que tu le fasses?

Jacques s'énervait à son tour. Il se rapprocha vivement de la jeune fille et, la regardant en face :

— Assez d'énigmes, Suzanne; si tu veux que je te comprenne, parle clairement!

— Tu ne comprends pas? Tu as oublié ton refus méprisant quand je te suppliais de rester près de nous, de ne pas nous désespérer par de nouveaux départs. Je m'en souviens, moi, et je m'étonne que le désir d'une étrangère ait plus obtenu de toi que celui de ta mère, de nous tous... Oui, je le vois bien, M^{mo} Montveillon me l'a dit, tu es tout près maintenant à quitter ta carrière pour entrer chez M. Givreuille.

— Ah! mais non, par exemple! Où as-tu pris de pareilles nouvelles? protesta Jacques énergiquement.

— Ce n'est pas vrai?... mais pourtant, tous les jours, sans le dire, tu vas chez les Montveillon.

— Comment le sais-tu?

— C'est elle qui me l'a dit, et aussi que tu entrerais dans leurs affaires, et... que tu faisais un beau couple avec Germaine, lâcha Suzanne emportée par l'émotion.

A son vif étonnement, l'irritation de Jacques tomba tout d'un coup.

— M^{me} Montveillon voit de loin, dit-il en souriant, elle pourrait se tromper ! Vraiment, elle t'a donné tous ces précieux renseignements ? Elle me comptait déjà parmi les employés de son père, une situation superbe, le traitement d'un général et une part dans les transactions, poursuivit-il la voix ironique et mordante ; parce que je m'amusais chez elle et m'intéressais poliment à ses affaires, elle a cru me saisir ? Elle s'est vantée trop tôt ! Ne te réjouis pas encore de cette conquête, ma pauvre Suzanne, tu pourrais avoir des déceptions.

Dans ces vives dénégations, il laissait pourtant Germaine de côté, s'acharnant contre M^{me} Montveillon. Suzanne, accablée, se demandait avec terreur si elle ne venait pas de commettre une irrémédiable faute, en ravivant les farouches résistances de l'officier. Mis sur ses gardes maintenant, il se défendait contre les sournois entraînements, il remontait la pente où doucement il se laissait glisser. Et il partirait, il partirait avec Germaine, car pourquoi ne l'épouserait-il pas s'il l'aimait, dùt-il l'emmener au bout du monde ?

La tête dans ses mains, elle eut un sanglot convulsif. Mais lui continuait à marcher à travers le salon sans l'entendre.

— Je comprends à présent le petit complot. Jusqu'à mon pauvre père qui jouait docilement son rôle sans le savoir ! Mes compliments à M^{me} Montveillon ! c'est une habile diplomate. Mais je me demande pourquoi elle me fait l'honneur de tant tenir à mon humble personne ? Est-ce toi qui l'as si vivement intéressée à mon sort, qu'elle prétende aujourd'hui le diriger ?

Il s'arrêta devant Suzanne :

— Allons, ne pleure pas, dit-il la voix adoucie en s'asseyant près d'elle : ma petite Suzanne, je ne veux pas te faire de peine, mais tu me dis des choses absurdes. Parce que j'ai déjeuné chez les Montveillon, tu t'imagines que je vais me mettre sous leur direction quand je ne me laisse pas même guider par vous, ici ! Voyons, regarde-moi, ne te fais pas de chagrin à cause de moi, ni pour le présent qui est si bon, ni pour l'avenir que nous ignorons encore tous. Oui, je t'assure, moi-même je l'ignore. Je ne sais qu'une chose, c'est que je ne suis pas près de remettre mon épée entre les mains de M^{me} Montveillon.

Doucement, il écartait les doigts de son amie, attirait vers lui la tête blonde, forçant Suzanne à lever les yeux.

— Je ne veux pas que tu pleures, dit-il tout bas, en relevant les mèches dorées qui couvraient à demi le visage meurtri de larmes.

Et il mit un baiser sur les yeux humides, un long baiser, grave et doux, qui remplit d'une joie douloureuse le cœur inquiet de la jeune fille.

X

Villas et châteaux se dépeuplaient. Les La Mottelière avaient regagné Paris; les d'Arvernes tendaient maintenant, vers Nice et la saison prochaine, tous leurs espoirs déçus pendant l'été. Les hôtes de passage avaient disparu, et les Montveillon eux-mêmes, leurs malles bouclées, faisaient à Martigny leur dernière visite. Germaine Givreuille les accompagnait.

— Il paraît que vous nous quittez très prochainement? dit M^{me} Pontchanin que ce départ comblait de joie.

— Hélas, oui! Il nous est bien difficile de retarder davantage notre retour à Lyon. Nous avons déjà prolongé plus que d'habitude notre petit séjour dans le Jura. Mon père nous réclame; nous tenons tous beaucoup à passer quelques semaines en famille, et, cependant, quand arrive la fin de décembre, le Midi m'attire irrésistiblement. Vous voyez, chère Madame, que pour caser tous nos projets, nous sommes bien obligés de partir. Mais c'est un grand regret pour nous, je vous assure, de vous dire un si long adieu.

— Nous nous reverrons l'été prochain, conclut tranquillement M^{me} Pontchanin.

Un peu gêné par cette froideur, Jacques crut devoir intervenir.

— Mais moi, dit-il, je compte bien vous revoir avant peu. Je dois aller à Lyon prochainement, et, si vous me le permettez, je serai très heureux de...

— C'est cela, s'écria Paul Montveillon sans le laisser achever; il faudra descendre à la maison, mon cher; nous serons tous enchantés de vous avoir...

— Vous devriez aussi nous prêter M^{lle} Suzanne pour ces quelques jours, Madame, demanda Germaine de sa voix la plus caressante.

— Oh! c'est impossible, Mademoiselle, répliqua vivement la vieille dame, je vous remercie; il se peut que mon fils ait affaire à Lyon: mais, quant à Suzanne, elle ne m'a jamais quittée et je ne songe nullement à m'en dessaisir. C'est ma fidèle petite compagne, n'est-ce pas, Suzette?

La jeune fille ne répondit pas. La pensée que Jacques irait s'installer à Lyon chez les Givreuille lui était insupportable; elle aurait tout donné pour le retenir ou pour le suivre.

Depuis le jour où, dans un moment d'irritation jalouse, elle avait

imprudemment dévoilé les projets et les plans de M^{me} Montveillon, il n'avait pas été fait, entre elle et Jacques, la moindre allusion aux sujets brûlants qui les préoccupaient tous deux. Pas une fois le nom de Germaine n'avait été prononcé entre eux, et, lorsque le colonel parlait du syndicat, Jacques s'en désintéressait non sans une certaine affectation. Il avait accompagné Suzanne à Château-Rouge et à Saint-Gervais, mais plusieurs fois aussi, cette dernière semaine, il était sorti seul sans qu'elle pût savoir où il allait. Aussi épiait-elle avec une véritable anxiété tout ce qui, dans cette dernière visite des Montveillon, eût pu l'éclairer sur les dispositions réelles de l'officier.

En l'entendant annoncer brusquement ce voyage à Lyon, dont il parlait pour la première fois, son cœur se serra atrocement. Elle aurait voulu lui crier sa peine et sentait qu'il ne la comprendrait pas. Elle n'était pour lui que la fillette insignifiante dont les larmes ne comptent pas, dont les douleurs laissent insensible, parce qu'on les croit passagères et futiles.

Un grand découragement l'envahit : l'abattement de se sentir vaincue avant d'avoir lutté.

Pâle, distraite, elle répondait aux paroles de Germaine avec un si visible effort, que M^{me} Montveillon s'en aperçut et s'en inquiéta.

Sous prétexte de voir un meuble rapporté par Jacques, elle entraîna la jeune fille à une extrémité du salon.

— Eh bien, lui dit-elle à voix basse, que se passe-t-il donc ? Vous avez l'air triste et découragé. Nos affaires ne vont pas mal pourtant, il me semble ?

— Vous pensez toujours que Jacques se décidera à démissionner ? demanda froidement Suzanne.

— Mon Dieu, je l'espère, quoique à vrai dire, les choses aillent beaucoup moins vite que je ne l'aurais cru ; il y a une dizaine de jours il était entraîné, et maintenant il se reprend, il se retire ; c'est à n'y rien comprendre. Le colonel pourtant s'intéresse vivement au syndicat, M^{me} Pontchanin ne souhaite qu'une chose, garder son fils, et, d'ailleurs, ni l'un ni l'autre ne peuvent entraver des projets qu'ils ne soupçonnent pas ; car, enfin, vous ne leur en avez rien dit, n'est-ce pas ? demanda la jeune femme en fixant Suzanne dans les yeux.

— Je ne leur en ai pas dit un seul mot, assura-t-elle, toujours sur la réserve.

— Et soupçonneriez-vous une influence quelconque qui pût contrecarrer la nôtre ? insista M^{me} Montveillon, qu'inquiétait l'impassibilité inusitée de Suzanne.

— Je ne crois pas, Madame, qu'aucune influence puisse lutter avec celles qu'il subit chez vous, reprit la jeune fille avec quelque amertume. Mais Jacques a sa volonté, il aime sa carrière, il l'aime

plus que tout et plus que tous, et ni vous ni moi ne pourrons lui faire faire ce qu'il ne veut pas.

M^{me} Montveillon eut un petit sourire.

— Mais nous pourrons peut-être lui faire vouloir ce qu'il ne voulait pas. Ce voyage à Lyon me paraît de très bon augure. Allons, quittez vos soucis, ma jolie amie, votre cousin ne fait pas encore voile vers les contrées lointaines...

L'entrée du colonel mit fin à l'aparté, et les Montveillon quittèrent Martigny. Deux jours après, ils abandonnaient le Jura sans que Suzanne eût rien appris de plus sur leurs projets ni sur le degré de leur intimité avec Jacques. Bientôt pourtant, ses craintes s'apaisèrent. Jacques avait expliqué d'une façon assez naturelle ce voyage à Lyon dont elle s'était tant effrayée. Il devait, en effet, y revoir d'anciens camarades et même son capitaine, qui revenait à son tour du Tonkin.

M^{me} Pontchanin éprouvait un véritable soulagement du départ des Montveillon. Elle commençait seulement à bien jouir de son fils; à présent que personne ne le lui disputait plus, elle reprenait sa douce royauté dans la vie discrète et monotone qu'avaient si brusquement interrompue ces semaines extraordinairement agitées. Et même cette agitation avait été si soudaine et si imprévue, tellement en dehors de toutes les habitudes, que, maintenant, quoique encore toute proche, elle s'estompait déjà, pour les habitants de Martigny, dans un lointain de rêve. Le colonel et surtout M^{me} Pontchanin en rejetaient jusqu'au souvenir. Suzanne se gardait de toute parole qui eût pu évoquer l'image inquiétante de Germaine, et Jacques, lui-même, semblait oublieux de tout ce qui ne l'occupait plus actuellement. Avec une constante bonne humeur, il faisait de longues chasses infructueuses, suivait son père dans les fermes et les champs, accompagnait Suzanne dans les environs. Le soir, il jouait aux échecs avec le colonel, lisait à haute voix ou chantait accompagné par Suzanne, et son entrain, sa joie de vivre alimentaient tous les siens.

Pour Suzanne plus que pour tout autre, la gaieté brillante des semaines dernières ne laissait qu'un souvenir de jour en jour plus irréel et imprécis; elle ne cherchait pas à le ranimer, toute sa puissance d'évocation et de désir concentrée sur un seul instant, sur l'éclair de joie passionnée qui lui avait fait entrevoir tout un ciel inconnu. Elle revivait sans cesse, rappelait éperdument l'insaisissable émotion, l'ivresse ailée qui l'avait effleurée et cherchait en vain, dans les yeux de Jacques, la flamme enchanteresse. Le souvenir grandissait à ce désir exaspéré, pareil à ces frères arbrisseaux qui, frappés par le soleil couchant, projettent démesurément devant

eux une ombre gigantesque. Parfois une indicible nostalgie d'un bonheur plus grand, qu'elle ne nommait pas et soupçonnait à peine, étreignait jusqu'à la souffrance le cœur de la jeune fille, et par moment, au souvenir plus vif de la minute précieuse, une auréole de joie transfigurait son joli visage. Des lueurs tendres mettaient dans ses yeux un éclat humide, sur ses lèvres fermées un sourire recueilli et voilé.

Une fois cependant, elle sentit tressaillir en elle, moins aiguë peut-être mais encore plus douce, cette joie troublante et suave.

Elle avait, ainsi qu'il lui arrivait souvent, passé l'après-midi à Château-Rouge. Vers cinq heures, Jacques vint la chercher dans sa petite charrette. Les jours devenaient courts en ce mois de novembre, et malgré la douceur de la température que faisaient valoir les instances de Lina, les jeunes gens se mirent presque aussitôt en route.

— Il faut que je m'arrête au premier village, expliqua l'officier. Stella vient de se prendre le pied dans une ornière, elle perd son fer. Nous irons comme nous pourrons jusque chez le maréchal, et, une fois l'opération faite, nous rattraperons le temps perdu. N'est-ce pas, belle? ajouta-t-il, en allongeant sur la croupe de la jument la longue mèche molle de son fouet, bien plus comme une caresse que comme un stimulant.

Et la laissant aller à son petit trot irrégulier, le fer claquant à chaque pas, pour chasser le mécontentement que lui causait l'incident, il se retourna vers Suzanne :

— Eh bien, qu'as-tu fait cet après-midi? Le trousseau des poupées est-il terminé? demanda-t-il gaiement. Quelle patience tu as, ma pauvre Suzon, et quelle vertu!

Elle se défendit vivement.

— Mais non, je t'assure, ni patience ni vertu. C'est une vraie joie pour moi de faire plaisir à ces chères petites. Elles sont si gentilles, si reconnaissantes qu'on veuille bien s'occuper d'elles, les aimer. Il leur faudrait bien peu de chose pour être heureuses, oui, même Lina. Ainsi, cet après-midi...

Elle se mit à raconter, attendrie et souriante, les enfantillages des fillettes, leurs jeux, leurs naïvetés.

Jacques l'écoutait vaguement, il la regardait surtout dans la clarté rayonnante de ce tardif coucher de soleil. Derrière elle, éclaboussant l'or de ses cheveux, la clarté s'étalait en flamboyante auréole, veloutait de rose le contour délicat des joues un peu pâles, transparaisait à travers l'oreille mince. Un instant, attirée par la beauté de ce jour tombant, sans cesser de parler, la jeune fille leva la tête et ses yeux s'emplirent de lumière, une

lumière profonde et douce où Jacques crut entrevoir un abîme de bonheur; les lèvres entr'ouvertes étaient rouges et candides comme celles d'un petit enfant. Ravie, la parole ralentie, elle regardait le ciel, les nuages qui pâlissaient, qui s'émiettaient en minces flocons dorés, en longues traînées mauves.

Ils arrivaient au village. Il était temps : Stella boitait profondément. Une contrariété les attendait : le maréchal était absent; il ne rentrerait qu'à huit heures. Impossible de l'attendre; impossible aussi de continuer la route. Après quelques hésitations, Jacques se décida à laisser jusqu'au lendemain, chez un paysan qu'il connaissait, la jument et la voiture.

En prenant par les raccourcis, à travers bois, en vingt minutes, ils seraient à la maison. C'était une simple promenade. Aussi, sans se presser, ils quittèrent le village, et, abandonnant la route, entrèrent presque aussitôt dans la forêt de sapins. Quelques rayons glissaient encore le long des troncs lisses et sveltes, semaient de taches claires l'épais tapis d'aiguilles de pins, jaunes et glissantes, où s'enfonçaient les pieds des jeunes gens.

— J'aime la forêt, dit Suzanne avec une ferveur recueillie, la voix basse. Je n'y pénètre jamais sans émotion. On est si petit, chez elle, si loin de tout...

— Oui, elle est noble et belle; elle abrite et conserve nos impressions d'enfance. Moi aussi, je l'aime, approuva Jacques.

Puis, ils montèrent sans rien dire, tantôt s'accrochant aux branches sèches et cassantes que leur tendaient au passage les plus jeunes arbres, tantôt s'appuyant pour un effort contre les troncs solides que verdissait une mousse impalpable. Parfois, ils s'arrêtaient, se retournaient pour voir le chemin déjà parcouru, pour respirer aussi d'un souffle plus large, surtout pour regarder, pour s'emplier les yeux de cette vision puissante et mystérieuse, dans le jour finissant, des troncs toujours pareils, droits, élancés, bornant l'horizon de tous côtés et s'élevant jusqu'au ciel obscur et limité par leurs hautes branches entrelacées. Un grand silence, approfondi par les bruits infinis et troublants de la nuit proche, remplissait l'ombre envahissante. Parfois, le froissement d'une branche, le frôlement d'un oiseau nocturne, faisaient tressailler Suzanne. Jacques se rapprocha d'elle et saisit sa main tremblante :

— Viens près de moi, petite Suzette, dit-il très doucement, tu n'auras pas peur?

Elle leva vers lui un regard confiant, et, silencieux, ils poursuivirent leur marche. Mais, plus vite qu'eux, la nuit avançait.

Dans la forêt maintenant, ils ne distinguaient plus rien. Les troncs énormes qui surgissaient sous leurs pas, à leurs côtés, devant

eux, derrière, partout, les enserrant comme une armée hostile, semblaient s'animer dans leur rigidité de fantômes. Oppressée d'une lourde angoisse, frémissante et troublée, Suzanne serrait nerveusement la main de Jacques. Il l'entoura de son bras :

— Ne crains rien, ma chérie, murmura-t-il tout bas.

Et l'émoi de cette minute aggravait si délicieusement la valeur du geste et des mots que, soudain, une grande joie tremblante enfla le cœur de Suzanne, chassant jusqu'à l'oubli tout autre sentiment. Elle sentait sur son épaule le bras protecteur de Jacques qui la soutenait à la fois et la serrait étroitement contre lui. Dans ses cheveux courait le souffle haletant du jeune homme qui, toujours plus vite, l'entraînait dans la nuit et la portait presque à travers les grands pins.

Enfin, brusquement, les arbres cessèrent. A leurs pieds s'étalait une raide pente gazonnée, sur leur tête un ciel clair, calme et rassurant. Pourtant Jacques ne quitta point Suzanne; en courant, toujours enlacés, ils descendirent la pente, et, sur la route seulement, déjà tout près de Martigny, ils ralentirent leur course. Des lumières brillaient aux maisons du village, en petits carreaux lumineux.

Lentement, comme à regret, ils rentrèrent à la maison, expliquèrent leur retard, mais, de cette promenade silencieuse, une ombre rêveuse demeura au front de l'officier et une joie humide aux yeux charmants de sa compagne. Il semblait qu'un vague mystère rapprochât les jeunes gens; ils ne se cherchaient pas pourtant et éprouvaient comme un étrange embarras à échanger les banales paroles qu'impose la vie commune. M^{me} Pontchanin, après quelques questions, ne pouvant les arracher à leur humeur méditative, prit une revue et s'installa au coin du feu; le colonel proposa à son fils une partie d'échecs, et Suzanne, machinalement, ouvrit un album.

De temps en temps, la voix de M. Pontchanin rompait le silence.

— Mais tu ne sais plus du tout jouer, mon garçon... Prends garde à ta tour..., fais donc attention, en deux coups ton roi sera mat... Tu n'y es pas du tout!...

C'était vrai, le regard de Jacques cherchait plus souvent la fine tête blonde penchée sous la haute lampe que, sur l'échiquier, les pions d'ivoire ou d'ébène.

— Voilà, j'ai perdu, fit le jeune homme en se levant.

— Veux-tu ta revanche?

— Après le dîner, si vous voulez bien, mon père.

Il s'approcha du piano, eut un geste indécis et, ses yeux rencontrant ceux de Suzanne, du regard il l'appela. Elle comprit aussitôt, repoussa l'album et le rejoignit un peu à l'écart.

— Veux-tu chanter? tu me ferais plaisir.

Docile, elle fouilla ses cahiers; Jacques regardait par dessus son épaule, il choisit une mélodie de Massenet, plaintive et tendre, et Suzanne chanta, retenant sa voix, comme pour lui seul.

— Encore! demanda l'officier, quand elle eut terminé.

Accoudé au piano, il l'observait et, sans lever les yeux vers lui, la jeune fille sentait un doux regard qui pénétrait jusqu'à son cœur.

M^{me} Pontchanin avait fermé sa revue. Elle posa la main sur le bras de son mari, venu s'asseoir à côté d'elle :

— Quel bonheur ce serait pour tous! murmura-t-elle avec un soupir plein d'espoir.

XI

Le colonel avait parlé à Jacques, et cette conversation lui laissait peu d'illusions. Tant que l'agitation mondaine avait duré, il s'était tu, cédant en cela aux instances de sa femme qui redoutait avant tout d'entendre Jacques lui-même confirmer ses pires craintes. Tous les deux connaissaient bien leur fils; ils s'étaient appliqués à développer ses qualités sans parvenir à vaincre tous ses défauts; s'ils aimaient son audace et son énergie, ils avaient souffert déjà de son entêtement; s'ils étaient fiers de sa belle vaillance, de ses ardeurs, de sa riante intrépidité, ils redoutaient son ombrageuse indépendance. Le colonel s'était efforcé de lui inculquer, dès l'enfance, le sentiment de sa propre responsabilité et, s'il avait dirigé et quelque peu assoupli cette riche nature, il avait su en respecter la personnalité. Il avait préparé la vie de son fils sans prétendre ni la vivre à sa place, ni la confisquer à son profit. Et comme il puisait dans sa propre dignité le respect de la liberté des autres, il en avait si bien pénétré Jacques que le jeune homme, avec l'absolutisme excessif de la jeunesse, ne savait pas toujours plier à temps sa volonté aux besoins et aux désirs d'autrui. Il ne comprenait pas encore que l'abnégation n'a rien de commun avec l'abdication, que les concessions volontaires ne sont pas des faiblesses, et que, pour sacrifier ses préférences et ses goûts, il faut une volonté haute et une énergie supérieure. Il n'eût eu cependant qu'à regarder son père dont toute la vie fière et digne avait été une constante immolation, un long sacrifice de ses goûts, de ses espérances, de sa carrière, à sa mère et à sa femme; mais il s'était toujours sacrifié lui-même et était resté chef de famille jusque dans ses plus grands renoncements. Il avait lui-même plié sa volonté, avec un si fier courage et une si hautaine dignité, que personne n'eût osé lui témoigner ni compassion ni même reconnaissance.

Jacques ne goûtait pas encore cette forme supérieure de l'énergie Il défendait jalousement son droit de vouloir que lui avait, dès l'enfance, conféré son père, et la seule idée qu'une influence étrangère pût peser sur ses décisions lui était insupportable.

Aussi M^{me} Pontchanin redoutait-elle, par dessus tout, une parole formelle sur laquelle Jacques ne reviendrait pas. C'était à Suzanne surtout qu'elle eût voulu confier la délicate tâche de sonder, sans leur permettre de se préciser, les intentions de l'officier. L'intervention des parents était trop grave, elle devenait dangereuse, tandis que, dans la bouche enfantine de Suzanne, les mots s'estompaient, perdaient au besoin de leur valeur ; on pourrait, s'il était nécessaire, les oublier, les tenir comme non venus, et puis, qui sait si la jeunesse charmante et tendre de l'orpheline ne serait pas un puissant secours dans cette lutte suprême où il fallait, pour leur bonheur à tous, que Jacques succombât ?

Et, sans oser dire à Suzanne tout ce qu'elle espérait d'elle, M^{me} Pontchanin s'efforçait de lui insuffler sa volonté de conquête et de capture, de lui suggérer les paroles mêmes et les arguments qui lui semblaient, à elle, si décisifs ou si entraînants, dans la fièvre de ses insomnies.

— Tu comprends, mon enfant, il y a des choses que j'hésite à lui dire, moi, parce que, dans ma bouche, elles prendraient un poids, une autorité trop grande et, pas plus que ton oncle, je ne veux forcer Jacques à rester malgré lui. Mais je suis sûre qu'il ne se rend pas compte de la situation telle qu'elle est ; il ne voit qu'un côté des choses, c'est pour cela qu'il est encore hésitant. Il faut l'éclairer, il faut qu'il comprenne que, pour lui comme pour nous, le bonheur est ici, l'avenir, le long, le vrai, celui de toute la vie, qu'il ne peut certes s'assurer à l'autre bout du monde. Ton oncle a essayé de l'amener à nos idées, mais il s'est heurté à bien des préventions et des difficultés. Cependant tout n'est pas encore perdu. Là où les hommes échouent, une femme peut réussir. Moi, je ne veux pas intervenir encore, tu comprends ; mais toi, toi, Suzanne, qu'il aime tant !... Ah ! s'il voulait réaliser nos rêves, qu'il nous rendrait heureux !

Et prenant à deux mains le doux visage de la jeune fille :

— Tu voudrais bien, toi, n'est-ce pas ? murmura-t-elle avec émotion.

Puis, sans la laisser répondre, abaissant dans son anxiété l'orgueil de sa tendresse maternelle, elle se fit insinuante et flatteuse :

— Ma petite Suzanne, tu parleras à Jacques ; je me fie à ton affection pour lui, pour nous, à ton tact aussi. C'est si délicat ! Mais, de ta bouche, il peut entendre bien des choses : tu as de l'influence

sur lui, je t'assure, peut-être plus que nous qui avons l'autorité; tu serais sa sœur qu'il ne t'aimerait pas davantage. Mon enfant, obtiens de lui ce que nous désirons. Aide-moi à le retenir!

Ces véhémentes supplications, qui se renouvelaient fréquemment, bouleversaient Suzanne. Au cruel sentiment de son impuissance, à son angoisse déchirante de voir repartir Jacques s'ajoutait un remords chaque jour plus aigu. Quand elle voyait couler les larmes de sa tante, elle se demandait si son égoïsme et sa jalousie n'en étaient point responsables, car Germaine avait plu à Jacques, elle n'en pouvait douter, et Dieu sait ce qu'il eût pu en advenir, si elle ne s'était pas, dans un instant d'aveugle souffrance, jetée au travers des projets Montveillon.

Une seule pensée, espoir ou crainte, lui restait : le voyage de Jacques à Lyon. Il y verrait des officiers sans doute, et d'eux, elle avait tout à craindre, mais il reverrait aussi M^{lle} Givreuille, et dans un élan de générosité désespérée, Suzanne souhaitait parfois avec ardeur que la jeune Lyonnaise s'emparât à jamais de ce cœur rebelle, que tout son amour à elle n'avait pu emprisonner. Son chagrin serait plus affreux que la pire des séparations, mais, du moins, elle serait seule à souffrir, les larmes maternelles ne brûleraient plus son cœur comme un cuisant remords... Elle n'entendrait plus la voix brisée de sa chère protectrice lui répéter insatiablement les mêmes supplications :

— Ma Suzanne, il ne faut pas que Jacques reparte, c'est au-dessus de mes forces. Je ne pourrai pas repasser par les angoisses de l'année dernière... Je ne veux pas le dire à ton oncle, mais je me sens bien affaiblie, bien usée : dans l'état où je me trouve, ce ne serait pas un au revoir, si lointain fût-il, que je dirais à Jacques, ce serait le dernier adieu. Ne pleure pas, ma petite fille; j'ai tort de te parler ainsi, mais réellement, je suis à bout de forces, j'ai trop souffert, vois-tu, mon cœur ne peut plus contenir de nouvelles douleurs, il se briserait. Oh! mon enfant, parle donc, rassure-moi!...

Certes, il n'eût pas été besoin d'aussi poignantes excitations pour que la jeune fille mit toute son âme à retenir l'officier. Mais l'ardeur même de son désir paralysait ses efforts. Elle sentait son cœur battre trop vite chaque fois que seule avec son cousin, elle voulait lui parler et, la gorge serrée avant d'avoir dit un seul mot, elle n'osait risquer son dernier espoir.

Elle sentait qu'une fois lancée elle ne pourrait plus s'arrêter et qu'entre eux viendraient peut-être irrépressibles les phrases définitives, les mots qui ne s'effacent pas. Elle se disait surtout qu'elle courait elle-même au-devant de la douleur et jamais assez forte,

assez prête, elle reculait d'heure en heure, guettant toujours dans les yeux de Jacques, comme un gage de salut, la petite flamme inoubliée qui l'eût ravie et galvanisée.

Et les jours passaient, ces courtes journées jalousement comptées, sans qu'elle tentât de conjurer le péril. Chaque soir, elle se reprochait désespérément le temps perdu, et, le lendemain, elle ne parlait pas davantage.

NII

Appuyés tous les deux dans l'embrasure de la fenêtre, Jacques et Suzanne regardaient mourir le jour. La première neige jetait ses blancheurs dans l'ombre tombante, et, en la contemplant, ils oubliaient l'obscurité du petit salon. Mais Antoine entra et, avec lui, l'éclat brutal des lampes : un même instinctif mouvement arracha aux jeunes gens une exclamation de contrariété.

— Nous étions très bien sans lumière, dit Suzanne, la main sur les yeux.

Lestement Jacques fit retomber sur eux les lourds rideaux.

— Nous serons encore mieux ainsi, n'est-ce pas, Suzette ?

C'était vrai ; blottis tout près l'un de l'autre, ils sentaient glisser entre eux les souvenirs d'enfance.

— C'est comme quand nous étions petits et que nous jouions à cache-cache, te souviens-tu, Jacques ?

— Oui, ou lorsque nous nous racontions d'interminables histoires.

— Tu avais déjà le goût des aventures !

— Toi, tu étais déjà sentimentale !

Et, comme au lendemain de son retour, avec une voix douce de grand frère, il répéta :

— Prends garde, petite Suzon, tu te cultives pour la souffrance !

— Je ne souffrirai que si tu le veux, Jacques, répondit la jeune fille, trop naïvement passionnée pour être adroite, et se décidant brusquement à remplir sa mission. Tu sais bien que je ne vis que par toi, et non seulement moi, mais ton père, ta mère. Notre bonheur c'est toi, Jacques ! Ah ! je t'en supplie, ne nous quitte plus. Ce n'est pas possible que tu veuilles encore nous abandonner. Tu sais bien que tu es toute notre tendresse, toute notre joie, que nous n'existons que pour toi et par toi. Mais réponds-moi donc ? Dis-moi que tu resteras, Jacques, mon Jacques, je t'en conjure !

Les deux mains crispées sur le bras du jeune homme immobile et muet, elle cherchait en vain à lire sur son visage. La nuit bien

complète maintenant était tombée sur eux. Suzanne sentait sa cause perdue, elle essaya encore de la défendre, ne pouvant plus à présent retourner en arrière, vivre une heure de plus dans l'atroce incertitude.

— Tu ne peux pas nous refuser, tu ne peux pas partir pour toujours! Que veux-tu que nous devenions sans toi? Ah! recommencer ces années passées..., non, non..., c'est impossible! Tous les jours, toute la vie, attendre le facteur, faire le guet, compter les heures et, pour tout réconfort... une pauvre lettre tous les mois! Tu ne nous aimes donc pas, Jacques, pour vouloir recommencer ce supplice?..

Elle pleurait; il la prit doucement dans ses bras :

— Ne dis pas cela, je t'aime bien, petite Suzette, je t'aime trop, puisque, de jour en jour, je renvoie mon voyage à Lyon.

— Oh! reste alors, s'écria-t-elle, reste, et je ne pleurerai jamais, et je serai si heureuse, si heureuse, que ma vie entière ne suffirait pas à te dire combien je t'aime!

Elle poursuivit plus doucement :

— Ce n'est pas si dur enfin ce que je te demande. Nous aurions bien voulu t'avoir près de nous, à Bourg ou à Lyon; tu serais venu quand tu aurais pu, quelquefois le dimanche, continua-t-elle précipitamment, se rappelant d'un effort de volonté les recommandations de M^{me} Pontchanin; mais tu choisirais ta garnison naturellement, tu iras où tu voudras, même à Paris si tu le préfères. Tu prépareras l'Ecole de guerre. Ce n'est pas tout de se battre, vois-tu, tu as déjà fait plus que tous les autres, tu voudrais donc mourir là-bas?

— Ne serait-ce pas beau? Ne serais-tu pas fière de moi?

— Oh! si malheureuse, Jacques, trop malheureuse pour être fière. Si tu nous aimes, aie pitié de nous, songe à nous avant de te décider!...

— J'y ai songé, Suzanne, mais avant tout c'est à sa carrière que doit penser un officier. Sois raisonnable, ma petite chérie, ne cherche pas à m'ébranler, cela me fait tant de peine de vous quitter encore, et je compte sur toi pour consoler ma mère, pour m'excuser à ses yeux s'il en était besoin. Réfléchis, Suzanne, mets-toi à ma place et tu comprendras que je ne puis pas agir autrement. Il m'en coûte, je t'assure, et bien plus encore que je ne l'avais cru jusqu'ici, mais il le faut, et je...

— Ne dis pas cela, ne dis pas cela, supplia désespérément la jeune fille. C'est toi qui veux nous quitter, rien ne t'y oblige que ta propre volonté; tu as rempli, et au delà, ton devoir de soldat. Jacques, écoute-moi!

— A quoi bon, ma pauvre Suzette; Tu parles en enfant, et je dois agir en homme.

— Agis en fils aussi. Non, non, tes raisons sont mauvaises, je ne veux ni les écouter ni les croire. Ce n'est pas vrai tout ce que tu m'as dit, c'est un abominable jeu...

Cette fois, fatigué de la lutte vainement douloureuse, Jacques se redressa, desserrant les bras qui retenaient près de lui Suzanne palpitante.

— Il est inutile de causer plus longtemps, dit-il d'une voix contenue et froide qui creusait entre eux un abîme. Du moment que tu ne peux ou ne veux me comprendre, tout ce que je pourrais ajouter nous serait pénible à l'un et à l'autre sans aucun avantage.

Elle ne devina pas, à travers la raideur du geste et la sécheresse des paroles, l'émotion qui le gagnait malgré lui; elle ne comprit pas qu'il raidissait sa volonté contre l'entraînement de son cœur et que, jamais, il n'avait été plus près de céder.

— Tu as raison, répondit-elle, si profondément blessée que ses larmes s'arrêtèrent d'elles-mêmes, séchant sur ses joues brûlantes, et, relevant le rideau qui les isolait, elle traversa le salon désert et s'enfuit dans sa chambre, voulant avant tout cacher à M^{me} Pontchanin son visage bouleversé et lui laisser, au moins quelques jours encore, la lueur d'espérance qui lui tenait lieu de bonheur.

Assez tôt, elle saura. Assez tôt, comme Suzanne, elle pleurera les espoirs écrasés. Et il ne suffit pas d'être malheureux, il faut l'être par Jacques, par sa volonté inflexible et barbare. Il ne comprend donc rien, cet inexorable ambitieux, il ne sent rien, et les courtes joies de Suzanne n'étaient elles-mêmes qu'illusions? Comme elle le pleure pourtant, son rapide bonheur, si troublant, si troublé, qu'un mois à peine a vu naître et mourir, ces minutes fugitives où, sans se l'oser dire, elle se croyait aimée!

Elle pleure, elle pleure intarissablement, agenouillée dans l'ombre contre son lit, comme si ses larmes étaient une prière, une supplication suprême lancée vers Dieu. Pourtant, elle n'espère plus; ce n'est pas seulement un malheur, une souffrance qu'il faudrait conjurer : c'est le cœur même de Jacques qu'il faudrait transformer; c'est le Jacques d'autrefois, le Jacques de ses rêves et de ses souvenirs, le Jacques de son amour qu'il faudrait substituer au Jacques orgueilleux et dur qui s'est révélé aujourd'hui. Et cela, plus que la séparation, plus que tout, la fait souffrir : Jacques ne sait pas aimer.

XIII

Le lendemain, pendant le premier déjeuner, Jacques annonça qu'il partait le soir même pour Lyon. Au regard anxieux que lui lança sa tante, Suzanne comprit qu'elle ne pouvait plus se taire. Lorsque le léger repas fut achevé, elle s'approcha de la vieille dame, et, glissant la main sous son bras, l'entraîna doucement vers la porte.

— Je voudrais vous parler, tante, murmura-t-elle.

A peine la porte refermée, Suzanne, tendrement, embrassa la mère de Jacques; mais ce grand vestibule ouvert à tous ne lui semblait pas propice pour l'explication douloureuse.

— Voulez-vous que nous allions dans votre chambre? demanda-t-elle; nous ne serons pas dérangées.

— Viens vite, alors, car nous n'avons pas une minute à perdre, répondit M^{me} Pontchanin tout en montant fiévreusement le large escalier. Je t'avais bien dit, mon enfant, que, d'un jour à l'autre, Jacques partirait pour Lyon et qu'alors il serait trop tard. Je ne puis comprendre tes retards. Qu'attends-tu et qu'espères-tu, ma pauvre petite? J'aurais dû lui parler moi-même, et c'est évidemment ce que je ferai...

Suzanne la suivait sans répondre; mais aussitôt qu'elles furent toutes deux enfermées dans la chambre, elle coupa court à ces injustes plaintes, par un nouveau baiser plus long et plus compatissant.

— Je lui ai parlé, tante chérie; nous avons eu, hier soir, la conversation que je reculais toujours parce que je la redoutais tant... Et je n'ai rien obtenu, avoua-t-elle tristement; rien de plus que mon oncle, reprit-elle vivement, trouvant dans le visage bouleversé de sa tante le courage de mentir encore : il ne se décidera irrévocablement qu'après avoir vu ses camarades et le général Lanson... Il ne faut pas m'en vouloir, je lui ai dit tout ce qu'on peut dire : j'ai prié, supplié, pleuré; il ne voit que sa carrière et ne comprend pas notre peine. Chacun de notre côté nous répétons toujours la même chose, comme deux étrangers qui ne se comprennent pas. Nous ne lui demandions pas sa vie, pourtant, et c'est la nôtre qu'il emporte.

Elle s'arrêta brusquement, ne voulant pas accuser le fils devant la mère. Ses larmes coulaient maintenant, reniant le faible espoir qu'elle eût voulu maintenir.

Immobile, atterrée, M^{me} Pontchanin cherchait en vain, dans son désespoir, l'argument suprême; à l'acuité de sa déception, elle voyait combien elle avait compté sur l'intervention de Suzanne. « Si

elle a échoué, que pourrais-je obtenir? songeait-elle avec amertume; l'amour seul pouvait le retenir, et l'amour est impuissant ! » Elle ne doutait pas une seconde que Suzanne n'eût mis tout en œuvre pour conjurer la douleur prochaine; pourtant, elle préféra croire à son inhabileté plutôt qu'à l'insensibilité de Jacques.

— Tu n'auras pas su le prendre, essaya-t-elle sans conviction; les hommes, les jeunes gens surtout, sont si jaloux de leur indépendance! Lui as-tu bien répété tout ce que je t'avais dit? Qu'il serait parfaitement libre à Paris ou ailleurs, que...

— Oui, ma tante, je lui ai bien tout dit : je ne peux plus lui en parler, du reste, il ne m'écouterait pas.

La blessure de la veille saignait toujours dans son cœur, une sourde rancune de la dureté de Jacques faisait trembler sa voix.

— C'est moi qui lui parlerai alors!

Suzanne secoua doucement la tête.

— Il faudrait que ses chefs le détournent de partir, dit-elle, qu'ils lui montrent en France un brillant avenir. Si le général Lanson voulait...

M^{me} Pontchanin bondit sur cette idée.

— Tu as raison, je vais prier ton oncle d'aller avec Jacques à Lyon, de voir le général, les officiers... Ah! prions Dieu, ma chère petite, tout n'est pas encore perdu!

Mais le colonel ne voulut point, dans ce voyage décisif, accompagner son fils. Il lui avait promis de ne point peser sur sa décision. Dans sa scrupuleuse loyauté, il ne crut pas pouvoir, ne fût-ce que par sa présence trop révélatrice d'un impérieux désir, entraver l'indépendance qu'il lui avait garantie. Avec une rigueur douce et compatissante, mais inflexible cependant, il résista aux instances de sa femme, aux supplications muettes qu'il lisait dans les yeux de Suzanne. Sentant la douleur que causait son refus, il tenta au moins de l'expliquer, et il dit à sa femme :

— Tous mes vœux sont conformes aux vôtres. Je souhaite ardemment qu'il reste en France et mon plus cher désir est, vous le savez, d'éloigner de vous toute peine. Cependant je ne me reconnais pas le droit de peser sur la décision de Jacques, disons le mot, d'user de mon autorité pour lui imposer ma volonté. C'est toujours grave et dangereux d'empêcher un homme de vingt-sept ans de diriger sa vie, de la faire dévier, fût-ce par amour, du but idéal qu'il lui avait assigné. Cette responsabilité est si grande que je ne me sens pas le droit de l'assumer, ni vous non plus, ma pauvre amie, vous ne voudriez pour rien au monde que Jacques pût, un jour de déception ou de souffrance, vous accuser, même en pensée, d'avoir entravé sa vie et détruit ses espérances. Dès lors, il faut bien voir

la situation telle qu'elle est, et ne pas, par une contrainte morale, forcer notre fils à rester malgré lui, à renoncer à contre-cœur et avec des regrets qui ne feront que croître, à cette campagne dont il ne verrait d'ici que les avantages et les généreux entraînements. S'il se décide à rester, il faut vraiment que ce soit par sa volonté propre et avec la conviction que c'est mieux ainsi. Tout ce que je puis faire, ajouta-t-il, profondément ému du silence accablé et docile de la pauvre femme, c'est d'écrire à Lanson. Oui, cela je le puis ; je le prierai de parler sans parti-pris à Jacques des deux orientations possibles, de lui faire même valoir les avantages de l'Ecole de guerre, des travaux techniques si utiles aussi dans la carrière.

Il se tut, il aurait voulu pouvoir accorder davantage à la mère désolée, à cette femme douce et triste que seul l'amour maternel galvanisait par moment d'une ardeur passionnée. Certes, il s'en savait profondément aimé, la soumission même qu'elle lui apportait dans les circonstances les plus douloureuses lui en était une preuve constante, mais il se rendait compte pourtant que, du jour fatal où l'accident tragique lui avait dérobé ses enfants, quelque chose était mort en elle, surexcitant jusqu'au paroxysme la fibre maternelle si cruellement éprouvée. Et chez le colonel, une immense et tendre pitié avait peu à peu succédé à l'amour ardent qui, jadis, aux temps heureux, l'unissait à sa jeune femme.

Dans son dévouement attentif, il la traitait un peu comme un enfant malade et se rangeait toujours à son avis quand il ne croyait pas sa conscience en jeu ou l'avantage de Jacques. Car, d'une autre manière, mais tout aussi ardemment, il aimait ce grand garçon, fier, beau, brave et bon, généreux, intrépide et si séduisant avec son franc sourire qu'il était roi partout où il paraissait. Sa morne vie à lui, si bravement acceptée, le rendait exigeant pour son fils, et, se désintéressant de sa propre destinée, il voulait, comme une revanche, double part pour Jacques de bonheur et de joies.

De son côté, Suzanne, après bien des réflexions, des incertitudes et des révoltes, s'était décidée à écrire à M^{me} Montveillon. Elle espérait ainsi calmer les remords qui la torturaient et, peut-être au prix du plus douloureux sacrifice, permettre à une autre de retenir Jacques.

Le train qui emmenait le jeune homme emportait donc à la fois la lettre du colonel au général Lanson et la brève carte de Suzanne.

« Chère Madame, disait-elle, Jacques ne veut rien entendre. Je n'ai plus d'espoir qu'en vous, et aussi en M^{lle} Germaine qui, peut-être, voudra bien vous aider à retenir notre cher vagabond. »

XIV

Le colonel et Suzanne marchaient d'un pas vif sur la route gelée et raboteuse qui conduisait à Château-Rouge. Le docteur Gaspard s'était chargé de ramener le soir la jeune fille à Martigny et M. Pontchanin, après l'avoir conduite à l'entrée du château, devait pousser sa promenade jusqu'à Saint-Gervais et passer une heure auprès de sa vieille amie.

L'absence de Jacques s'était sensiblement prolongée. De Lyon, il avait poussé jusqu'à Paris, appelé par son capitaine, comme lui trop épris de gloire et d'aventures pour que l'on pût espérer rien de bon de ces entrevues prolongées, rien de favorable aux espoirs caressés. Sans rien préciser, Jacques écrivait pourtant de vagues excuses sur son retard : il était retenu à Paris par des considérations sérieuses, des renseignements incomplets encore, mais de la plus haute importance et pouvant avoir sur ses projets une action décisive. Aux questions anxieuses de ses parents, il avait répondu des phrases évasives, se retranchant sur la discrétion absolue qui lui avait été recommandée.

M^{me} Montveillon avait écrit aussi, mais sa réponse, banale et gênée, se bornait à assurer Suzanne de sa sympathie et de sa bonne volonté.

Ainsi s'était passée la première quinzaine de décembre, lente et inquiète, dans l'espoir, chaque jour déçu, du retour, dans l'effroi de la décision prise déjà peut être par le jeune officier, et qui, pour Suzanne comme pour son oncle, n'apparaissait pas douteuse. Seule M^{me} Pontchanin se leurrerait volontairement d'une illusion tenace :

« Je ne lui ai pas encore parlé moi-même, se disait-elle, ni son père ni Suzanne n'ont mis à le convaincre l'ardeur que j'y saurai mettre. Quand il comprendra, il ne voudra pas me causer cette insoutenable douleur de le voir partir encore... »

Par un tacite accord, le colonel et la jeune fille s'unissaient pour la distraire et l'encourager. A quoi bon pleurer d'avance un malheur inévitable, et puis, sait-on jamais ? Tant qu'un projet n'est point réalisé, il reste place pour un doute, et si arrêtée que fût la volonté de Jacques, quelque obstacle pouvait survenir qui l'entravât au dernier moment. Suzanne pensait à Germaine, et cette incertaine consolation, cette suprême et douloureuse espérance, en exaltant son ardeur de sacrifice et d'expiation, la soutenait pourtant et l'aidait à dominer devant ses parents la tristesse mortelle qui l'étouffait. Seule dans sa chambre, le soir, elle avait parfois des crises de chagrin violent ou d'accablement déses-

péré. Mais devant son oncle et sa tante elle affectait une tranquillité ferme et confiante bien loin de son cœur. A présent qu'elle avait pénétré toute l'ardeur et l'étendue de son amour pour Jacques, elle n'osait plus parler de lui comme autrefois. L'intensité même de ses sentiments les recouvrait d'une apparence calme et mesurée dont s'irritait presque M^{me} Pontchanin.

La mère de Jacques, sans se l'avouer, en voulait un peu à Suzanne de n'avoir point su éveiller chez le jeune homme une tendresse plus ardente que toutes les ambitions. Elle ne se demanda pas si l'amour qui n'avait pu pénétrer le cœur de Jacques n'avait point atteint celui de l'orpheline, et se laissa aisément tromper par son apparente sérénité.

Le colonel, moins absorbé par ses propres impressions, fut plus près de soupçonner la vérité. La gêne si nouvelle de Suzanne pour parler de son cousin, la modération de ses termes alors qu'il ne pouvait douter de la vivacité de ses désirs, ne lui parurent pas naturelles, mais il s'efforça de soutenir la courageuse attitude de la jeune fille et de l'arracher par des occupations extérieures au chagrin qu'il lui soupçonnait.

— Je te laisse à la porte, dit-il à sa nièce comme ils arrivaient tous deux à l'entrée ouverte à tout venant du jardin délabré de Château-Rouge. Je ne te dis pas : amuse-toi bien, mais plutôt amuse-les bien ! C'est une après-midi de joie que tu donnes à ces pauvres petites. A ce soir. Le docteur m'a promis de te ramener avant sept heures.

— A ce soir, mon oncle, bonne promenade.

Suzanne s'engagea seule dans l'avenue tapissée de feuilles mortes et d'aiguilles de pins.

Depuis sa grande tristesse, ces visites lui coûtaient ; elle ne se sentait point de force et de gaieté pour écouter les naïfs babillages, raconter des histoires, inventer des jeux. Deux fois déjà, elle avait surpris, fixé sur elle, le grave regard de Lina. La petite fille ne lui avait rien demandé, mais elle avait mis sur sa main un long baiser pensif. Suzanne souffrait tellement que son cœur lui semblait se durcir sous la douleur, s'insensibiliser à tout ce qui n'était pas Jacques. Elle comprenait, pour la première fois, que la bonté fût une vertu parfois difficile et méritoire, et ce n'était plus par un tendre élan qu'elle venait à Château-Rouge, mais par un acte de volonté réfléchi. Et puis, dans sa piété confiante, elle espérait, au fond de l'âme, que Dieu lui-même serait son débiteur de joie : elle se redisait, en marchant, les paroles célestes : « Ce que vous ferez à ces petits pour l'amour de moi, c'est à moi-même que vous le faites... Un verre d'eau donné en mon nom... » En se donnant elle-

même aux mendiants de bonheur, ne forcerait-elle point Dieu à le lui rendre un jour?

Des cris de joie, des baisers fous, accueillirent son arrivée, et de se sentir tellement la bienvenue, la désirée, lui réconforta un peu le cœur. Avec le despotisme si familier aux enfants, les trois petites s'emparèrent d'elle, se pendirent à son cou, s'installèrent sur ses genoux et lui racontèrent en grands détails les menus faits de leur vie monotone : Miss avait la migraine et n'avait pas paru de la journée; les confitures étaient épuisées et il n'y avait que des noix sèches pour tout dessert; le petit chat s'était perdu, et d'ailleurs retrouvé; et puis, elles avaient reçu une lettre de leur mère, qui était malade et allait à Nice pour se soigner.

Suzanne tressaillit en entendant ces petites voix détachées et indifférentes raconter comme un fait divers cette maladie de M^{me} Lucquier. Aucune inquiétude, aucune tendresse ne vibrail dans leur accent; cependant, ces enfants n'avaient pas un cœur sec, elles avaient sans doute aimé leur mère. Il se pouvait donc que l'amour mourût de n'être point compris!... Une nouvelle tristesse s'appesantit sur l'âme de Suzanne.

— Il faudra prier pour votre maman, mes chéries, dit elle doucement.

— Pourquoi? demanda étourdiment Georgette.

— Vous me dites qu'elle est malade.

— Ah! oui, mais elle est toujours malade, maman; je crois que ça l'amuse; elle ne reste pas étendue comme Lina, puisqu'elle va à Nice. Si elle était très malade, elle resterait dans son lit.

— Ce n'est pas bien, Georgette, ce que vous dites là. On peut être malade de bien des façons, et, en tous cas, les enfants doivent toujours prier pour leur mère.

— Oui, et pour tous ceux qu'on aime, ajouta Lina; je prie tous les jours pour vous, Suzie.

— Si nous jouions à pigeon-vole? proposa Annie, que la conversation n'amusait pas.

— C'est cela! c'est cela! s'écria Georgette.

Les trois petites groupèrent leurs chaises basses autour de Suzanne, et leurs index tendus sur les genoux de la jeune fille, attendirent, les yeux brillants de plaisir.

— Pigeon vole! commença Suzanne.

Tous les petits doigts s'élancèrent en l'air :

— Georgette vole!

Au milieu des éclats de rire, la porte s'ouvrit brusquement, et un homme aux traits fins, enveloppé d'un manteau de fourrure, parut sur le seuil.

— Papa! s'écria Lina.

— Mes petites filles! dit-il d'une voix tendre et lassée en leur tendant les bras.

Les trois enfants coururent à lui et se jetèrent impétueusement à son cou, tandis que Suzanne se levait, très embarrassée. Les premières caresses échangées, M. Lucquier s'approcha d'elle et la salua profondément.

— Je devine Mademoiselle de Chagny, dont les enfants m'ont si souvent parlé.

— Oui, papa, c'est Suzie! Quel bonheur qu'elle soit justement ici le jour de votre arrivée. Vous ne la connaissez pas? Et nous l'aimons tant, elle est si bonne, elle joue avec nous, elle fait tout ce que nous voulons.

Les petites babillaient toutes à la fois, très excitées. Pourtant, devant la pensée de sa grande amie, Lina demanda, plus calme :

— Et maman, comment va-t-elle?

Le sourire s'éteignit sur les lèvres de M. Lucquier.

— Je l'ai laissée à Lyon, où elle se reposera quarante-huit heures avant de poursuivre son voyage. Elle est assez souffrante, mes enfants, c'est ce qui l'a empêchée de venir vous embrasser avec moi.

— J'aime encore mieux que vous soyez venu seul, déclara Georgette, au moins nous vous aurons tout à nous.

Il y eut un silence embarrassé. M. Lucquier jeta sur Suzanne un regard contraint; la jeune fille aurait voulu s'éloigner, mais c'était impossible, elle ne pouvait rentrer seule à pied à Martigny dans cette journée de décembre où la nuit allait venir si vite. Pourtant elle s'approcha de la fenêtre, chercha des yeux son manteau. Lina vit son geste et vint à elle.

— Oh! ne partez pas, supplia-t-elle, je suis tellement heureuse de voir à la fois vous et papa, tout ce que j'aime le plus au monde... avec mes sœurs... et maman, acheva-t-elle sans conviction.

M. Lucquier intervint à son tour. Presque aussi embarrassé que Suzanne, il la remercia des soins et de l'affection qu'elle prodiguait aux fillettes.

— Vous leur donnez le rayon de soleil que je suis incapable de mettre dans leur vie, dit-il tristement. Nous sommes si peu maîtres de notre destinée.

Il semblait vouloir s'excuser confusément, lui, le père qui délaissait ses enfants, devant cette étrangère prodigue de tendresse et de dévouement.

— Je ne savais pas que vous deviez venir aujourd'hui, Monsieur,

dit Suzanne, et je regrette vraiment de rompre l'intimité de..

Il ne la laissa pas achever et reprit avec quelque chaleur :

— Mademoiselle, je serais désolé que vous ayez cette pensée. Je suis heureux, au contraire, de vous rencontrer ici. J'ai tant à vous remercier et depuis si longtemps. Si mes courses à Château-Rouge étaient moins rares et moins rapides, je n'aurais pas attendu, croyez-le bien, que le hasard me permette de vous dire ma respectueuse reconnaissance.

— Je n'y ai aucun droit, Monsieur, je vous assure. J'aime tant vos petites filles, c'est une joie pour moi de les voir.

— Vous êtes bonne !

Ce mot banal eut sur les lèvres de M. Lucquier une valeur profonde et grave qui émut le cœur douloureux de Suzanne. Elle regarda plus attentivement le père de Lina et le trouva très différent de l'image préconçue qu'elle s'en était faite. Quoiqu'il lui eût paru très jeune au premier instant à cause de sa soyeuse moustache blonde et de son teint pâle, elle reconnaissait maintenant à la meurtrissure des paupières, au pli désenchanté et las des lèvres fines, à toute la physionomie fatiguée et comme effacée, qu'il avait passé l'âge de la jeunesse ardente et vigoureuse.

Il caressait les fillettes avec une tranquille douceur, les laissait parler plus qu'il n'interrogeait et attardait sur la pauvre taille mal faite de Lina un regard de tendresse résignée et douloureuse. Non, cet homme n'était pas l'ambitieux au cœur dur, que Suzanne avait supposé. Mais pourquoi alors abandonner, ainsi que des orphelines, ces trois enfants avides d'affection ? Pourquoi surtout laisser dépérir Lina, sans un effort pour l'arracher à la difformité et peut-être à la mort ? Les anciennes colères de Suzanne se rallumèrent à demi pour s'éteindre aussitôt. Toutes ses forces, toutes ses ardeurs étaient broyées par son intime souffrance, accaparées par son amour ; elle ne pouvait plus vivre et sentir que pour Jacques, et elle lui abandonna sa pensée répondant, de loin en loin, un mot distrait aux enfants qui s'efforçaient de la mêler à leur conversation.

Heureusement, le docteur Gaspard arriva plus tôt qu'on ne l'attendait. Il avait trouvé chez lui la carte de M. Lucquier et s'empressait de le venir voir à Château-Rouge. Les deux hommes s'isolèrent pour causer plus librement et quand le docteur Gaspard se retrouva seul avec Suzanne dans la petite voiture qu'il conduisait lui-même, il ne dissimula pas ses impressions.

— Ma pauvre Suzanne, je crains bien que vos petites amies ne deviennent tout de bon orphelines, leur mère m'a l'air en bien mauvais état, d'après ce que m'a dit M. Lucquier.

— Ah ! vous la croyez très malade ? demanda Suzanne sans grand intérêt.

— Je le crains. Elle a une maladie de cœur très aiguë, cette femme-là ; pour moi, elle était condamnée déjà l'année dernière, la seule fois où je l'ai vue, du reste. Mais on aurait pu la prolonger avec des soins raisonnables. Elle n'a jamais voulu en faire qu'à sa tête ; à présent même, elle ne se rend pas compte de sa situation.

— Va-t-elle mourir sans voir ses enfants ?

— Non, M. Lucquier les lui conduira demain à Lyon, il voulait savoir si Lina ne souffrirait pas du voyage. Mon Dieu, évidemment ce ne lui sera pas bon, mais il y a des circonstances où il faut surmonter les difficultés. La petite en sera quitte pour rester complètement étendue à son retour pendant quelques jours. Franchement ce pauvre Lucquier me fait de la peine, il a plus que sa part de soucis et d'afflictions.

— Est-ce que vous trouvez Lina plus souffrante ? demanda Suzanne un peu inquiète.

— Plus souffrante, non certes. Elle l'était bien davantage à son arrivée à Château-Rouge, vous ne l'avez pas vue alors, un vrai spectre ! Depuis, l'air de la montagne, une vie calme et régulière et beaucoup de docilité à se laisser soigner, la pauvre petite, ont sensiblement raffermi sa santé générale. Mais vraiment, il y a des moments où l'on se demande si c'est une œuvre utile et humaine de prolonger une vie pareille !

— Vous croyez qu'elle ne guérira jamais, qu'elle sera tout à fait difforme ? interrogea Suzanne anxieuse.

Le docteur allongea une moue significative, qui, sans trahir le secret professionnel, indiquait cependant trop clairement ses craintes.

— Pauvre petite ! murmura Suzanne, j'espérais toujours qu'en grandissant, en se fortifiant ; elle se redresserait, que sa jambe s'allongerait... Toute une vie comme cela, c'est trop triste ! Vous avez raison, docteur, il eût mieux valu qu'elle ne la vécût pas !

— Peut-être, mais nous médecins nous n'avons pas le droit de laisser mourir ceux qu'on nous charge de guérir. Et puis, qui sait, je puis me tromper. On a vu des cures si merveilleuses !

— Si elle avait été soignée au début..., car, enfin, elle n'est pas infirme de naissance, hasarda Suzanne.

— Ah ! oui, c'est là la grande responsabilité, je dirai presque le crime, car ruiner la santé, l'avenir, la vie entière d'un enfant, par insouciance, incurie et négligence, c'est le martyriser sans risques ni remords..., du moins, reprit le docteur, regrettant déjà ses paroles, le résultat est le même pour l'enfant. Quant aux parents,

ce n'est pas à moi ni à personne de préciser leur responsabilité. Je serais même porté à croire que les circonstances ont dans ce cas-ci la plus large part. En tous cas, M. Lucquier est si malheureux de l'état de sa fille, qu'il ferait tout au monde pour l'améliorer. Ce n'est pas le zèle qui lui manque, c'est plutôt la suite dans les traitements, cette minutie attentive des soins quotidiens qui n'est pas l'affaire d'un homme occupé surtout.

Il se tut pour ne pas accuser plus directement la mère.

— Mais personne ne lui imposait ces occupations qui l'empêchaient de sauver Lina ! s'écria Suzanne.

Et brusquement laissant déborder son cœur sans vouloir le trahir.

— Ah ! que je comprends peu la façon dont on prétend vivre ! Personne ne semble vouloir du bonheur. M. Lucquier immole ses enfants à la vaine satisfaction d'être député. M^{me} Lucquier donne sa santé et sa vie à des plaisirs mondains que déjà elle doit abandonner. Georges Givreuille sacrifie sa jeunesse et ses goûts pour augmenter une fortune dont il ne sait que faire... et personne, personne ne songe à être simplement heureux.

Le docteur secoua la tête d'un air pensif.

— Ils sont peut-être les sages, cependant ! Il est plus facile d'atteindre un but matériel et mesquin que votre grand rêve idéal de bonheur, ma petite Suzanne. Tenez, Georges Givreuille arrivera sûrement au chiffre de millions qu'il s'est assigné.

— Qu'en aura-t-il de plus, je vous le demande, s'il a moins de liberté que le dernier de ses ouvriers, si, plongé du matin au soir dans ses chiffres et ses machines, il ne connaît rien des joies et des douceurs de la vie ? Et M. Lucquier, que lui importent ses succès de député..., au cas où il en aurait..., s'il voit, la mort dans l'âme, dépérir sa femme et sa fille ? Et elle, cette femme sans cœur qui n'aime pas ses enfants, qu'a-t-elle aujourd'hui pour la soutenir ? Et alors, acheva-t-elle, la voix tremblante, même ceux qui voudraient être heureux ne peuvent plus.

— Toute cette noire philosophie, reprit le docteur en souriant, parce que Jacques veut absolument chercher à l'autre bout du monde le bonheur qui l'attend au coin de son feu...

Suzanne rougit vivement.

— Je ne parlais pas de Jacques en ce moment.

— Mais nous y pensions tous les deux, et je ne vous donne pas tort, ma chère enfant. Mais que voulez-vous, il n'est pas aisé de faire vouloir à un homme ce qu'il ne veut pas..., et il vaut encore mieux qu'il ait du caractère, bien qu'on en souffre quelquefois.

Le docteur se lança dans un long monologue sur les idées générales qui lui étaient chères, sans que Suzanne, retombée à ses

pensées, cherchât à l'interroger. A Martigny cependant, une joie l'attendait, joie troublée et anxieuse sous forme d'une dépêche annonçant l'arrivée de Jacques pour le lendemain.

XV

Mais ce retour si impatiemment désiré n'apporta point de joie dans la vieille maison. Tout de suite Jacques pressé de questions raconta ses projets, les promesses obtenues, les engagements pris, et M^{me} Pontchanin elle-même sentit crouler ses dernières espérances.

En grand secret, avec des phrases inachevées, des sous-entendus pleins de mystère, Jacques disait l'organisation d'une campagne prochaine, l'entraînante ambition d'une conquête nouvelle, là-bas, en pleine Afrique. Un territoire immense, facile à prendre, où, pour peu que nous tardions, d'autres sans doute nous devanceraient. D'ailleurs, il ne fallait pas s'effrayer. Il ne s'agissait que d'une simple promenade dont Jacques reviendrait aussi vite assurément que s'il eût été en garnison à Quimper ou à Mont-de-Marsan. Ses parents devaient donc se réjouir avec lui de la faveur qui lui permettrait cette brillante et facile expédition.

— Alors, c'est une chose faite? avait demandé le colonel.

— Je n'ai pas ma nomination naturellement, mais je puis y compter. Je dois envoyer ma demande officielle pour le 1^{er} janvier et au ministère on m'a promis d'y faire droit.

Le colonel n'avait pas insisté. Suzanne avait réprimé toute protestation. Seule, M^{me} Pontchanin avait tenté un suprême et inutile assaut. Les journées s'écoulaient lentes, douloureuses et contraintes. Ces dernières semaines qui passèrent trop vite cependant imposaient à chacun une réelle torture. Chaque jour était un pas de plus vers l'irrévocable voulu par Jacques et que Suzanne comme M^{me} Pontchanin était impuissante à conjurer. Seul le colonel, par une opposition formelle, eût pu arrêter le départ de son fils, mais il ne s'en reconnaissait point le droit et, quoiqu'il lui en coûtât, s'inclinait devant la décision du jeune homme.

On arriva ainsi jusqu'au soir de Noël. Toujours bienveillants, M. et M^{me} Pontchanin partirent à l'avance pour prendre dans leur voiture une vieille fermière éloignée du village et que, de tradition, ils conduisaient ainsi chaque année à la messe de minuit. Jacques et Suzanne devaient un peu plus tard se rendre à pied à l'église, car le temps était clair et sec.

Mais cette heure de solitude assurée qui, un mois auparavant, eût été si douce aux jeunes gens leur semblait, ce soir-là, écrasante

et pénible. Plus terrible que l'ombre légère de Germaine aujourd'hui évanouie, il y avait entre eux, maintenant, une sourde hostilité faite de regrets, de reproches, de rancunes, faite surtout d'un grand élan de leur cœur brutalement refoulé.

Suzanne, dans l'absolutisme de la jeunesse et de la souffrance, ne voyait dans l'implacable résolution de Jacques qu'un égoïsme féroce, un orgueil désordonné, une sécheresse de cœur monstrueuse. Elle ne se doutait pas que, sans vouloir y sacrifier son légitime rêve de gloire, le jeune officier s'était pourtant laissé prendre au charme de son amour naissant et qu'il ne brisait pas sans déchirement ce lien fragile prêt à le retenir. Son insistance passionnée lorsqu'il avait annoncé son départ, sa brusque raideur quand elle comprit l'inutilité de ses prières froissèrent le jeune homme : groupant dans sa pensée ombrageuse tous les arguments de son amie et, s'en exagérant la portée, il crut à un complot contre sa liberté, contre la chère indépendance, dont il était jaloux. Dans chaque caresse de sa mère, dans chaque parole de son père, il crut voir une sorte de mainmise, d'empiètement sur sa volonté, sur sa libre disposition de soi-même.

Il se rappelait alors avec une amertume révoltée cette phrase si souvent redite par le colonel, qui avait été en quelque sorte l'exergue et la devise de toute son éducation : « Mon fils, je m'applique à mettre en toi et entre tes mains tout ce qui peut faire un honnête homme et un homme heureux. A toi ensuite de faire usage des matériaux que je te donne et à diriger ta vie. » Et de fait, jusqu'ici, il n'avait rencontré nulle entrave. Lui-même et lui seul avait choisi sa carrière. A peine le colonel, ancien polytechnicien, avait-il vaguement désigné l'Ecole qui lui restait toujours chère, ses préférences à lui pour Saint-Cyr avaient prévalu sans la moindre difficulté. Pareillement, pour le choix de sa garnison, et même lors de son grand départ pour le Tonkin, si sa mère n'avait pu lui cacher sa douleur, il ne s'était heurté à aucune opposition ; à son retour, il est vrai, il avait trouvé toute blanche la jolie chevelure fine, si brune encore deux ans auparavant. Mais pour calmer un doute inquiet, il s'était dit que l'âge seul avait fait son œuvre normale. Et voilà qu'aujourd'hui on voulait entraver sa vie, que des tendresses excessives et maladroitement s'arrogeaient le droit de l'arracher à son idéal, à son but, à sa destinée. Certes il ne se laisserait pas faire. Une vie d'homme ne se remplit pas avec des baisers ; il y faut de l'action, de grandes et nobles actions. Il se sentait créé pour la lutte et pour la conquête. Pour remplir sa destinée, il ne reculerait devant aucun obstacle.

Quand la voiture emportant ses parents eut enfilé la longue

avenue de tilleuls où la lueur des lanternes glaçait de rose la neige immaculée, Jacques referma la lourde porte de chêne et suivant Suzanne qui rentrait au salon :

— Cela ne t'ennuiera pas cette promenade nocturne avec moi? demanda-t-il.

— Par la neige et le clair de lune? Oh, non! Ce me sera un souvenir pour les autres Noël, ajouta-t-elle à demi-voix.

Déjà mal disposé, l'officier fronça le sourcil à cette vague insinuation et, brusquement, se décidant à prendre les devants.

— Pour moi aussi, pour moi surtout, ce sera un cher et précieux souvenir. Tu l'auras toujours, toi, la délicieuse poésie de cette nuit de Noël dans notre Jura, par la neige et par les étoiles, comme tu le dis. Moi, que me réserve l'avenir? Je l'ignore. Peut-être un peu de gloire, à coup sûr bien des peines, bien des sacrifices, bien des dangers, bien des déboires. Mais c'est mon devoir, à moi, homme, de mener cette vie de déchirement et d'énergie.

Il parlait sans grande conviction, désirant seulement se faire plaindre par Suzanne, sachant bien que, dans un cœur de femme, la pitié exclut les reproches.

Mais la jeune fille eut un petit sourire résigné et sceptique.

— C'est le devoir que tu t'es choisi; les sacrifices que l'on s'impose soi-même sont toujours supportables.

— Tu te trompes, reprit-il vivement, il y a des sacrifices que l'on s'impose parce qu'on *doit* se les imposer, et ce courage volontaire et actif vaut bien, j'imagine, une passive soumission à la fatalité.

Suzanne ne répondit pas; elle aurait eu beaucoup à dire cependant, mais elle sentit qu'entre la thèse générale défendue par les paroles de Jacques et le cas particulier qui les occupait tous deux, trop de malentendus pouvaient se glisser.

L'officier, un peu désappointé de ne se heurter à aucune protestation, poursuivit en tisonnant la grosse bûche embrasée :

— Les destinées ne peuvent être les mêmes pour un homme et une femme, les devoirs sont différents, le bien même et le mal ne sont pas identiques pour tous deux.

— Oh! laisse échapper Suzanne, ce qui est le mal pour l'un ne saurait être le bien pour personne.

— Tu te trompes encore. Ainsi le bien pour toi, ton devoir très doux est de rester bien douillettement dans ce nid que tu aimes, pour ton bonheur et celui des autres. Ton devoir est d'être heureuse! Sois au moins indulgente et bonne à ceux qui en ont de moins faciles.

Suzanne ne sut pas plus longtemps se contraindre au silence :

— Jacques, tu veux que je te plaigne ou plutôt que je t'excuse

et te défende auprès de ta mère, dis-le donc nettement, cela sera plus digne de nous deux. Eh bien, oui, je le ferai, pour elle plus que pour toi, car ici ce n'est pas toi que je plains, oh ! non, il est toujours facile de se forger de chimériques devoirs pour étayer une fantaisie ou un caprice... Non, laisse moi parler, c'est la dernière fois, tu feras ce que tu voudras après ; tu sais bien que tu es libre, que jamais ta volonté n'a été contrainte, même par notre tendresse. Donc, tu partiras, mais pas sans savoir la peine profonde que tu laisses derrière toi, l'inquiétude, le tourment, l'angoisse, l'angoisse affreuse du vide de tout ce qu'on aime. Toi ici, c'est le bonheur, c'est le soleil, c'est la joie. Toi parti, il semble que la pierre des sépulcres retombe sur nous trois... Oui, je te comprends, nous avons vécu pourtant pendant ces deux années, c'est vrai, mais notre vie était suspendue à toi, à tes lettres, à ton retour surtout. Nous comptons les semaines et les jours. Chaque soir, en m'endormant, je me sentais d'un pas plus près de toi. Tout ce que je faisais, tout ce que j'apprenais, tout ce que j'aimais, c'était pour toi, pour t'intéresser et te plaire au retour, pour que tu m'aimes mieux... Toutes mes pensées, toute ma vie te furent une perpétuelle consécration, tu étais mon idole et tu laisses mon ciel vide ! Oh ! Jacques, Jacques, je t'en supplie !

Elle s'arrêta brusquement, effrayée des mots qui montaient à ses lèvres, confuse de ce qu'involontairement elle avait déjà dit.

— Et je ne te parle que de moi, reprit-elle plus calme, ce qui est encore le moindre. Mais tes parents ? Peux-tu t'aveugler à ce point de n'avoir pas vu leur cher espoir ? Que de fois ton père n'a-t-il pas dit, durant ces derniers mois : « Je fais ceci, je prépare cela pour qu'à son retour Jacques trouve tout en bon état. C'est lui désormais qui s'occupera des affaires, c'est lui qui décidera, qui aménagera, qui règlera. J'attends l'avis de Jacques, je mettrai tout entre ses mains. » Pour toi, il a lutté contre la vieillesse envahissante, contre la fatigue et la maladie, pour être encore jeune avec toi, pour t'aider dans ta vie en te donnant la sienne : pour toi, il est allé, lui qui ne sort jamais, à Lyon, à Paris, à Marseille, renouer d'anciennes amitiés militaires, il pensait te soutenir ainsi ! il t'aime tant, tu es tout pour lui, tu es son passé devenu l'avenir, tu es la vie qu'il aurait voulu vivre, tu incarnes ce qu'il aime, tu symbolises ce qui l'enthousiasme, la patrie, la gloire, l'énergie, la race, le nom ! Tu es son fils, enfin !

— C'est justement pour cela qu'il m'approuve au fond.

Mais Suzanne poursuivit sans l'entendre :

— Et tu veux l'abandonner ! Tu ne diras pas qu'il est incapable de te comprendre. C'est un homme lui, il a été comme toi et

plus que toi un brave et courageux officier; il a aimé la France autant que toi, et, mieux que toi, il a aimé sa mère. Il a eu le courage de tous ses devoirs et de tous les sacrifices! Crois-tu donc que les vertus militaires dispensent de toute autre, et que le courage physique prime la valeur morale?

— Tais-toi, interrompit Jacques brusquement, tu deviens injuste et dure. Penses-tu vraiment que, si ma mère était seule au monde, je l'abandonnerais sans remords? Mon père a rempli, quoiqu'il lui en coûtât, son devoir filial, je ne veux certes pas diminuer son mérite, mais sois sûre que, le cas échéant, j'eusse agi comme lui. La situation est absolument différente. Mes parents ne sont ni malades ni seuls; ils ont auprès d'eux ta jeunesse pour les égayer et ta tendresse pour les entourer. Quoi que tu en dises, ils sont, vous êtes tous trois parmi les heureux de ce monde. Comprends-le donc, chacun doit vivre sa propre vie; c'est une flatteuse mais terrible chimère que de vouloir, sur un seul homme, enter trois existences. Je ne voudrais pas te dire des choses dures, bien loin de là, mais c'est m'aimer mal que de cramponner ainsi votre vie à la mienne au risque de la faire couler. Aimez-moi moins si cet amour doit vous faire souffrir; ne vous attristez pas quand la seule ombre à mon bonheur est de croire que vous n'êtes pas heureux. Ecoute-moi, poursuivit-il impérieusement, arrêtant un geste de la jeune fille, tu m'accuses d'être égoïste parce que j'ai de la vie un autre idéal que toi, parce que je ne prends pas d'enthousiasme le rôle que tu m'avais assigné dans le paradis de tes rêves. Mais, réfléchis un instant, chacun se fait du bonheur une vision différente, et, si tu refuses de comprendre la mienne, de quel droit veux-tu m'imposer la tienne? Faut-il donc sacrifier ma vie à orner et distraire celle des autres?

— Tu as raison, avoua Suzanne blessée; nous n'avons point de droit sur toi, nous nous exagérons ceux de notre affection; oui, tu as raison, la véritable affection doit tout donner sans jamais rien demander. J'aurais dû m'en souvenir. Tu as dit la vérité : nous ne pouvons prendre ta vie pour notre bonheur, puisque le tien est loin de nous. Excuse-moi, j'ai été lente à comprendre. Je croyais, si longtemps j'avais cru que tu nous aimais comme nous t'aimons!

— Mais je vous aime. Certes, je vous aime de tout mon cœur. Seulement, non moins que ma famille, j'aime ma patrie; à elle d'abord je veux me dévouer : c'est notre grand devoir, à nous, soldats.

— Je ne nie pas les grands devoirs, mais il peut y avoir parfois autant de vaillance à remplir les petits! Et puis, laissons les grands mots, je te prie, personne ne songe à t'enlever à la patrie, tu eusses pu la servir sans la quitter, d'autres le font.

— Ah! oui, la belle carrière! capitaine à quarante ans! Et quelle existence! Ce n'est plus être officier, c'est être fonctionnaire! Je suis soldat pour me battre.

— Et tu te bats pour quoi, pour quelle cause?

— Pour la gloire, n'est-ce pas assez?

Suzanne ne se contient plus. Oubliant le calme factice qu'elle s'était imposé à grand peine, elle s'écria :

— Nous y voilà! C'est un mot noble et sonore, mais ce n'est qu'un mot, ce n'est pas la vie, ce n'est pas la juste récompense, c'est encore moins le but. Pour la gloire, tu te crois le droit de tuer des hommes, tes semblables, de leur arracher leur pays, d'abîmer des familles et des peuples dans les larmes et dans le sang? Mais tu ne vois donc pas que la guerre est monstrueuse dès qu'elle n'est plus la guerre sainte de la défense, que tu ne dois lever que l'épée qui protège, que tu ne peux tuer que pour sauver des vies. La guerre pour la conquête, la guerre pour la gloire est criminelle!

— Tu vois rouge, ma pauvre Suzanne. Si je ne savais que tu es emportée par ton extrême affection, je ne pourrais, vraiment, t'entendre parler ainsi!

Debout, les traits contractés, l'officier avait peine à conserver son calme. Un instant, il reprit tout son ascendant sur Suzanne.

— Pardonne-moi, je ne voulais pas te blesser, dit-elle humblement; je retire les mots qui t'ont peiné, mais, vois-tu, je ne puis pas penser autrement; il y a des choses que tout le monde admire et qui me révoltent, des choses qu'on trouve belles et qui me semblent injustes; je ne le dis jamais; ce soir, le chagrin a trop largement ouvert mon cœur : tout s'en est échappé. Excuse-moi, j'ai peut-être tort, mais je ne puis pas être autrement. Je t'aime trop, Jacques, je le sais bien, il faut me le pardonner, et puis la pensée de recommencer la vie de ces deux ans, c'est si épouvantable! Et pour ta mère encore plus!

Et elle reprit, avec une douceur navrante, son inépuisable plainte :

— Si ton départ me désespère, ce sera pour elle un effondrement. Tu n'as pas vu, toi, ces lentes journées de ton absence, tu ne peux en deviner la morne, l'étouffante tristesse. Tous les jours pareils, avec une unique pensée : Que fait-il? Où est-il? Et encore, nous avons l'espoir; nous nous disions : « Il nous reviendra enfin, et alors il nous restera. » Nous faisons de si beaux rêves... Je n'ose pas même te les dire... A présent, nous ne pourrons plus espérer, nous ne pouvons plus que craindre..., craindre pour toi..., pour eux aussi...

Elle se tut, et comme à son tour il ne lui répondait pas, elle put

croire un instant qu'il se rapprochait d'elle, que sa grande émotion le pénétrait enfin, ébranlant sa volonté cruelle.

Avec une ferveur poignante, elle recueillit cette lueur indécise de son fuyant bonheur, sans oser le mot qui, au risque de le perdre, eût pu le confirmer. Il se taisait : tremblante, elle respecta ce silence que son désir ardent peuplait de tacites promesses, seulement, dans son besoin de plaider encore sa cause, elle glissa sa petite main brûlante sur celle de son ami. Lentement, avec un respect et une gravité profonde, comme s'il sentait tout le don qu'était le geste irréséchi de Suzanne, Jacques l'éleva jusqu'à ses lèvres et y mit un baiser.

Le vieil Antoine entra... C'était l'heure de partir; dans le vestibule, la lanterne était prête, ainsi que les manteaux, et jamais le vieux serviteur ne soupçonna de quel poids cette arrivée inopportune devait peser sur la destinée de ses maîtres.

Le charme était rompu. Sur la route neigeuse, illuminée par la lumière dansante des lanternes, des groupes ininterrompus se rendaient à l'église, chantant à pleine voix de joyeux Noël. Un grand souffle de fraternité tombait de la sérénité du ciel clair sur cette foule émue par un même sentiment de foi et de mystique confiance. Familièrement, les paysans parlaient, cette nuit-là, aux jeunes châtelains, et, heureux de ce rapprochement, ils leur firent jusqu'à l'église illuminée une trop fidèle escorte.

Mais à mesure que, pour d'autres qu'elle, tombaient des lèvres de Jacques les paroles banales et étrangères, Suzanne sentait avec douleur s'amincir et se distendre le fil ténu qui avait un instant rapproché leurs deux âmes.

La minute précieuse était passée irrémédiablement. Trois semaines plus tard, Jacques s'embarquait à Toulon.

C. NISSON.

La suite prochainement.

LES PÈRES BLANCS

DANS LES POSSESSIONS AFRICAINES FRANÇAISES¹

Les pages qui vont suivre n'ont pas pour objet de présenter une étude complète, une vue d'ensemble sur les œuvres diverses des Pères Blancs, mais d'en essayer seulement une esquisse rapide, en suivant dans son évolution la carrière de Mgr Hacquard, vicaire apostolique du Sahara et du Soudan français. Il a semblé que de larges emprunts faits à son journal de voyage et à sa correspondance, à des lettres intimes écrites au jour le jour sans apprêt et sans fard, et dans lesquelles il se révèle avec les plus belles qualités françaises, feraient voir, mieux que tout discours, comment les missionnaires d'Alger sont formés dans les vertus de l'apostolat à l'école du fondateur de leur Société, le grand cardinal Lavigerie, et dans quel esprit ils continuent, marqués pour toujours de sa forte empreinte, à travailler pour notre religion et notre patrie au Sahara et au Soudan, dans les postes plus rapprochés et plus ingrats des deux Kabylies et au milieu des ruines de Carthage.

La Société des missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, aujourd'hui connus partout sous le nom de Pères Blancs, fut établie en 1868. C'est une des fondations les plus belles et les plus fécondes de Mgr Lavigerie, à qui l'Afrique du Nord doit tant d'œuvres admirables. L'archevêque d'Alger n'avait pu songer, sans frémir en son cœur d'apôtre, au grand nombre d'âmes qui, dans les immenses territoires de nos possessions africaines et leur prolongement, ressortissaient à sa juridiction spirituelle, mais échappaient à toute influence chrétienne. Pour atteindre ces pauvres infidèles et les attirer à la foi et aux vertus de l'Évangile, il eut l'inspiration de créer « une Société de clercs séculiers, voués aux missions d'Afrique, vivant en communauté, pratiquant la même règle et liés entre eux et à l'œuvre commune par le serment de se

¹ D'après le journal de voyage et la correspondance de Mgr Hacquard, ancien vicaire apostolique du Sahara et du Soudan.

consacrer à ces missions africaines ». Les membres de cette Société ne font aucun vœu de religion. « Vous dites dans votre lettre, écrivait le 13 février 1881 celui qui devait être Mgr Hacquard, que nous sommes des religieux : c'est un égarement manifeste, comme dirait le Coran; nous n'avons que le serment de stabilité dans la Société et d'obéissance aux supérieurs commandant selon les règles. »

Le grain jeté dans le champ du père de famille est devenu un grand arbre et, aujourd'hui, après trente-cinq années d'existence, la Société des Pères Blancs compte dix évêques, plus de trois cents Pères et Frères; elle a des postes nombreux dans toute la Kabylie, au Sahara, au Soudan, et dans la région des grands lacs, et plusieurs de ses missionnaires ont abreuvé de leur sang les sables arides du désert qu'ils allaient évangéliser.

La maison-mère de la jeune Société est établie à quelque 10 kilomètres de la ville d'Alger, dans la vallée de l'oued el-Harrach, près du bourg de Maison-Carrée. Elle est adossée à une colline couverte de vignobles florissants et renommés, d'où le regard s'étend sur la baie d'Alger dont on aperçoit les flots bleus, les blanches voiles, les navires et leurs panaches de fumée, puis, sur les flancs de la colline, les maisons blanches d'Alger, les hauteurs de Mustapha, celles de Bouzaréah avec Saint-Eugène, et, fermant l'horizon, la blanche coupole du sanctuaire de Notre-Dame d'Afrique; tandis que, à l'opposé, la vue embrasse la plaine de la Mitidja coupée seulement dans le lointain par le phare et le cap Matifou.

C'est dans cette calme et riante solitude que sont envoyés les jeunes gens qui se destinent à l'apostolat des missions d'Afrique. Le noviciat de Maison-Carrée est alimenté par les élèves qui viennent isolément des petits ou des grands séminaires, mais surtout par les écoles apostoliques fondées et dirigées par les Pères Blancs eux-mêmes.

Le jeune Auguste Hacquard arrivait du diocèse de Nancy après avoir terminé le cours de ses études littéraires au petit séminaire de Pont-à-Mousson. Malgré sa belle intelligence et la vivacité naturelle de son esprit, il avait passé pour ainsi dire inaperçu parmi ses condisciples, sans laisser présager à personne ce qu'il pourrait être un jour. Selon la pittoresque expression de l'un de ses maîtres, « il économisait pour plus tard ». Parmi ses condisciples de même classe, un grand nombre profitèrent plus vite et plus tôt; Auguste Hacquard, beaucoup plus jeune que la plupart d'entre eux, devait tarder plus longtemps à montrer les fruits de l'instruction qui lui fut donnée.

Il eut pour directeur de conscience le futur cardinal Mathieu et c'est, sans doute, dans ces intimes confidences qu'il forma son âme à des habitudes de piété grave et sérieuse, encore que discrète et ennemie des manifestations inutiles, et surtout à une dévotion profonde et sereine à la Sainte Vierge. A mesure que le jeune séminariste grandissait, sa vocation ecclésiastique s'affirmait davantage et ne fit jamais doute pour personne. Dès son arrivée en Afrique, Auguste Hacquard montra bien qu'il avait trouvé sa voie et, sans tarder, il consacra toutes les énergies de sa jeunesse à la grande œuvre de sa formation apostolique.

Dans cette école préparatoire de Maison-Carrée, l'aspirant missionnaire continue sa formation spirituelle et emploie la plus grande partie de son temps à l'étude théorique et pratique de la langue arabe. Dès les premiers jours du noviciat, il apprend par l'usage les locutions les plus fréquemment employées; en classe, on voit les règles, et, au bout de quelques semaines, on parle arabe en récréation, et il est même recommandé d'employer cette langue exclusivement. « Pour les commençants, écrivait le jeune novice, ce qui paraît un obstacle infranchissable, c'est d'apprendre le *Miserere* ou plutôt l'*Irrhammi iallahou*; je vous avoue que je ne le sais pas encore, je commence à peine à jeter deux ou trois mots dans chaque verset. Ce sont, bien entendu, les plus drôles que l'on retient les premiers, et les injures mieux que les compliments. Tous savent dire *ber-cl-Kelb*, le mot favori des Arabes, avant de savoir les paroles du signe de la croix : la nature humaine est toujours la même ! »

Mais c'est surtout dans leurs promenades aux environs que les novices des Pères Blancs s'exercent à la pratique de la langue arabe, soit en visitant les gourbis, soit en liant conversation avec les groupes nombreux qui viennent à Maison-Carrée pour le marché du vendredi. « A chaque groupe il faut nous arrêter, chacun voulant nous baiser la main à tous; ils sont musulmans, mais ils connaissent les Pères de leur pays où il y a de nombreux postes, et leur reconnaissance va à tous ceux qui portent l'habit religieux. Ils vénèrent beaucoup les marabouts français et ils disent souvent : « Vous êtes bons comme Allah !¹ »

En même temps qu'ils étudient à fond la langue arabe, les futurs missionnaires s'initient progressivement à la connaissance des indigènes et à la vie apostolique. Un jour, c'est une excursion rapide aux villages arabes chrétiens de la plaine du Chélif. « Par une merveille de bienveillance du Père Supérieur, il y a eu cette

¹ Maison-Carrée, 19 octobre 1878.

année, pour les novices, quarante-huit heures de vacances. Nous sommes partis le lundi 4 août, à six heures du soir, en chemin de fer jusqu'au bord de l'oued Rouina, où l'on nous déposa sains et saufs vers une heure du matin. De là nous gagnâmes le village de Saint-Cyprien où chacun se coucha de son mieux autour de la maison des Pères, ayant la moitié du burnous pour matelas, l'autre moitié pour couverture et un soulier recouvert du capuchon pour oreiller. On dormit ainsi jusqu'au lever du soleil. Puis les Pères du poste nous conduisirent visiter les Arabes des douars environnants qui nous reçurent avec enthousiasme. Le cheik nous fit un immense plat de couscous ; il était excellent. Le plat en lui-même est aussi intéressant que le mets, car tous les deux sont de nationalité arabe. Il est en bois, il a au moins deux pieds de diamètre ; c'est une sorte d'auge ronde autour de laquelle chacun s'accroupit, et après le *Benedicite* ou mieux *Bismillah* (au nom de Dieu), que les Arabes n'omettent jamais, chacun fait travailler mains et mâchoires. On a soin de ne pas découvrir le fond du plat, c'est la *Baraka* ou bénédiction de Dieu laissée par les visiteurs : ce sera la part des femmes qui, durant le repas, ne doivent pas se montrer hors du *gourbi* ou de la tente. Inutile de dire que les repas se prennent en plein soleil, devant l'habitation et sur une natte. Les Arabes appellent ces deux villages des enfants arabes, — Saint-Cyprien et Sainte-Monique, — la tribu des Oulad M'rabout, des fils du Marabout. L'un d'eux était silencieux et regardait au fond de la vallée le village de Saint-Cyprien. « A quoi penses-tu, Ben-Kheir, lui demanda un de nos Pères. — Je pense, dit-il avec son flegme arabe, que depuis que le monde existe, on n'a jamais vu que Dieu et le grand Marabout d'Alger, ton père, donner ainsi à des enfants abandonnés des terres, des maisons, des bœufs. Tous les chrétiens, ajoutait-il, seront damnés, mais, vous autres, vous ne le serez pas, vous êtes croyants du fond du cœur ; c'est pour cela que vous aimez tant les Arabes ; vous connaissez Dieu, vous faites plus de bien que nous. — Dieu est saint et très grand, repartit le Père, ceux qui croient et font le bien seront sauvés. — Ceux qui font le bien ! Ah ! c'est le bien que vous faites, vous, pour nous tous quand nous sommes malades, et les Marabouts, — les Sœurs, — pour nos femmes. Ce que vous faites, nos pères et nos mères ne le feraient pas. Je l'ai dit, Marabout, vous êtes des saints. Jamais on n'avait vu jusqu'ici des hommes comme vous, et vous êtes venus nous faire du bien. C'était la volonté de Dieu. C'était écrit¹. »

Ges voyages n'allaient point toujours sans quelque danger ou,

¹ Maison-Carrée, 12 août 1879.

du moins, sans alerte. Au retour d'une excursion dans la petite Kabylie et chez les tribus arabes environnantes, le jeune missionnaire écrivait : « Les Arabes sont très agités. Nous n'étions qu'à deux jours de marche des tribus révoltées de Tiaret et de Teniet-el-Haad ; les Arabes disaient que si Bou-Amama pouvait passer les montagnes de l'Ouarsenis et entrer dans la plaine du Chélif, il ne manquerait pas de partisans. Cependant, nous n'avons pas été inquiétés parce qu'ils voyaient que nous les comprenions et que nous les connaissions. Une fois, cependant, entre autres, le péril fut extrême. La caravane avait été invitée par un caïd à venir dîner chez lui ; il avait préparé un immense couscous, un dîner arabe en grande pompe et cérémonie. Il faisait très chaud, et les scolastiques, assis à l'ombre à 50 mètres de sa maison, attendaient le soir pour partir, quand le caïd arrive d'un air mystérieux et, abordant le supérieur :

« Cheik, lui dit-il, tu es là avec tes enfants et le soleil baisse, baisse, baisse !

« — Eh bien ! c'est tout ce que nous voulons ; quand il aura baissé suffisamment, il fera moins chaud, nous partirons.

« — Et que dirait-on de moi s'il t'arrivait malheur, quand tu es mon ami depuis des années, que tu as demeuré ici, et qu'aujourd'hui tu as honoré ma maison en y amenant ces jeunes gens. Y penses-tu ? Tu me connais, couche chez moi, tu es comme chez toi, et je réponds de vous tous.

« — Que veux-tu qu'on nous fasse ? Nous voilà vingt hommes vigoureux.

« — Que sert la vigueur quand on n'a ni chevaux ni fusils ? Seriez-vous encore plus forts, que quatre Arabes, derrière une broussaille, vous tueraient tous avec vingt balles ; tu me comprends ?

« — Tu as donc entendu quelque chose ? Il y a un complot ?

« — J'ai dit ce que j'avais à dire ; couche chez moi, je t'en prie ; tu sais, les Arabes sont mauvais pour les chrétiens dans ce temps-ci ; et puis, tu connais El Hadj Ahmed, c'est assez.

« — Cela suffit, dit le Père, je te remercie de ta fidélité qui ne s'est jamais démentie à mon égard ; plus que jamais nous sommes amis, et pour profiter de ton avertissement, nous partons à l'instant.

« Alors le caïd appela son fils qui vint avec deux magnifiques chevaux et ils nous escortèrent jusqu'à ce qu'ils nous crurent hors de tout danger. Ce Hadj Ahmed, dont il nous parlait, est un autre caïd, un vieux fanatique qui a fait tuer un missionnaire l'année dernière. A cause de cela, son fils, qui a probablement fait le coup, est emprisonné depuis un mois ; c'est pourquoi son père est furieux et jure de se venger sur les missionnaires. Il n'aurait pas été

étonnant qu'il tramât quelque chose contre nous : mais le bon Dieu veille sur ses missionnaires et les protège¹. »

C'est ainsi que les jeunes étudiants de Maison-Carrée, après les labeurs pénibles d'une longue année consacrée tout entière à de graves études, essaient leur endurance, donnent déjà la mesure de leur savoir-faire et de leur savoir-dire dans leurs relations avec les indigènes, apprennent les tours familiers et les subtilités de la langue arabe parlée, cherchent à rivaliser avec eux par la dignité de leur attitude, à les égaler, en un mot, par la finesse et la gravité tout orientale de leur parole et l'impassibilité de leur visage, comme ils leur ressemblent déjà par le costume.

Ce blanc costume arabe, qui valut aux missionnaires de Notre-Dame d'Afrique le nom si connu dans nos possessions africaines et si populaire de Pères Blancs, Auguste Hacquard, qui devait être, — pour ne point parler des vivants, — parmi ceux qui l'honorèrent le plus, et qui se montra toujours si fier de le porter, se donnait un jour la joie, relevée d'une légère pointe d'ironie, d'en énumérer à ses amis les diverses parties. « La gandoura, dit-il, est évidente et n'a pas besoin de démonstration. Le rosaire encore plus, et le burnous est assez connu. Ce qui l'est moins, c'est la monumentale coiffure qui entoure mon chef. Vous dites que c'est un turban : erreur profonde ! Le turban est turc, mais jamais un Arabe ne le porte. C'est un *haïck*, qui comprend quatre parties : d'abord une calotte en gros feutre ou en palmier tressé, dont la seule utilité est de donner un point d'appui solide au reste de l'édifice : elle est dure comme du bois. Par dessus se met la calotte rouge ordinaire, la chéchia. Vient alors le *haïck* proprement dit qui est une pièce de cotonnade blanche très légère, longue de 6 ou 7 mètres environ. On en laisse pendre un mètre sur le dos, le reste s'enroule autour de la chéchia et par dessus, en le faisant passer une ou deux fois sous le menton. Quand on veut produire de l'effet, on en prend assez long pour couvrir ensuite tout le reste du corps. Enfin, pour maintenir le tout, il y a une corde en poil de chameau. La mienne est très modeste, elle n'a que 15 mètres : un Arabe qui veut poser en mettrait bien le double² ! »

Poser, c'est là précisément le souci perpétuel de l'Arabe et comme sa seconde nature ; et pour aller à lui, il ne suffirait point d'emprunter son habit si l'on n'avait, en même temps, pour la solennité de son attitude étudiée, un respect sans défaillance. « C'est si intéressant d'être au milieu des Arabes ou des Kabyles

¹ Maison-Carrée, 10 août 1881.

² Maison-Carrée, 16 novembre 1880.

et d'essayer déjà un peu de la vie de mission. Le seul ennui, c'est qu'avec les Arabes, il faut toujours poser; pour nous surtout c'est nécessaire, car ils s'attendent à trouver en nous des sages consommés, mais des sages à leur manière, c'est-à-dire des hommes constamment composés, excepté quand ils font un récit, car alors c'est tout le contraire : la voix, l'œil, le geste, l'expression de la physionomie, tout s'anime, tout parle, ils sont vraiment éloquents. Les autres écoutent avec un calme parfait, et quand le narrateur s'arrête pour faire de l'effet, un des personnages bien vus de l'assemblée répète lentement la dernière phrase pour la faire goûter aux auditeurs, au besoin même il la commente. Me voyez-vous au coin de la tente ou du gourbi faire cette comédie? Quand j'y pense, cela me donne une si forte envie de rire, que je fuis cette idée comme une tentation, car si j'allais manquer de gravité, quel scandale !¹ »

Il n'est point rare qu'avant d'être envoyés en mission active, les jeunes Pères soient détachés, à divers titres, au service des maisons d'éducation de la Société. Dans ces postes d'attente, leur savoir-faire se révèle, leur expérience se mûrit; en façonnant les jeunes âmes, confiées à leurs soins, ils achèvent de se préparer eux-mêmes à toutes les exigences de leur futur ministère apostolique auprès des indigènes. C'est là le rêve des missionnaires, comme c'est la raison d'être et la vocation propre de chacun d'eux. Le P. Hacquard, arrivé très jeune en Afrique, dut attendre, dans les écoles apostoliques de sa société, jusqu'à l'âge canonique du sacerdoce; puis, comme ses débuts avaient été pleins de promesse, on continua, trop longtemps à son gré, de le retenir dans l'enseignement des belles-lettres.

Sans doute, il est heureux et fier du sort qui lui est fait, il s'y attache par raison, il s'y dévoue; mais sa résignation ne l'empêche pas de désirer une vie plus conforme que le professorat aux rêves de sa jeunesse et aux aspirations de son âme : « Oh! les murs! les maisons de pierres! Comme j'en ai horreur! Quand aurai-je la tente en poil de chameau ou la hutte de roseaux? Francement, cette vie d'enseignement me déplaît bien et je ne passe pas de journées sans être obligé de faire des actes de résignation pour y tenir. Cependant j'y suis, et il faut y rester au moins cette année. Les Blancs délivrent les nègres de l'esclavage et s'asservissent eux-mêmes aux exigences de la civilisation! On n'est pas libre de coucher sur le point de terre qu'on voudrait, parce qu'on a un tas de pierres appelé maison, qui ne se déplace pas. L'homme est l'esclave de la pierre. Oh! sainte liberté! Les sauvages sont plus

¹ Maison-Carrée, 8 juillet 1881.

hommes que nous ; je prie tous les jours pour l'extension de la sauvagerie et l'extinction de la civilisation, bourreau de l'humanité ¹ ! »

Et ces paroles ne sont pas, chez le missionnaire, seulement l'expression enthousiaste d'un sentiment fugitif inspiré par les premières ardeurs de son récent sacerdoce ; elles révèlent ses plus intimes et ses plus persévérants désirs, qui, cent fois, avant d'être satisfaits, se retrouveront, refrain incessant, sous sa plume. « Avec la meilleure volonté du monde, je me sens bien des fois au-dessous de ma tâche. Les grâces d'état ne suffisent pas pour être improvisé professeur de littérature. Ce qui réellement y supplée un peu, c'est l'application des élèves. Ils sont studieux, sages, dociles et bien intelligents. Mais supposez-moi faisant le même cours l'année prochaine, par conséquent mieux préparé, je ne me plaindrais encore que tout juste assez pour rester par obéissance. Cette vie n'est pas ce que j'ai rêvé, en venant dans la Mission : la terre ensoleillée, le mouvement, le grand air, les Arabes, leur belle existence, voilà ce qui me poursuivra toujours, tant que je serai ici, ou dans une position analogue. Ces maisons sont nécessaires et il y a beaucoup de bien à y faire. Mais on est toujours porté à dire : Pourquoi un autre n'est-il pas à ma place ? Il est vrai que les autres en diraient autant et voilà ce qui me fait patienter en attendant le désert ². »

A la fin de 1890, les vœux du missionnaire n'étaient point encore réalisés : le P. Hacquard se trouvait toujours à l'École apostolique de Saint-Eugène d'Alger.

A la fonction de préfet des études et de directeur, il joignait alors celle de chef de fanfare et, à ce titre, en un jour devenu historique, il apporta son concours à l'œuvre patriotique du cardinal. Le toast fameux que Son Eminence devait, disait-elle, improviser, avait été laborieusement préparé dans les jardins de la résidence de Saint-Eugène et le directeur du petit Séminaire avait été le témoin et aussi le confident des angoisses du prélat. Ce discours, on le sait, devait être retentissant : il fut suivi d'une non moins retentissante *Marseillaise*. Et le P. Hacquard en avait donné le signal ! Il avait tenu le bâton de chef d'orchestre ! Peut-être même, avait-il, aux bons endroits, soutenu les jeunes musiciens, ses élèves, des notes éclatantes de son cornet à pistons, dont il jouait avec un entrain et un art merveilleux. Il prit donc sa part de toutes les amertumes qui, dès lors, tombèrent à flots pressés sur son vénéré « Fondateur et Père ». Dans une lettre où il fait, avec une vivacité que les circonstances expliquent et justifient, la confi-

¹ Saint-Eugène, 8 octobre 1884.

² Saint-Eugène, 26 mai 1885.

dence de toutes ses plus intimes pensées sur ce brûlant sujet, il avoue sans détour ni regret sa franche coopération : « Tu as dû entendre parler du fameux toast de notre cardinal. Qu'en dit-on ? J'ai joué cette terrible *Marseillaise*. Je ne trouvais pas cela si scandaleux ¹. »

Quelques jours après, le P. Hacquard était envoyé par le cardinal à Biskra : c'était la vraie vie de mission qui allait commencer ; elle devait être féconde et glorieuse. Et c'est le grand honneur des Pères Blancs d'avoir donné un tel missionnaire à nos possessions africaines.

Sans tarder, le P. Hacquard cherche à se créer des relations avec les indigènes. Il n'attend pas que ceux-ci viennent à lui, il fait les premiers pas, il va vers eux, et si les premières entrevues ne sont pas toujours chaleureuses, du moins sont-elles une étape nécessaire dont il se plaît à conter les incidents :

« *Biskra*, 22 janvier 1891. — Hier, dans un village de l'oasis, je me suis permis d'entrer dans la classe d'un marabout qui enseigne le Coran à la jeunesse : grand émoi du maître, curiosité de son auditoire : on est toujours heureux de voir la classe troublée pour un moment ! Je causai amicalement avec lui un instant, et surtout je le déconcertai en lui récitant quelques-unes de ses prières musulmanes qu'il me demandait avec une sorte de défi, — parce que les chrétiens n'y sont pas ménagés. Que je lui parle arabe et que je connaisse son Coran mieux que lui, c'était déjà surprenant ; que je sache leurs prières, c'était pire ; mais que j'en fasse assez peu de cas pour lui débiter sans émotion les passages qui nous visent, comme on rapporte une mauvaise plaisanterie, les dédaigner à ce point-là et en rire à la barbe des marmots qui ouvraient la bouche pour mieux voir et entendre, le vieux maître et ses adjoints en étaient piqués, mais sans oser éclater ; l'un d'eux me reconduisit assez loin en causant religion et surpris de me voir connaître un Dieu unique, le paradis et l'enfer et autres points si subtils que personne ne les ignore. Ces gens-là nous prennent pour des brutes en fait de religion, car les chrétiens qu'ils voient habituellement leur en font cette idée-là. Pour eux, les chrétiens sont des hommes qui ne prient pas et qui, par conséquent, ne connaissent pas Dieu. Honte pour nous de leur donner ce scandale et honte, d'autre part, de tolérer et de favoriser ces écoles de marabouts, foyer de haine contre nous. Vous concluez peut-être, ajoute le P. Hacquard, que nous sommes ici dans une grande nécessité et que vous devez bien nous aider, en faisant descendre sur nous une pluie de grâces aussi abondantes que le Sahara est

¹ Saint-Eugène, 9 janvier 1891.

aride, ou mieux des puits artésiens de grâces, toujours fournissant et ne tarissant jamais. »

En même temps, le P. Hacquard, dans l'intérêt de sa mission sans doute, mais encore plus peut-être par la sympathie naturelle qu'il éprouva toujours pour nos officiers des postes avancés du Sahara et du Soudan, commençait à nouer avec eux des relations que la droiture de son caractère, la largeur de ses vues, sa belle et franche allure, sa vie et sa gaieté toutes françaises devaient rendre faciles et agréables.

On sait que le cardinal Lavigerie avait tenté, vers cette époque, la création d'un ordre nouveau, tout ensemble religieux et militaire, celui des Frères armés du Sahara, qui, dans la pensée de son fondateur, devait faire la police du désert et créer des lieux de refuge contre les brutalités esclavagistes. La tentative était généreuse : on dut bientôt se convaincre qu'elle serait irréalisable. Ce fut le P. Hacquard qui présida, sous les ordres directs du cardinal, aux débuts de cette organisation laborieuse. « J'ai du travail nuit et jour, de temps en temps une petite lessive du cardinal qui ne laisse pas d'être très paternel et très confiant avec moi ; quand on veut être bien tranquille et ne rien faire, je comprends qu'on n'aime pas venir près de lui, il n'y fait pas bon ; mais quand on désire faire ses premières armes sous un chef actif, vigoureux, d'une intelligence qui subjugue et par dessus tout d'un homme de Dieu, alors on est à bonne école et c'est plaisir d'être manié par cet homme-là, pourvu qu'on ne soit pas une demoiselle, car s'il est exigeant, il estime les hommes de caractère et de dévouement ¹. »

Dans ses visites aux oasis voisines, le missionnaire rencontrait souvent des souvenirs chrétiens : « J'ai vu hier, à 20 kilomètres au sud, à Sidi-Okba, une mosquée, lieu de pèlerinage célèbre, très vaste, à sept nefs, sur le plan des vieilles basiliques africaines, faite toute entière avec des matériaux enlevés à des églises. Le gardien me disait avec un certain orgueil : « Telle porte, si bien « ouvree, vient de la mosquée des anciens chrétiens de tel endroit, « les colonnes de telle et telle autre, etc., la tradition en est « parfaitement sûre. »

« Il y avait à Biskra, continue le Père, un évêque qui fut, un moment, le doyen des évêques de Numidie. Biskra s'appelait Veskera ou Vescera ; aujourd'hui, les Arabes disent Beskra, c'est le même nom. Le fils du caïd, qui m'accompagnait à Sidi-Okba, me montrait, chemin faisant, dans tout ce groupe de petites oasis qui sont du gouvernement de son père, le fameux Ben Gana, une foule de ruines ou de souvenirs romains dont la plupart sont chrétiens.

¹ Biskra, 12 février 1891.

Il était fier comme un conquérant, bien qu'il y mît une grâce tout arabe, et bien aise de faire voir à ses sujets les deux plus beaux chevaux de son père; et à Sidi-Okba quel couscous homérique! et pimenté! au point que les larmes nous venaient aux yeux: c'est alors le fin du fin¹ »

Une autre fois il écrit: « Un brave Arabe d'une oasis située à une dizaine de lieues d'ici m'arrivait à cheval hier matin, m'apportant un panier de figues et ce petit sac que sa femme m'a fait. Et tout cela n'est rien à côté de la réception qui m'attend dans son oasis quand je voudrai bien aller le voir. J'irai dès que j'aurai le temps. C'est un très brave homme pour un Bédouin, et il y en a comme cela plus qu'on ne le pense. Ils sont ordinairement si maltraités par les Européens que quand ils trouvent quelqu'un qui s'intéresse amicalement à eux, ils sont d'abord tout étonnés, puis ils ne savent comment lui témoigner leur reconnaissance. J'ai quelques clients de ce genre-là qui sont devenus mes amis; j'aimerais mieux leur confier ma vie que ma bourse, car il ne faudrait pas les exposer à une tentation trop forte, mais dans un pays où l'on voyage beaucoup, il est bon d'avoir des amis partout². »

Le supérieur des Frères armés du Sahara eut bientôt des amis dans toutes les oasis où il avait passé, et par delà encore. La cordialité du marabout français, son air de dignité, son endurance, la finesse et la promptitude de ses répliques, la sûreté de son jugement, le charme de sa parole vive et imagée, sa parfaite connaissance de la langue arabe et jusqu'à je ne sais quel accent local qui souvent le faisait prendre par les indigènes eux-mêmes pour l'un d'entre eux, mais, par-dessus tout cela, son infatigable bonté, attiraient au missionnaire les plus chaudes sympathies et des amitiés dévouées; dès qu'il lui faudrait entreprendre quelque lointaine expédition, précédé de sa réputation, recommandé par ses amis ou accompagné par eux, il pouvait concevoir de sérieuses espérances de succès.

« Aller de l'avant toujours », tel était, dès cette époque, on le voit, le désir du missionnaire; telle était, autant que cela dépendait de lui, sa résolution bien arrêtée. Ce fut sa maxime préférée et le principe recteur de tout son ministère apostolique. Plus tard, au Soudan, ce sera la même vie errante à la recherche des postes à établir et des âmes à sauver. « J'erre de ville en ville, écrira-t-il alors, de royaume en royaume, plutôt en Jean-Baptiste qu'en courtisan; plaise à Dieu que ce soit en précurseur! » Précurseur, il le fut tout d'abord au Sahara, cherchant à connaître

¹ Biskra, 3 février 1891.

² Biskra, 9 août 1891.

les indigènes et à se faire connaître d'eux, gagnant bientôt leur confiance par la droiture de son caractère et l'exercice de la charité chrétienne; il étudie leurs traditions, leurs mœurs, leurs légendes, et il devient bientôt, sans aucun doute, l'un de nos Africains les mieux renseignés sur l'état d'âme des diverses populations sahariennes. Les jugements qu'il porte sur elles, encore qu'ils soient empreints parfois d'une indulgence extrême, peuvent être regardés comme une règle toujours sûre, et ses croquis, scènes ou tableaux, par leur pittoresque intense, par la sincérité de leurs couleurs, excellent à donner la vision de la réalité. Ainsi que les esquisses des maîtres, les plus simples billets du P. Hacquard révèlent un rare talent d'observation et une merveilleuse intelligence.

« *Ouargla*, 15 décembre 1891. — Nous passons notre temps à courir les tribus campées autour d'Ouargla, pour soigner les malades et faire des connaissances, afin d'avoir sous la main des hommes assez sûrs quand nous voudrions voyager et nous avancer davantage dans le Sud. Nous sommes bien reçus et parfois avec un vrai enthousiasme; on nous accable de dattes et de lait, c'est tout ce qu'ont ces pauvres gens, et on nous en apporte à la maison plus que nous ne pouvons en consommer; encore nous donnent-ils leurs dattes les meilleures et de bon lait de chamelle. Ce sont pourtant de vrais brigands que nos paroissiens, prêts à tuer père et mère, et leurs mines sont peu rassurantes. Si tu me voyais au milieu d'eux, et surtout si tu entendais le charmant langage que nous parlons ensemble, tu te demanderais s'ils ne vont pas m'assassiner; pourtant, j'ai beaucoup d'amis parmi eux, surtout les caïds ou chefs de tribus. L'un d'eux est mon élève et vient prendre des leçons de français chez moi, quand je ne passe pas à sa tente pour les lui donner. Ce n'est cependant pas un modèle d'assiduité, car ses fonctions ne le lui permettent pas. Ainsi, il a été absent du 10 novembre au 3 décembre. Le 8 novembre, des Touareg venaient, à 40 kilomètres au nord de Ouargla, enlever deux cents chameaux au pâturage appartenant à la tribu de Béni-Thour, — c'est la tribu de mon élève. Aussitôt on avertit le chef de poste de Ouargla, qui réunit les caïds et en envoie trois avec leurs cavaliers à la poursuite de ce rezzou. Le temps d'aller dans le Sahara chercher leurs bêtes et de se réunir, ils partirent le 10 au soir. Ils avaient ordre d'aller à la poursuite jusqu'à un puits nommé Hassi-Meseggem qui est à 400 kilomètres d'ici, au sud, et s'ils n'avaient rien pris, de revenir quand même, le pays étant trop dangereux au delà. Mais arrivés là-bas, et voyant toujours la piste, le plus vieux des trois caïds, qui était chef de la bande, ne put se résigner à rentrer :

« O mes enfants, cria-t-il aux autres, est-ce que ces chiens vont toujours se moquer de nous? Ils viennent nous prendre nos troupeaux, comme si nous ne savions plus faire parler la poudre. Faut-il que leurs femmes chantent que les tribus soumises à la France n'ont plus d'hommes, et que les Français nous ont mangé le cœur? Non, s'il plaît à Dieu, nous ne rapporterons pas la honte dans nos tentes, et les femmes des Touareg chanteront le chant de la mort. » Il faut les connaître, continue le Père, pour se figurer quels cris, quelles imprécations ont dû répondre au vieux chef. On laissa là ceux dont les montures étaient fatiguées, les autres continuèrent, au nombre de trente-cinq. Le onzième jour, ils atteignirent les Touareg pendant la nuit; malheureusement, ceux-ci purent s'enfuir, laissant derrière eux tout leur butin et soixante chameaux leur appartenant. Nos gens ramenèrent donc le tout et rentrèrent triomphalement à Ouargla.

« Comme je les félicitais :

« — Non, me dirent-ils, il nous manque d'avoir rapporté trois têtes. »

« En effet, les Touareg étaient trois de noble race et huit d'une tribu de serfs. Les trois têtes des chefs auraient fait bon effet dans le paysage. Ils ont bien tué une dizaine d'hommes en route, mais ce n'étaient pas des hommes de race; « ces chiens ne méritaient pas que nous descendions de nos méhara pour cueillir leurs têtes ».

« Tu vois, ajoute le P. Hacquard, que nos paroissiens sont un peu différents de ceux de mon village natal, et que moi qui suis le curé, je fais bon ménage avec tous ces maires, les caïds, qui sont pourtant plus ou moins marabouts; nous ne nous en entendons que mieux. Le plus grand compliment qu'ils puissent me faire, c'est que je deviendrai musulman.

« — Tu es Arabe, tu t'habilles comme nous, tu parles comme nous, tu manges notre nourriture, tu nous aimes comme tes enfants; marabout, Dieu te fera entrer dans le paradis, tu ne mourras pas sans la grâce de l'Islam; au fond du cœur, tu es déjà musulman.

« — Certainement, leur dis-je; au fond du cœur, je suis déjà musulman (en arabe, le mot musulman veut dire qui se confie en Dieu), musulman de la religion du Christ; quand j'entrerai au paradis, je souhaite de t'y rencontrer : que Dieu éclaire les siens et montre sa voie à ceux qui ont le cœur droit.

« Ils trouvent que c'est juste et nous sommes d'accord. »

Vient-il à quitter, pour quelques semaines, ses chers nomades et ses courses errantes à travers les tribus indigènes, il se sent aussitôt envahi par la nostalgie du désert :

« *Maison-Carrée*, 25 août 1892. — Je soupire après le départ, car cette vie presque civilisée me pèse bien lourdement; j'en suis venu à préférer à toute autre compagnie celle de ces braves nomades dont le caractère, malgré leurs erreurs et les vices de l'Islam, a des côtés si chevaleresques et si attachants. Les Arabes, — je parle des vrais, non pas des anciens tirailleurs buveurs d'absinthe, — les vrais Arabes du Sud, d'un caractère plus indépendant, ne sont pas aussi loin qu'on le pense de reconnaître la vérité. Il faut la leur présenter sans les blesser ni les choquer et l'assaisonner de toutes les herbes de la Saint-Jean, mais après cela ils nous respectent, nous aiment et ont en nous une confiance qui est un grand pas en avant. Sans aucune crainte, aucune pression étrangère, nous sommes admis, comme des leurs, et sans aucune crainte aussi j'en prendrais rang dans une tribu où nous sommes connus, je courrais le Sahara avec eux en toute liberté, sans avoir à redouter le moindre désagrément; ils n'auraient pour nous qu'égarde et prévenances et, pour qui les connaît, ce n'est pas un résultat indifférent. »

« *Ouargla*, 25 novembre 1892. — Je repartais donc pour Biskra le 21, j'y arrivais le 23 et le 25 au matin j'étais à chameau en route pour Ouargla avec trois de mes anciens paroissiens d'ici qui passaient devant chez nous; en dix minutes, j'étais décidé et parti, les préparatifs d'un missionnaire ne sont pas longs à faire; le 31, à neuf heures du matin, j'étais chez le caïd de Ngouça où je rencontrais deux cavaliers d'Ouargla, venus au-devant de moi : le caïd me prêta son cheval et, deux heures après, nous étions à Ouargla après avoir parcouru nos 420 kilomètres en six jours et demi.

« Depuis ce jour-là, je n'ai guère fait que recevoir des visites et courir le pays à cheval pour les rendre : ces visites à rendre prennent beaucoup de temps, car les nomades qui campent autour d'Ouargla en sont quelquefois à 8 ou 10 kilomètres et toujours à 4 ou 5; on commence par le chef de la tribu et on continue par quelques-uns des principaux. Chemin faisant, on nous présente des malades, ce qui m'a donné occasion d'envoyer au ciel une demi-douzaine de petits anges bédouins qui ont planté leur tente là-haut pour l'éternité.

« Vous voyez que nos excellents brigands nous reçoivent bien. Comme accueil extérieur, on nous traite au moins comme de grands marabouts musulmans et comme estime, au fond, on nous met bien au-dessus; on nous le dit souvent en petit comité; la comparaison n'est pas bien difficile à faire :

« — Nos grands marabouts méprisent les pauvres, ils nous

mangent tout ce qu'ils peuvent; mais vous, vous respectez les grands et vous accueillez les pauvres avec amitié; celui qui vous demande un service ou votre avis n'éprouve jamais de refus; vous soignez tous les maux, et vos remèdes sont bénis de Dieu. Regarde ta pharmacie, on y trouve tous les médicaments; à part son père et sa mère, on y trouve tout le reste.

« — Tu en oublies un, lui dis-je : le principal remède aux maux du corps c'est la guérison, et celle-là n'est pas dans ma pharmacie, elle ne sort que des mains de Dieu, qui n'a pas voulu la confier à l'homme.

« — C'est ce qui prouve que Dieu vous aime, reprit-il, car quand tu étends la main pour mettre le remède, Dieu étend aussitôt la sienne pour ajouter la guérison. »

« Aux visites se joignent les cadeaux, de beaux légumes, des dattes, du beurre, du lait; l'un m'apporte une paire de bottes arabes, d'autres un mouton vivant, un quartier de gazelle ou d'antilope, quand ils reviennent de la chasse, ou des curiosités, des objets apportés du Soudan ou du pays des Touareg; les hauts personnages nous envoient, avant de venir, une lettre pour nous demander si nous voulons continuer à les traiter en amis, comme par le passé. Je crois qu'en France, on trouverait difficilement des paroisses où le curé soit plus universellement respecté et aimé que chez nos Bédouins. C'est donc une vraie jouissance de les fréquenter : toutefois, ce serait exagérer si l'on disait que cette belle médaille n'a pas de revers : il y a aussi bien des ennuis et des fatigues; mais c'est précisément là le chemin du ciel, et ce ne serait pas la peine d'être missionnaire pour ne trouver que des roses et oublier les épines : Notre-Seigneur a trouvé plus d'épines que de roses, et sans doute il en mesure la proportion à la faiblesse de ses serviteurs.

« Que peut-on bien faire à Ouargla? Sur trois missionnaires que nous sommes ici, nos exercices réguliers une fois terminés, deux montent à cheval et s'en vont dans les tribus soigner les malades. Ce soin, c'est une charité; mais c'est aussi un prétexte pour aller chez eux, faire connaissance, s'engager dans de longues causeries et leur donner de bons conseils. Il s'établit bientôt une vraie confiance, et on peut leur faire beaucoup de bien. De temps en temps, on trouve de pauvres petits enfants bien malades; on leur verse le grand remède, et le Sahara donne au ciel quelques petits anges.

« Celui qui est resté à la maison fait de même : les indigènes viennent; on les soigne, on cause avec eux; les bons rapports s'établissent; on fait aimer et bénir notre sainte religion. Nous

entendons dire souvent que nous irons au ciel avant les musulmans, parce que nous valons beaucoup mieux qu'eux.

« Parfois, on rencontre des marabouts qui amènent des discussions religieuses, dans lesquelles ils ont nécessairement le dessous; car, en général, ils sont profondément ignorants : aussi, ils ne s'y frottent pas volontiers; du reste, même dans ces cas-là, tout se passe dans le calme et la courtoisie, avec beaucoup de politesse et de respect pour nous.

« C'est ainsi que nous remplissons nos journées, sans autres émois que ceux de la vie de nos gens : une tribu qui a enlevé des chameaux à une autre, les Touareg qui sont signalés çà et là; on met du monde à cheval, à méhara; on se donne une bonne frottée, et tout est fini par des malédictions mutuelles, dont on est prodigue dans ce pays-ci. Vous voyez que cette vie est fort intéressante, mais il faut l'aimer pour y trouver de l'intérêt. Je connais bien des gens qui la trouveraient insupportable, mais ces gens-là ne sont pas missionnaires et n'ont pas au cœur l'affection surnaturelle pour tant de misérables fort peu appétissants par eux-mêmes, si l'on ne voyait leurs pauvres âmes à accrocher. Priez pour nous, afin que Dieu nous conserve et nous augmente le zèle qui nous rend heureux au milieu d'une vie en réalité dure et pénible sous bien des rapports, mais qui devient très attrayante quand on s'y adonne généreusement. »

Au reste, si la Providence récompensait les efforts du missionnaire, elle ne tenait pas moins en éveil la clairvoyance du patriote, et les deux lettres suivantes, écrites à trois semaines d'intervalle, montrent avec quelle attention le P. Hacquard observait et notait les mouvements des diverses tribus indigènes :

« *Ouargla*, 27 décembre 1892. — J'ai eu depuis deux mois la consolation de faire une vingtaine de baptêmes : c'est vous dire que j'ai pris chez vous des parrains et des marraines, et que vous avez des amis parmi les petits anges qui composent le Makhzen de l'Enfant Jésus. Les petits Chaamba doivent y faire bonne figure, et ne pas regretter l'échange qu'ils ont fait des tentes de l'Erg contre les tabernacles éternels.

« A part notre apostolat qui se fait toujours sans obstacle de la part des indigènes, la paix n'est pas des plus parfaites dans notre Sud, du moins du côté de l'ouest. Vous savez aussi bien que moi ce que vaut la démarche des Touareg près du gouverneur général, et le cas qu'il en faut faire. Les journaux ont dû publier l'insolente lettre de Ben-Badjouda au capitaine Almand qui construit le bordj de Hassi Abd el Hakem, lui enjoignant de quitter

la place s'il ne voulait pas s'en faire chasser. L'agitation gagne jusqu'au paisible Gourara, où trois hommes des Béni-Thour, de Ouargla, viennent d'être tués : leurs frères demandent l'autorisation de s'organiser en harka pour aller, caïd en tête, avec cent méhara et vingt chevaux, demander raison jusqu'à Tabelkoza.

« Il y a quinze jours, un chérif quelconque, venu aussi de l'Ouest, avait l'audace de remuer ici même la tribu des Mekhadema. A 1 kilomètre des murs de la ville, au milieu du campement, il faisait tirer à la cible les jeunes gens de la tribu, et en épaulant, on disait : « Au nom d'Allah et pour la guerre sainte. » Ce sont des riens ; mais une foule d'indices de ce genre montrent que nos ennemis n'ont pas capitulé, et sont d'autant plus prêts à mordre qu'ils se voient peu à peu acculés à leurs dernières limites : au fond, ils veulent se faire craindre plus qu'ils ne sont terribles : mais les naïfs sont toujours le grand nombre et la crédulité insensée ferait son œuvre dans la masse aujourd'hui, comme elle l'a faite autrefois ; que Dieu nous garde et nous conduise ! »

La lettre suivante, envoyée à un ancien officier d'Afrique, montre mieux encore, dans sa précision toute militaire, quelle exacte connaissance le P. Hacquard possédait des événements et des personnes :

« *Ouargla*, 17 janvier 1893. — Quand les journaux ont annoncé que les Touareg s'étaient opposés à la construction du fort de Hassi Abd el Hackem (ou Inifel), ils ont fait une de ces grossières erreurs dont ils manquent rarement l'occasion, tant on est ignorant, en France, des choses d'Algérie ! On connaît beaucoup mieux l'Amérique ou l'Indo-Chine, que cette pauvre Afrique qui est à un pas, et qui est si intéressante. Mais revenons à Hassi Abd el Hackem et reprenons les choses de plus haut. Le cercle de Ghardaia est commandé depuis plusieurs années par un homme d'une haute capacité et qui possède à un degré exceptionnel l'intelligence de la politique africaine. Il avait déjà commandé le cercle comme chef de bataillon. Le colonel demandait la construction d'un fort à ce point si important d'Inifel qui commande la vallée de l'oued Mia et où boivent les caravanes, et aussi les Ghezzou qui viennent parfois du sud enlever les troupeaux de nos tribus. Dans son esprit, c'est aussi un pas en avant qui nous mènera à In Sokki, à Meseggen, où nous tiendrons la route de Ghadamès à Insalah et au Touat. On lui répondait que Hassi Inifel pouvait bien abreuver les caravanes, mais que l'eau était insuffisante pour fournir aux besoins quotidiens d'un poste militaire, et surtout aux constructions. Le colonel ne dit rien, et l'hiver dernier, après

avoir visité El Goléa, il prit avec lui une équipe de joyeux et fit creuser à côté de l'ancien puits deux puits nouveaux qui, en augmentant la ressource en eau, prouvèrent en outre qu'à une faible profondeur on trouverait la nappe aquifère qui constitue l'oued Mia.

« Lors du passage du gouverneur général, au printemps de 1892, la demande fut renouvelée par le colonel, mais cette fois il avait une réponse toute prête à l'éternelle objection du manque d'eau, et la création du poste militaire fut décidée. Au mois de septembre, un capitaine du génie, M. Almand, se rendait à Inifel avec des hommes du génie, des joyeux et des tirailleurs montés, d'El-Goléa, creusait encore plusieurs puits, (2 ou 3) et les travaux commencent. On trouve sur place de très belles pierres dont on a pu faire des pierres de taille : le manque de combustible à proximité a empêché de faire de la chaux : on se sert d'un mortier de sable et d'argile qu'on protégera, je pense, contre les rares pluies, soit par un enduit à la chaux, soit par un autre moyen. Le bordj comprend un carré de 50 mètres de côté, ayant tous ses services à l'intérieur, y compris un puits au milieu de la cour, ce qui permettra de fermer les portes aux indiscrets et de rester chez soi sans avoir besoin de personne. Au mois de novembre donc, arrive au bordj un splendide nègre, monté sur un non moins splendide méhari : il venait en droite ligne d'Insalah, et apportait au capitaine une lettre insolente dans le fond et dans la forme, puisqu'elle portait le cachet en haut, signe de supériorité : elle disait en substance : « La terre sur laquelle vous bâtissez ne vous appartient pas : nous vous invitons à ne pas pousser plus loin votre injustice, sinon nous serons obligés d'appuyer nos réclamations par la force, et de venir vous déloger. » Les membres de la djemaa d'Insalah avaient signé. Le capitaine Almand, qui est plein de courtoisie, assura au nègre que sa lettre ferait son chemin, puisqu'il l'envoyait à Alger, s'excusa de le laisser un instant, sa présence étant nécessaire au milieu des travailleurs, et le confia aux bons soins du lieutenant des tirailleurs, qui parle parfaitement l'arabe. Celui-ci se mit avec un rare empressement à la disposition du nègre ambassadeur, lui fit les honneurs d'Inifel, lui fit remarquer l'épaisseur et la solidité des murs, le nombre des fusils et des hommes sachant s'en servir (plus de 150 hommes), ne lui refusa aucun détail sur la longueur et la justesse de la portée de nos armes. Bref, le nègre se retira tout confus... de la sérénité avec laquelle on avait accueilli sa démarche. Comme tout ceci se passait pendant que les Touareg envoyaient eux-mêmes une soi-disant députation à Alger, il s'ensuit que les Touareg ne sont pour rien dans cette menace. De ce que les Hoggar

fréquentent Insalah, on en conclut qu'ils en sont maîtres comme de Ghat et même de Ghadamès. Mais il y a une différence essentielle, c'est que Ghat et Ghadamès n'ont qu'une population de commerçants, à moitié noirs, comme les gens d'Ouargla et de l'Oued-Rhir sédentaires, tandis qu'à Insalah, outre les aborigènes noirs, qu'on appelle Harratin dans l'Ouest, il y a des tribus arabes qui ont la domination et ne se laissent pas dépouiller de leur influence : entre les Zoua qui ont partout leur rang de marabouts, les Ouled-Mokhtar et surtout les Ouled-Battamon sont les vrais maîtres d'Insalah. »

Aux soucis patriotiques se mêlaient, dans l'âme de l'ardent missionnaire, les inquiétudes et les appréhensions du zèle sacerdotal; il cherchait à deviner quel pourrait être, au milieu de ces populations musulmanes, l'avenir réservé aux efforts de l'apostolat chrétien, et pour arriver à leur esprit, il pensait que le plus sûr chemin est encore celui du cœur.

Les espérances d'ailleurs discrètes qu'il concevait pour l'évangélisation future des indigènes étaient fondées principalement sur l'esprit religieux des populations sahariennes. Les Arabes, malgré leur islamisme, ont l'esprit religieux très profond. Qu'on se garde toutefois de compter comme manifestation de sentiment religieux l'usage abusif du nom de Dieu; ils le prononcent sans religion, sans respect, pour les motifs les plus futiles, souvent même les plus grossiers. Mais le Saharien est fidèle à prier au moins matin et soir, et il sent le besoin de Dieu dans les dangers continuels et les privations qui remplissent son existence : il est tolérant, il admet que d'autres ne prient pas comme lui, et que, sur ce point, chacun fasse ce qui lui semble le meilleur. Il y a bien eu parfois des meurtres de chrétiens, mais les agitateurs qui mettaient en avant le motif de la guerre sainte ne trompaient personne, et le chef comme les partisans voyaient par dessus tout, pour ne pas dire uniquement, leur profit et leur indépendance.

Pour ces pauvres gens, la recherche de l'intérêt domine tout le reste. Si le missionnaire ne rencontre point d'ennemi déclaré parmi les nomades, s'il ne remarque jamais de malveillance, il ne se fait point pour cela illusion : cette attitude est due sans doute à l'esprit large des Sahariens, mais aussi à des vues intéressées, et l'intérêt se trouve au fond de toutes les amitiés et de tous les dévouements dont on est prodigue à l'égard des marabouts français. Les chefs tiennent à honneur d'être avec eux en relation, la foule est guidée par l'espoir d'exploiter à l'occasion leur générosité, ou d'user de leur protection pour leurs petites affaires; tous sont unanimes à apprécier les soins donnés aux malades et les conseils qu'ils s'empressent de demander quand ils sont dans l'embarras.

Ils rendent donc justice au missionnaire en reconnaissant combien il leur est utile, ils accueillent bien tous ses services, et si grand que puisse être leur fanatisme, il ne les empêche pas de recourir à sa bonne volonté.

« Nous sommes, disait le P. Hacquard, bons amis avec ceux que nous venons combattre, et il y a dans cette situation des avantages et des inconvénients. L'ennemi auquel nous faisons face est rusé; il est nécessaire de mettre en avant contre lui le *serpent* et de réserver la *colombe* pour plus tard; nous faire accepter, c'est la première condition à réaliser, notre rôle se borne à soigner assidûment les malades, à nous créer ou à nous entretenir de bons rapports avec la population. Nous y arrivons : pas une tente dont l'accès nous soit interdit, et dès cet hiver nous avons cueilli plus de trente jeunes prédestinés mûrs pour le ciel avant d'avoir connu l'erreur et le mal. Ce n'est pas qu'avec les adultes le sujet de la religion soit toujours écarté de la conversation; au contraire, les Arabes se montrent très respectueux de nos croyances, notre devoir est de ne pas les froisser à plaisir dans les leurs. Tout se borne à des explications demandées avec réserve et modération. »

On sait que le P. Hacquard fut désigné par le gouverneur général de l'Algérie pour faire partie de la mission Méry devenue bientôt mission d'Attanoux, envoyée chez les Azdjer par le syndicat Ouargla-Soudan. Les nombreuses relations que le missionnaire avait su se créer pendant son séjour à Ouargla devaient être de la plus haute utilité pour l'organisation et l'heureuse issue de cette expédition.

« *Guémar*, 4 janvier 1894. — Je vis sortir Abd en-Nebi, le chef du Miaad et Mokaddem des Tidijania. Dès qu'il m'aperçut, il vint à moi, me salua très aimablement et me dit tout bas : « Il y a « longtemps que je voulais te parler, à Guémar je suis gêné par « les Hoggar qui sont au Miaad, mais je comptais bien faire naître « une occasion de t'entretenir en particulier. » Il renvoya alors sa mule pour me faire comprendre qu'il voulait rester et nous rentrâmes ensemble chez le caïd; au bout d'un quart d'heure, la glace était rompue et fondue : comme je me suis appliqué à connaître les grands coureurs d'aventures du Sahara quand ils passaient à Ouargla, il se trouve que nous avons une cinquantaine de connaissances communes. Ceci prouve encore une fois de plus combien notre bien-aimé cardinal voyait juste; il me recommandait à Ouargla de nouer des relations, de voir du monde, même les jours de passage; en effet, Ouargla est le poste le mieux placé pour cela, c'est

l'endroit le plus fréquenté et où, grâce à nos relations avec les gens du pays, Chaamba et autres, on peut faire le plus de connaissances et être informé de ce qui se passe partout : c'est par excellence un poste d'instruction et d'informations.

« Ce brave Abd en-Nebi a causé avec moi durant deux heures au moins, d'abord devant le caïd, puis seuls. Il est très bien disposé et m'a promis le meilleur accueil chez les Azdjer. Il a avec lui son jeune fils âgé de huit ans, je lui en demandais des nouvelles tous les jours, hier il a fini par me l'amener pour me baiser les mains et me demander la permission de voyager avec nous. Cher Abi en-Nebi, je l'aurais embrassé ! je comptais justement sur cet enfant pour gagner et pour conserver les bonnes grâces de son père : comme je vais le gâter tout le long de la route, et ne pas lui ménager le piment dans son couscous ! Avec les Hoggar aussi la glace est rompue, j'ai eu d'abord la visite de leur chef, le vieil Intament (traduisez : celui au miel), singulier nom pour ce vieux à figure de bandit, et carrière *idem* ; les autres sont venus ensuite, sous divers prétextes, explorer le terrain et nous sommes devenus amis.

« Intament me disait ce matin :

« — On nous trompe dans notre pays ; on dit que les chrétiens sont endiablés, et que quand ils voient un musulman faire sa prière, un coup de sabre lui fait voler la tête.

« — Regarde plutôt, lui dis-je, Sidi el-Aroussi, qui est marabout musulman et moi qui suis marabout chrétien, dans quels bons termes nous vivons et comme il me reçoit dans sa zaouïa. Sommes-nous des ennemis ou des frères ? Puisque tu es Hoggar, tu dois connaître Sidi Mousa Ouled Brahim à la zaouïa Kahla, près d'In-salah, c'est mon ami aussi.

« — Si je le connais ? il m'a dit qu'il connaissait beaucoup un marabout français à Ouargla et qu'il allait le voir tous les jours pendant son séjour à Ouargla.

« — Ce marabout, c'est moi ! J'étais à Ouargla l'année dernière et l'avant-dernière.

« — Comment, c'est toi ? alors tu sais notre langue. Sidi Mousa m'a dit qu'il t'avait appris le tamachek.

« — Eh oui, j'en sais un peu.

« Et nous continuons par une leçon de tamachek. Une fois dans cette voie, les récits intéressants arrivent bien vite, une différence de prononciation amène le nom d'une de leurs tribus, et de là à l'histoire de cette tribu, de la part qu'elle a prise à tel ou tel mauvais coup, il n'y a pas loin et l'on glisse facilement, pourvu que je ne prenne pas une seule note devant eux. En faisant répéter les mêmes récits par plusieurs et en contrôlant une chose par l'autre,

on finit par avoir quelque chose de solide : je ne prétends pas faire des découvertes, mais bien me préparer sérieusement à devenir marabout targui après avoir été marabout chaambi, si Dieu m'en donne le temps et la grâce. »

Lorsque la mission fut arrivée, et non sans danger, auprès du lac Menghough, des conférences eurent lieu entre les explorateurs et l'assemblée des Azdjer ; mais, à ces négociations publiques, leur chef, Kounni, préférait des entretiens seul à seul avec le P. Hacquard ; d'ailleurs, le rôle de médecin que remplissait le missionnaire y conviait naturellement, et, sous prétexte de consultations, tous deux purent longuement causer ensemble sur les intérêts et les dispositions des Touareg et de leurs divers voisins et sur l'état des esprits dans cette partie du Sahara. Le chef touareg étonnait le P. Hacquard par la variété de ses informations et la justesse surprenante de ses jugements. Il est vrai que ses informations étaient presque toujours puisées à des sources étrangères.

« Un matin, raconte le P. Hacquard, Kounni me fait demander un remède ; il a la fièvre. Je vais à sa tente.

« — Tu as la fièvre ? lui dis-je. Tiens, voilà un remède que je t'ai préparé.

« Et je lui tends un verre de solution de sulfate de quinine.

« — Tu ne sais pas soigner, répond Kounni ; comment ! Tu ne m'as pas seulement vu ! et tu prétends connaître le remède qu'il me faut ? Tiens, jette ton remède là et va-t'en.

« Quelques minutes après, il me faisait redemander pour soigner son frère. Celui-ci me montra son genou fort endommagé.

« — Qu'as-tu donc là ? lui dis-je.

« — Il y a quatre mois, près de Ghadamès, j'ai gagné un coup de sabre à l'attaque d'une caravane. Mais nous avons eu la caravane.

« Je le pensai de mon mieux. En revenant seul je vis un Targui qui se dirigeait pour me couper le chemin et me salua d'un grognement. Je reconnus Kounni.

« — J'ai voulu te voir seul à seul, me dit-il. »

Et les deux négociateurs vont s'asseoir sur un tertre, face à face, les jambes pliées à la mode arabe, avec la grande lance du Targui plantée entre eux deux.

« — Maintenant, ouvre-moi ton cœur et je t'ouvrirai le mien. On dit du mal de vous. Il faut que tu m'expliques comment cela se fait et que je dirige l'opinion des miens. La France n'est pas riche, j'ai appris cela à Tripoli, par des Italiens, des Anglais et des Allemands.

« — C'est cela, lui répondis-je, ce sont des Anglais, des Alle-

mands, des Italiens qui sont jaloux des excellentes relations que nous avons avec vous et qui voudraient garder pour eux les richesses que vous gagnerez avec nous.

« — Aimez-vous le Sultan? me dit Kounni.

« — Nous sommes ses plus fidèles amis, lui répondis-je.

« Il me fallut faire sur le sable une carte d'Europe et lui indiquer les différentes positions de ce qu'il appelait l'Andalous (l'Espagne), Blad-el-Sultan (la Turquie), l'Angliz (l'Angleterre), l'Italia (l'Italie) et Moscou (la Russie).

« — Quels sont les ennemis du Sultan? demanda-t-il. Pourquoi les Anglais n'osent-ils pas l'attaquer?

« — Parce que nous sommes ses amis.

« — La France et la Prusse se sont battues, et vous avez été vaincus!

« — Ah! oui, il y a longtemps de cela », répliqua sans se déconcerter le missionnaire.

Puis se tirant de là avec une flatterie et un exemple d'autant plus compréhensible qu'il leur était plus sensible :

« — Vous-mêmes, vous avez bien reçu de vos ennemis, les Hoggar, de maîtresses tournées et cependant vous n'en êtes pas moins une peuplade très puissante. Eh bien! tu comprends, dans toutes les guerres, c'est comme vous avec les Hoggar, tantôt c'est l'un, tantôt c'est l'autre qui est vainqueur; et nous n'avons pas été tant battus que cela; ainsi, pour t'en donner une idée, le traité, à la fin de la guerre, a été conclu chez nos ennemis. Tu demanderas aux Italiens, si ce n'est pas vrai. La France est la plus forte de toutes les nations. On t'a dit que le territoire de l'Allemagne était plus grand, c'est possible, mais parce qu'il est pauvre et qu'il y a d'énormes espaces qui ne produisent rien.

« — Et pourquoi avez-vous pris la Tunisie?

« — Nous ne l'avons pas prise! Nous sommes venus pour éclairer Sidi el-Bey sur ses sujets; à sa demande nous étudions les bons et les mauvais et nous le renseignons sur la valeur de chacun.

« — Mais l'Algérie, vous l'avez prise celle-là?

« — Oh! la France est grande et généreuse; mais si on l'insulte, elle se fâche. Quand tu rencontres un scorpion ou une vipère, tu l'écrases? Eh bien, la France en a fait autant du dey d'Alger, qui avait insulté son ambassadeur. Et puis, les Arabes ne sont pas raisonnables comme vous, ils ont voulu se révolter, alors nous avons dû les soumettre de proche en proche jusqu'à vous qui ne vous battez pas et serez nos amis.

« — Vous voulez aller à Insalah, mais vous n'osez pas à cause du Maroc.

« — Nous n'avons pas envie de faire la guerre au Maroc, mais nous voulons que l'Algérie soit en paix et si besoin est nous irons nettoyer ce nid de guêpes. Le Sultan nous a priés d'attendre, mais si la paix ne se fait pas, ce sera pour l'an prochain. »

« Kounni paraît très satisfait de mes explications, ajoute le P. Hacquard, et il me promet de renouveler le traité. A son tour, je l'invite à dire ce qu'il a dans le cœur.

« — Quand vous viendrez chez nous, il faudra suivre toujours la même route, celle que vous avez suivie en venant, et puis prévenez-moi toujours de votre arrivée, car il faut que nous prenions nos précautions pour assurer votre sécurité et votre passage jusqu'au Soudan. »

C'est, sans aucun doute, de ces entretiens seul à seul et à cœur ouvert, comme disait le chef Targui, que sortirent la conclusion pacifique de l'œuvre désirée et le renouvellement du traité de Ghadamès.

« Paris, 9 août 1894. — *Mon journal* : Depuis ma dernière lettre, je suis allé en Normandie, à Domfront, me retremper dans la vie militaire; cela m'a fait beaucoup de bien. Hier et aujourd'hui, j'ai mon vieux commandant d'El-Goléa avec son interprète, qui a été mon voisin à Ouargla. Nous faisons de la politique du Sud, nous bêchons les généraux, le gouverneur, etc., cela me fait non moins de bien.

« Je viens de recevoir un tas de lettres de mes Chaamba qui me mettent au courant de toutes leurs petites affaires, me font leurs plaintes les uns contre les autres, m'adressent leurs réclamations, leurs pétitions, etc., ce qui me fait encore beaucoup de bien, mais me redonne un accès de nostalgie du désert. Ah! qui me rendra mes sauvages, mes courses à méhari, mes campements, les sabres, les lances et mes simples et cordiaux Sahariens? Encore deux mois de patience et nous y serons, *in cha Allah!*...

« ... Je reprendrai la route du Sahara, *in cha Allah!* J'enfourcherai Mesaoud, mon bon chameau. Je retrouverai mes vieux amis; nous nous embrasserons; la poudre parlera et je pourrai recommencer à les fréquenter, à les aimer, à les soigner, à les gagner, ce qui me fera immensément de bien. »

Le P. Hacquard ne devait plus reprendre la route du Sahara, ni enfourcher Mesaoud, son bon chameau, ni retrouver ses vieux amis les Sahariens: il allait avoir le grand honneur de préparer et de conduire au Soudan la première caravane de missionnaires.

« Paris, 22 octobre 1894. — J'ai demandé une audience au ministre des colonies; j'attends son bon vouloir. En attendant, je

quête d'autres tuyaux pour m'éduquer et m'instruire sur le beau pays que nous allons évangéliser. J'ai déjà vu plusieurs officiers qui ont eu des missions ou des commandements au Soudan; l'un en raffole, l'autre le débîne, chacun suivant son impression personnelle; et pourtant, malgré les contradictions, il y a un fonds de vérité à recueillir, des renseignements précis à noter. Quand je serai suffisamment fixé, viendra l'organisation de la caravane, grosse affaire, surtout pour un novice comme moi, car le Soudan, c'est tout autre chose que le Sahara. Ce qui me console, c'est que la différence est tout à l'avantage du premier, et puis, mes trois confrères sont d'excellentes gens, charmants caractères, pleins d'entrain, missionnaires zélés, et enchantés de marcher ensemble, ce qui est un grand point pour aller de l'avant comme un seul homme. »

« Paris, 8 décembre 1894. — Je ne connaissais plus la France, et malgré tant de mal, il y a tant d'encouragements à y prendre, une telle masse de bien, même là où on ne s'attendait pas à en trouver, je veux dire dans la classe dirigeante, et à commencer par le gouvernement. Je ne saurais assez dire les sympathies et les appuis que j'ai trouvés aux ministères des affaires étrangères et des colonies, chez les députés du groupe colonial; tous m'ont aidé dans la mesure du possible et avec une amabilité que je n'oublierai jamais, allant jusqu'à m'offrir ce que je n'osais solliciter. L'Institut lui-même s'en est mêlé : son secrétaire perpétuel, M. Wallon, que j'allais voir pour m'instruire, vient de m'obtenir une mission rétribuée de linguistique et d'ethnographie. Encore quelques milliers de francs (7,500) qui serviront à faire du bien aux âmes¹. »

La convention franco-anglaise du 5 août 1890 nous avait concédé comme nouvelle zone d'influence cette immense région de l'Ouest africain qui a pour limites extrêmes la Méditerranée et le golfe de Guinée, le cap Vert et le lac Tchad. Le Maroc et les diverses possessions européennes de la côte restaient naturellement en dehors de notre champ d'action. En signant cette délimitation, les Anglais invitaient ironiquement la France « à régler la question Touareg ». La France les prit au mot, et pendant dix ans ses officiers et ses explorateurs, rivalisant d'habileté et de vaillance, firent si bien que cinq portes s'ouvrirent à ses œuvres de coloni-

¹ On doit au P. Hacquard : Un *Essai de grammaire bambara (idiome de Ségou)* 66 p. in-18, Paris, librairie africaine et coloniale, 1897; — Un *Manuel de la langue songay, parlée de Tombouctou à Say, dans la boucle du Niger* (en collaboration avec le P. Dupuis, missionnaire à Tombouctou), 253 p. in-18, Paris, Maisonneuve, éditeur, 1897; — Une *Monographie de Tombouctou*, 419 p. in-18, Paris, Société des études coloniales et maritimes, 1900.

sation vers le Soudan, par le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Dahomey et le Sahara. Du reste, ce vaste empire colonial, que l'on *consentait* ainsi à reconnaître à la France, lui revenait pour ainsi dire de droit, à cause de sa priorité de découvertes et de traités précédemment conclus avec les indigènes.

Dès 1859, le général Faidherbe, gouverneur du Sénégal, tout en poursuivant avec succès le développement de notre colonie, s'essayait à étendre notre influence bien au delà, dans l'intérieur, et par son génie et ses prodiges de valeur réussissait à inaugurer cette politique de pénétration qui nous a valu de si belles possessions. Après lui, onze ans se passèrent pendant lesquels la colonisation française demeura stationnaire. On paraissait oublier les plans magnifiques de l'ancien gouverneur. Le réveil se fit en 1876 avec l'arrivée au Sénégal du colonel Brière de l'Isle. Ce vaillant officier eut le mérite de comprendre que l'avenir de la colonie était dans l'ouverture d'une voie commerciale vers le Niger, et eut l'honneur d'attacher son nom à la direction des premiers travaux. Bientôt le massacre de la mission Flatters ramena l'attention du gouvernement vers le Sénégal et, grâce à la haute protection de l'amiral Jauréguiberry, alors ministre de la marine, de l'Isle réussit à faire adopter la construction de trois lignes de chemin de fer pour la pénétration du Soudan. Avant de commencer les travaux, le gouverneur envoya auprès du roi de Ségou, le célèbre Ahmadou, une mission commandée par le capitaine Galliéni, afin d'obtenir les concessions nécessaires. Partie en janvier 1880, l'expédition, après des difficultés sans nombre, plusieurs attaques et une captivité de dix mois, ne put rentrer qu'en mars 1881. Mais, par un prodige d'habileté, Galliéni était parvenu à faire reconnaître par Ahmadou, le protectorat de la France sur le Niger, et la mission, en quittant le territoire de Ségou, emportait le traité si difficilement arraché aux méfiances du sultan Toucouleur. A son retour, Galliéni rencontra sur le plateau de Kita une colonne française occupée à la construction d'un fort : c'était la colonne Borgnis-Desbordes que le ministre avait envoyée en 1880. Cette troupe eut aussi à soutenir plusieurs attaques, mais, en mai 1881, le fort était achevé et un fil électrique reliait Médine à Kita. Une deuxième et une troisième expédition de Borgnis-Desbordes (1882 et 1883), nous amena jusqu'au Niger, malgré la résistance du marabout Samory : c'était la première fois que nous nous trouvions en présence de l'Almany, mais ce ne devait pas être la dernière. Enfin, le 31 janvier 1883, le colonel Borgnis-Desbordes entra à Bamako et, le 5 février, prenait solennellement possession du haut Niger, au nom de la France. Bamako et Kita étaient mis en

communication, et le drapeau français était arboré sur le grand fleuve soudanais pour la première fois.

Les gouverneurs du Sénégal qui succédèrent à Brière de l'Isle n'abandonnèrent pas l'œuvre de découverte et d'exploration. Jusqu'en 1886, on s'occupa de consolider nos possessions en construisant des forts, en échelonnant des postes sur la nouvelle route de Médine à Bamako, et en contenant les ennemis qui ne cessaient de nous harceler. Au mois de novembre de cette même année, le lieutenant-colonel Galliéni fut nommé commandant supérieur du Soudan français. Avec lui, l'occupation prit une nouvelle activité. Accompagné du commandant Vallière, il pénétra jusqu'à Diannah, vainquit le marabout Mahmadou-Lamine sur les bords du Nieri-ko et le rejeta de l'autre côté de la Gambie. En avril 1887, le fils du marabout fut pris et passé par les armes, et au mois de décembre, lui-même fut cerné et tué. En même temps, le colonel Frey imposait à l'almany Samory une nouvelle frontière qui étendait les possessions de la France jusqu'au Tankisso et au Niger, et ses Etats furent placés sous le protectorat nominal de la France.

Satisfait de ces conquêtes, le colonel Galliéni s'occupa d'en assurer les fruits. Le pays fut sillonné en tous sens par nos colonnes; les villages soumis furent visités et on leur accorda à tous l'amnistie; on ramena les populations aux cultures et on favorisa le commerce. Pour les routes, tout était à créer : le colonel commença l'établissement d'un réseau de voies de communication entre les postes et les centres les plus importants. Il fit construire de nouveaux villages pour les anciens captifs évadés des Etats du sultan Ahmadou. En un mot, il chercha à améliorer de toutes manières la condition de ces populations. Aussi, quand Galliéni, après ses deux campagnes si fécondes, quitta le commandement du haut Niger, il laissa à son successeur, le commandant Archinard, des territoires à peu près pacifiés, des tribus nomades et un grand nombre de voies de communication.

Archinard continua glorieusement l'œuvre de son prédécesseur. Dans le cours de 1889, le pays fut tranquille : seul le village de Koundian, qui arrêtait et pillait les caravanes, fut canonné et pris d'assaut. En 1890, le commandant apprend qu'Ahmadou qui, trois ans plus tôt, avait placé ses Etats sous le protectorat de la France, s'est rendu dans le Kaarta et prépare à Nioro le soulèvement du pays et l'invasion de notre territoire. Aussitôt, Archinard, pour déjouer ses projets, occupe sa capitale, Ségou-Sikoro, pousse une pointe hardie en plein Kaarta et s'empare d'Ouassébougou et de Koniakary. Puis la prise de Nioro en 1891, et celle de Djenné, Mopti et Bandiagara en 1893, enlèvent au sultan des Toucouleurs

ses dernières forteresses et garantit la ligne de nos postes du Sénégal au Niger.

En même temps, Samory violant les traités de 1886, Archinard pénètre sur ses terres, entre à Kankan, bat ses sofas (ou guerriers) à Diamenko et Kokouna, enlève et détruit Bissandougou. En 1893, l'almany est obligé de céder au colonel Humbert Sanankoro, Kérouané, Toukourou. Il parvient pourtant à échapper au lieutenant-colonel Combes qui le rejette vers le pays de Kong. Pendant plusieurs années encore, il va pouvoir résister à nos troupes jusqu'à ce qu'enfin, en septembre 1898, une expédition sous les ordres du capitaine Gouraud réussira à s'en emparer et détruira ainsi le foyer de révolte.

A cette époque, le nord du Niger se trouve déjà depuis plusieurs années sous notre domination. Le grand événement qui nous a assuré cette possession a été la prise de Tombouctou, l'ancienne capitale du Soudan. En raison des conséquences que devait avoir ce fait d'armes, il convient d'en parler plus longuement.

Quand, au mois d'avril 1893, le colonel Archinard se fut emparé de Djenné, les habitants de la ville, gênés dans leur commerce, écrivirent aux habitants de Tombouctou pour les engager à faire leur soumission aux Français : « Djenné et Tombouctou, disaient-ils, sont sœurs; elle ne peuvent avoir un sort différent. » Yayia Alkia, chef de Tombouctou, leur fit répondre que les gens de la ville seraient heureux de voir les Français à Tombouctou : mais la cité et les environs se trouvaient au pouvoir des Touareg. Alors une petite armée, sous les ordres du colonel Bonnier, éclairée par la flotille du Niger sous les ordres du lieutenant de vaisseau Boiteux et de l'enseigne Aube, s'avance vers Tombouctou par le fleuve, tandis que par terre, en suivant la rive gauche du fleuve, le colonel Joffre marche vers Goundam.

Cependant les Touareg sont avertis : ils se portent en masse, avec les gens de la ville qu'ils obligent à les accompagner, aux environs de Kabara. Boiteux ayant arrêté sa flotille aux abords du Marigot de Day, se présente à Kabara sur l'un de ses chalands. Il est reçu à coups de fusil et par une grêle de lances. Mais un feu de salve fait dans cette masse une trouée et la disperse complètement. Les Touareg, d'ailleurs, sont les premiers à fuir. Des pourparlers s'établissent immédiatement entre Boiteux et le chef de la ville, Haindia. Le 15 décembre, Boiteux arrive sur son chaland jusqu'à Tombouctou. Le lendemain on signe un traité de paix et le lieutenant entre en ville. Il installe ses canons sur une terrasse et de là balaie les environs de Tombouctou où les Touareg essaient à plusieurs reprises de se masser.

Le 25 décembre, l'enseigne de vaisseau Aube veut se rendre à Tombouctou; il est attaqué et massacré en route par les Touareg. Boiteux, cependant, a entendu la fusillade; par une sortie vigoureuse il venge Aube, rejette les Touareg en leur tuant une quinzaine d'hommes et leur enlevant leurs chameaux. Quelques jours après, le 6 janvier 1894, le colonel Bonnier (qui, malheureusement, devait être surpris huit jours plus tard et tomber, lui et sa colonne, sous les coups des Touareg) arrivait et s'installait au sud-ouest de la ville, dans les maisons de ce quartier que l'on convertit immédiatement en fortin.

La ville de Tombouctou était à nous : quelques coups de fusil avaient suffi pour mettre en fuite les Touareg. Les habitants, du reste, n'étaient pas hostiles; mais ils craignaient de se compromettre aux yeux des Touareg. La protection de la France allait les délivrer des entraves nombreuses que leurs tyrans mettaient à leur commerce, et des pillages dont ils étaient chaque jour les victimes.

La nouvelle de la prise de Tombouctou eut un grand retentissement dans toute l'Europe et principalement en France. Voici ce qu'écrivait à cette époque le *Journal des Débats* : « La nouvelle de l'occupation de Tombouctou par le colonel Bonnier nous a frappés d'étonnement et remplis de joie. Les Touareg internés au fort de Bab-Azoum, à Alger, disaient un jour à M. Masqueray : « Vous ne prendrez jamais Insalah : quant à « Tombouctou, vous ne savez même pas où elle se trouve. Le « sultan du Maroc a seul des armées capables d'une telle conquête. « Elle n'est plus ce qu'elle était autrefois, mais elle est encore la « plus grande ville de tout le désert. Elle est comme une porte « ouverte sur un vaste pays noir : elle vaut, dans le Sahara, Ghat « et Ghadamès réunies. Elle renferme des marabouts tout-puis- « sants qui prononcent des incantations irrésistibles et qui met- « traient en fuite les troupes les plus braves du monde rien qu'en « lançant un lièvre dans les jambes de leurs chevaux. Tombouctou « est, comme La Mecque, une des cités saintes de l'Islam. » Et voilà que Tombouctou est à nous ! Il a suffi pour cela qu'un jeune homme fît devant ses portes le sacrifice de sa vie. Le charme est rompu. Dans tout le désert maintenant ce beau coup, vaillamment porté, résonne. Nous redevenons, par cette conquête, peut être simple en elle-même, mais qui tient de la fable par l'importance extraordinaire et presque légendaire de son objet, la France toute-puissante. Quel relèvement et quelle victoire, si nous savons nous en servir ! »

Nous devons savoir nous en servir. Une expédition d'un autre caractère se préparait pour aller prendre possession de ces nouveaux pays ouverts à la civilisation. Cette expédition devait être toute

pacifique et toute bienfaisante : la charité et la prière allaient être ses armes et elle n'avait pas d'autre but que la conquête des âmes.

Mais depuis longtemps déjà, avant l'occupation de Tombouctou par nos troupes, les Pères Blancs avaient tenté de pénétrer dans la ville mystérieuse. En 1875, trois d'entre eux, les PP. Alfred Paurier, Philippe Ménoret et Pierre Bouchaud, se mirent en route vers la capitale du Soudan. Le cardinal Lavigerie les envoyait « avec l'ordre et la résolution de s'établir définitivement dans la capitale du Soudan ou d'y laisser leur vie pour l'amour de la vérité¹ ».

Ce programme héroïque devait être bientôt rempli par les trois jeunes missionnaires : ils furent massacrés par les Touareg à moitié route de Tombouctou.

Après avoir cherché en vain à pénétrer dans le Sahara et le Soudan par le sud de l'Algérie, Mgr Lavigerie voulut tenter d'y pénétrer par le sud de la Tripolitaine. Une procure fut établie à Tripoli, puis bientôt après trois missionnaires parvinrent, non sans danger, à se fixer à Ghadamès. Quand ils crurent avoir gagné la confiance des Touareg, ils se remirent en route vers le Sud. Mais ils tombaient, eux aussi, victimes de la trahison de leurs guides, à une journée de marche de Ghadamès, le 24 décembre 1880 : c'étaient les PP. Richard, Morat et Pouplard.

Douze années plus tard, la mission d'Attanoux et Hacquard se rendait chez les Touareg Azdjer avec le désir et l'espoir de pouvoir enfin parvenir, à travers le désert, jusqu'à ce Soudan inaccessible : la nouvelle de la prise de Tombouctou arrivait aux hardis voyageurs à mi-chemin du lac Menghgouh : l'agitation que cet événement ne pouvait manquer d'exciter parmi les belliqueuses populations qu'il restait encore à traverser conseillait la prudence et le retour. Aussi bien, les Pères Blancs, conduits par le P. Hacquard lui-même, ne devaient plus tarder d'arriver, mais par une autre voie, à ce Soudan que le sang versé de six d'entre eux les avait rendus dignes d'atteindre enfin et d'évangéliser.

Dès que les membres de la mission d'Attanoux furent revenus en France, le vicaire apostolique du Sahara et du Soudan, Mgr Toulotte, secondé par le R. P. Hacquard, faisait auprès du gouvernement de la France les démarches nécessaires pour notre établissement au Soudan. A la requête de Mgr le Vicaire apostolique du Sahara, une audience lui était accordée le 11 juin 1894 par M. le Ministre des colonies et le 15 juin par M. le Ministre des affaires étrangères. Ce dernier déclara que la région où seraient fondées de nouvelles missions, se trouvant comprises dans notre domaine colo-

¹ Lettre du 20 janvier 1876.

nial, il appartenait au ministre des colonies de s'occuper de ce projet. Le ministre des colonies était alors M. Delcassé : il fit un accueil sympathique à la demande de Mgr Toulotte; mais, avant d'examiner les conditions dans lesquelles il pourrait prêter son concours, il crut utile de consulter M. Grodet, alors gouverneur du Soudan.

Au commencement d'août, le P. Hacquard recevait de la bouche même du ministre la déclaration que le gouvernement accueillait d'une manière favorable nos projets d'établissement au Soudan; il demandait toutefois que le supérieur de cette mission fût toujours de nationalité française. Mgr Toulotte remercia aussitôt M. Delcassé de ses bienveillantes paroles, et le pria de l'autoriser à conduire de suite au Soudan les premiers missionnaires sans attendre la conclusion des négociations entamées avec Rome. La réponse du ministère fut longue à venir : on attendait de jour en jour, disait-on, une lettre de M. Grodet et une autre du commandant supérieur de Tombouctou. Le 7 novembre, le P. Hacquard écrivit de nouveau à M. Delcassé, le sollicitant de ne pas retenir la caravane jusqu'à la décision du cardinal-préfet de la Propagande, « attendu, disait-il, que le Concordat nouveau n'aura d'application que quand le Soudan étant occupé effectivement par des missionnaires, il sera utile de scinder la juridiction spirituelle de Mgr Toulotte et de former un vicariat apostolique du Soudan distinct de celui du Sahara. »

« D'ailleurs, il ne s'agit pas d'établissement définitif, mais bien d'une simple reconnaissance, d'un voyage d'exploration, dans le but de prendre possession de notre champ d'action, et de choisir, de concert avec les représentants de l'autorité française, les points favorables à l'établissement des centres de mission.

« C'est pour observer cette respectueuse réserve que Mgr Toulotte renonce à partir actuellement lui-même pour le Soudan, comme il en avait eu d'abord le dessein et qu'il envoie quatre simples prêtres de sa juridiction, reconnaître et préparer le terrain.

« Le départ des missionnaires serait une satisfaction pour les nombreuses familles qui comptent de leurs membres dans les postes militaires du Soudan, pour tous ceux qui désirent voir l'influence française s'établir et s'étendre dans notre colonie, et permettrait aux renforts plus nombreux qui viendront nous rejoindre à la fin de l'hivernage, de s'acheminer à coup sûr et sans tâtonnements vers les postes choisis d'avance, et d'y commencer immédiatement leur œuvre de civilisation chrétienne. »

Enfin, le 9 novembre, l'autorisation si impatiemment attendue arriva. Les concessions demandées étaient à l'étude avec avis favorable de M. Delcassé. Le 23 novembre, tout était réglé au ministère des colonies et de la façon la plus bienveillante.

Du côté de Rome, tout était réglé également. Ainsi la Providence avait aplani les voies ; l'année 1894 ne s'achèverait pas avant d'avoir vu les soldats du Christ voler à la conquête des tribus infidèles, établies sur les rives du Niger. C'était la réalisation complète du programme du cardinal Lavigerie et de la parole que Pie IX lui avait adressée : « *Duc in altum*, poussez au large. »

Le 25 décembre, la première caravane du Soudan, composée des PP. Hacquard, supérieur, Eveillard, Dupuis et Ficheux, s'embarquait à Marseille.

Le journal de voyage et les lettres du missionnaire dans cette nouvelle période de son activité gardent le charme pittoresque, l'entrain, l'allure si franche et si française de la période saharienne.

« 8 février 1895. — Nous passons devant l'embouchure de la Faléné qui, malgré la longueur de son cours, n'a rien d'imposant à cette saison. Un Blanc accourt sur la berge et crie d'accoster ; il veut nous voir ; nous le prenons à bord et continuons à marcher pendant l'entretien. Il a été averti de notre arrivée à Kayes et se disposait à nous rendre des services de toutes sortes.

« — Je suis M..., l'explorateur qui a traversé huit fois le Sahara ; c'est moi qui étais l'hiver dernier chez les Touareg Azdjer, à Douiret ; le grand chef des guerriers a voulu me couper la tête, mais c'est moi qui, d'un coup de sabre, lui ai fait sauter le bras. J'ai renouvelé l'ancien traité de Ghadamès, vous n'avez pas entendu parler de cela ? Vous venez de France, sans doute ?

« — Oui, Monsieur, nous venons de Marseille.

« — C'est cela, en France, on ne connaît rien ; en Algérie, vous auriez entendu parler de moi. Je voulais aller au lac Tchad ; mais le gouverneur général m'a fait revenir au même moment où la mission d'Attanoux allait partir, vous savez bien, la mission d'Attanoux ?

« — Oui, je connais ce nom-là, les journaux en ont parlé.

« — Eh bien, je suis revenu à ce moment-là ; c'est encore moi le premier Français qui ai vu Tombouctou, avec la mission Dybowski ; au retour, j'ai encore tué pas mal de Touareg pour y entrer. Je vous aime beaucoup, moi ; j'aime les Pères Blancs ; j'ai écrit souvent au cardinal Lavigerie. Nous étions d'ailleurs un peu cousins, et puis, j'étais au service avec son neveu, qui envoyait de temps en temps une pièce de vers à l'oncle cardinal. Pauvre Lavigerie ! un joli monsieur pour tourner une pièce de vers ; c'est moi qui la lui faisais, et, par retour du courrier, nous avions de quoi faire une petite fête. »

« Nous l'interrompons en lui payant un juste tribut d'admiration

pour son passé, de reconnaissance pour ses bonnes intentions à notre égard, et nous nous confondons en excuses de ce que ces maladroits de laptots ont continué à marcher et l'ont éloigné de son point d'embarcation. En nous quittant, il nous laisse un dernier avis :

« — Tous les Blancs qui sont dans ce pays-ci sont des fripons ou des fumistes.

« — Quelquefois l'un et l'autre, lui répondons-nous avec une cordiale poignée de main, et sur cet accent sincère, nous nous séparons définitivement. »

« *Notre-Dame de Ségou*, 20 avril 1895. — Nous étions reçus par le commandant de la région, prévenu en notre faveur par le commandant de cercle (celui que je suis allé voir à Domfront!). Comme on se retrouve dans une seconde Normandie! Depuis, nous avons eu le dimanche des Rameaux avec une grand-messe, le vendredi saint avec la bénédiction des deux cimetières, l'un déjà rempli; l'autre, hélas! bien près de l'être; puis, le dimanche de Pâques, et nous avons eu des Pâques. Il y a une trentaine de Blancs ici, officiers et sous-officiers du cercle, de spahis soudanais, de tirailleurs, canonniers, etc. Maintenant que nous sommes ici, ils ont moins peur de mourir, et ils mourront moins par conséquent.

« Les indigènes sont de bonnes gens, pas méchants du tout, un peu indolents, une race qui n'a pas de grandissimes qualités, mais facile à conduire pour celui qui sait empaumer son monde, une bande de grands enfants naïfs, crédules, entêtés quelquefois, et pas toujours très raisonnables. Il faut bien que l'action du bon Dieu ait sa place, et puisqu'il s'est dit capable de transformer les pierres en enfants d'Abraham, je crois qu'il n'est pas au-dessus de son pouvoir de faire quelque chose de nos Soudanais. A l'œuvre donc par l'action et la prière. »

« *Notre-Dame de Ségou*, 25 avril 1895. — M. le gouverneur (M. Grodet) était fatigué de son long voyage; il nous a pourtant reçu deux fois. Malgré la réputation qu'on lui fait d'homme terrible, il a été bienveillant pour nous. Je l'ai remercié de l'allocution que nous fait la colonie, et des secours de toutes sortes qui ne nous ont pas manqué pendant le voyage : il m'a répondu bien simplement, sans phrases, qu'il ferait pour nous tout ce qu'il pourrait.

« Une chose sur laquelle on a appelé plusieurs fois mon attention et que M. le gouverneur m'a encore citée, c'est le besoin d'amener ici des Frères artisans, forgerons, menuisiers surtout, et charpentiers. On désire beaucoup ce service pour dresser des indigènes à ces

genres de travaux : d'ailleurs, il nous en faudra pour nous-mêmes.

« Je vous écris tout ceci à bâtons rompus, sans ordre et à la hâte, pour tout vous dire : d'un jour à l'autre nous pouvons partir, et le courrier serait retardé de deux mois ; j'attends que vous nous annonciez un puissant renfort ; la Société s'accroît de vingt-cinq prêtres cette année ; nous comptons bien avoir la grosse part, puisque nous sommes les plus faibles, les plus besoigneux, que nous sommes partis quatre seulement à cause de la saison, et puis parce que nous sommes en colonie française et qu'on nous aide sincèrement, à condition que nous répondions aux besoins du pays et au désir de son gouvernement. Je l'ai déjà dit à Votre Grandeur, il ne faudrait pas moins de dix missionnaires à la prochaine caravane, avec un chef ayant personnellement, et par son caractère, le prestige nécessaire au dedans de sa mission comme au dehors. Vous déciderez en même temps, Monseigneur, si je puis rester ici ou si vous me destinez ailleurs ; à moins de circonstances particulières que vous connaissez et qui rendraient mon départ nécessaire, je ferais l'un ou l'autre avec un égal plaisir ; j'aime bien le Soudan, mais s'il vaut mieux que je le quitte, j'irai ailleurs facilement.

« *Sainte-Marie de Tombouctou*, 10 juin 1895. — Lorsque ma dernière lettre a quitté Ségou, nous étions déjà en route depuis quelques jours. Partis le 30 avril, nous avons fait tout notre voyage sous le manteau de la très sainte Vierge. Un arrêt intéressant à Sansanding chez le fama (roi) Mademba qui va confier un de ses fils aux Pères de Ségou, quelques bonnes tornades, c'est tout jusqu'à Mopti. Là, nous avons trouvé un pauvre sergent qui se mourait d'hématurie : vous dire la joie de ce pauvre enfant en nous voyant entrer dans la case où il se roulait sur une natte ! Nos jambes, nos gandouras, nos mains, nos têtes, tout ce qu'il pouvait atteindre était bon à couvrir de baisers et de larmes. Ce fut son premier moment de connaissance depuis deux jours. La joie l'a sauvé plus que mes injections de quinine et ma potion chloroformée : « Je le pensai, Dieu le guérit. » *Deo gratias!* Inutile de dire que je lui ai pansé l'âme aussi. J'ai dit à côté de lui la messe de l'apparition de saint Michel, 8 mai. Ce jour-là, l'archange adoptait le Mopti sous son protectorat. De là au lac Dhébo, après trois jours d'arrêt à Mopti, temps plus calme, caïmans, hippopotames par troupes ! Le Soudan dont la richesse m'avait laissé sceptique de Toulimandio à Ségou, pays ravagé par de longues années de guerre, devient vers Mopti le vrai Soudan, boisé, herbeux : tout le Macina est d'une richesse incroyable en chevaux, bœufs, moutons, etc. Non pas des bêtes petites, chétives comme en

Algérie et en Tunisie, mais des bœufs que la Villette regarderait avec envie, des moutons grands comme des veaux et portant une laine d'une finesse admirable. Sur le Dhébo, deux bonnes rencontres : à Gourao, mouillage de la flottille du Niger, nous y trouvons les deux canonnières *le Mage* et *le Niger* avec leur commandant, M. Hourst, lieutenant de vaisseau, son docteur et le sous-lieutenant d'infanterie de marine qui commande le détachement de tirailleurs. Messe avec piquet de matelots, bénédiction du cimetière et le plaisir qu'on a à rencontrer des hommes de la trempe de M. Hourst. Gourao est dans le Macina dont le roi Aguibou, père d'Ahmadou, faisait la visite. Justement, il devait arriver à Gourao vingt-quatre heures après nous. Nous l'avons attendu, et les entrevues ont été cordiales. Il nous a traités en marabouts et nous a offert un bœuf, à la grande joie de l'équipage des chalands et de nos dix tirailleurs d'escorte (car nous avons été gardés précieusement par Dieu et par les hommes.) Deux jours après, nous arrivons à Saraféré, au confluent du fleuve et du Koli-Koli : première rencontre d'Arabes Kounta et de Touareg ; je salue les uns et les autres dans leur langue au marché, au grand émoi de la population et au profond ébahissement des « Fils du désert ». Au bout d'un quart d'heure, nous sommes intimes comme des frères, ils ne veulent plus me quitter. Mais aussi, quelle chose curieuse que de voir des marabouts chrétiens qui vous tombent on ne sait d'où et qui, tout nouveaux dans le pays, en parlent déjà la langue ! Il fallait bien en avoir le cœur net et je les ai fait travailler avant de leur donner le mot de l'énigme. »

« *Sainte-Marie de Tombouctou*, 23 juin 1895. — Quand j'ai vu Tombouctou, j'ai cru devenir fou de je ne sais quelle émotion, un mélange de joie, d'espérance, de tristesse, de retour en arrière, de sauts dans l'avenir, et, comme chose actuelle, moi, en face de ce but tant désiré de nos aînés, les Paulmier, les Ménoret, les Richard et mes pauvres amis Morat et Pouplard, tous noyés dans leur sang avant d'avoir pu l'atteindre. Celui qui, après moi, a le mieux senti mon agitation, c'est mon cheval : involontairement, je lui communiquais mon impatience par la molette des éperons, et la retenue par la pression des rênes : il ne savait plus trop ce que je lui voulais et s'inquiétait vivement de mon état mental.

« Le premier jour, nous avons fait un autel et installé notre chapelle ; le bon Dieu y est bien à l'étroit, mais il ne tient qu'à lui de s'élargir ; nous sommes là pour lui donner tous nos instants, tous nos travaux, tout notre sang, s'il veut bien s'en servir pour sa gloire. Le lendemain, ce fut l'installation du dispensaire et de

la pharmacie, qui fut achalandée le même jour, et abondamment. Sans parler le même arabe que le hassouia en usage ici, nous nous comprenons très bien, et je n'ai jamais eu besoin d'interprète : il y a toujours au moins un savant dans la bande qui peut traduire aux autres : du reste, presque tous, s'ils parlent mal, comprennent suffisamment.

« Et puis, il y a les négociants de Tripoli, de Ghadamès, du Maroc, du Touat, avec qui nous sommes en pays de connaissance; les relations sont des plus cordiales : comme en Algérie, les Arabes nous considèrent comme des leurs : nous sommes des Moumenin (croyants) nous autres, et pas des Roumis vulgaires. Le chef de la ville était encore ce matin assis par terre dans mon petit trou de pharmacie pour faire panser sa jambe, remplie de vers de Guinée : l'iman de la Grande Mosquée, Mokadden des Snoussia (sorte de franc-maçonnerie musulmane ennemie jurée du christianisme), et le cadi sont venus ensuite « me tenir un peu compagnie »; nous avons fait une petite causerie sur la politesse, la façon de faire des visites : j'ai insisté sur la nécessité de les faire courtes; sur quoi, ils se sont levés pour partir, mais je les ai retenus en leur disant que cela s'appliquait aux visites de pure cérémonie, comme la première qu'ils m'ont faite et que je leur ai rendue, mais qu'une fois la glace rompue, on restait chez ses amis tant qu'on avait quelque chose à leur dire; ils étaient très touchés et ont trouvé que je concordais parfaitement avec le gaoul (sentence) du prophète. Ceci nous a amenés à l'Évangile : j'ai été prendre mon Nouveau Testament arabe et nous avons lu ensemble le sermon sur la montagne : ils ont eu le toupet de trouver que c'était le pur, archipur islam. Aussi pur que le Coran : c'était déjà quelque chose; plus tard, et peu à peu, nous les pousserons davantage : vous savez qu'un musulman avéré ne se convertit pas en un tour de main. Il faut des grâces abondantes de Dieu. Le P. Dupuis a été cause que j'ai été interrogé sur les fils de Jacob : en y mettant beaucoup de solennité et des amplifications, je suis arrivé à les nommer, tous sans avoir l'air d'hésiter, et heureusement : chez eux, vous le savez, toute la science consiste dans la mémoire; j'eusse été perdu d'honneur et jugé très ignorant si le nom d'un seul m'eût échappé.

« Voilà la petite vie de Tombouctou, où votre serviteur Abdoullah essaye de planter la croix. J'ai pris le nom arabe d'Abdoullah (serviteur de Dieu), et chacun le fait précéder d'un titre honorifique quelconque : Tabé, pour les Peuls; Alfa, pour les Song-haï; Mory, pour les Bambaras; Chérif ou Mohaddem pour les Arabes. Vous aurez d'intéressantes nouvelles dans quelques mois, si Dieu nous

prête vie et nous donne accroissement de toute sorte : accroissement de grâces, pour nous et nos pauvres ouailles; de forces, de courage, de zèle; accroissement aussi d'ouvriers pour cette moisson jaunissante, arrosée du sang de nos six martyrs du Sahara. J'en voudrais beaucoup de notre bonne race lorraine, solide, hardie, résistante et dévouée; Dieu! qu'un Lorrain du cru travaillerait ici! Croyez-moi, il serait si bien, qu'on verrait l'accomplissement de cet aphorisme prophétique du tombeau du duc de Guise que je vous citais autrefois :

« La vertu prend toujours son chemin vers les cieux,

« Mais mourir pour la foi, c'est un trait de Lorraine.

« Priez beaucoup, beaucoup pour nous et nos œuvres; c'est
« avec cette monnaie que nous achetons les âmes et non autre-
« ment : *Rogate dominum messis.* »

« *Sainte-Marie de Tombouctou*, 30 juin 1895. — L'œuvre s'établit et acquiert tous les jours de la solidité. Nos relations avec les indigènes se multiplient et conservent leur caractère très bienveillant. A la curiosité s'est mêlée la sympathie, et aujourd'hui nous ne sommes plus ni des suspects, ni des indifférents pour la population. Les notables viennent souvent nous saluer et causer avec nous, même ceux dont on redoutait l'hostilité à notre égard, par exemple le chef des Smoussi qui passait pour aussi malveillant qu'il est influent. C'est l'homme le plus instruit et le plus intelligent des Noirs de la ville; je suis allé chez lui plusieurs fois, il vient encore plus souvent nous voir; ce matin, je lui ai lu le Sermon sur la montagne, qui l'a rempli d'admiration. L'autre jour, il voulut savoir la généalogie de Notre-Seigneur. Elle ne concorde pas avec le Coran, qui confond la sainte Vierge avec Marie, sœur de Moïse. L'objection se présenta à son esprit, et il la résolut aussitôt en déclarant que la véritable généalogie devait être dans l'évangile et non ailleurs, et il s'efforçait de la répéter pour la retenir. Les nombreux Arabes qui arrivent du Sud marocain viennent aussi en foule : il y en a parfois des dizaines à la maison. Quand une caravane arrive, on amène ceux qui ne nous ont pas encore vus; ils ont tous quelque maladie ou quelque malade chez eux; la plupart n'ont jamais parlé à un chrétien; nous sommes pour eux des êtres inexplicables.

« En vrais Sahariens, ils sont rudes et frustes, mais généralement droits et simples. L'un d'eux me disait l'autre jour :

« — Ta race est ennemie de la mienne, mais toi et moi nous serons des amis, si tu y consens.

« — Je n'ai pas d'autre désir, lui dis-je : comme tous les

chrétiens, nous n'avons que de la bienveillance pour tous.

« — Tu m'as donné des remèdes, qu'est-ce que je te donnerai, moi ?

« — Rien, Dieu nous le rendra.

« — Je ne veux pas te payer, on ne paye pas les bonnes paroles ni le bon accueil ; mais je ne mettrai plus les pieds chez toi si tu ne viens apporter la bénédiction à ma maison.

« — Soit, j'irai te voir.

« — Faudra-t-il t'offrir du thé ou du café ?

« — Non, rien du tout.

« — Il le faut.

« — Viens me prendre à tel moment, Dieu pourvoira au reste. »

« Ce sont des causeries sans fin sur toutes sortes de sujets ; il y a beaucoup de bien à leur faire.

« Nous avons même un auxiliaire pour la médecine. C'est un médecin marocain qui a quelques plantes et qu'on consulte volontiers. D'ailleurs il ne fait pas d'amulettes. Quand il se sent impuissant, il nous envoie ses malades, ou vient lui-même demander du secours, très loyalement, et sans s'attribuer plus de succès qu'il ne lui en revient. Il me rend compte fidèlement de sa médication et consulte pour la suite. La semaine dernière, il vint me demander de lui aider : pour une femme malade depuis quelque temps de la dysenterie, qui menaçait de l'emporter. En trois jours, elle avait perdu énormément de sang. Je lui donne trois prises de bismuth en lui recommandant de me rendre compte de l'effet du remède le soir même si le mal n'était pas enrayé, et de me demander quelque chose de plus énergique. Il ne reparut que deux jours plus tard :

« — Eh bien ! et cette femme ?

« — Dieu soit béni ! Le remède est excellent ! il a suffi.

« — Est-elle debout maintenant ?

« — Hélas ! elle est morte hier.

« — Et tu me dis que le remède est efficace !

« — Oui, elle a guéri de la dysenterie après deux prises ; mais elle était trop malade, et hier elle a succombé. »

« Un de mes premiers soins a été de savoir comment les indigènes apprécient notre conduite. C'était le moyen de connaître leurs désirs et de les satisfaire dans la mesure du possible. J'ai vu que nous étions très observés, chacune de nos démarches épiée et commentée ; enfin, j'ajouterai confidentiellement qu'on nous a tendu des pièges de toutes façons pour essayer de nous faire manquer à nos devoirs les plus saillants, ceux qui les étonnent le plus. On l'a fait avec une certaine habileté ; mais, heureusement, il n'est sorti de ces épreuves que la gloire de Dieu. Il serait injuste d'attribuer ces tentatives à la malveillance : c'était seulement une façon de

voir si nous étions sincères ou hypocrites. Donc, dans les observations faites sur notre compte, il y en a deux principales : la première, c'est que nous sommes réellement ici pour les indigènes, que nous les recherchons, que nous les accueillons, que nous les fréquentons à peu près exclusivement ; que nous voyons les Blancs juste ce qu'il faut, que nous allons rarement au poste, etc. La seconde que, tout en recevant les notables conformément à leur rang, les pauvres, les esclaves, les ignorants ne sont pas repoussés de chez nous, mais reçus amicalement et charitablement. Ces deux remarques sont sincères et exemptes d'esprit de flatterie. C'est la note caractéristique pour les indigènes, nous sommes des leurs, c'est une affaire entendue, et je suis convaincu que si, par impossible, il se préparait quelque chose contre les Blancs, nous aurions des défenseurs. Nous avons donc le commencement d'une excellente position, la confiance augmente, l'influence viendra et sera mise au service du bien que nous voulons faire. Il ne manque que de nous étendre en multipliant les moyens d'action, du monde et des ressources : Dieu nous donnera l'un et l'autre. »

« *Sainte-Marie de Tombouctou*, 18 août 1895. — A Ségou, il faudrait quatre missionnaires, dont un frère maçon ou menuisier : la population est très dense dans la région, l'œuvre des captifs libérés semble devoir y prendre de l'extension : trois Pères et un Frère me semblent indispensables pour mener de front une installation sérieuse et les sorties nécessaires pour *faire la mission*. Il faudra bien faire une école, *catéchiser* les enfants du village de liberté et voir les villages voisins pour faire profiter de la présence des missionnaires des milliers de pauvres Bambaras qu'il faut d'abord aller chercher chez eux pour les rassurer et se faire connaître : à Ségou, on pourra cultiver et faire vivre sur place la mission et ses œuvres.

« Je renouvelle donc instamment ma première demande de deux postes dans le Sud, assez rapprochés pour se soutenir en cas de besoin, se prêter un missionnaire à l'occasion ; cinq missionnaires prêtres et un Frère serait le minimum, si on veut entamer cette région intéressante. Je ne reviens pas sur ce que j'ai écrit dans mon rapport de Ségou et sur la nécessité absolue de montrer dès cette année, par les faits, l'intention de faire quelque chose au Soudan, sous peine d'encourir les graves reproches que je signalais et qui ne sont pas de l'exagération.

« Si moi-même, au lieu de passer mes journées à la pharmacie, comme je le fais, à ma grande joie, d'ailleurs, si, dis-je, j'avais un peu de liberté pour écrire, je pourrais peut-être contribuer à

nourrir la mission : l'Institut m'a alloué 7,500 francs, il faudrait bien que je les gagne ; la Société de Géographie me fait écrire aussi par son Président pour me solliciter. On ne peut déceimment refuser ces choses-là quand on a besoin de tout le monde : mais pour les faire un peu proprement, il faut le temps de s'informer, de réfléchir, de classer et d'écrire. Cela fait donc, Monseigneur, dix missionnaires, comme je l'avais écrit, que réclame le Soudan. De Kong à Tombouctou, notre mission est aussi étendue que toute l'Afrique équatoriale du nord au sud et indéfinie en profondeur vers l'est. Or, si l'Afrique équatoriale n'avait reçu pour cadeau que quatre mazettes de notre taille, si on n'y avait pas fait, dès le début, des envois nombreux d'hommes choisis, elle n'aurait jamais vu naître et se développer ces belles chrétientés qui font notre gloire et la joie de l'Eglise. Or, il me semble, Monseigneur, que le Saint-Siège et le gouvernement, en s'entremettant pour nous maintenir dans la mission du Soudan, attendent que nous y fassions quelque chose de semblable : pour ce qui est de l'attente de la France, j'en ai mainte et mainte preuve, et ce n'est pas sans motif qu'on nous a donné la préférence.

« *Tombouctou*, 23 juillet 1895. — M. Grodet est donc remplacé. Disons, une fois pour toutes, afin d'édifier nos confrères, que M. Grodet n'était pas de nos amis. Mais dans les attaques quelque peu puérides portées contre lui à la tribune, et qui seraient dignes d'un almanach, il y a peu à prendre et beaucoup à laisser. Il a eu une besogne ingrate, mais les hommes de cœur lui sauront toujours gré de sa courageuse initiative contre l'esclavage, la grosse plaie du Soudan. Cet acte louable lui a valu beaucoup d'inimitié de la part d'hommes droits pour la plupart (les malhonnêtes sont dans l'armée une exception plus rare que dans les corps civils), mais prévenus d'idées absolument fausses sur cette grave question. Sous prétexte qu'il ne faut pas aller trop vite, il semble qu'il ne faille rien faire du tout qu'abriter sous les plis de notre drapeau toutes les horreurs et toutes les hontes de la traite. « Les captifs, « mais ce sont les gens les plus heureux du monde. Cette race est « faite pour être esclave, ceux qui ne le sont plus cherchent à le « redevenir. » (Refrain populaire au Soudan.) On oublie que ce n'est pas tout de libérer des captifs, qu'il faudrait ensuite leur procurer une situation matérielle et les moraliser : un mouton mis en liberté au milieu d'une forêt tombe dans la gueule du loup, concluez-en qu'il est créé pour être dévoré et que c'est là son suprême bonheur. Voilà la logique du raisonnement. »

La fin prochainement.

E. MARIN.

LE GÉNÉRAL DE LAMORICIÈRE

A PROPOS D'UN LIVRE NOUVEAU ¹.

M. Eugène Flornoy va, dans quelques jours, faire paraître à la librairie des Saints-Pères une nouvelle histoire du général de Lamoricière, propre à vulgariser sa mémoire parmi tous ceux que ne peut atteindre le grand et bel ouvrage de M. Emile Keller. Je viens d'en lire les bonnes feuilles, et cette lecture a soulevé dans mon âme un flot de souvenirs et d'émotions.

Lamoricière! les hommes des générations nouvelles ne peuvent savoir ce que fut, en 1860, il y a quarante-trois ans, l'éclat soudain de ce nom, résonnant comme une fanfare à des oreilles de vingt ans.

Je sortais du collège, j'allais, un mois plus tard, entrer à Saint-Cyr. Depuis un an, chez nos parents, par nos maîtres, nous entendions parler de la question romaine; nous savions qu'il soufflait, là-bas, par delà les monts, un vent de tempête qui faisait tourner les têtes, jetait bas les trônes, renversait les frontières, et roulait en tumulte vers Rome, vers le siège impérissable de la Papauté; nous savions que Napoléon III regardait complaisamment l'ouragan faire son œuvre et, dans les familles comme la mienne, légitimistes par tradition, catholiques par la foi, la pratique et l'éducation, c'était une indignation violente, une émotion croissante, une grandissante colère.

Mais les jeunes gens, même dans cet air ambiant, n'apercevaient que la surface du drame, n'entendaient que les paroles de l'ardent débat; malgré tout, nous restions fascinés par la gloire rapide de cette jolie guerre d'Italie, avec ses noms de victoires évocateurs de la grande épopée, par la belle allure des régiments, aperçus de notre cour de récréation, quand les trains de Versailles les emportaient, chantant, vers la Lombardie, acclamés trois mois plus tard sur la place Vendôme le jour du retour triomphal!

¹ *Les Grands hommes de l'Église au dix-neuvième siècle : Lamoricière*, par M. Eugène Flornoy (1 vol. in-12).

Un an avait passé sur la prestigieuse vision, rempli par les examens, la joie d'en avoir fini, l'orgueil d'entrer, à mon tour, dans cette armée invaincue! Soudain, pendant les vacances, au milieu de leur joyeuse insouciance, une nouvelle éclate comme brille un éclair : le 18 septembre, à côté de Lorette, la petite armée pontificale vient d'être écrasée par les divisions piémontaises; les soldats du Pape se sont fait tuer comme des héros; Lamoricière, avec quelques officiers, a traversé les lignes ennemies, il est entré dans Ancône où les Piémontais l'assiègent par terre et par mer! C'est Castelfidardo! et, tout de suite, les noms sont dans toutes les bouches, presque tous des noms français, des noms de légende, comme Charette, d'autres nouveaux et bientôt célèbres, Pimodan, Becdelièvre, Quatrebarbes, combien encore, ignorés, le lendemain confondus sous un titre étrange, imprévu, destiné désormais aux défaites immortelles, les Zouaves Pontificaux! Ce titre, c'était Lamoricière tout entier : il avait dit : « Quand j'élèverai mon nom au bout de mon sabre, j'aurai des soldats : je sais comment on fait les zouaves! » Et cette parole, qu'on redisait maintenant en racontant la bataille, dressait tout à coup devant les yeux, dans le rayonnement du combat de la veille, une figure de soldat illuminée par la lumière lointaine des combats d'Afrique.

Deux ans plus tard, sorti de l'Ecole, allant prendre ma place au 3^e Chasseurs d'Afrique, je la retrouvais à mon premier pas sur le rocher de Constantine, en franchissant cette porte de la Brèche qui garde la mémoire du furieux assaut livré le 4 octobre 1837 : là, au milieu de la fusillade terrible, Lamoricière, à trente ans déjà colonel, avait, dans un intrépide élan, jeté ses hommes et planté le drapeau tricolore au sommet du rempart, quand tout à coup, au milieu d'une formidable explosion, il disparut sous les décombres dont, à grand peine, on le tirait encore vivant, ayant, par son sacrifice, ouvert la route à l'armée, par lui victorieuse. Après vingt-cinq ans écoulés, on montrait aux nouveaux venus dans la famille africaine la trace encore chaude du jeune héros.

Alors ma pensée retourna de ce drame à celui de 1860, et, dans le contraste, le vaincu de la veille m'apparut plus grand encore que le vainqueur d'autrefois. Ainsi, ce soldat magnifique, cet entraîneur d'hommes, venait, hier, de succomber, avec son renom de victoire, dans un vallon caché sur les rives de l'Adriatique! Les soldats de la France que, si longtemps, il avait commandés, retenus à deux pas de lui par la consigne politique, l'avaient abandonné, et, quelques jours plus tard, enfermé dans Ancône démantelée, il avait capitulé! Rien n'avait manqué de ce qui peut abaisser un général d'armée : et cependant, dans ce désastre, dans ce délaissement cruel, dans cette

humiliation dernière, il avait recueilli la gloire, une gloire plus rayonnante, plus universelle, plus immortelle que celle de Constantine; le vallon, ignoré jusque-là, où s'ensevelit sa défaite, était désormais illustre, et, d'un bout à l'autre du monde, des cœurs battaient d'enthousiasme aux noms inséparables de Lamoricière et de Castelfidardo. Pourquoi? Pourquoi tant de gloire pour un vaincu?

Je le comprenais, d'instinct, à cette heure de ma jeunesse, admirant en soldat ce courage et cette abnégation; mais je ne l'ai compris pleinement que plus tard, dans la force de mon âge, alors que, meurtri par l'incurable blessure de la patrie, j'allais, pèlerin de la Foi, avec mes compagnons de travail, de lutte et d'espérance, vos anciens des Cercles catholiques, voir, en cette Rome que Lamoricière n'avait pu sauver, celui pour lequel il s'était fait battre. Ce n'était plus Pie IX, mais c'était encore le Pape. Léon XIII venait d'être proclamé : nous étions allés à son couronnement, il y a vingt-cinq ans, au mois de mars 1878. Nous avons vu, dans les petites salles du Vatican, isolé de la ville et du monde, le vieillard vêtu de blanc qui personnifiait nos vieilles croyances et nos jeunes espoirs, près de qui, dans l'ardeur de nos affirmations catholiques, dans l'enthousiasme de notre grand effort social, nous étions venus chercher la doctrine, la force et la confiance.

Au retour, nous avons fait un pèlerinage à Lorette, et, de la Sainte Maison, ayant contemplé la plaine ondulée que borde la ligne bleue de l'Adriatique, nous étions descendus sur le champ de bataille, par le chemin où passa Lamoricière, lorsque, ayant prié la Madone et pressé sur son cœur l'étendard de Lépante, il courut au combat. L'enfant qui nous guidait avait appris, pour les étrangers, les épisodes de la journée, connaissait les détails du terrain, désignait les deux fermes des Crocette, enlevées par les 250 Franco-Belges de Becdelièvre, sous le feu plongeant des collines de Castelfidardo, pendant que pliait le reste de la petite armée, l'arbre où s'appuya Pimodan blessé au visage et continuant à commander, le détour du chemin où, comme dans les poèmes antiques, le combat singulier de Charette et d'un officier piémontais, son ancien camarade à l'Ecole militaire de Turin, suspendit un moment l'engagement de leurs soldats.

Nous écoutions, émus, ces récits épiques. Mais nos esprits étaient ailleurs, saisis par la grandeur de l'acte accompli sur ce petit coin de terre. Cette bataille ne fut que le glorieux effort d'une poignée de braves contre la barrière d'une armée qui l'écrasa de son poids. Cependant elle vit dans la mémoire des hommes; les vaincus en sortirent couronnés, le champ qui en porta le fardeau tragique

demeure sacré, et les enfants qui le montrent au voyageur répètent, inconscients, les mots que Lacédémone fit graver aux Thermopyles : Tu foules des héros !

C'est qu'elle fût autre chose qu'une rencontre militaire : elle fut la protestation sanglante du droit contre la force ; plus encore, l'holocauste volontaire offert à Dieu pour son service, au Christ pour son Vicaire, à l'Eglise pour son Chef, et, subie pour cette cause immortelle, la défaite qui la termina fut marquée du sceau de l'immortalité.

C'est pourquoi, plus que le soldat de Constantine, plus que le vainqueur d'Abd-el-Kader, plus que la victime des luttes politiques, le vaincu de Castelfidardo resplendit en Lamoricière.

Il n'avait pas toujours connu la vérité catholique : quand il l'aperçut, il s'y livra tout entier : et lorsque vint l'heure de lui donner le témoignage suprême, lorsqu'on lui demanda son nom, sa gloire, son épée, sa réputation, lorsque le Pape, désarmé, abandonné, spolié, se tourna vers lui et l'appela, il était prêt, il répondit : « J'irai ! Quand le Saint-Père demande à un catholique de se sacrifier pour lui, on ne refuse pas ! »

Voilà la grande leçon de cette vie qu'il faut donner à méditer à la jeunesse de notre temps, déshabituée des choses héroïques.

Les circonstances ont changé : la forme des événements varie, mais le grand conflit qui divise le monde n'est pas près de finir ; la lutte entre l'Eglise et la Révolution n'a pas cessé. Castelfidardo n'en fut qu'un incident : elle continue sur d'autres terrains, et c'est dans notre pays qu'elle se déchaîne aujourd'hui avec le plus de violence, parce que c'est là que la Révolution victorieuse se croit le plus près du triomphe. La Papauté demeure l'objet principal de ses colères, étant la gardienne incorruptible de la vérité religieuse et sociale.

J'écris ces lignes à une heure solennelle. Léon XIII vient d'expirer, ayant marqué, dans l'histoire de l'Eglise, du monde et de la France, un long sillon de lumière, et porté le prestige du Siège apostolique à des hauteurs insoupçonnées de ceux qui virent, de 1860 à 1870, du combat de Castelfidardo à la brèche de la Porta Pia, s'effondrer, dans l'universel abandon, sa puissance temporelle. Le Pape qu'on croyait renverser est debout : sa place est plus grande qu'elle ne le fut jamais. Quel que soit le successeur de Léon XIII, il occupera cette place d'où sa voix portera, dans l'univers entier, jusqu'au fond des âmes.

Mais cette grandeur même annonce les luttes à venir. La Révolution ne la peut supporter : il faut qu'elle s'acharne à la détruire. Contre ses assauts, le Pape, aujourd'hui comme autrefois, n'a

d'autre recours humain que le dévouement des catholiques : ce n'est pas en France, où le combat est si rudement engagé, qu'il pourrait lui faire défaut. S'il réclame le sacrifice de leur repos, de leurs idées, aussi bien que de leur vie, il a le droit d'attendre d'eux la réponse de Lamoricière : « Quand le Pape demande à un catholique de se sacrifier pour lui, on ne refuse pas ! »

Dans les batailles où les conduira cette abnégation volontaire, il se peut qu'ils ne trouvent pas la victoire : ils en rapporteront certainement l'honneur, peut-être la gloire. C'est l'histoire de Castelfidardo !

En l'apprenant à ses lecteurs, nés dans un temps qui leur offre plus d'occasions de combattre que de chances de vaincre, M. Flornoy leur enseigne, avec le mépris des succès demandés à la faveur humaine, le juste orgueil des défaites acceptées pour le service de Dieu.

Nul mieux que lui n'avait le droit de le faire ; car, à ses virils conseils s'ajoute l'exemple d'une vie tout entière dévouée, dans un noble désintéressement, à la cause catholique.

A. DE MUN.

LES ROMANS DE M. E.-M. DE VOGÜÉ¹

Le Maître de la mer commençait à peine de paraître en revue, que la presse le commentait. La personnalité de l'auteur, dont les deux romans précédents : *Jean d'Agrève* et *les Morts qui parlent*, aussi différents l'un de l'autre qu'une élégie peut l'être d'un tableau d'histoire, avaient provoqué la surprise avant d'attirer la sympathie, tant ils étaient inattendus de la part de l'auteur du *Roman russe* et des *Spectacles contemporains*, — le choix du sujet qui prétendait résumer le conflit de deux mondes, l'ancien et le nouveau et opposait la vieille Europe à la jeune Amérique, — les personnages mêmes qui évoquaient la pensée d'un Pierpont Morgan, d'un commandant Marchand avec qui l'on se hâtait un peu trop de les confondre : tout contribuait à donner à cette œuvre nouvelle le caractère d'un événement littéraire. On peut en mesurer la portée, avant même son apparition en volume. Mais, comme un ouvrage s'explique mieux si on le rapproche de ceux qui l'ont précédé et comme préparé, les lecteurs du *Correspondant* m'excuseront d'étudier de nouveau pour eux, avant d'aborder *le Maître de la mer*, l'ensemble des romans de M. E.-M. de Vogüé après l'excellente analyse de M. Henri Chantavoine².

I

Un personnage du *Maître de la mer*, — philosophe sceptique qui ne se laisse éblouir ni par les grands hommes ni par la façade majestueuse des faits généraux, — reprend à son compte, au point de vue historique, la célèbre théorie des criminalistes : *Cherchez la*

¹ *Jean d'Agrève* (Armand Colin, édit.). — *Les Morts qui parlent* (Plon, édit.). — *Le Maître de la mer* (Plon, édit.).

² Voy. le *Correspondant* du 10 juin 1899.

femme. « Sur cent hommes qui tiennent les grands rôles de la comédie humaine, dit-il, il y en a quatre-vingt-quinze qui ne jouent le leur que pour une femme. De loin, on les croit tout occupés de mener le monde; on approche, on entre dans leur privé, on voit vite de qui ils sont occupés, par qui et par où ils sont menés. » Ne pourrait-on, en la modifiant légèrement toutefois, appliquer cette théorie égoïste aux romanciers? Vous les croyez occupés de peindre les hommes, de perfectionner une œuvre d'art purement objective; en réalité, ils n'ont qu'un souci, qui est d'exprimer pour leur satisfaction personnelle leur rêve intérieur, de révéler la part secrète de leur âme, celle que les circonstances extérieures ne mettent pas toujours en lumière. Dans l'œuvre, cherchez l'homme. Ce plan est quelquefois avoué : un Pierre Loti entreprend de fixer, d'immobiliser son passé, de le soustraire aux atteintes du temps, et, d'une autobiographie émouvante et continue, fait une sorte de lutte tragique contre la mort. Il est, d'autres fois, inconscient et transparent malgré la volonté de l'auteur : tant d'écrivains ne peuvent, ne savent peindre qu'eux-mêmes. L'art devient alors une sorte de revanche prise sur la vie. Tout ce que l'on attendait de la vie, tout ce que l'on était en droit d'espérer d'elle et qu'elle n'a point donné ou qu'elle n'a donné qu'avec parcimonie et trop tard, tout ce qu'elle a inspiré de désirs, de rêves de grandeur ou de domination, on le réalise sous cette forme souple et malléable du roman qui se plie aux fantaisies de l'imagination comme aux exigences de l'observation. On prête à ses héros les belles chimères qui, dans notre époque positive, ne sont avouables que de cette façon indirecte. Cervantès ne se fût point battu en public contre des moulins à vent, mais il avait à son service don Quichotte, et il l'envoyait à sa place guerroyer tout à l'aise, d'autant qu'il le faisait critiquer par Sancho, par Sancho qui représentait à lui seul le chœur antique. Nos moulins à vent ne pourraient-ils s'appeler quelquefois l'amour, la gloire, le sacrifice, l'honneur, tous ces biens chimériques qui ne se mesurent point, ne se monnaient point, ne se définissent pas?

Dès ses premiers ouvrages, dès ses récits de voyages aux pays du passé, M. E.-M. de Vogüé laissait entrevoir une âme nostalgique, mal à l'aise dans notre époque, et plus spécialement dans notre civilisation qui laisse peu de place au hasard, à l'aventure, à la sincérité. Il s'évadait avec joie soit dans l'étude de l'histoire qui le mettait en contact avec des générations plus violentes, soit dans celle de la géographie où il cherchait à démêler le mystère de la terre et l'avenir des pays nouveaux. Cependant, à travers tous ses essais, et depuis la préface du *Roman russe*, on pouvait deviner

qu'il ne prenait point la plume pour écrire uniquement des œuvres d'art, mais pour exercer une action. On le sentait préoccupé des destinées morales et matérielles de sa patrie, avide de la servir, de jouer un rôle dans l'orientation de ses destinées. Sire, disait jadis à son roi un poète savoisien, J.-P. Veyrat, qu'une étude de Sainte-Beuve faillit tirer de l'obscurité :

Sire, voici ma plume : elle vaut une épée.

M. de Vogüé offrait pareillement ses forces à son pays. En d'autres temps, de telles forces ne demeuraient point inutilisées. L'auteur du *Roman russe* avait débuté dans la diplomatie sous les auspices du marquis de Vogüé, qui fut ambassadeur et représenta si dignement la France : à son tour, il eût rempli une haute et utile carrière. Mais nous avons tant de renommées de chefs-lieux de canton à placer et à nourrir, que nous ne pouvons plus accepter les services de nos gloires françaises.

Sorti de la diplomatie, écarté des affaires de l'Etat, M. de Vogüé continua sa belle carrière d'écrivain. Mais cette carrière d'écrivain fut constamment tournée vers la vie publique. Il exerçait une influence ; il dirigeait un empire qu'on ne lui pouvait disputer : celui des âmes noblement tourmentées de notre temps inquiet. Ce fut le temps de ses grandes études où il cherchait à entraîner ses lecteurs vers un idéal moral et social, sans doute un peu vague, mal défini, — mais c'est là un domaine que les hommes délimitent malaisément. En 1893, il entra au Palais-Bourbon. Il s'y trouva en contact avec des appétits, quand il y croyait trouver des cerveaux et des cœurs d'hommes. Ce sont de terribles réalistes que des avoués ou des médecins de province avides d'enrichir leurs départements sur la caisse publique. Ils sont parfaitement rebelles aux grandes idées et aux longs projets de relèvement national. Là encore, là surtout, M. de Vogüé ne rencontra que désillusion et désenchantement. Sans doute, il reprit avec joie sa plume, sa plume magique qui sait demander des conseils et des consolations au temps et à l'espace, à l'histoire du passé, à la description de l'univers. Mais il ne s'en servit plus seulement pour continuer d'exercer une action, pour donner son opinion en pages grandioses sur les événements contemporains, sur les hommes du jour qui sont trop souvent les hommes d'un jour, sur la politique ou la littérature étrangères, sur les territoires nouveaux découverts par les explorateurs, évangélisés par les missionnaires, défrichés par les colons. Il en fit un usage plus personnel en écrivant des romans.

Ses trois romans sont en germe dans son œuvre d'essayiste, d'historien, de voyageur. Lisez son étude sur Chateaubriand et sa

belle analyse du *désir*, et prenez ensuite *Jean d'Agrève* : l'un est le commentaire vivant de l'autre. *Les Morts qui parlent*, c'est la vie de la fiction animant ses études politiques. *Le Maître de la mer*, c'est l'opposition transposée en des personnages d'imagination qui donnent à ce contraste un air d'épopée, de ses voyages *au pays du passé*¹ et de ses visites réelles ou par le moyen des livres aux pays nouveaux comme l'Amérique, ou aux pays nouvellement explorés, comme le Soudan. Mais la sensibilité qui coule à plein bord, dans ces trois romans, nous n'en aurions surpris que les sources, et non les flots tumultueux, sans les désillusions que la vie apporta à M. de Vogüé. Désillusions fécondes, comme on le voit. Non point que ces ouvrages soient des livres découragés : je démontrerai plutôt le contraire, et même *le Maître de la mer* est d'un admirable optimisme. Mais s'il avait été donné à leur auteur de jouer un grand rôle dans la diplomatie ou dans la vie publique, nul doute qu'il ne les eût point écrits, tandis qu'il eût continué de se servir de la plume et de la parole, dans un sens déterminé, dans un but de direction. Il se fût réalisé par l'action, et c'était son rêve en entrant dans la vie. Et c'est parce qu'il ne s'est point réalisé entièrement par des actes qu'il s'est exprimé d'une façon plus directe et plus profonde, qu'il l'ait voulu ou non, — car dans tous les ouvrages de fiction, il y a une part mystérieuse qui vient des profondeurs de notre sensibilité, souvent mal connues de nous-mêmes, — dans ces trois romans très divers où l'on trouve en traits accentués le caractère particulier d'une grande âme nostalgique que la vie a blessée.

René eût reconnu dans *Jean d'Agrève* un frère cadet. C'est la même force du désir qui convoite la terre entière. L'amour est pour eux la réalisation chimérique de ce désir. De ce que la nature leur offre de beautés éparses avec ses fleurs, ses parfums, ses vents, ses orages, avec la diversité de ses formes et de ses aspects, avec la mer changeante, et les déserts illimités et les courbes des monts, ils ne se contentent pas, ou plutôt ils le prétendent incarner dans une créature humaine qui ajoutera à tant de splendeurs le prestige mystérieux de la vie consciente.

Mais René dut reconnaître que la sylphide des bois de Combourg n'était qu'une émanation de son désir, tandis que *Jean d'Agrève* eut cette bonne fortune incomparable de rencontrer son rêve dans toute sa perfection, avant d'en douter et d'en mourir.

Ainsi ce livre, *Jean d'Agrève*, dans son expression éperdue d'amour romantique, est le témoignage de la persistance, en notre

¹ Voy. *Syrie, Palestine, Mont-Athos*; — *Histoires orientales*.

race, de ce désir démesuré qu'on appela, au commencement du siècle dernier, le *mal du siècle*. La génération qui vint à la vie sous Napoléon, en pleine épopée, garda de ces souvenirs épiques une sorte de malaise moral, de dégoût de la vie banale, de lyrisme violent. Ce malaise moral, ce dégoût de la vie banale, ce lyrisme violent, nous en relevons ici des traces. C'est, au fond, la même frénésie de vivre qui s'exhale en soupirs amoureux; c'est la même impossibilité de se contenter d'un destin ordinaire.

II

Dans *les Morts qui parlent*, M. E.-M. de Vogüé incarne son goût de l'action, de la conduite des hommes. Comme les romantiques atteints du mal du siècle, comme la grande lignée des Chateaubriand et des Lamartine dont il descend, il unit à ses chimères, à ses rêves une fièvre d'activité, un besoin ardent de se mêler aux hommes pour les diriger. Néanmoins, ce second roman est son œuvre la plus *objective*.

Les Morts qui parlent, ce sont les générations disparues qui se reflètent dans les vivantes, qui les enveloppent de leurs préjugés, de leurs haines, et aussi de leurs croyances et de leurs désirs. Chacun de nous s'imaginant n'exprimer que lui seul, représente tout le passé de ses ancêtres, un assemblage infini de joies et de peines, de pensées et d'actions. Les cinq ou six cents députés de la Chambre, qui s'invectivent et s'entre-déchirent, ce sont des voix d'outre-tombe qui se font entendre. Par là, leur tumulte d'écoliers en folie prend une importance mystérieuse. Ils résument tous les troubles de notre histoire, les querelles religieuses, les luttes pour la liberté; les passions qui les agitent encore leur furent transmises par des morts dès longtemps couchés au tombeau, et quelquefois les agitent alors qu'eux-mêmes ne les ressentent plus.

Mais d'où vient que le passé prenne pour se faire entendre des accents aussi forcenés? Pourquoi n'inspire-t-il que des paroles de haine, et non l'union d'un grand peuple sur des souvenirs glorieux et la magnifique espérance d'un avenir de concorde et de paix? Un des personnages de M. de Vogüé nous l'explique: « Notre vieille terre, faite de la poussière des morts, est empoisonnée; nous l'avons remuée de fond en comble pour y bâtir à neuf: elle exhale les miasmes accumulés par nos divisions séculaires, nous mourons de cette malaria... *Le passé nous abrite et se prête à nos évolutions quand on le respecte; il se venge et nous écrase sous ses pires débris quand on le démolit aveuglément.* » L'évolution d'un peuple

doit se faire dans le sens de la race, en tenant compte de ses traditions. Or depuis un siècle (et peut-être depuis trois), cette évolution lente et ordonnée est interrompue. Une centralisation excessive a voulu faire entrer dans un moule unique des caractères divers. Après l'Empire, des institutions de régime autocratique furent alliées à des institutions de démocratie et de liberté. On accrut le pouvoir de l'Etat en diminuant le respect de l'autorité. Et c'est ainsi que nous avons un gouvernement faible, sans ligne de direction, livré aux circonstances, en un mot, ne sachant pas continuer heureusement les traditions du passé, les qualités de la race et les nécessités nouvelles apportées par l'économie changeante du monde. Nous avons cela : car, depuis la publication des *Morts qui parlent*, le mal s'est rapidement accentué, et nous sommes aujourd'hui gouvernés contrairement à nos traditions, et d'une façon systématique et violente.

Le passé errant, douloureux et avide de la race juive parle par la bouche d'Elzéar Bayonne, le chef socialiste, singulier mélange d'accapareur cupide et de justicier mystique. Celui de la vieille Bretagne anime encore le marquis de Kermaheuc, sorte de personnage à la Barbey d'Aureilly, qui traîne dans un monde nouveau ses rengaines mérovingiennes, et, figé dans un idéal démodé, ressent une joie puérile à constater les déchéances du présent. Cantador, l'antique humanitaire de 1848, c'est l'homme sensible d'avant la Révolution que la Terreur réveilla de son rêve de l'âge d'or. Ainsi des autres. Tous ces députés sont la représentation des époques disparues; au lieu d'en être les continuateurs pour en avoir compris les enseignements en même temps que les nécessités du présent, ils ne s'en inspirent que pour se haïr et prolonger d'inutiles débats.

Mais la vraie vie de la nation n'est pas au Parlement. « Les actes du Parlement, disait déjà Carlyle, sont peu de chose, nonobstant le bruit qu'ils font. » Derrière nos députés qui font un vacarme de grenouilles dans une mare, il y a la France qui travaille. Ce sont des morts qui parlent, mais ce sont des vivants qui agissent. Dans une des harangues qu'il prononça au cours de sa campagne électorale, M. de Vogüé, qui avait pris contact avec le peuple, s'écriait : « Laboureurs et vigneron de nos vallées, que de bons souvenirs j'ai vendangés chez vous ! Et qu'il me sera doux, quand viendront des jours plus reposés, de raconter ces souvenirs dans mes livres, pour faire connaître à toute notre France qui vous êtes et combien vous valez !¹ » En attendant de nous montrer la vie de nos paysans,

¹ *L'Indépendance d'Annonay*, 11 août 1893.

il nous montre le résultat bienfaisant qui nous vient de la *plus grande France*, de notre immense empire colonial. Non point seulement un espoir de richesses, mais aussi l'espoir d'une éducation nouvelle, plus vigoureuse, et, pour toute une génération audacieuse, d'une vie plus large, plus féconde, et partant plus chargée de bonheur. Ses propres réflexions, il les met dans la bouche du député Jacques Andarran, qui va rejoindre au Soudan son frère. Celui-ci est lieutenant d'infanterie de marine. Le jeune député est surpris de la valeur individuelle de tous ces officiers, qui sont des chefs responsables et des administrateurs. Au lieu de l'atmosphère déprimante du Palais-Bourbon où, pour être mal employés, les plus braves gens se déforment, il trouve un milieu d'énergie et de gaieté, cette gaieté que donne le sentiment de ses forces utilisées. « Une pépinière d'hommes, lui dit son frère : ne demande pas autre chose à nos colonies, jusqu'à ce que tu aies changé nos systèmes et nos mœurs, réveillé chez nos compatriotes l'esprit d'entreprise... Nous formons les cadres du relèvement national... »

Et il songe : « Il y aurait désormais au delà des mers, depuis le Congo jusqu'à la Chine, un vaste trésor humain d'intelligence, de dévouement, de résolution, où la France pourrait puiser pour tous ses besoins. » C'est le premier résultat de notre empire colonial. Ces colonies, il faudra sans doute les rendre habitables aux colons, en ne les hérissant pas de fonctionnaires inutiles ou tarés, ni de taxes insupportables, en y attirant non seulement les individus, mais aussi l'or français et cette force en capitaux et en ressources qu'ont les grandes compagnies, afin qu'on ne s'y rende point dans la pensée d'un court séjour, et qu'on s'y installe à demeure avec la joie d'un pays confortable. Marie, l'héroïne des *Morts qui parlent*, ne dit-elle pas à son fiancé qu'elle doit accompagner au Soudan : « Avec celui qu'on aime, on fait partout de la France, on fait partout du bonheur. » Quand les femmes ne décourageront pas les hommes de partir, combien ceux-ci seront plus audacieux et plus énergiques ! C'est la force de la famille qui a fait la durée heureuse du Canada, c'est elle qui est capable de créer une France nouvelle.

Ainsi, dans son livre, M. E.-M. de Vogüé met en comparaison la France qui péroré et s'agite vainement dans les mots, et la France qui crée des territoires et fait des hommes. Il oppose cette décadence et cette renaissance. Sans doute, il localise un peu trop celle-ci, mais on sent qu'il lui prête un sens étendu. Les *Morts qui parlent* est un livre poignant sans être un livre sombre. Il n'est pas chargé de haine et de colère. Sa mélancolie n'est pas amère. Un

grand amour de la patrie l'anime, et une espérance d'avenir qui a survécu au triste spectacle de la mêlée politique.

III

Ne nous y trompons pas, le Chateaubriand des *Discours politiques*, du *Mémoire pour la duchesse de Berry*, est bien le Chateaubriand de *René*, comme le Lamartine des *Girondins* est tout de même celui des *Méditations*. Ces solitaires, quand ils entrent dans l'histoire, se recréent encore une solitude; ils se souviennent des grèves de Combourg ou des bois de Milly; ils continuent d'entendre le bruit des vagues ou celui de la forêt, et le prennent volontiers pour des acclamations. Ainsi ils marchent à part, en avant de leur temps, vers l'avenir qu'ils annoncent à la façon des prophètes, ou en arrière, dans le passé dont ils affectionnent le décor et, quand tout passe, l'immobilité.

Il n'y a pas incompatibilité entre l'auteur de *Jean d'Agrève* et celui des *Morts qui parlent*, car il n'y a pas incompatibilité entre l'imagination et la mélancolie romantique et le goût de l'histoire et du pouvoir. Ces illustres exemples des devanciers, des ancêtres littéraires de M. de Vogüé, le prouvent amplement. Néanmoins, dans ces deux ouvrages, le romancier s'était pour ainsi dire montré sous deux faces différentes. D'individuel, le ton désenchanté était devenu général; la mélancolie du désir se muait en la mélancolie du temps. *Le Maître de la mer* procède à la fois de *Jean d'Agrève* et des *Morts qui parlent* : les deux sources qui alimentaient la pensée et la sensibilité de M. de Vogüé se confondent ici, passion romantique et fièvre de sentir d'une part, et, de l'autre, avidité de connaître, d'êtreindre, de juger notre époque dans l'ensemble de ses forces en action ou en formation. Dans aucun de ses précédents ouvrages, l'auteur ne s'était encore servi aussi largement de tous ses dons. Il s'y révèle avec toutes ses qualités comme avec ses faiblesses. Jamais il n'avait encore affirmé si nettement son tempérament d'écrivain.

Si puissant que soit ce tempérament, si vastes qu'en soient les aspirations, le sujet était tel qu'il s'y pouvait mouvoir à l'aise. C'est un grand sujet. La mode est aux grands sujets; M. de Vogüé l'avait devancée. Mais on revient aux larges esquisses historiques, et la peinture de fresque tend à remplacer dans nos goûts le paysage et le portrait, les scènes de mœurs. M. Maurice Barrès écrit en trois volumes le *Roman de l'énergie nationale*; MM. Paul et Victor Margueritte s'efforcent de résumer en trois ou quatre

ouvrages la guerre de 1870 et ses lamentables conséquences ; enfin M. Paul Adam achève à peine la tétralogie où il prétend nous restituer l'histoire des mœurs et des esprits de 1792 à 1830. Ce sont là de magnifiques dessins. Celui de M. de Vogüé est plus magnifique encore. Il incarne, il oppose en deux types d'hommes l'idée et le fait, la vieille France et la jeune Amérique, la force de la tradition et les besoins nouveaux de la démocratie. Je le disais bien : c'est un grand sujet, Archibald Robinson est un milliardaire américain auprès de qui les Carnegie et les Pierpont Morgan ne sont que de petits garçons. Le globe terrestre lui appartient, ou du moins toutes ses voies d'accès maritimes. Il est le *Maître de la mer*. Celle-ci qui résistait au fouet de Xerxès ne résiste plus aux chaînes d'un financier. En vérité, le monde est à peine assez grand pour contenir tous les projets de M. Robinson qui, toujours en route, le dirige de son automobile, de son train ou de son yacht, ruine ou enrichit les nations selon ses intérêts ou son bon plaisir, fait attendre les souverains, lesquels ne gouvernent que des sujets tandis qu'il gouverne l'argent et sa volonté.

En face de cet homme qui représente toutes les nouvelles puissances de notre temps telles que les a développées, ou plutôt que tend à les développer la race anglo-saxonne, M. de Vogüé dresse un autre protagoniste non moins remarquable et attrayant. C'est le capitaine Louis de Tournoël, qu'une récente expédition au cœur de l'Afrique a couvert de gloire, et dont les explorations vont doter son pays d'un nouvel empire, si son pays veut oublier un instant les discordes politiques pour s'assurer la possession de cet immense domaine et le mettre en valeur. Mais si M. Robinson écrase de sa supériorité les Morgan et les Carnegie qui lui servent de piédestal plutôt que de modèles, les Lamy et les Marchand, qui ont servi sans doute à élaborer le type de Louis de Tournoël, s'étonneraient peut-être de sa sentimentalité excessive, de son inquiétude perpétuelle, de son éloquence. Nos hommes d'action eurent et ont en partage ce qui fait la force de tous les hommes d'action de tous les temps, la confiance en soi, la foi dans leur œuvre et dans leur destinée. Celui-ci reflète une époque troublée. Un grand rêve l'agite et lui donne la fièvre. Il n'a point le sentiment du devoir dans l'obscurité. Il fait dépendre sa vie d'un but qui ne dépend point de lui-même, cette œuvre du Tchad à qui il s'est voué tout à coup, alors qu'il l'ignorait en entrant dans la carrière militaire. Si grand que soit ce but, il a rétréci ses horizons, car le jeune officier le substitue désormais à celui de servir simplement sa patrie. Ses camarades ont rêvé, eux aussi, de conquête et de gloire : ils habillent des hommes et leur apprennent la

manœuvre. L'héroïsme humble et quotidien est souvent plus difficile que l'héroïsme épique, favorisé de circonstances éclatantes. Et c'est pourquoi ce héros est triste. Un Robinson, un P. Abel, sont satisfaits de leur sort, même si leur entreprise du moment échoue; ils réussiront une autre fois, ils feront autre chose. L'un, par sa volonté continue, l'autre par sa foi, ont mis leur destin à l'abri de l'insuccès. Oui, Louis de Tournoël est teinté de romantisme. Ses amours auront une couleur romantique. Son désir est romantique. Il est le frère de Jean d'Agrève. Cet homme d'action est, en outre, un rêveur. Aussi, toutes les fois que nous le verrons en contact avec M. Robinson, nous pourrions constater la supériorité de ce dernier jusqu'à la scène finale où il écrasera son rival de sa magnanimité.

Comment le romancier parvient-il à mettre en contact Robinson et Tournoël? Par un artifice assez habile. Ces territoires que le capitaine a découverts au centre de l'Afrique, et dont il a pu vérifier les richesses, le milliardaire prétend les exploiter à son profit. C'est une *affaire* colossale, c'est un empire industriel et agricole à créer. Puisque le gouvernement français néglige de le mettre en valeur, Robinson l'exploitera à lui seul : ne vaut-il pas un Etat? Pour réaliser ce plan gigantesque, il a besoin du concours d'un homme, de celui qui est seul à connaître ce pays nouveau, Louis de Tournoël. Pourquoi n'obtiendrait-il pas ce concours? Pourquoi le capitaine, abandonné par son gouvernement, entravé, rejeté par les bureaux du ministère, ne deviendrait-il pas une sorte d'*empereur du Sahara* effectif à la solde du financier. La proposition est faite. « De nos jours, dit Robinson, pour répondre aux arguments du capitaine contre les opérations financières et pour lui montrer que son but est plus vaste et plus complexe qu'une simple question d'argent, de nos jours, le spéculateur, le grand capitaine d'industrie, est l'ouvrier actif du progrès. Autant que le soldat, ne vous en déplaise; comme le soldat, il fait reculer la barbarie; il relève la condition humaine chez des milliers d'êtres dégradés. » Mais, en France, le temps n'est plus des libres aventures. Les forces les meilleures sont contenues, encadrées. La discipline retient l'explorateur qui ne veut pas abandonner le service, mais que son propre sacrifice révolte, car la notion du devoir se complique dans un cerveau de conquérant (v. sa conversation avec le général Muison).

Mieux encore que cette affaire du Tchad, une autre intrigue mettra face à face les deux hommes, et l'on devine que c'est l'amour. Tous deux, Archibald Robinson et Louis de Tournoël, seront épris de la même femme, M^{me} Millicent Fianona, créature

étrange pour laquelle le romancier a épuisé toutes les séductions de sa plume. Un instant, elle sera fascinée par le regard d'oiseau de proie que le milliardaire jette sur elle comme il l'a jeté sur la mer, devenue sa chose. « Elle se rappelait, près de cet homme, des sensations déjà éprouvées, un jour qu'elle visitait une grande usine à la Plata ; l'attrait inconscient qui lui faisait promener ses mains sur les cuivres, sur les aciers polis des machines comme pour participer aux effluves de la force mystérieuse, si calme et si redoutable, qui mettait en branle tous ces énormes rouages. » Mais le capitaine a pour lui sa gloire et surtout sa douleur. Ces esprits inquiets, ces cœurs tourmentés, ont toujours attiré la tendresse. M. Robinson peut triompher sur toute la surface du globe, il échouera devant une femme. Du moins lui montrera-t-il, et à son heureux vainqueur, qu'il est capable de la plus grande force de domination, celle de soi-même.

Dénouement bien optimiste en apparence, ce mariage que bénit le généreux Américain. En apparence, seulement, car le désintéressement et la pitié des femmes ne sauraient nous consoler de la perte de notre suprématie. Qu'avons-nous à opposer aux Archibald Robinson s'ils ajoutent à leur capacité financière, à leur sens pratique, à leur jugement positif, la plus magnifique noblesse d'âme, cette munificence à la don Quichotte que Louis de Tournœl accepte avec tant d'aisance¹? Ils ont la force, ils ont la volonté et ils y joignent l'idée qui donne une âme aux entreprises humaines et leur assure une vertu agissante sur les générations à venir. Le romancier fait la part belle au financier, et notre malheureux capitaine ne sait guère que gémir, se plaindre et soupçonner : il est vrai qu'il sait encore exprimer l'amour, et dans quel admirable langage! Les scènes d'amour, dans *le Maître de la mer*, dépassent en grandeur émouvante celles de *Jean d'Agrève*. Peut-être leur reprocherait-on quelque exagération d'éloquence, si cette éloquence même nous laissait le loisir de juger. Il n'est pas aisé d'exprimer l'amour, et souvent le silence l'exprime mieux que toutes les paroles, ce silence qui supprime tout désaccord, car chacun des deux amants peut l'interpréter à son gré et y déposer son exaltation, son extase, le chant inexprimable de son cœur enivré. A défaut du silence, la réalité s'accommode de peu de phrases et se contente le plus souvent de mots entrecoupés que la littérature ne surveille point. Mais le roman supplée parfois à la réalité, et quand c'est la plume de M. de Vogué qui se décide à

¹ Dans le texte définitif du roman, Louis de Tournœl refuse l'intrusion de Robinson dans la fortune de sa fiancée.

donner une forme aux désirs, aux enivrements amoureux, c'est un Cantique des cantiques que nous entendons, avec son luxe d'images éclatantes, sa lourde poésie toute chargée de langueur.

Ame de désir, Louis de Tournoël en est une, comme René, comme Jean d'Agrevé. Il est venu au monde avec le désir d'en posséder toute la beauté. Il est pourvu de l'imagination romantique, seule susceptible de condenser cette beauté en une femme. Il est vrai que cette femme est Millicent Fianona.

Mais l'auteur des *Morts qui parlent* ne se fût point contenté de donner carrière à sa nostalgie native. Nous l'avons vu curieux de son temps, avide de participer aux événements de ce temps, et, à défaut de cette collaboration, avide de les apprécier, de les juger, d'en démêler les courants généraux et les fils conducteurs. Nous le retrouvons, et plus complet encore, dans *le Maître de la mer*. Plus complet, car il se sert du cadre de son vaste roman pour conduire aux *pays du passé* des hommes de l'avenir comme son Robinson. Nous ne trouvons pas, à vrai dire, dans toute l'œuvre, de peinture de l'Amérique, si elle est toute remplie du portrait d'un Américain. Mais ce choix même est habile : M. de Vogüé est plus apte à ressusciter le passé qu'à décrire dans leur dureté sans art, dépourvue des prestiges du temps et de la beauté, les villes nouvelles de l'industrie, les cités du fer, de l'argent et de l'or. La nature et l'histoire, la nature témoin de l'histoire, voilà ce qui l'attire, ce qui donne à ses dons d'écrivain l'excitation nécessaire. Voulez-vous juger de son art de peintre ? Voici une description de forêt, dans le voisinage du château historique de Jossé en Berri :

« Autour d'eux, la forêt se recueillait dans la paix du soir. Les coulées de lumière se faisaient plus rares à travers le feuillage obscurci. Tout au bout du chemin, dans une clairière, un lambeau de ciel apparaissait ; l'or du couchant y poudroyait encore. Les dernières flèches du soleil partaient de ce foyer, venaient frapper au hasard des troncs qu'elles incendiaient : un pin sanglant dans la pourpre de son écorce, un bouleau dont le fût argenté se teintait de rose. L'un après l'autre, ces incendies s'éteignirent. La nuit qui tombe du ciel sur les plaines semblait monter du sol dans la forêt, sortir des racines et ramper jusqu'au faite des arbres rembrunis. On eût dit que se libéraient les masses d'ombre emprisonnées tout le jour au fond des halliers, et qu'elles reconquerraient leur empire, s'y répandaient comme un flot noir sur ses digues rompues ; la futaie prenait sa figure crépusculaire. Atelier de travail durant le jour, on y perceoit le sourd labeur de ces grands êtres pour végéter, s'accroître, transformer les éléments dans leur substance ; on y entend les mille bruits du monde animal pullulant

sous leur abri protecteur. Le travail cessait au départ de l'ouvrière qui l'active, la lumière. Les bruits diurnes s'évanouissaient; l'immense laboratoire de vie redevenait le temple aux nefs profondes, gardienne d'un divin mystère. Les arbres s'immobilisaient dans leurs attitudes de vieux hommes en prière, leurs branches s'inclinaient comme des bras chargés de bénédictions... »

Encore ces descriptions de forêts et de châteaux historiques (voir celle de Josse) le cèdent-elles en ampleur et magnificence aux descriptions du Caire et de Souqqarah, de la mosquée El Mouaïyad et de l'île de Roda, surtout de la maison de Mariette aux confins du désert. L'Égypte l'inspire bien. Déjà, autrefois, il y a bien des années, il la chantait avec amour dans ses *Histoires orientales* (*Chez les Pharaons*, et *Mariette-Bey en Égypte*); il nous faisait entendre les voix secrètes qui sortent des Pyramides, il exprimait la commotion qu'il avait ressentie au bord du désert, à la limite du plus ancien peuple de l'histoire : « Cherchez, disait-il, s'il est une place au monde qui puisse mieux terrasser l'âme par la rencontre de ces deux infinis, celui de l'espace, celui du temps. » Et devant les gigantesques monuments de pierre à quoi travaillèrent des milliers de vies humaines pour en faire des tombeaux, il s'écriait : « On écoute le chant des premiers hommes reprenant dans la plus vieille langue humaine la litanie désolée de l'Écclésiaste : Vanité des vanités ! »

Sans doute on pourra reprocher au *Maître de la mer* bien des digressions, un côté conventionnel et un tour constamment lyrique et oratoire qui tend à transformer les moindres conversations en conférences. Mais cet ouvrage demeurera celui où M. de Vogüé révéla avec le plus de liberté et de contentement son prestigieux talent d'écrivain et son abondante sensibilité. Le lecteur qui, de son œuvre, préférerait *le Voyage au pays du passé* (*Syrie, Palestine, mont Athos*) ou les *Histoires orientales*, trouvera dans *le Maître de la mer* de plus amples et plus merveilleuses descriptions; *Jean d'Agrève* est dépassé, dans les scènes d'amour, par Louis de Tournœl; comme *les Morts qui parlent*, *le Maître de la mer* nous rappelle le passé de notre race, la force de la tradition et la nécessité du sacrifice chez les héros; enfin nous retrouvons les *Spectacles contemporains*, et spécialement *les Indes noires*, dans tel morceau qui juge notre politique extérieure ou coloniale. Et cependant *le Maître de la mer* n'est point un livre disparate; car la mélancolie romantique s'allie, nous l'avons vu, au sens de l'histoire et au goût de l'humanité en travail.

Henry BORDEAUX.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

Quel été! — Quelles villégiatures! — On rentre. — M. Loubet chasse. — Le taureau du roi Edouard. — Leçon incomprise. — Combes à la *Nouvelle!* — Un Exécutif qui n'exécute rien. — Les Fêtes de Tréguier. — Deux banderolles. — Les deux hommes en M. Loubet. — Contradiction entre les paroles et les actes. — Renan à l'eau. — Lamennais statufié à son tour. — Les responsabilités du capitaine. — L'*Almanach national*. — Un mot d'Henri Rochefort. — Un scandale dans le monde du Palais. — Trois quatrains d'un abonné. — Le Hanneton. — Souvenir d'un ministre de l'Empire. — M. Loubet en caoutchouc. — Les Frères de la Doctrine chrétienne. — L'exposition de Jouets. — Concurrence allemande. — L'actualité politique au Petit-Palais. — Un autre joujou. — La monnaie de nickel. — Pièces sans valeur. — Gare aux filous! — La chute des feuilles. — De quoi la *Fronde* est morte. — Le vrai et le faux Féminisme. — Encore l'Empereur du Sahara. — Cocotiers et cocotes. — Un nouvel ordre de chevalerie. — Les Sports. — La *Marche* de la Nouveauté. — A bas la Tête. — Vivent les Jambes! — La Course des Jambes de bois. — Les théâtres. — *Ce bon Emile!* — Les *Fricoteurs*. — La *Décadence*. — Les ciseaux d'Anastasia. — Un *Te Deum* civil.

Donc, la statue de Renan a été inaugurée sous les parapluies...

Mais, pardon! j'y reviendrai tout à l'heure. Commençons par nous lamenter sur l'automne après avoir gémi sur l'été! — A part quelques lambeaux de ciel bleu et quelques fugitifs rayons de soleil, quel froid insolite! Quelles bourrasques désastreuses! Quelle neige prématurée! Pendant que la tempête dévastait le littoral de la Manche, des flocons glacés couvraient la cime de nos montagnes; et, dans les Pyrénées, des troupeaux de milliers de moutons disparaissaient avec leurs bergers au milieu de la tourmente, sans que, jusqu'ici, on ait même retrouvé leur trace!

Quelle année! C'est bien l'année de Combes, de Pelletan et d'André! L'année des persécutions, des cataclysmes, de la désorganisation sociale, de la guerre civile et de la ruine universelle!

Aussi, les villégiatures, — trempées, gelées, victimées, — se sont-elles abrégées partout, aux bords de la mer comme dans les stations thermales, et même dans les châteaux. Si la chasse y retient encore ses fidèles obstinés, si les autos éprouvent quelque peine à quitter les belles routes jonchées de feuilles d'or, le plus grand

nombre revient au bercail, à ce Paris, déserté naguère, en juin ou en juillet, avec tant d'illusions et d'espérances, et où l'on rentre, déçu et mélancolique.

Et pourquoi y rentre-t-on, mon Dieu? Pour y retrouver M. Loubet avec ses ministres, la Chambre avec son bloc, la politique jacobine avec ses brutalités, ses sauvageries, et ses scandales! Franchement, la mer, avec l'infini de ses horizons et l'harmonie mouvante de ses flots; la campagne, avec l'incendie de ses derniers couchers de soleil et la poésie berceuse de ses feuillages pâlis, ne valent-elles pas mieux encore que les rues encombrées de la grande cité, avec ses *tutus* hurleurs, ses tramways écraseurs, ses cambrioleurs de tout genre, ses voleurs de toute espèce, ses apaches gouvernementaux? — Mais la force de l'habitude est là; on suit le courant; les huitres et les snobs se montrent en même temps sur le boulevard, et les théâtres entr'ouvrent leurs portes...

On allègue bien, pour s'excuser, que la peste est à Marseille, et que la prudence conseille de la fuir; mais ce n'est qu'un prétexte, car ce n'est pas au bord de la Méditerranée que sévit la vraie peste: c'est à Paris, à la place Beauveau, au Palais-Bourbon, rue Saint-Dominique, rue Royale, dans tous les foyers officiels d'où elle étend sa mortelle contagion.

M. Loubet lui-même n'y échappe pas à l'Elysée, et bien qu'il ait essayé, dans un récent discours, d'indiquer timidement le remède au mal, il demeure inerte devant les malfaiteurs qui le propagent. Il sait comment pourrait être arrêté le fléau; mais il laisse des bandits le répandre en toute liberté — estimant, sans doute, que rien ne sera définitivement perdu tant qu'il aura la paisible jouissance des bois de Marly, de Compiègne et de Rambouillet...

Il semble que le roi Edouard ait voulu lui donner un avertissement discret en lui envoyant, sous forme de cadeau, un taureau noir de ses fermes, — un de ces fiers animaux qu'exaspère la couleur rouge. Mais M. Loubet n'a pas compris l'allusion, et il laisse plus que jamais promener le drapeau sanglant de l'anarchie aux accents de l'*Internationale* et de la *Carmagnole*!

A la fin des grandes manœuvres, nous l'avons entendu proclamer solennellement, devant nos soldats, « la nécessité d'être forts », mais, en même temps, et par la plus étrange des contradictions, il laisse désorganiser sous ses yeux l'armée et la marine!

Après tout, se dit-il, qu'importent ces détails! Qu'importe qu'une de nos colonnes soit massacrée dans le Sud-Algérien et que la sécurité même de nos possessions d'Afrique en soit compromise!

Et, là-dessus, il chasse! — C'est, à ses yeux, toute sa fonction! C'est uniquement pour lui assurer la joie de tirer le lièvre et le

perdreau, la caille et le faisan, que la France fait à ce petit bourgeois une dotation annuelle de *douze cent mille francs* !

Voilà toute sa conception gouvernementale, à cet aigle de Montélimar, assez grisé de sa fortune pour ne pas comprendre que le château de Mazenc ne tiendrait pas longtemps après que les collectivistes, dont il tolère si béatement les théories destructives, auraient achevé de s'emparer du pouvoir!... Ce n'est pas Combes, en dépit de sa triple cuirasse, qui pourrait l'en défendre...

Toutefois, ne nous plaignons pas trop, puisque, pour nous prouver qu'il n'est pas jacobin, le chef de la Défroque a la bonté de nous dire qu'il veut bien nous épargner la guillotine... — Et même, pour nous donner un peu de répit, il va se promener quelques semaines en Espagne, où, du moins, il compte ne pas rencontrer les tomates qui l'ont si fâcheusement atteint dans son passage à Marseille. Puis, au retour, il célébrera le cinquantenaire de l'annexion à la France de la Nouvelle-Calédonie, — la *Nouvelle*, tout court, comme on dit dans le monde des escarpes...

Est-ce, de sa part, inconscience ou prévision?... A la quinzaine dernière, il s'attardait à l'île de Ré, d'où partent, comme on sait, certains convois spéciaux pour les mers lointaines... Cette fois, c'est l'idée de la *Nouvelle* qui le préoccupe et le hante... Encore une fois, faut-il voir, dans cette obsession, une sorte de pronostic, ou, tout au moins, une vague inquiétude?...

Parfois les criminels ont ainsi des intuitions de l'avenir...

*
* *

En attendant, le Président Souffre-Tout, — Exécutif qui n'exécute jamais rien! — a laissé placidement s'accomplir l'infamie de Tréguier, — insulte publique et grossière à une religion qui est celle de la majorité des Français, qui est officiellement reconnue par l'Etat, et à laquelle il est tenu d'assurer protection et respect. Car ce n'est pas l'écrivain que nos gouvernants ont entendu glorifier en Bretagne : c'est uniquement le renégat, uniquement le sophiste dont le seul titre, à leurs yeux, est d'avoir outragé le caractère du Christ et nié sa divinité. — Si Renan n'avait pas écrit sa *Vie de Jésus*, ils n'auraient pas un instant songé à lui décerner la moindre auréole, tant ses idées politiques et sociales allaient à l'encontre des leurs. Aristocrate, dédaigneux du peuple et de son ignorance, plein de mépris pour le suffrage universel, monarchiste de principe, anti-républicain, anti-démocrate, anti-socialiste, il ne se rapprochait par aucun côté du régime actuel et de ses représentants. — En donnant à l'érection de sa statue, et aux fêtes dont

elle a été l'occasion, le caractère exceptionnel qui les a marquées, c'est bien une véritable provocation que le cabinet Combes a voulu adresser à la catholique Bretagne, et il n'en est pas de meilleure preuve que la force militaire déployée autour du monument, et les mesures de véritable état de siège prodiguées avec la sévérité la plus menaçante pour imposer à toute une population fermement attachée à ses croyances la glorification d'une mémoire qu'elle réprouve. C'est à coups de baïonnettes et à l'aide de dragonnades que les sectaires ont étouffé la protestation d'une contrée tout entière. Et, la preuve encore que cette manifestation jacobine n'avait absolument rien de littéraire et ne visait ni l'artiste merveilleux, ni l'érudit et l'orientaliste, c'est que ses organisateurs n'avaient même invité ni l'Académie française, ni l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; de sorte que la France intellectuelle, dans les corps éminents qui la personnifient et la représentent avec tant d'honneur devant le monde, était absente de ces prétendues fêtes nationales¹.

C'est donc bien un vrai coup de force qui a été perpétré violemment contre les Bretons, et nul esprit impartial ne saurait le méconnaître en présence du corps d'armée mobilisé sous les ordres d'un général fanatique pour écraser la moindre manifestation contraire, et du rôle joué dans cette expédition par les milliers d'Apaches gouvernementaux envoyés de Paris pour assommer tout spectateur récalcitrant. — On a entendu le mot d'ordre donné par le funèbre Brisson à tous ces agents combistes : « Rendez les coups au décuple!.. »

Et pourtant, malgré tout cet appareil militaire et policier, Combes a dû se cacher pour arriver de nuit dans la petite ville où son gîte est resté un mystère; ce n'est qu'entre deux haies épaisses de soldats qu'il a osé paraître, et la place où il a prononcé son discours était si rigoureusement gardée par la troupe, baïonnette au canon, que les habitants mêmes n'y pouvaient passer pour rentrer dans leur domicile. Ce qui n'a pas empêché, d'ailleurs, les sifflets d'assaillir le Défroqué, et les chants religieux de retentir en face des vociférations de la canaille policière. Plus haut que la bannière rouge fixée au clocher de la cathédrale par les soudoyés de la secte et hurlant : *Vive la Raison!* de vaillants gars de Tréguier, grimant jusqu'au sommet de la tour, y avaient attaché une

¹ Pour l'ensemble de la vie et des œuvres de Renan, voir : *Renan à Tréguier*, par Le Gal; — *Souvenirs et impressions*, par S. E. le cardinal Perraud; — *Ernest Renan*, par Desportes et Bournand; — et les fortes et éloquentes Lettres de M. Brunetière, dans l'*Ouest-Eclair*, de Rennes, sous le titre : *Autour d'une Statue*.

large banderole blanche portant cette inscription victorieuse :
Vive le Christ!

C'est le cri de la Bretagne catholique contre le blasphème de ses insulteurs, et c'est le résumé vengeur de toute cette orgie gouvernementale.

« Ça, des fêtes? disait un Breton indigné; non, c'est un commencement de guerre civile! »

Et voilà ce que laisse faire tout au long M. Loubet, durant qu'il s'abandonne à une chasse incessante et puérole, qui serait du plus haut comique si elle ne constituait à la fin une complète abdication de sa charge et une véritable trahison du patriotisme.

En toute circonstance, le Président affecte de prôner la concorde et l'apaisement. Pourquoi laisse-t-il semer, constamment, sous son égide et sa signature, la haine et la discorde? Pourquoi met-il une contradiction scandaleuse entre sa vie publique et sa vie privée, en laissant ses ministres outrager officiellement une foi séculaire que suivent 35 millions de Français, qu'il respecte en son particulier, dont la compagne de sa vie a fait la règle de son foyer et dans laquelle il fait lui-même élever ses fils?

Quel article de la Constitution l'empêche d'agir à cet égard, comme à l'égard de tant d'autres intérêts supérieurs également sacrifiés? — Croit-on, par exemple, que s'il avait dit à son Combes : « J'ai l'intention d'aller présider à l'inauguration de la statue de Renan, et je me charge d'y prononcer le discours qui devra accompagner la fête », — discours où il aurait célébré, dans l'ancien élève des Sulpiciens, la science de l'érudit et les éminentes qualités de l'écrivain, en faisant des réserves sur sa philosophie, — croit-on que cet acte de ferme indépendance n'eût pas soulevé les applaudissements du pays, et que les Combes, les Brisson, les Berthelot et autres aboyeurs de la cérémonie n'eussent pas été moralement contraints d'avaler leur bave en silence?

Voyez jusqu'où mène la faiblesse, disons la lâcheté des attitudes. Après l'apothéose sans mesure de Tréguier, après la statue de Renan, « dressée, écrit audacieusement l'ex-abbé Charbonnel, face à face avec la vieille église où le Christ achève son agonie », voilà qu'un autre ministre de M. Loubet s'empresse d'infliger à l'un de nos cuirassés le nom d'*Ernest Renan*, afin de promener effrontément sur toutes les mers, comme un défi aux croyances presque universelles des peuples, le nom que leur conscience voue au pilori... M. Clémenceau lui-même se montre choqué de cette profanation, plus bête encore qu'impie, il crie au scandale, et peut-être M. Pelletan, petit-fils d'un pasteur qui prêchait Jésus-Christ et fils d'un républicain qui s'inclinait avec conviction devant le Dieu du

Calvaire, peut-être M. Pelletan se rendra-t-il aux objurgations de l'inventeur du Bloc; déjà même, comme dédommagement, n'est-il pas question de statuer à son tour Lamennais en face de la cathédrale de Saint-Malo? — non pas, bien entendu, le Lamennais libéral et chevalier du Christ avec Montalembert et Lacordaire, non pas le haut penseur de l'*Essai sur l'Indifférence*, mais le pamphlétaire des *Paroles d'un croyant*, le révolté et le divorcé de son ancienne foi...

Renan et Lamennais, les deux renégats, les deux défroqués bretons! Quels heureux pendants! L'*Aurore* et l'*Action* en exultent déjà!...

Est-ce que M. Loubet apportera aussi sa pierre, avec une égale docilité, à ce nouveau monument bien digne de l'autre?

Car c'est toujours au Président qu'il faut revenir! Il est le chef du gouvernement, le chef de l'Etat, le gardien suprême de la Constitution, des lois, des intérêts fondamentaux du pays. Un capitaine de navire ne regarde pas en l'air, en s'amusant à tirer des mouettes pendant que le timonier laisse dériver le bâtiment vers les écueils. Il a la responsabilité du vaisseau, des passagers, de la cargaison, et si le naufrage arrive par la faute de sa vigilance ou de son courage, n'est-il pas passible d'un conseil de guerre?

A quoi servent, d'ailleurs, les faiblesses et les défaillances? Tout va de mal en pis, la Rente baisse, les Caisses d'épargne se vident par centaines de millions, les capitaux continuent de fuir à l'étranger, l'industrie aux abois se débat contre les grèves, la démoralisation nous mine chaque jour davantage, et si M. Loubet, qui, l'autre jour, devant un effondrement pareil, pontifiait avec une souriante douceur en recevant, des éditeurs Berger-Levrault, l'hommage du premier exemplaire de l'*Almanach national*, voulait bien se reporter, à trente-trois ans en arrière, au même ouvrage offert alors à Napoléon III, il verrait, suivant le mot du pamphlétaire de la *Lanterne*, plus vrai encore aujourd'hui qu'à cette époque, que l'*Almanach national* constate en France trente-six millions de sujets, « sans compter les sujets de mécontentement... au moins aussi nombreux!... »

Tout croule, tout s'effondre, et, sans remonter plus loin qu'hier dans la Chronique des scandales, le Palais est en émoi à la révélation d'une affaire... malpropre, dans laquelle se trouvent salis un avocat et le fils d'un sénateur, en compagnie d'une fille et d'un souteneur de barrière... Quel régime, et quel monde!

Un de nos abonnés de province, qui marie spirituellement la rime avec la raison, veut bien m'envoyer à ce propos quelques

quatrain dont les deux suivants s'adaptent trop bien à la situation pour que je n'en régale pas le lecteur :

Les coquins d'autrefois redoutaient la justice ;
 Mais « l'Apache » n'a plus à se décourager :
 Le « bon Juge » l'estime ; — et la loi Bérenger,
 En supprimant la peine, enhardit le novice.

Et encore :

Le Bloc ordonne qu'on subisse
 Les méfaits de l'Esprit nouveau.
 Des balances de la Justice
 Nous n'avons plus que le fléau...

C'est de Dijon, du pays de la moutarde, que nous arrivent ces strophes barbelées. Je ne résiste pas à la démangeaison d'en citer une troisième, à l'adresse même du Président, et inspirée par son récent voyage d'Algérie :

Quand Loubet, offensé par le soleil d'Afrique,
 Contre un casque léger changea son chapeau noir :
 — « Qu'il ne soit pas, dit-il, en paille d'Amérique!...
 « Cachez ce Panama, que je ne saurais voir!!... »

Si le Président avait eu le courage de livrer naguère les 104, dont il avait la liste dans son tiroir, quelle force n'aurait-il pas aujourd'hui contre les coquins et les malfaiteurs, au lieu d'être leur prisonnier et l'exécuteur de leurs basses œuvres!

Un acte de vaillante honnêteté l'eût alors débarrassé d'un seul coup de cette vermine, en lui facilitant l'orientation de sa politique modérée et conservatrice vers les véritables aspirations du pays, et il n'en serait pas réduit à subir pour ministres des hommes aussi néfastes que ridicules et méprisés, comme le Décalotté de l'intérieur, et comme ce fantoche de la guerre dont se moque M. Clémenceau lui-même en l'appelant, dans son journal, « *mélolonthé*, — nom scientifique du hanneton... », ni, enfin, comme cet étonnant ministre de la marine qui passe son temps à destituer des amiraux, et qui, après avoir dépensé des millions à construire des cuirassés, s'amuse à faire tirer dessus pour démolir leurs tourelles et transpercer leurs blindages!...

Mais il n'est jamais trop tard pour entreprendre le bien et pour réparer le mal. — Je me souviens d'avoir entendu, aux derniers jours du Corps Législatif de l'Empire, à la veille même des catastrophes, un des ministres de Napoléon III, M. Segris, d'une droi-

ture honorée de tous, s'écrier à la tribune, en finissant son discours comme un avertissement suprême : « *Il faut vouloir!*... »

Eh bien, l'heure n'est-elle pas venue de crier aussi à M. Loubet : « *Il faut vouloir!* » Sinon, vous achèverez de tout perdre par des complaisances qui deviennent bien vite des complicités?... Déjà, à l'Exposition de Jouets du Petit-Palais, on vend votre image en caoutchouc souple auquel l'acheteur fait malicieusement subir les dépressions et les aplatissements les plus comiques. Qu'attendez-vous pour vous redresser et donner un démenti à la caricature?...

On annonce qu'à la rentrée du Parlement, un membre du Bloc déposera un projet de loi portant dissolution et dispersion des Frères de la Doctrine chrétienne, qui occupent quinze cents écoles et distribuent l'instruction à plus de 200,000 enfants. — Appuiez-vous ce projet, M. le Président, et s'il est adopté, donnerez-vous servilement votre signature à sa promulgation et à son exécution?

*
* *

Cela dit, laissons M. Loubet à ses réflexions, et terminons par des notes plus gaies cette Chronique de quinzaine.

Je viens de parler de l'Exposition de Jouets, qui continue d'attirer les visiteurs. C'est la troisième, organisée par la *Société des petits fabricants et inventeurs*, au nombre de plus de trois cents, et elle fait admirer une fois de plus toute l'ingéniosité de l'humble groupe industriel qui, dans les mansardes des quartiers pauvres, se consacre laborieusement à l'amusement du jeune âge.

Le ministre qui a inauguré cet intéressant Concours a constaté que le commerce français a dû acheter l'année dernière, à la foire de Leipzig, pour cinq millions de francs de jouets allemands, et c'est pour mettre l'industrie parisienne en mesure de lutter contre cette invasion germanique qu'on a excité le génie inventif de nos ateliers en lui offrant l'appât d'une liste de prix s'élevant jusqu'à 500 et 1,000 francs.

L'actualité politique ne s'y montre que timidement, parce que le patronage de la Préfecture de police entrave et limite naturellement ses fantaisies. Toutefois, M. Loubet, comme je viens de le dire, y subit, dans le caoutchouc, des transformations tout à fait amusantes, et, à côté de lui, figurent des marchands de nougat qui font ironiquement sourire le visiteur. — On y voit aussi le Concierge ahuri de Marcotte, ce château chimérique sorti de l'imagination de la grande Thérèse, et dont l'enquête judiciaire n'a pu découvrir nulle part l'emplacement; — puis, l'Empereur du Sahara offrant de chaque main un morceau de sucre, dernier prix, et

coiffé lui-même d'un immense pain de sucre; — le Marin broussailleux de la rue Royale en voyage de nocces...; — l'inévitable cake-walk, se trémoussant sur des boîtes à musique; — même la Question de la Tiare, d'où sort... un lapin. Puis encore les ballons dirigeables; les « looping the loop », le long desquels des cyclistes légers exécutent de fantastiques dégringolades; puis, enfin, les éternelles poupées, les immortels pantins, et toute la série des jouets mécaniques où la science produit de véritables petites merveilles.

Un autre joujou sera, dans quelques jours, la monnaie de nickel, dont la frappe vient de commencer, et qui se compose d'un seul type, — la pièce de 25 centimes. — Nous imitons ainsi, un peu tardivement, nos voisins les Belges, les Suisses et les Allemands, bien que nous possédions, à la Nouvelle-Calédonie, les plus importants gisements de nickel du monde.

Le reproche qu'on peut adresser à la nouvelle pièce, c'est de n'avoir qu'une valeur absolument fictive, à telle enseigne que, sur la première émission de seize millions de pièces qui va se faire, l'Etat réalisera un joli bénéfice de 3 millions 100 mille francs! Et comme, au cours de l'année prochaine, la frappe continuera jusqu'au chiffre de quarante millions de pièces, le ministre des finances trouvera là une ressource précieuse pour ses caisses vides...

Du reste, notre monnaie d'argent est à peu près dans le même cas, puisque la pièce d'un franc vaut à peine 40 centimes...

Du moins, nous y gagnerons de remplacer nos sous actuels, lourds, laids et promptement sales, par une monnaie brillante et légère. — Seulement, il faudra se garder de confondre la pièce en nickel de 25 centimes avec la pièce d'un franc en argent, car les deux seront à peu près du même module, la première étant même plus grande de quelques millimètres que la seconde. Les filous ne manqueront sans doute pas d'exploiter cette quasi-similitude, et ce sera au public d'avoir l'œil ouvert sur le change...

Sans pouvoir attendre la monnaie nouvelle, qui l'eût peut-être aidée à prolonger un peu ses jours, la *Fronde*, organe principal du Féminisme militant, vient de succomber. Elle a disparu avec la chute des feuilles...

Plus d'une fois, nous avons parlé de ce journal excentrique et hardi qui laissait trop souvent de côté les revendications économiques de la femme pour préconiser les thèses sociales les plus osées : jusqu'à l'union libre et à la satisfaction complète de la passion, en dehors de tout frein moral et légal; et nous en avons cité des extraits caractéristiques qui mettaient à nu le fond éhonté de

ses doctrines. C'est précisément là ce qui a causé sa perte.

Nombre de femmes, en effet, estiment, non peut-être sans quelque raison, que, dans l'organisation actuelle de la société, certains droits et certaines garanties, notamment en ce qui concerne le travail et le salaire, restent l'objet de justes réclamations. Mais, de là à la suppression du mariage et à l'assouvissement libre de l'instinct, il y a loin, et c'est une distance que la généralité n'entend pas franchir, convaincue, du reste, qu'en dehors même des considérations morales, le mariage est tout à l'avantage de la femme.

Ce sont les témérités de sa rédaction qui ont peu à peu détaché de la *Fronde* les sympathies qu'elle s'était attirées d'abord, et quand on l'a vu outrager les croyances, traiter les idées religieuses de superstition et de mensonges, on s'est logiquement dit que ces libres-penseuses voulaient, avant tout, faire des libres-viveuses, et qu'au lieu d'un instrument de progrès, leur feuille ne devenait de plus en plus qu'un organe de décomposition et de désorganisation.

Les derniers numéros mêmes de la *Fronde*, où elle applaudissait aux persécutions violentes du Défroqué, et réclamait avec une sorte de rage la suppression de tous les couvents, la fermeture de toutes les écoles chrétiennes et « la démolition de tous les confessionnaux », en achevant de lui aliéner les âmes honnêtes et les esprits impartiaux, ont déterminé sa ruine et entraîné sa disparition.

En mourant, d'ailleurs, la feuille du « Féminisme intégral » nous a fait l'aveu de ses tendances en portant les débris de sa clientèle à l'*Action* et en annonçant que sa directrice devenait désormais l'alliée et la co-associée de l'ex-abbé Charbonnel...

Ce n'est pas la première fois, du reste, que les organes féministes succombent; l'histoire de cette presse n'est guère qu'une continuelle nécrologie. Seules survivent les publications qui s'attachent à l'amélioration matérielle du sort de la femme par des institutions analogues à celles qui fonctionnent en Allemagne et qui assurent à la femme isolée et pauvre, pour un prix modique, un abri et une nourriture, avec les ressources variées que procure à peu de frais l'association : salle de réunion, bibliothèque, bains, etc. — C'est dans ce domaine qu'il y a des progrès à réaliser et que de nobles femmes, aussi intelligentes que dévouées, cherchent à servir utilement la cause de leur sexe.

Est-ce un commencement de féminisme, tout spécial il est vrai, qui se produit en Chine? — Une Ligue, paraît-il, se fonde à Nankin, parmi les dames nobles de la ville, en vue d'arriver à la suppression de la mode barbare des petits pieds; et, naturellement, un journal, une *Fronde* pédestre, va seconder cette tentative de

réforme, qui ne vise pas à moins qu'une immense révolution sociale, — le 89 des Pieds. Les belles Célestes parviendront-elles à convaincre leurs compatriotes masculins qu'un Chinois ne serait pas déshonoré en épousant une femme sans pieds ratatinés? — Nous verrons, mais l'entreprise est curieuse et intéressante.

Nous sommes surpris de voir les Jaunes persévérer dans une coutume aussi cruelle que ridicule. N'avons-nous pas, chez nous, des modes aussi grotesques, et n'est-il pas, en ce moment, question, dans les conciliabules de nos grands couturiers, de ressusciter la crinoline?...

Il faut espérer, pour le bien-être et le bon goût de son royaume futur, que l'Empereur du Sahara évitera d'y introduire de pareilles modes, et qu'il bornera ses efforts, comme le féminisme sensé, au seul côté pratique et économique des choses.

On continue de « blaguer » Jacques I^{er} sur le boulevard, mais, sans le défendre de la pompe enfantine dont il entoure son rêve, ne convient-il pas tout de même, comme nous l'avons déjà dit, de démêler et d'encourager ce qu'il peut y avoir de sérieux et de réalisable dans cette aventure?

D'abord, qu'est le territoire sur lequel M. Lebaudy prétend asseoir son trône? C'est uniquement, paraît-il, une vaste étendue de sable où il ne songe nullement à entreprendre d'impossibles cultures; et ce territoire improductif se trouve limité, d'un côté, par le Maroc, de l'autre par les possessions espagnoles. Mais il en est différemment du littoral, où pourrait être établi, au dire des explorateurs, un grand et prospère foyer commercial, à raison de l'abondance des pêcheries de la côte. — C'est dans ces parages que la célèbre frégate de la *Méduse* s'est perdue en 1816, près d'un banc renommé par la richesse inépuisable de ses poissons. Des géographes assurent même que cette portion de mer est la plus riche en poissons de tout l'Atlantique. Or, dit-on, la pensée de M. Lebaudy serait précisément de faire de Troja, sa capitale future, un grand entrepôt alimenté par toute une flottille de bateaux apportant aux usines le produit de leurs pêches, réexpédié en Europe à l'état de conserves, et par l'importation des étoffes de coton qui servent au vêtement des indigènes dans toute cette partie de l'Afrique. — Dans ces conditions, on comprend que l'aridité des terres importe peu au futur souverain puisque tous ses calculs sont basés sur la merveilleuse fécondité de la mer qui les baigne; et c'est en vue de cette exploitation toute maritime qu'il fait construire des bateaux et embrigade des marins en Hollande, en Angleterre et en Bretagne. — On assure même que cinq cents Bretons seraient enrôlés

déjà pour aller exercer là-bas l'industrie de la pêche. — On ajoute que de nombreux Boers seraient également sollicités d'aller s'y établir.

Quant à la population indigène, entièrement indépendante et que ne s'est encore adjugée aucune puissance européenne, elle s'est montrée, assure-t-on, toute disposée à seconder des projets éminemment favorables à ses intérêts et à s'unir aux efforts des généreux étrangers qui commencent par arroser d'or leur sol brûlant et stérile. — En somme, qu'y a-t-il là qui prête tant à rire et qui sente l'opérette?

Un général hollandais, habitué à la vie coloniale, a vu à La Haye M. Lebaudy, et après s'être longuement entretenu avec lui de ses desseins, résume ainsi dans un journal l'impression qu'il en a rapportée : — « L'entreprise peut devenir sérieuse, quoi qu'on en dise. Il y a près du cap Juby, sur la côte saharienne, des territoires sablonneux, absolument incultes, leurs habitants n'ayant jamais essayé d'en tirer quoi que ce soit. De ce néant, M. Jacques Lebaudy a l'ambition de faire quelque chose d'utile. Il veut acquérir, de la façon la plus pacifique d'ailleurs, par traités avec les indigènes, traités d'achat ou de bail, les terrains dont il s'agit, et il veut créer de toutes pièces une cité maritime, c'est-à-dire un port d'eau profonde, accessible aux navires d'un grand tirant, des maisons, un hôtel et tout ce qui pourra rendre ces territoires parfaitement habitables. Tout l'outillage nécessaire à cet établissement est déjà commandé et en voie de construction. Ce sera là une œuvre utile à la navigation et à la pêche, et qui, après avoir fourni du travail à beaucoup de malheureux, pourra constituer une colonie importante dont son créateur aurait, dit-on, la pensée de faire plus tard cadeau à la France. »

Sans doute, je le répète encore, il y a quelque chose d'étrange dans cette aventure d'un archi-millionnaire qui pourrait gaspiller à Paris son immense fortune en montant une écurie de courses, et, viveur banal, brûler son existence dans tous les lieux de plaisir; mais, suivant le mot d'un homme d'esprit, peut-on lui reprocher de préférer les cocotiers aux cocotes?...

Si, au lieu des moqueries et des sarcasmes de la petite presse, il voulait ne recueillir que des applaudissements et des admirations, il n'aurait qu'à recourir aux « arrosages » du dreyfusisme, et à la création d'un ordre de chevalerie dont il distribuerait les titres et les cordons à ses adulateurs. De ridicule et de fantoche, il passerait bien vite grand homme!

On le devient à moins, même dans les simples concours du Sport,

où le vainqueur est bombardé du titre pompeux de « champion du monde » pour une souplesse de muscles ou une vigueur de jarret qui n'ont rien d'héroïque.

C'est le spectacle que vient de nous donner la *Marche de la Nouveauté*, c'est-à-dire le Concours pédestre organisé entre tous les employés des magasins de nouveautés de Paris : — 40 kilomètres à parcourir, sur la route de Paris à Enghien, en un temps déterminé.

D'abord, n'est-il pas original de dresser à la vitesse sur les grands chemins, de jeunes hommes destinés à déplier pacifiquement des pièces d'étoffes sur un comptoir et à vendre des gants, des chaussures et des dentelles? Et quel rapport peut-il bien y avoir entre cette profession éminemment tranquille et celle de marcheur effréné?

Quoi qu'il en soit, le Concours n'a pas réuni moins de 980 concurrents, employés dans tous les magasins de la capitale : *Bon Marché, Louvre, Printemps, Samaritaine, Belle-Jardinière, Petit-Saint-Thomas, Place Clichy, Galeries Lafayette, Old England, Pont-Neuf, Ville de Saint-Denis, Pygmalion, Tapis Rouge, Ménagère*, etc. ; et, chaque soir, après la fermeture des magasins, tous ces coureurs, au lieu de se reposer de la fatigue du jour, allaient fiévreusement s'entraîner sur la place du Carrousel jusqu'à une heure avancée de la nuit, en n'apportant plus, le lendemain, à leurs comptoirs, que des membres fatigués et une attention distraite. — C'est le premier résultat de l'opération, et on peut en apprécier aisément l'utilité et la gloire.

Le second résultat a été, dimanche dernier, la répartition de quelques prix médiocres, — cinq mille francs en tout, — aux quinze ou vingt premiers arrivants, fourbus et exténués, c'est-à-dire à peine de quoi payer les douches et le massage nécessités par d'aussi brillants exploits!

Mais, malgré tout, on s'y obstine, en éreintant à plaisir la pauvre machine humaine!

Dimanche prochain, ce sera le Tour de Paris, disputé entre 650 concurrents; puis, au début d'octobre, l'épreuve monstre, la Course pédestre Paris-Bordeaux, qui compte déjà une centaine de compétiteurs!

Jadis, c'est à la tête que s'adressait l'émulation; aujourd'hui, c'est aux jambes! C'est l'intelligence que l'on cultivait; aujourd'hui, c'est le jarret! — N'y a-t-il pas là, vraiment, un noble progrès et un signe caractéristique de la grandeur de notre temps?...

Mais, attendez! Ce n'est pas tout. — Voici maintenant qu'on organise, pour le courant d'octobre, une Marche de Jambes de

bois! — C'est comme je vous le dis! Et, après celle-là, je ne vois plus qu'une Marche sur la tête qui puisse mettre le comble à notre gloire!

Les théâtres, qui commencent à peine à rouvrir, réservent encore leurs nouveautés et leurs étoiles. Le grand Coquelin et la nationale Sarah exploitent la Suisse, l'Allemagne, la Russie, l'Espagne, pendant qu'Antoine, retour du Portugal, balaie ses planches et brosse son rideau.

Sur quelques scènes secondaires, on croirait découvrir quelques intentions d'actualité politique, si l'on s'en rapportait, du moins, aux titres déployés sur l'affiche : ici, les *Fricoteurs*; là, *Ce bon Emile!* ailleurs, des *Acrobates*... Mais il ne faut pas s'y fier : la censure est vigilante, et elle vient d'exercer ses rigueurs en frappant d'interdiction une comédie de M. Guinon, *Décadence*, où elle a cru discerner des intentions satiriques dont aurait pu s'offusquer le régime dont nous avons le bonheur de jouir. Vainement l'auteur s'est-il prêté à des modifications et à des retouches pour dissiper les ombrages : les ciseaux d'Anastasia sont restés inflexibles. — Quel symptôme de décadence, vraiment, pourrait-on découvrir dans une République gouvernée par Jaurès, André, Combes et Pelletan, sous le haut patronage du châtelain de Mazenc? Tout marche à souhait, et nous n'avons plus qu'à entonner le *Te Deum* civil de l'ex-abbé Charbonnel!

LOUIS JOUBERT.

Discours de combat, 2^e série, par M. F. BRUNETIÈRE. (In-12, Perrin.)

« Le moment approche où une nouvelle apologétique non seulement n'aura plus rien à craindre de ses plus éminents contradicteurs, mais les absorbera comme l'Eglise a fait de ses hérétiques, et où, de leurs aveux, et même de leurs objections, nous verrons surgir de nouvelles raisons de croire. » Telle est la déclaration que l'éminent académicien formule dès les premières pages de son nouveau Recueil de discours, et qui pourrait servir d'épigraphe aux plus récentes manifestations de sa pensée. Et, pour son compte, il apporte à l'édification de ces nouveaux moyens de défense et d'action son ardeur entraînant, son érudition prodigieuse et sa logique tenaillante.

A ceux d'entre nous qu'effrayaient traditionnellement les mots de positivisme et d'évolutionisme, il enseigne à découvrir, dans les doctrines ainsi nommées, toutes les ressources d'argumentation et de démonstration qui doivent justifier nos croyances au lieu de les abattre. Pour tout dire, il prend l'offensive en laissant aux adversaires le choix des armes. La loyauté du combat lui suffit, et il le mène en maître. Tous ceux qui s'intéressent à ces discussions, aujourd'hui vitales, doivent connaître ces pages, — dont nous avons eu la bonne fortune de publier quelques-unes ici même, — afin d'orienter leur esprit non plus vers les lamentations, mais vers l'action.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 septembre 1903.

Quelques jours avant la manifestation contre Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'à propos d'une statue à M. Ernest Renan, le gouvernement a organisée et dirigée à Tréguier, le général Hartschmidt quittait Reims, où il commande une division, pour venir à Sedan rendre les derniers devoirs à l'un des glorieux vétérans de nos armées, le général Giovanninelli. Lorsque les prières de l'Eglise eurent été récitées, le vaillant resté sur la terre dit au vaillant qui l'avait quittée : « Cher général, je vous adresse non pas un dernier adieu, non pas un adieu éternel, mais je vous dis : « Au revoir! « Au revoir! dans un monde meilleur! » Oui, messieurs, la religion est nécessaire, elle est indispensable au soldat; sans elle, il n'y a plus pour lui d'idéal, plus de consolation... Sans la foi, sans la religion, l'armée est perdue! la société est perdue! la patrie est perdue! »

Belles paroles! Comme c'est bien l'âme de France qu'on y respire! Le noble Hartschmidt les prononçait à Sedan, berceau de Turenne, qui ne les eût pas désavouées; et il en retrouvait l'écho à jamais vibrant dans sa ville de Reims où Clovis, saint Louis, Jeanne d'Arc, tous ceux qui ont fait ou sauvé la patrie, les ont répétées.

Dans cet immense déploiement de soldats et de marins que M. Combes avait fait venir autour de la statue de Renan, pour se soustraire lui-même, non aux boulets mais aux sifflets, soyez sûrs que presque tous avaient dans le cœur, avec le mépris de leur besogne commandée, les mâles et superbes paroles dont le général Hartschmidt avait salué le général Giovanninelli! C'est la vraie France, la France chrétienne et libre, celle qui, sur cette terre de Bretagne, a tenu le même langage, à travers les siècles, avec Duguesclin et avec La Moricière, avec la *Chanson de Roland* et avec les *Martyrs* de Chateaubriand.

Ce que le gouvernement vient de faire à Tréguier n'est que l'immondice d'un jour, destinée à l'égout où il disparaîtra lui-même. Ne sentez-vous pas tout ce qu'a d'absolument mépri-

sable, entre tant d'autres objets de mépris, sa conduite à l'égard de notre armée de terre et de mer, le lâche attentat qu'il commet, au nom de la tutélaire institution qui s'appelle la discipline militaire, contre les délicatesses les plus sacrées des consciences? Pour respecter, dit-il, la liberté des opinions, il ne veut plus que soldats et marins entrent en corps à l'église, assistent et participent à aucune cérémonie religieuse. Il les traque, les abreuve de dégoûts, les frappe de disgrâce, brise leurs carrières, leurs droits acquis à l'avancement, s'ils vont à la messe, s'ils font élever chrétiennement leurs enfants, même si leurs femmes ont paru dans une vente de charité. Le vendredi saint n'est plus honoré d'un signe de deuil à bord des vaisseaux qui, eux-mêmes, n'entendront plus la prière du soir et ne recevront plus la bénédiction du prêtre. Et ce sont ces mêmes soldats et ces mêmes marins, atteints dans l'exercice le plus légitime et le plus inoffensif de leur foi, que ce même gouvernement requiert de force pour faire la garde autour de la manifestation de Tréguier qui n'a été qu'un outrage prémédité au Dieu du Calvaire, qu'une excitation publique et officielle à la haine de la religion! Dans la très belle protestation qu'un des députés de la Bretagne, M. le vicomte du Roscoat, a adressée, tant en son nom qu'au nom de la plupart de ses collègues, au digne chef de cet indigne gouvernement, il a eu raison de dire : « Les populations catholiques que nous avons l'honneur de représenter sont singulièrement émues, — laissez-nous même ajouter : profondément indignées, — de vous voir, Monsieur le président du Conseil, après avoir détruit leurs écoles, fermé leurs chapelles, proscrit leur langue, chassé violemment leurs congrégations, venir encore accentuer la signification des fêtes de Renan en inaugurant un dimanche, pendant la grand-messe, devant le porche de la cathédrale de Saint-Yves, la statue d'un écrivain de talent, mais dont vous soulignez ainsi le caractère antichrétien, destructeur du Christ. Elles sont péniblement surprises de voir l'armée et la marine, dont le rôle consiste surtout à défendre le territoire, associées par ordre à la glorification d'un homme qui n'a jamais compris le dévouement militaire, et en 1870, dans nos malheurs, n'a pas eu un cri du cœur pour son pays. »

Qu'un soldat ou qu'un marin ait voulu se dérober à l'odieuse consigne qu'il leur fallait subir : imaginez quels cris de la presse policière, quelles fureurs de dénonciations et de vexations se seraient abattues sur lui! Il aurait été rudement puni, et même les juges, s'ils n'avaient été impitoyables, auraient été, comme nous ne cessons pas de le voir, punis avec lui. Les choses se seraient passées autrement que pour cet anarchiste du Puy-de-Dôme

qui refuse de faire son service de réserviste parce qu'il méprise l'armée. Les journaux nous ont appris, coup sur coup, qu'il passerait en conseil de guerre; puis, qu'au lieu de passer en conseil de guerre, il aurait soixante jours de prison; puis que ses soixante jours de prison étaient immédiatement levés, et qu'à l'expiration de son temps il rentrerait tranquillement chez lui. Une feuille ministérielle indiquait ces jours-ci à nos officiers de terre et de mer la recette sûre pour être bien lotis et n'être jamais sacrifiés; annonçant que le chef de cabinet du général André allait se faire nommer général de division par son patron, elle expliquait que l'heureux mortel avait abjuré le catholicisme pour embrasser le protestantisme et n'avait pas fait baptiser ses enfants: « On comprend, concluait-elle, que l'identité des convictions et la solidité des relations privées aient fait l'accord du général André et du général Percin. » Jeunes gens qui vouliez aller chercher au Soudan ou ailleurs les galons ou la croix d'honneur, vous n'avez pas besoin d'aller si loin; blottissez-vous dans quelque loge maçonnique, et marchez, non contre l'ennemi, mais sur le crucifix!

Marcher sur le crucifix, c'est tout ce qu'on a voulu faire devant la statue de M. Renan; c'est cela, rien que cela. S'il ne s'était agi que de célébrer, en lui érigeant une statue, un brillant écrivain, même mécréant, nous ne dirions rien. Nous laisserions passer la fête. De nos jours, une statue qu'on élève ne tire pas à conséquence; elle fait, en général, hausser les épaules; voilà tout. Avoir une statue est devenu presque aussi commun et ridicule que d'être ministre. Supposez que M. Trouillot, par exemple, ou M. Combes, ou tel autre, meurent dans l'exercice de leurs ministères, ils auront infailliblement leurs statues, — la statue que n'ont pas le duc de Richelieu, M. de Villèle, M. Guizot, le général Cavaignac et autres personnages de marque en leur temps. Tout est tombé si bas que la plupart des statues d'aujourd'hui devront, si la France se ressaisit jamais, être jetées à la voirie par mesure générale de propreté.

Mais les mérites littéraires de M. Renan n'étaient pour rien dans l'affaire. Les promoteurs de la manifestation étaient incapables de les comprendre, ils n'étaient même pas alléchés par l'auteur grivois de *l'Abbesse de Jouarre* et d'autres productions guillerettes où le savant, qui savait mieux que personne à quoi s'en tenir sur sa science, avait mis finalement tout le jus, nous allions dire tout le pus de sa pensée. C'étaient encore des mièvreries auxquelles ils préféraient des amusements avec moins de guipures. Non, leur Renan à eux, leur vrai Renan, c'était l'écrivain de la *Vie de Jésus*, c'était l'ennemi personnel du Christ, c'était l'homme qui, tout en

le couvrant de fleurs, avait dénoncé, dans le Dieu adoré depuis deux mille ans par toute l'humanité civilisée, un imposteur et un jongleur ayant trompé le monde avec le mensonge habilement insinué et discrètement gazé de sa divinité. Là, en effet, est l'originalité de l'œuvre de M. Renan, qui se détruit et se réfute elle-même : à l'inverse de Voltaire, dont la polémique ne fut qu'un mélange de gaminerie et de polissonnerie, il traite Jésus-Christ comme le plus parfait des enfants des hommes, comme l'être humain qui a le mieux réalisé l'idéal; et en même temps, de cet être idéal et parfait, il fait le dernier des charlatans, le grand suborneur de l'humanité qui, sachant qu'il n'était pas Dieu, a dit qu'il l'était, pour attirer et retenir son public. M. de Montalembert a écrit que l'auteur de la *Vie de Jésus* avait fait de l'éloge la forme la plus répugnante du blasphème.

C'est ce Renan-là que le gouvernement a voulu célébrer dans une sorte d'apothéose. Il a voulu que cette apothéose de l'insulteur le plus qualifié du Christ reçût les caractères d'une apostasie nationale. Le président du Conseil, M. Combes, a tenu, en sa double qualité de défroqué et de ministre des cultes, à présider lui-même la cérémonie. Lui qui avait refusé d'entrer à Notre-Dame pour honorer le Pape Léon XIII, il a fait deux cents lieues pour venir à Tréguier, où rien de ses fonctions ne l'appelait, renier le Dieu dont Léon XIII était le Vicaire. Sans doute, vieil échappé de séminaire, il pouvait croire qu'il devait cette politesse au confrère qui, élevé, comme lui, par la charité de l'Eglise, avait, comme lui, jeté sa soutane aux orties; il trouvait qu'il devait encore plus cet outrage au Dieu de son enfance et de sa jeunesse, au Dieu qu'avaient adoré son père et sa mère. La rage irréligieuse était tellement chez ce malheureux, qu'il oubliait que M. Renan, dont il se faisait le thuriféraire, avait été l'un des contempteurs les plus décidés de la République, de la démocratie, des principes de 89, de tous les boniments sur les quels repose le Bloc; aristocrate, en quête d'un despote éclairé, ou, mieux encore, voyant le meilleur régime de la France dans sa vieille monarchie capétienne, il considérait le parti dont M. Combes est le plus bel ornement, comme la dernière des valetailles intellectuelles. Mais M. Renan a craché au visage de Jésus-Christ; c'est bien! c'est assez! il lui faut une statue.

Tout a été mis en œuvre pour que la manifestation contre le Christ fût bien réussie; on a fait venir de Paris et de la province les assommeurs de profession, les tas de gens dressés et payés exprès pour simuler l'opinion publique. M. Brisson a lui-même transporté à Tréguier sa nullité patibulaire pour qu'elle fût présente à la lugubre mascarade; ce devait être à M. Brisson que pensait M. Ana-

tole France lorsqu'apercevant cet oiseau de nuit auprès de la statue de M. Renan, il glissa dans son discours ce mot badin qu'il ne faut pas de chouettes à Athènes. Le journal *l'Action*, qui déclarait ces jours-ci que la religion était une maladie à extirper comme la tuberculose, avait envoyé à Tréguier son directeur qui, avec le général Passérieu, était l'un des coryphées de la fête. Il ne manquait guère au festival que l'un des plus gros bonnets de la franc-maçonnerie, le sénateur Delpech, qui s'écriait naguère que la revanche de Julien l'Apostat était arrivée; que le Galiléen était vaincu, et que sa religion maudite allait être balayée. L'absence du sénateur Delpech à Tréguier avait son excuse; l'austère franc-maçon qui était, ci-devant, un petit chargé de cours au lycée de Foix, était occupé à se faire donner, contrairement à tous les droits, une pension universitaire de 1,600 francs (pour ajouter à son traitement de sénateur) et à nantir sa famille, si nous en croyons *l'Express du Midi*, d'une grosse perception, de deux bureaux de tabac, de bourses et de places dans les lycées, etc.

La revanche de Julien l'Apostat était bien, du reste, le sens officiel de la manifestation de Tréguier. Sous Julien l'Apostat, lorsque, pour se mettre bien en cour avec César, les chrétiens se décidaient à abjurer et se faisaient purifier de l'eau du baptême, on versait sur leur tête du sang de bêtes. C'était l'opération du taurobole. A Tréguier, les bêtes n'ont pas manqué, elles hurlaient : A bas la calotte! Les curés à la lanterne! avec une telle furie qu'un de leurs conducteurs, M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, effrayé de leur tapage, essaya de les calmer, en leur représentant que le gros homme de la statue ne signifiait, dans son avachissement, que la raison et la sagesse. Ce ne fut pas la faute de cette bestialité; si le sang ne coula pas; la pluie du ciel qui tombait à torrents, comme pour laver de sa souillure la terre bretonne, avait eu le bon esprit de changer la fête en une mer de boue.

Il va de soi que d'interminables discours furent prononcés, dont le correctif était l'ennui qu'ils supprimaient. Les auditeurs aimaient et comprenaient mieux les cris imitatifs de bêtes qu'ils poussaient, les chants de la *Carmagnole* et de *l'Internationale* qu'ils vociféraient. Les orateurs tirèrent contre l'Eglise beaucoup de poudre qui, trop mouillée, rata. Entre les deux principaux orateurs, M. Marcelin Berthelot et M. Anatole France, une divergence grave se produisit sur l'origine du christianisme auquel, à les en croire tous les deux, la *Vie de Jésus* a donné le coup de grâce! M. Berthelot estime que le christianisme était assez difficile à faire, et que son succès est un événement qui dérange quelque peu les données ordinaires du calcul : « Certes, a-t-il l'ingénuité de dire, un pro-

phète aurait fort surpris Platon et Aristote, il y a vingt siècles, s'il avait annoncé que c'était le rêve messianique d'une peuplade syrienne qui allait hériter de leur civilisation et saisir, pendant de longues générations, la direction philosophique et religieuse du monde. » Evidemment, si celui que nous appelons Dieu ne s'en était pas mêlé, ce phénomène serait inexplicable; il échappe même à la cornue de M. Berthelot, et c'est à donner sa langue aux chats! Pour M. Anatole France, c'est différent; rien de plus facile à faire que le christianisme, et aussi à refaire. Il a eu lui-même beaucoup plus de peine et de mérite à faire son *Orme du mail* et son *Mannequin d'osier*. Comme il est très érudit et élève de l'Ecole des Chartes, il a apporté à ses auditeurs de Tréguier, très dignes de l'entendre et de l'applaudir, son document à l'appui. Il leur a raconté qu'il avait eu, il y a peu de temps, « le rare plaisir de causer avec un prince oriental d'une belle intelligence. » Cette conversation fut pour lui toute une révélation : « Nous parlâmes des dieux morts et des dieux vivants. J'écoutai avec une attention singulière cet oriental qui sait comment se font les religions, qui en a vu faire, qui peut-être en a fait une. Il ne me confia pas sans doute toute sa pensée (voyez-vous le cachottier!), mais j'appris de lui qu'il faut trois choses pour faire une religion. » Suit la recette de cuisine donnée par le prince oriental à l'auteur de la *Rôtisserie de la reine Pédauque* : « D'abord une idée générale d'une extrême simplicité, une idée sociale. En second lieu, une liturgie ancienne, depuis longtemps en usage, dans laquelle on introduit cette idée... Troisièmement (et j'obtins cet aveu sans trop de difficultés), il y faut un tour de main, il y faut cet art des prestiges qu'on appelle, dans notre vieille Europe, la physique amusante. »

C'est ainsi, conclut M. Anatole France, que le christianisme s'est fait. Il n'a été qu'un tour bien joué. Le fameux prince oriental, continuant ses récits à M. Anatole France, suspendu à ses lèvres, qui buvait du lait, lui dit qu'en Orient des choses comme le christianisme se font tous les jours, presque à la minute. Les prophètes comme Jésus-Christ abondent; on n'a que l'embaras du choix. Est Christ qui veut; si l'on n'a pas tous les matins une religion qui enfonce le christianisme, c'est qu'on ne se donne pas la peine de la ramasser : « Aujourd'hui (nous citons textuellement les confidences que M. Anatole France a reçues de son prince, et qu'il a la gracieuseté de nous transmettre pour notre profit), — aujourd'hui comme autrefois, par tout l'Islam, on trouve des prophètes, aux bazars, dans la boutique du barbier, au coin de la rue où hurlent les chiens errants. Et les Européens n'en découvrent pas un seul alors qu'ils en auraient le plus besoin. Voyez les Français, par exemple;

quel avantage il y aurait pour eux à ce que M. Combes fût prophète! »

Mais c'est une idée, Monsieur France; nous nous étonnons que M. Bergeret, dont vous êtes l'oracle, ne vous ait pas dit, en entendant ces belles choses au pied de la statue de M. Renan : « Maître, votre prince oriental a raison; usez de sa recette pour remplacer le christianisme par le combisme. Vous avez là, dans M. Combes, un sujet de choix, un prophète tout trouvé. Vous avez, de plus, sous la main, tous les ingrédients voulus : une idée sociale que M. Jaurès fournira au besoin; une ancienne liturgie, dont la vieille soutane de M. Combes sera le symbole; une physique amusante, comme vous la dépeignez si bien, et dont vous vous chargerez vous-même. Vous ne pourrez faire une meilleure farce au christianisme que de le remplacer par le combisme. Faites donc cela, vous qui êtes si malin; votre prince oriental vous a garanti le succès prompt et infaillible. Je demanderai à notre ami, M. Berthelot, qui assure qu'avec sa chimie il peut tout, de me faire vivre quelques siècles pour voir si le combisme aura la résistance aussi dure que le christianisme. »

La tâche serait d'autant plus aisée qu'à en croire encore le discours du jovial M. France, M. Renan a, depuis quarante ans, absolument tué le christianisme avec sa *Vie de Jésus*. D'où la grande colère de l'Eglise, qui, du coup, a été finie : « La *Vie de Jésus*, a-t-il dit à Tréguier, parut le 24 juin 1863. Elle déclencha sur la tête de son auteur une effroyable tempête d'invectives et d'injures. Toute l'Eglise tonna. » Ce fut moins dramatique que cela. L'Eglise, évidemment, s'affligea. Elle s'affligea de voir un homme qui lui devait tout, jusqu'à son peu de science, outrager bruyamment son Dieu, sans avoir rien à offrir à l'humanité en échange de la foi, de la consolation et de l'espérance, qu'il s'évertuait à arracher des âmes. Elle le réfuta; le P. Gratry, en particulier, montra et prouva que la *Vie de Jésus* n'était qu'un tissu de textes faux ou faussés, de citations tronquées, d'assertions se démentant les unes les autres, de contradictions où le sophiste disait oui et non à la même page. Pourquoi l'Eglise aurait-elle été troublée? La science comptait si peu dans l'œuvre de M. Renan que les promoteurs de sa statue n'ont même pas eu l'air de se souvenir qu'il était membre de l'Académie des inscriptions.

Que la *Vie de Jésus* ait pu jeter beaucoup de microbes d'incrédulité dans la tourbe des esprits ignorants et faibles, c'est possible; ce que nous affirmons, c'est qu'elle n'a jamais été prise au sérieux par un homme sérieux. Ceux qui n'ont pas cru ont trouvé ailleurs que dans cette fadaise des motifs de ne pas croire. Un homme de

l'esprit le plus fin et le plus libre, un universitaire rationaliste, M. Doudan, qui avait lu avec une curiosité impartiale la *Vie de Jésus*, exprimait très bien, lors de sa publication, l'opinion de ces indépendants qui prétendaient ne relever que du bon sens : « A parler poliment, écrivait-il le 24 juillet 1863, c'est une hypothèse qui répond bien peu aux difficultés du sujet; à parler sérieusement, c'est un roman assez frivole. Il a excité une grande curiosité, car il en a déjà été vendu vingt-cinq mille exemplaires; mais il me semble que tous ceux qui l'ont lu se trouvent désappointés. La philosophie de l'idéal, comme il l'entend et qu'il propose à ses lecteurs comme le plus solide appui dans la vie, est sujette à des objections cent fois plus difficiles à surmonter que le scandale de tous les miracles et de tous les mystères. La résurrection de Lazare choque assurément moins la raison qu'un univers inconscient qui marche à lui tout seul vers un perfectionnement incessant, cela est absurde à ce point que je suis porté à croire qu'il entend, par ces sottises apparentes, autre chose que ce qu'il dit; en tout cas, c'est sa faute, et il n'a qu'à mieux s'expliquer... Le matérialisme le plus radical est un chef-d'œuvre de bon sens et de clarté à côté de ces déclamations sentimentales du panthéisme de M. Renan... L'oubli viendra, car ce livre n'a pas l'air d'une forte santé. Il est gentil, mais lymphatique. »

Trente ans après la publication de la *Vie de Jésus*, un républicain libre-penseur que les fêtards de Tréguier ne sauraient désavouer; un proscrit du 2 décembre qui subissait l'exil tandis que MM. Combes et André, l'un sous la soutane, l'autre sous l'uniforme, rivalisaient de bonapartisme; M. Challemeil-Lacour prononçait à l'Académie française l'éloge de M. Renan. Avec une justesse que nous recommandons aux discoureurs de l'autre jour, il reconnaissait et mesurait ce que son talent, — il n'aurait jamais employé le mot impropre de génie, — eut de distingué, et ce que l'ensemble de son œuvre eut de raté.

La fête de Tréguier avait eu l'air de commencer à Athènes, par une prière à l'Acropole dont la voix mélodieuse d'une artiste avait dissimulé le sens souvent inintelligible. Elle s'est terminée en pleine Béotie. Sur une table du banquet, M. Combes se dressa debout, jetant une harangue comme un pavé sur la statue. L'écrasement fut tel que les auditeurs ne se réveillèrent que pour se livrer à une saturnale d'impiété et de grossièreté. Si l'on considère les écrits de M. Renan, les qualités qu'il y déploya, on peut dire qu'il méritait d'être loué autrement; la moralité voulait qu'il le fût ainsi. L'abus de l'esprit comme l'abus de l'alcool produisent les mêmes effets : l'abrutissement.

A l'exception de M. Jaurès et de quelques autres de même genre, M. Combes a tout attaqué dans son discours, excitant les soldats contre les officiers dont la plupart ne devraient leurs grades qu'à la faveur, et les populations contre l'Eglise qu'il accuse de violer les lois et, le cardinal Mathieu et l'évêque Turinaz en tête, de semer la révolte. Il semble que le dégoût soulevé par ces indécentes ait atteint même le monde de M. Combes : son collègue, M. Chaumié, a tâché de les corriger par quelques mots jetés au hasard ; l'un des membres de sa majorité, M. Caillaux, a dû dire, au milieu de beaucoup de platitudes, que la loi de 1901, telle qu'elle était appliquée contre les congrégations, n'était pas la loi proposée par M. Waldeck-Rousseau et votée par les Chambres, et il a autorisé, par conséquent, à conclure que, si la rébellion était quelque part, elle était, non dans le clergé, mais dans le gouvernement. Enfin l'affectation avec laquelle M. Loubet a tenu, dans son discours de Montélimar, à rendre hommage à nos généraux et à nos officiers, à la confiance que la France comme l'armée avaient en leur capacité et en leur dévouement, a paru comme un lourd soufflet qui s'abattait sur les joues de son premier ministre.

M. Combes pense-t-il un mot de tout ce qu'il a dit ? On peut en douter lorsqu'on relit les articles, récemment remis au jour, qu'il écrivait sous l'Empire, dans le journal de son département, et où il réclamait la liberté pour tous, pour le capucin comme pour le franc-maçon, du ton du libéral le plus convaincu, aussi fidèle à la dynastie napoléonienne qu'ennemi de la Révolution. Il disait alors et il dit aujourd'hui ce qu'il jugeait et juge le plus utile pour son intérêt. Il n'a qu'une chance de rester ministre, c'est de river à sa cause le parti socialiste qui mène les autres partis de la majorité à coups de poings et à coups de pied ; et toutes ses harangues ne sont que des réclames pour son portefeuille, promenées de départements en départements, malgré la défense placardée sur les poteaux des routes : Ici la mendicité est interdite.

Il joint les actes aux paroles ; et, s'il est possible, il y est pire encore. Que dire de l'abominable mesure par laquelle il enlève aux infortunés de Charenton les Sœurs qui, mieux encore que des sœurs, les soignent comme des mères ? Il sait bien, il vient de r'apprendre par un exemple saisissant, qu'elles sont incomparables et irremplaçables. Quelques cas de peste se sont déclarés à Marseille ; l'administration recourt à des infirmières laïques pour soigner ces désespérés. Elles ne veulent pas ; c'est la mort à coup sûr ; elles ont mari et enfants, elles se doivent à eux avant de se devoir à autrui. Alors on s'adresse à ces filles de Dieu qu'on vient de chasser des hôpitaux de Marseille ; elles n'ont pas de ran-

cune, elles répondent à l'appel, elles s'offrent généreusement à la souffrance, à l'agonie, à la mort. L'exécrable gouvernement continue sa besogne infernale; en ce moment, comme aux aliénés de Charenton, il retire aux aveugles des Quinze-Vingts celles qui étaient leurs anges. Comme pour appliquer un nouveau fer rouge sur l'épaule de ces misérables, l'Académie des sciences morales a décerné son grand prix Audiffred de 15,000 francs, qui couronne la vertu héroïque, à la Supérieure générale des Sœurs de Marie-Auxiliatrice, qui dirigent l'établissement des jeunes filles tuberculeuses de Villepinte.

Comment ne pas noter encore ce qu'on appelle l'incident de l'amiral Maréchal, naguère relevé du commandement de l'escadre de l'Extrême-Orient? Un de nos plus brillants officiers de Marine, le commandant Hourst, que ses intrépides explorations du Niger ont rendu célèbre, apprend, au cours d'une mission en Chine, qu'à deux pas de lui, des religieux français et nos protégés, des Chinois chrétiens, vont être égorgés par les Boxers; à la requête de notre consul, il part, avec cinq hommes, les délivrer, puis il reprend sa marche. Son chef, l'amiral Maréchal, le félicite d'un acte qui a fait resplendir le prestige de la France. Furieux au spectacle de ces religieux et de ces chrétiens qui, par nos mains, ont la vie sauve, M. Pelletan, ministre de la Marine, blâme le commandant et l'amiral; cela ne lui suffit pas; il destitue l'amiral qui, sensible à l'honneur, n'a pas laissé sans réponse les fausses imputations du ministre, encore aggravées par la grossière inconvenance du ton. L'amiral Maréchal est à Paris, il a demandé au ministre, pour la sauvegarde de sa dignité, que la correspondance qui aurait motivé et justifié la révocation soit publiée. Le ministre avait annoncé lui-même cette publicité, il l'avait promise; il la refuse maintenant: l'ancien rédacteur de la *Voie ferrée* et de la *Dépêche de Toulouse*, le folliculaire qui a épuisé contre ses adversaires, même contre les gens de son parti, comme Jules Ferry, la calomnie et l'outrage, M. Camille Pelletan se dérobe, invente des faux-fuyants, se retranche dans son inviolabilité officielle. Il voudrait que l'amiral Maréchal restât coi, comme lui-même dans l'affaire Humbert ou comme M. Combes qui, si implacable à l'égard des évêques, des curés et des maires coupables de ne pas lui avoir écrit avec une suffisante déférence, est si étrangement patient dans l'affaire du million des Chartreux où son silence finit par être un aveu. Mais l'amiral est un honnête homme; et, tenant son insulteur, il le forcera à s'exécuter ou il l'exécutera. La mise en non activité pour retrait d'emploi, prononcée contre l'amiral Maréchal, ne serait qu'une violence illégale et oïseuse, qui, loin d'étouffer la vérité, l'imposerait.

M. Pelletan, qui est déjà aux mains de M. Lockroy, doit trouver que sa lune de miel tourne à la lune rousse. Le général André mène mieux son jeu. Ne lui parlez pas d'affaires militaires, il ne s'en occupe pas; on peut s'en apercevoir à la situation du Sud-Oranais où nos soldats sont décimés en détail, et où l'inexpérience du gouverneur civil ne sert qu'à entraver nos généraux et qu'à enhardir nos ennemis. L'administration de notre armée livrée à l'incohérence des lois et des mesures explique, hélas! le néant où nous tombons de plus en plus; dans la crise des Balkans où couvent tant de complications pour l'Europe, il est question de l'action de toutes les puissances, excepté de celle qui a affranchi la Grèce et qui a fait l'expédition de Crimée. Notre ministre de la guerre tient bien à spécifier son rôle de politicien civil.

Dimanche dernier, M. André, qui était convié à honorer, dans de patriotiques cérémonies, le vainqueur de Sébastopol ou les morts de Madagascar, préférerait aller trinquer avec les vigneronns du Bordelais. Mais il brûle moins ses vaisseaux que le ministre de la Marine; et, comme s'il méditait de survivre à M. Combes, on avait déjà remarqué son discours de Landrecies où il déclarait qu'il suivait son président du Conseil sans raisonner, sans discuter ses manœuvres, avec la discipline du soldat sur le champ de bataille. M. Combes, avait dû s'inquiéter; il s'était dit: « André me lâcherait-il? Il a l'air d'insinuer qu'il ne m'approuve que par consigne. J'avais déjà le sentiment qu'en allant à Notre-Dame pour le service du Pape, il pensait trop à mon enterrement prochain. » Le dernier incident du vignoble bordelais, où le général André a prié les socialistes qui le haranguaient officiellement, de ne plus lui corner aux oreilles leurs refrains de l'*Internationale* réclamant des balles contre les officiers, a rendu de plus en plus soucieux M. Combes et la plupart de ses autres collègues, qui, accueillis partout par ces couplets affreux, s'en régalaient pour tout de bon, ou, par servilité, en font semblant.

Il est probable que l'union du ministère Combes ressemble fort à celle des socialistes du congrès de Dresde, où nous avons vu les hommes qui prêchent la fraternité, donner, par leurs querelles atroces, un avant-goût de la paix dont nous jouirions si le monde leur était soumis. Certes, beaucoup des reproches échangés étaient justes; et sous le socialiste, on est toujours tenté de chercher le policier qui émarge ou le bourgeois fainéant et déclassé qui se fait de la propagande anarchiste une carrière et des sueurs du peuple un gros revenu. L'empereur Guillaume a laissé tranquillement le congrès socialiste prendre l'aspect d'une ménagerie, et l'échec de tous leurs candidats aux récentes élections d'Alsace-Lorraine a dû parfaire son contentement.

Tandis que, très divisés entre eux, nos ministres, pour ne pas tomber, se cramponnent à leur bloc comme des huîtres à leur banc ou des crabes à leur roché, les ministres anglais résignent leurs portefeuilles avec aisance pour garder l'intégrité de leurs convictions et de leur dignité. Que les ministres libres-échangistes du cabinet se soient démis lorsque leur premier ministre, M. Balfour, a donné une adhésion mitigée aux idées protectionnistes de M. Chamberlain, c'est dans la tradition des gens qui se respectent; mais que M. Chamberlain lui-même les ait imités alors qu'il remportait un succès relatif, voilà ce qui intrigue et embarrasse les conjectures. Nous ne serions pas surpris que M. Chamberlain n'eût joué une partie où plus d'un atout est dans sa main. Très effrayé de l'énorme et souvent triomphante concurrence que l'Allemagne, l'Amérique et le Japon font de plus en plus, sur tous les marchés de l'univers, au commerce et à l'industrie britanniques, il voudrait arriver, par des tarifs gradués, à ce double résultat que l'Angleterre avec ses colonies pût se suffire, ou bien se défendre, en menaçant ou en frappant de représailles, contre les douanes étrangères. A l'heure qu'il est, il sent que l'opinion publique de son pays lui est hostile, il veut la conquérir par une campagne où, sans titre ministériel, il aura ses coudées plus franches. Il appellera à son aide les intérêts qui, mieux informés, pourraient partager son avis; n'en déplaise à nos économistes naïfs, le libre-échange a été la passion des Anglais lorsque, s'étant rendus, par un système porté jusqu'à la prohibition, absolument supérieurs à tous leurs rivaux, ils ont réclamé des armes égales pour mieux les écraser dans une lutte inégale. Les Anglais n'étant plus les plus forts, M. Chamberlain estime que, pour garder leur prospérité et même leur primauté, ils devront recourir à cette protection qui avait fait leur richesse inouïe et dont ils ne se sont passé que lorsqu'ils n'en avaient plus besoin. A-t-il calculé juste? Si les Anglais le suivent, ils le ramèneront en maître dans le prochain cabinet, soit que M. Balfour y figure encore, soit que les élections prochaines décident une dislocation et une refonte des éléments actuels de la majorité ministérielle.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire de France, publiée sous la direction de M. E. LAVISSE. Tome I, 1^{re} partie : *Introduction géographique*. — Tome II, 1^{re} partie : *le Christianisme, les Barbares. Mérovingiens et Carolingiens*. — Tome V, 1^{re} partie : *Les guerres d'Italie; la France sous Charles VIII, Louis XII et François 1^{er}*. — Paris, Hachette, in-4^o.

Au cours de l'année scolaire 1902-1903, les lacunes se sont comblées qui existaient dans la grande *Histoire de France*, publiée par fascicules sous la direction de M. Lavisse.

L'introduction géographique de M. Vidal de Lablache, dans une langue tout à la fois précise et colorée, décrit la formation géologique et l'aspect actuel des différentes régions de notre territoire. C'est un morceau tout à fait remarquable, où les connaissances du savant se mêlent de la façon la plus intéressante aux impressions du touriste.

M. Bayet, chargé du demi-volume relatif à la Gaule chrétienne et aux deux premières dynasties royales, s'est fait assister de MM. Pfister et Kleinclausz. Leur œuvre, au courant des derniers résultats de l'érudition, donne une contradictoire impression d'excessive condensation et de fatigante minutie. Ce double écueil était peut-être inévitable, du moment qu'on était décidé tout à la fois à ne pas sacrifier le récit des faits et à faire tenir six ou sept siècles en quatre cents pages.

Le tableau consacré par M. Lemonnier aux guerres d'Italie et à la situation intérieure de la France depuis la majorité de Charles VII jusqu'à la bataille de Pavie est, au contraire, remarquablement ordonné. La partie artistique est traitée de main de maître, et renouvelée sur bien des points d'après les idées du regretté Courajod. La partie littéraire appelle peut-être plus de réserves, en raison de certains jugements. La partie proprement politique est d'un constant intérêt, en-

core que la juste sévérité à l'égard des souverains y soit un peu outrée. Quant au récit des débuts de la Réforme, sous une apparence d'impartialité, il est très hostile, non seulement aux catholiques du seizième siècle, dont la vertu laissait en effet fort à désirer, mais au catholicisme lui-même, à sa discipline et même à ses dogmes. Il ne saurait convenir qu'aux lecteurs capables de critiquer et de rectifier bien des assertions jetées au courant de la plume.

L'Eglise catholique, par Léon DÉSERS. In-12 de VIII-291 pages. Paris, Ch. Poussielgue.

Poursuivant ses instructions apologetiques, M. le Curé de Saint-Vincent de Paul, à Paris, nous présente après *Dieu et l'homme*, après le *Christ Jésus, l'Eglise catholique*. Est-il besoin de faire remarquer combien sont actuelles les questions abordées dans un livre qui étudie successivement les origines de l'Eglise romaine, son enseignement, son gouvernement, son action vivifiante sur le monde, son avenir, et les Eglises séparées de Rome? Nos lecteurs, qui n'ont point oublié les pages données ici par M. Brunetière sur le progrès religieux dans le catholicisme, goûteront particulièrement le chapitre consacré à expliquer comment l'enseignement de l'Eglise, bien qu'immuable, est progressif. Les trois volumes de M. l'abbé Léon Désers offrent du christianisme intégral une exposition sûre et très bien adaptée à l'état présent des esprits, précise et lucide, complète et se prêtant à de plus amples développements par des indications très pratiques de livres à consulter, précieuse aux croyants pour éclairer et affermir leurs convictions, mais que l'on peut aussi recommander aux non croyants, qui la sentiront partout œuvre de bons sens et de bonne foi.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME DEUX CENT DOUZIÈME

(CENT SOIXANTE-SEIZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE ¹)

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

- Armées italiennes (les) au nord des Alpes.* 25 septembre. 1037.
- BAULNY** (Baronne de) née Rouher. Fleur de Serre. I. 10 juillet. 80. — II. 25 juillet. 295. — III. 10 août. 482. — Fin. 25 août. 642.
- BÉCHAUX** (A). La vie économique et le mouvement social. 25 juillet. 381.
- BERNARD** (Pierre). A propos de la statue de Renan. 10 septembre. 965.
- BIRÉ** (Edmond). Les vrais *Jeudis* de Madame Charbonneau. 25 juillet. 359.
- BORDEAUX** (Henry). Sainte-Beuve avant les *Lundis* (par M. Michaut). 10 juillet. 173. — Les romans de M. E.-M. de Vogüé (*Le maître de la mer*). 25 septembre. 1173.
- BOURDARIE** (Paul). L'avenir du Congo belge. 25 septembre. 1045.
- BRENET** (Michel). Hector Berlioz. 25 août. 711.
- BRIEY** (Comte de). Une étape. 25 août. 743.
- Bulletin bibliographique.* 10 septembre. 1008. — 25 septembre. 1212.
- CANONGE** (Général F.). Sedan et le général Ducrot. I. 25 septembre. 1009.
- CHAUMEIX** (André). Un livre sur le style (par Albalat). 25 juillet. 421.
- Chronique politique.* 10 juillet. 199. — 25 juillet. 423. — 10 août. 594. — 25 août. 784. — 10 septembre. 995. — 25 septembre. 1192.
- COGNAT** (Louis). L'éducation de Lamartine. 10 août. 573.
- DELAPORTE** (J.). La guerre sur les Alpes et les projets de l'état-major italien. 10 septembre. 889.
- DELORME** (H.). *Méditerranée*, par M^{lle} Lucie Félix-Faure. 10 juillet. 190.
- DUFOGERAY** (L.). Le passé du nouveau Paris. (*Histoire du XVI^e arrondissement de Paris*, par A. Doniol.) 10 juillet. 154. — Charles de Lorraine et la cour de Bruxelles (par Lucien Perey). 10 août. 593. — Epargne nationale et épargne mondiale. 25 août. 623.
- France et Angleterre.* 25 août. 605.
- GENÈTS** (Xavier des). Pronostics et dictons agricoles Les changements de temps, le vent, la lune, la neige, la pluie, les saisons. 25 septembre. 1057.
- GIGOT** (Albert). Une grande grève américaine. 10 août. 454.
- GRABINSKI** (comte Joseph). Le cardinal Sarto. 10 août. XVII.

¹ Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1903.
25 SEPTEMBRE 1903.

GRANGES (Ch.-Marc des). La politique au théâtre sous la troisième République. — II. La question sociale. 10 juillet. 126. — Ballanche (*Essai sur la philosophie de Ballanche*, par G. Fraïnnet; *Ballanche*, par Ch. Huit). 25 août. 664.

IMBART DE LA TOUR (Pierre). Les origines de la Réforme. — II. L'Eglise au début du seizième siècle. 10 août. 512.

JOLY (Henri). Autour d'un mariage français en Tunisie. 25 août. 752.

JOUBERT (Louis). *Les Œuvres et les Hommes* (chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre). 25 juillet. 401. — 25 août. 772. — 10 septembre. 976. — 25 septembre. 1186.

KANNENGIESER (Mgr). Les élections au Reichstag et les catholiques allemands. 10 juillet. 3. — Le congrès de Cologne et le dénombrement des forces du centre catholique. 10 septembre. 837.

LACOMBE (H. de). Léon XIII. 25 juillet. 209.

LAMY (Etienne). Notes de Rome. 10 août. II. — La politique du dernier pontificat et du dernier conclave. — I. Le pontificat. 10 septembre. 797.

LANZAC DE LABORIE (Léon de). La France et Rome. Les traditions et les perspectives d'avenir (*Les nations apôtres : Vieille France, Jeune Allemagne*, par G. Goyau). 10 juillet. 43. — Récits de batailles (vicomte de Noailles: *Marins et soldats français en Amérique*; Ch. Tower: *La Fayette et la Révolution d'Amérique*; de Sérignan: *La première invasion de la Belgique*; Gachot: *Souwarow en Italie*; A. Rabel: *Bessières, duc d'Istrie*; *Mémoires de Langeron*; G. Bastard: *Le général Mellinet en Afrique*; Ruffi de Pontevès: *Souvenirs de la colonne Seymour*). 25 juillet. 336. — Profils et croquis révolutionnaires (*Vieilles maisons, vieux papiers*, de G. Lenôtre). 25 août. 770.

LAPAUZE (Henry). Les fresques de la chapelle Sixtine. Les copies de l'Ecole des Beaux-Arts. 10 août. 551.

LAVOLLÉE (René). Chez nos voisins les Belges. 25 juillet. 225.

LECANUET (E.). L'Eglise de France pendant la guerre contre l'Allemagne. 10 août. 433.

MAGISTRAT (UN ANCIEN). Une enquête officielle sur les magistrats. 10 juillet. 71.

MARIN (P.). Les Pères Blancs dans les possessions africaines françaises. (Lettres inédites et journal intime de Mgr Hacquard). I. 25 septembre. 1128.

MARRE (Francis). La concentration des vins. 25 août. 762.

MIRAMON-FARGUES (vicomte de). Pêril jaune et pêril blanc. 25 août. 734.

Morbidité (la) et la mortalité dans l'armée. 10 juillet. 97.

MUN (comte Albert de). Le général de Lamoricière. Préface au volume de M. Flornoy. 25 septembre 1163.

NISSON (C.). L'autre route. I. 10 septembre. 928. — II. 25 septembre. 1084.

Pape (le) Pie X. 10 août. I.

PARVILLE (Henri de). 10 juillet. 192. — 10 août. 586. — 10 septembre. 988.

PISANI (P.). L'Eglise de Paris pendant la Révolution. (*Le culte catholique à Paris, de la Terreur au Concordat*), par M. Grete. 25 juillet. 253.

RIVIÈRE (Louis). L'Exposition de l'habitation. 25 août. 632. — La condition de l'ouvrier aux Etats-Unis et l'Institut social américain. 10 septembre. 906.

STEENS (Jean). Les associations ouvrières de production. 25 août. 682.

VARENNE (Gaston). La poésie militaire allemande et les chants de guerre pendant la campagne de 1870-71. 10 juillet. 50.

TABLE

DU TOME CENT SOIXANTE-SEIZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(DEUX CENT DOUZIÈME DE LA COLLECTION)

1^{re} LIVRAISON. — 10 JUILLET 1903

Les élections au Reichstag et les catholiques allemands, par Mgr KANNENGIESER.	3
La France et Rome. — Les traditions et les perspectives d'avenir, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE.	43
La poésie militaire allemande et les chants de guerre pendant la campagne de 1870-1871, par M. Gaston VARENNE.	50
Une enquête officielle sur les magistrats, par UN ANGIEN MAGISTRAT.	71
Fleur de serre. — I, par M ^{me} la baronne C. DE BAULNY, née Rouher.	80
La morbidité et la mortalité dans l'armée.	97
La politique au théâtre sous la troisième République. — II, La question sociale, par M. Ch.-Marc DES GRANGES.	126
Le passé du nouveau Paris. — Chaillot, — Passy, — Auteuil, par M. L. DUFOUGERAY.	154
Sainte-Beuve avant les « Lundis », par M. Henry BORDEAUX.	173
Méditerranée, de M ^{lle} Lucie Félix-Faure, par M. H. DELORME.	190
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE.	192
Chronique politique	199

2^e LIVRAISON. — 25 JUILLET 1903.

Léon XIII, par M. H. DE LAGOMBE.	209
Chez nos voisins les Belges, par M. René LAVOLLÉE.	225
L'Eglise de Paris pendant la Révolution, par M. P. PISANI.	253
Fleur de Serre. — II, par M ^{me} la baronne C. DE BAULNY, née Rouher.	295
Récits de bataille, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE.	336
Les vrais Jeudis de Madame Charbonneau, par M. Edmond BIRÉ.	359
La vie économique et le mouvement social, par M. A. BÉCHAUX.	381
Les OEuvres et les Hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre, par M. Louis JOUBERT.	401
Un livre sur le style, par M. André CHAUMEIX.	421
Chronique politique.	423

3^e LIVRAISON. — 10 AOUT 1903.

Le pape Pie X.	I
Notes de Rome. — Comment sait finir un pape. — L'exposition du corps. — La mise au tombeau. — La cour pontificale. — L'anniversaire d'Humbert I ^{er} , par M. Etienne LAMY.	II
Avant le pontificat. — Le cardinal Sarto, par M. le comte Joseph GRABINSKI.	XVII
L'Eglise de France pendant la guerre contre l'Allemagne, par M. E. LEGANUET.	433
Une grande grève américaine, par M. Albert GIGOT.	454
Fleur de serre. — III, par M ^{me} la baronne C. DE BAULNY, née ROUHER.	482
Les origines de la Réforme. — II, L'Eglise aux débuts du XVI ^e siècle, par M. P. IMBART DE LA TOUR.	512
Les fresques de la chapelle Sixtine. — Les copies de l'Ecole des beaux-arts, par M. Henry LAPAUZE.	551

L'éducation de Lamartine, par M. Louis COGNAT.	573
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE.	586
Charles de Lorraine et la cour de Bruxelles, par M. L. DUFOUGERAY.	593
Chronique politique	594

4^e LIVRAISON. — 25 AOUT 1903.

France et Angleterre.	605
Épargne nationale et épargne mondiale, par M. L. DUFOUGERAY.	623
L'exposition de l'habitation, par M. Louis RIVIÈRE.	632
Fleur de serre. — IV, par M ^{me} la baronne C. DE BAULNY, née ROUHER.	642
Ballanche, par M. Ch.-Marc DES GRANGES.	664
Les associations ouvrières de production, par M. Jean STEENS.	682
Hector Berlioz, par M. Michel BRENET.	711
Péril jaune et péril blanc, par M. le vicomte DE MIRAMON-FARGUES.	734
Une étape. — Nouvelle, par M. le comte DE BRIEY.	743
Autour d'un mariage français en Tunisie, par M. Henri JOLY.	753
La concentration des vins, par M. Francis MARRE.	762
Profil et croquis révolutionnaires, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE.	770
Les Œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre, par M. Louis JOUBERT.	772
Chronique politique.	784

5^e LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1903

La politique du dernier pontificat et du dernier conclave. — I. Le pontificat, par M. Etienne LAMY.	797
Le congrès de Cologne et le dénombrement des forces du centre catholique, par Mgr KANNENGIESER.	837
La guerre sur les Alpes et les projets de l'état-major italien, par M. J. DELAPORTE.	889
La condition de l'ouvrier aux Etats-Unis et l'Institut social américain, par M. Louis RIVIÈRE.	906
L'autre route. — I, par M. C. NISSON	928
A propos de la statue de Renan, par M. Pierre BERNARD.	965
Les Œuvres et les Hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre, par M. Louis JOUBERT.	976
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE.	988
Chronique politique.	995
Bulletin bibliographique.	1008

6^e LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1903.

Le dernier mot sur Sedan. — I, par M. le général F. CANONGE.	1009
Les armées italiennes au nord des Alpes	1037
L'avenir du Congo belge, par M. Paul BOURDARIE	1045
Pronostics et dictons agricoles. — Les changements de temps, le vent, la lune, la neige, la pluie, les saisons, par M. X. DES GENÈTS.	1057
L'autre route. — II, par M. C. NISSON	1084
Les Pères Blancs dans les possessions africaines françaises. — Lettres inédites et journal intime de Mgr Hacquard, par M. E. MARIN.	1128
Le général de Lamoricière, par M. le comte Albert DE MUN.	1168
Les romans de M. E.-M. de Vogüé, par M. Henry BORDEAUX.	1173
Les Œuvres et les Hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre, par M. Louis Joubert.	1186
Chronique politique.	1200
Bulletin bibliographique.	1212

GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00669 8431

